

Handwritten scribble in top left corner

JOURNAL DES SAVANS.

JANVIER 1818.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

~~~~~  
1818.

*Handwritten:*  
203117  
-----  
18. 5. 26

---

---

## BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

MONSIEUR LE GARDE DES SCEAUX, Président.

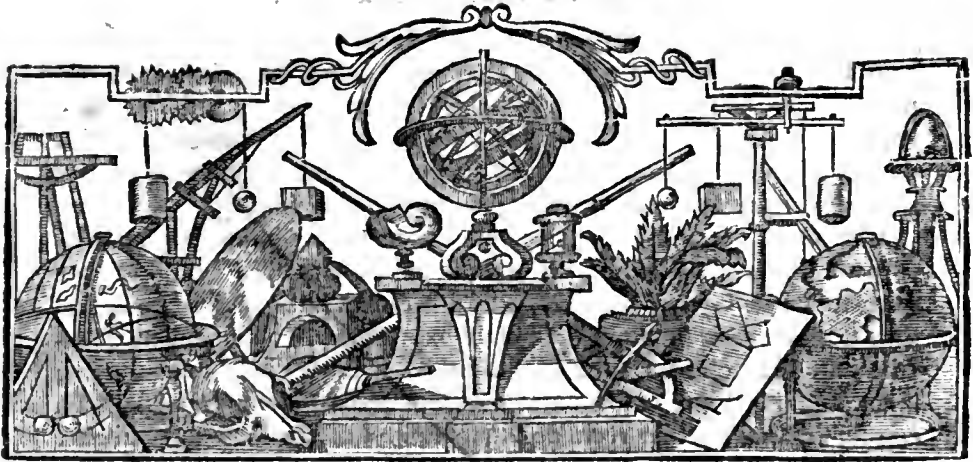
- Assistans..
- M. DACIER, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
  - M. le Baron SILVESTRE DE SACY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
  - M. GOSSELLIN, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
  - M. CUVIER, conseiller d'état, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences.
- Auteurs..
- M. DAUNOU, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres, éditeur du Journal et secrétaire du bureau.
  - M. TESSIER, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
  - M. QUATREMÈRE DE QUINCY, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, et membre de celle des inscriptions et belles-lettres.
  - M. BIOT, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
  - M. VISCONTI, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
  - M. VANDERBOURG, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
  - M. RAYNOUARD, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie française, et membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
  - M. RAOUL-ROCHETTE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
  - M. CHÉZY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
  - M. V. COUSIN, maître de conférences à l'École normale.
  - M. LETRONNE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
  - M. DULONG, professeur de physique et de chimie à l'École royale d'Alfort.

---

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans sera de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz*, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 *Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.

---



# JOURNAL DES SAVANS.

JANVIER 1818.

---

*ILLUSTRATIONS (chiefly geographical) of the History of the expedition of Cyrus, &c.; c'est-à-dire, Éclaircissemens (principalement géographiques) sur l'expédition de Cyrus depuis Sardes jusqu'en Babylonie, et sur la retraite des dix mille Grecs jusqu'à Trébisonde et en Lydie; avec un appendix contenant un essai sur la meilleure méthode de perfectionner la géographie de l'Anabase de Xénophon; par Jacques Rennell, associé étranger de l'Institut de France. Un vol. in-4.<sup>o</sup> de 347 pages, outre une préface de 30 pages, avec 3 cartes, dont deux forment un atlas séparé. Londres, 1816.*

L'HISTOIRE de l'expédition de Cyrus le jeune et de la retraite des dix mille Grecs qui l'accompagnèrent, est un des monumens les plus

curieux que le temps nous ait conservés. Si on le considère simplement sous le rapport de la géographie, on peut même l'appeler un monument unique. Où trouver, en effet, dans les autres ouvrages des anciens, un itinéraire détaillé de deux des principales routes de l'Asie occidentale, offrant un développement de 1000 lieues, et dressé, il y a vingt-deux siècles, par un voyageur attentif, par un militaire instruit!

Cet important itinéraire n'a point été négligé des géographes modernes. Après Duval d'Abbeville, qui publia en 1653 une carte de l'expédition de Cyrus, Guillaume de l'Isle donna un mémoire fort court, mais très-bon pour le temps, sur cette expédition (1). La carte de d'Anville pour l'Histoire ancienne de Rollin, sa carte de l'Asie mineure, son mémoire sur le Tigre et l'Euphrate, offrent de nombreux exemples d'un emploi méthodique du récit de Xénophon. La dissertation de Forster jointe à la traduction anglaise de Spelman est fort recommandable sous le rapport de l'érudition; mais l'auteur ne paroît pas avoir été très-versé dans la géographie. Une carte de M. Barbié du Bocage, dressée en 1796, publiée par M. le comte de Fortia (2), et reproduite par M. Gail dans son édition de Xénophon, contient d'heureuses applications des renseignemens géographiques contenus dans l'Anabase: le mémoire que M. Barbié a joint à sa carte, n'a presque pour objet que d'expliquer la bataille de *Cunaxa*; ce n'est qu'un extrait fort succinct d'un mémoire plus étendu resté manuscrit.

Ces différens travaux laissent évidemment à désirer encore une analyse complète de l'expédition de Cyrus; c'est ce que vient d'exécuter le major Rennell, qui se livre depuis long-temps à des recherches approfondies sur la géographie des contrées situées entre l'Inde et l'Europe, le grand théâtre de l'histoire ancienne de l'Asie (3). Le premier fruit de ses recherches a été le *Système géographique d'Hérodote* (in-4°, Londres, 1800), ouvrage qui a pris un rang élevé parmi les productions les plus importantes de la critique moderne. Après Hérodote, Xénophon devoit nécessairement occuper toute l'attention de ce savant géographe; car c'est à l'explication complète de l'expédition et de la retraite des Dix-mille, qu'est attachée la solution des principales difficultés qu'offre la géographie ancienne de l'Asie: aussi M. Rennell en a-t-il fait l'objet d'une étude spéciale, dont il a publié le résultat dans les

(1) Mémoire sur l'étendue et la situation des pays traversés par le jeune Cyrus. *Académie des sciences, année 1721, p. 56-68.*

(2) Dans ses *Mélanges de géogr., d'hist. et de chronologie, p. 50-69.*

(3) *Geographical System of Herodotus, pref. p. 1.*



éclaircissemens géographiques que nous annonçons ; ils forment en quelque sorte la seconde partie du grand travail qu'il a entrepris avec courage et qu'il poursuit avec constance.

Ces recherches sont divisées en seize chapitres, qui embrassent toute l'histoire de l'expédition ; en voici les titres : 1.<sup>e</sup> Observations préliminaires. 2.<sup>e</sup> Route de Sardes à *Iconium* ; 3.<sup>e</sup> d'*Iconium* à *Myriandrus* ; 4.<sup>e</sup> de *Myriandrus* à *Pylæ* ; 5.<sup>e</sup> de *Pylæ* à *Sitace*. 6.<sup>e</sup> Observations sur la route de *Myriandrus* à *Sitace*, et sur la bataille de *Cunaxa*. 7.<sup>e</sup> Route de *Sitace* au *Zabatus*. 8.<sup>e</sup>, 9.<sup>e</sup> et 10.<sup>e</sup>. Retraite des Dix-mille jusqu'aux montagnes des Carduques. 11.<sup>e</sup>, 12.<sup>e</sup> et 13.<sup>e</sup> Retraite depuis ces montagnes jusqu'à l'*Harpasus* ; 14.<sup>e</sup> de l'*Harpasus* à Trébisonde ; 15.<sup>e</sup> de Trébisonde à Byzance. 16.<sup>e</sup> Nombre des Grecs auxiliaires employés dans l'expédition ; date des événemens.

M. Rennell nous prévient, en plusieurs endroits de son ouvrage, que le système de géographie qui lui a servi pour expliquer et éclaircir la route des Dix-mille, est développé dans son travail inédit sur la géographie comparative de l'Asie occidentale ; d'où est résultée une carte entièrement neuve ( préf. p. xij ), dont les trois cartes qui accompagnent son ouvrage donnent une idée. Elles lui semblent si exactes, que ce n'est point l'itinéraire de Xénophon qu'il emploie à les rectifier ou à les compléter ; c'est au contraire d'après elles qu'il juge de l'exactitude ou de l'inexactitude de l'auteur grec : toutes les fois qu'il se rencontre quelque difficulté à faire concorder le texte de Xénophon avec la géographie moderne, c'est toujours l'auteur grec qui se trompe. M. Rennell ne semble pas soupçonner que la carte elle-même pourroit bien être quelquefois en défaut.

Cette méthode a une influence très-marquée sur tout le travail de M. Rennell ; et comme l'autorité d'un si grand maître pourroit donner l'idée d'en faire l'application à d'autres auteurs anciens, nous croyons utile d'exposer ici les inconvéniens qu'elle nous a paru présenter.

Elle suppose nécessairement que l'on connoît avec précision deux élémens principaux : 1.<sup>o</sup> le module des mesures dans lesquelles Xénophon a exprimé les distances qui séparent les diverses stations de sa route ; 2.<sup>o</sup> la géographie positive des pays qu'il a parcourus : car il est clair que si l'on ne possédoit que l'un de ces deux élémens, il seroit tout-à-fait impossible de savoir quand cet auteur se trompe. Que seroit-ce donc si l'on n'avoit de notions suffisamment précises ni sur l'un ni sur l'autre ? Or c'est à-peu-près là le cas où l'on se trouve dans cette importante question.

Commençons par les mesures. On sait que les distances, dans Xéno-

phon, sont exprimées de deux manières : en *stathmes* ou journées de marche, et en *parasanges*, que cet auteur évalue uniformément à 30 stades. Depuis Sardes jusqu'à *Cunaxa*, lieu de la bataille, les deux évaluations sont mises à chaque distance, et cette moitié de la route est, par cette raison, digne de toute l'attention du géographe : mais, dans le cours de la retraite, on trouve environ la moitié des distances qui ne sont exprimées qu'en journées de marche ; aussi, pour cette partie, est-on le plus souvent obligé d'abandonner le calcul de la route, et de recourir à des indications tirées des circonstances qu'offrent les localités. La première difficulté consiste donc à savoir quelle longueur avoit la *parasange*, et conséquemment le stade, qui en étoit la 30.<sup>e</sup> partie. On a des raisons de croire, d'après la comparaison du texte de Xénophon avec l'Itinéraire de Jérusalem, dans deux points (1), que la parasange, en Asie mineure, répondoit à 3 milles romains [= 2,<sup>4</sup> milles géographiques (2)] ; qu'ainsi le stade qui en dérive, étoit d'environ 0,08 du mille géographique, ou de 148 mètres à peu près. Mais est-on bien certain que, dans toute l'étendue des contrées traversées par les Dix-mille, la parasange fût la même ! N'y eut-il pas plusieurs parasanges, comme il y a maintenant plusieurs *farsangs* !

Il suffiroit déjà de la probabilité du fait, pour jeter du doute sur la réalité des erreurs dont on voudroit accuser Xénophon : mais ce fait n'est pas seulement probable. il est certain ; et quand on n'auroit point à cet égard les témoignages précis de Strabon (3), de Pline (4) et d'Agathias (5), il ne faudroit, pour s'en convaincre, que faire un rapprochement qui, tout simple et décisif qu'il est, n'est encore venu, que je sache, dans l'idée de personne. Selon Xénophon, la route de Sardes jusqu'au lieu de la bataille étoit de 521 parasanges ; en y joignant 12 parasanges entre ce lieu et Babylone (6), on a pour la route de Sardes à Babylone. . . . . 533 par.

Selon Hérodote, la route royale entre Sardes et Suse étoit de (7). . . . . 450 par.

(Et la discussion du texte d'Hérodote prouve qu'il ne peut y avoir d'erreur dans ce total.)

Il est clair que si la parasange dont se sont servis les deux histo-

(1) Rennell's Geographical System of Herodotus, p. 21.

(2) Je rappelle que le mille géographique est de 60 au degré : ce n'est autre chose que la minute de l'échelle des latitudes = 1851, 851 mètres, ou 950' 25 P.

(3) Strabon, XIII, p. 788, B. — (4) Plin. VI, 26, p. 332, l. 16. — (5) Agathias, II, p. 59 B, ed. Paris. — (6) Xenoph. Anab. II, 2, §. 6. — (7) Herod. V, 53.

riens, est la même mesure, il faut que le chemin de Sardes à Babylone soit plus long que celui de Sardes à Suse, en raison des nombres 533 et 450 ou de 7 et 5. Or, le contraire a lieu; et notez que la position de ces quatre points est suffisamment bien connue: la route de Sardes à Suse est plus longue à peu près en raison de 9 et 11, d'où résulte la preuve manifeste que la parasange de Xénophon n'est pas la même que celle dans laquelle sont exprimées les distances de la route royale. Le même résultat s'obtient par un autre rapprochement: les 450 parasanges sont partagés en 111 stathmes ou jours de marche; les 521 parasanges entre Sardes et *Cunaxa* furent parcourues en 93 marches: c'est donc pour la journée de marche, dans le premier cas, 4,<sup>05</sup> parasanges; dans le second, 5,<sup>75</sup> parasanges. Encore ici la parasange d'Hérodote paroît plus courte que celle de Xénophon; et ce qu'il y a de fort remarquable, c'est que les nombres  $450 \times 9 = 4050$  et  $533 \times 11 = 5863$  sont, à très-peu près entre eux, comme les deux autres nombres 4,<sup>05</sup> et 5,<sup>75</sup>.

M. Rennell a senti combien il étoit difficile de croire que la même mesure itinéraire fût en usage dans toute l'étendue de l'Asie occidentale; il n'en suit pas moins l'hypothèse que la parasange de Xénophon est de 3 milles romains. On s'assure, dit-il, qu'elle a cette longueur dans l'application des distances au terrain (*p. 4*).

Nous voici donc ramenés au second élément; car on voit que la question se réduit maintenant à savoir si la géographie de l'Asie occidentale est assez avancée, pour qu'on se croie autorisé à taxer Xénophon d'erreur toutes les fois qu'il ne s'accordera pas avec nos cartes. Or il n'est pas nécessaire d'être très-versé dans l'histoire de la géographie, pour prononcer négativement, même après avoir lu le détail des renseignemens nouveaux que le major Rennell s'est procurés. Ces renseignemens sont: 1.<sup>o</sup> une carte manuscrite d'une route à travers les parties méridionales de l'Asie mineure; elle lui fut envoyée en 1792 par le célèbre Niebuhr, qui l'avoit dressée d'après ses propres observations; 2.<sup>o</sup> le journal des observations faites en 1781 par sir John Sullivan, le long de la rive orientale du Tigre, de Jesirah-ibn-Omar à Mosul, sur la même route qu'ont suivie les Dix-mille, entre le *Zabatus* et *Mespila*; 3.<sup>o</sup> quelques renseignemens partiels; 4.<sup>o</sup> des extraits d'écrivains orientaux, et, entre autres, d'Abubekir-ben-Behram et Hadjy-Khalifah, qui lui ont été fournis par M. de Hammer; 5.<sup>o</sup> la carte des côtes de la Caramanie, levée par le capitaine Beaufort; 6.<sup>o</sup> les observations de Beauchamp sur la côte méridionale de la mer Noire: celles-ci ne sont point nouvelles; elles ont vingt-six à vingt-sept ans de date, et depuis bien long-temps elles

ont servi à rectifier les fausses idées que d'Anville s'étoit faites sur la largeur de l'isthme de l'Asie mineure.

On voit par ces énumérations que le major Rennell n'a pu rien se procurer de nouveau et de positif sur l'intérieur de l'Asie mineure, sur la traversée d'Issus à Thapsaque, sur le cours de l'Euphrate à Babylone, enfin sur l'intervalle des monts Carduques à Trébisonde, c'est-à-dire, sur la plus grande et la plus importante partie du chemin parcouru par les Grecs. Il reste donc toujours certain que le nombre des notions positives sur l'Asie est extrêmement circonscrit : on ne sauroit trop répéter qu'abstraction faite de quelques points de la côte du Pont-Euxin et de la Méditerranée, il n'y a dans toute la Turquie d'Asie que trois positions déterminées astronomiquement, Alep, Bagdad et Diarbekir; encore la longitude des deux dernières est-elle fort peu certaine. Celle de Bagdad a été observée par Beauchamp, et reste encore un peu douteuse; celle de Diarbekir n'est pas sûre, à la précision de 10 ou 12' (1); en sorte qu'il est vrai de dire qu'en exceptant deux positions, il n'y en a aucune sur toute la route des Dix-mille dans l'intérieur des terres, qui soit connue à 5 ou 6 lieues près.

Il s'ensuit qu'à considérer la géographie positive de ces contrées, il est impossible de ne pas convenir qu'on est fort loin de posséder des connoissances suffisantes pour dresser une carte comparative qui offre, dans les détails, autre chose que des approximations. Toute la sagacité d'un d'Anville, d'un Rennell, n'y peut rien : ainsi, quels que soient le savoir et l'habileté de ce dernier géographe, sa carte sera exacte sur un petit nombre de points seulement, fautive sur une multitude d'autres, conjecturale sur tout le reste.

Ces réflexions nous paroissent propres, en fixant l'état actuel de nos connoissances, à montrer combien il faut se tenir en garde contre l'envie de corriger les distances données par les anciens, et sur-tout par Xénophon : le major Rennell nous semble donc avoir été trop peu réservé à l'égard de cet auteur, soit parce qu'il accorde à la carte qu'il a dressée une autorité que nous croyons trop grande, soit parce qu'il a fait une application un peu fréquente d'une autre base nécessairement fort incertaine; je veux parler de la journée moyenne de route. Cet habile

---

(1) Les Connoissances des temps antérieures à 1811 donnent, pour la longitude de Diarbekir, 37°; à partir de 1812, elles donnent 37° 33' 30". Cependant l'observation calculée par Méchain fournit 37° 44' 48" : c'est celle qu'ont suivie M. Barbié, dans la carte des marches d'Alexandre; M. Lapie, dans sa carte de la Perse et de la Turquie d'Asie, pour les Voyages de Chardin, et M. Rennell, (*Long. E. Greenw.*, 40° 4' — 2° 20' = 37° 44', *E. Paris.*)

géographe, sentant lui-même l'incertitude de quelques-unes des données qu'il avoit à mettre en œuvre, a tâché ingénieusement de se fournir un autre point de comparaison : il a rassemblé plusieurs renseignemens sur de longues routes parcourues par de grandes armées, et il en a conclu, en terme moyen, que la marche des armées étoit de 11 milles géographiques pour deux ou trois jours, et de  $10\frac{1}{2}$  milles pour une plus longue route (p. 12). Toutefois, il est utile d'observer que ce terme moyen est plus-foible que celui qui se tire de la route des Dix-mille, dans la supposition que la parasange est de 3 milles romains. D'Éphèse à *Cunaxa*, Xénophon compte 93 marches et 535 parasanges; ce qui donne, pour la journée de marche,  $5,7^5$  parasanges, ou  $17,7$  milles romains, ou  $14,5$  milles géographiques. De *Cunaxa* à *Coiyora*, les 620 parasanges, divisées par les 122 marches (1), donnent  $5,0^8$  parasanges ou  $15,2^4$  milles romains, ou  $12,2$  milles géographiques; terme moyen des deux routes,  $13,3^5$  milles géographiques. Et dès-lors il est naturel de se faire cette question : Les Dix-mille ont-ils fait de plus longues marches qu'on n'en fait de nos jours? ou la parasange étoit-elle quelquefois plus courte que 3 milles romains? Quoi qu'il en soit, en appliquant ce terme moyen au calcul des jours de marche, dans l'expédition des Dix-mille, le major Rennell trouve une erreur presque toutes les fois que chaque cas particulier excède le terme moyen : or il nous semble que, comme une moyenne est nécessairement tirée des nombres plus forts et plus foibles, c'est détruire cette moyenne elle-même que de vouloir ensuite exclure chacun des nombres en excès qui forment un de ses élémens.

Suivons maintenant le major Rennell dans l'application de sa méthode.

De Sardes, l'armée de Cyrus se rendit à *Colossæ* en 4 marches, et fit 30 parasanges (2) ou  $7,5$  parasanges = 18 milles géographiques (3) par marche : c'est un tiers en sus du taux moyen. M. le major Rennell en conclut qu'il y a erreur dans les nombres (p. 22). Il en est de même, selon lui, de la distance suivante entre *Colossæ* et *Celæna*, marquée de 20 parasanges en 3 marches (4) = 16 milles géographiques par jour de marche. Il faudroit donc voir aussi une erreur dans une indication particulière de l'intervalle qui sépare du Méandre la ville de *Colossæ*, lequel est de 8 parasanges et d'une marche; car il en résulte 19 milles géographiques pour la longueur de cette journée de route. Je pense, au contraire, d'après l'accord dans la longueur des marches qui

(1) Xenoph. *Anab.* VII, 8, fin. — (2) Xenoph. *Anab.* I, 2, f. 5.

(3) Toujours dans l'hypothèse que la parasange est de 3 milles romains.

(4) Xenoph. *Anab.* I, 2, f. 7.

résulte de ces trois premières distances, qu'il n'y a erreur dans aucune. Est-il donc bien étonnant que les premières marches de l'armée aient été un peu plus longues que les autres?

La même méthode conduit l'auteur à trouver fausses plusieurs des distances qui suivent. Ainsi Xénophon compte 30 parasanges et trois jours de marche entre *Ceramonagora* et *Caystropedium* (1); l'auteur lit 5 ou 6 marches (p. 26), parce qu'une marche de 10 parasanges (= 24 milles géographiques) est trop longue. Plus loin, l'historien met 20 parasanges, parcourues en trois jours, entre *Tyriæum* et *Iconium* (2); le major Rennell veut lire 15 ou 16 au lieu de 20, parce que le *Ceramonagora* de Xénophon paraît être le même lieu que *Cotyæium*, qui est le Kutaiah des modernes, et que la distance corrigée convient mieux à la position de ce lieu moderne (p. 28). D'abord, il est plus qu'incertain que le *Ceramonagora* soit le *Cotyæium* des autres géographes; et quand cela seroit, il resteroit à savoir si l'on est sûr de la position de Kutaiah, à quelques lieues près.

Ces exemples, auxquels nous en ajouterons plus bas quelques autres, donnent une idée de la méthode du major Rennell. Mais ces erreurs qu'il trouve dans le texte de Xénophon, viennent-elles des copistes ou de l'historien lui-même! Il est évident qu'on a fort peu de reproches à faire aux copistes, parce que le total de la route s'accorde assez bien avec les distances particulières, comme il me seroit facile de le montrer.

Elles viendroient donc de Xénophon lui-même; mais comment cet auteur aura-t-il pu se tromper si souvent! C'est, disent Forster (3) et le major Rennell, qu'il a écrit cette histoire postérieurement à l'expédition, d'après les notes qu'il avoit recueillies au hasard sur les lieux. Sans doute Xénophon a rédigé son ouvrage après son retour, puisqu'il y parle dans un endroit de la bataille de Coronée et de sa retraite à Scyllonte (4): mais on ne sauroit se refuser à croire que cette rédaction a été faite d'après un journal très-détaillé, dont Xénophon aura pris grand soin de ne dénaturer aucune circonstance. Je ne prétends pas toutefois soutenir que cet auteur, en rédigeant son ouvrage, n'a pas pu faire quelque transposition de nombres, quelques erreurs dans l'énonciation des distances; je dis seulement que ces erreurs doivent être extrêmement rares, et que, dans tous les cas, il n'est possible de les reconnoître qu'au moyen de caractères certains, tout-à-fait indépendans de la

---

(1) Xenoph. *Anabas.* 1, 2, §. 11. — (2) *Id. ib.* §. 19. — (3) Forster's *Geograph. Dissert. on the Anabasis*, p. 336. — (4) Xenoph. *Anab.* V, 3, §. 6.

carte moderne. Je crois, par exemple, que M. Rennell s'est très-heureusement tiré d'une difficulté qui avoit embarrassé d'Anville (1) quant à la position de Thapsaque, lieu qui joue un si grand rôle dans toute la géographie ancienne de l'Asie. D'Anville, et après lui M. Gossellin (2) et M. Rennell, placent cette ville à *Elder*, tandis qu'un autre géographe, d'après le texte actuel de Xénophon, la reporte à *Racca* (3): cette dernière position se soutiendrait difficilement. *Racca* est, sans contredit, sur l'emplacement de *Nicephorium*, qui fut fondée ou peut-être rétablie par Alexandre (4) : or Pline, au même endroit où il parle de *Nicephorium*, nous apprend que Thapsaque s'appeloit de son temps *Amphipolis* (5), nom qu'elle avoit reçu de Séleucus-Nicator (6) : donc Thapsaque ne peut être à *Racca*. D'ailleurs la latitude de Thapsaque est, dans Ptolémée, de 35° 6'; selon les modernes, *Elder* est à 35° 18', latitude qui ne sauroit être sûre à 2 ou 3' près. Si aux 35° 6' vous ajoutez 15' pour le demi-diamètre du soleil, dont les anciens ne tenoient pas compte, vous aurez 35° 21' pour la latitude de Thapsaque : cette coïncidence est trop précieuse pour qu'on la néglige. Sans entrer dans tous ces rapprochemens, M. Rennell, sentant qu'*Elder* convenoit à Thapsaque, n'a fait qu'une légère transposition.

Le texte donne,

|                                                    |                 |          |     |             |
|----------------------------------------------------|-----------------|----------|-----|-------------|
| des Portes Syriennes à <i>Myriandrus</i> . . . . . | 1               | marches. | 00  | parasanges. |
| de <i>Myriandrus</i> au <i>Chalus</i> . . . . .    | 4               |          | 20. |             |
| du <i>Chalus</i> au <i>Daradax</i> . . . . .       | 5               |          | 30. |             |
| du <i>Daradax</i> à Thapsaque . . . . .            | 3               |          | 15. |             |
| de Thapsaque à l'Araxe . . . . .                   | 9               |          | 50. |             |
|                                                    | Total . . . . . |          | 22. | 115.        |

M. Rennell lit,

|                                         |   |  |     |
|-----------------------------------------|---|--|-----|
| du <i>Daradax</i> à Thapsaque . . . . . | 9 |  | 50. |
| de Thapsaque à l'Araxe . . . . .        | 3 |  | 15. |

Un rapprochement tiré de Diodore de Sicile montre combien cette correction est sûre. D'après le texte, il n'y auroit eu entre les Portes

(1) D'Anville, *l'Euphrate et le Tigre*, p. 23; *Géogr. anc.* II, p. 141.

(2) Gossellin, *Recherches*, t. I, p. 57-59; t. II, p. 70-72.

(3) Barbié du Bocage, *Analyse de la carte des marches et de l'empire d'Alexandre*, dans *l'Examen crit. des hist. d'Alexandre*, p. 810.

(4) Plin. VI, 26, p. 331, l. 7. (5) Id. V, 24, p. 258, l. 16.

(6) Steph. Byzant. voce *Amφιπολις*. Cf. Raoul-Rochette, *Histoire des colonies grecques*, t. IV, p. 243.

Syriennes et Thapsaque que  $1 + 4 + 5 + 3 = 13$  marches ; d'après la correction, le nombre des marches seroit de  $1 + 4 + 5 + 9 = 19$  : or Diodore de Sicile dit que Cyrus le jeune se rendit des Portes Syriennes à Thapsaque en 20 jours de marche (1) : ainsi Xénophon se trouve concilié avec Diodore de Sicile et Ptolémée.

L'auteur reconnoît la rivière de *Daradax* dans la fontaine de *Fay* ; il trouve que la distance de 30 parasanges entre le *Chalus* et le *Daradax* est trop grande ; il veut encore la corriger (pag. 68) : mais rien ne dit que le *Daradax* soit la fontaine de *Fay*, dont la position n'est d'ailleurs que très-vaguement indiquée par les deux marchands anglais qui l'ont reconnue en 1691 (2) ; il est au contraire bien peu probable que cette fontaine et le mince courant qui en sort puissent être assimilés à la rivière de *Daradax*, dont la largeur, selon Xénophon, étoit de cent pieds. Je pencherois plutôt à croire que cette rivière est un torrent alors grossi par quelque orage.

Après avoir traversé l'Euphrate à Thapsaque, ensuite l'Araxe (le *Chaborhas* des écrivains plus récents et le *Khabour* des modernes), l'armée parcourt le long de l'Euphrate 125 parasanges ou 18 marches (6,9<sup>37</sup> parasanges pour une marche). M. Rennell trouve encore ici le nombre des parasanges trop grand et l'abandonne, pour s'en tenir à celui des marches, qui s'accorde mieux avec la distance (p. 71 et 72). D'abord, nous ne pouvons connoître cette distance exactement, parce que les détours de l'Euphrate n'ont jamais été mesurés, et que nous ne savons pas s'il s'agit toujours de la même parasange ; et ensuite doit-on s'étonner de la longueur des stathmes, puisque, selon la remarque de l'auteur grec, précisément en cet endroit les *stathmes* étoient longs (3) ! Cyrus, nous dit-il, se hâtoit dans l'espoir que plus il presseroit la marche ; moins il trouveroit son frère disposé à le recevoir (4).

Je dois me contenter d'indiquer ici les discussions savantes dans lesquelles entre M. Rennell sur différens points de la route ; par exemple, sur les passages de l'*Amanus*, sur la position de *Myriandrus* ; sur les canaux de la Babylonie, sur la bataille de *Cunaxa* ; et je me hâte de passer à la retraite des Grecs après la mort de Cyrus le jeune.

(1) Diodor. Sic. XIV, f. 21. 'Ὀδοιπορίαις δ' ἡμέρας ἕκκοι, παρεγνήθη πρὸς ὀλίγον πλέον, ἢ κείτω πλεὺς τὸν πλάμον Εὐφράτην.

(2) Philosoph. Transact. for the year 1695, p. 154, 155.

(3) Xenoph. Anab. I, 5, f. 7. Ἦν δὲ τῶτων ἡὲ σθμῶν ἕς πάνυ μακρὸς ἤλαυνεν, κ. τ. λ.

(4) Id. ib. f. 9.



Aussitôt que la mort de ce prince fut connue, les Grecs, pour éviter de repasser sur une route épuisée de vivres, résolurent de gagner le Tigre et de remonter ce fleuve. Une difficulté géographique assez grande se présente : il s'agit de savoir à quel endroit les Grecs ont passé le Tigre ; et c'est ici que l'application de la parasange de trois milles romains conduit à un résultat qui semble contraire au bon sens. Le lieu du passage fut à *Sitace*, ville située à 15 stades du Tigre (1). Pour en déterminer la position, M. Rennell suit la méthode de d'Anville ; il va chercher au nord un point connu, savoir, l'embouchure du *Zabatus* dans le Tigre, et, portant le compas le long du fleuve, il descend jusqu'à ce qu'il ait parcouru 210 milles romains, supposés équivalens aux 70 parasanges que Xénophon compte entre le *Zabatus* et *Sitace* ; il place cette ville à l'extrémité de la distance. Cette manière de procéder est savante ; et il ne resteroit aucun doute sur la position de *Sitace*, si, d'une part, on connoissoit bien le cours du Tigre, et si, de l'autre, il étoit certain que la parasange fût dans cette partie de 3 milles romains : on est donc obligé de supposer connus ces deux élémens. Or, qu'en arrive-t-il ? c'est que *Sitace* se trouve portée, comme dans la carte de d'Anville, au sud de Bagdad (2), et environ à 50 milles au midi de *Cunaxa*. Il en résulteroit que les Grecs, après s'être retirés vers le camp qu'ils avoient quitté la veille du combat, s'être ensuite avancés au nord, se seroient tout-à-coup détournés vers le sud, et se seroient enfoncés dans la Babylonie : cela est bien peu probable. Tout prouve qu'ils continuèrent de marcher au nord. *Sitace* devoit donc se trouver au nord, et non pas au midi de *Cunaxa* (3) ; c'est une condition qui semble indispensable, et qu'aucune considération tirée des mesures ne peut remplacer. La carte de M. Barbié du Bocage y satisfait pleinement (4).

C'est après le passage du Tigre à *Sitace*, que les Grecs s'élèvent directement au nord, le long du Tigre. En 4 marches ils arrivent au *Physcus*, sur les bords duquel étoit située la ville d'*Opis* (5), si souvent nommée dans les géographes alexandrins. La position de *Sitace* a forcé M. Rennell de placer cette ville dans un endroit où il n'y a point de rivière qui se jette dans le Tigre ; ce qui rend cette position fort douteuse. Encore ici nous croyons que M. Barbié du Bocage a rencontré

(1) Xenoph. II, 4, §. 13.

(2) Cf. d'Anville, *l'Euphrate et le Tigre*, p. 100, et sa carte.

(3) Cf. Barbié du Bocage, *Analyse de la carte des marches d'Alexandre*, &c. p. 812. — (4) Id. *ib.* §. 16. — (5) Id. II, 4, §. 25.

plus juste en portant cette position plus au nord. Nous pensons, contre l'opinion de d'Anville, de M. Rennell et d'autres géographes, que l'*Opis* de Xénophon est une ville tout-à-fait distincte de celle d'Hérodote (1) et de Strabon (2), qui a dû être située plus au midi.

Au-delà du *Zabutus*, qui est sans contredit le Grand-Zab, les Grecs firent 3 marches, environ 11 parasanges, et arrivèrent sur le sol d'une ancienne ville ruinée, nommée *Mespila*, dont les murs, épais de 50 pieds et hauts de 150, avoient 6 parasanges ou 180 stades de tour. M. Rennell conjecture qu'il y a encore une fois transposition dans les distances, et que Xénophon auroit dû placer *Mespila* après la 5.<sup>e</sup> et non après la 3.<sup>e</sup> marche. Au moyen de cette transposition, il reporte cette ville sur le sol même de *Ninive*, qui seroit alors la même que la *Mespila* de Xénophon. Ainsi s'expliqueroit, dit M. Rennell, le silence que l'auteur grec a gardé sur *Ninive*. Cette conjecture ingénieuse n'est pas nouvelle (3), mais elle offre des difficultés. 1.<sup>o</sup> Indépendamment de la nouvelle erreur qu'il faudroit imputer à l'auteur grec, il nous paroît bien difficile de croire que l'ancien nom si célèbre de *Ninive* eût entièrement disparu pour faire place à celui de *Mespila*, tout-à-fait inconnu d'ailleurs, quand ce même nom, au rapport de Tacite (4) et d'Ammien Marcellin (5), étoit encore, après l'ère vulgaire, celui d'une ville, qui ne peut être que *Ninive* rétablie (6), et quand on le retrouve à présent même dans le nom de *Nunia* ou *Ninoa* que porte le village bâti sur les ruines de *Ninive* (7). 2.<sup>o</sup> M. Rennell propose de lire *Mesula*, et trouve dans ce nom une grande analogie avec celui de *Mosul*, qui signifie, dit-il, *passage*; mais *Mosul* est sur l'autre rive du fleuve. 3.<sup>o</sup> *Ninive* fut détruite par les Mèdes; or *Mespila*, dit Xénophon, l'avoit été par les Perses, lorsqu'ils envahirent l'empire des Mèdes (8), et Fréret a déjà fait voir que cet événement se rapporte à la guerre de Cyrus contre Astyage (9). 4.<sup>o</sup> Enfin la circonférence de *Mespila* étoit de 180 stades, celle de *Ninive* de 480 (10). *Mespila* est donc une ville distincte de *Ninive*; elle fleurit sans doute postérieurement à la ruine de cette cité fameuse. Quant à la difficulté qu'on a tirée de ce que Xénophon n'a point parlé de *Ninive*, il nous semble qu'elle disparaît, si l'on fait attention que les Grecs ne suivoient pas exactement le cours du Tigre, et qu'ils s'en éloignoient au

---

(1) Herod. I, 189. — (2) Strabon, II, p. 134, C; XI, p. 802, A; XVI, p. 1074, C. — (3) De Fortia, Dict. géogr. de Xénophon, p. 160. — (4) Tacit. Annal. XII, §. 13. — (5) Amm. Marcell. XXIII, §. 6. — (6) Wesseling ad Diodor. t. I, p. 142. — (7) Macdonald Kinneir's Mémoire on Persia, p. 258. — (8) Xénoph. Anab. III, 4, §. 10. — (9) Fréret, Académ. inscr. t. VIII, Mém. p. 456, 457. — (10) Diod. Sic. II, §. 3.

contraire de temps en temps, soit pour éviter les obstacles que pouvoit présenter la rive gauche du fleuve, soit pour traverser des cantons où ils trouveroient des vivres : on en a la preuve dans cette phrase de Xénophon : « Après avoir marché le reste du jour, ils arrivèrent au Tigre, » sur le bord duquel est située Larisse (1), ville qui précède immédiatement *Mespila*. Et en effet on voit, par la narration qui suit immédiatement, que les Grecs marchaient presque toujours loin du fleuve et sur les hauteurs, sans doute pour éviter d'être enveloppés dans la plaine par les Perses, qui les poursuivoient. Il s'ensuit que les Grecs ont pu passer à quelque distance sur la droite de Ninive ; inquiétés par les troupes de Tissaphernes, ils ont pu ne point faire attention qu'ils étoient dans le voisinage de cette ville.

De *Mespila* jusqu'aux montagnes des Carduques, le journal de sir John Sullivan, et celui de l'abbé Sestini, qui accompagnoit ce voyageur anglais, fournissent quelques renseignemens au major Rennell. A l'endroit où les Grecs abandonnèrent le bord du Tigre pour s'enfoncer dans les montagnes, toute notion positive disparoit, et l'on ne peut plus se diriger qu'au hasard, d'après les lueurs incertaines de la géographie historique : toutefois, les éclaircissemens que M. Rennell donne sur la route jusqu'aux montagnes, et sur ces montagnes elles-mêmes, renferment tout ce qu'il est possible de savoir à cet égard.

Une fois arrivés au *Centrites* (2), que M. Rennell conjecture être le *Karrib* de Sestini (c'est le *Khabour* de la carte de Beauchamp), les Grecs se trouvent dans la plaine de l'Arménie, où ils commencent à se débattre de tous les maux qu'ils avoient soufferts en traversant le pays des Carduques : ils dépassent les sources du Tigre, et traversent le *Teleboas* (3), qui, selon M. Rennell (p. 207), est l'*Arsanias* de Plutarque (4) ; il faut ajouter, de Pline (5), de Tacite (6), de Dion Cassius (7) : cette opinion est bien plus vraisemblable que celle de d'Anville, qui reporte l'*Arsanias* évidemment trop à l'ouest. Enfin les Grecs arrivent à la branche orientale de l'Euphrate ; ils se trouvent dans le canton appelé *Khanoos* par Hadjy-Khalifa, et que M. Rennell reconnoît pour être le pays habité par les *Xáoi*, de Diodore de Sicile (8) : il en résulteroit que la correction *Táoi* au lieu de *Xáoi*, proposée par Hutchinson et Wesseling, seroit inutile. Cette opinion de M. Rennell n'offriroit aucun inconvé-

---

(1) Xenoph. *Anab.* III, 4, s. 7. — (2) *Id. ib.* IV, 3, s. 1. — (3) *Id.* IV, 4, s. 3. — (4) *Plut. in Artaxer.* p. 513. — (5) *Plin.* V, 23, p. 267, 11 ; VI, 27, p. 333, 9. — (6) *Tacit. Annal.* XV, s. 15. — (7) *Dio Cassius*, LXII, s. 21. — (8) *Diod. Sic.* XIV, s. 29.

nient, si dans Diodore les *Χάοι*, dont le nom est joint à celui des *Phasiari*, n'étoient point placés loin de l'Euphrate, au-delà du Phase. M. Rennell est lui-même obligé de supposer que Diodore a déplacé les noms; hypothèse certainement plus difficile à admettre, que le changement d'une lettre de la part des copistes. On sait en effet que les *Taoques*, *Τάοροι*, s'appeloient aussi *Τάοι*: c'étoit l'orthographe de Sophénète de Stymphale (1), un des Dix-mille (2), auteur d'une histoire de leur expédition, souvent citée par Étienne de Byzance, et que Diodore de Sicile paroît avoir consultée (3).

M. Rennell observe lui-même qu'il est moralement impossible, dans l'état actuel de nos connoissances, de déterminer la route errante des Dix-mille à travers l'Arménie, après la perte de leur guide. Nous ne le suivrons donc pas dans les discussions où il cherche à tirer parti du peu de notions que l'on possède à ce sujet. Ce savant géographe nous semble expliquer d'une manière très-satisfaisante pourquoi les Grecs s'enfoncèrent à l'orient dans l'Arménie, au lieu de tourner droit au nord pour gagner Trébisonde (pages 240-242).

Ce fut à 5 marches de cette ville, que les Grecs, parvenus au sommet de la montagne *Y hechès*, aperçurent, pour la première fois, le Pont-Enxin (4). Encore ici, selon M. Rennell, Xénophon s'est trompé (p. 249). On ne peut croire, dit-il, que les Grecs, à partir de cette montagne, aient mis cinq jours à faire 17 parasanges: leur impatience d'atteindre la mer étoit trop grande pour qu'ils ne se pressassent pas davantage. Au lieu de cinq il lit trois jours, temps indiqué, selon lui, par Diodore de Sicile; mais il ne paroît pas s'être souvenu que, précisément entre la montagne et Trébisonde, la marche des Grecs fut ralentie par les combats opiniâtres qu'ils furent obligés de soutenir contre les Colques, et par la maladie que causèrent les gâteaux de miel dont l'armée mangea en trop grande abondance, dans le pays des Macrons. « Les soldats, » après trois ou quatre jours, se sentirent fatigués, comme s'ils avoient » usé d'un remède violent (5). » En faut-il davantage pour expliquer le ralentissement de leur marche? Quant à Diodore de Sicile, dont M. Rennell invoque ici le témoignage, cet historien confirme au contraire celui de Xénophon; car s'il compte trois jours de route jusqu'à Trébisonde, c'est à partir du moment où l'armée fut rétablie (6): la route totale fut donc de plus de trois jours.

(1) Steph. Byz. voce *Τάοροι*. — (2) Cf. Xenoph. *Anab.* I, 2, §. 11; V, 3, §. 1; 8, §. 1. — (3) Wesseling *ad Diod. Sic. loc. laud.* — (4) Xenoph. *Anab.* IV, 7, §. 21. — (5) *Id.* IV, 8, §. 21. — (6) *Ὡς δὲ ἀέλαβον ἐαυτῶς ἐν περὶν ἡμέραις ἐπερὶ ἤσσαι οἰς Τραπεζήν.* Diod. Sic. *lib. IV*, §. 30.

Je dois encore, avant de finir, défendre Xénophon de deux autres erreurs qui lui sont imputées. Entre Trébisonde et Cérasonte, cet auteur compte 3 marches (1) : M. Rennell croit devoir lire 6, au lieu de 3 (p. 257). Sur sa carte, la distance est de 60 milles géographiques ; c'est 20 milles [ 8 lieues ] par marché : or cela n'a rien de surprenant, parce que les soldats venoient de jouir d'un mois de repos. Entre Cérasonte et *Cotyora*, Xénophon compte 11 marches ; M. Rennell trouve le nombre trop fort, et pense que Xénophon n'auroit dû compter que 8 ou 9 marches (page 258) : mais, comme sur ces 11 marches il y en eut 8 à travers le pays des Mosynèques (2), qui opposèrent aux Grecs une résistance opiniâtre, on trouve encore ici la cause de la brièveté des marches, et un motif suffisant pour ne point soupçonner l'historien d'inexactitude.

M. Rennell termine son ouvrage par une discussion chronologique dans laquelle il s'efforce de fixer la date des principaux événemens de l'expédition : elle n'est pas un des moindres ornemens de son ouvrage, et nous croyons faire plaisir au lecteur, que de lui en présenter le résultat dans le tableau suivant :

|                                                            |                       |                |
|------------------------------------------------------------|-----------------------|----------------|
| Départ d'Éphèse.....                                       | 7 février.            | Ann. 401 avant |
| —— de Sardes.....                                          | 6 mars.               | J. C.          |
| Arrivée à <i>Celæne</i> .....                              | 20 <i>idem</i> .      | Février.       |
| —— au Caystre.....                                         | 1. <sup>er</sup> mai. |                |
| —— à Tarse.....                                            | 6 juin.               |                |
| —— à <i>Myriandrus</i> .....                               | 6 juillet.            |                |
| Passage de l'Euphrate à Thapsaque.....                     | 5 août.               |                |
| Bataille de <i>Cunaxa</i> .....                            | 7 septembre.          |                |
| Passage du Tigre à <i>Sitace</i> .....                     | 11 octobre.           |                |
| Massacre des généraux au Zabate.....                       | 29 <i>idem</i> .      |                |
| Entrée dans les montagnes des Carduques.....               | 20 novembre.          |                |
| Passage de l'Euphrate en Arménie.....                      | 16 décembre.          |                |
| Arrivée à l' <i>Harpasus</i> .....                         | 19 janvier.           | Année 400.     |
| —— à Trébisonde.....                                       | 13 février.           |                |
| —— à <i>Cotyora</i> , où les Grecs s'embarq. <sup>nt</sup> | 13 avril.             |                |

Ici se terminera cette analyse, dont la longueur sera, nous l'espérons, excusée par l'importance de l'ouvrage et le mérite de l'auteur.

(1) Xenoph. *Anab.* V, 3, §. 4. — (2) *Id.* V; 5, 1.

Quoique nous ayons cru devoir, dans l'intérêt de la science et de la vérité, présenter au savant géographe, dont personne plus que nous ne respecte les lumières, quelques doutes sur l'emploi de sa méthode, et sur l'application qu'il en a faite au texte de Xénophon, nous n'en rendons pas moins justice au profond savoir, au talent de discussion, à la critique judicieuse, qu'il y a développés de nouveau, et dont il avoit déjà donné d'éclatantes preuves dans son Système géographique d'Hérodote.

Il nous a paru important de faire sortir de notre analyse une vérité que nous croyons incontestable; c'est que si la géographie de l'Asie occidentale est suffisamment connue pour qu'on puisse ne se tromper que légèrement sur la direction de la route des Dix-mille et sur la position de plusieurs points, elle est encore trop peu avancée pour que nos cartes modernes servent à décider que Xénophon se trompe dans quelque partie que ce soit de sa route. Je n'en voudrois d'autre preuve que l'excellent morceau de géographie que M. Rennell a rejeté dans l'appendice de son ouvrage, et qui est intitulé *De la meilleure méthode de perfectionner la géographie de l'Anabase*; en donnant de précieux conseils aux voyageurs qui parcourront les pays compris entre le bassin de la Méditerranée et le Tigre, il montre lui-même, avec autant de savoir que de raison, combien sont bornées les connoissances des modernes à cet égard.

Sans doute, il se pourroit que toutes les corrections que ce savant géographe a proposé de faire au texte de Xénophon, fussent confirmées par la suite. Mais jusqu'à ce que l'expérience nous fasse changer de sentiment, nous demeurerons convaincus qu'il en sera de Xénophon comme il en a déjà été d'Hérodote pour l'Égypte; mieux les modernes connoîtront l'Asie occidentale, plus ils verront diminuer le nombre des erreurs dont ils se hâtent un peu trop d'accuser cet historien.

LETRONNE.

---

*HISTORIA PRÆCIPUORUM ARABUM REGNORUM rerumque ab iis gestarum ante islamismum; è codicibus manuscriptis arabicis bibliothecæ regiæ Hauniensis collegit, vertit et animadversiones addidit D. Janus Lassen Rasmussen, professor linguarum orientalium in Universitate Hauniensi. Hauniæ, 1817, 146 pages in-4.º*

L'HISTOIRE des Arabes avant le mahométisme ne nous est que très-

imparfaitement connue, et l'on peut dire qu'antérieurement au commencement du III.<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, nous l'ignorons entièrement, tout ce qui nous en a été conservé par les Arabes se réduisant à quelques généalogies auxquelles se rattachent à peine un très-petit nombre de faits. C'est ce que je crois avoir démontré dans un mémoire sur divers événemens de l'histoire des Arabes avant Mahomet, mémoire inséré dans le tome XLVIII du Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et qui est, je crois, le premier ouvrage où ce sujet ait été traité d'une manière critique et avec quelque détail.

Mais plus les documens que nous ont conservés les Musulmans sur ces temps anciens de l'histoire de l'Arabie sont rares, plus il est important de les publier avec des traductions, et de les mettre à la portée de tous ceux qui aiment à étudier l'histoire des peuples dans ses sources. Déjà plusieurs fragmens extraits de Tabari, Masoudi, Hainza Isfahani, Nowairi, Ebn-Cotaïba et Aboulféda, ont été donnés par Ed. Pockocke, Alb. Schultens, M. Eichhorn, et par moi-même, soit à la suite de la nouvelle édition du *Specimen historiae Arabum*, publiée par M. White à Oxford en 1806, soit comme pièces justificatives à la suite du mémoire dont j'ai parlé tout-à-l'heure. Les morceaux qui composent le volume que j'annonce, forment une addition importante à ce que nous possédions déjà en ce genre.

On sait que M. Suhm, qui a si bien mérité de l'histoire de sa patrie et de la science historique en général, avoit acquis les travaux manuscrits de Reiske, après la mort de ce célèbre philologue. C'est au zèle de M. Suhm que nous devons la publication des Annales d'Abou'lféda et de la traduction qu'en avoit faite Reiske, et dont une partie seulement avoit paru de son vivant, inais sans être accompagnée du texte, et sans notes. Après le décès de M. Suhm, la bibliothèque royale de Copenhague est devenue dépositaire des manuscrits de Reiske. Parmi ces manuscrits se trouvoit une copie de divers fragmens de l'ouvrage de Hainza Isfahani, intitulé *Tarikh alomân*, ou Annales des peuples. Cette copie avoit été faite par Reiske sur un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Leyde. Ce sont ces fragmens que publie M. Rasmussen, qui, après avoir étudié l'arabe dans plusieurs universités d'Allemagne, et s'être forifié à Paris dans l'étude de cette langue, remplit aujourd'hui à Copenhague une chaire de langues orientales. Le jeune éditeur a joint au texte une traduction latine et des notes savantes. Reiske avoit déjà traduit, du moins en partie, ces fragmens de Hainza, comme nous l'apprend M. Rasmussen, qui a corrigé quelquefois des erreurs échappées à ce savant. L'éditeur a soin d'avertir les lecteurs que, dans ses notes, il a

fréquemment fait usage d'une dissertation manuscrite du même Reiske sur l'histoire des Arabes avant Mahomet. Il y a lieu de croire que cette dissertation est plutôt une collection de matériaux, qu'un travail fait systématiquement et avec critique, et qu'elle laisse beaucoup à désirer, puisque Reiske lui-même a écrit au commencement du manuscrit cette note : *Scripti hæc hieme et vere anni 1747, sed nondum licuit mihi in ordinem redigere atque castigare.* Autrement, on regretteroit vivement que M. Rasmussen ne l'eût pas publiée en entier.

Alb. Schultens dans le recueil intitulé *Historia imperii vetustissimi Iocitanidarum*, a fait imprimer le VIII.<sup>e</sup> chapitre de l'ouvrage historique de Hamza Isfahani, chapitre qui a pour objet les anciens rois Arabes de la race de Hilyar. C'est, de l'aveu de Hamza lui-même, une suite très-incertaine d'un petit nombre de souverains auxquels on attribue des règnes d'une longueur démesurée, puisqu'on ne compte que vingt-six rois pendant une période de plus de deux mille ans. Les chapitres du même ouvrage dont nous devons la publication à M. Rasmussen, sont les VI.<sup>e</sup>, VII.<sup>e</sup>, IX.<sup>e</sup>, et la première section du X.<sup>e</sup>

Hamza vivoit dans le IV.<sup>e</sup> siècle de l'hégire; il écrivoit dans le même temps que Masoudi, puisqu'il donne la suite des khalifes jusqu'à l'an 334. Reiske a fait connoître sommairement tout le contenu de l'ouvrage de Hamza, dans ses *Prodidagmata ad Hagji chalisæ tabulas*, imprimés à la suite d'*Abulfæda Tabula Syriae* de Kœhler; le jugement qu'il en porte mérite d'être transcrit ici : *Ex hoc solo scriptore cæpi aliquid in historia ferocium Arabum videre; . . . ex hoc potissimum duxi lineamenta obscuræ et intricatæ historiæ, quam omnes arabici prætermittunt historici. Sed etiam è contrario non vidi compilatorem tam ἀκριτον, tam suū obliviosum, tam sibi contradicentem, atque hic est Hamzah.* Quoique ce jugement sévère n'ait peut-être au total rien d'exagéré, ce dont il m'est difficile de juger, parce que je n'ai jamais été à portée de lire l'ouvrage entier de Hamza, je dois dire cependant que les synchronismes indiqués par cet écrivain, entre quelques souverains Persans de la dynastie des Sassanides et divers rois de l'Arabie heureuse, m'ont servi comme de fil pour me guider dans les recherches sur l'ancienne histoire des Arabes dont j'ai parlé plus haut.

Je vais maintenant indiquer très-succinctement le contenu des divers chapitres de Hamza publiés par M. Rasmussen. Le plan qu'il a suivi a été de placer d'abord la traduction latine de chaque chapitre, ensuite les notes, puis, en dernier lieu, le texte arabe. Je n'entrerai dans aucune discussion historique ou chronologique, parce que je ne considère ces



extraits que comme des matériaux, et que d'ailleurs j'ai déjà traité ce sujet avec beaucoup d'étendue.

Le chapitre VI, qui occupe la première place, traite des rois arabes de la famille de Malec, fils de Fahm, qui s'établit dans l'Irak; ces rois sont connus sous le nom de *descendans de Lakhm*, لخميون, ou de rois de Hira. Hamza donne 597. ans de durée au royaume de Hira; sous vingt-cinq rois; mais il y a tel de ces rois à qui il attribue plus de cent années de règne.

Le VII.<sup>e</sup> chapitre offre la suite des rois arabes de Syrie, de la famille de Gassan. Suivant notre auteur, trente-deux princes se succédèrent dans ce royaume, dont la durée totale fut de 601 ans. Hamza dit que le premier de ces princes arabes reçut la souveraineté d'un roi des Grecs, nommé فسطورس, *Festouris*: au lieu de ce nom, certainement corrompu, Alb. Schultens a pensé qu'il falloit lire فسطومس, *Festus*: Reiske préfère lire نستورس, *Nestorius*. On peut supposer que celui que Hamza appelle *roi des Grecs*, n'étoit qu'un officier civil ou militaire; chargé d'un commandement pour l'empereur dans cette partie de la Syrie.

Les rois arabes de la famille de Kenda كند sont le sujet du chapitre IX (le VIII.<sup>e</sup> chapitre ayant été publié par Schultens, Reiske l'avoit omis). Ces rois, qui semblent plutôt avoir été des lieutenans des rois du Yémen que des souverains indépendans, sont au nombre de trois, et paroissent avoir été contemporains des rois Sassanides Firouz, Kobad et Khosrou Anouschiréwan.

A ces trois chapitres succède la première section du chapitre X, dans laquelle Hamza se propose de faire connoître les diverses ères dont les Arabes ont fait usage avant et après l'islamisme. On seroit tenté de supposer que la connoissance des diverses ères usitées chez les Arabes, dans les siècles antérieurs à Mahomet, devoit répandre beaucoup de jour sur l'histoire ancienne de cette nation. Il en est tout autrement cependant, parce que les historiens ne nous ont point appris les rapports chronologiques qui unissent ces différentes ères, et que le peu d'événemens anciens qu'ils nous ont transmis est rarement lié à quelqu'une de ces époques. Par *événemens anciens*, j'entends ici tout ce qui est antérieur à l'ère de l'éléphant, c'est-à-dire; à la guerre des Ethiopiens contre la Mecque. Notre auteur, il est vrai, nous dit qu'entre la mort de Caab, fils de Lowaï, qui formoit le commencement d'une ère, et l'année de l'éléphant, il y a un intervalle de 520 ans. S'il y a quelque chose de certain dans toute l'histoire ancienne des Arabes, c'est assurément la généalogie de Mahomet. Or, quelque calcul qu'on veuille adopter en fait de générations, il est impossible de supposer entre la mort de Caab, fils

de Lowaï, et l'invasion d'Abraha ou l'année de l'éléphant, un espace de plus de 250 ans.

Il n'est peut-être pas inutile toutefois de dire ici un mot des ères les plus anciennes indiquées par notre auteur ; savoir, l'arrivée d'Ismaël et son établissement à la Mecque ; la séparation des descendans de Moad et leur dispersion ; enfin l'avènement d'Amrou, fils de Lohaï, au gouvernement de la Mecque.

La première de ces époques (en supposant la vérité du fait) seroit très-facile à déterminer ; mais elle n'est d'aucune utilité pour l'histoire de l'Arabie, dont les faits connus s'élèvent à peine à quelques siècles avant J. C.

La troisième époque se lie immédiatement avec l'inondation occasionnée par la rupture des digues de Mareb, et je ne puis que rappeler ici le résultat des recherches qui m'ont déterminé à fixer cette époque aux premières années du III.<sup>e</sup> siècle.

Quant à la seconde époque, j'avoue que je ne sais pas bien précisément ce que Hamza entend par la séparation et la dispersion des enfans de Moad. Je regrette que l'éditeur, qui nous apprend que Reiske a traité ce sujet dans sa dissertation inédite, ne nous ait pas communiqué les observations de ce savant, relativement à cet objet. Les descendans de Nézar, fils de Moad, forment quatre branches, dont les unes s'établirent dans l'Yémen et les autres dans la Mésopotamie. C'est sans doute cette division d'une même famille que Hamza a eue en vue.

Quoi qu'il en soit, nous savons, à peu de chose près, l'époque à laquelle a dû vivre Moad, par le calcul des généalogies ; et l'on peut affirmer que l'ère dont il s'agit ici ne remontoit pas plus haut que le commencement de l'ère vulgaire.

J'observerai au surplus que ce passage de Hamza n'a pas été bien entendu par le traducteur. On lit dans sa traduction : *Quantum ad annum discessionis filiorum Moadi attinet, eo anno inceperunt Moaditæ se dissipare, et inde annos numerare. Eâdem ærâ utebantur quotquot gentes à Tehamah migrabant.* Le sens de l'auteur seroit mieux rendu ainsi : « Quant à l'année de la dispersion des enfans de Moad, on entend par là l'année où ils commencèrent à se séparer : ils en firent une ère. » Ensuite, toutes les fois qu'une famille quittoit le Téhama, ils contractèrent l'usage d'en faire une nouvelle ère. » Ceci donne lieu de croire que chaque famille ou colonie des enfans de Moad qui quittoit le Téhama, adoptoit une ère particulière qui commençoit à l'époque de leur nouvel établissement ; et c'est en effet la supposition la plus naturelle.

Une autre observation plus générale à faire ici, c'est que les ères

indiquées par Hamza appartiennent toutes aux Arabes du Hedjaz ou de la Mecque. Aussi est-ce avec raison que Djahedh, cité par Hamza; dit: « Les ères les plus célèbres parmi les Arabes, avant l'islamisme, sont » au nombre de trois; l'année de l'éléphant, la mort de Héscham, et la » reconstruction de la Caaba. Aussi les Coréischites disoient: Une telle » chose s'est passée l'année de l'arrivée de l'éléphant, ou de la mort de » Héscham, ou de la reconstruction de la Caaba; de même que les » autres Arabes disoient: Une telle chose est arrivée l'année . . . . . » l'année du festin de la circoncision, l'année du débordement du torrent » (ou de l'inondation de Mareh). Quand ils vouloient parler d'événemens plus anciens, ils disoient: Cela est arrivé quand les pierres étoient » molles, quand les pierres étoient maniabiles comme de l'argile, quand » les roches étoient détrempées comme de la boue. » Les mots que j'ai laissés en blanc, et que M. Rasinussen n'a pu traduire, sont عام القطل : je conjecture qu'il faut lire عام القحط, l'année de la disette.

A cette première section du chapitre x de Hamza, sur laquelle je me suis un peu arrêté, succède la deuxième section du même chapitre; qui contient un abrégé très-succinct des principaux événemens de la vie de Mahomet. Toute cette section n'est, comme le dit Hamza lui-même, qu'un extrait des Annales de Tabari.

La traduction de M. Rasinussen est en général assez exacte: elle n'est cependant point exempte de fautes, et il y a parfois dans le texte des phrases entières qui sont omises dans la traduction. Je me bornerai à un très-petit nombre d'exemples.

Le premier que je choisirai, sera pris de deux vers cités par Hamza, dans le chapitre vi de son ouvrage. Malec, premier roi arabe de l'Irak, fut blessé à mort par son fils Soleïma. Soleïma commit ce parricide durant la nuit, sans savoir que celui qu'il avoit percé de flèches étoit son père. Lorsque Malec connut son meurtrier, il dit:

جزاي جزاه الله خيرا      سليمة انه شرًا جزاي  
اعلمه الرماية كل يوم      فلما اشتد ساعد رمائي

« Soleïma m'a récompensé (que Dieu ne lui accorde jamais aucun » bien pour récompense); il m'a récompensé en me faisant du mal: » chaque jour, je lui montrais à tirer de l'arc; et lorsque son bras est » devenu plus fort, il a tiré son arc contre moi. »

J'ai traduit ce vers à la lettre, pour qu'on sente mieux en quoi consiste l'erreur du traducteur, qui paroît n'avoir point aperçu que, dans les mots لا جزاه الله خيرا, le verbe a le sens de l'optatif. C'est ce qui l'a induit à traduire ainsi ces vers:

*Ita mihi rependit Soleimah, ut Deus ipsi nil boni unquam rependat; malis enim beneficia mea compensavit. Ego &c.*

J'ai dit que Soleïma avoit tué son père sans le savoir; M. Rasmusen a traduit; *donc filius Soleimah eum inscium sagittâ feriret*. Je dois convenir que dans les mots du texte, وهو لا يعرف, et il ne le connoissoit pas, on peut douter si c'est Malec ou Soleïma qui est le sujet du verbe. Le sens que j'ai adopté me paroît cependant suffisamment justifié par deux motifs: d'abord, parce que Soleïma est le sujet du verbe رمى, il a tiré son arc contre moi; et en second lieu, parce que la phrase suivante فلما علم ان سليمة راميه, et lorsqu'il sut que c'étoit Soleïma qui l'avoit blessé, est liée avec ce qui précède par la conjonction في, qui indique d'ordinaire un changement de sujet; circonstance à laquelle on ne sauroit trop faire attention.

J'ai cité ce vers à dessein, parce qu'il me donne lieu de faire une observation qui me paroît importante. On sait que la langue arabe est assujettie à un système artificiel de grammaire, fort compliqué. L'époque à laquelle ce système a été introduit, est nécessairement antérieure d'un siècle au moins à Mahomet, puisque la mesure des poèmes anciens nommés *Moallakat* suppose l'emploi rigoureux de ce système grammatical. Aujourd'hui un grand nombre de règles grammaticales, qui forment ce que les Arabes appellent اعراب, et que nous pouvons, jusqu'à un certain point, nommer la *syntaxe*, est négligé, ou même ouvertement blessé, dans le langage commun et dans les poésies vulgaires. La même licence n'auroit-elle point eu lieu dans les siècles antérieurs à Mahomet, non par négligence des règles, mais parce qu'elles n'étoient point encore fixées? S'il en étoit ainsi, on devoit peut-être conjecturer que la plupart des vers attribués par les historiens à des personnages antérieurs de plusieurs siècles à Mahomet ont été faits plus tard, lorsque les règles de la grammaire et de la prosodie avoient reçu toute leur perfection. Les vers que je viens de citer pourroient être de ce nombre, puisqu'en y observant exactement ce que prescrit le système grammatical des Arabes, on reconnoît la mesure nommée بحر الوافر.

Il me semble, au contraire, que s'il étoit des vers dans lesquels on remarquât l'omission des règles qui forment le اعراب, ils pourroient prétendre à une plus haute antiquité. En est-il de tels? c'est ce que je soupçonne, mais que je n'oserois affirmer; et je ne hasarde cette observation que pour exciter l'attention des orientalistes, et les engager à examiner si quelques exemples confirmeront ma conjecture.

Des vers que Hamza attribue à Adi ben-Zeïd, qui vivoit sous le règne de Noman le borgne, roi de Hira, et par conséquent près de

deux siècles avant l'hégire, me paroissent avoir été mal entendus, du moins quant à certains mots, par M. Rasmussen. Ces mêmes vers sont rapportés par Abou'lféda, et se trouvent parmi les fragmens de cet historien que j'ai fait imprimer à la suite de la seconde édition du *Specimen historiae Arabum* d'Ed. Pococke. La traduction que j'en ai donnée, me paroît aussi manquer d'exactitude. Cela me détermine à transcrire ici ces vers, en y joignant ma traduction et quelques courtes observations. Voici les vers, qui sont de la mesure nommée بحر الحفيف :

⑤ وَتَدَبَّرَ رَبَّ الْخُورِثِي إِذْ أَشْرَفَ ⑤ يَوْمًا وَاللَّهْدَى تَفَكِيرُ ⑤  
 ⑤ سَرَّةُ حَالِهِ وَكَثْرَةُ مَا تَمَسَّكَ ⑤ وَالْبَحْرُ مَعْرِضًا وَالسَّيْرُ ⑤  
 ⑤ فَأَرْعَى قَلْبَهُ وَقَالَ وَمَا غَبَطَةُ ⑤ حَتَّى إِلَى آلتَابٍ يَمِيرُ ⑤

Au lieu de تَدَبَّرَ, quelques manuscrits portent تَفَكَّرَ; ce que je préférerois volontiers, à cause du mot تفكير qui vient ensuite. Dans le manuscrit autographe d'Abou'lféda, on lit تدبَّر. Dans le second vers, le manuscrit porte مال au lieu de حاله. Enfin on y lit مَعْرِضٌ, ce qui donne un sens un peu différent. Je traduis ainsi ces vers :

*Recogita dominum arcis Khawarnaki, quando è sublimi loco respexit quâdam die; et utique in seria cogitatione est directio ( id est, nemo sese bene dirigit, nisi seriò cogitando). Illum gaudio affecit sua conditio. (ou opum suarum aspectus), et multitudo regionum quibus dominabatur, et mare latissimè patens, et arx Sediri. Mox verò ad se reversus, dixit: Et quamnam est exultatio viri viventis, qui ad mortem properare se novit! Je ne sais pas ce qui a pu engager M. Rasmussen à traduire ainsi les mots للهدى تفكير, qui enim salutem suam cupit, huic casus humanos considerare incumbit: je conjecture qu'il a cru devoir prononcer ainsi للهدى; mais je pense que c'est à tort, et que le ل est ici l'adverbe d'affirmation ل, et non la préposition ل.*

Le mot qui termine le second vers ne doit point être prononcé *Sideir*, comme le fait M. Rasmussen: la rime seule prouve qu'il faut prononcer *Sédir*.

Enfin le troisième vers est traduit ainsi par M. Rasmussen: . . . . . *bono et invidendo statu gaudens haud censendus est vivus qui ad mortem vergit.* Il a pris ما pour un adverbe négatif; je le regarde ici comme le nom conjonctif et interrogatif *quid, quidnam.* Je crois que, s'il étoit négatif, il auroit fallu dire وما غبطة حتى.

Je ne ferai plus qu'une seule observation critique. Il y a dans l'histoire des rois de Kenda, un passage dont la traduction, trop peu exacte, ne fait pas suffisamment comprendre sous quel point de vue Hamza envisage ces rois de Kenda. « Alors, dit Hamza, Ziad (je pense qu'il » falloit écrire زياد, et non ذباد ), fils de Haboula Salihi, régna en Syrie : » cependant l'autorité principale étoit dans la famille de Djofna, et Ziad » n'étoit guère considéré que comme un usurpateur qui s'étoit emparé par » force de quelques contrées. » M. Rasmussen ne paroît pas avoir bien senti la force du mot كالتعلي.

Les notes que le traducteur a jointes à sa traduction, lui mériteront la reconnaissance de tous les lecteurs. On lui saura gré sur-tout d'y avoir inséré presque en entier le chapitre de Nowaïri qui a pour objet toutes les journées fameuses parmi les Arabes. Ce n'est pas que ces événemens soient réellement de quelque importance pour la connoissance générale de l'histoire ; mais ce qui leur donne un intérêt très-réel, c'est qu'on ne sauroit entendre beaucoup de passages des poètes anciens, sans la connoissance de ces faits et de l'enchaînement qu'ils ont entre eux. On y trouve aussi l'origine d'un grand nombre de proverbes dont on ne peut bien pénétrer le sens, si l'on ignore les circonstances qui leur ont donné la naissance. On regrette que M. Rasmussen n'ait pas donné le texte de ce chapitre de Nowaïri ; mais des raisons d'économie paroissent avoir exigé de lui ce sacrifice, et personne n'a le droit de lui en savoir mauvais gré.

J'aurois pu donner beaucoup plus d'étendue à cet article, si je n'avois crain de fatiguer les lecteurs de ce journal par des observations et des critiques de détail. Ce que j'ai dit de l'ouvrage de M. Rasmussen doit suffire pour engager tous les orientalistes à se le procurer, et pour exciter les jeunes professeurs à continuer d'enrichir la littérature de travaux utiles à ses progrès et honorables pour leurs auteurs : c'est tout le but que je me suis proposé. Je n'ajoute plus qu'un mot, et c'est pour engager M. Rasmussen à donner un peu plus d'attention à son style latin, et à éviter des incorrections qu'on ne peut attribuer qu'à une sorte de négligence trop commune aujourd'hui, mais qui n'en est pas moins inexcusable.

SILVESTRE DE SACY.

---

*LAOU-SENG-URH*, or, « *an heir in his old age* » (1), a chinese drama. London, 1817, in-16 de xlix et 115 pages.

UN écrivain célèbre du siècle dernier, admirateur passionné d'un art auquel il devoit ses plus grands succès et la plus belle partie de sa gloire ; cherchoit à rehausser celle de la nation chinoise, en faisant remarquer qu'elle cultivoit depuis plus de trois mille ans, cet art, inventé un peu plus tard par les Grecs, de faire des portraits vivans des actions des hommes, et d'établir des écoles de morale où l'on enseigne la vertu en actions et en dialogues. Quand l'invention du poème dramatique à la Chine remonteroit à une époque aussi reculée ( ce qu'il seroit difficile de démontrer ), il ne faudroit pas se hâter d'en tirer un argument philosophique en faveur des Chinois. On a trouvé des spectacles à Java, à Sumatra, et dans toutes les îles du grand Océan, où la philosophie et même la civilisation n'ont pas fait de grands progrès. Si le théâtre a depuis long-temps été institué à la Chine, il n'y a jamais été en honneur ; et, loin qu'on le considère comme une école de morale et de vertu, on n'y voit qu'un amusement frivole et dangereux, contraire à la gravité et à la décence, et pernicieux aux bonnes mœurs. Les lettrés n'ont jamais cessé de déclamer contre les jeux des bateleurs et des comédiens ; car la même expression les désigne indifféremment. Mais ces déclamations n'empêchent pas qu'il n'y ait par-tout des comédiens ambulans, qui vont, chez ceux qui les appellent, jouer des farces ou représenter des tragédies ; il est même du bel usage de les faire venir dans les repas de cérémonie pour divertir les convives, et ils sont admis jusque dans le palais de l'empereur ; où ils servent, concurremment avec les marionnettes, les ombres mécaniques et les danseurs de corde, à l'amusement de la cour et des ambassadeurs étrangers. C'est qu'à la Chine on ne fait nulle difficulté de se montrer peu conséquent à ses principes, et qu'on y est, comme ailleurs, beaucoup plus sévère en théorie qu'en pratique.

Néanmoins, comme il n'y a jamais eu de théâtre public dans l'em-

---

(1) Suivant l'orthographe dont les missionnaires de toutes les nations nous ont fourni les bases, et dont les transcriptions faites à la Chine par les Mandchous constatent l'exactitude, il faut lire *Lao seng eul*. La nouvelle orthographe adoptée par les auteurs anglais ne peut convenir qu'aux lecteurs de cette nation, et rend pour tout autre les mots chinois entièrement méconnoissables. Ces trois mots signifient, *le vieillard qui obtient un fils* ; sens que la phrase du titre anglais n'exprime pas avec assez de clarté.

pire, et comme une telle institution est trop en opposition avec les lois, les usages et les préjugés nationaux, pour pouvoir jamais s'y introduire, on conçoit que l'art dramatique a dû souffrir du peu d'importance qu'on met à ses productions. Ce n'est pas une simple tolérance, ou l'accueil secret de quelques particuliers, qui peut faire naître des chefs-d'œuvre en ce genre; il faut aux auteurs et aux comédiens, des fêtes solennelles, le concours d'un grand nombre de spectateurs, des éloges publics, des applaudissemens universels. La police chinoise seroit renversée de fond en comble, si des histrions obtenoient ces encouragemens. Les auteurs comiques se ressentent de la même influence; et si ceux qui jouent les pièces de théâtre sont assimilés aux bateleurs, ceux qui les composent sont relégués, avec les romanciers et les auteurs de poésies légères, dans la dernière classe de la littérature. Quoi qu'en puisse dire l'auteur anglais dont nous allons faire connoître le travail, les ouvrages de pur agrément sont comptés pour peu de chose par les Chinois, dont l'estime avouée n'a d'autre règle qu'une utilité directe et immédiate. Le P. Cibot a bien peint leurs préjugés à cet égard, quand il a dit : « Les idées politiques de la Chine sur la poésie ne sont pas les » mêmes que celles de l'Europe... Le mérite de faire de beaux vers » attire peu l'attention du Gouvernement. On dit ici qu'un homme de » lettres fait bien des vers, comme on dit en France qu'un capitaine d'in- » fanterie joue bien du violon. »

Au milieu de tant de causes qui devoient en arrêter les progrès, ou plutôt le retenir dans un éternel état d'enfance, c'est comme un prodige que l'art dramatique ait pourtant fait quelques pas vers la perfection, et puisse même soutenir un instant de comparaison avec les idées que nous nous en formons. Jusqu'à présent on n'avoit eu, pour en juger, que *l'Orphelin de la Maison de Tchao*, tragédie que le P. Prémare a extraite d'un recueil de cent pièces de théâtre, et mise en français. M. Davis vient de tirer du même recueil une comédie, qu'il a traduite en anglais : ainsi l'on peut, par ces deux échantillons, prendre une idée du goût chinois dans les deux genres. Sur la première de ces deux pièces, des juges éclairés dans ces matières avoient pensé que le théâtre chinois pouvoit être intéressant à étudier. Voltaire alla plus loin, et voulut prouver qu'il pouvoit être bon à imiter : dans ce dessein, il choisit pour sujet d'une de ses tragédies la fable même de la pièce traduite par le P. Prémare. A la vérité, il eut soin de préparer et d'embellir toutes les situations qu'il y avoit prises, d'en faire disparaître toutes les irrégularités, d'en former enfin une pièce nouvelle, pour ainsi dire, qui n'a de commun que le titre avec son prétendu original. Il eût été diffi-



cile d'agir autrement ; mais aussi il s'en faut bien que *l'Orphelin de Tchao* soit la meilleure et la plus régulière du recueil où elle a été prise. Le drame que nous annonçons, nous paroît bien supérieur dans son genre, et bien moins éloigné de l'idée que nous nous formons d'une bonne comédie, sous le rapport de la fable, de la conduite et du style, que ne l'est à tous ces égards, du modèle d'une bonne tragédie, la pièce traduite par le P. Prémare.

Le traducteur, M. J. F. Davis, fils du directeur de la compagnie des Indes à Canton, est un jeune littérateur déjà connu par la traduction d'un petit roman, intitulé *San-iu-lo*, roman dont les journaux anglais ont parlé avec beaucoup d'éloges. Sa nouvelle traduction justifie ces éloges, et donne lieu d'espérer qu'elle sera suivie de quelques autres ouvrages du même genre. L'auteur paroît vouloir profiter des progrès qu'il a faits dans l'étude du chinois, pour transmettre à ses compatriotes quelques-unes de ces productions légères des Chinois, que les missionnaires et les autres savans ont peut-être trop négligées. C'est-là, sinon une des plus utiles, au moins une des plus agréables applications de la connoissance des langues. On voit avec plaisir les personnes qui se trouvent au milieu des naturels, entreprendre ces sortes de travaux ; ils n'exigent pas ce genre de recherches auxquelles il seroit impossible de se livrer dans les contrées lointaines, où l'on est privé du secours de nos bibliothèques ; et ils demandent au contraire, par rapport aux expressions populaires, aux proverbes, aux allusions, ces notions locales, auxquelles les connoissances les plus profondes, acquises dans les livres, ne peuvent souvent suppléer qu'imparfaitement.

La traduction de M. Davis est précédée d'un *Coup-d'œil sur le drame chinois et sur les représentations théâtrales*. On y a réuni, sur l'état actuel de l'art théâtral à la Chine, quelques renseignemens dont les relations des voyageurs ont le plus souvent fourni la matière ; j'en extraurai quelques faits qui m'ont paru moins connus. La construction des théâtres n'entraîne pas à de grands frais ; c'est ordinairement la troupe elle-même qui en construit un : en moins de deux heures, on a planté des piliers de bambous, qui soutiennent, à six ou sept pieds de terre, un toit fait avec des nattes ; des pièces de toile peinte ferment la scène de trois côtés, et les spectateurs se placent en face du quatrième, qui reste ouvert. Rien n'indique le changement de scène : un général reçoit l'ordre de se rendre dans une province éloignée ; il monte sur un bâton, fait claquer un fouet, ou prend à la main une bride et saute en faisant trois ou quatre fois le tour du théâtre, au bruit des tambours et des trompettes ; puis il s'arrête tout court, et apprend aux spectateurs le

nom du lieu où il est arrivé. Pour représenter une ville prise d'assaut, trois ou quatre soldats se couchent l'un sur l'autre, et *figurent la muraille*. Ces puérités ne préviendront pas les bons esprits contre le théâtre même. La pompe du spectacle n'a rien de commun avec les véritables secrets de l'art, et les bons ouvrages sont ceux qui peuvent le plus aisément s'en passer. L'auteur anglais avoue que la scénique n'étoit pas beaucoup plus perfectionnée en Angleterre il y a deux siècles, et il remarque que la première invention des toiles peintes pour le changement de scène est attribuée à Inigo Jones, qui les imagina à Oxford en 1605.

On dit que quand la cour réside à Péking, on compte dans cette capitale plusieurs centaines de troupes, qui vont, dans d'autres temps, parcourir les provinces. Chaque troupe est composée de huit ou dix personnes, qui sont, à proprement parler, les domestiques ou les esclaves du maître. Ils voyagent dans des barques couvertes, le long des canaux et des rivières, sur le bord desquels sont situées la plupart des grandes villes. Ces barques sont leur habitation, et c'est là que le maître les exerce à la déclamation et leur apprend leurs rôles. Les personnages de femmes sont représentés par des hommes, depuis l'époque où le feu empereur Khian-Loung prit pour seconde femme une actrice, en dépit du règlement qui défend aux hommes en place de fréquenter les actrices et les femmes de mauvaise vie. Il est interdit aux auteurs de mettre sur la scène les empereurs, impératrices, princes, ministres et généraux des temps anciens. Ainsi le drame historique seroit proscrit précisément chez la nation qui devoit l'avoir le plus en honneur, et par un gouvernement dont toutes les démarches sont, si j'ose ainsi parler, une perpétuelle représentation des actions et des maximes anciennes. Mais, suivant l'auteur anglais, cette défense est perpétuellement enfreinte, ces sortes de représentations étant en réalité l'objet favori et habituel de l'art dramatique. Voilà ce que j'ai remarqué de plus digne d'attention dans les détails relatifs au régime théâtral des Chinois. Ce qu'on lit ensuite sur les représentations, le jeu des acteurs, le sujet ordinaire des pièces, est extrait en grande partie des relations publiées par les différens voyageurs qui ont visité l'empire chinois, et se trouve déjà dans plusieurs ouvrages répandus. Je finirai donc l'extrait de ce discours en remarquant, d'après l'auteur, que les représentations théâtrales sont, à la Chine, plus puérides et plus insignifiantes, à proportion du rang élevé des spectateurs. A la cour et devant les ambassadeurs, on donne la préférence aux jongleurs, aux danseurs de corde, et même aux marionnettes, sur les meilleurs acteurs. C'est ainsi que, sous la reine Anne, la bonne compagnie de

Londres couroit aux *puppet-shows*, et laissoit au vulgaire le soin d'applaudir aux tragédies de Shakespeare et d'Otway.

Dans un court avertissement qui précède immédiatement sa traduction, M. Davis remarque que les pièces chinoises sont en grande partie composées de vers irréguliers qui sont chantés en musique. « Le sens, » dit-il, en est souvent obscur; et, suivant les Chinois eux-mêmes, on » s'attache principalement à flatter l'oreille, le sens lui-même paroissant » négligé ou sacrifié à l'harmonie. » Il avertit ensuite que, dans les endroits douteux, il a demandé l'avis de deux ou de plusieurs natifs, et qu'il a adopté ensuite le sens qui lui a paru plus conforme au génie de la langue et au but de l'ouvrage; mais qu'un fort petit nombre de passages, d'une indécence grossière ou d'un ennui insupportable, ont été à dessein supprimés dans sa traduction. Nous ne pouvons qu'approuver l'un de ces deux procédés, mais nous ne saurions approuver également l'autre. Quand on traduit un ouvrage d'une langue savante, on peut sans doute le purger de tout ce qui choqueroit la décence et la pureté de nos langues d'Europe; mais on n'est nullement tenu de le rendre plus intéressant qu'il ne l'est en lui-même. Ces sortes de traductions doivent avoir pour objet de faire connoître le goût et le génie d'un peuple aux lecteurs instruits, et non d'amuser les lecteurs frivoles, qui ne manquent point de sujets pour exercer leur curiosité, et qui, d'un autre côté, ne seroient jamais satisfaits des sacrifices qu'on feroit en leur faveur. M. Davis nous paroît d'ailleurs avoir usé un peu trop pleinement du privilège qu'il s'est donné; et quoiqu'il prétende n'avoir supprimé qu'un très-petit nombre de passages, ses omissions sont réellement assez considérables, et formeroient presque un tiers de l'ouvrage. On ne peut croire que la difficulté de traduire ces passages l'ait arrêté, puisqu'il n'y a point de difficultés pour un traducteur aidé des naturels du pays. Par ces suppressions, il a réellement rendu le drame plus rapide, et sa traduction plus conforme à notre manière de voir; mais aussi il lui a fait perdre cette couleur naturelle et ce goût chinois qu'il étoit essentiel de conserver.

On ne peut nier que le genre d'utilité le plus incontestable des drames et des romans des nations lointaines ne soit de faire juger les mœurs et les usages de ces nations, en les mettant en action, et en les présentant sous un jour plus naïf et plus vrai qu'on ne le peut faire dans une relation. Mais, d'un autre côté, la condition indispensable pour juger du degré d'intérêt de ces productions, même, jusqu'à un certain point, pour les entendre, ce seroit la connoissance de ces mœurs et de ces usages dont on y cherche l'esprit. Par exemple, dans la comédie

nouvellement traduite, tout l'intérêt se porte sur un vieillard qui se voit près de mourir sans enfans mâles. Et, quoique ce soit en tout pays un malheur que de ne pas laisser de postérité, on ne peut, à moins d'être bien imbu des idées chinoises à cet égard, apprécier convenablement l'importance que ce vieillard met à avoir un fils; le désespoir qui l'accable, quand il se croit privé de cette consolation; l'excès de sa joie, quand il apprend que le ciel la lui a enfin accordée. Pour ne rien trouver d'exagéré dans tous ses sentimens, il faut connoître et avoir bien présentes à l'esprit les relations que les lois, la morale, j'oserois dire la religion, ont établies entre les parens et les enfans, et qu'elles perpétuent après la mort des premiers par les devoirs qu'elles imposent aux autres. Il faut savoir qu'un Chinois, près de mourir sans enfans mâles, envisage son sort du même œil qu'un Européen qui se verroit ici privé des honneurs funèbres : il est déshonoré, sa famille est éteinte; personne n'héritera de son nom, ses filles le perdront en passant dans la famille de leur mari; on ne fera point en son honneur ces cérémonies journalières qui, suivant l'idée de Confucius, rendent les morts toujours présens au milieu des vivans : on ne viendra point, matin et soir, se prosterner devant la tablette où son nom sera inscrit; on ne brûlera point des parfums, on ne lui offrira pas des mets, on n'arrangera pas ses habits, on ne tiendra pas sa place vacante au milieu de la famille, comme cela est recommandé dans le *Tchoung-young*; on ne remuera pas la terre sur sa sépulture, on ne cultivera pas les arbres qui y seroient plantés; au jour anniversaire de sa mort, on ne viendra pas pleurer et se lamenter sur son tombeau. Voilà les calamités que redoute celui qui ne laisse point de fils après lui; voilà les préjugés que la philosophie chinoise a renforcés de tout son pouvoir, loin de chercher à les détruire. Il nous faut un commentaire pour nous mettre en état de les concevoir; mais toutes ces idées se réveillent en Chine au seul titre de la pièce que nous avons sous les yeux : *Lao seng eul*, « le vieillard à qui il naît un fils » (1). Ce ne seroit chez nous qu'un bonheur ordinaire; c'est à la Chine un coup du ciel. Le principal personnage est sauvé d'un malheur accablant : les traverses qui vont lui faire craindre d'y retomber, exciteront au plus haut degré l'intérêt, et la compassion des spectateurs.

Un vieillard de *Toung-phing-fou*, nommé *Lieou-thsoung-chen*, a ramassé une grande fortune dans le commerce; sa conscience lui reproche les moyens dont il s'est servi pour l'acquérir; le ciel l'en punit cruel-

---

(1) Le traducteur anglais a rendu ces mots par *an heir in his old age*. Pa. à il a conservé la tournure amphibologique de la phrase chinoise.

lement ; il a soixante ans ; sa femme *Li* en a cinquante-huit ; il n'a qu'une fille qui est mariée, et un neveu, fils de son frère, qui porte le même nom de famille que lui : mais tout le monde dans sa maison est conjuré contre ce neveu ; sa femme, sa fille, et sur-tout son gendre. On craint que le vieillard ne veuille laisser son bien à cet héritier du nom de sa famille. La femme oblige son mari à le chasser de chez lui : le gendre, chargé de compter à son cousin une somme d'argent, lui en vole une partie ; le pauvre neveu est renvoyé sans pitié. Le vieillard, à la sollicitation de sa femme, remet toutes ses clefs à son gendre, et lui abandonne la direction de son bien. Tout le monde est content, excepté le neveu, qui se trouve réduit à la misère. Le vieillard, prêt à partir pour la campagne, annonce à sa femme la grossesse de *Siao-mei*, sa seconde femme, lui recommande d'avoir beaucoup de ménagement pour elle, et demande avec instance d'être informé tout de suite du sexe de l'enfant qu'elle lui donnera. Telle est la matière du *Sie-tseu* ou prologue ; la marche en est rapide, le dialogue naïf et animé. La passion de la dame *Li* contre son neveu, le caractère intéressé et sordide du gendre, la joie de *Lieou-thsoun-chen* en parlant d'avance du fils qui doit lui naître, l'impatience de sa femme qui ne partage point cette joie, tout cela est peint avec chaleur, et assaisonné de traits vifs et comiques.

Au premier acte, le gendre déplore son malheur de se voir privé de l'héritage sur lequel il avoit compté. « Jamais, dit-il à sa femme, je ne vous aurois épousée, si j'avois pu m'attendre à ce qui m'arrive. Si *Siao-mei* donne le jour à une fille, il faudra céder la moitié du bien de votre père ; et, si c'est un fils, il faudra le céder tout entier. » La jeune femme le console ; elle lui propose de feindre que *Siao-mei* a pris la fuite avec un autre homme. Cette feinte est adoptée ; on en fait part à la dame *Li*, et tous trois vont à la campagne trouver *Lieou-thsoun-chen*. Celui-ci refuse d'abord d'ajouter foi à son malheur ; il croit qu'on lui prépare une surprise : mais, quand il est enfin persuadé, il se livre à son désespoir ; et prend la résolution de distribuer des aumônes pour apaiser le ciel, dont la colère le poursuit. Ainsi finit le premier acte, que le traducteur a beaucoup abrégé. On voit que la scène, d'abord dans la maison de ville de *Lieou-thsoun-chen*, est transportée ensuite à la campagne. L'unité de lieu n'est pas une règle qu'il faille s'attendre à trouver observée à la Chine.

Le second acte commence par la distribution des aumônes, que le gendre du vieillard est chargé de faire dans le temple de *Khai-youan*. Une scène de mendiants placée en cet endroit est égayée par quelques tours de fourberie dont ces sortes de gens ont coutume d'user. Le

neveu de *Lieou-thsoungh-chen* vient ensuite pour avoir sa part de la distribution ; il est repoussé durement par le gendre, accueilli avec tendresse par son oncle, mais chassé de nouveau sur les instances de sa tante. Le vieillard le congédie, en lui recommandant d'être exact à remplir ses devoirs sur les tombeaux de ses ancêtres. Cette recommandation, prise dans le sentiment même qui anime *Lieou-thsoungh-chen*, fonde assez adroitement la grande scène du troisième acte.

Dans celui-ci, la scène est au milieu des tombeaux. La fille de *Lieou-thsoungh-chen* voudrait aller pratiquer les cérémonies accoutumées sur ceux de sa famille ; mais son mari l'en éloigne pour la conduire à la sépulture de la sienne. Cette manière de mettre en action les devoirs qui séparent une fille de ses parens, me semble assez ingénieuse. Le neveu vient ensuite, et, dans un monologue tout-à-fait touchant, il exprime ses sentimens aux ombres de ses ancêtres, et témoigne le regret de ne pouvoir, à cause de la pauvreté où il est réduit, orner leurs tombes suivant son desir. Quand il est éloigné, *Lieou-thsoungh-chen* et sa femme arrivent à leur tour. Ils savent que leur fille et leur gendre sont partis avant eux, avec les gâteaux, les victimes et le vin chaud destinés aux offrandes : mais tout cela a été porté aux tombeaux de la famille de leur gendre. La faible offrande de leur neveu n'est point aperçue. *Lieou-thsoungh-chen* déplore l'abandon où sont les sépultures ; et cette image redouble sa douleur, en lui présageant le sort qui attend sa tombe et celle de sa femme. Celle-ci s'attendrit peu à peu ; elle sent l'isolement où se trouve une famille qui n'a point de rejetons mâles pour lui rendre les honneurs funèbres ; et le résultat de cette scène, qui est très-bien filée, fort intéressante, et écrite d'un style très-propre au sujet, est que la dame *Li* accueille avec joie son neveu, qui revient pour achever les rites qu'il avoit commencés. Cette réconciliation est amenée avec beaucoup d'adresse et accompagnée de circonstances qui font honneur à l'habileté du poète. Le gendre et la fille, qui viennent ensuite pour la cérémonie, sont très-mal reçus par la dame *Li*, qui les congédie à leur tour, et les force de rendre les clefs qui leur avoient été confiées. Ainsi finit le troisième acte.

Au quatrième, on célèbre le jour de la naissance de *Lieou-thsoungh-chen*. Le neveu, devenu intendant de la maison, reçoit son cousin comme il en a été reçu, et lui rend dans les mêmes termes l'accueil qui lui a été fait. Le vieillard lui-même refuse long-temps de recevoir les félicitations de son gendre et de sa fille. Il ne veut admettre, dit-il, aucun parent qui le touche de plus près que son neveu. Dans son idée, cette réponse exclut son gendre et même sa fille, qui a passé dans une

autre famille. Mais celle-ci a un moyen sûr de se réconcilier avec son père : elle fait entrer *Siao-mei*, que depuis trois ans elle avoit tenue cachée, ainsi que le fils auquel cette dernière avoit donné le jour ; elle rend elle-même un compte assez peu satisfaisant des motifs qui l'ont dirigée dans sa conduite. Mais le vieillard, transporté à la vue de son fils, passe aisément sur tout ce qu'il y a d'irrégulier et d'invraisemblable dans cette manière d'agir ; il exprime le bonheur qu'il éprouve de se voir au milieu de sa fille, de son neveu et de son fils, et partage en leur faveur son bien en trois parties égales : « Le ciel m'a su gré des aumônes » que j'ai distribuées, dit-il en finissant, et, pour me récompenser, il » m'a donné un fils dans ma vieillesse. »

On pense bien que, par cette analyse, nécessairement aride et décharnée, je n'ai pas espéré faire partager l'intérêt que ce drame m'a inspiré à la lecture ; mais il m'a semblé que c'étoit le moyen le plus court et le plus sûr de faire juger la conduite d'une pièce chinoise. La durée de celle-ci est, comme on voit, de trois années au moins ; le lieu de la scène y change plusieurs fois. Mais des irrégularités si légères, qu'elles seroient à peine remarquées chez nos voisins, ne sauroient contrebalancer le mérite de cette pièce, qui se distingue par la simplicité du plan, le choix heureux des incidens, l'observation exacte des caractères, quelques situations comiques, et par un style naturel et simple dans la prose, noble et élevé dans la mélodie.

La traduction de M. Davis, quoiqu'incomplète, est en général conforme au texte, et peut même en rendre l'intelligence facile aux commençans. En la publiant, on a donc rendu un véritable service aux amis de la littérature asiatique.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

---

*RECHERCHES HISTORIQUES ET CRITIQUES SUR LES MYSTÈRES DU PAGANISME ; par M. le baron de Sainte-Croix. Seconde édition, revue et corrigée par M. le baron Silvestre de Sacy. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de MM. De Bure, 1817, 2 vol. in-8.°, lxxvij, 472, 350 et 111 pages, avec deux planches représentant, l'une, la plaine d'Éleusis ; l'autre, les ruines du temple de Cérés à Éleusis. Prix, 15 francs, et 30 fr. en papier vélin.*

LA première édition de cet ouvrage, donnée en 1784, n'avoit point

été faite sous les yeux de M. de Sainte-Croix : quand elle eut paru , il adressa aux auteurs du Journal des savans (1) une lettre où il se plaignoit sur-tout de la liberté qu'on avoit prise d'insérer entre les articles 4 et 5 de la cinquième section, une très-longue dissertation latine, intitulée *J. B. Casparis d'Ansse de Villoison de triplici theologia mysteriisque veterum Commentatio*. Le but de cette dissertation est de prouver que le panthéisme étoit la seule doctrine enseignée dans les anciens mystères ; qu'on y représentoit la nature ou l'ensemble des êtres existans comme l'unique divinité , au sein de laquelle tous les corps, tous les esprits, alloient, après chaque vie, se réunir et se replonger, non pour obtenir des récompenses ou subir des châtimens, mais pour y redevenir ce qu'ils avoient été avant d'en sortir, et se ramener ensuite sous d'autres formes. M. de Sainte-Croix, qui pensoit, ainsi que nous le verrons bientôt, que la doctrine des mystagogues avoit été fort variable et ordinairement moins irréligieuse, dut trouver étrange qu'on eût interrompu son ouvrage par une dissertation qui exposoit en latin un système contraire à celui qu'il avoit proposé en français. Dans l'édition nouvelle, l'écrit de M. de Villoison n'a été réimprimé qu'à la fin ou plutôt à la suite du second volume ; et de telle sorte, que rien n'empêche de l'en détacher tout-à-fait. Plusieurs lecteurs le pourront trouver curieux à certains égards : un recueil de textes anciens et de conjectures modernes sur un problème historique a presque toujours quelque utilité.

Avant cette dissertation latine, se trouve la table alphabétique des matières contenues dans les Recherches de M. de Sainte-Croix sur les mystères, et dans deux mémoires composés par lui, l'un sur les attributs symboliques et allégoriques de Cérès, l'autre sur la nécyomantie d'Homère. Ces deux mémoires, peu étendus, avoient été déjà publiés, l'un dans un recueil intitulé, *Dé l'Allégorie* (2) ; l'autre dans le Magasin encyclopédique de M. Millin (3) : nous croyons que le premier méritoit le soin qu'on a pris de le reproduire ici.

Simple et peu nombreux dans les plus anciens temps, les attributs symboliques des divinités païennes ont été multipliés et compliqués d'abord par les poètes et les artistes, ensuite par les philosophes stoïciens et éclectiques qui s'efforcèrent de tout allégoriser. Quoiqu'il ne subsiste point assez de monumens et de témoignages pour tracer

(1) 1.<sup>er</sup> avril 1785, pag. 234 et 235.

(2) Paris, an VII, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, t. II, p. 277 et suiv.

(3) Première année, t. III, p. 206 et suiv.



sans lacune un tableau chronologique des attributs de Cérès, l'auteur parvient cependant à distinguer avec assez de précision les symboles véritablement antiques des allégories imaginées plus tard.

Nous ne trouvons pas autant de méthode ni de science dans les réflexions sur le XI.<sup>e</sup> livre de l'Odysée, que les scholiastes ont appelé *Nécycie* ou *Nécymantie* [ divination par les morts ], et qui n'est que le récit du voyage d'Ulysse aux enfers, que le tableau des personnages qu'il y rencontre. Outre les inexactitudes que l'éditeur a relevées dans ce morceau de M. de Sainte-Croix, nous y trouvons des jugemens littéraires auxquels nous aurions peine à souscrire. Par exemple, nous n'oserions soutenir que le VI.<sup>e</sup> livre de l'Énéide est *fort inférieur* au XI.<sup>e</sup> de l'Odysée; qu'il y a dans ce chant d'Homère *plus de naturel et plus d'art, une éloquence à-la-fois plus noble et plus pathétique*, que dans celui de Virgile. Mais ceci nous éloigneroit beaucoup trop des Recherches sur les mystères du paganisme.

Sans doute nos lecteurs n'attendent point de nous l'analyse d'un ouvrage connu depuis tant d'années, et dont M. Dupuy a d'ailleurs rendu un compte très-détaillé dans ce journal même, aux mois de septembre et d'octobre 1784 (1). On sait que la 1.<sup>e</sup> section traite de l'ancienne doctrine religieuse des Égyptiens et de la religion primitive des Grecs; la 2.<sup>e</sup>, des mystères cabiriques; la 3.<sup>e</sup>, la 4.<sup>e</sup> et la 5.<sup>e</sup>, des mystères éleusiniens, de leur origine, de leur administration, de leurs rites, des deux initiations, et de la doctrine qu'on y enseignoit; la 6.<sup>e</sup>, des fêtes mystérieuses de Cérès et de Proserpine chez les différens peuples de la Grèce et de l'Italie; la 7.<sup>e</sup>, des mystères de Bacchus; la 8.<sup>e</sup> et dernière, de ceux de Vénus et d'Adonis, de Mithra, d'Isis, de Cotytto et de la bonne Déesse. Cette seconde édition, où le fond et le plan de l'ouvrage sont restés les mêmes, présente un très-grand nombre de rectifications, les unes préparées par l'auteur, les autres dues à M. de Sacy. D'abord il convenoit de supprimer plusieurs interpolations que s'étoit permises l'éditeur de 1784, et contre lesquelles M. de Sainte-Croix avoit aussi réclamé dans sa lettre au Journal des Savans, dont nous avons dé à parlé (2). Elles ont disparu dans l'édition de 1817, où

(1) Journal des Savans, 1784, pag. 579-589, pag. 643-653.

(2) « Toutes les fois, disoit-il, qu'on trouve le nom de M. de Villoison dans mon ouvrage, on est sûr qu'il en altère le texte. Dans les notes, on pouvoit encore » prendre plus aisément des libertés: aussi mon éditeur en a-t-il profité. Non » content d'y louer en son nom les personnes qui méritent son estime ou sa » reconnoissance, il m'a fait critiquer, au mien seul, celles qui n'avoient pas » su lui inspirer les mêmes sentimens. » *Journal des Sav.* avril 1785, p. 234.

l'on a fait entrer, au contraire, les additions que M. de Sainte-Croix avoit rassemblées sur les marges et entre les feuillets d'un exemplaire de 1784. On a terminé les articles restés imparfaits, mais en évitant toujours de substituer, *dans le texte*, de nouvelles idées à celles de l'auteur.

Aidé de M. Hase, M. de Sacy a vérifié tous les passages cités par M. de Sainte-Croix, et cet examen a entraîné la suppression de plusieurs citations qui attribuoient à d'anciens écrivains des pensées qu'ils n'ont jamais ni exprimées ni conçues. Mais ces citations inexactes étoient quelquefois tellement inhérentes à l'ouvrage même, qu'il a été indispensable de les y conserver pour ne pas rompre le fil des raisonnemens : alors on s'est borné à prévenir le lecteur de ces méprises, par des notes toujours distinctes de celles de M. de Sainte-Croix. Enfin l'on a reconnu que *le style de l'auteur exigeoit des corrections fréquentes*, et l'on s'est donné, sur ce point, *une entière liberté*. A tous égards, cette seconde édition laisse peu de valeur à la première. M. de Sainte-Croix avoit continué jusqu'en 1809, époque de sa mort, de se livrer à des recherches relatives aux mystères du paganisme : mais il paroît que dans les dernières années de sa vie, au lieu de compléter le traité publié en 1784, il se proposoit de le faire entrer, avec les résultats de ses recherches nouvelles, dans un ouvrage beaucoup plus étendu, trop vaste peut-être, dont il avoit conçu le plan.

Parmi les systèmes sur l'origine des fables païennes, l'un des plus accrédités est celui qui consiste à ne trouver dans l'histoire des dieux que celle de leur culte. « Le lieu de leur naissance, disoit Fréret (1), » sera celui où ce culte s'est établi d'abord, ou qui en fut comme le centre. » Les aventures de ces dieux seront l'histoire de l'établissement de leur » culte; leurs combats, leurs exploits, seront les oppositions qu'auront » trouvées les prédicateurs de ce culte, et les diverses révolutions qu'il a » essayées. » Cette hypothèse se reproduit souvent dans l'ouvrage de M. de Sainte-Croix, et l'on peut dire même qu'elle en est une des idées fondamentales. C'est ainsi qu'elle se présente dans plusieurs autres livres; par exemple, dans l'Histoire des premiers temps de la Grèce, de M. Clavier. Elle est si ingénieuse et si plausible, qu'on désireroit la voir confirmée par d'anciens textes. Mais si quelques lignes d'Hérodote, de Diodore, de Strabon, ont pu en effet la suggérer, il faut au moins convenir qu'elles ne l'énoncent pas immédiatement et d'une manière positive. Hérodote (2) dit seulement que les Grecs ne datent la naissance de

(1) Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XLVIII, page 38.

(2) Liv. II, c. 145, 146.

certains dieux que du temps où ils en ont ouï parler : sa conjecture ne s'étend point jusqu'à rapprocher le reste de l'histoire de ces divinités, de celle de leur culte. Diodore de Sicile (1), après avoir transcrit ce que disoient les mythologistes rhodiens, de Neptune élevé par les Telchines, de Vénus à qui l'entrée du port de Rhodes fut interdite, de l'inondation de cette île, et d'Hélius qui la dessécha, ajoute que le sens de cette fable est que, le terrain de Rhodes, naturellement humide et marécageux, ayant été fécondé par le soleil, les habitans crurent devoir leur origine à Hélius, et se vouèrent à son culte plus qu'à celui des autres dieux. On en conclut qu'il ne s'agit, dans cette fable, que de la lutte entre les partisans de ces diverses divinités : cette conséquence est fort conciliable avec le récit de Diodore ; mais peut-on dire qu'il l'entraîne nécessairement ! Strabon, dans son XI.<sup>e</sup> livre, est entré, sur les Curètes, dans de très-longs détails, dont il ne garantit ni l'exactitude ni la parfaite cohérence. On lui fait dire que les Dactyles, les Curètes, les Corybantes, les Satyres, n'étoient que les plus anciens ministres ou prêtres des dieux dont ils sont appelés les nourriciers ou les précepteurs : il dit que les Curètes élevèrent Jupiter, après l'avoir dérobé à Saturne, et qu'ils tiennent leur nom, ou de ce qu'ils étoient fort jeunes [ *κόες* ] quand ils remplirent ce ministère, ou de ce qu'ils prirent soin de l'enfance du dieu [ *κοπέλοφῆιν* ]. M. de Sacy observe que MM. de Bréquigny et de Sainte-Croix rapprochent des mots qui n'ont aucune connexion, et leur attribuent un sens tout-à-fait étranger à l'intention de Strabon, quand ils traduisent : « ( Les » Curètes, Corybantes ou Dactyles ) célébroient ces fêtes comme ministres des dieux ; ce qui leur en a fait donner le titre. » On ne peut espérer, sans doute, de trouver, pour éclaircir cette question, des témoignages contemporains, c'est-à-dire, des époques mêmes où les cultes païens se sont établis ou propagés ; mais on embrasseroit avec plus de confiance l'opinion de Fréret, si quelque ancien auteur l'avoit expressément professée, ou rapportée, ou même combattue. Pourquoi ce système si vraisemblable ne se présente-t-il point dans l'antiquité aussi sensiblement que celui d'Evhémère, selon lequel les dieux n'étoient originairement que des hommes célèbres, divinisés par leurs contemporains ou par la postérité !

L'article qui a pour objet la plaine et le temple d'Éleusis, a été refait, en 1800, par M. de Sainte-Croix, d'après les renseignemens et les dessins que lui avoit communiqués M. Foucherot. Il se retrouve ici tel qu'il a été inséré dans le Magasin encyclopédique (2), sauf l'endroit

---

(1) Liv. V, c. 55. — (2) An VIII, tome I, p. 309 et suiv.

où l'auteur supposoit qu'Aristide, par le mot *πόλιος*, désignoit la ville d'Athènes, tandis qu'en effet ce mot doit s'entendre d'Éleusis. Même en ce qui tient aux circonstances extérieures de la célébration des mystères, l'éditeur remarque de temps en temps de pareilles erreurs ; mais bien plus souvent M. de Sainte-Croix profite avec sagacité des textes et des monumens jadis recueillis par Meursius (1), et de ceux qui n'ont été découverts ou rapprochés que depuis le milieu du xvii.<sup>e</sup> siècle.

Tant qu'il ne s'agit que des détails relatifs à la célébration des mystères, les recherches de M. de Sainte-Croix aboutissent ordinairement à des résultats clairs et précis : mais on voudroit pénétrer jusqu'à la doctrine qui étoit enseignée aux initiés ; on partage, sur ce point, la curiosité qui avoit dû, ce semble, amener à Éleusis ces initiés eux-mêmes. Il faut l'avouer, tant de recherches, tant de livres, ne la satisfont point encore ; et l'un des moyens de s'en consoler est de supposer que peut-être les prêtres mêmes d'Éleusis ne la satisfaisoient pas beaucoup plus. Au reste, voici, à cet égard, les conclusions de M. de Sainte-Croix : « Dans leur origine, les mystères ne furent que de » simples lustrations, et ne consistèrent qu'en certaines formules ou » observances légales. Dans la suite, on y adapta une doctrine secrète, » où il ne s'agissoit que des services rendus aux Grecs par les premiers » législateurs et les chefs des colonies étrangères, tels que l'établissement » des lois, la découverte de l'agriculture, l'introduction d'un nouveau » culte religieux. En y menaçant les profanes des punitions de l'autre » vie ; on assuroit les initiés qu'ils jouiroient dans cette même vie d'un » bonheur éternel et d'une préséance flatteuse. Cette promesse ne fut » point oubliée, quand, au siècle de Solon, les mystagogues comi- » mencèrent à parler du bouleversement de l'ancien monde, des révolu- » tions de la nature, de l'origine du bien et du mal, du pouvoir des » génies ; tous objets auxquels se rapportoient leurs explications allé- » goriques de l'histoire de Cérès, de Proserpine et d'Iacchus. Ces prêtres » néanmoins ne formèrent pas sitôt un corps de doctrine : peut-être » même n'en eurent-ils jamais. Les idées ne leur vinrent que succes- » sivement ; ce qui les rendit souvent contradictoires ou du moins inco- » hérentes... Elles eurent vraisemblablement plus de liaison et de » solidité, lorsque les stoïciens et les éclectiques eurent réussi à faire » adopter leurs opinions philosophiques aux mystères d'Éleusis. »

---

(1) *Eleusinia, sive de Cereris Eleusinae sacro et festo liber singularis.* Lugd. Batav. 1619, in-4.<sup>o</sup> — Tom. II *Operum Meursii*, in-fol. pag. 453-547.

Persuadé que M. de Sainte-Croix auroit modifié ces conclusions, s'il avoit revu définitivement cette partie de son ouvrage, M. de Sacy en propose d'autres, après avoir toutefois rappelé celles qu'ont présentées successivement Warburton, Fréret, Bach, Barthélemy, Starck, MM. Creutzer et Ouvaroff (1). Les aventures de Cérès et de Proserpine, objet principal des mystères d'Éleusis, n'étant qu'une copie de celles d'Isis et d'Osiris, M. de Sacy pense qu'il faut chercher en Égypte le berceau de ces mystères. D'abord, les représentations mystiques n'avoient été que les symboles des principales opérations de la nature, des vicissitudes terrestres et des phénomènes célestes. Mais, lorsqu'on se fut accoutumé à regarder ces révolutions naturelles comme des effets produits par l'action de certaines puissances, bienfaisantes ou malignes, on voulut, afin de se concilier les unes et de se préserver des autres, conserver ou recouvrer la pureté de l'ame par des lustrations et des purifications religieuses; et pour atteindre encore mieux ce but moral, les cérémonies représentèrent, sinon le bonheur réservé à la vertu dans une autre vie, du moins les peines que les coupables y devoient redouter. Les chefs des colonies transportèrent d'Égypte en Grèce, non une doctrine, mais les rites sensibles qui la supposaient. Altérées par les notions et les superstitions déjà répandues chez les nations pélasgiques, ces cérémonies s'accommodèrent aux idées des peuples grossiers au milieu desquels elles étoient transportées: de là, des changemens de noms et de symboles. Tout le reste fut l'ouvrage du temps, des opinions et de la politique. Mais les dogmes qui n'étoient point secrets, loin de passer des mystères dans la croyance publique, se trouvoient au contraire introduits dans les mystères, parce qu'ils étoient établis dans la croyance; c'étoient les rites et les symboles qui restoient secrets.

A notre avis, il est vraisemblable que, jusqu'au temps où l'on conçut l'idée de se servir des mystères pour réhabiliter le paganisme et ralentir les progrès de la religion chrétienne, aucune doctrine proprement dite, théologique ou philosophique, n'avoit été enseignée *oralement* aux initiés d'Éleusis. Selon toute apparence, on s'étoit borné jusqu'alors à leur présenter des emblèmes et des spectacles, dans lesquels ils pouvoient entrevoir des dogmes ou des préceptes, selon leur aptitude ou leur disposition à interpréter des tableaux et des cérémonies allégoriques. Si, comme tout l'annonce, ces symboles plus ou moins expressifs, plus ou moins obscurs, ont subi des variations à diverses époques, il est difficile qu'ils aient représenté une doctrine bien précise et bien cons-

---

(1) Voyez Journal des Savans, octobre 1816, pag. 108-112.

tante. Mais à partir du second siècle de l'ère vulgaire, et à mesure que le christianisme se propageoit, on a pu employer les prêtres d'Éleusis à soutenir les superstitions païennes, en y rattachant des dogmes philosophiques, et en joignant même un enseignement oral aux cérémonies mystérieuses. Au surplus, ce ne sont là encore que des conjectures; nous croyons qu'en effet ces questions sont peu éclaircies, et qu'il est possible qu'elles soient peu susceptibles de l'être.

M. de Sainte Croix n'ayant laissé aucun nouveau travail sur les trois dernières sections de son ouvrage, M. de Sacy n'a point entrepris de les compléter; mais il y a fait toutes les corrections et rectifications dont elles avoient besoin; et ses notes, quelquefois étendues, seront fort utiles à ceux qui se livreront à des recherches plus profondes sur les fêtes de Cérès et sur le culte de Bacchus. A ses propres observations l'éditeur en a joint plusieurs du traducteur allemand de M. de Sainte-Croix, de Fréret, de Jablonsky, de MM. Creutzer, Eichhorn, Munster, de Hammer, &c.; en sorte que l'on trouve ici, tant dans l'ouvrage même que dans les éclaircissemens qui l'accompagnent, les plus importants résultats des connoissances aujourd'hui acquises sur ces antiquités religieuses.

Qu'il y ait eu des rapports sensibles entre les mystères de Cérès à Éleusis et ceux de Bacchus considérés, soit dans leur esprit, soit dans leurs formes extérieures, c'est ce qu'avoient déjà reconnu plusieurs savans, et particulièrement l'auteur anglais d'une dissertation sur les mystères éleusiniens et bacchiques. Mais M. de Sacy, rapprochant les uns et les autres du culte d'Isis et d'Horus en Égypte, fait voir de plus que Bacchus est à l'égard de Cérès ce qu'étoit Horus à l'égard d'Isis: toutefois il refuse d'apercevoir dans ces mystères la haute sagesse et la théologie profonde qu'on y veut admirer. En général, nous pensons aussi qu'on s'est fort exagéré l'importance de toutes ces anciennes fables, et que les savans sont trop disposés à les considérer comme des fruits et les enveloppes d'une philosophie transcendante.

L'éditeur a souvent occasion d'expliquer d'anciens textes: il en est dont il ne dissimule pas l'obscurité. Il croit qu'en parlant des mystères de Lerne, Pausanias (1) a voulu dire que *les formules qu'on y prononçoit* [τὰ μὲν οὖν λεγόμενα ἐπὶ τοῖς θρωμένοις] n'étoient pas anciennes, et il doute de l'exactitude de la traduction de M. Clavier: *ce qui se dit de ces cérémonies secrètes* n'est pas ancien. De ces deux sens, Amasée et Gedoy n'ont suivi le premier: M. Clavier persévéroit à préférer le second, et il nous

---

(1) Corinth. c. 37, t. I, pag. 591 de l'édit. de M. Clavier.

semble que les paroles de Pausanias le présentent plus immédiatement. En rapportant ce qu'on lui a raconté de la fontaine Pyrène, Pausanias (1) dit de même : ἐπὶ δὲ αὐτῇ λέγουσιν. On lit au commencement du chapitre IV de son cinquième livre, λέγουσι... ἐπὶ τῷ Ὄξύλω, &c.

γ Parmi les préliminaires de cette seconde édition de l'ouvrage de M. de Sainte-Croix, se trouvent deux éloges historiques de cet académicien : l'un par M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres ; l'autre par M. de Sacy. Ce second éloge avoit été déjà imprimé en 1809 à la tête du Catalogue des livres de M. de Sainte-Croix : il offre une notice presque complète de ses écrits, et il est rédigé dans une forme qui a permis d'y insérer quelques fragmens qui n'avoient point été publiés ailleurs. Ces deux éloges sont précédés d'une dédicace au Roi, d'un avertissement de l'éditeur, et de la préface de l'auteur. M. de Sacy n'a rien négligé pour reproduire avantageusement un ouvrage dont il n'avoit paru qu'une édition défigurée, et que l'auteur, depuis 1784, n'avoit ni corrigé ni enrichi autant qu'il méritoit de l'être.

## DAUNOU.

*MÉMOIRES pour servir à l'histoire naturelle des abeilles solitaires, qui composent le genre Halicte ; par C. A. Walckenaer, membre de l'Institut royal de France ( Académie des inscriptions et belles-lettres ), avec cette épigraphe :*

*Sapè etiam effossis . . . . latebris*

*Sub terra fovère larem. (VIRG. Georg. lib. IV, v. 42 et 43.)*

grand in-8.°, de 98 pages. A Paris, de l'imprimerie de Firmin Didot, imprimeur du Roi et de l'Institut, rue Jacob, n.° 24 ; 1817.

LA plus étendue des sciences physiques est sans doute l'histoire naturelle ; elle se divise en différentes branches, dont une a pour objet les insectes ; et comprend un grand nombre de genres et d'espèces d'animaux plus ou moins susceptibles d'être examinés. Pour bien étudier ce qui les concerne, pour décrire leurs formes, leurs mœurs, leurs habitudes et la manière dont ils se reproduisent, il faut beaucoup d'application, une patience attentive et un goût particulier. Il y a dans chacune des nations

(1) Corinth. c. 3, pag. 341.

civilisées de l'Europe des hommes laborieux et instruits, qui se sont livrés à ces sortes de recherches. Reaumur, parmi les Français, est celui qui a le premier fait faire des progrès à cette science, qu'ont avancée Linneus en Suède, Fabricius en Danemarck, Kirby en Angleterre, Scopoli en Italie, Hubert à Genève, &c. Elle doit aussi beaucoup aux travaux d'Olivier, de feu Geoffroy, de MM. Latreille, Bosc, et Walckenaer, dont j'ai à faire connoître une collection de six mémoires.

Les quatre premiers traitent des halictes perceurs, *halictus terebrator*, espèce d'abeilles. L'auteur raconte comment, étant dans une maison de campagne près Paris, il a eu l'occasion d'observer ces sortes d'insectes. On reconnoît les lieux de leurs habitations par de petits trous, dont plusieurs sont entourés de monticules de terre fraîchement remuée : les abeilles y entrent et en sortent alternativement ; elles ne se posent presque jamais avant d'y entrer. Lorsque l'une d'elles se présente à la porte, on en voit une autre y paroître, puis y rentier, revenir et enmener avec elle celle qui s'étoit présentée. Avant de sortir de leur trou, elles semblent regarder autour d'elles : si on les surprend au moment où elles viennent d'entrer, elles se retournent rapidement et présentent leur tête.

C'est pendant la nuit qu'elles creusent leur trou : de jour, elles sont occupées à ramasser le pollen des fleurs, et à fabriquer la substance mielleuse ou cireuse destinée à nourrir leur postérité.

Afin de connoître de quelle manière ces abeilles s'y prennent pour creuser leurs trous, M. Walckenaer les a observées la nuit : il l'a pu à la faveur de deux à trois bougies, qu'il a entourées d'un papier peu transparent, et qu'il a placées, avant l'entière chute du jour, sur le lieu des observations : les abeilles, accoutumées à cette lumière, et n'étant point effrayées par une clarté inattendue, n'avoient pas cessé de continuer leurs travaux. En culbutant avec une bêche ou une pioche le sol, toujours endurci, où il y a des trous d'halictes perceurs, on découvre leurs habitations ; elles consistent d'abord, d'après les observations de M. Walckenaer, dans un trou perpendiculaire et unique, qui se partage en sept ou huit différens, peu écartés les uns des autres, à environ huit pouces de la superficie du sol : c'est au fond que se trouvent l'habitation de chacune des abeilles et l'alvéole où elle dépose et nourrit ses petits. M. Walckenaer décrit l'intérieur de cette habitation, qui a la forme d'une cornue allongée, bombée d'un côté, rentrante et courbée de l'autre. Là est placée une boule de cire mielleuse destinée à la nourriture de l'embryon. La larve de l'halicte est un petit ver blanc, cylindrique, d'une substance molle, divisé en anneaux. Un mois ou cinq semaines après que ces abeilles ont commencé à percer leurs trous, la larve se métamorphose en nymphe,



sans filer de coque ; cette nymphe présente à nu toutes les parties de l'insecte parfait, mais ramollies et ramassées. M. Walckenaer n'a trouvé aucune peau ni dépouille de la larve dans les cellules. L'ayant suivie dans tous ses progrès, il croit « pouvoir assurer qu'elle subit ses transformations » sans changer de peau, ou que ces peaux se dissolvent et se combinent » dans la terre humide. »

Les halictes, comme les autres animaux, ont aussi leurs ennemis : occupés à les chercher et à s'en saisir pour nourrir leurs petits, les uns les prennent au vol, d'autres au moment où ils se posent à terre ; d'autres pénètrent dans leurs trous, y placent leurs propres œufs sur la boule de cire même qu'ils ont préparée, et leur ravissent ainsi le fruit de leur travail. Telles sont certaines espèces d'araignées, de fourmis, de cercères, les plus terribles de tous.

L'auteur consacre son troisième mémoire à l'histoire du cercère orné, genre curieux, déjà éclairci par les observations de MM. Latreille, Bosc et Spinola ; il expose la manière dont il s'y prend pour attaquer l'halicte, le tuer et l'emporter. Il a remarqué que quand le cercère, chargé d'une abeille, est forcé de la déposer pour déboucher son trou, souvent une fourmi s'en empare ; c'est, comme on voit, un voleur qui en vole un autre. M. Walckenaer traite de l'habitation du cercère orné, de sa larve, de sa nymphe, comme il avoit fait à l'égard de l'halicte perceur ; et il y ajoute des observations sur quelques autres cercères, parmi lesquels il y en a qui dévorent les charançons, suivant une notice de M. Bosc, insérée dans les *Annales de l'agriculture française*, tome *LVI*, page 89.

Tout ce qui a été exposé jusqu'ici ne concernoit que la petite espèce d'halicte : dans le quatrième mémoire, il s'agit de la grande. M. Walckenaer suit la même marche pour la faire connoître. Il a renvoyé au cinquième et au sixième les descriptions et la synonymie des principaux insectes dont il a été question dans les quatre précédens mémoires, ces objets ne pouvant être lus et compris que par les entomologistes.

Par la publication de ces mémoires, l'entomologie sera redevable à M. Walckenaer de l'éclaircissement d'une des parties les plus curieuses et les plus obscures de son domaine. Les naturalistes attendent avec impatience le grand travail qu'il prépare sur les araignées ; travail non moins important, et qui doit faire également un grand pas à la science.

TESSIER.

---

*COURS ANALYTIQUE DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE*, par N. P. Lemercier, *membre de l'Institut de France (Académie française)*; tome I.<sup>er</sup> Paris, Nepveu, libraire, passage du Panorama, n.<sup>o</sup> 24; 1817, in-8.<sup>o</sup>, 540 pages.

EN étudiant les ouvrages des grands maîtres, les rhéteurs, à qui l'admiration et le sentiment avoient appris à discerner les beautés et les défauts de ces premiers modèles, parvinrent à déterminer et à indiquer les principales règles que doivent suivre ceux qui entrent dans la même carrière. Des traités lumineux, des leçons utiles, fondant ces règles sur des exemples consacrés, ont ensuite excité le talent des poètes, des orateurs, des historiens, &c., ont formé et dirigé leur goût, ainsi que celui des rhéteurs et des critiques qui auroient à les juger.

A mesure que les lettres et les sciences se rapprochent en s'étendant, et, par une alliance féconde, se communiquent ce qu'elles peuvent se prêter de leurs moyens, de leurs procédés, de leurs méthodes, cette sorte d'importation de la science ou de la littérature enrichit l'art qui reçoit, sans appauvrir celui qui donne; elle procure au goût et à la critique plus de rectitude et d'assurance; enfin elle concourt puissamment à perfectionner les méthodes particulières. Peut-être trouveroit-on, dans l'observation que je fais ici, une des causes de la supériorité d'Aristote en des genres si variés et si divers.

M. Lemercier, chargé du cours de littérature dans le même athénée où M. de la Harpe avoit donné ces leçons dont la réunion offre un des beaux titres de gloire de cet illustre académicien, se fit un plan entièrement opposé. Au lieu d'examiner tour-à-tour les nombreuses productions des différentes littératures, il préféra la méthode analytique; il mit ses soins et son talent à reconnoître et à séparer toutes les règles de l'art dans chaque genre, à classer ces règles, en les rendant sensibles par les exemples des meilleurs auteurs: il réduisit ainsi à des théorèmes précis et clairs les nombreux principes qui doivent diriger le talent de ceux qui composent, et éclairer la conscience et le goût de ceux qui jugent.

L'auteur de cet important ouvrage présente d'abord des vues générales sur l'utilité d'une analyse exacte dans tous les genres de littérature; et bientôt il indique jusqu'à quel point on peut leur appliquer les principes d'analyse et d'évidence qui dirigent l'étude des sciences. Faisant une revue sommaire des principaux rhéteurs depuis Aristote jusqu'à nos écrivains, il entreprend d'appliquer l'analyse aux règles de l'art dra-

matique, et il commence par la tragédie, dont le genre offre trois espèces : *mythologique*, *historique*, *inventée*. Il comprend dans la première espèce la tragédie sacrée : il distingue la tragédie simple, l'implexe, la pathétique, la morale. Examinant la différence des systèmes tragiques anciens et modernes, il trace les progrès de la révolution opérée par Corneille; qui, entre autres mérites, eut celui d'établir la tragédie historique. Après ces préliminaires, il en vient aux qualités principales de la tragédie; et, enfin, aux conditions que ces qualités exigent; il fixe à vingt-six le nombre de ces conditions, dont quelques-unes admettent encore des subdivisions.

1.<sup>re</sup> CONDITION, *la fable ou le fait* : deux espèces, simple ou composée.

La première condition d'une tragédie est dans le choix d'un fait qu'on nomme indifféremment fable. La nature de ce fait est d'être grave, auguste, funeste; de se passer entre de grands personnages, soit qu'on le tire de la mythologie, de l'histoire profane ou sacrée, soit qu'on l'imagine; qu'il ait une certaine étendue, un commencement, un milieu; une suite, une fin préméditée. L'auteur examine si les poètes ont le droit d'altérer les sujets qu'ils empruntent, et il décide qu'ils peuvent accommoder leur fable au dessein de leur art, pourvu qu'ils ne changent pas le fond de l'événement; s'il est consacré invariablement par l'histoire; il ajoute qu'ils sont autorisés à en imaginer les circonstances et à y supposer tout ce qui sera lié sous les rapports de la vraisemblance; il indique, comme exemple, l'épisode d'Eriphile dans la tragédie d'Iphigénie de Racine.

L'Ajax et le Philoctète présentent deux fables de l'espèce simple. L'auteur fait remarquer que ces fables sont plus difficiles à traiter, parce qu'il faut tirer d'un sujet unique toute la richesse des différens actes.

L'espèce composée est celle dont la fable présente deux actions artistement liées ou causées l'une par l'autre; l'Andromaque de Racine est de l'espèce composée.

Une certaine durée est requise dans le choix du fait tragique, afin qu'il puisse se graduer et se développer en toutes ses proportions. Il faut au dessein prémédité des obstacles qui le traversent, aux personnages des variations de fortune; sans cela, point d'émotion, point de surprise.

L'auteur avance judicieusement qu'on ne peut produire un grand intérêt en faveur d'une nation; la pièce doit montrer des personnages sur lesquels la pitié s'arrête particulièrement. Le sort de la nation juive ne produit pas un intérêt assez grand dans la tragédie d'Esther. Il

conseille au poète de choisir sa fable dans les temps de la haute antiquité, nommée par les Grecs temps héroïques. L'intervalle des siècles accroît le merveilleux. C'étoient ici, ce me semble, le lieu et le moment d'examiner les avantages ou les désavantages que peut offrir le choix des sujets modernes et sur-tout nationaux, et de déterminer l'influence produite par les institutions et les croyances que la religion chrétienne a répandues et établies. Il eût été curieux de montrer comment la même action, les mêmes sentimens, convenoient ou ne convenoient pas à une tragédie, selon que le fait appartenoit à une époque ancienne ou moderne, à un peuple gouverné par la fatalité ou soumis à la morale de la religion chrétienne. J'indique et je soumets ces observations à l'auteur, et j'adopte sa conclusion, que le fait tragique simple ou composé doit être extraordinaire, imposant, triste, étendu, concerner principalement le sort de nobles personnages, et, secondairement, celui des nations.

II.<sup>e</sup> CONDITION, *mesure de l'action*. III.<sup>e</sup> CONDITION, *les trois unités classiques*. Je rapproche ces deux règles; elles n'exigent pas qu'on s'y arrête. M. Lemercier n'a fait que les confirmer par d'heureuses indications de ce qu'ont tenté les auteurs qui, par le choix de leurs sujets, ont été réduits à faire de grands efforts pour ne pas s'écarter de ces règles. Touchant l'unité d'action, il cite l'*Œdipe-roi* et le *Philoctète* de Sophocle, *Cinna* et *Polyeucte* de Corneille, *Athalie* de Racine, et la plupart des tragédies d'Alfieri. La règle de l'unité de temps étoit rigoureuse pour les tragédies grecques, dans lesquelles toutes les scènes ne formoient qu'un seul grand acte; la limite prescrite par la règle de l'unité de temps est nécessaire, parce qu'une plus longue mesure de temps entraîneroit une succession de faits détachés qui détruiroit l'unité d'action. Quant à l'unité de lieu, Corneille avoue n'avoir pu s'y restreindre rigoureusement que dans trois de ses tragédies, les *Horaces*, *Polyeucte* et la *Mort de Pompée*.

IV.<sup>e</sup> et V.<sup>e</sup> CONDITIONS, *le nécessaire et le vraisemblable*. Le nécessaire est l'effet qui résulte inévitablement d'une volonté, d'une passion, d'une action, soit que l'on considère cet effet dans la marche et l'objet de la fable, soit qu'on le considère dans les sentimens, les discours, le dialogue. Le vraisemblable supplée au nécessaire. Le vraisemblable est ordinaire, lorsque les actions et les discours des personnages sont en rapport de leurs mœurs et de leur condition; il est extraordinaire dans les faits et dans les passions des personnages divins, fabuleux ou héroïquement historiques. Le vraisemblable extraordinaire exige beaucoup de goût et de précaution de la part du

poète qui l'emploie : dans les pièces grecques , il offroit l'apparition des ombres ; et dans les pièces modernes , il a offert le même spectacle dans les tragédies de *Sémiramis*, d'*Hamlet*, &c.

VI.<sup>e</sup> CONDITION , *la pitié*. VII.<sup>e</sup> CONDITION , *principe de terreur tragique*. VIII.<sup>e</sup> CONDITION , *mélange de la terreur et de la pitié*. Pour produire la pitié tragique , il ne suffit pas d'offrir une catastrophe sanglante ou une mort causée par le hasard , il faut que le malheur soit grand et mérité par une faute et non par un crime ; du moins , si ce malheur devient l'effet d'un crime , il est nécessaire que la fatalité ou une passion violente l'excuse dans le coupable. Je conviens que ces maximes dramatiques sont vraies ; mais j'ajouterai que la pitié peut aussi être produite par l'infortune d'un personnage éminemment vertueux , lorsqu'il est poursuivi , immolé , sans avoir mérité son sort , même par la plus légère faute. A l'appui de mon observation , je citerai le même exemple que M. Lemercier indique pour constater les maximes qu'il propose , la tragédie de l'*Œdipe-roi*. *Œdipe* est-il criminel ! Non ; car où il n'y a pas de volonté , il n'y a pas de crime : s'il avoit commis quelques fautes , ce ne seroient pas ces fautes mêmes qui le rendroient intéressant. Il est encore plus naturel d'accorder sa pitié à l'infortuné qui n'a point mérité son sort , qu'à celui qui l'a mérité en partie.

Pour expliquer par des exemples plusieurs des caractères de la terreur tragique , M. Lemercier compare les dénouemens qu'offrent les *Coéphores* d'*Eschyle* , l'*Électre* de *Sophocle* , d'*Euripide* et de *Crébillon* , et l'*Oreste* de *Voltaire* et d'*Alfieri*. Ces six catastrophes différentes sur le même sujet , desquelles il rapproche les catastrophes de *Sémiramis* et d'*Hamlet* , qui sont les mêmes sous d'autres noms , facilitent les moyens d'expliquer la terreur tragique. Les sources de cette terreur sont nombreuses : tantôt c'est le péril imminent d'un héros qui intéresse vivement ; tantôt elle est l'effet d'une action cruelle , atroce , que la fatalité ou les passions ont rendue vraisemblable : ailleurs , elle résulte des fantômes et des chimères dont on frappe l'imagination , du spectacle des choses affligeantes , des pressentimens , &c. &c.

La terreur et la pitié sont si souvent l'effet l'une de l'autre , et sont si souvent produites à-la-fois par le même spectacle , que l'auteur a cru convenable de faire de ce mélange la huitième condition. Il indique à ce sujet le cinquième acte de *Rodogune* , qui produit si heureusement et si énergiquement sur les spectateurs ces sentimens simultanés.

IX.<sup>e</sup> CONDITION , *l'admiration*. Elle est le résultat heureux de ce qui constitue le noble et le grand , si le style est assorti à la noblesse et

à la grandeur des caractères et des sentimens. Le caractère de Prométhée, qui, dans la pièce d'Eschyle, oppose à Jupiter même une inflexible résistance, est cité par l'auteur comme un des plus anciens exemples qui peuvent donner l'idée du genre admiratif. Il ajoute à cet exemple celui de la piété courageuse d'Antigone, qui, malgré les ordres du tyran et l'horreur des supplices, reste fidèle à son dévouement. Parmi les pièces des modernes, il indique celle de Polyeucte, où le genre admiratif domine au milieu de tant d'autres beautés; et il remarque très-judicieusement que les courtes et belles réparties, les traits rapides et sublimes, ne commandent l'admiration que parce qu'ils sont soutenus par le développement du caractère des personnages; et que ces saillies brillantes et inattendues ne seroient que de vaines bravades, si la fermeté du personnage ne les amenoit naturellement dans son langage, pour être d'accord avec son sublime caractère. L'auteur examine ensuite en détail les causes qui produisent l'admiration; et comme, dans cette partie, la supériorité de Corneille est évidente, M. Lemercier s'attache à combattre les opinions de M. de la Harpe, qui, à cet égard, n'avoit pas rendu toute la justice qui est due au grand Corneille. Il me semble que, dans cette partie de son ouvrage, l'auteur auroit pu consacrer quelques pages à traiter du beau idéal, que les Grecs ont si peu connu dans la tragédie, tandis que, dans d'autres arts, ils en ont offert de si beaux modèles. L'auteur eût exercé sans doute avec succès sa sagacité et son talent à nous révéler les causes qui ont produit cette différence entre les anciens et les modernes.

X.<sup>e</sup> CONDITION, *péripéties*. Les péripéties sont le changement du sort des personnages. Plus le changement vraisemblable est rapide et imprévu, plus elles sont jugées belles. L'auteur les réduit à trois espèces: reconnoissance, événemens, changemens de volonté dans les personnages. D'après Aristote, il distingue quatre sortes de reconnoissance: 1.<sup>o</sup> celle qui est produite par des signes, tels que des cicatrices, des empreintes sur le corps des personnages; l'Odysée en a un exemple dans Ulysse; 2.<sup>o</sup> celle que produit la vue des joyaux, des armes, des lettres et des lieux, ainsi que cela s'opère dans Zaïre, dans Sémiramis; 3.<sup>o</sup> celle qui résulte du raisonnement des personnages, ainsi que dans les Coéphores d'Eschyle et dans l'Iphigénie en Tauride de Polyidès; 4.<sup>o</sup> celle qu'amènent peu à peu les efforts de la mémoire frappée d'une image qui lui renouvelle d'anciens souvenirs, comme dans la tragédie de Rhadamiste et Zénobie. Aristote distingue encore ces sortes de reconnoissance: celle qui a lieu entre deux personnages à-la-fois; la reconnoissance mutuelle qui se lie à la péripétie et qui l'opère: cette dernière

circonstance la rend supérieure aux autres par l'effet subit et surprenant qu'elle ajoute ; enfin Aristote pense que la reconnaissance la plus théâtrale, c'est celle qui se fait après avoir achevé et porté le coup. Ainsi, dans Mahomet, Séide reconnoît son père après l'avoir assassiné ; c'est après avoir tué Zaïre qu'Orosmane acquiert la conviction de son innocence. Parmi les péripéties produites par les événemens, M. Lemercier distingue justement celle qu'offre la tragédie d'Iphigénie, quand Arcas prononce ce vers :

Il l'attend à l'autel pour la sacrifier.

Parmi les péripéties opérées par le changement de volonté, il indique la double révolution que contient le quatrième acte de Britannicus.

XI.<sup>e</sup> CONDITION, *fatalité du destin dans la tragédie mythologique, volonté de Dieu dans la tragédie sacrée.* XII.<sup>e</sup> CONDITION, *fatalité des passions dans la tragédie historique et dans la tragédie d'invention.* Sans le pouvoir surnaturel de la fatalité ou de la divinité, la tragédie d'Iphigénie en Aulide et celle d'Athalie n'ont plus de principe d'action : la flamme incestueuse de Phèdre inspireroit autant de dégoût que d'horreur, si cette princesse n'étoit poursuivie par une fatalité insurmontable. C'est l'idée de cette fatalité qui fait supporter les horreurs attachées aux spectacles qu'offrent les Pélopidés et les Labdacides. A la fatalité se joignent les effets des prédictions que font les devins et les prophètes.

Dans la tragédie historique ou inventée, on reconnoît une sorte de fatalité de passions, c'est-à-dire, un entraînement irrésistible. L'auteur cite en exemples l'Hermione d'Andromaque, le Ladislas de Venceslas, et le Rhadamiste dans la tragédie de ce nom. De l'examen de ces exemples, il conclut que les passions excessives sont celles qui sont le plus théâtrales. L'auteur auroit dû peut-être déterminer quelles sont les passions qui, par leur entraînement, leur excès même, peuvent se faire pardonner. J'explique ma pensée, en faisant observer que l'on pardonne un crime causé par la fureur, l'excès, l'entraînement d'une passion telle que l'amour ; et ce crime ne seroit pas ainsi toléré, s'il avoit été causé par l'ambition la plus violente et la plus effrénée.

XIII.<sup>e</sup> CONDITION, *genre de passions convenables à la scène.* XIV.<sup>e</sup> CONDITION, *caractères.* XV.<sup>e</sup> CONDITION, *mœurs.* Le genre de passions convenables à la scène, pour produire le plus grand effet, dépend beaucoup des mœurs des spectateurs. L'auteur explique avec sagacité comment l'amour, qui, chez les Grecs, n'étoit pas employé comme passion tragique, a occupé et dû occuper une place si importante dans la tragédie moderne : à ce sujet, il examine et il compare d'abord Ariane et Médée ; et ensuite Phèdre et Didon.

Passant aux caractères dramatiques, il fait aisément sentir le talent de Corneille, qui éclate dans les Horaces, dans Cinna, dans Nicomède, et dans plusieurs de ses tragédies qui n'ont pas conservé une aussi grande réputation, telles que l'Attila, où l'on remarque des caractères bien tracés et bien soutenus. L'auteur n'approuve pas le caractère de Mahomet dans la tragédie de Voltaire ; il le trouve invraisemblable sous plusieurs rapports : il admire la supériorité de Racine dans l'art de peindre les caractères qui tiennent aux passions du cœur, et celle de Shakespeare dans la peinture des caractères de tout genre.

Les mœurs, c'est-à-dire les mœurs locales, sont relatives aux personnes, aux lieux, aux temps : cette règle est moins essentielle que beaucoup d'autres, sur-tout lorsque le spectateur n'a pas des connoissances exactes sur ces mœurs. Le double exemple de Bajazet, de Zaïre, prouve qu'un sujet peut réussir sans que les mœurs locales aient été rigoureusement observées. Ces mœurs bien développées, bien respectées, font la magnificence du chef-d'œuvre d'Athalie.

XVI.<sup>e</sup> CONDITION, *intérêt dramatique*. Chez les anciens, l'art étoit moins compliqué, et dès-lors l'intérêt moins vivement excité ; dans les compositions modernes, en compliquant l'intrigue et l'action, l'on a trouvé plus de ressources pour exciter et soutenir l'intérêt. Parmi ces sortes de tragédies, on peut citer Venceslas, le Cid, Héraclius, Rodogune, Mahomet, Sémiramis, Alzire, Zaïre, Tancrède, Rhadamiste. Nous avons des tragédies dont l'intrigue et l'action sont moins compliquées, et où le développement des passions, les émotions continuellement changeantes de leurs victimes, intéressent vivement les spectateurs : de ce nombre sont Phèdre, Médée, Polyeucte, Vendôme, les Électres, l'Iphigénie en Tauride. L'une des sources les plus fécondes de l'intérêt, c'est le pathétique soutenu, quand il domine dans les tragédies simples, où le poète a plus d'espace pour le développement des affections du personnage. Enfin il y a une sorte d'intérêt que fournit la politique : on le remarque dans Britannicus, dans Brutus, dans l'Orphelin de la Chine. Alors les lois en péril, les mœurs publiques menacées, la ruine d'un royaume, sont le fond du sujet ; les infortunes particulières n'en sont que les circonstances.

XVII.<sup>e</sup> CONDITION, *exposition*. XVIII.<sup>e</sup> CONDITION, *le nœud ou l'intrigue*. XIX.<sup>e</sup> CONDITION, *ordre des actes*. XX.<sup>e</sup> CONDITION, *ordre des scènes capitales*. XXI.<sup>e</sup> CONDITION, *dénouement*. Il y a plusieurs sortes d'expositions : celle qui fait connoître le sujet d'une action simple ; celle qui annonce soit une action composée, soit plusieurs actions qui marcheront de front ; et enfin l'exposition des passions ou des caractères. Il suffira sans



doute d'indiquer cette division que fait l'auteur. Je n'entrerai pas dans les détails des développemens et des exemples : cette partie de l'art est peut-être celle sur laquelle le spectateur est le moins difficile. Les beautés, l'adresse de l'exposition n'influent guère sur le succès ; elles le préparent, lorsque d'ailleurs les autres conditions l'obtiennent. Une belle et brillante exposition peut devenir dangereuse pour le succès de la pièce, si le reste n'y répond. Dans la tragédie de l'Œdipe-roi de Sophocle, une magnifique exposition est suivie des scènes les plus intéressantes jusqu'au dénouement. L'auteur observe judicieusement que l'exposition des caractères doit se faire, non par le portrait qu'on en trace, mais en les faisant mouvoir et se développer.

La clarté de l'exposition amène ordinairement celle de l'intrigue : le nœud de l'intrigue a besoin d'être placé au milieu de l'action. L'auteur désigne à ce sujet la tragédie de Phèdre. Sur le bruit de la mort de son époux, elle déclare son amour à Hippolyte ; mais Thésée reparoît tout-à-coup, et dès-lors la terreur et le pathétique dominant le sujet, et le nœud se forme. Il cite aussi le nœud d'Héraclius.

L'ordre des actes est une condition très-nécessaire à la perfection de l'ensemble ; et l'ordre des scènes principales ne l'est pas moins. Dans l'ouvrage de M. Lemercier, les principes de goût qui tiennent à ces règles, sont rendus aussi évidens par la citation des pièces où l'on remarque les défauts contraires, que par l'indication des pièces au succès desquelles a contribué le soin d'observer ces règles.

Quant au dénouement, il en est de trois espèces ; ils sont heureux, ou malheureux, ou mixtes. Les malheureux répondent mieux à ce que se propose la tragédie, dont la fable et les discours tendent à effrayer et à attendrir. Aristote blâme les dénouemens heureux : ceux d'Iphigénie en Aulide et d'Adélaïde du Guesclin sont de ce nombre ; et ces sortes de dénouement n'obtiennent les suffrages du public que dans les pièces dont le fond est très-pathétique. Les dénouemens malheureux, tels que ceux de Polyeucte, d'Alzire, de Zaïre, de Tancrède, contribuent beaucoup plus au succès des ouvrages. Les dénouemens ne peuvent être heureux ou malheureux que dans les pièces simples, telles, entre autres, que le Philoctète et l'Ajax ; mais, dans les pièces implexes, ils sont ordinairement mixtes.

XXII.<sup>e</sup> CONDITION, *style propre à la tragédie.* XXIII.<sup>e</sup> CONDITION, *dialogue coupé et soutenu.* L'auteur avoit, dans le cours de son ouvrage, parlé plus d'une fois de la nécessité d'approprier le style aux sentimens qu'il devoit exprimer ; ici il parle du style en général. Les qualités du style tragique se réduisent à être clair et à n'être pas commun, c'est-à-

dire, à être élégant dans toute la pièce, orné dans l'exposition de la fable et dans les descriptions, simple et passionné dans l'action : tout ce que dit l'auteur pour développer ces maximes, est aussi bien senti qu'exprimé; les détails dans lesquels il entre, les exemples qu'il cite, sont très-lumineux.

Le dialogue soutenu est plus particulier à nos tragédies. Le dialogue coupé étoit plus familier aux Grecs. L'auteur observe que Corneille a eu le mérite d'exceller dans ces deux espèces de dialogues. La brillante scène de Rodrigue et du comte dans le *Cid* est exécutée suivant la méthode du théâtre grec. L'auteur avoue que, quant à cette partie de l'art, on peut admirer les effets, mais non indiquer les causes.

XXIV.<sup>e</sup> CONDITION, *tableaux scéniques*. XXV.<sup>e</sup> CONDITION, *symétrie théâtrale*. L'auteur a raison de dire que les tableaux ou groupes des acteurs sur le théâtre doivent être variés, de manière qu'on ne voie pas les mêmes personnages réunis ensemble d'acte en acte, sans intervention de quelque autre. Il conseille de ne pas montrer plus de deux fois les mêmes personnages assemblés en même nombre. Pour ce qui est des coups de théâtre, il admire avec raison celui du troisième acte d'*Iphigénie*, que produit un seul vers déjà cité, et les diverses situations du cinquième acte de *Rodogune*. La symétrie théâtrale tient à l'ordonnance des caractères pareils, ou à celle des caractères contrastans. Il cite, en exemple de l'une, les deux frères dans *Rodogune*; et, en exemple de l'autre, l'enthousiasme de *Polyeucte* en opposition à la vertu politique de *Sévère*.

XXVI.<sup>e</sup> CONDITION, *la réunion de toutes les antécédentes*. L'auteur applique à la tragédie d'*Athalie* toutes les règles qui font les conditions du succès, et il s'attache à démontrer qu'elles sont toutes réunies dans ce chef-d'œuvre de la scène française; ce qui lui fournit un moyen adroit et heureux de faire une récapitulation générale de tout ce qu'il a dit précédemment sur la tragédie, et de le rendre plus sensible encore par la justesse de l'application. Cette partie de son travail est un bel hommage rendu à Racine.

Je n'ai fait de cette partie du Cours de M. Lemer cier qu'une simple analyse, dépouillée des développemens heureux qu'il a su donner aux principes, et sur-tout des détails, des nombreux exemples qui en sont une démonstration aussi agréable qu'évidente. J'ose croire que le simple exposé du plan et de l'exécution de cet ouvrage suffira pour lui concilier toute la faveur qu'il mérite, puisqu'il agrandit et aplanit à-la-fois la carrière de l'enseignement de la littérature. Je crois ne pouvoir mieux terminer cet extrait, qu'en rapportant le passage suivant de l'auteur :

« Que conclure de l'examen de tant de conditions nécessaires ! que  
 » le talent, l'éloquence, la chaleur de style et de pensées, en un mot  
 » le génie, ne produisent rien de parfait sans l'ordre. Certes, l'ordre  
 » qui règne dans les ouvrages médiocres, ne parvient pas à les rendre  
 » beaux et durables ; mais les beautés sublimes et éternelles ne brillent  
 » éminemment que par un ordre élevé qui leur ressemble. »

RAYNOUARD.

---

*C. M. FRÆHNII Rostochiensis de numorum Bulgaricorum fortè antiquissimo libri duo. Accedit hujus aliorumque aliquot Musei Fuchsiani, qui datâ occasione illustrantur, numorum tabula aenea. Casani, ex Universitatis officina typographica, 1816, 174 pages in-4.<sup>o</sup>*

M. FRÆHN, professeur de l'université de Casan, auteur de l'ouvrage dont nous allons rendre compte, est déjà connu des amateurs de la littérature et particulièrement de la numismatique orientales, par la description qu'il a faite, en arabe, de diverses monnoies des princes de la dynastie des Samanides, et par le catalogue abrégé des médailles les plus curieuses du cabinet de M. Potot, qu'il a donné au public, sous le titre de *Numophylacium Orientale Pototianum*. Plusieurs dissertations, publiées sous la forme de programmes, ont suffisamment prouvé qu'il avoit su mettre à profit un séjour de plusieurs années dans un pays où la fréquentation des Tartares musulmans et les monumens de l'ancienne puissance des Mogols offrent des secours précieux pour l'étude des langues et de l'histoire de l'Orient. Le nouvel ouvrage que nous annonçons ne se recommande pas moins que les précédens, par la variété et la solidité des connoissances, la critique sage et circonspecte et l'excellente méthode qui s'y font remarquer. Toutefois nous n'en donnerons dans ce Journal qu'un très-court aperçu, parce que le sujet principal de l'ouvrage n'est pas d'un grand intérêt, et que nous ne pourrions entrer dans les détails qui en font le véritable mérite, sans suivre l'auteur pas à pas.

M. Fræhn, dans une des notes de son *Numophyl. Orient. Potot.* qui a paru en 1813, avoit pris l'engagement de publier incessamment une dissertation sur l'ancienne ville de Bulgar ; dissertation dans laquelle il se proposoit de faire connoître un grand nombre de monnoies frappées dans cette ville, et d'expliquer les inscriptions sépulcrales écrites en

arabe et en tartare, qu'offrent ses ruines. Parmi les monnoies qui appartiennent à la ville de Bulgar, il en est qui ont été frappées sous le règne du khalife Abbaside Naser, dont elles portent le nom. C'est à ces monnoies qu'est consacré l'ouvrage dont il s'agit ici, et qui est divisé en deux livres, parce qu'il a été destiné à accompagner deux programmes de l'université de Casan. M. Fræhn, obligé de remettre à un autre temps la publication de ses recherches sur la ville dont il s'agit et sur ses monumens, a cru que les monnoies dont il est question, méritoient de devenir l'objet d'une dissertation spéciale.

Ces monnoies sont, les unes d'argent, les autres de cuivre: celles de cuivre se trouvent en grand nombre dans divers cabinets. Les unes et les autres n'offrent rien autre chose que des légendes arabes.

Sur les monnoies d'argent on lit, d'un côté, الناصر الدين الله أمير المؤمنين, La même légende se lit aussi sur les monnoies de cuivre, si ce n'est qu'au lieu de الدين, qui est une faute, on y lit لدين. Le sens de cette légende est, *Naser-lidin-allah, prince des croyans. Naser-lidin-allah* veut dire *celui qui prête assistance à la religion de Dieu.*

L'autre côté des monnoies d'argent offre les mots : الدينار الضرب بوالغار; c'est-à-dire, *ce dinar a été frappé à Bulgar.* Sur les monnoies de cuivre on lit cette sentence, الدنيا ساعة فجعلها طاعة; ce qui paroît devoir signifier: *Le monde n'est que la durée d'une heure; "emploie cette heure en bonnes œuvres.* Quoique les monnoies de cuivre ne portent pas le nom de la ville de Bulgar, cependant il est certain qu'elles ont la même origine que les monnoies d'argent.

Ces légendes présentent, dans un très-petit nombre de mots, plusieurs difficultés. M. Fræhn emploie son premier livre à la discussion de ces difficultés, et on peut assurer que rien n'est omis de ce qui pouvoit fixer le sens de ces légendes. Tout ce qui tient à la grammaire est discuté avec beaucoup d'exactitude et de précision. De nombreux exemples pris d'autres monnoies arabes, persanes et turques, sont cités à l'appui des observations de l'auteur, et par-tout une critique sage est jointe à une vaste érudition. C'est ainsi que l'emploi du mot دينار, pris ici abusivement pour une monnoie d'argent, tandis que cette dénomination indique d'ordinaire une monnoie d'or, est, sinon justifié, du moins excusé par d'autres exemples analogues.

Entre autres monnoies citées par M. Fræhn, on remarque celles d'Alfonse III, fils de Sanche III, roi de Castille, publiées par M. Adler dans la première partie du *Museum Cusicum Borgianum*. Ce prince chrétien, imitant les souverains musulmans, prend sur ses monnoies le titre d'émir ou *prince des catholiques*, أمير القماتولقيين; et de même que les

sultans ou émirs musulmans mettoient sur leurs monnoies le nom ou les titres du khalife, comme chef de la religion, on lit sur celles d'Alfonse cette légende, *أمام البيعة المسيحية بابه روهى*, *le pontife de l'Église chrétienne, le pape de Rome*. M. Adler n'avoit pas pu déchiffrer cette légende, et je crois que personne ne l'avoit lue avant M. Fræhn.

Je ne ferai mention ici que d'une seule observation grammaticale de M. Fræhn, parce que je doute qu'elle soit exacte. Notre critique fait observer que, dans la sentence tirée des *Hadith*, حديث ou traditions prophétiques, qui forme le revers des monnoies de cuivre de Bulgar, le mot *فجعلها* renferme un impératif qui, conformément à l'usage commun, devoit être écrit *اجعل* et non *جعل*; mais il ajoute que déjà Erpenius a remarqué qu'après les conjonctions *و* et *ف* on peut retrancher l'*élif* d'union *هزة الوصل* de l'impératif. Il croit avoir trouvé des exemples de cette licence dans l'Alcoran, et en cite un tiré du texte imprimé d'Elmacin. Enfin il s'étonne que je n'aie pas fait cette observation dans ma Grammaire arabe. Je conviens, avec M. Fræhn, que *فجعلها* doit être traduit ici par l'impératif, comme si on lisoit *فاجعلها*; mais je crois que c'est une faute du graveur: j'ose avancer qu'aucun exemple d'une pareille licence ne se trouve dans l'Alcoran, du moins suivant la leçon communément adoptée aujourd'hui. Enfin j'ajoute que, si je n'ai point transporté dans ma Grammaire arabe cette observation d'Erpenius, c'est que je ne l'ai trouvée, ni dans le texte ni dans aucun des commentaires de l'*Alfiyya* الالفية d'Ebn-Malec, ni dans la Grammaire d'Ebn-Farhat, ni dans le *Libir Tasriphi*, كتاب التصريف, imprimé à Rome, ni enfin dans les Grammaires de Guadagnuoli et Martellotto. Agapit à *Valle flammaram* est le seul des grammairiens qui ont travaillé d'après les écrivains arabes, dans lequel je l'aie rencontrée. M. Lumsden, dans sa nouvelle Grammaire arabe, où il semble avoir épuisé tout ce qu'ont dit les grammairiens arabes, ne fait point non plus mention de cette licence. Je ne prétends pas assurer cependant qu'elle ne soit autorisée par aucun grammairien arabe. Il y a, si l'on en croit Ebn-Farhat, des licences plus extraordinaires que celle-là, comme on peut le voir dans le tome VIII des Notices et Extraits des Manuscrits, page 323, note (1). J'ajoute que je compte pour rien un exemple tiré d'Elmacin, dont le texte imprimé fourmille de fautes typographiques.

Les monnoies, tant d'argent que de cuivre, frappées dans la ville de Bulgar, qui sont l'objet de la dissertation de M. Fræhn, ne portent aucun autre nom que celui du khalife de Bagdad. Elles doivent donc avoir été frappées à une époque où les habitans de ce pays professoient la religion musulmane, et par un prince qui reconnoissoit, du moins

extérieurement, la suprématie du khalife de Bagdad. L'invasion de ce pays par les Mogols tombant précisément dans les dernières années du règne du khalife Naser, qui a occupé le khalifat depuis 1180 jusqu'en 1225, il s'agit d'examiner si ces monnoies doivent être attribuées à un prince antérieur à cette invasion, ou au fils de Genghiz-khan, qui, après la conquête du Kaptchak par les Mogols, demeura souverain de cette contrée. C'est à la discussion de cette question qu'est consacré le second livre de l'ouvrage. Pour la résoudre, il faut sur-tout déterminer, 1.<sup>o</sup> à quelle époque les peuples du Kaptchak, et particulièrement les habitans de la ville de Bulgar, embrassèrent l'islamisme; 2.<sup>o</sup> si les Mogols firent profession de cette même religion dès les premières années de leur établissement dans ce pays. Il se présente bien, chemin faisant, quelques questions incidentes, mais d'une moindre importance.

M. Fræhn, après avoir discuté l'âge de quelques autres monnoies frappées à Bulgar, et que l'on pourroit croire antérieures à celles qui portent le nom du khalife Naser, et avoir démontré que, dans le fait, elles sont toutes très vraisemblablement d'une date plus récente, examine si les habitans de Bulgar étoient déjà mahométans avant l'invasion de ce pays par les Mogols; et, écartant tous les récits peu authentiques qui feroient remonter jusqu'à Mahomet lui-même, ou du moins jusqu'aux premiers temps de l'islamisme, la propagation de cette religion dans cette contrée, il établit, sur des témoignages certains, que les Bulgares, habitans du Kaptchak, étoient devenus musulmans dès le commencement du x.<sup>e</sup> siècle de l'ère vulgaire, un siècle et demi avant le khalifat de Naser. M. Fræhn ajoute que ces peuples étoient *sunnites*; et la raison qu'il en donne, c'est que, sur les monnoies de cuivre qui portent le nom de Naser, on lit une sentence tirée de la *Sunna*. Je crois, comme M. Fræhn, que les Bulgares n'étoient point *schittes*; mais la raison qu'il en apporte ne me paroît point suffisante. Quoique les sectes opposées aux *sunnites* n'accordent point aux lois et aux usages fondés uniquement sur les exemples du prophète, la même autorité qu'ils ont chez ceux qui se disent *sunnites* ou orthodoxes, on ne doit pas croire qu'ils rejettent les *Hadith* en général. Chardin atteste que les Persans, quoique partisans d'Ali, ont des recueils de *Hadith*, et la chose me paroît hors de doute.

Après avoir prouvé que rien n'empêche que les monnoies dont il s'agit ne soient antérieures à l'invasion des Mogols, notre auteur passe à la seconde question. Il ne lui paroît point impossible que Djoudji, fils de Genghiz-khan, maître du Kaptchak, sans avoir embrassé le mahométisme, ait cru devoir, par politique, reconnoître la suprématie

spirituelle du khalife de Bagdad, et employer sur les monnoies que sans doute il fit frapper dans sa nouvelle conquête, la langue arabe et les caractères propres à cette langue. M. Fræhn, qui penche pour la première supposition, suivant laquelle ces monnoies datent d'une époque antérieure à l'invasion des Mogols, n'omet cependant rien de ce qu'on peut alléguer en faveur du sentiment contraire.

Toutefois il conclut sa dissertation en se déclarant pour la première opinion, qu'il fortifie de quelques considérations accessoires.

Nous ne suivons point M. Fræhn dans les quatre notes pleines d'érudition que, sous le nom d'*Epimeton I, II, &c.*, il a jointes à la fin de sa dissertation : mais nous devons dire que, dans une sorte d'épilogue intitulé *Admonitio extrema*, M. Fræhn apprend aux lecteurs que, son ouvrage étant déjà imprimé, il a eu connoissance d'une médaille très-rare, qui pourroit déterminer à assigner les monnoies qui ont fait l'objet de cette dissertation, au règne de Toctaghou-khan, l'un des successeurs de Batou-khan, fils de Djoudji : *Huic tertiæ conjecturæ excutiendæ examinandæque locum dabit*, dit M. Fræhn, *descriptio totius musei numarii Orientalis Fuchsiani, quam, si Deus annuerit, accuratè componere, auctamque viginti circiter tabulis numerorum notabiliorum æneis, in vulgus edere apud animum constitui.* Je ne sais si le changement de résidence de M. Fræhn, appelé aujourd'hui à remplacer M. Ol. G. Tychsen dans l'université de Rostock, n'appottera pas un obstacle à l'exécution de ce projet ; mais peut-être aussi son séjour à Pétersbourg, et le soin que l'Académie lui a confié d'examiner, de classer et de décrire les médailles orientales de son riche cabinet, donneront-ils lieu à une publication beaucoup plus importante que celle qui étoit annoncée dans le passage que nous avons transcrit. Il est indubitable que la numismatique orientale a beaucoup à espérer des travaux de M. Fræhn ; et il ne reste qu'à souhaiter qu'il trouve des Mécènes assez généreux pour que ces mêmes travaux ne demeurent pas ignorés du reste de l'Europe.

SILVESTRE DE SACY.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE. — ACADÉMIES.

L'Académie française a publié les discours prononcés dans sa séance publique du 30 novembre dernier : discours de M. Laya, et réponse de M. le

duc de Lévis; discours de M. Roger, et réponse de M. le duc de Lévis. Paris, *Firmin Didot*, 1817, in-4.<sup>o</sup>, 16, 7, 21 et 10 pages.

L'Académie de Rouen propose pour sujets de prix à décerner dans sa séance publique de 1818, les questions suivantes : « 1.<sup>o</sup> Déterminer, soit d'après la » théorie, soit par des expériences précises, si, dans les engrénages des roues » dentées qui se communiquent le mouvement, les diamètres primitifs de ces » roues doivent être proportionnels aux nombres de leurs dents; et, dans le » ca. où cette proportion constante ne devrait pas être suivie, rechercher les » grandeurs relatives des diamètres primitifs des roues, d'après les nombres » de dents dont elles doivent être garnies. — 2.<sup>o</sup> Établir l'histoire de l'im- » primerie et de la librairie à Rouen, depuis le xv.<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours; » donner la liste des principaux imprimeurs et libraires, ainsi que des éditions » les plus curieuses ou les plus importantes sorties de leurs presses; rechercher » la cause de la diminution de cette branche d'industrie à Rouen, où elle » étoit très-florissante avant la révolution, et le moyen de lui rendre son » ancienne splendeur. » Chaque prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Les mémoires, écrits en français ou en latin, devront être adressés, avant le 1.<sup>er</sup> juillet 1818, à l'un des deux secrétaires perpétuels, M. Vitalis et M. Bignon.

La première classe de l'Institut royal des Pays-Bas propose la question suivante : « Quel est l'état actuel de l'agriculture dans les différentes parties » de ce royaume! Quelles améliorations, déjà reçues chez d'autres peuples, » pourroient et devroient y être suivies! » Pour sujet d'un autre prix, la classe demande « une théorie (soit déduite de la nature même, soit fondée » sur des expériences) du rapport entre la pente, la vitesse et la profondeur » d'une rivière, afin de pouvoir en conclure avec fondement jusqu'à quel » point la capacité sera augmentée après l'exécution des coupures qu'on se » propose de faire sous des circonstances déterminées, sur-tout quand il s'agit » de jeter toute la quantité d'eau d'une rivière principale qui se divise en » deux bras A et B, sur une seule branche A, en fermant la branche B: cas » important dans lequel, d'une part, il faut avoir égard à la constitution phy- » sique de la branche A, afin de pouvoir déterminer jusqu'à quel degré, après » avoir fermé la branche B, il sera possible de faire passer toute la quantité » d'eau par la seule branche rectifiée A; et, de l'autre part, il faut que la » théorie désirée soit applicable non-seulement à une hauteur moyenne de » la rivière principale, mais aussi à une hauteur moindre, et sur-tout à une » hauteur plus grande. » Chaque prix sera de 300 florins. Les mémoires, écrits en hollandais, en anglais, français, latin ou allemand, devront être adressés, francs de port, au secrétaire perpétuel de la classe, avant la fin de l'année 1818.

## LIVRES NOUVEAUX.

### FRANCE.

*Vues générales et sommaires sur le perfectionnement des études dans les grands établissements d'instruction publique, adressées à la Commission d'instruction publique; par M. B. [Bernard], professeur d'éloquence au collège royal de Poitiers. Poitiers, Catinau; et à Paris, chez Eymery, août 1817, 131 pag. in-8.<sup>o</sup>*

*Les Conversations maternelles; par Madame Dufrenoy. Paris, imprimerie*



de Beraud, chez A. Eymery, 1817, 2 vol. *in-18*, 13 feuilles et 12 figures. Prix, 4 francs.

*Le Dante*, avec un nouveau commentaire en italien, par G. Biagioli; 3 vol. *in-8.*, pour lesquels on souscrit chez M. Biagioli, rue Rameau, n.º 8, et chez les libraires De Bure, Théoph. Barrois fils, Fayolle, Delaunay et Galignani. Prix, 36 francs; et en papier vélin, 72. Cette édition avoit d'abord été annoncée comme devant être en 3 vol. *in-4.* avec fig. Voyez Journal des Savans, janvier 1817, pag. 60. Le nouveau prospectus est imprimé chez Dondey-Dupré, en 4 pag. *in-8.*, dont la dernière contient, avec les deux premiers vers de la *Divina Commedia*, le commencement du commentaire: « Del tempo è misura il moto, » di questo lo spazio che lo comprende; convenientemente adunque chiama il » poeta *cammino della vita* il tempo che l'uom vive, il quale, secondo ch' egli » stesso scrisse nel suo Convito, essendo pel generale d'anni settanta, si con- » chiude ch' egli s'accorse del suo smarrimento sul fine del trentacinquesimo suo » anno, ch' è il colmo dell' età nostra, ossia il termine che passa l'uomo dalla » gioventù alla maturità, e che, nella parte sua fisica, siccome nella morale, » succedono i più notabili mutamenti. » &c.

*Hudibras*, poème anglais de Sam. Butler, avec la traduction en vers français par J. Townley, des remarques de Larcher, et 15 fig. d'après Hogarth, 3 vol. *in-12*. Prix, 12 fr.; et 24 sur pap. vélin. Ce poème et cette traduction ont paru à Paris en 1757, 3 vol. *in-12*, fig., édition devenue rare: la nouvelle s'annonce comme plus correcte. M. Jombert, rue du Paon, n.º 1, en distribue le prospectus ou specimen, 8 pag. *in-12*, imprimé chez Cellot.

*Œuvres de Fr. G. J. St. Andrieux, membre de l'Institut*. Paris, Pillet et Nepveu, 1817, 3 vol. *in-8.*, 82 feuilles 3/4, avec fig. d'après Desenné. Prix, 20 fr. et 40 fr. sur pap. vélin. — Tome I, Anaximandre, les Ltourdis, Helvétius, la Suite du Menieur, Molière avec ses amis. Tome II, le Trésor, le Vieux fat, la Comédienne. Tome III, le jeune Créole, contes, . . . mélanges en prose.

*La Manie des grandesurs*, comédie en vers et en cinq actes, par M. Alex. Duval, membre de l'Institut (académie française), représentée sur le théâtre français, le 21 octobre 1817. Paris, imprimerie de d'Hautel, librairie de Vente, *in-8.*, 3 feuilles un quart, 2 fr. 50 centimes.

*Biographie universelle*, tomes XIX et XX (GU-HO). Paris, Michand, 1817, 2 vol. *in-8.*, 14 fr.

*Voyage de MM. de Humboldt et Bonpland*, 6.º partie; *Botanique*, 3.º subdivision: *A ova genera et species plantarum in peregrinatione ad plagam æquinoxialem orbis novi collectarum, &c.* Paris, imprimerie de d'Hautel, librairie grecque, latine et allemande, 1817, *in-fol.*, 18 feuilles et 25 planches, 100 fr. ou 180 ou 200, selon la condition des exemplaires. — *in-4.*, 12 feuilles, fig. noires, 36 fr.

*Voyage de MM. de Humboldt et Bonpland*, 2.º partie; Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie. Paris, imprimerie de Smith; chez Vendries, rue du Cadran, n.º 9, 1817, *in-4.*, 6 feuilles et 6 planches, 25 francs, et en papier vélin, 35 francs.

*Voyage dans la partie septentrionale du Brésil*, depuis 1809 jusqu'en 1815, comprenant les provinces de Pernambuco [Fernambouc], et traduit de l'anglais de H. Forster, par M. A. Jay. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Delaunay, 1817, 2 vol. *in-8.*, 59 feuilles et demie, avec 8 planches coloriées et 2 cartes, 15 francs.

Sous presse, *Relation historique des découvertes et des voyages en Afrique*, depuis les temps antiques jusqu'à nos jours; traduite de l'ouvrage anglais de Layden, continué par Hugh Murray, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, enrichis de cartes.

*Naufrage du brigantin américain le Commerce, perdu sur la côte occidentale d'Afrique, &c.*, traduit de l'anglais de James Riley; par M. Peltier. Paris, Le Normant, 1817, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, 71 feuilles.

*Histoire des naturels des îles Tonga ou des Amis*, rédigée par J. Martin, sur les détails fournis par W. Mariner; traduite de l'anglais par A. J. B. Def. Paris, imprim. de Smith, chez Gide et Nicole, 1817, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, 50 feuilles, 12 fr.

*Voyage du capitaine russe Golownin (voyez Journal des Savans, août 1817, pages 493-509)*, traduit en français par J. B. Eyriès. Paris, chez Gide fils, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, avec cartes et figures.

*Histoire des Républiques italiennes du moyen âge*; par M. Sismonde de Sismondi: tom. XII, XIII, XIV. Paris, imprimerie de Crapelet; chez Treuttel et Würtz, 1817, 3 vol. in-8.<sup>o</sup>, 97 feuilles. Prix, 30 fr. y compris les tomes XV et XVI, qui compléteront l'ouvrage et paroîtront en janvier.

*Histoire de Madame de Maintenon*; par M. Lafont d'Aussone. Paris, Testu et Tilliard, 1817, 2.<sup>e</sup> édition, 2 vol. in-12, 29 fr. 50 cent.

*Œuvres complètes de L. de Saint-Simon*, pour servir à l'histoire des règnes de Louis XIV et de Louis XV: nouvelle édition mise dans un meilleur ordre, avec des notes, par M. F. Laurent; 6 vol. in-8.<sup>o</sup>, pour lesquels on souscrit chez Égron et chez Gide, jusqu'au 15 février. Prix, 10 fr. 50 cent.; en papier vélin, 21 francs.

*Mémoires et correspondance de Madame d'Épinay*, avec des Lettres inédites de Grimm, Diderot, J. J. Rousseau; 3 vol. in-8.<sup>o</sup>, qui paroîtront en janvier 1818, chez Brunet: 18 francs.

*L'Antiquité dévoilée au moyen de la Genèse*. 4.<sup>e</sup> édition, augmentée de la chronologie de la Genèse et de la Théogonie d'Hésiode, expliquée par la Genèse; par Ch. Rob. Gosselin. Paris, Égron, rue des Noyers, n.<sup>o</sup> 37, et Treuttel et Würtz, 1817, in-8.<sup>o</sup>, iv, 220 et 134 pag. avec deux cartes des hémisphères célestes, boréal et austral. Prix, 3 fr. 50 cent., et par la poste 4 fr. 50 cent.

*Introduction à l'étude des vases antiques d'argile peints, vulgairement appelés Étrusques*; accompagnée d'une collection des plus belles formes ornées de leurs peintures, suivie de planches, la plupart inédites, pour servir de supplément aux différens recueils de ces monumens; par M. Dubois-Maisonneuve; les trois premières livraisons. Paris, imprimerie de Didot l'aîné; chez l'auteur, cloître Saint-Benoît, n.<sup>o</sup> 16. Chaque livraison contient six planches et le texte explicatif, et coûte 18 francs en papier vélin, et 45 fr. avec les figures coloriées au pinceau.

*Mémoire sur les médailles de Marinus frappées à Philippopolis, et Notice d'une médaille de l'empereur Jopatianus*; par M. Têchon d'Annecy, membre de l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres). Paris, Michaud, in-4.<sup>o</sup>, 58 pages et une planche, 4 fr.

*Mémoires sur les oracles des anciens*; par (feu) M. Clavier, membre de l'Institut. Paris, imprimerie de Bobée, 1817, in-8.<sup>o</sup>, iv et 176 pag. les quatre premières contiennent un avertissement par M. Clavier, et une courte notice sur sa vie et ses principaux écrits. Il sera rendu compte de ce volume dans l'un de nos prochains cahiers.

1 *Mémoire dans lequel on prouve que toute métaphysique est impossible*, que nos sensations sont indécomposables, et que la supposition chimérique de leurs élémens est la cause unique des difficultés insolubles que présentent les systèmes d'Épicure, Platon, Locke, Leibnitz, Condillac, Kant, &c. ; par M. Virard. Grenoble, David, 1817, in-8.°, 6 feuilles et demie.

2 *Principes de philosophie morale et politique*, traduits de l'anglais de Will. Paley (19.° édition), par J. L. S. Vincent. Nîmes, Texier; et Paris, Treuttel et Würtz, 1817, 2 vol. in-8.°, 45 feuilles.

*Galerie morale et politique*; par M. le comte de Ségur, membre de l'Institut (académie française). Paris, A. Eymery, 1817, in-8.°

*Dictionnaire des sciences naturelles*, suivi d'une biographie des naturalistes; par plusieurs professeurs du Jardin du Roi et des principales écoles de Paris, tom. IX (C H L.—C Æ U). Paris, Le Normant; et Strasbourg, Levrault, 1817, in-8.°, 35 feuilles 1/4 et 20 planches.

*Théorie de l'univers*, ou de la cause primitive du mouvement et de ses principaux effets; par J. A. F. Allix, 2.° édition. Paris, M. Courcier, 1817, in-8.°, 17 feuilles et demie et une planche: 5 fr.

*Traité de chimie élémentaire, théorique et pratique*; par L. J. Thenard, membre de l'Institut (académie des sciences); 2.° édition, revue et corrigée. Tom. I et II. Paris, imprimerie de Feuguerey, librairie de Crochard, 1817, 2 vol. in-8.°, 97 feuilles. Il y aura 2 autres volumes.

*Prospectus de deux ouvrages de M. Palissot de Beauvois*, membre de l'Institut (académie des sciences): 1.° Flore d'Oware et de Benin, in-fol.: il en a paru 15 livraisons: la 16.° et la 17.° vont être publiées en janvier. Elles seront suivies de sept autres au moins. Chaque livraison (texte et 6 planches) coûte 12 fr. et 24 avec fig. color. — 2.° Insectes recueillis en Afrique, à Saint-Domingue et dans les États-Unis: 10 livraisons ont été publiées; les 2 suivantes paroîtront au mois de mars prochain, et il y en aura au moins 18 autres: mêmes prix que pour le premier ouvrage. Le prospectus, imprimé chez Fain, se distribue chez Arthus Bertrand.

*Elementa physiologiæ*, auctore Alb. de Haller; 9 vol. in-8.°, fig. Cette nouvelle édition est revue par MM. Chaussier et Adelon. Le prix de chaque volume sera de 10 francs; mais de 7 seulement pour les personnes qui auront souscrit avant le 1.° février 1818. Paris, chez Belin, ou chez E. Guertin, rue des Fossés Saint-Germain-des-Prés, n.° 7.

*Connaissance des temps ou des mouvenens célestes*, à l'usage des astronomes et des navigateurs, pour l'an 1820, publiée par le bureau des longitudes. Paris, M. Courcier, 1817, in-8.°, 28 feuilles un quart, 4 fr.; et avec les additions, 6 francs.

*Annuaire*, présenté au Roi par le bureau des longitudes, pour l'an 1818. M. Courcier, in-18, 5 feuilles: 1 franc.

*Encyclopédie méthodique*, 85.° livraison, comprenant le tome V et dernier du Supplément au *Dictionnaire de botanique*; par MM. de la Marck et Poirer, in-4.°, 98 feuilles et demie. — Le tome II, 2.° partie, du *Dictionnaire de physique*, par MM. Monge, Cassini, Bertholon, Hassenfratz, &c. in-4.° Paris, M. Agasse, 1817. Prix de la livraison en feuilles, 18 fr. 50c.; broché, 19 fr. 50c.

*Répertoire des opinions sur l'économie politique, le commerce et les finances*, rédigé par MM. A. A\*\*\*, et publié par M. Pascal. Paris, imprimerie de

Rougeron, 1817, in-8.<sup>o</sup>; ouvrage périodique, dont les deux premiers cahiers viennent de paraître. Le premier contient le *prospectus*, un avant-propos, des aperçus sur le mode de percevoir les impôts du temps des Romains, et des articles intitulés: *Nouveau Système de finances*, *Avantages d'une caisse d'amortissement*, *Sur la propriété littéraire et sur les déshérences et épaves littéraires*, *Sur les employés*, *Sur la dotation du clergé*, &c.; en tout 48 pages, commençant un volume qui doit en avoir 400. Deux volumes paraîtront ainsi chaque année par livraison de 3 ou 4 feuilles. Prix de l'abonnement, 10 fr. pour un volume, 18 fr. pour les deux, francs de port par la poste. On s'abonne, rue du Paon Saint-André-des-Arcs, n.<sup>o</sup> 7.

*L'Israélite français*, 2.<sup>e</sup> et 3.<sup>e</sup> livraisons. Sept. et Octobre 1817 (V. Journal des Savans, juillet, page 446; octobre, 637). Ces deux nouvelles livraisons contiennent des articles sur l'éducation, sur les Israélites de la Chine, sur le droit public des anciens Hébreux; une imitation, en vers français, de l'ode d'Horace, *Eheu! fugaces*, &c.

*Archives navales*; par une société d'anciens officiers de la marine: il en paraîtra, par trimestre, un volume divisé en cinq cahiers. Prix de l'abonnement pour dix cahiers, 10 francs, et 12 par la poste. Paris, chez Bachelier, Mongie aîné, Galignani, J. L. Scherf, et l'éditeur, rue Saint-Honoré, n.<sup>o</sup> 398.

---

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de M. M. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.<sup>o</sup> 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.<sup>o</sup> 30 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

---

## TABLE.

|                                                                                                                                         |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <i>Éclaircissemens (géographiques) sur l'expédition de Cyrus, &amp;c.; par le major Rennell. (Article de M. Letronne).....</i>          | Pag. 3. |
| <i>Historia præcipuorum Arabum regnorum, &amp;c. (Article de M. Silvestre de Sacy).....</i>                                             | 18.     |
| <i>Laou-seng-urh, drame chinois. (Article de M. Rémusat).....</i>                                                                       | 27.     |
| <i>Recherches sur les mystères du paganisme, par M. de Sainte-Croix; nouv. édit. (Article de M. Daunou).....</i>                        | 35.     |
| <i>Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des abeilles solitaires, &amp;c.; par C. A. Walckenaer. (Article de M. Tessier).....</i> | 43.     |
| <i>Cours analytique de littérature générale, par N. P. Lemercier. (Article de M. Raynouard).....</i>                                    | 46.     |
| <i>C. M. Fræhniî Rostochiensis de numorum Bulgaricorum fortè antiquissimo libri duo. (Article de M. Silvestre de Sacy).....</i>         | 55.     |
| <i>Nouvelles littéraires.....</i>                                                                                                       | 59.     |

FIN DE LA TABLE.

---

ERRATA. Déc. 1817, p. 723, l. 23, comme une île; ajoutez dans le continent. p. 738, l. 16, répandre; lisez reprendre.

JOURNAL  
DES SAVANS.

FÉVRIER 1818.



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

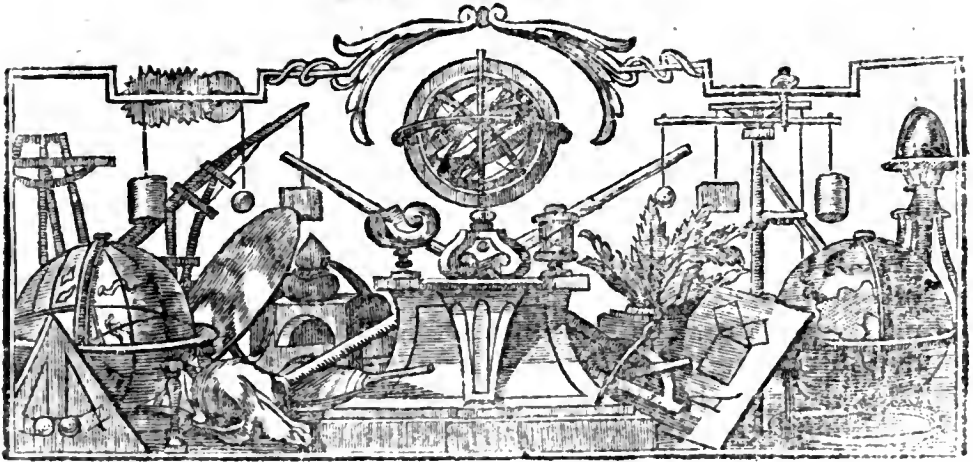
1818.

---

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.

---



# JOURNAL DES SAVANS.

FÉVRIER 1818.

---

*A GRAMMAR OF THE CHINESE LANGUAGE; by the Rev. R. Morrison. Serampore, printed at the Mission-press, 1815, in-4.º de 280 pages.*

CET ouvrage est un nouveau fruit du zèle infatigable et de la laborieuse activité des missionnaires anglais. Dans le desir de répandre la connoissance d'une langue si utile à leurs compatriotes, ils ont senti qu'il falloit, pour y réussir, publier des ouvrages élémentaires nécessaires aux étudiants. Une heureuse rivalité s'est établie entre MM. Marshman et Morrison : ils ont, chacun de leur côté, publié une grammaire et préparé un dictionnaire. Avec ces secours, les employés de la compagnie anglaise qui voudront faire quelques progrès dans le chinois,

trouveront des facilités que n'avoient point leurs devanciers. Il est à craindre qu'on n'en puisse jamais tirer les mêmes avantages en Europe, où les livres imprimés aux Indes seront toujours très-rares, et regardés, pour ainsi dire, comme des objets de curiosité.

La Grammaire dont nous avons sous les yeux un exemplaire, le seul peut-être qui ait encore passé les mers, a été composée par M. Morrison avant le Dictionnaire dont nous avons rendu un compte détaillé dans ce journal. Il paroît qu'elle étoit terminée au commencement de 1811; elle est très-courte, et c'est, à notre avis, un grand mérite. Ce qu'il y a d'essentiel dans les élémens du chinois, pourroit occuper moins d'espace encore; et, malgré le soin que l'auteur a mis à être court, nous ne voudrions pas répondre qu'il n'ait admis quelques inutilités.

M. Morrison insiste peu sur ces premières notions qui se trouvent déjà dans tant d'ouvrages plus anciens, et qui commencent à être rebattues. Quelques mots lui suffisent pour exposer les règles de la prononciation, parce qu'il renvoie l'étudiant aux maîtres du pays, dont rien ne peut remplacer les leçons pour cet objet. Il ne parle qu'en passant des différentes écritures usitées à la Chine, parce qu'il suffit d'en connoître bien une seule pour lire et entendre tous les livres. Il donne un petit nombre de détails sur les clefs, et il n'est besoin de rien de plus sur ce sujet si connu, si bien approfondi, si populaire. Il traite ensuite des parties du discours, suivant une méthode tellement analogue à celle des grammaires européennes, que la table des divisions sembleroit copiée de Cobbett ou de Peyton. En parlant des noms, il indique les moyens d'exprimer les particularités de cas, de nombre et de genre, ou d'y suppléer. Son chapitre sur les pronoms est partagé en sections, qui répondent aux pronoms personnels, possessifs, relatifs et démonstratifs. De même qu'il a fait voir la manière de décliner les noms, il enseigne ensuite à conjuguer les verbes; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il offre des paradigmes pour les verbes auxiliaires *to have, to be, to do, must, may, will, shall, &c.*, et que toutes les combinaisons de ces verbes entre eux ou avec d'autres verbes sont prévues et représentées en chinois, sans qu'on ait oublié un mode, un temps, une personne.

Ce n'est pas, comme on peut croire, qu'il y ait dans la phraséologie chinoise et dans les règles grammaticales qui en font la base, une analogie quelconque avec celles de la langue anglaise: mais l'auteur, destinant son ouvrage à des personnes souvent peu familiarisées avec les théories abstraites de la grammaire générale, et dont l'objet est d'apprendre le plus vite possible à parler la langue vulgaire, a pu penser



qu'il leur seroit commode de trouver toutes faites et préparées d'avance les formules dont on a besoin dans la conversation. Ce n'est pas là, il est vrai, une marche analytique, ni un moyen sûr de faire des progrès dans la connoissance de l'idiome savant et dans l'intelligence des livres; mais c'est beaucoup que d'apprendre à converser avec les naturels. Les phrases que M. Morrison s'est vu forcé de réunir pour rendre toutes les nuances de la conjugaison dans les verbes anglais, ont été composées par des Chinois instruits: elles sont donc bien chinoises, et par conséquent préférables à celles qu'avoit fabriquées Fourmont pour représenter les temps et les modes des verbes latins, et qu'il avoit tirées de son propre fonds.

Après avoir traité assez au long, et toujours d'après le même système, des adverbcs, des prépositions, des conjonctions et des interjections, l'auteur donne, sur les dialectes provinciaux, et particulièrement sur celui de Canton, des renseignemens neufs et intéressans. On apprend dans cette partie de la Grammaire de M. Morrison, que plusieurs mots de la langue vulgaire qu'on parle à Canton n'ont point d'équivalens dans la langue écrite, et que d'autres s'écrivent avec des caractères particuliers, différens de ceux qui sont expliqués dans les dictionnaires et réputés classiques (1).

Enfin le savant missionnaire consacre cinq pages à la syntaxe, et sept à la prosodie. Un si petit espace, en partie rempli par des caractères chinois, ne promet pas de grands développemens. Quelques simples que soient les procédés généralement usités pour l'arrangement des phrases dans la prose, et pour l'ornement du style dans la poésie, on pense bien qu'il faudroit entrer dans de plus grands détails pour en donner une connoissance approfondie. Quatre petites pièces de vers servent d'exemple pour les règles que l'auteur a posées. Les traductions dont il les accompagne, ne me semblent pas toujours rigoureusement exactes. Voici, par exemple, sur l'absence d'un père, quatre vers dont le sens n'est pas parfaitement bien rendu :

*'Ou chou Yan yun touan tchhi chu ;  
Thiao-thiao liang ti, hen ho ju.*

---

(1) Plusieurs autres dialectes provinciaux ont aussi un certain nombre de caractères différens de ceux qui ont cours dans tout l'empire. Il y en a plusieurs dans la langue *Tchin-tcheou* ou du *Fou-kian*, langue dont je possède un dictionnaire complet. L'auteur du *Tsou hio tian*, ou *Traité de l'écriture*, a donné plusieurs tables de ces caractères irréguliers. Ce livre est à la Bibliothèque du Roi.

## JOURNAL DES SAVANS,

*Men'g hoen pou tan' Tchang-'an youan,  
Ki tou tchhing foun'g wen khi khiu.*

- « Les forêts de 'Ou, les nuages de Yan, interrompent notre correspondance.  
» L'éloignement de ces deux pays me réduit au désespoir.  
» Dans les rêves qui la tourmentent, mon ame oublie la distance qui la  
» sépare de Tchang-'an (*Si-'an-fou*).  
» Souvent elle s'élançe portée par le vent, et déjà (comme si j'étois arrivé)  
» je m'informe du lieu de ton séjour. »

La traduction anglaise que je rapporte en note, ne conserve pas les images qui embellissent ce morceau, et offrent en outre plusieurs inexactitudes (1).

La Grammaire de M. Morrison est sortie des presses de la Mission à Sirampour, comme celle de M. Marshman. C'est ce dernier savant qui a donné ses soins à l'édition, pour laquelle on s'est servi aussi des caractères qu'il a fait graver. Cet accord de deux écrivains qui pourroient être rivaux, fait l'éloge de l'un et de l'autre; mais il paroîtra moins surprenant, si l'on songe que la gloire littéraire n'est pas le principal but de leurs travaux, et que le grand objet de *la diffusion de la parole divine*, auquel concourent avec un zèle égal plusieurs sectes protestantes, doit à plus forte raison rapprocher les individus qui s'y consacrent.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

---

*ANNALES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE, tomes LXVII, LXVIII, LXIX, LXX. A Paris, chez M.<sup>me</sup> Huzard, rue de l'Éperon, n.° 7 (2).*

PLUSIEURS nations de l'Europe publient des annales d'agriculture. La France, qui, depuis plus d'un demi-siècle, a fait de grands progrès dans toutes les branches de l'économie rurale, n'a pas été la dernière à

---

(1) The trees of Woo are entirely separated from the clouds of Yen; so is our correspondence entirely broken off.  
Extremely remote are the two countries; I am anxious how to act.  
My spirit in dreams cares not for the distance.  
I have often mounted on the wind, and gone to inquire when he arose, and where he dwelt.

(2) Les rédacteurs actuels de ces annales sont MM. Tessier et Bosc, de l'académie des sciences. M. Tessier a rédigé seul les quarante premiers volumes.

employer un moyen si propre à éclairer la classe des propriétaires cultivateurs. Le premier tome a paru en 1798. Si l'on en excepte quelques années d'interruption, l'ouvrage a continué depuis cette époque jusqu'au moment actuel. On a réuni dans cette collection des expériences, des observations, des conseils, des pratiques, qu'on ne peut lire sans quelque intérêt et sans profit, lorsqu'on veut s'occuper d'améliorations. Les rédacteurs ont été attentifs à se procurer des mémoires de choix, par les auteurs mêmes, par les sociétés d'agriculture, par les écoles vétérinaires, les établissemens de haras, les bergeries royales, ou par le ministère, qui a toujours encouragé leur zèle et les a chargés de répandre les instructions qu'il faisoit faire. Ils ont saisi l'occasion de faire connoître quelques-unes de leurs recherches particulières, en les joignant à celles des autres. Souvent ils ont dévoilé et repoussé le charlatanisme, qui se glisse par-tout et propage des erreurs. Lorsqu'ils se sont permis des critiques, ils l'ont fait avec des intentions pures, chaque fois qu'ils l'ont cru nécessaire, toujours sans partialité et sans prévention; ils n'ont jamais manqué d'insérer dans les Annales les opinions qui étoient en opposition les unes avec les autres; parce qu'ils ont pensé que c'étoit un sûr moyen d'arriver à des vérités.

Les Annales ont accueilli tous les objets qui avoient rapport à l'économie rurale, lorsqu'ils présentoient quelque point d'utilité. Topographies agricoles, cultures des plantes pour les hommes, pour les arts, pour les animaux; engrais, prairies, grains,ensemencemens, récoltes; régime des habitans de la campagne, préparation d'alimens; soins qu'on doit avoir des bestiaux, leurs maladies; canaux d'irrigation et de transport; desséchemens, défrichemens; machines pour diminuer la main-d'œuvre dans les exploitations; instrumens aratoires, constructions rurales; bois, pépinières, plantations, &c. &c. : chacun de ces objets a fourni aux Annales son contingent, ou plutôt elles sont un dépôt, un répertoire d'inventions, de découvertes et de pratiques relatives au premier des arts. Des tables de matières, placées de quatre en quatre volumes, donnent le moyen de trouver facilement les articles dont on a besoin.

Après ces notions générales, je dirai quelque chose des derniers volumes, sans entrer dans des détails, et seulement pour citer des exemples.

Les pluies excessives de 1816 ayant altéré la qualité des grains et des fourrages, deux instructions, à la demande du Gouvernement, ont été faites, l'une sur la panification des blés germés et avariés, et l'autre sur les moyens de prévenir une maladie (la pourriture) à laquelle;

dans ces circonstances, les troupeaux se trouvoient exposés. La première est l'ouvrage d'une commission composée de M. Gau, conseiller d'état honoraire; M. Morel de Vindé, pair de France; M. de Saint-Martin, munitionnaire des hospices; MM. Bosc, Yvart, Thenard, Gay-Lussac et Sylvestre. M. Prost, indépendamment de la commission, a aussi traité la même matière, dans un mémoire qu'il a présenté à l'académie royale des sciences. La seconde instruction est de MM. Huzard et Tessier. Elles sont dans le soixante-septième volume, ainsi qu'un mémoire dans lequel ce dernier indique ce qu'il convenoit de faire pour parer à l'inclémence du temps, qui, dans certaines contrées de la France, n'a pas permis, pendant l'automne de 1816, d'ensemencer en blé toutes les terres qu'on y destinoit.

Depuis que la culture de la pomme de terre s'est rapprochée du centre de la France, on se bornoit à en planter les racines, et à en employer le produit pour nourrir les animaux et les hommes même; mais on n'avoit pas étudié les diverses manières de la multiplier, et on n'en tiroit pas tout le parti possible. La rareté et la cherté du blé ont fait faire plus d'attention à cette plante. Maintenant on sait qu'elle se multiplie de graines qui donnent des variétés et quelquefois des individus assez gros dans l'année; par les germes connus sous le nom d'*yeux*, qu'il suffit de détacher de leurs places, en abandonnant le corps du tubercule à la consommation; par les radicules même, plus ou moins alongées; enfin, par le tubercule ou entier ou divisé en morceaux, et en marcottant les tiges quand elles sont à une certaine hauteur. Des expériences ont appris qu'on fabriquoit de bon pain avec ses parties constituantes isolées ou réunies, en les mêlant en diverses proportions avec des farines de blé. Plusieurs machines commodes et peu coûteuses, pour separer la fécule du parenchyme, ou pour râper la pomme de terre entière, ont été imaginées et proposées. Les membres de la société centrale d'agriculture, M. Meroux, curé de Bezons, et quelques autres philanthropes, ont contribué au succès de ces recherches. On est allé plus loin: on a su distinguer et désigner des variétés précoces et des variétés tardives, et donner des moyens de conserver les unes jusqu'à la maturité des autres; en sorte qu'il n'y a pas un mois de l'année où l'on ne puisse se procurer des pommes de terre, soit entières, soit râpées. Tous les écrits faits récemment à cette occasion sont consignés dans le soixante-septième et le soixante-huitième volumes.

Le Gouvernement, prévoyant qu'on seroit embarrassé dans l'emploi des blés qu'on avoit été forcé de couper avant leur maturité, a désiré une instruction pour guider les consommateurs. Elle a été faite à la suite

d'expériences dirigées par une commission de la société centrale d'agriculture, dont le rapport fait partie du soixante-huitième volume.

On remarquera dans le soixante-neuvième plusieurs notices, instructions et réflexions, sur des pratiques avantageuses; sur la culture des figues en Écosse; sur l'art de renouveler par la taille les vieux pommiers et poiriers en espalier; sur le moyen de conserver la santé aux moissonneurs, par le conseil de salubrité de la préfecture de Paris; sur l'extrême sécheresse qui, depuis un temps considérable, a affligé l'agriculture du bas Languedoc; sur les plantes sauvages qui peuvent servir d'aliment; sur une machine propre à égrapper et écraser les raisins, &c. &c.

Et dans le soixante-dixième, une manière de faire du pain avec le marc de la bière; un discours intéressant de M. Van Hulsem sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas, &c., et un rapport de M. Bosc sur un instrument propre à enlever des anneaux à l'écorce des arbres et de la vigne, pour hâter la maturité des fruits, &c. &c.

Dans les quatre volumes dont je viens de donner une idée, ainsi que dans tous ceux qui les ont précédés, outre les mémoires et observations que les rédacteurs ont recueillies manuscrites, on trouve des extraits d'ouvrages imprimés, français et même étrangers, qu'il leur a paru utile de faire connoître. Ils ont aussi présenté des gravures de plantes ou d'instrumens ou de machines, quand ces gravures leur ont paru nécessaires.

#### TESSIER.

---

*AN ACCOUNT OF THE KINGDOM OF CAUBUL, and its dependencies in Persia, Tartary and India, comprising a view of the Afghann nation, and a history of the Dooranee monarchy; by the Hon. Mountstuart Elphinstone, &c. — Description du royaume de Caboul et des pays qui en dépendent dans la Perse, la Tartarie et l'Inde, renfermant un coup-d'œil sur la nation des Afghans, et une histoire de la monarchie des Dourânis; par M. Mountstuart Elphinstone, employé au service de la Compagnie des Indes orientales, résident à la cour de Ponna, et précédemment envoyé près du roi de Caboul. Londres, 1815, xxij et 675 pages in-4.°, avec cartes et planches gravées.*

LE compte que j'ai à rendre de la description du royaume de Caboul devant être renfermé dans un petit nombre de pages, je dois

commencer par prévenir les lecteurs que je ne pourrai qu'indiquer d'une manière très-succincte la plupart des sujets traités dans ce volume; à plus forte raison devrai-je m'interdire presque toute discussion sur divers points de critique relatifs, soit à la géographie et à l'histoire ancienne des contrées qui forment aujourd'hui l'empire des Afghans, soit à l'origine des divers peuples qui vivent au milieu d'eux et sous leur domination. Je me bornerai à faire connoître les divisions et les subdivisions de l'ouvrage, en suivant le plan adopté par l'auteur, et je n'entrerai dans quelques détails que relativement aux faits qui forment la relation de l'ambassade de M. Elphinstone, à l'origine du peuple connu aujourd'hui sous le nom d'*Afghans*, et aux traits généraux qui caractérisent cette nation et sont propres à déterminer le degré de civilisation auquel elle est parvenue.

Je dois encore prévenir les lecteurs que, pour ne pas rendre méconnoissables à des Français les noms propres d'hommes et de lieux, je substituerai, autant qu'il me sera possible, à l'orthographe adoptée par M. Elphinstone pour rendre les sons étrangers, une orthographe analogue à la valeur qu'ont dans notre propre langue les voyelles et les consonnes. Ainsi j'écrirai *Yousofzaye* au lieu d'*Eusofzye*, et *Dourâni* au lieu de *Dooraunee*.

Dans sa préface, M. Elphinstone indique les diverses personnes dont les récits et les observations lui ont servi à rectifier, étendre ou compléter les notions recueillies par lui-même, soit avant son départ, soit pendant le cours de son ambassade.

À la préface succède une très-courte notice sur la manière dont a été construite la grande carte du royaume de Caboul jointe à ce volume.

La description du royaume de Caboul est divisée en cinq livres; elle est précédée d'une introduction consacrée toute entière à la relation de l'ambassade. L'histoire du royaume de Caboul, depuis sa fondation par Ahmed-schah, en l'année 1748, peu de temps après la mort de Nadir-schah, jusqu'à l'époque de l'ambassade, se trouve dans l'appendix. Nous pensons que la plupart des lecteurs liroient avec plus de satisfaction la relation de l'ambassade, s'ils avoient auparavant pris connoissance de ce morceau historique. Nous nous contenterons de dire que Schah-Schodja, qui étoit sur le trône à l'époque de l'ambassade, étoit le cinquième prince de cette dynastie, et qu'il n'avoit obtenu la couronne qu'en détrônant son frère Schah-Mahmoud. Schah-Schodja régnoit depuis le mois de juillet 1803, lorsque M. Elphinstone fut envoyé vers lui.

L'ambassade envoyée à Fath-Ali-schah, roi de Perse, en l'année 1808, par le Gouvernement français, faisant craindre que le chef de ce gouvernement, dont les projets ambitieux ne connoissoient point de bornes, ne voulût réaliser le plan qu'il paroissoit avoir conçu de porter la guerre en Asie, la Compagnie des Indes orientales jugea convenable de s'assurer des dispositions du roi de Caboul, et de lui envoyer à cet effet une ambassade magnifique. Tous les préparatifs pour cette importante mission se firent à Dehli, et l'ambassade partit de cette résidence le 13 octobre 1808. Bientôt elle entra dans un désert de 280 milles de longueur, dont les cent derniers milles sur-tout, entre Pouggeul et Bahawelpore, sont presque entièrement dépourvus d'eau et d'habitans. Le 5 novembre, l'ambassade atteignit Bikanîr, ville presque aussi vaste que Dehli, remplie d'une population très-nombreuse, et résidence d'un raja. Vue de dehors, Bikanîr a une grande apparence; mais elle ne renferme guère que des huttes, dont les murailles sont de terre et peintes en rouge. Le raja de Bikanîr, qui étoit alors en guerre avec ses voisins, reçut avec beaucoup d'égards l'ambassade anglaise, et protesta que, se reconnoissant sujet du trône de Dehli, il regardoit les Anglais, possesseurs actuels de cette capitale du nord de l'Inde, comme ses souverains.

Le 16 novembre, l'ambassade quitta les environs de Bikanîr, et elle arriva le 19 à Pouggeul. Le 26, après avoir passé le long des murs de Bahawelpore, elle campa sur les bords de l'Hyphasis ou Béghah, et y reçut la visite de Bahawel-khan, gouverneur de cette ville. Pendant le séjour que les Anglais firent en ce lieu, Bahawel-khan ne négligea rien pour gagner leurs bonnes grâces, et il leur parla toujours avec les plus grands éloges de son souverain le roi de Caboul.

L'ambassade se remit en marche le 4 décembre, et le 11 elle arriva à Moltan, ville située à quatre milles environ de la rive gauche du Tchénâb ou Acesinès. Elle séjourna dix-neuf jours en ce lieu, pour se procurer les chameaux dont elle avoit besoin, recueillir des renseignemens positifs sur les mouvemens du roi de Caboul, et attendre l'arrivée d'un mihmândâr, ou introducteur, que le roi devoit lui envoyer.

Sur l'avis que l'on reçut que le roi étoit en route pour se rendre à Caboul, l'ambassade quitta Moltan le 29 décembre, et s'avança vers l'Indus, qu'elle traversa le 7 janvier 1809. Elle s'arrêta le 11 à Dera-Ismaël-Khan, non loin des bords de l'Indus, où elle attendit encore près d'un mois l'arrivée d'un mihmândâr. L'ambassadeur, ayant enfin été instruit que le roi s'étoit mis en marche pour se rendre à Peschawer, et qu'il avoit chargé un de ses officiers, Moula Djafar Sistâni, d'ac-

compagner l'ambassade, en attendant l'arrivée d'un personnage plus considérable, se détermina à continuer sa route. Il quitta Dera-Ismaël-Khan, sous la conduite de Moula Djafar, le 7 février; et le 24 du même mois, il campa avec toute sa suite dans la plaine de Peschawer, à six milles environ de cette ville. L'entrée de l'ambassade dans cette résidence eut lieu le lendemain 25.

Il est curieux d'apprendre de M. Elphinstone lui-même quelle idée on se faisoit, à la cour de Schah-Schodja, des motifs de l'ambassade, et quel effet cette mission extraordinaire produisoit dans les esprits.

« Quoique, dit M. Elphinstone, mon intention ne soit pas de m'expliquer ici sur rien de ce qui touche la négociation dont j'étois chargé, » il ne sera pas inutile, pour jeter quelque jour sur les rapports que » j'ai eus avec les habitans de Peschawer, de faire connoître comment » ma mission étoit envisagée à la cour. Le roi étoit en route pour revenir de Candahar, lorsqu'il fut informé de l'ambassade que lui en- » voyoit la Compagnie; et le premier sentiment que l'on conçut de » l'objet de ma mission, fut un préjugé défavorable et une grande » méfiance. Le roi de Caboul avoit été constamment la ressource » de tous les mécontents de l'Inde. Depuis long-temps c'étoit à lui » qu'avoient successivement adressé leurs plaintes Tippou - Sultan, » Vézir-Ali, et tous les princes mahométans qui avoient eu quelques » démêlés, soit avec nous, soit avec les Mahrattes. Dernièrement » encore, Holcar, quoique Mahratte, lui avoit envoyé une ambassade » pour réclamer son assistance contre les Anglais. Rondjêt - Sing, » raja, ou, comme il se qualifie lui-même, roi du Pendjâb, fut vivement alarmé en voyant s'établir des communications entre deux » puissances qu'il regardoit comme ses ennemis mortels, et n'oublia » rien pour persuader à la cour de Caboul que nous avions formé des » projets très-dangereux. Les gouverneurs de Leyà, de Moltan et de » Sind s'imaginoient, chacun en particulier, que nous venions demander la cession de la province à laquelle ils commandoient; aussi » firent-ils tous leurs efforts pour traverser le succès de nos négociations. En même temps, les seigneurs dourânis, c'est-à-dire, afghans » de la tribu qui occupoit le trône, nourrissoient une secrète aversion » pour une alliance qui pouvoit fortifier l'autorité royale aux dépens » de l'aristocratie; et le roi, de son côté, trouvoit très-naturel que nous » eussions le desir de profiter des troubles intérieurs d'un royaume » voisin de nos possessions, pour nous agrandir et le joindre à nos » domaines. Aussi y a-t-il lieu de croire que ce qui, plus que tout autre » motif, le détermina à nous admettre, ce furent les rapports exagérés



» qui lui avoient été faits sur la magnificence de l'ambassade et des  
 » présens dont elle étoit chargée. Lorsque la nature de notre mission  
 » fut bien connue, le roi, selon toute apparence, sans déposer entiè-  
 » rement sa première méfiance, conçut cependant l'espoir de tirer de  
 » cette négociation plus d'avantages qu'il ne l'avoit d'abord pensé :  
 » ce fut alors pour tous ses ministres un objet de rivalité et d'ambition,  
 » que d'obtenir la conduite des négociations.

» Il y avoit deux partis à la cour : l'un avoit pour chef le premier  
 » ministre Acram-khan, seigneur dourâni très-puissant ; l'autre se com-  
 » posoit des ministres persans. Ces derniers, qui entouroient sans cesse  
 » le roi, et dont la fortune dépendoit totalement de la faveur du mo-  
 » narque, exerçoient une influence secrète, souvent dirigée contre Acram-  
 » khan ; ils avoient pour chef Ali Abou'lhasan-khan. Ce fut ce second  
 » parti qui reçut le premier la nouvelle de notre mission, et qui employa  
 » les intrigues pour s'assurer, à notre égard, les fonctions de mihmândâr.  
 » Toutefois, il étoit encore incertain à qui le roi confieroit la conduite  
 » des négociations. Les Persans firent leur possible pour me persuader  
 » que le monarque étoit jaloux d'Acram-khan et des grands seigneurs  
 » dourânis, et desirait traiter avec les Anglais par l'entremise de ses agens  
 » particuliers, investis de sa confiance personnelle. Acram, de son côté,  
 » me fit dire, par un homme de confiance, qu'il avoit le desir de me  
 » servir, et se verroit avec plaisir chargé de négocier avec moi ; mais que,  
 » si je le négligeois, je devois m'attendre à le voir employer tout son  
 » crédit pour contrarier mes vues. Depuis cet instant, il me témoigna  
 » constamment des intentions bienveillantes et amicales, et il n'exigeoit  
 » point que j'usasse d'aucun ménagement avec le parti opposé ; circons-  
 » tance qui levoit pour moi beaucoup de difficultés. Malheureusement,  
 » lorsque j'arrivai, je ne le trouvai pas à la cour, qu'il avoit quittée pour  
 » se rendre dans le Candahar ; c'est à son absence que j'attribue diverses  
 » tracasseries auxquelles je fus d'abord exposé. »

Ce peu de mots, que j'ai cru devoir transcrire textuellement, donne une idée suffisante de la cour avec laquelle M. Elphinstone avoit à traiter.

L'ambassadeur fit son entrée à Peschawer, le 25 février, au milieu d'une foule immense, et, le 5 du mois suivant, il fut admis à l'audience du roi. Je ne puis passer sous silence le récit de cette cérémonie, dont j'abrègerai beaucoup les détails.

Le lieu où l'ambassade fut introduite étoit une vaste cour en forme de carré long : sur les murailles, qui étoient fort élevées, on voyoit peints des cyprès. Au milieu de la cour, il y avoit un bassin et des fontaines.

Le long des murailles, de chaque côté, étoient rangés les gardes du roi sur trois hommes de profondeur : les grands officiers du royaume occupoient, dans la cour, des places marquées, plus ou moins éloignées du roi, en raison de leurs rangs respectifs. A l'extrémité de cette cour étoit une bâtisse fort élevée, dont l'étage inférieur étoit formé par un massif décoré de fausses arcades, sans portes ni fenêtres : au-dessus s'élevoit un autre étage dont le toit étoit supporté par des pilastres et des arcades en ogive, chargés de beaucoup d'ornemens. C'étoit sous l'arcade du milieu que paroissoit le roi, assis sur un trône d'or ou doré : autour de lui il n'y avoit que des eunuques. Après les premières salutations, les personnes qui composoient l'ambassade s'étant avancées jusqu'aux fontaines, le tchaousch-baschi lut leurs noms à haute voix, et ajouta que ces étrangers étoient venus d'Europe en qualité d'ambassadeurs envoyés vers sa majesté. Le roi répondit à haute voix qu'ils étoient les bienvenus, et donna ordre qu'on leur distribuât des pelisses. Après cette première cérémonie, le roi se leva, descendit les degrés du trône et disparut, tandis que les gardes défilèrent par détachemens, et que les khans ou grands officiers se retiroient, à l'exception de quelques-uns qui reçurent l'ordre de demeurer. Bientôt ces derniers, ainsi que les personnes de l'ambassade, montèrent un escalier et entrèrent dans une salle, dans laquelle le roi étoit assis sur un trône peu élevé qui faisoit face à la porte. L'ambassadeur et sa suite ayant été placés debout sur une seule ligne, le roi demanda des nouvelles de la santé du roi d'Angleterre et de celle du gouverneur général, s'informa de la longueur du voyage qu'avoit fait l'ambassadeur, et exprima le désir de voir s'augmenter l'amitié qui régnoit entre les deux puissances. L'ambassadeur ayant répondu à tout cela en peu de mots, tous les gentilshommes de sa suite se retirèrent, et M. Elphinstone resta seul avec le secrétaire d'ambassade, M. Strachey. Ils furent invités à s'asseoir auprès du roi, et la lettre persane du gouverneur général fut ouverte et lue très-intelligiblement par le premier secrétaire ou mounschi-baschi. Le roi témoigna dans sa réponse beaucoup d'affection pour la nation anglaise, et le désir de former avec elle une union intime : il assura qu'il étoit prêt à donner la plus grande attention à toutes les communications qui pourroient lui être faites par l'ambassadeur. A cette réponse succéda une conversation qui eut principalement pour objet le voyage des Anglais, et des questions relatives à l'Angleterre, à son climat et à ses productions. Ensuite M. Elphinstone, en ayant obtenu la permission du monarque, exposa le sujet de sa mission ; le roi lui fit une réponse amicale et très-judicieuse, après quoi l'ambassadeur se retira.

Cette première conférence fut suivie de plusieurs autres, desquelles MM. Elphinstone et Strachey se retirèrent toujours très-satisfaits du roi. Ils eurent, au contraire, beaucoup à se plaindre de la rapacité et de la bassesse des officiers chargés de recevoir les présens : ces officiers retinrent les chameaux qui les portoient, et même quatre chameaux de selle qui avoient été introduits par méprise dans le lieu où les présens furent reçus. Ils dépouillèrent de leurs habits de livrée les piqueurs des éléphants, et prétendoient retenir deux domestiques qu'on avoit envoyés avec les lustres pour les monter. Rien ne fit plus de plaisir au roi qu'un jeu d'orgues et une paire de pistolets, qui avoient été faits pour le grand-seigneur. Le roi avoit remarqué les bas de soie des personnes de l'ambassade : sur le desir qu'il manifesta, on lui en envoya quelques paires, dont il fut très-satisfait.

Nous ne suivrons point l'auteur dans la description qu'il fait de la plaine où est située Peschawer, de cette ville dont la population est de cent mille âmes, des vergers et des jardins qui embellissent cette résidence et ses environs, des mœurs et des costumes des habitans, ainsi que des rapports qu'eurent l'ambassadeur et les personnes de sa suite avec des hommes de différentes classes. Quelqu'intéressans que soient tous ces détails, nous devons les omettre, et passer tout de suite au récit abrégé des événemens qui déterminèrent l'ambassadeur à précipiter son départ.

Schah-Schodja, roi de Caboul, avoit succédé, comme je l'ai déjà dit, il y avoit environ six ans, à son frère germain Schah-Mahmoud, déposé par suite d'une insurrection populaire. Le nouveau roi, par un trait de générosité rare dans cette famille, n'avoit pas privé Mahmoud de la vue : il s'étoit contenté de le faire enfermer dans le fort de Balahisâr. Quelques tentatives avoient été faites récemment dans les contrées occidentales du royaume par Schah-Mahmoud, qui avoit réussi à s'échapper de sa prison ; mais ces semences d'une nouvelle révolution semblèrent avoir été entièrement étouffées. Elles causoient si peu d'alarmes à Schah-Schodja, qu'il n'avoit pas craint de se transporter à Peschawer, dans la partie orientale de ses états, et qu'il s'étoit contenté de faire marcher, avec ce qu'il avoit pu rassembler de forces, Acramkhan, contre Cachemir, qu'occupoit alors un jeune seigneur qui, un an auparavant, avoit levé l'étendard de la révolte. Sur ces entrefaites, on apprit que Schah-Mahmoud s'étoit rendu maître de Candahar ; mais cette nouvelle ne produisit qu'une impression légère et de peu de durée. On ne doutoit pas que les succès les plus complets et les plus prompts ne couronnassent les efforts d'Acram-khan, lorsque, le 23

avril, on fut instruit qu'il avoit été battu, et son armée entièrement détruite. Ce désastre étoit dû à l'imprudence d'Acram, qui n'avoit pris aucune mesure pour assurer la subsistance [de ses troupes, et à la trahison d'un chef des montagnards de Muzaffer-abad, auquel il avoit imprudemment donné sa confiance: ce traître avoit engagé l'armée dans un défilé d'où elle ne pouvoit sortir. Quand Acram connut le piège où il avoit été entraîné, il prit la fuite, et ses troupes posèrent les armes: ceux qui voulurent s'ouvrir un passage, tombèrent entre les mains des montagnards. A peine deux mille hommes regagnèrent Peschawer, démontés, désarmés et presque nus. Le mal étoit grand assurément; mais le récit qu'on en reçut d'abord à Peschawer, étoit bien au-dessus de la vérité: en même temps on apprit que Schah-Mahmoud étoit maître de Caboul et marchoit sur Peschawer. La ville cependant paroissoit tranquille; mais on avoit à craindre un soulèvement de l'armée, et la révolte des diverses tribus voisines, qui nourrissoient un secret attachement pour Mahmoud, et qui, d'un instant à l'autre, pouvoient fondre sur la ville et la mettre au pillage. Au bout de quelques jours, lorsque la terreur panique qui d'abord s'étoit emparée des esprits, fut calmée, l'état des affaires parut moins alarmant. On sut que Mahmoud n'avoit point quitté Caboul. D'un autre côté, Acram-khan commençoit à rassembler les débris de son armée. Avec de l'argent on auroit encore pu rétablir les affaires; mais le roi en avoit peu, et Acram, possesseur de trésors immenses, aimoit mieux partager la chute de son maître, que de sacrifier la plus légère partie de sa fortune. Au plus fort des alarmes, un Hindou avoit été arrêté sur la route de Caboul: aussitôt le bruit se répandit que c'étoit un émissaire des Anglais, envoyé avec une lettre vers Mahmoud, pour l'engager à s'avancer vers Peschawer: on sent à quels dangers un bruit de cette nature exposoit l'ambassade. Cependant cet orage se calma, et il ne se passa rien de nouveau jusqu'au mois de juin suivant.

Il avoit été résolu dans le conseil du roi, après de nombreuses et longues délibérations, qu'on marcheroit contre Caboul. La tente du roi ayant été en conséquence dressée hors des murs de Peschawer, tout se mit en mouvement. L'ambassade ne pouvoit pas rester dans cette ville après le départ du roi, dans des circonstances auxquelles elle devoit rester étrangère, et dont les suites pouvoient être très-graves. Le parti auquel on s'arrêta définitivement, fut qu'elle se retireroit sur l'extrême frontière orientale du royaume, où devoit aussi se rendre la famille du roi. M. Elphinstone alla donc prendre congé du roi dans son camp, et en fut très-bien reçu. Le 14 juin, l'ambassade quitta Peschawer, et dirigea

sa marche vers l'Indus. Les affaires de Schah-Schodja sembloient avoir pris une tournure favorable ; la division s'étoit mise dans l'armée de Mah-moud, et l'un des plus puissans alliés de ce prince s'étoit emparé de sa personne au milieu de son camp. On desiroit et on espéroit le succès le plus heureux pour les armes de Schah-Schodja.

Après avoir côtoyé, durant plusieurs jours, la rivière de Caboul, l'ambassade atteignit l'Indus le 18 juin. On passa ce fleuve le 20, et on fit halte deux jours auprès d'Attok ; ensuite on arriva, en trois journées de marche, à Hasan-abdal, lieu où l'ambassade devoit attendre l'issue des affaires du roi. Hasan-abdal prend son nom de celui d'un fameux santon du Candahar, Hasan surnommé *Abdal*. M. Elphinstone dit que ce mot, qui signifie *fou*, appartient à l'idiome nommé *poschtou*, qui est la langue des Afghans ; il ajoute que ce même santon est connu dans le Candahar sous le nom de *Baba-véli*. C'est à tort que l'auteur nous donne le mot *abdal* comme propre au langage des Afghans. Cette dénomination, fort usitée chez les Persans et les Turcs, indique une sorte de moines vagabonds qui font profession d'un grand détachement des choses du monde, et voilent souvent une excessive corruption de mœurs sous un extérieur de mortification et de piété. Je pense que ce mot est d'origine arabe, et je ne serois pas éloigné de croire que ce peut être une altération des mots *Abd-allah*, عبد الله *serviteur de Dieu*.

Avant son arrivée à Hasan-abdal, l'ambassadeur avoit reçu de son gouvernement des ordres pour son prompt retour sur les possessions britanniques, et en avoit donné avis au roi de Caboul. Dix jours se passèrent à attendre la réponse de ce prince ; et à peine étoit-elle arrivée, que l'ambassade, se disposant à se remettre en marche, fut informée que Schah-Schodja avoit été défait, et que les premières tentes de la maison royale étoient déjà arrivées près de Hasan-abdal. Le lendemain, ces nouvelles fâcheuses se confirmèrent ; on sut qu'Acram avoit été tué en faisant des prodiges de valeur ; que le roi avoit pris la fuite, et avoit inutilement tenté de s'assurer de la ville de Candahar ; que deux fois il avoit repris et perdu Peschawer, et qu'enfin il étoit banni de ses états.

Le 4 juillet, l'ambassade se mit en route, et entra sur les terres des Seikes. Le 10, M. Elphinstone eut une entrevue avec Schah - Zéman, frère du malheureux Schah-Schodja. Le 12, il reprit sa marche, et il arriva en dix jours aux bords de l'Hydaspès. Cinq jours, depuis le 22 jusqu'au 26, furent employés à passer ce fleuve. La route à travers le Pendjâb occupa les jours suivans jusqu'au 29. Enfin, après avoir traversé l'Hysudrus ou Setledje, on atteignit le cantonnement anglais de Lodiana, et de là on se rendit à Dehli, qui en est éloignée de deux cents milles.

Ici se termine la relation de l'ambassade, qui forme l'introduction de la description du royaume de Caboul. L'ouvrage même se compose de cinq livres. Le premier a pour objet la géographie de ce royaume, sa population, les divers noms sous lesquels il est connu, ses montagnes, ses rivières, les principales divisions politiques dont il se compose, ainsi que l'indication des tribus d'Afghans qui les habitent, le climat, et les productions des trois règnes de la nature qui se trouvent dans ce pays. Ce livre est divisé en six chapitres. Dans le second, qui se compose de douze chapitres, l'auteur s'occupe des habitans de l'Afghanistan, du nom et de l'origine des Afghans, de leur système politique, des mariages, de la condition des femmes, des funérailles, de l'éducation, de la langue poschtou et de sa littérature, de la religion, des mœurs des diverses classes de la société, du commerce et de l'agriculture. Le dernier chapitre est consacré aux nations étrangères qui habitent le pays, et qui sont mêlées aux Afghans. Après avoir, dans ces deux premiers livres, exposé toutes les considérations et les observations générales, l'auteur emploie les livres III et IV aux détails particuliers. Dans le troisième livre, divisé en six chapitres, il passe en revue les diverses tribus d'Afghans, et les caractérise chacune par leur manière de vivre, leur costume, et tout ce qui, dans leurs mœurs ou leurs habitudes, les distingue des autres tribus. Le quatrième livre renferme en sept chapitres la description particulière des diverses provinces qui dépendent du royaume de Caboul ou de l'Afghanistan, tels que Balkh ou le pays des Uzbeks, le Sistan, le Béloutchistan, le Moltan, le Sind, &c. Enfin un cinquième livre, composé aussi de sept chapitres, contient tout ce qui est relatif à la cour, au gouvernement et à l'administration du royaume, sous les divers points de vue du ministère, de la division en provinces, des revenus, de la police, de la justice, de la guerre et de la religion.

L'extrait le plus étendu ne feroit connoître que bien imparfaitement la richesse et l'intérêt des matériaux dont se compose le vaste tableau dont nous venons de tracer l'esquisse. Nous tâcherons de le faire connoître dans un second article, en choisissant les traits les plus propres à donner une idée juste de la nation des Afghans; mais nous croyons, avant de terminer celui-ci, devoir mettre sous les yeux des lecteurs un morceau vraiment remarquable, et qui ne peut manquer d'inspirer la plus grande confiance dans l'auteur de cet ouvrage, parce qu'il prouve avec quelle sagesse de vues et quelle impartialité il a envisagé et observé les hommes et les choses qu'il avoit à peindre.

C'est en commençant son second livre qu'il s'exprime ainsi : « La description que j'ai essayé de faire du pays qu'habitent les Afghans, m'a

présenté beaucoup de difficultés, à cause de la grande variété des contrées que j'avois à décrire, et de la diversité qu'on observe entre celles même qui sont limitrophes l'une de l'autre. Une variété non moins grande se fait remarquer dans la nation qui habite ce pays, et, au milieu des contrastes frappans qui se présentent entre le gouvernement, les mœurs, les costumes, les habitudes des différentes tribus, il me paroît difficile de saisir ces grands traits communs à toutes, qui donnent à la population entière des Afghans un caractère national bien prononcé. Mais ce qui augmente beaucoup l'embaras que j'éprouve, c'est que les qualités qui établissent la différence la plus tranchante entre eux et les nations voisines, ne sont pas, à beaucoup près, celles qui, ce rapprochement à part, sembleroient aux yeux d'un Européen prédominantes dans leur caractère. Cette liberté, qui les distingue essentiellement de toutes les nations du Levant, ne paroîtroit à un Anglais qu'un mélange d'anarchie et d'autorité arbitraire; et ces mâles vertus qui les élèvent fort au-dessus de tous leurs voisins, pourroient bien à ses yeux se trouver presque de niveau avec les vices opposés. Il nous sera donc utile, pour bien apprécier leur situation et leur caractère, de nous représenter les divers aspects sous lesquels ils s'offriroient aux regards d'un voyageur venant de l'Europe, et à ceux d'un observateur qui auroit passé de l'Inde dans leur pays.

» Supposons qu'un homme pût être transporté immédiatement de l'Angleterre dans la contrée qu'habitent les Afghans, sans passer par les états soumis à la domination des Turcs, des Persans ou des Tartares: il seroit frappé d'étonnement à la vue de ces vastes déserts qu'aucun homme ne fréquente, de ces montagnes couvertes d'une neige éternelle; dans la partie même cultivée du pays, il découvreroit un ensemble sauvage de collines et de terres vagues qu'aucune clôture ne partage et ne borne, qu'aucun arbre n'embellit et n'anime, où l'on n'aperçoit ni canaux de navigation ni grandes routes, étrangères enfin à tous ces grands et magnifiques produits de l'industrie humaine et d'une civilisation plus avancée. Les villes lui paroîtroient peu nombreuses, et éloignées les unes des autres; en vain chercheroit-il des auberges et toutes les autres commodités que lui auroient offertes les parties même les plus sauvages de la Grande-Bretagne. Quelquefois cependant une plaine ou une vallée lui montreroit le spectacle enchanteur d'une fertilité abondante et d'une nombreuse population; des productions de l'Europe mêlées avec profusion à celles de la zone torride; enfin, d'une campagne cultivée avec une industrie et un discernement que nulle part on n'a surpassés. Il verroit les habitans logés sous des tentes et suivant leurs troupeaux, ou bien réunis dans des villages dont les maisons, au moyen de leurs toits en

forme de terrasse, et de leurs murailles de terre, présenteroient une apparence tout-à-fait nouvelle pour lui. Au premier abord, il seroit fortement frappé des traits saillans et même durs de ces peuples, de leur teint brûlé du soleil, de leurs longues barbes, de leurs larges vêtemens, de leurs manteaux de peaux velues. S'il pénétrait dans l'intérieur de ces sociétés, il y remarquerait l'absence totale de tribunaux réguliers, et de tout ce qui a tant soit peu de rapport à l'organisation d'une police publique. La fluctuation et l'instabilité de toutes les institutions civiles le frapperoient de surprise. A peine comprendroit-il comment une nation peut subsister au milieu d'un tel désordre ; il plaindroit le sort des hommes condamnés à vivre sur un pareil théâtre, et dont les esprits doivent être comme entraînés par leur malheureuse situation à pratiquer la fraude et la violence, à exercer sans cesse la tromperie, la rapine et la vengeance. Il lui seroit bien difficile néanmoins de ne pas payer un tribut d'admiration à la disposition martiale et fière de ces mêmes hommes, à leur hospitalité, à leurs manières hardies et simples, également éloignées des grâces aisées d'un citadin et de la lourde rusticité d'un paysan ; et probablement il ne seroit pas long-temps sans apercevoir parmi tant de qualités qui n'avoient excité que son aversion, les rudimens de plus d'une vertu.

» Mais un Anglais arrivé de l'Inde dans ce même pays verroit cette nation d'un œil bien plus favorable. La fraîcheur du climat lui feroit éprouver une sensation de plaisir ; il se sentiroit comme élevé par le caractère sauvage et la nouveauté de la scène découverte à ses regards : en retrouvant plusieurs des productions de son pays natal, il seroit délicieusement affecté. Ce ne seroit pas sans étonnement qu'il observeroit d'abord combien est clair-semée dans ce pays la partie de la population qui a des domiciles fixes, et qu'ensuite il envisageroit l'apparence extérieure de ces hommes ; qui ne se débattent point dans de larges et amples pièces de mousseline, tandis que la moitié de leur corps reste nue, mais qu'on voit proprement et décemment couverts de vêtemens de drap d'une couleur obscure, et enveloppés dans leurs surtouts bruns ou dans de larges manteaux de peaux de brebis. Il admireroit leurs formes qui annoncent la force et l'activité, leur beau teint, leurs traits européens, leur industrie, leur caractère entreprenant, leur hospitalité, leur sobriété, le mépris du plaisir qui paroît dans toutes leurs habitudes, mais sur-tout l'indépendance et l'énergie de leur caractère. Il auroit, en quittant l'Inde, laissé un pays où tout mouvement reçoit son impulsion et sa direction du gouvernement ou de ses agens, un pays où le peuple est absolument compté pour rien ; et il se trouveroit au milieu



d'une nation où l'on sent à peine l'influence du gouvernement, et dans laquelle chaque homme semble ne suivre que ses propres inclinations, sans éprouver aucune direction étrangère, sans être retenu par la crainte d'aucune censure. Au milieu de l'orageuse indépendance de ce genre de vie, il regretteroit cette tranquille sécurité dans laquelle reposent la plupart des régions de l'Inde, grâce à l'état de ce pays, et aussi à l'indolence et à la timidité de ses habitans. Beaucoup de productions de la nature et de l'art qui n'existent point dans l'Inde, s'offrieroient à ses regards : mais en général les arts qui procurent les jouissances de la vie, lui paroïtroient moins avancés, et il reconnoïtroit que l'existence même de beaucoup d'instrumens du luxe de l'Indoustan y est encore ignorée. En masse, les impressions que lui feroient éprouver ces hommes dont il viendroit, pour la première fois, de faire la connoissance, seroient toutes à leur avantage; quoiqu'il sentît bien que, sans avoir perdu la rudesse d'une nation barbare, ils ont déjà contracté quelque légère teinte des vices communs à tous les Asiatiques. Néanmoins, en les comparant aux hommes parmi lesquels il a coutume de vivre, il les jugeroit vertueux; il se sentiroit porté à les envisager avec intérêt et affection, et ne pourroit guère se refuser à leur accorder quelque part dans son estime.

» Tels sont les effets différens que le commerce avec les Afghans produiroit sur deux voyageurs, l'un européen, l'autre domicilié dans l'Inde. S'ils vouloient examiner la constitution politique de ce peuple, ils seroient peut-être également embarrassés par les contradictions et les inconséquences apparentes qu'elle présente, par l'union qui s'y fait remarquer d'une indépendance turbulente et d'une grossière oppression. Cependant il est vraisemblable que le premier seroit plus frappé des prétentions despotiques du gouvernement général, et le second, de la licence démocratique qui caractérise le gouvernement particulier des tribus. »

En terminant ce morceau, l'auteur assure qu'il s'est efforcé de mesurer les Afghans sur l'échelle d'après laquelle ils seroient jugés en Europe; il invite néanmoins ses lecteurs à ne pas perdre de vue que le premier et le plus naturel procédé dont il a fait usage pour les apprécier, a été de les comparer avec leurs voisins, les Indiens et les Persans. Dans un prochain extrait, nous mettrons sous les yeux des lecteurs les principaux traits du tableau général des peuples de l'Afghanistan.

SILVESTRE DE SACY.

---

*LE JUPITER OLYMPIEN, ou l'Art de la sculpture antique, considéré sous un nouveau point de vue; ouvrage qui comprend un essai sur la sculpture polychrome, l'analyse explicative de la toreutique, et l'histoire de la statuaire en or et en ivoire chez les Grecs et chez les Romains, avec la restitution des principaux monumens de cet art, et la démonstration pratique ou le renouvellement de ses procédés mécaniques; par M. Quatremère de Quincy, membre de l'Institut. A Paris, chez Debure frères; 1 vol. in-fol. de 494 pages, y compris l'avant-propos, avec 32 planches, presque toutes coloriées. Prix, 200 fr.; et 400 fr. en papier vélin.*

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

EN exposant dans notre premier article (1) les idées générales et les principaux faits sur lesquels repose la théorie de M. Quatremère de Quincy, nous avons suivi toute l'histoire de la toreutique, ou de la sculpture sur métaux, et nous avons laissé l'analyse de son ouvrage à l'intéressante époque où des progrès successifs avoient conduit l'art à enfanter les grandes et magnifiques productions en or et ivoire formant la branche qu'il a nommée *statuaire chrysléphantine*. Il nous reste donc à résumer l'histoire de cette partie importante, c'est-à-dire, à présenter la substance de 300 pages *in-fol.*

Le premier fait dont on est frappé en pénétrant dans l'examen de cette branche de l'art, est de voir les Grecs prodiguer à l'excès une matière telle que l'or, qui, malgré la quantité considérable que l'Asie en envoyoit à la Grèce, fut toujours de treize à dix fois plus chère que l'argent, et environ trente-sept mille fois plus que le blé (2). M. Quatremère montre ici clairement quelle fut l'influence de la religion sur cet usage

(1) Voir le numéro de novembre 1817, pages 957-966.

(2) Voir ce que nous avons dit à ce sujet dans un ouvrage publié tout récemment, intitulé: *Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines, et sur la valeur de l'or et de l'argent, avant la découverte de l'Amérique*. Paris, chez Firmin Didot. Cet ouvrage, dont tous les résultats sont établis sur la pesée faite par nous-mêmes de plus de 4000 des médailles du cabinet du Roi, a pour objet principal de démontrer, contre les hypothèses de Dupré de Saint-Maur et de M. le marquis Germain Garnier, que les monnoies de compte des anciens étoient des monnoies réelles, dont la valeur nous est parfaitement connue, et non des monnoies purement idéales.

qui nous étonne, parce que le luxe a pris chez les modernes une direction toute différente. Les offrandes, les amendes, la dîme du butin pris dans les guerres, firent affluer une immense quantité de richesses dans les temples, dont les ressources devinrent énormes; et comme la Grèce n'eut pas, de même que l'Égypte, à entretenir un ordre sacerdotal nombreux, la religion dut transformer en décorations les richesses qu'elle recevoit : dès-lors la cherté de la matière fut précisément la raison qui la fit employer dans les statues des dieux; rien ne parut trop dispendieux, trop magnifique, pour les ouvrages destinés à représenter la majesté divine, à montrer l'opulence, à flatter l'orgueil des peuples.

Avant d'examiner la structure et la composition des statues dans lesquelles l'or et l'ivoire entrèrent comme élémens principaux, il convenoit de bien définir les termes dont les auteurs se sont servis, sur-tout à l'égard des statues d'or, parce que la moindre méprise pourroit conduire souvent à des absurdités ou tout au moins à de graves invraisemblances. M. Quatremère s'attache donc à prouver que par *solidum* ou *σπίον* les anciens entendoient non pas une statue entièrement pleine (*nullâ inanitate*), mais une statue *fondue dans un moule à noyau*, par opposition avec celles dont le métal avoit moins d'épaisseur; que les mots *sphurêlaton*, *holosphurêlaton*, ou *chrysêlaton*, désignent le travail du métal battu au marteau, c'est-à-dire, *le travail au repoussé* ou *à retreint*; ce qui n'empêche pas qu'ils ne s'appliquent au *placage*, qui n'est autre chose que l'emploi du métal en plaques assez battues pour devenir flexibles; enfin que la dorure proprement dite est exprimée par les adjectifs *ἐπίχρυσος*, *κατάχρυσος*, *ὑπόχρυσος*. Les auteurs anciens, qui manquent en général de précision dans les descriptions techniques, sont sujets à confondre ces différens termes, sur-tout quand ils parlent sur ouï-dire; et souvent ce n'est qu'à l'aide de quelque circonstance indépendante de leur texte, qu'on peut apercevoir la méprise qu'ils ont faite.

M. Quatremère joint à toutes ces recherches préliminaires un aperçu instructif et succinct sur l'emploi et l'abondance de l'ivoire, avant que cette substance fût appliquée à l'imitation du corps humain: en effet, elle exerça pendant long-temps le goût des artistes dans une multitude d'objets de luxe et d'ornemens. «Aussi, dit l'auteur, on auroit plutôt » fait de nombrer, parmi les ouvrages de goût et d'industrie des anciens, » ceux où l'ivoire n'entra point, que de rendre compte de tous ceux » dont cette matière faisoit le prix et l'ornement. L'ivoire paroît avoir » tenu lieu dans les édifices et de marbre et de bois précieux; il formoit, » dès les plus anciens temps, ce que nous appelons revêtement et

» marqueterie : il constitua les ornemens distinctifs de la dignité royale  
 » chez les plus anciens peuples. L'antiquité ne parle que de sceptres et de  
 » trônes d'ivoire ; il servit à faire les lyres, les ceinturons, les chars, les  
 » harnois des chevaux, les lits et tous les incubles.» Ainsi donc, à ne  
 considérer que les faits relatifs à l'histoire de l'art, on est à peu près  
 convaincu que l'ivoire étoit anciennement plus commun que de nos  
 jours ; et cette conviction devient complète, quand on songe au grand  
 usage que les anciennes nations de l'Asie faisoient de l'éléphant dans  
 leurs armées, et à tant d'autres faits qui prouvent que l'espèce de ce  
 grand quadrupède étoit plus nombreuse que de nos jours.

Ce fut sans doute par degrés, et par succession de temps, que les  
 artistes firent passer l'ivoire, du travail des objets usuels ou de luxe, aux  
 travaux de la sculpture. L'union de l'or et de l'ivoire, dans la décoration  
 des meubles, se communiqua donc aux ouvrages de bas-relief pendant  
 cette longue période où, selon la théorie de l'auteur, on cultiva prin-  
 cipalement la sculpture en bois. Les méprises nombreuses dans les-  
 quelles le manque de notions positives, et peut-être aussi le défaut de  
 critique, ont fait tomber la plupart des antiquaires relativement à cette  
 période, obligent M. Quatremère à jeter un coup-d'œil sur ce qu'on a  
 nommé *école de Dédale*, « qui forme, dit-il, comme les avenues de l'his-  
 » toire de l'art. » Un mythe tiré de Pausanias (1) établit qu'avant Dédale  
 l'Athénien, qui vécut 1400 ans avant J. C., on faisoit des statues de  
 bois appelées *δαίδαλα* : d'où il résulteroit que l'artiste auroit pris son nom  
 du genre des ouvrages qui sortirent de ses mains. L'auteur en conclut,  
 non pas que l'artiste Dédale n'a point existé, mais que ce mot *δαίδαλος*,  
*ingénieux, fait avec art*, peut être devenu la qualification propre d'un  
 artiste ; et c'est ainsi qu'un grand nombre de noms propres ont été ori-  
 ginairement des sobriquets tirés des qualités physiques et morales de  
 ceux qui les reçurent. Il pense encore que beaucoup d'autres artistes ont  
 porté le même nom ; et en effet, nous trouvons des artistes appelés *Dé-  
 dale*, appartenant à une époque bien postérieure : de là, une tradition  
 confuse a pu accumuler sur la tête d'un seul les ouvrages et les notions  
 historiques qui appartiennent à plusieurs. Le nom de Dédale paroît de  
 cette manière être devenu, dans l'antiquité, ce que fut celui de S. Luc au  
 moyen âge : S. Luc, comme Dédale, eut de prétendus élèves ; on lui  
 attribua toutes les mauvaises peintures noircies par le temps. On en étoit  
 venu de même à nommer *ouvrage de Dédale* toute statue de bois dans  
 le style primitif, c'est-à-dire, dans ce style dur, sec et roide, analogue

---

(1) Pausan. IX, c. 3.

à celui des figures égyptiennes. Ce goût se conserva même très-tard, puisqu'on le retrouvoit encore, selon Pausanias (1), dans la statue de l'athlète Arrachion, érigée vers la 54.<sup>e</sup> olympiade.

C'est donc très-improprement qu'on s'est servi des mots *école de Dédale*, puisqu'à vrai dire il n'y eut pas d'*école* de ce nom, en tant que le mot *école* signifie la manière propre d'un artiste, laquelle se perpétue parmi des élèves; mais il y eut un *style dédalien*, c'est-à-dire, une certaine méthode de voir, de sentir et de faire, qui datoit des premiers temps de l'art. Dipœne et Scyllis, au contraire, eurent une *école* dans la rigoureuse acception du mot : bien que ces deux artistes aient vécu dans la 50.<sup>e</sup> olympiade, un peu avant le règne de Cyrus, selon le témoignage précis de Pline (2), ils ont été regardés par quelques auteurs anciens comme élèves et petits-fils de Dédale, qui a dû vivre huit ou neuf siècles auparavant. C'est inutilement que Winckelmann, pour lever la difficulté, a supposé qu'il s'agissoit de Dédale de Sicyone (3); cette conjecture, quoique adoptée par d'habiles critiques (4), n'est point heureuse, attendu que ce Dédale florissoit bien certainement après la 60.<sup>e</sup> olympiade, c'est-à-dire qu'il étoit de quarante à cinquante ans postérieur à ceux dont Winckelmann l'a fait l'aïeul. Il faut donc encore ici avoir recours à la théorie de M. Quatremère sur les expressions *école et élèves de Dédale*, afin d'expliquer une contradiction aussi manifeste, et plusieurs autres que nous passerons sous silence.

À l'époque de Dipœne et Scyllis, l'art de la sculpture en marbre avoit fait les premiers pas dans les mains de Malas, Miciades, Anthermus de Chio : les travaux de la fonte et du moulage, perfectionnés par Théodore et Rhæcus, avoient donné un nouvel essor à la statuaire en bronze; Gitiadas avoit revêtu de bas-reliefs en bronze le temple de Minerve Chalciacos à Sparte; enfin, Batyclès de Magnésie, contemporain de Dipœne et Scyllis, exécutoit alors le trône d'Apollon Amycléen, et y mettoit en œuvre toutes les ressources de la toreutique. Mais c'est à ces deux artistes que sont dues les premières statues en or et ivoire, ouvrages d'un genre jusqu'alors inconnu.

De tous les temples de la Grèce qui renfermèrent de ces ouvrages, celui de Junon à Olympie est celui qui contenoit les plus anciens : c'est donc par les statues déposées dans ce temple que M. Quatremère commence sa grande revue de tous les monumens de statuaire chrysoléphan-

(1) Pausan. VIII, c. 40. — (2) Plin. XXXVI, 4, p. 724, l. 14.

(3) Winckelm. Storia dell' arte, t. I, p. 26, ed. Carlo Fea. — (4) Barthélemy, Voyages du J. Anach. t. III, p. 404 et 494. Sainte-Croix, Table chronologique,

tine; et d'abord il s'attache à éclaircir tout ce qui tient au temple même; il conteste à cet édifice le haut degré d'antiquité qu'on seroit tenté de lui attribuer d'après le texte de Pausanias (1). On a tout lieu de penser que ce temple étoit devenu une espèce de *muséum* d'objets d'arts et d'antiquités, dont M. Quatremère donne le détail : Pausanias les a caractérisés en disant qu'ils sont d'un style simple, ἔργα δὲ ἐστὶν ἀπλά. Quand on rapproche cette manière de s'exprimer de celle qu'emploie le même auteur en plusieurs occasions, on voit qu'il a voulu parler de cette simplicité de style, caractère distinctif de l'époque qui précède immédiatement le développement de l'art. Du reste, aucune des statues en or et ivoire contenues dans l'*Hereum* ne s'annonce comme ayant excédé la dimension de la nature humaine; et il ne paroît pas que la statuaire chrysléphantine eût osé se risquer jusqu'alors dans des entreprises colossales; sans doute à cause de la rareté des matières, et probablement aussi parce qu'un art aussi hardi, dont les procédés doivent avoir tant de précision pour que les productions en soient durables, n'avoit pas encore été suffisamment perfectionné. On ne sauroit en effet en chercher la cause dans l'absence du goût pour les statues d'une proportion au-delà de la mesure naturelle; car ce goût datoit de fort loin dans la Grèce, où il fut le résultat de l'influence qu'exercèrent les arts de l'Égypte : aussi pourroit-on citer des statues colossales d'une époque assez reculée. Telle étoit celle du temple d'Apollon à Amyclées : haute de 30 coudées [42 pieds 9 pouces], et debout sur son piédestal, elle ressembloit, dit Pausanias, à une grande colonne de bronze; sa tête étoit couverte d'un casque; elle tenoit d'une main un arc, de l'autre une lance : on peut donc s'en former une idée assez juste d'après cet auteur. Mais il n'en est pas de même du trône au milieu duquel cette statue s'élevoit : la description de Pausanias offre de grandes difficultés, contre lesquelles M. Heyne paroît avoir échoué complètement. M. Quatremère de Quincy prouve clairement que le trône et la statue étoient deux ouvrages distincts, de deux époques différentes, et que la statue étoit beaucoup plus ancienne et l'ouvrage d'un artiste inconnu. Il combat l'opinion de M. Heyne, qui avoit fait de ce trône une espèce de chapelle. Quant à la restitution qu'il propose lui-même de ce curieux monument, elle est presque uniquement fondée sur des analogies tirées du trône de Jupiter Olympien : il pense que Phidias y a puisé l'idée principale de ce dernier ouvrage; et en conséquence il procède dans l'hypothèse que le trône d'Amyclées auroit été, comme l'autre, un assemblage de charpente, revêtu d'or et d'ivoire;

---

(1) Pausan. *v*, c. 16.

matières dont il est vrai de dire que Pausanias n'a point parlé. Le dessin de M. Quatremère est sans doute fort ingénieux ; il se prête à la plupart des détails que donne Pausanias : mais répond-il à toutes les difficultés ! nous ne le croyons pas. Il nous paroît expliquer sur-tout d'une manière incomplète la difficulté principale qui consiste dans ce passage : « La » partie du trône où le dieu s'assieroit, n'est point continue : elle offre, » au contraire, plusieurs sièges séparés par des intervalles ; l'espace » du milieu, où la statue est placée debout, est le plus large (1). » Nous » croyons que ces *sièges*, καθέδραι, devoient faire partie du corps du monument ; en sorte que les petits fauteuils postiches placés au bas du colosse dans la *planche VII* présentent, entre autres inconvéniens, celui d'être tout-à-fait indépendans du reste du trône.

Nous nous hâtons de passer à la quatrième partie, qui traite de la statuaire chrysléphantine au temps de Périclès, époque à jamais célèbre qui vit paroître les plus beaux chefs-d'œuvre dans tous les genres.

Un hasard heureux voulut que cette période, qui devoit devenir si remarquable dans les fastes de la sculpture, fût précisément celle où les plus fameux temples de la Grèce furent reconstruits sur un plus vaste plan, et dans ce style large et simple tout-à-la-fois qui caractérise l'ordre dorique sans base, employé dans les temples de cette époque : alors on vit s'élever presque en même temps les temples de Minerve, à Athènes ; de Cérès, à Éleusis ; de Junon, à Argos ; d'Apollon Épicurius, à Phigalie ; ceux de Syracuse, de Sélinonte et d'Agrigente, en Sicile (2). Il semble donc qu'un mouvement général vint donner simultanément l'essor, dans presque tous les pays habités par des Grecs, aux entreprises de l'architecture : les temples, en s'agrandissant, s'embellirent sous le rapport de la matière ; au bois succédèrent la pierre et le marbre. Lorsque l'architecture eut déployé au dedans et au dehors le luxe des ornemens et la grandeur des formes, elle demanda à la sculpture de mettre ses ouvrages en harmonie avec le lieu destiné à les recevoir ; c'est alors que dut naître et se répandre l'habitude de la statuaire en or et en ivoire, dont Phidias paroît avoir offert les premiers comme les plus beaux modèles.

On voit cet artiste préluder à ses grands travaux par la Minerve *Alca* de Platées, statue de bois doré, excepté le visage, les pieds et les bras,

(1) Τῶ Ἰσόνῳ δὲ, ἢ καθίζουτο ἂν ὁ θεός, ἢ διαπαντός κατὰ τὸ πρῶτον συνεχοῦς ὄντος, ἀλλὰ καθέδρας παρεχομένης πλείονας, παρὰ δὲ καθέδραν ἑκάστην ὑπολειπμένης καὶ εὐρυχωρίας, τὸ μέσον εἶναι εὐρυχωρέας μάλιστα, καὶ τὸ ἀγαθὸν ὄνταῦθα ἐπέστηκε. Pausan. III, 19, init.

(2) Cf. Quatremère de Quincy, dans les *Mémoires de la classe d'histoire de l'Institut*, tom. II, p. 270-306.

qui étoient en marbre pentélique (1) ; par la Minerve de Pellène (2) en or et ivoire, qui semble avoir été colossale. La Minerve du Parthénon et le Jupiter d'Olympie furent créés à peu de distance l'un de l'autre. Quelle est l'époque précise de chacun de ces chefs-d'œuvre, et lequel des deux précéda l'autre ? ce sont deux questions dont la solution se rattache à quelques circonstances de l'administration ou, si l'on veut, du règne de Périclès. M. Quatremère éclaircit ce point chronologique ; et sans insister plus qu'il n'est utile à son sujet sur l'accusation et l'exil de Phidias, il prouve, contre le sentiment de Heyne, que la Minerve fut exécutée entre la 83.<sup>e</sup> et la 85.<sup>e</sup> olympiade ; que Phidias ne mourut point dans les prisons d'Athènes, comme l'a prétendu Plutarque ; mais que, forcé de s'exiler par suite de l'accusation portée contre lui pour avoir sculpté sur le bouclier de la déesse son portrait et celui de Périclès, il se retira en Élide, où il dut exécuter le Jupiter d'Olympie.

Ce point chronologique établi, M. Quatremère passe à l'examen et à la restitution de chacun de ces deux ouvrages.

Il consacre les paragraphes 4, 5, 6, 7, 8 et 9, à la Minerve du Parthénon, dont il examine le type, les dimensions et les ornemens. La disposition la plus remarquable est sans doute celle de la draperie d'or dont la déesse étoit couverte : M. Quatremère est le premier qui en ait deviné la disposition et qui l'ait reproduite clairement. Il relève une erreur manifeste de l'abbé Barthélemy ; ce savant avoit dit : « Minerve étoit vêtue d'une longue tunique qui devoit être d'ivoire » ; notre auteur prouve au contraire que l'habillement entier de la déesse étoit en or travaillé sur une demi-ligne ou au plus une ligne d'épaisseur, offrant une surface d'environ 400 pieds carrés. Ainsi l'on explique à-la-fois comment, selon les témoignages précis de Thucydide et de Plutarque, la draperie pouvoit s'enlever à volonté (3) ; comment elle pesoit 40 ou 44 talens, c'est-à-dire, environ 2,200 livres (4) ; enfin comment elle étoit un objet d'une valeur intrinsèque si grande, que Périclès la comptoit au nombre des ressources dont la république pouvoit s'aider dans les circonstances critiques, sauf ensuite à la refaire en entier, en lui donnant le même poids. Cet habillement n'étoit donc au fond qu'un *trésor* disponible, auquel on avoit donné une forme et une destination particulières.

Si l'on excepte cette draperie et le casque, le reste de la statue,

(1) Pausan. IX, c. 4. — (2) Id. VII, c. 27. — (3) Thucyd. II, 13. Plut. in Pericl. p. 169. — (4) Voyez nos Considérations sur l'évaluation des monnoies, &c. p. 95.



savoir , le visage , le cou , les bras et les pieds , étoit en ivoire. Elle avoit 25 pieds de haut , sans compter le piédestal , dont la hauteur étoit de 10 pieds : de la main droite , elle s'appuyoit sur sa lance ; de la gauche , elle tenoit une victoire haute de six pieds. Ici , M. Quatremère de Quincy lève d'une manière fort heureuse une difficulté très-grande. En effet , à quelque point de légèreté qu'on ait porté le bois , l'ivoire , l'armature intérieure de cette victoire , et quand on réduiroit à 2 ou 300 livres tout cet assemblage , comment concevoir qu'on ait pu donner à la figure un degré de solidité tel , qu'elle n'avoit encore souffert aucun dérangement au temps de Pausanias et d'Arrien (1) , six siècles après Phidias ! M. de Pauw a voulu lever cette difficulté ; mais son opinion n'a rien de vraisemblable. M. Quatremère en rend compte au moyen du bouclier dressé debout , sous le bras gauche de la déesse , et qui cachoit dans son épaisseur une armature presque continue au centre de gravité de la victoire. Au rapport de l'auteur du traité *de Mundo* (2) et d'Apulée (3) , le portrait de Phidias , sculpté sur le bouclier , étoit dans un tel rapport avec la statue , que si quelqu'un eût voulu l'en ôter , tout l'ensemble de la masse se seroit décomposé et dissous. M. Quatremère montre comment la tête de Phidias a pu être en même temps l'extrémité d'un des écrous ou d'une vis de l'armature du bouclier , laquelle remontoit dans le bras de la Minerve et communiquoit par ses embranchemens avec les diverses parties de l'intérieur de la statue. C'est ce qui est rendu extrêmement sensible au moyen des planches IX et X , qui offrent la coupe longitudinale de la statue sur ses deux faces , et développent tout le mystère de sa construction ; en même temps qu'un autre dessin (*pl. VIII*) présente la statue de face et entièrement restituée , de manière à donner quelque idée de l'effet qu'une aussi imposante masse devoit produire.

Pour pouvoir appliquer la même méthode de critique à la restitution du Jupiter d'Olympie , notre auteur se trouve obligé de déterminer la forme et la disposition du temple où ce célèbre monument étoit renfermé : les dimensions de ce temple une fois connues , celles de la statue , tant en hauteur qu'en largeur , se trouvent restreintes entre des limites qu'on ne sauroit franchir.

Pausanias est heureusement fort précis , contre son ordinaire , dans la description de cet édifice , qui avoit à-peu-près les dimensions et la disposition du Parthénon d'Athènes : il étoit d'ordre dorique et *hypæthre* ; ce qui signifie , non pas qu'il étoit entièrement découvert , mais que l'on

---

(1) Arrian. in *Epict.* II, 8, 20, Schw. — (2) Pseudo-Aristot. *de Mundo*, t. I, p. 863. C. D. — (3) Apul. *de Mundo*, p. 746. Paris, 1688.

avoit pratiqué au sommet de la couverture, ou cintrée ou en comble, un jour semblable à celui du Panthéon d'Agrippa à Rome. Cette signification du mot *hypathre* tient à l'opinion de M. Quatremère de Quincy sur la manière dont les temples anciens étoient éclairés, opinion qu'il a développée ailleurs (1), et qui nous paroît éminemment propre à réconcilier enfin, à cet égard, les textes des auteurs avec le bon sens.

Le colosse d'Olympie, comme celui d'Amyclées, se composoit de deux parties bien distinctes, la statue et le trône.

La partie la plus difficile est la restitution de ce dernier. La difficulté tient à deux causes; le genre de la description que nous a laissée Pausanias, et le défaut d'exemples analogues qui pourroient y suppléer. Aussi d'habiles critiques, tels que Heyne, Wölkel, et, en dernier lieu, M. de Haus, se sont mépris sur plusieurs parties importantes de cette grande composition. Toutefois, en suivant le texte de Pausanias pas à pas, en discutant chacun des détails qu'il renferme, et en les soumettant à l'épreuve du dessin, M. Quatremère nous semble être parvenu à restituer ce curieux monument avec un degré de probabilité qui approche en certains points de la certitude. Grâce à la critique judicieuse qui l'a reproduit à nos yeux (*pl. XIII*), nous savons maintenant que ce trône se composoit d'un bâtis de charpente carré, offrant trois parties : l'inférieure ou celle des pieds réunis par des traverses avec de petites colonnes dans l'intervalle ; celle du milieu, occupée par les bras et le siège ; la supérieure, ou le dossier, surmontée de figures qui dépassoient la tête du dieu assis : cette charpente, entièrement revêtue de riches matières, formoit, dit Pausanias, un assemblage d'or, de pierres précieuses, d'ivoire, de peintures, de sculptures. Les ornemens dont il étoit décoré, paroissent donc avoir été de trois espèces : les figures peintes, τὰ ζῶα, dans les montans et les traverses ; les figures de ronde-bosse soutenant les bras, groupées autour des pieds, ou surmontant les deux extrémités du dossier ; enfin les bas-reliefs que Pausanias a désignés par le mot ἀγάλματα, dont il s'est servi ailleurs dans le même sens (2), et qui a trompé les commentateurs. Quant aux dimensions du trône, elles dépendent de celles de la statue ; en ce que, selon Pausanias, les deux groupes des Heures et des Grâces, placés de chaque côté au haut du dossier, étoient plus élevés que la tête du dieu assis. Or, comme Strabon nous dit que Jupiter assis touchoit presque à la couverture du temple, de manière

---

(1) Dans un Mémoire qui fait partie des deux volumes sous presse du Recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres. — (2) Pausan. *II*, c. 3, *init.*

que, si le dieu s'étoit levé, il auroit enfoncé cette couverture, il n'y a plus qu'à combiner ce passage avec la hauteur du *naos*, qui est donnée de 54 à 55 pieds, d'après toutes les autres dimensions du temple; on se trouve conduit à supposer aux diverses parties du colosse entier les proportions suivantes : soubassement, 12 pieds; marche-pied, 3 pieds; statue assise, depuis le marche-pied jusqu'à la tête, 30 pieds; plus, pour les deux groupes placés sur le dossier, et surmontant la tête de Jupiter de toute leur hauteur, 4 pieds; en tout, 49 à 50 pieds : ainsi l'extrémité supérieure se trouvoit à peu de distance de la couverture, comme le dit Strabon. De ces dimensions en hauteur résultent, par approximation, celles de la largeur; on en conclut, ainsi que de la largeur du *naos*, que le plan du trône formoit un carré de 12 pieds de face, et celui du soubassement un parallélogramme de 26 pieds de long sur 17 pieds de large, sans y comprendre le petit mur d'appui qui en défendoit l'approche (*pl. XV*).

Il ne reste plus qu'à placer sur ce trône la statue de Jupiter; et la tâche est beaucoup moins difficile : les dimensions de ce colosse, sa pose, les détails de ses ajustemens, le mélange des matières qui entroient dans sa composition, laissent peu d'incertitude, d'après la description qu'en a faite Pausanias, et au moyen des médailles et d'autres monumens. La figure étoit assise; la tête, entourée d'une couronne d'olivier, le torse, les bras, les pieds, excepté la chaussure, étoient d'ivoire; la draperie jetée sur la partie inférieure de son corps étoit d'or et parsemée de figures et de fleurs peintes : ses pieds posoient sur un marche-pied d'or, soutenu par des lions de même métal. De la main gauche, elle s'appuyoit sur un sceptre brillant de toute sorte de métaux, et surmonté d'un aigle; dans la main droite, elle tenoit une victoire également d'ivoire et d'or, qui portoit sur l'extrémité du bras du trône soutenue par le prolongement vertical d'un des pieds; disposition ingénieusement devinée par M. Quatremère de Quincy : il explique ainsi, comme il l'avoit déjà fait pour la Minerve du Parthénon, de quelle manière la figure de la victoire pouvoit être portée avec une solidité suffisante dans la main du dieu. Telle étoit la disposition générale de ce grand ouvrage; et le dessin peut la reproduire avec une certaine fidélité, mais seulement quant aux lignes (1) : car comment se faire, comment donner aux autres quelque idée de la pureté, de la beauté des formes, de la majesté de l'ensemble, en un mot, de tout ce qui faisoit le mérite particulier de ce chef-d'œuvre!

---

(1) Voir le frontispice de l'ouvrage.

La cinquième partie, qui traite de la statuaire chrysléphantine, depuis le siècle de Périclès jusqu'à Constantin, sans offrir des restitutions de cette importance, présente encore des parties d'un très-grand intérêt, comme on en jugera par l'analyse succincte que nous allons en faire.

Il convient de distinguer d'abord les recherches neuves et approfondies que M. Quatremère a faites sur les trônes des divinités et sur d'autres monumens semblables dans les temples antiques. Ces recherches offrent un exemple du jour que sa théorie peut jeter sur tout ce qui tient aux arts du dessin dans l'antiquité. Sous le nom de trône, il comprend non-seulement ces grands ouvrages qui servirent en quelque sorte d'accompagnement aux colosses d'or et d'ivoire, mais encore l'ensemble même de la composition d'un grand nombre d'inventions colossales et de groupes de divinités, auxquels ce nom étoit appliqué chez les Grecs, qui prirent souvent à cet égard la partie pour le tout. Nous ne pouvions le suivre dans cette discussion pleine d'idées neuves et qui conduit à la restitution d'une série de monumens curieux, restés jusqu'alors inaperçus dans les descriptions de Pausanias, parce qu'on avoit isolé en autant de figures séparées ce qui, dans la réalité, formoit un seul corps de composition : tels sont les trônes de Jupiter à Mégalopolis, de Jupiter à Patræ, de Minerve à Tégée, de Bacchus à Sicyone, de Latone à Mantinée, d'Esculape et d'Hygie à Argos, de Cérès et de Proserpine à Acacésium (*pl. XIX et XX*).

Les ouvrages de Polyclète ont toujours été associés par les anciens à ceux de Phidias ; et la Junon d'Argos paroît avoir été le monument qui contribua le plus à établir cette parité. Malheureusement, la description de Pausanias est si vague, qu'on n'en peut rien tirer de positif : aussi, malgré le secours que peuvent fournir quelques médailles, la restitution qu'en a faite M. Quatremère de Quincy (*pl. XX*), est nécessairement un peu arbitraire ; ce qu'au reste il est loin de se dissimuler.

Les moyens d'économie, en fait de luxe, n'arrivent point les premiers ; on ne les invente qu'afin de mettre le luxe à la portée d'un plus grand nombre de personnes, lorsqu'il est assez dominant pour que chacun en veuille prendre sa part : c'est ce qui eut lieu pour la statuaire chrysléphantine. On vit paroître en effet des ouvrages pour lesquels on avoit employé des substances plus communes que l'or et l'ivoire, mais qui n'en ont pas moins l'apparence de ces matières précieuses : ainsi, non-seulement on fit des statues où furent mis en œuvre, comme au colosse de Mégares, le stuc ou le gypse pour les nus, la terre cuite dorée pour les draperies, mais encore on employa, ainsi que nous le faisons pour de petits ouvrages, les dents et les os de plus d'une sorte d'animaux : il paroît

même que le marbre, poli avec soin et revêtu d'un encaustique, servit au même usage. C'est à signaler cette espèce de contre-façon des procédés de la chrysléphantine, que M. Quatremère de Quincy consacre le troisième paragraphe de la cinquième partie.

L'art, parvenu au plus haut point de perfection dans la représentation des dieux, n'auroit pu que dégénérer rapidement ou tomber dans l'exagération, s'il n'eût pris, sous le règne d'Alexandre, et par l'influence qu'exerça ce prince, une direction un peu différente, dont il semble que Lysippe ait offert les premiers modèles : l'art descendit de la hauteur du style idéal et religieux, pour chercher dans le style historique un mérite de vérité qui pût le faire regarder comme un genre neuf. Les statues-portraits du vainqueur de l'Asie, devenu en quelque sorte le dieu du siècle, celles des nombreux capitaines qui s'étoient illustrés sous ses étendards, devinrent les sujets habituels qui exercèrent le pinceau et le ciseau des plus grands artistes : la statuaire chrysléphantine dut participer à cette révolution ; et l'on a tout lieu de penser que le caractère de ce nouveau style devoit se retrouver dans les statues en or et ivoire de Lescharès que renfermoit le *Philippeum* d'Olympie (1), et dans plusieurs autres que M. Quatremère a décrites en détail. Quoique beaucoup d'ouvrages de statuaire chrysléphantine aient été exécutés à cette époque, on ne peut nier que le crédit toujours croissant qu'obtenoit la statuaire en bronze et en marbre, ne dût nuire sensiblement à ce genre de sculpture, et que la pratique de cet art ne devînt plus rare. Toutefois nous voyons paroître dans cette période un artiste qui paroît avoir été fort distingué, Damophon de Messène, celui qui restaura le colosse d'Olympie, dont les compartimens d'ivoire commençoient à se désunir (2). Cet artiste vivoit entre la 110.<sup>e</sup> et la 130.<sup>e</sup> olympiade ; c'est ce que montre M. Quatremère de Quincy en réfutant l'opinion de Winkelmann, qui paroît s'être laissé tromper par les expressions *priscum opus* que le traducteur latin de Pausanias avoit ajoutées dans sa version (3). Cet artiste exécuta, pour la ville de Mégalopolis, le trône des grandes déesses, analogue à celui d'Acacesium en Arcadie. Non-seulement la composition, mais même l'existence de ce monument sont encore une découverte que M. Quatremère doit à sa théorie ; car aucun des traducteurs et commentateurs de Pausanias n'avoit soupçonné que les paroles de cet écrivain contiennent la description de ce trône (*pl. XXXI*). La restitution de la statue et du trône d'Esculape à Épidaure (4), ouvrage de

---

(1) Pausan. *V*, c. 10. — (2) *Id.* *IV*, c. 31. — (3) *Id.* *VIII*, c. 31. — (4) *Id.* *II*, c. 23.

Thrasymède (*pl. XXIII*), fait le sujet du septième paragraphe, après lequel notre auteur poursuit l'histoire de l'art jusqu'à Auguste. D'après son opinion sur le sens du mot *ars*, qui s'entend, selon lui, non de l'art tout entier, mais d'une branche de l'art, dans un passage de Pline (1), la statuaire en bronze, si florissante au siècle d'Alexandre, auroit perdu de sa valeur et de son crédit entre la 110.<sup>e</sup> et la 115.<sup>e</sup> olympiade.

A partir de cette époque, qui fut celle de la ruine totale de la Grèce, les renseignemens sur la statuaire chrysléphantine deviennent de plus en plus rares; et il convient d'en chercher la cause dans la spoliation des villes, la pauvreté, la détresse générale de la Grèce. Les Romains transportèrent à Rome des statues d'or et d'ivoire; mais en petit nombre, tant à cause de leur fragilité, qu'en raison du respect religieux qui protégeoit les plus beaux ouvrages de ce genre. Ils en firent exécuter beaucoup par les mains des artistes grecs qui vinrent apporter dans la capitale du monde le tribut de leurs talens. Parmi eux se distinguent Pasitèlès, auteur d'une multitude d'ouvrages en toute espèce de sculpture. Son élève Colotès exécuta en or et en ivoire une de ces tables ou trapèzes qui, de même que les trépieds, exercèrent si fort le ciselet des toreuticiens. M. Quatremère restitue l'ouvrage de Colotès d'après la description de Pausanias (2) et d'après des monumens analogues qui nous restent (*pl. XXIV*); cette restitution et la discussion qui l'y conduit jettent un nouveau jour sur plusieurs textes de Pausanias et sur cette branche de l'art dont on avoit à peine soupçonné l'existence.

Les derniers grands ouvrages de statuaire chrysléphantine paroissent avoir été le Jupiter élevé par Adrien dans l'*Olympieum* d'Athènes, et le char de Neptune et d'Amphitrite, consacré par Hérode Atticus dans le temple de Neptune à Corinthe. M. Quatremère de Quincy restitue ce curieux monument, qui avoit encore échappé aux traducteurs de Pausanias, parce qu'ils avoient isolé des détails qui appartiennent visiblement à un même ensemble (*pl. XXIV*). Nous pensons cependant qu'il a été lui-même un peu trop loin en appliquant à ce char la phrase qui suit: τὰ δὲ ἄλλα ἈΝΑΚΕΙΤΑΙ Γαλήνης ἄγαλμα καὶ Θαλάττης, κ. τ. λ. (3): le sens de ces mots, comme l'a vu M. Clavier, est: *les autres statues qui ornent ce temple sont &c.* Si Pausanias eût voulu parler des bas-reliefs du char, il eût dit τὰ δὲ ἄλλα ἘΠΕΙΡΓΑΣΤΑΙ αὐτῶν Γαλήνης ἄγαλμα, κ. τ. λ.

Nous ne devons pas négliger de remarquer un genre de statues dont l'antiquité offre plusieurs exemples; telle est la statue en ambre jaune ou

---

(1) Plin. *XXIV*, 8, p. 649, l. 10. *Cessavit deinde ars, ac rursus olympiade c. LV.ª revixit.* — (2) Pausan. *V*, c. 20. — (3) Id. *II*, c. 1.

succin que Pausanias a vue parmi les curiosités du temple de Jupiter à Olympie (1). M. Quatremère, après avoir établi, d'après le texte de Pausanias, qu'il s'agit bien de l'ambre jaune, et non de l'*electrum*, mélange d'or et d'argent, s'attache à montrer, par analogie avec la statuaire en ivoire, la possibilité de faire une statue de petite dimension avec cette substance qui n'offre que de petits morceaux.

La période qui s'est écoulée entre le règne d'Adrien et celui de Constantin, ne vit naître presque aucun ouvrage en or et en ivoire qui mérite quelque attention : ce n'est pas qu'on en eût perdu le goût; au contraire, on ne cessa point de les rechercher, et l'admiration pour les ouvrages exécutés aux beaux siècles de l'art ne fit que s'accroître encore dans ces temps de décadence où l'on avoit perdu le talent d'en produire de semblables.

En terminant cette grande revue, nous oserions dire cette espèce de résurrection de monumens dont on n'avoit qu'une idée confuse, M. Quatremère de Quincy attaque les préventions des modernes contre le mélange des couleurs dans les ouvrages de la sculpture: il veut montrer qu'un goût si général, depuis les plus beaux siècles jusqu'au règne de Constantin, n'est point aussi barbare, aussi éloigné du vrai but de l'art, qu'ils se l'imaginent ordinairement. Nous devons renoncer à le suivre dans les raisons qu'il emploie pour combattre ces préventions; c'est une question trop délicate, et nous craindriens d'en compromettre la solution par un exposé insuffisant. En pareille matière, ne pas dire assez est pis que de ne rien dire. Ce qu'il est permis d'affirmer, et tout homme de bonne foi qui examinera les planches de cet ouvrage en conviendra, c'est qu'en se dépouillant de tout préjugé, en se mettant en garde contre toute sensation convenue et, pour ainsi dire, annoncée d'avance, il est difficile de ne point reconnoître que le mélange de l'ivoire et de l'or, que l'alliance de leurs couleurs avec le bleu ou le vert tendres, qui semblent avoir été particulièrement affectionnés des Grecs, n'a rien que de flatteur pour l'œil; enfin, que l'ensemble des monumens exécutés dans les procédés de la statuaire chrysléphantine offre un aspect aussi imposant pour la masse qu'harmonieux par les teintes. Quel effet ne devoit-il pas produire sur l'esprit des Grecs, habitués de bonne heure à ce mélange, nourris des traditions et des idées religieuses auxquelles ces monumens se rattachent! Et faut-il s'étonner que, selon le mot de Quintilien, de pareils ouvrages eussent prêté à la religion une force, une autorité nouvelles (2)!

---

(1) Pausan. V, c. 12. — (2) *Aliquid adjecisse religioni*. Quintilian. *Orat.* XII. c. 10.

La sixième et dernière partie, qui n'est ni la moins neuve, ni la moins importante, est toutefois la moins susceptible d'analyse, parce qu'on ne sauroit se passer, pour se faire entendre, du secours des planches qui rendent sensibles les démonstrations qu'elle contient (*pl. XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI*). Elle a pour objet de recréer à nos yeux les procédés de la sculpture en ivoire, et de résoudre ce problème : *Comment, avec une telle matière, dont les morceaux ne sauroient avoir qu'une dimension donnée et toujours peu considérable, a-t-on pu exécuter les grands ouvrages de la statuaire chrysléphantine!* La théorie de M. Quatremère diffère de toutes celles qu'on a imaginées jusqu'ici. Elle repose en général sur cette idée, que l'ivoire, débité en morceaux, étoit appliqué et fixé par compartimens autour d'un noyau de bois auquel on avoit donné la forme générale de la figure qu'on vouloit exécuter. Après avoir présenté quelques notions préliminaires sur la nature de l'ivoire, sur le secret de l'amollir ou plutôt de le rendre flexible, possédé par les anciens, enfin sur le genre de travail dont cette matière est susceptible, M. Quatremère montre à exécuter avec des morceaux d'ivoire d'une dimension donnée chacune des parties du corps; des têtes, des torsos en bas-relief et demi-relief; puis une statue de ronde-bosse: il expose la manière de faire les joints des articulations, et il termine par appliquer cette méthode à la statue colossale du Jupiter d'Olympie. Il résulte de ces recherches une théorie complète qui explique de la manière la plus simple les procédés de la statuaire chrysléphantine. Ainsi, bien loin que ce genre de sculpture doive être relégué au nombre des fictions de l'antiquité, comme un professeur de Göttingue, M. Offenbach, n'a pas craint de le dire, les procédés en paroissent maintenant si clairs et si bien démontrés, qu'il ne manque plus, pour exécuter des ouvrages tels que la Minerve du Parthénon, le Jupiter d'Olympie, la Junon d'Argos, que le concours des circonstances dans lesquelles s'est trouvé placé le peuple privilégié qui vit naître ces chefs-d'œuvre.

Je me suis attaché dans cette analyse à présenter l'enchaînement des faits et des idées que contient ce grand travail, bien plus qu'à insister sur la discussion de quelques points particuliers. Si le lecteur veut bien remarquer que, sur les soixante-onze paragraphes ou chapitres dont ce travail se compose, il en est peu qui ne soient une dissertation complète, traitée avec une érudition qui, sous le rapport de la critique des textes et des monumens, laisse bien rarement quelque chose à désirer, il sentira que toute autre méthode d'analyse eût été impraticable. J'ai dû me borner à faire pressentir dans un exposé rapide, mais suffisant, l'importance d'un ouvrage où l'on voit reconstruite presque entièrement



toute une face du grand édifice de l'antiquité, et dont un juge compétent en ces matières, M. Bœttiger, a dit, dans sa Dissertation sur le style d'Égine : *Le Jupiter olympien de M. Quatremère de Quincy a fait faire un pas de géant à la science des arts.*

LETRONNE.

---

*COURS ANALYTIQUE DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE*, par N. P. Lemercier, membre de l'Institut de France (Académie française); tome II. Paris, chez Nepveu, libraire, passage du Panorama, n.° 24; 1817, in-8.°

DEUXIÈME EXTRAIT.

CE second volume est consacré à expliquer les règles ou conditions de la comédie. M. Lemercier avoit distingué six espèces : 1.° la SATIRIQUE, qui n'a existé que chez les Grecs, et qu'on peut apprécier dans les pièces d'Aristophane; 2.° la comédie de MŒURS ou de CARACTÈRE, telle que *le Misanthrope*; 3.° la comédie d'INTRIGUE, comme on la voit dans *l'Étourdi*; 4.° celle de CARACTÈRE et d'INTRIGUE à-la-fois, telle que *le Tartuffe*; 5.° les pièces ÉPISODIQUES ou À TIROIR, comme *les Fâcheux*; 6.° les comédies FACÉTIEUSES, qui sont telles que *l'Amphitryon* et *les Fourberies de Scapin*, ou *le Bourgeois gentilhomme* et *Pourceaugnac*.

Dirigé par les mêmes principes d'analyse, l'auteur suit pour la comédie la même méthode que j'ai déjà fait connoître en rendant compte de ce qu'il a écrit sur la tragédie. Il indique pour la comédie vingt-trois règles ou conditions de succès : il en est dix-huit, savoir, la fable, la mesure de l'action, les unités, le nécessaire, le vraisemblable, les mœurs, l'intérêt, l'exposition, le nœud de l'intrigue, les péripéties, l'ordre des actes, l'ordre des scènes, le dénouement, le style, le dialogue, les tableaux scéniques, la symétrie théâtrale, et enfin celle de les réunir toutes, qui se trouvent communes à la tragédie et à la comédie. Il ne reste donc que cinq règles ou conditions spéciales à la comédie : ce sont le ridicule, les caractères, les passions propres à la comédie, la force comique et la moralité. Je m'attacherai uniquement à la doctrine que M. Lemercier professe sur ces cinq règles ou conditions; et le lecteur suppléera aisément les modifications que la différence du genre apporte nécessairement à celles qui sont communes à la tragédie et à la comédie.

Mais, auparavant, on me permettra de m'arrêter un instant sur la comédie satirique grecque, qu'Aristophane porta à un si haut point de perfection. M. Lemer cier a rassemblé et offert à ce sujet des vues et des détails qui méritent l'attention des littérateurs ; il donne à cette espèce de comédie le nom de satire allégorique dialoguée : ce ne sont pas les individus ni les mœurs privées que le poète voue à la censure ou au ridicule ; ce sont les corporations, les sectes, les factions, que la comédie personnifie en individus imaginaires, dont les actions, les paroles et les manières, extravagantes ou grotesques en apparence, montrent à travers le voile de l'allégorie les vices ridiculisés que le poète attaque et critique.

Examinant sous ce point de vue la plupart des comédies d'Aristophane, M. Lemer cier les explique d'une manière très-ingénieuse ; il fait voir qu'afin de montrer au peuple les dangers et les malheurs du fol orgueil qu'il mettoit à faire la guerre pour dominer sur les autres Grecs, Aristophane composa trois comédies, *la Paix*, *les Acharniens* et *Lysistrate* ; les développemens que M. Lemer cier donne sur ce point, ne laissent aucun doute sur le but moral et politique du poète grec. Il est évident que les comédies d'Aristophane ont été dirigées contre les abus du gouvernement d'Athènes, et qu'elles tendoient sans cesse à éclairer les citoyens sur le bonheur public, en leur présentant le tableau comique des vices et des erreurs des gouvernans. M. Lemer cier en a fourni plusieurs preuves : il en est une qu'il a négligée et que je crois utile d'ajouter ; c'est la réponse de Platon à Denis de Syracuse, qui desiroit connoître le gouvernement d'Athènes : ce philosophe lui envoya les comédies d'Aristophane, en assurant que la lecture assidue de ces pièces procureroit, de la manière la plus facile et la plus certaine, la connoissance de ce gouvernement (1).

Après avoir caractérisé en détail les comédies d'Aristophane, M. Lemer cier trouve une grande ressemblance entre le poète grec et cet auteur français qui appliqua au roman de semblables formes satiriques, triviales et même indécentes, et qui cependant, sous une apparence bouffonne et grotesque de personnages basement allégoriques, offrit des allusions continuelles contre les premiers personnages de l'église, de la cour et de l'état (2). L'idée de comparer Aristophane et Rabelais s'est

(1) Mém. sur Aristophane, dans les *Mém. de litt. de l'Inst. t. I, p. 357.*

(2) Le président de Thou s'explique ainsi, *lib. VI Commentar. de vita sua*, sur l'ouvrage de Rabelais : *Scriptum ingeniosissimum, quo vitæ regniq. cunctos ordines quasi in scenam sub fictis nominibus, produxit et populo deridendos propinavit.*

présentée à plus d'un auteur; M. Lemercier l'avoue, mais il n'en cite aucun. J'indiquerai Le Clerc, qui, dans la Bibliothèque choisie, année 1711, tome XXII, rendant compte de l'édition de Rabelais d'Amsterdam 1711, s'exprime en ces termes: « On pourroit le comparer » en quelque manière aux anciens comiques grecs, comme à Aristophane, qui, parmi quantité de bouffonneries, de bagatelles, de grossièretés et de saletés, dit une infinité de bonnes choses, et fait bien » paroître qu'il étoit très-capable de parler sérieusement et sagement » lorsqu'il vouloit le faire. »

Le mérite de M. Lemercier dans ce rapprochement et ce parallèle des deux auteurs, c'est d'avoir découvert et indiqué un grand nombre de rapports qui n'avoient pas été encore saisis, cette parodie des choses graves, cette exagération continuelle et satirique dans les actions et dans les discours, ce même emploi de l'allégorie mordante. Je ne suivrai point l'auteur dans les explications qu'il donne de la satire de Rabelais; depuis long-temps on s'est étudié à trouver la clef de cette satire, et M. Lemercier, en nommant les personnages que le roman grossièrement ou grotesquement satirique du curé de Meudon a attaqués, ne fait guère que lever les masques des figures déjà connues: mais son sujet l'exigeoit, afin de démontrer comment chacun des auteurs avoit, à travers le voile allégorique, lancé les traits mordans du ridicule contre les personnages dominans de leur siècle ou de leur pays.

M. de la Harpe avoit méconnu et contesté l'originalité du talent d'Aristophane, et l'heureux emploi qu'il en avoit fait; M. Lemercier a pris soin de réfuter le critique français, et, à cette occasion, il a examiné diverses autres pièces d'Aristophane. Après avoir rétabli les titres de ce poète à la gloire littéraire, il en vient à Molière; et c'est d'après les exemples qu'il choisit dans les pièces de cet illustre auteur, qu'il classe les règles et conditions dont j'ai déjà parlé; il les applique ensuite toutes au *Tartuffe*, comme il avoit appliqué à l'*Athalie* toutes celles de la tragédie.

Je passe à l'examen que j'ai annoncé des cinq règles ou conditions qui sont particulières à la comédie.

**LE RIDICULE**, sixième règle ou condition. Cette condition est indispensable: elle est à la comédie ce que la terreur et la pitié sont à la tragédie. Par ridicule, l'auteur entend le ton caractéristique de la comédie: les mœurs même les plus vicieuses doivent être peintes du côté risible et favorable à la raillerie. Le ridicule qui naît des passions naturelles du genre humain, telles que l'envie, la jalousie, l'intérêt, la vanité, la peur, est la source inépuisable d'un comique certain

et varié ; c'est qu'il offre les traits généraux de l'homme, le même, à cet égard, dans tous les temps et dans tous les pays. L'ouvrage qui peint avec vérité et avec adresse ce ridicule général, durable, assure à l'auteur un succès dans tous les lieux et dans tous les âges. Il y a un ridicule momentané et local ; il varie selon les circonstances que les caprices du goût, les travers de la mode, fournissent au poète ; ses tableaux ne doivent pas plus durer que la vogue passagère qui en est l'occasion. C'est ce genre de ridicule que Molière a poursuivi dans *les Précieuses ridicules*, dans *la Comtesse d'Escarbagnas*, et autres pièces pareilles.

Comme il y avoit autrefois à Athènes un ridicule public qui résultoit de la peinture des vices des agens du gouvernement, il y a encore de nos temps un ridicule général qui atteint des castes, des corporations, des classes, telles que la noblesse de cour et de province, la bourgeoisie, les diverses professions, &c. ; le poète ne se permet jamais de dénomination directe ; il attaque les abus des choses, sans s'arrêter aux vices des personnes : ainsi Molière joua les marquis, les femmes savantes, &c. Les singularités des individus, l'originalité de certains caractères, fournissent des traits au ridicule particulier, qui peint les bizarreries et les humeurs des deux sexes, de chaque âge, de chaque profession.

Le ridicule dans les manières, dans les opinions et dans la conduite, est une façon d'être qui diffère des manières généralement reçues de la nation ou de la société parmi laquelle on vit : mais le poète manque à la moralité de son art, s'il raille ce qui est bon ; le ridicule ne doit être dirigé que contre des défauts.

M. Lemercier, après avoir caractérisé les divers genres de ridicule, a raison de s'étonner de ce que le théâtre présente sans cesse cette conformité de personnages, cette succession toujours pareille d'amans, de maîtresses, de patrons, de valets ; c'est qu'on travaille sur des mœurs de convention, qui sont en vogue sur la scène et qui n'existent pas dans la société. Molière a su du moins jeter une grande variété dans ces rôles et dans ces caractères d'emprunt.

Examinant nos mœurs actuelles, M. Lemercier indique une foule de ridicules qu'ont amenés et introduits les changemens que la société a éprouvés depuis un certain espace de temps, et qui seroient bien propres à exercer la verve comique ; il exige que le comique ait une direction morale ; il établit une juste distinction entre le comique et le plaisant, et il cite, pour la rendre plus sensible, des exemples très-frappans. Il fait l'application du ridicule à l'analyse de *l'École des Maris*, pièce dans laquelle Sganarelle est dupe de ses rigneurs, de

sa jalouse surveillance, tandis qu'Ariste est récompensé de son indulgence, de sa confiance, par l'honnête réserve de sa pupille. A l'occasion de cette pièce, M. Lemercier fait la remarque judicieuse et importante que la pureté du mariage n'est jamais l'objet des railleries de Molière, mais qu'il raille le travers de la plupart des maris ; il étend cette observation à diverses pièces de Molière, sur-tout à *l'Ecole des femmes*.

LES CARACTÈRES, septième règle ou condition. En traitant cette partie de l'art, M. Lemercier rend un juste hommage à Cailhava, qui, dans son traité de *l'Art de la comédie*, a laissé des préceptes capables de diriger utilement le talent. « Nous avons, dit Cailhava, des caractères » généraux si bien articulés, si bien prononcés, qu'il n'est qu'une seule » manière de les peindre à tous les yeux ; les autres demandent à être » présentés avec des couleurs différentes, selon les divers pays où l'on » fait leurs portraits. »

M. Lemercier remarque quatre espèces de caractères : 1.° les principaux, qu'il désigne par ce nom, parce que, leur vice ou leur ridicule ayant ses racines dans le cœur humain, ils tiennent d'eux seuls leurs travers et leurs manies, et ne participent d'aucun autre ; tels sont le Misanthrope, l'Avare de Molière : 2.° les caractères accessoires, ainsi nommés, parce qu'ils dérivent des premiers ; l'auteur indique en exemples la Célimène du *Misanthrope*, la Béline du *Malade imaginaire*, caractères secondaires qui ne brillent qu'à côté et à l'occasion des rôles principaux : 3.° les caractères pareils à eux-mêmes, dont l'action et la pensée ne se démentent jamais, et qui, dans toutes les circonstances, se dirigent par une impulsion qui leur est propre ; ils sont par leur nature incorrigibles, et la comédie manque son but, si elle les fait dévier de leur direction : M. Lemercier observe, à ce sujet, que Molière n'a pas, comme Lanoue, présenté sur la scène une coquette corrigée ; le caractère lui eût paru démenti par le titre même : 4.° les caractères changeans ; ce sont ceux qui, n'ayant de constant que leur continuelle flexibilité aux impulsions étrangères, passent tour-à-tour aux variations les plus contraires ; sans le savoir, sans le vouloir ; et il ajoute que, dans cette espèce, il ne faut pas comprendre ceux qui changent naturellement, tels que l'irrésolu, l'inconstant, &c.

A l'occasion des préceptes relatifs à la peinture des caractères ; l'auteur emprunte de Cailhava et développe l'avis important de ne pas faire contraster dans la comédie deux personnages d'une égale force ; la manière dont Cailhava expose cette opinion, est aussi juste que piquante.

M. Lemercier rend toujours sensible, par l'application des exemples

les plus convaincans, la théorie de toutes les règles, de toutes les maximes qu'il propose. Il seroit trop long de le suivre dans les nombreux détails qu'offre cette partie de son ouvrage, quoiqu'elle soit la plus attachante : je me borne à rapporter cette observation, qui tient aux principes de l'art ; il dit, en parlant de Regnard : « Autant j'apprécie le caractère de son Joueur, autant je condamne celui de son » Distrait. La distraction n'est qu'une infirmité de l'esprit que la nature » rend incurable ; la passion du jeu est un vice que la réflexion peut » corriger. »

PASSIONS PROPRES À LA COMÉDIE, huitième règle ou condition. L'auteur a raison de dire que la comédie, fidèle à son but, ne doit montrer les passions que du côté ridicule qui les livre à la raillerie. La passion du jeu fait frémir et pleurer dans le drame de Saurin, et cette même passion fait rire dans la comédie de Regnard. La passion de la jalousie, qui fait répandre des pleurs dans *Zaïre*, excite le rire dans *l'École des femmes*. Molière ne laisse éclater dans les passions que leur extravagance ; ce qui leur imprime la couleur comique.

FORCE COMIQUE, dix-septième règle ou condition. C'est la force comique, *vis comica*, qui fait le grand mérite d'Aristophane, de Plaute, de Molière : Térence en a manqué. Cette force comique consiste à mettre les personnages en situation, à pousser le ridicule jusqu'à l'extrême, à combiner d'une manière adroite et variée le contraste et le jeu des masques, à lancer habilement et souvent la plaisanterie, à arracher enfin le rire des spectateurs même les plus austères. A ce sujet, l'auteur fait remarquer les imitations que Molière a faites d'Aristophane. La fameuse comédie des *Nuées* a beaucoup fourni à l'auteur du *Bourgeois gentilhomme* : les premières leçons données par Socrate à Strepsiade ont fourni le modèle risible sur lequel ont été calquées celles du maître de philosophie de M. Jourdain ; le père Brumoy avoit fait cette remarque, et M. Lemercier l'a développée par les rapprochemens les plus heureux. La comédie des *Chevaliers* d'Aristophane a été utile à Molière pour composer le *Médecin malgré lui*. Dans la pièce d'Aristophane, des esclaves maltraités forment le projet de faire supplanter leur maître par un charcutier, qu'ils forcent à prendre le gouvernement du pays. Il s'agit de persuader au charcutier qu'il est né pour ce grand emploi, et qu'il a le mérite nécessaire pour l'exercer, comme on persuade à Sganarelle qu'il possède le talent de guérir les malades. On est étonné de l'extrême ressemblance des scènes de Molière avec celles d'Aristophane ; et cependant on sait que le sujet du *Médecin malgré lui* avoit été indiqué à Molière par un

fabliau (1) intitulé LE VILAIN MIRE. Il est évident que Molière a travaillé d'après ce fabliau, puisqu'il a conservé dans sa pièce les coups de bâton que, dans l'original, on donne au vilain, pour lui faire avouer qu'il est médecin, et puisque, dans la comédie ainsi que dans le fabliau, c'est la femme qui a suggéré ce moyen pour se venger de son mari : d'où nous pouvons conclure que Molière savoit mettre à-la-fois Aristophane et les trouvères à contribution ; et que, selon l'expression dont il se servit à l'occasion de la scène qu'il emprunta du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, il savoit reprendre son bien par-tout où il le trouvoit. M. Lemercier déclare très-judicieusement que le secret de la force comique est celui du génie, et qu'on ne peut guère réduire en principe absolu la règle relative ; mais il observe toutefois qu'elle tient aux bonnes et heureuses combinaisons des situations, et au soin de pousser le ridicule le plus avant et le plus loin qu'on peut, sans arriver jusqu'à la charge. En accordant la force comique aux compositions de Molière, M. Lemercier la reconnoît dans d'autres auteurs, dans la vieille comédie de *l'Avocat patelin*, dans *le Turcaret* de Le Sage, &c. C'est la force des situations, jointe à la franchise énergique des caractères et à la vivacité du dialogue, qui fait ressortir la force comique dans les pièces de Molière. L'art consiste à combiner des situations de telle sorte qu'une fois mis en scène, les personnages deviennent plaisans par leur seule rencontre, et que le jeu naturel de leurs ridicules ou de leurs vices dicte lui seul ce qu'ils doivent dire, pour exciter le rire le plus fort.

**MORALITÉ DE LA COMÉDIE**, dix-huitième règle ou condition. La comédie en amusant doit corriger : cependant toutes les pièces ne tendent pas essentiellement à ce but. Les pièces d'intrigue, les pièces à tiroir, les pièces facétieuses, peuvent se passer de moralité principale : on pardonne aux ouvrages légers, ou dictés par un fol enjouement, cette absence de moralité ; mais elle est indispensable dans la comédie mixte, dans la haute comédie. M. Lemercier prouve, sous ce rapport, la supériorité du *Misanthrope* de Molière sur *le Méchant* de Gresset : les développemens qu'il donne à cette opinion, sont sentis d'avance par les personnes qui ont déjà la connoissance des deux pièces ; mais il avertit qu'en exigeant la moralité dans les ouvrages comiques, il ne prétend point qu'on y sème des maximes morales, des tirades senten-

(1) Voyez ce fabliau dans le Recueil intitulé, *Fabliaux ou Contes des poètes français des XI.<sup>e</sup>, XII.<sup>e</sup>, XIII.<sup>e</sup>, XIV.<sup>e</sup> et XV.<sup>e</sup> siècles*, publiés par Barbazan ; nouvelle édition, par M. Méon ; Paris, chez Warée oncle ; au tome III, p. 1.<sup>re</sup>

cieuses : la moralité qu'il exige doit être le résultat ; la conséquence de la pièce entière. Quant à la moralité qu'offrent les déclamations sentimentales, les maximes philosophiques, il la condamne comme un défaut lorsqu'elle est établie avec profusion, ainsi que dans les pièces de Destouches, de La Chaussée et autres auteurs. Regnard et Le Sage ont montré sur la scène les portraits des fripons et des foux, pour enseigner l'honnêteté et la raison ; mais ils sont peu raisonneurs dans leurs comédies.

M. Lemercier remarque que la comédie latine tendoit moins que la nôtre à la correction des mœurs ; il ajoute que l'on doit regarder les pièces immorales comme défectueuses et périssables ; il condamne diverses pièces qui ont ce défaut, et notamment *la Mandragore* de Machiavel. Je suis surpris qu'à cette occasion il n'ait pas étendu la condamnation sur quelques pièces de Dancourt, où l'on trouve souvent à blâmer une immoralité de convention, et des mœurs aussi extravagantes que méprisables, qui n'ont pas eu de modèle dans la société. Me sera-t-il permis de dire qu'il semble que cet auteur ait cherché *le laid idéal*, comme d'autres ont cherché *le beau* ! Les chefs-d'œuvre de Molière tendent à l'amélioration des usages sociaux et des habitudes de la vie.

Je me borne, comme je l'avois annoncé, à l'analyse de ces règles ou conditions, qui sont particulières à la comédie. J'ai déjà dit qu'après avoir exposé les vingt-trois conditions de la comédie, M. Lemercier les applique toutes au *Tartuffe* de Molière : cette forme, dont j'ai précédemment fait sentir l'adresse et l'avantage, lui réussit encore pour donner à ses leçons une nouvelle force, un nouveau degré d'évidence, par l'application constante qu'il fait à un chef-d'œuvre de l'art, de toutes les règles précédentes, qu'il résume en les appliquant. Cet hommage rendu à Molière, est digne de celui qui avoit été rendu à Racine.

Ce second volume offre le même talent d'observation, un intérêt aussi vif, une instruction aussi saine, que le précédent ; et de plus, il est curieux pour un observateur de pouvoir reconnoître en quoi la tragédie et la comédie se rapprochent ou diffèrent ; les règles qui leur sont communes, ou qui sont particulières à l'une ou à l'autre. Parmi les avantages nombreux qui résulteront du Cours analytique de M. Lemercier, il faudra compter celui d'avoir rendu sensibles les liens communs, les rapports essentiels, que tous les divers genres de composition littéraire ont entre eux ; je ne doute pas qu'à la fin de son ouvrage, M. Lemercier ne présente le tableau synoptique de tous ces rapports, et l'on verra que, pour la plupart des genres, il est des



principes uniformes, fixes et invariables, d'où dérivent même les principes particuliers à chaque espèce. Ce seul point de vue de l'ouvrage de M. Lemercier en seroit un éloge suffisant, parce qu'il en découvre toute l'utilité, si l'ouvrage ne se recommandoit encore par la finesse des aperçus, par la sagacité de la méthode, et par la sagesse des doctrines.

RAYNOUARD.

*CARSTEN NIEBUHR'S LEBEN, von B. G. Niebuhr. — Vie de Carsten Niebuhr, par B. G. Niebuhr, in-8.º de 88 pages. Kiel, à la librairie académique, 1817.*

LE célèbre voyageur dont la vie, écrite par son propre fils, nous occupe en ce moment, ne sembloit point destiné, par sa naissance, à acquérir la réputation qu'il a obtenue; sa patrie même étoit obscure, et sa famille ne l'étoit pas moins. Niebuhr naquit, en 1733, dans un village du duché de Lauenbourg; ses parens étoient des paysans aisés, comme ils le sont presque tous dans un petit pays qui appartient jadis à la confédération Frisonne, et qui conserve encore des restes de ses anciennes libertés; mais cette aisance rustique, qui n'accompagne point le cultivateur hors de son pays, ne pouvoit suffire pour que Niebuhr reçût une éducation savante. Il eût, de plus, le malheur de perdre ses parens de très-bonne heure, et le partage de leur succession ne l'enrichit pas. Ses tuteurs ne jugèrent pas à propos de lui faire continuer des études foiblement commencées dans une petite ville voisine; ils contrarièrent même un penchant naturel qui, le portant vers la musique, lui donnoit l'espoir d'obtenir un emploi d'organiste, et Niebuhr se vit condamné, pendant quatre années, à la vie d'un simple paysan.

Souvent un événement sans importance décide de la vocation des hommes nés avec les plus heureuses dispositions. Niebuhr en fut un nouvel exemple. Il s'éleva dans son pays un procès qui ne pouvoit être décidé que par des opérations d'arpentage; et comme il ne se trouva point d'arpenteur dans tout le canton, on fut obligé d'en appeler un d'ailleurs. Cet incident, dit M. Niebuhr, piqua l'amour-propre patriotique de son père: il se décida à apprendre la géométrie, pour procurer, à-la-fois, à son pays la science qui lui manquoit, et à lui-même l'état dont il avoit besoin.

Niebuhr avoit alors vingt-un ans, et pouvoit disposer du petit capital dont il avoit hérité de ses pères; il résolut d'en employer les intérêts,

et même, s'il le falloit, d'en sacrifier une partie, pour atteindre le but qu'il se proposoit. Après avoir fait à Brême un voyage inutile, il se rendit à Hambourg en 1755. Il se prépara, pendant huit mois, par l'étude de la langue latine, sous la direction d'un théologien de son pays, à suivre les cours du gymnase, et profita, pendant un an de plus, des leçons de mathématiques du professeur Busch. Mais à peine initié par ce premier cours aux élémens de la science, il voulut pénétrer jusque dans ses profondeurs, et ce fut dans ce dessein qu'il se rendit à Goettingue en 1757.

Cependant sa modique fortune s'accordoit mal avec ce desir de prolonger ses études; son capital étoit entamé; et pour en conserver les restes, Niebuhr se décida à entrer dans le corps des ingénieurs hano-vriens. Il obtint, quelque temps après, une *bourse* de famille [*familien stipendium*], qui lui fournit les moyens d'acheter des instrumens; et ce fut ainsi qu'il atteignit l'année 1758, où il reçut la proposition de faire le voyage d'Arabie aux frais et pour le compte du gouvernement danois.

On sait que cette expédition fut suggérée au comte de Bernstorff, ministre de Frédéric V, par le professeur Michaelis, qui n'avoit d'autre but, en la proposant, que d'obtenir des éclaircissemens sur différens passages de la Bible, qu'on ne pouvoit se procurer que sur les lieux. Michaelis ne vouloit faire voyager qu'un orientaliste. Heureusement le ministre donna plus d'étendue à ce plan un peu borné: il décida qu'on adjoindroit au philologue un naturaliste et un mathématicien, et c'est à cette judicieuse adjonction que l'on a dû tous les fruits du voyage. Le philologue choisi par Michaelis, et nommé Von Haven, ne se trouva pas en état, même après deux ans de séjour à Rome parmi les Maronites et dans la bibliothèque du Vatican, de remplir la mission qui lui étoit confiée; il mourut à Moka, quatre ans avant la fin de l'expédition. Le naturaliste, qui fut indiqué par Kæstner, alors directeur de la société royale des sciences de Goettingue, étoit un tout autre homme. M. Forskaal, botaniste suédois, étoit, selon Niebuhr lui-même, l'homme le plus savant de l'expédition; mais il ne survécut que de quelques mois à Von Haven. Le docteur Cramer, qui accompagnoit nos voyageurs comme médecin, étoit tout-à-fait incapable; il mourut, d'ailleurs, à Bombay; et le dessinateur Bauernfeind étant mort avant lui, pendant la traversée de Moka dans l'Inde, Niebuhr resta seul de la caravane savante; seul il acheva d'exécuter la mission dont elle étoit chargée, et en rapporta les résultats dans son pays.

Les traits principaux du caractère de Niebuhr étoient un zèle ardent pour ses devoirs, une modestie aussi rare que sincère, un parfait

désintéressement ; il n'accepta la proposition de voyager , comme mathématicien , en Arabie , qu'à condition d'avoir dix-huit mois pour s'y préparer. Il employa ce temps à s'instruire , sous l'illustre Tobie Mayer , dans l'observation des longitudes par les distances , méthode encore nouvelle , et dont les tables de Mayer lui-même étoient le plus solide fondement. Le zèle du maître à instruire fut aussi ardent que celui du disciple à étudier ; et dans la suite ce fut au succès des observations de Niebuhr , que Mayer , ou plutôt sa veuve , durent la part qui leur fut accordée , par le bureau des longitudes de Londres , dans le prix proposé pour la solution de ce problème important. Niebuhr ne fit pas d'aussi grands progrès dans la langue arabe , qu'il essaya d'étudier sous Michaelis. Il en abandonna même l'étude , dégoûté de la lenteur du maître , qui ne le lui pardonna jamais. M. Niebuhr le fils ne ménage nullement le caractère ni la réputation de cet homme célèbre : mais il est juste d'observer avec lui-même que Niebuhr le père avoit manqué ses premières études philologiques , et que la nature l'avoit doué d'un talent observateur et pratique , plutôt que d'un esprit théorique et spéculatif ; il apprit facilement , par l'usage , parmi les Arabes , une langue qu'il avoit étudiée sans fruit dans les leçons de son professeur.

Au moment du départ de l'expédition , M. Niebuhr donna les preuves les moins équivoques de cette modestie et de ce désintéressement dont nous venons de parler. Tous ses compagnons de voyage avoient des titres de docteur ou de professeur : on lui proposa le dernier ; il le refusa , disant qu'il rougirait de le porter , sans avoir creusé toute la profondeur des mathématiques. Il auroit pu être nommé capitaine du génie ; mais ce grade lui parut au-dessus de son âge , et il ne voulut que celui de lieutenant : il bornoit alors son ambition à jouir en paix , après son voyage , de la pension qui devoit en être le prix.

Déjà le gouvernement danois lui en avoit fait une pour ses études préparatoires , et par-là Niebuhr avoit pu acquérir les instrumens nécessaires pour ses observations. Arrivé à Copenhague , il fut très-surpris et se trouva très-heureux que le comte de Bernstorff l'indemnît de cette dépense : le comte de Bernstorff ne fut pas moins étonné lui-même d'un pareil désintéressement. Il en résulta que Niebuhr fut nommé par lui trésorier de la caravane. On jugera si la confiance que le ministre lui témoigna étoit bien fondée , en apprenant que cette expédition , qui dura six ans , qui embrassa l'Égypte et l'Arabie , et dont le retour se fit par terre , en traversant la Perse , la Mésopotamie , la Syrie , la Palestine et l'Asie mineure , ne coûta pas au Danemarck

plus d'une centaine de mille francs. Quoique la plupart des compagnons de Niebuhr fussent morts avant la troisième année, la modicité de ces frais seroit à peine croyable, si M. Niebuhr le fils n'avoit soin de nous avertir que son père payoit de sa propre bourse toute dépense qu'il pouvoit regarder comme lui étant personnelle, et si, en adoptant la manière de vivre des Orientaux, il n'eût abrégé le poids de toutes les dépenses par la plus grande frugalité.

Le mérite des travaux de notre voyageur est aujourd'hui généralement reconnu ; il seroit inutile de le développer ici : il sera sans doute plus à propos d'extraire de la brochure qui nous occupe, l'histoire moins connue de leur publication ; on y verra briller de nouveau les excellentes qualités qui le distinguent. Parti de Copenhague, le 7 janvier 1761, Niebuhr y fut de retour en novembre 1767 : le comte de Bernstorff étoit encore ministre, et l'accueillit parfaitement bien. Il fut convenu que Niebuhr publieroit, à ses frais et à son profit, les résultats de son voyage ; mais le gouvernement danois se chargea de la gravure des planches, et les lui donna en toute propriété. La première idée de notre voyageur étoit de publier d'abord séparément ses observations astronomiques et les réponses aux questions qui avoient été le but du voyage, réponses qu'il auroit tirées tant de ses propres papiers que de ceux de Forskaal. On distinguoit dans ces questions celles qu'avoit proposées Michaelis, et celles qu'avoit envoyées de Paris l'académie royale des inscriptions et belles-lettres. Les premières, quoique méditées et préparées pendant plusieurs années, n'étoient pas très-importantes ; les secondes avoient une tout autre valeur : les réponses faites à toutes ne pouvoient remplir un volume, et c'étoit, comme nous venons de le voir, avec ses observations astronomiques que Niebuhr vouloit le compléter ; mais il fut ici la dupe de sa modestie. Mayer étoit mort : notre voyageur ne connoissoit personne qui eût le talent et la volonté de vérifier ses résultats, auxquels il ne se fioit point assez lui-même. Par malheur encore, le P. Hell, jésuite, dans son voyage en Norwége, où il devoit observer le passage de Vénus, s'étoit arrêté à Copenhague : il emmena Niebuhr avec lui, et se convainquit des talens de notre voyageur pour l'observation, mais le convainquit lui-même de sa propre supériorité dans la science. Le P. Hell soutenoit que les éclipses des satellites de Jupiter étoient le seul moyen satisfaisant d'observer la longitude ; et le trop modeste Niebuhr, ébranlé par son autorité, renonça à publier ses observations par les distances, jusqu'à ce qu'il se trouvât un astronome qui pût et voulût les examiner et les juger ; ce qui ne se rencontra qu'au bout de plusieurs années.

Ainsi fut changé le plan qu'il avoit d'abord conçu pour la publication de ses ouvrages. Il se résolut à commencer par la *Description de l'Arabie*. La révolution qui renversa le comte de Bernstorff, son protecteur, et plaça Struensée presque sur le trône, ne l'arrêta point. Il ne daigna pas acheter la protection du nouveau gouvernement par une seule démarche, ne cacha jamais ce qu'il en pensoit, continua la rédaction de son ouvrage, et eut la joie de voir la chute de Struensée avant de le publier.

Ce fut en 1772 que la *Description de l'Arabie* parut en allemand et en Allemagne; mais elle n'y obtint pas la réception qu'elle méritoit. Les amis de Michaelis décrièrent cet important ouvrage, qui, comme beaucoup d'autres, étoit destiné à devoir son succès au temps. Les critiques allemands ne furent même pas désarmés par sa modestie. Niebuhr espéroit se dédommager par le suffrage du reste de l'Europe, et il avoit préparé une traduction française pour l'obtenir; mais cette traduction faite, à Copenhague, par un ecclésiastique réfugié, eut une rivale en Hollande. L'une et l'autre étoient mauvaises, et celle de Copenhague, faite au profit de l'auteur, étoit la pire des deux. Il résulta de ce conflit peu d'avantage pour sa réputation, et beaucoup de perte pour sa bourse.

Vers ce temps, il fut au moment d'être entraîné à entreprendre un nouveau voyage de découvertes en Afrique. L'idée lui en fut suggérée par un ambassadeur du pacha de Tripoli, nommé Abder Achman Aga, qui passa quelque temps à Copenhague. Niebuhr se lia avec lui, et en reçut des renseignemens si intéressans sur deux empires musulmans cachés dans l'intérieur de cette partie du monde, et sur la possibilité d'y voyager, qu'après les avoir soigneusement recueillis par écrit, il conçut un violent desir d'aller les vérifier par lui-même. Les voyageurs anglais modernes n'ont entrepris leurs expéditions en Afrique que seize ans plus tard, et la géographie en étoit à-peu-près réduite, pour cette immense péninsule, aux ouvrages de Léon l'Africain et du schérif Édrisi et aux conjectures de l'illustre d'Anville. Cependant Niebuhr abandonna ce projet pour un mariage qui a fait le bonheur de sa vie, et qui eut lieu en 1773. Il a eu deux enfans de cette union, une fille, et l'auteur de sa biographie.

Borné désormais au soin de publier son Voyage en Arabie, il en donna le premier volume l'année suivante. Dans le voyage qu'il fit à Leipzig à cette occasion, il se lia avec l'illustre Reiske, alors persécuté ou méconnu de ses contemporains, et que Niebuhr trouva plus versé dans la langue et la littérature arabes que les Arabes eux-mêmes. Nie-

buhr donna encore ici des preuves de son désintéressement. Il publia , toujours à ses frais, les travaux de son ami Forskaal, avec les siens propres ; il donna des honoraires assez considérables à un savant suédois qui rédigea tout ce qui avoit rapport à l'histoire naturelle , et fit encore de nouvelles pertes par cette nouvelle publication.

Tant d'avances perdues, ou dont le recouvrement étoit au moins très-éloigné, le découragèrent un peu. Ce ne fut que six ans après, en 1778, qu'il publia le second volume de son Voyage, qui va jusqu'à son arrivée à Alep, et qui ne le termine pas. Niebuhr, en effet, se proposoit de publier un troisième et dernier volume de sa relation, qu'il auroit enrichi d'observations sur l'empire turc et sur la religion musulmane, de renseignemens sur l'Abyssinie qu'il avoit recueillis dans l'Yémen, et de ceux qu'Abder Achman lui avoit fournis sur l'intérieur de l'Afrique. Le recueil de ses observations astronomiques auroit terminé ce volume, qui malheureusement n'a jamais paru.

M. Niebuhr le fils nous donne plusieurs raisons de la non-publi-cation de ce dernier volume. Son père, dégoûté du service militaire et du séjour de Copenhague, quitta l'un et l'autre pour une place d'administrateur [*landschreiber*] à Meldorf, chef-lieu d'un canton de son pays. Son établissement et les travaux rustiques qui en furent la conséquence, détournèrent son attention des objets de littérature et de science. Isolé de toute communication littéraire, sensible à l'indifférence de sa patrie pour les premiers fruits de ses travaux, il ne songea presque plus à en publier la suite. Pendant la guerre d'Amérique, il se laissa gagner à la manie de spéculer sur les actions de la compagnie danoise des Indes. Il y fit des pertes considérables ; ce qui le détourna encore de hasarder une nouvelle partie du patrimoine de ses enfans, dans la publication de son ouvrage. Sa famille se trouvoit fort mal de l'air du pays, et lui-même souffroit beaucoup des yeux depuis qu'il les avoit fatigués outre mesure en copiant les inscriptions de Persépolis.

Un événement qui auroit dû, ce semble, le ramener à ses premiers projets, nuisit au contraire à leur exécution. Un littérateur très-estimable, M. Boie, fut nommé bailli de Meldorf : Niebuhr fut bientôt très-lié avec ce nouveau voisin, et rentra par ce moyen en communication avec le monde littéraire. Mais M. Boie publioit alors un journal connu sous le nom de Musée germanique [*Deutsches Museum*], et Niebuhr, en lui fournissant pour ce journal divers extraits de son troisième volume, s'éloigna de plus en plus de l'idée d'en publier la totalité. L'éducation de ses enfans l'occupa aussi beaucoup, et sur-tout celle de son fils, qu'il auroit voulu avoir pour successeur dans ses voyages.

Cependant, en 1788, le célèbre Herder lui envoya sa *Persépolis*, et depuis ce temps l'Allemagne commença à lui rendre justice. Mais alors sa santé devint fort chancelante; il éprouva des infirmités dont il ne fut entièrement délivré qu'à l'âge de soixante-six ans. Enfin, en 1795, l'incendie qui dévora à Copenhague le magnifique palais du roi, avec une partie de la ville, détruisit les planches gravées de son ouvrage, tant publiées qu'inédites; et dès-lors il ne put plus songer lui-même à en achever la publication.

Niebuhr s'étoit retiré à Meldorf en 1778; il ne quitta plus cette retraite, et c'est là qu'il est mort le 26 avril 1815, âgé de quatre-vingt-deux ans. On auroit tort de croire qu'il passa dans l'oisiveté ces trente-sept années. Quoiqu'il ne les ait pas employées à rédiger le reste de son Voyage, il sut les remplir de travaux utiles et importants; il déploya dans ses fonctions d'administrateur une douceur inaltérable, un zèle sans bornes, et un parfait désintéressement; il fit et recueillit des observations du plus haut intérêt sur l'agriculture particulière aux pays marécageux qu'il habitoit, et sur les progrès successifs de la végétation dans les terres alluviales de l'Elbe; et, malgré l'affoiblissement de sa vue, il s'occupa encore à soixante-douze ans, avec une ardeur infatigable, des opérations d'un nouveau cadastre ordonné par son gouvernement.

Pendant ce temps aussi, il fit passer à M. de Zach ses observations astronomiques, qui furent insérées dans la *Correspondance* de ce savant avec les plus grands éloges, après avoir été de nouveau calculées et vérifiées par M. Burg, au moyen des tables de la lune perfectionnées par cet astronome.

Ce qui contribua, pendant les dernières années de Niebuhr, à augmenter le bonheur dont il jouissoit au sein de sa famille, dans une vie toute patriarcale, ce fut la satisfaction de voir enfin son mérite reconnu dans toute l'Europe. Il entra en correspondance avec les savans les plus illustres, tels que le docteur Russel et le major Rennell en Angleterre, MM. de Sacy et Barbié du Bocage à Paris. Il communiqua aux deux premiers et au dernier des notes intéressantes sur l'Asie mineure; il crut devoir beaucoup de reconnoissance au second, qui mit le premier en évidence l'utilité d'une partie intéressante de ses travaux (1), et professoit pour lui la plus haute estime. En général, Niebuhr, malgré le bon accueil qu'il avoit reçu par-tout des Français, n'étoit rien moins

---

(1) Dans l'explication des inscriptions de Nakschi-Rustam, en langue pehlovic, d'après les dessins de Niebuhr.

que prévenu en faveur de la nation française ; il avoit, au contraire , une prédilection marquée pour les Anglais, et il a transmis ce double sentiment à son biographe , qui pousse l'un et l'autre peut-être encore plus loin. Mais tous deux n'en ont pas moins rendu justice aux services que les savans français, et en particulier l'académie des inscriptions et belles lettres, ont rendus à l'histoire, à la géographie, à la littérature de l'Orient ; et lorsque le père fut nommé, en 1802, associé étranger de l'Institut, il en ressentit une joie que le fils n'a pas négligé de nous transmettre dans l'écrit que j'ai sous les yeux.

Au reste, l'extrême partialité de Niebuhr pour la nation anglaise ne nuisit jamais à ses devoirs envers le Danemarck qui l'avoit adopté, ni envers l'Allemagne sa première patrie. Ce fut en vain qu'on lui proposa deux fois, de la part de l'Angleterre, de publier son troisième volume en anglais, en lui donnant les honoraires très-avantageux que les auteurs en crédit ont coutume d'y recevoir des libraires. Notre voyageur pensa que les prémices de cet ouvrage étoient dues au pays qui en avoit fait les premiers frais et à la langue qu'il parloit lui-même. Cependant M. Niebuhr le fils nous apprend que son père se repentit dans la suite de son second refus. Il est vrai qu'alors Niebuhr étoit parfaitement rassuré sur le mérite de ses observations de longitudes. Son fils se proposoit de joindre aux travaux du père tout ce qui n'avoit pas encore paru des matériaux rassemblés par Forskaal, et de plus une carte générale de l'Arabie, avec la traduction d'un manuscrit arabe déposé par notre voyageur à la bibliothèque royale de Copenhague, manuscrit qu'il nomme *Histoire de Zébid*, et qui contient une partie très-importante de l'histoire de l'Yémen pendant tout le moyen âge. On doit regretter que Niebuhr n'ait donné que trop tard son approbation à ce projet. Il paroît qu'il n'y consentit qu'en 1807 ; et alors toutes les communications, même littéraires, d'un pays à l'autre, étoient excessivement difficiles ; il n'étoit guère plus permis de faire l'exportation des manuscrits et des livres que celle du sucre et du café. M. Niebuhr le fils ne nous dit pas si, à présent que toutes les communications sont rétablies, il reprendra son ancien projet.

La fidélité de notre voyageur à son gouvernement ne demeura pas sans récompense. En 1802, la cherté des vivres ayant beaucoup augmenté en Holstein, on lui accorda un supplément d'honoraires. En 1810, sa vue, depuis long-temps affoiblie, s'étant éteinte tout-à-fait, la cour ne voulut point recevoir sa démission : elle lui donna pour adjoint un véritable ami, qui déjà l'aïdoit à remplir les fonctions de sa place, de sorte qu'avec ce secours et ceux que ne cessa de lui



prêter sa fille, il put conserver son emploi jusqu'au dernier jour.

Tel est le résumé succinct de la vie et des travaux de cet homme célèbre. Nous n'avons pas cru devoir l'allonger de beaucoup de détails sur le séjour de notre voyageur à Meldorf, et sur les différentes personnes dont il y fut successivement entouré; ils perdrieroient nécessairement ici une grande partie de leur intérêt, qui doit être senti surtout dans son pays et dans sa famille. Il nous suffira d'ajouter que Niebuhr conserva, dans ses dernières années, une grande mémoire, toutes les forces de son esprit, et beaucoup plus de celles du corps que l'on n'a coutume d'en avoir dans un âge aussi avancé; qu'enfin il coula heureusement sa vieillesse au milieu de sa famille, de ses amis et de ses souvenirs, digne récompense d'une vie si bien employée, si riche de travaux et si ornée de vertus.

La biographie qui vient de nous occuper se distingue par une clarté de style devenue trop rare chez les prosateurs allemands; elle n'ajoutera rien à la réputation littéraire de l'auteur, mais elle lui donnera celle d'un bon fils auprès des lecteurs qui n'ont pas l'avantage de le connoître. Nous serions encore plus contents de cet ouvrage, si l'auteur y eût mêlé moins de réflexions politiques qu'on ne s'attendoit pas à y trouver. Nous pensons qu'il devoit être passé pour tous les bons esprits, ce temps où il étoit de mode de décrier en France l'administration de Louis XIV, et, en Danemarck, celle de Frédéric V, son imitateur; que Colbert et le premier comte de Bernstorff ont rendu assez de services aux sciences et aux lettres, pour que les gens de lettres ne les jugent pas trop légèrement. M. Niebuhr le fils loue beaucoup le bonheur dont jouissoient, il y a plusieurs siècles, les petites confédérations enclavées dans le Holstein; mais tout le monde connoît l'époque où commence la véritable prospérité du Danemark.

#### VANDERBOURG.

---

*MÉMOIRE SUR L'HYDRENCÉPHALE, ou Céphalite interne hydrencéphalite; par J. F. Coindet, D. M., médecin en chef des hospices civil et militaire de Genève, ex-président de la Société royale d'Édimbourg, membre de la Société médicale d'émulation de Paris, associé correspondant de la Société royale de médecine de Bordeaux.*

*Morbus atrocissimus, qui, dum medicinam admitteret, haud satis dignoscitur, atque, dum certior ejusdem fit diagnosi, auxilium vix non omne excludit. (FRANCK, Epît. ad morb. homin. cur.)*

Vol. de 282 pages *in-8.*° A Paris, J. J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n.° 22 ; Genève, même maison de commerce, 1817.

LES maladies de l'intérieur de la tête sont si obscures, qu'il est très-difficile d'en déterminer la véritable cause, et plus difficile encore de les guérir. Celle dont il s'agit ici est malheureusement fréquente; elle atteint le plus souvent les enfans dont l'esprit est précoce et la santé belle en apparence. Ceux qui en réchappent, restent quelquefois privés d'une partie de leurs facultés intellectuelles. La société royale de médecine de Bordeaux, desirant obtenir des développemens sur cette maladie, en a fait le sujet d'un prix. A son invitation, M. Coindet a publié le mémoire qui le lui a fait remporter.

Il distingue l'hydrocéphale de l'hydro-encéphale et par abréviation l'hydrencéphale : la première est une collection de sérosité dans toute la tête, et la deuxième est une collection qui a lieu exclusivement dans le cerveau. L'hydrocéphale est ou une maladie chronique ou une maladie aiguë. Elle est externe, lorsque l'eau est contenue dans le tissu cellulaire, ou entre le crâne et le péricrâne. L'interne peut devenir externe, si l'eau s'échappe par les sutures et forme des sacs séparés, avec fluctuation.

Ceux qui sont attaqués de cette maladie, ont la figure pâle et le front saillant; les yeux semblent comme chassés au dehors; la pupille est dilatée, l'iris se contracte lentement : ils ne peuvent porter la tête droite; elle acquiert un volume considérable par le développement du frontal et des pariétaux; elle avoit dans quelques sujets vingt-cinq et même trente-deux pouces depuis le sourcil jusqu'à la base de l'occipital. L'auteur a vu un cas où la compression faite sur le sommet de la tête occasionnoit de l'assoupissement et une grande dilatation de la pupille : on en cite un autre où la tête étoit comme transparente.

L'hydrôcéphale se développe quelquefois dans le fœtus, et le plus souvent peu après la naissance, tantôt d'une manière lente et progressive, tantôt rapidement d'abord, pour croître ensuite lentement.

On attribue l'hydrocéphale interne du fœtus à un coup reçu par la mère sur le ventre; à certaines manœuvres des accoucheurs, qui compriment trop ou meurtrissent la tête; à des chutes, à des répercussions de maladies cutanées, à la fatigue, à la paralysie, &c.

L'ouverture des cadavres montre l'ossification de la tête incomplète, la substance cérébrale amincie, lorsque l'eau est dans les ventricules, le cerveau comprimé et presque réduit à rien. Les enfans qui succombent à cette maladie, meurent de marasme ou d'apoplexie, ou par des convulsions. On rapporte quelques exemples de guérison, mais rares, par des applications de bandages, par le mercure, les vésicatoires, les cautères, &c.

L'hydrécéphale occupe une plus grande place dans le livre de M. Coindet : c'est spécialement cette espèce que la société de médecine de Bordeaux avoit en vue dans son programme. Il divise cette maladie d'abord en deux variétés, l'une lente et l'autre rapide, et chacune, suivant qu'on l'avoit déjà proposé, en trois périodes; moyen commode dans la description d'une maladie, quoique les périodes ne soient jamais bien tranchées. L'auteur fait remarquer comme symptômes caractéristiques *des urines micacées, un cri ou soupir plaintif*, qui interrompt la respiration, une anxiété très-grande et une altération particulière du visage, qui décèle la maladie. Quand elle se termine par la mort, la variété aiguë ou rapide ne dure quelquefois que huit à neuf jours; la variété chronique se prolonge plusieurs semaines. Cette dernière offrant des résultats différens et plus compliqués que l'autre, M. Coindet s'attache à indiquer les effets qu'elle produit, en décrivant avec le plus minutieux détail tout ce que l'autopsie cadavérique a fait apercevoir à lui et à d'autres anatomistes.

Sentant combien il est difficile de déterminer l'époque où se fait l'épanchement, ce qui seroit bien important pour le traitement, il croit que, par la médecine vétérinaire, on obtiendrait plus de lumières, si elle faisoit sur les animaux des recherches attentives; car ils sont sujets aussi à des maladies du cerveau.

A Genève, d'après un réglemeut établi en 1543, on ne peut enterrer aucun corps que la mort n'ait été constatée par un officier de police; on en tient des registres sur lesquels est inscrite la cause présumée. Il résulte de l'examen de ces registres que, jusqu'à la septième année, le nombre de ceux qui meurent de l'hydrécéphale est considérable; moins peut-être à cause de la dentition, que parce que c'est l'époque de la vie où périssent les enfans foibles et délicats. Elle est plus fréquente dans les mois de février, mars, avril et novembre, saisons des fièvres éruptives et catarrhales.

Je ne suivrai pas l'auteur dans l'exposé des causes, soit directes, soit indirectes, de la maladie. Parmi les premières, il place les coups, les chutes, le méphitisme, l'insolation; et parmi les autres, les tumeurs ou maladies organiques, les vers, la dentition, les métastases, &c. A chaque

cause qu'il développe, il s'appuie de faits dont il a été témoin, ou qui ont été attestés par d'autres médecins.

L'article du traitement commence par des observations générales, dans lesquelles l'auteur recommande, avant tout, de bien démêler les véritables causes qui ont donné lieu à la maladie, la période où elle est au moment où l'on entreprend de la guérir, et la qualité des médicamens qu'il convient d'appliquer : il distingue les indications à remplir suivant les périodes ; dans la première, des saignées locales ou générales, des vésicatoires, des bains tièdes, des purgatifs, des sels neutres, et, dans quelques cas, de l'opium à doses modérées ; dans la deuxième, des toniques, dans l'intention de soutenir les forces, tels que les fleurs de zinc, le musc, l'éther, l'alkali volatil, le vin, le quinquina, le moxa, le séton, &c.

M. Coindet fait ensuite des remarques sur chacun de ces remèdes, sur les effets qu'ils ont produit ou peuvent produire, en spécifiant les circonstances où ils conviennent et celles où ils ont les plus graves inconvéniens. La plupart de ses raisonnemens sont fondés sur des faits.

L'auteur a ajouté à son ouvrage des observations de Saint-Clair et de Paisley, tirées des *Essais et Observations de médecine de la société d'Édimbourg*, ainsi que la liste de ceux qui ont écrit sur l'hydrencéphale, extraite du *Répertoire de Plouquet*, pour ceux de ses lecteurs qui n'auroient pas ces deux ouvrages sous la main.

Quoique le livre de M. Coindet laisse encore bien des choses à désirer, cependant il paroît propre à jeter beaucoup de jour sur une maladie dont les causes sont très-difficiles à discerner, et sur-tout à combattre.

TESSIER.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

### INSTITUT ROYAL DE FRANCE. — ACADÉMIES.

DEPUIS quelque temps, l'académie française tient, le premier mardi de chaque mois une séance extraordinaire, qu'elle consacre à des lectures d'ouvrages de ses membres et à des discussions littéraires ou grammaticales. Chaque académicien présent à ces séances reçoit un jeton, dont le coin a été donné par le Roi à l'académie. L'un des côtés présente la face de Sa Majesté, entourée de la légende LOUIS XVIII PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE : les mots ACADÉMIE FRANÇAISE occupent le milieu de l'autre côté, et sont renfermés dans une couronne d'olivier, qu'entoure la légende : INSTITUT ROYAL DE FRANCE. Voici l'indication des ouvrages lus dans ces séances extraordinaires depuis qu'elles sont établies.

Dans celle du mardi 4 novembre, M. Raynouard, secrétaire perpétuel, a lu une notice où il avoit recueilli tous les exemples de séances semblables, consignés dans les registres de l'académie française. M. Baour de Lormian a lu une partie de sa traduction en vers du treizième chant de la Jérusalem délivrée; et M. François de Neufchâteau, un Essai sur les difficultés relatives à l'usage des participes.

Le mardi 2 décembre, l'académie a entendu des stances de M. François de Neufchâteau; un morceau de M. Lemercier sur la vie et les écrits de Camoens; un fragment considérable du poème de M. Parseval de Grandmaison sur Philippe-Auguste; et un récit de la conspiration de 1618, extrait d'une Histoire de la république de Venise par M. Daru.

Dans la séance du mardi 6 janvier, M. Raynouard, secrétaire perpétuel, a lu le premier chant de son poème intitulé, *Machabée*; et M. Charles de Lacretelle, directeur actuel, un fragment d'un ouvrage moral: ce fragment traite de la pitié et de la bienfaisance publique.

La société royale des sciences de Gottingue demande un examen exact et fondé sur des expériences précises, de la théorie de Dalton, sur l'expansion des fluides liquides et élastiques, en particulier du mercure et de l'air atmosphérique, par la chaleur. Les mémoires doivent être envoyés avant la fin de septembre 1819. Le prix (de 50 ducats) sera adjugé en novembre.

## LIVRES NOUVEAUX.

### FRANCE.

*Éléments de l'histoire de la littérature française jusqu'au milieu du XVII.<sup>e</sup> siècle*, par A. de Charbonnières, in-8.<sup>o</sup> de 27 feuilles un quart. Paris, imprimerie d'Everat, 1817; 5 francs.

*Cours analytique de littérature générale*, tel qu'il a été professé à l'Athénée de Paris par N. L. Lemercier, tomes III et IV; 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, ensemble 656 p. Paris, imprim. de Firmin Didot; chez Nepveu, 1817. (V. sur les tom. I et II, Journal des Savans, janvier, pag. 46-55; février, p. 101-109.)

*Les Halieutiques*, traduits du grec d'Oppien, par M. J. M. Limes, avec des notes. Paris, Lebegue, 1817, in-8.<sup>o</sup>, xxxij et 396 pages.

*Traduction complète des Odes de Pindare*, en regard du texte grec, avec des notes à la fin de chaque ode, par R. Tourlet, traducteur du poème de Quintus de Smyrne, publié en 2 volumes in-8.<sup>o</sup>, à Paris, 1799; et des Œuvres complètes, en 4 volumes, de l'empereur Julien, précédées de sa vie, à mettre sous presse très-incessamment. Paris, chez M.<sup>me</sup> veuve Agasse, 1818, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, lxxix, 280 et 167 pages.

*Sous presse*, pour paroître chez Treuttel et Würtz, *Mémoires sur la vie politique et privée du docteur Franklin*, écrits par lui-même et continués par son petit-fils; ouvrage traduit de l'anglais par les soins et sous les yeux de M. Temple-Franklin; 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, avec un portrait. (V. Journal des Savans, juin 1817, p. 348-356.)

*Voyage du capitaine Max-Well, commandant l'Alceste*, vaisseau de S. M. B. sur la mer Jaune, le long des côtes de la Corée et dans les fles de Liou-Tchiou; avec la relation de son naufrage dans le détroit de Gaspard, ayant à

bord l'ambassade anglaise à son retour de la Chine. Par John Mac-Leod, chirurgien de l'équipage; traduit de l'anglais par Charles-Auguste Def. Paris, imprimerie de Clô; chez Gide, *in-8.*<sup>o</sup>, 23 feuilles.

*Essai historique sur les libertés de l'Église gallicane et des autres églises de la catholicité, pendant les deux derniers siècles;* par M. Grégoire, ancien évêque de Blois. Paris, imprimerie de Richomme; au bureau du Censeur et chez Baudouin, 1818, *in-8.*<sup>o</sup>, xvj et 459 pag. Prix, 6 francs.

*Observations sur le soleil d'or offert par Fénelon à l'église métropolitaine de Cambrai,* lues à la société d'émulation de cette ville, le 5 décembre 1816, par M. Servois, vicaire général. Cambrai, chez Hurez, *in-8.*<sup>o</sup>, 20 pag. L'auteur combat une opinion fort répandue; savoir, que ce soleil étoit porté par deux anges qui fouloient aux pieds le livre des Maximes des Saints.

*Iconographie ancienne;* par le chevalier E. Q. Visconti, membre de l'Institut royal de France, &c. La première partie de cet ouvrage (l'Iconographie grecque) parut, en 1811, en trois volumes *in-4.*<sup>o</sup>, imprimés par P. Didot aîné, avec un atlas *in-fol. max.*, sur papier vélin, et renfermant les gravures. Prix, 240 fr. On vient de publier le premier volume de l'Iconographie romaine, qui contient tous les portraits authentiques des hommes illustres de cette nation, excepté ceux des empereurs romains et des personnages de leurs familles, qui formeront la matière des deux derniers volumes. Cette édition, exécutée dans la même imprimerie, se compose d'un vol. *in-4.*<sup>o</sup> de texte et de l'atlas *in-fol. max.* sur vélin. Prix, 72 fr. Chez Treuttel et Würtz, à Paris, Strasbourg et Londres.

*Rosa Redutea,* seu Descriptio novæ speciæi [*speciei*] generis rosæ, dedicata Petro Josepho Redouté, eximio florum pictori, à Claud. Ant. Thori, cum figura ænea picta. Parisiis, apud D.<sup>am</sup> Hérissant-le-Doux, 1817, *in-8.*<sup>o</sup>, pap. vélin, 7 p.

*Histoire naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles,* classés d'après les caractères essentiels que présentent ces animaux et leurs coquilles; dédiée à M.<sup>sr</sup> le Duc d'Angoulême; œuvre posthume de M. le baron J. B. L. Daubard de Féussac, colonel d'artillerie; continuée, mise en ordre et publiée, par son fils. Cet ouvrage, approuvé par l'académie des sciences, paroitra par livraisons de six planches et trois feuilles de texte. L'ouvrage entier formera 20 à 25 livraisons. Le prix de chacune, sur carré vélin, *in-fol.*, fig. coloriées, sera de 25 fr.; *in-4.*<sup>o</sup>, pap. fin, fig. en noir, 12 fr. On souscrit à Paris, chez Arthus Bertrand.

*Leçons expérimentales d'optique,* ou Examen des expériences et des principes de la doctrine de Newton sur la lumière et les couleurs, avec fig.; par Ch. Bourgeois: v.<sup>o</sup>, vi.<sup>o</sup> et vii.<sup>o</sup> leçons. Paris, imprimerie de Testu, chez l'auteur, quai de l'École, n.<sup>o</sup> 18, 1818, *in-8.*<sup>o</sup>, 116 pages, 3 planches; 3 fr.

*Annales des faits et des sciences militaires;* par MM. Barbié du Bocage, Bardin, Beauvais, Bernhard, Berton, Cadet de Gassicourt, Calmet-Beauvoisin, Carrion-Nizas, Esmenard, Fournier, Gougeon, Guingret, Jullien, Langlès, Laurent, Millin, Parisot, Percy, Saint-Aubin, Thiébault, Vaidy, Viennet. Paris, Panckoucke, *in-8.*<sup>o</sup> A partir de janvier 1818, il sera publié, à la fin de chaque mois, un cahier de ces annales, composé de 96 pages, et divisé en trois parties: 1.<sup>o</sup> Histoire militaire; 2.<sup>o</sup> Science et Législation militaires; 3.<sup>o</sup> Variétés. Prix de l'abonnement, pour un an, 30 fr.; pour six mois, 16 fr.; pour trois mois, 8 francs.

*Œuvres complètes de Borden,* précédées d'une notice sur sa vie et sur ses

ouvrages, par M. le chevalier Richerand. Paris, imprimerie de Crapelet, chez Caille et Ravier, 1817, 2 vol. in-8.°, 67 feuilles un quart; 15 fr.

*Théorie nouvelle de la phthisie pulmonaire*, par M. Lanthois, docteur en médecine de l'ancienne faculté de Montpellier. Paris, imprimerie d'Égron, 1818, in-8.°, 24 feuilles, 5 fr.

*Observations sur la folie et sur les dérangemens des fonctions morales et intellectuelles de l'homme*; par G. Spurzheim, M. D. Paris, imprim. de Crapelet, chez Treuttel et Würtz, 1818, in-8.°, 21 feuilles; 5 fr.

*Almanach du commerce de Paris, des départemens de la France et des principales villes du monde*; par J. de la Tynna, vingt-unième année (1818). Paris, imprimerie de Smith, in-8.°, 74 feuilles; 12 fr. — M. de la Tynna, qui depuis vingt-un ans rédigeoit cet almanach, est mort le 18 janvier dernier.

*Almanach des Dames pour l'année 1818*. Imprimerie de P. Didot l'aîné, chez Treuttel et Würtz, in-16, fig.; 5 fr.

*Mémoires publiés par l'académie de Marseille*, tome IX. Marseille, imprim. d'Achard, in-8.°, 15 feuilles et un tableau; M. DCC. XII (pour M. DCCC. XVII). — On trouve dans ce volume un éloge de Cl. Fr. Achard, ancien secrétaire perpétuel de l'académie de Marseille, par M. Croze-Magnan. — Cl. Fr. Achard étoit né en 1751; il est mort en 1809.

*AGENCE littéraire et bibliographique*, rue du Faubourg Montmartre, n.° 7, près du boulevard. « Cet établissement, pour lequel se sont réunis plusieurs hommes de lettres, français et étrangers, consacre ses soins aux objets ci-après : 1.° faire, dans les bibliothèques publiques, et, autant qu'il est possible, dans les bibliothèques particulières, toute espèce de vérifications, recherches, copies, extraits ou analyses; 2.° former et mettre en ordre des bibliothèques, en rédiger des catalogues raisonnés, compléter des collections, procurer la vente ou l'achat de livres et de manuscrits, indiquer les lieux où peuvent se trouver ceux qui sont rares, et généralement remplir toute commission relative à la bibliographie et à la librairie; se charger de toute opération semblable pour ce qui concerne les cabinets ou les collections d'histoire naturelle, d'antiquités, médailles, &c.; 3.° rédiger des tables alphabétiques, chronologiques, synoptiques, &c. de tous ouvrages publiés ou destinés à l'être; 4.° faire des traductions de tout ouvrage écrit dans l'une des principales langues vivantes de l'Europe, ou en langue latine; 5.° faire imprimer tout ouvrage digne d'approbation, se charger même de toute responsabilité à cet égard; surveiller les intérêts des auteurs; traiter pour eux ou avec eux; 6.° rédiger des notices, dissertations, réfutations, mémoires ou discours sur un sujet donné; 7.° recueillir, soit directement à Paris, soit ailleurs, des notions sur tous les objets qui peuvent intéresser les sciences, les lettres et l'instruction; propager les découvertes utiles, et faciliter aux inventeurs les moyens d'en tirer un parti avantageux; proposer et recevoir des souscriptions, et en suivre tous les effets; ouvrir des concours, &c.; 8.° se charger de toute négociation relative à des établissemens ou à des entreprises littéraires; 9.° faire insérer dans les journaux, ou dans les ouvrages périodiques de tous les pays, et dans toutes les langues, toute espèce d'articles, d'avis et de réclamations; 10.° procurer aux maisons d'éducation, et aux pères de famille pour leurs enfans, des instituteurs véritablement dignes de ce nom, et s'occuper active-

» ment du placement des instituteurs reconnus tels. — Les rétributions auxquelles l'Agence littéraire et bibliographique a droit, sont toujours très-moderées, et jamais il n'y est exigé aucune avance de fonds, s'il n'y a réellement à faire des déboursés de quelque importance. Les paiemens se font à Paris ou dans les chefs-lieux de département. — Les lettres doivent être affranchies ; autrement elles ne sont point reçues, à moins qu'elles ne viennent d'un pays étranger où l'affranchissement ne puisse avoir lieu. »

## ITALIE.

Le libraire Bettoni de Brescia annonce une nouvelle édition de l'ouvrage de M. Giambattista Cornioni, *I Secoli della Letteratura italiana*, en 10 volumes in-12. Ces Annales de la littérature italienne finissoient en 1750 ; elles seront continuées jusqu'en 1800.

M. Alvisopoli prépare un recueil intitulé, *Poesie scelte in dialetto veneziano*, en 12 vol. in-12, pour faire suite aux poésies en dialecte milanais et en dialecte napolitain, déjà publiées.

*Lettera di Franc. Cancellieri, &c. ; Lettre de Fr. Cancellieri*, au docteur Koreff, professeur de médecine à l'université de Berlin, sur le tarentisme, l'air de Rome et de ses environs ; et sur les palais pontificaux, avec la description de Castel-Gandolfo et des pays circonvoisins. Rome, 1817, in-8.º

## ANGLETERRE.

*A Lexicon &c. Dictionnaire des mots primitifs de la langue grecque et de leurs dérivés*, rédigé sur un nouveau plan ; par John Boot. Londres, Law, 1817, in-8.º, 9 sh. — M. Bloomfield, professeur à Cambridge, a publié, en 1816, une dernière édition du Dictionnaire grec d'Hédérich, où sont insérées les notes que feu M. Larcher avoit écrites sur un exemplaire des éditions précédentes : celle-ci se trouve chez Rivington, à Londres, in-4.º, 2 liv. st. 5 sh.

*France*, by lady Morgan ; a new edition. London, printed by B. Clarke for Henri Colburn. 1817. 2 vol. in-8.º, XVI, 416, VIII, 413, et CLXXX, pag. 1 l. st. 4 sh. Les cent quatre-vingts dernières pages contiennent les quatre appendices que sir T. Ch. Morgan, M. D., a fait imprimer à la suite de l'ouvrage de son épouse, et dont le quatrième est intitulé : *Political Summary*. Voici comment se lisent, dans ces deux volumes, les textes français très-nombreux que lady Morgan y a insérés : *aliez dans la Perche ; cela s'entende ; je voudrois que cela fusse ; vous avez enrichi le museum ; qu'il imite, s'il le peut, Germanicus mon père ; chassez le naturel, il revient en galop ; ces troubles intestines ; accueillir leurs talens ; si on les laisserait faire, &c.* Il y a un long errata pour chaque volume ; mais ni ces fautes, ni cent autres du même genre n'y sont corrigées.

*Biographia litteraria, &c. ; Biographie littéraire*, ou Notices de ma vie littéraire et de mes opinions ; par S. T. Coleridge. Londres, Longman, 1817, 2 vol. in-8.º, 1 liv. st. 1 sh. Les opinions de M. Coleridge sont celles des nouveaux platoniciens, de Jacob Boehm et autres mystiques.

*An historical display of the effects of physical and moral causes on the characters and circumstances of nations, including a comparison of the ancients and moderns in regard to the intellectual and social state ; by John Bigland. — Développement des effets que produisent les causes physiques et morales sur*



*le caractère des nations, &c.*; par J. Bigland. Londres, Longman, 1816, in-8.<sup>o</sup>, xvj et 477 pages.

*General Zoology, &c.*; *Zoologie générale*, ou Histoire naturelle systématique des animaux, commencée par feu George Shaw, tom. X. (Suite des Oiseaux, par J. F. Stephens.) Londres, Wilkie, 1817, 2.<sup>e</sup> partie, gr. in-8.<sup>o</sup>, avec 62 planches, gravées par Missriss Griffith, 2 liv. st. 12 sh. 6 d.; et en papier royal, 3 liv. st. 16 sh.

*A Description &c.*; *Description de plus de trois cents animaux*. Londres, Cradock, 1817, in-12, avec 300 gravures en bois, 5 sh. 6 d.

*A botanical Description &c.*; *Description botanique des plantes britanniques dans les contrées moyennes*, principalement dans les environs d'Alcester; par T. Purton. Londres, Longman, 1817, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, 1 liv. st.

*An Attempt &c.*; *Essai sur le style de l'architecture anglaise*, avec des notices de plus de cinq cents édifices, par Th. Rickman. Londres, Longman, 1817, in-8.<sup>o</sup>, 10 sh. 6 d.

*A Treatise &c.*; *Traité contenant les résultats d'expériences nombreuses sur la conservation du bois de construction*, soit dans les vaisseaux, soit dans les édifices; par Will. Chapman. Edimbourg, Constable, 1817, 6 sh. 6 d.

*The History &c.*; *Histoire et pratique de la vaccination*, par le docteur James Moore. Londres, Longman, 1817, in-8.<sup>o</sup>

*Philosophical Transactions, &c.*; *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres*. Londres, Cadell, 1817, in-4.<sup>o</sup> 1.<sup>re</sup> partie, contenant des mémoires sur diverses parties de l'histoire naturelle, par MM. Evrard Home, J. R. Johnson, John Todd, Hatchett, W. Th. Brande; — sur le galvanisme, par M. R. Wilson Philipp; — sur la flamme, par M. Davy; — sur la parallaxe des étoiles fixes, par M. John Pound, &c. Le volume est terminé par un journal météorologique.

*Transactions of the royal Society, &c.*; *Transactions de la Société royale d'Edimbourg*, tom. VIII, 1.<sup>re</sup> part. Edimbourg, Blackwood, 1817, in-4.<sup>o</sup> Mémoires sur la lumière, par le docteur Brewster; sur la vapeur inflammable des mines de charbon, par M. John Murray; analyse de l'eau de mer et des eaux minérales, par le même; mémoire sur l'ancienne géographie de l'Asie centrale et orientale, par M. H. Murray, &c.

*The new monthly Magazine*: London, Colburn, grand in-8.<sup>o</sup> Il paroît, chaque mois, un cahier de ce journal. Six cahiers forment un volume. Le prix de l'abonnement, pour deux volumes ou l'année entière, est d'une livre st. 4 sh. On y fait entrer des nouvelles politiques; mais la plupart des articles sont scientifiques ou littéraires.

*The sacred Edict*, containing sixteen maxims of the emperor Kang-Hi, amplified by his son, the emperor Young-Ching, together with a paraphrase on the whole by a mandarin; translated from the chinese original, and illustrated with notes, by the Rev. W. Milne, protestant-missionary at Malacca. London, 1817, in-8.<sup>o</sup> xv et 299 pages. (Voyez notre cahier d'août 1817, page 510.)

*Periodical Accounts of the Baptist missionary society*, n.<sup>o</sup> xxxi. Bristol, 1817, in-8.<sup>o</sup> Supplement to n.<sup>o</sup> xxxi of the periodical accounts of the Baptist missionary society, containing a memoir of the translations of the sacred Scriptures; dated, march 21, 1816. Bristol, 1817, in-8.<sup>o</sup>

*Hints relative to native schools*, together with the outline of an institution for their extension and management (by W. Carey, J. Marshman, and W. Ward). Serampore; printed at the mission's press. in-8.<sup>o</sup>, 99 pag.

*La Genèse, en chinois*, imprimée à Sirampour, avec des types de métal mobiles, 1815-1816; un volume à la chinoise, de 36 feuillets, *recto* et *verso*, caractères très-petits.

*Paul's Epistles I and II to the Corinthians*; Traduction chinoise des deux Épitres de S. Paul aux Corinthiens. 26 feuillets; impr. comme l'article précédent.

## ALLEMAGNE.

*Anleitung zur Geschichte &c.*; Introduction à l'histoire de la littérature classique des Grecs et des Romains; par J. D. Fuhrman, tome II, &c. (Littér. des Romains.) Rudolstadt, 1817. 2 part. grand in-8.<sup>o</sup>, 2 rxd. 6 gr.

*Litterature des Voelkerrechts, &c.*; Histoire et bibliographie du droit public ou des gens, tant naturel que positif, par M. H. L. d'Ompleda; suppléée et continuée par M. C. A. de Kamfz; tome III. Berlin, Dunker, 1817, grand in-8.<sup>o</sup>, 2 rxd. 8 gr.

*Beitraege &c.*; Mémoires pour servir à la théorie et à l'histoire du droit romain, par F. Kaemmerer; tome I.<sup>er</sup> Rostock Stiller, 1817, in-8.<sup>o</sup>, 1 rxd.

*Versuch &c.*; Essai sur quelques points particuliers du droit romain, par A. J. Thibaut; deuxième édition. Iéna, Mouke, 1817, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, 3 rxd.

*Geschichte der schoenen Redekünste Persiens*, mit einer Blütheulere aus zweihundert Persischen Dichtern, von J. von Hammer. — *Histoire des belles-lettres en Perse*, avec une Anthologie contenant des morceaux choisis de deux cents poètes persans; par M. Joseph de Hammer. Vienne, 1818, in-4.<sup>o</sup>

*Ueber Dichtkunst, &c.*; Histoire de la Poésie, par L. F. Petri, tome I.<sup>er</sup> Leipsick, Dyk, 1817, gr. in-8.<sup>o</sup>, 21 gr.

*Ovids Verwandlungen, &c.*; les *Métamorphoses d'Ovide*; nouvelle traduction allemande avec des notes, par A. F. Rode. Berlin, Mylius, 1817, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, 2 rxd. 12 gr. — On a publié à Vienne, en 1816, une autre traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, par une société de gens de lettres, avec des éclaircissemens. 3 vol. in-4.<sup>o</sup>, ornés de 140 grav., 15 fl.; chez Gerold.

*Gedichte &c.*; Poésies de D. G. Blumenhagen. Hanovre, Hahn, 1817, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, 2 rxd. 6 gr.

*Geschichte &c.*; Histoire diplomatique de la ville de Dresde, depuis son origine jusqu'à nos jours; tome I.<sup>er</sup> Dresde, Walther, 1817, in-8.<sup>o</sup>, 2 rxd.

*Unterricht &c.*; Éléments de la science de la nature; par Jos. Uhlein. 4.<sup>e</sup> édition. Francfort, André, 1817, in-8.<sup>o</sup>, 212 pag. Cet abrégé est divisé en deux parties, physique et histoire naturelle.

*Sammlung &c.*; Recueil d'opuscules de médecine pratique (avec un mémoire sur la traite des nègres, telle qu'elle se pratique au Kaire); par le D.<sup>r</sup> L. Frank. Brunn, Gastel, 1817, gr. in-8.<sup>o</sup>, 1 fl. 30 kr.

HOLLANDE. *Elogium Johannis Meermann*, auctore Henrico Constantino Cras (juris professore). Amstelædami et Hagæ, apud P. Den Hengst et filium,

fratresque van Cleef, 1817, *in-8.* x et 125 pag. Au frontispice, un portrait de feu M. Meermann tient lieu de fleuron. Né à la Haye, en 1753, Jean Meerman montra dès l'enfance du goût pour les lettres. Après avoir étudié à Leipsick, à Gottingue, à Leyde; après avoir recueilli les leçons des deux Ernesti, de Reiske, de Heyne, de Ruhnken, de Walckenaer, &c., il visita la France, l'Italie, l'Angleterre. Il a parcouru plus tard le nord de l'Europe, et publié une relation de ses voyages. En 1782, il avoit obtenu le prix proposé par l'académie des inscriptions et belles-lettres ( sur la ligue des Achéens, celle des Suisses et celle des sept Provinces-Unies ): il fut moins heureux dans un concours ouvert par l'académie de Châlons-sur-Marne, en 1787; son panégyriste s'écrie à ce sujet, *O mentis humanæ imprudentiam, socordiam, temeritatem, tenebras!* et critique sévèrement un discours de M. Mathon de la Cour, auquel ce prix fut adjugé. Entre les autres ouvrages de M. Meermann, on distingue l'Histoire de Guillaume de Hollande, roi des Romains. Quoique toujours occupé de travaux littéraires, cultivant à-la-fois la jurisprudence, les sciences politiques, les sciences naturelles et la poésie, il a rempli différentes fonctions publiques, dont la dernière a été celle de sénateur à Paris. Sa santé étoit déjà fort affoiblie lorsqu'il retourna en Hollande en 1814. Il y est mort le 9 août 1815. Son père, Jean-Gérard Meermann, est connu par plusieurs ouvrages, principalement par des recherches sur l'origine de l'imprimerie, et par un volumineux recueil de jurisprudence civile et canonique : le huitième et dernier tome *in-fol.* de ce recueil a été publié par M. Jean Meermann fils, qui a donné aussi des éditions de plusieurs autres livres. Selon M. Cras, le fils a égalé ou surpassé le père : « *Præclari* » *patris cum eruditionem, tum vitæ decus atque honestatem, bonarum litte-* » *rarum insigni scientiâ omnibusque animi virtutibus aut æquavit aut super-* *ravit.* » M. Cras s'étoit déjà exercé dans le genre des panégyriques; il est auteur d'un éloge de Hug. Grotius, couronné par l'académie de Stockholm, et d'une oraison funèbre d'Adrien Walraven, professeur de littérature orientale.

**RUSSIE.** *Recherches historiques sur l'origine des Sarmates, des Esclavons et des Slaves*, et sur les époques de la conversion de ces peuples au christianisme; par M. Stanislave Siestrenczewitz de Bohusz, archevêque métropolitain de Bohilew. Saint-Petersbourg, impr. de Pluchart; 4 vol. *in-8.*, avec un portrait de l'auteur et 3 cartes. T. I, dédicace et préface, traité des Sarmates, xvj et 237 pag. T. II, traité des Esclavons, pag. 239-405. T. III, traité des Slaves, pag. 407-654. T. IV, citations, notes, résumé chronologique, pag. 657-857. Suit une table des noms propres, en 72 pages. Cet ouvrage, quoique écrit en français et imprimé depuis quatre ans, est fort peu connu en France. L'auteur fixe à l'an 2143 avant l'ère vulgaire, l'émigration de deux princes scythes bactriens et leur arrivée en Cappadoce; à l'an 1514, le passage des Scythes en Europe et leur établissement aux environs du Borysthène. En 1475 ( toujours avant J. C. ), les Scythes sont attaqués en Tauride par Sésostris et le repoussent. Vingt ans après, une colonie de Mèdes ( Ênètes ou Slaves ) s'établit sur les bords de la mer Noire. Les Ênètes arrivent en Thrace, l'an 1209; en Italie, l'an 1183. Les Sarmates, en 380, passent en Europe, où la Scythie prend le nom de Sarmatie. A partir du commencement de l'ère vulgaire, les faits et les détails deviennent trop nombreux, pour qu'il nous soit possible de les indiquer ici. L'auteur les expose dans les trois pre-

miers tomés, sans les prouver ni les discuter. Les citations que présente son 4.<sup>e</sup> tome, ne consistent point en transcriptions et éclaircissemens de textes, mais en simples renvois aux auteurs, livres et chapitres, où l'on doit trouver des témoignages à l'appui des récits ou des résultats présentés dans les trois traités sur les Sarmates, les Esclavons et les Slaves. Selon l'auteur, les Mèdes ont été les ancêtres, et les Scythes les conducteurs des Sarmates : les Esclavons ne doivent pas être confondus avec les Slaves ; ils n'étoient ni purement Slaves, ni purement Sarmates ; leur nation, formée par les Sarmates Yazyks, comprenoit beaucoup d'Illyriens, Slaves d'origine : les Grecs ont traduit le nom de Slaves [louables] par celui d'Énètes [célèbres], &c. La méthode suivie dans cet ouvrage n'est peut-être pas très-rigoureuse ; mais elle suppose beaucoup de recherches, et contient des rapprochemens curieux.

— On vient de commencer à Philadelphie un recueil périodique intitulé, *Journal of the Academy of natural sciences of Philadelphia* : les rédacteurs invitent les savans à se servir de ce journal pour établir une communication scientifique régulière entre l'Europe et l'Amérique.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.<sup>o</sup> 17 ; à Strasbourg, rue des Serruriers ; et à Londres, n.<sup>o</sup> 30 Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le *Journal des Savans*. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

---



---

## TABLE.

|                                                                                                      |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <i>Grammaire chinoise, par M. Morrison. (Article de M. Rémusat)..</i>                                | Pag. 67. |
| <i>Annales de l'agriculture française. (Article de M. Tessier.).....</i>                             | 70.      |
| <i>Description du royaume de Caboul, par M. Elphinstone. (Article de M. Silvestre de Sacy.).....</i> | 73.      |
| <i>Jupiter olympien, par M. Quatremère de Quincy. (Second article de M. Letronne.).....</i>          | 86.      |
| <i>Cours de littérature, par M. Lemercier. (Second article de M. Raynouard.).....</i>                | 101.     |
| <i>Vie de Niebuhr, par son fils. (Article de M. Vanderbourg.).....</i>                               | 109.     |
| <i>Mémoire sur l'hydrencéphale, par M. Coindet. (Article de M. Tessier.).....</i>                    | 117.     |
| <i>Nouvelles littéraires.....</i>                                                                    | 120.     |

FIN DE LA TABLE.

---

**ERRATA.** Cahier de novembre 1817, page 689, l. 16, 26 juillet ; lisez 17 juillet ; et effacez, l. 19 et 20, les mots : cette dernière... véritable.

JOURNAL  
DES SAVANS.

MARS 1818.



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

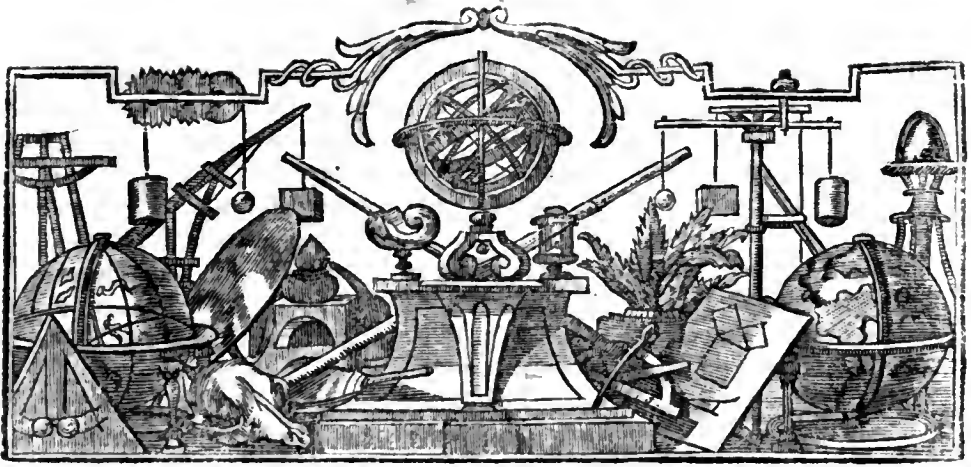
1818.

---

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz*, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 *Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.

---



# JOURNAL DES SAVANS.

MARS 1818.

---

*ANNUAIRE, présenté au Roi par le Bureau des longitudes de France, pour l'année 1818. Paris, veuve Courcier, in-18, 179 pag. 1 fr. — Connaissance des temps ou des mouvemens célestes à l'usage des astronomes, publié par le Bureau des longitudes, pour l'année 1820. Ibid. in-8.°, 4 fr. et avec les additions, 6 fr.*

LES personnes éclairées qui apprécient les choses sur ce qu'elles valent, et non pas d'après les idées vagues de mérite qu'y attache souvent l'opinion vulgaire, ne seront pas surprises de nous voir placer ici l'annonce d'un simple almanach : c'est que rien n'est à dédaigner de ce qui s'adresse à un grand nombre d'hommes ; les moindres objets acquièrent de l'importance par l'étendue de l'application. Si les almanachs sont, de tous les livres, les plus répandus, les plus usuels, il faut mettre d'autant

plus de soin à les bien composer ; il faut, parmi les résultats positifs de nos sciences ou de notre civilisation, choisir ceux dont l'utilité peut devenir générale, les introduire dans ces livres populaires et leur en confier la propagation : c'est ce que l'on a tâché de faire dans l'Annuaire. Outre les élémens ordinaires qui entrent dans la composition essentielle d'un almanach, comme le calendrier, l'annonce des éclipses et des phases de la lune, l'on y donne encore celle des autres phénomènes célestes les plus apparens, calculés pour Paris ; par exemple, les heures du lever et du coucher du soleil, de la lune et des planètes ; celles de leur passage au méridien, les accroissemens et les diminutions des jours, la déclinaison méridienne du soleil, l'annonce des époques des plus grandes marées de chaque année, &c. A ces indications astronomiques l'Annuaire en réunit encore beaucoup d'autres qui peuvent être fréquemment utiles. On y expose, dans des notices très-soignées, les idées les plus précises sur une multitude d'objets usuels, tels que la forme du calendrier, la mesure du temps, la correspondance des calendriers, les mesures métriques, les monnoies, les changes, les probabilités, la mesure des hauteurs, par le baromètre et le système du monde. Ces notices sont accompagnées de tables numériques que l'on a sans cesse besoin de consulter : ce sont, par exemple, des tables pour la réduction des anciennes mesures en mesures métriques, pour l'évaluation exacte des monnoies usitées dans les divers pays du monde ; ce sont des tables de mortalité pour le calcul de la probabilité de la vie humaine dans les différens âges ; ce sont enfin des tableaux exacts de population. Cet Annuaire est l'almanach des gens éclairés, et il y a peut-être quelque sujet de s'étonner que l'on ait pu faire entrer tant de choses essentielles dans un petit livre *in-18* de 180 pages.

Les annonces des phénomènes célestes renfermées dans l'Annuaire sont extraites d'un ouvrage bien plus important, que le bureau des Longitudes publie chaque année à l'usage des navigateurs, sous le titre de *Connoissance des temps*.

La Connoissance des temps est pour les savans et les navigateurs de tous les pays ce qu'est l'Annuaire pour les autres classes de la société. L'astronome y trouve les données qui doivent préparer ses observations ; le navigateur y trouve des résultats auxquels il compare les siennes. Le premier, muni d'instrumens stables et parfaits, détermine à chaque instant les positions des astres, et, d'après elles, perfectionne sans cesse les tables de leurs mouvemens : le second, réduit par l'agitation des flots à n'employer que des instrumens d'une perfection et d'une sensibilité bien moins grandes, se sert des tables de l'astronome comme d'un ciel déjà



tout observé et tout mesuré; et, comparant les positions que les astres lui paroissent avoir à celles que les tables leur assignent, il détermine l'heure qu'il est, à cet instant, dans le cabinet de l'astronome; heure qui, comparée ensuite avec celle qu'il compte à bord, lui donne sa longitude et sa position sur le globe, aussi bien que s'il trouvoit dans l'océan des signaux fixes pour la reconnoître. Ce n'est que par les efforts de l'analyse la plus profonde et la plus constamment suivie que l'on a pu parvenir à ces résultats, maintenant si accessibles et si populaires: on les doit aux travaux des géomètres qui ont perfectionné la théorie de la lune et celle des satellites de Jupiter. Mais ces recherches n'auroient offert qu'une analyse effrayante par les difficultés qu'elle renfermoit, si les efforts non moins constans des astronomes, si leurs soins et leur vigilance infatigables n'avoient réalisé les formules analytiques, et n'avoient même souvent indiqué au géomètre les points dans lesquels sa théorie étoit encore imparfaite. Aussi l'achèvement et la perfection des tables astronomiques ont-ils constamment fixé l'attention du bureau des longitudes autant que la théorie elle-même. Tous les astronomes connoissent les tables du soleil et des satellites de Jupiter, que M. Delambre a depuis longtemps publiées; il vient de retoucher ces dernières avec un nouveau soin. M. Bouvard a donné, d'après la même analyse, celles de Saturne et de Jupiter. M. Burckhardt a construit des tables de la lune qui ne cèdent en rien pour l'exactitude à celles que l'on pouvoit jusqu'alors considérer comme les plus parfaites, et qui abrègent les calculs de moitié: le même astronome s'est chargé de nous donner aussi de nouvelles tables de Mercure, de Vénus et de Mars. Mais ce n'est pas seulement par les travaux de ses membres que le bureau des longitudes s'efforce de perfectionner cette partie importante de l'astronomie pratique; il s'empresse de publier les calculs des autres astronomes, lorsqu'il s'est assuré qu'ils méritent la confiance des observateurs. Ainsi l'on trouve dans ce volume de la Connoissance des temps, des tables de la planète Vesta, calculées par M. P. Daussy, jeune astronome qui a déjà donné de grandes preuves d'habileté et de zèle: elles contiennent non-seulement le mouvement elliptique de cet astre, mais encore les valeurs numériques des perturbations qu'il éprouve de la part des autres planètes; de sorte qu'elles déterminent sa position avec une exactitude comparable à celle que l'on a droit d'attendre pour les planètes les plus anciennement connues. Cependant Vesta, depuis sa découverte, n'a pas exécuté encore à nos yeux tout-à-fait deux révolutions; et ce peu de temps a suffi pour dévoiler ses plus petits écarts: tels sont le pouvoir et la fécondité du principe de la gravitation universelle, appliqué par l'analyse mathématique. Avec

ce secours, une suite d'observations continuée pendant quelques années, ce qui relativement à ces mouvemens séculaires pourroit s'appeler un coup-d'œil, suffit pour nous faire prévoir toutes les positions futures d'un astre, mille fois plus sûrement que tous les astronomes de l'antiquité ne l'auroient pu faire après vingt siècles.

Les tables de M. Daussey sont contenues dans une partie de la Connoissance des temps, qui change chaque année et qui se compose de mémoires originaux sur divers points d'astronomie, et de l'extrait des travaux astronomiques les plus importans qui ont paru dans l'année où ce volume est publié : de sorte que la collection de ces volumes donne réellement l'histoire détaillée de la science, accompagnée d'une multitude d'observations, de tables et de détails numériques, utiles à ceux qui la cultivent. Dans les additions du volume dont nous rendons compte ici, on trouve divers mémoires d'un grand intérêt : l'un d'eux, composé par M. Laplace, a pour objet la longueur du pendule à secondes. Au moment où l'on s'est proposé de continuer dans le Nord les opérations déjà faites en France et en Espagne pour déterminer cette longueur sur toutes les parties du grand arc du méridien terrestre, qui s'étend depuis l'île de Formentera, la plus australe des Pityuses, jusqu'à Unst, la plus boréale des îles Shetland, M. Laplace a voulu examiner de nouveau toutes les parties de l'appareil dont Borda avoit fait usage pour mesurer la longueur du pendule à Paris à l'Observatoire; appareil qui, avec quelques modifications nécessaires pour le rendre portatif, est aussi celui que nous avons par-tout employé dans ces opérations. En discutant minutieusement tous les détails du procédé, et les soumettant à un examen rigoureux, M. Laplace a reconnu qu'ils donnoient la longueur du pendule avec un degré de précision que jusqu'à présent aucune autre méthode ne surpasse, si même elle l'égale; il indique seulement une très-petite correction à faire aux résultats observés, quand, au lieu d'employer un pendule de douze pieds de longueur, comme l'avoit fait Borda, on se sert d'un appareil fort court, tel que celui auquel nous avons été obligés de nous réduire dans nos voyages; et, en effet, cette correction, appliquée à des expériences que nous avions autrefois faites à Paris, comme épreuves, avec cet appareil, accorde parfaitement nos résultats avec ceux que Borda avoit obtenus. M. Laplace examine si la même correction doit être appliquée à l'appareil dont les savans anglais viennent de faire usage pour déterminer la longueur du pendule à Londres, et il montre dans quels cas il faut ou il ne faut pas l'employer. Le même savant a porté son analyse sur la recherche de la manière dont il faut combiner les résultats partiels des observations

géodésiques pour en tirer les résultats dont la probabilité est la plus grande. Cette recherche devient sur-tout intéressante en ce moment où la grande triangulation anglaise, se joignant à la nôtre, va offrir un même arc de méridien presque égal au quart de la distance de l'équateur au pôle; en ce moment où, par les ordres du Roi, une nouvelle carte de France va être levée, une ligne parallèle à l'équateur mesurée, et de nouvelles expéditions relatives à la figure de la terre et à la variation de la pesanteur, exécutées en Europe et dans les autres parties du monde. M. Puissant, un des ingénieurs chargés des nouveaux travaux qui vont s'ouvrir à cet égard en France, s'est occupé de mettre sous une forme nouvelle et plus simple toutes les formules relatives à la mesure du parallèle, et son travail est inséré dans ce volume de la Connoissance des temps.

L'observation et le calcul ne sont pas les seuls élémens de la précision des résultats astronomiques; la perfection des instrumens est aussi d'une immense influence, et rien n'est à négliger de ce qui peut rendre leur graduation plus minutieusement précise. Sous ce rapport, on verra avec plaisir un moyen ingénieux imaginé par M. de Prony pour régler les horloges à pendule, ou plutôt pour achever de les régler tout-à fait quand elles sont déjà extrêmement près de la marche que l'on veut leur donner. Ce moyen consiste à fixer à la verge du pendule, un peu au-dessus du couteau de suspension, un petit cylindre horizontal de métal, portant à ses extrémités deux petites sphères pareillement métalliques, et susceptible d'être dirigé horizontalement dans toutes les directions. L'addition de ce cylindre au-dessus de la tige du pendule, balançant en partie l'effet du poids de la lentille, ralentit toujours la marche propre qu'elle seule tendroit à donner à l'horloge; mais ce ralentissement est inégal selon les positions que l'on donne au petit cylindre, relativement à la direction des mouvemens oscillatoires. Le plus grand effet a lieu quand le cylindre est parallèle à ce mouvement, et il est le moindre possible, quand il lui est perpendiculaire. Toutes les positions intermédiaires entre les deux limites donnent des ralentissemens intermédiaires; ainsi, en commençant par régler l'horloge sur une marche un peu trop rapide, on la fixe ensuite par ce mécanisme au point rigoureux où l'on veut l'amener. M. de Prony a calculé par les formules de la mécanique tous les effets de ce petit appareil, et il en a déduit les dimensions qu'il convient le mieux de lui donner.

Le volume dont nous rendons compte ne contient pas d'autres recherches d'application; mais il en renferme plusieurs qui sont purement astronomiques et d'un grand intérêt. Telles sont, par exemple, des

observations de la planète Uranus, faites par Flamsteed en 1712, soixante-neuf ans avant que Herschell découvrit le mouvement propre de cet astre et l'ajoutât à notre système. M. Burckhardt a découvert ces observations dans le recueil de Flamsteed, où elles étoient portées comme appartenant à une étoile. Déjà on avoit retrouvé une autre observation du même astre, faite par Flamsteed vingt-deux ans auparavant : on en avoit aussi retrouvé de Bradley, Le Monnier et Mayer. Comme c'est le mouvement propre seul qui peut faire distinguer sûrement une planète d'avec une étoile, sur-tout si la planète est très-petite, comme le sont certainement toutes celles qui restent à découvrir encore, puisque leur influence sur les mouvemens des autres planètes est insensible, ce n'est qu'en répétant l'observation plusieurs jours de suite, et comparant les positions observées les unes avec les autres, que l'on peut s'assurer qu'un astre est réellement une planète. Or, cette répétition, quoique nécessaire, étant très-fastidieuse, et ayant peu d'intérêt en apparence, à une époque où l'on ne soupçonnoit même pas qu'il pût exister d'autres planètes jusqu'alors inconnues, il est assez simple que les astronomes l'aient négligée souvent; ou même qu'après l'avoir faite, ils n'aient pas pris la peine de calculer les réductions nécessaires pour comparer leurs résultats de différens jours : mais ces observations isolées, lorsqu'on peut les retrouver aujourd'hui, sont d'une utilité très-grande; car, pour Uranus, par exemple, le mouvement propre de cette planète est si lent; que depuis l'année 1781, où elle a été reconnue pour telle, elle n'a pas tout-à-fait complété la moitié d'une de ses révolutions autour du soleil; de sorte que la connoissance d'une portion si limitée de son orbite ne suffiroit pas pour construire des tables définitives de son mouvement : au lieu que, si l'on peut se procurer quelques observations plus anciennes, l'arc parcouru devenant plus considérable, les élémens que l'on en tire sont plus certains, et l'épreuve des tables plus rigoureuse. Tel est le but que M. Burckhardt s'est proposé en recherchant ces anciennes observations; et, en les calculant, il a déterminé les corrections qu'elles semblent exiger dans les tables actuelles. Le même astronome a aussi inséré dans ce volume le calcul numérique de plusieurs petites inégalités indiquées par la théorie, et qui n'avoient pas encore été introduites dans les tables de Saturne et de Jupiter. Il a donné des remarques sur diverses particularités d'apparence et de mouvement que présentent plusieurs étoiles; enfin il a donné des comparaisons d'orbites de plusieurs comètes que leur ressemblance peut faire supposer avoir été les mêmes, vues à des époques différentes, et sur lesquelles il est utile d'appeler l'attention des astronomes. Plusieurs autres orbites appartenant à des comètes nouvelles ont été encore calculées par M. Nicolet

sur les observations faites à Paris par M. Bouvard, et à Marseille par M. Pons. Les élémens de ces orbites sont rapportés dans le volume que nous analysons. Nous profiterons de cette occasion pour annoncer l'apparition, ou, pour dire mieux, l'observation d'une nouvelle comète qui vient d'être découverte, le 26 décembre dernier, dans la constellation du cygne, par le même M. Pons que nous venons de nommer, et qui, depuis quelques années qu'il s'est livré à la recherche de ces astres avec une activité, une adresse et une patience infatigables, en a déjà découvert vingt-deux, dont la plupart sans doute nous auroient échappé sans lui. Ce genre d'observations est maintenant d'une grande importance; car, chaque comète n'étant ordinairement visible que dans une très-petite partie de son cours, et la plupart ne revenant jamais, ou revenant peut-être avec des orbites si altérées par les perturbations, que leur identité devient méconnoissable, ce n'est qu'en ne perdant aucune occasion de les voir et de les suivre que nous pourrons nous faire quelques idées positives sur leur constitution physique, relativement à laquelle nous n'avons encore que des incertitudes, sur la nature des vapeurs qu'elles exhalent et qui forment la queue dont elles sont souvent accompagnées, enfin sur la forme même de leur orbite, qui, d'après les lois de la gravitation universelle, peut n'être pas toujours une ellipse ou une parabole, comme celles que l'on a jusqu'à présent découvertes, mais avoir aussi la forme d'une hyperbole; ce qui réaliserait tous les cas que l'attraction permet dans le système du monde. C'est encore par des observations ainsi répétées et variées dans des occasions différentes, que nous parviendrons à apprécier la masse de ces astres, que tout annonce être fort petite, mais sur les limites de laquelle nous ne pouvons toutefois jusqu'ici rien décider. Outre ces recherches tout-à-fait nouvelles, le volume contient, comme à l'ordinaire, une sorte d'histoire de l'astronomie pendant l'année, autant du moins qu'elle résulte de l'extrait des publications les plus intéressantes. Ces extraits sont faits par M. Delambre, et enrichis par lui de développemens et de calculs originaux, dans lesquels cet habile astronome poursuit la science qu'il aime jusque dans ses plus petits détails, et, en sachant s'élever à tout ce qu'elle offre de plus sublime, ne dédaigne point de lui être utile dans ce qu'elle a de plus minutieux.

BIOT.

---

*ŒUVRES COMPLÈTES DE XÉNOPHON, traduites en français, et accompagnées du texte grec, de la version latine, de notes critiques, des variantes des manuscrits de la Bibliothèque royale,*

*d'estampes, de plans de bataille et cartes géographiques gravés d'après les dessins de M. Barbié du Bocage, de M. Letronne et de MM. \*\*\*; par J. B. Gail, membre de l'Institut de France, lecteur et professeur royal, &c. &c.* Paris, de l'Imprimerie royale, 1814 et années suivantes; 10 vol. in-4.<sup>o</sup> Prix 160 fr. beau papier ordinaire, &c.

EN annonçant à nos lecteurs la publication d'un aussi grand ouvrage, nous ne saurions nous empêcher de rappeler ici par quels travaux également utiles M. Gail avoit prélué à celui-ci. Il y auroit de l'injustice et presque de l'ingratitude à oublier les services que ce savant a rendus à l'étude de la littérature grecque, par ses cours élémentaires et par les innombrables exemplaires d'ouvrages et opuscules grecs qu'il a répandus dans nos écoles, à une époque où ce genre d'instruction avoit été presque entièrement abandonné. S'il est vrai de dire que, par de semblables travaux, M. Gail se soit montré plus jaloux de servir à l'utilité commune que d'étendre sa propre réputation, il ne l'est pas moins d'ajouter que, par ses éditions de Théocrite et de Thucydide, il a depuis acquis le titre d'un laborieux et habile helléniste, et prouvé que les secrets de l'interprétation des anciens lui étoient aussi familiers que les ressources de sa langue.

C'est la première fois que Xénophon paroît traduit en entier dans cette langue, et cela seul est un mérite que l'on ne sauroit contester à M. Gail. Plusieurs des principales productions de *l'Abeille attique* avoient dignement occupé les veilles de quelques-uns de nos savans, et il suffit de citer les noms de La Luzerne, de Larcher, de Lévesque, de M. Dacier, pour recommander des traductions où brillent presque également le mérite d'une interprétation fidèle ou celui d'une diction élégante, et très-souvent l'une et l'autre de ces précieuses qualités. Toutefois il est certain que, quelque estimables que fussent ces travaux divers, des écrits sortis de la même plume et empreints du même esprit devoient nécessairement perdre, en passant par des mains différentes, le principal cachet qui les distingue, cette uniformité de diction, de couleur et de goût qu'on aime à retrouver dans des productions originales. Quelques-uns des traités de Xénophon, tels que ceux de *la Chasse*, de *la République d'Athènes*, j'ajouterai même du *Commandant de la cavalerie*, n'avoient jamais été traduits en français; car l'interprétation gothique du premier, faite par Pyramus de Candole, doit être regardée comme non avenue, du moins pour le style; et la version élégante et

fidèle tout-à-la-fois que M. Courrier a donnée du dernier, est postérieure à celle de M. Gail. Enfin quelques autres traités avoient été si inexactement traduits, tels que *les Économiques*, interprétés par Dumas, que les lecteurs étrangers à l'intelligence du texte grec ne pouvoient en prendre une idée juste dans une copie aussi défigurée. J'ajoute que, même pour les ouvrages de Xénophon les mieux traduits, une discussion plus approfondie du texte avoit récemment fourni des lumières dont n'avoient pu profiter les premiers auteurs; et c'est sur-tout aux philologues allemands que l'on a été redevable de ces clartés nouvelles. L'émulation que les écrits de Xénophon excitèrent entre eux, dans les dernières années du siècle passé, ouvrit un champ vaste et fécond, où se déployèrent avec plus ou moins d'éclat et de succès la hardiesse et la sagacité des conjectures, l'étendue et la variété des connoissances, et dans lequel se distinguèrent les Zeune, les Weiske, les Sturz, les Schneider, les Wyttenbach, les Schæffer. En profitant des fruits de tant de doctes travaux, M. Gail pouvoit éclairer encore de ses propres observations quelques portions du riche héritage qu'il recueilloit après eux. Les manuscrits dont il avoit eu en sa possession une plus grande abondance, et auxquels il avoit consacré des veilles plus longues et plus assidues qu'aucun de ses prédécesseurs, lui avoient offert une foule de leçons inédites et de variantes auparavant inconnues. On conçoit donc qu'environné de tant de secours de toute espèce, dont les premiers et les plus habiles traducteurs avoient été privés, M. Gail ait dû céder à la tentation, déjà si séduisante par elle-même, d'offrir dans notre langue une traduction complète des œuvres de Xénophon; et si, comme il est juste de le croire, M. Gail a porté dans toutes les parties de ce vaste travail le même soin, la même attention que nous avons remarqués en comparant nous mêmes quelques morceaux de la version nouvelle avec les passages correspondans des interprétations précédentes, et qui se distinguent dans la collation des manuscrits, nous ne craignons point de le dire, les lecteurs français peuvent se féliciter enfin d'avoir une traduction de l'écrivain attique, neuve dans quelques parties, généralement plus fidèle dans les autres, et dont l'ensemble, même à défaut de tout autre avantage, leur présentera du moins le mérite de cette précieuse harmonie de style, de cette parfaite identité d'élocution qui doit caractériser les productions d'un même auteur.

Quelque disposés que nous soyons à appeler l'attention de nos lecteurs sur chacune des parties de ce grand ouvrage, nous ne surions, sans excéder de beaucoup les bornes prescrites à nos extraits, en donner une notion suffisamment détaillée. La seule nomenclature des écrits de

Xénophon rempliroit déjà un espace assez étendu; et, pour peu qu'on nous permît d'accompagner cette liste de quelques observations, nous ne trouverions plus de place pour l'objet qui doit le plus en occuper dans cet article, je veux dire les travaux de l'interprète et du commentateur. Je vais donc présenter une notice succincte des matières contenues dans cet ouvrage; après quoi j'entrerais dans quelques détails, les plus propres, à mon avis, à en faire apprécier le mérite et à constater l'espèce de méthode suivie par l'auteur dans l'édition du texte, dans les interprétations qu'il y a jointes, dans les éclaircissemens dont il l'a accompagné, comme aussi le degré d'utilité que l'on peut retirer de ces divers objets de son travail.

Le tome premier étoit composé primitivement de deux parties, dont la seconde est la seule qui ait été rendue publique. J'ignore par quels motifs la première a été supprimée, et je dois imiter à cet égard la réserve de l'auteur, en ne cherchant pas même à les pénétrer. Ce volume renferme uniquement le texte et les traductions latine et française de huit traités de Xénophon; savoir, *les Républiques de Sparte et d'Athènes, de l'Amélioration des finances, le Banquet, l'Éloge d'Agésilas, l'Hiéron ou le Tyran, de l'Équitation, et le Commandant de la cavalerie.*

Les deuxième, troisième et quatrième volumes contiennent, de la même manière, la *Cyropédie* et la *Retraite des Dix-mille*. Le cinquième se divise en deux tomes: le premier, rempli tout entier par l'*Histoire grecque*; le second, consacré aux *Annales* que le célèbre chronologue anglais Dodwell a composées pour l'ouvrage de Thucydide, et celui-ci de Xénophon, qui en est la suite. M. Gail annonce qu'il a fait à ces *Annales* des *additions* et *corrections*; j'avoue que, soit faute d'attention de ma part, ou faute de soin de la sienne à distinguer les observations qui lui sont propres, d'avec celles qui appartiennent au texte de Dodwell, je n'ai pu découvrir ces *additions* dont parle M. Gail, et n'ai vu dans cette nouvelle édition qu'une simple réimpression, seulement plus correcte et purgée de quelques fautes grossières qui s'étoient glissées dans la première. M. Gail me permettra d'observer encore que les *Annales de Thucydide* grossissent inutilement le recueil des *Œuvres de Xénophon*, et que la seconde partie du travail de Dodwell, la seule qui fût relative à l'histoire de ce dernier, sembloit aussi devoir être la seule qui y fût jointe.

Le sixième volume, rempli presque en entier du nom et des souvenirs de Socrate, offre les *Entretiens mémorables, l'Économique, l'Apologie de Socrate, les Cynégétiques*; et, à la fin de ce volume, M. Gail a réuni quelques morceaux, tels que des lettres ou fragmens relatifs à Xénophon,



et même un *Essai de chronologie* rédigé par Léunclave, qui doit paroître au moins superflu après les Annales de Dodwell, et pour lequel le nouvel éditeur a porté les égards au point d'en donner une version française. Le septième volume, divisé en trois parties ou tomes, chacun d'une étendue considérable, contient, 1.<sup>o</sup> les *Variantes et Specimen des manuscrits*; 2.<sup>o</sup> des *Observations critiques sur divers traités de Xénophon*; 3.<sup>o</sup> un *Atlas* composé de cartes topographiques et géographiques, de plans de bataille, &c.

La partie du travail de M. Gail qui mérite le plus de considération, est, sans contredit, la collation des manuscrits de Xénophon, à laquelle il a consacré plusieurs années. Le nombre de ces manuscrits n'est pas le même pour les différens traités de l'auteur grec, mais tous fournissent plus ou moins des leçons inédites et des variantes précieuses; et, dans la notice qu'en donne M. Gail (*tom. VII, 2.<sup>e</sup> partie, p. 73-153*), on voit qu'il a souvent consulté et collationné, pour un seul traité, jusqu'à neuf et même jusqu'à onze manuscrits différens. Plusieurs de ces manuscrits, fruits de conquêtes passagères, ont cessé d'appartenir à la France, et sont rentrés, tels que ceux du Vatican, dans des dépôts moins accessibles peut-être aux recherches des savans. La collation de M. Gail, traitée avec tout le soin et toute l'exactitude qu'on a droit de supposer qu'il a portés dans ce travail, est donc d'autant plus précieuse, qu'elle met, pour ainsi dire, en circulation des richesses dont l'usage doit devenir plus restreint et plus difficile. Mais on a besoin pour cela de croire que cette collation a été faite en entier, sans lacune, sans interruption; et c'est avec peine que j'ai remarqué que, de six manuscrits mis à la disposition de M. Gail pour la seule *Cyropédie*, ce savant n'avoit consulté les quatre derniers *que bien rarement*: ce sont ses propres expressions. Ne devoit-il pas au moins indiquer ici les motifs d'une pareille négligence, afin qu'on n'imaginât pas qu'il y fût retombé ailleurs! Ce soupçon, au reste, sur lequel je n'insiste pas, ne me semble nullement applicable à la collation dont M. Gail a exposé les nombreux et précieux résultats dans 644 pages *in-4.<sup>o</sup>* Ce travail, monument d'une patience rare et d'une sagacité qui ne l'est souvent pas moins, deviendra pour tous les éditeurs futurs de Xénophon, une des plus solides bases de la discussion du texte; et quoique des critiques allemands, et notamment M. Zeune, estimable éditeur et traducteur de Xénophon, n'ait pas entièrement rendu justice au zèle de M. Gail et suffisamment apprécié ce service, d'autres juges non moins éclairés et sur-tout plus désintéressés, tels que l'illustre Heyne, qui avoit eu connoissance de ce volume de Variantes, en ont parlé d'une manière plus

juste et plus honorable (1). M. Gail me permettra-t-il d'observer ici que, s'il n'a pas toujours obtenu de ses rivaux cette éclatante justice qu'il regarde avec raison comme la plus digne récompense de ses travaux, c'est peut-être qu'il a trop souvent cherché à la prévenir, et peut-être aussi de ce qu'il s'est montré quelquefois trop difficile! C'est avec regret qu'on trouve, dans une notice de manuscrits, des réfutations de critiques échappées à M. Zeune, à M. Sturz, et à plusieurs autres hellénistes plus ou moins connus. Ces détails de querelles personnelles; étrangers à la critique littéraire, n'ont pas seulement le défaut d'être ici déplacés: ils sont en général écrits d'un ton peu propre à leur concilier la confiance des lecteurs; *la vérité n'a point cet air impétueux*; et d'ailleurs, si, comme M. Gail doit en être intimement convaincu, son livre est destiné à rester, pourquoi éterniser ou du moins prolonger le souvenir de critiques qu'il falloit laisser mourir où elles étoient nées! Les œuvres du disciple de Socrate et de l'ami d'Agésilas doivent-elles arriver à la postérité chargées de tout ce bagage étranger! Je ne le pense pas.

Je voudrois donner quelques exemples des nouvelles et heureuses leçons que M. Gail a su extraire de ses manuscrits, et pour cela je n'ai que l'embarras du choix. J'espère néanmoins que le petit nombre des exemples auxquels je m'arrête, suffira pour montrer aux lecteurs éclairés le parti avantageux que la critique pourra tirer du travail de M. Gail.

Tom. VI, p. 438, lign. 7, les éditions précédentes donnoient, dans cette phrase de l'*Économique*, *ὅτι λύπαι ἀεὶ ἵσαν ἡδοναῖς περιπελεγμέναι*, dont le sens est clair, mais l'expression foible et commune. M. Gail a trouvé dans plusieurs manuscrits *περιπεπημέναι*, métaphore hardie et juste, qu'il seroit difficile de rendre littéralement dans notre langue, et que M. Gail traduit en latin par *dolores concoctos unâ cum voluptatibus*. Sa version française m'a paru exprimer élégamment l'idée de l'original: *Avec le temps, ceux même qui ont été trompés, reconnoissent que ces jeux, ces sociétés frivoles, ne sont que de véritables maux déguisés sous l'assaisonnement des plaisirs, &c.* Au reste, je remarque que M. Schæffer, dans son édition postérieure à celle que j'annonce, a admis la leçon *περιπεπημέναι*, et en a ainsi reconnu le mérite.

Tom. VI, p. 641, lign. 2, on lisoit, *Apologie de Socrate*, n.º 4: *ἐν ὄρῳ τὰ Ἀθηναίων δικαστήρια, ὡς πολλὰκις μὲν ἔδεν ἀδικούσας λόγῳ παρεχθέντες ἀπέλθιναν*. Ce mot *παρεχθέντες* donne l'idée de *juges troublés; commot*,

(1) Voyez le *Journal de Goettingue*, mars 1810, déjà cité par l'auteur d'un article inséré au *Mercure de France* (novembre 1815, pag. 421).

suivant la version de Léunclave; *irritatis judicum animis*, suivant celle qu'a adoptée H. Étienne. Mais deux des manuscrits consultés par M. Gail donnent *περὸ χθίστες*, qui signifie *des juges écartés du vrai point de la question, égarés, trompés par des sophismes*; leçon infiniment préférable, que n'a point balancé à recevoir, sur la seule autorité de ces manuscrits, le même éditeur, M. Schæffer, et dont M. Gail a bien senti la valeur (voyez sa note, *Variantes*, p. 628-629). Pourquoi donc, sûr de son fait, comme il devoit l'être, M. Gail a-t-il conservé dans son texte la leçon vicieuse *περὸ χθίστες*, ou n'a-t-il pas du moins corrigé la mauvaise interprétation de Léunclave! J'observe encore que la version française de M. Gail ne rend point du tout l'idée qu'il a si bien expliquée dans sa note, et que, d'ailleurs, la construction de cette phrase n'est ni correcte, ni élégante: *Ignorez-tu combien d'innocens ont péri VICTIMES DE LEUR FIERTÉ* (cette idée n'est point dans l'original) *devant les tribunaux athéniens, tandis que, bien souvent, attendris, ou par des supplications, ou séduits par les prestiges de l'éloquence, les juges ont absous les criminels!*

Je trouve encore, tom. VI, p. 249, *Entretiens mémorables*, un autre exemple de cette timidité de M. Gail à recevoir dans son texte des leçons dont tout garantit l'authenticité. Socrate prie Glaucon de n'avoir point de secret pour lui; mais, loin de paroître disposé à satisfaire la curiosité du philosophe, Glaucon, que son ignorance rend interdit et confus, n'ose pas même regarder Socrate en face, *ἰδυσώπισην*: c'est là certainement la vraie leçon, au lieu de *δυσωπίσην*, que donnent toutes les éditions, même celle de M. Schæffer. Mais le témoignage des manuscrits, confirmé par Suidas, qui cite le verbe *δυσωπίδαι* d'après ce passage des *Mémorables*, est d'une autorité qui me semble supérieure à celle des critiques; et je suis tenté de reprocher à M. Gail de n'avoir point ici corrigé son texte et ses versions latine et française, conformément à la leçon de ses manuscrits.

Quelquefois, mais ce cas est très-rare, M. Gail suit aveuglément ces manuscrits, lorsque les leçons qu'ils lui donnent, présentent un sens moins naturel et moins intelligible: en voici un exemple, tiré des *Helléniques*, liv. VII, c. 5: *Ἐνθυμιᾶσαι δὲ καὶ τὰδε χρόνῳ, ὅτι κτῆσαι μὲν π ἀγαθὸν καὶ ἰδιώταις καὶ πόλεσι προσήκει, ὅταν ἰρῶμονέσονται ὡσιν, ἵνα ἔχωσιν, εἰάν ποτ' ἀδύνατοι γίνωσται, σπουδαίαν ἢδ' πεποννημένων*, ce qui signifie que *les états, ainsi que les particuliers, doivent, dans leur plus grande prospérité, se ménager des ressources pour la détresse*; et cette maxime est assurément très-sage et très-claire. Cependant les manuscrits donnent *δυνατοί*, au lieu de *ἀδύνατοι*, leçon qui offre un sens absolument contraire, et

que M. Gail exprime ainsi dans sa version française : *Considérez encore que les particuliers, ainsi que les états, doivent, lorsqu'ils sont forts, se ménager des ressources qui les aident, au sein de la grandeur, à conserver leurs premiers avantages.* Assurément, cette seconde interprétation est ingénieuse, pour ne pas dire avec M. Gail, *que le sens en est exquis.* Mais il me semble que, pour tirer ce sens de la phrase grecque, il y faut faire un peu de violence, et que les mots français, *lorsqu'ils sont forts et au sein de la grandeur*, opposés à ceux-ci de l'original, ὅταν ἐφίωμενέσατοι ᾖσιν, et ἐάν ποτε δυνατοὶ γένωσται, ne rendent pas exactement la signification de ces derniers, ou même présentent une gradation d'idées absolument contraire. M. Gail assure cependant, dans un autre endroit, que δυνατοὶ dit plus que ἐφίωμενέσατοι : il me permettra au moins d'en douter. Au surplus, il se peut que l'interprétation de M. Gail soit la meilleure ; il est du moins certain qu'elle est conforme aux manuscrits. Mais étoit-ce là une raison suffisante pour reproduire deux fois une remarque même juste et essentielle (cf. tom. VII, pag. 47-48, et tom. VII, 2.<sup>e</sup> part., p. 148-149) ? Quelque mérite que nous nous plaisions à reconnoître dans de semblables observations, on jugera peut-être, ainsi que nous, que ce n'étoit pas à M. Gail à les répéter lui-même : c'étoit un soin et un plaisir qu'il devoit laisser à ses lecteurs. Un examen attentif de son Xénophon nous a fourni d'autres exemples d'une semblable affectation, ou plutôt d'une pareille négligence ; et c'est une tache que nous indiquons avec peine dans un si important ouvrage.

Outre les *Variantes*, dont M. Gail a fait généralement un usage judicieux et utile, il a encore publié quelques *scholies inédites*, tirées d'un des manuscrits de l'*Anabase* ; et ces scholies donnent souvent des interprétations fort différentes de celles qu'ont adoptées les traducteurs et critiques modernes. Ainsi Xénophon dit, *Anabase*, liv. I, c. 5, que *Cléarque revenoit à sa tente*, ἀφιππεύει ἐπὶ τὴν αὐτὴ σκηνήν, et M. Larcher et M. Gail entendent le mot ἀφιππεύει, d'un retour à cheval : mais la scholie interprète ce mot par ἀνευ ἵππων ἐπορεύετο, ce qui signifie tout au contraire que *Cléarque revenoit à pied* ; et ce dernier sens pourroit bien être le véritable, puisque, selon Suidas, ἀφιππεύει est synonyme de χωρὶς ἵππων, sans chevaux ; d'où le verbe ἀφιππεύειν a bien pu dériver la même signification. Je n'en dirai pas davantage sur ces scholies, que M. Gail n'avoit point pris l'engagement de publier, dont on doit par conséquent lui savoir gré d'avoir recueilli quelques passages ; mais que, d'après l'intérêt qu'elles ont paru lui offrir, on doit regretter aussi de ne pas trouver en plus grand nombre dans son volume de *Variantes*.

Me voilà presque arrivé au terme de l'espace qui m'est accordé, et

je n'ai parlé encore qu'incidemment des versions latine et française qui accompagnent le texte grec de Xénophon dans l'édition de M. Gail. Je n'ai rien dit non plus des observations historiques et littéraires que ce savant y a jointes; et je n'aurois cependant rempli que très-imparfaitement la tâche qui m'est confiée, si je n'exprimois au moins mon opinion sur ces divers objets. C'est ce que je vais tâcher de faire avec le plus de brièveté et de précision qu'il me sera possible.

M. Gail prend pour base ordinaire de sa version latine celle de Léunclave, qu'il auroit dû plutôt refondre en entier : mais il est juste aussi de reconnoître que M. Gail ne la copie point servilement. Souvent il la corrige, ainsi que j'en ai cité des exemples, et il me seroit très-facile de les multiplier; souvent aussi il laisse subsister la mauvaise interprétation de Léunclave, alors même qu'il a trouvé le véritable sens de l'original. Ainsi, dans ce passage de la *République de Sparte*, c. IX (tom. I, p. 41 de l'édit. de M. Gail), καὶ ταύταις τῆς ἀνδρείας αἰτίας ὑπεκτέον, le mot ἀνδρείας, qui ne forme aucun sens raisonnable, quoique donné très-distinctement par tous les manuscrits, a été changé en celui de ἀνανδρίας par M. Gail, conduit à cette correction par une glose marginale de Léunclave; et, dans une note sur ce passage (tom. VII, *Variantes*, p. 13), l'éditeur nous semble avoir judicieusement expliqué ce mot ἀνανδρία par la difficulté que trouvoient à se marier à Sparte les filles des hommes déshonorés, au lieu du sens ordinaire de lâcheté que donnoient à ce mot tous les interprètes de Xénophon. Il est certain que Sophocle (*Œdipe roi*, v. 1519, édit. Capp.) emploie le mot ἀνανδρος dans le sens de *privés de maris*, et non point de *lâches*; et cet exemple suffit sans doute pour justifier l'interprétation de M. Gail; indépendamment des raisons qu'il allègue pour la soutenir : mais pourquoi donc alors laisse-t-il subsister dans la version de Léunclave cette expression d'*ignavia*, qu'il condamne si sévèrement! Autre exemple tiré de la *Cyropédie* (tom. III, p. 377). Il s'agit de la défense faite aux jeunes Perses de porter dans leurs repas des vases nommés en grec *prochoïdes* : les commentateurs, et entre autres Léunclave, avoient traduit ce mot par *obba*, *urceus*, vases à boire, qui ne différoient que par la forme ou la capacité. M. Gail prétend avec raison qu'on doit entendre ici des *vases de nuit*; et, si son interprétation ne fait pas beaucoup d'honneur à la tempérance et à la civilité persanes, il est certain qu'elle est parfaitement d'accord avec les gloses d'Hésychius et de Suidas (voy. Hésych. v. Προχοΐδας; et Suid. v. Ροδίων χηνημός) : il seroit même possible de confirmer cet usage des anciens Perses par celui d'une nation beaucoup plus moderne, et qui n'est pas bien éloignée de la nôtre. Quoi

son sujet et par son importance, méritoit encore moins d'être passée sous silence : c'est une *Exposition de la Doctrine de Socrate*, puisée toute entière dans les ouvrages suivans de Xénophon, le *Banquet*, les *Entretiens mémorables*, l'*Économique* et l'*Apologie de Socrate*. Indigné de quelques expressions hasardées et de quelques jugemens téméraires auxquels s'étoient laissé entraîner certains écrivains modernes, M. Gail a cru devoir prendre au sérieux de pareilles imputations, et son zèle a un trop noble motif pour que je lui en fasse un reproche. D'ailleurs, l'heureuse persévérance qu'il avoit mise à justifier la femme de Socrate, la jalouse et insociable Xanthippe, sembloit lui imposer l'obligation de partager ses soins entre deux époux dont la destinée fut si étroitement unie, et dont la mémoire ne sauroit être séparée; et comme, en se chargeant des intérêts de ce couple célèbre, il avoit courageusement commencé par la cause qui paroissoit la plus désespérée, un premier succès le conduisoit naturellement à une seconde tentative.

La plus grande difficulté qu'on éprouve à connoître la véritable doctrine de Socrate, est dans l'absence d'un texte original. Ce philosophe enseignoit et n'écrivait pas; constamment occupé à répandre parmi le peuple les vérités qu'il croyoit utiles, il ne dicta jamais, à la manière des sophistes, les préceptes de la sagesse; il les énonçoit sans ostentation comme sans apprêt, dans des entretiens familiers. Les maximes qu'il professoit, toujours adaptées à l'occasion qui les faisoit naître, et mises à la portée de ses auditeurs, sembloient plutôt le fruit d'une rencontre fortuite et d'une inspiration soudaine, que le résultat de la méditation et de l'étude, et ses leçons improvisées n'ont laissé de traces que dans la mémoire ou les écrits de ses contemporains. C'est par ses deux plus célèbres disciples, Platon et Xénophon, qu'elles ont été recueillies. Mais, quelque confiance que doivent nous inspirer leurs témoignages, il est permis de douter que la vérité y ait toujours été conservée sans altération et sans mélange. Les opinions de Socrate ont dû prendre quelquefois, en passant par leur plume, la couleur de leurs opinions personnelles. Chacun d'eux avoit son système, qu'il cherchoit à faire prévaloir en l'étayant de l'autorité du maître; et d'ailleurs, comme ils s'étoient spécialement chargés de réhabiliter sa mémoire, et que leurs communs efforts eurent pour principal objet de justifier sa doctrine en l'expliquant, leurs ouvrages, écrits dans cette double intention, ont plutôt la forme d'un éloquent plaidoyer que celle d'une composition didactique, et le zèle de l'apologiste doit nous y rendre suspecte la fidélité de l'interprète. Toutes les fois que leurs témoignages se réunissent et s'accordent, cette conformité, qui n'a pu

provenir chez eux que d'une conviction intime, doit aussi leur procurer la nôtre; mais, dès qu'ils varient et diffèrent l'un de l'autre, il ne nous reste que peu de moyens pour discerner la vérité. Nous n'avons point d'autre autorité qui puisse détruire ou confirmer la leur, et, dans la difficulté du choix, le doute est encore préférable à l'erreur. Telle est, je crois, la règle de critique la plus sûre à suivre dans l'examen de la doctrine de Socrate; et, si l'on approuve cette règle, on conviendra peut-être avec nous que l'explication de M. Gail, tout ingénieuse qu'elle est dans ses développemens, toute probable qu'elle paroît dans ses résultats, n'est réellement ni plus vraie ni plus vraisemblable que beaucoup d'autres systèmes bâtis sur le même fonds. *Que de choses me prête ce jeune homme!* disoit Socrate en parlant de Platon. J'ai bien peur que ce mot ne soit éternellement applicable à tous les commentateurs qui se chargent de nous expliquer ce qu'ils n'entendent pas eux-mêmes, et de nous apprendre ce qu'ils ignorent.

Je ne suivrai point M. Gail dans les différentes parties de la discussion à laquelle il se livre. Sa dissertation, pleine de recherches curieuses et d'aperçus neufs, a été fort bien appréciée par un critique habile (1), qui cependant est loin d'en approuver tous les principes, et s'éloigne, comme nous, de la doctrine de l'auteur, dans un point essentiel, quoique d'après des motifs différens. C'est dans le *Banquet* de Xénophon que l'on a principalement cherché des argumens contre Socrate: c'est aussi à cette source que M. Gail a puisé des raisons pour le défendre. Mais sa méthode nous y paroît beaucoup trop exclusive, et son système d'interprétation trop rigoureux. C'est par l'ironie qu'il explique tout ce qui lui paroît contraire à ses idées, et l'on ne peut douter que cette figure ne se rencontre quelquefois dans le *Banquet*; néanmoins c'est lui donner trop d'extension que de ne voir, dans cette composition toute entière, qu'une longue et perpétuelle ironie. Les entretiens du banquet, selon M. Gail, déshonoreroient Socrate, s'ils étoient pris à la lettre. Pour moi, je n'y vois qu'un jeu de l'imagination du disciple, dont il ne faut rien conclure contre la moralité du maître. L'éloge de la danse, de l'amour et du vin, qui scandalise tant M. Gail dans la bouche de Socrate, peut très-bien s'entendre et se justifier sans avoir recours à l'ironie. La jouissance des plaisirs légitimes et la pratique des exercices utiles, lorsque, comme le prescrit Socrate, ils sont renfermés dans de justes bornes et qu'ils reçoivent une destination honnête, ne sont point réprouvés par la

---

(1) Dans le *Mercur de France*, précédemment cité, p. 4.

son sujet et par son importance, méritoit encore moins d'être passée sous silence : c'est une *Exposition de la Doctrine de Socrate*, puisée toute entière dans les ouvrages suivans de Xénophon, le *Banquet*, les *Entretiens mémorables*, l'*Économique* et l'*Apologie de Socrate*. Indigné de quelques expressions hasardées et de quelques jugemens téméraires auxquels s'étoient laissé entraîner certains écrivains modernes, M. Gail a cru devoir prendre au sérieux de pareilles imputations, et son zèle a un trop noble motif pour que je lui en fasse un reproche. D'ailleurs, l'heureuse persévérance qu'il avoit mise à justifier la femme de Socrate, la jalouse et insociable Xanthippe, sembloit lui imposer l'obligation de partager ses soins entre deux époux dont la destinée fut si étroitement unie, et dont la mémoire ne sauroit être séparée; et comme, en se chargeant des intérêts de ce couple célèbre, il avoit courageusement commencé par la cause qui paroissoit la plus désespérée, un premier succès le conduisoit naturellement à une seconde tentative.

La plus grande difficulté qu'on éprouve à connoître la véritable doctrine de Socrate, est dans l'absence d'un texte original. Ce philosophe enseignoit et n'écrivoit pas; constamment occupé à répandre parmi le peuple les vérités qu'il croyoit utiles, il ne dicta jamais, à la manière des sophistes, les préceptes de la sagesse; il les énonçoit sans ostentation comme sans apprêt, dans des entretiens familiers. Les maximes qu'il professoit, toujours adaptées à l'occasion qui les faisoit naître, et mises à la portée de ses auditeurs, sembloient plutôt le fruit d'une rencontre fortuite et d'une inspiration soudaine, que le résultat de la méditation et de l'étude, et ses leçons improvisées n'ont laissé de traces que dans la mémoire ou les écrits de ses contemporains. C'est par ses deux plus célèbres disciples, Platon et Xénophon, qu'elles ont été recueillies. Mais, quelque confiance que doivent nous inspirer leurs témoignages, il est permis de douter que la vérité y ait toujours été conservée sans altération et sans mélange. Les opinions de Socrate ont dû prendre quelquefois, en passant par leur plume, la couleur de leurs opinions personnelles. Chacun d'eux avoit son système, qu'il cherchoit à faire prévaloir en l'étayant de l'autorité du maître; et d'ailleurs, comme ils s'étoient spécialement chargés de réhabiliter sa mémoire, et que leurs communs efforts eurent pour principal objet de justifier sa doctrine en l'expliquant, leurs ouvrages, écrits dans cette double intention, ont plutôt la forme d'un éloquent plaidoyer que celle d'une composition didactique, et le zèle de l'apologiste doit nous y rendre suspecte la fidélité de l'interprète. Toutes les fois que leurs témoignages se réunissent et s'accordent, cette conformité, qui n'a pu



provenir chez eux que d'une conviction intime, doit aussi leur procurer la nôtre ; mais, dès qu'ils varient et diffèrent l'un de l'autre, il ne nous reste que peu de moyens pour discerner la vérité. Nous n'avons point d'autre autorité qui puisse détruire ou confirmer la leur, et, dans la difficulté du choix, le doute est encore préférable à l'erreur. Telle est, je crois, la règle de critique la plus sûre à suivre dans l'examen de la doctrine de Socrate ; et, si l'on approuve cette règle, on conviendra peut-être avec nous que l'explication de M. Gail, tout ingénieuse qu'elle est dans ses développemens, toute probable qu'elle paroît dans ses résultats, n'est réellement ni plus vraie ni plus vraisemblable que beaucoup d'autres systèmes bâtis sur le même fonds. *Que de choses me prête ce jeune homme!* disoit Socrate en parlant de Platon. J'ai bien peur que ce mot ne soit éternellement applicable à tous les commentateurs qui se chargent de nous expliquer ce qu'ils n'entendent pas eux-mêmes, et de nous apprendre ce qu'ils ignorent.

Je ne suivrai point M. Gail dans les différentes parties de la discussion à laquelle il se livre. Sa dissertation, pleine de recherches curieuses et d'aperçus neufs, a été fort bien appréciée par un critique habile (1), qui cependant est loin d'en approuver tous les principes, et s'éloigne, comme nous, de la doctrine de l'auteur, dans un point essentiel, quoique d'après des motifs différens. C'est dans le *Banquet* de Xénophon que l'on a principalement cherché des argumens contre Socrate : c'est aussi à cette source que M. Gail a puisé des raisons pour le défendre. Mais sa méthode nous y paroît beaucoup trop exclusive, et son système d'interprétation trop rigoureux. C'est par l'*ironie* qu'il explique tout ce qui lui paroît contraire à ses idées, et l'on ne peut douter que cette figure ne se rencontre quelquefois dans le *Banquet* ; néanmoins c'est lui donner trop d'extension que de ne voir, dans cette composition toute entière, qu'une longue et perpétuelle ironie. Les entretiens du banquet, selon M. Gail, déshonoreroient Socrate, s'ils étoient pris à la lettre. Pour moi, je n'y vois qu'un jeu de l'imagination du disciple, dont il ne faut rien conclure contre la moralité du maître. L'éloge de la danse, de l'amour et du vin, qui scandalise tant M. Gail dans la bouche de Socrate, peut très-bien s'entendre et se justifier sans avoir recours à l'*ironie*. La jouissance des plaisirs légitimes et la pratique des exercices utiles, lorsque, comme le prescrit Socrate, ils sont renfermés dans de justes bornes et qu'ils reçoivent une destination honnête, ne sont point réprouvés par la

---

(1) Dans le *Mercur de France*, précédemment cité, p. 4.

morale. Un philosophe n'est pas toujours obligé d'être sérieux et grave; il peut quelquefois *folâtrer et rire*, et descendre de la région sublime des spéculations abstraites, pour se prêter aux aimables jeux d'une conversation familière. La sagesse de Socrate se montre par-tout, dans cet écrit, indulgente et facile, comme elle étoit dans l'âme de Xénophon; ce n'est pas une raison de la croire dépravée et corrompue, pour avoir le prétexte de l'interpréter autrement. Le dessein de l'auteur est d'ailleurs clairement exprimé dans ces premières paroles de son ouvrage: « J'ai pensé, dit-il, qu'on ne doit pas seulement con- » server le souvenir des *actions sérieuses* des grands hommes, mais » que leurs *simples amusemens* méritent encore d'intéresser la posté- » rité. » Pourquoi donc traiter si sévèrement une production si badine?

Il ne me reste plus d'espace pour parler des *Specimen de manuscrits*, des *Plans topographiques*, des *Cartes géographiques*, des *Dessins gravés*, qui contribuent à l'ornement de l'ouvrage de M. Gail et à l'intelligence des matières. Je ne puis de même qu'indiquer sommairement deux volumes de *Recherches historiques*, destinés à accompagner l'Atlas de Xénophon, et parmi lesquels le lecteur curieux de discussions relatives à l'antiquité distinguera sans doute celle qui concerne la ville d'Olympie, que l'auteur, avec assez de vraisemblance, prétend n'avoir point existé, et celle qui explique la date et les circonstances d'une première bataille de Mantinée, négligée des historiens modernes. En finissant cet article, qu'il n'a pas tenu à moi de rendre ou de faire trouver plus court, j'adresserai à M. Gail deux reproches qui doivent contre-balancer les éloges que j'ai accordés à son travail: le premier est de n'avoir point publié, à l'imitation de M. Sturz, un *Lexique de Xénophon*, que les nombreuses variantes qu'il a recueillies dans les manuscrits le mettoient à même de faire plus ample et plus complet; le second est d'avoir également négligé de donner un *index*, sorte d'inventaire toujours utile pour des ouvrages d'antiquité, et tout-à-fait indispensable, quand il s'agit d'une mine aussi abondante et aussi riche que celle des écrits de Xénophon.

RAOUL-ROCHETTE.

---

GRUNDRISS DER FUNDAMENTAL PHILOSOPHIE, &c. — *Essai de Philosophie fondamentale*, par M. Gott. Willh. Gerlach, professeur de philosophie à Halle. Halle, chez Gebäuer, 1816, in-8.<sup>o</sup>

Le principe fondamental du savoir et de la vie intellectuelle est la

conscience. La vie commence avec la conscience et finit avec elle ; c'est dans elle que nous nous saisissons nous-mêmes ; c'est dans elle et par elle que nous saisissons le monde extérieur. S'il étoit possible de s'élever au-dessus de la conscience, de se placer, pour ainsi dire, derrière elle, de pénétrer dans ces secrets ateliers où l'intelligence ébauche et prépare tous les phénomènes, et là d'assister à la naissance et à la formation de la conscience, on pourroit connoître et sa nature et les divers degrés par lesquels elle arrive à la forme sous laquelle elle se manifeste aujourd'hui : mais tout savoir commençant à la conscience ne peut remonter plus haut. Une analyse prudente s'arrête donc et s'attache à ce qui lui est donné. En général, nous disons qu'il y a conscience, dès que nous nous savons occupés de quelque objet intérieur ou extérieur, dès que nous apercevons, pensons, sentons, ou voulons quelque chose ; où rien de tout cela n'a eu lieu, nous disons qu'il n'y a pas eu conscience. La conscience est le résultat de l'activité intellectuelle. Mais de combien de manières se produit cette activité ! Tous les phénomènes de conscience peuvent se ramener à trois phénomènes généraux, se représenter ou penser, sentir, et agir ou faire des efforts. Avant d'entrer dans le développement de ces trois phénomènes, dont le détail compose la partie spéciale de la philosophie fondamentale, le philosophe allemand s'arrête à la conscience elle-même, et descend à une plus grande profondeur dans l'analyse de deux faits supérieurs et antérieurs à tous les autres, et qui constituent ce qu'il appelle la partie générale de la philosophie fondamentale. Ces deux faits sont le fait de l'existence et celui de l'activité volontaire.

« La conviction de notre existence est un fait de conscience ; *je suis* » est contenu dans *je pense, je sens, je veux* : le moi ne doit point se résoudre en un sujet logique et grammatical ; et il n'est pas besoin de catégorie pour parvenir de la conscience de son activité à la démonstration de son existence.

» Le second fait général de conscience est : je suis actif ; je suis le principe de mon activité. Ce fait n'est pas susceptible de démonstration, mais il n'en a pas besoin ; car il s'annonce irrésistiblement dans la force de la volonté, ainsi que dans la direction libre de la pensée. Là est le fondement de l'individualité et de la personnalité. »

Être et agir, voilà donc le fond sur lequel se dessinent toutes les scènes de la vie ; voilà les deux faits généraux qui, dans leur sein, contiennent l'infinie variété des phénomènes de conscience. Là-dessus je partage entièrement l'opinion de M. Gerlach ; mais j'avoue que je serois tenté de m'en écarter pour la manière d'établir les deux faits et

sur l'ordre de leur développement : par exemple, M. Gerlach convient que *je suis* est contenu dans *je pense, je sens et je veux* ; mais si *je suis* est contenu dans *je veux, je veux* n'est donc pas postérieur à *je suis* ; le second fait est donc contemporain du premier ; les deux faits ne sont donc qu'un fait unique complexe. L'auteur dit aussi que le moi ne peut se résoudre en un sujet logique, et qu'il n'est pas besoin de catégorie pour passer de la conscience de son activité à la démonstration de son existence. Non, sans doute, il n'est pas besoin de catégorie pour passer de la conscience de l'activité personnelle au moi ; car le moi n'est pas autre chose que l'activité personnelle elle-même : mais l'auteur ignore-t-il que le moi n'est pas l'être ; que le moi n'équivaut qu'à l'idée de force et de cause, tandis que l'idée d'être équivaut à celle de substance ? Si l'être étoit le moi, le moi étant l'activité personnelle, il ne faudroit pas dire, *je suis* est contenu dans *je veux* ; mais, *je veux* égale *je suis*. Or, s'il est vrai que *je suis* est seulement contenu dans *je veux*, il reste à savoir comment il y est contenu, quelle est la nature des deux termes dont se compose le fait complexe, et la nature des procédés par lesquels nous les découvrons simultanément. L'être est-il contenu dans la volonté, ou plus généralement dans la pensée, explicitement ou implicitement ? Si la volonté, la pensée, le moi enfin n'est pas l'être ; s'il y a là deux objets distincts, l'opération qui découvre l'une, et celle qui découvre l'autre, bien que simultanées, ne doivent-elles pas être distinctes ? L'opération qui atteint le moi, phénomène immédiat de conscience, atteint-elle aussi l'être qu'on ne peut saisir ? S'il en est ainsi, qu'on le démontre, c'est-à-dire que l'on montre l'immédiate aperception de la substance ; et si on ne le peut qu'en identifiant la substance et le phénomène, c'est-à-dire en détruisant la substance, il faut bien revenir à distinguer deux opérations : l'une immédiate, qui est l'aperception du moi ; l'autre médiante, quoique simultanée, qui est la conception de la substance. Que cette exception soit appelée catégorie ou non, peu importe, pourvu que le fait de la conception de l'être soit posé comme un fait réel et comme un fait distinct de l'aperception immédiate du phénomène.

M. Gerlach a donc eu tort, selon nous, d'abord de séparer trop fortement les deux faits dans l'ordre du temps ; ensuite de n'avoir pas distingué dans ce qu'il appelle premier fait, deux opérations distinctes enveloppées dans une opération complexe.

Je passe à la partie spéciale de la philosophie fondamentale. Les trois phénomènes particuliers de conscience qui la composent, sont, d'après M. Gerlach, la pensée ou la représentation (je me servirai indistinctement

de l'un ou de l'autre mot), le sentiment et la volonté productrice. Développons la théorie de la représentation, ou de la pensée.

Se représenter veut dire, d'après l'étymologie, se rendre une chose présente dans la conscience. Il y a trois conditions ou trois élémens de la représentation, le sujet ou le moi, un objet et la représentation même ou la conscience de la chose.

Quoique la représentation soit le produit de l'activité humaine, nous lui supposons pourtant une cause extérieure; et pour expliquer l'influence que les objets extérieurs exercent sur la détermination de notre activité, nous attribuons à l'ame la réceptivité. La réceptivité et l'activité sont donc les deux propriétés les plus générales de la faculté de se représenter ou de penser. On peut définir l'esprit, une spontanéité irritable.

M. Gerlach distingue sévèrement la sensation de ce qu'il appelle l'intuition, expression qui correspond à notre mot *idée*. La sensation est passive; elle engage à l'intuition, elle ne la constitue pas : l'intuition est une production de la spontanéité : la sensation ne fait point partie de la conscience et de l'intuition ; l'esprit la conçoit seulement comme la condition nécessaire de l'intuition et de la conscience.

M. Gerlach distingue aussi l'intuition en intuition extérieure et en intuition intérieure : dans l'intuition extérieure, l'esprit se saisit immédiatement, par l'aperception, d'une chose extérieure présente; dans l'intuition intérieure, l'activité même, ou l'état du principe actif, est l'objet intérieur et présent qui est saisi par l'esprit. L'intuition extérieure précède l'intérieure. L'enfant s'arrête long-temps au monde matériel avant d'arriver à des représentations de lui-même. L'activité se développant peu à peu, le fait passer par degrés de la conscience pure de l'objet à ce développement de la vie où le sentiment de l'activité personnelle se joint à la conscience de l'objet : ici commence la seconde direction de l'esprit; la direction de l'esprit sur lui-même. Souvent nous retrouvons en nous, après l'intuition, une image de l'objet qui nous en tient lieu; on la rapporte à l'imagination. Comme il y a des représentations qui disparaissent et reparoissent, on attribue à l'esprit la mémoire, c'est-à-dire la faculté de reproduire à son gré ses représentations. Pour bien connoître la mémoire, il faut examiner la nature et les lois de la disparition et de la reproduction des représentations. On a vu précédemment que toute représentation est le résultat de l'activité de l'esprit : la représentation disparaîtra donc aussitôt que cette activité cessera; elle reparoîtra aussitôt que cette activité se répétera. L'affinité des représentations, ou la liaison des idées, est la loi de la mémoire. Il n'est donc pas nécessaire,

pour expliquer la reproduction de nos représentations, d'avoir recours à l'hypothèse d'une continuation secrète des représentations ; la reproduction des représentations est le fruit de leur rappel, de leur rappel volontaire ou de l'activité de l'esprit : la mémoire n'est donc pas le magasin passif de nos connoissances, c'est la continuité de l'activité de l'esprit. Cette continuité d'action sert de fondement à la conscience de notre existence précédente, à la notion de notre identité personnelle, et par conséquent elle est la raison dernière de la continuité de la conscience. Cette théorie, qui n'appartient point à M. Gerlach, est célèbre en Allemagne sous le nom de théorie de la reproduction des idées. La mémoire, la faculté de reproduire, est ordinairement appelée imagination reproductive. Souvent aussi nous formons dans le passé des combinaisons nouvelles et arbitraires, qu'on appelle des fictions : on les rapporte alors à l'imagination productive ou la fantaisie. Les beaux-arts sont dans le domaine de cette faculté.

Après avoir passé rapidement en revue les différentes facultés, M. Gerlach arrive à la réflexion, qu'il appelle aussi l'entendement dans un sens très-général, et qu'il définit, la faculté de retenir et de poursuivre librement sa pensée, malgré les impressions contraires organiques ; l'entendement a trois fonctions, l'entendement dans un sens plus restreint ou la faculté d'arranger et de combiner ses idées, le jugement et la raison.

L'intuition ne fournit que la connoissance des différens objets individuels, mais non la représentation d'un tout ou de plusieurs parties harmoniques. C'est l'entendement qui nous donne ces représentations ou idées générales et collectives, idées de genre et d'espèce. Les diverses manières par lesquelles l'entendement convertit l'individuel en général, sont des jugemens : ces jugemens s'exécutent en vertu de certaines lois de l'esprit, que le philosophe allemand appelle *formes*, et qui, ayant la propriété de s'appliquer aux objets individuels et de les élever à quelque chose de général, sont appelées, en Allemagne, facultés de *subsumption*. La subsumption ou l'élévation du particulier au général est la fonction du jugement ; les différentes manières dont se fait la *subsumption*, c'est-à-dire, l'application du général au particulier, sont appelées des *schêmes*. La raison, ou la faculté de conclure, élève les idées au plus haut degré de généralité ; pour atteindre ce but, elle pose d'abord un jugement général, comme une règle à laquelle elle soumet les jugemens dont elle veut prouver la vérité : telle est la raison logique, dont la théorie spéciale est la syllogistique.

Je dois au public français de l'avertir que la plupart de ces dernières idées appartiennent à Kant, que M. Gerlach n'a pas cru devoir citer

sans doute parce que les ouvrages de Kant sont assez connus en Allemagne. Avant M. Gerlach, Kant avoit divisé toutes les facultés humaines en trois facultés principales, la sensibilité, l'entendement et la raison; la sensibilité qui perçoit les représentations individuelles, l'entendement qui les coordonne, et la raison qui les élève à la plus haute unité : mais Kant ne distingue pas l'entendement du jugement, ce que paroît faire M. Gerlach. L'entendement, selon Kant, est la faculté de généralisation; ses différens actes sont les différens jugemens, lesquels s'exécutent en vertu de certaines lois qu'il appelle catégories, lorsqu'il les considère en elles-mêmes, ou les rapporte à leur sujet qui est l'esprit humain, et qu'il appelle des schèmes lorsqu'il les applique, ou, si l'on veut, lorsqu'il les impose à la nature extérieure. Le jugement, selon Kant, consiste à *subsumer*, c'est-à-dire, à rassembler des intuitions éparses sous une idée générale.

M. Gerlach a profité de ces idées fécondes; mais souvent il a donné des noms différens aux mêmes choses, et le même nom à des choses différentes. Par exemple, il fait deux fonctions distinctes de l'entendement et du jugement; ce qu'il auroit bien le droit de faire, si dans sa théorie il y avoit là deux choses différentes : mais quelle différence y a-t-il entre le jugement qui subsume, pour me servir de cette expression, et l'entendement qui assemble et donne les genres et les espèces? M. Gerlach a bien le droit aussi d'appeler schèmes ce que Kant appelle catégories; mais ne vaudroit-il pas mieux se faire une langue à soi-même que d'adopter celle d'un autre, j'ai presque dit une langue reçue, pour y être infidèle? Les catégories de Kant sont les diverses lois d'après lesquelles le jugement s'empare des objets individuels, et en prend connoissance. Les schèmes de Kant sont les lois intellectuelles, ou les catégories appliquées à la nature, considérées comme des lois de la nature. Je suis loin d'être entêté de toutes ces dénominations scholastiques; mais elles couvrent dans Kant un dessein profond, celui de séparer fortement les lois de l'esprit humain considérées en elles-mêmes, et ces mêmes lois appliquées à la nature, devenues lois de la nature, et de séparer par là le subjectif et l'objectif dans la connoissance humaine. Et puis Kant, à l'exemple d'Aristote, essaie de donner une liste complète des catégories et des schèmes ou lois de la nature, toutes recherches vastes et profondes dont M. Gerlach n'a pas même exprimé le résultat. Mais, si M. Gerlach rejette à cet égard la théorie de Kant, tout en adoptant son langage, par quelle autre théorie la remplace-t-il? Encore une fois, je suis loin d'imposer à M. Gerlach une théorie que j'admire sans l'adopter moi-même; mais le défaut d'une liste complète des caté-

gories et des schèmes me paroît laisser une grande lacune dans un ouvrage de philosophie fondamentale. Je crains que des juges plus sévères que moi ne reprochent à cette philosophie fondamentale de ne pas atteindre aux vraies difficultés, et de cacher des aperçus un peu superficiels sous une classification facile et des formes méthodiques. J'aperçois encore, dans l'analyse de la raison, des idées qu'on croit saisir aisément au premier coup-d'œil, et qui s'évanouissent ou s'obscurcissent à un examen plus sérieux, parce qu'elles ne sont point ou qu'elles sont mal déterminées. Par exemple, que signifie nettement le paragraphe 69, que je traduis ici littéralement ! « Quelque vaste que » soit le champ de l'intuition et de l'entendement, l'homme est encore » poussé à chercher un être, principe réel, fondement primitif de toute » vie et de tout phénomène. L'idée de cet être est l'idée de l'absolu » dont la raison nous atteste la réalité. » L'homme, dit M. Gerlach, est poussé à chercher un être. Que signifie cette expression, *est poussé à chercher* ? probablement une loi de la nature humaine ; une loi de la raison humaine. Mais alors quelle est cette loi ? pourquoi ne pas la décrire avant d'exprimer ce qui en résulte ?

Kant a prétendu que l'homme, constamment dominé par le besoin de la plus haute unité, après avoir posé l'unité intérieure ou l'âme, l'unité extérieure ou la matière, s'élève à cette unité absolue, principe réel et fondement primitif de tous les phénomènes. Mais cette acquisition de la raison, selon Kant, est extrêmement tardive, et, en dernière analyse, elle repose sur un besoin de la raison. Est-ce là ce que M. Gerlach veut dire, ou bien pense-t-il que la notion de l'absolu soit une aperception et non un besoin de la raison, aperception spontanée qu'on peut ensuite revêtir d'une forme logique, mais qui d'abord ne s'exécute en vertu d'aucun principe logique ? Alors est-il bien vrai que la raison attende si long-temps pour apercevoir l'absolu, l'être fondamental ? La raison ne l'aperçoit-elle pas d'abord aussitôt qu'elle aperçoit le relatif, le variable, et en général le phénomène ? Je ne prétends pas qu'il en soit ainsi ; mais je regrette que M. Gerlach ait tranché la difficulté, au lieu de la résoudre.

Après cette première partie, qui traite de la pensée en général, viennent deux autres parties sur le sentiment, que l'auteur distingue de la sensation, et sur la volonté. Je les réserve pour un second et dernier article, qui contiendra la doctrine morale de M. Gerlach.

V. COUSIN.

---



*COURS ANALYTIQUE DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE*, par N. L. Lemercier, membre de l'Institut de France (Académie française); tomes III et IV, in-8.<sup>o</sup> Paris, chez Nepveu, libraire, passage du Panorama, n.<sup>o</sup> 24; 1817.

## TROISIÈME ET DERNIER EXTRAIT.

DANS ces deux volumes, M. Lemercier traite de l'épopée. Il distingue trois espèces : l'héroïque, l'héroï-comique, la satirique. Il fixe à vingt-quatre le nombre des règles ou conditions : la plupart sont les mêmes que celles qu'il a précédemment indiquées, sur-tout pour la tragédie ; les conditions particulières à l'épopée sont notamment le merveilleux, les épisodes, la description, la narration.

Sans m'astreindre à suivre la marche de l'auteur, j'analyserai les parties les plus importantes de son travail, et je présenterai mes propres opinions sur quelques-uns des points principaux de sa doctrine.

Après avoir défini l'épopée sérieuse *un récit en vers d'une action héroïque et merveilleuse*, définition qui me semble trop restreinte, il ajoute que l'action qu'elle célèbre doit être grande et noble, c'est-à-dire, intéresser les nations et exciter les sentimens élevés. Ainsi un acte magnanime, soit de piété, soit d'humanité, soit de vaillance, tout digne qu'il est de fournir une matière aux chants du poète, ne doit pas être l'objet d'un poème épique ; il en est de même des expéditions bornées de quelques bourgades belliqueuses, des colonisations obscures, et de toute entreprise qui n'a pas fait époque dans les annales du monde. C'est donc une première preuve de bon esprit que donne le poète, quand il choisit une action capable d'exciter l'étonnement ou l'intérêt dans tous les lieux et dans tous les âges, quand il chante un événement recommandable à la mémoire de la race humaine entière ; à cette qualité générale si l'épopée joint la qualité particulière d'être nationale, elle acquiert un brillant avantage qui rend son succès plus prompt et plus facile.

En parlant de la durée de l'action, M. Lemercier s'explique sur les récits étendus que le poète a le soin de mettre dans la bouche de l'un de ses personnages, afin d'exposer au lecteur des faits antérieurs, qu'il n'aurait pu raconter lui-même qu'en donnant à son poème une trop grande durée et en dépassant les bornes ordinairement respectées. Virgile consacre deux chants au récit de tout ce qui a précédé l'instant

où son poème commence par la tempête qui jette Énée sur la cote d'Afrique. M. Lemercier observe très-judicieusement que l'usage de ces récits n'est point une règle, mais un moyen pour introduire dans l'action, sans altérer son étendue ni blesser l'ordonnance poétique, quelques détails antérieurs qui ne sont pas absolument dépendans de cette action. Disons-le; non-seulement cette forme n'est point de l'essence de l'épopée, mais il convient d'éviter, autant qu'on le peut, ces sortes de récits qui souvent ralentissent la marche du poème, et dont Le Camoens a étrangement abusé, puisque sa *LUSIADE* se compose en grande partie d'un enchaînement de narrations que les personnages du poème se font tour-à-tour. Gama lui seul emploie trois chants à raconter l'histoire du Portugal, et les aventures de son passage au cap d'Adamastor. Le poème du Tasse est d'une composition si savamment combinée, qu'il n'a besoin d'aucun récit accessoire pour compléter l'exposition des faits qui constituent sa fable. Homère avoit donné dans l'*ILIADE* l'exemple d'une pareille perfection qu'il n'a pu conserver dans l'*ODYSSÉE*.

Pour expliquer la règle de l'unité, qui est si nécessaire à la régularité du poème épique, M. Lemercier rapporte cette décision d'Aristote : « La fable n'est point une par l'unité du héros, comme plusieurs l'ont » cru. . . . Ceux qui ont composé des *HÉRACLÉIDES*, des *THÉSÉIDES* » ou d'autres poèmes semblables, étoient dans l'erreur; ils ont cru, parce » qu'Hercule étoit un, que leurs poèmes l'étoient aussi. » M. Lemercier vante l'unité d'action qu'on trouve dans l'*ARGONAUTIQUE* de Valérius Flaccus, et blâme la double action de l'*ÉNÉIDE*; il soutient que, loin de louer Virgile d'avoir réuni dans le même poème l'action de l'*ILIADE* et celle de l'*ODYSSÉE*, il faut avertir de cette faute, afin que des imitateurs ne la reproduisent pas.

Le merveilleux étant à-la-fois l'essence et la difficulté de l'épopée, je crois utile d'examiner avec quelque détail la doctrine de l'auteur. M. de la Harpe s'étoit fait cette question : Le merveilleux doit-il entrer nécessairement dans l'épopée ? Et il avoit répondu : Oui, à moins que le sujet n'en soit pas susceptible. M. Lemercier relève l'erreur de M. de la Harpe. Il est évident que, quand une action n'est pas susceptible du merveilleux, elle ne peut être la matière d'un poème épique. Le merveilleux est un caractère essentiel, une condition absolue de l'épopée. M. Lemercier le distingue avec soin de l'extraordinaire et du sublime, qui s'y mêlent souvent, mais qui n'en sont pas l'essence. Pris génériquement, le merveilleux est l'image sensible et personnifiée du surnaturel; pris spécialement, il est de trois sortes, le divin, l'allégo-

rique, le chimérique. J'aurai occasion de revenir sur cette division. L'auteur reconnoît que le merveilleux divin, c'est-à-dire, celui qui est produit par l'intervention de la divinité, doit avoir le premier rang.

Pour réfuter la décision de Boileau, qui a paru rejeter l'emploi de ce merveilleux dans les sujets où il faudroit l'intervention du Dieu des Hébreux et des Chrétiens, M. Lemercier, entre autres raisons, s'autorise du succès des épopées de Milton ou de Klopstock ; mais ne pourroit-on pas répondre à M. Lemercier que ces deux exemples ne sont pas entièrement concluans ! Dans le *PARADIS PERDU*, le merveilleux n'est pas de l'invention du poète, mais de la nature de l'action ; il est inhérent au sujet, il est le sujet même ; et dans la *MESSIADE*, le héros étant un Dieu, le merveilleux se trouve peut-être en ce qu'il se revêt de la nature humaine pour la rédemption de l'homme. Il semble donc que, dans cette importante discussion littéraire, on ne doit pas citer ces deux poèmes, qui sont hors de pair : ce point de littérature n'ayant pas été traité spécialement sous ce rapport, M. Lemercier me permettra d'ajouter mes propres réflexions à celles qui constituent sa doctrine.

Homère compose son merveilleux, en montrant et faisant agir les dieux de l'Olympe, qui prennent parti les uns pour les Grecs, les autres pour les Troyens. Jupiter, tout grand qu'il est au-dessus des autres dieux, est forcé de respecter et de faire exécuter les arrêts du Destin, qui demeure comme caché derrière la majesté du premier des dieux : mais on a remarqué qu'Homère, dans l'emploi de ce merveilleux, n'a offert qu'une personification des êtres moraux ; ce sont les passions et même les vertus représentées dans les personnages surnaturels qui combattent pour les Grecs ou pour les Troyens. On aimera sans doute à connoître comment Bossuet (1) a considéré les dieux qui figurent dans les poèmes d'Homère. « Une des choses qui faisoient aimer la poésie d'Ho- » mère est qu'il chantoit les victoires et les avantages de la Grèce sur » l'Asie. Du côté de l'Asie, étoit Vénus, c'est-à-dire, les plaisirs, les » folles amours et la mollesse ; du côté de la Grèce, étoit Junon, c'est- » à-dire, la gravité avec l'amour conjugal, Mercure avec l'éloquence, » Jupiter et la sagesse politique. Du côté de l'Asie étoit Mars, impé- » tueux et brutal, c'est-à-dire, la guerre faite avec fureur ; du côté de » la Grèce étoit Pallas, c'est-à-dire, l'art militaire et la valeur conduite » par esprit. La Grèce depuis ce temps avoit toujours cru que l'intelli- » gence et le courage étoient son partage naturel : elle ne pouvoit penser

---

(1) Discours sur l'histoire universelle, liv. III.

» que l'Asie pensât à la subjugué, et, en subissant ce joug, elle eût  
 » cru assujettir la vertu à la volupté, l'esprit au corps, et le véritable  
 » courage à une force insensée qui consistoit seulement dans la mul-  
 » titude. »

Quoi qu'il en soit de cette opinion, qui pourroit trouver des contradicteurs, il est du moins certain que cette belle allégorie des déifications d'êtres moraux, représentées sous la personification des dieux d'Homère, est la plus sublime de ses conceptions, et commande et obtient l'admiration universelle. On sent combien ce même système de merveilleux perdit de sa force et de sa majesté, lorsque Virgile l'emprunta pour animer l'ÉNÉIDE. Le charme de la nouveauté, le mérite de la création, manquoient au poète latin; mais du moins il reproduisit soigneusement ce qui étoit l'essence du merveilleux, la subordination des personnages surnaturels aux lois et à la volonté du Destin. Toutefois, par l'affectation qu'il mit à répéter presque à chaque chant que l'arrêt du Destin assureroit irrévocablement le succès à Énée et la gloire aux Romains qui descendroient de lui, il détruisit beaucoup trop l'intérêt du poème, en ôtant tout prétexte à l'incertitude et à la curiosité du lecteur.

Quand, depuis l'établissement de notre religion, des poètes eurent à traiter des sujets hébraïques ou chrétiens, ils furent embarrassés dans le choix et l'emploi d'un merveilleux convenable.

En effet, d'après notre système religieux, n'y a-t-il pas quelque inconvenance à présenter les puissances secondaires du ciel, les anges, les saints, prenant parti dans les querelles des hommes et se disputant eux-mêmes à l'occasion de ces querelles? C'est pourtant ce qu'ont fait le Trissin et quelques autres poètes. J'avoue cependant que cette forme est celle qui se rapproche le plus du merveilleux d'Homère.

Plusieurs poètes ont établi leur merveilleux en faisant lutter contre l'Éternel et ses saints les divinités fabuleuses dont l'existence, purement conventionnelle pour nous, ne peut se concilier avec l'idée d'un Dieu, maître unique et absolu.

Enfin, un genre de merveilleux employé assez ordinairement consiste à soulever contre ce Dieu tout puissant les puissances de l'enfer des chrétiens, que nous savons être éternellement soumises, non-seulement aux volontés immuables, mais encore aux justes et inexorables vengeances du Roi des cieux.

Nous repoussons ces divers genres de merveilleux: mais pourquoi ne produisent-ils sur nous aucune illusion? Notre imagination ne devoit-elle pas les adopter, comme elle adopte celui d'Homère!

Je répondrai que, dans le merveilleux d'Homère, tout est pour nous de convention, et que, dans l'illusion dont nous avons besoin pour adopter ce merveilleux, rien ne choque pour nous la vraisemblance; mais, dans le merveilleux qui oppose au Dieu des Chrétiens les puissances fabuleuses, ou même les puissances infernales dont notre religion reconnoît l'existence, la vraisemblance est beaucoup trop blessée, attendu que, d'une part, l'opinion de l'existence du pouvoir du Dieu des Chrétiens est positive, et que l'opinion de celle des divinités fabuleuses n'est que conventionnelle; et que, d'autre part, nous sommes convaincus que les puissances de l'enfer ne peuvent prévaloir contre l'Éternel.

C'est sur-tout ce genre de merveilleux que Boileau a condamné en disant :

Et quel objet enfin à présenter aux yeux  
Que le diable toujours hurlant contre les cieux!

On est certain que Dieu n'a qu'à vouloir, et que sa volonté suffit pour tout décider: dès-lors cette vicissitude de craintes et d'espérances qui constitue l'intérêt, sur-tout dans les poèmes d'Homère, quand ses divinités poétiques adoptent les passions des hommes, ne peut plus se rencontrer dans les poèmes où figure ainsi le Dieu des Chrétiens; et le législateur du Parnasse a sagement blâmé les auteurs qui

Pensent faire agir Dieu, ses saints et ses prophètes,  
Comme ces dieux éclos du cerveau des poètes.

Remarquons que la décision de Boileau n'est que relative: il ne défend pas à nos poètes épiques de

Faire agir Dieu, ses saints et ses prophètes;  
mais il défend de les faire agir

Comme ces dieux éclos du cerveau des poètes.

Le problème littéraire consiste donc à trouver le moyen de faire agir convenablement les puissances célestes que notre religion révère.

Après cette digression, qui me semble se rattacher étroitement à l'ouvrage de M. Lemercier, j'y reviens pour faire remarquer l'art et le bonheur avec lequel Fénelon a, dans son *TÉLÉMAQUE*, fait usage du merveilleux d'Homère, en se donnant pour son continuateur. M. Lemercier ajoute avec raison que l'illusion que produit la vraisemblance du merveilleux; s'accroît de la confiance que nos opinions accordent à ses moyens, et que l'effet du merveilleux est plus sûr et plus grand, lorsqu'il s'accorde avec les idées religieuses du lecteur.

M. Lemercier; ainsi que je l'ai déjà dit, regarde l'allégorie comme

une seconde source du merveilleux , et la classe comme seconde espèce. Je pense qu'on peut soutenir que , pour nous, l'allégorie n'est pas une source du merveilleux , mais qu'elle en est un heureux moyen. On convient assez généralement que l'intervention de personnages purement allégoriques ne suffiroit pas pour constituer le merveilleux d'une épopée. Si j'osois hasarder la comparaison, je dirois que l'allégorie n'est qu'un des rouages de la machine du merveilleux : j'insiste sur cette observation, parce que, la doctrine de l'auteur étant toujours classique, je craindrois que son opinion sur ce point important n'induisît en erreur. M. Lemer cier détruit lui-même, dans le cours de son ouvrage, l'induction qu'on pourroit tirer de l'exposé de sa doctrine, qui est plutôt l'effet de sa classification que celui de son propre jugement. Après avoir indiqué des exemples du merveilleux allégorique, tels que la fiction du Rhin se levant en courroux, et disputant le passage à Louis XIV, M. Lemer cier convient que le merveilleux allégorique est moins puissant dans l'épopée que le merveilleux divin. « Ces demi-déités, dit-il, telles que la Discorde, la Fortune, le Fanatisme, la Renommée, la Gloire, ne doivent apparoître que passagèrement, et comme intermédiaires subalternes entre les héros et les divinités supérieures dont elles ne sont que les instrumens. La préférence que leur ont accordée Lucain, Lamotte, Voltaire, et leurs tièdes imitateurs, n'a pas peu contribué à la décadence de l'épopée. » Il importe de faire une observation qui tient à nos opinions actuelles; c'est que la personnification des êtres moraux; des passions, des vertus, et même celle des fleuves, des naïades, dryades, &c., qui n'est pour nous qu'une fiction ingénieuse, qu'un moyen poétique, avoit un tout autre caractère chez les anciens, qui croyoient à l'existence réelle de ces demi-déités.

Ce que je dis au sujet du merveilleux allégorique, je l'applique également, et par la même raison, au merveilleux chimérique, qui n'est aussi qu'un des moyens employés par le poète épique, mais qui n'est pas une source du merveilleux : aussi M. Lemer cier ne manque pas d'observer que ce merveilleux chimérique, c'est-à-dire l'intervention des magiciens, des fées, &c., n'atteint qu'à peine à la vraisemblance conventionnelle que demande la grande épopée; ces rapides fantômes qui s'entre-détruisent ou disparaissent à l'instant, avertissent trop de l'artifice qui les a créés.

Dans la partie de son ouvrage où il traite des caractères, M. Lemer cier fait sentir combien Homère a excellé à les marquer et à les diversifier, avec quelle énergie Lucain a tracé ceux des personnages

de la PHARSALE , et avec quel bonheur le Tasse et l'Arioste ont rempli cette condition importante de l'épopée.

Une condition non moins importante, c'est la peinture vive et exacte des mœurs de l'époque et du pays. Tout ce que l'auteur dit sur les couleurs locales est de la plus saine doctrine : quand il a occasion de parler de ces longs dénombrements qu'on trouve dans la plupart des poèmes épiques, loin de les regarder comme nécessaires, il ne les considère que comme un moyen de faire connoître des détails qui sont indispensables; mais il pense qu'aujourd'hui il seroit peut-être aussi adroit que convenable de choisir d'autres formes, sans recourir aux moyens usés par de trop fréquentes imitations. Pour donner un exemple d'un poète qui a manqué à la règle des mœurs épiques, il indique la faute du Camoens, qui conduit son héros portugais et chrétien à la découverte des Indes par le secours de Vénus et des Néréides, et arme le courroux de Bacchus, défenseur de l'Asie; il étend le reproche jusques à l'auteur de la Henriade, qui a placé Mars et Bellone, et le fabuleux fils de Cypris, dans un poème où il peint le ciel des Chrétiens, leur Dieu, l'eucharistie, Saint Louis, &c.

Je passe aux épisodes. Qu'est-ce qu'un épisode? C'est, répond l'auteur, une action incidente appartenant à l'histoire principale et qui s'y rattache d'une manière étroite; mais ce doit être sans l'altérer, sans l'interrompre. Il faut considérer l'épisode comme une partie du tout, et le considérer comme un tout dans sa composition partielle. Cette petite action doit avoir son exposition, son nœud, son dénouement; les meilleurs épisodes sont ceux qui, intéressant par eux-mêmes, se lient si intimement à la fable principale, que celle-ci perdrait quelque chose, si on les en détachait. Lorsqu'ils n'excitent qu'un foible intérêt, la diversion qu'ils causent fait languir le poème. Après avoir parlé en général des poèmes d'Homère, M. Lemer cier choisit ses exemples dans l'Énéide, et il observe sagement qu'on se tromperoit en croyant que les second et troisième chants sont épisodiques. Ils sont nécessaires et essentiels à l'exposition de la fable; ils en font partie; l'art du poète a consisté à ramener dans son récit plusieurs faits antérieurs qu'il importoit de connoître : mais, dans ces deux chants, il ne laisse pas de se trouver plusieurs épisodes. Afin de faire sentir le mérite des épisodes placés heureusement dans un poème, l'auteur compare la manière dont quatre grands poètes ont traité des épisodes ressemblans; savoir, Homère celui d'Ulysse et Diomède, Virgile celui d'Euryale et Nisus, l'Arioste celui de Cléridan et Médor, et le Tasse celui de Clorinde et Tancrède; et ensuite il en examine plusieurs autres, tels

que ceux d'Olinde et Sophronie, dans la JÉRUSALEM DÉLIVRÉE, de Scœva dans la PHARSALE, de d'Ailly dans la HENRIADE. En nommant l'Arioste, il ne manque pas d'indiquer avec quel art ce poète a su renfermer dans un seul cadre tant d'aventures si bien assorties et tant de figures si bien groupées.

Quand il traite de l'ordre des chants, M. Lemercier établit en principe, qu'il faut avoir le soin de les disposer de manière qu'ils offrent alternativement le sévère et le gracieux, le triste et le riant, le touchant et le terrible. Il me semble que cet ordre alternatif, ce mélange adroit des couleurs, qui est un des secrets de l'art, s'applique plutôt au tissu entier de l'ouvrage qu'à l'arrangement des chants, qui manqueraient en eux-mêmes de variété, s'ils n'offroient chacun qu'une couleur déterminée, quoique différente. Les exemples qu'indique M. Lemercier, prouvent plutôt la diversité de ton dans l'ensemble de l'ouvrage que dans les chants considérés les uns par rapport aux autres. M. Lemercier fait remarquer que Lucain ne varie point assez ni le fonds ni les ornemens de son sujet. Le récit de ce poète a par-tout la gravité de l'histoire; les discours de ses personnages ont toujours le ton de la tribune aux harangues; et quand le merveilleux se mêle à ses narrations, dans les chants où il montre la Pythie et la Thessalienne, ce merveilleux offre le caractère sombre qui est la teinte générale du poème: de même, ajoute-t-il, dans la Henriade, qui offre tant de détails admirables, les beautés se perdent sous une couleur égale, dont rien n'éclaircit et ne change suffisamment la teinte uniforme.

A tout ce que dit M. Lemercier sur l'ordre des chants, j'ajouterai une observation qui me paroît nécessaire: c'est que le poète doit mettre ses soins à ne point terminer ses chants d'une manière qui ne laisse pas entrevoir et sur-tout désirer la suite des récits et des événemens. Cet art de maintenir et de graduer l'intérêt par la coupe des chants, peut beaucoup contribuer au succès du poème; et c'est un défaut capital de composition que de ne pas renouer l'intérêt à la fin d'un chant de même qu'un acte de tragédie est défectueux, s'il n'offre point à l'imagination du spectateur l'occasion et le moyen de former des vœux et d'avoir des pressentimens relativement à la suite de la pièce.

Je n'examinerai point ce que l'auteur dit sur les dénouemens des épopées: je pense qu'en général le héros doit réussir dans l'entreprise que le poète rend célèbre; et puisque l'exposition du poème en fait connoître d'avance le résultat, il semble qu'il seroit difficile de prendre un vif intérêt au récit des moyens qui n'aboutiroient qu'à un mauvais succès. Je ferai seulement une réflexion qui a échappé à la sagacité de



l'auteur : le héros du poème pourroit périr, si, par sa mort, il déterminoit le succès de l'entreprise qui intéresse un peuple, un pays. Ainsi dans un poème dont le héros sera Codrus se dévouant pour la patrie, si sa mort assure le succès, l'intérêt n'en sera que plus grand; mais je range ce dénouement dans le nombre des dénouemens heureux.

Le style épique, la description, la narration et le dialogue fournissent à M. Lemerrier l'occasion d'exposer une doctrine lumineuse, et de l'autoriser par d'heureux exemples. Le poème épique est, de tous les ouvrages d'esprit, celui qui est le plus susceptible de réunir les tons différens, et il seroit bien difficile de tracer, à cet égard, des règles absolues; les couleurs locales exigent dans un sujet ce qui seroit déplacé dans un autre. Racine a varié le style de ses tragédies selon les lieux et les temps qu'il a voulu décrire. Il y a pour chaque sujet un style qu'il commande; le trouver, le saisir, c'est le secret ou plutôt l'instinct du talent qui cède à l'inspiration. M. Lemerrier a senti ces nuances, et il a donné des règles et des détails qui, en indiquant les exemples des fautes ou ceux des beautés de style, deviennent très-utiles. Un examen parallèle de deux traductions de l'épisode de Nisus et Euryale, l'une par Lebrun, et l'autre par Delille, a offert à M. Lemerrier l'heureux moyen de rendre sensibles des observations fines et judicieuses, en comparant sans cesse ces deux poètes l'un à l'autre, et tous les deux au poète latin.

Je crois superflu de parler du poème héroï-comique et du poème satirique, la plupart des règles ou conditions du poème héroïque s'appliquant à ceux-là avec plus ou moins de modifications.

Après avoir ainsi exposé les règles de l'épopée, l'auteur, selon sa méthode ordinaire, les applique toutes à un seul ouvrage, et le choix qu'il a fait de l'ILIADE est pleinement justifié par les détails de l'application.

Je regrette qu'en traitant de l'épopée héroïque, qui lui présentoit peu de points de comparaison, en se bornant à ceux du premier ordre, M. Lemerrier n'ait pas examiné quelques-uns des poèmes qui, dans les littératures étrangères, tiennent un rang distingué; je n'en indiquerai qu'un seul, celui de Joël Barlow, intitulé THE COLUMBIAD (1). La singularité de la fiction qui anime ce poème et qui en fait le merveilleux, auroit fourni à M. Lemerrier de judicieuses réflexions qui auroient tourné au profit de l'art.

Cette observation m'a convaincu que l'ouvrage de M. Lemerrier est de telle nature, que des littérateurs exercés pourront y ajouter

(1) Philadelphia, 1807, in-4.°, 1 vol.

méthodiquement ce qu'ils croiront utile au complément de la doctrine : il n'y a pas à retrancher ; le plan est bien tracé, il est heureusement rempli ; mais on peut, sans rien déplacer, ajouter d'utiles développemens, parce que l'auteur, par ses opinions, excite sans cesse l'imagination du lecteur. C'est, en général, l'avantage des ouvrages didactiques qui, comme celui-ci, sont fortement conçus et sont exécutés avec une rigoureuse méthode. Je crois inutile de rappeler ici les justes éloges que j'ai déjà eu occasion de donner au *Cours analytique de littérature générale* ; l'analyse seule auroit suffi pour en faire apprécier l'importance et le mérite.

Dès les premières pages de son ouvrage, M. Lemercier, traitant des qualités que doit posséder l'écrivain, avoit dit : « A une sensibilité profonde, à une raison pure, j'ai joint une troisième qualité, que je crois » indispensable à l'auteur jaloux de la vraie gloire littéraire, c'est la » vertu » ; et il avoit donné à cette opinion les nobles développemens qu'elle mérite : dans la suite de son ouvrage, il a eu occasion de l'établir encore, et je me fais un vrai plaisir de terminer par cette remarque mes propres observations, certain que M. Lemercier a puisé ce principe autant dans son cœur que dans son esprit.

RAYNOUARD.

---

*AN ACCOUNT OF THE KINGDOM OF CAUBUL, &c.* — Description du royaume de Caboul et des contrées qui en dépendent dans la Perse, la Tartarie et l'Inde, &c. ; par M. Montstuart Elphinstone, &c. Londres, 1815, in-4.<sup>o</sup>, xxj et 675 pag.

DEUXIÈME ARTICLE.

AVANT de parler de la nation des Afghans, qui doit être le principal objet de ce second extrait, je dois dire quelques mots du pays qu'elle habite.

Les parties dont se compose le royaume de Caboul, sont, en suivant la nomenclature dont a fait usage M. Arrowsmith dans sa carte d'Asie, publiée en 1801, l'Afghanistan, le Sedjestan ou Sistan, une portion du Khorasan et du Mécran ; la province de Balkh avec le Tokharestan et le Kilan ; Kuttore, Caboul, Candahar, le Sind et Cachemire ; une partie de la province de Lahore, et la plus grande portion du Moltan.

M. Elphinstone, d'après des évaluations très-moderées, estime que la population de ce royaume ne peut être au-dessous de quatorze millions d'hommes ; il répartit, ainsi qu'il suit, ces quatorze millions entre les diverses nations qui habitent le royaume de Caboul :

|                                                          |            |
|----------------------------------------------------------|------------|
| Afghans.....                                             | 4,300,000. |
| Beloutches.....                                          | 1,000,000. |
| Tartares de toute espèce.....                            | 1,200,000. |
| Persans (y compris ceux qu'on nomme <i>Tadjik</i> )..... | 1,500,000. |
| Indiens ( Cachemiriens, Djats , &c. ).....               | 5,700,000. |
| Tribus mélangées.....                                    | 300,000.   |

M. Elphinstone observe que les Beloutches et les Tartares lui paroissent avoir été estimés, dans ce tableau, à une proportion inférieure à la réalité.

Le climat de l'Afghanistan, considéré en masse et d'après les circonstances communes au plus grand nombre des parties dont ce pays se compose, peut être regardé comme sec et peu sujet aux pluies, aux nuages et aux brouillards. La chaleur ordinaire de l'année, d'après la comparaison faite de la température de divers endroits, y est plus forte qu'en Angleterre, et moindre que dans l'Inde. La différence de température entre l'hiver et l'été, et même entre le jour et la nuit, est plus considérable dans l'Afghanistan que dans ces deux autres régions. A en juger par la taille, la force et l'activité des habitans, on ne doit pas hésiter à assurer que le climat de l'Afghanistan est favorable à l'espèce humaine ; quelques parties de ce pays sont même singulièrement remarquables par leur salubrité. Cependant, si l'on consulte les faits, peut-être doutera-t-on si les maladies de l'Afghanistan ne sont pas plus funestes que celles de l'Inde. Ces maladies, toutefois, ne sont pas en grand nombre. Les fièvres de différentes natures y sont communes en automne, et se font aussi sentir au printemps. Les rhumes y sont violens, et quelquefois dangereux en hiver. La petite-vérole y enlève beaucoup de monde, quoique l'inoculation soit en usage depuis long-temps dans les parties les plus reculées du royaume. Les ophtalmies y sont ordinaires. Ce sont là les principales maladies de l'Afghanistan.

Le nom d'Afghans sous lequel est généralement connue la nation qui habite ce pays et qui en possède la souveraineté, paroît d'origine persane, et l'on en donne une étymologie que le lecteur trouvera plus loin, et qui semble n'avoir pas été connue de M. Elphinstone. Les Persans varient dans la manière d'écrire et de prononcer ce nom : ils disent *Afghan* افغان, *Avghan* اروغان, et *Aghvan* اغوان, comme on peut s'en assurer en consultant les dictionnaires intitulés *Burhan kati* et *Farhang*.

*schoouri*, et le livre turc, imprimé à Constantinople, qui porte le titre de تاريخ سيّاح *Tarikhi seyrah*, que Clodius a traduit et publié en latin sous celui de *Chronicon peregrinantis*, et qui n'étoit lui-même, à ce que l'on croit, qu'une traduction turque des Mémoires du P. Krusinsky. Les Afghans se nomment eux-mêmes *Pouschtoun*; et au pluriel *Pouschtanèh*. La tribu des Berdouranis prononce ce mot *Poukhtanèh*, et M. Elphinstone pense que ce dernier nom altéré a produit celui de *Pitans*, ou, comme l'écrivit Fraser, *Pattans*, sous lequel les Afghans sont connus dans l'Indoûstan. Les Afghans sont nommés par les Arabes, *Solimâni*; le motif de cette dénomination est incertain.

Les Afghans n'ont aucune dénomination générale pour indiquer toute l'étendue de pays qu'ils habitent; quelquefois cependant ils empruntent des Persans le nom d'*Afghanistan*. M. Elphinstone ne les a jamais entendus faire usage du mot *Pouschtounkhâ*, comme l'avoit prétendu le docteur Leyden. Ils se servent quelquefois du mot persan *Serhad* سرحد; mot qui signifie proprement un pays froid, suivant M. Elphinstone, ou plutôt une *marché*, une *province frontière*; mais ils ne comprennent pas sous ce nom les plaines situées à l'est de la chaîne de montagnes appelée *Soliman*. Le nom le plus usité parmi les Afghans, pour désigner toute la contrée qu'ils habitent, c'est celui de *Khorasan*: cette dénomination est évidemment très-impropre; car, d'un côté, toutes les contrées qu'occupent les Afghans ne sont pas comprises dans le Khorasan, et, de l'autre, une partie considérable du Khorasan n'est point occupée par cette nation.

L'origine des Afghans est extrêmement incertaine: ce n'est presque pas la peine de parler de celles qu'ils se donnent eux-mêmes. M. Elphinstone, d'accord en cela avec M. Vansittard (*Asiatick Researches, tom. II*), nous assure que, dans toutes leurs chroniques, ils se disent les descendants d'Afghan fils d'Irmia ou Barkia; et petit fils de Saül roi d'Israël. Après la captivité de Babylone, une partie des descendants d'Afghan se retira dans les montagnes de Ghore au nord-ouest de l'Inde, et une autre partie passa dans l'Arabie et se fixa aux environs de la Mecque. Je remarque en passant, qu'il est assez difficile de concilier l'existence de semblables traditions parmi ce peuple, avec ce qu'a dit notre auteur, que le nom même d'*Afghans* leur est étranger, et qu'ils ne l'ont reçu que des Persans. La postérité d'Afghan conserva, disent-ils, la religion juive dans les deux contrées où elle s'étoit fixée. Lors de la prédication de Mahomet, ceux qui habitoient l'Arabie embrassèrent l'islamisme, et attirèrent à la nouvelle religion leurs frères des montagnes de Ghore. Dès-lors, s'il faut les en croire, ils parloient la langue *pouschtou*; car ils

assurent que Mahomet, à qui ce langage sans doute paroissoit dur et mal-sonnant, a dit que le *pouschtou* est la langue de l'enfer.

Le seul fait qui pourroit appuyer, non pas l'ensemble de ces prétendues traditions, mais l'origine israélite des Afghans, ce seroit l'analogie qu'on a cru remarquer entre le pouschtou et l'hébreu; mais cette analogie est loin d'être prouvée, ou plutôt on risque bien peu en assurant que c'est une assertion dénuée de tout fondement.

Férischtah nous apprend, ce qu'on lit aussi dans l'*Ayin Acberi* (tom. II, éd. de Londres, p. 164), que quelques historiens regardent les Afghans comme les descendans des Égyptiens sur lesquels régnoit Pharaon, au temps de Moïse. Les miracles de ce prophète ayant converti les peuples de l'Égypte à la vraie religion, ceux qui persistoient dans leur incrédulité, abandonnèrent l'Égypte et allèrent chercher un asile au nord de l'Inde.

Une opinion beaucoup moins invraisemblable en elle-même, c'est celle qu'ont adoptée plusieurs des historiens qui ont écrit l'histoire de Nadir-schah ou Tahmas Kouli-khan. Suivant cette opinion, les Aghwans ne seroient autres que les Albans ou Albaniens, nation qui habitoit autrefois le Schirwan ou le Daghestan, à l'ouest et au sud-ouest de la mer Caspienne, et qui de là dévastoit souvent les provinces voisines et commettoit de grands brigandages sur les terres de Perse. Timour, que nous nommons ordinairement *Tamerlan*, pour assurer la tranquillité des provinces qu'ils inquiétoient par leurs courses, les transporta au nord de l'Inde, où ils se retrouvent aujourd'hui sous le nom d'*Agwans*, ou par corruption *Afghans*. Le nom d'*Albans* a pu facilement, d'après l'usage des Arméniens, se changer en celui d'*Aghbans* ou *Aghwans*. Les Arméniens, suivant M. Elphinstone, regardent les Afghans comme d'origine arménienne. Notre auteur assure que, pour vérifier cette prétendue communauté d'origine, il a comparé un vocabulaire pouschtou avec un vocabulaire arménien, et qu'il n'a pas aperçu entre ces deux langues la plus légère analogie. M. Elphinstone a oublié d'opposer à la tradition que nous venons de rapporter, un fait qui prouve que les Afghans habitoient le pays qu'ils occupent aujourd'hui, et notamment la chaîne de montagnes nommée *Couhi Soliman* کوه سليمان, ou *Solīman-couh* کوه سليمان, avant l'expédition que fit Timour au midi et à l'ouest de la mer Caspienne. Schéref-eddin Ali Yezdi, dans son Histoire de Timour, parle de la soumission des *Avghanis* اوغانيان, qui habitoient la montagne de Soliman, et de leur révolte contre Tamerlan. Il est vrai que Petit de la Croix (*Hist. de Timour-bec*, livre 1, chap. 46, tom I, pag. 383) nomme cette nation *Ouganians*, comme il fait aussi ailleurs (liv. IV, chap. 6, tom. III, pag. 35 et 38); mais c'est une méprise.

Au reste, le nom des Afghans est bien plus ancien que cette époque, si nous en croyons les historiens Chinois. M. Rémusat m'a communiqué un passage du *Thang-chou*, suivant lequel, « en la première année *long-sou* (661 de l'ère chrétienne), le roi de Tokhara (ou du Tokharistaun, » fut admis au nombre des vassaux de l'empire, et son état fut inscrit » sous le nom de gouvernement de *Youï-tchi*. Ce gouvernement avoit » son siège dans le pays des *A-houan*; il se composoit de vingt-six » districts du second ordre. » Il paroît impossible de ne pas reconnoître dans le nom *A-houan*, les Agwans ou Afghans; et quand on ne feroit remonter cette dénomination qu'au temps où écrivoit l'auteur du *Thang-chou*, elle seroit antérieure de six siècles à Tamerlan.

Voyons maintenant ce que M. Elphinstone a recueilli de plus vraisemblable sur l'origine et l'histoire des Afghans, en remontant aussi haut que le lui ont permis les documens historiques qu'il a pu consulter, et en s'attachant particulièrement au récit de Férischtah; ou plutôt, comme M. Elphinstone paroît n'avoir consulté que la traduction de Férischtah par M. Dow, et que le texte lui auroit fourni des données beaucoup plus précises, rapportons sommairement ce que nous fournira le texte original de cet écrivain (1).

Vers le milieu du 1.<sup>er</sup> siècle de l'hégire, toute la Perse orientale et méridionale, et les provinces mêmes du nord de l'Indoustan, avoient été conquises par les Musulmans, et les habitans avoient embrassé l'islamisme. Un peu plus tard, Talha étant gouverneur du Sistan, donna le gouvernement de Caboul à Khaled fils d'Abd-allah, qui descendoit, suivant les uns, du célèbre Khaled fils de Wélid, le conquérant de la Syrie, mort en l'an 21 de l'hégire, et, suivant les autres, d'Abou-Djéhel, l'ennemi de Mahomet. Khaled ayant ensuite été destitué du gouvernement de Caboul, n'osa pas retourner dans l'Irak; et craignant également de rester au pouvoir du nouveau gouverneur qui alloit le remplacer, il se retira avec toute sa famille et une troupe d'Arabes, sous la conduite de quelques-uns des principaux habitans de Caboul, à la montagne de Soliman. Khaled y fixa sa résidence, et donna sa fille en mariage à un des personnages les plus considérables d'entre les Afghans, qui avoient embrassé l'islamisme. Parmi les enfans nés de ce mariage, deux se distinguèrent particulièrement: ils se nommoient *Sour* et *Loud*,

---

(1) M. Th. Chr. Tychsen, dans son mémoire *De Afganorum origine et historia*, inséré dans le tome XVI des Mémoires de la société royale des sciences de Göttingue, a aussi fait usage de la traduction de Dow; malheureusement cette traduction ne mérite que très-peu de confiance, et les noms propres y sont horriblement défigurés.

et c'est d'eux que descendent les deux tribus d'Afghans qui portent ces noms. Dans la suite, les Musulmans qui, sous la conduite de Mohammed fils de Kasem, pénétrèrent par la province de Sind dans le Moltan ( voyez *Abulfed. Annal. Moslem.* tome I, p. 427, et *Adnot.* p. 105 et suiv. ) et y fixèrent leur résidence, contractèrent des liaisons d'amitié avec la colonie que Klialed avoit conduite dans le pays des Afghans, et qui étoit devenue riche en troupeaux de toute espèce et s'étoit livrée à la culture des terres. En l'année 143, leurs enfans, devenus très-nombreux, sortirent du Couhistan ou pays des montagnes, et conquièrent plusieurs villes considérables de l'Indoustan, comme Kirman, Peschawer et Schanveran. Le raja de Lahore envoya contre ces Afghans une nombreuse armée, et les Afghans, de leur côté, reçurent du secours des Khuldjes ou Khuludjes خلدج de Ghore, et des habitans de Caboul, Musulmans comme eux. La guerre dura cinq mois, et il y eut soixante-dix combats, où l'avantage fut presque toujours pour les Afghans et leurs alliés. L'hiver survint, et les deux partis se retirèrent chacun dans leurs domaines. Au printemps suivant, le raja de Lahore se remit en campagne ; les Afghans et leurs alliés reparurent aussi à sa rencontre : on en vint aux mains plusieurs fois entre Kirman et Peschawer ; les succès furent partagés ; et lorsque la mauvaise saison arriva, le raja se retira sans qu'on pût dire auquel des deux partis étoit resté l'avantage. Les Khuldjes et les troupes de Caboul retournèrent pareillement dans leurs pays ; et lorsque quelqu'un leur demandoit ce qu'étoient devenues les affaires des Musulmans du Couhistan, et quels succès ils avoient obtenus, ils répondoient : *Appelez dorénavant le Couhistan Afghanistan, et appelez-les eux-mêmes Afghans : voilà toutes les nouvelles que nous avons à vous donner.* « Il est évident, ajoute Férischtah, que c'est à cause de cela que » ceux qui parlent la langue persane, les appellent *Afghans*, et donnent » aux contrées qu'ils habitent le nom d'*Afghanistan*. On ignore la raison » pour laquelle les Indiens les appellent *Patans* پتان. A mon foible » jugement, je conjecture que la première fois qu'ils entrèrent dans » l'Inde, sous les sultans musulmans, ils s'établirent dans la ville de *Patna* » پتنه, et qu'à cause de cela les habitans de l'Inde les nommèrent *Patans.* »

Pour entendre l'étymologie du nom des Afghans, donnée par Férichtah, il faut savoir qu'en persan *afghan* افغان veut dire *gémissement, lamentation* : par suite de cela, *afghanistan* signifie un lieu rempli de *gémissemens*. Je ne sais au surplus quelle confiance mérite cette étymologie. Je reprends le récit de Férischtah.

Vers ce même temps, le raja de Lahore, s'étant brouillé avec d'autres états voisins, jugea qu'il étoit de son intérêt de faire la paix avec les

Afghans et avec les Khuldjes leurs alliés. Il leur abandonna quelques territoires, à condition qu'ils garderoient les frontières de l'Inde, et ne souffriroient pas que les armées musulmanes y pénétrassent. Les Afghans construisirent alors, dans les montagnes de Peschawer, un fort qu'ils nommèrent *Khaïber*; et étant devenus maîtres de la contrée de *Roh*, ils ne permirent point, à l'époque de la puissance des Samanides, que ces princes fissent aucune entreprise sur Lahore: aussi les Samanides, depuis le premier jusqu'au dernier, ne portèrent-ils leurs ravages que dans le Sind et la province de Béhatia. Par *Roh*, on entend une chaîne de montagnes particulière, qui s'étend en longueur depuis la plaine de Badjour jusqu'à la ville de Sousi, qui est des dépendances de Bakker, et en largeur, depuis Hasan-Abdal jusqu'à Caboul et Candahar (1).

Lorsque le gouvernement de Gaznin fut entre les mains d'Alptéghin, le général de ses armées, Sébectéghin, enlevait souvent des esclaves de l'un et de l'autre sexe du Moltan, sans que les Afghans pussent s'opposer à ses entreprises. Ils donnèrent donc avis des brigandages de Sébectéghin à Tchupal, raja de Lahore. Celui-ci, qui savoit bien que les troupes de l'Indoustan, à cause de la rigueur du froid dans ces contrées, ne pouvoient pas y demeurer, délibéra avec le raja de Béhatia, et, d'après son avis, il fit venir le scheïkh Hamid qui jouissoit d'une grande considération parmi les Afghans, lui donna le rang d'émir, et, le chargea de gouverner les provinces de Moltan et Laméghan. Scheïkh Hamid ayant accepté ce gouvernement, en se reconnoissant dépendant de Tchupal, plaça des gouverneurs dans les villes de Moltan et de Laméghan. De ce moment, les Afghans eurent part au commandement, et commencèrent à jouir des honneurs. Lorsque Sébectéghin fut parvenu au trône après la mort d'Alptéghin, Scheïkh Hamid lui représenta que, professant l'un et l'autre l'islamisme, ils avoient des intérêts communs, et lui proposa de s'allier avec lui, à condition qu'il défendrait à ses troupes de commettre aucun dégât sur les terres des Afghans, quand elles feroient des excursions dans l'Inde. Sébectéghin accepta ces propositions qui étoient d'accord avec ses intérêts; et quand il eut vaincu le raja Tchupal, il confirma aux Afghans les contrées qu'ils

---

(1) M. Elphinstone a observé que, dans quelques livres anglais (voy. *Asiat. Resear.* éd. de Londres, t. II, p. 74), le nom de *Roh* est donné au pays des Afghans, et il ajoute que ce mot, en langue du Pendjab, veut dire *colline*. Je ne trouve point sur la carte de M. Elphinstone *Sousi*, ville ou port (car Férischtah la nomme قصبه), qui doit former l'extrémité orientale de la contrée comprise sous le nom de *Roh*; mais elle est certainement dans la province nommée *Laïa* par M. Elphinstone; et dont le nabab réside, suivant lui, à Bakker (pag. 504).



tenoient en apanage. Son fils Mahmoud après lui tint une conduite opposée : il les opprima, fit main-basse sur ceux qui lui résistèrent , et obligea les autres à venir à sa cour, où il les traitoit comme des serviteurs. Aussi les Afghans se joignirent-ils souvent à ses ennemis. Scheïkh Hamid, qui étoit de la tribu de Loud, avoit eu pour successeur son petit-fils Abou'lfath Daoud. Mahmoud lui fit la guerre en l'année 396 , et l'obligea à la soumission. Cinq ans après, Mahmoud attaqua aussi le prince de Ghore, Mohammed ben-Souri. Mohammed, vaincu et fait prisonnier, s'empoisonna et se donna la mort. Peu après, le prince Gaznévide rentra dans le Moltan, fit prisonnier le prince afghan Daoud, et incorpora à ses états le Moltan, comme il avoit fait des provinces de Mohammed ben-Souri. Ainsi Mahmoud soumit à sa domination les Afghans, que l'on voit par la suite grossir ses armées et celles de ses successeurs. Il ne réussit pas aussi bien à l'égard des princes de Ghore : car ce fut de la famille de ces princes que sortit Seïf-eddin Sourî qui, sous le règne du prince Gaznévide Bahram-schah, s'empara de Gaznin, et dont les successeurs, connus sous le nom de *Ghorides*, détruisirent la dynastie des Gaznévides, et s'emparèrent de tout ce qu'ils avoient possédé dans le Khorasan et dans l'Inde. M. Elphinstone n'a pas ignoré que les historiens orientaux font descendre cette famille de Zohak l'Arabe, l'ancien tyran de la Perse, l'ennemi de Féridoun. Deux fils de Zohak, nommés *Sourî* et *Sam*, s'attachèrent, dit-on, à Féridoun, après sa victoire sur Zohak : puis, devenus suspects à ce prince, ils le quittèrent et se retirèrent à Néhawend. Sourî devint le chef de cette famille, et Sam eut le commandement de ses troupes. Cependant M. Elphinstone assure que les sultans Ghorides appartenoient à la tribu des Afghans, nommés *Souris* : *It is certain*, dit-il, *that the princes of Ghore belonged to the Afghan tribe of Sooree, and that their dynasty was allowed to be of very great antiquity, even in the eleventh century.* Je dois avouer que je ne vois rien de cela dans les historiens orientaux, que nulle part les Afghans ne sont donnés pour les descendans de Zohak ; en un mot, que tout ce système ne paroît bâti que sur l'identité de noms entre *Sourî*, prince de Ghore, et une tribu d'Afghans nommée *Sourî*, qui a pour auteur *Sour*, frère de Loud, l'un des enfans de Khaled. Je vois au contraire, par Férischtah, que le Ghore étoit habité par des Khuldjes et non par des Afghans. M. Elphinstone regarde, il est vrai, les Khuldjes comme des Afghans, et il se fonde sur l'autorité de Férischtah (*p. 315 et 316, note*) ; mais je trouve précisément le contraire dans cet écrivain, qui rapporte (*the Hist. of the Hindost. tom. I, p. 232*) diverses traditions sur leur origine ; sans qu'aucune de ces traditions les

confonde avec les Afghans. On y voit que leur demeure étoit les montagnes de Ghore et du Gardjestan. Les Khuldjes, ainsi que les Afghans ou Patans de la tribu des Loudis, ont occupé à diverses reprises le trône de Dehli, avant la conquête de Babour, tige des Grands-Mogols. Il ne faut pas confondre les Khuldjes ou *Khulludjes*, comme écrit M. Elphinstone, avec une tribu d'Afghans nommée *Ghildji* ou *Ghilzi* غلزی.

Je me suis arrêté plus long-temps que je ne me l'étois proposé sur l'origine des Afghans; il est temps de passer à leur mode de gouvernement. Pour s'en faire une idée juste, il faut, avec M. Elphinstone, considérer d'abord cette nation comme composée d'une multitude de petits états, régis par leurs propres lois et gouvernés par des chefs indépendans les uns des autres, et ensuite l'envisager comme formant un seul état ou une sorte de confédération soumise à un seul souverain. Ce sera l'objet d'un troisième et dernier article.

SILVESTRE DE SACY.

*HISTOIRE DES RÉPUBLIQUES ITALIENNES DU MOYEN ÂGE; par M. Sismonde de Sismondi, correspondant de l'Institut, &c. tomes XII, XIII, XIV, XV et XVI. Imprimerie de Crapelet; chez Treuttel et Würtz, à Paris, à Strasbourg et à Londres, 1818, 5 vol. in-8.<sup>o</sup>, 506, 511, 529, 459 et 500 pages. Prix, 30 francs.*

C'EST un très-grand mérite et à-la-fois un bonheur assez rare que d'achever un ouvrage d'une longue étendue sans en altérer nulle part le plan ni l'esprit, les proportions ni les formes, sans incohérence ni confusion dans les détails, sans irrégularité ni monotonie dans le style, sans que la plus légère trace de précipitation ou de fatigue affoiblisse en aucun lieu l'intérêt de la matière. Tel est, à notre avis, le succès que M. de Sismondi vient d'obtenir. Les quatre premiers tomes de son Histoire des républiques italiennes avoient paru en 1807 et 1808; les quatre suivans, en 1809; et nous avons, l'an dernier (1), rendu compte du IX.<sup>e</sup>, du X.<sup>e</sup> et du XI.<sup>e</sup> Il arrive quelquefois que les derniers volumes d'un long ouvrage ne font que le compléter; ceux qui terminent aujourd'hui cette histoire, en sont, par eux-mêmes, l'une des parties les plus précieuses. Dans tout le cours des seize volumes, la méthode de l'auteur est restée

(1) Journal des Savans, mars 1817, pag. 134-143. ...

invariable : ses recherches, ses récits, ses opinions, son style, ont conservé les mêmes caractères; et, pour être plus sûr de maintenir en tout point l'unité la plus parfaite, il n'a pas voulu courir le risque d'avoir égard aux critiques que l'on a faites de certaines formes et de certaines idées qui lui sont propres.

Une histoire générale, rédigée plusieurs siècles après ceux qu'elle embrasse, peut aisément dégénérer en une pure compilation. Mais M. de Sismondi n'entasse point des matériaux; il les apprécie, les dispose, les polit sans les altérer: la manière dont il les emploie lui appartient; et son ouvrage, aussi original que le genre historique le comporte, captive l'attention des lecteurs qu'il instruit, et de ceux encore dont il ranime et coordonne les souvenirs. On sait qu'il a pour objet essentiel les révolutions de tous les états italiens durant les 430 années comprises entre 1100 et 1530. Si, dans le premier volume, l'auteur a cru devoir remonter jusqu'au IV.<sup>e</sup> siècle de l'ère vulgaire, cette introduction rapide ne contient que des notions indispensables à quiconque veut pénétrer dans l'histoire du moyen âge: de même, s'il consacre une partie du dernier tome à des considérations sur les destinées de l'Italie depuis 1530 jusqu'à nos jours, c'est uniquement afin de suivre, jusque dans leurs derniers effets, les événemens dont il a développé le tableau. Les quatorze volumes intermédiaires n'embrassent que quatre siècles, et se distinguent ainsi par leurs limites, comme par leur étendue, de toutes les autres histoires d'Italie, générales ou particulières. M. Denina a resserré dans un cadre plus étroit une bien plus longue période; l'Abrégé chronologique de Saint-Marc finit à l'année 1314, et n'est guère d'ailleurs qu'un extrait des annales et des dissertations de Muratori; celui-ci, dans ses annales, parcourt, d'année en année, l'histoire de dix-sept siècles et demi; quelques-uns des livres de Sigonius s'appliquent mieux à l'Italie du moyen âge, mais ils s'arrêtent à l'an 1300; et parmi les autres historiens il n'en est point qui ne se soit circonscrit dans des bornes beaucoup plus étroites de temps ou de lieu. L'ouvrage de M. de Sismondi manquoit donc même à la littérature du peuple qu'il concerne, et il enrichit, dans la nôtre, un genre où il nous reste peut-être assez de lacunes à remplir et de progrès à faire.

Nous avons vu que le tome XI de M. de Sismondi finissoit à la mort de Laurent de Médicis, en 1492: les trente-huit années suivantes remplissent les cinq volumes qu'il vient de publier, à l'exception d'une partie du dernier, laquelle dépasse, comme nous l'avons dit, l'année 1530. Disons aussi que les cinquante premières pages du tome XII ne contiennent que des considérations sur le caractère et les révolutions

du xv.<sup>e</sup> siècle : c'est, selon l'auteur, l'époque où les Italiens étoient parvenus au plus haut degré de prospérité, d'indépendance et de prééminence sur les autres nations européennes, mais celle aussi où, par l'altération de leurs institutions politiques et de leurs habitudes morales, ils ont préparé eux-mêmes les malheurs qui les ont accablés depuis 1492 jusqu'en 1530. Sur ces divers points, nous n'adopterions pas sans quelques restrictions les opinions de l'auteur.

Il est obligé de convenir que les Italiens du moyen âge n'avoient à-peu-près aucune idée des garanties individuelles, dans lesquelles la véritable liberté consiste. A peine avoient-ils songé à pourvoir à la sûreté des personnes et des propriétés : bien moins encore aspireroient-ils à la liberté de l'industrie, des opinions et des consciences. L'exercice des droits de cité, la part que chaque citoyen devoit avoir aux élections et délibérations publiques, voilà presque l'unique sens qu'ils attachoient au mot *liberté*; et s'il falloit indiquer la cause la plus générale de tous leurs désastres après et avant 1492, nous serions fort enclins à la trouver dans cette erreur. Ces calamités sont à nos yeux de trois espèces.

La première consiste dans les révolutions intérieures qui, depuis le xii.<sup>e</sup> siècle jusqu'au xv.<sup>e</sup>, n'ont cessé d'agiter et déchirer chaque république italienne, dans ce conflit éternel des familles puissantes, dans cette lutte violente des factions, dans ce long enchaînement de vengeances, de proscriptions et de catastrophes : fruits infaillibles d'un système qui entraînoit tous les esprits actifs, tous les caractères ardens, à se disputer le pouvoir, et à sacrifier à l'ambition politique le soin de leurs intérêts privés et la défense de leurs droits purement civils. C'est à ce même genre d'idées et d'habitudes qu'il faut attribuer, en partie, un second fléau ; savoir, les guerres qui se rallumoient sans cesse entre les divers états italiens, et qui, outre les partis guerroyans au sein de chaque république, entretenoient de grandes factions belligérantes dans l'Italie entière. Il étoit sans doute impossible que ces deux premiers fléaux n'amenassent pas le troisième, le seul dont M. de Sismondi semble tenir compte. Je veux parler des entreprises formées par les puissances étrangères, sur l'indépendance d'une nation si morcelée, si divisée, si pleine de discorde, déjà peuplée d'ennemis de sa propre tranquillité, avant d'être inondée d'ennemis de sa puissance et de sa gloire.

Il est pourtant vrai que les sciences, les lettres, les arts, l'industrie, le commerce, toutes les branches de la civilisation étoient beaucoup plus avancées en Italie qu'ailleurs. M. de Sismondi assure que le capital

productif possédé par les Italiens du xv.<sup>e</sup> siècle égaloit presque celui de tous les autres peuples européens réunis ; et quoiqu'il ne présente ni n'indique les élémens de ce calcul, le résultat nous en paroît fort vraisemblable. Mais cette prospérité ne tenoit-elle qu'à l'exercice, d'ailleurs si mal réglé, du droit de cité ! Nous osons croire qu'elle avoit bien d'autres causes ; le climat, le sol, les monumens, les souvenirs, enfin les dispositions naturelles des habitans plutôt que leurs institutions politiques ; car il nous semble que leurs lois civiles et pénales, que même la forme et les maximes de leurs gouvernemens n'étoient guère meilleures que dans le reste de l'Europe. On prétend expliquer leur décadence par la seule diminution successive du nombre des citoyens ayant droit de suffrage, nombre qui, après avoir été, pour toute l'Italie, d'un million huit cent mille au xiii.<sup>e</sup> siècle, fut de cent quatre-vingt mille au xiv.<sup>e</sup>, et n'étoit plus, en 1492, que de dix huit ou de seize mille, sur une population totale de dix-huit millions. Reste à savoir si cette réduction graduelle de la population politique n'étoit pas l'effet nécessaire de l'absence presque absolue de toute liberté civile, et si des hommes dont les propriétés, l'industrie et les personnes étoient si mal garanties, ne devoient point à la longue se voir tous dépouillés des droits de cité, à mesure que, par l'exercice même de ces droits, le crédit et les richesses se concentreroient en un plus petit nombre de mains. La nature, plus bienfaisante que les lois, a plus que jamais secondé les progrès de ce peuple dans les beaux-arts, non-seulement pendant ce xv.<sup>e</sup> siècle où s'altéroit si fort son système politique, mais durant soixante-dix ans encore après cette année 1530, que l'on désigne comme le terme de l'indépendance et en quelque sorte de l'existence de la nation italienne. N'entrons pas plus avant dans ces considérations, auxquelles toutefois nous avons dû nous arrêter quelques instans, parce qu'elles occupent beaucoup de place et reviennent fort souvent dans l'ouvrage dont nous rendons compte ; elles sont à-peu-près l'unique matière de plusieurs chapitres des tomes XII et XVI. Parmi les autres chapitres des cinq derniers volumes, il en est peu qui ne commencent, à-peu-près comme les chants de l'Arioste, par des réflexions dont l'ensemble ou seulement l'extrémité se rattache aux récits qui les suivent : mais nous serions, à tous égards, fort peu capables de critiquer ces préambules : car nous n'avons jamais pu résister, en les lisant, à l'attrait que leur donnent l'importance des questions, la sagacité de l'auteur et souvent l'énergique précision du style. Ces excursions conviennent sans doute, sinon au genre historique, qui les voudroit bien moins fréquentes

et bien plus rapides, du moins au système particulier de l'ouvrage de M. de Sismondi.

L'Italie est le théâtre de la plupart des événemens qui sont racontés dans ces cinq volumes: mais déjà les principaux acteurs ne sont plus des Italiens; ce sont des Français, des Allemands, des Espagnols; il faut s'attendre à rencontrer ici d'assez grands morceaux de l'histoire militaire et diplomatique de ces trois peuples, ou du moins de leurs guerriers, de leurs ministres, de leurs souverains, tels que le roi d'Espagne Ferdinand V, l'empereur Maximilien, Charles-Quint sur l'un et l'autre trône, et les trois rois de France Charles VIII, Louis XII et François I.<sup>er</sup> M. Sismondi porte sur ces trois monarques français, principalement sur le second, des jugemens d'une sévérité extrême, auxquels nous espérons que les lecteurs, même étrangers, ne souscriront pas. Machiavel, qui a relevé toutes les fautes graves dans lesquelles est tombé Louis XII (1), ne l'a pourtant pas dépeint comme un prince sans bonne foi, sans bonté, sans énergie, sans lumières. Guicciardin (2) a rendu hommage à sa bravoure, à son équité, à son zèle ardent et constant pour le bonheur de ses peuples; personne encore n'avoit dit que *son unique vertu* consistât dans *une économie excessive et mal entendue*. On le plaignoit de s'être laissé tromper, bien plus qu'on ne l'accusoit d'avoir trompé lui-même, quoique ce dernier malheur, suite assez ordinaire du premier, lui soit arrivé quelquefois. L'art des négociations frauduleuses n'est pas né en France, et ce n'est point en France qu'il a fait ses plus grands progrès. Au surplus, aucun personnage français, roi, ministre, guerrier, ou même écrivain, ne se présente dans cette histoire de M. Sismondi sans y subir une censure rigoureuse. L'auteur fait des *reproches* à Bayard même, et ne les adoucit par aucune sorte d'éloge. Non-seulement il rapporte, comme il doit le faire, que la France étoit appelée par les Italiens une nation barbare, mais il emploie lui-même cette expression à son propre compte et dans le cours de ses récits jusque sous l'année 1527, tout comme s'il n'apercevoit encore, dans les sujets de François I.<sup>er</sup>, aucune ébauche de civilisation qui pût les distinguer des sujets

(1) Le Prince, ch. 3. — Dans une lettre à Franc. Vettori, qui devoit être mise sous les yeux du pape, Machiavel s'exprime ainsi: « Noi abbiamo un » *papa savio e questo grave e rispettato*, un imperatore instabile e vario, un *re di Francia* (L. XII) *sdegnoso et pauroso*, un *re di Spagna taccagno e avaro*, un » *re d'Inghilterra ricco feroce e cupido di gloria*, gli *Suizzeri bestiali vittoriosi e insolenti*, noi altri d'Italia *poveri, ambiziosi e vili*: per li altri *re io non » li conosco.* » Ces lignes que cite M. de Sismondi sont-elles bien dignes de la plume de Machiavel!

(2) L. XII, c. 21.

de Chilpéric et de Dagobert. Cependant, dès le xvi.<sup>e</sup> siècle, plusieurs étrangers d'un mérite distingué, se plaisoient à vivre en France, et l'on ne voit pas que, pour affoiblir l'hommage qu'ils rendoient à ce pays en l'habitant de préférence, ils aient saisi et cherché les occasions d'en mal parler.

Mais nous devons dire que les Français ne sont pas les seuls que M. de Sismondi traite avec cette sévérité. En traçant l'histoire du pontificat d'Alexandre VI, de Jules II, de Léon X, d'Adrien VI et de Clément VII, il n'use d'indulgence qu'à l'égard de Jules, et seulement en considération du zèle de ce pape pour chasser d'Italie les Barbares. Au fond, l'ambition de Jules II est souvent ennoblie par l'énergie de son caractère et par une sorte d'enthousiasme politique. Mais l'auteur n'a rien omis de ce qui peut rendre de plus en plus odieuse la mémoire d'Alexandre VI; rien non plus de ce qui peut induire à regarder comme factice et usurpée la renommée de Léon X. Il désigne Alexandre comme l'inventeur de la censure des livres à imprimer et imprimés (1) : nous croyons qu'en effet les privilèges accordés avant 1501 n'avoient eu pour but que de garantir la propriété des entreprises typographiques. Quant à Léon X, tous les détails de son administration, ses dépenses, ses recettes, sa conduite à l'égard de ses compatriotes les Florentins, ses relations avec les hommes de lettres, ses négociations secrètes et publiques, particulièrement ses traités avec François I.<sup>er</sup>, sont ici présentés sous des aspects fort défavorables. « Parvenu, dit l'auteur, à la » plus haute des dignités humaines, Léon regarda sa vie comme un *carnaval* » continuel. » Nous remarquons cette expression, parce qu'elle nous semble manquer de la noblesse que conserve par-tout ailleurs le style de M. de Sismondi. Du reste, la plupart de ses censures reposent sur des faits dont nous ne saurions contester l'exactitude, ou du moins sur des témoignages du plus grand poids. A notre avis, il n'en est pas de même à l'égard d'Adrien VI, pontife austère et religieux, qui porta sur le saint siège la bonne foi d'un Belge, le savoir et les vertus d'un ecclésiastique, et sur lequel M. de Sismondi épouse peut-être un peu trop les préventions du peuple de Rome, dont les mœurs s'étoient amollies et dépravées sous les pontificats précédens. Celui d'Adrien ne dura que vingt mois, et l'auteur nous trace un tableau trop fidèle des habitudes vicieuses et des intrigues politiques dont le cours recommença sous Clément VII. En général, l'auteur accorde aux papes une très-grande habileté politique, dont, selon lui, ils avoient fait l'apprentis-

---

(1) Bref du 1.<sup>er</sup> juin 1501.

sage dans les chapitres des couvens. Nous ajouterions que plusieurs l'avoient acquise bien davantage au sein des familles puissantes auxquelles ils appartenoient : Jules II, par exemple, dans celle des Rovère ; Léon X et Clément VII, dans celle des Médicis. Mais le talent de l'administration intérieure a toujours manqué, suivant M. de Sismondi, aux pontifes romains. « Il ne s'est pas, dit-il, trouvé un pape qui fût bon » administrateur, pas un seul qui fit prospérer l'agriculture, l'industrie, » le commerce, la population dans les états confiés à ses soins, pas un » seul qui y établit de sages lois, ou qui y maintint une bonne justice. »

Maintenant nous aurions à considérer dans ces cinq volumes les parties qui se détachent de l'histoire pontificale, et des histoires de France, d'Espagne et d'Allemagne : mais il seroit superflu et fastidieux de parcourir ici des événemens et des détails universellement connus. Le mérite de l'auteur est de les avoir rassemblés, enchaînés et quelquefois revêtus de couleurs assez vives. De très-bonnes tables chronologiques, placés à la fin des volumes, offrent un sommaire beaucoup plus étendu que celui qu'il nous seroit possible de faire entrer dans ce journal (1). Comme il faut bien pourtant que nos lecteurs trouvent ici quelque aperçu du contenu de ces cinq volumes, nous croyons devoir leur indiquer comme principaux articles : dans le tome XII, l'administration de Pierre de Médicis à Florence, son ambition, ses infidélités et son exil ; les prédications religieuses et politiques de Savonarole, son crédit éphémère et son horrible supplice ; la révolte des Pisans contre les Florentins ; les intrigues de Louis Sforza et de quelques autres princes italiens, pour attirer Charles VIII en Italie ; la fuite et l'abdication du roi de Naples Alphonse II, la dispersion de l'armée de son successeur Ferdinand II ; la ligue qui se forme à Venise en 1495 pour l'indépendance italienne, et qui bientôt force Charles VIII à repasser les Alpes : dans le tome XIII, les efforts des Napolitains et sur-tout des Vénitiens pour résister à Louis XII, la rébellion des Génois contre ce prince ; les exploits militaires de l'Alviano ; la ligue conclue à Cambray en 1508 contre Venise, et la défaite des troupes de cette république à Vaila ou Aignadel : dans le tome XIV, la constance des Vénitiens au sein des revers ; la rentrée des Bentivoglio à Bologne, leur fuite et les rigueurs exercées contre leurs partisans ; l'administration de Soderini à Florence, son discrédit et le rappel des Médicis ; la confédération du pape, du roi d'Espagne et de Venise contre les Français, en 1511 ; le

---

(1) Ces tables remplissent, dans les cinq volumes, 179 pages *in-8.*, en petits caractères.



triomphe de la famille des Fregoso sur celle des Adorni à Gènes ; l'alliance de François I.<sup>er</sup> avec les Vénitiens ; la défaite des Milanais et des Suisses à Marignan ; la mort de l'Alviane ; les entreprises du duc d'Urbin sur la Toscane et sur la marche d'Ancone : dans le tome XV, les ravages qu'exerça en Italie l'armée impériale ; la conjuration du connétable de Bourbon contre la France ; l'habileté militaire et la mort de Prosper Colonna ; les succès et les trahisons de Pescaire ; la défaite de François I.<sup>er</sup> à Pavie ; la terreur qu'inspire Charles-Quint à tous les états italiens, et qui arme à-la-fois pour lui les uns, contre lui les autres ; la mobilité des négociations et l'instabilité des traités durant l'année 1526 ; la prise et le sac de Rome, au mois de mai de l'année suivante ; la mort de Lautrec devant Naples et la capitulation de son armée ; la révolution qu'opère à Gènes André Doria, après avoir quitté le parti français pour se donner à l'empereur ; la puissance absolue qu'obtient celui-ci, à l'aide de Clément VII, sur l'Italie entière, et les efforts que font cependant les Florentins, malgré la peste qui désole leur ville, pour garantir leur indépendance par une nouvelle organisation politique : enfin dans le tome XVI, l'invasion de leur territoire par le prince d'Orange en 1530, la mort de ce prince, celle de Ferrucci, son valeureux adversaire ; les manœuvres perfides de Malatesta Baglioni, la capitulation de la ville et l'asservissement de la république. L'auteur s'est appliqué à peindre les détails de cette dernière catastrophe ; et pour compenser l'aridité du sommaire que nous venons d'achever, nous transcrivons ici quelques lignes de ce dernier récit. « Tous les hommes foibles et pusillanimes, » tous les égoïstes et tous ceux qui regrettoient les jouissances d'une vie » tranquille, languissoient après la paix et l'auroient acceptée à tout » prix. Les partisans de l'aristocratie se soucioient peu de s'exposer plus » long-temps pour le maintien de l'autorité populaire ; les partisans » secrets des Médicis avoient eux-mêmes fait à leur tour entendre leur » voix, et les historiens de ce parti confessaient la trahison de Baglioni » pour lui en faire un mérite.... Il déclara que, plutôt que d'attaquer le » camp impérial, commandé par Don Ferdinand de Gonzague depuis » la mort du prince d'Orange, il donneroit sa démission. Les dix de » la guerre crurent pouvoir le prendre au mot, et ils lui envoyèrent, » le 8 août, Andreuolo Niccolini, pour lui porter son congé *couché* » dans les termes les plus flatteurs pour lui. La surprise de Baglioni, en » le recevant, fut extrême : sans vouloir l'accepter, sans vouloir le lire, » il se jeta sur Niccolini *qui le lui portoit*, et le frappa de plusieurs coups » de poignard. Le gonfalonier voulut faire un nouvel effort pour main- » tenir l'autorité chancelante de la république : il ordonna à toutes les

» compagnies de milice de se rassembler sur la place, et il se mit à leur  
 » tête pour marcher contre Baglioni : mais la terreur avoit déjà suspendu  
 » toute obéissance ; au lieu de seize compagnies, il n'en parut que huit  
 » sur la place. D'autre part, Baglioni avoit déjà introduit dans son bas-  
 » tion le capitaine impérial, Pirro Colonna de Stipicciano, il avoit  
 » désarmé ou congédié la garde florentine de la porte romaine, et il  
 » avoit tourné contre la ville l'artillerie destinée à la défense des murs.  
 » Florence étoit perdue, et aucun pouvoir humain ne pouvoit plus la  
 » sauver. Tandis qu'une partie des citoyens vouloit encore mourir  
 » libre et les armes à la main, les autres reconnoissoient qu'aucun obs-  
 » tacle ne pouvoit plus arrêter cette armée féroce qui s'étoit signalée  
 » par la tyrannie exercée à Milan et par le sac de Rome ; ils fuyoient  
 » dans les églises avec leurs femmes, leurs enfans et leurs richesses ;  
 » et, sans pouvoir prendre aucun parti, sans concevoir aucune espérance,  
 » ils n'obéissoient plus à aucun ordre, et entravoient à chaque pas  
 » ceux qui conservoient plus de présence d'esprit et qui montroient plus  
 » de fermeté.... Ce fut au milieu de ce tumulte que la seigneurie nomma  
 » quatre ambassadeurs qu'elle envoya au camp de Ferdinand de Gonzague  
 » pour demander une capitulation.... Le traité qui fut signé le 12 août  
 » 1530, portoit que la forme du gouvernement de Florence seroit  
 » réglée par l'empereur avant l'expiration de quatre mois, sous condi-  
 » tion cependant que la liberté seroit conservée.... Une amnistie com-  
 » plète étoit accordée au nom du pape et de l'empereur, soit à tous  
 » les Florentins sans exception, pour tout ce qu'ils pouvoient avoir fait  
 » contre la maison des Médicis, soit à tous les sujets de l'empire et de  
 » l'église qui les avoient suivis pendant la guerre, &c. Mais, ajoute  
 » l'auteur ; ce traité demeura dans les archives comme un monument  
 » du scandaleux manque de foi des deux souverains au nom desquels  
 » il étoit stipulé. » (*La suite au prochain cahier.*)

DAUNOU.

---

*DESCRIPTION DES APPAREILS À FUMIGATION établis, sur les  
 dessins de M. Darcèt, à l'hôpital Saint-Louis, en 1814,  
 et successivement dans plusieurs hôpitaux de Paris, pour le  
 traitement des maladies de la peau. Se vend à Paris, chez  
 M.<sup>me</sup> Huzard (née Vallat-la-Chapelle), imprimeur des*

7 hospices civils, rue de l'Éperon, n.º 7, in-4.º, 30 pages, avec figures, année 1818.

DEPUIS quelques années, la médecine s'est beaucoup occupée des causes et du traitement de la gale qui attaque les hommes et quelques animaux domestiques. Les naturalistes nous ont appris qu'elle étoit due à un insecte, qui se glisse sous l'épiderme. Cette notion a été portée jusqu'à l'évidence, d'après des observations consignées dans plusieurs écrits récemment publiés. Il en résulte que la gale, bien que contagieuse à un très-haut degré, présente au fond peu de danger, et qu'il n'est pas difficile de la guérir. C'est une affection extérieure, qui requiert l'emploi des topiques. Le nombre des substances capables de produire cet effet est très-considérable; mais toutes ne sauroient être indifféremment mises en usage. Il y en a qui, susceptibles d'être absorbées et de passer dans la circulation, causeroient à la santé des dommages irréparables. Aussi les bons praticiens ont-ils exclu du traitement de la gale les frictions arsenicales, les lotions et onguens mercuriels, &c. Les meilleurs topiques paroissent être les sulfureux; mais il y a diverses manières de les appliquer. La plus certaine et la plus prompte est par fumigations. Les exemples de guérisons opérées par cette méthode sont si multipliés, qu'il ne reste pas le moindre doute sur son efficacité. Le succès des essais en petit a déterminé à l'exécuter en grand dans les hôpitaux civils de Paris, et particulièrement dans celui de Saint-Louis. On y a placé des baignoires fumigatoires, dont on a trouvé l'idée dans les écrits de Glauber et de Latouette, médecin de Paris, qui s'est appliqué à l'étude et au traitement des maladies cutanées: on a de lui un ouvrage sur ce genre de maladies. M. Galès, pharmacien en chef de l'hôpital de Saint-Louis, proposa le premier d'y mettre en pratique les fumigations sulfureuses; on les commença en août 1812. Le moyen qu'on employa d'abord fut de chauffer le lit du malade avec une bassinoire remplie de charbons ardents, sur lesquels on jetoit du soufre en poudre. Ce traitement étoit répété dix à douze fois, ce qui suffisoit pour la guérison. Mais ce mode n'étoit pas sans inconvéniens; les linges se trouvoient souvent brûlés et tachés de manière à ne plus redevenir blancs; quelque serrées que fussent les couvertures, il s'échappoit des lits des vapeurs sulfureuses, qui incommodoient les malades et donnoient aux salles une odeur désagréable. Pour remédier à ces inconvéniens, M. Galès engagea l'administration à faire construire en 1813 une boîte dans laquelle le malade recevoit la fumigation; on reconnut qu'il falloit s'attacher à ce dernier moyen et le

perfectionner ; car il en avoit besoin. L'administration des hôpitaux témoigna sa satisfaction à M. Galès , et arrêta qu'il seroit donné de l'extension à la méthode qu'il avoit conseillée. En 1814, M. Darcet , appelé à l'hôpital Saint-Louis pour un autre objet , fut consulté sur la construction des boîtes : en physicien et en chimiste habile , il fit aisément reconnoître , suivant le rapport de MM. Mourgue et de la Rochefoucauld , administrateurs des hospices , « que , par la manière dont » l'appareil étoit construit , les gaz mélangés entroient dans la boîte ; » que le charbon brûlé sur les grilles des fourneaux produisoit une grande » quantité d'acide carbonique , qui pénéroit dans la boîte avec l'azote , » l'acide sulfureux et l'air non décomposés ; que le tuyau de sortie étoit » beaucoup trop petit dans son rapport avec le tuyau d'entrée , sur-tout » en considérant la propriété qu'ont les gaz d'augmenter de volume , ce » qui arrivoit dans la boîte au moyen de la sueur considérable des ma- » lades ; qu'il résultoit de ce défaut de construction , que le gaz sortoit par » tous les joints au travers desquels il pouvoit se faire jour ; qu'on étoit » obligé de coller sans cesse sur ces joints des bandes de papier pendant » le séjour du malade dans la boîte , et de serrer fortement un capuchon » autour de son cou ; procédés , les uns inquiétans , les autres fatigans » pour le malade , les uns et les autres inutilement dispendieux ; qu'on » étoit dans la presque impossibilité de sortir le malade de la boîte , si , » dans le cours de la fumigation , il s'en trouvoit incommodé ; que l'air » chaud introduit dans cette boîte se répandoit inégalement et échauf- » foit beaucoup plus les pieds du malade que toutes les autres parties » de son corps , inconvénient grave ; enfin , que cette construction » n'étoit et ne pouvoit être applicable qu'à une boîte pour donner une » seule fumigation. » M. Darcet ajouta que ces inconvéniens notables pouvoient être facilement évités. Les projets qu'il donna en conséquence furent adoptés et mis à exécution. Deux boîtes simples et une à douze places furent construites sous sa direction. Avec son appareil , en 1814 ; 1815 , 1816 , 1817 , on a donné 55,443 fumigations sulfureuses , 11,043 aromatiques , total 66,486.

Pour bien faire connoître cet appareil , M. Darcet a formé neuf planches qui sont précédées d'explications et suivies de la manière de se servir de la boîte fumigatoire simple et de celle à douze places. Les gravures paroissent faites avec soin.

Je n'entrerai pas dans de plus grands détails , et je dirai seulement qu'on peut avec l'appareil « donner des bains d'air sec et chaud , des » bain d'air chaud et saturés de vapeur d'eau ; des bains d'hydrogène » sulfuré , de vin vaporisé ; des bains d'acide sulfureux ou de tout

» autre acide , des fumigations mercurielles , aromatiques , spiri-  
 » tueuses , &c. En un mot , on peut y administrer facilement toutes les  
 » vapeurs et tous les gaz pris un à un , ou mélangés deux à deux , trois  
 » à trois , quatre à quatre , &c. »

• Les plans de l'appareil me paroissent tellement faits et présentés , qu'on  
 peut les exécuter par-tout où l'on croira devoir former des établissemens  
 pour le traitement de la gale.

TESSIER.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

### INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE française, dans sa séance extraordinaire du mardi 3 février, a  
 entendu la lecture, 1.º d'une épître en vers, intitulée *Jubilé académique ou la*  
*cinquantième année d'une association littéraire*, par M. François de Neufchâteau;  
 2.º d'un fragment considérable du poème de Moïse, par M. Lemercier; 3.º de  
 plusieurs morceaux d'un ouvrage de M. Lacroix aîné, ayant pour titre,  
*Etudes sur le style.*

• M. Visconti, membre de l'académie des beaux-arts et de celle des inscriptions  
 et belles-lettres, est mort à Paris, le 8 février. MM. Quatremère de Quincy  
 et Émeric David ont prononcé à ses funérailles des discours dont nous trans-  
 crirons ici quelques lignes.

(*M. Quatremère de Quincy*). « . . . Né dans cette ville (Rome), que tant de  
 » monumens, de traditions et de souvenirs ont constituée la métropole des  
 » arts, M. Visconti eut l'avantage de sucer, pour ainsi dire, avec le lait, l'amour  
 » de l'antique et le goût de l'antiquité. Mais s'il dut un si heureux instinct au  
 » savant qui lui avoit donné le jour, combien ne fut-il pas plus redevable encore  
 » de cette direction de son esprit à l'époque et aux circonstances qui le virent  
 » naître! M. Visconti sortoit à peine du collège, lorsque Winckelmann terminoit  
 » sa carrière. Un mouvement général entraînoit les esprits vers la critique de  
 » l'art et de l'antiquité: Herculani et Pompéia venoient d'être découverts. . .  
 » M. Visconti, par l'influence de son goût et de ses ouvrages, tant à Rome  
 » qu'à Paris, doit se compter au nombre de ceux qui ont puissamment contribué  
 » à rétablir les bonnes doctrines dans l'empire des arts du dessin. Notre école  
 » lui a dû d'actives leçons et d'utiles encouragemens. Un des derniers services  
 » qu'il ait rendus à l'art, est la nouvelle disposition et la classification de notre  
 » musée d'antiques. . . . »

(*M. Ém. David*). « . . . La description du musée Pio-Clémentin, com-  
 » mencée par son père, et à laquelle il eut lui-même la plus grande part, et celle  
 » de la *Villa Pinciana*, qui renferme tant d'instruction en un si petit nombre  
 » de pages, fondèrent de bonne heure sa réputation. . . Son *Iconographie grecque*  
 » *et romaine*, vaste ouvrage, exécuté dans notre langue, où la connoissance  
 » de la littérature ancienne et celle des monumens se sont prêté un mutuel se-  
 » cours, lui a acquis un nouveau titre à l'estime de la postérité. Cet ouvrage

» demeure malheureusement incomplet; mais, dans cet état encore, il formera, » sans contredit, une des bases les plus durables de la gloire littéraire de notre » siècle. M. Visconti composoit en même temps les notices qu'il a jointes aux » antiques gravées dans le *Musée français* et dans le *Musée royal*, et qui font » l'ornement de ces grandes collections. Des dissertations destinées à enrichir » les volumes de nos Mémoires, de nombreuses restaurations d'inscriptions » grecques, l'explication des sculptures du Parthénon d'Athènes, de doctes » articles pour le dictionnaire que prépare l'académie des beaux-arts, et d'autres » opuscles non moins intéressans, nous faisoient admirer l'excellence de son » goût autant que l'étendue de son savoir. . . . »

M. Visconti étoit, depuis le mois de novembre 1816, l'un des auteurs du *Journal des Savans*: il y a inséré des articles sur une inscription de Cyréties (sept. 1816); sur les Antiquités d'Athènes, de Stuart (déc. 1816 et janv. 1817); sur trois dissertations de M. Tôchon (mars); sur les fragmens de Denys d'Halic. découverts par M. Mai (juin); sur une médaille de la reine Thermuse (décembre).

## LIVRES NOUVEAUX.

### FRANCE.

*Mémoire sur les livres chinois de la Bibliothèque du Roi* et sur le plan du nouveau catalogue dont la composition a été ordonnée par S. Exc. le ministre de l'intérieur; avec des remarques critiques sur le catalogue publié par E. Fourmont, en 1742; par M. Abel-Rémusat. Paris, Le Normant, 1818, in-8.<sup>o</sup>, 60 p.

*Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Isoard Delille de Sales*, membre de l'Institut, dont la vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, aura lieu le lundi 23 février 1818 et jours suivans, le matin, à onze heures précises, et le soir, à cinq heures précises de relevée, rue de Sèvres, n.<sup>o</sup> 95. Paris, imprimerie de Clô; Barrois l'aîné, 1818, in-8.<sup>o</sup>, 10 feuilles et 1/2. 2 fr.

*Discours de M. le comte de Richebourg, pair de France*, à l'occasion de la mort de son collègue, M. Vernier. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné, 1818, broch. in-8.<sup>o</sup>, 1 feuille et un quart. M. Vernier, né à Lons-le-Saunier en 1731, mort à Paris le 4 février 1818, est auteur de plusieurs ouvrages, entre lesquels on distingue *les Caractères des passions*, publiés en 1797, in-8.<sup>o</sup>, réimprimés en 1807 en 2 vol. in-8.<sup>o</sup>

*Cours de lecture* où, procédant du composé au simple, l'on apprend à lire des phrases, puis des mots, sans connoître ni syllabes ni lettres; . . . terminé par un dictionnaire de prononciation à l'usage des Français et des étrangers; par M. Lemare, 4.<sup>e</sup> édit., adaptée aux éducations particulières et à l'enseignement mutuel. Paris, l'Auteur, quai de l'École, n.<sup>o</sup> 34, in-8.<sup>o</sup>, 8 feuilles.

*Recueil de mots français dérivés de la langue grecque, et dont la composition donne à connoître le sens*, à l'usage de la jeunesse de l'un et de l'autre sexe; par D. Levade. Paris, à la librairie lexique, chez Jonibert, rue du Paon-S.-André, n.<sup>o</sup> 1, 1804, avec des additions imprimées en 1817, in-8.<sup>o</sup>: 2 fr. 50 cent, et 3 fr. par la poste. On trouve chez le même libraire le *Dictionnaire étymologique des mots français dérivés du grec*, par Morin; 2.<sup>e</sup> édit. Paris, 1809, in-8.<sup>o</sup>, 2 vol. brochés, 15 fr. et 19 fr. par la poste. La *librairie lexique* est un magasin de *Dictionnaires* de langues et de sciences; on y trouve aussi des *Grammaires*. *Le nouveau Sobrino*, ou Grammaire de la langue espagnole, réduite en vingt-

trois leçons; par don Francisco Martínez, 3.<sup>e</sup> édit., revue, corrigée et considérablement augmentée. Bordeaux, imprim. de P. Beaume, 1818, in-8.<sup>o</sup>, 22 feuil.

*Œuvres diverses de Claudien*, traduites pour la première fois en vers français, avec le texte latin en regard; par A. M. Delteil. Paris, imprimerie de Scherf; in-8.<sup>o</sup> qui paroîtra à la fin de février; prix, 5 francs. On souscrit chez M. Delteil, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n.<sup>o</sup> 35.

*Voyages en France et autres pays*, en prose et en vers; par Racine, La Fontaine, Regnard, Chapelle et Bachaumont, Hamilton, Voltaire, Piron, Gresset, Fléchier, Lefranc de Pompignan, Bertin, Desmahis, Berenger, Bret, Bernardin de Saint-Pierre, Parny, Bonfflers, &c. &c.; 3.<sup>e</sup> édition augmentée. Paris, imprimerie de Didot jeune, chez Briant, 5 vol. in-8.<sup>o</sup>

*Agar et Ismaël, ou l'Origine du peuple arabe*, scène orientale en vers, représentée au théâtre de l'Odéon le 23 janvier 1818; par M. Népomucène L. Lemercier, membre de l'Institut (Académie française); seconde édition. Paris, imprimerie de Firmin Didot, chez Nepveu, 1818; in-8.<sup>o</sup>, x et 22 pag. Cette scène vient d'obtenir au théâtre le succès qu'avoient prévu Le Brun, Ducis, Delille, en la lisant en 1801.

On continue de réimprimer les œuvres complètes de plusieurs écrivains célèbres du XVIII.<sup>e</sup> siècle. — *De Montesquieu*. Paris, imprimerie de Crapelet; chez Lefevre, 1818, 5 vol. in-8.<sup>o</sup>, 30 fr. — *De J. J. Rousseau*; impr. de Didot jeune, 18 vol. in-12 qui paroîtront 3 à 3. Cette édition, conforme à celle qu'a publiée M. Déterville, en 18 vol. in-8.<sup>o</sup>, doit être ornée de 60 grav., et sera distribuée par liv.<sup>ons</sup> de 3 vol. Jusqu'à la publication de la 1.<sup>re</sup> livraison, la souscription est ouverte chez Guillaume et compagnie; prix de chaque vol., 3 fr. 50 cent. — *D'Helvétius*; avec un Essai sur sa vie et ses ouvrages par Saint-Lambert; des Lettres relatives au livre de l'Esprit, la Correspondance de l'auteur avec Voltaire, Montesquieu, &c.; des Lettres sur la constitution d'Angleterre et sur l'instruction du peuple; des Pensées et Réflexions morales, extraites des manuscrits de l'auteur; par M. l'abbé Lefebvre-Laroche, et d'une Epître sur l'amour de l'étude, qui ne se trouve dans aucune des éditions précédentes; *Fac simile* de l'écriture d'Helvétius et de celle de Voltaire; 3 vol. in-8.<sup>o</sup> qui paroîtront en mars, avril et mai; le prix de chaque volume est de 5 francs: on souscrit chez Mad.<sup>e</sup> veuve Lepetit. — *De Marmontel*, imprimerie de Firmin Didot, 18 vol. in-8.<sup>o</sup> ornés du portrait de Marmontel et de figures d'après les dessins de MM. Desenne et Choquet: prix de chaque volume, papier fin, pour ceux qui auront souscrit chez Verdières avant le 1.<sup>er</sup> avril, 6 francs; après cette époque, 7 francs.

*Nouveau Supplément au Cours de littérature de la Harpe*, contenant, 1.<sup>o</sup> l'Éloge de Voltaire; 2.<sup>o</sup> la Réfutation des lettres de M. Ginguené sur les Confessions de J. J. Rousseau; 3.<sup>o</sup> la Réfutation des principes de J. J. Rousseau sur la souveraineté nationale; 4.<sup>o</sup> la Lettre de M. Sélis à M. de la Harpe sur le Collège de France, avec la Réponse de M. de la Harpe à cette lettre; 5.<sup>o</sup> l'Examen de plusieurs assertions hasardées par M. de la Harpe dans sa Philosophie du XVIII.<sup>e</sup> siècle, par M.\*\*\* Paris, imprimerie de Mad.<sup>e</sup> Hérissant-Ledoux, 1818, in-8.<sup>o</sup>, 25 feuilles, 5 fr. 50 cent.

M. Maradan publie ce qu'on a pu recueillir du *Cours de littérature de M. J. Chénier*, fait à l'Athénée de Paris en 1806 et 1807, avec d'autres fragmens en prose du même auteur; 1 vol. in-8.<sup>o</sup>, iv et 383 pag. — Une 3.<sup>e</sup> édition du

*Tableau de la Littérature française depuis 1789*, par M. J. Chénier, va paroître incessamment.

*Observations critiques sur l'ouvrage intitulé le Génie du christianisme*, par M. de Châteaubriand, pour faire suite au *Tableau de la littérature française*, par M. J. Chénier. Paris, impr. de Cellot, Maradan, 1817, in-8.<sup>o</sup>, viij et 232 p. 5 fr.

*Voyage pittoresque et historique de l'Espagne*; par Alexandre de Laborde, et une société de gens de lettres et d'artistes de Madrid. Paris, de l'imprimerie de Didot aîné, chez Nicolle, 1818, 46.<sup>e</sup> livraison, in-fol., de 7 feuilles, et 4 pl. papier vélin, 36 francs.

*Atlas des promenades pittoresques dans Constantinople et sur les rives du Bosphore*; par M. Charles Pertusier. Paris, Nicolle, 1818, 2.<sup>e</sup>, 3.<sup>e</sup> et 4.<sup>e</sup> livraisons, in-fol. Prix de chaque livraison, 36 francs.

*Tacite*, traduction de Dureau de Lamalle, avec le texte latin en regard, 3.<sup>e</sup> édition, augmentée de la Vie de Tacite, de notes, et des supplémens de Brotier, traduits par Dotteville; revue et corrigée par M. Dureau de Lamalle fils. Paris, Michaud, 6 vol. in-8.<sup>o</sup>, 36 francs.

*Éloge historique de Duplex*; par E. N. Lefevre, avec cette épigraphe, « Louer » Duplex pour l'Inde, Colbert pour l'Europe, c'est nous tracer la route qui » peut conduire au rétablissement de notre commerce, de nos manufactures, » de la prospérité nationale » (Anquetil-Duperron, *l'Inde en rapport avec l'Europe*, tom. II, pag. 360); in-8.<sup>o</sup>, 51 pag. Prix, 1 franc 25 centimes. Chez l'auteur, cour Batave, n.<sup>o</sup> 8, et Delaunay, libraire, au Palais royal.

*Manuel des braves*, ou Victoires des armées françaises, en Allemagne, en Espagne, en Russie, en France, en Hollande, en Belgique, en Italie, en Égypte; dédié aux membres de la Légion d'honneur; par MM. Léon Thiessé, Eugène B\*\*\*, et plusieurs militaires. Paris, Plancher, 1818, tome IV, in-12, 3 francs.

*Victoires, conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français, de 1792 à 1815*, par une société de militaires et de gens de lettres. Paris, Panckoucke, 1818, tome IV; in-8.<sup>o</sup>, 2. pl., 6 francs 50 centimes.

*Mémoires et Correspondance de Madame d'Épinay*, où elle donne des détails sur ses liaisons avec Duclos, J. J. Rousseau, Grimm, Diderot, le baron d'Holbach, Saint-Lambert, Madame d'Houdetot et autres personnages célèbres du XVIII.<sup>e</sup> siècle; ouvrage renfermant un grand nombre de lettres inédites de Grimm, de Diderot et de J. J. Rousseau, lesquelles servent d'éclaircissement et de correctif aux Confessions de ce dernier. Paris, imprimerie de Rougemont; chez Brunet, 3 vol. in-8.<sup>o</sup>, 18 francs.

*Notices historiques, statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg*; par J. F. Hermann, ex-législateur. Strasbourg, imprimerie de Levrault, 1818, tome 1.<sup>er</sup>, in-8.<sup>o</sup>

*Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne*, depuis l'époque de son établissement par Ferdinand V, jusqu'au règne de Ferdinand VII; par D. J. A. Llorente, traduite de l'espagnol, sur le manuscrit et sous les yeux de l'auteur, par Alexis Pellier. Paris, imprimerie de Plassan, chez Treuttel et Würtz, tome III, in-8.<sup>o</sup>, 32 feuilles. L'auteur annonce un IV.<sup>e</sup> volume.

*Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la cour*, des usages du monde, des amusemens, des modes, des mœurs, &c. des Français, depuis la mort de Louis XIII jusqu'à nos jours, contenant le tableau de la cour, de la société et



de la littérature, ou l'esprit des étiquettes et des usages anciens, comparés aux modernes; par Madame la comtesse de Genlis. Paris, de l'imprimerie de Fain, chez Mongie aîné, 1818, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, 12 francs.

*Petit Volume*, contenant quelques aperçus des hommes et de la société, par J. B. Say; seconde édition corrigée et augmentée. Paris, imprimerie de B. Didot l'aîné, chez Détéville, 1818, in-18, 1 fr. 80. centimes.

*De l'Esprit d'association dans tous les intérêts de la communauté*, ou Essai sur le complément du bien-être et de la richesse en France par le complément des institutions; par le comte Alexandre de Laborde, membre de l'Institut. Paris, Gide fils, imprimerie de Smith, 1818, in-8.<sup>o</sup>, 37 feuilles et demie, 8 francs.

*Collection complète des ouvrages publiés sous le gouvernement représentatif et la constitution actuelle de la France*, formant une espèce de cours de politique constitutionnelle; par M. Benjamin de Constant, 1.<sup>er</sup> volume, 2.<sup>e</sup> partie. Paris, Plancher, 1818, in-8.<sup>o</sup>, 16 francs.

*Nouveau Voyage dans l'empire de Flore*, ou Principes élémentaires de botanique; par J. S. A. Loiseleur de Longchamps. Paris, Méquignon l'aîné, 1817, 2 part. in-8.<sup>o</sup>, xij. 212 et 378 pag. 7 fr. 50 cent., et 9 fr. 50 cent. par la poste.

*Deuxième Supplément à la Théorie analytique des probabilités*; par M. le marquis de Laplace. Paris, imprimerie de Madame Courcier, 1818, in-4.<sup>o</sup>, 6 feuilles et demie, 3 francs.

*Principes de stratégie*, développés par la relation de la campagne de 1796 en Allemagne; ouvrage traduit de l'allemand, et attribué à S. A. I. l'archiduc Charles. Paris, imprimerie de Demonville, chez Magimel, 1818, 3 vol. in-8.<sup>o</sup>, et atlas in-4.<sup>o</sup>, 36 francs.

*Mémoires de chirurgie militaire*, et campagnes du baron J. Larrey, chirurgien en chef de l'hôpital de la garde royale, &c. tome IV. Paris, Smith, in-8.<sup>o</sup>, 37 feuilles, 7 francs.

*Traité des privilèges et hypothèques*; par G. B. Baitur, avocat à la cour royale de Dijon. Paris, Neve, 1818, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, ensemble, de 55 feuilles, 12 francs.

*Journal des propriétaires ruraux*, pour le midi de la France; rédigé par des membres de la société royale d'agriculture de Toulouse. Toulouse, Doulaudou, 1818, tome XIV, n.<sup>o</sup> 1, in-8.<sup>o</sup>, 2 feuilles; prix de l'abonnement annuel, franc de port, 5 francs. Il paroît un numéro de 2 feuilles chaque mois.

*Annales de l'agriculture française*, rédigées par M. M. Tessier et Bosc; 1.<sup>re</sup> série, 70 volumes in-8.<sup>o</sup>. A Paris, chez M.<sup>me</sup> Huzard, imprimeur-libraire de la société centrale d'agriculture et des Annales d'agriculture, rue de l'Éperon, n.<sup>o</sup> 7. Les 4 volumes de chaque année se vendent séparément 18 fr. et 23 fr. par la poste. Les rédacteurs, instruits que des personnes qui voudroient se mettre au courant des opérations agricoles, étoient détournées de souscrire par la difficulté de se procurer ces 70 volumes, se sont déterminés à commencer une 2.<sup>e</sup> série, dont le 1.<sup>er</sup> cahier va paroître: la marche et les objets du travail seront les mêmes, ainsi que le prix de l'abonnement.

*Archives navales*, par une société d'anciens officiers de la marine. On souscrit pour deux volumes, dont le prix est de 10 fr. à Paris, de 12 dans les départemens, de 15 dans les pays étrangers, francs de port. Chaque volume sera de 300

pages, qui paroîtront par cahiers à des époques indéterminées. Le 1.<sup>er</sup> cahier de l'année 1818 a paru en février; il contient une préface, xxv pages, et une introduction, 22 pag. *in-8.*; il se vend séparément, 1 fr. Paris, imprimerie de Scherff; chez Bachelier, Mongie aîné, Galignani, et au bureau des Archives navales, rue Saint-Honoré, n.° 398.

*Moniteur-affiche*, annonces diverses, commerciales, industrielles, &c. Le prix de l'abonnement est de 9 francs pour Paris, et de 12 pour les départemens.

*L'Israélite français*, ouvrage moral et littéraire, rédigé par une société de gens de lettres, cinquième livraison (décembre 1817.) On s'abonne à l'Israélite français, chez l'éditeur, rue de Vendôme, n.° 12; prix, 30 francs pour douze livraisons. — *Lettres sur les premières livraisons de l'Israélite français*, adressées à M. Villenave, rédacteur en chef des Annales politiques, par M. Berr. Paris, Setier, Delaunay, &c., 1818, 31 pages; prix, 1 franc.

*La Minerve française*; par MM. Aignan, B. Constant, Évariste Dumoulin, A. Jay, E. Jouy, Tissot. Paris, imprimerie de Panckoucke, *in-8.*, 3 feuilles et demie (première livraison). Ce recueil, qui remplace le Mercure, ne paroîtra pourtant pas périodiquement; il sera composé de 4 volumes par an, et chaque volume comprendra treize livraisons: prix des cinquante-deux livraisons, 50 fr.; de vingt-six, 27 fr.; de treize, 14 fr. On souscrit à Paris, au bureau de la Minerve française, rue des Poitevins, n.° 14, et chez A. Emery.

*Journal général de littérature étrangère*, dix-huitième année (janvier 1818), premier cahier, imprimerie de d'Hautel, *in-8.*, 2 feuilles; le prix de l'abonnement annuel est de 15 francs. A Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz.

*Journal général de littérature Française*, dix-huitième année (janvier 1818), Paris, imprimerie de d'Hautel; prix de l'abonnement annuel, 15 francs. A Paris, Londres et Strasbourg, chez Treuttel et Würtz.

*Archives des découvertes et des inventions nouvelles, faites tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année 1817, &c.*, grand *in-8.* Paris, chez MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n.° 17; Strasbourg et Londres, même maison de commerce; prix, 6 francs, et 7 francs 50 centimes, franc de port. C'est le dixième volume d'un répertoire utile, qui se publie avec succès depuis 1808, et qui rend compte des découvertes les plus importantes faites chaque année dans les différentes branches des sciences et dans les arts mécaniques. Le nouveau volume offre une grande variété d'articles de tout genre, parmi lesquels on distingue les expériences sur la lumière de M. Biot, du docteur Brewster, du docteur Morichini, &c.; un grand nombre d'articles de géologie, d'astronomie, d'économie rurale et domestique, &c.

*Almanach royal pour l'année MDCCCXVIII*, présenté à S. M., par Testu. Paris, imprimerie de Testu, *in-8.*, 59 feuilles.

## ITALIE ET ESPAGNE.

Nous avons annoncé, au mois de septembre 1817 (pag. 574), les deux premiers volumes de la traduction italienne de l'ouvrage de M. Destutt-Tracy, lesquels contenoient la première partie, ou l'Idéologie proprement dite: cinq autres volumes de cette traduction ont été imprimés depuis; savoir: t. III et IV, deuxième partie, ou Grammaire; t. V, VI et VII, troisième partie, ou Logique, précédée des Principes logiques du même auteur, qui ont paru en français, au mois de mars dernier. Le traducteur [M. Compagnoni],

a joint à ces trois parties, des préfaces et des notes : la préface du tome III contient une notice des principaux traités de grammaire générale, extraite du discours préliminaire que M. Lanjuinais a mis à la tête d'une nouvelle édition d'un ouvrage de Court de Gébelin. Un extrait de ce même ouvrage (histoire naturelle de la parole, &c.) termine le t. IV. Ces sept volumes ont été imprimés à Milan, en 1817, *co' tipi di Gio. Pirotta, presso A. F. Stella e comp.*, in-8.°, liij et 208, 189, xxxviii et 182, 297, 248, 276 et 223 pag.

La quatrième partie de l'ouvrage de M. de Tracy n'est point comprise encore dans cette version italienne; mais elle vient d'être traduite en espagnol sous ce titre : *Principios de economia politica, considerados por las relaciones que tienen con la voluntad humana; obra escrita en Frances, por el conde Destutt-Tracy, par de Francia; traducida al castellano por D. Manuel Maria Gutierrez. Madrid, en la imprenta de Cano, 1817, deux volumes in-8.°, 294 et 384, outre lxxxij pages que remplissent le prologo ou discours préliminaire du traducteur et son épître dédicatoire à l'auteur. On trouve à la fin du tome II (pag. 299-383), une version espagnole des Principes logiques de M. de Tracy, *Principios logicos, o recopilacion de los hechos relativos al entendimiento humano.**

### ANGLETERRE.

*An Inquiry &c.; Recherches sur la nature et l'histoire de la poésie grecque et latine*, principalement de la poésie dramatique, tendant à fixer les lois du mètre comique dans les deux langues; par J. Sidney Hawkins. Londres, Williams, 1817, in-8.° 14 sh.

*The History of British India*, by James Mill. London, 1817, 3 vol. in-4.°

*An historical Research &c. Recherches historiques sur la nature de la balance du pouvoir en Europe*; par Gould Francis Leckie. Londres, Taylor, 1817, in-8.° 10 sh. 6 d.

*Delineations of the cutaneous diseases, &c.; Les Maladies cutanées*, représentées d'après la classification du D.<sup>r</sup> William; par Bateman. Londres, 1818, gr. in-4.°, avec 70 planches coloriées.

Au printemps prochain, on fera, chez M. Harrison, à Londres, Cheapside n.° 90, la vente de la collection de (5000) planches gravées, formant le fonds de MM. John et Josiah Boidell, dernièrement décédés. Nous donnerons, dans notre prochain cahier, quelques détails sur cette collection.

### ALLEMAGNE.

*Antiquissima quedam typographiæ monumenta*, hactenus incognita, in bibliothecâ civitatîs Nordlingensis asservata; auctore J. F. Weng. Noerdelingue, Beck, 1816, in-4.°, 12 pages.

*Geschichte der Bildung &c.; Histoire de la formation, de la spoliation et de la destruction de l'ancienne bibliothèque de Heidelberg*, pour servir à l'histoire littéraire du xv.° et du xvi.° siècle; par Fr. Wilken. Heidelberg, Oswald, 1817, in-8.°, 550 pages.

*Über den Ursprung, &c.; Mémoire sur l'origine et l'affinité des langues de l'Europe*, d'après le Vocabulaire universel publié en Russie par C. G. de Arndt, rédigé par le D.<sup>r</sup> G. L. Klüber. Francfort, Broenner, 1817-8, gr. in-8.°

*Woerterbuch &c. ; Vocabulaire français-allemand et allemand-français ;* par Klingenberg. Cassel, Krieger, 1817, in-12.

*Anleitung &c. ; Instruction pour traduire de l'allemand en français et en latin ;* par L. Fürstenthal. Posen et Leipsig, Schmidt, 1817, in-8.<sup>o</sup>

*Nachbildungen &c. ; Recueil d'imitations et de traductions de l'allemand en français ;* par le D.<sup>r</sup> Michaëlis. Heidelberg, Engelmann, 1817, 2 vol. in-8.<sup>o</sup> 3 fl. 15 kr.

*Die alte komische Bühne &c. ; Exposition de l'ancien théâtre comique d'Athènes ;* par le D.<sup>r</sup> P. F. Kannegieser. Breslau, Korn, 1817, gr. in-8.<sup>o</sup>, 520 pag. 2 planches. 1 rxd. 12 gr.

*Sophoclis Tragediæ*, ed. C. G. A. Erfurdt. Lipsiæ, Fleischer, 1817, tomus 3.<sup>us</sup>, gr. in-8.<sup>o</sup> 20 gr.

*Commentarii in Aristophanis comædiis.* Collegit, digessit, auxit C. D. Beckius; vol. III, commentarios in Equites et Pacem continens. Lipsiæ, Weidmann, 1817, gr. in-8.<sup>o</sup>

*Litterarische Analecten, &c. ; Analectes littéraires*, principalement de littérature ancienne et d'archéologie, publiées par F. A. Wolff. Berlin, Nauk, 1817, 2.<sup>e</sup> cahier, in-8.<sup>o</sup>

DANEMARCK. *Commentatio philologica exhibens specimen libri انحاى الاخصا بفضائل المسجد الاقى*, auctore Kemal-oddino Mohammede ben Abu Scherif, ex codice manuscripto Niebuhriano bibliothecæ regiæ Hauniensis excerptum, quam, pro summis in philosophia honoribus obtinendis, placido eruditorum examini die v julii in auditorio domûs regiæ obtulit Paulus Lemming, S. S. ministerii candidatus. Hauniæ, 1817, in-4.<sup>o</sup>

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.<sup>o</sup> 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.<sup>o</sup> 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

## TABLE.

|                                                                                                                                             |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <i>Annuaire et Connaissance des temps. (Article de M. Biot.)</i> .....                                                                      | Pag. 131. |
| <i>Édition et traduction de Xénophon, par M. Gail. (Article de M. Raoul-Rochette.)</i> .....                                                | 137.      |
| <i>Philosophie fondamentale de M. Gerlach. (Article de M. Cousin.)</i> .....                                                                | 150.      |
| <i>Cours de littérature, par M. Lemercier. (troisième article de M. Raynouard.)</i> .....                                                   | 157.      |
| <i>Description du royaume de Caboul, par M. Elphinstone. (Second article de M. Silvestre de Sacy.)</i> .....                                | 166.      |
| <i>Histoire des républiques italiennes, par M. Sismonde de Sismondi. (Article de M. Daunou.)</i> .....                                      | 174.      |
| <i>Description des appareils à fumigation établis, sur les dessins de M. Darcet, à l'hôpital Saint-Louis. (Article de M. Tessier.)</i> .... | 182.      |
| <i>Nouvelles littéraires</i> .....                                                                                                          | 185.      |

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL  
DES SAVANS.

AVRIL. 1818.



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1818.

---

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz*, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 *Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.

---



# JOURNAL DES SAVANS.

AVRIL 1818.

---

ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΜΑΘΗΜΑΤΙΚΗ ΣΥΝΤΑΞΙΣ.

*Composition mathématique de Claude Ptolémée, ou Astronomie ancienne, traduite pour la première fois du grec en français, sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. l'abbé Halma, et suivie des notes de M. Delambre, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, &c. Paris, de l'imprimerie de J. M. Éberhart, 1813 et 1816; deux tomes in-4.<sup>o</sup>, en tout 1080 pages.*

LES lecteurs de ce journal n'attendent point de nous, et nous jugeons superflu de leur donner ici une dissertation sur la Composition mathématique de Ptolémée, sur le plan de ce grand ouvrage, sur son impor-

tance et son utilité; nous les renverrions, s'il étoit nécessaire, à l'ouvrage de l'éloquent et malheureux Bailly, sur-tout à la savante analyse que M. Delambre a donnée de l'Almageste dans la Connoissance des temps (1), et dans le second volume de son Histoire de l'Astronomie ancienne (2). C'est là qu'ils apprendroient à connoître le grand travail de Ptolémée; qu'ils pourroient se faire une idée des services qu'a rendus cet astronome en formant ce précieux dépôt de toutes les connoissances astronomiques que l'observation des phénomènes célestes, le perfectionnement successif des méthodes de calcul, avoient accumulées dans l'école d'Alexandrie: c'est enfin là qu'ils verroient combien cet ouvrage mérite d'être lu et médité, non-seulement par les astronomes de profession; mais encore par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'esprit humain, qui aiment à suivre ses progrès, à repasser, en quelque sorte, sur toutes les routes qu'il a parcourues.

L'utilité que peut offrir la lecture de l'Almageste, une fois bien reconnue, celle d'une édition et d'une traduction de cet ouvrage ne sauroit être douteuse. A la vérité, on possédoit déjà les deux versions latines, l'une imprimée en 1515 à Venise, et faite sur l'arabe: mais les exemplaires en sont devenus excessivement rares; elle fourmille d'ailleurs d'une grande quantité de fautes dues, soit au mauvais état du manuscrit arabe sur lequel elle a été faite, soit à l'ignorance du traducteur: l'autre est la version de George dit de Trébisonde, imprimée pour la première fois à Venise en 1527 et en 1528, chez les Juntas; elle n'est pas meilleure que la première, parce que George, peu versé dans l'astronomie, ne pouvoit manquer de se tromper sur le sens d'une foule de passages; « et néanmoins, dit Montucla, avec toutes les fautes » dont elle fourmille, l'obscurité et la confusion qui y règnent, cette » seconde version latine est la seule qui soit entre les mains des astro- » nomes peu familiarisés avec le grec (3). » Ces versions furent imprimées bien avant le texte grec, qui ne parut qu'en 1538 à Bâle: il parut plusieurs éditions de la dernière version latine, mais le texte grec ne fut imprimé qu'une fois; encore cette édition unique, faite sur un seul manuscrit, renferme un grand nombre de fautes, indépendamment des erreurs typographiques qui se rencontrent ordinairement dans les éditions de Bâle.

Ce court aperçu fait déjà sentir au lecteur combien il étoit à désirer

(1) Connoissance des temps pour 1816, p. 288-295; — pour 1820, p. 378-385.

(2) Hist. de l'astr. anc. tom. II, p. 67-410.

(3) Montucla, *Hist. des mathémat. part. 1.<sup>re</sup>, liv. V, §. 4.*



qu'on nous donnât un texte de Ptolémée, établi sur la collation des manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et une traduction française claire et littérale, faite d'après ce texte.

L'auteur de la *Théorie des fonctions analytiques* en sentoit vivement le besoin ; c'est assez dire combien ce travail étoit nécessaire. Il sollicita M. Delambre de l'entreprendre : mais ce savant astronome, livré à d'autres occupations, craignit de ne pouvoir consacrer à l'édition et à la traduction de Ptolémée tous les soins qu'elles exigeoient ; l'illustre géomètre eut donc recours à M. Halma, que le genre de ses études rendoit tout-à-fait propre à ce grand travail (1). Ce dernier l'entreprit avec courage, ne se laissant point effrayer par l'idée de sacrifier son temps et ses peines à un travail aride, dont il ne pouvoit retirer aucun profit.

Sans insister plus long-temps sur ce qui avoit été fait avant M. Halma, sur la difficulté et l'utilité de son entreprise, qui ne peuvent être mises en question, nous rendrons compte de ce qu'il a fait, de ce qu'il se propose encore de faire ; et aux éloges que méritent son zèle et son savoir, nous joindrons quelques observations que nous soumettons à son jugement.

Son travail forme deux volumes *in-4.* ; il est précédé d'un discours préliminaire de lxxj pages : le texte grec et la traduction sont imprimés à deux colonnes et en regard sur la même page. Les figures de géométrie ont été insérées dans le texte ; ce qui a quelquefois obligé de leur donner des dimensions un peu petites : mais l'avantage de les avoir sous les yeux, sans être obligé de recourir à la fin du volume, compense cet inconvénient. A la fin de chaque volume, on trouve les variantes de trois manuscrits, comparées aux leçons de l'édition de Bâle. L'impression est belle ; le caractère grec fort net et sans ligature ; tout concourt, en un mot, à rendre l'exécution de cet ouvrage digne du nom de Ptolémée.

Nous parlerons successivement de la préface, de l'édition du texte, et de la traduction.

La préface de M. Halma a pour titre : *Dissertation historique et critique sur la Composition mathématique de Claude Ptolémée*. Il cherche à établir d'abord que l'ouvrage de Ptolémée peut être de quelque utilité dans l'état actuel de l'astronomie ; il prouve ensuite, ce qui du moins ne sera contesté par personne, la nécessité d'une édition et d'une traduction de cet auteur ; puis il trace un précis de l'histoire de l'astronomie, où

---

(1) Connoissance des temps pour 1816, p. 288.

il se propose, dit-il, « de marquer la succession des astronomes dont » Ptolémée fait mention, et de montrer en quoi consistent les caractères » bien distincts des trois âges de l'astronomie grecque, celui qui a » précédé Thalès, celui de Thalès à Hipparque, et celui d'Hipparque à » Ptolémée. » Nous pensons que cette partie laisse à désirer un peu de nouveauté et de profondeur dans les recherches ; il nous paroît donc inutile d'en présenter l'extrait : nous nous contenterons de faire une observation sur ce que l'auteur dit de l'obliquité de l'écliptique, parce que son opinion semble assez générale ; elle a été même tout récemment reproduite dans les Mémoires de la Commission d'Égypte (1). En parlant de la détermination de l'obliquité de l'écliptique faite (ou soi-disant faite) par Ptolémée ( $= 23^{\circ} 51' 15''$ ), M. Halma dit : « Elle étoit donc » diminuée de ce qu'elle avoit été dans les premiers temps de l'astronomie grecque, à en juger par la fin d'un passage de l'Histoire de l'astronomie d'Anatolius, où l'on voit, d'après Eudemos, que la distance » des tropiques est égale au côté d'un pentécagone, c'est-à-dire à »  $24''$  (2). Ce fragment est précieux, en ce qu'il démontre la diminution » de l'obliquité de l'écliptique (*p. xvij*). » Ce fragment ne démontre rien que le goût des anciens pour les nombres ronds : que l'obliquité ait pu être de  $24^{\circ}$  à une époque fort ancienne, qui, selon la théorie, remonteroit à 2,200 ou 2,400 ans avant J. C., cela est certain : qu'à cette époque reculée, les hommes aient été assez habiles pour mesurer cette obliquité, cela est possible ; il ne faut pas contester ce qu'on ignore : mais que ce soit le souvenir de cette mesure qui subsiste dans les écrits de quelques écrivains grecs postérieurs à Alexandre, voilà ce qu'il est difficile d'accorder. La mesure de  $24^{\circ}$  n'est certainement qu'une approximation ; on la retrouve chez des auteurs qui connoissoient fort bien celle qu'Ératosthène et Hipparque avoient donnée pour l'obliquité de l'écliptique : mais, soit qu'ils voulussent estimer cette obliquité par le côté du polygone, comme Eudemos, soit qu'ils l'exprimassent en  $60^{\text{es}}$  de la circonférence, ils devoient préférer  $24''$  à  $23^{\circ} 51' 20''$ , toutes les fois qu'ils n'avoient pas besoin d'une précision plus grande ; voilà pourquoi on trouve cette estimation dans des auteurs assez récents, tels que Geminus (3), Achilles Tatius (4), et dans le commentaire sur les phénomènes

(1) Jomard, *Description de Syène et des Cataractes*, p. 3.

(2) Anatol. fragm. ap. Fabric. in *Bibl. græc. tom. III*, p. 462, cd, Harles. — Cf. *Journal des Savans*, décembre 1817, p. 745.

(3) Geminus, *f. 4*, p. 11 ; *f. 13*, p. 30 ; in *Uranolog.*

(4) Achill. Tat. *f. 26*, p. 87. — Pseudo-Hipparch. *f. 7*, p. 146.

d'Aratus (1), qu'on attribue au grand Hipparque. Ce qui met d'ailleurs notre opinion hors de doute, c'est qu'Hipparque lui-même, qui connoissoit parfaitement l'obliquité de  $23^{\circ} 51' 20''$ , avoit cependant fixé le tropique à  $24^{\circ}$  dans sa Table des climats (2), parce que ce nombre rond lui étoit plus commode, et répondoit juste à 16,800 stades de 700 au degré, module dont il fit exclusivement usage dans sa Géographie (3). Cette approximation lui a fait porter la latitude d'Alexandrie à  $31^{\circ} 8' 34''$  (= 21,800 stades), au lieu de  $31^{\circ}$  juste (= 21,700 stades), comme Ératosthène. En effet, Hipparque comptoit, ainsi que ce dernier, 5,000 stades (=  $7^{\circ} 8' 34''$ ) entre le tropique et Alexandrie: or,

$$\begin{array}{r}
 23^{\circ} 51' 20'' \\
 + 7^{\circ} 8' 34'' \\
 \hline
 = 30^{\circ} 59' 54'' \\
 \text{ou } 31^{\circ} \text{ à peu près;} \\
 \text{tandis que.....} \quad 24^{\circ} \\
 + 7^{\circ} 8' 34'' \\
 \hline
 = 31^{\circ} 8' 34''
 \end{array}$$

Il s'ensuit que la différence entre la latitude d'Alexandrie, selon Hipparque, et celle de cette ville, selon Ératosthène, n'est qu'apparente, et ne provient nullement, comme on a pu le croire, d'une observation nouvelle qu'auroit faite Hipparque. Cet astronome, s'il a jamais observé la latitude d'Alexandrie, a dû faire la même erreur qu'Ératosthène et Ptolémée, c'est-à-dire, se tromper de tout le demi-diamètre du soleil. Il est donc démontré que l'obliquité de  $24^{\circ}$  degrés, dans les anciens auteurs, n'est qu'une approximation dont il est impossible de tirer aucune conséquence fondée relativement à la diminution de cette obliquité: c'est d'ailleurs un phénomène si bien constaté par des monumens authentiques, et la cause en est si bien connue, qu'on ne peut le révoquer en doute. Il est donc inutile de recourir, pour en appuyer la certitude, à des témoignages suspects ou mal interprétés.

M. Halma présente ensuite une analyse intéressante des travaux de Ptolémée : l'histoire des éditions et traductions de cet auteur, la notice des manuscrits que l'éditeur a consultés, sont deux morceaux de bibliographie curieux et instructifs. Il termine son discours préliminaire par quelques renseignemens sur Ptolémée, tirés en partie d'un petit traité de Bouillaud, et par une discussion sur le lieu où cet astronome a fait ses

(1) Hipparch. *ad Arat.* f. 22, p. 113.

(2) Gossellin, *Recherches sur la géogr. math.* tom. I, p. 19; II, p. 165.

(3) Strab. II, p. 173 D. 194 C.

observations. L'objet de cette discussion est fort important, puisqu'il s'agit de déterminer le degré de précision dont ses observations de latitude étoient susceptibles. Il est certain, d'après le témoignage précis de Ptolémée (1), qu'il observoit sous le parallèle d'Alexandrie; d'une autre part, un fragment du commentaire d'Olympiodore sur le Phédon de Platon, rapporté par Ismaël Bouillaud (2), nous apprend que Ptolémée passoit pour avoir habité pendant quarante ans à Canope, dans ce qu'on nommoit les *Pières*, où il avoit fait ses observations astronomiques. Bouillaud en tire la conclusion que Ptolémée observoit à Canope et non pas à Alexandrie, et conséquemment que les deux villes étoient sous le même parallèle. M. Halma cherche à concilier ce passage d'Olympiodore avec le témoignage de Ptolémée lui-même, « en » montrant qu'Alexandrie s'étoit successivement étendue jusqu'à Canope, » qui en étoit devenue un des faubourgs; de telle sorte que Ptolémée, » demeurant à Canope, observoit néanmoins à Alexandrie (*p. LXII*).» Il conclut d'une discussion sur Alexandrie ancienne, que Ptolémée, observant à Canope, n'avoit pas besoin de réduire ses observations au parallèle d'Alexandrie, à cause du peu de différence de latitude. Nous ne pouvons adopter cette conclusion, parce que cette différence étoit parfaitement connue de Ptolémée. En mettant le témoignage isolé d'un compilateur du 5.<sup>e</sup> siècle en balance avec le témoignage précis de Ptolémée, Bouillaud et M. Halma sur-tout ont été conduits à des conséquences contraires aux faits les plus avérés. 1.<sup>o</sup> Tout prouve que Canope, située à environ 120 stades (3) ou 12 milles Égyptiens (4) [19000 mètres environ] au N. E. d'Alexandrie, n'en a fait partie en aucun temps, puisqu'il y avoit plusieurs lieux, tels que *Nicopolis* et *Taposiris parva*, entre les deux villes (5). Ainsi l'on n'a jamais pu dire d'un homme, demeurant à Canope, qu'il observoit à Alexandrie, et réciproquement. 2.<sup>o</sup> Conséquemment, jamais le *Serapeum*, où se trouvoient peut-être les armilles, et qui étoit situé à Alexandrie même, près de l'Heptastade, n'a pu appartenir à la ville de Canope, comme l'assure M. Halma (*p. LX, l. ult.*). 3.<sup>o</sup> Ptolémée place Alexandrie par 30° 58' (6); or la latitude du Phare,

(1) Ptolem. *Almag.* V, 12, p. 331. 'Εν τῷ δι' Ἀλεξανδρείας παραλλήλῳ, καθ' ὃν ἐπιπέμεθα τὰς πηρήσεις.

(2) Ism. Bulliald. *Testimonia de Cl. Ptolemæo*, p. 202. Οὐπὸς γὰρ ὅτι πωσαεῖκοι' αἰ ἐπὶ ἐν πῖς λεγομένοις πτεροῖς τῶ Κανόπευ ὡς ἀστρονομία γολάζων.

(3) Strab. XVII, p. 1152 C. — Aristed. in *Agypt.* p. 360, t. II, ed. Jebb.

(4) Amm. Marcell. XXII, p. 234, Vales. 1636. — S. Epiphan. in *Ancorat.* c. 108. — (5) Strab. XVII, p. 1152 B. — (6) Ptolem. V, 12, p. 331.

selon les observations de Nouet, est de  $31^{\circ} 13' 20''$ ; mais, comme Ptolémée a certainement fait ses observations dans la ville même d'Alexandrie près de l'Heptastade, et non pas au Phare, il faut, pour avoir la latitude présumée de son observatoire, retrancher environ 1500 mètres ou  $48''$ , et l'on a  $31^{\circ} 12' 32''$ . La différence avec les observations modernes est donc de  $-14' 32''$ ; ce qui est, à une minute près, le demi-diamètre du soleil, dont Ptolémée ne tenoit point compte, non plus qu'Ératosthène ni Hipparque : d'où l'on voit que l'erreur de l'observation, déduction faite de celle du demi-diamètre, étoit d'environ  $1'$ ; cela est confirmé par la comparaison des observations anciennes et modernes relativement à la latitude de Canope. M. Halma dit que le texte grec de la Géographie de Ptolémée porte cette latitude à  $31^{\circ}$  comme celle d'Alexandrie; c'est une erreur. Ce texte la porte à  $31^{\circ} 5'$  ( $\lambda\alpha\iota\epsilon' = 31^{\circ} \frac{1}{2}$ ): elle est de  $31^{\circ} 6'$  dans la version latine (1). Cette différence de 7 à 8' revient à peu près à celle qui résulte des observations modernes; car la latitude d'Aboukir est de  $31^{\circ} 19' 44''$ . Le milieu des ruines de Canope est à 950 mètres (2) ou environ  $30''$  au sud du parallèle d'Aboukir; ce qui réduit la latitude de Canope à.....  $31^{\circ} 19' 14''$ ; celle de l'observatoire de Ptolémée à Alexandrie étoit de  $31^{\circ} 12' 32''$

|                                         |                         |
|-----------------------------------------|-------------------------|
|                                         | 6' 42"                  |
| Différence.....                         |                         |
| Selon Ptolémée, latitude de Canope..... | $31^{\circ} 5'$ ou $6'$ |
| latitude d'Alexandrie.....              | $30^{\circ} 58'$        |
|                                         | 7' ou 8', et c'est,     |
| Différence.....                         |                         |

à  $1' 18''$ , et peut-être à  $18''$  seulement près, le résultat des observations modernes. Cette coïncidence prouve que la latitude de Canope avoit été observée par des moyens analogues à ceux qui servirent pour déterminer celle d'Alexandrie; car on trouve dans les deux cas que l'erreur possible est la même et d'une minute environ. Il s'ensuit que Ptolémée connoissoit assez exactement la différence en latitude de Canope et d'Alexandrie, et qu'il n'a jamais pu prendre l'une de ces villes pour l'autre, ou les confondre en un seul point. Or, puisqu'il dit dans son ouvrage, puisque d'ailleurs ses observations démontrent qu'il observoit à Alexandrie même, il n'y a pas moyen de transporter le lieu de ces observations à Canope, et de déranger la géographie bien connue des environs d'Alexandrie. Il est plus probable qu'Olympiodore se sera mépris sur le lieu des observations de Ptolémée : on sait qu'il y avoit un temple de Sérapis à Canope, aussi-bien

(1) Ptolem. *Geogr.* p. 103, ed. Mercat., et 116, ed. Bert.

(2) D'après la carte d'Égypte à grand point.

qu'à Alexandrie (1); Olympiodore aura cru que le mot *Serapeum*, dans l'auteur qu'il a copié, appartenait à la première de ces villes, tandis qu'il devoit le rapporter à la seconde. Son erreur est d'autant plus facile à expliquer, que, comme le *Serapeum* de Canope devint pendant un certain temps le siège des Néo-Platoniciens (2), et acquit une grande célébrité parmi les derniers apôtres du paganisme, un commentateur de Platon devoit être tout disposé à croire que cet asile des lumières étoit le lieu où le grand Ptolémée avoit fait ses observations et ses découvertes.

M. Halma a pris pour base du texte celui de l'édition de Bâle. Parmi les manuscrits que contenoit la Bibliothèque du Roi (et dont quelques-uns ne s'y trouvent plus), il a choisi ceux qui lui ont paru mériter le plus de confiance : le plus ancien de tous est sous le n.° 2380; on le croit du VIII.° siècle. Bouillaud le préfère à tous les autres; et il mérite à tous égards cette préférence : toutefois on y reconnoît trois lacunes assez considérables dans les troisième, septième et neuvième livres; les deux dernières ont été remplies par une autre main. Le manuscrit de Florence, n.° 2390, est du XII.° siècle environ, et Bouillaud le recommande à l'attention des éditeurs à venir. Ce manuscrit est précédé de prolégomènes, la plupart anonymes, dont quelques-uns portent le nom de Pappus et de Théon : ils paroissent ne présenter rien de bien important. Le troisième manuscrit, celui de Venise, ne contient pas l'Almageste entier : le savant abbé Morelli le croit du XI.° siècle. La collation de ces deux manuscrits a été accompagnée de celle de deux autres, appartenant à la bibliothèque du Vatican, dont l'un renferme tout l'Almageste écrit dans les mêmes caractères que celui de Venise; mais les figures y manquent aussi-bien que les tables. M. Halma s'en est servi pour les deux premiers livres, et il lui a substitué le manuscrit de Florence pour les deux derniers : il y a joint un autre manuscrit du Vatican qui renferme le texte de Ptolémée pur et complet jusqu'à la fin.

Tels sont les manuscrits à l'aide desquels le nouvel éditeur s'est efforcé de nous donner un texte meilleur que celui de Bâle. Les variantes, rejetées à la fin de chaque volume, ne sont pas toutes également intéressantes; il en est même de tout-à-fait inutiles : mais elles sont toutes propres à montrer que M. Halma ne s'est point borné à reproduire le texte de l'édition de Bâle, comme il paroît qu'on lui en a fait le reproche, puisqu'il s'en défend à plusieurs reprises dans un extrait de ses notes

(1) Strab. *XVII*, p. 1152, C.

(2) Eunap. in *Aedesio*, p. 59 sq. — Cf. Zoega, de *Usu obelisc.* p. 547. Jablonski, *Panth. Ægypt.* V, 4, §. 3.

(p. 48). En effet, sans parler des nombreuses fautes d'impression que M. Halma a corrigées, les corrections qu'il a faites d'après les manuscrits dans les chiffres, et particulièrement au catalogue des étoiles, sont fort nombreuses et toujours importantes : telle est  $\bar{\kappa}\theta \lambda\alpha' \nu'' \eta''' \kappa''''$  (29<sup>i</sup> 31' 50'' 8''' 20''''), d'après le manuscrit de Florence, au lieu de  $\bar{\kappa}\theta \lambda\alpha' \nu\eta'' \kappa'''$  (29<sup>i</sup> 31' 58'' 20'''), faute remarquable dans le moyen mouvement de la lune (p. 217, l. 2). Nous citerons, parmi les variantes qu'il a choisies, de préférence aux leçons de l'édition de Bâle,  $\text{ἰφ' ἰκάτεα}$  au lieu de  $\text{ὕφ' ἰκάτεα}$  (t. I, p. 23);  $\text{μοίρας εἰ μοίραν}$  pour  $\text{μοίρων}$  (p. 28 et 34);  $\text{περιουξήσιως}$  pour  $\text{περιουξήσιος}$  (p. 37);  $\text{ὄπξιουχέισα}$  pour  $\text{ὄπξιουχέισαι}$  (p. 53);  $\text{λόγος}$  substitué à  $\text{περιφερέας}$ , d'après le manuscrit du Vatican (p. 54);  $\text{διὰ τὸ}$  pour  $\text{διὰ τῶ}$  (p. 66);  $\text{μισημερινῶ}$  pour  $\text{ισημερινῶ}$  (p. 67);  $\text{ἀνῆ}$  ajoutée (p. 91);  $\text{προς αὐτάς}$  pour  $\text{πρὸς αὐτούς}$  (p. 125);  $\text{τάς}$  ajoutée (p. 133), de même que  $\text{μάδοιμον}$  et les articles  $\text{τὸ}$  et  $\text{τάς}$  (p. 150);  $\text{τέταρτον}$  pour  $\text{τετάρτῳ}$  (p. 157);  $\text{πρώτον}$  pour  $\text{πρώτων}$  (p. 198);  $\text{ἕως}$  pour  $\text{ἕτως}$  (p. 264);  $\text{οικίως}$  pour  $\text{οικίας}$  (p. 272);  $\text{ἦδ'}$  pour  $\text{ἦδ'}$  (p. 279);  $\text{τὸ}$  ajoutée (p. 289);  $\text{μίσση}$  pour  $\text{μῆν}$  (p. 301);  $\text{δισάσαι}$  pour  $\text{δισάσαι}$  (p. 320);  $\text{συνδεθῆναι}$  pour  $\text{συνιδῆναι}$  (p. 328);  $\text{τάς}$  pour  $\text{καί}$  (p. 329);  $\text{ἐν τῷ ἄ ἔτει}$  pour  $\text{ἐν τῷ ἰα ἔτει}$  (p. 333);  $\text{ὄρθας}$  pour  $\text{ὄρθαί}$  (p. 368);  $\text{ὄρων}$  pour  $\text{ὄλων}$  (p. 396);  $\text{ἰλάσσωνας}$  pour  $\text{ἰλασσων}$  (p. 408), &c. Ces leçons, choisies par M. Halma, sont incontestablement les meilleures; nous pourrions en rapporter un égal nombre prises dans le deuxième volume, si, dans la crainte d'allonger outre mesure cet extrait, nous n'avions cru devoir nous borner, en général, à ce qui concerne le premier volume.

Nous ne prétendons pas, au reste, affirmer que le texte de Ptolémée se trouve enfin parvenu à l'état de pureté desirable; les personnes versées dans la critique savent qu'il est fort difficile qu'une seconde édition d'un auteur ancien offre un texte entièrement correct. Il ne faudroit donc pas s'étonner, ni en faire un reproche à l'éditeur, s'il se trouvoit dans les manuscrits quelque bonne leçon qu'il eût négligée, et, dans le texte, quelque faute qui lui eût échappé. Sans reproduire ici les judicieuses observations qui ont déjà été faites par un membre de l'académie des belles-lettres, nous nous bornerons aux remarques suivantes :

$\Omega\mu\epsilon\lambda\acute{o}\gamma\eta\tau\alpha\ \delta\acute{\epsilon}\ \gamma\alpha\ \ὕ\pi\omicron\ \pi\acute{\alpha}\nu\tau\omega\sigma\iota\sigma\ \text{— ὅ}\pi\iota\ \tau\acute{\alpha}\ \delta\iota\alpha\sigma\eta\mu\acute{\alpha}\tau\alpha\ \tau\acute{\alpha}\upsilon\tau\alpha\ \text{ἴ}\sigma\alpha\ \tau\upsilon\chi\acute{\alpha}\nu\epsilon\iota\ \text{— π}\acute{\epsilon}\rho\ \eta\zeta\ \tau\acute{\iota}\varsigma\ \text{ΠΑΡ}\acute{\alpha}\ \tau\eta\sigma\ \text{ἰ}\sigma\eta\mu\epsilon\lambda\iota\alpha\sigma\ \alpha\upsilon\zeta\eta\sigma\iota\sigma\ \kappa\iota\ \tau\iota\ \lambda\iota\ \text{(p. 13)}$ ; il faut lire  $\text{πει}$  avec le manuscrit du Vatican. Le même manuscrit fournit les mots  $\text{ἀφ' ὀραί}$  qu'on doit ajouter dans ce membre de phrase  $\text{πάντως ἀν' ἐπ' αὐτὸ τὸ κέντρον ΑΙΦΟΡΑΙ κεντρῶν}$  (p. 17).

Ajoutez aussi la préposition  $\text{ἐν}$  avec trois manuscrits, et lisez  $\text{ἔσω ζῶ ἔξομεν ἘΝ ὀπόσις χροῖς ἰσημεριῶς}$  (p. 60).

A la page 67, il y a une faute à corriger, καὶ ἸΣΗΜΕΡΙΝΟΝ μὲν ἰμικύκλιον ὁμοίως τὸ ΑΕΤ, lisez avec trois manuscrits ἰσημερινῶ.

La leçon de l'édition de Bâle devoit encore être changée ici, ἐπιπέρο εἰδείχθησαν καὶ τῶν ἴσων ἀπρόχροντων (p. 120) : ἴσων est donné par trois manuscrits; c'est la vraie leçon.

A la page 172, la phrase marchera mieux si vous ajoutez μὲν avec les manuscrits : αἰεὶ συμβέβηκε τὴν ΜΕΝ ἐλαχίστην — τὴν δὲ μεγίστην κ. τ. λ.

En cet autre endroit, συνάγεσθαι διαφορον — πρὸς δὲ τὰ ὀμαλά, ΧΡΟΝΟΙΣ ἢ καὶ γ' — πρὸς ἄλληλα δὲ — 15 καὶ δίσσελον (p. 209), M. Halma auroit dû conserver χρόνος de l'édition de Bâle; l'accusatif est ici nécessaire.

Page 241, il falloit, au contraire, suivre les manuscrits, et lire ὅπ Δὲ κἄν ὁμοιοι μόνον ὦσιν., comme à la page 192, ὅπ Δὲ κἄν ἄλλη πρὸς τῶν ἰσῶν δοθῆ.

Page 284, on ajoutera les mots καὶ αὐτὸν donnés par deux manuscrits, et on lira, κατὰ δὲ τῶν ἐπὶ ὁμοίως ἄλλον κύκλον ἐπεπαλίσαμεν ἀπρόχροντον ΚΑΙ Αὐτὸν πανταχόθεν ἀκριβῶς κ. τ. λ.

Page 362, il y a un solécisme qu'il faut faire disparaître: Κἄν μὲν ἔν τῶν τῶν ἐννεήκοντα μοιρῶν ὦσιν, αὐτὰς ἀπογραφήμεθα, ἐὰν δ' ὑπὲρ τὰς ἐννεήκοντα τὰς λεπύσας εἰς τὰς 9π. lisez bien certainement κἄν μὲν ἔν τῶν τῶν : les mots κἄν μὲν ἐν τῶν τῶν sont opposés à ἐὰν δ' ὑπὲρ τὰς.

Page 407, il faudra ajouter πάλιν, d'après deux manuscrits : ἢ καὶ ἐκτέραν μὲν ΠΑΛΙΝ τῶν συνόρων ὅτι τὰ αὐτὰ παραλλάσσεν.

Enfin, page 433, au lieu de ἐδὲν (sic) ἀξιόλορον ἀσφατάτω, lisez, ἐδὲν ἂν ἀξιόλορον ἀπ., et cinq lignes après, τὴν γε μέγιστην, au lieu de τὴν τε μέγιστην.

Nous terminerons nos remarques sur les variantes par une observation plus essentielle. Dans la description du quart de cercle, Ptolémée s'exprime ainsi... κατασκευάσαντες ἀπὸ τῶν κύκλων, λιθίνην, ἢ ξυλίνην πλινθίδα τετραγώνον, καὶ ἀδιάστρονον, ὀμαλὴν μέντοι καὶ ἀποτεταμένην ἔχουσαν ἀκριβῶς τὴν ἐτέραν τῶν πλευρῶν (p. 47, 48), ce que M. Halma traduit ainsi: « en nous » servant, au lieu des cercles, d'un parallélogramme quadrangulaire de » pierre ou de bois, bien dressé, et dont une des faces soit bien unie et bien aplatie. » Un manuscrit met entre ἀδιάστρονον et ὀμαλὴν les mots ἐν συμμετρῶ βιάσθαι καὶ πλατῆ πρὸς τὸ βεβηκέναι καὶ προσαφίν. M. Halma se repent de ne les avoir pas insérés dans le texte (d'après l'observation qui lui en a été faite par l'académicien que nous avons cité); et l'on voit par l'errata qu'il ajoute à la traduction, après bien dressé, les mots « et d'une épaisseur et d'une largeur proportionnées pour pouvoir se tenir de champ. » Mais, selon nous, il n'y a rien à ajouter; il faut laisser le texte tel qu'il est: les mots ἐν συμμετρῶ &c. ne sont que la glose des mots ὀμαλὴν μέντοι καὶ ἀποτεταμένην κ. τ. λ., qui n'ont point été compris. Tout le passage, sans cette addition superflue, signifie: « Nous avons construit, au lieu de cercles,



» uné planchette quadrangulaire de pierre ou de bois, [assez épaisse pour  
 » qu'elle] ne pût se gauchir [ἀδιάστροφον], ayant d'ailleurs un de ses côtés bien  
 » droit [ὀμαλὴν], et parfaitement dressé de champ [ἀποτεταμένην ἀκρίβως]. »  
 La preuve que la phrase a le sens que nous lui donnons se tire de ce  
 passage parallèle (1). τὴν δὲ περιόχην συμμετρικῶς (scil. κενόνας) ὥστε μὴ ΔΙΑ-  
 ΣΤΡΑΦῆΝΑΙ δὲ τὸ μήκος, ἀλλὰ ΑἰΠΟΤΕΤΑΣΘΑΙ ΣΦΟΔΡΑ ΑἰΚΡΙΒΩΣ καὶ ἐπ'  
 εὐθείας καὶ ἔχασην ἤδη πλευρῶν. La même locution se retrouve dans la Géog-  
 raphie : τὴν δὲ ἑτέραν τῶν πλευρῶν, ἐχέτω δὲ αὐτῶν ἀκρίβως ἤδη καὶ τὰς πόλους  
 σημείων ἀποτεταμένην, ὅπως δὲ αὐτῆς γράφωμεν τὰς μισημετρικὰς (2). On ne  
 nous objectera pas que Théon a dit ἀδιάστροφον καὶ σύμμετρον τῶν μεγάλων πρὸς  
 τὸ δύνασθαι ἐστῆναι καὶ κρόταφον (3); car cela démontre précisément que Pto-  
 lémée a écrit le passage tel que nous le disons, attendu que Théon n'ajoute  
 point ὀμαλὴν καὶ ἀποτεταμένην κ. τ. λ. d'où l'on voit que ses expressions ont  
 le même sens que celles-ci; c'est l'usage de ce commentateur d'exprimer,  
 en termes différens et plus clairs, les idées que Ptolémée a rendues d'une  
 manière un peu obscure.

Outre les variantes que le nouvel éditeur a tirées des manuscrits, il  
 a pris sur lui de faire quelques corrections; excepté celle de *διωρητικῶν*  
 au lieu de *διωρητικῶν* (p. 1), leçon qu'il falloit conserver, quoi qu'en dise  
 M. Halma; excepté encore le changement de *μειν* en *τριμύτων* (p. 60),  
 tout-à-fait insignifiant et inutile, nous applaudirons aux autres, savoir :  
*δὲ τὸ* pour *δὲ τὸ* (p. 66); *ἴσων μὲν ἴσους καὶ ἡ μὲν ΘΑ ἀφιέρεια καὶ ἡ ΕΓ*  
 (p. 73), au lieu de *καὶ ΤΗ ΕΓ.*; *ἐπὶ δὲ ἂν διαμαρτάνοι*, au lieu de *διαμαρ-  
 τάνει* (p. 155) : cette correction se trouve confirmée par Nicolas Ca-  
 basilas, auteur du commentaire sur le livre III de l'Almageste (4).

M. Halma pouvoit, nous le pensons, exercer sa critique sur un plus  
 grand nombre de passages. Voici quelques conjectures que nous lui  
 soumettons.

I, 3, p. 11. Les copistes ont mis dans le texte un mot pour un  
 autre, ce qui fait un sens absurde. Il s'agit de la différence des heures  
 auxquelles arrivent les mêmes éclipses pour des observateurs placés sur  
 des méridiens différens. Le texte porte : ἀλλὰ πάντοτε τὰς παρὰ τοῖς ἀνα-  
 πλικατέροις ἢ τῆρησάντων ἀναγγραμμένας ὥρας, ὕστεριζέσθαι ἢ παρὰ τοῖς  
 δυπικατέροις : le sens exige absolument ΠΡΟΤΕΡΙΖΕΣΘΑΙ. Il est absurde de

(1) Ptolem. *Almag.* v, 12, p. 328.

(2) Ptolem. *Geogr.* I, 22, p. 21, ed. Mercat.; p. 23, ed. Bert.

(3) Theon, in *Ptolem.* p. 58, l. 16.

(4) Nicol. Cabas. in *Ptolem. lib. III, inter Theon. Comment.* p. 136, l. 26.

C'est par erreur que, dans un article de ce Journal (décembre 1817, p. 747),  
 nous avons attribué à Théon une opinion de Nicolas Cabasilas.

dire que les heures, pour les observateurs placés à l'orient, *retardent* [ύστερίζουσιν] par rapport aux observateurs qui sont plus à l'occident.

Même page. καθ' ὅλα μέρη λαμβανόμενης, lisez ὡς καθ' ὅλα μ. λ. C'est ainsi que Ptolémée s'exprime constamment.

Page 12. Il est question des différentes hypothèses qu'on peut se faire sur la figure du globe : Τειρόνε δὲ, ἢ τείραζόνε, ἢ πνος ἄλλε ρήματος τῆς πολυρώνων, πᾶσιν ΑΝΑΠΑΛΙΝ ὁμοίως ἐκ τῆς αὐτῆς τοῖς ὄψι τῆς αὐτῆς εὐθείας οἰκῆσιν. Le mot ἀνάπαλιν ne signifie rien ici : j'avois d'abord lu αὐ πάλιν, expression qu'on retrouve ailleurs (1) ; mais les trois meilleurs manuscrits donnent ἀν πάλιν, et c'est la leçon sortie de la main de Ptolémée.

I, 6, p. 18. Δυνατὸν γὰρ εἶπω δόξει, l'optatif paroît nécessaire : lisez δυνατὸν γὰρ ἀν εἶπω δόξει, comme ailleurs (2).

Même page. Ptolémée parle des corps formés de la réunion des divers élémens que la terre renferme : le texte porte τῶν δὲ ἐν αὐτῇ συγκριμάτων, il faut lire ἐν αὐτῇ ; il s'agit ici des parties qui composent la terre, comme le prouvent la suite du texte et le commentaire de Théon. Ce commentateur a lu ἐν αὐτῇ (3) : ἐν αὐτῇ fait un contre-sens manifeste.

III, 1, p. 153. Μετὰ δὲ ἐν αὐτῶν ἘΝ τῆς κ. φ. ἔτι, lisez μετὰ δὲ ἐν αὐτῶν ἘΝΑ τῆς κ. φ. ἔ. On peut se passer de la préposition ἐν, tandis que le mot ἔνα est nécessaire ; ainsi, plus bas, on lit μετὰ δὲ ἐν αὐτῶν ἔνα τῆς λ. γ. φ. ἐν αὐτῶν.

IV, 4, p. 240. Ὑποκείδω δὲ ὅΤΕ μὲν ὁ ὀπίκωκλος, lisez ὑποκείδω δὲ ὅΤΙ κ. τ. λ.

V, 5, p. 300. Αὐταὶ δὲ ΠΟΙΟῦΣΙΝ ἐν Ρόδῳ ΤΟΤΕ ἰσημερινὰς ὥρας ἐ γ' δῖτεπον ἐγίσα. Les manuscrits donnent πειῖν ; la vraie leçon est αὐταὶ δὲ ἘΠΟΙΟΥΣΙΝ ἐν Ρόδῳ τότε κ. τ. λ. La même phrase se trouve à la page 304. M. Halma suit encore l'édition de Bâle, quoique les manuscrits portent distinctement ἐποίησιν.

VII, 2, p. 10, tom. II. ὅΤΕ γὰρ Ἰππαρχος ἐν τῆς μεταπλώσεως τῆς Ἑπιπύων ἐκ ἰσημερινῶν σημείων — ὀπιλορίζεται τὸν εὐχὴν ἀπέχοντα κ. τ. λ. La conjonction ὅτε ne se lie à rien dans la phrase, et le traducteur, en cherchant à la rendre, a fait cette phrase mal construite et presque inintelligible : « En effet, QUAND Hipparque, dans son Traité des points solsticiaux et » équinoxiaux, CITANT quelques-unes des éclipses de lune.... MARQUE » six degrés.... CAR VOICI comme il raisonne. » Il falloit simplement lire ὁ Δὲ γὰρ Ἰππαρχος.

Nous ne pousserons pas plus loin ces observations : rapprochées de celles qui ont été faites sur le choix des variantes, elles suffiront pour faire connoître aux lecteurs en quel état est encore le texte de Ptolémée après les services que M. Halma lui a incontestablement rendus. En

(1) Ptolem. I, 4, p. 15. — (2) Id. II, p. 157. — (3) Theo, p. 31, l. antepenult,

effet, si une lecture rapide où nous avons été plus occupés du fond des choses que des mots, nous a mis en état de faire toutes ces remarques, on conçoit qu'un homme versé dans la connoissance du grec, et habitué à la critique, trouveroit un assez grand nombre de fautes, s'il lisoit Ptolémée avec attention d'un bout à l'autre. Il est donc impossible de ne pas reconnoître qu'il y a beaucoup à faire encore au texte de Ptolémée: mais y est-il resté des fautes très-importantes? C'est ce que nous ne croyons pas, parce que, s'il en existoit de ce genre, elles n'auroient pu échapper, ni à M. Halina, ni à M. Delambre, qui a fait une si profonde étude de l'Almageste, et qui vient de nous en donner une analyse si curieuse.

Dans un second et dernier article, nous parlerons de la traduction française, et nous ferons quelques remarques sur des passages dont le sens grammatical et astronomique ne nous paroît pas avoir été compris.

LETRONNE.

*DISCOURS sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas, prononcé par M. Ch. van Hulthem, président de la Société royale d'agriculture et de botanique et un des directeurs du jardin botanique de la ville de Gand, lors de la distribution des prix, à la salle ordinaire des séances de la Société, à l'époque du salon d'exposition de fleurs, le dimanche 29 juin 1817; avec cette légende:*

*Cereri, Pomonæ Floræque sacr.*

*in-8.º de 70 pages. A Gand, chez P. Fr. de Goessin Verhaeche, imprimeur de la société, rue Haut-Port, n.º 37, année 1817.*

L'AUTEUR, voulant justifier l'établissement d'une société d'agriculture à Gand, où il assure qu'il y a presque autant d'amateurs de plantes que d'habitans, s'exprime ainsi :

« En convenant de la supériorité de notre agriculture sur celle de  
 » beaucoup d'autres pays, si l'on réfléchit que, dans les sciences et les  
 » arts; on fait tous les jours de nouvelles découvertes et de nouveaux  
 » progrès, et que des plantes nouvellement connues exigent souvent  
 » une nouvelle culture, on ne disconvient pas de l'utilité d'une société  
 » d'hommes qui s'appliquent à constater les pratiques utiles, à comparer

» les méthodes indigènes avec celles des autres pays, à faire connoître  
 » et à acclimater les nouvelles espèces de plantes utiles et agréables,  
 » à améliorer la culture des arbres fruitiers, à propager les connois-  
 » sances botaniques, et à encourager l'industrie agricole.»

Ne connoissant rien de positif antérieurement à la conquête de la Belgique par Jules-César, M. van Hultem part de cette époque pour faire l'histoire de l'agriculture et de la botanique dans ce pays. En suivant les siècles, il passe en revue les diverses acquisitions qu'on y a faites de végétaux utiles et d'agrément, les hommes qui se livrèrent à l'étude de cette science, et les établissemens qui se formèrent, soit dans les villes, soit dans les campagnes, chez des particuliers. Les voyages des savans et des amateurs, le commerce, les correspondances, les guerres mêmes, procurèrent à la Belgique des collections qui l'ont enrichie. Les mêmes causes ont produit les mêmes effets chez d'autres nations sans doute; mais plus anciennement, à ce qu'il paroît, dans les Pays-Bas, et peut-être avec plus d'étendue.

Parmi les botanistes célèbres qu'a produits cette partie de l'Europe, M. van Hultem cite de l'Obel, Dodonée, Langius; de l'Écluse, connu sous le nom de *Clusius*; Rumphius, Burman; Jacquin, qui fut appelé en Autriche pour diriger les jardins de Schœnbrun; Herman, Sterbech; Poëderlé, plutôt agriculteur que botaniste, &c.

Les possesseurs très-nombreux des jardins où l'on réunissoit les plantes et les arbres exotiques pour les entretenir et les cultiver, sont rappelés par l'auteur, qui paye à chacun de ces possesseurs un tribut de louanges. Il cite les jardins de Simon van Baumont, à la Haye; de Beverning, à Gouda; de Fagel, à Lewenhorst; de Clifford, à Hartecamp. Un des premiers fut Gerard van Veltwick, conseiller d'état aux Pays-Bas, en 1550. Ayant beaucoup voyagé, il transporta dans ses vastes jardins toutes les plantes qu'il put recueillir; il inspira le goût de la botanique à Marie, reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. Ce ne fut pas la seule femme qui se livra à cette étude; l'auteur en nomme plusieurs autres. Il attribue à la princesse Isabelle, sœur de Charles-Quint, et épouse de Christian II, roi de Danemarck, la fécondité de la lande stérile de l'île d'Amac, placée vis-à-vis Copenhague, par l'introduction de jardiniers et de paysans belges, qui y cultivèrent en abondance des légumes.

Les établissemens de botanique les plus remarquables furent ceux de Leyde, d'Amsterdam, de Groningue, d'Utrecht, de Franeker et d'Harderwyk, de Louvain, de Gand, de Bruxelles.

On jugera peut-être que, pour une séance publique, le discours

de M. van Hultem étoit bien long, puisqu'il a soixante-dix pages ; mais on lui trouvera moitié moins d'étendue en en défalquant les notes : peut-être n'en a-t-il lu qu'une partie, ou y a-t-il ajouté quelque chose lors de l'impression. Au reste, ces notes n'offrent pas moins d'intérêt que le texte, auquel elles servent de développement, d'explication et de preuves : car il s'en faut bien qu'elles ne soient que des renvois et des citations ; elles forment la plus grande partie de l'ouvrage.

M. van Hultem n'a pas manqué de rendre justice à quelques Français, qui, pendant qu'ils administroient le pays, ont protégé les établissemens utiles et encouragé même les hommes qui s'y livroient.

TESSIER.

*HISTOIRE DES RÉPUBLIQUES ITALIENNES DU MOYEN ÂGE ;*  
*par M. Sismonde de Sismondi, correspondant de l'Institut, &c.*  
 tomes XII, XIII, XIV, XV et XVI. Imprimerie de  
 Crapelet ; chez Treuttel et Würtz, à Paris, à Strasbourg  
 et à Londres, 1818, 5 vol. in-8.<sup>o</sup>, 506, 511, 529, 459  
 et 500 pages. Prix, 30 francs.

SECOND EXTRAIT.

TOUT l'ouvrage de M. de Sismondi est divisé en chapitres, sous une seule et même série. Le tome XI finissoit avec le chapitre 90 ; le XII.<sup>e</sup> volume commence par le chapitre 91, et c'est du 121.<sup>e</sup> qu'est tiré le passage que nous avons transcrit. Suivent six chapitres qui, servant, comme nous en avons averti, d'appendice ou d'épilogue à l'ouvrage, s'appliquent aux temps postérieurs à l'année 1530 ; le 122.<sup>e</sup> ne s'étend que jusqu'à l'an 1555 : les détails, quoique resserrés, y sont nombreux encore ; c'est le tableau des vengeances et des proscriptions qui, contre la foi du traité, signalèrent à Florence l'avènement d'Alexandre de Médicis, déclaré grand duc. Ce prince fut assassiné, et son successeur Cosme I.<sup>er</sup> soumit les Siennois jusqu'alors indépendans. Les quarante-cinq dernières années du XVI.<sup>e</sup> siècle fournissent la matière du chapitre 123, qui, par conséquent, ne doit être considéré que comme un abrégé fort succinct ; car ici les grands faits abondent, le concile de Trente, les pontificats de Paul III, de Pie V, de Sixte-Quint, le règne du duc François à Florence, la conjuration de Fiesque à Gènes : le coup-d'œil de l'auteur, quoique toujours ferme, est d'une extrême rapidité. A plus forte raison nous seroit-il impossible d'analyser les chapitres 124 et 125, qui sont des sommaires

de toute l'histoire-d'Italie au XVII.<sup>e</sup> et au XVIII.<sup>e</sup> siècle. Le chapitre 126 est intitulé : *De la Liberté des Italiens pendant la durée de leurs républiques*. C'est là que l'auteur réunit et développe les observations politiques dont il a semé les germes dans tout le cours de son ouvrage, et sur lesquelles nous avons déjà hasardé quelques doutes. Ce morceau n'en est pas moins l'un des plus brillans et des plus instructifs de ces cinq volumes. Ce qui concerne l'esclavage aboli graduellement par les progrès de l'économie privée et publique, fixera sur-tout l'attention des lecteurs éclairés. En distinguant de la liberté civile ou proprement dite cet exercice des droits de cité qu'on appelle peut-être inexactement liberté politique, l'auteur comprend dans cette dernière, avec la liberté des suffrages et des débats, la liberté de la presse. Sans avoir ici aucune sorte d'opinion à énoncer sur le droit de publier des écrits, sur les limites que ce droit admet ou n'admet point, nous dirons seulement qu'il nous paroît mal classé par M. de Sismondi. Ce n'est point assurément un droit de cité qu'exerce l'écrivain qui publie un livre de géométrie, de philosophie, de littérature ou même d'histoire; et soit qu'on accorde, soit qu'on circoncrive la faculté d'en publier aussi sur des matières politiques, on ne la fait jamais dépendre des conditions exigées pour l'exercice du droit de vote ou de suffrage. Il ne s'agit donc là que d'un droit, ou, si l'on veut, d'un genre d'actes purement civil. Du reste, dans la plupart des États italiens, jusqu'en 1530, la liberté des écrits publics, quand les lois l'auroient accordée, auroit été bien assez restreinte par le péril d'offenser les factions dominantes, ou même celles qui pouvoient le redevenir; car, dès que l'une d'elles avoit ressaisi le pouvoir, c'étoit un crime non-seulement de dire, faire ou écrire, mais d'avoir fait, dit ou écrit quoi que ce soit contre elle. Si, à travers tant de vicissitudes et de mouvemens qui composent l'histoire italienne du moyen âge, on peut démêler quelque loi constante, c'est qu'à chaque époque les volontés des vainqueurs régloient tous les droits et tous les devoirs, et qu'il ne restoit aux vaincus d'autre ressource que de tenter, à leurs risques et périls, de vaincre à leur tour. Il n'y auroit guère d'exception à faire qu'à l'égard de Venise, où en effet certaines lois et certaines formes du gouvernement conservoient de l'empire au milieu des agitations publiques.

Le 127.<sup>e</sup> et dernier chapitre est consacré à l'examen des causes qui ont altéré le caractère des Italiens, depuis l'asservissement de Florence. Peut-être, avant de rechercher les causes, importoit-il de bien déterminer les effets, d'indiquer d'une manière précise les changemens arrivés dans les habitudes, dans les sentimens, dans les mœurs. En ne disant pas assez

nettement en quels points les Italiens diffèrent aujourd'hui de ce qu'ils ont été jadis, l'auteur s'est exposé à laisser un peu de vague dans ce chapitre, qui, à notre avis, n'a pas la solidité ni même l'éclat des précédens. Quoi qu'il en soit, il est divisé en quatre parties, où il s'agit de l'influence qu'ont exercée sur le caractère national la religion, l'éducation, la législation, et le point d'honneur, qui lui-même se présente sous trois aspects distincts, selon qu'il s'applique à la vertu des femmes, à la valeur des hommes, et à la nécessité de venger toute offense. Mais ces quatre causes n'ont-elles commencé d'exister et d'agir qu'à la prise de Florence? Est-il vrai même qu'elles aient alors pris des formes et des directions si nouvelles, qu'il ait dû en résulter un changement absolu dans le système entier des mœurs italiennes? Après tout, quelle révolution si vaste s'est donc accomplie en 1530! Avant comme après, l'État napolitain, qui forme, ainsi que l'auteur l'observe plusieurs fois, un tiers de l'Italie, est resté monarchique, et a conservé, sous différentes dynasties, le même genre de législation et d'administration. De l'aveu de M. de Sismondi, les états qui depuis le XII.<sup>e</sup> siècle tomboient sous la domination immédiate du Saint-Siège, perdoient leurs prérogatives, leur liberté, et *cessoient en quelque sorte*, ce sont ses termes, *d'exister pour l'Italie*. D'un autre côté, la république de Venise s'est maintenue jusqu'à nos jours, sans avoir essentiellement altéré les principes de sa constitution aristocratique; le gouvernement Génois, bien que plus variable et moins puissant, a recouvré dès le XVI.<sup>e</sup> siècle quelque indépendance; et le Piémont enfin n'a changé, à cette époque, ni de lois, ni de maîtres. Tout se réduit donc, ou peut s'en faut, au Milanais et à la Toscane; au Milanais, dont s'empara Charles-Quint, et qui, sous les Visconti, sous les Sforzes, sous les Rois de France, n'avoit guère été plus libre que tranquille; à la Toscane, où, depuis près d'un siècle, les Médicis exerçoient un si grand pouvoir, avant d'être proclamés ducs. Il est vrai seulement que depuis 1530 il ne s'est plus formé de ligue italienne contre les forces étrangères, et que plusieurs états de cette contrée sont restés soumis à l'empire immédiat ou à l'influence des cours de Vienne, de Madrid et de Paris, tandis qu'avant 1530 ils luttoient contre cette influence, repousoient cet empire, parvenoient même quelquefois à s'en affranchir en se confédérant, et retomboient plus ou moins sous ce joug, à mesure qu'ils recommençoient à se désunir et à s'entre-déchirer; ce qui leur étoit fort ordinaire.

Mais les doutes qui s'éleveroient sur les résultats généraux et systématiques que M. de Sismondi fait sortir de l'histoire des républiques italiennes, ne s'étendroient aucunement à la partie historique, au véri-

table fonds de ce grand ouvrage; car les opinions de l'auteur sur les causes et les effets des événemens ne modifient jamais ses récits, n'y laissent aucune lacune, n'y introduisent aucun désordre : tous les faits qu'il raconte, il les puise, avec la plus saine critique et une fidélité parfaite, dans les meilleures sources, dans les auteurs contemporains, soit italiens (1), soit étrangers (2), dans les correspondances et autres pièces authentiques qui ont été mises au jour (3). Il ne paroît pas qu'il ait fait de nouvelles recherches dans les dépôts manuscrits; mais il s'est environné de tous les monumens historiques imprimés, sans prendre pour guides, mais sans négliger toutefois les historiens qui n'ont écrit que depuis le milieu du XVI.<sup>e</sup> siècle (4). Il a porté les mêmes soins jusque dans le sommaire des événemens postérieurs à l'année 1530 : là encore il indique les textes (5) qui lui ont fourni la matière du sien. D'excellentes notes sur le caractère, le mérite ou les défauts de quelques auteurs, font regretter qu'il n'ait pas complété ce travail, et qu'il ait exclu de son ouvrage tout grand tableau d'histoire littéraire; à cet égard, il renvoie à ce qu'il a écrit sur la littérature du midi de l'Europe, et plutôt encore à l'histoire de la littérature italienne par M. Ginguené. Cependant, comme il rencontre plusieurs hommes de lettres remplissant des fonctions publiques, appelés dans les conseils des princes, ou prenant part aux délibérations républicaines, il a occasion de faire observer ce qu'ils

(1) Jac. Volaterran.; Raff. (Maffei) Volaterran.; Allegr. Allegretti; Benvenuti S. Giorgio; P. Bizzari; B. Buonacorsi; Hier. de Bursellis; Giov. Cambi; Lod. Cavitelli; St. Infessura; Marco Guazzo; Paride de' Grassi; Mar. Sanuto; Senarega; M. Anton. Sabellio.; Bern. Oricellari (Ruccelai); P. Martyr d'Anghiera; P. Delfini; N. Macchiavelli; Fr. Vettori; Andr. Navagiero; Lod. Ariosto; Agost. Giustiniani; Galeazzo Capella; Fr. Cuicciardini; Bembo; Paul Jove; Jac. Nardi; Fil. de Nerli; Jac. Bonfadio, &c.

(2) Alf. de Ulloa; Comines; André de la Vigne; Guill. de Villeneuve; Saint-Gelais; Jean d'Auton; du Bellay; Bl. de Montluc; Mémoires du loyal serviteur (de Bayard); Mém. de la Tremoille; Mém. de Fleuranges; Arn. du Ferron; — Sleidan; Buchanan, vie de Frundsberg en allemand, &c.

(3) Monumenti Pisani; Lettere di Principi, &c.

(4) Onufr. Panvini; Ub. Foglieta; Orl. Malavolti; Fr. Sansovino; Paolo Paruta; Scip. Ammirato; Jos. Ripamonti; Summonte; Mich. Ang. Salvi; Rinaldi; Bellarmin; Pallavicini; Giannone; Muratori; Tiraboschi; Vita di Savonarola, 1782, &c. — Zurita; Mariana... Beaucaire; Sponde; Labbe; Guichenon; Godefroy; Fleury; Dumont; Dubos; Garnier... Jos. Simler; Lunig; Rymer; Rapin de Thoyras, Hume, Robertson, Roscoe, &c.

(5) J. B. Adriani; Ciccarelli, Fra Paolo Sarpi; Davila; Bentivoglio; Girol. Brusoni; Gualdo Priorato, Nani; Ziliolo; Birago; Vittorio Siri; Gregorio Leti; Galluzzi; Anguillesi; Pecci, &c... — De Thou; Le Vassor; Saint-Simon; la Hode; Limiers; Laugier; Frédéric II; Will. Cœxe; Lacretelle, &c.



y portoient tantôt de sagesse et de lumières, tantôt de complaisance et de timidité ; il en est dont il censure inexorablement la servilité mobile et la constante lâcheté. Tel est Jean Jovianus Pontanus, qui, longtemps flatteur des princes d'Aragon, et comblé, à Naples, de leurs bienfaits, s'empressa d'applaudir à leur chute et de féliciter le victorieux Charles VIII avec une emphase, à tous égards, méprisable.

On prendroit une bien fautive idée du style de M. de Sismondi, si l'on prétendoit en juger par un très-petit nombre de négligences, d'expressions impropres ou obscures, de mots nouveaux inutilement hasardés, comme l'adverbe *abruptement* (1), l'adjectif *international* ; ce dernier a le désavantage d'être tout-à-fait inintelligible à ceux qui ne savent pas que l'auteur l'applique au droit, à la jurisprudence, soit naturelle, soit positive, qui existe ou doit exister *entre les nations* : c'est ce qu'on appelle assez ordinairement *droit public*, bien que, pour le dire en passant, ce terme n'ait pas une signification très-déterminée, puisqu'on l'emploie aussi pour désigner les lois fondamentales d'un seul pays. En général, l'ouvrage de M. de Sismondi est écrit avec beaucoup de clarté, de goût et de talent ; sous ce rapport, nous recommanderions particulièrement la lecture des chapitres 91, 98, 105, 120, 121, 126, et les premières pages des chapitres 103, 107, 109, 118 et 125 ; mais tout l'ouvrage attache et entraîne ; il y règne un parfait accord entre les faits, les pensées, les sentimens et les expressions : par-tout on sait gré à l'auteur des observations qu'il présente et de celles qu'il provoque ; et les doutes mêmes que l'on conçoit sur quelques-unes de ses opinions, sont encore des hommages à l'étendue et à la hauteur de ses idées.

DAUNOU.

---

TRADUCTION COMPLÈTE DES ODES DE PINDARE, en regard du texte grec, avec des notes à la fin de chaque ode, par R. Tourlet. Paris, 1818, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>

A défaut d'ouvrages originaux, dont notre littérature, épuisée par tant de chefs-d'œuvre, commence à devenir avare, il est heureux que les ressources qui lui restent s'appliquent à ces productions de l'antiquité dont le mérite et la réputation ne sauroient vieillir. Si l'imitation des anciens offrit d'abord aux nations modernes des modèles propres à

---

(1) Pour *ex abrupto*.

exercer et à polir leurs idiomes encore grossiers et barbares, il semble que l'époque actuelle n'exige guère moins impérieusement une étude approfondie des mêmes modèles, pour arrêter les progrès ou balancer l'influence du mauvais goût, et maintenir, sur le penchant rapide de la décadence, des esprits prompts à se précipiter dans tous les écarts de la bizarrerie. C'est donc une sage et utile direction à donner aux travaux littéraires, que de transporter dans notre langue, assez riche maintenant en expressions et en tournures pour s'approprier les conceptions du génie antique, celles de ces productions dont nous n'avions eu jusqu'à présent que des imitations incomplètes et défectueuses; et si à ce mérite d'un intérêt général se joint en particulier celui d'une grande difficulté attaquée ou vaincue, on ne sauroit refuser des éloges aux écrivains laborieux qui, par de semblables conquêtes sur le domaine de l'antiquité classique, enrichissent à-la-fois leur propre langue et la république entière des lettres.

A ce double titre, une traduction complète des odes de Pindare méritoit d'intéresser nos lecteurs. Le nom seul du prince des lyriques grecs, c'est-à-dire, d'un poète qui réunit au plus haut degré tous les caractères de l'inspiration la plus heureuse, dans le langage le plus harmonieux, le plus riche et le plus sublime qu'aient jamais parlé les hommes; ce nom, qui, consacré par le suffrage de tous les siècles, semble être devenu synonyme de celui d'enthousiasme poétique, fait naître en même temps dans l'esprit l'idée des hardiesses les plus étranges, des allusions les plus profondes, en un mot des images et des formes de style les plus difficiles à reproduire dans une langue étrangère, dont le génie est si timide et la marche si régulière. Des écrits tels que ceux de Pindare ne semblent guère pouvoir trouver dans nos idiomes modernes que des interprétations où le sens soit plus ou moins fidèlement conservé; où la pensée se présente débarrassée des nuages dont le temps et la barbarie ont chargé le texte original; où la liaison intime des idées, souvent intervertie et troublée dans les brusques saillies de l'enthousiasme lyrique, redevienne sensible et claire au moyen d'une élégante exposition. Mais l'esprit poétique, mais le mouvement, la couleur, l'harmonie du tableau général, quels vers, et sur-tout quelle prose pourra nous en donner une idée, lorsque le traducteur, travaillant déjà sur un idiome plus ingrat, se trouve encore arrêté, à chaque phrase, à chaque mot, par la difficulté de bien entendre le texte, là où l'auteur original, maître à-la-fois de son génie et de sa langue, se livre librement à toutes les inspirations, à tous les caprices de sa muse! Pour nous rendre Pindare tel qu'il retentissoit aux oreilles charmées des Grecs, il faudroit

plus que son talent, plus que son enthousiasme; il faudroit, en un mot, un second phénomène plus étonnant que le premier; et c'est à quoi nous ne devons pas nous attendre.

Nous en avons acquis la preuve par les tentatives assez souvent renouvelées des interprètes français de Pindare. Les essais en ce genre de Massieu, de Batteux, de Sallier, ne sont même pas dignes de leurs auteurs. La traduction de Gin n'a guère sur celle de son infatigable prédécesseur l'abbé de Marolles, d'autre avantage que celui d'offrir un langage perfectionné par un siècle de travaux. Les *Pythiques* de Chabanon annoncent un écrivain plus familier avec le français qu'avec le grec, et c'est peut-être un jugement contraire qu'on doit porter des traductions de Vauvilliers. Aucun de ces interprètes n'ignoroit cependant les difficultés de la tâche dont il se chargeoit; mais tous s'étoient flattés d'en triompher. Le dernier, sur-tout, avoit fait précéder son essai d'un *Discours sur Pindare et sur la vraie manière de le traduire*, où il croyoit avoir établi des règles d'une application infaillible, et donné tout-à-la-fois le précepte et l'exemple. Ce n'est pas ici le lieu de montrer que ce traducteur s'est trompé au moins dans l'une de ses prétentions.

M. Tourlet a suivi la méthode de ses devanciers. Il commence, dans un discours préliminaire de soixante-dix pages, par exposer les qualités de son modèle, et indiquer les principes d'imitation qu'il s'est proposés à lui-même. Tout en ne dissimulant aucune des conditions qui rendent la traduction de Pindare si difficile à exécuter, il s'attache à prouver que ce n'est nullement la faute de notre langue, si cette entreprise a jusqu'à présent échoué. Il assure que cette langue a la richesse, le mouvement, l'harmonie nécessaires pour rendre toutes les conceptions du lyrique grec; et si la copie qu'il nous en donne n'est pas entièrement fidèle, c'est sur lui seul qu'il en appelle tout le blâme. Il y a, dans cette opinion de M. Tourlet, plus de modestie que de justesse; et, sans exagérer le prix de son travail, à l'exemple de ses prédécesseurs, il pouvoit, ce me semble, atténuer un peu moins la difficulté de son entreprise: « Si le texte de Pindare, dit M. Tourlet, est un tableau original, qui » nous empêche de le copier! » Ne sembleroit-il pas, d'après cette interrogation un peu naïve, qu'une traduction de Pindare fût la chose la plus simple du monde! « Le devoir du traducteur français, continue » M. Tourlet, se réduit donc ici, 1.° à nous donner le véritable sens » de l'auteur traduit; 2.° à faire passer dans notre langue, *autant qu'elle* » *en est susceptible*, la sublimité, les grâces, tous les ornemens du style » original. » Il est bien vrai que c'est à ces deux seules obligations que se réduit le devoir d'un interprète de Pindare: mais s'ensuit-il de là,

comme l'insinue M. Tourlet, qu'elles soient si faciles à remplir, et, pour lui faire l'application de ses principes, qu'il y ait lui-même rigoureusement satisfait? c'est ce qu'il nous reste à examiner.

Si je n'avois été d'avance convaincu de l'extrême difficulté de bien traduire Pindare en notre langue, et si, foiblement ébranlé par les spécieux raisonnemens de M. Tourlet, je ne pouvois encore opposer à sa séduisante théorie l'exemple même d'un écrivain aussi instruit et aussi exercé, je n'aurois point eu d'abord la curiosité d'examiner son travail, et je ne me sentirois point maintenant le courage d'en porter un jugement sévère. Mais je dirai ce que je pense, avec les égards que commandent la vérité et le nom de l'auteur: il me restera d'ailleurs, ainsi qu'à M. Tourlet, la ressource d'accuser les défauts de notre langue de l'imperfection de sa copie; et, s'il est encore assez généreux pour ne point user de cette ressource, j'ajouterai que plusieurs des taches qui déparent son premier essai, sont de nature à disparaître dans une seconde épreuve, lorsque l'interprète, plus instruit de sa matière et plus familier avec son auteur, se sera rendu capable, par une étude opiniâtre, d'en mieux exprimer le sens et d'en reproduire plus fidèlement tous les traits. Ce qui m'inspire cette confiance et me donne le droit de la communiquer au public, c'est que les dernières odes traduites par M. Tourlet le sont incontestablement mieux que les premières; le texte y est mieux entendu, et la diction en est plus franche et plus soutenue: d'où l'on voit que M. Tourlet s'est pénétré davantage de son modèle à mesure qu'il avançoit dans son travail, et d'où l'on peut inférer qu'une révision nouvelle de sa traduction toute entière la rendra plus digne des suffrages du public.

J'avouerai donc que je n'ai trouvé dans la version de M. Tourlet, ni *la sublimité*, ni *les grâces*, ni *tous les ornemens du style original*. Bien loin de là, comme je pense encore qu'aucune langue au monde ne pourroit les reproduire, du moins au même degré ou sous les mêmes formes, j'avouerai que sa nouvelle interprétation n'a offert à mes yeux presque aucun des caractères du modèle. La diction de Pindare, pleine de feu, d'éclat et de rapidité, abondante en images et en expressions pittoresques, se reconnoît à peine dans un style plus ambitieux qu'élégant, assez souvent incorrect, chargé d'épithètes oiseuses ou de périphrases traînantes, toutes les fois qu'il s'efforce de rendre celles de l'original; en un mot, dans un style inégal et péniblement tissu, où les mots les plus pompeux, les tropes les plus hardis, se trouvent associés aux formes d'une élocution commune et familière. J'insiste particulièrement sur cette prodigalité d'épithètes que l'auteur a cru sans doute

très-propre à caractériser le génie de Pindare , et qui ne peut au contraire en donner qu'une fautive idée. Il n'est pas rare de trouver telle strophe qui n'offre aucun ornement de ce genre ( voyez , par exemple , la 2.<sup>e</sup> de la VI.<sup>e</sup> Olympique ) , tandis que la traduction en compte huit ou dix. Souvent aussi les épithètes de Pindare , presque toujours justes ou nécessaires pour compléter sa pensée , et qui renferment dans un seul trait une image toute entière , ne peuvent être rendues que par de longues circonlocutions qui en obscurcissent l'éclat , et ralentissent le mouvement de la phrase. Reconnoissons nous la *Léda βαβυζώρα* de Pindare ( *Olymp. III , v. 63* ) dans cette suite de mots , *Léda* , dont une élégante ceinture rehausse les charmes , et l'*Évadné ιοκόσφυρον* ( *Olymp. VI , v. 50* ) , dans cette autre périphrase , *Évadné distinguée par la couleur noire de ses beaux cheveux !* Je ne finirois pas de rapporter tous les exemples de ce genre. Je conviens que notre langue n'offre pas les mêmes ressources que Pindare trouvoit dans la sienne , pour peindre les objets d'un coup de pinceau : mais ce désavantage même n'en prouve pas moins , contre le sentiment du traducteur , si ce n'est contre son talent , l'imperfection de son ouvrage ; et si l'on croyoit pouvoir remplacer par des agrémens différens ou analogues ceux de la diction originale , on se tromperoit encore en y substituant des ornemens , quoique bons en eux-mêmes , qui auroient toujours le défaut d'être étrangers au modèle.

Un reproche plus grave que l'on peut adresser à M. Tourlet , c'est de s'être assez fréquemment mépris sur le véritable sens de Pindare ; et c'est sur-tout sous ce rapport que je l'ai engagé à revoir sévèrement sa traduction. Quelle que soit la difficulté du style de ce lyrique , il seroit étrange qu'avec tant de commentaires , de gloses , d'explications dont il a été l'objet , cet auteur , un de ceux dont le temps a le plus respecté les pensées , et dont le texte a été le moins altéré par les copistes , ne fût pas généralement plus intelligible qu'il ne l'est dans la version de M. Tourlet. Qu'il me soit donc permis de lui dire que c'est quelquefois sa faute , s'il n'a pas exprimé fidèlement ni clairement des idées qui ne présentent point d'obscurité. Un pareil reproche est d'une nature trop sérieuse pour n'être qu'indiqué : il faut le justifier par des faits , et , pour cela , entreprendre un examen suivi , qui , par des citations développées , me permette de faire connoître à nos lecteurs les défauts aussi-bien que les qualités de cette version nouvelle. Je prendrai pour texte de cet examen la première ode olympique , l'une des plus belles , et , en même temps , des plus difficiles de ce recueil , au jugement des meilleurs critiques ( *Pindar. Heyn. tom. I , pag. 23* ).

La première strophe, qui a fourni à Boileau le sujet d'une de ses *Réflexions critiques* contre Perrault, a toujours embarrassé les traducteurs; et il est fâcheux qu'à leur exemple, M. Tourlet marque par un faux pas son entrée dans la carrière. Voici ce début: « L'eau, ce premier élément, l'or qui brille parmi les plus riches métaux, comme le feu dans les ténèbres de la nuit, ne t'offrent plus, ô mon génie, d'assez magnifiques images. » Cette idée n'est point celle de Pindare, qui, accordant, comme il le dit dans les vers suivans, la prééminence aux jeux olympiques sur tous les jeux de la Grèce, prélude ici à cette comparaison, en élevant de même l'eau au-dessus de tous les élémens, ἀεισον μὲν ὕδωρ, et l'or au-dessus de tous les métaux, μέγανος ἐξοχα πλάστου. Le désir de proposer une interprétation nouvelle a égaré M. Tourlet, qui, dans sa note sur ce passage, prétend que l'eau, l'or, le soleil, ne sont cités ici que sous le rapport de l'impression que leur éclat fait sur nos sens; qu'ainsi ἀεισον ὕδωρ signifie l'eau remarquable par sa limpidité; pensée qui, j'ose le dire, dénature absolument tout ce début de Pindare.

« Tu veux chanter des couronnes; ne fixe plus que l'astre du jour dans l'immensité des espaces célestes; ne vois point de plus beau triomphe que celui des jeux olympiques, digne des chants immortels de ces doctes enfans de la sagesse ». Je remarque d'abord, que, dans cette phrase, les idées sont mal enchaînées; et ce n'est pas là l'espèce de fidélité qu'on a droit d'attendre d'un traducteur de Pindare. La belle image que Boileau admiroit, et qu'il avoit bien rendue dans sa prose littérale, dans les vastes déserts du ciel, ἐρήμῳ δὲ αἰθέρι, n'est point exprimée par M. Tourlet; le triomphe du soleil sur les autres astres n'est que foiblement indiqué; ne fixe plus que l'astre du jour est à ailleurs une faute de langue qui dépareroit la plus belle phrase. Reconnoît-on dans celle-ci l'éclat, la magnificence, l'harmonie des vers de Pindare? Les strophes suivantes sont un peu mieux écrites, et rendent plus fidèlement la pensée originale.

« Tous viennent célébrer le fils de Saturne dans le séjour paisible du juste Hiéron, dont le sceptre protecteur recueille et féconde dans l'heureuse Sicile les talens et les vertus. Son ame sensible goûte les sons harmonieux, et nos jeux sublimes font les délices de sa table hospitalière. » Remarquons toutefois cet amas d'épithètes accolées à chaque nom, et qui sont tout-à-la-fois et plus prodiguées et moins heureusement choisies que dans le grec. Le sceptre qui recueille et féconde les talens, donne-t-il, d'ailleurs, une juste idée de l'image du poète, qui nous représente Hiéron lui-même étendant son sceptre sur la Sicile. et cueillant les fruits ( littéralement

les têtes ) de toutes les vertus , *δρέπων μὲν κορυφὰς ἀρετῶν δὲ πεισῶν* ! Je passe ici quelques strophes sur lesquelles j'aurois peu de chose à dire.

« Prodiges étonnans ! fables ingénieuses, mieux goûtées des mortels que les charmes nus de la vérité ! Ce talent sublime qui gagne les cœurs, prête aux faits incroyables la couleur des beautés réelles. Le temps discerne, épure tout avec sagesse. » Que cette diction vague et décousue me semble loin de l'énergie et du mouvement du style pindarique ! Il n'est point question ici de *prêter aux faits incroyables la couleur des beautés réelles* ; l'auteur veut dire que le talent enchanteur de la poésie rend souvent vraisemblables des faits qui ne le sont pas, et il ajoute immédiatement : *mais avec le temps la vérité reprend ses droits*, *ἀμέγα δ' ἐπιλοιποὶ μάρτυρες σφραῖται*. L'absence de la conjonction *mais* dans la phrase française la rend tout-à-fait insignifiante, et détruit toute liaison avec ce qui suit.

« Mais ne parlons des dieux qu'avec dignité, et jusque dans nos erreurs soyons respectueux. Auguste fils de Tantale, je dois mieux que tous célébrer tes louanges. » Que tout cela est encore éloigné de la pensée de Pindare ! *L'homme religieux*, dit ce poète, *ne doit prêter aux dieux que des vertus ; une pareille fiction est du moins plus excusable*, *μείων γ' αἰνῶ* : idée fine et délicate que n'a point entendue M. Tourlet. Ces mots de la traduction, *auguste fils de Tantale, je dois mieux que tous célébrer tes louanges*, sont encore un contre-sens ; il falloit dire : *Fils de Tantale, je vais faire en ton honneur un récit bien différent du premier* : *ὡς τὰντάλη, σὲ δ', ἀνῆα πεστέρων, φθίζομαι*. Tout ce passage est donc absolument manqué dans la traduction de M. Tourlet.

L'histoire de Pélops, qui forme dans cette ode un long épisode, n'a guère perdu, sous la plume de l'interprète français, que la couleur poétique ; le texte y est généralement assez bien compris, sauf quelques erreurs légères sur lesquelles je n'insiste pas, pour ne point alonger cet examen : mais les dernières strophes présentent dans cette version des inexactitudes beaucoup trop fortes pour n'être pas ici scrupuleusement relevées.

« Maintenant il repose (Pélops) au sein de la paix sur les rives de l'Alphée, près de l'autel sacré qui orne son tombeau : là, chaque année, on célèbre sa mémoire avec celle des sanglantes victimes de la cruauté d'Œnomaüs ; non loin de cette enceinte respectée on voit les combats olympiques. » Pourquoi *au sein de la paix*, qui n'est point dans le texte ! pourquoi cette épithète commune d'*autel sacré*, au lieu de *πολυξενωτάτω βωμῶ*, qui exprime si conve-

nablement ici *l'affluence prodigieuse des Grecs et des étrangers au tombeau de Pélops!* et puis, quelle phrase mal construite, *il repose près de l'autel qui orne son tombeau!* Une faute encore plus grave, c'est le souvenir des victimes d'Énoimaïs, que le traducteur a prêté gratuitement au texte de Pindare, où le mot *αἱμακτείας* signifie simplement *inferias, sacrifices sanglans*, ainsi que l'expliquent les scholiastes. Enfin la dernière phrase *non loin &c.* pêche à-la-fois contre le goût et contre l'intelligence du texte: y auroit-il rien de plus froid que cette réflexion du poète, s'interrompant pour apprendre à ses lecteurs que c'est près du tombeau de Pélops que se célèbrent les jeux olympiques! D'ailleurs, avec cette interprétation, la phrase grecque ne sauroit se construire correctement, au lieu qu'en suivant le sens naturel, elle ne présente ni vice, ni embarras. Le poète parle du tombeau de Pélops, et il ajoute que *la gloire de ce héros brille et se répand au loin par les courses des jeux olympiques: τὸ δὲ κλέος πλέθειν δέδρακε, τῶν ὀλυμπιάδων ἐν δρόμοις, Πέλοπος.* La méprise du traducteur a été produite par le mot *δέδρακε*, qu'il a rendu par *on voit*, au lieu qu'il signifie ici *lucet, coruscat*, suivant l'interprétation de M. Héyne; et le sens de ce mot est d'ailleurs si clairement établi par les scholiastes, qu'il est difficile de s'y tromper.

« Gages chéris de la victoire, vous répandez les délices de la joie » sur tous les momens de la vie du vainqueur. *Le bonheur est souverain pour l'homme, dès que chaque jour il peut en jouir.* » Si cette dernière phrase avoit un sens, ce ne seroit pas toujours celui de Pindare. Le poète exalte cette ivresse passagère qui naît de la victoire; puis il s'écrie: *Mais c'est une félicité de tous les jours qui est le suprême bien des mortels: τὸ δὲ αἰὲν περάμερον ἔσθλόν, ὕπατον ἔρχεται παντὶ βεβίῳ.* Une antithèse si juste et si naturelle est-elle ici seulement indiquée? Je ne parle point de cette bizarre apostrophe *aux gages chéris de la victoire*, qui n'est pas dans le texte, quoique Pindare se montre en général peu difficile sur l'emploi de cette figure hardie. Continuons.

« J'ai voulu couronner dans mes chants éoliens ce héros que pro- » clamèrent *les lois de la course solennelle.* » On voit, par ces derniers mots, que le traducteur a entendu l'expression *νόμος ἰσπικῆς* de la phrase grecque, dans le sens de *lois*, tandis qu'ici *νόμος* signifie *chant, νόμος ἰσπικῆς, chant convenable à une course équestre.* « Quel autre, ajoute » Pindare, ou plutôt son traducteur, quel autre plus habile dans l'art » de varier les tours et d'orne la poésie, saura mieux allier la vé- » hémence aux grâces du langage! » C'est là, je crois, une des plus fortes erreurs de M. Tourlet; et celle-ci est d'autant plus grave, qu'il



y a été conduit par la réflexion. (Voy. sa note sur ce passage.) Il applique au poète lui-même un éloge que Pindare adresse à son héros. Pindare avoit dit : *Trouverai-je jamais, parmi les hommes de notre âge, un prince plus digne de mes éloges et de mes chants par son génie et par sa puissance!* Πέπιθα δὲ ξείρον μὴ πν' ἀμφοτέρω, κλέων τε ἴδριν ἄλλοι, ἢ δύναμιν κρείωτερον, πῶν γὰρ νῦν, κλυτὰν δαίδαλωσμεν ὕμνων πύργους... M. Tourlet s'est imaginé que ce mot ἀμφοτέρω, locution familière aux Grecs (comme le *both* des Anglais); lorsqu'ils parlent de deux choses distinctes, telles que sont ici *le génie*, κλέων ἴδριν, et *la puissance*, δύναμιν, désignoit à-la-fois Pindare et Hiéron; et d'après cette supposition, l'une des moins raisonnables sans doute qu'ont pu lui fournir les scholies, il tourmente la phrase grecque de manière à y trouver ce qui n'y sauroit jamais être. M. Tourlet se fonde, dans son explication, sur ce que les poètes ont le privilège de se louer eux-mêmes. Il est bien vrai que c'est là une des licences permises, en poésie; mais celle-ci ne doit pas aller jusqu'à dénaturer le sens des expressions les plus claires. Nous voici parvenus à la dernière strophe de cette ode:

» Muse, nourris pour moi ces traits de feu qui animent tes plus  
 » forts accens. Les exploits héroïques honorent les grands hommes;  
 » ils portent les rois au faite de la gloire: n'aspire point à de plus  
 » hautes destinées (c'est sans doute Hiéron que ceci regarde); mais  
 » que tes jours s'écoulent dans ce rang suprême et digne de toi. Il  
 » suffit à mon noble orgueil que mon nom, connu des plus illustres  
 » vainqueurs, me distingue parmi tous les sages de la Grèce.»

Je me borne à relever, dans ce morceau, des fautes matérielles contre le texte. Est-il possible que Pindare ait voulu exprimer une pensée aussi commune que celle-ci, *Les exploits héroïques honorent les grands hommes, ils portent les rois au faite de la gloire!* Son idée a été, en terminant son ode, de souhaiter à Hiéron une jouissance non interrompue de ses prospérités, et voici comment il prépare et amène une conclusion si naturelle : *Il est, en divers genres, divers degrés d'élévation; mais pour les rois parvenus au plus haut terme de la grandeur humaine, il n'est point d'autre ambition que de s'y maintenir. Puisses-tu donc fouler long-temps ce rang suprême, et moi ὅς. Ἐπ' ἄλλοισι δὲ ἄλλοι μεγάλοι· τὸ δ' ἔχων κορυφῆται βασιλεῦσι. Μηνέπ' πάντων πόρον. Εἶν σέ τε τῶτον ὑψὲ χθόνει παλῆν, ἐμέ τε...*

J'ai continué pour moi, mais je dois épargner à mes lecteurs un semblable examen sur toutes les Olympiques et les Pythiques. Les observations que je viens de faire me suffisent, indépendamment

de celles dont je supprime ici les résultats, pour juger le travail de M. Tourlet. Je me crois donc autorisé à lui dire que sa traduction laisse encore beaucoup à désirer, non-seulement sous le rapport du style et de la couleur poétique, mais encore sous celui de l'intelligence du texte. Il faut qu'il étudie de nouveau son auteur, qu'il le médite et l'approfondisse; qu'il ne considère enfin cet ouvrage que comme un premier essai de ses forces, et non comme le terme de la perfection à laquelle il est capable d'atteindre.

A l'égard des notes dont le traducteur a fait suivre chacune des odes qui composent ce recueil, j'aurois volontiers gardé le silence, si je ne croyois de mon devoir et de l'intérêt même de l'auteur de lui dire la vérité toute entière, ou si un pareil silence n'eût pu être interprété d'une manière encore plus défavorable. Je dirai donc que le petit nombre de celles qui lui appartiennent, sont trop superficielles, et n'annoncent pas assez cette connoissance des antiquités grecques qu'exige l'interprétation d'un auteur qui puise aux sources mythologiques tant d'images, d'allusions et de couleurs poétiques. M. Tourlet se contente souvent de reproduire les observations des scholiastes, sans paroître y soupçonner la moindre erreur. Ainsi, pour expliquer l'épithète de *μεγαλοπόλις* que Pindare donne à Syracuses (*Pythic.* II, v. 1), il assure qu'*Archias de Corinthe détruisit les quatre villes séparées, Achradine, Néapolis, Épîpolé et Tyché, ou plutôt qu'il ne forma des quatre qu'une seule, sous le nom pluriel de Syracuses* (p. 46, not. 1); tradition ridicule, réfutée par tous les témoignages de l'antiquité et complètement détruite dans la savante dissertation de M. Letronne sur la topographie de Syracuses (p. 52 et suiv.). Plus souvent M. Tourlet s'écarte du récit de son scholiaste, ou le transcrit d'une manière inexacte. Ainsi, dans la note 9 sur la *iv.<sup>e</sup> Pythique* (p. 136) je trouve ces propres paroles : *A la quatrième génération, sans doute à compter depuis Euphémus; car, lors de cette quatrième génération, une colonie d'Argos et de Lacédémone alla peupler une première fois la Libye.* Or, il n'existe aucune trace d'un pareil fait, ni dans les scholies, ni dans aucun autre écrit de l'antiquité. M. Tourlet emprunte quelquefois à ces mêmes scholies les notions d'histoire grecque les plus vulgaires, et il semble alors se défier de leur exactitude. Il nomme un certain *Oxylus*, Étolien (*Olymp.* III, not. 2); un certain *Phéidon* ou *Phidon*, natif d'Argos (*Olymp.* XIII, not. 5), comme si ces personnages étoient fort obscurs; et cependant le souvenir de ces deux princes, et sur-tout du dernier, Phidon, se lie aux événemens les plus importans de l'histoire des Grecs. M. Tourlet parle des *Telchides*,

qu'il nomme ainsi jusqu'à quatre fois (*Olymp. VII*, not. 10), au lieu de *Telchines*, comme d'un peuple dont il ignore l'origine et les migrations, qui sont pourtant assez célèbres. Il place des Locriens Épicnémidiens en *Eubée* (*Olymp. XI*, not. 5), où ils n'existèrent jamais, sur la foi du scholiaste qui les place sur le rivage opposé à l'*Eubée*, πρὸς Εὐβοίᾳ. Il fait Coronis épouse de Chiron (*Pythic. III*, not. 5); et aucun des auteurs qu'il cite dans sa note extraite du scholiaste, n'en dit le moindre mot. Sur les deux aigles d'or du temple de Delphes, M. Tourlet fait la remarque suivante (*Pythic. IV*, note 2): *Ici le poète prend la partie pour le tout; il nomme les aigles d'or au lieu du temple sur lequel étoient placés ces aigles.* La place qu'occupaient ces aigles dans le sanctuaire de Delphes, et la raison qui les y avoit fait mettre, sont cependant assez connues: l'auteur fera bien de consulter Strabon (liv. IX, p. 419-420). Je ne finirois pas à relever les méprises de ce genre qu'offrent les notes de M. Tourlet, et j'en fatiguerois mes lecteurs et peut-être M. Tourlet lui-même. Il en est cependant deux dont je ne puis leur faire grâce, et qui sont assez importantes pour qu'on me pardonne de les indiquer encore. Dans la notice sur les jeux olympiques, il est dit (page 2) que cette institution, long-temps interrompue, . . . ne put servir d'époque chronologique que depuis qu'Iphitus et Euryloque eurent chassé les Cirrhéens d'Olympie. Voilà, certes, le plus étrange rapprochement qu'on ait pu faire. Qui jamais a parlé de Cirrhéens chassés d'Olympie, et comment Iphitus, restaurateur des jeux olympiques en 776 avant J. C., a-t-il pu être contemporain d'Euryloque, qui institua les jeux pythiques vers l'an 500 avant la même ère? Il n'y a qu'à ouvrir l'*Histoire grecque* de M. Clavier (tom. II, p. 320-323), pour reconnoître combien il y a d'erreurs historiques accumulées dans ce peu de paroles; et le pis encore, c'est qu'elles sont reproduites dans un autre endroit du même livre (*argum. des Pyth.* pag. 1). Au reste il semble que ces Cirrhéens aient porté malheur à M. Tourlet, qui a fait sur leur ville une note, la 8.<sup>e</sup> de la III.<sup>e</sup> *Pythique*, dans laquelle il y a encore quelques autres méprises. J'engage l'auteur à relire soigneusement un passage de Strabon (liv. IX, p. 418), comparé avec une note de Berkelius sur Étienne de Byzance, au mot κίρια, et il verra pourquoi je m'abstiens de relever ici minutieusement chacune de ces erreurs.

J'ai fini une tâche pénible, qu'on ne me soupçonnera sans doute pas d'avoir volontairement étendue. Un livre si important à-la-fois par sa nature et par son objet, puisqu'il est destiné à faciliter à la jeunesse de nos écoles la connoissance d'un des premiers écrivains de

l'antiquité, ne pouvoit, dans ce journal, occuper moins d'espace, ni être traité avec moins d'attention. M. Tourlet trouvera peut-être mon jugement trop sévère; mais si, tout en m'accusant d'une excessive rigueur, il croit devoir profiter de mes avis, remettre son ouvrage sur le métier, et par de nouveaux efforts le rendre plus digne des suffrages du public éclairé, j'aurai, comme lui, le prix de mes soins, et il ne pourra me refuser le mérite d'avoir ainsi contribué à son succès. Qu'il poursuive donc avec zèle les travaux qu'il a entrepris; qu'il ne se rebute pas après une première épreuve: les athlètes dont Pindare a célébré la gloire, abattus souvent du premier coup, se relevoient bientôt plus terribles. C'est une leçon que M. Tourlet a trouvée dans son auteur, et je souhaite vivement qu'il en fournisse lui-même un nouvel exemple.

RAOUL-ROCHETTE.

---

*GRUNDRISS DER FUNDAMENTAL PHILOSOPHIE, &c. — Essai de Philosophie fondamentale, par M. Gott. Wilh. Gerlach, professeur de philosophie à Halle. Halle, chez Gebäuer, 1816, in-8.<sup>o</sup>*

SECOND ARTICLE.

M. GERLACH passe des représentations aux sentimens, à ces faits intérieurs si difficiles à saisir et à exprimer, qui, selon l'auteur, ne sont pas encore des représentations, des idées, mais qui en sont le germe, l'idée n'étant peut-être qu'un développement du sentiment; le sentiment lui-même éclairci, c'est-à-dire, élevé à l'idée.

Le sentiment est le premier fait et le dernier dans la vie intellectuelle. Notre existence personnelle et celle des choses extérieures se produisent d'abord dans le sentiment; le sentiment a déjà décidé sur le bien et sur le mal, avant que la loi morale ait été reconnue. C'est le sentiment qui donne ce tact délicat et fin, guide plus sûr et plus utile dans les affaires de la vie que la méthode la plus profonde; c'est encore le sentiment qui révèle le beau: enfin toute croyance et toute démonstration est fondée sur le sentiment.

Le sentiment est agréable ou désagréable: le sentiment agréable est un degré plus élevé de la vie; le sentiment désagréable est le contraire.

La vie, l'instinct, c'est-à-dire, l'énergie par laquelle la vie se mani-

feste, troublé ou favorisé dans son développement, est la source du sentiment. Ici se présentent en foule des détails que l'auteur abandonne à une théorie complète du sentiment ; il se contente d'en avoir posé les principes.

Mais ces principes sont-ils inébranlables ? Est-il certain que l'idée ne soit au fond que le sentiment, que le bien, le vrai, le beau ; que l'existence de l'ame et celle des corps ne reposent que sur des preuves de sentiment ? S'il est ainsi , à quoi se réduit la vérité en général ? A un sentiment essentiellement individuel , et, comme tel, nécessairement variable dans les différens individus. *Sentiment* et *absolu* sont deux mots qui vont mal ensemble : la vérité n'est vérité qu'autant qu'elle est absolue. Abaissez-la au sentiment, la voilà réduite à n'être plus qu'une opinion ; une opinion qui peut bien subjuguier tel ou tel individu , mais qui n'oblige personne légitimement. L'opinion , fille du sentiment, individuelle et variable de sa nature , se résigne-t-elle à n'être que ce qu'elle est ; voilà le septicisme. Tout individuelle qu'elle est , se croit-elle générale, universelle , absolue ; voilà le mysticisme. Chaque individu, après s'être prosterné devant son opinion, comme devant la vérité absolue , prétend-il faire fléchir tous les autres individus devant son idole ; voilà le fanatisme. La philosophie du sentiment, si l'on me permet cette expression, a-t-elle échappé en Allemagne à ces conséquences ! Pour le savoir, suivons-la dans la morale ; elle aime ce terrain : voyons donc si elle y est invincible ; examinons la troisième partie de l'ouvrage de M. Gerlach.

Cette troisième partie contient les principes de cette faculté qu'on appelle en allemand *bestrebung*, c'est-à-dire, tendance ou puissance d'agir et de vouloir.

*Bestreben* heist nun ; seine kraft auf die realisirung einer vorstellung richten ; *bestreben*, tendre, faire effort, signifie agir d'après une idée, agir pour réaliser une idée, employer son activité à la réaliser, enfin se proposer une idée comme objet d'action. Tout effort pour réaliser une idée suppose que nous y avons un intérêt ; cet intérêt est la satisfaction d'un instinct ; tout instinct repose sur l'amour-propre ; l'amour-propre a pour objet la continuation et le perfectionnement de l'existence : voilà pourquoi nous avons un instinct de la vie, un instinct du repos, du mouvement, du savoir, de la société, &c. Les premiers instincts sont corporels ; les instincts spirituels s'éveillent plus tard, et ont pour objet le vrai, le bien et le beau ; mais, en dernière analyse, tout instinct se rapporte à la satisfaction intérieure du sujet. Si toute action est le produit de l'instinct, pourquoi y a-t-il des actions qui se con-

trient ! c'est qu'il y a des instincts qui se contrarient ; et la raison naturelle de cette contrariété se trouve dans la variété des instincts et dans celle des objets qui peuvent satisfaire le même instinct, enfin dans la réflexion, qui, balançant les différens instincts, les différens intérêts, les oppose naturellement l'un à l'autre : de là, la liberté, la volonté ou la faculté de choisir. Les motifs du choix, c'est-à-dire, les mobiles de la volonté, sont, ou la prépondérance de l'un des instincts qui se combattent, ou la réflexion : la réflexion met l'homme en état de discerner l'instinct, le penchant qu'il doit suivre ; elle va même jusqu'à créer des buts particuliers à l'activité humaine : telle est la prérogative de la réflexion ; elle élève l'homme au-dessus de la nature animale, lui découvre la dignité de la raison, et la lui impose comme motif et règle d'action ; de là, la loi morale, le devoir : la loi morale est fondée sur l'amour de la raison pour elle-même.

La liberté est une conséquence nécessaire de l'obligation ; le pouvoir se conclut du devoir. Cette question, Puis-je faire ce que la loi morale m'ordonne ? n'arrête que l'homme sensuel ; le doute disparaît devant le sentiment énergique du devoir, et la liberté s'annonce immédiatement par le fait. L'action morale ne s'accomplit donc pas, dit M. Gerlach, d'après les lois d'un froid impératif catégorique, mais par un amour libre qui est l'âme de l'action morale. Ainsi M. Gerlach, qui emprunte à Kant la démonstration du pouvoir par le devoir, de la liberté par l'obligation morale, s'élève contre l'impératif catégorique Kantien, et y substitue l'amour libre. Ceci a besoin d'explication.

Que l'homme moral, en faisant une bonne action, ne la fasse que parce qu'il veut bien la faire, sans que la raison l'y contraigne, rien de plus certain ; qu'en même temps qu'il accomplit l'action vertueuse, ou même qu'à la seule idée de l'action vertueuse il éprouve un sentiment d'amour pour elle, sentiment vif et doux qui échauffe délicieusement le cœur, cela est également incontestable. Mais ne se passe-t-il intérieurement que ces deux phénomènes ! voilà la question. Quoique l'homme fasse librement le bien, tout libre qu'il est de le faire ou de ne pas le faire, ne conçoit-il pas qu'il est obligé de le faire ! Sa raison seule l'oblige, il est vrai ; mais en est-il moins obligé pour cela ! M. Gerlach parle de devoir. Il faut être conséquent : s'il y a un devoir, il y a donc une loi qui n'est pas faite pour la liberté, mais pour l'accomplissement de laquelle la liberté est faite. La raison reconnoît le bien comme elle reconnoît le vrai, comme elle reconnoît le beau. Elle le reconnoît pour

ce qu'il est ; c'est-à-dire, elle le reconnoît absolu et immuable comme le géomètre reconnoît une vérité mathématique : sans quoi, la vérité morale n'étant plus absolue, n'oblige pas absolument ; et alors, plus de loi morale, plus de devoir. Or M. Gerlach ne nie pas le devoir. La vérité morale ou l'idée du bien reconnue oblige donc ; elle oblige donc absolument, car obligation et obligation absolue sont synonymes. La raison, en reconnoissant la vérité morale, fonde donc une obligation absolue. Maintenant supposez que la raison ait été divisée plus ou moins heureusement en un certain nombre de principes généraux qui la représentent, principes qui aient été appelés plus ou moins heureusement encore catégories ; vous concevez comment l'on a pu dire que l'obligation qui résulte de la connoissance de la vérité morale, nous est imposée par un principe général, par une catégorie, par un précepte ou commandement catégorique. Voilà le célèbre impératif catégorique. Je ne défends pas l'expression, je l'explique : changez-la, si vous voulez ; mais conservez le fait qu'elle représente : ce fait est celui d'une obligation absolue imposée à la volonté par la raison ; obligation qui, étant absolue et pour être absolue, ne doit pas reposer sur un sentiment, et qui, par conséquent, ne peut être froide ou ardente, mais qui est pure et sévère comme la raison dont elle émane. La mode s'est aussi introduite en Allemagne de déclamer contre la raison, de l'accuser d'être glacée : on a trouvé un moyen singulier de l'animer ; c'est de la détruire en la réduisant à un sentiment. Le sentiment et la raison sont des faits très-réels, mais très-distincts, bien que simultanés et inséparables. Pourquoi les confondre ? sur-tout pourquoi absorber l'un dans l'autre ? Cette confusion psychologique a engendré une confusion de langage aussi contraire à la philosophie que favorable à l'éloquence ; on a trouvé la philosophie de Kant ténébreuse et aride, parce qu'elle étoit profonde et rigoureuse ; parce que les formes de cette philosophie, toujours précises, concises, déterminées, étoient un peu scolastiques et même barbares, on a cru faire merveille de substituer à leur âpre sévérité la molle élégance de formes vagues, superficielles, indéterminées. De là le sentiment substitué aux idées, le mouvement à la réflexion, l'amour au devoir, le mysticisme à la raison ; et comme, à l'apparition de la philosophie de Kant, on avoit vu une foule d'hommes médiocres s'emparer de cette philosophie, attaquer, avec des formules barbares dont ils ne comprénoient pas le sens, la philosophie de Leibnitz, affoibli sous les classifications arbitraires de Wolf ; de même, à la chute de la

terminologie de Kant, on vit une école nouvelle, se jetant dans l'autre extrémité, attaquer des formules métaphysiques avec l'enthousiasme, et remplacer par des mouvemens d'amour et des emportemens d'imagination la mâle soumission au devoir qui, sous l'expression bizarre, mais énergique, d'imperatif catégorique, distinguoit si honorablement la philosophie Kantienne. Je suis loin d'appliquer ces réflexions à M. Gerlach : on ne peut faire à son ouvrage le reproche de tomber entièrement dans le mysticisme. J'ai cru seulement devoir indiquer, dans le pur intérêt de la vérité, quelques passages, ou plutôt quelques expressions qui m'ont paru s'écarter de la droite raison ; je m'empresse de rendre hommage à la sagacité psychologique qui distingue cet excellent traité, et sur-tout les réflexions qui le terminent, où l'auteur établit le rapport des trois facultés précédemment analysées, leur influence réciproque, et l'ordre dans lequel elles se développent.

#### V. COUSIN.

---

*AN ACCOUNT OF THE KINGDOM OF CAUBUL, &c.*—Description du royaume de Caboul et des contrées qui en dépendent dans la Perse, la Tartarie et l'Inde, &c.; par M. Mont Stuart Elphinstone, &c. Londres, 1815, xxij et 675 pag. in-4.º

#### TROISIÈME ARTICLE.

LES Afghans sont partagés en quatre divisions principales, qui sont censées descendre des quatre fils de leur tige commune, Kaïs, surnommé Abd-arraschid. Les noms de ces quatre divisions sont, dit-on, ceux des quatre fils de Kaïs, savoir : *Serrabon*, *Ghorghost*, *Betni* et *Korleh*. Au reste, quoique ces noms soient conservés dans les tableaux généalogiques, et que toutes les tribus des Afghans reconnoissent l'un de ces fils de Kaïs pour leur auteur, cette division est aujourd'hui tout-à-fait hors d'usage.

On doit croire que chez les Afghans, comme chez toutes les nations parmi lesquelles s'est conservé le gouvernement patriarcal, plus les descendans d'un même auteur sont devenus nombreux, plus ils se sont divisés et subdivisés en tribus, qui, séparées les unes des autres, n'ont plus reconnu d'autre autorité que celle de leur chef immédiat. On voit même plusieurs tribus avoir une existence politique, indépendamment les unes des autres, quoiqu'elles portent toutes un même



nom; ce qui indique que l'époque de leur séparation est peu éloignée, et qu'elles conservent encore quelques idées de communauté de sang et d'intérêts.

On donne le nom d'*Oulous* tant à chaque tribu qu'à chacune des familles indépendantes qui se sont séparées de la tribu à laquelle elles appartenoient. Les divisions et subdivisions sont plus ou moins nombreuses, suivant la force de la tribu. Les dernières subdivisions ne se composent, d'ordinaire, que d'un petit nombre de familles. Chaque subdivision a son chef, qui est subordonné au chef de la division à laquelle elle appartient.

Le chef d'un *oulous* s'appelle *Khan*; il est toujours pris dans les plus anciennes familles de *Poulous*. Tantôt la nomination du *khan* dépend du roi, qui peut aussi le déposer et lui donner un successeur choisi dans la même famille, tantôt le *khan* est élu par le peuple. De quelque manière que le *khan* soit choisi, on a quelque attention au droit de primogéniture; mais on considère encore plus l'âge, l'expérience et le caractère. Une succession si indéterminée est, comme on le pense bien, une source intarissable d'intrigues, de divisions, de factions qui exercent souvent une grande influence dans les révolutions qui placent un monarque sur le trône ou l'en font descendre.

Dans les divisions subordonnées, le chef est toujours choisi par le peuple et parmi les membres de la famille la plus ancienne; il faut cependant excepter les dernières subdivisions, dans lesquelles le chef est souvent celui que la nature même appelle à ces fonctions. C'est ainsi qu'un vieillard se trouve naturellement le chef de dix ou douze familles, formées de ses fils, de ses neveux, de ses petits-fils.

Le gouvernement intérieur d'un *oulous* est partagé entre le *khan* et l'assemblée que forment les chefs des divisions: ces assemblées sont nommées *Djirga*.

Le *djirga* principal d'un *oulous* est formé des chefs des grandes divisions, et présidé par le *khan*. Chacun des membres du *djirga* supérieur tient aussi son *djirga* particulier, qui se compose des chefs des divisions qui lui sont subordonnées, et cette sorte de hiérarchie se répète ainsi jusqu'aux dernières subdivisions. Les chefs de celles-ci, qui forment le *djirga* du dernier degré, connoissent le vœu individuel de chacun de ceux qui leur sont soumis, ou bien ils savent les amener à adopter leur propre avis.

Dans les affaires de peu d'importance ou dans les cas urgens, le *khan* agit parfois sans consulter le *djirga*, ou le *djirga* supérieur se dispense de connoître le vœu des *djirgas* inférieurs; autrement

rien ne se décide sans que les opinions de toute la tribu aient été connues par la convocation des djirgas des différens degrés.

On ne doit pas toutefois s'imaginer que ce système de gouvernement soit toujours en pleine vigueur. Ce qu'on vient de dire est plutôt l'expression de ce qui doit être, que le tableau fidèle de ce qui est effectivement. Sans doute, il est rare qu'il ne manque pas quelques anneaux à cette chaîne politique. On voit souvent des tribus, des *khaïl* ou divisions, ou de moindres branches, qui, sans rompre entièrement avec les divisions qui leur sont supérieures, affectent une indépendance absolue pour tout ce qui concerne leur administration intérieure; de sorte qu'elles ne sont ni tout-à-fait subordonnées comme doivent l'être les branches d'un oulous, ni tout-à-fait indépendantes comme l'est un oulous.

Parfois aussi l'équilibre du gouvernement est tout-à-fait rompu. Tantôt un khan usurpe le pouvoir, et agit en despote absolu; tantôt les membres d'un oulous, ceux d'une division, chaque famille même secoue l'autorité du chef et méconnoît toute dépendance : ce dernier cas est plus fréquent que le premier. Quelquefois la nomination d'un magistrat temporaire, d'une sorte de dictateur, remédie à ce désordre. Son pouvoir, qui est très-grand, cesse avec la guerre ou les circonstances qui ont donné lieu à sa nomination, et il rentre dans la classe des simples citoyens. M. Elphinstone ne nous apprend pas par qui et comment ce magistrat extraordinaire est nommé : il se contente de dire que cette magistrature est déferée à un homme choisi à cause de ses talens. La chose est vraisemblablement l'effet de la nécessité et du hasard, plutôt que l'exécution d'une loi constitutionnelle de ce genre de démocratie.

Chez les Afghans, l'attachement à leur tribu l'emporte beaucoup sur celui qu'ils ont pour le chef qui la gouverne. A peine est-il un de ces chefs qui exerce le droit de vie et de mort, et rarement une tribu se laisse-t-elle entraîner, pour l'avantage personnel de son khan, dans une entreprise contraire à son honneur ou à ses véritables intérêts.

Parmi les tribus des Afghans, les unes sont continuellement en état de guerre avec leurs voisins; les autres ont rarement querelle avec leurs compatriotes. Plusieurs nourrissent les unes contre les autres des dispositions ennemies, qui n'éclatent et ne dégénèrent en hostilités qu'après de longs intervalles de paix. Celles-ci, lorsqu'elles se déterminent à une guerre ouverte, forment des confédérations accidentelles et temporaires, et les djirgas des tribus confédérées se réunissent

pour délibérer en commun sur les plans des opérations militaires et sur les propositions de paix. Il y a des confédérations permanentes parmi les tribus pour lesquelles l'état de guerre est habituel. Ces guerres coûtent en général peu de sang aux deux partis ; mais celui qui a le dessous, voit son territoire dévasté par le vainqueur.

Les combattans ne reçoivent point de paye ; dans quelques tribus cependant , celui dont le cheval a été tué , en reçoit le prix. Le fonds de ces indemnités est formé par les amendes ou par une taxe levée sur la tribu. Il n'y a qu'un petit nombre de tribus qui lèvent des taxes sur leurs propres citoyens ; encore ces taxes ne sont-elles jamais imposées que pour des objets d'utilité publique , et le montant en est fixé par le besoin réel. A peine pourroit-on citer deux exemples de taxes imposées sur un oulous par le khan et à son profit. Quelquefois il s'approprie le produit des taxes levées sur les *Hemsayèh* , همسایه , ou étrangers réfugiés dans son oulous , et sur les Hindous , et de celles que payent les marchandises qui traversent son territoire.

La religion des Afghans est l'islamisme , et chaque subdivision de la nation entretient pour le service du culte des moullas. Dans les affaires civiles , on suit les lois musulmanes ; mais l'administration de la justice criminelle est réglée par une sorte de droit coutumier , antérieur peut-être à tout régime de gouvernement civil , et qu'on nomme *Pouschtounvelli* , c'est-à-dire , les us des Afghans : mais , au mépris de la religion , des exhortations des inoullas et des droits de la société , les vengeances individuelles et le droit de représailles sont encore généralement en usage , et produisent tous les effets qu'ils entraînent nécessairement par-tout où la punition des atteintes criminelles portées à la vie et à l'honneur des individus n'est pas exclusivement réservée à la société. Ce n'est pas que les suites funestes d'un si grand désordre ne soient aperçues , et que , dans chaque tribu , il n'ait été pris des mesures pour les prévenir , soit par des voies de douceur et d'insinuation , soit par la force et l'autorité : toutefois ces mesures ne semblent jamais avoir pour but que la satisfaction particulière de l'outragé ; il ne paroît point que la considération de l'outrage fait à la société , et le désir de prévenir de semblables crimes par l'exemple d'une punition proportionnée au délit , entrent pour rien dans cette intervention de l'autorité publique.

La convocation et la tenue des djirgas pour le jugement des affaires criminelles , leur manière de procéder , la nature des peines qu'ils prononcent , les formalités qui accompagnent l'exécution de leurs jugemens , prouvent évidemment que la vengeance personnelle

est encore regardée comme le droit primitif de la nation, et comme une sorte de propriété inviolable. Obligé de passer sous silence ces détails, je ferai du moins observer qu'en matière civile même, les Afghans, avant d'être Mahométans, ne connoissoient d'autre justice que le droit de représailles. En effet, suivant le Pouschtounwelli, tombé aujourd'hui à cet égard tout-à-fait en désuétude, celui qui croyoit avoir une demande à faire contre un autre, n'avoit d'autre action judiciaire que de s'emparer d'un bœuf, d'un cheval, ou de quelque autre propriété de son débiteur, et de retenir cet objet comme un gage jusqu'à ce qu'il eût obtenu satisfaction.

L'hospitalité est exercée chez les Afghans envers les particuliers et les communautés entières. Quelquefois une division quitte l'oulous dont elle faisoit partie et vient se faire adopter dans un autre. On assigne à ces nouveaux venus des terres dans l'étendue des domaines de l'oulous qui les adopte. Leur chef est admis dans le djirga supérieur. Quoiqu'ils conservent leur nom et les formes de leur administration intérieure, ils sont pour tout le reste sur le même pied que les anciens membres de leur oulous adoptif, ont avec lui les mêmes ennemis et les mêmes alliés, et perdent toute relation avec leur ancienne tribu. Quelquefois ils abandonnent la tribu qui les avoit adoptés, pour revenir à leur ancien oulous. S'il survient une guerre entre l'oulous auquel ils appartiennent et celui qui les a recueillis dans son sein, ils s'abstiennent d'y prendre aucune part; du moins c'est ce qui s'observe parmi les tribus de l'ouest: chez celles de l'est, ils seroient obligés de combattre pour les intérêts de l'oulous dans lequel ils vivent.

Dans chaque oulous il se trouve un nombre plus ou moins grand d'étrangers qui ne sont point Afghans: on les nomme *Hemsayèh*. Ils ne font point partie du corps politique; mais ils sont sous la protection de la communauté, qui se fait un point d'honneur de veiller à leurs intérêts. Des individus de la nation des Afghans quittent aussi leur oulous, et sont reçus dans un autre. Si c'est la pauvreté qui les force à abandonner la communauté à laquelle ils appartenoient, après avoir vendu leurs propriétés, ils sont traités dans leur nouvel oulous comme des *Hemsayèh*, avec plus d'égards cependant que ceux d'une origine étrangère; si, au contraire, ils abandonnent leur oulous par quelque mécontentement et sans vendre leurs propriétés, ils sont regardés comme des membres de l'oulous dans lequel ils entrent, et ils y reçoivent des terres en propriété.

Telle est, en général, la constitution de cette multitude de petites

républiques dont se forme la nation des Afghans; nous allons maintenant les considérer dans leur réunion en un seul corps de nation, soumis à un seul monarque.

Le roi est le chef naturel de la tribu *Dourani*, la plus nombreuse, la plus brave et la plus civilisée de toute la nation; l'autorité qu'il exerce sur les autres tribus, à titre, pour parler ainsi, de seigneur suzerain, est d'une origine récente et est due à des causes accidentelles et étrangères.

Cette autorité se borne à une sorte de surintendance qui s'étend sur tout le royaume, et au droit de lever sur chaque tribu des sommes déterminées ou un certain nombre d'hommes, ou même l'une et l'autre de ces taxes, pour la défense commune de l'État. Il est rare toutefois qu'un seul et même esprit anime toute la nation, et les intérêts particuliers de chaque tribu sont, en général, beaucoup plus vivement sentis que ceux du corps entier. Quelques plaines situées autour des villes, la majeure partie de cette portion de l'Afghanistan qui est habitée presque exclusivement par les Tadjiks, les anciens habitans du pays, selon M. Elphinstone, enfin les provinces étrangères soumises à l'État, sont totalement et exclusivement dépendantes de l'autorité du roi, qui, par ce moyen, peut s'assurer un revenu indépendant des tribus Afghanes et entretenir une armée sans leur secours.

Par suite de ces circonstances, les intérêts du monarque sont, à certains égards, différens de ceux de la nation, et il y a une différence encore plus grande dans la manière d'envisager son pouvoir légal. Le roi, à ses propres yeux, comme à ceux des moullas et des gens de sa cour, jouit de toute l'étendue d'autorité que possèdent les souverains despotiques de l'Asie; le peuple des tribus, au contraire, ne voit en lui qu'un monarque dont les prérogatives sont renfermées dans des limites très-étroites: de là résultent des nuances très-diverses dans la manière dont s'exerce l'autorité royale.

Dans la tribu *Dourani*, le roi est le centre de toute autorité, quoiqu'il doive, même dans cette tribu, conserver certains égards pour les opinions et les vœux des chefs des communautés. Le monarque exerce aussi une grande intervention dans l'administration intérieure des tribus établies dans les plaines ou au voisinage des grandes villes. Pour toutes les autres, il se contente de lever sur elles les contributions qui lui appartiennent, tant en hommes qu'en argent: s'il intervient dans leurs affaires, ce n'est qu'autant que l'exige le maintien de la tranquillité publique.

Une ou deux tribus sont même totalement indépendantes de son gouvernement.

Je ne suivrai M. Elphinstone, ni dans la comparaison qu'il fait de ce système politique avec le gouvernement de l'Écosse dans les temps anciens, ni dans le jugement qu'il en porte : je dirai seulement que, sans se dissimuler les désordres et l'anarchie qu'entraîne à sa suite un régime où l'autorité monarchique est si précaire, et les liens qui unissent le corps de l'État si foibles et si relâchés, il n'hésite pas cependant à lui donner la préférence sur le gouvernement despotique, si commun en Asie. Les principaux avantages du système politique de l'Afghanistan, ce sont, suivant lui, l'attachement même des Afghans à leur constitution nationale, le sentiment d'indépendance qui les relève à leurs propres yeux, les passions nobles et généreuses que ce sentiment produit, enfin la conservation de la tranquillité, de la sécurité et de l'administration intérieure des tribus, au milieu des révolutions que peuvent occasionner la mort du souverain et la rivalité des prétendants à la couronne. Les secousses que produisent ces révolutions politiques, sont bien moins sensibles chez les Afghans que chez les peuples où le despote est tout, et où le gouvernement perd toute action avec la mort ou le renversement du monarque. « Si nous comparons, dit notre auteur, sous ce point de vue, l'état de la » Perse et celui de l'Afghanistan, nous verrons que le premier de ces » royaumes, après vingt ans de calme, est encore dans une sorte de » décadence, tandis que l'autre ne cesse de faire des progrès vers l'amélioration à laquelle il a constamment tendu pendant douze ans de guerre » civile. On ne cesse de construire de nouveaux aqueducs ; des terres » incultes sont défrichées et mises en valeur. Les villes, il est vrai, et » les terres situées dans leur voisinage et à la proximité des grandes » routes, sont dans un état de déclin ; mais c'est une exception, dont la » cause évidente est dans leur situation qui les expose immédiatement » aux vexations des compétiteurs qui se disputent la couronne, et au » pillage des armées. »

Une dernière considération que fait valoir M. Elphinstone en faveur du système politique des Afghans, c'est que, s'il offre de grands défauts, et si en lui-même il présente plus d'inconvéniens que le despotisme, du moins il conserve des matériaux propres à former une constitution vigoureuse et libérale ; tandis que le despotisme ne laisse, après sa chute même, que les élémens d'un mauvais gouvernement. Les développemens que l'auteur donne à cette idée, ne sauroient trouver place ici. En examinant, dans le chapitre VII du livre II, les manières, les usages et le caractère des Afghans, M. Elphinstone balance leurs vertus

et leurs vices, et il est amené, à l'égard de leurs qualités morales, à un résultat pareil à celui auquel le conduit ici la comparaison des avantages et des inconvéniens de leur constitution pòlitique.

Nous nous étions proposé d'entrer dans quelques détails sur ce qui concerne la langue des Afghans nommée *pouschtou*, et leur littérature : mais la crainte de trop alonger cet extrait nous oblige de renoncer à ce projet ; et nous le regrettons d'autant moins, que nous aurons peut-être une occasion de parler plus en connoissance de cause de cette langue, si nous parvenons à nous procurer la traduction déjà imprimée de trois des évangiles en pouschtou. Nous dirons seulement que les Afghans écrivent leur langue avec les caractères arabes *neskhi*, et qu'ils modifient quelques-uns de ces caractères par des points ou d'autres signes de convention, pour exprimer des articulations inconnues à l'arabe et au persan. Le nombre des mots persans et arabes qui se rencontrent dans le pouschtou est très-grand ; cette observation toutefois ne prouve rien sur l'origine de cet idiome et ses rapports avec les autres langues de la Perse ou de l'Inde. Il seroit plus important de se faire une idée de son système grammatical ; mais jusqu'ici les moyens nous manquent pour cela.

Parmi les descriptions particulières des tribus Afghanes, j'aurois volontiers choisi celle des Douranis, appelés anciennement *Abdalis*, pour lui consacrer quelques pages. L'avantage qu'a cette tribu de donner à la nation un monarque héréditaire, a eu un grand effet sur sa civilisation ; mais aussi les mêmes principes de la constitution démocratique ont exercé, chez les Douranis, des altérations considérables. Toutefois le caractère national se reconnoît encore au milieu de ces altérations : l'ambition des grandes places ne détruit point l'indépendance et la fierté du caractère ; l'amour du pillage s'y voit réuni avec la plus noble hospitalité. L'exercice de la vengeance personnelle y est moins fréquent, parce que l'autorité royale y exerce plus d'influence ; mais le sentiment d'un honneur barbare qui est la source de ces vengeances, subsiste et se montre dès que la puissance qui doit le réprimer est plus éloignée ou moins active. Le roi et les chefs qui tiennent de lui leurs pouvoirs, sentent à chaque instant le besoin de se rendre populaires, et ce sentiment tourne au profit des sujets. « Les Douranis, dit M. Elphin-  
» stone, sont distingués des autres Afghans par la conscience de leur  
» propre supériorité, jointe à un certain sentiment de dignité natio-  
» nale qui leur donne plus de vivacité, de courage, d'élévation de  
» caractère, que n'en ont les autres tribus, et rend en même temps leur  
» conduite plus libérale et plus civile. Ils sont extrêmement attachés à

» leur pays, et ont une sorte de respect pour Candahar, lieu où reposent,  
 » disent-ils, les cendres de leurs ancêtres : on y transporte même,  
 » de Cachemire et du Sind, les corps des Douranis les plus considé-  
 » rables, pour les y enterrer. Rarement ils voyagent, et toujours ils  
 » conservent le désir de retourner dans leur patrie : on ne les voit jamais  
 » aller dans l'Inde pour y faire le commerce ou chercher la fortune, et  
 » il est extrêmement rare qu'ils forment des établissemens hors de leur  
 » contrée natale. Ils jouissent, chez les autres tribus, de plus de popu-  
 » larité qu'on ne devoit s'y attendre parmi une nation si jalouse de  
 » toute supériorité. On se plaint souvent des vexations de leur gouver-  
 » nement et des déprédations de leurs troupes ; mais il n'est personne  
 » qui ne reconnoisse leur supériorité naturelle, et ils sont traités  
 » avec respect par les tribus mêmes qui sont en rébellion ouverte contre  
 » eux. Il n'y a pas un habitant du royaume de Caboul qui hésitât entre  
 » les Douranis et les Ghildjis, et qui ne redoutât de voir ces derniers  
 » prendre de l'ascendant sur les Douranis. Bien plus, les Ghildjis eux-  
 » mêmes, quoiqu'animés par la haine qu'entretiennent un rivalité sans  
 » succès et une rancune invétérée, et quoiqu'effectivement opprimés par  
 » les Douranis, ne méconnoissent point leur mérite et leurs droits à  
 » l'estime comme individus, et les placent au-dessus de tous les autres  
 » Afghans pour le courage et l'hospitalité. Un Ghildji, interrogé par  
 » M. Elphinstone sur le caractère des Douranis, lui répondit : C'est  
 » une bonne race d'hommes ; ils sont bien vêtus, ils sont hospitaliers,  
 » exempts de toute trahison, et cependant, fussions-nous allés vivre  
 » parmi eux, les eussions-nous servis, eussions-nous mangé leur sel,  
 » cela ne nous empêcheroit pas de mettre le feu à leurs maisons. Nos  
 » cœurs sont enflammés de colère, parce que nous avons perdu la  
 » royauté, et nous aspirons au bonheur de voir les Douranis aussi  
 » pauvres que nous le sommes. Soyons unis, nous disent-ils. Quoi !  
 » vous avez ravi notre royaume ; vous avez tué nos frères, emmené  
 » nos femmes captives, et nous consentirions à être unis avec vous ! »

Entre les pays soumis au roi de Caboul, mais peuplés par des na-  
 tions étrangères aux Afghans, et dont le quatrième livre de M. Elphinstone  
 contient la description, est celui de Cachemire. On trouve, dans le cha-  
 pitre consacré à ce pays, une note curieuse sur la fabrication et le com-  
 merce des shâls de Cachemire ; quand on a lu les détails que renferme  
 cette note, on n'est plus surpris de la valeur que ces shâls ont dans le  
 commerce de l'Europe.

J'ai déjà dit qu'à la suite des cinq livres dont se compose la descrip-  
 tion du royaume de Caboul, M. Elphinstone a joint un *appendice*. Les



morceaux qu'il renferme sont, 1.<sup>o</sup> une histoire du royaume actuel de Caboul, depuis sa fondation par les Afghans de la tribu Dourani; 2.<sup>o</sup> la relation d'un voyage à travers l'Afghanistan jusqu'à Candahar, par M. Durie, natif du Bengale, fils d'un Anglais et d'une Indienne; 3.<sup>o</sup> une description de quelques contrées voisines de l'Afghanistan, savoir, du Cafiristan ou pays des Cafirs, du Béd:khschan, et de Khaschkhar, contrée qu'il ne faut pas confondre avec Caschgar du Turquestan; 4.<sup>o</sup> un extrait du mémoire du lieutenant Macartney, concernant la carte du royaume de Caboul, et la manière dont elle a été construite; 5.<sup>o</sup> un petit vocabulaire de la langue pouschtou.

Un passage d'un ouvrage manuscrit cité par le major Rennell pouvait donner lieu de penser que, près des limites septentrionales du pays des Afghans, il se trouvoit une contrée habitée par des descendans des Grecs qui avoient suivi Alexandre. Des recherches faites à ce sujet firent connoître aux voyageurs anglais que dans les montagnes situées au nord de Badjour il y avoit effectivement une peuplade qui paroissoit avoir des traits de ressemblance avec les Grecs. Les *Cafirs*, c'est-à-dire, infidèles (c'est le nom que les Mahométans donnent à ce peuple), étoient représentés comme une nation remarquable par la beauté des formes, un teint semblable à celui des Européens, le culte qu'ils rendoient à des idoles, l'usage où ils étoient de boire du vin dans des coupes ou des vases d'argent, et de se servir de chaises et de tables, enfin par un idiome inconnu à tous leurs voisins. M. Elphinstone parvint à déterminer un moulla à entreprendre un voyage dans le pays des Cafirs; entreprise d'autant plus hardie, que ce peuple ne connoît point d'action plus méritoire que de tuer un musulman. Moulla-Nedjib (c'étoit le nom de ce voyageur) satisfit pleinement au desir de l'ambassadeur anglais, et lui rapporta, plusieurs mois après le retour de l'ambassade à Dehli, les plus amples renseignemens sur ce peuple, et un vocabulaire de la langue qu'il parle. Il me suffira de dire que rien ne justifie le préjugé qui les avoit fait regarder comme des descendans des Grecs. Ce peuple, qui est divisé en tribus, et n'est réuni dans son propre langage avec aucune dénomination générale, paroît venir de l'Inde. Les Cafirs ne parlent pas tous la même langue, mais beaucoup de mots sont communs à leurs divers idiomes, et tous paroissent avoir une grande analogie avec le samscrit. La religion des Cafirs est un polythéisme qui n'exclut pas cependant la croyance d'un dieu unique, supérieur à tous les dieux de seconde classe. Plusieurs pratiques de leur culte semblent directement opposées aux préjugés qui dominent dans la religion des Indiens. Le feu joue nécessairement un grand rôle dans

toutes les cérémonies de leur culte; mais ils ne conservent point un feu perpétuel, et ne paroissent pas avoir un sentiment de vénération pour l'élément du feu. Les sacrifices sanglans sont très-fréquens chez ce peuple : il y a chez eux un sacerdoce héréditaire, mais leurs prêtres exercent peu d'influence. Les Cafirs mangent la chair de toute sorte d'animaux; quant au poisson, ils l'ont en horreur. Les femmes en couches et celles qui éprouvent leurs purgations périodiques, sont censées impures; elles habitent une maison construite exprès pour cet usage, et demeurent séparées de la société. Le temps de la séparation et de l'impureté, après l'accouchement, est de vingt-quatre jours (1).

Je termine ici cet extrait de la description du royaume de Caboul, avec le regret de n'avoir fait connoître que bien imparfaitement cet ouvrage. Toutefois, en m'arrêtant sur un petit nombre d'objets choisis, et en les exposant avec quelque étendue, je crois avoir mis les lecteurs à portée d'apprécier le mérite de ce livre, beaucoup mieux qu'ils n'auroient pu le faire, si, pour parler de tout ce qu'il contient, je m'étois borné à leur présenter une nomenclature aride de tous les objets qui y sont traités. Je regrette que l'auteur n'ait pas enrichi ce bel ouvrage d'une table des matières : le lecteur qui aime à revoir les objets qui l'ont frappé, s'accoutume difficilement à se passer de ce secours, qui n'est jamais plus utile que dans les livres qui renferment beaucoup de choses curieuses et d'observations intéressantes et variées.

SILVESTRE DE SACY.

---

*RECUEIL DE MÉMOIRES DE MÉDECINE, de chirurgie et de pharmacie militaire, faisant suite au journal qui paroissoit sous le même titre, rédigé, sous la surveillance du Conseil de santé, par M. Biron, médecin en chef d'armée, adjoint à l'Hôtel royal des invalides, ancien inspecteur général du service*

---

(1) Le Cafristan, ou pays des Cafirs, a été visité par le P. Goës, missionnaire portugais, au commencement du XVII.<sup>e</sup> siècle. On peut consulter la Relation abrégée des voyages de ce missionnaire qui se trouve dans l'ouvrage du P. Trigault, intitulé *de Christiana expeditione apud Sinas*, p. 544-566.

L'auteur de la traduction française de la Description du royaume de Caboul, ou plutôt d'un extrait très-imparfait de cet important ouvrage, pense que les Cafirs sont des Pares ou Guèbres, adorateurs du feu. Je ne vois pas de motifs suffisans de partager cette opinion.

*de santé militaire, et M. Fournier, docteur en médecine, secrétaire du Conseil de santé, ancien chirurgien en chef adjoint des armées; publié par ordre de S. Exc. M.<sup>sr</sup> le Ministre Secrétaire d'état au département de la guerre; tome III. Paris, imprimerie de C. L. F. Panckoucke, rue Poupée, n.º 7, in-8.º de 445 pages: année 1817.*

DANS l'intention d'éclairer les jeunes officiers de santé militaires, en mettant à profit les observations et réflexions de leurs chefs, on avoit imaginé de faire un journal, pour y consigner les principaux faits relatifs à la santé des troupes, soit en temps de paix, soit en temps de guerre. Ce journal, qui avoit du mérite, a eu lieu pendant un certain nombre d'années. Après avoir été long-temps interrompu, le ministre de la guerre a désiré qu'il fût repris et continué. Six cahiers ont déjà paru, jusqu'au moment où, la forme d'ouvrage périodique ayant été jugée peu avantageuse, on a préféré la publication par volume, sous le titre de *Mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires*. C'est le troisième, récemment imprimé, qui va servir à donner une idée de ce genre de recueil.

Le premier article offre des considérations pratiques sur les causes générales, les caractères distinctifs et le traitement des maladies des armées, par M. Biron, médecin estimable, mort depuis que cet article a été rédigé. Il développe en quoi diffère essentiellement la pratique militaire, de celle qui concerne les personnes des autres professions, et indique les qualités nécessaires aux médecins militaires, et leurs principales fonctions, soit à l'armée, soit dans les hôpitaux de l'intérieur. On aura une idée des causes des maladies du soldat, si l'on considère son genre de vie dans les garnisons, dans les marches et en campagne. Il change de climat, il se livre souvent à la débauche, il éprouve des besoins, il court des dangers, il est exposé aux intempéries de l'air, étant fréquemment mal vêtu, et sa nourriture est quelquefois malsaine; il a trop de repos ou trop de fatigue; il n'est point exempt d'affections morales, &c. L'influence de ces causes ne pouvoit être mieux appréciée et mieux exposée qu'elle ne l'est dans le mémoire de M. Biron. Sa qualité de médecin en chef d'armée, de médecin adjoint des Invalides, d'inspecteur général des hôpitaux militaires et d'homme instruit, l'ont mis à portée d'étudier cette branche si importante de l'exercice de la médecine, et de la bien faire connoître.

L'ancienne société royale de médecine avoit engagé ses correspon-

dans et associés à faire la topographie médicale des pays qu'ils habitoient. Les connoissances qu'en général les médecins sont obligés d'acquérir, faisoient espérer qu'on obtiendrait par leur moyen de bons renseignemens sur l'état physique de ces pays, et, par conséquent, de diverses parties de la France, du moins pour ce qui a des rapports avec la santé des hommes. L'appel ne fut pas sans effet; car il est parvenu à la société des mémoires intéressans, dont elle a pu faire usage lorsqu'elle a été consultée sur des maladies épidémiques ou endémiques: ils sont consignés dans son recueil. Depuis que cette compagnie a cessé d'exister, quelques médecins se sont occupés de cet objet; le volume dont je donne une notice, contient trois topographies: l'une, du Mont-Cenis; l'autre, de Saint-Vaast, des îles Saint-Marcouf, l'athiou et du fort la Hougue; et la troisième, de la ville de Gray: celle du Mont-Cenis est la plus étendue et la plus complète. L'auteur, M. Desgautière, ancien médecin de l'armée des Alpes, chargé de l'hôpital militaire du Mont-Cenis pendant six mois d'hiver, donne la description du local et des environs, du peu d'habitans qui s'y trouvent, et sur-tout des postes militaires, de la qualité des eaux, des plantes qui se montrent aussitôt que la terre est découverte, des effets du climat sur l'économie animale, et des maladies qu'ont éprouvées les troupes formant la garnison; il en tire occasion d'indiquer les précautions nécessaires pour prévenir les maladies du soldat dans les régions froides et élevées. J'ai remarqué dans la topographie de Saint-Vaast, que dans ce pays les figuiers et les lauriers sont très-gros. M. Carpon, chirurgien des îles et places de la Hougue, auquel on doit cette topographie, y a mesuré un figuier de 48 pouces de tour, et un laurier de 36; ce dernier arbre s'élève assez haut pour faire des cercles propres à lier un tonneau de quatorze à seize cents pintes. On conserve en pleine terre, sans précaution, des grenadiers, des myrtes, et même un jujubier; ce qui prouve que l'on pourroit y naturaliser beaucoup de plantes et d'arbustes des pays méridionaux: on sait qu'à latitude égale, des végétaux sensibles au froid se défendent mieux sur les bords de la mer que dans l'intérieur des terres. Ce qu'il y a de remarquable dans la topographie de Gray, ce sont des détails sur un moulin à farine, demandés par le conseil de santé à M. Raymond, chirurgien-major d'un régiment de dragons: ce moulin a quatorze tournans, dont douze pour la mouture des grains, un pour scier des arbres, et un pour tamiser, c'est-à-dire, cribler le blé. « Diverses mécaniques, mues par une seule puissance (les eaux » de la Saone), élèvent et distribuent les grains dans tous les étages, » leur font subir pendant ce mouvement un premier degré d'épuration,

» les versant dans de nouveaux cylindres, qui, après les avoir dépouillés de toutes matières hétérogènes, et les avoir séparés en diverses qualités, les déposent dans des réservoirs d'où ils sont portés ailleurs au besoin. » Ce moulin réduit en farine plus de trois mille mesures de blé en vingt-quatre heures; par des mécaniques il remplace la force et l'adresse de trois cents hommes. Lyon, Besançon, la Suisse, tirent de cet établissement des farines, des recoupes et des blés : le bâtiment est considérable. J'ai vu, dans le midi de la France, des moulins qui ont beaucoup de rapport avec celui-ci : tel est celui dit de *Basacle*, à Toulouse, sur la Garonne; celui de Moissac, sur le Tarn, si connu par ses belles farines qui passent les mers; et un autre sur le Lot, près d'Aiguillon; chacun a dix ou douze tournans dans le même corps de bâtiment; ces tournans sont à roues horizontales, mises en mouvement par des retenues de rivières.

Le Recueil contient en outre une relation médicale de la campagne de Russie, par M. M. F. Lemazurier, médecin attaché au quartier général de l'armée de Russie, et médecin de l'école royale militaire de Saint-Cyr. Cette relation, qui a 60 pages, se fait lire avec l'intérêt que donnent les effets du fatal événement qui a causé la perte d'un si grand nombre d'hommes.

Un mémoire sur la source thermale de Montefalcone, dans le Frioul, par M. Gorcy, médecin en chef d'une armée française, et premier professeur à l'hôpital militaire de Metz, fait partie du Recueil. L'auteur y donne une description du pays environnant, et rapporte les expériences qui ont été faites pour analyser les eaux et les faire connoître.

Pour ne pas trop étendre cet extrait, je le bornerai à ce qui précède, persuadé qu'il n'en faut pas davantage pour donner une idée suffisante du Recueil dont il est question, aux hommes qui s'occupent de l'art de guérir. Avec un choix de mémoires bien faits, en écartant une vaine théorie pour s'attacher plus particulièrement aux objets de pratique, les rédacteurs rendront l'ouvrage aussi intéressant qu'utile.

TESSIER.

---

*ERZÄHLUNG DES RUSSISCHEN FLOTT-CAPITAINS RICORD, von seiner fahrt nach den Japanischen Küsten in den jahren 1812 und 1813, u. s. w. — Compte rendu par M. Ricord, capitaine de vaisseau de la marine Russe, de ses campagnes sur les côtes*

*du Japon en 1812 et 1813, et de ses négociations avec les Japonais; publié par ordre supérieur à Saint-Pétersbourg en 1816, et traduit du russe (en allemand) par M. le chevalier de Kotzebue, conseiller d'état : 1 vol. petit in-8.º de 222 pag.*  
Leipsig, P. G. Kummer.

LES personnes qui ont pris intérêt aux *aventures du capitaine Golownin, pendant sa captivité au Japon*, dont nous avons rendu compte dans le cahier du mois d'août 1817, recevront avec plaisir l'annonce de ce petit ouvrage du capitaine Ricord, qui en est le supplément nécessaire. On doit se rappeler qu'après la trahison qui fit tomber le capitaine Golownin entre les mains des Japonais, ce fut M. Ricord qui prit le commandement de sa corvette *la Diane*. On a vu également, dans l'article que nous venons d'indiquer, que M. Ricord, à son troisième voyage au Japon, parvint enfin à délivrer ses compatriotes, et qu'il y réussit principalement par sa conduite ferme et prudente et par les soins d'un Japonais de distinction, nommé Tachatai-Kachi. Le compte que rend le capitaine Ricord de ces différentes expéditions, n'apprendra donc point des faits nouveaux à ses lecteurs; mais il leur donnera tous les détails de ceux qu'ils connoissent, détails qui doivent piquer leur curiosité. Dans ses récits, les Japonais se montrent toujours tels que nous les avons vus dans ceux du capitaine Golownin, qui nous a donné une idée très-juste de leur caractère: mais M. Ricord nous en fait connoître quelques nouveaux traits; et, sous ce point de vue, sa relation ne se borne point à satisfaire la curiosité, elle offre encore des sujets de méditation à l'observateur philosophe.

C'est à des traits de ce genre que nous nous attacherons de préférence dans cet extrait qui ne peut avoir que peu d'étendue; ils seront en petit nombre, et nous seront fournis par ce Tachatai-Kachi, que M. Ricord avoit enlevé sur un de ses vaisseaux dès son premier retour à Kounaschir, en 1812. Kachi étoit d'un rang qui, d'après les idées japonaises, ne lui permettoit pas de vivre comme prisonnier en terre étrangère, sans perdre l'honneur; cependant il avoit suivi M. Ricord à Ochotzk sans scrupule, parce que celui-ci ne l'y avoit pas contraint et l'avoit toujours regardé comme libre: ils avoient vécu ensemble en hôtes et en amis. Au mois de juin 1813, M. Ricord étant revenu à Kounaschir pour la seconde fois, ne put pas d'abord s'entendre avec le commandant de cette île. Après quelques débats inutiles à rapporter,

il déclara à Kachi qu'il alloit mettre à terre les matelots qu'il avoit pris avec lui, qu'il le rameneroit lui-même à Ochotzk, et qu'il reviendrait en force, la même année, délivrer M. Golownin et ses compagnons. Kachi, à ces mots, changea de visage. Il n'est point en ta puissance, dit-il à M. Ricord, de m'emmener à Ochotzk; et voyant que ce capitaine russe persistoit dans sa résolution, il rassembla ses matelots, leur donna à haute voix des instructions sur ce qu'ils avoient à faire après leur débarquement, instructions toutes favorables à M. Ricord, et leur remit ensuite, avec beaucoup de solennité, son portrait et son sabre *paternel* pour être remis, l'un à sa femme, et l'autre à son fils unique. Cela fait, Kachi reprit sa sérénité et même sa gaieté ordinaires; mais tout ce qu'il venoit de dire et de faire n'en inquiéta pas moins M. Ricord. Cette phrase, *il n'est pas en ta puissance de me ramener à Ochotzk*, lui fit craindre un suicide de la part du seul homme qui pût le diriger avec succès dans ses négociations. Après avoir balancé les avantages et les inconvéniens de part et d'autre, après avoir consulté le plus ancien de ses officiers, il changea d'avis, et se décida à débarquer Kachi sans conditions et sur sa seule parole: il le lui annonça aussitôt. Kachi lui demanda d'être mis dès le lendemain à terre: M. Ricord lui répondit que lui-même l'y conduiroit. Voici la réponse de Kachi, que nous croyons devoir traduire toute entière. « Eh bien ! (s'écria-t-il avec enthousiasme) nous » voilà redevenus amis: je t'expliquerai maintenant ce que signifioit » l'envoi de mon portrait et de mon sabre; mais auparavant je dois » t'avouer avec la même franchise dont j'ai usé avec toi pendant 300 » jours, que ton message au commandant de Kounaschir m'étoit ex- » trêmement sensible. Ta menace de revenir avec des vaisseaux de » guerre ne m'affectoit pas personnellement; mais, lorsque tu as parlé » de me ramener à Ochotzk, j'ai cru que tu me prenois pour un misé- » rable comme ce Léonsaimo qui vous a trompés. Certes, je pouvois » à peine me persuader qu'une pareille humiliation me vînt de ta bouche; » j'avois admiré que pendant 300 jours tu ne m'eusses pas dit un seul » mot qui pût me blesser, tandis que la vivacité de mon tempérament » m'avoit souvent livré sans raison à des accès de colère. Mais, dans » cette occasion importante, la colère venoit de s'emparer de ton ame, » et dans une minute tu m'avois déterminé au meurtre et au suicide. » Notre honneur national ne permet pas à un homme de mon rang » de vivre prisonnier en terre étrangère, et tu voulois me faire pri- » sonnier. Je t'avois suivi volontairement au Kamtschatka; notre gou- » vernement en est instruit par le rapport exact et circonstancié que

» j'ai dû lui faire : les matelots seuls furent emmenés de force. Tu étois  
 » le plus fort ; ma personne étoit entre tes mains , mais non ma vie  
 » en ta puissance. Apprends donc le dessein que j'avois formé. J'étois  
 » fermement résolu à me tuer , si tu persistois dans ton projet : en  
 » voici la preuve. Je m'étois coupé la longue mèche de cheveux du  
 » haut de la tête ( il en montra la place au capitaine Ricord ) , et l'avois  
 » mise dans la boîte qui renferme mon portrait. Cela signifie , parmi  
 » nous , que l'homme qui en fait l'envoi est mort avec honneur , c'est-  
 » à-dire qu'il s'est fendu le ventre. Ces cheveux alors sont enterrés  
 » avec les mêmes honneurs que l'on auroit rendus à son corps. Tu  
 » m'appelles ton ami : ainsi je ne veux rien te cacher. J'étois tellement  
 » exaspéré , que je voulois te tuer , toi et ton second , pour avoir la  
 » consolation de l'annoncer à ton équipage. »

Je laisse au lecteur le soin de faire des réflexions sur ce discours de Kachi ; il prouve , ce me semble , que les Japonais ne sont pas poltrons en tout ; et malgré la frayeur que les Russes leur inspiroient , comme nous l'avons vu par la relation du capitaine Golownin , nous allons voir encore que , dans l'occasion , ils savent être braves , même contre les Russes.

Pendant ce même séjour devant Kounaschir en 1812 , le capitaine Ricord témoigna à Kachi son étonnement de ce que le gouvernement japonais ne se plaignoit pas des hostilités qu'il avoit commises l'année précédente. Kachi en fut d'abord également surpris ; mais il expliqua bientôt cette réticence. M. Ricord avoit été trompé par un message du gouverneur de Kounaschir , qui lui annonçoit qu'on avoit mis à mort M. Golownin et ses matelots ; et , dans cette idée , les Japonais avoient considéré M. Ricord comme autorisé à user de représailles. Mais pourquoi le gouverneur de Kounaschir avoit-il donné cette fausse nouvelle ? C'est , dit Kachi à M. Ricord , « qu'outré de colère contre les Russes  
 » depuis les pillages de Chwostow , il brûloit d'en venir aux mains avec  
 » vous. Il attendoit avec impatience le moment où vous l'attaqueriez.  
 » La garnison entière , forte de trois cents hommes , avoit juré de périr  
 » les armes à la main. Ils s'enterrèrent donc tout vivans , selon l'usage  
 » de la guerre , en se coupant chacun leur longue mèche de cheveux ;  
 » chacun enveloppa la sienne dans un papier où il écrivit son nom , et  
 » toutes ensemble furent mises dans une boîte qu'on auroit envoyée  
 » à Matsmai , à votre premier mouvement. Je connois votre courage ;  
 » je sais que le carnage eût été terrible. La supériorité de votre artillerie  
 » pouvoit vous donner la victoire ; mais vous n'en auriez pas  
 » joui long-temps. Peu d'entre vous auroient échappé à la mort ; car



» les Japonais, sachant, par la conduite des gens de Chwostow, que  
 » les Russes aiment à boire, avoient déjà empoisonné toutes leurs  
 » boissons. »

Dans l'ouvrage du capitaine Golownin, nous avons pris une juste idée de la poltronnerie des Japonais ; poltronnerie qui, mieux examinée, ne nous paroîtra peut-être plus qu'un excès de défiance et de prudence. Nous venons de voir jusqu'à quel mépris de la mort ils peuvent porter le courage. Le dévouement des trois cents Japonais de Kounaschir, s'il n'étoit accompagné de l'empoisonnement, rappelleroit le repas funèbre des Spartiates aux Thermopyles. Citons un dernier trait, qui fera voir que nos insulaires, dont nous connoissons déjà la politesse, sont quelquefois des héros en amitié. Kachi, le bon, le courageux Kachi, en sera l'objet.

Il étoit encore à Kounaschir avec le capitaine Ricord lorsqu'il reçut des nouvelles de sa famille, un an après en avoir été séparé. Sa mère étoit en bonne santé : son épouse chérie, consternée de son absence, voyageoit en pèlerine par tout le Japon ; mais on peut ne voir en cela que de la superstition et un trait de fidélité conjugale. Voici pour l'amitié. Un homme riche, de ses amis, n'avoit pas plutôt appris son malheur, que, distribuant tous ses biens aux pauvres, il s'étoit retiré dans les montagnes les plus solitaires, où il vivoit en ermite dans la résolution d'y mourir. « Quel exemple, s'écrie M. Ricord, chez un  
 » peuple que les Européens regardent comme méchant, perfide, vindicatif ; et qu'ils croient incapable des doux sentimens de l'amitié !  
 » Certes le Japon possède des *hommes* dans le sens le plus sublime de  
 » ce mot ; on y trouve une vertu nationale que nous ne devrions pas  
 » rougir d'imiter. — Que tu es riche, dis-je à mon hôte, puisque tu  
 » possèdes un pareil ami ! — Sans doute, répondit-il, je suis riche ; car  
 » je possède deux pareils amis. »

Nous terminerons ici cette annonce, quoique le récit de M. Ricord pût nous fournir beaucoup d'autres détails non moins intéressans : nous ne voulons pas anticiper sur le plaisir que nos lecteurs auront à les trouver dans l'ouvrage même, dont la traduction française va paroître avec celle du voyage de M. Golownin.

VANDEBORG.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

LE mardi 3 mars, dans la séance extraordinaire de l'académie française, M. le comte de Ségur a lu un fragment de son Histoire du Bas-Empire; M. Aignan, des morceaux de sa traduction en vers de l'Odyssée (*livr. VII et XXII*); et M. le comte François de Neufchâteau, un examen critique des tentatives faites par plusieurs écrivains pour introduire dans notre langue l'usage des vers blancs ou non rimés.

Le 16 mars, l'académie des sciences a tenu sa séance publique: MM. Delambre et Cuvier, secrétaires perpétuels, y ont lu, le premier, les éloges de MM. Rochon et Messier; le second, les éloges de MM. Werner et Desmarests. On a entendu aussi, dans cette séance, la lecture d'un précis historique sur la navigation, par M. Girard. — Trois prix ont été décernés, l'un de physique, l'autre de chimie, et le troisième d'astronomie.

Déterminer, 1.<sup>o</sup> la marche du thermomètre à mercure, comparativement à la marche du thermomètre à air, depuis 20° au-dessous de zéro jusqu'à 200 centigrades; 2.<sup>o</sup> la loi du refroidissement dans le vide; 3.<sup>o</sup> les lois du refroidissement dans l'air, le gaz hydrogène et le gaz acide carbonique, à différens degrés de température, et pour différens états de raréfaction: tel étoit le sujet du prix de physique, qui a été adjugé au Mémoire enregistré sous le n.<sup>o</sup> 1, et qui a pour épigraphe ce passage de Sénèque: *Rerum enim natura sacra sua non simul tradit; initiatos nos credimus, in vestibulo ejus hæremus; illa arcana non promiscuè, nec omnibus patent. Reducta et interiore sacrario clausa sunt. Involuta veritas in alto later.* Les auteurs sont M. PETIT, professeur à l'école royale polytechnique, et M. DULONG, professeur à l'école royale d'Alfort.

Le prix de chimie est celui dont feu M. Ravrio avoit indiqué le sujet, en faisant un legs de 3000 francs en faveur de celui qui parviendroit à trouver un procédé au moyen duquel le mercure pourroit être employé, sans aucun danger, dans la dorure. Ce legs ayant été approuvé par le Gouvernement; l'académie avoit proposé la question suivante: *Trouver un moyen simple et peu dispendieux de se mettre à l'abri; dans l'art de dorer sur cuivre par le mercure, de tous les dangers dont cet art est accompagné, et particulièrement de la vapeur mercurielle.* L'académie exigeoit que les concurrens pratiquassent à Paris, dans un atelier disposé à cet effet, les procédés qu'ils proposeroient; que leurs appareils fussent plus parfaits qu'aucun de ceux qui sont connus jusqu'à ce jour: elle desiroit en même temps qu'ils fussent tels, qu'on y pût recueillir le mercure vaporisé. Le prix a été adjugé au Mémoire enregistré n.<sup>o</sup> 1, et qui a pour épigraphe ce passage de Sénèque: *Faciamus meliora quæ accepimus, ista hæreditas à me ad posteros transeat.* L'auteur est M. DARCET, verificateur général des monnoies.

La médaille fondée par M. Lalande, pour l'observation la plus intéressante, ou le mémoire le plus utile à l'astronomie, qui aura paru dans l'année, a été décernée à M. John POND, astronome royal à Greenwich. « Après avoir été » long-temps persuadés que la parallaxe des étoiles étoit insensible, les astro-

» nomes avoient, dans ces derniers temps, conçu quelque doute sur cette propo-  
 » sition. Des observateurs célèbres, munis des plus grands et des plus beaux  
 » instrumens que l'on connût encore, étoient divisés sur cette question si diffi-  
 » cile. Dès long-temps on avoit senti la nécessité de doubler l'effet de la paral-  
 » laxé, pour la reconnoître à la fin s'il étoit possible; mais on n'avoit trouvé d'autre  
 » moyen que d'observer la même étoile à six mois de distance, et il falloit sup-  
 » poser l'immobilité absolue du mur et de l'instrument dans un intervalle si long  
 » et dans des saisons opposées. Les cercles de Ramsden et de Troughton mêmes  
 » ne paroissent pas propres à donner à cet égard des garanties suffisantes, et  
 » d'ailleurs ces instrumens dispendieux sont entre les mains de bien peu d'as-  
 » tronomes. M. Pond vient de trouver un moyen bien simple de lever ces diffi-  
 » cultés. Une lunette armée d'un micromètre, fixée contre un mur solide, lui  
 » permet d'observer, à douze heures de distance, deux étoiles qui sont, à  
 » quelques minutes près, sur le même parallèle; il observe ainsi la somme de  
 » deux parallaxes contraires. Ces observations, suivies pendant une année en-  
 » tière, se sont accordées avec une précision bien remarquable et qu'à peine on  
 » auroit crue possible. Il en est résulté que la parallaxe des étoiles paroît vrai-  
 » ment insensible. Cette conclusion, dont il n'est guère permis de douter pour  
 » les étoiles déjà comparées, pourra s'étendre successivement à nombre d'autres,  
 » et devenir ainsi générale. Le moyen est trouvé, il a complètement réussi;  
 » M. Pond se propose de l'appliquer successivement aux étoiles les plus impor-  
 » tantes. Bien des astronomes sans doute s'empresseront de l'imiter. Non-seule-  
 » ment ces observations ont été jugées les *plus importantes qui aient paru dans*  
 » *l'année*, mais elles indiquent un moyen facile de les multiplier à volonté.  
 » C'étoit s'être acquis un double droit à la médaille fondée par notre célèbre  
 » astronome.»

L'académie renouvelle l'annonce qu'elle fit l'année dernière des sujets de prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de mars 1819. Elle a proposé pour sujet de l'un de ces prix, *de déterminer les changeimens chimiques qui s'opèrent dans les fruits pendant leur maturation et au-delà de ce terme: on devra, pour la solution de cette question, examiner avec soin l'influence de l'atmosphère qui environne les fruits, et les altérations qu'elle en reçoit. On pourra borner ces observations à quelques fruits d'espèces différentes, pourvu qu'on puisse en tirer des conséquences assez générales.* Le concours sera fermé le 1.<sup>er</sup> janvier 1819.

Le sujet de l'autre prix est proposé en ces termes: 1.<sup>o</sup> *Déterminer par des expériences précises tous les effets de la diffraction des rayons lumineux directs et réfléchis, lorsqu'ils passent séparément ou simultanément près des extrémités d'un ou de plusieurs corps, d'une étendue, soit limitée, soit indéfinie, en ayant égard aux intervalles de ces corps, ainsi qu'à la distance du foyer lumineux d'où les rayons émanent.* 2.<sup>o</sup> *Conclure de ces expériences, par des inductions mathématiques, les mouvemens des rayons dans leur passage près des corps.* Le concours sera fermé le 1.<sup>er</sup> août 1818.

« De tous les théorèmes de Fermat, qui ont si long-temps exercé tous les  
 » géomètres, il ne restoit plus à démontrer que celui qu'il avoit exprimé en ces  
 » termes: *Passé le second degré, il n'existe aucune puissance qui puisse se par-*  
 » *tager en deux autres puissances du même degré.* Une démonstration de ce théo-  
 » rème, pour le cas du quatrième degré, a été donnée par Fermat lui-même, dans  
 » une de ses notes marginales sur Diophante. Euler a ensuite démontré, d'une

» manière analogue , le cas du troisième degré : mais la démonstration reste à  
 » trouver pour les puissances ultérieures, ou seulement pour celles dont l'expo-  
 » sant est un nombre premier; car de ce seul cas on déduit immédiatement  
 » tous les autres. Dans cet état de choses, l'académie, voulant rendre hom-  
 » mage à la mémoire de l'un des savans qui ont le plus honoré la France, et  
 » desirant en même temps fournir aux géomètres l'occasion de perfectionner  
 » cette partie de la science, avoit proposé pour sujet du prix de mathéma-  
 » tiques à décerner en 1818, la démonstration du problème ci-dessus énoncé.  
 » Les mémoires envoyés au concours n'ayant pas rempli les conditions du pro-  
 » gramme, elle propose de nouveau la même question pour 1820. » Le concours  
 sera fermé le 1.<sup>er</sup> janvier 1820, ainsi que pour un autre prix qui va être indiqué.

« L'importance des tables lunaires pour la navigation et la géographie en a  
 » fait le sujet de plusieurs prix proposés par les gouvernemens, les sociétés sa-  
 » vantes, et spécialement par l'académie des sciences. Les astronomes, en com-  
 » binant les observations avec la théorie, ont porté ces tables à un degré de  
 » précision qui laisse très-peu à desirer. La théorie a donné la forme des argu-  
 » mens; elle a indiqué diverses inégalités qu'il eût été presque impossible de  
 » démêler dans l'ensemble des observations. La parallaxe de la lune, et ses  
 » inégalités, dans les tables de M. Burckhardt, dont on fait maintenant usage  
 » en France, sont uniquement tirées de la théorie sur laquelle les inégalités en  
 » latitude des mêmes tables sont principalement fondées. A l'égard des inéga-  
 » lités en longitude, qui sont les plus nombreuses et les plus difficiles à déter-  
 » miner par la théorie, il a paru jusqu'ici préférable d'en conclure les coefficients,  
 » par la comparaison d'un grand nombre de bonnes observations; cependant  
 » l'analyse donne ces coefficients d'une manière si approchée, que l'on peut  
 » espérer, en portant plus loin les approximations, d'atteindre et même de  
 » surpasser la précision des résultats déduits des observations, et de bannir  
 » ainsi tout empirisme des tables lunaires, les seules tables astronomiques qui  
 » en renferment encore. L'académie, dont l'objet n'est pas moins de perfec-  
 » tionner les sciences que d'en étendre les applications, propose la question  
 » suivante : *Former par la seule théorie de la pesanteur universelle, et en n'emprun-*  
 » *tant des observations que les élémens arbitraires, des tables du mouvement de la*  
 » *lune, aussi précises que nos meilleures tables actuelles.* » Ce prix, ainsi que cha-  
 » cun des trois précédens, sera une médaille d'or de la valeur de 3000 francs.  
 Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut,  
 avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera  
 répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au mémoire.  
 Les concurrens sont prévenus que l'académie ne rendra aucun des ouvrages  
 qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la liberté d'en faire  
 prendre des copies, s'ils en ont besoin.

Feu M. Alhumbert ayant légué une rente annuelle de *trois cents francs* pour  
 être employée au progrès des sciences et des arts, le Roi a autorisé les aca-  
 démies des sciences et des beaux-arts à distribuer alternativement chaque année  
 un prix de cette valeur. L'académie des sciences, dont le tour arrive cette  
 année, consacre ce prix à des travaux particuliers propres à remplir des lacunes  
 dans l'ensemble de nos connoissances; en conséquence, elle annonce qu'elle  
 décernera une médaille d'or de la valeur de 300 francs à l'auteur de la meilleure  
 description anatomique des vers intestinaux connus sous les noms d'*Ascaris-*

*Lumbricalis* et d'*Echinorhynchus-Gigas*. L'auteur devra s'attacher sur-tout à déterminer si ces animaux ont des nerfs ou des vaisseaux sanguins, ou s'ils en sont privés. Les mémoires et dessins devront être remis, francs de port, au secrétariat de l'académie avant le 1.<sup>er</sup> janvier 1819.

« Une ordonnance du Roi, rendue le 22 octobre 1817, autorise la fondation » ( faite par un anonyme ) d'un prix de statistique qui sera proposé et décerné » par l'académie des sciences. Parmi les ouvrages publiés chaque année, et qui » auront pour objet une ou plusieurs questions relatives à la statistique de la » France, celui qui, au jugement de l'académie, contiendra les recherches les » plus utiles, sera couronné dans la première séance publique de l'année sui- » vante. On considère comme admis à ce concours les mémoires envoyés en » manuscrit, et ceux qui auroient été imprimés et publiés dans le cours de » l'année. Sont seuls exceptés les ouvrages imprimés ou manuscrits des membres » résidens de l'académie. Afin que les recherches puissent s'étendre à un plus » grand nombre d'objets, il a paru d'abord préférable de ne point indiquer une » question spéciale, en laissant aux auteurs mêmes le choix du sujet, pourvu » que ce sujet appartienne à la statistique proprement dite, c'est-à-dire, qu'il » contribue à faire connoître exactement le territoire ou la population, ou les » richesses agricoles et industrielles du royaume ou des colonies. Cette science » a pour objet de rassembler et de présenter avec ordre les faits qui concernent » directement l'économie civile. Elle observe et décrit les propriétés du cli- » mat, la configuration du territoire, son étendue, ses divisions naturelles ou » politiques, la nature du sol, la direction et l'usage des eaux. Elle énumère » la population et en distingue les différentes parties sous les rapports du sexe, » de l'âge, de l'état de mariage, et de la condition ou profession; elle montre » l'état et les progrès de l'agriculture, ceux de l'industrie et du commerce, et » en fait connoître les procédés, les établissemens et les produits; elle indique » l'état des routes, des canaux et des ports, les résultats de l'administration des » secours publics, les établissemens destinés à l'instruction, les monumens de » l'histoire et des arts. Ainsi le but de ses recherches est de reconnoître et de » constater les effets généraux des institutions civiles, et tous les élémens de la » puissance et de la richesse des nations. La statistique est donc une science de » faits; elle est formée d'un grand nombre de résultats positifs fidèlement repré- » sentés; elle multiplie les observations, les détails utiles, les évaluations et » les mesures; elle exige une instruction variée, et plusieurs sciences l'éclaircent » et la dirigent: mais elle leur emprunte seulement des principes généraux que » l'expérience et l'étude ont fixés depuis long-temps. Elle diffère beaucoup de » la science de l'économie politique, qui examine et compare les effets des insti- » tutions, et recherche les causes principales de la richesse et de la prospérité » des peuples.... L'arithmétique politique, c'est-à-dire, l'application de l'analyse » mathématique à un certain ordre de faits civils, doit aussi être distinguée de » la statistique. Cette analyse dirige utilement les recherches sur la population et » sur d'autres objets qui intéressent l'économie publique. Elle indique les élé- » mens qu'il importe le plus d'observer, leur dépendance réciproque et le » nombre des observations nécessaires pour acquérir un degré donné de certi- » tude; elle détermine la durée moyenne de la vie, celle des mariages ou asso- » ciations, le nombre d'hommes d'un âge donné, le rapport de la population » totale au nombre moyen des naissances annuelles. La statistique admet ces

» divers résultats, sans les envisager sous le point de vue théorique. Elle em-  
 » ploie sur-tout ceux que l'on peut regarder comme évidens par eux-mêmes,  
 » ou dont la connoissance est devenue facile à acquérir. Les richesses d'un état,  
 » sa population, les usages publics, les arts, enfin presque tous les objets que la  
 » statistique considère, et qu'elle décrit à une certaine époque, peuvent subir  
 » des changemens très-sensibles dans l'intervalle de quelques années, en sorte  
 » qu'il paroîtroit nécessaire de renouveler sans cesse les premières recherches;  
 » mais on doit faire à ce sujet une remarque importante. La plupart de ces élé-  
 » mens variables conservent entre eux une relation que l'expérience a fait con-  
 » noître, et qui subsiste toujours, ou du moins pendant un laps de temps con-  
 » sidérable. On est parvenu à distinguer, dans plusieurs cas, ceux des élémens  
 » qu'il suffit d'observer chaque année pour déterminer les autres avec une ap-  
 » proximation suffisante... Les mesures géodésiques, les observations relatives  
 » aux températures et à l'état de l'atmosphère, aux maladies communes, à la  
 » salubrité de l'air, des alimens et des eaux, l'exposition des procédés des  
 » arts, les descriptions minéralogiques, appartiennent sans doute à la statis-  
 » tique; elles en sont même des élémens précieux: mais cette science n'a point  
 » pour but de perfectionner les théories; elle en considère seulement l'applica-  
 » tion immédiate et générale à l'état présent de la société. Si, parmi les ouvrages  
 » de statistique, il y en a dont on ne doit attendre aucun avantage, ce sont  
 » ceux dont les auteurs, embrassant d'avance une opinion fixe sur une des ques-  
 » tions d'économie politique, sembleroient moins occupés d'énumérer tous les  
 » faits que de choisir et de faire remarquer ceux qu'ils jugeroient favorables à  
 » leurs sentimens. On pourroit, au contraire, parmi les ouvrages regardés à  
 » juste titre comme les plus utiles, désigner ceux qui auroient pour objet la  
 » description d'une des principales branches de l'industrie française, et l'estima-  
 » tion détaillée de ses produits; la description des cours d'eaux, et de leur  
 » usage dans une portion notable du territoire de la France; le tableau de l'in-  
 » dustrie de la capitale; . le plan topographique d'une grande ville joint à des  
 » mémoires assez étendus sur la population, le commerce, la navigation et les  
 » établissemens maritimes; les descriptions statistiques des départemens; ou des  
 » annuaires rédigés d'après les instructions générales qui ont été publiées en  
 » France;... l'indication des substances qui forment la nourriture des habitans des  
 » campagnes dans plusieurs départemens, et le tableau des proportions selon  
 » lesquelles ces mêmes substances sont employées comme alimens; une suite  
 » d'observations sur les transports effectués par terre, qui serve à comparer  
 » l'importance respective des communications; l'état des richesses minéralo-  
 » giques de la France, celui de la navigation intérieure; enfin divers mémoires  
 » de ce genre ayant un objet spécial exactement défini et relatif à l'économie  
 » publique. On regarderoit comme préférables ceux de ces mémoires qui, à  
 » conditions égales, s'appliqueroient à une grande partie du territoire ou à des  
 » branches importantes de l'agriculture ou du commerce, ceux qui donne-  
 » roient la connoissance complète d'un objet déterminé, et contiendroient sur-  
 » tout la plus grande quantité possible de résultats numériques et positifs.... »  
 Le concours sera fermé le 1.<sup>er</sup> janvier de chaque année, et le prix, consistant  
 en une médaille d'or de 530 francs, sera décerné dans la séance publique du  
 mois de mars suivant.

L'Académie des sciences a distribué, dans sa séance publique, l'analyse de

ses travaux en 1817, divisée en deux rapports: l'un par M. Delambre, pour la partie mathématique; l'autre par M. Cuvier, pour la partie physique (Paris, Firmin Didot, 82 et 50 pages in-4.<sup>o</sup>). Les mémoires et les ouvrages que ces deux rapports font connoître, sont si nombreux, que, malgré leur extrême importance, nous ne pouvons en transcrire ici que les titres. — PARTIE MATHÉMATIQUE. Deuxième supplément à la théorie des probabilités, ou Application du calcul des probabilités aux opérations géodésiques, par M. le marquis *La Place*. Nouveau moyen de régler la durée des oscillations des pendules, par M. de *Prony*. Recherches sur la planète Uranus, sur la comète de 1766 et sur plusieurs étoiles, par M. *Burckhardt*. Mémoire sur la variation des constantes arbitraires, dans les questions de mécanique, par M. *Poisson*. Mémoires sur les fonctions réciproques et sur la décomposition des polynomes en facteurs réels, par M. *Cauchy*; sur la température des habitations et sur le mouvement varié de la chaleur dans les prismes rectangulaires, par M. *Fourier*; sur l'écoulement de l'éther et de quelques autres fluides par des tubes capillaires de verre, sur la vallée d'Égypte, l'exhaussement séculaire du sol qui la recouvre, et le système hydraulique de l'Égypte, par M. *Girard*. Nouvelles expériences de M. *Biot* sur le développement des forces polarisantes dans tous les sens des cristaux par la compression. Observations sur le système métrique des anciens appliqué aux distances itinéraires, par M. *La Treille*. Sixième partie des exercices de calcul intégral, par M. *Le Gendre*. Tables écliptiques des satellites de Jupiter, et Histoire de l'astronomie ancienne, par M. *Delambre* (en annonçant le 3.<sup>e</sup> volume de cette histoire, l'auteur dit qu'il a puisé de nouveaux renseignements dans les traductions, faites par M. Sédillot, de plusieurs ouvrages orientaux inédits). Papiers laissés par M. La Grange, entre lesquels on distingue des matériaux nombreux, mais incomplets, d'un ouvrage sur le mouvement des projectiles dans les milieux résistans, et les lettres que La Grange avoit reçues de d'Alembert. — L'Académie a examiné plusieurs travaux qui lui ont été présentés par ses correspondans et par des savans étrangers: Méthode nouvelle pour carrer les courbes et intégrer entre des limites données toute fonction différentielle d'une seule variable, par M. *Bérard*. Méthode nouvelle pour faciliter le calcul des intérêts composés, par M. *Mangoldt*. Planétaires de M. *Jambon*. Balancier hydraulique de M. *Dartigues*. Alidographe de M. *Saint-Far*. Hydrobascule de M. *Capron*. Moyen d'arrêter les incendies dans les salles de spectacle, par M. *Tréhard*. Mémoire sur les routes suivies par la lumière dans les phénomènes de la réflexion, et Théorie du tracé des routes dans les déblais et remblais, par M. *Dupin*, qui a présenté aussi la relation de ses deux voyages dans les ports des îles britanniques et un ouvrage sur les travaux de l'artillerie et du génie militaire dans la Grande-Bretagne.

PARTIE PHYSIQUE. Expériences de M. *Desprets* sur la conducibilité extérieure des corps. Observations de M. *Bertrand* sur les bains du Mont-d'Or. Mémoire où M. *Gay-Lussac* prouve qu'en formant le sulfure à une température douce, on n'obtient point de sulfate lors de la dissolution, mais seulement de l'hypo-sulfite. Observations de MM. *Chevillot* et *Edwards* sur le caméléon minéral; sur l'ipécacuanha, par MM. *Magendie* et *Pelletier*; sur l'opium, par M. *Robiquet*. Quatre Mémoires de M. *Sage* sur l'eau de mer. Traité de M. *Hany* sur les caractères physiques des pierres précieuses. Expériences de M. *Beudant* sur les cristaux. Mémoire de M. *Le Lièvre* sur l'alumine hydratée silicifère. Analyse d'un fragment de la masse de fer natif qui se trouve en Sibérie, par

M. *Laugier*. Observations sur les salzes, par M. *Mesnard la Groye*; sur les cavernes des Andes, par M. *de Humboldt*; sur les plantes équinoxiales, par le même; sur les fougères, par M. *Desvaux*; sur les orchidées, par M. *Richard*. Histoire des animaux sans vertèbres, par M. *de Lamarck*; des abeilles solitaires, par M. *Walckenaer* (voy. Journal des Savans, janvier 1818, p. 43-45). Mémoire sur l'araignée aviculaire, par M. *Moreau de Jonnés*; sur les œufs des oiseaux, par M. *Manesse*; sur le Stéatornis, oiseau appelé *Guacharo* à Cumana, par M. *de Humboldt*. Description des insectes d'Afrique et d'Amérique, par M. *Palissot de Beauvois*. Cinq Mémoires d'anatomie comparée, par M. *Geoffroi Saint-Hilaire*. Recherches sur la vitalité, par M. *Edwards*; sur la circulation du sang, par M. *Magendie*; sur les limites du temps de la gestation chez les divers animaux, par M. *Tessier*. Mémoire de M. *Esquirol* sur le genre de folie appelé *hallucination*; sur l'anévrisme du cœur, par M. *Portal*; sur le vomissement, par le même; sur le vomissement considéré dans les divers animaux domestiques, par M. *Girard*, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort; sur le grassement, par M. *Fournier*; sur l'hydrocèle du cou, par M. *Mannoir*; sur la rupture des muscles, par M. *Sédillot*, &c. Instructions d'économie rurale, par MM. *Morel de Vindé*, *Yvart* et *Tessier*.

## LIVRES NOUVEAUX.

## FRANCE.

*Poésies fugitives de Jacques Delille*; nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre de pièces inédites. Paris, Michaud, 1818, in-8.<sup>o</sup>, 19 feuilles. Prix, 6 fr.

M. Renouard, libraire, distribue un modèle (en 4 pages in-8.<sup>o</sup>) d'une nouvelle édition de Voltaire en 60 volumes in-8.<sup>o</sup>; impr. de Crapelet, avec 160 figures de Moreau jeune. Prix, 450 fr., payables par 30 fr. pour chacune des 10 premières livraisons, et par 15 fr. pour chacune des 10 dernières: chaque livraison sera de 3 volumes. Les exemplaires en grand papier vélin coûteront 700 fr.; et fig. avant la lettre, 850 fr. Quiconque souscrit pour 7 exemplaires en recevra 8; mais si les sept exemplaires sont de divers prix, le huitième *gratis* sera du moindre. — Le tome XV de l'édition in-12, publiée chez Mad.<sup>e</sup> veuve Perroneau, vient de paroître: il contient le Siècle de Louis XIV, précédé d'une préface de l'éditeur (M. Beuchot).

La compagnie des associés pour la confection de la carte générale de France, dite *Carte de Cassini*, a publié une réclamation à l'occasion du projet d'une nouvelle carte de France sur une plus grande échelle. Paris, impr. de Migneret, 11 pages in-8.<sup>o</sup>

*Voyage à l'embouchure de la mer Noire*, ou Essai sur le Bosphore et la partie du Delta de Thrace, comprenant le système des eaux qui abreuvant Constantinople; précédé de considérations générales sur la géographie physique, avec un atlas composé d'une carte nouvelle du Bosphore et du canal de la mer Noire, et de plusieurs autres nouveaux dessins; par M. le comte Andréossy. Paris, impr. de Denugon, librairie de Plancher, 1818, in-8.<sup>o</sup>, 25 feuilles et 9 planches composant l'atlas. Prix, 15 fr.; papier vélin, 30 fr.

On annonce une nouvelle (quatrième) édition de l'*Art de vérifier les dates*, ouvrage des Bénédictins, avec des annotations et continuation jusqu'en 1818, par une société de gens de lettres; douze tomes in-8.<sup>o</sup>, pour lesquels on sous-



crit chez Valade à raison de 6 fr. par volume. Le prix de chaque volume sera de 10 fr. pour les non-souscripteurs. On tirera quelques exemplaires *in-4.*

*Dictionnaire historique des batailles, sièges et combats de terre et de mer qui ont eu lieu pendant la révolution de France*, suivi d'une table alphabétique des noms des guerriers et marins cités dans l'ouvrage; 3 vol. *in-8.* de 5 à 600 pages chacun, en petit caractère romain non-interliné. Ils paroîtront le 1.<sup>er</sup> mai. On souscrit chez Ménard et Desenne fils.

*Antiquités romaines*, ou Tableau des mœurs, usages et institutions des Romains; ouvrage principalement destiné à faciliter l'intelligence des auteurs classiques latins; par Alex. Adam, recteur de la grande école d'Édimbourg; traduit de l'anglais sur la 7.<sup>e</sup> édition, avec des notes du traducteur français et quelques-unes du traducteur allemand. Paris, impr. de Didot, librairie de Verdière, 1818, 2 vol. *in-8.*, xvj, 409 et 571 pages. Prix, 12 fr. Nous rendrons compte de cet ouvrage dans notre prochain cahier.

*Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, suivis des textes arméniens de l'Histoire des princes Orpélians, des géographies attribuées à Moïse de Koren et au docteur Vartan, et de plusieurs autres pièces relatives à l'histoire d'Arménie, avec traduction française et notes explicatives: ouvrage dédié à M. le baron Silvestre de Sacy, par M. J. de Saint-Martin, 2 vol. *in-8.* de 500 pages chacun. Le tome II renferme les textes et pièces qu'on vient d'indiquer. Le 1.<sup>er</sup> contient un avant-propos sur la littérature arménienne, un mémoire sur la géographie d'Arménie, un mémoire historique sur l'origine des différens noms de cette contrée et de ses provinces, un précis de son histoire, et des tables chronologiques. Paris, Imprimerie royale.

*Mémoires sur la vie et les écrits de Franklin*, publiés et continués par son petit-fils M. Will. Temple Franklin et traduits en français. Paris, imprimerie de Crapelet; chez Treuttel et Würtz, à Paris, Londres et Strasbourg; et à Londres, chez H. Colburne, 1817 et 1818, 2 vol. *in-8.* Pr. 12 fr. Voy. sur le 1.<sup>er</sup> de ces 2 volumes, notre cahier de juin 1817, pag. 348-356.

*Pierres gravées inédites*, tirées des plus célèbres cabinets de l'Europe; publiées par M. Millin: tom. I, *in-8.*, une feuille un quart et 6 planches. Paris, P. Didot l'aîné; au bureau des Annales encyclopédiques. 6 fr.

*Supplément à l'histoire abrégée des plantes des Pyrénées*; par M. Picot de la Pérouse. Toulouse, Bellegaigne, 1818, *in-8.*, 152 pag.

*Second supplément de la géométrie descriptive*, par M. Hachette; suivi de l'analyse géométrique de M. John Leslie, professeur de mathématiques à l'université d'Édimbourg. Paris, F. Didot, 1818, *in-4.*, 22 feuilles, 11 pl.; 7 francs 50 centimes.

*Tableau de l'Univers*, ou Causes du mouvement annuel et de la rotation des astres, suivi d'un traité sur la formation de la terre; par M. J. Seitz. Paris, veuve Courcier, 1818, *in-8.*, 120 pag. Prix, 2 fr. 50 centimes.

*Le Spectateur politique et littéraire*; par MM. Auger, Campenon, Desprez, Droz, Lacretelle jeune, Lourdoueix, Loyson, Pariset, &c. Paris, impr. de Valade. Recueil dont il paroitra 13 numéros par trimestre, sans jours fixes de publication. On souscrit rue Coquillière, n.° 37, à raison de 13 fr. pour le trimestre, de 25 fr. pour 6 mois, de 48 fr. pour l'année. Le 1.<sup>er</sup> n.° (3 feuilles *in-8.*) a paru le 10 mars.

*Nouveau Journal de médecine, chirurgie, pharmacie, &c.*; par MM. Béchard,

Chomel, Hippel, Cloquet, Magendie, Orfila et Rustan; faisant suite au journal de MM. Corvisart, Le Roux et Boyer. Paris, Migneret et Crochard, un cahier de 8 feuilles *in-8.* par mois, à partir de janvier 1818. Le prix de l'abonnement annuel est de 18 fr. à Paris; de 20 fr. dans les départemens. = Le Journal de médecine, &c., contenant les travaux de la société médicale d'émulation, s'est terminé par un cahier de 15 feuilles *in-8.*, pour les mois de novembre et déc. 1817: ce cahier achève le 40.<sup>e</sup> volume, le dernier de cette collection; chez Migneret et Crochard. = Un autre journal de médecine se continue sous le titre de *Bibliothèque médicale*, ou Recueil d'extraits des meilleurs ouvrages de médecine et de chirurgie; cahier de janvier 1818 (xv.<sup>e</sup> année, tome LIX), *in-8.*, 9 feuilles. A Paris, imprimerie de Cellot; chez Gabon et Méquignon-Marvis.

### ANGLETERRE.

*Poems and Songs &c.; Poésies et Chansons*, principalement en dialecte écossais; publiées par Robert Tannahill. Londres, Black, 1817, *in-8.* 8 sh.

*The select Works &c.; Œuvres choisies de Plotin, le grand restaurateur de la philosophie de Platon*; publiées par Taylor. Londres, Black, 1817, *in-8.* 18 sh.

*Reliquiæ Hearnianæ*, deux volumes *in-8.* qui contiennent des morceaux inédits de Thomas Hearne, une partie de sa correspondance, des anecdotes, &c.

*Travels in the interior of America, &c.; Voyages dans l'intérieur de l'Amérique*, faits dans les années 1809 et 1811, avec une description de la Louisiane supérieure et des états de l'Ohio, Kentucky, Indiana et Tennesée, des Illinois et des territoires à l'ouest; par John Bradbury. Liverpool et Londres, Sherwood, 1817, gr. *in-8.*, 364 pag. 8 sh. 6 d.

*Pompeiana, or Observations upon the topography, edifices and ornaments of Pompeii*; by sir William Gell and J. P. Gandy, *in-8.*

*Elements of trigonometry &c.; Éléments de trigonométrie plane et sphérique*, avec leur application aux hauteurs et distances, la projection de la sphère, l'astronomie, &c.; par Olinthus Gregory. Londres, Baldwin, 1817, *in-12.* 5 sh.

*The Code of agriculture, &c.*; by John Sinclair. London, Sherwood, 1817, *in-8.* 1 liv. st. 1 sh.

La collection de MM. John et Josiah Boydell, annoncée dans notre dernier cahier, contient plus de 900 planches de l'école italienne, 60 d'après Raphaël, un grand nombre d'après le Titien, le Corrège, les Carraches, le Dominiquin, le Guide, &c. — plus de 800 de l'école française, dont 300 d'après Cl. le Lorrain, 50 d'après Poussin, les autres d'après le Brun, Rigaud, Vernet, Watteau, &c. — 400 de l'école allemande, renfermant les chefs-d'œuvre d'Albert Dürer, de Hans Holbein, Eilcheemer, Kneller, &c. — 200 de l'école flamande; savoir, 60 d'après Rubens, autant d'après Van Dyck, plusieurs d'après Van Ostade, Teniers, &c. — 300 de l'école hollandaise, dont 70 d'après Rembrandt, 40 d'après Berghem, un grand nombre d'après Gérard Dow, Ruysdaël, &c. — 2500 de l'école anglaise, d'après Jos. Reynolds, West, &c. En outre, ce fonds contient 400 portraits gravés en manière noire; l'œuvre complète de Will. Hogarth; l'œuvre complète du capitaine Baillie; le recueil de Houghton, grave d'après une riche collection de tableaux achetée par Catherine II et possédée actuellement par l'empereur Alexandre; *Liber veritatis*, ou 300 planches gravées par Earlom, d'après les dessins originaux de Cl. le Lorrain. . . Enfin 96 planches gravées pour l'édition des œuvres de Shakespeare. = S'adresser

à M. Harrison, associé survivant et successeur de MM. Boydell, à Londres, Cheapside, n.º 90.

## ALLEMAGNE.

*Bücher-Lexicon &c.*; Dictionnaire bibliographique, universel et alphabétique de tous les livres qui ont paru depuis 1800 jusqu'en 1815; publié par J. Heinsius. Leipsic, Gleditsch, 1817, tom. V, gr. in-4.º

*Briefe &c.*; Lettres sur Homère et Hésiode, principalement sur la Théogonie, par G. Hermann et F. Creutzer. Heidelberg, Oswald, 1817, in-12.

*Araji Phænomena et Diosmea, quibus subjiciuntur Eratosthenis Catasterismi.* — Dionysii orbis terrarum Descriptio, et Rufi Festi Avieni, utriusque poetæ, Metaphrases. Curavit notasque adjecit F. C. Mathiæ. Francfort, Herman, 1817, gr. in-8.º 3 fl. 45 kr.

*Vindiciæ Ovidianæ*, sive Annotationes in P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon libros XV, in quibus annotationibus recensentur lectiones cod. ms. academ. reg. Berolinensis. Accedunt J. H. Vossii lectiones et notæ; edidit J. H. Bothe. Goettingæ, Dietrich, 1817, gr. in-8.º

*Die Brüder &c.*; Les Deux Frères, tragédie en quatre actes, par Lamotte-Fouqué, avec un prologue. Tübingue, Cotta, 1817, in-8.º 1 fl. 12 kr.

*Dramatische Bilder &c.*; Tableaux dramatiques de la Suisse, deux drames historiques; par A. Grob. Saint-Galles, Hubert, 1817, in-8.º 1 fl. 30 kr.

*Konrad von Schwaben, &c.*; Konrad de Souabe, empereur, tragédie en cinq actes, par Zimmermann. Erlang, Heyder, 1817, 1 fl. 24 kr.

*Schriften &c.*; Œuvres complètes de Gustave Schilling. Dresde, Arnold, tomes XXXVII à XLII, 6 vol. in-8.º

*Continuation de l'Histoire universelle de l'abbé Millot*, tom. XVII. Les seize premiers volumes sont de Christiani, qui a joint à la traduction allemande de l'ouvrage de Millot une continuation jusqu'à la mort de Frédéric le Grand (1786). M. de Hornayr complètera cette histoire générale par 4 volumes, dont le 1.º vient de paroître.

*Grundzüge der wissenschaft &c.*; Principes généraux de la science de la nature et de l'homme; par J. E. de Berger. Altona, Hammerich, 1817, tom. I, gr. in-8.º 1 rixd. 6 gr. Ce 1.º volume traite de la perception généralement considérée.

*Handbuch &c.*; Élémens de chimie théorique; par Léop. Gmelin. Francfort, Varrentrapp, 1817, tom. I et II, 2 vol. gr. in-8.º 6 fl.

*Geschichte &c.*; Histoire de la botanique, par C. Sprengel; nouvelle édition, continuée jusqu'à nos jours. Altembourg, Brockhaus, 1817, 2 vol. gr. in-8.º

*Deutschlands Flora &c.*; Flore de l'Allemagne, ou Catalogue systématique de toutes les plantes découvertes en Allemagne, &c.; par J. C. Boehling, 2.º édition. Francfort, Wilmans, 1817, 3 vol. in-8.º, avec 4 planches. 9 fl.

*Naturgeschichte &c.*; Histoire naturelle des mammifères, commencée par le D.º J. C. Schreber, continuée par le D.º A. Goldfus. Nuremberg, Stein, 1817, 65.º et 66.º cahiers.

*Beitrag zur anatomie &c.*; Mémoires pour servir à l'anatomie des insectes, par H. L. Gæde, avec une préface du D.º H. L. Pfaff. Altona, Hammerich, 1817, in-4.º, 34 pag. et 2 pl.

*Handbuch der anatomie &c.*; Élémens d'anatomie chirurgicale; par le D.º Fr. Rosenthal. Berlin, Nicolaj, 1817, gr. in-8.º

*Ueber den Gegensatz &c.*; *Théorie des grandeurs positives et négatives*; par le D.<sup>r</sup> G. A. Foerstemann. Nordhausen, Happach, 1817, gr. in-8.<sup>o</sup>, 2 planches. 1 rxd. 4 gr.

*Ueber die Entstehung &c.*; *Traité de l'origine et de la construction du ciel étoilé*; par J. L. Spaeth. Nuremberg, 1817, gr. in-8.<sup>o</sup>, 16 feuilles. 1 fl. 54 kr.

*Bemerkungen &c.*; *Observations de M. J. D. Baader sur le perfectionnement des machines à vapeur et leur application aux voitures*, annoncés par M. de Reichenbach. Munich, Fleischmann, 1817, gr. in-8.<sup>o</sup>

*Geschichte der erfindungen &c.*; *Histoire des decouvertes et inventions faites dans toutes les parties des sciences et des arts*; par J. A. Donndorf. Quedlimbourg, Barre, 1817, 4 vol. gr. in-8.<sup>o</sup> 8 rxd.

*Zeitschrift für Geschichte &c.*; *Journal destiné à l'histoire et à l'explication de l'art chez les anciens*, publié par F. G. Welker. Goettingue; Van den Hoek, 1817, tome I.<sup>er</sup>, 1.<sup>er</sup> cahier, 199 pag. gr. in-8.<sup>o</sup>, avec 2 planches. Le 1.<sup>er</sup> cahier de ce journal contient une histoire du musée de Cassel et une description des sculptures anciennes qui s'y trouvent; un mémoire de M. M. A. L. Heeren sur un bas-relief de l'église de S. Paul à Rome, déjà expliqué par M. Zoëga, &c.

*Bericht über die Bildwerke &c.*; *Rapport sur les sculptures éginétiques du prince royal de Bavière*, par J. M. Wagner; accompagné d'observations archéologiques, par F. G. Schelling. Tubingue, Cotta, 1817, in-8.<sup>o</sup>, 246 pag. 1 fl. 54 kr.

*Schah Nahmeh, &c.*; *Schah Nahmeh, ou le Livre des rois*, par Ferdousi; traduit du persan, par J. Goerres. Berlin, Reimer, 1817, gr. in-8.<sup>o</sup>, 1.<sup>re</sup> partie.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.<sup>o</sup> 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.<sup>o</sup> 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

---



---

## TABLE.

|                                                                                                                    |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Édition et traduction de l' <i>Almageste</i> de Ptolémée, par M. Halma. (Premier article de M. Letronne).....      | Pag. 195. |
| Discours de M. Van Hulsem sur l'état de l'agriculture dans les Pays-Bas. (Article de M. Tessier.).....             | 207.      |
| Histoire des républiques italiennes, par M. Sismonde de Sismondi. (Fin de l'article de M. Daunou.).....            | 209.      |
| Édition et traduction de Pindare, par M. Tourlet. (Article de M. Raoul-Rochette.).....                             | 213.      |
| Philosophie fondamentale de M. Gerlach. (Second article de M. Cousin.).....                                        | 224.      |
| Description du royaume de Caboul, par M. Elphinstone. (Troisième et dernier article de M. Silvestre de Sacy.)..... | 228.      |
| Recueil de mémoires de médecine, &c. (Article de M. Tessier.).....                                                 | 238.      |
| Expédition du capitaine Ricord. (Article de M. Vanderbourg.)....                                                   | 241.      |
| Nouvelles littéraires.....                                                                                         | 246.      |

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL  
DES SAVANS.

MAI 1818.



A PARIS,  
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

~~~~~  
1818.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz*, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 *Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

MAI 1818.

THE HISTORY of the origin and the first ten years of the British and foreign Bible society. — Histoire de l'origine et des dix premières années de la société instituée pour la propagation de la Bible dans la Grande-Bretagne et les pays étrangers; par M. J. Owen, l'un des secrétaires de cette société, &c. Londres, 1816, 2 vol. in-8.^o

LE titre de cet ouvrage indique suffisamment son objet, pour toutes les personnes du moins à qui la société dite *British and foreign Bible society*, et que nous désignerons sous le nom de *Société biblique*, n'est pas restée inconnue. Les lecteurs du Journal des savans ne sauroient être de

ce nombre, puisque nous avons déjà eu occasion de parler de l'établissement de cette société, de son but et de ses succès. L'ouvrage de M. Owen retrace, dans le plus grand détail, l'origine et les progrès de cette association, formée dans des vues véritablement philanthropiques, attaquée à diverses reprises, ou par l'intérêt d'autres associations plus anciennes, ou par un zèle peut-être inconsidéré pour le maintien de la prééminence de l'église nationale d'Angleterre; répondant constamment à toutes ces attaques par un accroissement inespéré de considération, de fonds et d'influence; devenue enfin, dans le cours de dix années, le centre ou le modèle d'une multitude d'associations du même genre.

Parmi les causes qui ont concouru à un succès si complet, on doit compter la résolution prise, dès le commencement et la première enfance de cette association, d'y admettre les membres de toutes les communions chrétiennes sans exception, et de publier les versions des textes sacrés, sans aucune note ni commentaire. Cette mesure eût peut-être plus nuï cependant que servi au succès de l'association, si l'on n'y eût joint l'engagement formel de ne publier, pour les trois royaumes, que les traductions approuvées par l'église nationale.

Les deux premières conditions dont nous avons parlé, doivent faire pressentir aux lecteurs que, quelque respectable que soit en lui-même l'objet de cette institution, elle a dû être difficilement accueillie dans les pays qui reconnoissent la religion catholique pour la religion nationale. Aussi, loin d'être surpris que la société biblique n'ait point étendu ses ramifications en France, en Italie, en Espagne, &c., on voit avec quelque étonnement que son influence se soit exercée sur diverses communautés catholiques. Ces faits, quoique en petit nombre, ont suffi toutefois pour convaincre la société biblique qu'il y avoit du moins beaucoup d'exagération dans l'opinion répandue parmi les communions réformées, relativement à la prétendue répugnance du clergé catholique à mettre l'Écriture sainte entre les mains des simples fidèles; et M. Owen, avec une impartialité digne de son noble caractère et de ses fonctions d'historien, n'a négligé aucune occasion d'en faire la remarque. Nous ne voulons pas cependant décider jusqu'à quel point le plan de la société biblique convient aux états catholiques: mais nous ne craignons pas d'assurer que, quelle que soit l'opinion que l'on embrasse sur les principes constitutifs de cette société, on ne sauroit lire, sans éprouver un profond sentiment d'estime pour les coopérateurs d'une si noble entreprise, les nombreux fragmens de discours et de correspondance que M. Owen a insérés dans son ouvrage. Depuis les premières classes jusqu'aux dernières, depuis le prince, le ministre de la religion, l'homme

d'état, jusqu'au paysan de la Finlande, de la Laponie ou de l'Islande, tous, d'un commun accord, rendent témoignage à l'heureuse influence du christianisme, et des livres sacrés qui lui servent de base, sur le maintien et le bonheur de la société civile; et l'on ne sauroit se refuser à penser que la propagation de ce sentiment, si propre à guérir les plaies de l'Europe, a été favorisée par les travaux et le zèle de la société dont M. Owen a écrit l'histoire.

Personne n'étoit plus propre que lui à remplir avec succès la tâche qu'il a entreprise. Membre de la société dès son origine, appelé aux fonctions de secrétaire lorsqu'elle étoit à peine constituée, animé d'un zèle qui ne s'est point ralenti pendant plus de treize années, et n'ayant jamais cessé de concourir à toutes les opérations de son comité, ses souvenirs et tous les documens écrits qu'il avoit à sa disposition, lui offroient, avec une sorte de surabondance, les matériaux qu'il devoit mettre en œuvre. Les rapports annuels lus dans les assemblées générales de la société et publiés par son ordre, étoient déjà, en quelque sorte, il est vrai, une histoire diplomatique de cette institution: toutefois on doit savoir gré à M. Owen du travail auquel il s'est livré, pour rédiger et coordonner ces nombreux matériaux. Le premier chapitre de son ouvrage renferme une sorte d'introduction, et tout ce qui est antérieur à la constitution de la société: l'auteur réunit dans chacun des chapitres suivans tous les faits survenus dans les intervalles d'une assemblée générale à celle qui l'a suivie. Par-là, cette histoire, qui n'embrasse qu'un espace de dix années, se trouve naturellement divisée en onze chapitres. Ces onze chapitres sont renfermés en trois parties. La première, composée de six chapitres, se termine à l'assemblée générale du 1.^{er} mai 1809; la seconde, qui n'a que trois chapitres, va jusqu'au 1.^{er} mai 1812; enfin, la troisième, composée seulement de deux chapitres, contient l'histoire de la société jusqu'au 1.^{er} mai 1814.

Quoique le but de la société biblique soit uniquement de répandre les livres saints parmi toutes les sociétés chrétiennes, et même parmi les nations mahométanes et païennes, un avantage d'un autre genre se trouve nécessairement résulter de cette vaste entreprise; les traductions de l'Écriture, multipliées et imprimées avec une sorte de profusion, fournissent un secours infiniment précieux à l'étude des langues. C'est sur-tout de l'union étroite formée entre la société et les missionnaires baptistes dans l'Inde, que la littérature retirera un avantage inappréciable. Encouragés par les secours de la société biblique, ces missionnaires ont redoublé de zèle, et l'on a peine à se faire une idée de l'activité et de l'étendue de leurs travaux. Ce que la connoissance des langues

devra, après un petit nombre d'années, aux efforts réunis des missionnaires et de la société biblique, n'eût pas été obtenu dans le cours d'un siècle, ou plutôt n'eût jamais été obtenu, si le mouvement n'eût été imprimé par un levier aussi puissant.

Des considérations de plus d'un genre ne me permettant point de donner beaucoup d'étendue à cet article, je me contenterai de mettre sous les yeux des lecteurs quelques résultats généraux des opérations de la société biblique.

Depuis la fondation de cette société, il s'est formé dans les trois royaumes un nombre considérable de sociétés auxiliaires, et celles-ci ont aussi donné naissance à un second ordre d'associations nommées *Branch societies*, destinées à faciliter leurs opérations et à augmenter le nombre et le produit des souscriptions. Le nombre des sociétés auxiliaires étoit, au 1.^{er} février 1816, de deux cent trente-cinq; et celui des sociétés du second ordre, de deux cent quatre-vingt-dix-neuf: au total, cinq cent trente-quatre.

Les sociétés bibliques formées en pays étranger, et dont l'institution est due, soit à l'exemple, soit aux secours pécuniaires de la société mère, étoient, à la même époque, de quatre-vingt-deux en Europe, cinq en Asie, deux en Afrique, cent vingt-neuf en Amérique.

La société biblique, jusqu'à la fin de 1815, avoit déjà, ou par elle-même, ou en aidant d'autres associations par des secours pécuniaires, fait imprimer les livres saints en soixante-trois idiomes différens.

Le nombre des bibles et des nouveaux testamens mis en circulation jusqu'à la même époque, pour le compte de la société, monte, pour les premières, à six cent quarante-un mille trois cent soixante-quatre, et, pour les seconds, à huit cent quarante-trois mille neuf cent quinze, à quoi il faut ajouter, pour ce qui a été mis en circulation par les autres sociétés bibliques en Europe, cent quatorze mille bibles et cent quatre-vingt-huit mille six cents nouveaux testamens.

Enfin, au 31 mars 1815, la recette totale de la société et ses dépenses montoient, savoir: la recette, à 399,182^l 6^s 7^d st., et la dépense, à 348,592^l 13^s 6^d $\frac{3}{4}$ st.; et dans cette somme se trouvoit celle de 108,247^l 8^s 5^d st. pour le montant des secours en argent par elle accordés, et des bibles et nouveaux testamens donnés gratuitement.

Nous pensons que ces résultats suffisent pour faire apprécier les efforts, les ressources et les succès de la société dont M. Owen a écrit l'histoire.

SILVESTRE DE SACY.

ΚΑΛΥΤΑΙΟΤ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΤ ΜΑΘΗΜΑΤΙΚΗ ΣΥΝΤΑΞΙΣ.

Composition mathématique de Claude Ptolémée, ou Astronomie ancienne, traduite pour la première fois du grec en français, sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. l'abbé Halma, et suivie des notes de M. Delambre, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, &c. Paris, de l'imprimerie de J. M. Éberhart, 1813 et 1816; deux tomes in-4.°, en tout 1080 pages.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE.

DANS notre premier article, nous avons examiné en général le plan suivi par M. Halma; nous avons insisté sur quelques points de son discours préliminaire, et cherché à donner une idée juste de ce qu'il a fait pour le texte de Ptolémée : il nous reste à parler de sa traduction française.

Les personnes qui ne connoissent point le style de Ptolémée, pourroient croire que cet auteur est aussi facile à entendre et à traduire qu'Euclide et Archimède, dont les phrases et les tournures sont jetées presque toutes dans le même moule. Sans doute, dans tout ce qui est purement démonstration mathématique, la diction de Ptolémée est fort simple, et n'exige, pour être entendue, que la connoissance des premiers élémens de la langue grecque ; mais il faut remarquer qu'un grand tiers de l'Almageste consiste en exposés, en raisonneimens très-serrés, et qu'alors le style de l'auteur devient tout aussi difficile à entendre que celui d'aucun autre prosateur grec : cette difficulté tient à la longueur de ses phrases, assez ordinairement embarrassées dans leur construction, et souvent même amphibologiques. D'ailleurs cet astronome, beaucoup plus occupé du fond que de la forme, emploie des expressions qui paroissent quelquefois manquer de propriété, dans l'acception que la suite des idées montre qu'il a voulu leur donner. On sentira de quelle nature sont ces difficultés, si l'on se souvient qu'elles ont effrayé et rebuté le savant Bainbridge, et que Théon lui-même n'est pas toujours bien sûr du sens des paroles de Ptolémée, puisqu'il lui arrive de dire : Ἔστ' μὲν ἔν, κατ' ἑμὴν γνώμην, ἢ διάνοια αὐτῆ, *Voici donc le sens, à mon avis.*

On peut juger, d'après cela, de l'étendue des services qu'a rendus M. Halma, qui, ne se laissant pas arrêter par tous ces obstacles, a eu le courage d'entreprendre de les vaincre, en nous donnant une traduc-

tion littérale et claire, au moyen de laquelle les astronomes pussent lire sans fatigue et avec fruit l'ouvrage de Ptolémée. On concevra de même avec quelle indulgence il faudra pardonner certaines fautes qui ne peuvent manquer d'échapper, quand on traduit, pour la première fois, un auteur grec en français.

M. Halma repousse à plusieurs reprises, dans l'extrait de ses notes, le reproche d'avoir traduit plus souvent sur le latin que sur le grec; il faut en conclure que ce reproche a dû lui être adressé. La peine que nous avons prise de comparer soigneusement un grand nombre de passages de la nouvelle traduction avec le texte grec et la version latine, nous a convaincus que le traducteur, dans la plupart des endroits difficiles, a suivi le sens directement indiqué par le texte, et a su s'éloigner de la version latine, lorsqu'elle ne rendoit pas exactement l'idée de l'auteur original. Il y auroit donc beaucoup d'injustice à prétendre assimiler la traduction de M. Halma à ces copies de copies qui ne sont que trop nombreuses dans notre littérature. Sa traduction est en général coulante, et pourtant fidèle: on y retrouve à chaque pas la preuve que le traducteur joint à une connoissance très-approfondie de la matière une habitude suffisante de la langue grecque.

Tel est même le soin qu'il a mis à suivre pas à pas son auteur, qu'il s'est laissé entraîner quelquefois à employer des tournures trop rapprochées de celles de l'original, et conséquemment un peu obscures: par exemple, il traduit ordinairement *πρὸς ἀρκίους, πρὸς ἀρκίον, ἀπὸ ἀρκτων, &c.* par *vers les ourses, à partir des ourses, du côté des ourses*: le lecteur, qui ne sait pas le grec, peut ne pas croire que cela signifie précisément la même chose que *vers le Nord, du côté du Nord*. Ptolémée désigne presque toujours l'écliptique par la périphrase *ὁ δὲ μέσων τῶν ζωδίων κύκλος*: pourquoi ne pas employer constamment le mot *écliptique*? N'est-il pas plus clair et ne rend-il pas le texte aussi fidèlement que les périphrases, *le cercle qui passe par le milieu des animaux, le cercle mitoyen du zodiaque*, dont se sert M. Halma! Ce passage, *διεξιθόντες — ὅσα ἂν πρὸ ἐπὶ ὀρθῆς τῆς σφαίρας χησίμα πρὸς τὴν τῶν ὑποκειμένων θεωρίαν ἢ ἡσούτῳ* (II, I, p. 65), signifie, « ayant exposé — en outre tous les phénomènes relatifs à la » sphère droite qui peuvent être utiles pour l'étude des matières que » nous traitons, &c. » M. Halma, en traduisant *θεωρία* littéralement par *théorie*, s'est, nous le pensons, éloigné du sens à force de fidélité, parce que *théorie*, en français, n'a point la signification que Ptolémée donne ici au mot *θεωρία*. Une observation analogue s'applique à la traduction d'un passage curieux d'Hipparque, rapporté textuellement par Ptolémée, et dans lequel Hipparque avoue que l'erreur que lui et Archimède ont

dû faire dans l'observation et le calcul des solstices, pourroit aller à un quart de jour : ἀλλ' ἐπὶ τῷ Ἑσπῶν, ἐκ ἀπελπίσω καὶ ἡμᾶς, καὶ τὸν Ἀρχιμήδην διαμαρτάνειν καὶ ἕως πενήτε μέρους ἡμέρας (III, 2, p. 153) : passage que n'avoit entendu aucun des deux interprètes latins. M. Halma, qui s'est beaucoup plus approché du sens, traduit : « Quant aux solstices, je ne » désespère pas. [ἐκ ἀπελπίσω] qu'Archimède et moi nous nous soyons » trompés jusqu'à un quart de jour. » La traduction claire à-la-fois et littérale eût été : *J'ai lieu de craindre que &c.*

Après avoir exprimé en général notre sentiment sur la traduction, et lui avoir rendu la justice, qu'elle nous paroît mériter, nous croyons utile de proposer nos doutes sur l'interprétation d'un petit nombre de passages dont il étoit important de rendre avec précision le sens astronomique, parce que l'histoire de la science y est intéressée, et que la connaissance exacte des idées ou des moyens d'observation des astronomes anciens en dépend jusqu'à un certain point.

On sait que Ptolémée commence son ouvrage par des considérations sur les mouvemens généraux du ciel, et sur le système du monde : c'est là que, parmi des raisonnemens sensés, on trouve des sophismes que les *Anticoperniciens* des XVI.^e et XVII.^e siècles n'ont pas dédaigné de reproduire.

A l'article où cet astronome parle de la figure de la terre (I, 3, p. 12), il prouve très-bien (et, à vrai dire, il n'a pas de peine à prouver) que la forme ronde est la seule qui s'accorde avec l'ensemble des phénomènes : περιγῶν δὲ (scilicet γῆς σφαιρούσης), ἢ τετραγῶν ἢ πῶς ἑμάτης τῶν πολυγῶν. La traduction de M. Halma porte : « si la terre étoit composée » de triangles, de quadrilatères ou de polygones de toute autre figure, &c. » ; ce qui dénature tout-à-fait la pensée de l'original. Il falloit dire : « si la terre avoit la forme d'un trièdre, d'un tétraèdre ou de toute » autre figure polyèdre, &c. » Ptolémée continue : « dans ce cas, dit-il, » tous les habitans d'une même face verroient les phénomènes dans le » même temps ; ce qui toutefois ne paroît pas avoir lieu. » D'après cette traduction, il sembleroit que Ptolémée n'étoit pas sûr que cela n'a point lieu ; mais c'est ce qu'on ne sauroit admettre pour une chose aussi claire : il a dû parler plus affirmativement et dire, « ce qui n'a lieu d'aucune » manière, d'après les phénomènes », et tel est en effet le sens des expressions qu'il emploie, ὅσῳ ἔσθ' ἡμῶς φαίνεσθαι γινόμενον. Un peu plus bas (p. 13), Ptolémée veut prouver que la terre est bien réellement placée dans l'axe et au centre des mouvemens célestes, attendu que, s'il en étoit autrement, certains points n'auroient jamais d'équinoxe, ni dans la sphère droite, ni dans la sphère oblique. La phrase ἐπὶ δὲ τῆς ἐγκεκλιμένης, τὸ ἢ μὴ γίνεσθαι ΠΛΑΙΝ ἕως ἰσημερίαν, ἢ κ. τ. λ. doit être traduite ainsi :

« dans la sphère oblique, ou il n'y auroit pas *non plus* d'équinoxe, ou » bien, &c. » Telle est la force de *πάλιν*, mot dont le traducteur a oublié de rendre le sens.

L'astronome revient à plusieurs reprises sur la construction des instrumens dont il faisoit usage. Il emploie fréquemment une locution dont la signification ne nous paroît pas avoir été complètement saisie par le traducteur; c'est *σύμμελλες τῷ μεγέθει* (1). M. Halma traduit, *de mêmes proportions dans sa grandeur*; ce qui ne présente pas une idée claire. Le sens est de *grandeur convenable, raisonnable, ou, comme nous disons, d'une bonne grandeur*. Cela est si vrai, que Proclus, dans ses Hypotyposes, en parlant de la construction d'un instrument, après avoir dit qu'il est *τῷ μεγέθει σύμμελλες* (2), se sert ensuite de l'expression *εὐμεγέθους*, comme synonyme (3).

Dans la description de l'instrument destiné à mesurer l'arc compris entre les tropiques, Ptolémée, après avoir parlé du grand cercle de cuivre qui doit servir à représenter le méridien, ajoute (p. 45): « à ce » cercle nous en adapterons un autre *plus petit* (trad. de M. Halma): » *ἐπιπτα ἕτερον κυκλικόν, λεπτότερον ἐναρμόσωντες*. L'idée de *plus petit* est renfermée à-la-fois dans le mot *κυκλικός* et dans *ἐναρμόσωντες*, qui veut dire *ἀρμόσωντες ἐν τῷ πρῶτῳ*: mais *λεπτότερον* signifie en outre *plus mince*; c'est ce qu'explique parfaitement Théon, en paraphrasant ce passage (4). La même observation convient à cet autre endroit: « nous avons adapté » au dedans de ce cercle intérieur un autre cercle *plus petit* (V, 1, p. 285): » *Ἐφηνόσωμεν ἀκριβῶς ἕτερον λεπτόν κύκλον*. On traduiroit avec plus de précision: « nous avons adapté *avec soin*, en dedans du premier cercle, » un cercle *plus mince*. »

Lorsque Ptolémée a composé son grand traité, il ne se doutoit sans doute pas que les renseignemens chronologiques qu'on tire des dates de quelques observations, seroient un jour la partie la plus utile de cet ouvrage: c'est cependant ce que les modernes reconnoissent maintenant. La concordance des divers calendriers auxquels se rapportent les dates qu'on trouve dans l'Almageste, offre un sujet curieux pour le critique; et, sans l'ouvrage de Ptolémée, plusieurs points importans de l'ancienne chronologie n'auroient jamais pu être éclaircis. D'après plusieurs renvois aux notes dont M. Halma annonce la publication, on

(1) Ptol. I, 10, p. 46; V, 1, p. 284.

(2) Proclus, *Hypotyp.* p. 13, ed. Bas. 1540.

(3) *Id.* p. 25.

(4) Theo, in Ptol. p. 56, l. 16.

juge qu'il se propose d'insister plus tard sur cette matière, qui d'ailleurs a déjà exercé la critique de plusieurs savans, tels que M. Van Hagen (1), M. Ideler (2) et M. Champollion-Figeac (3).

Nous croyons utile d'engager M. Halma à revoir les endroits de sa traduction qui ont trait à la chronologie ; ils sont en général susceptibles d'amélioration. Il y a, par exemple, une faute à l'endroit où se trouve indiquée la date de la troisième éclipse observée à Babylone. M. Halma traduit Ἄρχοντας Ἀθηνῶν Εὐάνδρα, μηνὸς Ποσειδῶνος τῷ πρῶτῳ (IV, 10, p. 278) par « Évandré étant archonte à Athènes le premier jour du mois Posidéon », (ce qui seroit bien, s'il y avoit au texte τῇ πρῶτῃ) : tandis qu'il falloit traduire, *au mois Posidéon premier*, ou *dans le premier mois Posidéon*. Il s'agit ici d'une année athénienne, ayant le treizième mois intercalaire ; et l'on sait que ce mois, placé après *Posidéon*, s'appelloit le *deuxième Posidéon*, de manière qu'il y avoit alors dans l'année *un premier et un deuxième mois Posidéon*. Nous indiquerons au traducteur une autre distraction du même genre (VII, 3, t. II, p. 16) : il traduit τὸ μὲν Πυανησίῳ τῇ ἕκτῃ Φθινοῦτος par *à la fin du 6 du mois Pyanepsion* : mais il sait aussi bien que nous que le vrai sens est, *le 6 du mois Pyanepsion finissant* ; c'est-à-dire, le 25 du mois. Enfin il traduit τῇ νεομνίᾳ τῆς ἐπαγομῆνων (III, 1, p. 153) par « dans la néoménie du premier des épagomènes » ; cette traduction feroit croire, ce qui ne seroit point exact, qu'il y eut *nouvelle lune* ou *néoménie* au premier des épagomènes : on traduira simplement, *le premier des épagomènes*. Ptolémée, à l'exemple de tous les Grecs alexandrins, emploie le mot νεομνία comme synonyme de *premier du mois* (τῷ μὲν μηνὸς πρῶτῃ), sans que ce mot emporte pour cela l'idée de *nouvelle lune* ; ainsi plus bas (VI, 12, p. 874), Θωὺ νεομνία signifie *le premier de Thot* : de même, dans l'inscription de Rosette, δὲ τῆς νεομνίας τῷ Θωὺ (4). Cela vient, probablement, de ce que les Macédoniens, qui apportèrent en Égypte leurs mois lunaires (dont le premier jour étoit nécessairement une *néoménie* ou *nouvelle lune*), continuèrent, *par abus*, de donner le nom de *néoménie* au premier de chaque mois égyptien, quoique ce jour ne dût être

(1) *Observationes in Theonis Fastos graecos*, &c. Amstelod. 1735.

(2) M. Halma se propose de publier la traduction du savant ouvrage de M. Ideler sur les *Observations astronomiques des anciens*.

(3) Rapport sur les travaux de la classe d'histoire et de littérature, de l'Institut, pour 1815, rédigé par M. Daunou, p. 65-67.

(4) Inscript. Rosett. l. 50. Le mot Νεομνία paroît même avoir été pris quelquefois par excellence pour le premier jour de l'année (Porphyr. de antro Nymph. s. 24, ed. Goens).

néoménie que par hasard, puisque l'année égyptienne étoit solaire vague.

Cette observation nous conduit à faire une autre remarque plus importante sur la table de concordance du calendrier égyptien avec le nôtre, que M. Halma a mise à la fin de sa préface. « Pour faciliter encore » plus aux lecteurs, dit M. Halma, le calcul des faits astronomiques » contenus dans l'Almageste, je place ici la table des mois alexandrins, » extraite du P. Pétau. Ces mois égyptiens étant de trente jours chacun, » on ajouta d'abord cinq jours épagomènes pour faire les 365 jours » des années communes; et depuis la correction du calendrier par Jules » César, six jours à chaque quatrième année, qui fut bissextile. Ces » cinq jours épagomènes commençoient le 24 août, ou le 25 dans les » années bissextiles, où alors le 1.^{er} Thot tomboit le 30 août. Nous » trouvons par ce moyen que le 1.^{er} Thot étoit invariablement fixé au » 29 août, lorsque Ptolémée écrivoit sa Grande Composition (*préface p. lxxij*). » Nous sommes un peu surpris que M. Halma n'ait pas vu, non-seulement que la table du P. Pétau ne peut faciliter les calculs des faits astronomiques contenus dans l'Almageste, mais encore qu'elle est propre à jeter dans de graves erreurs les astronomes qui s'en serviroient; et cela précisément par la raison que le 1.^{er} Thot s'y trouve fixé invariablement au 29 août, attendu qu'elle représente, comme il le dit, l'année fixe alexandrine de 365 $\frac{1}{4}$ jours, intercalée de même que l'année julienne, et dans laquelle le 1.^{er} Thot répondoit au 29 août; tandis que Ptolémée (et c'est ce dont il sembleroit que le traducteur ne s'est point souvenu) ne se sert que de l'année vague égyptienne de 365 jours juste: or cette année ne sauroit avoir un rapport constant avec les années julienne et alexandrine, puisqu'elle retarde sur celles-ci de six heures par an, d'un jour en quatre ans, de vingt-cinq jours en un siècle, d'une année entière en 1461 ans. Il est donc absolument impossible de se servir de cette table pour connoître la date des observations consignées dans l'Almageste. Au lieu donc de suivre le conseil de M. Halma, les astronomes devront calculer la concordance, pour une année quelconque, en partant directement d'une des observations de solstices et d'équinoxes dont la date se trouve rapportée à-la-fois aux années de l'ère de Nabonassar et au calendrier égyptien; ou bien en partant d'une donnée que nous devons à Théon, savoir, que les jours de l'année vague ont correspondu à ceux de l'année fixe, dans la cinquième année du règne d'Auguste (1). Telles sont les bases véritables du calcul de cette

(1) Theon.. *Fragm. ap. Dodwell, in append. ad Dissert. Cyprian, p. 113. Cf. Van Hagen, p. 40.*

concordance; c'étoit, nous devons le dire, un point très-utile, indispensable même dans une préface de l'Almageste: nous invitons M. Halma à réparer cette omission dans le cours de ses notes.

Voici une interprétation qui met Ptolémée en contradiction avec lui-même: « le soleil étant alors au deuxième degré du sagittaire », ἀλλὰ τῷ ἡλίῳ ὄντος πρὸς τὰ δύο μέρη τῷ τοξότῳ (*IV*, 10, p. 278); cela seroit difficile à concevoir, puisqu'on voit ensuite que le soleil étoit à 17° 30' du sagittaire: les mots dont se sert Ptolémée, πρὸς τὰ δύο μέρη, signifient en effet *vers les deux tiers*, et non pas *au deuxième degré*.

Au livre III (c. 1, p. 184), M. Halma traduit les mots μετὰ σπουδῆς par *avec sagacité*; il faut dire *avec soin*: il est question des observations d'Hipparque. Ptolémée fait l'éloge de ce grand astronome: « Hipparque, » dit-il, selon la traduction de M. Halma, a voulu, par amour pour » la vérité, ne rien taire de ce qui pouvoit lui causer quelque scrupule » (*III*, 1, p. 158). Le grec dit bien plus, « de ce qui pouvoit laisser » à quelqu'un le moindre scrupule » [μὴ σιωπήσῃ τι ἢ ἰνίς εἰς ὑποψίαν ὅπως δύνῃσι δυναμένων ἐπιχειρῆν]. Au livre suivant (c. 8, p. 265), les mots χαιρέτερα ἔφοδοι signifient *méthodes préférables, meilleures*, et non pas *plus faciles*. En général, il eût été très-important de rendre avec une scrupuleuse fidélité les passages où Ptolémée parle des observations anciennes, tant d'Hipparque que d'Aristylle, Timocharis et autres: et à cet égard, nous indiquerons à M. Halma quelques endroits où sa traduction offriroit des notions peu précises à l'astronome qui ne sauroit pas le grec.

Pour exposer l'anomalie de la lune, dans l'hypothèse de l'épicycle, Ptolémée choisit trois éclipses parmi les plus anciennes, et trois autres parmi celles qu'il avoit observées lui-même (*IV*, 5, p. 243): τὸ μὲν πρῶτον ἀφ' ὧν ἔχρην ἀρχαιοτάτων ἐκλείψεων τοιῶν ταῖς ἀδιστακτως δοκούσας ἀναγκράφθαι συγχεσόμενοι. M. Halma traduit: « Nous choisirons d'abord » trois éclipses parmi celles qui nous paroissent avoir été bien observées » par les anciens. Les personnes qui n'ajoutent point foi aux observations d'éclipses, dont la suite auroit été envoyée à Aristote par Callisthène, seront fâchées que M. Halma n'ait pas traduit à-peu-près ainsi ce passage capital: « Parmi les plus anciennes observations d'éclipses que nous » connoissions, nous en choisirons d'abord trois, dont les circonstances » nous semblent avoir été marquées avec précision. » Car le mot ἀναγκράφθαι signifie, non l'observation en elle-même, mais la manière plus ou moins précise dont les circonstances de l'éclipse étoient indiquées. En parlant de l'observation du solstice d'été faite par Méton et Euctémon (*III*, 2, p. 162), Ptolémée dit qu'elle étoit ἐλοχερέτερον ἀναγκραμ-

μένη, c'est-à-dire, selon M. Halma, *faite un peu trop grossièrement* : cette traduction seroit exacte s'il y avoit dans le texte *τετηρημένη* ou *εὐλημένη* : le vrai sens est, *indiquée trop vaguement*. Dans un autre endroit, le traducteur a peut-être mal saisi le sens du mot *ἀναγραφά* : Ptolémée y compare les secours qu'il peut avoir pour déterminer le mouvement des fixes en longitude, avec ceux qu'Hipparque tiroit des observations d'Aristylle et de Timocharis; il dit : « Nous en sommes d'autant plus certains [de ce » mouvement], que les observations que nous possédons embrassent » un plus long intervalle de temps, et que la position des fixes, mar- » quée par Hipparque, et dont nous nous sommes principalement » servis comme point de comparaison, nous est donnée avec toute la » précision possible (VII, 1, t. II, p. 2). » Τῶ καὶ δὴ πλείονος χρόνου τὴν ἐξέτασιν γενήσασθαι, καὶ τὰς πρὸ Ἰωπάρχου πρὸς τῶν ἀπλανῶν ἀναγραφὰς, πρὸς ἃς μάλιστα πεποιήμεθα συλλήψεις, καὶ πάσης ἘΞΕΡΓΑΣΙΑΣ ἡμῶν παρδεδόσθαι. Traduction de M. Halma. . . . « et que les écrits qu'il a laissés sur » les fixes, et qui ont servi de matière à nos travaux, nous ont été trans- » mis parfaitement corrects. » Le mot *ἐξεργασία* signifie, non la correction des manuscrits d'Hipparque, mais le soin que cet astronome avoit mis à marquer la position des fixes; en grec, *τὰς τῶν ἀπλανῶν ἐποχὰς ἀναγράφειν*.

La même idée se retrouve encore un peu plus bas; et comme il importe de fixer le vrai sens des paroles de Ptolémée dans tout ce qui concerne le mouvement des fixes, nous ferons une dernière remarque. Comparant encore une fois à cet égard les travaux d'Hipparque avec les siens, ou plutôt, pour parler dans le sens de M. Delambre, avec ceux qu'il prétend avoir faits, Ptolémée s'exprime ainsi : « Quant à nous, ayant trouvé la même chose par le moyen d'obser- » vations qui embrassent un plus long intervalle de temps, et qui ont » été faites sur presque toutes les fixes, nous devons sans doute être » bien plus certains que leur mouvement s'exécute autour des pôles de » l'écliptique (VII, 3, p. 15). Ἡμεῖς μὲντοι καὶ κατὰ τὸν ἐπὶ πλείω χρόνον τετηρημένον εὐείσκοις τὸ ποιῆτον, καὶ κατὰ πάντων χρόνον τῶν ἀπλανῶν, βεβαιότεραν εἰκότως ἂν ἢ οὐ νομίζοιμεν ἢ πρὸς τὰς πρὸ λόξῃ πόλους γινομένην αὐτῶν κίνησιν. M. Halma traduit : « Mais les observations que nous avons faites, en » des temps bien postérieurs à lui, sur presque toutes les fixes, nous » autorisent à soutenir que leur mouvement se fait autour des pôles du » cercle oblique. » Il n'est nullement question ici de *temps postérieurs*. Les mots *ἡμεῖς μὲντοι καὶ κατὰ τὸν ἐπὶ πλείω χρόνον τετηρημένον εὐείσκοις*, signifient la même chose que *ἡμεῖς μὲντοι καὶ δὴ πρὸς τῶν πρὸ τῶν ἀπλανῶν εὐλημένων εὐείσκοις*.

Ptolémée a voulu faire croire qu'il avoit mesuré l'obliquité de l'écliptique : mais la mesure qu'il dit en avoir trouvée, n'est que celle d'Ératosthène et d'Hipparque. Elle étoit, selon lui, de 47 degrés, et plus que les $\frac{2}{3}$, mais moins que les $\frac{3}{4}$ d'un degré ; « ce qui est, » dit-il, *presque* la même quantité que celle dont Ératosthène avoit fait usage ; » διὲρ ἡ συνάγκηαι ἡρδὸν ὁ αὐτὸς λόγος τῆς ἡ̄ Ἐρατοσθένης. M. Halma oublie le mot *presque*, qui n'est pas inutile. En effet, la double obliquité, selon Ératosthène, étoit égale aux $\frac{1}{8}$ du méridien, c'est-à-dire, à 47° 42' 40" ; tandis que le milieu entre les deux limites inarquées par Ptolémée est de 47° $\frac{17}{4}$ (= 47° 42' 30"), ou *presque* la quantité indiquée par Ératosthène. Remarquons en outre que Ptolémée ne dit pas précisément, comme M. Halma le lui fait dire, qu'Ératosthène *avoit trouvé cette obliquité* par une observation qui lui fût propre.

Les passages relatifs au lieu où Hipparque faisoit ses observations, ont été l'objet de quelques controverses. On a reproché à M. Halma d'avoir fait dire à Ptolémée plus formellement que cet astronome ne le dit, qu'Hipparque avoit *fait lui-même à Alexandrie* les observations dont il a conclu la longueur de l'année. Ainsi, par exemple, M. Halma traduit ἐκθίμενος ἡδὲ τὸ πρῶτον πὰς ΔΟΚΟΥΣΑΣ ΑΥΤΩ — πετηρῆσαι θεινάς τε καὶ χειμερινάς Ἑπὰς (III, 2, p. 152), par « après avoir exposé les solstices » et les équinoxes (lisez les *solstices d'été et d'hiver*) qu'il *pense avoir observés*. » On a dit que M. Halma auroit dû traduire *qu'il pense avoir été observés*. Sans entrer plus qu'il ne convient ici dans la question de savoir si Hipparque a réellement observé à Alexandrie, nous dirons que M. Halma paroît défendre très-bien son interprétation dans l'extrait de ses notes : il pouvoit ajouter que Nicolas Cabasilas a interprété le passage de la même manière, ἐκθίμενος ἡδὲ — ἄς τετήρηκα θεινάς Ἑπὰς (1). Nous pensons toutefois qu'il défendrait plus difficilement l'interprétation qu'il donne de cet autre endroit : μεταβησόμεθα δὲ ἐν ὅπῃ πὰς ὑπερον ἐπιθειμένας αὐτῶν πρῆς ἐκλείψεις, ἄς φησιν ἐν Ἀλεξανδρείᾳ πετηρῆσαι (IV, 1, p. 179). « Passons maintenant aux trois dernières éclipses dont il a rendu compte » (lisez *aux trois éclipses dont il rend compte ensuite*), d'après les observations qu'il dit en avoir faites à Alexandrie. » Ptolémée a voulu dire, ce nous semble, qu'il dit en avoir été faites ; car on voit plus bas que ces trois observations datent des années 547 et 548 de l'ère de Nabonnassar : or Ptolémée parle, en d'autres endroits (V, 3, p. 295 ; VII, 2, p. 12) d'observations faites par Hipparque dans les années 50 et 52

(1) Cabas. in Ptolem. III, p. 134, l. 23.

de la 3.^e période Calippide, répondant aux années 620 et 622 de l'ère de Nabonassar : il est clair que si les premières observations avoient été faites par Hipparque, comme le porte la traduction de M. Halma, on seroit forcé d'en conclure que cet astronome avoit observé pendant (622-547) soixante-quinze ans ; ce qui est bien invraisemblable.

Nous terminerons nos remarques par l'examen de deux passages très-difficiles qui ne nous semblent pas avoir été bien entendus. Dans le premier, il est question de la préférence accordée par Hipparque aux observations des solstices, sur celles des équinoxes : Συγκριχόμεθα δὲ — ταῖς ἤῃ ἰσημεριῶν πηρήσει, καὶ πύτων ἈΚΡΙΒΕΙΑΣ ἕνεκεν, ταῖς τε ὑπὸ τῷ Ἰωπάρχῃ μάλιστα ἐπισημανθείσαις, ὡς ἀσφαλές ἔα εἰλημμέναις ὑπ' αὐτῆ (III, 2, p. 160). Les mots καὶ πύτων ἀκριβείας ἕνεκεν font difficulté. M. Halma traduit : « Nous leur avons préféré — les observations des équinoxes, et, » à cause de leur exactitude, nous avons choisi celles &c. » Dans son errata il propose. . . « des observations qui, à cause de leur exactitude, » ont été spécialement marquées par Hipparque comme ayant été faites » par lui-même. » Nous n'adopterions ni l'une ni l'autre de ces deux traductions : les mots sur lesquels repose la difficulté, forment une parenthèse qui se rapporte, non pas au choix particulier de telle ou telle observation d'équinoxe, mais en général à la préférence que Ptolémée accorde aux observations des équinoxes sur celles des solstices ; c'est ainsi que Nicolas Cabasilas a entendu ce passage difficile : ἕνεκεν δὲ ἀκριβείας κερχόμεθα πρὸς τὴν κερχημένην σύγκρισιν ταῖς τῶν ἰσημεριῶν πηρήσει (1).

L'autre passage a paru plus embarrassant encore, et cependant il a de l'importance, selon M. Delambre (2). Ptolémée établit une espèce de comparaison entre le colure des solstices et le méridien, et s'exprime ainsi : Νοθηήσιαι δὲ ἡ μὲν μία καὶ πρῶτη φορὰ καὶ φηέχουσα τὰς ἄλλας πάσας, φηρησαφομένη ἔ ὡστερ ἀφοριζομένη ὑπὸ τῆ δι' ἀμφοτέρων τῶν πόλων γραφομένη μίγιστου κύκλου, φηρηζομένη τε ἔ λοιπὰ πᾶντα συμπεριέρουτος δὲ ἀνατολῶν ὅτι δυσμάς αἰεὶ τὸς τῶν ἰσημεριῶν πόλους ΒΕΒΗΚΟΤΑΣ ὡστερ ὅτι τῆ καλουμένης μεσημβριῆς (I, 7, p. 24) ; c'est-à-dire, « On concevra l'un des deux » premiers mouvemens [celui de la sphère étoilée], qui embrasse tous » les autres, circonscrit et comme déterminé par le grand cercle qui ; » passant par les pôles des deux cercles [de l'équateur et de l'écliptique], » est emporté, et emporte avec lui tout l'univers, d'orient en occident, » dans un mouvement autour des pôles de l'équateur, qui sont comme » fixés sur le méridien. » Les mots μία ἔ πρῶτη φορὰ, que M. Halma

(1) Nic. Cabas. p. 139, l. 36.

(2) Delambre, dans la Conn. des temps de 1816, p. 289.

traduit par *le seul et premier mouvement*, doivent être, selon nous, un *hendiadys*, et signifient *μία ἤδη δύο πρώτων φορῶν* ou *κινήσεων*. Mais la grande difficulté tient au sens de *βεβηκότας*. 1.° Cette leçon, qui se trouve dans Théon (1) et dans les meilleurs manuscrits, est, sans contredit, la meilleure, quoi qu'en dise l'éditeur, qui a écrit *βεβηκότα*, en rapportant ce mot à *λοιπὰ πάντα* : il traduit, « tout le reste qui marche » à la suite du cercle qu'on appelle méridien ; » quoique, dans ce cas, il eût fallu le datif, *ὅπῃ τῷ κελευμένῳ μεσημεριῶς*, et non pas le génitif. 2.° Il n'est nullement nécessaire de supposer une lacune, comme le veut M. Halma, d'après l'opinion d'un savant critique : *βεβηκότας* a le sens de *étant fixé, étant placé*, que lui donne Ptolémée à la page 20, et un peu plus bas (p. 25), où l'on trouve *πόλοι οἱ ἢ αὐτοὶ βεβηκότες ἀεὶ κῆ κῆ κύκλω*, ce que Théon interprète par *οἱ πνεὺ πάντῃσι μένουσιν ἐπὶ τῷ κύκλω* ; et les mots *βεβηκότας ὡσπερ ἐπὶ* sont pour *ὡσπερ βεβηκότας ἐπὶ* : ainsi, dans un autre passage, *εὐθυνομένης ὡσπερ τῆς ὀψείως* est pour *τῆς ὀψείως ὡσπερ εὐθυνομένης* (IX, 2, p. 120).

A la fin du livre second, Ptolémée annonce l'intention de composer sa Géographie : ce qui prouve que la composition de ce dernier ouvrage est postérieure à celle de l'Almageste, c'est-à-dire, à l'an 141 de l'ère vulgaire, époque de la plus récente des observations qui y sont contenues. Les paroles de Ptolémée sont curieuses. « Nous marquerons, dit-il, la position en longitude et en latitude (*ἐποχῆ κῆ μῆκος ἢ κῆ πλάτος*) des villes » remarquables de chaque pays, pour servir au calcul des phénomènes célestes dans ces villes » (*πρὸς τῆς ἤδη ἐν αὐταῖς φαινομένων ἐπιλογισμῆς*), et non pas, « d'après les phénomènes célestes observés &c. » M. Halma cherche à tort, nous le pensons, à défendre cette dernière interprétation contre l'opinion d'un savant critique : il est clair que le sens qu'il adopte supposeroit dans le texte *παρὰ* ou *διὰ τῶν*, et non *πρὸς τῆς*. Il nous semble, au contraire, que le traducteur a raison contre le même critique pour la traduction de ce passage difficile : « Nous marquerons de combien de degrés comptés sur son méridien chacune est distante de l'équateur ; et en degrés comptés sur l'équateur, la distance orientale et occidentale de chaque méridien à celui qui passe par Alexandrie : car c'est au méridien de cette ville que nous rapportons ceux des autres points de la surface terrestre. » *Διὰ τὸ πρὸς τοῦτον (sc, τὸν δι' Ἀλεξανδρείας μεσημεριῶν) ἡμῖν συνίστασθαι τοῦς τῶν ἐποχῶν χρόνους*. Cette traduction est, selon nous, parfaitement exacte. On a fait un reproche à M. Halma de n'avoir point traduit *οἱ ἤδη ἐποχῶν χρόνοι* par

(1) Theo, in Ptolem. p. 38, l. 24.

les *tables des époques* : mais la suite des idées montre qu'il s'agit, dans cette dernière phrase, de la longitude des lieux terrestres. Or Ptolémée donne aux degrés de l'équateur, et conséquemment aux degrés correspondans des parallèles, le nom de χρόνοι ou *temps* ; de manière que, selon sa manière de s'exprimer, χρόνος désigne un arc d'un degré, ou de 4' en temps. D'une autre part, ἐπιχρῖ ne veut dire que *position* ; d'où l'on voit que les mots οἱ πῶν ἐπιχρῖν χρόνοι signifient littéralement *les temps des positions*, c'est-à-dire, *la différence en temps des positions*, ou plus clairement *la différence en longitude*, ἐπιχρῖ κατὰ μῆκος. Nous avons voulu montrer, par un exemple, que le traducteur a su tirer heureusement de passages très-difficiles. Il nous auroit été facile d'en citer beaucoup d'autres, si nous n'avions cru plus utile de signaler à M. Halma les passages importans sur lesquels son attention, fatiguée dans le cours d'une si longue carrière, ne s'est pas portée avec assez de force ou de succès.

D'après tout ce que nous avons dit de la difficulté de traduire l'Almageste, difficulté dont on a pu s'apercevoir aux passages que nous avons rapportés, et en même temps d'après les diverses observations que nous avons eu l'occasion de faire, on peut voir que l'interprétation de cet auteur est parvenue à peu près au point où nous avons montré qu'étoit portée la critique du texte ; c'est-à-dire que, s'il reste beaucoup à faire encore, le principal est fait, et que c'est à M. Halma qu'on le doit en grande partie. Nous croyons donc qu'on peut accéder avec peu de restrictions au jugement que le traducteur porte lui-même de son travail, en disant « qu'aucune inexactitude essentielle n'affecte les parties principales de cet ouvrage ; et que, les démonstrations y étant claires, les raisonnemens concluans, les tables bien déduites, les dates et les époques conformes à celles qui ont été consignées par Ptolémée, ma traduction est correcte, et son objet est rempli. »

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les notes que M. Delambre a jointes à la traduction : ces notes, qui ont principalement pour objet de comparer les méthodes de Ptolémée avec celles des modernes, se trouvent presque toutes fondues dans l'*Histoire de l'astronomie ancienne* que vient de publier ce savant astronome ; une plume plus exercée que la nôtre doit en donner, dans ce journal, une idée qui répondra au mérite de l'auteur et à l'importance de l'ouvrage.

M. Halma annonce qu'à la suite des deux volumes de l'Almageste, il publiera, outre ses notes sur cet ouvrage, des extraits de ce qu'il y a de plus important dans les petits astronomes, en outre la traduction de la *Géographie* de Ptolémée. Il nous paroît que M. Halma est dans l'intention de traduire ce dernier ouvrage en entier ; or nous devons

avouer que traduire les tables de longitude et de latitude, qui en forment les neuf dixièmes, nous semble une entreprise entièrement inutile. Autant vaudroit-il donner une traduction de l'Itinéraire d'Antonin ou de la Table de Peutinger; nous l'engagerons à se borner au premier livre, qui comprend les prolégomènes de cette Géographie: c'est, comme on sait, un morceau excellent, et le seul monument de ce genre qui nous soit resté de l'antiquité. Une traduction française rendroit accessible au plus grand nombre la connoissance de ces prolégomènes, que bien peu de personnes instruites, même de géographes de profession, ont lus et étudiés avec l'attention qu'ils méritent.

Enfin le laborieux traducteur annonce une traduction *complète* du Commentaire de Théon, accompagnée du texte grec; et ici, nous nous permettrons encore d'élever quelques doutes sur l'utilité réelle d'une pareille entreprise. Le Commentaire de Théon est d'un *quart* environ plus volumineux que l'Almageste de Ptolémée (1). Dans cet énorme commentaire, il y a, nous le savons, des choses curieuses à-la-fois pour l'intelligence du texte de Ptolémée et pour l'histoire des mathématiques; mais on est obligé de convenir que, malgré les promesses que fait Théon, en commençant, de ne s'occuper que de ce qui est vraiment difficile (2), il se traîne le plus souvent au milieu d'une foule de notions vulgaires qui ne sauroient avoir maintenant aucune sorte d'intérêt. Toutefois, autant nous sommes loin d'approuver l'idée d'une traduction complète de ce volumineux et diffus commentaire, autant nous approuverions celle d'en extraire tout ce qui pourroit être utile. Il nous semble donc que M. Halma feroit bien, en renonçant au projet qu'il avoit d'abord conçu, de se contenter d'insérer, parmi ses notes sur l'Almageste, la traduction exacte de tous les passages de Théon véritablement utiles, qui se rapportent aux endroits de Ptolémée que chacune de ses notes tend à éclaircir: de cette manière, les astronomes ne perdroient rien de ce qu'il est bon qu'ils connoissent; on auroit de moins deux gros volumes dont on peut se passer, et les notes du traducteur acquerroient plus d'intérêt et d'importance. Nous sommes convaincus que si M. Halma eût soumis son projet de donner une traduction et une édition complète de Théon aux célèbres promoteurs de ses travaux, les Lagrange, les Laplace, les Delambre, ils ne lui eussent point donné les mêmes

(1) Dans l'édition de Bâle, le texte de la Composition mathématique tient 324 pages; celui des commentaires de Théon (y compris ceux de Cabasilas) en occupe 420.

(2) Delambre, *Hist. de l'astronomie ancienne*, tom. II, p. 550.

encouragemens qu'ils lui ont accordés avec tant de justice pour sa traduction de Ptolémée, et que leur avis à cet égard eût été peu différent de celui que nous venons de hasarder.

I ETRONNE.

GRAMMAIRE DES GRAMMAIRES, ou Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française; par M. P. Girault-Duvivier: 3.^e édition, 2 vol. in-8.^o Paris, 1818, chez l'auteur, rue de Grammont, n.^o 11, et chez Janet et Cotelte, libraires, rue Neuve-des-Petits-Champs.

CET ouvrage, ainsi que son titre l'annonce, est le recueil méthodique des questions, opinions et décisions grammaticales répandues dans les meilleurs traités qui ont classé les règles et résolu les difficultés de notre langue. Indiquant avec soin les autorités d'après lesquelles il croit pouvoir proposer des principes reconnus, laissant à la décision ultérieure des maîtres de l'art ceux des points qui sont encore litigieux, M. Girault-Duvivier a composé une nouvelle grammaire, également utile aux personnes qui commencent à étudier les principes de la langue, et aux personnes qui, déjà instruites, desireroient s'exercer sur la théorie et sur les anomalies. Il fait connoître avec exactitude et précision l'état de la science, et facilite ainsi aux grammairiens l'occasion et le moyen de redresser les erreurs ou de remplir les lacunes qu'ils pourroient remarquer. L'académie française a constamment honoré de ses encouragemens cet ouvrage utile et bien exécuté. On sent aisément combien il a dû s'améliorer, et combien il pourra s'améliorer encore à chaque édition. Depuis quelques années, la science grammaticale, qui mérite, à plusieurs égards, d'être spécialement encouragée par les bienfaits du Gouvernement et par les distinctions littéraires, a fait de grands progrès, grâce au zèle des philologues français. Un moyen heureux de compléter leurs travaux, ce seroit de remonter à l'origine de la langue, d'en suivre les développemens et les variations. On rendroit ainsi raison de beaucoup d'exceptions, qui ne paroissent qu'un caprice de l'usage, et qui tiennent pourtant à des règles anciennes, mais oubliées; on expliqueroit la cause de la plupart des anomalies, et sur-tout de celles des verbes; et ces éclaircissemens, en satisfaisant l'esprit des personnes qui cherchent à remonter à l'origine des principes, et à les rapprocher par les liens de

l'analogie, faciliteroient sans doute l'étude de la langue, et donneroient de la fixité à plusieurs des règles qui semblent encore incertaines. J'appliquerai à l'ouvrage de M. Girault-Duvivier un essai de ces sortes d'explications; et peut-être elles permettront de croire qu'un grand ouvrage qui donneroit de pareils renseignemens sur tous les points principaux de la grammaire française, ne seroit ni sans utilité, ni sans quelque intérêt pour les studieux amateurs de notre langue. A cet effet, je suivrai les divisions méthodiques de l'auteur, et je présenterai successivement mes observations sur quelques-uns des détails nombreux qui composent la *Grammaire des grammaires*.

ARTICLES. L'auteur, d'après ce qu'avoit dit Dumarsais dans ses *Mélanges de grammaire*, au mot *Article*, a prétendu que l'article *du* est la contraction de *del*, venant de *de le*. Il avance qu'anciennement on disoit *del*, en un seul mot, pour éviter le son obscur de deux *e* muets qui se trouvoient dans *de le*; et que *au* est également venu de *à le*. Avant de hasarder cette assertion, on auroit dû constater le fait que l'ancien idiome français employoit les articles *de le*, *à le*. Or il est certain que cet idiome n'a jamais employé *de le*, *à le*, devant les noms, et sur-tout devant ceux qui commençoient par une consonne. Les plus anciens articles français d'où sont venus *du* et *au*, étoient écrits *del* et *al*; et il est facile d'expliquer comment ils ont produit les articles actuels. Dans les langues de l'Europe latine, la consonne *l*, soit qu'elle fût placée dans l'intérieur du mot, soit qu'elle le fût à la fin, se changeoit facilement en *u*; *al* fut donc changé en *au*, et *del* en *deu*. L'*e* de *deu* disparut ensuite, et il resta *du*.

ADJECTIFS. Le féminin des adjectifs se forme ordinairement en ajoutant au masculin l'*e* muet final, et quelquefois en redoublant la consonne finale du masculin : mais il est des mots qui offrent des exceptions remarquables. Les adjectifs terminés en *eau* font leur féminin en *elle*; les adjectifs terminés en *ef* l'ont en *eve*. *Beau* fait *belle*, et *neuf* fait *neuve*. Voici l'explication qu'en fournit la connoissance des variations de notre langue : dans la langue romane, qui a précédé et formé l'ancien idiome français, on disoit au masculin, *bel* et *nov*, dont le féminin, par l'adjonction de l'*a* final caractéristique, étoit *bela*, *nova*. L'ancien français, adoptant, avec les modifications qui lui étoient propres, les mots de la langue romane, eut au féminin *belle* et *neuve*; mais l'*el* final des adjectifs romans fut ensuite changé en *eau*, et le *v* de *nov* en *f*. Ces changemens, que sollicitoit sans doute l'oreille des habitans du nord de la France, n'influèrent pas sur le féminin; et l'on dit, sans s'embarrasser des règles de l'analogie, *beau*, *nouveau*, *damoiseau*, &c.

au masculin, et *belle*, *nouvelle*, *demoiselle*, au féminin, de même que *bref*, *grief*, *adoptif*, conservèrent le féminin *brève*, *griève*, *adoptive*.

PRONOMS. La langue française emploie au singulier *vous*, *votre* : j'expliquerai ailleurs comment cet usage s'est introduit dans les langues de l'Europe latine ; mais d'où vient que notre langue actuelle, employant les pronoms possessifs *notre*, *vo*, au singulier, n'a plus au pluriel que *nos*, *vos*, au lieu de *notres*, *votres*, comme l'eussent exigé l'analogie et l'usage ancien de la langue romane, et sur-tout quand, précédés de l'article, on dit *les nôtres*, *les vôtres* ?

Je répondrai d'abord que l'ancien idiome français se servoit, au pluriel, du pronom *notre*, *vo*.

NOSTRE pere recunterent a nus. (*Trad. du psaume 43*, Deus auribus.)

Moult en ï ot qui se rendoient

A lui prisonier, et disoient :

Nous somes *vo*tre prisonier. (*Fabliau du chevalier qui ooit la messe.*)

Mais l'ancien français abrégéoit souvent les pronoms possessifs *notre*, *vo*, au singulier, et disoit parfois *no*, *vo*, pour *notre*, *vo* ; exemples :

Car ce n'estoit chevalerie,

Petit vauroit *no* seignourie. . . .

E a *no* gent fist maint domage. . . .

Car je sui chi en *vo* prison. . .

Vo cors tenir en netée [netteté]. (*L'Ordene de chevalerie.*)

On conçoit aisément que la contraction adoptée pour le singulier, le fut aussi pour le pluriel, et qu'ainsi on eut *nos*, *vos*, pour le pluriel de *notre*, *vo*, réduits à *no*, *vo*.

Je donnerai sur les pronoms possessifs encore une explication relative aux expressions *m'amour*, *m'amie*, au lieu de *mon amour*, *mon amie*. L'ancienne langue ne disoit point *mon*, mais *ma*, devant les noms féminins qui commençoient par une voyelle ; et l'*a* de *ma*, de *sa*, s'éli-doit : ainsi on lit dans les ouvrages anciens, *m'espée* pour *ma épée*, *s'orison* pour *sa oraison*, *s'amor* pour *sa amor*, &c.

M'espée meurt de faim et ma lance de soi [soif]. (*Roman d'Alexandre.*)

Plorant par grant humilité,

S'orison fist et sa priere. (*Fabliau de S.^{te} Leocade.*)

Et bien vos tenez à s'amor. (*Partonopex de Bloys.*)

Au lieu de dire *ma amour*, *ma amie*, on disoit *m'amour*, *m'amie* ; et quand, dans la suite, l'euphonie a fait placer le masculin *mon* au lieu de *ma* devant les noms féminins qui commençoient par une voyelle, la

forme familière *m'amour* et *m'amie* est restée dans la langue, où elle semble une singulière exception, tandis qu'elle n'est que le reste d'un usage très-ancien.

ADJECTIFS PRONOMINAUX. L'auteur avertit que *plusieurs* est des deux genres. J'en dirai la raison. La langue romane avoit divers adjectifs communs, c'est-à-dire, masculins et féminins : *plusor*, *melhor*, étoient de ces adjectifs. L'ancien idiome français, qui donna à *meilleur* un féminin *meilleure*, ne fit pas de même pour *plusieurs* :

En *plusors* manieres sont faus. (*Bible de Berze.*)

Ainsi se fist li dus a *plusors* gens douter [redouter]. (*Roman du Rou.*)

et *plusieurs* conserva ainsi les deux genres qu'il avoit primitivement.

Je placerai ici une observation sur l'adjectif *grand*. L'auteur, en traitant de l'apostrophe, dit que l'*e* muet du féminin *grande*, s'élide quelquefois dans la prononciation, et même en écrivant. Cette assertion mérite d'être expliquée. J'ai dit que, dans la langue romane, divers adjectifs étoient des deux genres et ne prenoient pas le signe final du féminin, quoique ce signe pût être ajouté facilement. L'adjectif *grand* étoit du nombre, et ce nombre étoit considérable ; les adjectifs communs ont existé pendant très-long-temps dans l'ancien idiome français, et j'en donnerai une preuve en rapportant ce passage du privilège accordé par Louis XII en 1514 pour l'impression des Chroniques de France. « De » nostre grace *especial*, plaine puissance et auctorité *royal*, permettons... » Deffences de par nous, sur certains et *grans* paines ; » au lieu d'*especial*, *royale*, *grandes* : dans le cours de cet article, j'ai préféré une citation où l'adjectif *grant* est employé comme féminin. Ainsi, d'après la certitude que nous avons que *grand* étoit un adjectif des deux genres, il ne faut plus dire que l'*e* muet de *grande* est sous-entendu ou élide dans *grand mere*, *grand messe*, *grand peine*, &c. Il ne peut pas exister d'élision entre le mot qui finit par une voyelle et celui qui commence par une consonne ; mais il suffit d'avertir que ce mot de *grand*, comme celui de *plusieurs*, conserve le genre commun qu'il avoit autrefois, lorsqu'il reste joint à des mots qu'un usage fréquent ou familier n'a pas permis de ramener aux règles générales, depuis que la langue française, prenant son caractère particulier, a rejeté les adjectifs communs. Le mot de *grand* devant *mère* n'exige pas plus l'apostrophe qu'après, et il ne devoit pas plus être marqué du signe de cette apostrophe que dans *mère grand*. Du moins, si, par respect pour l'usage, on conserve le signe qui suppose une élision, il convient d'avertir que cette élision n'a jamais existé et n'a même jamais pu exister.

VERBES. Dans l'ancien idiome français, la première personne du présent de l'actif ne se terminoit, au singulier, ni par l'*e* muet ni par l'*s* que la plupart des verbes ont pris depuis. On disoit *j'aim, je pri, je chant, je sent, je di, je voi, &c.* Cette forme avoit un avantage, puisqu'elle distinguoit l'indicatif du subjonctif; alors la première personne du présent de l'indicatif étoit *je di*, et celle du subjonctif, *je die*: à la troisième personne du subjonctif on employoit aussi *die* comme à la première. A mesure que le présent de l'indicatif a ajouté un *s*, la force de l'analogie l'a introduit au subjonctif, et *je dis* a produit *je dise*: mais il a fallu bien du temps avant de faire adopter *dise* au lieu de *die*; et si Molière a voulu jeter du ridicule sur le *quoi qu'on die*, sa plaisanterie ne portoit pas sur la forme grammaticale, puisque dans ses comédies il s'est servi assez souvent du subjonctif *die*, que Racine lui-même n'a pas dédaigné d'employer dans le style tragique. Cependant tous les verbes qui, par la force de l'usage ou par la nécessité de l'euphonie, ont pris l'*s* à l'indicatif, ne l'ont pas pris au subjonctif: par exemple, le verbe *voir*, qui autrefois faisoit à l'indicatif *je voi*, et qui le conserve encore en poésie, n'a pas fait *voise* au subjonctif, mais a conservé *voie, &c., &c.* Comme le verbe *sentir* faisoit au présent, *je sent*, le subjonctif étoit *je sente*: l'euphonie ayant introduit le changement du *t* de *sent* en *s*, il en est résulté une anomalie dans le verbe *sentir*, parce qu'il a conservé *je sente* au subjonctif, &c. Mais ces anomalies que j'indique ici, et beaucoup d'anomalies semblables, s'expliquent facilement par la connoissance des conjugaisons primitives.

L'ignorance de l'état ancien de la langue a occasionné des erreurs grossières de la part de quelques éditeurs de nos anciens poètes. Ces éditeurs, ne sachant pas se rendre compte de quelques mots, ont pris le parti de les changer et d'en substituer d'autres arbitrairement. Ainsi, dans le poème de Malherbe, intitulé **LES LARMES DE SAINT PIERRE**, les anciennes éditions portoient :

Quitte moi, je te *pri*, je ne veux plus de toi.

Dans la belle édition donnée par Barbou en 1776, d'après les soins de M. A. G. M. Q. (Anne-Gabriel-Meunier de Querlon), on trouve cette correction :

Quitte moi, je te *quitte* et ne veux plus de toi.

L'*s* final a été aussi ajouté à la première personne de l'imparfait de l'indicatif et à d'autres temps du subjonctif, quoique primitivement il ne fût jamais employé dans l'idiome français; on a dit d'abord, à la première personne du singulier de l'imparfait, *aimove*, ensuite *aimoie, aimeie*, enfin *aimois, &c. &c.*

Il me seroit facile de multiplier de pareilles observations ; elles expliqueroient plusieurs dissemblances que l'on remarque dans les formes de quelques temps ou de quelques personnes des temps de certains verbes : mais il me suffit d'avoir indiqué d'où peuvent procéder quelques-unes de ces anomalies. Je passe à d'autres observations ; elles seront particulières à certains verbes.

Plusieurs verbes neutres, tels que *mourir*, *partir*, prennent l'auxiliaire *être* dans leurs temps composés. J'expliquerai ce qui est relatif à ceux-ci. *Mourir*, non-seulement dans la langue des troubadours, mais encore dans l'ancien idiome français, avoit une signification active :

Jesque il *ont mort* tuz les niadles del pays. (*Anc. trad. des livres des Rois*, liv. III, ch. II.)

Et di que *mort* m'avez sans achoison. (*Le Chatelain de Couci*.)

Lorsque la langue française a rejeté cette signification active, elle a conservé l'emploi de l'auxiliaire *être* pour les temps composés.

Il en a été de même du verbe *partir*, qui étoit autrefois réfléchi dans la langue des troubadours et dans celle des trouvères.

Et se li cors *s'en est partiz*,

Le cuer li ait tout laissie. (*Anonyme, ms. de Clairambaut* : A ma dame.)

Amours, qui mouit ni guerroie

Me fait a cele penser

Dont *partir* ne me porroie. (*Robins du Chastel*.)

Chascun pleure sa terre et son païs,

Quant il *se part* de ses coriax amis. (*Le Chatelain de Couci*.)

En réduisant le verbe *partir* à l'état de neutre, la langue a aussi conservé l'auxiliaire *être* pour les temps composés.

Je terminerai mes remarques sur les verbes par l'explication de l'anomalie qu'offrent quelques futurs et autres temps qui s'y rapportent, en prenant un double *r*, comme dans les verbes *courir conquérir*, &c. qui font, au futur, *je courrai*, *je conquerrai*, &c.

La langue romane et l'ancien idiome français ont eu quelquefois deux terminaisons pour le présent de l'infinitif. C'est que, dans la langue romane, l'euphonie exigeoit de changer *rer* final en *rre* ; ainsi *conquérir* faisoit *conquerre* ; *courir*, *corre*, &c. L'idiome français, employant ces infinitifs en *rre*, devoit nécessairement conserver le double *r* au futur. Voici des exemples de ces infinitifs :

Soit de bien *corre* entalentez. . . .

Si le volez venir *requerre*. (*L'Ordene de chevalerie*.)

Quant il approchoit de la mort, il appela les Sains pour li aider et *secourre*. (*Joinville*, p. 157.)

Pour ce qu'ils vinrent d'autre terre

Pour mieux avoir et pour mieux *querre*. (*Roman du Rou.*)

Quand la langue française n'a plus adopté que les infinitifs *courir*, *querir*, &c., elle a conservé pourtant les anciens futurs *courrai*, *querrai*.

Il n'y a presque pas de verbe anormal qui ne pût être l'objet de semblables explications; mais, si j'ai suffisamment prouvé combien seroient utiles des recherches sur l'ancien langage français, pour rendre raison des anomalies de la langue actuelle, j'aurai rempli mon dessein. Toutefois je regrette de ne pouvoir offrir, en ce moment, de semblables rapprochemens de l'ancienne langue et de la nouvelle relatifs aux ad-
verbes aux prépositions, et aux conjonctions; mais je craindrois de donner trop d'étendue à cet article.

Parmi les langues modernes, la langue française est celle qui a éprouvé le plus de variations, et qui a été le plus tard fixée. Ces variations étoient inévitables, non-seulement parce qu'elle manquoit d'ouvrages bons et reconnus pour tels, mais encore parce que les dialectes différens des provinces eussent rendu sa fixité encore difficile, même après la publication de ces bons ouvrages. Chaque province avoit ses idiotismes, ses formes et ses locutions particulières. Ronsard, qui, sans doute, a été trop célébré dans son siècle, mais qui peut-être a été trop décrié et trop oublié dans les siècles suivans, disoit, dans son *Abrégé de l'art poétique* : « Tu sçauras dextrement choisir et approprier à ton » œuvre les mots plus significatifs des dialectes de nostre France, quand » mesmement tu n'en auras point de si bons ni de si propres en ta » nation; et ne se faut soucier si les vocables sont gasçons, poitevins, » normans, manceaux, lionnois ou d'autres païs, pourvu qu'ils soient » bons, et que proprement ils signifient ce que tu veux dire, sans affecter » par trop le parler de la cour, lequel est quelquefois très-mauvais pour » estre langage de damoiselles et jeunes gentils-hommes, qui font plus » profession de bien combattre que de bien parler. »

Et plus bas : « Et ne fais point de doute que s'il y avoit encore en » France des ducs de Bourgogne, de Picardie, de Normandie, de Bri- » taigne, de Champagne, de Gasconne, qu'ils ne desirassent, pour » l'honneur de leur Altesse, que leurs sujets escrivissent en la langue » de leur païs naturel. . . ; mais aujourd'hui, pour ce que nostre France » n'obeïst qu'à un seul roy, nous sommes contraints, si nous voulons » parvenir à quelque honneur, de parler son langage. »

Lorsque le cardinal de Richelieu forçoit les grands d'habiter la cour, et protégeoit l'établissement d'un corps littéraire destiné à prononcer sur les règles du langage, il fournissoit deux des moyens qui, avec la

publication des bons écrits, ont le plus puissamment contribué à fixer la langue française. Si l'académie entreprend un jour d'en publier une grammaire, l'ouvrage de M. Girault-Duvivier facilitera beaucoup ce travail. En m'exprimant de la sorte, je crois faire de cet ouvrage un éloge qui indique suffisamment et son importance et son mérite.

RAYNOUARD.

ANTIQUITÉS ROMAINES, ou Tableau des mœurs, usages et institutions des Romains, dans lequel on expose tout ce qui a rapport à leurs religion, gouvernement, lois, magistrature, procédures judiciaires, tactique, discipline militaire, marine; fêtes, jeux publics et particuliers, repas, spectacles, exercices, mariages, funérailles, habillemens, poids et mesures, monnoies, édifices publics, maisons, jardins, agriculture, &c. : ouvrage particulièrement destiné à faciliter l'intelligence des auteurs classiques latins; par Alex. Adam, L. L. D., recteur de la grande école d'Édimbourg; traduit de l'anglais sur la septième édition, avec des notes du traducteur français et quelques-unes du traducteur allemand. Paris, chez Verdière, de l'imprimerie de Firmin Didot, 1818; 2 vol. in-8.^o, xvj, 408 et 570 pages. Prix, 12 fr.

ON a composé, depuis trois siècles, sur l'ensemble et les détails des antiquités romaines, un si grand nombre d'ouvrages savans et de traités élémentaires, que l'abrégé de M. Alexandre Adam n'a pu sans doute fixer l'attention et mériter l'estime de ses compatriotes, que par certains caractères distinctifs ou par quelques avantages particuliers. L'auteur s'est en effet proposé spécialement de faciliter à la jeunesse l'étude de la langue latine, en expliquant avec plus de précision et plus complètement qu'on ne l'avoit fait encore, les mots, les expressions, les phrases qui tiennent à des usages domestiques, à des institutions politiques ou religieuses. Il s'est appliqué sur-tout à éclaircir le vocabulaire de la jurisprudence romaine; et ce soin rend son ouvrage fort utile, non-seulement aux jurisconsultes, mais à tous ceux qui étudient les livres classiques latins; car on rencontre dans presque tous un assez grand nombre

d'expressions qui, pour être bien comprises, supposent une connoissance exacte des lois, des magistratures et de l'administration de la justice. Il a regardé, nous dit-il lui-même, la partie des citations comme la plus importante de son travail ; et c'est celle que, d'édition en édition, depuis 1791, il s'est efforcé le plus de perfectionner, soit par des recherches nouvelles, soit en profitant des conseils de l'amitié et de ceux de la critique. Le plan de cet ouvrage exigeoit des formes concises, écartoit par conséquent les discussions, et, sur les points qui en sont susceptibles, ne permettoit guère à l'auteur d'exposer les motifs des opinions qu'il embrassoit : mais ces opinions sont, en général, celles des auteurs qui ont le plus approfondi chaque détail des antiquités romaines ; par exemple, de Sigonius, de Gravina et d'Heineccius, sur les droits civils et politiques, sur les lois et les procédures ; de Paul Manuce, de Brisson et de Middleton, sur le sénat ; de Dickson sur l'agriculture, de Kirchimann sur les funérailles, &c. Il faut chercher ici des notions précises propres à propager la science, et non des découvertes qui pourroient l'étendre.

Depuis douze ans, ce livre élémentaire est presque aussi répandu en Allemagne qu'en Angleterre : la traduction de M. Jean-Léonard Meyer, publiée en 1806, a déjà eu trois éditions. Il est d'autant plus vraisemblable que la version française aura le même succès, qu'elle est écrite avec une pureté parfaite et avec toute l'élégance que peut comporter la matière : c'est là, du reste, s'il nous est permis de le remarquer, un éloge que méritent beaucoup plus qu'on ne pense ou qu'on ne le dit, la plupart des ouvrages qui se publient aujourd'hui en France. Mais, avant de parler plus au long de cette traduction, nous devons nous arrêter encore quelques instans à l'original, trop peu connu, jusqu'à ce jour, des lecteurs français. A proprement parler, il n'est pas susceptible d'analyse, puisqu'il n'est lui-même qu'un précis tout plein de résultats positifs réduits à leurs expressions les plus simples. La disposition des matières y est à-peu-près la même que dans un livre latin de Nieupoort, traduit en français par Desfontaines (1), sous le titre d'*Explication des coutumes et cérémonies observées chez les Romains*. Nous citons cette traduction, parce que c'est elle, depuis 1741, qui a tenu le plus ordinairement, parmi nos livres élémentaires, la place qu'y pourra occuper désormais l'ouvrage de M. Adam. Comme Nieupoort, M. Adam traite successivement de la fon-

(1) *Rituum apud Romanos succincta explicatio. Trajecti ad Rh. 1712, in-8.° . . . Eerolini, 1784, in-8.°, editio XIV.* (Cette édition paroît être réellement la seizième.) — En français, Paris, 1741, *in-12.* . . . Paris, 1771, *in-12.*

dation de Rome, de la division des citoyens, de leurs droits et de ceux des autres habitans de l'empire, du sénat, des assemblées du peuple, des magistrats, des lois, des procédures, de la religion, des jeux et spectacles, des institutions militaires, et des usages de la vie privée. L'auteur anglais n'ajoute qu'une dernière partie, qui contient la description de la ville de Rome et quelques autres notions topographiques: mais il a traité ce qui précède, souvent avec plus d'étendue, toujours avec une exactitude plus rigoureuse. Par exemple, on lit dans l'un et dans l'autre ouvrage, à l'article de l'administration de la justice, que le demandeur requéroit le préteur de nommer, pour juger l'affaire, ou une seule personne ou plusieurs; que, dans le premier cas, cette personne étoit un juge proprement dit, ou bien un arbitre; que, dans le second, l'affaire étoit jugée ou par des commissaires appelés *recuperatores*, ou par les centumvirs. Mais Nieupoort se borne à dire sur les *recuperatores*, « qu'ils con- » noissoient des causes où il s'agissoit du recouvrement ou de la restitu- » tion des deniers et effets des particuliers, et qu'on ne donnoit de tels » juges que dans les contestations de fait, comme en matière d'injures.» Voilà des idées bien vagues, ou même bien confuses. M. Adam dit que les *recuperatores* furent ainsi appelés, parce qu'ils faisoient recouvrer les propriétés; qu'on donna d'abord ce nom aux personnes qui jugeoient, entre le peuple romain et les habitans des états voisins, les différends relatifs à la restitution des propriétés particulières; que de là ce nom passa aux juges que le préteur chargeoit de terminer, entre deux Romains, les démêlés du même genre; mais que depuis ils prononcèrent des sentences sur d'autres affaires; que, suivant quelques-uns, le préteur les choisissoit dans la totalité des citoyens; que, selon d'autres, il les prenoit de préférence dans la liste des juges, *ex albo judicum*, et quelquefois parmi les seuls sénateurs; qu'il paroît que, dans les provinces, ils prononçoient sur des affaires du genre de celles qui, à Rome, étoient soumises aux centumvirs; qu'on appeloit *judicium recuperatorium*, un procès porté devant les *recuperatores*; et que les phrases, *cum aliquo recuperatores sumere, aliquem ad recuperatores adducere*, signifioient, citer quelqu'un devant les juges de ce nom. Ces résultats sont établis, par M. Adam, sur plusieurs textes de Plaute, de César, de Cicéron, de Tite-Live, de Pline, de Suétone, d'Aulu-Gelle, de Festus et de Théophile; textes dont deux seulement étoient indiqués par Nieupoort. La même différence existe entre les deux ouvrages, dans la plupart des articles qui concernent les institutions politiques, les lois civiles, les magistratures, dans ceux aussi qui ont pour objet les usages domestiques, et particulièrement les repas. A l'égard des divinités, des ministres du culte et des cérémonies religieuses, Nieu-

poort soutient beaucoup mieux la comparaison, et pourroit sembler presque aussi instructif que M. Adam, qui, néanmoins, dans cette partie même, est toujours plus riche en citations.

Les articles qu'on pourroit trouver encore défectueux dans l'ouvrage anglais, sont ceux qui traitent des livres, des bibliothèques, des études et occupations littéraires; des mesures, poids et monnoies; des arts économiques, et particulièrement de la manière de faire le vin. Le traducteur français a fait à ce dernier article des rectifications importantes, et qui le concilient avec l'état actuel des connoissances chimiques. Il a aussi, en ce qui concerne les monnoies, corrigé de faux calculs, et prémuni les lecteurs contre des hypothèses hasardées. Ses notes d'ailleurs contiennent toujours la traduction en mesures ou en monnoies françaises, de chaque expression numérique romaine ou anglaise. Il avoue que les chapitres sur la manière d'écrire et sur les bibliothèques sont très-incomplets; et, pour remplir cette lacune, déjà remarquée par le traducteur allemand, il emprunte de celui-ci une note fort étendue. Mais cette note n'est, au fond, ainsi que M. Meyer l'annonce lui-même, qu'un tableau sommaire de la littérature latine depuis son origine jusqu'à sa décadence. Peut-être ce précis demeure-t-il un peu étranger à la véritable matière d'un chapitre sur les antiquités littéraires proprement dites, où il s'agiroit bien moins de tracer l'histoire des progrès, que de rechercher et déterminer les usages, les pratiques, les institutions.

Les bibliothèques n'occupent, dans le livre de M. Adam, que deux pages, dont l'une encore est consacrée à celle d'Alexandrie, qu'il étoit possible de rappeler ici beaucoup plus succinctement. En parlant de la première bibliothèque publique qui s'ouvrit à Rome, et qui fut due aux soins d'Asinius Pollion, on pouvoit ajouter que Jules-César en avoit conçu le projet, et nommer d'ailleurs quelques-unes des bibliothèques particulières, auparavant formées par Paul Émile, Sylla, Tyrannion, Lucullus, Atticus, Cicéron, &c. L'auteur termine cet article en disant que le bibliothécaire étoit appelé à *bibliotheca* : c'est une remarque qu'il avoit déjà faite, presque dans les mêmes termes, deux pages plus haut, à la suite de quelques détails sur les ornemens des livres, détails que d'ailleurs il auroit pu fort enrichir en profitant de cinq dissertations de Schwarz (1).

(1) *Chr. Gottl. Schwarzii de ornamentis librorum apud veteres disputationes tres.* Altorti, Kohl. 1705, in-4.º, fig. *Ejusdem de libris plicatilibus veterum disputationis.* Ibid. 1707, in-4.º, fig. *Ejusdem exercitatio de varia supellectile rei librariæ apud veteres.* Ibid. 1725, in-4.º, fig.

On voit que le traducteur français a craint extrêmement de multiplier et d'étendre ses propres notes : quelqu'honorable que soit cette réserve, nous doutons qu'on lui en sache gré, en lisant celles qu'il n'a pu se dispenser de publier. Mais il s'est principalement appliqué à rendre sa version fidèle et correcte : obligé de conserver, presque dans chaque phrase, des mots latins et des citations, il n'y a laissé du moins d'autre sécheresse que celle qui tient au fond même de l'ouvrage, à la nature des détails qui le remplissent. En le comparant au Voyage d'Anacharsis, le traducteur suppose qu'il n'en diffère que parce qu'il n'a pas un coloris aussi brillant. Nous ne saurions être de cet avis : Barthélemi a travaillé sur un fonds en effet plus riche ; il s'est tracé un plan qui rattachoit les détails à des observations générales, forçoit à remonter aux traits les plus intimes et les plus profonds des mœurs et du caractère des Grecs, et à retrouver dans leurs livres, dans leur histoire et leurs monumens, non pas seulement les circonstances et les particularités, mais l'esprit de leurs usages et l'ame de leurs institutions ; et ce plan, qui exigeoit des connoissances si précises et de si hautes lumières, Barthélemi l'a exécuté avec un talent d'écrire dont la prose anglaise n'offre aucun modèle, quoiqu'elle ait fourni, dans les Lettres Athéniennes, le germe et peut-être la première idée de ce chef-d'œuvre. A nos yeux, l'ouvrage de M. Adam sur les Antiquités romaines n'est pas du même genre : il a un autre mérite ; il est plus élémentaire, plus didactique ; et, dans un ordre moins élevé, il est presque, pour beaucoup de lecteurs, d'une égale utilité.

Le service essentiel que rend l'auteur anglais, est d'offrir, comme nous l'avons annoncé d'abord, d'excellentes explications de la partie réellement la plus difficile de la langue latine, parce qu'elle exprime des idées propres au peuple romain, inhérentes à ses mœurs et à ses anciennes institutions, et devenues presque étrangères aux nôtres. Ce n'est pas que plusieurs auteurs ne se soient proposé la même fin : sans parler des dix livres de Rosin, qui, augmentés des notes de Dempster, dépassent plutôt ce but qu'ils ne l'atteignent (1), Nieupoort lui-même a cru y parvenir ; et bien d'autres manuels d'antiquité romaine ont été composés dans cette même vue (2) : mais nous n'hésitons point à préférer,

(1) *J. Rosini Antiquitatum romanarum corpus absolutissimum, cum notis Th. Dempsteri, S. C., cui accedunt Pauli Maurelli libri de legibus et de senatu, cum Andr. Schotti electis*, 2^o c. Amstel. 1743, in-4.°, fig.

(2) *Henr. Kippingii Antiq. roman. libri 4*, Lugd. Batav. 1713, in-8.° *P. Jos. Cantelii Tractatus de republ. romana*, ad explicandos scriptores antiquos. Parisiis,

comme plus complet, moins aride et plus méthodique, celui de M. Adam. L'une des deux tables qui le terminent, contient plus de 2500 mots expliqués dans l'ouvrage, qui devient ainsi un très-précieux supplément aux lexiques ordinaires de la langue latine. On la doit aux traducteurs de M. Adam, au moins autant qu'à lui-même. L'autre table, également alphabétique, indique les noms propres et les principales matières. Utiles à presque toutes les classes de lecteurs, ces deux volumes ne peuvent manquer d'obtenir un rang très-distingué parmi ceux qui servent à l'instruction de la jeunesse; ils renferment un fonds de connoissances solides, disposées et présentées avec tout l'intérêt qu'y peuvent ajouter la précision des idées, l'enchaînement des faits, la pureté et la convenance du style.

DAUNOU.

- I. ΣΙΒΥΛΛΗΣ ΛΟΓΟΣ ΙΔ. *Sibyllæ liber XIV, editore et interprete Angelo Maïo, &c.; additur sextus liber et pars octavi. cum multa vocum et versuum varietate. Mediolani, regiiis typis, 1817, in-8.º, 56 pages.*
- II. *Libri Sibyllistarum veteris ecclesiæ, crisi, quatenus monumenta christiana sunt, subjecti: disquisitio, auctore Birgero Thorlacio, dr. th. et ph. et prof. ling. lat. ord. in universitate Hauniensi. Hauniæ [Copenhague], 1815, in-8.º, 172 pages.*

AVANT de rendre compte du quatorzième des livres sibyllins, découvert et publié dernièrement par M. l'abbé Mai, j'ai cru qu'il ne seroit pas hors de propos de donner une idée de l'opuscule de M. Birgerus Thorlacijs, dans lequel ce savant professeur de Copenhague, avantagusement connu par plusieurs écrits que l'érudition et une élégante latinité rendent également recommandables, a soumis à un nouvel examen ces productions poétiques des premiers siècles du christianisme.

Quoique les recherches de J. A. Fabricius, qui occupent cinq cha-

1684, in-12; Venet. 1730, in-8.º *Chr. Cellarii Breviar. antiq. roman.* Halæ, 1710, in-8.º Ibid. 1751, in-8.º Traduction française, par L. Vaslet, La Haye, 1723, in-8.º J. Frider. Gruneri *Introd. in antiq. rom. quâ pop. rom. res publicæ et privatæ explicantur.* Ienæ, 1746, in-8.º Heynii *Antiquitas romana, in primis juris romani.* Gottingæ, 1779, in-8.º, &c. &c.

pitres du premier livre de sa Bibliothèque grecque, augmentées par les notes et les additions de Wolfgang Jaeger et de feu M. Harles, aient à-peu-près fixé, par une saine critique, ce qu'on doit penser de cette compilation, M. Thorlacius a cru qu'elle pourroit encore faire le sujet de nouvelles recherches. Il semble qu'il a été déterminé à ce travail par le peu de cas qu'ont paru faire des vers sibyllins quelques écrivains allemands qui, dans ces derniers temps, ont choisi pour objet de leurs études, l'histoire des opinions et des doctrines des chrétiens pendant les premiers siècles de l'ère vulgaire. L'auteur ne considère les livres sibyllins que comme un monument respectable de ces opinions et de ces doctrines; et en les examinant sous ce point de vue, il divise sa dissertation en trois parties, dont la première a pour sujet l'occasion de ces écrits et leurs auteurs, la seconde contient un examen détaillé de tous les morceaux qui composent les huit livres sibyllins, les seuls publiés jusqu'à cette dernière époque, et la troisième enfin remonte aux sources d'où l'on a tiré ces prétendus oracles. Le professeur renvoie à une autre occasion l'examen des doctrines enseignées ou indiquées par les auteurs de ces poèmes.

L'opinion que l'auteur propose dans la première partie de cet opuscule, est bien singulière : elle pourroit paroître une découverte, si du moins il avoit réussi à la rendre probable jusqu'à un certain point. Suivant lui, les livres sibyllins de cette compilation ne sont pas, comme Fabricius et la plupart des critiques l'ont pensé, des écrits forgés par l'imposture, fruits, comme on dit, d'une fraude pieuse tendant à faciliter la conversion des païens au christianisme : ce ne sont que des poèmes religieux par lesquels les anciens fidèles, profitant, non pas d'une imposture, mais d'une simple fiction poétique ou d'une prosopopée, pour servir à leur édification mutuelle (*ut mutua christianorum oikodomē inservirent*), ont exprimé, dans des vers nobles et prophétiques, tantôt leur profession de foi, tantôt les louanges du Seigneur et celles du Verbe incarné, tantôt leurs craintes et leurs espérances : là ils exhalent leurs peines, et l'indignation que leur inspirent les persécutions de l'Église; ici ils épouvantent par les menaces célestes les ennemis du christianisme, ou portent l'effroi du jugement divin dans le cœur des méchants. Il seroit à souhaiter que M. Thorlacius eût appuyé son avis de quelques argumens; qu'il eût indiqué des faits ou des apparences qui le rendissent vraisemblable. Loin de prendre ce soin, il n'a pas seulement cru nécessaire d'affoiblir les motifs de probabilité qui militent pour l'opinion contraire, généralement reçue; car il s'en faut bien que celle-ci ne soit qu'une conjecture gratuite, qui ne repose sur aucun fondement. Au contraire, des preuves

nombreuses qu'on trouve réunies dans les recherches de Fabricius, semblent démontrer que, dans les siècles mêmes qui ont vu naître ces prétendues prédictions, il y avoit des chrétiens d'assez bonne foi pour en condamner les auteurs qu'ils appeloient avec mépris des *sibyllistes*, et d'assez bon jugement pour soupçonner l'imposture. Ajoutons que l'usage qu'on a fait de ces poèmes et de ces fragmens forgés avec intention, depuis l'époque d'Aristobule, Juif d'Alexandrie, un des plus anciens imposteurs de ce genre, et depuis les apologistes du christianisme qui ont écrit au second siècle, a été constamment d'éblouir les lecteurs païens par ces témoignages dont ils respectoient l'autorité, et de les disposer ainsi à se dépouiller de la répugnance et du mépris qu'ils avoient pour la doctrine et les institutions de l'Église. En un mot, il semble évident que les auteurs des livres sibyllins étoient du nombre de ces hommes qui, pour arriver à une fin honnête et louable, n'examinent jamais l'honnêteté des moyens. Je crains, par conséquent, que, malgré la conjecture spécieuse de M. Thorlacius, la plupart de ses lecteurs ne restent affermis dans la vieille opinion qui regarde les auteurs de ces écrits comme de véritables imposteurs.

Le professeur commence par excepter les prédictions des anciennes sibylles, insérées dans plusieurs endroits des nouveaux poèmes, afin de pouvoir jeter quelque vraisemblance sur cette fiction de poètes chrétiens : grâce à cette exception, il croit pouvoir fixer l'époque de la presque-totalité de ces prédictions, entre les dernières années du 1.^{er} siècle de l'ère vulgaire, et l'an 170 de la même ère. Le présage, dit-il, qui annonce que Rome sera détruite l'an 948 de sa fondation, ou l'an 195 de J. C., et celui où Lucius Verus est considéré comme le dernier des Césars qui régneront, prouvent que l'auteur de ces prédictions les avoit publiées avant ces époques. Mais, de l'autre côté, M. Thorlacius lui-même a très-bien prouvé que la collection des vers sibyllins appartient à vingt auteurs différens; et il pourroit bien y avoir dans le nombre, des écrivains postérieurs à l'époque indiquée. Lui-même en reconnoît quelques-uns qui appartiennent à la fin du III.^e siècle, quoiqu'il les croie en fort petit nombre. Il me semble qu'il y en a eu aussi de bien postérieurs, et qui, à moins d'être de véritables prophètes, ont dû composer leurs poèmes vers la fin du IV.^e siècle. Voici un exemple qui me paroît incontestable. On lit ces vers dans le v.^e livre, p. 340, lig. 6 :

Καὶ σὺ, Σέραπι, λίθοις ὀπκείμηνε πολλὰ μογήσις·

Κείσῃ πᾶμα μέγισον ἐν Αἰγύπτῳ τετραλαίῃ. κ. τ. λ.

Et toi, ô Sérapis, qui t'élèves sur des pierres, tu pleureras amèrement ;
Tu deviendras une immense ruine dans la malheureuse Égypte.

Il me semble que le poète a parlé clairement ici de la célèbre destruction du temple de Sérapis, arrivée, sous Théodose, l'an 389 de l'ère vulgaire. Ce temple s'élevait en effet à Alexandrie, au sommet d'une montagne pour ainsi dire de pierres. On montoit plus de cent degrés; et la ruine de ce temple, que les historiens ecclésiastiques décrivent avec complaisance, fut réellement une ruine immense. Ainsi les mots *Σέραπ λίθοις ἐπικείμεναι*, et *Κείσθη πῶμα μέγιστον*, répondent parfaitement à la vérité de l'histoire. On avoit donc composé des vers sibyllins vers la fin du IV.^e siècle; et il n'y a rien d'étonnant à cela. Constantin, dans son discours aux évêques, tenu au commencement de ce même siècle, avoit tiré de ces livres la célèbre *acrostichis* qui devoit, à son avis, terrasser toutes les oppositions des païens. Quelle merveille que ce système si commode ait été suivi par d'autres chrétiens, moins judicieux que zélés!

M. Thorlacius, en examinant avec beaucoup de sagacité la différence des opinions, soit sur les personnes, soit sur les choses mêmes qu'on découvre dans les différens oracles, en a conclu la diversité des auteurs et quelquefois celle des temps. Il reconnoît dans plusieurs vers le langage de chrétiens sortis de la synagogue; en d'autres, celui de païens convertis au christianisme. On pourroit rechercher si, parmi les premiers, on ne doit pas reconnoître des Ebionites, et, dans les seconds, des Gnostiques. Cette recherche viendroit plus à propos, si M. Thorlacius eût considéré ce recueil sous le rapport des doctrines; mais comme il a réservé cet examen pour un autre mémoire, je me contenterai à présent d'indiquer dans les auteurs des livres sibyllins deux genres de personnes que l'auteur ne semble pas avoir distinguées: il me paroît que quelques oracles sont l'ouvrage d'auteurs hébreux non chrétiens; que d'autres, quoiqu'exprimés en vers grecs, sont l'ouvrage d'un auteur latin.

Quant aux premiers, il me semble qu'on peut difficilement supposer dans des Juifs devenus chrétiens, l'espérance d'habiter en paix et glorieusement autour de leur temple (1), ou d'un semblable élevé en Égypte, où l'on continuoit d'offrir à Dieu des sacrifices. [*θύσας*] (2). Il me semble aussi que ce n'est que dans l'imagination d'un auteur

(1) Ὑποὶ δὲ αὐτῷ μεγάλῳ θεῷ καὶ γὰρ ἅπαντες
Ἠσυχίᾳ ζήσουσι εὐφρυνόμενοι ἐπὶ τῷ ναῷ. (L. III, p. 272 *Opsopæi*.)

(2) Καὶ ποτ' ἐν Αἰγύπτῳ καὶς μέγας ἔσται ἄγιος,
ὃς εἰς αὐτῷ θύσας οἴσει καὶς θύσικτος. (L. III, p. 340 *Opsopæi*.)

M. Thorlacius lui-même pense que ces passages ont trait au règne du Messie.

latin que les saintes plaies de J. C., *plagæ*, ont pu réveiller l'idée des quatre coins du monde, qui, en latin, sont aussi *plagæ*, le mot *πληγή* du vers grec ne donnant pas lieu à la même équivoque; et il est bon de remarquer que le sibylliste, auteur de l'oracle, tenoit si fort à cette allusion, que, plutôt que d'y renoncer, il a mieux aimé supprimer une des saintes plaies, et les réduire à quatre (1).

Je me contente de remarquer ces particularités et d'élever ces doutes; tout en rendant justice aux efforts du professeur pour distinguer, dans cet amas confus de prédictions, la différence des auteurs et des temps, et pour relever l'importance de cette compilation, qu'on a méprisée sans la bien connoître. Il fait sentir que des auteurs qui prédisoient des événemens après coup, pourroient, sous certains rapports, remplacer les historiens, et les suppléer dans l'occasion; que non-seulement l'histoire des doctrines de l'Eglise, celle de ses usages et des sectes qui la divisoient, peuvent emprunter beaucoup de lumières de cette collection, mais qu'elle peut servir à expliquer des monumens de l'art qui ont rapport au culte chrétien, et qui sont l'ouvrage des trois premiers siècles. Cette observation, extrêmement juste, nous rappelle que M. Thorlacius, comme il l'a prouvé par d'autres écrits, n'est point étranger à la science des antiquités. Pour ce qui est de l'opuscule que nous avons sous les yeux, les deux parties qui suivent méritent des éloges pour la finesse de jugement avec laquelle il a analysé, dans la seconde, les huit livres sibyllins; il a distingué dans chacun les divers morceaux dont il est composé, et indiqué les différens genres d'auteurs auxquels ces morceaux appartiennent; il a même cherché à donner quelques raisons plausibles de l'ordre dans lequel la compilation a été arrangée. Il n'a pas montré moins de perspicacité dans la troisième partie, où il remonte aux sources de tous ces matériaux. En commençant par les anciens oracles des païens, il n'a pas omis de faire mention d'un imposteur hébreu moins connu, et que le savant Valckenaer a tiré de l'obscurité (2); je parle d'Aristobule le péripatéticien, qui avoit commencé, deux siècles avant J. C., d'employer, à l'avantage de la religion de Moïse, les mêmes manœuvres dont, quatre ou cinq siècles après, les

(1) *L. VIII, p. 388 Opsopæi.*

Πρῶτα δὲ πῶς ἰδίῳις φανερὸς πότε κύριος ἔσται
Σάρκινος, ὡς πάρος ἦν, χερσὶν τε ποσὶν τ' ἐπιδείξει
Τέσσαρα πῶς ἰδίῳις ἔχοντι πηχθέντα μέλεσσι
Ἀπὸ πλῆθους τε δύσιν τε, μισσηθεύσαν τε καὶ ἄρκον.

(2) *Lud. Casp. Valckenaer Diatriba de Aristobulo Judæo, philosopho Alexandrino.* Lud. Batav. 1806, in-4.º

chrétiens firent usage, à grand tort, pour imposer silence aux païens. Il remonte aux plus anciens poètes grecs; à Homère, dont le style et les phrases se retrouvent par toute la collection sibylline, et que la Sibylle elle-même accuse adroitement de plagiat; à Hésiode, qui a fourni aux auteurs de cette compilation des idées et des lignes; à d'autres poètes profanes, dont M. Thorlacius croit retrouver quelques imitations: il passe enfin à un recensement détaillé des livres sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament, où les sibyllistes ont puisé, et il étend ses recherches jusqu'aux livres pseudépigraphes et apocryphes, dont il découvre, dans la compilation sibylline, les doctrines et les traces. Cette portion du travail de M. Thorlacius offre de la nouveauté, principalement par les détails où il entre en examinant ce qui a pu être imité de chacun de ces anciens écrits. Il a même essayé d'appliquer la critique à plusieurs passages obscurs ou corrompus des vers sibyllins; il en propose des corrections ou des explications nouvelles, qui méritent d'être prises en considération. C'est ce que je me propose de faire dans le second article de cet extrait, où je ferai connoître en même temps le XIV.^e livre dont M. l'abbé Mai vient d'augmenter la collection de ces oracles.

E. Q. VISCONTI (1).

NOUVEAU VOYAGE DANS L'EMPIRE DE FLORE, ou Principes élémentaires de botanique; par J. L. A. Loiseleur de Longchamp, docteur en médecine de la faculté de Paris, membre de la société de médecine de Paris, associé ou correspondant des académies des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, de Rouen, de Toulon; de la société d'émulation de Rouen, de la société des sciences physiques et médicales d'Orléans, de la société phytographique de Gorenski en Russie, &c. 1817, in-8.^o

Indocti discant, et ament meminisse periti.

A Paris, chez Méquignon l'aîné, libraire de la faculté de médecine, rue de l'École de médecine.

LES premiers mots du titre de ce livre semblent indiquer la description

(1) Cet article est peut-être le dernier écrit de feu M. Visconti; on n'a point retrouvé dans ses papiers le second article qu'il avoit promis.

d'un riche parterre de fleurs ou d'un jardin fleuriste, plutôt qu'un traité élémentaire de botanique. A la vérité, le nom de Flore est donné à des réunions de plantes qui croissent dans un pays d'une certaine étendue; par exemple, on dit la Flore française, la Flore des Pyrénées, la Flore des Alpes, pour désigner les descriptions de tous les végétaux qu'on a pu trouver dans chacune de ces contrées. Ce qui a fait adopter sans doute le nom de Flore, c'est parce que la fleur est la partie la plus essentielle, la moins variable et celle qui contient les organes de la reproduction. Au surplus, M. Loiseleur de Longchamp, en choisissant ce titre, n'a fait que renouveler un ouvrage dans le genre de celui qu'il présente, lequel, imprimé il a dix-huit ans, a eu plusieurs éditions et a été très-accueilli, soit parce que les auteurs annonçoient qu'ils avoient analysé le cours de M. Desfontaines, soit parce qu'on se procure volontiers un livre élémentaire, soit peut-être aussi à cause du titre. M. Loiseleur pense que, la botanique ayant fait de grands progrès depuis ce temps-là, il falloit le corriger, y faire des additions, et même le refaire en entier: c'est-là ce qu'il paroît s'être proposé.

Son ouvrage est divisé en deux parties: la première contient la physiologie végétale, la terminologie, et l'exposition des méthodes de botanique en général; dans la deuxième est l'exposition des familles et des genres de plantes cultivées au Jardin du Roi, suivant la méthode qui y est établie. L'auteur développe les organes des plantes, tels que racines, tiges, &c. et leurs fonctions; il les suit jusqu'au terme de la mort et de la décomposition, en annonçant qu'il tient cet article entier de M. Marquis, docteur en médecine et professeur de botanique à Rouen, son ami particulier, qui paroît avoir adopté une partie du travail de M. Mirbel. Un dictionnaire des termes le plus généralement employés est à la suite.

M. Loiseleur passe, après cela, aux méthodes de Tournefort, Linné, et de Jussieu, et il ajoute, sous le titre d'*Essai*, une nouvelle classification, que je vais tâcher de faire connoître. Il déclare qu'elle est commune à lui et à M. Marquis.

Les auteurs, quoique faisant cas de la méthode naturelle, cependant la regardent comme laissant beaucoup de vague dans la détermination des familles, des genres et des espèces. « On ne trouve pas, disent-ils, dans la nature ces divisions tranchées, des coupes nettes: toute idée de chaîne unique, de série linéaire, soit des êtres naturels en général, soit des végétaux en particulier, est vaine et chimérique; tout est lié dans la nature de mille manières, en tout sens; de près ou de loin. Chaque espèce, chaque groupe d'espèces peut à son

» tour être considéré comme un centre autour duquel, de tous côtés,
 » à des distances plus ou moins considérables, viennent se placer une
 » foule d'autres espèces ou d'autres groupes qui lui sont coordonnés
 » par des rapports plus ou moins intimes. »

C'est d'après les plus marquées de ces relations que se forment les genres, les familles. Mais les auteurs observent que beaucoup de plantes n'ont pas une place tellement assignée dans une famille, qu'elles ne puissent sans inconvénient être placées dans une autre; et qu'il en est de même des familles, qui peuvent être aussi bien à côté de l'une que de l'autre.

Ce sont ces considérations qui les ont engagés à imaginer et à proposer une nouvelle classification, dont voici les bases. Ils admettent d'abord une division des plantes en dicotylédones, monocotylédones, acotylédones, quoique l'un d'eux (M. Loiseleur de Longchamp) estime que la présence et l'absence des cotylédons ne doivent être que des caractères secondaires. Il prétend que les vrais caractères primaires sont naturellement les distinctions entre les plantes qui se multiplient de graines produites par une fécondation préliminaire, et celles qui se multiplient autrement. Chacune des trois grandes divisions des auteurs prend le nom de tribu. Dans certaines dicotylédones, le périanthe enveloppe circulairement les organes sexuels; ils l'appellent *périanthe coronal*: dans d'autres, ces organes ne sont accompagnés que d'une seule ou de plusieurs écailles; ils l'appellent *périanthe squamifère*. Parmi les dicotylédones à périanthe coronal, les unes ont ce périanthe double; il est simple dans les autres: de là des dipérianthées et des monopérianthées. Le périanthe placé au-dessous ou au-dessus de l'ovaire a servi pour former les classes dans les cotylédones dipérianthées; savoir, 1.° les polypétales supérovariées, c'est-à-dire, à ovaire supérieur; 2.° les polypétales inférovariées, c'est-à-dire, à ovaire inférieur; 3.° les monopétales inférovariées; 4.° les monopétales supérovariées. Les cotylédones monopérianthées font seulement deux classes: 1.° les monopérianthées inférovariées; 2.° les monopérianthées supérovariées. Les dicotylédones squamifères, qui se partagent en un petit nombre de familles, n'ont pas paru susceptibles d'être divisées en plusieurs classes: les monocotylédones offrent aussi des plantes à périanthe coronal, mais non double, et d'autres à périanthe squamifère, et donnent lieu à trois classes; savoir, 1.° les périanthées inférovariées, 2.° les périanthées supérovariées, 3.° les squamiflores. La présence ou l'absence des feuilles forme la division naturelle de la troisième tribu, c'est-à-dire, les acotylédones foliées et les non-foliées.

Après ces explications, des tableaux représentent des divisions et subdivisions qui établissent, l'un, l'ensemble des douze classes, et les autres, le placement des familles dans chacune d'elles.

Je dois dire que les auteurs terminent ainsi l'exposition de leur méthode. « Nous n'avons pas prétendu, en présentant cette distribution » du règne végétal, connue depuis plus de dix ans, ainsi que le plan » de l'histoire de nos plantes indigènes, offrir quelque chose d'absolument neuf. Le desir de faire du nouveau par des essais téméraires et » de vains systèmes est plus souvent nuisible qu'utile aux sciences. Nous » nous plaignons à reconnoître ce que nous devons aux travaux successifs » de MM. de Jussieu, de Lamarck, Ventenat, Mirbel et de Candolle. »

Dans la seconde partie, consacrée à la méthode du Jardin du Roi de Paris, M. Loiseleur passe en revue toutes les plantes qu'on y démontre; il donne la description des genres d'une manière concise, il indique seulement le nombre des espèces et les pays qu'elles habitent. Lorsqu'il s'en trouve qui ont quelque usage connu, soit pour l'économie domestique, soit pour les arts, soit pour la médecine, il ne manque pas d'en faire mention. On voit dans l'ouvrage quelques notes relatives à des changemens de genres faits depuis peu, ou à faire : une table des genres le termine.

Le livre de MM. de Longchamp et Marquis, car il est composé des travaux de l'un et de l'autre, ne pourroit offrir d'intéressant pour les botanistes savans que la nouvelle classification proposée. Ces botanistes sont les juges des avantages et des inconvéniens de cette méthode, qu'ils sauront bien apprécier. Quant au surplus de ce que contient le livre, les jeunes gens qui veulent se livrer à l'étude des plantes, en tireront parti comme, en général, des livres élémentaires. Les objets qu'on y a traités, le sont avec clarté, de manière à être bien conçus; c'est une justice que je crois devoir rendre aux auteurs.

TESSIER.

MÉMOIRE SUR LES ORACLES DES ANCIENS, par M. Clavier.

Paris, imprimerie de Bobée, 1817, in-8.^o, viij et 176 pag.

CE mémoire, lu à l'institut en 1814, a été retouché depuis. L'auteur y a fait quelques additions, et un plus grand nombre de corrections. Le sujet en est curieux, quoique souvent traité : faire connoître avec toute la précision possible, et réduire ainsi à leur juste valeur des prestiges dont

on s'est formé des idées exagérées ou inexactes, tel a été le but de M. Clavier. Pour y parvenir, il a soumis à un nouvel examen critique les faits déjà rassemblés, et y a joint des détails moins connus, qu'il avoit eu occasion de recueillir dans le cours de ses recherches sur l'histoire de l'ancienne Grèce. Du reste, par respect pour les lumières publiques, il ne s'est point arrêté à prouver que les oracles n'étoient pas inspirés par les démons. Sur un tel point, les ouvrages de Van-Dale et de Fontenelle suffisent, sur-tout depuis que le P. Baltus s'est efforcé de les réfuter.

On ne connoît point de peuple barbare, ni même de nation éclairée, qui n'ait consulté des devins et révééré des oracles. L'Égypte passoit pour le berceau de ces superstitions (1); mais le seul oracle égyptien sur lequel les anciens nous aient laissé quelques détails, est celui d'Apis. L'avenir y étoit prédit par des signes que les prêtres interprétoient. Pline (2) et Élien (3) disent qu'on y donnoit aussi pour prophétiques les paroles qui échappoient à des enfans. Mais Pausanias (4) raconte que les curieux qui venoient de questionner le dieu, se bouchoient les oreilles, demeuroient quelques instans dans cet état, et prenoient pour réponses les premiers mots qu'ils entendoient après les avoir débouchées. Les oracles se rendoient aussi par signes dans le temple d'Ammon, voisin de l'Égypte, et sans doute encore dans celui de Thèbes en Égypte; car ce dernier oracle ressembloit, selon Hérodote (5), à celui de Dodone: or à Dodone, c'étoit par des signes que Jupiter prophétisoit.

Dans ses remarques sur Apollodore (6), M. Clavier prouve qu'il a existé deux Dodones, l'une en Thessalie, l'autre en Épire. Celle de Thessalie est la plus ancienne. Hérodote (7) y place des prêtresses; mais, dans Homère (8), ce temple est desservi par des prêtres ou hypophètes, que ce poète appelle aussi *πυλοί*, et qui sont nommés *ελλοί* dans Pindare, d'*ελλά*, siège ou piédestal. M. Clavier préfère cette étymologie (le *sigma* remplaçant l'esprit rude) à toutes celles que l'on a proposées. Il pense que les Selles n'étoient point un peuple, que leur nom ne venoit ni d'un bûcheron appelé Hellus, ni des marais (*εὐπὸ τῶν ἑλλων*) qui environnoient le temple. Il est plus inexact encore de dire, avec M. de Sainte-Croix (9), que ce nom dérive de celui d'une rivière de la Thesprotie; car Strabon (10), dont M. de Sainte-Croix invoque ici le

(1) Herodot. II, 58 et 83. Diog. Laërt. VIII, 90. — (2) *Hist. nat.* VIII, 7. — (3) *Hist. animal.* XI, 10. — (4) VII, 2. — (5) II, 58. — (6) p. 78 et suiv. — (7) I, 35. — (8) *Iliad.* XVI, 233. — (9) Recherches sur les myst. du pagan. I, 29. — (10) VII, pag. 328.

témoignage, combat plutôt cette opinion, ainsi que M. de Sacy l'a remarqué. Quoi qu'il en soit, ces prêtres furent remplacés par des prêtresses dans la fonction de prédire l'avenir, quand l'oracle fut transporté dans la Thesprotie. Le dieu ayant été principalement accompagné par des femmes, durant cette translation, quelques-unes d'entre elles s'établirent prophétesses, et furent qualifiées *Péliades*, terme qui, chez les Dodonéens, signifioit *vieilles* plutôt que *colombes*; on sait, ajoute l'auteur, que l'*o* se changeoit souvent en *ε* dans le dialecte éolien : *πέλειος* ou *πελιός* équivaut ainsi à *πολιός*. L'agitation des feuilles du chêne sacré, le murmure des eaux d'une fontaine, le bruit d'un vase d'airain, tels étoient les trois genres de signes qu'expliquoient ces prêtresses; et voilà peut-être pourquoi elles se trouvoient au nombre de trois. Le premier de ces trois signes a donné lieu à la fiction des arbres parlans, dont plusieurs anciens poètes (1) ont fait usage. M. Clavier pense que les prêtresses de Dodone ne communiquoient point avec le public, mais que leurs réponses étoient transmises par un prêtre, par *le prophète en chef*.

Quoique plus rapprochée des temps historiques, l'origine de l'oracle de Delphes est fort obscure encore. *Delphes* est un nom qui ne se rencontre nulle part dans les deux grands poèmes d'Homère; et tout porte à croire que les textes de l'Iliade (2) et de l'Odyssée (3), où ce lieu paroît indiqué sous le nom de *Pythos*, ont été ajoutés par des rhapsodes. Lorsqu'on se demande pourquoi, tandis que le dialecte éolien étoit celui de Delphes, l'oracle n'a parlé que l'ionien, on n'en conçoit pas d'autre raison que la célébrité que ce dialecte plus nouveau devoit à Homère : l'oracle est donc postérieur au poète. A la vérité, le temple fut fondé peu après la guerre de Troie, quand les Doriens s'établirent dans la Dryopide : mais l'oracle n'a pris de consistance que bien plus tard; il n'a dû ses formes régulières qu'à Lycurgue. Ce législateur crut avoir besoin d'une mission surnaturelle : l'oracle qu'il recommanda de consulter dans toutes les occasions importantes, devint le soutien du pouvoir des grands, le garant de l'obéissance du peuple, le régulateur des mouvemens politiques de la Grèce. Quand les réponses ne convenoient point, on savoit les éluder sans affoiblir le respect qu'il falloit qu'elles inspirassent à la multitude. Cependant les cyniques et les épicuriens, moins persuadés de la nécessité de ces impostures, les firent tomber peu à peu dans un discrédit dont le zèle des stoïciens n'est point parvenu à les relever. On avoit été forcé de convenir, dès le temps

(1) *Æschyl. Prometh. 835. Apoll. Argonaut. IV, 580. Hygin. Poet. astr. cap. 37. Ovid. Metam. VII, 623, 7c. — (2) IX, 401 et seqq. — (3) VIII, 80, 81.*

de Platon, que les oracles n'étoient rendus que par des dieux du second ordre. Dans la suite, les empereurs romains tentèrent vainement de ranimer ce ressort politique.

On a supposé que les ministres des oracles n'entretenoient la crédulité du vulgaire qu'à force de prestiges et d'illusions merveilleuses. Tant d'art n'est jamais nécessaire aux imposteurs, et les peuples ne sont pas, à beaucoup près, si difficiles à tromper. M. Clavier le démontre par un examen approfondi de toutes les circonstances qui accompagnoient les réponses des oracles. Il remarque d'abord qu'on leur en attribue plusieurs qu'ils n'ont jamais faites : telles sont toutes celles qui seroient antérieures à Lycurgue. D'autres, quoique se rapportant à des époques postérieures, ne sont pas plus authentiques : Pausanias (1) en cite une en vers iambiques, tandis qu'il est reconnu que les oracles s'ex-primoient en vers hexamètres. M. Clavier rejette encore, comme imaginée par Platon ou par quelque philosophe, la réponse si fameuse qui proclamait Socrate le plus sage des mortels. Les païens, les chrétiens eux-mêmes (2), ont forgé des réponses pythiques. On supposoit ou l'on corrigeoit des prédictions, afin de les ajuster à des événements consommés ; et les fraudes, pour être si grossières, n'en obtenoient pas moins de succès. Oser dévoiler ces mensonges, eût été, selon M. Clavier, une imprudence égale à celle d'un homme qui, à Naples, s'aviserait de nier la liquéfaction du sang de Saint Janvier. Du reste, il n'y a pas jusqu'à Cicéron à qui, si l'on en croit Plutarque, la pythie n'eût prédit la réputation qu'il se feroit un jour par son éloquence : cependant il y a peu d'apparence que l'auteur du traité *De Divinatione* ait daigné consulter des prophètes et des prophétesses.

Les réponses réellement proférées par l'oracle de Delphes ne consistoient le plus souvent qu'en félicitations ou en approbations, en simples conseils, où rien n'excédoit la mesure naturelle de la sagacité des prêtres, hommes expérimentés, choisis dans les principales familles de Delphes, et que leurs relations habituelles avec les chefs des États tenoient au courant de toutes les affaires publiques. Aussi l'influence qu'ils ont exercée a-t-elle été ordinairement salutaire ; ils ont donné surtout une direction sage à cet esprit de colonisation, qui fut un des caractères de la nation grecque, tant qu'elle conserva sa liberté. Lorsqu'il leur arrivoit de se tromper, on trouvoit que la pythie s'étoit laissé corrompre ; ou bien l'on donnoit à leurs réponses une interprétation forcée qu'ils n'avoient assurément pas prévue. Mais c'est la description de

(1) IV, 9. — (2) Πᾶσι ἐγγίσι, &c. Suid. voc. Ἀύρουσι.

l'oracle, c'est le détail des procédés qu'on y employoit, qu'on trouvera, mieux qu'ailleurs, dans l'ouvrage de M. Clavier.

L'auteur commence par rapprocher et discuter les textes de Justin (1), de Strabon (2), de Pausanias (3), qui concernent la topographie de la ville et du temple de Delphes. Cette ville étant à-peu-près au centre de la Grèce, les Grecs imaginèrent qu'elle étoit le milieu, le nombril de la terre, ὀμφαλὸς τῆς γῆς. Mais Cornutus (4) faisoit venir ὀμφαλὸς d'ὄμφη, voix divine; et M. Coray (5) a montré que ce même mot ὄμφη peut signifier aussi l'odeur suave qui s'exhaloit de l'autre sacré. Cet autre, espèce de puits, dont la vertu prophétique avoit été, disoit-on, découverte par des chèvres ou par des bergers, s'ouvroit sous le sanctuaire, lieu plus bas que le reste du temple, et dont Van-Dale suppose que l'entrée demeurait voilée par des lauriers. Il est du moins constant que le trépied placé sous l'ouverture du puits étoit entouré de pareilles branches. Diodore de Sicile (6), Athénée (7), le scholiaste d'Aristophane (8), fournissent à M. Clavier les élémens d'une description particulière du trépied, trop étendue pour être transcrite ici, et qu'il seroit difficile d'abrégier. Après avoir bu de l'eau de la fontaine Castalie, s'être lavé les cheveux et avoir mâché du laurier, la pythie prenoit sur le trépied prophétique une position qu'Origène (9) et Saint Jean Chrysostome (10) ont dépeinte, et que Longin (11) semble indiquer. Là, elle interprétoit, disoit-on, elle traduisoit en langue vulgaire ou poétique la voix divine et souterraine qui sortoit du puits, et qui passoit par un canal fabriqué en forme de serpent. L'état violent dont la pythie montrait les symptômes, pouvoit être occasionné en partie par les efforts qu'elle devoit faire pour contenir sur le trépied un couvercle que le vent ne cessoit d'agiter et de pousser; mais, en général, c'étoit un manège auquel on l'avoit exercée, pour étonner et effrayer les assistans. « Il est vraisem- » blable, dit M. Clavier, qu'on la formoit à jouer ce rôle d'inspirée, » auquel les femmes se prêtent en général assez naturellement. Tous » les siècles nous en offrent des exemples. Les prétendues possessions

(1) *XXIV*, 6. — (2) *IX*, 640. — (3) *X*, 8. — (4) *De Nat. Deor. cap.* 32. — (5) Remarq. sur Héliod. *pag.* 93. — (6) *XVI*, 26. — (7) *Tom. I*, p. 164. — (8) *In Plut.* v, 9. — (9) *Contra Gels. lib. III*, p. 125, et *lib. VIII*, p. 333. — (10) *Homil. XX*, 19, in *Paul. ad Cor. tom. X*, p. 260. — (11) *De Subl. cap.* 13. M. Clavier oppose sur-tout ce passage de Longin à Van-Dale, qui prétend que S. Jean Chrysostome a imaginé de pareils détails et les a exposés en pleine chaire pour tourner les oracles en ridicule. S. Chrysostome pouvoit bien se proposer ce but; mais il n'avançoit rien qui n'eût été dit avant lui, même par les païens.

» qui se sont perpétuées jusqu'au xvii.^e siècle, les convulsions produites par l'intercession du diacre Pâris, et en dernier lieu par le » mesmérisme, ne sont que des scènes du même genre. »

La pythie devoit être choisie dans l'une des principales familles de Delphes : si des circonstances particulières obligèrent, du temps de Plutarque (1), d'en tirer une de la campagne, ce fut une sorte d'exception, que l'académicien Hardion (2) a mal-à-propos transformée en règle générale. Quand Diodore de Sicile (3) dit qu'autrefois cette fonction se donnoit à une jeune fille, mais qu'en ces derniers temps on l'a réservée aux vieilles, il n'entend sans doute présenter cette réforme comme récente, que relativement à l'époque dont il parle, c'est-à-dire à la guerre sacrée : et en ce point, il se trompe encore ; car, dans les tragédies d'Eschyle et d'Euripide, les pythies sont toujours d'un âge avancé. Il y avoit à Delphes, outre la pythie, un grand nombre de prêtres : le premier de tous s'appeloit prophète, et précédoit les cinq *Hosii*, qui étoient les principaux après lui. Les savans qui supposent ici plus d'un prophète, sont trompés par des textes ou mal compris, ou altérés, ou d'une trop foible autorité : c'est ce que prouve M. Clavier par une savante et judicieuse discussion de ces textes. Lorsque plusieurs personnes se présentoient concurremment pour consulter le dieu, le sort régloit entre elles l'ordre de leur admission : toutefois certains privilégiés, spécialement les peuples amphictyoniques, entroient, de plein droit, les premiers ; il paroît même que l'oracle leur étoit accessible aux jours où le public le trouvoit fermé. Après qu'on avoit immolé une victime, ordinairement une chèvre, les questions se faisoient de vive voix et en peu de mots. Lucien (4) et le scholiaste d'Aristophane (5) parlent de tablettes où les questions étoient écrites et que les prêtres savoient ouvrir sans qu'on pût s'en apercevoir : mais les ministres du temple de Delphes n'avoient pas besoin de recourir à ces subterfuges, ils obtenoient par des moyens plus simples les notions nécessaires pour répondre convenablement. Sur les affaires publiques, les réponses étoient concertées d'avance : quant aux particuliers, on prenoit le temps de leur arracher leurs secrets, durant le séjour qu'avant de leur ouvrir le temple, on les obligeoit de faire dans la ville de Delphes, où tout le monde étoit intéressé à soutenir la réputation de l'oracle.

Du temps de Strabon, les prêtres de Delphes ne laissoient encore sortir

(1) Traité sur la question, *Pourquoi la Pythie ne répond plus en vers.*

(2) Mém. de l'acad. des inscript. et belles-lettres, t. III, p. 172.

(3) xvi, 26. — (4) Vie du faux prophète Alexandre. — (5) *In Plut.* 39.

de leur temple aucune réponse en prose. La pythie improvisoit des vers; ou, si elle n'avoit parlé qu'en prose, des poètes attachés à l'oracle versifioient à l'instant ses réponses. Tant que l'oracle fut florissant, la pythie avoit toujours reçu au sein de sa propre famille une éducation assez soignée pour qu'il ne lui fût pas difficile de contracter l'habitude de l'improvisation poétique. Quand la décadence de la Grèce eut amené celle de l'oracle et la ruine des habitans de Delphes, les meilleures familles devinrent pauvres, et l'éducation s'en ressentit; on eut des pythies moins bien élevées, telles que celle dont parle Plutarque. On prit alors le parti d'employer des poètes à mettre en vers les réponses; mais bientôt on n'eut plus de quoi payer ces versificateurs, et l'oracle se vit enfin réduit à la prose.

L'auteur s'occupe ensuite des oracles établis à Delos et ailleurs, à l'imitation de celui de Delphes. Le temple des Branchides, long-temps célèbre dans l'Asie mineure, passoit pour avoir été fondé par Branchus, descendant de Macherœus, qui avoit tué Néoptolème, fils d'Achille. Les Perses pillèrent et brûlèrent ce temple, à l'époque de la révolte des Ioniens contre Darius fils d'Hystaspe. Ainsi l'on ne doit écouter ni Strabon, quand il prétend (1) que les Branchides livrèrent leurs trésors à Xerxès, ni Quinte-Curce lorsqu'il ajoute (2) que Xerxès leur céda un canton de la Bactriane, et qu'ils y bâtirent une ville, détruite depuis par Alexandre en punition de leur sacrilège. Mais on sait que, les Milésiens ayant reconstruit le temple des Branchides à Didymes, il devint en ce lieu, et sous ce nom, le plus renommé de l'Ionie.

M. Clavier, dans la première rédaction de ce mémoire, avoit attribué, comme dans son Histoire des premiers temps de la Grèce, une origine fort ancienne à l'oracle de Claros. Abandonnant cette opinion, il conjecture que l'ode où cet oracle est nommé, et qui se rencontre parmi celles d'Anacréon (3), n'est point de ce poète, mais d'un auteur postérieur à Hérodote; car cet historien ne dit jamais rien du temple de Claros, quoiqu'il parle plusieurs fois des Colophoniens. Un passage de Tacite (4) donne lieu de soupçonner que cet oracle avoit été établi par des familles dispersées après la destruction du temple de Didymes.

Entre les oracles qui n'étoient point des copies de celui de Delphes, il n'y en a pas de plus fameux que celui de Trophonius. Là se déployoit un grand appareil de cérémonies, d'épreuves, d'illusions, de prestiges, qui inspiroient toujours l'effroi, et déconcertoient fort souvent des esprits aguerris contre la superstition. L'art de l'imposture

(1) *XIV*, p. 941. — (2) *VII*, 5. — (3) Ode *XVI*. — (4) *Annal. II*, 54.

y étoit porté à un tel degré, que Dicéarque, ennemi déclaré de la divination par les oracles, fit un traité de la descente dans l'autre de Trophonius. Les descriptions que nous en ont laissées Plutarque (1), Philostrate (2) et sur-tout Pausanias (3), sont recueillies, confrontées, discutées dans l'ouvrage de M. Clavier. L'un des résultats de cet examen est de distinguer deux Trophonius : le premier dans les temps héroïques, le second à une époque plus rapprochée du siècle de Lycurgue. C'est le deuxième, et non le premier, qu'il convient de considérer comme l'architecte du temple de Delphes, et comme le fondateur de l'oracle qui porte le nom de Trophonius, et dont Jupiter étoit le dieu. Dire de quelqu'un qu'il a consulté l'oracle de Trophonius, est, selon Suidas, une expression proverbiale qui désigne un homme triste et qui ne rit jamais : car on prétendoit, ajoute cet auteur, que ceux qui descendoient dans cet antre, perdoient l'habitude et presque la faculté de rire.

Orope, petite ville de la Béotie, possédoit l'oracle d'Amphiaräus, oracle dont la réputation brillante au siècle d'Hérodote, tombée du temps de Strabon, parut se relever sous les empereurs. Il étoit principalement accrédité pour la guérison des maladies, et sa manière de dévoiler l'avenir étoit de faire jeûner les curieux, de les endormir et de leur envoyer des songes. M. Fauvel a retrouvé à Orope une inscription où, parmi les offrandes qui enrichissoient ce temple, sont particulièrement indiqués des *ex-voto* représentant différentes parties du corps humain. Il y avoit beaucoup d'autres oracles dans la Béotie, ceux d'Apollon Ptoüs, d'Apollon isménien, de Tégyre, de Lébadie, &c. : plusieurs causes contribuoient à les y multiplier ; le grand nombre de cavernes et de courans d'eaux souterraines, la richesse et la fertilité du pays, mais sur-tout la stupidité des habitans. Toutefois, au temps de Plutarque, les oracles perdoient leur crédit, même en Béotie. « Qu'est-il besoin, dit cet historien, de discourir des autres, vu que la Béotie, qui souloit être » résonnante de plusieurs oracles, en est de présent toute tarie, comme » de fontaines! . . . si ce n'est en la ville de Lébadie seule, tous les » autres lieux sont devenus muets et de tout point délaissés (4).

Selon toute apparence, l'auteur n'a pas eu le temps de revoir les six dernières pages de ce volume, qui contiennent quinze additions et corrections, rédigées par lui après l'impression des feuilles précédentes. Dans l'avertissement qu'il a placé à la tête de cet ouvrage, il promettoit

(1) *De Dæmon. Socrat.* — (2) *Vita Apollon. VIII, 39.* — (3) *IX, 39.*

(4) Des Oracles qui ont cessé. *Traduction d'Amyot.*

de nouvelles recherches sur le même sujet (1). Ce sera, pour ses lecteurs, une raison de plus de déplorer la perte prématurée d'un homme qui unissoit à un savoir si profond une raison saine et une droiture parfaite, c'est-à-dire, les qualités de l'esprit et du cœur qui dirigent l'étude vers l'unique but qu'elle devoit toujours avoir, la vérité.

DAUNOU.

EXPLICATION du passage de Strabon relatif aux Édifices sacrés d'Héliopolis en Égypte.

LA courte description que Strabon a faite du temple d'Héliopolis (2), est un des passages les plus importans de sa Géographie; c'est même le seul texte ancien (3) qui jette quelque lumière sur la disposition d'un de ces édifices immenses, dont les ruines actuelles donnent une idée si magnifique, quoique nécessairement incomplète.

Ce passage remarquable, qu'on ne peut se dispenser de citer toutes les fois qu'il s'agit de décrire les ruines d'un temple égyptien, est fort difficile, ou du moins il a paru tel (4). Nous croyons utile d'en proposer une explication, dans un moment où la publication de la grande description de l'Égypte a reporté nos regards sur cette contrée célèbre. D'ailleurs, tous les savans qui, dans cet immortel ouvrage, ont eu occasion de citer et de commenter le passage de Strabon, ne s'étant pas tenus assez près du sens littéral, ont été conduits à tirer de ce passage plusieurs conséquences qui nous ont paru tout-à-fait inadmissibles.

Une cause principale d'erreur a été de regarder ce texte comme renfermant une description générale des temples de l'Égypte (5); dès-lors on a cru pouvoir en retrouver les élémens à Edfou, à Thèbes, partout enfin où il existe de grands temples: mais un examen attentif du texte prouve clairement, sans que nous ayons besoin d'insister sur ce sujet, que Strabon a voulu parler seulement des édifices sacrés d'*Héliopolis*, comparés en quelques points avec ce qui se trouvoit dans d'autres temples. Or, bien que tous les temples de l'Égypte se ressemblent sous

(1) On a trouvé, en effet, parmi les manuscrits de M. Clavier, les matériaux d'un travail plus étendu, concernant les oracles.

(2) Strab. *XVII*, p. 1158 et 1159 *ed. Almel.* — (3) Le passage de Diodore de Sicile (*I*, §. 47, 48) ne s'applique point à un temple. — (4) Pococke's *Descript. of the East*, book *II*, ch. 3, t. *I*, p. 94. — (5) *Id.* p. 92. Caylus, dans les *Mém. de l'acad. des inscr.* t. *XXIII*, p. 293, 294 &c.

beaucoup de rapports, cependant on reconnoît entre eux des différences nombreuses, non-seulement pour les détails d'architecture, mais pour la distribution et l'ordonnance des masses; il se pourroit donc que celui d'Héliopolis eût présenté quelque disposition particulière, dont il étoit nécessaire, avant toute comparaison, de se faire une idée nette et arrêtée.

Afin de ne rien dire ici que d'essentiel, nous nous en tiendrons au temple proprement dit (1), et nous négligerons ce que Strabon a rapporté des constructions qui précédoient cet édifice; il est décrit dans un court paragraphe, que nous diviserons en trois parties, pour les considérer séparément.

S. I.

Μετὰ δὲ προπύλαια ὁ τοῦ ναοῦ ἄλυσος
ἔχων μέγα καὶ ἀξιόλογον, τὸν δὲ σηκὸν σύμ-
μετρον, ξίσαιον ἕδεν, ἢ καὶ ἀνθρωπόμορφον,
ἀλλὰ τῶν ἀλόγων ζώων πινός.

Au-delà des *propylées*, s'élève le *naos*, contenant un *pronaos* et un *sécos* [ou sanctuaire]: le premier, d'une dimension considérable; le second, de grandeur médiocre: [le *naos*] ne renferme point de statues, ou du moins [s'il y en a], elles représentent quelque animal, et non des figures humaines.

Le mot *propylée* désigne ici, non pas, comme on l'a cru, la porte antérieure, l'entrée principale (2), mais des édifices plus ou moins étendus, complets en eux-mêmes, et dont l'érection pouvoit être de beaucoup postérieure à celle du temple. C'est ainsi que Mœris bâtit, au temple de Vulcain à Memphis, les *propylées du nord* (3); bien des siècles après, Psammetichus construisit, dans le même temple, les *propylées du midi* et ceux de l'orient (4); enfin c'étoit, disoit-on, Dédale qui avoit élevé les plus beaux *propylées* de ce même temple de Vulcain (5). Ces textes prouvent suffisamment (6) que les Grecs, en parlant

(1) Voici toutefois la traduction de tout ce qui précède les trois paragraphes dont nous avons cru devoir nous occuper particulièrement:

« La construction des édifices sacrés [à Héliopolis] offre cette disposition: » à l'entrée du *temenos*, on voit une avenue pavée, dont la largeur est d'environ » un plèthre, plus ou moins, et la largeur triple (il y a [des temples] où cette » largeur est quadruple, et même plus considérable); on l'appelle *dromos*. . . » Dans toute la longueur, et de chaque côté, règne une suite de sphinx en » pierre, distans les uns des autres de 20 coudées ou un peu plus; en sorte qu'à » droite et à gauche il en existe une rangée. Après les sphinx, on trouve un » grand *propylée*; puis un second, en s'avancant plus loin; puis un troisième: » au reste, le nombre des *propylées* n'est pas déterminé, non plus que celui des » sphinx; il varie dans les différens temples, de même que la longueur et la » largeur des *dromos*. Au-delà des *propylées* &c. »

(2) Jomard, *Descript. des antiq. d'Edfou*, p. 15. — (3) Herodot. II, f. 101. Diod. Sic. I, f. 51. — (4) Herodot. II, f. 153. — (5) Diod. Sic. I, f. 67. — (6) Cf. Diod. Sic. I, f. 45.

des temples égyptiens, donnoient le nom de *propylées* à des constructions jusqu'à un certain point indépendantes de l'édifice principal, et qu'on pouvoit multiplier indéfiniment (1), ou placer dans toute sorte de positions, en avant, en arrière, sur les côtés; ce qui explique pourquoi les plans des temples de l'Égypte offrent tant de parties surajoutées, différentes pour l'ordonnance et l'alignement (2).

« Strabon avance, disent les auteurs de la Description de Thèbes, » que les sanctuaires n'étoient point sculptés, ou que les sculptures » qu'ils renfermoient, n'offroient point de figures humaines; il se trompe » évidemment, ou il a été mal informé (3). » Il est clair qu'on ne l'a point compris; car, 1.° il s'agit, dans le texte, non de sculptures en général, mais de *statues*, de ronde-bosse, *ξόανα*: et, dans ce cas, où trouver la preuve que Strabon s'est trompé, lorsqu'il est certain qu'il a vu le temple d'Héliopolis, dont il donne une description si détaillée? 2.° Ce n'est pas seulement du sanctuaire qu'il parle, c'est du temple [*ναός*], puisque *ξόανον* est évidemment régi par *ἔχων*. Son témoignage d'ailleurs revient à celui de Lucien, qui avoit demeuré en Égypte: τὸ δὲ παλαιὸν, καὶ παρ' Αἰγυπτίοις ἀξόανοι νηοὶ ἔσαν (4).

§. II.

Τὸ δὲ πρὸς τὰς παρ' ἐκάπερον περικείται
τὰ λεγόμενα πτεροί: ἔστι δὲ ταῦτα ἰσοῦσιν
τῶν νεῶν τείχη δύο, κατ' ἀρχὰς μὲν ἀφεστῶτα
ἀπ' ἀλλήλων μικρῶ πλεον ἢ τὸ πλάτος τῆς
κρηπίδος τῶν νεῶν ἔπειτ' εἰς τὸ πρόθεν προϊόντι,
κατ' ὀπίσθεν ἄσας, μέγιστον πηχῶν
πεντήκοντα ἢ ἑξήκοντα. Ἀναγλυφὰς δ' ἔχουσιν
οἱ πύργοι ἔπι μεγάλων εἰδώλων ὁμοίων τῆς
Τυρρήνικαίς, καὶ τοῖς ἀρχαίοις σφόδρα τῶν
παρὰ τοῖς Ἑλλήσι δημιουργημάτων.

De chaque côté du *pronaos*, s'avance ce qu'on appelle les *ptères*; ce sont deux murs dont la hauteur égale celle du *naos*: d'abord leur éloignement l'un de l'autre est un peu plus considérable que la largeur du soubassement du *naos*; mais ensuite, quand on s'avance, on voit leurs faces se prolonger l'espace de 50 à 60 coudées, en se rapprochant l'une de l'autre. Les parois de ces murs sont couvertes de grandes figures en bas-relief, semblables aux sculptures tyrrhéniennes et aux très-anciens ouvrages grecs.

La première difficulté consiste à bien définir ce qu'il faut entendre par les *ptères* qui s'avancent sur chaque côté du *pronaos*. Les Grecs appeloient ainsi les files de colonnes placées sur les flancs des temples (5): mais, comme dans les temples Égyptiens, ce sont de grands murs et non des colonnes qui forment les côtés, les Grecs ont dû transporter le

(1) Quatremère de Quincy, de l'Architect. égypt. p. 139, 140. — (2) Voyez Descript. de l'Égypt. Antiq. vol. III, pl. 1; vol. I, pl. v. — (3) Jollois et Devill. Descr. de Thèbes, p. 289. — (4) Lucian. De Dea Syria, §. 3. — (5) Cf. Schneider ad Vitruvium, III, 3, §. 8.

nom de *ptères* à ces murs; et c'est probablement en ce sens que le scholiaste de Lycophon interprète le mot *πτερόν* par *πτερώσασσι τῆς οἰκοδομῆς* (1). Strabon, comme l'ont très-bien reconnu MM. Jollois et Devilliers (2), et, avant eux, M. Quatremère de Quincy (3), a donc appelé *ptères* les deux murs qui, de chaque côté du *pronaos* [*παρ' ἐπάπτερον τὸ πτερόν*], en déterminoient l'enceinte extérieure.

La seconde difficulté existe dans les mots *κατ' ἀρχὰς μὲν — ἔπειτ' εἰς τὸ πρῶτον πτερόν κ. τ. λ.* Dans l'impossibilité où l'on paroît être d'expliquer autrement ce passage, on avoit cru que *la convergence des lignes*, exprimée par les mots *κατ' ἐπιπέδους γραμμῶν*, ne pouvoit s'entendre que de *l'inclinaison des murs*, qui, dans les temples égyptiens, ne sont pas verticaux à l'extérieur. Cette interprétation, quoique généralement adoptée (4), n'en est pas moins incompatible avec le sens du texte; car, si Strabon eût voulu dire que *les faces des murs étoient inclinées jusqu'à la hauteur de 50 à 60 coudées*, il eût écrit *ἔπειτ' εἰς ὕψος* (ou *κάτωθεν*) *ἀνατεταμμένα, κατ' ἐπιπέδους γραμμῶν, μέγχι κ. τ. λ.*: mais les mots *ἔπειτ' εἰς τὸ πρῶτον πτερόν* (sous-entendu *πτεροτάμμένα*) *κατ' ἐ. γ. μ. κ. τ. λ.* ne peuvent signifier en grec que ceci: *Ensuite, lorsqu'on s'avance, on voit leurs faces se prolonger l'espace de 50 à 60 coudées, en se rapprochant l'une de l'autre*, c'est-à-dire que ces faces ne sont point parallèles, ou convergent à partir de l'entrée: ainsi la convergence avoit lieu dans le plan, et non dans l'élevation. Ce sens-là est si naturel, qu'il a été suivi de tous les traducteurs de Strabon, parce qu'ils se sont contentés de rendre le sens du texte, sans s'occuper du fait qui en résulte; et Ismaël Bouillaud n'a pas cru pouvoir l'entendre autrement: *Ptera verò, dit-il, in trapezii figuram desiisse* (5). Il résulte donc de ce texte, littéralement traduit, deux faits établis d'une manière incontestable:

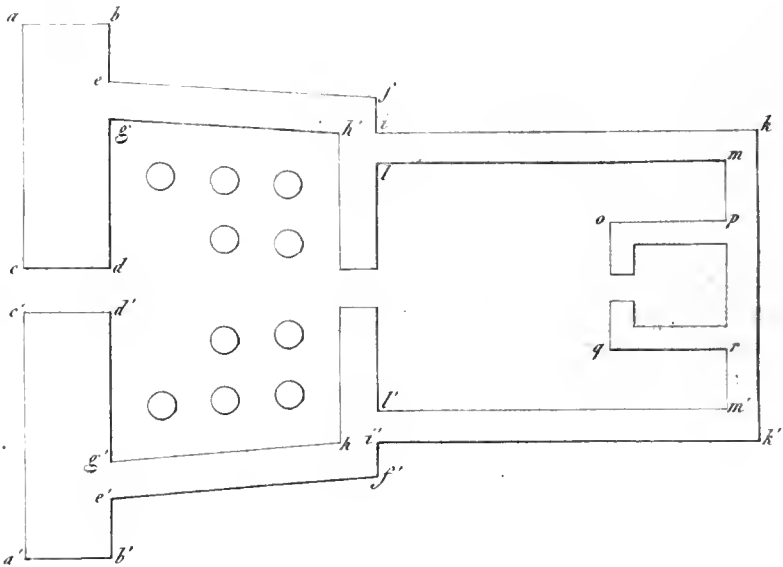
- 1.° Les *ptères* sont les murs latéraux du *pronaos*;
- 2.° Ces murs n'étoient point parallèles entre eux.

On sent que cette disposition du *pronaos* n'en seroit ni moins clairement expliquée par Strabon, ni moins incontestable, quand même les ruines actuelles de l'Égypte n'offrieroient point d'exemple analogue; et tout ce qu'il en faudroit conclure, c'est qu'apparemment le *pronaos* d'Héliopolis étoit disposé d'une façon particulière: mais il est remarquable qu'on la retrouve dans le grand temple de *Phila*, dont Pococke

(1) Schol. Lycophr. *ad vers.* 291. — (2) Ouvrage cité, p. 287. — (3) Ouvrage cité, p. 144; 145. — (4) Pococke &c. p. 92; Quatremère de Quincy, Jollois et Devilliers, Jomard, *locis citatis*; Falconer, *ad Strabonis h. locum*. — (5) Ismaël Bulliald. *Testinonia de Claud. Ptolemæo*, p. 24.

avoit déjà dressé un plan détaillé, où toutefois il a négligé précisément cette particularité si curieuse (1). Le plan dressé par MM. Jollois et Devilliers répare cette omission (2); et il est tout-à-fait étrange que M. Lancret, qui a décrit avec un soin extrême le *pronaos* de ce temple, ait omis de faire la moindre mention de ce défaut de parallélisme dans les murs latéraux; caractère tellement rare et digne d'attention, qu'il n'existe nulle part ailleurs, au moins d'après les dessins jusqu'ici publiés (3). Il n'a été signalé, du reste, par aucun autre membre de la commission.

Quoi qu'il en soit, voici les lignes générales du temple de *Philæ*, calqué sur le plan de MM. Jollois et Devilliers: ce plan convient parfaitement à la description donnée par Strabon.



(1) Pococke, *book II, ch. 5, p. 120, t. I.* — (2) *Descript. de l'Égypte, Antiq. vol. I, pl. V.* — (3) Il est juste de dire que M. Lancret est mort avant la publication de ce mémoire.

On y reconnoît en effet le *pronaos*, le *naos* proprement dit et le *sécos*.

Le *sécos* est la construction intérieure, *p o q r* : il est d'une grandeur médiocre, comme le dit Strabon ; car, bien que *σύμμετρος* soit susceptible du sens de *proportionné*, l'opposition qui existe dans le texte entre ce mot et les épithètes *μέγας* *ἔξιόλογος*, montre clairement quelle signification Strabon a prétendu lui donner.

Le *naos* est le parallélogramme *i k*, *k' i'*.

Le *pronaos* se compose, 1.° du pylône ou porche *a b*, *a' b'*, construction qui se rencontre très-rarement (1) au-devant d'un *pronaos* (2), et conséquemment qui a pu ne pas exister au temple d'Héliopolis, puisque Strabon n'en parle point ; 2.° du *pronaos* proprement dit, qui est d'une dimension considérable [*μέγας* *ἔξιόλογος*]. Les pierres *e f*, *e' f'* convergent à partir de l'entrée.

Strabon ajoute que ces murs, à leur origine [*κατ' ἀρχάς*], sont distans l'un de l'autre d'un peu plus que la largeur du soubassement [*κρηπίς*] du *naos*, c'est-à-dire, de l'espèce de plate-forme à partir de laquelle commence l'inclinaison des murs, comme on le voit à Denderah (3) ; cela donne lieu de supposer qu'ils laissoient à leur extrémité un intervalle égal à la largeur du temple, prise de ce soubassement. Si l'on jette les yeux sur le plan ci-joint, on verra que l'intervalle *g g'* des ptères à leur origine est plus grand que *i i'*, qui détermine la largeur du soubassement du *naos* ; mais que *h h'* est précisément égal à *i i'*. Les expressions, *ces murs sont aussi élevés que le naos*, annoncent qu'à Héliopolis le *pronaos* et le *naos* étoient aussi hauts l'un que l'autre ; ce qui n'avoit pas toujours lieu. Toutefois on en trouve des exemples (4). Enfin cette dernière circonstance, que les parois des ptères étoient couvertes de grandes figures en bas-relief, est encore de la plus grande exactitude, puisqu'on trouve en Égypte peu de *naos* ou de *pronaos* dont les murs n'en soient tout chargés (5).

§. III.

Ἔστι δὲ πρὸς τὴν πολύστυλον οἶκος, καθάπερ ἐν Μέρμηρι, βαρβαρικὴν ἔχων τὴν κατασκευὴν πλὴν ὅτι τῷ μεγάλῳ τῷ, ἔχει πολλὰς, ἔχει πολυστήλους πύλους, ἑδὲν ἔχει χάλυβας, ἑδὲν χαλκῶν, ἀλλὰ ματαιοπониαν ἰμφανίς μαλλον.

Il y a encore [à Héliopolis], de même qu'à Memphis, un édifice soutenu par une multitude de colonnes, et d'une construction barbare : car, excepté que les colonnes sont grandes, nombreuses et à plusieurs rangées, on n'y voit que du travail inutile, mais rien de gracieux, rien qui sente l'art du dessin.

(1) Lancret, *Descript. de Philæ*, p. 28. — (2) Cf. *Antiquités*, vol. III, pl. LIV. — (3) Jollois et Devilliers, *Descript. de Thèbes*, p. 287. — (4) *Descript. de l'Égypte. Antiq. planches* vol. II, pl. IV et XXVII. — (5) Jollois et Devilliers, p. 288.

Cette traduction de ce curieux passage lève encore une difficulté considérable. Les auteurs de la Description de Thèbes ont traduit *πολυίχρους σύλους* par *colonnes de différens ordres* (1). Quant aux mots *ἔθεν χρείην*, *ἔδε γραφικόν*, ils les ont traduits de cette manière: *On n'y remarque rien d'élégant; on n'y voit aucune peinture*; traduction qui a conduit aux remarques suivantes: « Strabon avance qu'on ne voit dans les monumens » *egyptiens aucune peinture*; à moins qu'il ne veuille point donner ce » nom aux couleurs appliquées sur toutes les sculptures, on ne com- » prend point une pareille assertion, puisqu'il n'est point de temples qui » n'en soient presque tout couverts (2). » Aussi n'est-ce pas ce que Strabon a voulu dire: *γραφικός* signifie ici *pittoresque, sentant l'art, le dessin*. Ainsi, dans Diodore de Sicile, *γραφικὴν πέσπος* est un *aspect pittoresque, qui semble peint, tant il est beau* (3). Cette expression grecque est employée, sans aucune altération, par Vitruve, dans le même sens: *item circum cœagmenta et cubilia eminentes expressiones GRAPHICOTERAM* (i. e. *γραφικωτέρον*) *efficiunt in aspectu delectationem* (4). Plutarque donne la même signification à l'adverbe *γραφικῶς*, lorsqu'il peint l'entrevue d'Antoine et de Cléopâtre: cette princessé, dit-il, étoit *γραφικῶς κεκοσμημένη ὡς περ ἀφ' ἑδῆτι* (5); et Aulu-Gelle a emprunté aux Grecs cet adverbe: *apud Chrysippus et GRAPHICÈ virtutis imaginem depinxit* (6). Dénys d'Halicarnasse fait usage des mêmes expressions que Strabon, en parlant d'un discours de Démosthène, *χαίρεινός τε γραφικώτατος ἀπάντων τῶν λόγων* (7); et c'est à-peu-près en ce sens que Cicéron a dit de Lysias, *quo nihil potest esse pictius* (8).

Nous terminerons ici nos remarques; elles nous paroissent propres à éclaircir complètement le célèbre passage de Strabon. L'explication que nous donnons du second paragraphe, qui est le plus important, est tellement simple, qu'on a lieu d'être surpris qu'elle n'ait pas été proposée plutôt.

LETRONNE.

NOTE COMMUNIQUÉE PAR M. JOMARD:

ON a publié, il y a quelque temps, dans un journal français, une relation abrégée des recherches récemment faites en Égypte et en Nubie par quelques voyageurs, et extraite d'une lettre adressée à M. Visconti. Cette notice, quoique fort intéressante, est loin de satisfaire la

(1) Jollois et Devilliers, p. 289. — (2) *Ibid. ibid.* — (3) Diod. Sic. II, §. 53, fin. — (4) Vitruv. IV, c. 4, fin. — (5) Plutarch. in Anton. §. 26. — (6) Aul. Gell. Noct. Att. XIV, c. 14, fin. — (7) Dionys. Halicarn. ad Ammœum, p. 121, l. 2, ed. Sylburg. — (8) Cicero. de clar. Orator. §. 85.

curiosité qu'excite et qu'excitera toujours un pays si riche en antiquités. On y donne pour neuves des découvertes qui appartiennent à l'expédition française en Egypte. La France, plus qu'aucune autre nation de l'Europe, doit s'intéresser aux nouvelles recherches dont ce pays classique sera l'objet, puisqu'elle a fait tant de sacrifices pour découvrir ses monumens, étudier son climat et ses productions, et dévoiler pour la première fois au monde savant toutes ses antiquités qui, admirées depuis trente siècles, n'en étoient pas mieux connues. Il y a dix ans que la *Description de l'Égypte*, imprimée aux frais de l'État, a commencé à paroître. A cette époque, et depuis, on a publié dans cet ouvrage le tableau de tous les anciens édifices qui ornent ce pays depuis la Nubie jusqu'à Memphis : une description raisonnée accompagne ce grand tableau. On a consacré deux volumes aux monumens de Thèbes, qu'on ne peut comparer à rien de ce qui est au monde pour la grandeur et le caractère du style de l'architecture. Thèbes toute entière a passé en quelque sorte sous les yeux des lecteurs avec ses palais et temples, ses obélisques, ses avenues de sphinx, ses colonnes colossales, ses catacombes et les tombeaux de ses rois, revêtus de peintures si vives et si bien conservées. Comment les voyageurs français qui, au nombre de quarante, ont visité cette ancienne capitale et habité ses ruines pendant plusieurs mois, n'auroient-ils point aperçu cette allée de sphinx que M. Belzoni, dans sa relation, prétend avoir découverte ? On est forcé ici à regret de relever une double erreur qu'il a commise. Les statues dont il parle ne sont point des sphinx ; ce sont des figures de femmes assises, portant un masque de lion. Ce seroit ensuite en donner une idée fort exagérée que de les comparer aux colosses des grandes avenues de Thèbes. Ces colosses, qu'on a tous appelés également du nom de sphinx, mais improprement, ont dix-huit à vingt pieds de longueur ; quel rapport peut-il y avoir entre ces masses énormes et des statues de grandeur humaine ! Mais ce n'est pas tout : M. Belzoni croit avoir aperçu le premier ces statues de femmes ; comment a-t-il pu ignorer qu'elles avoient été observées, mesurées et décrites bien long-temps auparavant ? Pendant leur séjour à Thèbes, les voyageurs français firent quelques fouilles dans un quartier de la rive droite pour découvrir ces statues ; ils furent fort surpris de trouver un grand nombre de figures toutes pareilles, confusément entassées entre deux murailles, tellement qu'on doutoit et qu'on doute encore si elles avoient été placées dans cet endroit comme dans un magasin, ou bien si on les avoit enfouies précipitamment à une certaine époque, par exemple, pour les soustraire aux ravages de Cambyse. Non-seulement nous avons

reconnu, décrit et dessiné ces statues; mais nous en avons apporté à Paris des fragmens, et on en trouve au musée britannique plusieurs entières, que nous avons chargées sur des vaisseaux pour les transporter en France, au moment où la capitulation mit toute notre marine au pouvoir de l'armée anglaise. On peut croire que si le savant Visconti, dont on déplore la perte récente, eût reçu lui-même la lettre de M. Belzoni, il ne l'auroit pas communiquée au public sans rectifier tous ces faits: il connoissoit trop et les antiquités de l'Égypte et l'ouvrage publié en France, pour laisser dans cette notice le nom de *sphinx* mal-à-propos donné à ces figures de médiocre proportion, et il auroit ajouté qu'elles étoient gravées dans la *Description de l'Égypte* (voyez le 3.^e volume des *Antiquités*, pl. XLVIII, fig. 1 et 2). Ce célèbre antiquaire n'auroit pas non plus permis que son nom parût à la tête d'une lettre où l'on donne arbitrairement le nom de *tombeau d'Apis* à l'une des catacombes de la vallée des tombeaux des rois; et celui de *tête de Memnon* à l'un des débris des nombreux colosses qui sont debout ou renversés parmi ces ruines immenses. Qu'il y ait une momie de bœuf dans un sarcophage, la chose n'a rien de surprenant; encore, pour en juger, faudroit-il avoir un dessin correct, à défaut de la momie elle-même: mais qu'en conclure pour la dénomination du tombeau? Qui ne sait, au reste, que le bœuf Apis, objet d'un culte symbolique, encore inexplicable malgré les interprétations ingénieuses de Jablonski, étoit renouvelé tous les vingt-cinq ans! C'étoit, dit-on, la durée de sa vie: après ce temps, il étoit noyé dans le Nil, et l'on cherchoit un autre bœuf absolument semblable au premier pour le remplacer. Combien de tombeaux n'eût-il pas fallu pour embaumer et déposer tous ces animaux? A l'égard de Memnon, comment le nouveau voyageur, qui est resté long-temps à Thèbes, n'a-t-il pas vu la multitude d'inscriptions qui sont gravées sur les jambes de l'un des deux grands colosses de la plaine du *Memnonium*, et qui attestent que c'est celui-là qui a porté dans tous les temps le nom de statue de Memnon? En auroit-il par hasard enlevé le buste? Non sans doute. Il y a plusieurs têtes colossales fort grandes, en granit rose ou noir, couchées dans les sables; une, entre autres, au monument d'Osymandyas, que l'on découvrit dans une fouille et qu'on essaya d'emporter: le temps et les événemens s'y opposèrent, plus encore que le poids énorme de cette figure. Nous la laissâmes le visage tourné vers le ciel et très-facile à voir. Elle est en granit et d'un magnifique travail; la couleur est rose; le poli en est admirable, et le style de la figure ne l'est pas moins (voyez la pl. XXXII, vol. II des *Antiquités*, et la *Description de la ville de Thèbes* par MM. Jollois et

Déwilliers). Le nouveau voyageur ne dit pas un mot de la couleur de la pierre; ce qui empêche de reconnoître de quelle statue il s'agit. Celle-ci, qu'on a transportée jusqu'au Nil après six mois de travail, est haute de 10 pieds, dit-on, depuis la poitrine jusqu'au sommet de la tête: mais le bloc que je viens de citer a, jusqu'au sommet de la coiffure, seulement 2^m 1/4, ou 6^{ds} 11^{po} de France; ce qui ne fait pas 7^{ds} 5^{po} anglais (1). Une autre statue encore plus grande a été trouvée par le même voyageur; elle a dix pieds depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la coiffure: elle méritoit, autant que la précédente, l'honneur d'être attribuée à Memnon. Cette appellation de fantaisie rappelle l'idée assez singulière qu'eut le général Menou de qualifier du nom de *Canal d'Antoine*, et sans aucune autorité, un chemin qui communique de la Méditerranée au lac Maréotis, et qu'il vouloit creuser pour transporter la marine française du port d'Alexandrie dans le lac.

C'est avec beaucoup de raison que M. Belzoni assure qu'il est difficile de donner une idée de la magnificence des tombeaux des rois à Thèbes, et de l'éclat des peintures dont les murailles sont revêtues. Il n'est pas possible, en effet, ni d'exprimer ni de se représenter les vives couleurs qui brillent dans ces immenses galeries, pratiquées dans le roc. La grandeur de ces monumens souterrains ne le cède guère à celle des palais et des temples: aussi a-t-on dit que ce que les Égyptiens ont fait sur la terre ne pouvoit se comparer à rien, si ce n'est aux travaux qu'ils ont exécutés sous terre. Le tombeau découvert nouvellement paroît curieux; mais il s'en faut qu'il surpasse en étendue tous les autres: une longueur de 309 pieds anglais, ou 290 pieds français, est fort inférieure à celle de plusieurs des onze tombeaux des rois qui ont été visités et mesurés par les savans français. Le plus grand de ceux-ci a 122 mètres [375 pieds]; un autre a 114 mètres [environ 351 pieds] (*voyez pl. LXXVIII, fig. 2, 3, Antiq. vol. II*).

Avec des choses dignes d'intérêt, on trouve, dans la relation du voyageur, des inexactitudes ou des détails qui paroissent bien hasardés. On se demande quelles peuvent être ces figures de lion à tête de vautour, qu'il a recueillies dans son voyage; il falloit dire sans doute d'*épervier*. Cette figure chimérique existe dans les peintures et les bas-reliefs égyptiens. Quant au sarcophage d'albâtre, *transparent comme une glace*, et trouvé dans un tombeau, on doit desirer, pour les progrès de la minéralogie, que ce

(1) Il paroît que le buste qui a été transporté jusqu'au Nil, et de là embarqué pour l'Angleterre, est celui de la statue d'Osymandyas: au surplus, toutes ces incertitudes seront bientôt levées.

morceau extraordinaire soit bientôt transporté en Europe. On comprendra peut-être, en le voyant, comment un morceau d'albâtre assez mince pour avoir la transparence de la glace, peut avoir 9 pieds 7 pouces de longueur.

Je n'ai point voulu parler, dans cette note, des découvertes qu'on vient de faire en Nubie ; car il faut attendre, pour avoir une opinion arrêtée sur les antiquités de ce pays, la publication des recherches de M. Bankes et celles de M. Burckhardt, qui a voyagé trois ans sous le nom de Cheykh Ibrahim, et qui, malheureusement, vient de mourir. Le temple souterrain d'Ypsambul, que croit avoir découvert M. Belzoni, avoit déjà été visité par plusieurs Européens, notamment par M. Th. Legh. Au reste, c'est vers ce pays et les Oasis que doivent se tourner les yeux des voyageurs qui voudront employer leurs recherches et leurs talens d'une manière vraiment neuve et fructueuse : car l'architecture de l'Égypte a été entièrement mesurée par les artistes français. On peut désirer seulement un plus grand nombre d'inscriptions hiéroglyphiques, bien qu'il y en ait beaucoup de rapportées en France ; mais il faudra dessiner des scènes complètes, ou bien rapporter des empreintes, enfin recueillir les hiéroglyphes avec une scrupuleuse fidélité, si l'on ne veut pas faire une chose entièrement inutile.

E. JOMARD.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, &c.

LE 24 avril, l'Institut royal de France a tenu sa séance publique annuelle. Après le discours d'ouverture, prononcé par M. de Rossel, président de l'académie des sciences, M. Biot, membre de la même académie, a lu une notice sur les opérations entreprises pour déterminer la figure de la terre ; M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, une dissertation sur le principe élémentaire de l'imitation et la cause première du plaisir qu'elle nous procure, morceau extrait d'une théorie générale de l'imitation ; M. Abel Rémusat (1), membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, un morceau sur les nations nomades de l'Asie, extrait d'un ouvrage intitulé, *Recherches sur les langues tartares* ; et M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'académie française, deux fragmens du premier chant de son poème de Machabée.

Dans la séance extraordinaire que l'académie française a tenue le mardi 7 avril, M. Auger a lu des notices historiques et littéraires sur les quatre premières comédies de Molière, et M. de Jouy, les trois premiers actes de sa tragédie de *Bélisaire*. (Les deux autres actes de cette tragédie ont été lus dans la séance

(1) M. Abel Rémusat a été nommé, par M.^{sr} le Garde des sceaux, l'un des auteurs du Journal des Savans, en remplacement de feu M. Visconti.

ordinaire du jeudi 9 avril). — L'académie vient de perdre le plus ancien et le plus âgé de ses membres, M. de Roquelaure; il étoit né en 1721.

La société royale et centrale d'agriculture a tenu, le 29 mars, une séance publique présidée par M. Tessier. M. Silvestre, secrétaire perpétuel, y a rendu compte des travaux de la société, et a lu une notice biographique sur M. Dupont de Nemours. En conséquence des concours ouverts pour la culture des pommes de terre, la préparation et l'emploi de leurs produits, l'invention ou le perfectionnement de machines propres à les convertir en farine, des médailles d'or ont été décernées à MM. Richard, médecin à Rodès; Ignace Carnat, propriétaire à Bourbon-Lancy; Watebled, à Paris, rue Grange-aux-Belles; Ordinaire de la Colonge, à Belfort; J. Cl. M. Caquet, propriétaire-cultivateur à Digoïn (Saone-et-Loire); Monbrun de la Valette, maire de Verdun (Dordogne); L. Pillewuitz, propriétaire à Nogent-sur-Vernisson; Grouvel, au cap Breton; Maistre, commissaire de police à Quimperlé; Franck, fabricant d'eau-de-vie à Colmar; Genin, à Wadelincourt, près Verdun; d'Hombres-Firnas, à Alais; George Gerst fils, à Pfaffenhoven, près Haguenau; Le Neuf de Neuville, Cauvet et Dufay, à Mondeville, près Caën; Gorez, mécanicien à Viroflay. Il a été fait mention honorable de plusieurs autres agriculteurs et mécaniciens. — M. Huzard a fait un rapport sur le concours relatif aux causes de la cécité dans les chevaux, et aux moyens de la prévenir: une médaille d'or a été décernée à M. J. Johannel, vétérinaire à Clermont-Ferrand. Le même rapporteur a fait connoître les résultats du concours pour des observations de médecine vétérinaire: MM. Mathieu, à Épinal; P. F. X. Tissot, à Poligny; Gallet, à Bar-sur-Aube; Berger-Perrière, à Versailles, ont obtenu des médailles d'or; et MM. Chanel, Courbebaïse, L. Beugnot, J. F. M. Etienne, Camain et Lechesne; des mentions honorables. — A la suite d'un rapport de M. Yvart sur le concours pour la culture des jachères, des médailles d'or ont été décernées à MM. Trochu, propriétaire à Belle-Ile-en-mer; Bellemond-Devaux frères, propriétaires à Noyers, près Sisteron; Roger, juge de paix à Saint-Dizier. — Pour divers services rendus à l'agriculture, MM. Thomassin, curé d'Achain (Meurthe); Fréd. Oberlin, ministre du Ban de la Roche (Vosges); Montaigne de Poncins, propriétaire à Saint-Cyr-les-Vignes (Loire); Christian, directeur du conservatoire des arts et métiers, à Paris, inventeur d'une machine à extraire la filasse du chanvre et du lin sans rouissage, ont obtenu des médailles d'or. — Des notices biographiques sur MM. d'Etigny, ancien intendant, et Villars, ancien professeur de botanique à Strashourg, ont été lues par M. Ladoucette.

Prix proposés par la société (1): Pour être décernés en 1819, 1.^o pour l'introduction, dans un canton de la France, d'engrais ou d'amendemens dont l'usage y étoit auparavant inconnu; 2.^o pour des observations pratiques de médecine vétérinaire; 3.^o pour des traductions d'ouvrages ou mémoires relatifs à l'économie rurale ou domestique, écrits en langues étrangères, et qui offriront des observations ou des pratiques neuves et utiles; 4.^o pour un traité complet de la culture maraîchère, ou pour des descriptions partielles des diverses branches de cette culture; 5.^o pour des essais comparatifs de culture des plantés les plus propres à fournir des fourrages précoces; 6.^o pour la culture, dans les jachères, de racines et plantes améliorantes, dans les cantons où cette pratique n'est pas en usage;

(1) Des programmes détaillés se distribuent chez M.^{me} Huzard, rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arcs, n.^o 7.

7.° pour des notices biographiques sur des hommes dignes d'être connus pour les services qu'ils ont rendus à l'agriculture ou à l'économie rurale de la France ; 8.° pour la culture et la détermination relative des produits de six variétés au moins de pommes de terre, comparativement à la *grosse blanche commune* (n.° 63 du catalogue publié par la société), laquelle est cultivée généralement pour la nourriture des bestiaux ; 9.° pour les meilleures observations sur la culture et les caractères comparés de douze variétés au moins de pommes de terre ; 10.° pour la fabrication de la farine de pommes de terre par des moyens économiques ; 11.° pour les meilleurs mémoires sur la cécité dans les chevaux, sur les causes qui peuvent y donner lieu dans les diverses localités, sur les moyens de la prévenir et d'y remédier. = *Pour être décernés en 1820*, 12.° pour des machines hydrauliques appropriées aux usages de l'agriculture et aux besoins des arts économiques ; 13.° pour les propriétés rurales les mieux dirigées ; 14.° pour le meilleur mémoire, fondé sur des observations et des expériences, à l'effet de déterminer si la maladie connue sous le nom de *crapaud* des bêtes à cornes et à laine, est, ou non, contagieuse ; 15.° pour la fabrication de l'eau-de-vie de pommes de terre ; 16.° pour la nourriture et l'engrais des bestiaux par les pommes de terre, soit en nature, soit diversement préparées, dans les cantons où cette pratique n'est pas en usage. = *Pour être décernés en 1821*, 17.° pour l'établissement des pépinières d'oliviers ; 18.° pour la culture des poiriers et pommiers à cidre, dans les cantons où elle n'est pas encore adoptée ; 19.° pour des expériences sur les qualités alimentaires comparées de six variétés au moins de pommes de terre, d'après les résultats, soit de la nourriture, soit de l'engrais des bestiaux. = *Conditions générales des concours.* Les mémoires, machines et produits présentés aux différens concours, et les procès-verbaux ou attestations authentiques, soit des autorités locales, soit des sociétés d'agriculture départementales, constatant les faits annoncés, devront être envoyés à M. le secrétaire perpétuel de la société, sous le couvert de S. Exc. le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur, ou *francs de port*, avant le 1.°r janvier des années pour lesquelles les prix sont annoncés. Les concurrents ne se feront pas connoître (à moins que la nature du concours ou d'autres circonstances ne leur permettent pas de garder l'anonyme) ; ils mettront seulement une sentence ou devise à leur mémoire, ou bien ils y attacheront un billet cacheté, qui renfermera leur nom et leur adresse. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le concurrent auroit remporté le prix ou obtenu un encouragement.

La société se réserve expressément la faculté de conserver et d'employer, en totalité ou en partie, les mémoires qui auront été envoyés aux divers concours.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

M. Auguste Delalain, successeur des frères Barbou, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n.° 5, remet sous les yeux du public la collection des classiques latins dite *Barbou* : il la rétablit, jusqu'au 1.°r octobre 1818, à son prix d'origine, 4 fr. le vol. broché et 6 fr. relié en veau, doré sur tranche ; à l'exception, pourtant du Cicéron, du Tite-Live, et de Pline le naturaliste, dont il reste peu d'exemplaires, et dont le prix est de six francs par vol. br. et 8 rel. Chaque ouvrage se vend séparément, excepté le *Celsus* et les *Amanitates poeticae*, qui ne se détachent point des exemplaires complets de la collection en 77 vol.

in-12, pap. fin, fig. Ces exemplaires complets sont en fort petit nombre, et se vendent 350 fr. br. 500 fr. rel. — M. Delalain possède quelques articles peu communs de la collection *ad usum Delphini*, *in-4.*^o; entre autres, *Ciceronis opera philosophica*, 1689, dont le prix est de 110 fr. rel., 106 fr. br.

M. N. E. Lemaire, professeur de poésie latine à la faculté des lettres, académie de Paris, a ouvert une souscription pour une collection de classiques latins, gr. *in-8.*^o, avec des commentaires principalement extraits des éditions dites *Variorum*, tables des mots et des matières, portraits des auteurs, planches et cartes géographiques, &c. « Le Roi a bien voulu accepter la dédicace de cette » collection, et souscrire, ainsi que tous ses ministres, pour un grand nombre » d'exemplaires. » Le prix sera de 30 centimes par feuilles (caractère philosophie et petit-texte), en sorte qu'un vol. de 480 pages reviendra à 9 fr. Il paroîtra 12 vol. par an; aucune livraison ne se vendra séparément. On souscrit chez l'éditeur, boulevard des Italiens, n.º 22, et chez tous les libraires de France et des pays étrangers: on ne paye rien d'avance.

La Lucinde, ou l'Anc de Lucius de Patras: texte revu sur plusieurs manuscrits; nouvelle traduction française et notes (par M. C.). Paris, A. Bobée, 1818, *in-12*, xxiv et 321 pages.

Albertine de Saint-Albe, par Mad. Gay-Allart (dont on a une traduction d'Éléonore de Rosalba). Paris, imprimerie de Gratiot, librairie de Renard, 1818, 2 vol. *in-12*, 22 feuilles. 5 fr.

Os Lusitadas, poema do grande Luis de Camoens. Avignon, Seguin, et Paris, Th. Barrois fils, 2 vol. gr. *in-16*. 6 fr.

Le Jubilé académique, ou la cinquantième année d'une association littéraire, épître à M. Dumas, secrétaire de l'académie de Lyon, lue à l'académie franç.; par M. le C.^{te} François de Neufchâteau. Lyon, Roger, 1818, 15 pag. *in-8.*^o

La Mérovide, poème en quatorze chants; par Népom. Lemercier, de l'Institut. Paris, Firm. Didot et Népveu, *in-18*, xij et 322 pag. 3 fr.

Recueil de fables, par M. B. F. A. Fonvielle (de Toulouse). Paris, imprimerie de Didot aîné; chez l'auteur, rue Saint-Honoré, n.º 290, 1818, *in-8.*^o, 23 feuilles et demie, 5 fr. 50 centimes.

M. Belin annonce, comme faisant partie de sa collection de prosateurs français, une édition des œuvres complètes de Diderot, en cinq tomes *in-8.*^o, dont le prix est de 35 fr. pap. superfl. et de 70 fr. pap. vél. pour les personnes qui souscriront avant la publication du tome I, en juin prochain. Les cinq volumes comprendront un supplément, composé de pièces inédites, et qu'on peut se procurer séparément, pour le joindre aux anciennes éditions des Œuvres de Diderot. Ces pièces inédites consistent en un Voyage en Hollande, divers articles sur les arts, la littérature et la philosophie, pièces de vers, &c. Prix du supplément, 6 fr.

Œuvres du cardinal de Boisgelin, de l'acad. franç. (Oraisons funèbres, discours, réfutation du système de Bailly, exposé dans les Lettres sur l'Atlantide; traduction des psaumes en vers français, &c.), avec une notice sur la vie et les écrits de l'auteur. Paris, imprimerie de Richomme, librairie de Guitel, 1818, *in-8.*^o, 34 feuilles et demie. Prix, 6 fr. et pap. vél. 10 fr. — Il existe, à notre connoissance, un commentaire manuscrit du même M. de Boisgelin sur l'Esprit des lois de Montesquieu.

Mélanges de littérature et de philosophie du XVIII.^e siècle, par M. Morellet,

de l'acad. franç., 4 vol. *in-8.*, qui paroîtront au mois de mai. Prix, 24 fr. et 21 fr. pour ceux qui auront souscrit. Imprimerie de Fain, librairie de M.^{me} veuve Le Petit.

Tableau de la littérature française depuis 1789, par Chénier; 3.^e édit. Paris, imprimerie de Clo, librairie de Maradan, *in-8.*, 26 feuilles 3/4.

Essai sur la littérature française, à l'usage des étrangers; par M. Q. Craufurd; 3.^e édition augmentée. Paris, imprimerie de Gratiot, 1818, 3 vol. *in-8.*, 82 feuilles et demie. La première édition est de 1802, 2 vol. *in-4.*; la 2.^e de 1815, 3 vol. *in-8.*

Voyage de M. Golownin, capitaine de vaisseau, contenant le récit de sa captivité chez les Japonais, et ses observations sur l'empire du Japon; suivi de la relation du voyage du capitaine Ricard; traduit sur la version allemande par J. B. B. Eyriès. Paris, impr. de Smith, librairie de Gide fils, 2 vol. *in-8.*, 54 feuilles. 12 fr. (*Voy. Journal des Savans*, août, 1817, pag. 693-709, et avril, 1818, pag. 241-246.)

Chronologie et Chroniques complètes d'Eusèbe, traduction arménienne du v.^e siècle, publiée, avec une version latine et des notes, par les religieux arméniens de Saint-Lazare de Venise. « Les savans et l'Europe déplorent chaque » jour la perte du texte grec et de la traduction latine des Chroniques d'Eusèbe. » Le petit nombre de fragmens que Scaliger a pu découvrir, il les a recueillis » avec le plus grand soin, et ses doctes commentaires ne remplacent pas tous » jours un grand nombre de lacunes absolument irréparables. Nous possédons » une traduction arménienne de cet important ouviage. . . . Après une longue » suite de siècles, cette perte va être réparée, et une nouvelle lumière va luire sur » les premiers âges mêmes du monde, sur l'origine des peuples et les révolutions » des anciens empires. . . L'ouvrage entier est divisé en deux parties, qui seront » bientôt imprimées successivement *in-4.*, sur beau papier, et exécutées avec » tous les soins typographiques. Pour en faciliter l'acquisition à tous les hommes » de lettres, on a ouvert la souscription au prix de 30 centimes par feuille *in-4.* » de 8 pages. Elle sera ouverte jusqu'à la fin de juillet prochain. Après cette » époque, le prix sera augmenté. . . . On souscrit, à Venise, chez les religieux » arméniens de l'île Saint-Lazare; à Paris, chez M. Le Normant, imprimeur- » libraire, rue de Seine, n.^o 8; et chez les principaux libraires de l'Europe. »

L'art de vérifier les dates, &c., par des religieux Bénédictins; nouvelle édition, avec corrections, annotations, et continuation jusqu'à nos jours, par M. Viton de Saint-Alais; tomes I et II. Paris, imprimerie de Valade, et chez l'auteur, rue de la Vrillière, n.^o 10, 1818, 2 vol. *in-8.*, 60 feuilles et demie. 16 fr. Il y aura 12 volumes.

Le Paradis des hommes illustres, ou Abrégé de l'histoire ancienne et moderne, avec des remarques et réflexions de l'auteur; ouvrage en 34 vol. *in-8.*, pour lequel une souscription est ouverte, à Paris, chez l'auteur, rue de la Tournelle, n.^o 7, et chez les libraires Barrois aîné, Pillet, Eymery. Prix de chaque vol. 5 fr., et pour les non-souscripteurs, 7 fr. 50 centimes.

Considérations sur les principaux événemens de la révolution française, depuis son origine jusqu'au 8 juillet 1815, par M.^{me} de Stael-Hostein; 3 vol. *in-8.*, qui s'impriment chez Fain, et pour lesquels on souscrit chez Delaunay. Prix, 18 fr. En même temps que cet ouvrage, paroîtront de nouvelles éditions entreprises par M. Maradan, de deux autres ouvrages de M.^{me} de Stael: *De l'influence*

des passions sur le bonheur. — De la littérature dans ses rapports avec les institutions sociales.

Les Ruines de Pompéi, dessinées et mesurées par Fr. Mazois, architecte, en 1809, 1810 et 1811, 8.^e livraison, 15 feuilles et 6 planches. Paris, impr. de Didot aîné; chez Le Clerc, architecte, rue Hauteville, n.^o 2. Prix, 20 fr. et 30 fr. sur papier vél.

Mélanges de numismatique et d'histoire, ou Correspondance sur les médailles et monnaies des empereurs d'Orient, des princes croisés d'Asie, des barons français établis dans la Grèce, des premiers califes de Damas, &c.; première monnaie épiscopale, sous les Mérovingiens, seule monnaie d'or légitime d'un évêque français; avec figures, &c.; par N. D. Marchant. Paris, 1818, in-8.^o

Des finances de la France, à partir de 1818; par Armand Seguin, correspondant de l'acad. royale des sciences. Paris, veuve Courcier, 1818; tableaux in-4.^o obl., 59 pages.

Anatomie et physiologie du système nerveux en général, et du cerveau en particulier, avec des observations sur la possibilité de reconnoître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leurs têtes; par MM. Gall et Spurzheim. Paris, librairie grecque-latino-allemande, 1818, 2.^e partie du second vol. in-fol., 45 feuilles, avec un atlas de 12 planches. 120 fr. — in-4.^o, 60 fr. Le troisième tome est sous presse.

Nova genera et species plantarum quas in peregrinatione ad plagam æquinoctialem orbis novi collegerunt A. Bonpland et A. de Humboldt; in ordinem digessit G. J. Kunth: fasciculus VII.^{us} Ce fascicule fait partie du Voyage de MM. Alex. de Humboldt et A. Bonpland. Paris, impr. de d'Hautel; librairie grecque-latino-allemande: in-fol. 17 feuilles et 22 planches; in-4.^o, 11 feuil. et fig.

Les Œuvres d'Euclide, en grec, en latin et en français, d'après un manuscrit qui étoit resté inconnu jusqu'à nos jours, par F. Peyrard, traducteur des Œuvres d'Archimède; ouvrage approuvé par l'académie des sciences, tom. III, dédié au Roi. Paris, imprimerie de Paris, librairies de Treuttel et Würtz, de Roy et Gravier, de M.^{me} Courcier, de Firm. Didot, et chez l'auteur, rue de Provence, n.^o 25, 1818, in-4.^o, 79 feuilles 3/4.

Précis historique sur la navigation intérieure, lu par M. Girard, dans la séance publique de l'académie des sciences, le 16 mars 1818. Paris, F. Didot, 14 pages in-4.^o

M. Rondelet, architecte, membre de l'Institut, &c. vient de publier un Exposé succinct des matières contenues dans son Traité théorique et pratique de l'art de bâtir, ouvrage en 4 vol. in-4.^o, publiés en huit livraisons, pap. gr. raisin, 193 planches. Prix, 112 fr. L'auteur a fait imprimer séparément la dernière partie de ce traité, sous le titre de *Nouvelle Méthode de mesurer, de détailler et d'évaluer les ouvrages de bâtiment*; in-4.^o, 60 feuilles et 8 planches. 18 fr. — L'Exposé est imprimé chez Fain, 1818, 12 pages in-4.^o

L'Imitation de J. C., traduction du R. P. de Gonnellen, de la compagnie de Jésus; nouvelle édition, de l'imprimerie de P. Didot l'aîné, avec 5 grav. d'après les dessins d'Horace Vernet, 1 vol. in-8.^o d'environ 600 pages, pour lequel on souscrit, jusqu'au 31 mai, chez Fr. Janet fils, à raison de 9 fr., 14 fr., ou 25 fr., ou 30 fr., selon les conditions des exemplaires. On ne paye rien d'avance: tous les exemplaires seront satinés avec le plus grand soin.

L'Israélite français, sixième livraison, qui achève le 1.^{er} volume composé

de 400 pages *in-8.* — *Réponse à la lettre imprimée de M. Michel Berr*, adressée à M. Villenave, contre l'ouvrage intitulé, *l'Israélite français*. Paris, imprimerie de Chaigneau aîné, librairie de Delaunay, 1818, *in-8.*; 35 pag. Prix, 1 fr. — M. Moreau de Saint-Méry a pris la défense de M. M. Berr, *Annal. polit.* 13 avril.

ANGLE FERRE. *Prospectus of a new and corrected edition of the Delphin classics, with the variorum notes appended; to be intitled the Regent's edition, to be printed and edited par A. J. Valpy, M. A.* Dans cette nouvelle collection classique, on se propose de reproduire et de rendre plus correctes les éditions *ad usum Delphini*, avec les tables revues et augmentées, un plus grand nombre de cartes géographiques et autres gravures, des notes extraites des meilleures éditions *variorum*, des notices littéraires prises des éditions de Deux-Ponts, et continuées, pour la partie bibliographique, jusqu'au moment actuel. La collection sera composée de 120 à 130 livraisons, de 672 pages *in-8.* chacune: il paroîtra 12 livraisons par an. Le prix de chaque livraison est de 18 sh. pour les personnes qui souscriront avant le 2 août prochain, et sera de 1 liv. st. 1 sh. pour les non-souscripteurs. Les exemplaires en grand papier coûteront 1 liv. st. 16 sh. aux souscripteurs, et 2 liv. st. 1 sh. aux autres personnes. A mesure que l'entreprise avancera, les prix seront augmentés pour les acquéreurs qui n'auront pas souscrit. Le prospectus est accompagné d'une première liste de souscripteurs, déjà composée d'environ 150 noms, à la tête desquels se trouve celui du prince Régent, à qui cette collection est dédiée. La souscription est ouverte chez M. Valpy, Londres, Tooke's Court, Chancery-lane; et chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, Londres et Strasbourg.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.º 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le *Journal des Savans*. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

<i>Histoire de la société de la Bible, par M. J. Owen. (Article de M. Silvestre de Sacy).....</i>	Pag. 259.
<i>Édition et traduction de l'Almageste de Ptolémée, par M. Halma. (Second article de M. Letronne).....</i>	263.
<i>Grammaire des grammaires, par M. Girault-Duvivier. (Article de M. Raynouard.).....</i>	276.
<i>Antiquités romaines, traduites de l'anglais, de M. Alex. Adam. (Article de M. Daunou.).....</i>	283.
<i>Le quatorzième livre sybillin, publié par M. Mai. — Dissertation de M. Thorlacius sur les livres des Sybilles. (Article de M. Visconti.).....</i>	288.
<i>Nouveau Voyage dans l'empire de Flore, par M. Loiseleur de Longchamp. (Article de M. Tessier).....</i>	293.
<i>Mémoire sur les oracles des anciens, par M. Clavier. (Article de M. Daunou.).....</i>	296.
<i>Explication du passage de Strabon relatif aux Édifices sacrés d'Héliopolis en Égypte, par M. Letronne.</i>	304.
<i>Note communiquée par M. Jomard, sur des monumens égyptiens....</i>	310.
<i>Nouvelles littéraires.....</i>	314.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

JUIN 1818.

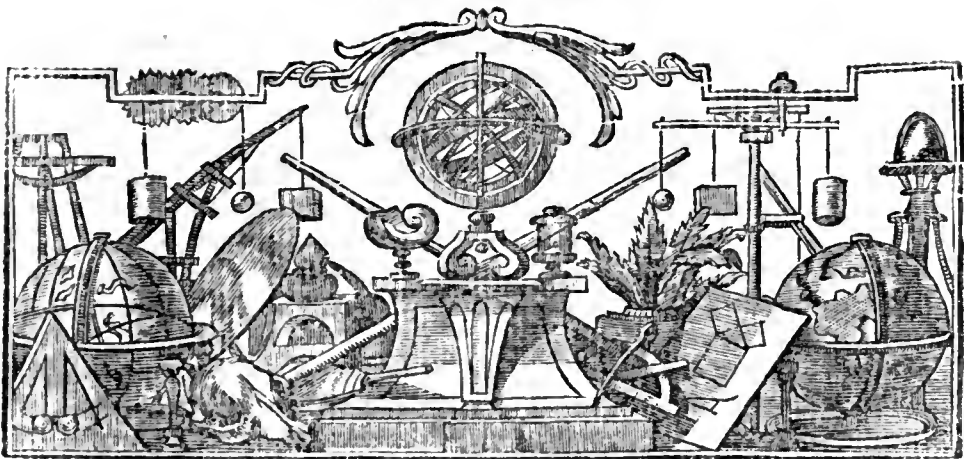


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1818.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz*, à Paris, rue de Bourbon; n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 *Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de *Ménil-montant*, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

JUIN 1818.

*DE USU LINGUÆ ITALICÆ, saltem à sæculo quinto R. S.,
acroasis: accedit V. C. Scipionis Maffei in idem argumentum
italica lucubratio. Pisis, apud Raynerium Prosperi, almae
universitatis typographum: 1817, in-4.º*

PLUSIEURS écrivains italiens ont prétendu que jadis le peuple de Rome parloit un idiome vulgaire différent de la langue latine; quelques-uns ont avancé que cet idiome, à quelques légères différences près, et sauf les modifications apportées par le temps, étoit la langue italienne: mais il est d'autres écrivains qui ont regardé de telles assertions comme insoutenables. Feu Laurent Pignotti, professeur de l'université de Pise, dans une dissertation insérée au tome II de son HISTORIA DELLA TOSCANA, et intitulée, DELLA ORIGINE E DE' PROGRESSI DELLA LINGUA ITALIANA, SAGGIO PRIMO, a prononcé que

Les argumens hasardés à l'appui de ces assertions sont si frivoles, qu'ils ne méritent pas l'honneur d'être réfutés. Ce professeur célèbre s'exprimoit ainsi dans cet *Essai sur l'origine et les progrès de la langue italienne*, qui fut imprimé en 1813; et, quatre ans après, un autre professeur de la même université, M. Sébastien Ciampi, réveillant cette dispute littéraire, publie une dissertation dans laquelle il entreprend, non-seulement de prouver l'existence d'un idiome vulgaire, auquel il reconnoît de très-grands rapports avec la langue italienne, mais encore de démontrer l'existence de cette langue au moins depuis le v.^e siècle.

Pour résoudre des questions pareilles, on doit recourir aux preuves qui résultent des monumens anciens appartenant à la langue dont on suppose l'existence; ou, au défaut de ces monumens, on doit produire les témoignages d'auteurs contemporains qui aient donné des formes de cette langue une idée assez exacte pour qu'on ne puisse pas la méconnoître. Jusqu'à présent, on n'avoit raisonné sur l'ancien idiome populaire de Rome qu'en citant plusieurs mots dont l'espèce ou la désinence fournissoit des inductions plus ou moins favorables au système qu'on vouloit établir; et, si l'on avoit trouvé des témoignages applicables à l'existence de cet idiome, sous le nom de *lingua vulgaris, rustica, plebeia, militaris, castrensis, &c.*, ces témoignages avoient permis seulement d'avancer que cet idiome étoit différent de la langue latine, sans que l'on pût spécifier en quoi consistoit la différence. Aujourd'hui, M. le professeur Ciampi, ajoutant aux autorités précédemment invoquées, ainsi qu'aux inductions qu'on en avoit tirées, et de nouvelles autorités et de nouvelles inductions, a tenté d'établir l'autre genre de preuve, en rapportant un passage du grammairien Priscien, dans lequel il a cru trouver un témoignage positif et irrécusable de l'existence de la langue italienne, au moins depuis le v.^e siècle. En rendant compte de son ouvrage, qui fait honneur à son érudition et à son zèle pour la gloire de l'Italie, j'examinerai et je discuterai d'abord les preuves qu'on avoit employées jusqu'à présent à l'appui du système que M. Ciampi défend, et ensuite je m'attacherai particulièrement à l'examen et à la discussion du passage de Priscien par lequel M. Ciampi a cru renforcer ces preuves. Elles me paroissent se réduire aux caractères suivans: différence des mots, différence de terminaisons dans les mêmes mots, suppression ou changemens de lettres, différence de prononciation, formes spéciales.

Avant d'entrer dans le détail de ces caractères, je crois convenable de dire que ce qui établit l'identité ou la dissemblance des idiomes,

c'est bien moins l'identité ou la dissemblance de plusieurs mots communs, que celle des formes grammaticales, des tournures, des constructions, &c. Ainsi le grec et le latin diffèrent, parce que l'un et l'autre ont des formes caractéristiques spéciales; le grec emploie des articles, le duel, &c. &c. que le latin n'emploie pas; les inflexions des déclinaisons des noms et des conjugaisons des verbes sont très-différentes dans les deux langues. Mais, de ce que la classe peu instruite, dans son langage familier, se sert d'expressions plus ou moins grossières, de mots inusités, supprime des lettres dans les noms et dans les verbes, et se permet des tournures inélégantes, a-t-on droit de conclure l'existence d'un idiome particulier, si d'ailleurs ce langage populaire est en général soumis aux règles grammaticales observées dans la langue polie ou littéraire? Non, sans doute: c'est pourtant à quoi se réduit la question relative à l'existence d'un idiome vulgaire à Rome.

Q'importe en effet que le peuple ait dit *bucca* pour *os*, *caballus* pour *equus*, *bellus* pour *pulcher*, *testa* pour *caput*, &c.? Ce genre de preuves ne démontre point l'existence de deux langues; au contraire, il sert à nous convaincre de l'existence d'une langue unique, puisque, d'une part, les auteurs latins se sont servis quelquefois de ces mots vulgaires et familiers, *bucca* se trouvant dans Juvénal, *caballus* dans Horace, *bellus* dans Catulle, *testa* dans Ausone, et que, d'autre part, ces mots du langage populaire n'étoient employés qu'autant qu'ils étoient assujettis aux formes grammaticales de la langue latine.

La différence des terminaisons consistait dans la suppression de la consonne finale, ou même d'une désinence entière, *annoro* pour *annorum*, *romano* pour *romanum*, *optumu* pour *optumus*, *cæl* pour *cælum*, *debil* pour *debilis*, ne prouve pas davantage, puisqu'elle se trouve dans les ouvrages des anciens écrivains, tels qu'Ennius, Lucrece, &c., et que d'ailleurs les exemples qu'on cite sont pris dans des inscriptions latines. Ainsi Ennius avoit dit :

Virgine' nam sibi quisque domos romanu' rapit sas;
Quis pater aut cognatu' volet vos contra tueri! (Fragm. annal. lib. I.)
Debil homo. (Liv. VIII.)

Divom domus altisonum coil. (Ex incert. libr.)

La suppression ou le changement des lettres qui sont dans l'intérieur d'un mot, les contractions, ne constituent pas un idiome particulier, et ne sauroient conséquemment en prouver l'existence: *convenerom* pour *convenerunt*, *cojux* pour *conjux*, *orum* pour *aurum*, &c. &c. sont des licences, ou populaires, ou grammaticales, qui altéroient la langue, mais

ne formoient pas une langue différente, d'autant que c'est dans des écrits latins qu'on les retrouve, et que l'on sait que les bons auteurs se permettoient des changemens et des contractions bien plus considérables, comme lorsque Cicéron, de *Divinatione*, lib. II, n.º 40, cite *cauneas* comme signifiant *cave ne eas*, et puisque *siremps* a été dit au lieu de *similis res ipsa*.

La différence de la prononciation, loin de prouver l'existence de deux idiomes, prouve, au contraire, qu'il n'en existe qu'un : quant à l'emploi de formes inusitées, de locutions inélégantes, il n'est pas plus concluant. Si Ovide a écrit,

De duro est ultima ferro [atas] (Metam. lib. I, v. 127) ;

si d'autres auteurs ont employé, au lieu du génitif, la préposition *de*, peut-on s'en autoriser pour soutenir que la langue italienne, qui emploie constamment cette tournure grammaticale, existoit au temps d'Ovide ?

Je suis bien moins étonné de ce que des écrivains, voulant prouver l'existence d'un idiome particulier indépendant de la langue latine, ont réussi à rassembler un certain nombre d'exemples d'anomalies qui se trouvent dans les inscriptions, sur les médailles, et dans les anciens auteurs, que je ne suis étonné de ce qu'ils n'ont pas pris la peine d'en réunir un plus grand nombre, et d'un caractère plus remarquable ; mais ils ont craint d'accumuler les exemples tirés des anciens auteurs latins, parce que ce travail auroit éclairé la question et l'auroit présentée sous son véritable jour. On auroit vu que, si la langue d'Ennius, d'Andronicus, de Pacuvius, de Lucilius, de Lucrèce, de Plaute, avoit été polie successivement par les bons écrivains de Rome et par les conversations des citoyens instruits, elle ne s'étoit pas aussi sensiblement améliorée parmi le peuple et parmi les habitans de la campagne ; mais que c'étoit pourtant la même langue (1). Les partisans du système que je combats, lorsque je réfute les opinions de M. Ciampi, auroient dû chercher leurs exemples hors de la langue latine : mais, comme il n'existe pas de monument ancien qui puisse les fournir, ils auroient dû, ou renoncer à leur système, ou l'appuyer de quelque document historique qui témoignât d'une manière incontestable l'existence de cet idiome concurremment avec la langue latine ; et c'est à ce dernier genre de preuve que M. Ciampi a eu recours. J'examinerai bientôt s'il a réussi ; mais auparavant je crois utile de rassembler quelques autorités négatives,

(1) Quintilien reconnoissoit ces améliorations successives, lorsqu'il disoit : *Totus propè mutatus est sermo.*

qui constateront que les anciens auteurs latins n'ont jamais, dans leurs écrits, désigné un idiome particulier, différent de la langue latine.

Pour prouver l'existence de cet idiome particulier, on a cité souvent le passage de Quintilien (*liv. I, chap. 6*) qui déclare que, dans les spectacles du Cirque, le peuple s'étoit quelquefois crié en termes barbares : *exclamasse barbarè* (1). Mais qu'on fasse attention aux expressions de Quintilien, et l'on se convaincra que le peuple se servoit d'un mauvais latin, d'un latin grossier, mais non d'un idiome différent ; ses cris étoient des barbarismes. Quintilien appelle ces spectateurs qui crioient, *imperiti*, c'est-à-dire, ignorans dans la langue ; et il ajoute que l'emploi des mots doit se régler sur l'assentiment des érudits, comme l'emploi de la vie sur l'assentiment des gens de bien.

Le barbarisme ne pouvoit être que dans la bouche des personnes qui parloient latin, et, comme dit Isidore de Séville, *dum latinæ orationis integritatem nescirent* (2). Quintilien lui-même indique ailleurs ce qu'il entend par barbarisme (3).

César, au livre premier de son ouvrage *De analogia*, recommandoit d'éviter l'emploi de tout mot inconnu, inusité. Si un idiome vulgaire, différent de la langue latine, eût été en usage chez les Romains, n'auroit-il pas recommandé plus expressément de ne pas introduire les mots de cet idiome (4) !

Aulu-Gelle, *liv. I.^{er}, chap. 10*, raconte que le philosophe Favorinus adressa des reproches à un jeune homme qui, dans la conversation, affectoit de se servir d'expressions trop anciennes et entièrement ignorées. Prends, lui dit-il, les mœurs du temps passé, mais use du langage du temps présent.

Ce passage ne prouve-t-il pas évidemment que le langage du temps présent et le langage du temps passé ne différoient que dans les mots et non dans les formes essentielles de la grammaire !

Mais il existe la preuve que le langage appelé *vulgaire, militaire, populaire*, n'étoit que la langue latine elle-même, inoins purement parlée.

(1) *Sic in loquendo, non si quid vitiosè multis insederit, pro regula sermonis accipiendum erit : nam, ut transeam quemadmodum imperiti loquuntur, tota sapè theatra et omnem Circi turbam exclamasse barbarè scimus. Ergò consuetudinem sermonis vocabo consensum eruditorum ; sicut vivendi, consensum bonorum.* (Quintil. *lib. I, cap. 6.*)

(2) *Appellatus autem barbarismus à barbaris gentibus, dum latinæ orationis integritatem nescirent.* (Isidor. *Origin. lib. I, cap. 31.*)

(3) *Lib. I, cap. 5.*

(4) Aulus-Gell. *Noct. attic. lib. I, cap. 10.*

Fortunatius, dans le III.^e livre de sa Rhétorique, explique ainsi le langage vulgaire : *Vulgaria verba sunt quibus utitur vulgus, id est indocti, sine ratione ac lectione.*

Le jurisconsulte Pomponius, sur la loi *in vulgari*, §. *si quis ita*, ff. *de verb. signif.*, a cité comme un exemple de langage vulgaire la locution, *Si quid filio meo acciderit, si malheur arrive à mon fils*, c'est-à-dire, si mon fils meurt; exemple qui nous prouve que ce langage vulgaire n'étoit pas affranchi des règles de la grammaire latine (1).

Apulée, au IX.^e livre de l'Ane d'or, fait parler un soldat en langage militaire, et ce soldat dit : *UBI ducis asinum istum!* au lieu de *QUO*.

S. Jérôme, dans son Apologie contre Rufin, liv. II, cite un exemple de langage militaire et vulgaire, en ce que le mot de *parentes* étoit employé pour *cognatos* et *affines* (2).

On voit donc par ces exemples qu'il n'existoit pas une langue particulière pour le peuple, et que toute la différence consistoit en ce qu'il se servoit de termes moins polis, moins usités, et se permettoit quelques licences grammaticales.

Après avoir donné une juste idée du langage vulgaire, populaire, militaire, il sera plus facile d'apprécier les inductions que M. Ciampi veut tirer du passage de Priscien qui a donné lieu à sa dissertation.

Parmi les auteurs anciens qui ont parlé de Priscien, deux s'énoncent d'une manière précise.

Cassiodore nous apprend que Priscien, habile à parler la langue grecque, vivoit de son temps, et qu'il avoit enseigné à Constantinople.

Paul Warnefrid dit que, du temps de Cassiodore, Priscien de Césarée s'exerça à Constantinople dans l'art de la grammaire avec succès.

Avant d'examiner les inductions que M. le professeur Ciampi a tirées du passage de Priscien, je le citerai d'abord tel que M. Ciampi l'a fait imprimer en supprimant des mots intermédiaires; ensuite je donnerai la version du passage entier, parce que c'est par l'ensemble du passage qu'on doit décider la question.

M. Ciampi, après avoir tâché de faire admettre l'existence des articles dans la langue vulgaire du peuple à Rome, s'exprime ainsi :

« J'affirme avec confiance que les articles de la langue vulgaire latine » et ceux de la langue italienne furent les mêmes, et d'abord je m'autorise de ces paroles de Priscien : »

(1) *Si quis ita in testamento scripserit : si quid filio meo acciderit, Dama servus meus liber esto ; mortuo filio, Dama liber erit ; licet enim accidat et vivis, attamen VULGARI SERMONE etiam mors significatur.*

(2) *Nisi fortè parentes, militari vulgarique sermone, cognatos et affines nominat.*

Mille, dit-il, indeclinabile est. . . et barbara plurima; sed magis omnia. . . in his ergò, id est, carentibus declinatione finalium syllabarum quæ monoptota nominamus, videntur casus fieri non vocis, sed significationis duntaxat. Itaque articulis diversis utimur, pro varietate significationis.

Il est donc évident, ajoute M. Ciampi, que, du temps de Priscien, le peuple se servoit d'un langage dont les cas étoient caractérisés, non par l'inflexion finale, mais par la signification, c'est-à-dire, par le secours de signes antérieurs quelconques; et Priscien appelle ces signes des articles. . . Remarquez, continue M. Ciampi, que Priscien dit, *nous nous servons*; ce qui prouve que ce langage lui étoit commun, et qu'il s'en servoit lui-même quand il parloit la langue vulgaire.

J'ai présenté dans toute leur force la preuve et les raisonnemens de M. Ciampi: pour les combattre avec un plein succès, il suffira de traduire en entier le passage que M. Ciampi n'a donné que par extrait, et je conserverai les expressions latines qui doivent servir à décider la question:

« *Mille, dit Priscien, est aussi indéclinable, comme les mots semblables, tels que hoc A, hujus A, hoc alpha, hujus alpha, hi quatuor, horum quatuor, hoc gummi, hujus gummi, hic, hæc et hoc nequam, hujus nequam, hi quot, tot, horum quot, tot, et plusieurs mots étrangers sur-tout; à moins que nous ne les soumettions aux inflexions selon les règles, soit de la grammaire grecque, soit de la nôtre, ou que nous ne les trouvions déjà soumis par des auteurs à des inflexions. Dans ces sortes de mots, c'est-à-dire, dans ceux qui manquent de la déclinaison des syllabes finales que nous appelons monoptota, les cas paroissent se former, non par inflexions, mais par signes; c'est pour quoi nous usons de divers articles, selon la différence de la signification* » (1).

(1) *Monoptota verò sunt qui pro omni casu unâ eâdemque terminatione funguntur: qualia sunt nomina litterarum et numerorum à quatuor usque ad centum. Mille quoque indeclinabile est, et si qua invenitur similia, ut hoc A, hujus A, hoc alpha, hujus alpha, hi quatuor, horum quatuor, hoc gummi, hujus gummi, hic, hæc et hoc nequam, hujus nequam, hi quot, tot, horum quot, tot, et barbara plurima; sed magis omnia: nisi ea ad græcam vel ad nostram regulam spectamus, vel ab autoribus flexa inveniamus. In his ergò, id est, carentibus declinatione finalium syllabarum quæ monoptota nominamus, videntur casus fieri non vocis, sed significationis duntaxat; itaque articulis diversis utimur pro varietate significationis, necnon etiam structuræ. Rationem servamus sicut in declinabilibus per sex casus. (Priscian. lib. v.)*

Quels sont ces articles dont parle Priscien? Quels peuvent être des articles qu'on place devant les mots indéclinables ou devant des mots étrangers? On les voit dans le passage que je rapporte en entier. Ce sont les pronoms démonstratifs *hic, hæc, hoc*, qui, prenant l'inflexion qui les caractérise, avertissent du genre, du nombre, et du cas de ces mots non-déclinés. On ne pourroit pas expliquer autrement le passage de Priscien, s'il n'étoit d'ailleurs expliqué dans ce sens par les autres grammairiens latins et par Priscien lui-même, qui se sert toujours de *hic, hæc, hoc*, pour représenter l'article grec, toutes les fois qu'il traduit des noms grecs cités en exemple. Son traité intitulé *De declinatione nominum* me fourniroit une foule de citations, si elles étoient nécessaires. Je me borne à rapporter ce passage du livre II, de *Oratione: Secundùm Stoïcos verò quinque sunt ejus partes; nomen, appellatio, verbum, pronomèn sive articulus, conjunctio.*

Entre autres citations que je pourrais choisir dans les écrits de divers grammairiens latins qui ont eu occasion de s'exprimer de même sur le pronom *hic*, employé comme article, je préfère celle-ci, tirée de Cleodnius (1), qui dit: *ARTICULI juncti nominibus, ut HIC magister et HÆC musa.*

Isidore, *Orig. lib. I, c. 7, de pronomine*, applique aussi à la langue latine les pronoms en forme d'articles. *Articuli autem dicti, quòd nominibus coarctantur, id est colligantur, cùm dicimus HIC orator* (2).

Il est donc évident que le passage de Priscien ne se rapporte point à la langue italienne, et conséquemment qu'il n'en prouve pas l'existence au cinquième siècle. Je ne dirai rien des indications et des preuves d'après lesquelles on peut reconnoître l'existence postérieure de l'idiome italien ou d'une langue qui l'auroit précédé, et dont il auroit adopté les formes. Je crois avoir suffisamment prouvé, dans ma *Grammaire de la langue romane avant l'an 1000*, que cette langue existoit sous Charlemagne: quelques monumens contemporains, parmi lesquels j'ai cité la plupart de ceux que M. Ciampi rapporte, ne permettent plus d'en douter. Je ne serois pas surpris si l'on découvroit, soit en France, soit en Espagne, soit en Italie, d'autres monumens qui reculeroient encore l'époque que j'ai assignée à la formation de cette langue; je le desire

(1) *Grammat. latinæ auct. antiq. operâ Putschii, 1605, col. 1867.*

(2) Et il ajoute: *Inter articulum autem et pronomèn hoc interest; quòd articulus tunc est quando nomini jungitur, ut HIC sapiens; cùm verò non jungitur, démonstrativum pronomèn, ut HIC et HÆC et HOC.*

vivement: mais ce ne sera pas le passage de Priscien qui en fournira la preuve. En réfutant les opinions de M. le professeur Ciampi, je me fais un devoir autant qu'un plaisir de rendre justice à l'érudition profonde et variée, à la sagacité ingénieuse des aperçus qu'on remarque dans plusieurs passages de sa dissertation; mais il a trop facilement cédé à l'ambition d'élever un système dont le succès l'eût doublement flatté, et comme littérateur, et comme Italien.

RAYNOUARD.

DES OSMANISCHEN REICHS STAATSVERFASSUNG UND STAATSVERWALTUNG, dargestellt aus den Quellen seiner Grundgesetze u. s. f. — Constitution et Administration de l'Empire othoman, représentées d'après les sources de ses lois fondamentales; par M. Joseph de Hammer, &c. Vienne, 1815, 2 vol. in-8.º

MALGRÉ le grand nombre des ouvrages publiés en différentes langues, soit sur l'administration de l'empire othoman en général, soit sur quelques parties seulement de cette administration, on peut dire, sans crainte d'être démenti, qu'il n'en est aucun où ce sujet soit traité dans toute son étendue, et qui mérite d'inspirer une entière confiance. Si l'insuffisance des ouvrages dont nous parlons se fait remarquer par rapport aux faits ou à l'organisation effective de l'empire othoman, elle est encore bien plus sensible en ce qui concerne le droit, c'est-à-dire, les lois et les institutions fondamentales sur lesquelles est élevé l'édifice politique et civil de ce même empire. On n'auroit pas eu lieu, suivant toute apparence, de désirer des notions plus sûres ou plus étendues sur ce sujet, si M. Muradgea d'Ohsson eût été assez heureux pour compléter son Tableau de l'empire othoman; mais, le vaste plan que cet écrivain s'étoit tracé n'ayant point été exécuté, il étoit à souhaiter qu'un orientaliste, joignant à l'étude des monumens écrits l'avantage d'une résidence de plusieurs années à Constantinople, se chargeât de suppléer à ce qui nous manquoit à cet égard. M. de Hammer a entrepris cette tâche pénible; et, en attendant que son ouvrage trouve un traducteur qui le fasse passer dans notre langue, nous pensons que les lecteurs du Journal des Savans nous sauront gré de le leur faire connoître.

L'ouvrage de M. de Hammer se divise naturellement en deux parties : la constitution de l'empire othoman, et son administration. Il est composé de deux volumes : le premier contient tout ce qui appartient aux lois constitutives de cet empire ; le second présente successivement toutes les parties de l'administration. Nous allons indiquer les divisions principales de chacun des deux volumes.

L'auteur, après avoir rendu compte, dans sa préface, des motifs qui l'ont déterminé à entreprendre ce travail, indique sommairement les diverses sources dans lesquelles il a puisé. Aux historiens turcs manuscrits et imprimés, et aux recueils de réglemens émanés des empereurs othomans, se joignent une multitude d'ouvrages écrits en latin, en français, en italien, en anglais et en allemand, publiés pendant le cours de près de trois siècles par des voyageurs, des historiens ou des diplomates : le grand nombre et la variété des écrivains que M. de Hammer a consultés, ne peuvent manquer de former un préjugé très-avantageux en faveur de son travail.

Le premier volume se compose d'une introduction ou coup-d'œil général sur le contenu et les sources de la législation musulmane et de celle des Turcs en particulier, et de sept livres ou sections. Les objets compris ou traités dans ces sections sont, 1.° le *Kanoun-namèh*, ou constitution impériale de Méhémet II ; 2.° le *Kanoun-namèhi Misr*, ou ordonnance pour le gouvernement de l'Égypte, promulguée par Soliman ; 3.° les lois criminelles et de police de Soliman ; 4.° le droit militaire des musulmans ; 5.° les finances et les divers genres de contributions levées sur les sujets ; 6.° le droit féodal, c'est-à-dire, les lois relatives aux *timars*, ou apanages militaires ; 7.° tout ce qui concerne le cérémonial, l'étiquette, le rang et le costume des personnes constituées en dignité.

Le second volume commence par un coup-d'œil général sur l'administration de l'empire othoman : à cela succèdent sept sections qui traitent, 1.° du sultan et de sa cour ; 2.° du grand vizir ; 3.° de la haute Porte, c'est-à-dire, des trois ministres subordonnés au grand vizir, et des sous-secrétaires d'état ; 4.° du *defterdar*, ou ministre des finances, et de son département ; 5.° des forces militaires, tant de terre que de mer ; 6.° du corps des ulémas, ou du clergé et de l'ordre judiciaire ; 7.° du divan ou conseil d'état.

L'ouvrage est terminé par un aperçu sommaire du plan de la Statistique de l'empire, projetée par le Nis-handji-pacha Djélal-zadèh ; d'une notice des quatre volumes dont se composent les Voyages d'Evlia Tchélébi ; enfin d'une table des termes orientaux employés dans tout l'ouvrage.

Cette légère esquisse du travail de M. de Hammer pourroit suffire pour le recommander à l'attention de tous les hommes qui recherchent une instruction solide; mais nous n'aurions atteint que bien imparfaitement le but que nous devons nous proposer, si nous ne donnions pas une idée de la manière dont l'auteur a rempli les principales parties de ce vaste plan. Ne pouvant pas le suivre dans toutes les divisions et les subdivisions de son travail, nous nous arrêterons seulement à quelques-unes de celles qui nous paroîtront offrir le plus d'intérêt, ou être les moins connues: mais nous devons auparavant, en prenant pour guide M. de Hammer, donner une idée générale des sources de la législation othomane.

Personne n'ignore que toute la législation musulmane a pour fondement l'Alcoran et les traditions prophétiques; mais, pour peu qu'on ait quelque connoissance de ces deux sources du droit public et particulier des musulmans, on sait à quel point elles sont insuffisantes, et combien il s'en faut qu'elles présentent un système complet de législation. Les commentaires des docteurs ont rempli en grande partie les lacunes de ce système, en ce qui concerne la religion et le droit civil et criminel. Quelques parties de leurs ouvrages appartiennent même au droit public, parce que les bases de la législation criminelle, du droit militaire, et des contributions publiques, sont empruntées de l'Alcoran; mais il est d'autres parties, comme le droit féodal ou des apanages militaires, dont ces jurisconsultes ou ces commentateurs n'ont fait aucune mention. Tout ce qui concerne l'organisation administrative leur est pareillement étranger. Les sources du droit public et les règles constitutives du gouvernement à cet égard, sont de trois sortes: 1.° les constitutions impériales ou *Kanoun-namèh*; 2.° la coutume, *âdet*; 3.° le bon plaisir du souverain, *urf*. Cette dernière source de la législation, ou plutôt de l'administration, est souvent substituée aux deux autres, les constitutions impériales des sultans et la coutume ne liant le monarque qu'autant qu'il juge à propos de les maintenir et de s'y soumettre. Quelquefois aussi le bon plaisir du souverain se substitue à la source première et inviolable de la législation, la loi par excellence; mais alors il y a tyrannie et usurpation, révolte du monarque contre l'autorité divine. M. de Hammer, dans l'introduction mise à la tête du premier volume de son ouvrage, fait connoître la suite des diverses constitutions impériales qu'on peut considérer comme les lois organiques de l'empire othoman. Il donne ensuite, dans la première et la seconde section, la traduction du *Kanoun-namèh* du sultan Méhémet II, et celle du *Kanoun-namèhi Misr*, ou constitution

impériale pour l'administration de l'Égypte, promulguée par le sultan Soliman.

La première de ces constitutions a pour principal objet de déterminer les rangs, les prérogatives, le costume, les revenus et les droits des officiers civils et militaires, et des employés de la cour et de l'empire; elle règle aussi l'étiquette de la cour et les détails des cérémonies. Nous n'en citerons qu'un seul article, qui révolte la nature : « Les principaux ulémas ou jurisconsultes ont déclaré que chacun de mes » enfans ou descendans qui parviendra au trône, peut légitimement, » et pour assurer le repos de l'univers, faire mourir ses frères. Ils se » conformeront à cette décision. » On est moins étonné de voir pratiquer une semblable barbarie, que de la trouver érigée en loi et écrite entre deux articles dont l'un règle l'étiquette de la table du sultan, l'autre détermine le costume de ses pages.

La seconde constitution a été empruntée par M. de Hammer d'un ouvrage publié à Paris en 1781, sous le titre de *Nouveaux Contes turcs et arabes*. On regrette que M. de Hammer n'ait pas été à même de faire usage de l'original turc que possède la Bibliothèque du Roi. La traduction de M. Digeon, dont il s'est servi, est loin d'être exacte. M. de Hammer n'a pas entièrement ignoré le vice de cette traduction, où, par exemple; il est souvent fait mention de *ponts*, parce que le traducteur a ignoré que le mot *جسر*, et au pluriel *جسور*, qui signifie en arabe un *pont*, a en Égypte une autre acception, et veut dire une *chaussée*. M. de Hammer connoît trop bien l'Égypte pour la supposer remplie de *ponts*; mais, ignorant quel étoit le terme de l'original, il a cru qu'il s'agissoit de *canaux*: par là, en réformant la traduction, il s'est aussi éloigné du texte. Ailleurs, trouvant dans la traduction le mot *commissaires*, il a regardé ce terme comme l'équivalent du mot *مباشر*, et a introduit ce terme arabe dans sa traduction. L'original porte *حواله*, et au pluriel *حوالات*, ce qui est bien différent de *مباشر*, en Égypte sur-tout, où ce dernier mot désigne exclusivement les intendans coptes des propriétaires ou tenanciers, *ملتنزم*. Il est fâcheux que M. de Hammer ne se soit pas rappelé que j'avois publié une grande partie du texte turc de cette constitution impériale dans le tome I.^{er} des Mémoires de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.

J'ai déjà dit que je ne pouvois suivre notre auteur dans la vaste carrière qu'il parcourt, et que je me bornerois à offrir quelques développemens sur les parties de l'ouvrage qui me paroîtroient offrir plus d'intérêt. Je choisis dans le premier volume la quatrième section, qui traite du droit

de guerre des musulmans, et la sixième, qui a pour objet les *timars* ou apanagès militaires.

La guerre chez les musulmans est envisagée comme un devoir de religion ; elle paroît avoir pour unique objet la propagation ou la défense de l'islamisme ; et, en traitant de cette partie de leur droit public, les docteurs mahométans semblent n'avoir pas prévu qu'il pût jamais exister en même temps deux souverains légitimes, musulmans et orthodoxes, qui eussent à décider des contestations par la force des armes. Le Mahométan qui fait la guerre, est constamment envisagé comme ayant à combattre ou des infidèles, soit idolâtres, soit juifs ou chrétiens, ou des musulmans, soit apostats, soit révoltés contre l'autorité légitime. On sent que cette manière de considérer l'usage des armes, a sa source dans le système même du gouvernement, système dans lequel le pontificat est inséparable de l'autorité temporelle ; et il ne peut y avoir qu'un souverain légitime, parce qu'il ne sauroit y avoir qu'un seul dépositaire de la puissance suprême dans l'ordre spirituel. Ainsi les faits ont beau être en contradiction avec ce système, il demeure toujours le fondement unique et inébranlable du droit de guerre.

Ce droit, chez les musulmans, n'est point aussi barbare qu'on pourroit l'attendre du fanatisme religieux de Mahomet et de ses premiers successeurs. On doit, avant d'attaquer les infidèles, leur proposer d'embrasser l'islamisme : l'acceptation de cette proposition fait tomber les armes des mains des musulmans. Si les infidèles refusent d'embrasser l'islamisme, ils doivent être sommés de se soumettre à payer une capitation ; et s'ils acceptent cette condition, la loi fait un devoir aux musulmans de cesser toute hostilité, et les infidèles obtiennent la paix et la conservation de leurs propriétés, et acquièrent un droit à la protection des musulmans. Le musulman peut tuer son prisonnier, mais il lui est défendu de le mutiler. Les enfans, les femmes, les hommes contrefaits, ceux qui sont mineurs ou qui ont l'esprit aliéné, ne doivent point être passés au fil de l'épée. Les capitulations doivent être observées fidèlement ; et si le prince ne les ratifie pas et désavoue le général qui les a accordées, il ne doit point passer outre, qu'il n'ait dénoncé aux infidèles sa détermination et la reprise des hostilités. Y a-t-il, dans le butin fait sur l'ennemi, des bêtes de service ou autres que les musulmans ne puissent commodément emmener avec eux ; il leur est permis de les égorger ou de les brûler, mais non de les estropier. Une justice sévère règne dans toutes les dispositions relatives au partage du butin. Quelques privilèges que Mahomet s'étoit attribués, sont refusés à ses successeurs ; et cette délicatesse est d'autant plus remarquable, qu'en général les exemples du fon-

dateur de l'islamisme sont regardés comme des lois et comme le supplément de l'Alcoran. Le musulman renégat, que le sort des armes livre aux vrais croyans, n'est point traité sans miséricorde : il lui est donné quelque répit pour revenir à la vraie religion, et l'abjuration de son erreur le rétablit dans tous ses droits. A l'égard des rebelles aussi, les moyens de conciliation doivent être employés par l'imam avant la force ouverte : les armes ne deviennent légitimes que quand l'instruction et les voies de douceur sont restées sans succès.

Nous ne dissimulerons pas que, dans le grand nombre de questions que se proposent les docteurs, et parmi les problèmes qu'ils accumulent pour avoir, ce semble, le plaisir de les résoudre, il y en a plusieurs qui vraisemblablement ne se sont jamais offerts dans la réalité, et qui ressembleraient assez à ceux des docteurs misniques ou des talmudistes : mais on ne peut rien conclure de là contre l'esprit général de sagesse, d'humanité et d'équité, qui caractérise cette partie du code musulman.

Nous n'ajouterons plus sur ce sujet qu'un seul mot. Les infidèles, comme on l'a vu, en se soumettant au paiement d'une capitation, ont droit à obtenir la paix et la conservation de leurs propriétés. Il est bon de connoître quels droits les musulmans acquièrent sur les pays que la force des armes leur soumet. Nous traduirons ici littéralement les expressions de M. de Hammer, ou plutôt du code qu'il a pris pour guide. « Tout pays des infidèles que l'imam ou le khalife des musulmans soumet » par la force, est partagé entre les conquérans musulmans, après le » prélèvement du cinquième (que la loi accorde aux orphelins, aux » mendians et aux voyageurs); ou bien les habitans sont confirmés dans » la possession de ce pays, à la charge d'une capitation imposée sur les » personnes, et d'une contribution foncière levée sur les propriétés ter- » ritoriales. »

La conquête faite par la force des armes donnant au musulman vainqueur la propriété du territoire du peuple vaincu, il est évident, par l'opposition même des droits qui résultent de la conquête, et de ceux qui naissent de la soumission volontaire, que, dans ce dernier cas, le souverain musulman ne sauroit prétendre à la propriété des terres des infidèles qui se sont soumis à son autorité. Cette observation aura son application dans ce que je dirai bientôt.

Le régime féodal, s'il est permis de s'exprimer ainsi en parlant des apanages ou bénéfices militaires en usage dans l'empire othoman, est l'objet de la sixième section du premier volume. Les réglemens qui concernent cette matière, sont réunis sous le nom de *Kanouni-timar*, parce que ces bénéfices sont appelés en général *timar* تیمار : on en distingue

cependant de deux sortes; les principaux sont nommés *ziamet* ذعامت, et ceux de la classe inférieure portent d'une manière spéciale le nom de *timar*. M. de Hammer fait remonter à Chosroès surnommé *Nouschiréwan*, l'origine de ce système. il dit et il répète que « ce système féodal [*Lehen-system*] qui s'étoit développé dans l'ancien empire de Perse, se maintint, pendant la durée du khalifat, parmi les dynasties turques et persanes qui se partagèrent les débris de la monarchie des khalifes, et passa immédiatement de la dynastie des Seldjoukides aux Othomans qui leur succédèrent. » Cette assertion renferme deux faits dont l'un est avancé sans preuve, et l'autre est formellement contredit par les historiens orientaux. Les réglemens de Nouschiréwan, rapportés par M. de Hammer lui-même, ne nous laissent apercevoir aucune trace d'assignation de fonds de terre ou de fiefs aux militaires; il n'y est question que d'une solde ou traitement en argent, fixé en *minimum* à cent pièces d'argent, et à quatre mille pour le *maximum*. L'époque véritable de l'introduction du système des fiefs en faveur des militaires, loin d'être aussi ancienne que le dit M. de Hammer, est fixée par Makrizi au règne du prince Seldjoukide Alp-Arslan, fils de Daoud et arrière-petit-fils de Seldjouk, ou plutôt à celui de Mélic-schah; fils d'Alp-Arslan; et l'auteur de cette innovation, selon le même écrivain, fut le célèbre vizir Hasan-ben-Ali, connu sous le nom de *Nizam-almulc*. Alors, c'est-à-dire, vers l'an 480 de l'hégire, pour la première fois, on substitua à la solde ou prêt en argent عطا; des fiefs ou apanages, nommés en arabe اقطاع. Ce système ne fut définitivement établi en Égypte, pour les gens de guerre, que sous la domination de Saladin et des princes de sa famille.

A l'occasion des fiefs ou apanages militaires, M. de Hammer a cru convenable de renouveler la question, souvent agitée, de la propriété des terres sous la domination musulmane. M. de Hammer, en reconnoissant de véritables propriétés foncières entre les mains des particuliers, n'hésite pas à poser en principe qu'il n'est aucune de ces propriétés dont le titre primitif ne soit une concession du prince. Je dois le laisser parler lui-même.

« Sans aucun doute, dans la Turquie comme dans d'autres empires de l'Asie, il y a une propriété réelle et héréditaire de biens meubles et immeubles, et cette propriété est respectée; mais ce droit de propriété des terres se fonde sur la possession réelle, *confirmée* ou *concedée* par le premier conquérant ou par ses successeurs, et point du tout sur un titre légal de possession héréditaire ou de propriété, dont l'origine soit antérieure à la conquête. Suivant l'Alcoran. . . . la terre appartient au Seigneur, et par conséquent tout pays appartient au

» khalife, l'ombre de Dieu et son représentant sur la terre. *La terre*,
 » est-il dit dans l'Alcoran, *est à Dieu ; il la donne en héritage à qui il*
 » *veut : le royaume est à Dieu ; il le donne en héritage à qui il lui plaît*
 » C'est sur ces textes que sont fondées les décisions des premiers doc-
 » teurs musulmans, qui ne reconnoissoient, dans les états mahométans,
 » aucun autre titre légal de possession que le droit de propriété, soit
 » confirmé par le conquérant aux anciens possesseurs non musulmans,
 » à la charge de payer une contribution ; soit résultant d'une nouvelle
 » concession faite à des musulmans, à la condition d'acquitter la dîme.
 » Par la conquête, le vainqueur musulman devient le seul, plein et
 » absolu propriétaire du pays conquis ; il en confirme la possession aux
 » précédens possesseurs qui ont refusé d'embrasser l'islamisme, pour
 » être entre leurs mains une propriété réelle et héréditaire [*ملك* *mulc*],
 » à la charge d'acquitter une capitation, et un impôt [*خراج* *kharadj*],
 » tant sur le fonds que sur les produits ; ou bien il le partage à des musul-
 » mans, pour par eux en jouir au même titre, à la charge de payer la
 » dîme [*عشر* *aschr*]. »

L'opinion de M. de Hammer est loin de nous paroître solidement
 établie par les raisonnemens et les autorités qu'il invoque ; et d'abord,
 les passages de l'Alcoran qu'il cite, ne prouvent rien du tout. Il n'y a
 point de communion chrétienne qui ne reconnoisse, avec l'Écriture, que
la terre et tout ce qu'elle contient est au Seigneur ; et jamais les puissances
 chrétiennes, jamais même, parmi les souverains pontifes, ceux qui ont
 le plus abusé de l'autorité spirituelle, n'ont prétendu que, comme repré-
 sentans de la Divinité, ils étoient seuls les propriétaires primitifs de tous
 les biens-fonds, et que toutes les propriétés particulières n'avoient d'autre
 titre légitime que leur tolérance, ou les concessions émanées d'eux.
 Ensuite, il est faux que les infidèles qui, en refusant d'embrasser l'isla-
 misme, se soumettent volontairement à payer la capitation, ne conservent
 leurs propriétés que par le bon plaisir du vainqueur musulman, et
 en vertu d'une confirmation de sa part. C'est la loi qui, à la condition
 de reconnoître la souveraineté de l'imam et de payer une capitation,
 leur assure la conservation, et non pas la confirmation, de leurs pro-
 priétés. Le conquérant musulman, qui ne peut pas les en priver, n'ac-
 quiert pas le droit de les leur concéder ; elles ne deviennent en au-
 cune manière sa propriété. A plus forte raison, ceux qui, en embrassant
 l'islamisme, sont devenus égaux en droits aux autres musulmans, n'ont-
 ils aucun besoin d'être confirmés dans un droit de propriété qu'ils n'ont
 jamais été dans le cas de perdre. Quant aux infidèles qui n'ont voulu
 ni embrasser l'islamisme, ni subir le joug et payer la capitation, la

conquête met toutes leurs propriétés entre les mains du vainqueur. Comme elles sont assimilées au butin, il en appartient un cinquième seulement au prince, qui doit en faire l'usage prescrit par la loi : il peut aussi être prélevé en sa faveur un préciput [*tenfil* تنفيل]; le reste doit être partagé entre les troupes musulmanes victorieuses. Le titre des musulmans qui ont obtenu ainsi quelques portions du pays conquis, est bien la concession que leur en a faite l'imam : mais ce n'est pas comme propriétaire qu'il leur a fait cette concession, c'est comme général en chef, chargé du partage du butin ; il en étoit si peu propriétaire, qu'il ne pouvoit en aucune manière le garder et se l'approprier. Enfin, dans le cas même de la conquête obtenue par la force des armes, l'imam peut, s'il le juge plus conforme aux vrais intérêts de la religion et des musulmans, laisser aux vaincus les terres qu'ils possédoient, à la charge de payer une contribution foncière [*خراج*]. Il est vrai de dire alors qu'ils possèdent leurs propriétés en vertu d'une concession de l'imam ; mais ce seroit aller contre la nature des choses que de regarder cette concession comme une rétrocession de la part du prince, qui a agi en cela, non en son propre nom et comme investi, par la conquête, du droit de propriété, mais comme représentant du corps des musulmans.

Tel est l'esprit, telles sont, nous ne craignons point de le dire, les conséquences des principes admis par les jurisconsultes musulmans, et de tous les faits qu'ils allèguent à l'appui de leurs décisions ; et quand quelques muftis, accoutumés au système féodal des Othomans, auroient employé, dans leurs consultations juridiques [*fetwa* فتوى], des expressions plus favorables à la propriété universelle et absolue du souverain, on n'en pourroit tirer aucune conséquence contre les principes que nous avons établis. Au surplus, en ce qui concerne les Othomans, propriétaires, à titre de conquête, des anciens états de l'empire Grec, tant en Asie qu'en Europe, nous n'examinerons pas s'ils ont pu, sans s'écarter de ces mêmes principes, diviser le pays conquis en *timars*, en faveur de leurs armées ; il nous suffit de savoir qu'ils l'ont fait, et il étoit naturel qu'ils imitassent un usage qui avoit prévalu sous la domination des Seldjoukides, auxquels ils succédoient.

Tout ce qui concerne le système des apanages militaires ou *timars*, étoit peu connu ; et l'on doit savoir beaucoup de gré à M. de Hammer, et des détails dans lesquels il est entré, et des pièces qu'il a publiées dans cette section, et qui font comme le code particulier de ces fiefs.

Les *timars* sont des terres conquises dont le gouvernement, au lieu de les partager entre les soldats qui avoient contribué à la conquête, s'est réservé la propriété ; il en concède la jouissance à des gens de guerre

qui perçoivent, sous la condition du service militaire, les contributions auxquelles ces terres sont imposées, soit pour le fonds, soit pour les produits. Les cultivateurs qui les font valoir, en ont la jouissance leur vie durant, à la charge de les entretenir en bon état de culture, et d'en acquitter les contributions. Ils transmettent cette jouissance à leurs héritiers mâles, et, à faute de descendance masculine, l'apanagiste ou timariote en dispose de nouveau. Ces biens ne peuvent être vendus, achetés, donnés, engagés ou employés en fondations pieuses; il peut en être fait des échanges entre les sujets non militaires auxquels les apanagistes les afferment, pourvu que ces échanges soient faits au su et avec le consentement de l'apanagiste. Celui-ci reçoit, outre les contributions annuelles, un droit de mutation ou d'hommage, nommé *tapou* طپو, toutes les fois qu'il survient, non un changement de fermier, mais une translation de la terre à une nouvelle famille de cultivateurs. M. de Hammer suppose que le mot *tapou* vient du grec *τίμος* : nous apercevons peu d'analogie entre ces deux mots. Les apanagistes qui, à raison de leur âge, ne peuvent pas encore faire par eux-mêmes le service militaire, sont obligés de fournir un homme. Tous les *timars* doivent être soigneusement enregistrés, et la concession de ces fiefs est assujettie à des formalités destinées à prévenir les abus et les fraudes de la part, soit des gouverneurs, soit de ceux qui prétendent y avoir droit. Toutefois il est aisé de reconnoître, par la lecture même des nombreux réglemens promulgués sur cette matière, que ces abus et ces fraudes n'ont jamais été qu'imparfaitement prévenus ou réprimés. Un des meilleurs moyens de les prévenir eût été de ne point permettre le morcellement des *timars* d'une grande valeur; c'est effectivement le vœu de plusieurs ordonnances : mais, dans la pratique, il est presque impossible de se conformer rigoureusement à cette disposition. D'ailleurs, à Constantinople comme dans bien d'autres États, c'est souvent du centre même du gouvernement que partent les irrégularités qui, sous le nom de faveurs et d'exceptions, paralysent l'exécution des réglemens généraux.

Les rapports des apanagistes avec les fermiers, les droits et les devoirs respectifs des uns et des autres, donnent lieu à un grand nombre de problèmes, qui ont aussi été l'objet d'une multitude de décisions recueillies par M. de Hammer. Ne pouvant point entrer dans de plus longs détails, nous nous bornerons à faire observer que cette seule section occupe près de cent pages du premier volume. La description des provinces, ou gouvernemens qui se trouve dans le second volume, offre un registre des *timars* de différentes classes contenus dans chaque gouvernement, et de la valeur de chacun d'eux.

Beaucoup de lecteurs peut-être attacheront plus de prix au second volume de M. de Hammer, qui présente le tableau complet de l'empire ottoman dans toutes les parties de son organisation. Nous ne pouvons pas cependant nous livrer au désir que nous aurions eu de le faire connoître avec quelque détail, parce que les divers chapitres dont se compose chaque section sont peu susceptibles d'extrait, et que nous ne voulons pas alonger inutilement cet article, en transcrivant la table des chapitres et des paragraphes. Si nous avons eu à faire un choix, nous nous serions arrêtés de préférence au chapitre où l'auteur traite du *harem*, ou appartement des femmes, et à celui où il présente le tableau et retrace l'histoire de la marine ottomane. Dans le premier de ces chapitres, M. de Hammer corrige plusieurs erreurs, répétées à l'envi par la plupart des écrivains qui l'ont précédé ; le second est recommandé par l'intérêt de la nouveauté. M. de Hammer est le premier qui nous ait fait connoître en détail l'organisation de la marine turque, son origine et ses progrès. Il faut ajouter toutefois qu'une grande partie de ces détails appartient plutôt à l'histoire de l'empire ottoman, qu'au tableau de son administration. M. de Hammer a inséré dans ce chapitre le *fetwa* par lequel le grand mufti Abou-Sooud, pour complaire au sultan Sélim II, qui desiroit attaquer en pleine paix l'île de Chypre, déclara qu'une telle infraction des traités étoit non-seulement légitime, mais devenoit même un devoir, si elle pouvoit procurer des avantages à l'islamisme ; foulant ainsi aux pieds et la foi publique, et la loi musulmane elle-même. Plusieurs autres chapitres, et particulièrement celui qui traite du grand vizir, nous auroient aussi offert la matière d'extraits aussi curieux qu'instructifs. En général, le tableau présenté par M. de Hammer, dans ce volume, nous paroît laisser bien peu de chose à désirer, et nous ne pouvons que réitérer le vœu que nous avons déjà fait, de voir publier une traduction de cet important ouvrage. Elle acquerroit encore un plus grand prix, si elle étoit accompagnée de planches qui missent sous les yeux une multitude d'objets que les descriptions les plus minutieuses ne font connoître que très-imparfaitement. Ce genre d'ornemens a été prodigué à un grand nombre d'ouvrages ou futiles ou superficiels, dont il fait le seul mérite : il ne feroit ici que relever le prix d'un fonds également riche et solide.

Nous ne terminerons point cet article sans dire un mot des Voyages d'Évlia Tchélébi, dont une notice abrégée se lit dans l'appendix du second volume de l'ouvrage de M. de Hammer. Évlia Tchélébi, savant turc, qui joignoit à de vastes connoissances, fruits de ses études,

celles qu'on acquiert dans la pratique et le maniement des affaires, entraîné par une violente passion pour les voyages, parcourut dans toutes les directions, pendant quarante ans, sous les règnes d'Amurath IV et de ses successeurs, jusqu'à celui de Méhémet IV, les vastes provinces de l'empire othoman. Dans un âge très-avancé, il écrivit ou mit en ordre les observations qu'il avoit faites dans le cours de ses voyages. Cet ouvrage, tout-à-fait inconnu dans la chrétienté, ne se trouve ni dans aucune des bibliothèques publiques de Constantinople, ni dans les marchés de cette capitale où se fait le commerce des livres. Des quatre volumes dont il se compose, le quatrième étant tombé entre les mains de M. de Hammer, à Constantinople, en 1804, il n'a cessé, depuis cette époque, d'employer tous ses amis, Turcs et autres, pour s'en procurer un exemplaire, et ce n'est qu'au bout de dix ans environ que son desir a été satisfait. Déjà M. de Hammer avoit donné une idée du contenu de ces Voyages dans quelques feuilles périodiques : ici il fait connoître avec plus d'exactitude les lieux et les objets dont l'auteur a traité dans chaque volume. Cette esquisse, extrêmement courte, remplit cependant quatorze pages, et ne peut qu'inspirer un grand desir de voir quelques parties du moins de ce grand ouvrage, traduites et publiées. L'Europe savante attend cette nouvelle jouissance de M. de Hammer, à qui la littérature de l'Orient a déjà de si grandes obligations, et qui joint à de vastes connoissances et à une prodigieuse activité un courage que rien ne rebute, et un peu de cet enthousiasme nécessaire pour triompher de tous les obstacles, même de l'injustice du sort et de l'ingratitude de ses contemporains.

SILVESTRE DE SACY.

PRÉCIS ÉLÉMENTAIRE DE PHYSIOLOGIE, par M. Magendie, docteur en médecine de la faculté de Paris, professeur d'anatomie, de physiologie et de séméiotique, membre des sociétés philomathique et médicale d'émulation, associé de la société de médecine de Stockholm, &c. 2 vol. in-8.°, 326 et 472 pag. Paris, 1817, chez Méquignon-Marvis, rue de l'École de Médecine, n.° 9.

DANS l'étude des sciences qui, comme les mathématiques et la physique, se composent d'une série de vérités liées entre elles par une

dépendance nécessaire, il seroit impossible d'obtenir quelque succès, si l'esprit n'étoit guidé dans sa marche par une méthode fondée sur l'enchaînement naturel des idées : de-là la nécessité des traités élémentaires, dont le but est de préparer l'intelligence, par des difficultés progressives, aux conceptions les plus abstraites. Il n'en est pas de même pour la physiologie. Ici la subordination réelle des phénomènes n'étant point encore aperçue, l'ordre de succession dans l'exposé des faits est presque arbitraire. On ne rencontre jamais, comme dans les premières, ces raisonnemens compliqués par lesquels on s'élève à des vérités de plus en plus générales; il n'y a donc plus lieu de distinguer une partie élémentaire et une partie transcendante; et il sembleroit que tous les ouvrages qui ont cette science pour objet, devroient offrir le recueil complet des observations connues. Mais ces observations n'ont pas toutes le même degré de certitude: elles sont souvent accompagnées de circonstances étrangères dont il est difficile d'évaluer l'influence; ou bien elles inspirent une juste défiance, parce que leur auteur a confondu la description des faits réellement observés avec les inductions d'une théorie presque toujours erronée. On voit d'après cela combien il seroit utile, pour ceux qui veulent s'occuper de physiologie, de soumettre à un examen sévère et scrupuleux toutes les parties de la science, de rassembler ce qu'il y a de plus avéré, et de rejeter toutes les discussions dont le résultat est encore douteux. C'est cette entreprise difficile que M. Magendie a exécutée dans l'ouvrage que nous annonçons.

Quelque grande que soit la supériorité de l'homme sur les animaux, on ne sauroit méconnoître dans son organisation les mêmes ressorts et les mêmes mouvemens qui entretiennent la vie dans la plupart des autres êtres; et l'utilité d'une comparaison établie entre toutes les modifications que la nature a imprimées au même organe dans les diverses espèces, ne peut être mise en question. Toutefois, M. Magendie, destinant plus spécialement son ouvrage aux études du médecin, n'a embrassé que les observations relatives à l'espèce humaine.

Après avoir établi quelques notions générales sur les caractères qui distinguent les corps bruts des êtres organisés, après avoir fait connoître les différentes espèces d'élémens organiques auxquels les physiologistes ont cru pouvoir rapporter toutes les parties du corps des animaux, l'auteur expose la distribution des divers tissus en *systèmes*, d'après les vues de Bichat rectifiées par MM. Dupuytren et Richerand. Ces idées sont trop généralement répandues pour qu'il soit nécessaire de nous y arrêter. Nous ne ferons qu'une seule remarque; c'est que dans cette classification, où l'on cherche à rassembler sous un même point de

vue toutes les parties de l'organisation qui présentent les plus fortes analogies, on est étonné de trouver le derme à côté des fibro-cartilages, tandis qu'il offre une ressemblance si frappante avec le système muqueux. Du reste, cette manière d'envisager l'organisation n'est point applicable à la physiologie; et M. Magendie ne la rappelle que comme une étude préparatoire qui doit servir d'introduction à cette science.

L'auteur termine ces considérations préliminaires en exposant les idées généralement admises, sur les causes auxquelles on attribue toutes les actions vitales.

L'énorme dissemblance des actions organiques et des phénomènes de la matière brute a conduit la plupart des physiologistes à supposer l'existence d'une force propre aux êtres organisés, et qu'ils désignent par le nom de principe vital: quelques-uns ont même été jusqu'à faire de ce principe un être intelligent qui préside à tous les phénomènes, gouverne toutes les fonctions, établit entre elles une certaine harmonie, et les ramène à leur rythme habituel, quand elles en ont été écartées par quelque cause accidentelle.

Bichat sentit toute l'insuffisance ou plutôt l'absurdité d'une pareille doctrine; mais celle qu'il voulut établir, quoique moins déraisonnable, n'est pas plus satisfaisante. Il admit comme axiome que les fonctions des êtres organisés obéissent à des lois particulières, essentiellement différentes de celles qui régissent les autres phénomènes de la nature. Il reconnut dès-lors deux classes de sciences distinctes et presque opposées: les sciences physiques proprement dites, et les sciences physiologiques; et, ne voulant rien emprunter aux premières, si ce n'est leurs méthodes éprouvées par des succès incontestables, il chercha à découvrir des propriétés essentielles et primitives de la matière organisée; qui correspondissent à la gravitation, à l'élasticité, &c. dans la matière inerte. C'est d'après ces considérations qu'il crut devoir distinguer, 1.° la sensibilité organique et la contractilité insensible comme des propriétés communes à tous les élémens de l'organisation, d'où résulteroient la circulation des liquides dans les derniers ramuscules vasculaires, les sécrétions; les absorptions, la nutrition; 2.° la contractilité organique, à laquelle on devoit rapporter les mouvemens apparens et involontaires; 3.° la contractilité animale, d'où dériveroient tous les mouvemens soumis à la volonté; 4.° enfin la sensibilité animale, qui auroit sous sa dépendance toutes les sensations.

On a peine à concevoir comment un homme doué d'une si rare sagacité a pu se laisser séduire par de semblables illusions. Quand on admettroit, avec Bichat; l'existence de la sensibilité organique et de la

contractilité insensible, à quoi seroit-on conduit par ces distinctions métaphysiques, et quel est le phénomène de l'économie animale qui se trouveroit réellement expliqué ! Donnera-t-on, par exemple, une idée nette de la formation de la bile, en disant que, dans le foie, la sensibilité organique et la contractilité insensible sont modifiées de manière que cet organe sépare du sang ou détermine la réunion des élémens essentiels au liquide qu'il sécrète ! Que l'on parcoure toutes les fonctions, et l'on verra que ces prétendues propriétés générales ne sont, la plupart du temps, que l'expression du fait qu'elles devroient servir à expliquer; ou bien que les phénomènes n'ont aucune liaison connue avec les causes auxquelles on les attribue.

La précision des théories physiques et la conviction qu'elles portent avec elles, contrastoient si évidemment avec le vague de ces explications, que, pour soutenir son système, Bichat se vit obligé d'établir une sorte d'opposition entre les propriétés générales de la matière et les propriétés vitales, et de faire de la variabilité de celles-ci un de leurs principaux attributs. Cette idée ne pourra jamais devenir la base d'une saine philosophie. Toutes les propriétés de la matière brute ou organisée qui méritent réellement le nom de propriétés générales, c'est-à-dire, qui peuvent être considérées comme causes d'un certain ordre de phénomènes, doivent être essentiellement constantes et invariables. Si les phénomènes organiques ne paroissent point assujettis à des lois aussi simples que les autres, n'est-il pas plus naturel de l'attribuer à ce qu'ils dépendent du concours d'un grand nombre de forces soumises, chacune en particulier, à des lois simples, mais différentes, et qui, en se composant de toutes les manières possibles, n'offrent à nos regards que des résultats incohérens ? M. Magendie s'élève avec raison contre cette manière de philosopher, accréditée par l'autorité de Bichat. Il rejette la contractilité insensible et la sensibilité organique, comme des hypothèses gratuites et incapables de conduire à l'explication d'aucun phénomène. Il considère la contractilité organique sensible comme une action d'organe, et enfin la sensibilité et la contractilité animales comme des fonctions.

Quant à la question de savoir si, comme presque tous les médecins le pensent, les phénomènes de la vie doivent être rapportés à des forces exclusivement dévolues aux corps organisés, il est bien évident qu'elle ne peut être résolue dans l'état actuel de la physiologie. Il est vrai que jusqu'ici les méditations les plus profondes n'ont pu réussir à fonder sur les propriétés de la matière inorganisée, une théorie plausible des principaux phénomènes de l'économie animale; mais de ce que l'esprit humain n'est point encore parvenu à ce résultat, qui sera peut-être le dernier

terme de ses efforts , est-il bien philosophique de conclure qu'il ne sauroit jamais y arriver ? L'hypothèse extrêmement ingénieuse par laquelle un de nos plus illustres naturalistes, M. Cuvier, a fait concevoir la possibilité de se rendre raison des actions vitales les plus mystérieuses, doit au contraire donner les plus grandes espérances.

Quoi qu'il en soit, si l'on excepte les considérations purement mécaniques, la physiologie ne présente presque rien de comparable aux théories, même les moins parfaites, de la physique, et elle se borne encore à faire connoître les résultats sensibles des actions organiques, la manière dont celles-ci doivent concourir ou se succéder pour l'accomplissement des diverses fonctions et l'entretien de la vie.

M. Magendie adopte, avec de légers changemens, la distribution des fonctions proposée par Bichat ; il en admet trois classes distinctes. La première, sous le nom de *fonctions de relation*, comprend toutes celles qui sont particulières aux animaux, et qui ont pour but de les mettre en rapport avec les objets extérieurs : telles sont les sensations, les fonctions intellectuelles, les mouvemens volontaires, la voix. La deuxième renferme celles qui concourent plus ou moins directement à la nutrition, c'est-à-dire, la digestion, l'absorption, le cours du chyle, de la lymphe, du sang veineux, la respiration, le cours du sang artériel, les sécrétions, l'assimilation. Enfin, la troisième embrasse tous les phénomènes relatifs à la propagation de l'espèce.

Dans l'impossibilité où nous sommes de suivre les développemens d'un aussi grand nombre d'objets, nous nous contenterons de rassembler quelques-uns des résultats les plus saillans, de signaler les points de doctrine les plus importans et les plus propres à donner une juste idée du mérite de cet ouvrage.

Nous nous arrêterons d'abord à ce qui concerne la vision.

Les sensations du toucher, du goût et de l'odorat, s'accomplissent, comme l'on sait, par le contact presque immédiat des corps extérieurs avec les nerfs ; mais celles de l'ouïe et de la vue exigent, par la nature même des causes qui les produisent, un mécanisme beaucoup plus compliqué.

Les vibrations de l'air ne sont transmises au nerf auditif qu'après avoir subi, dans les anfractuosités de l'oreille interne, certaines modifications encore inconnues : toutefois ces modifications ne paroissent pas indispensables pour la perception du son, mais seulement pour celle de quelques qualités accessoires.

La lumière, au contraire, ne produiroit aucune sensation, ou du moins n'en produiroit qu'une très-confuse et insuffisante pour faire connoître la forme et la position des corps extérieurs, si elle n'éprouvoit,

avant d'atteindre le nerf optique, des réfractions combinées de telle manière que les rayons émanés d'un même point éclairé se réunissent sur un même point de la rétine. La seule inspection des parties intérieures de l'œil suffit pour faire sentir l'analogie qu'il présente avec l'instrument connu sous le nom de *chambre obscure*. Par la disposition de leurs courbures et les rapports de leurs pouvoirs réfringens, les trois milieux que l'on distingue dans cet organe produisent le même effet qu'une lentille biconvexe, et la rétine représente le fond de l'instrument sur lequel viennent se peindre les objets; en sorte que, dans l'un et l'autre, la formation des images est soumise aux mêmes lois. M. Magendie expose avec beaucoup de clarté et de précision la théorie de ce phénomène; et, pour convaincre de son exactitude les personnes qui n'ont pas fait une étude spéciale de la physique, il fait connoître plusieurs moyens faciles de constater par expérience l'action des parties principales de l'œil. Le plus simple consiste à se servir des yeux des animaux albinos, dont les enveloppes transparentes permettent, sans aucune préparation, de distinguer tout ce qui se passe sur la rétine. On peut alors observer l'effet produit par la soustraction de l'humeur aqueuse ou du cristallin, ou même de l'une et de l'autre à-la-fois: on peut encore étudier, à l'aide du même procédé, les altérations qui surviennent dans la netteté de l'image, lorsque, l'œil restant dans son intégrité, l'on vient à faire varier la distance des objets. Sur ce point, M. Magendie pense que les résultats de ses observations ne peuvent se concilier avec la théorie physique de la vision.

La détermination des procédés que la nature emploie pour adapter l'œil aux différens degrés de divergence des rayons lumineux, selon qu'ils émanent d'un corps plus ou moins rapproché, est, depuis plus d'un siècle et demi, un sujet de controverse entre les physiciens et les physiologistes. Les principes d'où paroît dépendre la solution du problème, ne semblent pouvoir comporter aucune incertitude dans leurs conséquences, puisqu'ils sont susceptibles de démonstrations mathématiques; cependant, parmi toutes les applications de la physique, on ne trouveroit peut-être pas d'exemple d'une plus grande versatilité dans l'explication des phénomènes. Nous n'entreprendrons pas de tracer ici l'histoire des opinions contradictoires soutenues et combattues tour-à-tour par des savans également distingués; mais il ne sera peut-être pas inutile de discuter les hypothèses les plus vraisemblables, de rapprocher les expériences les plus concluantes, enfin de rechercher si les faits connus sont suffisans pour résoudre la question.

On peut, pour plus de simplicité, substituer par la pensée aux trois

substances réfringentes de l'œil une seule lentille biconvexe qui auroit la même distance focale. Maintenant il est naturel de supposer, et nous verrons bientôt comment on peut le prouver, que lorsque la vision distincte s'opère avec le moins d'effort, les pinceaux lumineux ont précisément le degré de divergence convenable pour se réunir sur la rétine, après leur réfraction ; toutes les parties de l'œil conservant leur conformation et leur disposition naturelles. La distance pour laquelle cela a lieu, varie beaucoup d'un individu à un autre : elle est le plus généralement de trente centimètres. Lors donc que les objets seront situés à plus de trente centimètres, les rayons auront leur foyer en avant de la rétine : ce sera le contraire pour les objets moins éloignés ; et s'il est vrai que la vision ne puisse être nette que dans le cas où les faisceaux réfractés se coupent exactement sur la rétine, il faut qu'il existe dans l'organisation de l'œil un mécanisme capable de faire varier la distance de cette membrane au cristallin ; ou, si cette distance reste invariable, la longueur focale, et par conséquent la courbure des milieux, doit subir quelque modification. Nous allons discuter successivement toutes les suppositions possibles, et en confronter les conséquences avec l'observation.

On tomberoit nécessairement dans le vague, et les argumens pour ou contre l'existence des changemens intérieurs de l'œil n'auroient aucune force, si l'on ne pouvoit assigner, au moins d'une manière approchée, la grandeur des variations qu'entraînent les diverses hypothèses. Il faut pour cela connoître les dimensions de toutes les parties qui concourent à la formation de l'image. Nous emprunterons ces données d'un savant mémoire du docteur Thomas Young sur la théorie de la vision ; mémoire dans lequel on retrouve la sagacité et la profondeur qui caractérisent les productions de cet illustre physicien. M. Young a mesuré avec soin trois diamètres rectangulaires d'un de ses yeux, et les élémens nécessaires pour trouver la courbure de la cornée transparente : en réunissant à ces mesures celles qui ont été fournies par plusieurs anatomistes relativement à la lentille cristalline, et la détermination des pouvoirs réfringens de l'humeur aqueuse, du cristallin et du corps vitré, on a tout ce qu'il faut pour calculer la situation du foyer des rayons dont le point de départ seroit connu. On trouve alors que les longueurs focales correspondantes aux limites extrêmes d'une vue ordinaire diffèrent environ de la sixième partie du diamètre de l'œil. Supposons maintenant que la faculté attribuée à cet organe de s'adapter aux divers degrés d'éloignement des objets, réside dans le déplacement de la rétine ; ce déplacement ne sauroit avoir lieu que par un changement de forme du

globe de l'œil; et comme les humeurs qui en remplissent la capacité, ne sont pas sensiblement compressibles, le raccourcissement ou l'allongement d'un de ses axes devrait produire une variation de courbure dans sa surface. Or il y a un moyen très exact de vérifier ce dernier fait; c'est de considérer la conjonctive comme un miroir convexe, et d'observer la grandeur de l'image d'un objet réfléchi par cette membrane, lorsque l'œil fixe des corps inégalement éloignés; car on sait que, toutes choses égales d'ailleurs, les dimensions de l'image dépendent du rayon du miroir. C'est par ce procédé, et par plusieurs autres aussi ingénieux que délicats, que M. Young a mis hors de doute l'invariabilité de la forme du globe de l'œil, et par conséquent aussi l'immobilité de la rétine.

L'opinion dans laquelle on fait consister la cause du phénomène dans la plus ou moins grande convexité de la cornée transparente, a eu un très-grand nombre de partisans, et, entre autres, le célèbre astronome Olbers, qui l'a développée et soutenue avec beaucoup de talent. On peut évidemment la soumettre au même genre d'épreuve que la précédente. Pour rendre l'expérience plus exacte et plus décisive, Ramsden proposa d'observer l'image formée derrière la cornée transparente, à l'aide d'un microscope; ce qui permettroit d'apprécier les plus petits changemens de courbure par le déplacement du foyer de l'instrument. Ce procédé fort ingénieux, mais d'une exécution difficile, a d'abord été employé par M. Home, puis, avec de nouvelles précautions, par M. Young, qui n'a pu découvrir aucune variation sensible. Si l'on considère qu'il faudroit une diminution d'environ un cinquième dans le rayon de courbure de la cornée, pour rendre son foyer stationnaire, il devra rester peu de doute sur l'inexactitude de l'opinion dont il s'agit. Cependant, si la difficulté de bien assujettir l'œil dans une position fixe pendant toute la durée de l'observation, laissoit encore quelque incertitude sur ses résultats, l'expérience suivante, également due à M. Young, est de nature à entraîner une conviction entière.

Le moyen le plus infallible de juger si la variation de convexité de la cornée a réellement quelque influence sur la position du foyer des rayons visuels, seroit de placer l'œil dans des conditions telles, que la forme de sa surface ne pût affecter en aucune manière la marche des rayons lumineux; et de constater si la faculté de voir à des distances variables disparoit avec la cause qu'on lui a assignée. Supposons, par exemple, que l'on ait appliqué sur l'œil un tube rempli d'eau, liquide dont le pouvoir réfringent diffère peu de celui de l'humeur aqueuse; la lumière pénétrera dès-lors dans cet organe, sans éprouver aucune déviation de la part de la cornée, quelle que soit d'ailleurs la forme de cette membrane. Si, pour conserver

à la vue sa portée ordinaire, on termine la colonne d'eau par une lentille d'une force convenable, en regardant à travers cet appareil des objets très-inégalement distans, on les apercevra tout aussi distinctement qu'à l'œil nu.

Au surplus, il est aisé de prouver que les causes auxquelles on a prétendu attribuer les changemens de conformation de l'œil, seroient insuffisantes pour l'explication des phénomènes. En effet, on a toujours eu recours à la compression exercée par la contraction simultanée des muscles qui s'attachent au fond de l'orbite. Mais, d'après la disposition des parties, il est évident que l'allongement du globe de l'œil se feroit toujours suivant la direction de l'axe de l'orbite. Lorsque l'organe seroit tourné en dehors ou en dedans, on devoit donc perdre la faculté de voir à des distances variables; ce qui est contraire à l'observation la plus vulgaire.

Quant au déplacement du cristallin, qui a été admis par quelques anatomistes d'après des hypothèses tout-à-fait invraisemblables, nous ferons seulement remarquer qu'il entraîneroit nécessairement un changement de forme dans la cornée; ce qui nous dispense de réfuter plus longuement cette assertion.

Il ne reste plus à examiner que le cas où la forme du cristallin lui-même subiroit quelque altération. C'est à cette opinion que s'arrête le docteur Young, qui a cherché à réunir en sa faveur tous les genres de présomptions. On sait que la lentille cristalline se laisse facilement diviser en un grand nombre de couches concentriques très-minces. Depuis long-temps on avoit remarqué dans ces lames une apparence fibreuse; plusieurs anatomistes même ont annoncé que leur substance est analogue au tissu musculaire. M. Young, en admettant cette idée, suppose que chaque couche, dans sa partie voisine de l'axe du cristallin, possède une certaine contractilité; en sorte que, par le gonflement qui accompagne toujours l'exercice de cette propriété, la lentille cristalline devenant plus convexe, sa distance focale se trouve nécessairement diminuée. Mais il nous semble que, pour justifier cette conjecture, d'ailleurs très-ingénieuse, il faudroit des preuves plus convaincantes que celles qui sont alléguées par ce célèbre physicien. Comment admettre, en effet, l'existence de la contractilité musculaire dans un organe si différent des muscles par sa structure, et qui reste impassible sous l'influence des stimulans les plus énergiques! On ne sauroit alléguer que, dans cette épreuve, la contraction a pu se dérober à l'observation par son exiguité; car M. Young a cherché à la constater par l'effet qu'elle produiroit dans l'acte même de la vision, c'est-à-dire, le changement de la distance focale; procédé qui, par sa nature, est d'une sensibilité extrême. Si l'on

s'appuyoit sur ce qu'il existe des parties dépourvues d'irritabilité qui se gonflent comme les muscles, il faudroit supposer, entre ces parties et le cristallin, une similitude d'organisation qui est inadmissible. Enfin, la perte du cristallin par l'opération de la cataracte devoit entraîner celle de la faculté de voir à des distances très-différentes. Or les observations rapportées par M. Young lui-même, examinées sans prévention, sont plutôt contraires que favorables à son opinion, puisqu'elles prouvent que des individus privés de la lentille cristalline possèdent encore la faculté de voir distinctement entre des limites assez écartées; de sept à quinze pouces, par exemple. Nous ferons encore remarquer que l'hypothèse de M. Young, fût-elle solidement établie, expliqueroit seulement la possibilité de discerner les objets placés en deçà de la portée ordinaire de la vue, et qu'il resteroit toujours à rendre raison de la faculté de voir nettement au-delà. C'est, au surplus, un défaut commun à toutes les théories fondées sur l'existence des mouvemens internes de l'œil.

De toutes les hypothèses proposées jusqu'ici pour expliquer comment l'organe de la vue peut s'adapter aux divers degrés de divergence qu'affectent les pinceaux lumineux, selon l'éloignement des objets, il n'en est donc aucune qui réunisse toutes les conditions désirables.

Il est assez singulier que l'on ait recherché avec tant d'opiniâtreté un mécanisme capable de modifier la distance focale de l'œil, avant d'en avoir démontré la nécessité. La plupart des physiciens ont toujours admis comme un fait incontestable, que la vision ne peut être distincte si le foyer des rayons lumineux ne tombe pas exactement sur la rétine. Cependant tout le monde sait que, dans le tableau d'une chambre obscure, on peut discerner assez bien les images des objets très-inégalement éloignés; qu'il est, à la vérité, une distance pour laquelle l'image est mieux terminée; mais que l'on peut tolérer un certain degré de confusion. Si l'on observe, d'une autre part, que la vision est toujours plus parfaite à une distance déterminée pour chaque individu, la possibilité de voir encore, mais moins nettement, à des distances plus petites ou plus grandes, ne paroît pas incompatible avec l'invariabilité de l'œil. Au reste, il existe une expérience, décrite en premier lieu par Scheiner et reproduite depuis sous différentes formes, qui paroît très-propre à décider si réellement le foyer des rayons visuels ne coïncide avec la rétine que pour une seule distance. Supposons que les rayons lumineux lancés par un point éclairé viennent, après avoir traversé une lentille, former une image sur un carton situé à son foyer; en plaçant au-devant de cette lentille un morceau de papier dans lequel on aura pratiqué deux trous, ou mieux deux petites fentes très-rapprochées, l'image n'en éprouvera

d'autre altération qu'une diminution de clarté, tant que le carton sera exactement au foyer; mais s'il est porté un peu en-deçà ou au-delà, l'on verra paroître deux images semblables du même objet. La même apparence se produiroit encore si, le carton et la lentille restant dans leur première position, l'objet étoit rapproché ou éloigné; car alors le carton ne seroit plus au foyer. Remplaçons maintenant le point lumineux par une ligne droite inclinée sur l'axe de la lentille. Le seul point de cette ligne dont le foyer conjugué correspond à la position du carton, aura une image simple, tous les autres en auront une double; en sorte que l'ensemble se présentera sous la forme de deux lignes qui se coupent. L'application de ce fait à la solution du problème qui nous occupe, se présente d'elle-même. En effet, pour savoir si les cônes de lumière réfractée ont toujours leur sommet sur la rétine, il suffira de regarder une ligne droite, inclinée sur l'axe optique, à travers deux petites fentes assez près l'une de l'autre pour que la pupille puisse recevoir de la lumière par l'une et l'autre à-la-fois; car, d'après ce que nous venons de dire, lorsqu'on fixera successivement tous les points compris entre les limites extrêmes de la vue, chaque point fixé devant paroître simple, et étant le seul qui doit paroître tel, formera toujours le sommet commun de deux angles opposés, qui suivra tous les mouvemens de l'axe optique. Cette expérience, assez simple pour être répétée par tout le monde, ne paroît pas offrir constamment les mêmes résultats. Dans le plus grand nombre de cas, le point de décussation correspond à une distance invariable pour le même individu. Quelques personnes peuvent; au contraire, par un effort plus ou moins pénible, le rapprocher ou l'éloigner à volonté. On ne sera pas surpris, après cela, que la Hire et plusieurs autres physiciens aient cru tirer de cette expérience un argument péremptoire en faveur de l'invariabilité de l'œil, et que M. Young s'en soit servi pour établir une opinion opposée. Nous ne connoissons aucune explication satisfaisante de cette anomalie: mais il est certain que des personnes auxquelles il est impossible de faire varier le point de décussation, ne se sont jamais aperçues d'aucune imperfection dans la faculté de voir distinctement à des distances très-variables; et, par conséquent, cette faculté ne dépend pas, au moins généralement, d'une modification dans la puissance focale de l'œil.

Porterfield s'est encore servi, mais d'une manière très-différente, de l'expérience précédente, pour soutenir l'existence des mouvemens internes de l'organe de la vue. Son raisonnement est trop spécieux pour que nous le passions sous silence. Il plaçoit un objet à une distance telle, qu'en le regardant avec un seul œil à travers les fentes d'une

carte, il lui parût simple; puis, dirigeant le même œil vers un autre objet situé plus près et presque dans l'alignement du premier, il voyoit celui-ci double: de là il sembloit naturel de conclure que l'organe de la vue subit quelque modification relative à l'éloignement des corps qui produisent la sensation; mais Leroy, médecin de Montpellier, a montré l'inexactitude de cette conséquence. En effet, lorsqu'on regarde le premier objet, qui doit être très-petit, l'œil est dirigé de manière que l'image vienne se peindre sur la partie de la rétine voisine de l'extrémité de l'axe optique; et puisque la sensation est unique, le foyer tombe donc exactement sur la rétine: mais, comme on est obligé de détourner un peu l'œil pour fixer le second objet, les rayons émanés du premier se dirigeant alors vers une autre partie de la rétine nécessairement plus rapprochée du cristallin, ils devront avoir leur foyer derrière cette membrane; or c'est précisément une des circonstances qui entraînent la duplication de l'image. Enfin, pour ne pas laisser le moindre doute sur la vérité de cette explication, il suffit de répéter l'expérience en mettant le second objet à la même distance que le premier; lorsqu'on regardera l'un, l'autre paroîtra toujours double.

En terminant cette discussion, nous rappellerons que notre intention n'a point été de faire l'histoire complète des opinions et des travaux relatifs à la question qui vient de nous occuper; mais que nous nous sommes seulement proposé de comparer les conséquences rigoureuses des hypothèses les plus vraisemblables avec les résultats de l'expérience ou de l'observation. On peut conclure de cette comparaison, 1.^o que l'on ne connoît encore, dans l'organisation de l'œil, aucun mécanisme capable de changer sa distance focale; 2.^o que la *nécessité* de ce mécanisme n'a jamais été clairement établie; 3.^o qu'il est possible d'expliquer tous les phénomènes de la vision, en admettant l'invariabilité de l'œil (1).

Les partisans de cette dernière opinion regardent avec raison les mouvemens de l'iris comme un moyen accessoire destiné à rendre la vue plus nette en diminuant l'aberration de sphéricité. C'est sur-tout pour les objets placés en-deçà de la portée ordinaire de la vue, que ce moyen peut devenir efficace. Au premier aperçu, il paroîtroit devoir produire, dans ce cas, un effet désavantageux, puisqu'il augmente encore la distance focale que le rapprochement de l'objet rend déjà trop grande;

(1) Depuis que cet article est écrit, j'ai appris que M. Arago possède plusieurs observations très-intéressantes, qui paroissent favorables à l'existence des mouvemens internes de l'œil. Je regrette beaucoup de n'avoir pu en faire usage dans la discussion précédente.

mais, en y réfléchissant, on voit que, les rayons émanés d'un même point éclairé, tendant alors à se réunir dans un espace plus limité, l'image offrira moins de confusion, encore bien que le foyer soit au-delà de la rétine. Du reste, l'utilité du rétrécissement de la pupille est très-facile à vérifier, soit en appliquant des diaphragmes d'ouvertures différentes devant la lentille d'une chambre obscure, soit en regardant à travers un petit trou percé dans une carte un objet qui, par sa trop grande proximité, ne produiroit à l'œil nu qu'une sensation confuse. Plusieurs physiologistes ont avancé que les mouvemens de l'iris ne sont pas toujours conformes à cette théorie; mais il faut se rappeler que ces mouvemens sont subordonnés à plusieurs causes, et sur-tout à la confusion de la sensation, qui, toutes choses égales d'ailleurs, dépend elle-même de la perfection très-variable de l'organe. Il est, en effet, des personnes chez lesquelles la structure particulière du cristallin détruit presque complètement l'aberration de sphéricité. On conçoit, d'ailleurs, que, dans le cas le plus ordinaire où cette condition n'est qu'en partie satisfaite, le rétrécissement de la pupille sera d'autant plus utile que la portée naturelle de la vue sera plus grande. Cette remarque nous servira à prévenir l'objection que l'on pourroit tirer du fait suivant contre l'invariabilité de l'œil. M. Home rapporte qu'une personne, à la suite d'une attaque de paralysie, avoit perdu la faculté de voir les objets très-rapprochés, tandis qu'elle apercevoit une épingle à la distance de dix pieds. Cette observation paroît d'abord très-favorable à l'idée que l'œil exécute quelque mouvement en rapport avec l'éloignement des objets; mais, si l'on fait attention que le malade étoit très-probablement presbyte, que d'ailleurs M. Home ne dit pas si l'iris avoit recouvré l'expansibilité dont il avoit sans doute été privé par la maladie, ce fait n'offre plus rien d'extraordinaire.

Nous n'abandonnerons pas ce sujet sans dire quelques mots d'une autre question qui appartient encore à la théorie générale de la vision, et sur laquelle les physiologistes et la plupart des physiciens ne paroissent pas avoir des idées très-exactes; nous voulons parler de l'achromatisme de l'œil. On pense assez généralement que l'organe de la vue est exempt de l'espèce d'inconvénient attaché à l'emploi des verres lenticulaires simples, et dont la cause doit être attribuée à l'inégale réfrangibilité des rayons diversement colorés.

Une expérience très-simple suffit cependant pour convaincre que l'œil ne jouit point de ce genre de perfection. Lorsqu'on regarde de près une ligne noire tracée sur un papier blanc, on la voit très-distinctement insérée sur ses bords. M. Wollaston a même indiqué anciennement un

moyen de constater et de mesurer la dispersion totale des parties réfringentes de l'œil. D'après son estimation, elle seroit à-peu-près le tiers de celle d'une lentille de verre ordinaire, qui auroit la même distance focale. On doit d'autant plus s'étonner de voir cette opinion établie, que non-seulement l'œil ne possède point la propriété qu'on lui suppose, mais que sa structure en rend même l'existence impossible. On sait, en effet, que, pour achromatiser un prisme ou une lentille, c'est-à-dire, pour rendre parallèles les élémens diversement colorés d'un même rayon blanc, que leur différente réfrangibilité a séparés dans leur passage au travers d'un premier milieu, il faut nécessairement leur faire subir une réfraction opposée, et dont l'effet soit tel, que, sans compenser entièrement la déviation primitive, il en détruise seulement l'inégalité. Mais, dans l'organisation de l'œil, les courbures et la densité des parties réfringentes sont tellement combinées, que toutes les réfractions se font dans le même sens : l'achromatisme ne sauroit donc résulter d'une pareille disposition, que dans le cas où les couleurs élémentaires présenteroient, dans des milieux différens, un ordre inverse de réfrangibilité ; ce qui est contraire à l'observation.

L'étendue de cette digression, qui nous a entraînés beaucoup plus loin que nous ne pensions, mais que l'intérêt du sujet nous fera peut-être pardonner, nous oblige de remettre à un deuxième article l'exposé des découvertes très-remarquables que renferme l'ouvrage de M. Magendie.

DULONG.

LES ROSES; par M. P. J. Redouté, dessinateur en titre du Muséum d'Histoire naturelle, &c.; 1.^{re}-7.^e livraisons (1).
De l'imprimerie de Firmin Didot, 1817-1818.

EN annonçant, il y a quelques mois, la publication de la première livraison de cet ouvrage, nous nous engageâmes à le faire connoître plus particulièrement, lorsque l'exécution en étant plus avancée, permettroit d'en porter un jugement plus éclairé (2). Depuis l'époque de cette première publication, six livraisons nouvelles ont été mises au jour; les

(1) L'ouvrage sera composé de vingt livraisons, chacune de six planches coloriées, outre le texte, en deux formats, grand *in-4.* et grand *in-fol.* Le prix de la souscription pour le premier de ces deux formats est de 20 fr. la livraison, et de 40 fr. pour le second. — S'adresser chez l'auteur, rue de Seine, n.º 6.

(2) Voy. Juillet 1817, pag. 445.

espérances qu'on avoit conçues se sont toutes réalisées, et nous pouvons maintenant remplir avec confiance la promesse que nous avons faite à nos lecteurs.

Quoique la France ait contribué autant et peut-être plus qu'aucun autre pays de l'Europe, aux progrès qu'a faits, dans le siècle dernier et dans celui-ci, l'*iconographie botanique*, ou cette partie des arts du dessin et de la gravure appliquée à la description des plantes, nous ne possédions cependant encore aucun recueil de ce genre, destiné spécialement à la nombreuse famille des *rosacées*. L'Angleterre et l'Allemagne sembloient rivaliser entre elles par les riches collections de miss Lawrence (1), de M. C. Andrews (2), de M. Roessig (3), toutes recommandables à plus d'un titre, mais aussi plus ou moins défectueuses, tantôt sous le rapport de l'exactitude du dessin, tantôt sous celui du choix des modèles, ou de l'exécution graphique : d'ailleurs, ces collections n'offroient pas certaines espèces ou rares, ou exotiques, ou récemment découvertes, que le naturaliste ne pouvoit étudier que dans nos serres et nos jardins publics ; telles sont quelques variétés précieuses cultivées à Paris par M. Boursaut, une rose nouvelle trouvée au Mexique et apportée en France par MM. de Humboldt et Bonpland, et une élégante variété tout récemment observée dans la pépinière de M. Dupont, et à laquelle a été imposé le nom de M. Redouté (4) par une sorte de dédicace dont les fastes des sciences ont offert déjà plus d'un exemple et ne sauroient fournir une plus juste application. On pouvoit donc souhaiter encore une collection de roses plus complète que toutes celles dont je viens de parler, où la représentation des objets naturels fût traitée avec plus de fidélité, et dans laquelle enfin l'imitation, sous le rapport de l'art, fût portée à ce degré de vérité et d'illusion qu'il est maintenant possible d'atteindre. Tel est le difficile ouvrage qu'a entrepris M. Redouté ; et comme c'est en grande partie aux brillantes productions de son pinceau et aux heureux effets de son industrie, que la France est redevable de la perfection qu'a récemment acquise cette branche intéressante des beaux-arts, il appartenait à lui mieux qu'à tout autre d'enrichir de cette dernière conquête notre iconographie botanique.

Il ne nous convient pas de nous arrêter sur les détails d'exécution d'un pareil ouvrage ; mais, pour en bien faire apprécier le mérite et l'intérêt,

(1) Collection of Roses, &c. London, 1796-1799, in-fol. — (2) Roses, or a monographia of the Rosa, &c London, 1805, in-4.° — (3) Les Roses, par M. le docteur Roessig (allemand et français). Leipzig, 10 livraisons in-4.°, 1801-1815. — (4) Voy. les *Annales encyclopédiques*, janvier 1818, pag. 35-40.

il suffira d'indiquer ici le double rapport sous lequel il a été conçu. L'auteur ne s'y est pas seulement proposé d'offrir aux artistes les modèles les plus parfaits de ce genre d'imitation, et de lutter, avec les seules ressources du pinceau, contre ces innombrables variétés de formes, ces nuances infinies de couleurs où la nature a déployé toutes ses richesses; il a voulu encore donner au naturaliste les moyens d'étudier, après la saison des roses, les espèces les plus remarquables de ces fleurs, sur-tout celles qui, étrangères au climat qu'il habite, ou seulement décrites dans des livres difficiles à consulter, n'auroient jamais, sans cet heureux artifice, frappé ses regards ni satisfait complètement sa curiosité. M. Redouté s'est donc spécialement attaché à rendre avec précision et exactitude les divers caractères adoptés par les botanistes, pour classer chaque espèce de roses, en même temps qu'il emploie toute la délicatesse et l'éclat de son pinceau pour exprimer les organes apparens qui diversifient ces nombreuses sœurs d'une même famille. Ainsi, dans cet ouvrage, l'art emprunte à la science un nouvel attrait; le témoignage des yeux aide la mémoire, éclaire le jugement; et, grâce à une imitation aussi fidèle que séduisante, on jouit à-la-fois des charmes de la peinture et des avantages de la méthode.

On sera peut-être bien-aise de trouver ici quelques détails sur le procédé même auquel nous sommes redevables de tant de belles productions, et qui assure à nos artistes une supériorité désormais incontestable. Cette courte digression ne nous éloignera d'ailleurs un moment de l'ouvrage de M. Redouté que pour nous ramener à l'auteur par un nouveau sentiment d'estime.

La gravure, de tous les arts du dessin celui qui est le plus borné dans ses ressources et dans ses effets d'imitation, ne fut appliquée que tard et imparfaitement à la représentation des fleurs. Elle ne pouvoit en reproduire que le port, les formes et les contours; mais cette prodigieuse variété de couleurs, ces innombrables nuances, ces dégradations de teintes que l'inépuisable main de la nature a répandues sur les feuilles et dans le calice des fleurs, comment la gravure s'est-elle rendue capable d'en retracer des images! On l'essaya d'abord par la voie la plus directe et la plus simple; ce fut d'imprimer le trait en noir, et d'ajouter ensuite au pinceau les diverses couleurs. Ce procédé, qu'on nomma *enluminure*, et qu'on a continué de suivre en Allemagne et en Angleterre, y a produit de beaux ouvrages, notamment la *Flore de Hongrie*, la *Flore du Coromandel*, de Roxburgh, et la superbe collection d'Andrews, de Curtis et d'Edwards, à Londres. Mais il est évident que de nombreuses imperfections sont attachées à cette manière: l'application des couleurs, laissée

aux mains plus ou moins habiles des enlumineurs, offre souvent, dans les divers exemplaires d'un même ouvrage, des différences sensibles; les ombres et les clairs sont inégalement distribués; les figures restent sans relief, et, d'ailleurs, le trait noir qui les termine, empêche toujours que l'imitation ne soit fidèle, et produit un effet désagréable. Un second procédé fut imaginé ou mis en usage par Bulliard, dans son recueil de *Champignons* et dans son *Herbier de la France*: il consistoit à employer successivement plusieurs planches pour chaque fleur, et en raison du nombre des couleurs, ainsi que cela se pratique pour les toiles peintes. Je crois qu'on a fait quelques autres applications de ce procédé: mais elles ne pouvoient être heureuses; et, même dans le cas contraire et à défaut de tout autre motif, les frais énormes qu'il exigeoit, puisque le nombre des planches pour une seule fleur étoit nécessairement égal à celui des couleurs qui la distinguent, l'ont fait promptement abandonner.

Un troisième procédé est celui dont M. Redouté se considère comme l'inventeur, et avec lequel il a produit cette foule de beaux ouvrages dont il a rempli la France et les pays étrangers. Je ne suis pas aussi convaincu qu'il paroît l'être lui-même, que des essais de la méthode qu'il emploie aujourd'hui n'aient été faits en Angleterre avant l'époque où il s'en est servi: mais ces essais étoient si imparfaits, qu'il n'est pas étonnant qu'ils aient échappé à ses recherches; et si la gloire d'une invention appartient à celui qui le premier en démontre l'utilité par l'heureux emploi qu'il en sait faire, on ne peut contester à M. Redouté le mérite d'avoir, dès 1796, produit les plus belles applications de ce procédé, lesquelles n'ont pu être surpassées depuis que par ses propres travaux; et ce mérite lui est d'autant plus légitimement acquis, que, d'après son aveu, il n'a été conduit à cette découverte que par ses seules lumières, et non par aucune notion antérieure. Sa méthode consiste *dans l'emploi des diverses couleurs sur une seule planche*, par des moyens qui sont particuliers à l'auteur et qu'il se propose de publier un jour. Lorsque les nuances principales ou même secondaires ont été ainsi imprimées, il ne faut plus qu'un léger travail pour réparer au pinceau les défauts ou vides presque imperceptibles qui peuvent se trouver entre des couleurs voisines, et pour exécuter quelques détails microscopiques que le burin ne rendroit qu'imparfaitement. Les avantages de ce procédé sont sensibles par la simple énonciation que je viens d'en faire, et sur-tout par les nombreux exemples qu'a produits M. Redouté au moyen et à l'appui de sa méthode. Il ne faut que jeter les yeux sur ses gravures, pour y reconnoître tout le moelleux et tout le brillant de l'*aquarelle*; et l'illusion est si parfaite, qu'on la prendroit aisément pour la production même du peintre et pour son dessin original.

- On sent que des ouvrages du genre de celui dont nous venons de parler, ne sont pas susceptibles d'une analyse plus détaillée, et qu'ils s'adressent encore plus aux artistes qu'aux savans. Quant à cette classe de riches amateurs, qui, plus sensible encore au luxe qu'au mérite déployé dans un ouvrage, ne l'estime souvent que d'après ce qu'il coûte, elle trouvera également ici à se satisfaire. Le texte, magnifiquement imprimé, sort des presses de M. Firmin Didot; l'exécution matérielle du texte et des estampes est aussi soignée que la composition même des dessins; en un mot, rien ne manque à cet ouvrage, ni l'utilité, ni l'agrément, ni le prix. Toutes ces conditions réunies doivent en assurer le succès.

RAOUL-ROCHETTE.

VOYAGE À L'EMBOUCHURE DE LA MER NOIRE, ou Essai sur le Bosphore et la partie du Delta de Thrace comprenant le système des eaux qui abreuvent Constantinople; précédé de considérations générales sur la géographie physique; avec un atlas composé d'une carte nouvelle du Bosphore et du canal de la mer Noire, et de plusieurs autres nouveaux dessins; par M. le C.^{te} Andreossy. Paris, 1818, in-8.^o, 25 feuilles et 9 pl. 15 fr.

CE long titre n'indique pas encore tout ce que l'ouvrage renferme; car les considérations générales sur la géographie physique qui le précèdent et qui forment l'introduction, sont elles-mêmes précédées par un assez long discours préliminaire qui traite de Byzance, de Constantinople et de l'état actuel de l'empire othoman. L'ouvrage même, ou *l'Essai sur le Bosphore* proprement dit, est divisé en deux livres. L'un, intitulé *du Bosphore de Thrace*, est destiné à prouver que la formation du canal de la mer Noire ne dérive pas de circonstances particulières, mais qu'elle est aussi ancienne que les deux mers dont il fait la communication. Le second livre donne la description des cours d'eau qui abreuvent Constantinople, et il n'a de liaison avec le premier que par des cartes de l'atlas qui servent d'éclaircissement à l'un et à l'autre. Les notes, rejetées à la fin de l'ouvrage, traitent aussi de sujets de diverse nature qui ont plus ou moins de relations entre eux. Enfin le volume est terminé par une table de matières qu'il est encore nécessaire de lire avec attention, parce qu'au lieu de renvoyer simplement aux pages du livre, elle contient, par ordre alphabétique, diverses choses qui n'ont point été dites dans l'ouvrage même.

Dans l'aperçu rapide que contient le discours préliminaire, l'auteur se montre à-la-fois homme d'état et écrivain exercé : il nous donne une grande idée du souverain actuel de la Turquie. Dans l'espace de deux années, le sultan Mahmoud II a entièrement comprimé les janissaires; il a détaché de cette milice le corps des ulémas, qui, dans les révolutions du sérail, faisoit cause commune avec elle; il a dissipé les Wehhabis et rétabli le pèlerinage de la Mecque; il a repris Widdin et reconquis la Servie; il a soumis ou fait périr les pachas rebelles, les agas, les ayans qui méprisoient son autorité. Pour n'être pas dispensé de gouverner par lui-même, il s'est donné un vizir sans talens et d'un esprit médiocre; il surveille son *divan* avec un soin extrême, et ne lui laisse que le simulacre du pouvoir. Actif, laborieux, d'un secret impénétrable, observateur zélé de sa religion, fidèle à sa parole, sobre et respectant les mœurs, Sultan Mahmoud (au jugement de l'auteur) peut être regardé à juste titre comme un phénomène pour la Turquie.

Dans l'introduction qui suit le discours préliminaire, l'auteur a cherché à resserrer en un certain nombre de propositions toutes les vérités de la géographie physique qu'il a recueillies dans ses lectures, ou découvertes d'après ses propres observations; mais il en est de très-importantes et d'une application générale pour la géologie et la géographie, qu'il a omises, et lui-même convient que plusieurs des aperçus qu'il énonce ont besoin d'être confirmés par les observations des voyageurs, des topographes ou des géologues. Il nous semble qu'alors il ne falloit pas les séparer des preuves qui les appuient, ou des développemens qui pouvoient les éclaircir. Les opinions douteuses, ou même les vérités qui ont besoin d'être démontrées, ne doivent pas être présentées sous une forme absolue comme des faits constatés et universellement reconnus. Peut-être l'auteur auroit-il dû réserver pour un ouvrage spécial un sujet aussi fécond, et qui paroît depuis long-temps avoir exercé ses méditations : alors le petit nombre de pages dans lesquelles il a été obligé de comprimer sa théorie, eussent été utilement employées à mettre dans tout leur jour les deux propositions; ou plutôt les deux faits généraux qui seuls étoient nécessaires à rappeler pour l'objet qu'il traitoit, et sur lesquels repose tout son premier livre. Ces deux propositions se trouvent très-éloignées l'une de l'autre, et confondues avec d'autres dont il ne fait, dans son *Essai*, aucune application. Nous allons les rapprocher et les exposer, afin de faire ressortir d'une manière claire et précise la pensée de l'auteur.

1.° Dans le cours de sa direction, une chaîne de montagnes ne peut laisser écouler ses eaux que par ses pentes latérales : lorsqu'elle en

verse dans le sens de sa longueur, c'est une preuve qu'elle se termine en cet endroit.

2.^o Les faites des chaînes principales de montagnes, comme ceux de leurs embranchemens ou de leurs contre-forts, suivent une ligne déclinant depuis leur origine jusqu'aux grandes mers ou aux mers intérieures, et aussi jusqu'à la proximité d'une chaîne voisine appartenant à un autre système de montagnes; d'où l'on peut conclure que lorsque, les directions des extrémités longitudinales de deux chaînes centrales se présentent l'une à l'autre sous un angle quelconque, ces chaînes ne se réunissent pas immédiatement, et leurs extrémités corrélatives laissent un intervalle entre elles. Entre les grandes mers ou entre les mers intérieures, ces intervalles forment des détroits. Ces communications, en général, ne sont pas dues à des phénomènes particuliers plus ou moins extraordinaires, mais font partie de l'organisation primitive du globe.

C'est en faisant l'application de ces deux faits ou de ces vérités incontestables aux deux côtes du canal de la mer Noire, dont il a fait connoître le premier les cours d'eau, les hauteurs et toutes les formes du sol, que M. le comte Andréossi conclut que le canal de la mer Noire est formé par l'intervalle laissé entre deux systèmes de montagnes qui se terminent en cet endroit; et comme il n'y a aucune concordance entre la topographie des deux côtes de ce détroit, il soutient qu'il n'a jamais pu exister de rattachement de l'une à l'autre. Il s'efforce de réfuter les opinions des anciens et des modernes sur la formation du Bosphore; il pèse les témoignages, examine les conséquences de toutes les suppositions, et prétend en prouver l'impossibilité. Par-tout les plus hautes montagnes, comme les plus basses vallées, nous offrent des débris et des productions fossiles qui démontrent que les eaux de la mer y ont séjourné; mais les antiques révolutions de notre globe, antérieures à tous nos monumens historiques, n'ont rien de commun avec les petits changemens partiels que peuvent produire les volcans, les tremblemens de terre, les vents, les orages et les mouvemens des flots de l'océan. Cependant il n'est pas étonnant que les anciens, comme les modernes, par une connoissance peu approfondie de l'état actuel du globe, aient considéré comme partiel ce séjour des eaux de l'océan sur la terre, qu'ils aient attribué ce phénomène à une cause partielle, et enfanté les mêmes rêveries. Comme déjà, dans un ouvrage publié il y a quelques années, nous avons émis des opinions semblables à celles de l'auteur, non pas sur le détroit de Constantinople en particulier, mais sur toutes les questions de la même nature, nous nous abstiendrons de tout autre développement, et nous dirons seulement que M. le comte Andréossi

a ajouté, sur ce point, un grand fait à ceux que l'on connoissoit déjà, et que ses démonstrations nous paroissent avoir tous les caractères de l'évidence.

Ce premier livre renferme en outre un grand nombre de notions neuves et utiles; telles sont les hauteurs barométriques des deux côtés du Bosphore, sa lithologie, un chapitre sur la montagne du Géant, d'autres sur les courans du Bosphore, sur Constantinople et son port, &c. &c.

Nous avons vu avec regret que l'auteur n'avoit pas également bien soigné toutes les parties de son ouvrage. Pour rendre sensibles aux yeux les principales vérités physiques qu'il a exposées, il a fait graver sur la même feuille deux cartes qui représentent cette partie du midi de la France que traverse le canal de Languedoc. La carte qui est à droite, nous offre une moins grande étendue de pays, mais d'une manière plus détaillée; et la direction des montagnes s'y trouve seulement indiquée par des points, afin de donner d'une manière plus claire le tracé des nivellemens faits dans cette partie, en 1816, par deux ingénieurs des mines, MM. Daubuisson et Magnès. La carte qui est à gauche, nous donne presque uniquement le dessin des montagnes et des rivières, comme on a coutume de le faire dans les cartes dites de géographie physique: mais cette carte ne s'accorde pas, pour le tracé des rivières et la direction des montagnes, avec la carte qui est à droite; ce qui pourroit fort embarrasser les lecteurs de l'ouvrage du général Andréossy. Je dois donc leur dire que la carte à droite est la seule bonne; celle qui est à gauche est extrêmement fautive, sur-tout dans ses parties les plus essentielles, c'est-à-dire, dans celles-là mêmes pour lesquelles l'auteur l'a dressée, et qui font la matière de ses observations. Les cours des rivières Sor et Landot y sont tracés, depuis leur source jusqu'à leur embouchure, d'une manière tout-à-fait fautive: il en est de même des monts Corbières, représentés comme formant une ligne droite, tandis que les nivellemens publiés par l'auteur et la ligne de partage des eaux nous montrent que cette chaîne décrit une courbe dont les deux extrémités rentrent considérablement vers l'ouest. Il étoit d'autant plus essentiel de faire cette remarque; que l'auteur, dans sa table des matières, a cru devoir parler de cette carte en ces mots: « Carte pour la topographie du canal de Languedoc, 1791, *pl. II*, » *fig. 1*. C'est la première carte où la corrélation de la montagne Noire » et des Corbières ait été exprimée d'une manière précise, d'après des » principes qu'on ne peut contester. » Et en effet cette carte porte sur son intitulé, *publiée en 1791*. Je n'ai point vu cette première édition

de cette carte : mais , dans l'Histoire du canal du Midi, par M. le comte Andréossy , publiée en 1804, il se trouve une carte de géographie physique qui représente la même partie de la France , et qui n'est point déparée par les fautes que l'auteur a laissé commettre dans celle-ci ; les rivières Sor et Landot y sont tracées comme elles doivent l'être (1).

L'auteur, au chapitre II de son premier livre, et plus amplement encore dans sa table des matières (2), dit que le poète Denys de Byzance écrivoit, suivant l'opinion commune, avant le règne de Sévère, et qu'il avoit donné une bonne description du Bosphore, dont Gyllius a rapporté en latin les principaux passages; il ajoute qu'on ne sait ce qu'est devenu cet ouvrage de Denys de Byzance, mais qu'il existoit encore du temps de Tournefort, puisque cet auteur dit (*Voyage du Levant, tom. II, pag. 412, édit. in-8.º*) que Holsténius et M. du Cange en avoient promis une édition sur les manuscrits du Vatican et de la Bibliothèque du Roi, mais qu'ils n'avoient pas eu le temps de la donner.

Qu'il nous soit permis de rectifier quelques-unes de ces assertions. Nous n'avons aucune preuve que le Denys de Byzance auteur d'un traité intitulé *Anaplys Bosphori Thracii*, ἀνάπλυσ βοσπόρου, fût poète; nous savons au contraire que le traité par lequel seul il est connu, étoit écrit en prose. Ce seroit à tort qu'on voudroit considérer cet auteur comme le même que Denys le Périégète, qu'on a prétendu aussi être de Byzance, mais dont on ignore la patrie. Dodwell, dans la dissertation qui se trouve en tête du poème de Denys le Périégète (3), a démontré que ce dernier n'étoit pas le même personnage que Denys de Byzance. Tournefort s'est trompé, s'il a avancé qu'Holsténius et M. du Cange aient possédé l'ouvrage original de Denys de Byzance, et qu'ils pouvoient en donner une édition. On voit, par une lettre datée de Rome, le 11 février 1628, adressée au savant Peiresc, qu'Holsténius n'a point connu cet ouvrage (4); seulement il espéroit que l'exemplaire de Gyllius étoit caché en Provence: mais son espérance ne s'est

(1) Lorsque l'auteur fera disparaître ces incorrections, il sera nécessaire qu'il corrige avec plus de soin les fautes nombreuses de son graveur; les mots mêmes de *Géographie physique*, écrits en tête de la carte, sont défigurés par une faute d'orthographe.

(2) Pag. 57 et pag. 311.

(3) Hudsonii Geogr. Min. tom. IV, pag. 21.

(4) *Lucæ Holstenii Epistolæ ad diversos, ed. Boissonade, p. 64.* M. le comte Fortia d'Urban a le premier publié cette lettre avec une traduction (pag. 296 de son *Plan d'atlas portatif*); elle a paru ensuite dans les *Epistolæ Parisienses* (p. 15) de M. Bredow.

point réalisée. Du Cange a seulement publié, dans sa *Constantinople chrétienne*, le fragment de la préface de l'ouvrage de Denys de Byzance, dont parle Holsténius dans sa lettre; mais il n'a point eu l'ouvrage entier. L'éditeur des Petits Géographes grecs en a en vain fait la recherche; il croit que Gyllius est le dernier qui ait possédé cet ouvrage, et il remarque avec raison que personne, pas même Holsténius, ne l'a vu depuis; il présume qu'il est perdu (1); et comme la traduction latine de Gyllius ne renferme rien de relatif au fragment grec de la préface qu'on a retrouvée, l'éditeur a pensé que Gyllius n'a traduit l'ouvrage de Denys de Byzance que par extraits: aussi l'éditeur a-t-il donné ce traité sous le titre d'*Excerpta ex Dionysii Byzantii Anaplo Bosphori Thracii*.

Je reviens à l'ouvrage de M. le comte Andréossy. Le livre II et dernier est entièrement neuf, et par le sujet qu'il traite, et par les résultats qu'il présente; il est intitulé: *De la partie du Delta de Thrace limitée par l'extrémité du Balkan, le Bosphore et la Propontide, comprenant le système des eaux qui abreuvent Constantinople*. Il sera lu avec un extrême intérêt par les ingénieurs; peut-être trouveront-ils que, dans beaucoup de circonstances, les souterrains ou pyramides hydrauliques, dont l'auteur nous fait connoître la construction et les propriétés, peuvent être avantageusement substitués aux aqueducs sur arcades, qui sont beaucoup plus coûteux: mais les hommes de l'art, comme les lecteurs qui y sont étrangers, regretteront vivement de ne pouvoir pas toujours suivre les descriptions de l'auteur sur les cartes dont il les a accompagnées. Ils seront désagréablement surpris de voir des morceaux de géographie aussi intéressans et aussi neufs, réduits sur une aussi petite échelle, ou gravés d'après des procédés aussi imparfaits encore que ceux de la lithographie. Espérons que l'auteur publiera d'une manière convenable et digne d'un aussi beau travail la grande carte des environs de Constantinople. M. le général Andréossy nous apprend que cette belle carte a été levée, sous sa direction, par MM. Thomassin et Vincent, capitaines du génie, et Moreton de Chabrilant, capitaine d'artillerie, qui ont mis à ce travail un zèle et un dévouement particuliers. « C'est, dit l'auteur, pendant l'horrible peste des » ann. es 1813 et 1814, que j'ai parcouru alternativement, avec l'un » de ces officiers (les deux autres étant occupés sur divers points), » les environs du Bosphore et de Constantinople, terrain fortement » accidenté, que l'on n'avoit point exploré jusque-là, et qui étoit une

(1) Hudsonii *Geogr. Minor. præfat. p. 1.*

» véritable conquête pour la géographie, la topographie et les arts.
 » Je ne saurois dire combien, malgré le malheur des temps, ces
 » occupations paisibles, dirigées vers un but utile, et mes relations
 » de travail avec des officiers pleins d'instruction et tout-à-fait esti-
 » mables, m'ont procuré pour lors de jouissances et me laissent
 » encore d'agréables souvenirs. Nous avions, sur-tout la seconde année,
 » le champ libre pour nos excursions; tous les villages grecs étoient
 » déserts : frappés de terreur, les habitans avoient abandonné leurs
 » maisons et s'étoient réfugiés dans les bois. Tout résignés qu'ils sont
 » au destin, les Turcs se tenoient renfermés dans leurs demeures. Un
 » vaste silence couvroit cette terre de désolation; il n'étoit inter-
 » rompu, à l'approche des villages, que par l'aboïement lugubre et
 » plaintif des chiens, privés des secours et de la vue de leurs maîtres,
 » dont la plupart avoient péri et d'autres s'étoient enfuis au loin.»

WALCKENAER.

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DE L'ART DE BÂTIR,
 par J. Rondelet, architecte, chevalier de la Légion d'honneur,
 membre de l'Institut (académie royale des beaux-arts), &c. &c.
 Se vend, à Paris, chez l'auteur, Place de la nouvelle
 Église de Sainte-Geneviève.

LA deuxième partie du tome IV de ce traité vient de paroître. Cette partie forme un très-fort volume *in-4.*; et en même temps qu'elle complète le tome IV, elle termine l'importante entreprise d'un ouvrage commencé il y a dix-huit ans, et dont on desiroit l'achèvement.

M. Rondelet, mathématicien habile, constructeur très-savant, et qui a donné une preuve éclatante de son savoir dans la construction de la triple coupole en pierre de taille qui couronne la nouvelle église de Sainte-Geneviève, avoit autrefois été envoyé par le Roi en Italie, pour visiter, sous le rapport de l'art de bâtir, les plus célèbres monumens de ce pays, sur-tout les coupoles qu'il renferme, et pour rassembler toutes les lumières propres à diriger les opérations relatives à la nouvelle coupole qu'il s'agissoit d'élever. M. Rondelet rapporta de ce voyage les fruits qu'on s'en étoit promis. On l'a vu depuis résoudre avec un grand succès le problème de trois voûtes sphériques, inscrites l'une dans l'autre, en pierres de taille; ce qui fut une véritable nouveauté. Mais il

avoit recueilli encore dans son voyage une multitude d'observations pratiques sur toutes les parties dont se compose l'art de bâtir. Dès que les circonstances lui eurent donné le loisir d'ordonner ces matériaux, il s'est empressé d'en faire un corps complet, et de chercher les moyens de le publier.

Le Gouvernement sentit l'utilité de ce travail, et se fit un devoir d'aider l'auteur dans une entreprise aussi importante.

En effet, nous manquions d'un ensemble de recherches, de faits, d'exemples et de règles sur l'art de bâtir. Il existe bien quelques traités séparés sur plusieurs des parties de cet art; mais la plupart, faits par des hommes d'un savoir borné à l'horizon d'un seul genre ou d'un seul pays, manquent de ces points de vue étendus, de ces applications générales qui doivent appartenir à tout ce qui prend le caractère d'une science.

Or, il ne faut pas le dissimuler, l'art de bâtir, tel que l'a considéré M. Rondelet, tient plutôt du genre de la science que de celui de l'art, sur-tout entendu sous le rapport du goût. C'est pourquoi il ne pouvoit être bien traité que par un homme versé dans les sciences du calcul, riche de beaucoup d'observations, et ayant eu l'occasion de faire les plus grandes expériences, par la pratique de ce que la construction offre de plus élevé et de plus difficile.

L'ensemble de ce grand travail présente une collection immense de recherches, d'expériences et de documens pratiques, dont il ne nous seroit pas possible de rendre aujourd'hui le compte le plus abrégé, mais dont nous espérons que nos lecteurs nous pardonneront d'autant plus volontiers de leur présenter le tableau dans un autre article (quoique le sujet puisse sembler un peu arriéré), que le volume dont nous annonçons aujourd'hui le contenu seroit peu propre à faire prendre une juste idée de tout le reste.

L'ouvrage, en effet, quoique conçu originairement dans un plan uniforme, n'a été exécuté qu'à de longs intervalles. Il a pu résulter de là que de nouvelles idées, de nouveaux aperçus, auront fait sentir à l'auteur le besoin de certaines extensions, et de supplémens qui semblent avoir un peu dérangé la proportion au moins matérielle de ses tomes. Ainsi, celui que nous annonçons, contient une seconde et une troisième parties du tome IV: car l'ouvrage, quoiqu'en cinq volumes, n'a que quatre tomes divisés en huit livres.

Le septième livre dont il s'agit, présente, dans la première section, la suite du traité de la charpente, et comprend toutes les diverses manières de couvrir les toitures des édifices, depuis les dalles de marbre employées par les anciens dans les combles de leurs temples,

jusqu'aux simples et chétives couvertures en bardeaux , en chaume et en roseaux.

La seconde section traite de la menuiserie de bâtiment. On y trouve des notions détaillées de tous les ouvrages de ce genre , en y comprenant les plus simples , tels que les cloisons ; et les plus compliqués , comme les retables d'autel , les œuvres d'église , les buffets d'orgue , les chaires à prêcher. La partie la plus utile de cette section , celle qui traite de l'art du trait , enseigne la manière d'exécuter les différentes voussures pour le revêtement des voûtes de toute forme , ainsi que la construction de toutes les sortes d'escaliers qui se pratiquent si fréquemment dans les intérieurs , et dont l'exécution exige une intelligence particulière , et sur-tout quelque connoissance des mathématiques.

Le fer , sa nature , ses qualités et ses emplois , sont la matière de la troisième et dernière section de ce livre , qui peut être considéré aussi comme le dernier de l'ouvrage. On trouve dans cette section les observations les plus utiles sur les propriétés d'un métal qui entre dans presque tous les ouvrages de l'art de bâtir. On y traite des qualités qu'il acquiert par la forge , des forces différentes qu'on en obtient , et des formes mêmes qu'il faut lui donner , selon les services qu'on en attend , soit qu'il supporte , soit qu'il agisse en tirant. L'auteur , après avoir exposé les différentes manières de combiner les armatures en fer , pour former des planchers , des voûtes , des arches de pont , passe en revue les principaux ouvrages de ce genre , exécutés tant en France que dans les autres pays de l'Europe. C'est là qu'on trouvera les notions les plus précises sur les ponts en fer , et sur la coupole de même métal exécutée à la halle aux blés de Paris. Des planches très-multipliées et terminées avec soin mettent sous les yeux du lecteur les détails que le discours ne rendroit qu'imparfaitement.

Ici , comme on l'a déjà dit , se termine le traité théorique et pratique de l'art de bâtir : mais l'auteur a cru devoir y ajouter , comme appendice , un corps de travail qui peut s'en détacher , qui se vend même séparément , et que toutefois personne ne traitera de hors-d'œuvre ; c'est un huitième livre , qui a pour titre *Manière de détailler et d'évaluer les ouvrages de bâtiment*. C'est , à vrai dire , un traité du toisé. Il se partage en deux sections assez volumineuses.

Dans la première , on rend compte des causes qui rendent la construction des édifices plus ou moins coûteuse ; de la forme dans laquelle les devis doivent être rédigés ; de l'indication des espèces et des qualités des matériaux dans la maçonnerie , la charpente , la serrurerie , la menuiserie , &c. ; des bases sur lesquelles doivent être établis les détails d'éva-

luation; des anciennes coutumes dans la pratique du toisé; des abus de ces coutumes; des diverses méthodes de toisé et de leur comparaison; des mesures métriques nouvelles et de leur rapport avec les anciennes. Sur ce point, M. Rondelet, en avouant les avantages du nouveau système de mesures, exprime le regret qu'on n'ait pas conservé, pour les subdivisions du mètre, le système duodénaire de l'ancien pied, qui a l'avantage d'un plus grand nombre de diviseurs exacts; ce qui, dans le calcul des proportions que comportent les arts et sur-tout l'architecture, est d'une grande utilité. Le mètre, selon notre auteur, pourroit être divisé en trois parties, dont chacune seroit désignée sous le nom de *pied métrique*, qui seroit subdivisé en douze pouces, le pouce le seroit en douze lignes, et la ligne en dix points; ce qui donneroit mille quatre cent quarante divisions pour le pied, quatre mille trois cent vingt pour le mètre, et huit mille six cent quarante pour le double mètre ou la toise métrique. Ces divisions, ajoute-t-il, seroient plus en rapport avec les opérations des arts: la toise serviroit pour les grandes dimensions, le mètre pour les moyennes, et le pied pour l'usage ordinaire. Quant aux subdivisions, le pouce seroit beaucoup plus commode que le décimètre, qui est trop grand, et le centimètre, qui est trop petit. Cependant l'auteur est loin d'opposer l'autorité de son opinion à celle qui a prévalu; et la deuxième section de son travail commence par l'évaluation des ouvrages de bâtiment d'après le nouveau système des poids et mesures. Cette partie, fort étendue, n'est susceptible d'aucune analyse; elle contient des tables très-amples des prix de toutes les matières, et les détails infinis de toutes les manières d'évaluer les travaux de tout genre, d'après la valeur de chaque matière, d'après la façon, d'après le développement des surfaces, d'après les déchets occasionnés par la main-d'œuvre, d'après les difficultés de transport et de pose, et d'après les ragréments et raccordemens que ces opérations rendent nécessaires.

Ce qu'on peut dire sur ce travail, c'est qu'il rendra très-probablement inutiles tous les traités du toisé dans les bâtimens, qui ont eu cours jusqu'ici.

Nota. Le prix de tout l'ouvrage qui est en quatre tomes et cinq volumes in-4.° et qui contient 193 planches, est de 112 francs. La huitième partie, sur l'*Évaluation des ouvrages de bâtiment*, formée de 60 feuilles in-4.° et de 8 planches, se vend 18 francs chez l'auteur.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

TAGEBUCH EINER REISE &c. ; c'est-à-dire , *Journal d'un Voyage dans une partie de l'Allemagne et en Italie, pendant les années 1804, 1805 et 1806, par M.^{me} de Recke, née comtesse de Medem, publié par M. le conseiller Boettiger.* Tome IV et dernier, in-8.^o d'environ 400 pages. Berlin, librairie de Nicolai.

DEUX ans se sont écoulés entre la publication des trois premiers volumes de cet ouvrage, dont nous avons rendu compte en février 1817, et la mise au jour du quatrième, que nous annonçons aujourd'hui. M.^{me} de Recke nous apprend elle-même qu'elle a hésité à donner au public ce dernier volume. En effet, les pays qu'elle visite sont en grande partie les mêmes qu'elle avoit déjà décrits : après la moisson, elle n'avoit plus guère à nous offrir que des glanures. Les conseils de ses amis, et sur-tout ses propres réflexions, l'ont cependant décidée à compléter son ouvrage. Nous lisons dans sa préface que, pendant son voyage, elle a eu constamment deux objets de crainte devant les yeux ; le despotisme hiérarchique qui asservit les esprits, et le despotisme politique qui réduit les nations en esclavage. A la vérité, celui-ci n'est plus à craindre, dit-elle, depuis que l'homme qui l'exerçoit est relégué à Sainte-Hélène ; mais, aux yeux de M.^{me} de Recke, les usurpations du despotisme hiérarchique n'en sont que plus à redouter. Elle ne voit que du fanatisme religieux dans les troubles qui affligèrent en 1816 quelques cantons du midi de la France. Elle accuse toute l'église catholique de la résistance de quelques prélats catholiques à leurs souverains protestans. Le mysticisme, qui semble renaître dans quelques parties de l'Allemagne, lui paroît aussi menacer la cause du protestantisme ; et c'est pour contribuer, autant qu'il est en elle, à repousser ces dangers, qu'elle s'est décidée à publier son quatrième volume, dont, en effet, la meilleure partie est consacrée à combattre les maximes et les cérémonies de l'église romaine. Nous ne pouvons en cela blâmer les intentions de M.^{me} de Recke, qui est protestante, et nous ignorons jusqu'à quel point ses craintes de l'extinction des lumières sont fondées pour son pays. Quant au nôtre, nous pensons que le danger est imaginaire ; et même, en général, je ne sais si M.^{me} de Recke n'auroit pas dû s'apercevoir que souvent, dans ses critiques du culte catholique, elle répète, sans le vouloir, les plaisanteries très-usées des incrédules du siècle dernier. C'est une chose fort délicate que les censures de ce genre ; et il est difficile de fixer le point où elles doivent

s'arrêter : car, avec la plus grande piété, on peut quelquefois risquer, du moins auprès des personnes peu éclairées, de nuire à la cause que l'on vouloit servir.

Quoique ce volume soit d'ailleurs assez stérile en observations nouvelles et en faits intéressans, il n'en est cependant pas entièrement dépourvu. Ce que nous citerons de préférence, ce sont les trois audiences particulières que M.^m de Recke eut l'honneur d'obtenir du pape, à la fin de 1805 et dans les premiers mois de 1806. La dernière sur-tout est très-curieuse ; on y est instruit, par la bouche même du saint-père, des raisons ou plutôt des craintes qui l'avoient déterminé, en 1804, à venir lui même en France placer la couronne impériale sur la tête de l'usurpateur. Le pape s'exprima dans cette conférence avec d'autant plus de liberté, que M.^m de Recke étoit presque seule, et qu'aucun officier de la cour papale n'y fut présent. Mais ici une question s'élève : on demandera si notre auteur n'a blessé en rien la délicatesse des convenances, en publiant ainsi les détails d'un entretien secret. Chez nous, avant la révolution, qui a renversé toutes les convenances, la réponse eût été facile. Il n'en est pas de même en Allemagne, où les voyageurs vulgaires se permettent de tout imprimer. Mais M.^m de Recke est trop au-dessus de ces écrivains pour s'autoriser de leur exemple ; et c'est au sien même que je veux m'en rapporter. Dans un autre endroit du volume qui nous occupe, elle parle d'un Florentin, grand ennemi des institutions ecclésiastiques, des prêtres et de la religion, mais fort crédule aux pressentimens et à certains faits merveilleux, ou plutôt impossibles, qu'il raconta sérieusement à notre auteur, et qu'elle repète pour montrer combien un tel mélange de crédulité et d'incrédulité est absurde. Toutefois M.^m de Recke ne désigne ce Florentin que par la lettre M, initiale de son nom ; encore a-t-elle soin d'avertir en note qu'il est mort, et d'ajouter qu'autrement elle eût passé cet entretien sous silence. Cette réserve eût été fort sage ; elle eût été conforme aux lois de la délicatesse et de la discrétion. Mais ces mêmes lois qui défendent de publier les conversations secrètes d'un particulier avant sa mort, seroient-elles moins sévères lorsqu'il s'agit des entretiens confidentiels d'un souverain qui règne encore ! Voilà ce que nous demandons à M.^m de Recke.

Quant au jugement à porter en général de ce volume, nous nous référerons à celui que nous avons émis sur les trois premiers. M. Boettiger, éditeur de celui-ci comme des trois autres, l'a également enrichi de notes utiles et d'une préface peut-être superflue, où il complète les données, déjà bien suffisantes, fournies par l'auteur sur les

causes de la disgrâce et de la mort du P. Paulin de Saint-Barthélemi. L'impression est peut-être encore moins soignée que dans les volumes précédens. Enfin celui-ci offre deux dessins lithographiés: l'un est le portrait du châtelain d'Ostie; l'autre représente l'entrée de l'*emissarium* du lac Albano. Le premier est sans intérêt, et le second sans mérite.

VANDERBOURG.

MÉMOIRE SUR LES MÉDAILLES DE MARINUS, frappées à Philippopolis, et Notice sur une médaille de Jotapianus, par M. Tôchon d'Annecy, membre de l'Institut; in-4.º de 58 pag., 1817. Paris, chez Michaud, rue des Bons-Enfans, n.º 34.

LES médailles de Marinus présentent deux difficultés: quel est ce Marinus dont elles ont conservé le nom et l'effigie! quelle est la province à laquelle il faut les attribuer! Avant de suivre M. Tôchon dans l'examen de ces deux questions, nous donnerons la figure et la description d'une de ces médailles, connue depuis la publication de ce mémoire.



I. ΘΕΩ. ΜΑΡΙΝΩ. Tête nue à droite, au-dessous de laquelle un aigle éployé.

R. ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ ΚΟΛΩΝΙΑΣ. S. C. Rome assise, ayant dans la main gauche une haste, et tenant de la droite un aigle sur lequel sont placées deux petites figures (1).

(1) D'autres médailles, ayant le même type, sauf quelques différences dans la pose de l'aigle, ont au revers Pallas ou Rome debout, tenant de la main droite une patère, de la gauche la haste, à ses pieds un bouclier.

Ce personnage ne nous est connu que par quelques phrases de Zosime et de Zonaras (1); elles nous apprennent que Marinus fut revêtu de la pourpre par les soldats de la Mésie et de la Pannonie, sous le règne de Philippe, et qu'il périt peu de temps après des mains de ceux qui l'avoient élevé à la dignité suprême.

Les antiquaires, ne trouvant dans les auteurs anciens que ces renseignemens sur un Marinus, ont attribué au tyran de la Mésie les médailles dont nous parlons; et ils ont été conduits à imaginer que cet usurpateur s'étoit fait reconnoître dans les provinces voisines de la Mésie et de la Pannonie; en sorte que la Philippopolis indiquée sur ces médailles devoit être, selon eux, Philippopolis de Thrace.

Quelque probable que dût paroître cette opinion d'après les renseignemens fournis par l'histoire, on conçoit qu'elle avoit besoin de confirmation: il étoit possible en effet qu'il en fût de Marinus comme de tant d'autres tyrans éphémères sur lesquels l'histoire se tait, et qui ne sont connus que par les médailles. Dans cette incertitude, il faut toujours avoir égard, pour fixer le temps et le lieu où une médaille a été frappée, au style et au travail, et se souvenir que le P. Chamillard (2), donnant la description d'une médaille de Pacatien, tyran absolument inconnu, avoit conjecturé, d'après les caractères numismatiques, que cette médaille étoit du temps de Philippe; conjecture pleinement vérifiée ensuite par la découverte d'une autre médaille du même Pacatien, sur laquelle on lit l'année de son règne, ROMÆ. ÆTERNÆ. AN. MIL. ET PRIMO (3). M. Tôchon apporte le même moyen de critique dans l'examen des médailles de Marinus. Il se demande d'abord quelle est l'autorité qui les a fait frapper: on est sûr que ce n'est point Marinus lui-même, puisqu'il est question de son apo théose: il faudroit donc au moins admettre qu'un fils du tyran, héritier de sa puissance, a dû lui décerner les honneurs divins. Les antiquaires avoient bien senti la difficulté: aussi avoient-ils supposé qu'aussitôt après la mort de Marinus, ses soldats repentans lui avoient consacré ces médailles, ou que Trajan Dèce, pour se faire des partisans parmi les rebelles, lui avoit décerné les honneurs divins. Vaillant croyoit qu'elles avoient pu être frappées par ordre de Philippe lui-même, en reconnaissance des services rendus par Marinus, qui avoit chassé les Scythes de Thrace.

M. Tôchon montre que ces conjectures sont mal fondées. Celle de

(1) Zosim. I, c. 20. Zonar. XII, c. 19, p. 624. Paris, 1686.

(2) Dissertation sur plusieurs médailles de son cabinet, 1711, in-4.º

(3) Millin; *Monumens inédits*, t. I, p. 49.

Vaillant, qui du reste n'est pas plus probable que les autres, est du moins fondée sur la ressemblance des médailles de Philippe et de Marinus. M. Tôchon reconnoît cette ressemblance; et l'examen comparé de ces médailles lui persuade même qu'elles ont toutes été frappées par Philippe. Il existe en effet des médailles de Philippe avec le même revers que celles de Marinus; savoir, Rome assise sur un bouclier, tenant la haste d'une main, et de l'autre un aigle sur lequel sont placées deux figures. Du reste, l'analogie entre les deux types est parfaite sous le rapport de l'art, de la légende, de la forme des lettres, et même du métal: ces caractères suffiroient seuls pour établir qu'elles ont été frappées dans la même occasion, à la même époque, dans le même pays, et par une ville qui a voulu honorer les deux princes par le même monument. Elles sont tellement identiques, qu'on les croiroit, dit M. Tôchon, gravées par le même artiste. Or, comme il prouve très-bien qu'on ne peut admettre avec Vaillant que Philippe les ait fait frapper pour un tyran obscur de la Mésie, il cherche dans la famille de cet empereur quelqu'un à qui elles conviennent mieux.

La ville de Philippopolis de Thrace est riche en médailles; mais la série des impériales cesse à Élagabale (1), et c'est à tort, selon M. Tôchon, qu'on donne à cette ville la médaille portant pour légende ΦΙΛΙΠΠΟΠΟΛΙΤΩΝ ΚΟΛΩΝΙΑΣ. S. C. (2), puisqu'il existe une très-grande différence entre la fabrique des médailles de la Thrace et celle-ci, qui ne peut appartenir qu'à la Philippopolis d'Arabie, ou plutôt de la Trachonite, sur les frontières d'Arabie; c'étoit une ville fondue près de Bostra par l'empereur Philippe, à son avènement à l'empire, comme le prouvent les textes combinés d'Aurelius Victor, de Zonaras et de Cedrenus (3). M. Tôchon, remarquant sur les médailles de Marinus le mot ΚΟΛΩΝΙΑΣ et le S. C., pense avec beaucoup de raison que Philippe, après avoir obtenu le consentement du sénat, fit rendre un sénatus-consulte pour former sa colonie: la seule manière d'expliquer l'identité des deux types dans les médailles de Philippe et de Marinus est alors d'admettre que celle qui porte la légende ΘΕΩ ΜΑΡΙΝΩ représente l'effigie du père de Philippe: d'ailleurs une preuve irréfragable que l'histoire de Marinus est liée à celle de Philippe, c'est l'existence d'une médaille d'Otacilia Severa, femme de Philippe, avec le même revers; d'où l'on voit que cet empereur a voulu faire participer son épouse aux honneurs qu'il

(1) Harduin. *Opera selecta*, p. 180.

(2) Seg. in, *Numism.* p. 417. Vaillant, *Numismata col.* p. 274.

(3) Aurel. Vict. c. 28. Zonar, *XII*, c. 19, p. 625. Cedren. p. 257. *Par.* 1647.

rendoit à sa famille. On a des exemples de monumens de ce genre dédiés par les empereurs romains à leurs parens, même lorsque ceux-ci n'avoient point régné. Ainsi l'on a des monnoies d'or de Vitellius avec la tête de son père : Trajan a divinisé le sien sur ses médailles, comme on le voit sur une médaille unique de la riche collection de M. Tôchon ; elle est dédiée , par les habitans d'Abdère en Thrace, à l'empereur Trajan, dont on voit la tête au revers de celle de son père (1).

A tous ces motifs, qui, sans offrir une preuve positive, composent cependant par leur réunion une grande probabilité historique, M. Tôchon joint une raison très-forte. S'il est vrai, comme il le pense, que les médailles de Marinus aient été frappées par Philippe en Syrie, cet empereur a dû employer des artistes du pays; conséquemment elles doivent avoir, quant à la fabrique, beaucoup d'analogie avec celles de la Syrie. Or il montre qu'elles ressemblent tellement, par le style, le métal, la forme des lettres, à celles d'Antioche, de Laodicée, et sur-tout de Cyrrhus, frappées à cette époque, qu'on les croiroit toutes sorties du même coin. Cette dernière preuve est extrêmement convaincante; et, d'après de tels rapprochemens, il n'étoit pas douteux que, si l'on venoit à découvrir de nouvelles médailles du même genre, avec quelque circonstance différente, elles ne confirmassent pleinement l'opinion de notre savant numismatiste. C'est ce qui est arrivé depuis la publication de son mémoire. M. Rousseau, ancien consul général d'Alep; qui a recueilli dans l'Orient une riche collection de médailles, a rapporté, entre autres, une médaille de Marinus trouvée en Syrie, et probablement dans les environs de Bostra et de Philippopolis (2); circonstance qui ne laisse plus aucun doute sur le lieu où elles ont été fabriquées: car, indépendamment des raisons exposées plus haut, ne seroit-il pas inexplicable que des médailles d'un tyran obscur et éphémère de la Mésie se retrouvassent dans les vallées du Liban! On ne peut donc s'empêcher de croire, avec M. Tôchon, que les médailles de Marinus et de Philippe appartiennent à la Trachonite d'Arabie, et qu'elles ont été frappées pendant le séjour de Philippe dans ces contrées.

La même collection de M. Rousseau renfermoit une autre médaille unique qui vient d'être acquise par le cabinet du Roi: c'est celle dont

(1) Voici la description unique de cette précieuse médaille:

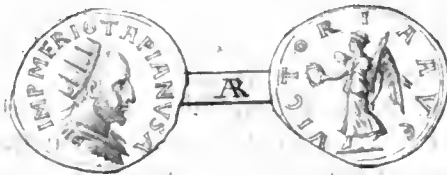
ΑΥΤΟ ΤΡΑΙΑΝΟ. ΚΑΙΣΑΡΙ. ΣΕΒΑΣΤ. Tête laurée de Trajan.

ΓΕΡΜΑ. ΔΑΚΙΚ. ΑΒΔΗΡΕΙΤΑΙ. Tête laurée de Trajan père.

(2) C'est cette médaille de M. Rousseau dont nous avons placé la gravure en tête de cet article: elle diffère des autres médailles de Marinus par la pose de l'aigle; ce qui montre qu'on en avoit multiplié et varié les coins.

M. Tôchon a donné une notice à la suite du mémoire que nous venons d'analyser.

En voici la figure :



Légende, d'un côté, IMP FRIOTAPIANUSA [*IMPerator Marcus Fulvius Rufus* (ou tout autre nom) *IOTAPIANUS Augustus*]. Tête de l'empereur radiée et barbue.

De l'autre. *VICTORIA AVGVSTI*. Victoire tenant de la main droite une couronne, et dans la gauche une palme.

L'empereur Philippe, qui, de la plus basse extraction, s'éleva jusqu'au trône après avoir fait assassiner Gordien jeune, donna plus qu'aucun autre l'exemple de la rébellion. Le succès dont son entreprise fut couronnée, enhardit d'autres chefs : alors on vit paroître cette foule de tyrans qui désolèrent l'empire romain. « C'est pour eux sur-tout, dit » M. Tôchon, que les médailles sont d'un grand secours, parce qu'elles » fixent leurs véritables noms, rapportés différemment par les auteurs, » et qu'elles servent à déterminer quelquefois l'époque de leur règne » éphémère. A ces tyrans, dont nous possédions des médailles authentiques, il faut ajouter maintenant Jotapianus. »

Les auteurs qui en font mention sont Aurelius Victor et Zosime : Le premier nous apprend que, pendant le séjour de Trajan Dèce à Rome, on lui apporta la tête de Jotapianus ; le second, en parlant de la révolte de Marinus en Mésie, dit que, dans le même temps, les légions de la Syrie élevèrent à l'empire Jotapianus. Ces textes ne suffisent pas pour établir l'histoire de ce tyran. Aurelius Victor emploie une phrase qui jette encore de l'obscurité sur l'origine de cet usurpateur : *Et interca ad eum Jotapiani (qui Alexandri tumens stirpe, per Syriam tentans nova, militum arbitrio occubuerat), ora, uti mos est, inopinato feruntur, &c.* On a généralement pensé jusqu'ici que ces mots, *Alexandri*

tumens stirpe, signifioient que Jotapianus appartenoit à la famille d'Alexandre Sévère. M. Tôchon observe que cette famille n'avoit rien d'illustre; et que les paroles d'Aurelius Victor annoncent, de la part de Jotapianus, des prétentions plus élevées. Il est donc plus probable, selon notre auteur, que ce tyran, profitant de l'analogie de son nom avec celui des princesses appelées *Jotape*, de la famille royale de Commagène, qui prétendoit appartenir aux Séleucides, aura voulu faire croire, pour donner plus de poids à son autorité, qu'il tenoit par quelque alliance à la race d'Alexandre le Grand.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture de M. Tôchon, qui est du moins ingénieuse et fort probable, il est certain que Jotapianus se revêtit de la pourpre en Syrie. En combinant les textes de Zosime et d'Aurelius Victor, on a lieu de penser que Jotapianus se révolta vers la fin du règne de Philippe, et qu'il fut mis à mort au commencement de celui de Trajan Dèce.

La médaille de Jotapianus est en billon, c'est-à-dire, en argent à très-bas titre, comme toutes les monnoies de ce temps (1) : le style n'en est point inférieur à celui des médailles de Philippe et de Trajan Dèce; on y reconnoît à peu près le même travail. L'authenticité en est incontestable. « Elle peut figurer avec honneur, dit M. Tôchon, dans l'Iconographie » romaine qu'on doit aux savantes recherches de M. Visconti. » Lorsque l'auteur écrivoit cette phrase, nous n'avions pas encore eu le malheur de perdre ce grand antiquaire; et tout faisoit présager qu'il acheveroit l'Iconographie, monument immortel de sa profonde érudition et de son étonnante sagacité. Si quelque chose pouvoit adoucir l'amertume de nos regrets, ce seroit de voir la continuation de cet admirable ouvrage confiée à M. Mongez, dont les travaux en ce genre sont si connus et si bien appréciés.

I ETRONNE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

L'ACADÉMIE française, dans sa séance extraordinaire du mardi 5 mai, a entendu la lecture d'une Vie de Julien, par M. de Ségur, et d'un fragment

(1) Voyez nos Considérations générales sur l'évaluation des monnoies grecques et romaines, pag. 110.

du poème intitulé *le Tasse*, par M. Campenon. — Le concours pour le prix d'éloquence a été fermé le 15; le sujet est l'Éloge de Rollin : le nombre des concurrens est de trente-trois; l'académie a commencé, dans sa séance ordinaire du 21, l'examen de leurs ouvrages.

L'académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 29 mai, a élu M. Mongez, pour remplir, dans son sein, la place vacante depuis le décès de M. Dupont de Nemours.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

M. Auguste Delalain annonce de nouvelles éditions de la *Grammaire générale de Beauzée*; — de la *Méthode (dite de Port-Royal) pour apprendre la langue grecque*; — de la *Méthode (de P. R.) pour apprendre la langue latine*: chacun de ces trois ouvrages, en 1 vol. gr. in-8.^o: le premier, de 8 à 900 pag.; le second, de 5 à 600 p.; le troisième, de 7 à 800 p. On souscrit jusqu'à la fin de juin, à raison de 33 fr. pour les trois ouvrages; de 12 fr. pour chaque séparément.

Nouvelle Grammaire grecque à l'usage des collèges et autres écoles; par M. Gail, membre de l'Institut, &c.; 9.^e édition. Paris, Delalain, 1818; 19 feuilles 1/4.

Observations sur la langue et la littérature provençales; par A. W. Schlegel. Paris, librairie grecque-latine-allemande, 1818, in-8.^o, 8 feuilles et 1/2. 3 fr. Ouvrage dont il sera rendu compte dans un de nos prochains cahiers.

Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française; par J. Ch. Laveaux. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Le Febvre, 1818, in-8.^o, 51 feuilles 3/4. 10 fr. 50 centimes.

Lettre à mylady Morgan sur Racine et Shakespeare (par M. Ch. Dupin, correspondant de l'Institut). Paris, imprimerie de Demonville, chez Bachelier et Delaunay, 1818, in-8.^o, vj et 140 pages.

Le Correspondant, ou Collection de lettres d'écrivains célèbres français, allemands, &c. sur la politique, la morale, la littérature, &c.; tome V et dernier de la première année. Paris, imprimerie de Gratiot, librairie de Gide fils, 1818, in-8.^o, 19 feuilles.

Lettres d'Horace Walpole, depuis comte d'Orford, à George Montagu, membre du parlement d'Angleterre et secrétaire du lord North, depuis 1736 jusqu'en 1770; publiées d'après les originaux anglais, avec des anecdotes et notes biographiques, par Ch. Malo. Paris, imprimerie de Richomme, librairie de Janet, 1818, in-8.^o, 30 feuilles. 6 fr.

Lettres inédites de M.^{me} la marquise du Châtelet, et Supplément à la correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse et autres personnes célèbres; notes historiques et critiques. Paris, Le Febvre, 1818, in-8.^o, 19 feuilles. 4 fr.

Correspondance inédite de l'abbé Ferd. Galiani avec M.^{me} d'Épinay, le baron d'Holbach, Grimm, &c. pendant les années 1765-1781, avec une notice sur la vie et les ouvrages de Galiani par M. Ginguené, et des notes par M. Salfi, Napolitain; 2 vol. in-8.^o, mis sous pressé par MM. Treuttel et Würtz. Cette édition se fait, non sur des copies incomplètes et fautives, mais d'après les

lettres autographes de Galiani, que MM. Treuttel et Würtz possèdent et qu'ils offrent de communiquer aux curieux. Feu M. Ginguéné avoit recueilli, disposé, annoncé cette correspondance; il se proposoit de la publier un jour. Elle va servir aujourd'hui d'appendice, de complément, aux Mémoires de M.^{me} d'Épinay, dont on trouve ici quelques lettres qui n'ont point été publiées encore.

Cratès et Hipparque, roman de Wieland, suivi des Pythagoriciennes, par le même; trad. de l'allemand en français, par M. de Vanderbourg. Paris, imprim. de d'Hautel, libr. grecque-lat.-allemande, 1818, 2 vol. in-18, 10 feuilles 2/3. 5 fr.

Bibliothèque latine, ou Collection d'auteurs classiques latins, avec des commentaires dits *perpétuels* et des index. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné. On souscrit à Paris chez Nicolle, chez Gide fils, et à la librairie grecque-latine-allemande, à raison de 9 fr. pour chaque vol. in-8.^o d'environ 600 pages, pap. fin. Le *prospectus* (une feuille in-8.^o) contient, comme *specimen*, le frontispice et quatre pages du tome III de Virgile; c'est une répétition de la 3.^e édition du Virgile de Heyne. La collection reproduira les meilleures éditions de classiques latins, données par Heyne, Eischstaedt, Oberlin, Spalding, Schwabe, Schütz, Doring, Wernsdorff, Mitscherlich, &c. — A dater de juin, il paroitra chaque mois 2 volumes.

MM. Treuttel et Würtz ont mis sous presse deux volumes in-8.^o, d'environ 400 pages chacun, intitulés *Promenades d'un voyageur prussien en diverses parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, en 1813, 1814 et 1815*, en forme de lettres, contenant des observations et des anecdotes sur la Prusse, la Suède, l'Autriche, la Hongrie, les îles Ioniennes, l'Égypte, la Syrie, la Palestine, l'île de Chypre, l'île de Rhodes, la Morée, Athènes, la Calabre, Naples, le Tyrol, la Bavière, la Hollande et le Danemark; par M. Bramsen.

Voyages dans le Belouchistan et le Sindhi, suivi de la description géographique et historique de ces deux pays, avec une carte, par M. Pottinger; traduits de l'anglais par M. Eyriès. Paris, imprimerie d'Egron, librairie de Gide fils, 1818, 2 vol. in-8.^o, 54 feuilles 5/8. 14 fr.

Les Vies des hommes illustres de Plutarque, traduites du grec par Amyot, avec les notes de Brotier, Vauvilliers et Clavier. 13 vol. in-8.^o; de l'imprimerie de P. Didot. On souscrit, jusqu'au 1.^{er} août prochain, chez Janet et Cotelte, à raison de 5 fr. par vol.; 10 fr. en pap. vél.

Essais historiques et critiques sur Richard III, roi d'Angleterre; par M. J. Rey. Paris, imprimerie de Crapelet, chez A. A. Renouard et Pottey, 1818, in-8.^o, 23 feuilles 3/4. 5 fr.

Rerum Gallicarum et Francicarum Scriptores; Recueil des historiens des Gaules et de la France; tome XVII, contenant la première livraison des monumens des régnes de Philippe Auguste et de Louis VIII, depuis l'an 1180 jusqu'en 1226; par M. Brial, ancien religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur. Paris, imprimerie royale, et se trouve chez Aribus Bertrand, 1818, in-fol., xlviii et 866 pages. Prix, 30 fr. Nous rendrons compte de ce volume dans l'un de nos cahiers prochains.

Archives françaises, ou Recueil authentique d'actions honorables, depuis le 1.^{er} juin 1789 jusqu'au 1.^{er} janvier 1818, par une société de gens de lettres. Paris, imprim. de Lanoë, libr. de Dentu, 1818, 1.^{re} livraison, 6 feuilles in-8.^o

Considérations sur les principaux événemens de la révolution française, par M.^{me} de Stael-Holstein; publiées par MM. le duc de Broglie et le baron de Stael. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Delaunay, 1817, 3 vol. in-8.^o, 81 feuilles, 18 fr., et fr. de port, 22 fr. 50 cent. — On a fait paraître, en même temps que ces trois volumes, des éditions nouvelles de trois autres ouvrages de M.^{me} de Stael. *Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*. Paris, Maradan, in-8.^o, 24 feuilles; 5 fr. *De la littérature*, considérée dans ses rapports avec les institutions sociales. *Ibid.* 2 vol. in-8.^o, 50 feuilles. 10 fr. *De l'Allemagne*. Paris, Nicolle, 4 vol. in-12, 50 feuilles et le portrait de l'auteur. 10 fr.

Mémoire sur la position de la roche Tarpéienne, lu à l'académie des inscriptions et belles-lettres, par M. Dureau de la Malle, correspondant de l'Institut, &c. et inséré dans les Annales encyclopédiques de M. Millin. Paris, 1818, in-8.^o, 40 pages avec une carte. — Les résultats des recherches de M. Dureau de la Malle sont, 1.^o que la roche qu'on montre aux étrangers, derrière le palais des conservateurs, ne peut pas être la roche Tarpéienne; 2.^o que la roche de Carmente et la roche Tarpéienne ou *saxum* sont distinctes, que l'une est la base du mont dont l'autre est la sommité; 3.^o que la maison de Manlius étoit placée vis-à-vis le temple de la Concorde; 4.^o que la roche Tarpéienne étoit située sur la partie méridionale du mont Capitolin, en face du Forum, en avant du temple de Jupiter; 5.^o que cet escarpement se retrouve (environné de maisons) en face de l'emplacement de l'ancien Forum.

Description d'une anse de vase en bronze, ornée de bas-reliefs, découverte en 1811 dans les ruines de Nasium; par M. Grivaud de la Vincelle. Paris, le Normant, 18 pages in-8.^o (sur pap. in-4.^o), avec une fig. — *Dissertations sur deux pierres gravées inédites*, dont l'une représente les Dioscures combattant les Messéniens, et l'autre l'apothéose de Faustine la jeune; par le même. *Ibid.* 21 pages in-8.^o — (Extr. des Ann. encyclop. de M. Millin.)

Recherches historiques sur les congrégations hospitalières des frères Pontifes ou constructeurs de pont; par M. Grégoire. Paris, Baudouin, 1818, in-8.^o, 4 feuilles et demie.

Éléments d'idéologie; 4.^e et 5.^e parties, contenant le traité de la volonté et de ses effets; par M. le comte Destutt-Tracy, pair de France: 2.^e édition. Paris, M.^{me} Courcier, 1818. 6 fr. La 1.^{re} édition est de 1815. — *Analyse de toutes les parties des Éléments d'idéologie* de M. de Tracy, et Notice des traductions italienne et espagnole qui en ont été publiées; par M. P. Lami: 15 pages in-8.^o, extraites des Annales encyclopédiques de M. Millin.

Recherches sur la nature et la distinction des idées; par L. A. Corancez. Paris, le Normant, 1818, 3 feuilles 3/4. (Extr. des Annales encyclop. de M. Millin.)

De l'Agriculture pratique et de l'Économie domestique; par P. E. M. J. Martin: in-8.^o Les quatre premières livraisons (ensemble 9 feuilles) ont paru à Limoges, chez Bargeas, en janvier, février, mars et avril 1818.

Coup-d'œil sur l'agriculture, considérée sous ses rapports avec la politique et l'état des esprits; suivi du mode de culture particulier au sol des environs de Paris; par M. Guyon de Saulieu. Paris, imprimerie de le Bègue chez Colnet et Delaunay, 1818, in-8.^o, 5 feuilles 1/4. 2 fr. 50 cent.

Traité d'Hippocrate, du régime dans les maladies aiguës; des airs, des eaux et des lieux; traduits sur le texte grec, d'après la collation des manuscrits, avec les variantes, des observations analytiques sur la doctrine d'Hippocrate, un mémoire sur la naissance des sectes dans les divers âges de la médecine, une carte de la Grèce et le portrait d'Hippocrate; par M. de Mercy. Paris, Éberhart, 1818, in-12, grec-français, 27 feuilles 1/6. 5 fr.

Nouveau Traité sur les hémorrhagies de l'utérus, d'Edouard Rigby et Stewart Duncan, avec 124 observations tirées de la pratique des deux auteurs; traduit par M.^{me} veuve Boivin. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Méquignon père, 1818, in-8.^o, 28 feuilles 3/4. 6 fr. 50 cent.

Prospectus d'une édition des Œuvres complètes de Daguesseau et de Cochin, avec les portraits; 21 vol. in-8.^o, savoir 13 de Daguesseau et 8 de Cochin. Chaque livraison sera de 3 vol., un de Cochin et deux de Daguesseau, excepté la septième et dernière qui se composera d'un vol. de Daguesseau et 2 de Cochin. Souscription ouverte, à Paris, chez Fantin et chez Nicolle, jusqu'au 1.^{er} août prochain. Prix de chaque livraison, 18 fr.; et pour les non-souscripteurs, 21 fr.

Œuvres de Bossuet, tomes XXXII, XXXIII et XXXIV. (*Defensio declarationis cleri gallicani, 1682; appendix ad Defensionem &c.*). Versailles, le Bel, et Paris, le Normant, Pillet, &c. 3 vol. in-8.^o, 114 feuilles 1/4.

GENÈVE. *Histoire du passage des Alpes par Annibal*, dans laquelle on détermine d'une manière précise la route de ce général depuis Carthagène jusqu'au Tessin, d'après la narration de Polybe, comparée aux recherches faites sur les lieux; suivie d'un examen critique de l'opinion de Tite-Live et de celle de quelques auteurs modernes; par J. A. Deluc, fils de feu G. A. Deluc. Genève, imprimerie de Paschoud, et se trouve à Paris, chez Paschoud, 1818, in-8.^o, 20 feuilles et une carte. 4 fr. 50 cent.

ITALIE.

Lettera di Pietro Giordani all' abbate Giambatt. Canova, sopra il Dionisio trovato dall' abbate Mai. Milano, Silvestri; 1817, in-8.^o, 144 pag. L'objet principal de cette lettre est d'examiner les doutes élevés par M. le prof. Ciampi sur l'authenticité des fragmens de Denys d'Halicarnasse publiés par M. Mai. (Voy. Journal des Savans, juin 1817, pag. 361-370, un article de feu M. Visconti, sur ces fragmens et sur l'opinion de M. Ciampi.)

Raccolta de' novellieri italiani, &c. Milano, Silvestri. 1817, tome XXVI et dernier. Le prix de cette collection est de 75 livres de Milan.

Rime di Bandello, &c.; Poésies de Matteo Bandello, publiées pour la première fois, d'après un manuscrit de la bibliothèque royale de Turin, par Luigi Costa. Turin, Pomba, in-8.^o, 312 pages.

Tragedie di Giuseppe Lugnani. Venise, Alvisopoli, 1817, 3 vol. in-8.^o

M. le comte Luigi Bossi a traduit en italien le Voyage de M. de Buch en Norvège; 4 vol. in-8.^o, qui paroîtront, à Milan, chez le libraire Sonzogno, avec 8 planches. (Voy. sur ce voyage, le Journal des Savans, novembre 1816, pag. 131-148.)

Metodo per fissare &c. : Méthode pour fixer la couleur rouge et les diverses nuances sur le coton, le lin et le chanvre; par Raff. Tosoni, ouvrage couronné par l'Académie des beaux-arts de Florence. Florence, Magheri, in-8.^o, fig.

Storia della scultura dal suo risorgimento in Italia sino al secolo XIX, per servire di continuazione alle opere di Winckelman et di d'Agincourt, dal caval. Cicognara; volume terzo. Venezia, Picotti, 1818, in-fol., 323 pag., outre les tables de tout l'ouvrage et 48 planches. — Il sera rendu compte de ce volume dans l'un de nos prochains cahiers. (Voyez, sur les deux premiers tomes, Journ. des Sav. sept. 1816, pag. 33-44; oct. pag. 112-120; déc. pag. 217-227; avril, 1817, pag. 195-202.)

ANGLETERRE.

The bibliographical Decameron ; Le Décameron bibliographique; par M. T. Frognal Dibdin. Londres, imprimerie de Bulmer, 3 vol. gr. in-8.^o, ccxxv, 410, 535 et 544 pag. avec un grand nombre de gravures.

The whole Works of Claudian ; Œuvres complètes de Claudien, traduites pour la première fois en vers anglais, par A. Hawkins. Londres, Murray, 2 vol. in-8.^o 1 liv. st. 11 sh. 6 d.

Shakespeare and his times ; Shakespeare et son temps (vie de ce poète, réflexions sur son génie et ses ouvrages, chronologie de ses pièces, mœurs et littérature de son temps, &c.) ; par Nathan. Drake. Londres, Cadell, 1817, 2 vol. in-4.^o, avec fig., 5 liv. st. 5 sh., et en-gr. pap., 7 liv. st. 7 sh.

The Plays and Poems of James Shirley ; Pièces de théâtre et Poésies de Jacq. Shirley, recueillies pour la première fois, disposées par ordre chronologique, accompagnées de notes critiques et biographiques; par W. Gifford. 6 vol. in-8.^o

The Hours, &c. ; les Heures, poème par Henri Hudson. Londres, Cadell, 1817. 7 sh.

The Travels of Marco Polo, translated from the italian by Will. Marsden. London, 1818, in-4.^o, with a map. (Traduction anglaise des Voyages de Marc-Paul.)

Geographical Memoir of the Persian empire, interspersed with accounts of manners and customs, by J. Macdonald Kenneir. London, J. Murray, 1818, in-8.^o — *Journey through Asia minor, Armeny, &c. in the years 1813 and 1814*, with remarks on the marches of Alexander and retreat of the 10,000, by J. Macdonald Kenneir. *Ibid.* 1818, in-8.^o (Mémoire géographique sur la Perse. — Voyage dans l'Asie mineure, l'Arménie, avec des remarques sur les marches d'Alexandre et sur la retraite des Dix-mille; par J. Macdonald Kenneir.)

Account of a Voyage of discovery to the west coast of Corea, and the great Loo-Choo island; with an appendix containing charts and various hydrographical and scientific notices; by captain Basil Hall, and a vocabulary of the Loo-Choo language, by H. J. Clifford, esq. London, Murray, 1818, in-4.^o *Voyage à la côte occidentale de la Corée, &c.*; xvj, 222 et cxxx pag., et 9 feuilles pour le vocabulaire, avec 15 planches et cartes. 2 liv. st. 2 sh.

Narrative of an expedition to explore the river Zaire, usually called the Congo

in south Africa, in 1816, under the direction of captain J. K. Tuckey. London, Murray, 1818, in-4.°, lxxxij et 498 pag. avec fig. et une carte.

View of the state of Europe during the middle ages; by Henry Hallam. (*Tableau de l'état de l'Europe au moyen âge.*) London, Murray, 1818, 2 vol. in-4.°

An Essay &c.; Essai sur l'entendement humain, de Locke (nouvelle édition, à laquelle on a joint une analyse de la doctrine des idées, une défense de l'opinion de Locke sur l'identité personnelle, un traité sur la culture de l'entendement, des réflexions sur l'étude et la lecture, des élémens de philosophie naturelle, &c.). Londres, Rivington, 1817, 2 vol. in-8.°, 18 sh.

A Catalogue of a truly splendid and invaluable collection of natural history... productions of the British isles in every department of nature, &c.; the whole the genuine property of M.^r E. Donovan, author of the Natural History of British birds, &c. London, in-8.° La vente de ce cabinet d'histoire naturelle de M. Donovan va se faire à Londres, n.° 38, King-street.

A descriptive Catalogue of recent shells arranged according to the Linnean method; by Lewis Weston Dillwyn. London, Cornhill, 1817. *Catalogue descriptif de coquillages*, &c. 2 vol. in-8.°, 1092 pages, non compris l'index.

On annonce la publication prochaine d'Éléments d'agriculture pratique par M. Arthur Young, contenant une suite d'expériences et d'observations faites depuis cinquante ans.

The genuine Works of Will. Hogarth with biographical anecdotes; by J. Nichols and the late George Steevens: tom. III, in-4.°, with 50 plates, 4 l. 4 sh.

Synopsis nosologiæ, &c.; Précis de nosologie, ou Éléments d'un nouveau système de nosologie; par T. Parkinson. Londres, Wittingham, 1817, gr. in-8.°

An Essay &c.; Essai sur les maladies de la vieillesse et sur les moyens de prolonger la vie humaine; par le D.^r Ant. Carlisle. Londres, Longman, 1817, gr. in-8.°, 8. sh.

The Influence of atmosphere, &c.; Traité de l'influence de l'atmosphère, principalement dans les îles britanniques, sur la santé et les fonctions du corps humain; par le D.^r James Johnson. Londres, Longman, 1817, in-8.°

An Essay on the ear, &c.; Essai sur l'oreille humaine, sa structure anatomique et ses dérangemens accidentels; par Will. Wright. Londres, Longman, 1817, in-8.°, avec une planche, 8 sh.

Philosophical Transactions &c.; Transactions philosophiques de la Société royale de Londres, pour l'année 1817; II.^e vol. in-4.° On y remarque des mémoires de MM. Th. Knight sur la construction des tables logarithmiques, sur la force de l'extension et de la construction du bois; — Everard Home, sur le passage de l'œuf, de l'ovaire dans l'utérus; sur les nids des hirondelles de Java; sur les glandes gastriques, et sur la contraction de l'estomac, &c. — W. Herschel, sur l'arrangement des corps célestes dans l'espace; — J. Pond, sur la parallaxe des étoiles fixes, &c.

Dialogues and detached sentences in the chinese language, with a free and verbal translation in english; collected from various sources, designed as an initiatory work for the use of the students of chinese. Macao, 1816, gr. in-8.°

(*Dialogues et sentences, trad. du chinois en anglais, &c.*); viij et 262 pag. sur pap. de la Chine.

La vente du fonds de MM. Boydell, annoncée dans nos cahiers d'avril et de juin (pag. 191 et 252), commence, à Londres, Cheapside 90, le 1.^{er} juin. Le catalogue des planches gravées, estampes et livres à figures qui composent cette collection, vient d'être imprimé chez W. Bulmer, in-4.^o, 58 pages, et se trouve, à Paris, Strasbourg et Londres, chez MM. Treuttel et Würtz; à Londres, chez M. Harrison; à Manheim, chez M. Artaria; à Amsterdam, chez M. Josi.

ALLEMAGNE.

De radicun lingua hebraica natura, commentatio J. F. Pluschke. Lipsiæ, Vogel, 1817, gr. in-8.^o, 31 pages.

Briefe &c.; Lettres sur Homère et Hésiode, et en particulier sur la Théogonie, par G. Herman et Fr. Creuzer. Heidelberg, Oswald, 1817, in-8.^o, 1 fl. 54 kr.

Ostindienfahrer &c.; Aventures de trois voyageurs (MM. Haafner, Tombe, Potter) *aux Indes orientales*; publiées par C. C. Fischer. Pesth, Hartleben, 1817, in-8.^o, 336 pag. 5 fl.

Skizzen einer Reise &c.; Esquisse d'un voyage à Constantinople, en 1816; par M. de Sturmer. Pesth, Hartleben, 1817, in-8.^o, 290 pages. 3 fl. 30 kr.

Mnemosyne; Journal d'un voyage fait dans la Lombardie, l'État de Venise, l'Illyrie, le Tyrol, &c. en 1815 et 1816; par J. Kreil. Pesth, Hartleben, 1817. 2 vol. in-8.^o, 6 fl.

Uebersicht &c.; Aperçu historique et diplomatique des pays et de la population de la monarchie prussienne, depuis 1740 jusqu'en 1817; par Demian. Berlin, Hayn, 1817, in-8.^o, 12 gr.

Geschichte &c.; Histoire des guerres entre la France et l'Angleterre, depuis le XI.^e siècle jusqu'au XIX.^e; par Ch. Stein. Berlin, Heyne, 1817, in-8.^o, 2 rxd.

Die Geschichte der Assassinen; Histoire des Assassins, par M. J. de Hammer. Stuttgart, 1818, in-8.^o

De Mohammede ebn Batuta, Arabe Tingitano, ejusque itineribus; auct J. Goth. Rosegarten. Ienæ, 1818, in-4.^o

Zeitgenossen, &c.; Les Contemporains, choix de biographies. Altenbourg, Brokhaus, 1818, gr. in-8.^o Il y avoit déjà 2 vol. de ce recueil; c'est la 1.^{re} partie du tome III qu'on vient de publier: elle contient des notices sur J. Muller, sur M.^{me} de Stael, sur l'archiduc Charles d'Autriche, sur l'acteur anglais Kemble, &c.

Turnier-Buch Herzogs Wilhelm IV von Baiern von 1510-1545. Nach einem gleichzeitigen Manuscript der königl. Bibliothek zu München, treu in Steindruck nachgebildet von Th. und Cl. Senefelder, mit Erklärungen von Friedr. Schlichtegroll, 1.^{er} Heft in-4.^o München, 1817, mit 4 gemalten und mit Gold und Silber gezierten und einer schwarzen Steinplatte. — Il y a de la matière pour fournir huit cahiers semblables, chacun au prix de 50 fr. dans le pays. On se propose de les publier successivement.

Plantæ phanerogamæ selectæ (decas I-IV); *Plantæ graminæ selectæ* (decas I); *Plantæ cryptogamicæ selectæ* (decas I-V), quas in locis naturalibus collegerunt et exsiccaverunt D. H. Hoppe et Fr. Hornschach. Ratisbonne, 1817, in-fol.

Cryptogamische Gewächse &c.; *Plantes cryptogames de l'Allemagne*, classées d'après leur ordre naturel par M. Opitz, pour servir de supplément à la Flore de l'Allemagne, publiée par J. C. Roehling. Leipsic, Barth, 1817, 166 pag. in-8.°, 1 rxd.

Handwörterbuch &c.; *Dictionnaire portatif de chimie générale*, par J. F. John; tome I (A - F). Altenbourg, Brockhaus, 1817, in-8.° 2 rxd. 8 gr.

Handbuch der chimie &c.; *Manuel de chimie théorique*, par Léopold Gmelin; tom. I et II. Francfort, Warrentrapp, 1817, 2 vol. gr. in-8.°, 934 pag. 7 fl. 38 kr. Il reste à publier un III.° vol. qui doit contenir la théorie des combinaisons organiques.

Weinlehre, &c.; *Théorie du vin*, ou Principes de la culture et de l'amélioration de la vigne; de la fermentation et de la préparation des vins; par G. H. Ritter. Mayence, Zabern, 1817, in-8.°, 220 pag. 2 fl. 30 kr.

Betrachtungen &c.; *Observations sur l'art de la guerre moderne*, sur ses progrès, ses changemens et les suites probables qui en résulteront pour l'avenir; par le général baron d'Ochs. Cassel, Krieger, 1817, in-8.°, 227 pag. 1 fl. 30 kr.

Neue Beiträge &c.; *Nouveaux Mémoires d'acoustique*; par E. F. Chladni. Leipsic, Breitkopf, 1817, in-4.°, avec 10 planches lithographiques. 2 rxd. 16 gr.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

<i>De usu linguæ italicæ à sæculo quinto. (Article de M. Raynouard.)..</i>	Pag. 323.
<i>Constitution et administration de l'empire othoman, par M. de Haimmer. (Article de M. Silvestre de Sacy.).....</i>	331.
<i>Précis élémentaire de physiologie, par M. Magendie (Article de M. Dulong.).....</i>	342.
<i>Les Roses, par M. Redouté. (Article de M. Raoul-Rochette.)....</i>	355.
<i>Voyage à l'embouchure de la mer Noire, ou Essai sur le Bosphore, &c. par M. Andréossy. (Article de M. Walckenaer.).....</i>	359.
<i>Art de bâtir, par M. Rondelet. (Article de M. Quatremère de Quincy.).....</i>	365.
<i>Voyage de M.^{me} de Recke en Italie &c. (Article de M. Vanderbourg.)..</i>	369.
<i>Mémoire sur les médailles de Marinus et de Jotapianus, par M. Tóchon d'Anney. (Article de M. Letronne.).....</i>	371.
<i>Nouvelles littéraires.....</i>	376.

FIN DE LA TABLE.

ERRATUM. Mai, page 318, ligne 12, Ricard; lisez Ricord.

JOURNAL
DES SAVANS.

JUILLET 1818.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1818.

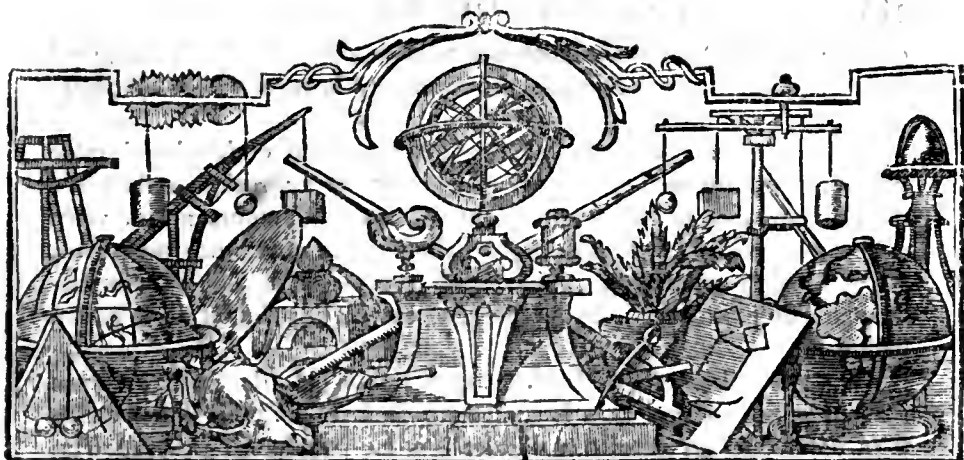
BUREAU DU JOURNAL DES SAVANS.

MONSEIGNEUR LE GARDE DES SCEAUX, Président.

- Assistans..
- M. DACIER, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. le Baron SILVESTRE DE SACY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. GOSSELLIN, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. CUVIER, conseiller d'état, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, et membre de l'académie française.
- Auteurs..
- M. DAUNOU, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres, éditeur du Journal et secrétaire du bureau.
 - M. TESSIER, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
 - M. QUATREMÈRE DE QUINCY, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts, et membre de celle des inscriptions et belles-lettres.
 - M. BIOT, de l'Institut royal de France, académie des sciences.
 - M. VANDERBOURG, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. RAYNOUARD, de l'Institut royal de France, secrétaire perpétuel de l'académie française, et membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. RAOUL-ROCHETTE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. CHÉZY, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. V. COUSIN, maître de conférences à l'École normale.
 - M. LETRONNE, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.
 - M. DULONG, professeur de physique et de chimie à l'École royale d'Alfort.
 - M. ABEL RÉMUSAT, de l'Institut royal de France, académie des inscriptions et belles-lettres.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

JUILLET 1818.

Os LUSIADAS, poema epico de Luis de Camoens; nova edição correcta, e dada á luz, por dom Joze Maria de Souza-Botelho, &c. Paris, na officina typographica de Firmin Didot, 1817, in-fol.

CAMOENS acquit sa propre gloire en célébrant celle de la nation portugaise; mais il n'obtint ni récompense ni distinction. Il vécut dans l'indigence, abandonné et oublié de ses compatriotes, et mourut accablé à-la-fois du poids de sa misère et de celui de leur ingratitude.

Depuis deux siècles et demi, les Portugais, qui s'enorgueillissent de sa renommée littéraire, n'ont rien fait pour réparer les torts de ses

contemporains. Seulement quelques voix reconnoissantes ont exprimé le desir qu'un illustre monument fût consacré à la mémoire de l'Homère portugais.

Ce vœu est réalisé de la manière la plus noble et la plus durable par M. le comte de Souza, qui, juste et habile appréciateur du génie de Camoens, et conséquemment un de ses admirateurs zélés, vient d'élever le monument le plus digne d'honorer la renommée du poète, la gloire de la nation que l'éclat de ses succès a illustrée, et la munificence d'un particulier qui supplée généreusement à l'oubli de la nation même.

La belle édition de la *Lusiade*, que publie M. de Souza, n'étant point destinée à entrer dans le commerce de la librairie, il importe d'en faire connoître les détails et l'exécution. Le poème est précédé d'un travail littéraire du savant éditeur. Ce travail peut être divisé en trois parties : 1.° soins qu'il s'est donnés pour assurer la pureté et la correction du texte ; 2.° vie de Camoens ; 3.° jugement critique de son épopée et de ses autres ouvrages. Je suivrai ces divisions, et je me flatte que la simple analyse du travail de M. de Souza permettra d'en apprécier l'importance.

La première édition de la *Lusiade* parut en 1572 ; une seconde fut publiée la même année. Pendant long-temps les commentateurs des ouvrages de Camoens et ses biographes ont ignoré qu'il existoit deux éditions de cette date. Le premier qui en ait parlé, c'est Manoel de Faria e Souza, dans la seconde vie qu'il écrivit de ce poète. Les exemplaires de ces deux éditions sont très-rares. M. de Souza a tâché de déterminer laquelle des deux éditions est la première. Pendant la vie de Camoens, la *Lusiade* n'a pas été réimprimée, et la troisième édition, faite après sa mort, porte la date de 1584. J'ai cru convenable d'indiquer ces détails, parce qu'en conférant ces éditions de 1572 avec les éditions postérieures, M. de Souza a pu s'assurer qu'il donnoit au public le texte le plus pur, le plus correct, tel enfin qu'il étoit sorti de la plume de l'illustre poète ; et si, dans la nouvelle édition, M. de Souza s'est permis de corriger quelques fautes évidentes d'impression qu'on rencontre dans les éditions de 1572, il a poussé la délicatesse et le respect au point d'en avertir, vers par vers, afin que les personnes qui préféreroient le texte primitif, pussent le retrouver.

Au lieu de parler moi-même de tout ce qui distingue cette belle édition, et qui en fait un des plus beaux monumens typographiques dont les presses françaises puissent s'honorer, je renvoie volontiers à l'excellent rapport qui a été fait à l'académie des beaux-arts par une

commission digne d'apprécier les différens genres de beautés et de mérites qui y sont réunis (1).

A l'intérêt qu'inspirent toujours les détails de la vie d'un poète célèbre, celle de Camoens joint un intérêt particulier et plus attachant ; elle est une leçon continuelle des plus nobles sentimens : on y admire par-tout la grandeur d'ame, la générosité, l'amour de la patrie, le zèle pour la gloire nationale, la sublime résignation dans le malheur, qui donnent la plus haute idée du caractère de l'Homère portugais.

Dans l'analyse de la vie de Camoens par M. de Souza, je m'arrêterai peu sur les circonstances déjà indiquées par les autres biographes ; je

(1) Extrait du rapport fait le 25 octobre 1817 : « La partie typographique a été dirigée et exécutée par M. Firmin Didot, trop avantageusement connu pour qu'il ait besoin de nos éloges ; cependant nous ne pouvons nous dispenser de dire que ce nouveau monument, sorti de ses presses, égale, s'il ne surpasse pas, tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour. Les caractères ont été fondus exprés, le papier a été scrupuleusement choisi en force et en couleur, et le tirage si bien conduit, que, dans l'emploi de ces divers élémens, depuis la première jusqu'à la dernière page, on ne trouve ni la moindre différence ni la plus légère altération.

» Les dessins, composés par d'habiles artistes, ont été tous soumis à la direction de M. Gérard. Grâce à cet avantage, les principales scènes de ce poème ont été si bien saisies et si heureusement rendues, qu'il en est résulté une physionomie unique à tout l'ouvrage, et que le génie du poète nous semble avoir inspiré au plus haut degré celui des peintres. Chacun de ces dessins est un tableau d'histoire.

» M. Gérard a déterminé le choix des différens artistes chargés de la gravure de ces dessins : en les faisant traduire par des talens d'une habileté reconnue, il n'a pu que se féliciter d'avoir trouvé des auxiliaires qui ont supérieurement secondé ses intentions ; précieux avantage dû à l'unité de direction dans une entreprise de ce genre, et dont cette édition de Camoens nous semble présenter un modèle parfait.

» Nous n'avons nous-mêmes qu'à féliciter M. de Souza d'avoir employé à une entreprise si désintéressée, si noble et si patriotique, des artistes aussi distingués ; et nous pensons en même temps qu'il est du devoir de l'académie de remercier l'honorable éditeur du choix qu'il a fait des arts français pour les associer à la gloire de l'Homère portugais.

» Ce travail, que M. de Souza a consacré à l'honneur du poète son compatriote, et à l'avantage de la littérature de son pays, devient dès aujourd'hui, par la communication libérale qu'il en fait à toutes les nations du monde civilisé, un monument plus glorieux, plus utile et plus durable que ceux même que l'on peut ériger avec le marbre et le bronze.

» Telle est, Messieurs, l'opinion unanime de votre commission. A l'Institut (académie royale des beaux-arts), ce 25 d'octobre 1817. Signé BERVIC, GUÉRIN, A. L. CASTELLAN, E. Q. VISCONTI, VERDIER. »

préférerai les faits moins connus, ou ceux que M. de Souza raconte avec de plus grands développemens.

On sait que Camoens naquit à Lisbonne en 1525. Sa famille étoit noble; son père ne lui laissa pas de fortune. Vers l'âge de dix-huit à vingt ans, Camoens, qui avoit fait ses études à l'université de Coïmbre, revint à la capitale : doué d'une figure agréable, d'une imagination brillante, d'un cœur sensible et ardent, et de tous les avantages que la nature et l'éducation peuvent réunir, il aima dona Catherine d'Atayde, dame du palais. Cette passion inspira à Camoens la plupart de ses premières poésies; elle devint la principale cause de ses malheurs. Il est permis de présumer que la famille puissante d'Atayde réclama contre un amant sans fortune la rigueur des lois qui punissoient la témérité de ceux qui adressoient des hommages aux demoiselles attachées à la cour : il fut exilé de Lisbonne. Dans sa troisième élégie, Camoens compare sa situation à celle d'Ovide. Résolu de ne plus compromettre son amante, il rechercha la gloire militaire, et il passa en Afrique : dans un combat naval, il reçut une blessure qui le priva de l'œil droit. De retour à Lisbonne, accablé de chagrins, il s'embarqua en 1553 pour l'Inde. Arrivé à Goa, lieu de sa destination, il eut bientôt occasion de montrer sa bravoure. Vivement frappé des grands abus dont il étoit témoin, il répandit des vers qui exprimoient sa noble indignation contre la dégénération des mœurs, la bassesse et la perversité, mais sans nommer ni caractériser personne. Cet ouvrage fut traité de libelle; on lui attribua des vers qu'il n'avoit pas composés, et le vice-roi l'exila aux îles Moluques. Le poète déplora cet injuste traitement; et sa grandeur d'ame fut telle, qu'il ne désigna jamais, dans ses écrits, le gouverneur qui le maltraitoit si indignement. Si Camoens, en qualité d'opprimé, garda un généreux silence, M. de Souza, en qualité d'historien, voue à l'indignation de la postérité ce vice-roi, appelé *François Baretto*.

L'arrivée d'un autre vice-roi adoucit le sort du poète, qui avoit à gémir et des mauvais traitemens qu'il éprouvoit, et de son éloignement des lieux où vivoit son amante. Il obtint un emploi dans Macao, et il s'y occupa beaucoup à la composition de la *Lusiade*. La tradition assure que chaque jour il se retiroit à cet effet dans une grotte qui a gardé le nom de *Grotte de Camoens*. M. de Souza s'écrie : Quelle force de génie et de caractère avoit ce poète, pour ne se laisser abattre ni par l'adversité ni par les chaleurs du climat ! J'ose croire que cette adversité même inspira à Camoens l'ambition généreuse et le courage hardi d'élever un beau monument à la gloire de sa patrie, tandis qu'il étoit maltraité à-la-fois et par la fortune et par les agens du gouvernement. Ce genre de

vengeance est rare; mais il est dans le caractère des hommes qui ont une véritable grandeur d'ame. Camoens obtint enfin de retourner à Goa : le vaisseau qui l'y reconduisoit fit naufrage, et le poète se sauva à la nage à l'aide d'une planche, conservant son trésor le plus précieux, le manuscrit de la *Lusiade*; mais les revers l'attendoient encore. Accusé de malversations, emprisonné, absous, rendu tard à la liberté, il passa encore quelques années dans l'Inde, demeurant les hivers à Goa, où il s'appliquoit à l'étude et à la composition, et s'embarquant au printemps pour des expéditions militaires. C'est alors qu'il fut frappé du coup qui devoit être le plus sensible à son cœur; il reçut la nouvelle de la mort de D. Catherine d'Atayde, cet objet constant de son amour, ce dernier objet de ses espérances. Son poème étoit achevé: il forma le projet de retourner en Portugal, se flattant que ses services et son ouvrage lui donnoient quelque droit à des récompenses. Il suivit Pierre Baretto, nommé gouverneur de Sofala; mais, dans ce pays, il tomba dans le plus grand dénuement. Des amis qui arrivèrent à Mozambique, voulurent l'emmener en Europe; le gouverneur réclama alors le montant des dépenses qu'il disoit avoir faites pour lui. On fut obligé de se cotiser pour racheter le poète des mains de l'avare gouverneur.

Camoens arriva enfin à Lisbonne en 1569, après dix-sept ans d'absence. La peste désoloit la ville; le jeune roi Sébastien régnoit, ou plutôt ses favoris régnoient sous son nom. Camoens passa deux ans à préparer la publication de son poème, qui fut accueilli avec les plus vifs applaudissemens, soit à cause de son mérite, soit parce qu'il étoit la première épopée des modernes depuis le rétablissement des lettres; mais on ne fit rien pour l'auteur. Ses compatriotes, et même les descendans de ce Vasco de Gama dont le poète chantoit la navigation et les exploits, restèrent insensibles au succès de la *Lusiade*; et, ce qui est encore plus honteux, le gouvernement n'accorda à Camoens qu'une modique pension de 15,000 reys (1), en le soumettant à l'obligation de résider dans la capitale.

J'interromps ici l'analyse que je fais de l'écrit de M. de Souza pour rapporter la manière dont M. de la Harpe parle de cet événement dans la notice qu'il a placée à la tête de sa traduction de la *Lusiade*: « De retour à Lisbonne, il trouva sur le trône le jeune dom Sébastien,

(1) 160 reys valent un franc, de sorte que cette pension ne s'élevoit pas à 100 francs. Il est vraisemblable qu'on n'accorda à Camoens que le traitement auquel il avoit droit par ses services militaires.

» qui, sensible aux talens, comme tous les princes nés pour la gloire,
 » l'accueillit avec les plus grandes marques d'honneur et lui donna
 » une pension de 4000 réales, à condition qu'il ne quitteroit plus
 » la cour. C'étoit mettre bien de la grâce dans un bienfait, et c'est
 » ainsi qu'il est facile aux princes d'ajouter un prix inestimable à tous
 » les dons qu'ils accordent. »

Ce récit de M. de la Harpe est bien différent de celui de M. de Souza. L'erreur de l'académicien français, ou plutôt celle des biographes, qu'il a copiés, procède de ce qu'ils ont mal traduit le mot de CORTE, en le rendant par le mot de *cour*, au lieu que, dans cette occasion, il signifie *capitale, ville où la cour réside*. Qu'on juge donc quelle étoit la grâce attachée à la modique pension qu'on accordoit à Camoens : il étoit en quelque sorte aux arrêts dans Lisbonne. M. de Souza, qui ressent toujours, contre les auteurs des infortunes de Camoens, une indignation que le poète avoit la générosité de contenir, nomme deux frères, coupables favoris du jeune roi, le P. Louis Gonsalve de Camara, son confesseur ; et Martin Gonsalve de Camara, premier ministre ; il les accuse sur-tout du désastre irréparable de la malheureuse expédition d'Afrique, lors de laquelle la mort du jeune roi occasionna la ruine du Portugal. Il paroît que, dès le temps où l'on s'occupa de cette coûteuse et fatale expédition, la modique pension de Camoens cessa de lui être payée.

L'inconcevable abandon dans lequel la cour et la ville laissèrent l'Homère portugais, ne peut guère s'expliquer. Un domestique javanais, nommé *Antoine*, qu'il avoit amené de l'Inde, plus humain et plus reconnoissant que les compatriotes de Camoens, mendoit la nuit dans Lisbonne pour sustenter son noble et honoré maître.

Dans les dernières années de sa vie, il habita une chambre de l'une des maisons qui sont voisines de l'église de Sainte-Anne, dans la rue étroite qui conduisoit au couvent des Jésuites : il passoit ordinairement ses soirées dans ce couvent auprès de quelques savans religieux avec lesquels il étoit lié. On a conservé des fragmens de deux lettres qu'il écrivit peu de temps avant sa mort. L'une décèle l'extrême misère à laquelle il étoit réduit : « Qui jamais entendit dire que, dans un aussi
 » petit théâtre comme celui d'un pauvre lit, le sort se plût à rassembler
 » de si grandes infortunes ! Et moi, comme si elles ne me suffisoient
 » pas, je me mets du parti du sort, parce que je regarderois comme
 » une honte de chercher les moyens de résister à tant de maux. »

L'autre porte : « Enfin je terminerai ma vie, et tous seront con-
 » vaincus que je fus si affectionné à ma patrie, que non-seulement je

» ne me contentai pas de mourir auprès d'elle, mais encore que je
 » mourus avec elle. » En effet, lorsqu'il avoit appris la triste et mal-
 heureuse journée d'Alcacerquivir, la mort du roi Sébastien, et le sort
 funeste qui menaçoit la patrie, Camoens, se relevant un instant de son
 lit de mort, s'étoit écrié : « Au moins, au moins, je meurs avec elle. »
 Devenu plus malade, accablé d'une misère excessive, privé de son
 fidèle Antoine, auquel il avoit le malheur de survivre, il fut réduit à
 entrer à l'hôpital des pauvres; il y mourut en 1579, et, il faut le dire,
 dans un tel abandon, dans un tel oubli de la part de tous ses compa-
 triotes, que l'on n'a pu savoir ni le jour ni le mois de sa mort.

Pour achever ce tableau, je dois transcrire quelques mots qu'un reli-
 gieux, qui l'avoit assisté dans ses derniers momens, écrivit sur un
 exemplaire de la *Lusiade* : « Quelle chose déplorable que de voir un
 » si grand génie si mal partagé des dons de la fortune ! Je l'ai vu
 » mourir dans un hôpital de Lisbonne, et il n'avoit pas un drap pour
 » se couvrir. »

On assure que de la maison de dom François de Portugal fut envoyé
 le linceul dans lequel il fut enveloppé : on l'ensevelit dans l'église de
 Sainte-Anne, sans pierre sépulcrale, sans inscription. Peu de temps
 après, dom Gonzale Coutinho lui fit élever un tombeau avec ces mots :

Ci git Louis de Camoens, prince des poètes de son temps;

Il vécut pauvre et misérablement, et il mourut de même, l'an 1579.

Ce tombeau lui fut dressé par dom Gonzale Coutinho :

Personne n'y sera plus enseveli.

Le tremblement de terre de 1755 renversa l'église de Sainte-Anne,
 et, quand elle a été rebâtie, personne ne s'est souvenu du tombeau de
 Camoens; ainsi l'on n'a pas cherché à le rétablir. Enfin il n'existe, dans
 tout le Portugal, aucun monument consacré à la mémoire de ce rare
 génie, à qui son pays est redevable d'une si grande illustration littéraire.

Après avoir exposé les détails de la vie du poète, M. de Souza
 examine et juge son épopée; il en indique les beautés avec l'accent
 d'un admirateur profondément pénétré, qui cherche à communiquer
 son enthousiasme aux autres; et même il prend soin de réfuter les
 principales critiques hasardées contre l'*Homère* portugais. Il importe
 de faire connoître aux étrangers la manière dont les nationaux motivent
 leur estime et leur admiration. Camoens commença en 1553 son poème,
 publié en 1572 : cette époque doit être soigneusement remarquée,
 puisqu'elle constate que, le premier parmi les modernes, il a composé,
 dans le genre sérieux, une épopée régulière justement applaudie. M. de

Souza respecte les règles qu'Aristote et les savans ont imposées à l'épopée, et soutient que le poète portugais les a observées. Camoëns étoit animé d'un ardent amour de la patrie; il étoit enthousiasmé des nobles vertus que sa nation avoit montrées, soit en secouant le joug des Maures, soit en soutenant son indépendance contre la puissance de la Castille, ou en la maintenant par les guerres entreprises contre l'Afrique pour opposer une barrière aux Maures, soit enfin en traversant des mers inconnues dans l'espoir de fonder un vaste empire en Orient. Ce grand poète entreprit d'élever un monument capable de transmettre à la postérité tant de faits héroïques, et de perpétuer le souvenir de toute la gloire portugaise. Il conçut l'idée d'une épopée nationale, consacrée à célébrer les vertus et les hauts faits de ses compatriotes. Choissant l'une des époques les plus mémorables de l'histoire de Portugal, la découverte de l'Inde par Vasco de Gama et ses héroïques compagnons, il eut l'art de réunir dans sa narration, comme épisodes adaptés au sujet, tous les nobles et honorables exploits qui préparèrent la nation à la grande entreprise de Gama. Sans doute, en célébrant la glorieuse fondation du nouvel empire, il étoit indispensable de faire connoître les institutions d'une monarchie qui de chaque Portugais avoit fait un héros, et les nombreux et divers succès qui, en Europe, avoient préparé ceux que le poète célébroit. Camoëns crut et dut croire que ces beaux détails se fioient essentiellement à son plan, et il le déclare dans son exposition (1) (*stance II.*). Ainsi, non-seulement ces épisodes n'offensent pas l'unité de l'épopée, mais ils lui sont nécessaires; ils en sont le complément.

Pour prononcer avec justice sur la forme du merveilleux employé par Camoëns, il faut nécessairement se reporter aussi à l'époque où il a composé son poème. On croyoit indispensable l'emploi de la mythologie dans une grande épopée; on regardoit l'intervention des dieux de la fable comme purement allégorique: Camoëns ne fit donc que se conformer aux opinions littéraires de son siècle; il prévint même les objections qu'on pouvoit faire contre son système de merveilleux, et il insinua d'une manière très-fine, dans le 10.^e chant (*stances 82 à 85*, que M. de la Harpe n'a pas traduites), que ces dieux n'étoient que les causes secondes, personnifiées pour former les ressorts de la machine épique.

(1) On peut même dire que le titre du poème, OS LUSIADAS, *les Lusitains*, et non *la Lusitade*, comme on l'a traduit en français, annonçoit aussi qu'il se proposoit de chanter la gloire acquise par les Portugais.

Mais pourquoi Camoens, au lieu de faire paroître les dieux du paganisme dans un poème dont les héros professent la religion chrétienne, n'eut-il pas recours à l'emploi des anges et des démons, ainsi que le fit le Tasse, quelques années après ? Selon M. de Souza, Camoens jugea sans doute que ce genre de merveilleux n'étoit pas aussi poétique. Pour lire avec intérêt un poème dont le merveilleux est fondé sur la magie et sur les opérations des puissances infernales, ne faut-il pas faire la même concession que pour lire le poème où figure le merveilleux mythologique ? Dans l'un et dans l'autre ouvrage, les poètes ne nous présentent-ils pas un merveilleux de convention ? Et puisque l'intervention des divinités fabuleuses produit dans la *Lusiade* de véritables beautés, qu'on se souvienne, en lisant ce poème, que ces divinités ne sont que les causes secondes, les agens que le poète personnifie, et l'on pardonnera cet artifice poétique.

M. de Souza expose ensuite le plan du poème ; il observe qu'il est tracé avec une régularité classique, et que la fable est simple. Vasco de Gama et ses compagnons naviguent le long de la côte orientale d'Afrique, espérant découvrir l'Inde ; Jupiter appelle les dieux au conseil pour délibérer sur le sort de cette entreprise. Bacchus, qui se glorifie d'être le premier conquérant de l'Inde, s'oppose au succès, de peur qu'on ne rabaisse sa renommée ; Vénus et Mars favorisent les Portugais, parce que cette nation se distingue par les qualités que ces divinités estiment particulièrement : Jupiter leur cède. L'escadre entre à Mozambique ; Bacchus suscite des obstacles, prépare des trahisons dont Vénus délivre les Portugais : ils s'éloignent et arrivent chez le roi de Mélinde, qui les reçoit amicalement ; il leur demande le récit de leur long voyage ; Gama le satisfait, et il a ainsi l'occasion de rapporter les circonstances les plus honorables de l'histoire du Portugal. Lorsque Gama s'est remis en mer, Bacchus suscite de nouveaux périls ; il implore les déités de l'Océan : une affreuse tempête auroit submergé les Portugais, si Vénus n'étoit accourue à leur secours. Arrivé à Calicut, Gama est favorablement accueilli par le Samorin ; il s'instruit de l'histoire, de la religion et des mœurs de l'Asie, et raconte à son tour des faits et des exploits qui ont illustré sa patrie. Cependant Bacchus tente ses derniers efforts pour perdre les voyageurs ; Gama est retenu comme prisonnier : mais enfin il recouvre sa liberté, et fait un traité d'alliance et de commerce avec le roi du pays ; il se remet en mer pour le Portugal, et Vénus, pour récompenser les héros qu'elle protège, les fait bientôt aborder à une île où sont préparées des fêtes qui les délassent des fatigues et des travaux d'une si grande et si difficile entreprise. Thétis, qui les reçoit,

montre à Gama dans l'avenir l'extension de la domination fondée par les Portugais en Asie, les gouverneurs et les grands hommes qui immortaliseront leur nom dans ce nouvel empire.

M. de Souza indique ensuite particulièrement les morceaux plus remarquables qu'offrent les différens chants. En général, on ne cite guère du Camoens que le touchant épisode d'Inès de Castro et la majestueuse fiction du géant Adamastor; mais beaucoup d'autres morceaux méritent spécialement l'attention et l'estime des littérateurs. J'en désignerai seulement quelques-uns.

Dans le deuxième chant, Vénus implore Jupiter en faveur des Portugais. Le portrait de la déesse, ses discours et l'épisode entier sont très-remarquables: grâce dans les images, beauté dans le style, harmonie dans la versification, charme, délicatesse, suavité dans l'ensemble; toutes ces qualités distinguent éminemment cette partie du poème. M. de Souza n'hésite pas à dire que le Tasse, en les imitant dans la description d'Armide, ne les a pas égalées; description toutefois si belle, si brillante, mais trop étudiée. De même que les admirateurs de Virgile accordent généralement la préférence aux *iv.*^e et *vi.*^e livres de l'Énéide, M. de Souza, s'il vouloit marquer des rangs entre les divers chants de la *Lusiade*, accorderoit la préférence aux *iii.*^e et *iv.*^e chants, qui contiennent l'histoire de la monarchie portugaise. Dans cette narration, le poète est inspiré du patriotisme le plus ardent, qui l'élève et le place à côté des premiers poètes épiques. La description de l'Europe offre ce passage, qui, dans la bouche de Gama, présente une heureuse allusion au poète lui-même: « La voilà, mon heureuse patrie, » cette patrie que j'aime si tendrement; que le ciel m'accorde d'y retourner sans péril, après avoir achevé mon illustre entreprise, et que je termine alors ma vie auprès d'elle. »

M. de Souza fait remarquer l'art avec lequel le poète prépare le récit de la bataille d'Ourique; cette bataille, qui a eu une influence si heureuse sur l'indépendance et les glorieuses destinées du Portugal, est annoncée par une apparition au roi dom Alphonse, et cette apparition produit sur le roi et sur les soldats un effet qui tient du merveilleux.

On doit remarquer également le songe du roi Manuel, auquel se montrent les fleuves du Gange et de l'Indus sous la forme de deux vieillards couronnés de plantes inconnues; l'instant du départ, alors qu'un personnage, qui est la figure du peuple, s'avance sur le rivage et menace ceux qui se dévouent à l'expédition, en prédisant ou exagérant les périls qu'ils auront à vaincre.

La harangue de Nuno Alvarès, au IV.^e chant (*stances 25 à 30*), est admirable.

L'apostrophe qui commence le VII.^e chant, dirigée contre les puissances de l'Europe qui se détruisaient par des guerres de religion, est un moyen très-ingénieux de relever la grande et honorable expédition dont s'occupoit le Portugal. La poésie en est inspirée par le sentiment du patriotisme le plus pur. Dans le VIII.^e chant, Paul de Gama reçoit sur son navire la visite du Catual : celui-ci, voyant les tapisseries qui représentent les faits les plus notables de l'histoire de Portugal, en demande l'explication ; ce qui amène naturellement l'occasion de louer les héros portugais. Dans la suite du poème, la description de l'île de Vénus offre tout ce que la poésie peut rassembler de plus gracieux et de plus séduisant, sans offenser aucun sentiment noble ni délicat. « Gama », dit M. Mickle, traducteur anglais de la *Lusiade*, qui a eu soin d'en apprécier les beautés, « et les héros ses » compagnons, apprennent de la bouche même de Thétis les triomphes » de leurs successeurs dans la conquête de l'Inde : cette déesse montre » aux yeux de Gama tout le monde oriental, et décrit avec les couleurs » les plus vraies et les plus poétiques chaque région, chaque pays, en » assurant que ces terres découvertes et acquises par la valeur portugaise » seront désormais l'apanage de l'Occident. Il est impossible de ter- » miner une épopée d'une manière plus sublime. »

Ce qui donne à la *Lusiade* un caractère particulier, c'est la vérité des mœurs, le brillant des couleurs locales, l'élégance variée et continue de la diction, la vivacité des images, la noblesse des discours, un enthousiasme ardent et soutenu, un sentiment profond de l'amour de la patrie et de la gloire nationale : toutes ces heureuses qualités montrent sans cesse et par-tout le talent le plus éminemment poétique, et charment les littérateurs qui ont l'avantage de lire la *Lusiade* dans la langue de l'auteur.

M. de Souza consacre ensuite quelques pages aux autres ouvrages de Camoens ! Je regrette de ne pouvoir le suivre dans cette excursion littéraire, d'autant que, hors du Portugal, on ne rend pas assez de justice à ces compositions de Camoens ; mais je regrette sur-tout que les bornes de cet article ne me permettent pas une digression sur l'origine et le caractère de la langue portugaise, sur ses rapports avec les autres langues de l'Europe latine. Les développemens auxquels je me serois livré, auroient peut-être fait aisément comprendre pourquoi les personnes auxquelles la langue de Camoens est familière, lisent et admirent ses vers avec un enthousiasme qui souvent étonne celles qui

ignorent le portugais. Pour justifier cet enthousiasme, je rapporterai l'opinion du célèbre William Jones, à qui la connoissance de plusieurs langues, et son immense savoir en littérature, permettoient de porter un jugement assuré sur le style de Camoens. Il s'exprime en ces termes : *Camoensium Lusitanum, cujus poësis adeò venusta est, adeò polita, ut nihil esse possit jucundius; interdum verò adeò elata, grandiloqua, ut sonora, ut nihil fingi possit magnificentius.*

Qu'on ne soit donc pas surpris d'entendre M. de Souza dire de Camoens : « Je crois que, sans jactance, nous pourrions lui assigner le » premier rang parmi les modernes, en considération de ce qu'il est » le seul poète épique qui inspire à ses lecteurs un sentiment élevé de » la nature humaine, un amour de la vertu et de la gloire, propre à » faire imiter des actions grandes et héroïques. Le Tasse nous charme, » Milton inspire l'admiration et la vénération religieuse, mais ils ne » nous enflamment pas. La Lusïade, lue dans l'original, doit produire » des héros. »

Et ailleurs : « La Lusïade est un monument de gloire nationale. Ce » poème nous doit être aussi précieux que l'Iliade l'étoit aux Grecs. » Dans l'Iliade, le premier des poètes épiques célèbre les temps héroïques » de la Grèce; dans la Lusïade, Camoens célèbre les hauts faits, les » vertus, les succès guerriers de nos aïeux. Chaque Portugais, en » raison même de ce que la nation est peu nombreuse, participant à » une plus grande portion de cette gloire, en aime avec d'autant plus » d'ardeur et sa patrie et le poète qui a transmis ces nobles souvenirs » à la postérité. Chaque famille noble trouve dans ce poème et son » nom et les exploits éclatans de ses prédécesseurs, et ne peut que » s'enorgueillir de l'honneur d'être inscrite dans les archives de l'hé- » roïsme. Chaque cité, chaque ville y est nommée : les Portugais con- » sidèrent Camoens comme leur Homère, leur Virgile, et croient lui » être redevables de la conservation et de l'éclat de la renommée » nationale. »

Le monument élevé par M. de Souza à la gloire de l'Homère portugais ne se recommande pas seulement par la beauté de l'édition, des gravures et de tout ce qui tient à la magnificence de l'art typographique ; le zèle, le talent que le généreux éditeur met à développer et à faire sentir toutes les beautés de la Lusïade, méritent que son nom soit en quelque sorte associé désormais aux éloges de l'illustre poète dont il cherche en tant de manières à consacrer la renommée.

RAYNOUARD.

OBSERVATIONS sur la ressemblance frappante que l'on découvre entre la langue des Russes et celle des Romains. Milan, 1817; 60 pages in-4.^o

L'AUTEUR anonyme de cet écrit s'est proposé de montrer que si la langue russe a, comme plusieurs écrivains l'ont avancé, des rapports nombreux et frappans avec la langue sacrée de l'Inde et avec le grec, elle n'en a pas moins avec la langue latine. Il va même plus loin, et il énonce, comme un fait positif, que le russe a *une origine commune avec la langue des Romains, ou en paroît au moins en grande partie dérivée.* Cette dernière opinion, que d'autres écrivains ont hasardée avant lui, ainsi qu'il le reconnoît, lui paroît démontrée par le grand nombre de mots communs au latin et au russe, et par certains rapports que présentent les inflexions et les formes grammaticales des noms et des verbes, dans ces deux langues. Ces diverses conformités, soit de la grammaire, soit du vocabulaire, sont l'objet des neuf premiers chapitres de son ouvrage, et se trouvent mêlées avec des remarques de plus d'un genre, et des observations jetées çà et là et sans ordre, sur les rapports de la langue russe avec le samscrit et d'autres langues de l'Orient. Parmi les analogies que l'auteur signale entre le russe et le latin, il y en a un grand nombre qu'on admet sans difficulté; quelques-unes sont même extrêmement frappantes; d'autres sont forcées, et l'auteur auroit mieux servi sa cause en les passant sous silence. Le verbe substantif, par exemple, fournit des rapprochemens multipliés et incontestables; c'est sur-tout une chose très-remarquable que *est* en latin, et *est*, ou, comme on le prononce, *yest*, en russe, signifient en même temps *il est* et *il mange*; que l'on puisse dire en latin *est* et *edit*, pour *il mange*, et en russe *yest* et *yedat*. Quand on sait le latin, on devine sans dictionnaire, au moyen de l'analogie reconnue entre les deux langues, que les mots russes *iti, sediti, stati, viditi, dati, voliti, patiti, versiti*, ont la même signification que les mots latins *ire, sedere, stare, videre, dare, velle, pati, vertere*; mais on n'admettra pas facilement que le verbe auxiliaire qui sert à former le futur en russe, *boudou, boudesch, boudet*, est le même que le latin *volo, voles, volet*, comme le veut notre auteur, se fondant sur ce que, dans plusieurs langues, le verbe *vouloir* sert d'auxiliaire pour former des temps futurs. La langue samscrite fournit une solution bien plus naturelle du problème que présente le futur composé de la langue russe. On se persuadera difficilement aussi avec l'auteur que *krasnõi* et *bielo*, mots qui, en russe, signifient, le premier, *beau*,

et le second, *blanc*, viennent, celui-là, de *crassus*, parce que *gras et beau sont ordinairement réunis*, et celui-ci, de *bellus* ou d'*albus*. L'auteur étoit assez riche en rapports évidens, pour ne pas en offrir d'aussi foibles, et qui, bien qu'on ne puisse pas en démontrer rigoureusement la fausseté, présentent une sorte de recherche ridicule, et prêtent beaucoup à la critique, toujours en garde, et avec raison, contre l'abus des étymologies.

En admettant, avec l'auteur, qu'il y a entre le latin et le russe des analogies nombreuses et incontestables, on ne lui accordera peut-être pas aussi facilement ce qu'il avance sur l'origine de ces rapports, dans le dixième et dernier chapitre de son ouvrage. La langue russe moderne n'est dans son origine que la langue des Slaves : or les Slaves, qui s'étendoient jusqu'à la mer Adriatique, et habitoient près des rives du Danube, se trouvèrent par-là de bonne heure en contact avec les Romains. La langue latine a donc dû se répandre parmi les Slaves, et s'y subdiviser en différens dialectes, comme elle s'est répandue chez les peuples de l'Occident, et s'est subdivisée dans les Gaules, l'Espagne et la Lusitanie. « De là, dit l'auteur, cette quantité de termes originaires » du latin, et communs aux Allemands non moins qu'aux Russes. Ces » *Daci* ou *Daces*; avec lesquels les Sarmates ou les Slaves se trou- » vèrent mêlés, paroissent n'avoir été que des Allemands. » Plusieurs pages sont employées à prouver que le nom des *Daces* n'est autre chose que celui des Allemands, *Deutsche* ou *Teutsche*; et si je comprends bien les conséquences que l'auteur tire des faits et des autorités qu'il cite, les Gètes, ou étoient le même peuple que les *Daces*, ou avoient avec eux une origine commune, parce que, suivant Strabon, ils parloient la même langue. Or les Gètes sont identiques avec les Goths; les Goths étoient évidemment des Allemands, comme le prouve la langue dans laquelle écrivoit pour eux Ulphilas: d'où il suit encore que les *Daces* ne pouvoient être que des Allemands. Mais à tout cet échafaudage de raisonnemens et de déductions pour le moins hasardées, on pourroit opposer une seule question, et demander si, au lieu de chercher dans le contact des Slaves avec les Romains l'origine des rapports observés entre le russe et le latin, on ne doit pas remonter à un point beaucoup plus élevé, propre à rendre raison des analogies certaines et multipliées qui lient ensemble le samscrit, le persan, le grec, le slavon et les langues teutoniques. L'auteur lui-même, dans son premier chapitre, avoit paru vouloir se borner à établir, ou que le russe avoit une origine commune avec le latin, ou qu'il étoit dérivé du latin, du moins en grande partie. Dans le chapitre qui termine son ouvrage, il se

déclare tout-à-fait pour cette dernière partie de l'alternative. Nous pensons que la plupart des savans qui s'occupent de l'étude des langues, seroient plus portés à adopter la première supposition; et cela avec d'autant plus de raison, que la plus grande partie des racines communes au latin et au russe, citées dans cet ouvrage, se trouvent aussi dans le samscrit, et que la singulière analogie relative au double sens de la racine *esse*, et à la double forme du verbe latin et du verbe russe qui signifie *manger*, s'applique également à la langue samscrite. Au surplus, nous sommes loin de vouloir aborder ici une question aussi vaste, et il nous manque personnellement un des élémens indispensables pour la résoudre, la connoissance du samscrit; mais il nous semble que ce qui a déjà été publié sur cette matière suffit pour convaincre un observateur attentif que le point de vue dans lequel s'est placé ici l'auteur de l'ouvrage dont nous venons de donner une idée, ne lui a pas permis d'embrasser toute l'étendue du problème, et qu'il n'est pas remonté à la véritable origine des rapports qui étoient l'objet de ses recherches. On voudroit d'ailleurs trouver dans son écrit une meilleure méthode, et l'on regrette parfois qu'il ait traité cette matière dans une langue qui lui est peu familière. Toutefois son travail annonce une vaste érudition, et pourra servir beaucoup à ceux qui entreprendroient de traiter le même sujet.

SILVESTRE DE SACY.

- I. *ITINERARIUM ALEXANDRI ad Constantium Augustum Constantini magni filium, edente nunc primùm, cum notis, Angelo Maio, Ambrosiani collegii doctore. Mediolani, regiis typis, 1817; 82 pages.*
- II. *JULII VALERII RES GESTÆ Alexandri Macedonis translatae ex Æsopò Græco, produnt nunc primùm, edente notisque illustrante Angelo Maio, Ambrosiani collegii doctore. Mediolani, regiis typis, 1817; 250 pages in-8.^o*

QUELLES espérances de pareils titres, *Itinerarium Alexandri, Res gestæ Alexandri*, ne font-ils pas concevoir! Ces nouvelles découvertes de l'infatigable et savant M. Mai vont-elles remplir les lacunes que laissent encore les récits de Justin, de Diodore, de Plutarque, d'Arrien, de Quinte-Curce! Vont-elles nous rendre l'ensemble des mesures prises

avec tant d'exactitude ou recueillies avec tant de soin par Diognète et Béton, dans toute l'étendue de l'Asie occidentale, et répandre un jour nouveau sur la géographie de ces contrées célèbres, que les précieux fragmens de Ptolémée, d'Eratosthène et d'Hipparque ne nous font connoître qu'imparfaitement ?

Il est vrai de dire que la lecture de ces deux ouvrages détruit à-peu-près les brillantes espérances que le titre faisoit naturellement concevoir. Nous connoissons même des personnes instruites qui poussent la sévérité jusqu'à croire que M. Mai auroit aussi bien fait de ne point tirer ces ouvrages de l'obscurité où ils étoient restés ensevelis jusqu'à nos jours. Nous sommes loin de partager cette opinion, du moins pour l'*Itinerarium Alexandri* ; et il seroit en effet bien étrange qu'un ouvrage historique, composé dans le IV.^e siècle, un peu avant ceux d'Eutrope, de Sextus Rufus, d'Aurelius Victor, et d'après des récits dont quelques-uns n'existent plus, fût absolument inutile et n'offrît rien d'intéressant à recueillir. Nous commencerons par cet *Itinerarium*, et nous le considérerons sous le double rapport de l'histoire et de la philologie.

Cet opuscule a été connu et cité par Du Cange et Chifflet ; mais personne n'avoit pensé jusqu'ici à le publier : seulement Muratori en avoit inséré le premier tiers environ dans ses *Antiquitates Italicae* (1), d'après un manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne ; ce qui donneroit à penser que ce manuscrit est peut-être celui dont s'est servi M. Mai. Mais, en collationnant l'édition de ce savant avec la portion imprimée par Muratori, nous avons trouvé de si grandes différences, qu'il est évident que ce dernier a eu sous les yeux un autre manuscrit qui aura échappé aux recherches du laborieux éditeur (2).

L'auteur de cet opuscule est inconnu ; et les savantes recherches de l'éditeur n'ont abouti qu'à prouver qu'il est bien difficile de le découvrir : mais l'époque à laquelle il a écrit est clairement indiquée par les premières phrases du préambule ; d'où il résulte qu'il a rédigé l'*Itinerarium* à l'occasion d'une expédition de Constance contre les Perses (3).

(1) Tom. III, p. 957, C^o et suiv.

(2) M. Mai, comme l'a déjà observé l'auteur d'un très-bon article inséré dans la Bibliothèque universelle (mars 1818), n'a point su que Muratori avoit imprimé ce fragment, qui, sans doute, lui auroit donné l'idée de chercher dans la bibliothèque Ambrosienne le manuscrit dont Muratori a fait usage.

(3) *Dextrum admodum sciens et omen tibi et magisterio futurorum, domine Constanti, bonis melior imperator, si orso feliciter accinctoque (ajoutez ad) persicam expeditionem. ITINERARIUM principum eodem opere gloriosorum,*

M. Mai pense qu'il s'agit de celle que Constance fit dans la première année de son règne, l'an 338 de J. C. (*pag. 1*) ; et plus loin il est obligé de convenir que la rédaction de l'*Itinerarium* est postérieure à l'an 340 (*pag. 4*) : cette opinion présente quelques incohérences. Voici celle qui résulte des faits tels qu'ils nous sont transmis. Les mots *orso feliciter jam accinctoque &c.* montrent clairement que l'anonyme rédigeoit son ouvrage pendant qu'on faisoit les préparatifs de cette expédition, et immédiatement avant le départ de l'empereur. C'est une donnée qu'il ne faut pas perdre de vue : mais on voit un peu plus bas que Constantin, frère de Constance, étoit déjà mort (1) ; or il est certain que Constantin, frère de Constance, mourut le 9 avril 340 (2). Il ne s'agit donc point, dans le premier passage, de l'expédition de l'an 338 : ainsi la guerre de Constance contre les Perses, dont il est question, ne peut être que la seconde, qui date de l'an 345 ; c'est à cette année qu'il faut rapporter la rédaction de l'*Itinerarium*. Quant au passage qui suit (3), l'induction chronologique que M. Mai en veut tirer ne nous paroît pas fondée. « Constance, dit-il, » naquit en 317 de J. C. ; Alexandre a vécu trente-deux ans : donc, à » moins que notre auteur n'ait voulu donner qu'un à-peu-près, cet écrit a » été rédigé en 349, c'est-à-dire, la 32.^e année du règne de Con- » tance. » Ce n'est pas là, selon nous, ce qu'entend l'anonyme ; il ne s'agit point du temps qu'a vécu Alexandre : l'auteur compare l'âge de Constance, au moment de son expédition, avec celui qu'avoient Alexandre et Trajan lorsqu'ils ont entrepris la leur ; il veut flatter l'empereur et lui faire croire que, de ces deux célèbres conquérans qui avoient porté leurs armes contre les Perses, l'un ne le surpassoit pas en sagesse, et l'autre n'étoit pas plus jeune que lui ; deux éloges à-peu-près aussi justes l'un que l'autre ; car Constance n'étoit pas tout-à-fait un Trajan,

Alexandri scilicet magni Trajanique, componerem ; libens sanè et laboris (lisez labori) cum amore succubui (§. 1). On voit également par ce passage que l'anonyme avoit aussi composé un *Itinéraire de Trajan*, qui seroit pour nous d'autant plus précieux, que nous ne possédons presque rien sur l'expédition de cet empereur en Perse. Espérons qu'on le découvrira quelque jour.

(1) *Quamquam scio (codex jussio) majora longe felicioraque quæ profectò sunt vobis exempla de maximis Constantinis patre et FRATRE ; certè ipsos illis, si quis FUNCTIS est sensus, voto accessuros existimo* (§. 4).

(2) *Annal. Baron. ad annum J. C. 340.*

(3) *Quoniam ætas quoque alterius (i. e. Alexandri magni) nunc penes te est ; alterius verò (i. e. Trajani) consilium, quo (cod. Murator. si non) vincis ætatem.*

et Alexandre n'étoit âgé que de vingt-deux ans lorsqu'il passa l'Helléspont, tandis que Constance en avoit vingt-huit (1).

Dans ce préambule, l'anonyme ne donne aucun renseignement précis sur les auteurs qu'il a copiés ou extraits : il n'en cite même qu'un seul, Varron; encore n'est ce que pour établir une sorte de parallèle entre la position de Varron avec Pompée et la sienne à l'égard de l'empereur : à cette occasion, il donne sur l'ouvrage de ce savant romain, intitulé *Ephemeris navalis*, des détails plus circonstanciés que ceux que nous possédions jusqu'ici (2). Du reste, il se contente en général de dire qu'il a consulté les auteurs les plus dignes de foi (3); et quand on le compare avec Arrien, on voit qu'il a particulièrement suivi cet historien : sa marche est à-peu-près la même; en certains endroits il semble le traduire, par-tout ailleurs il ne fait que l'extraire. Nous ne présenterons donc pas à nos lecteurs l'analyse de cet *Itinerarium*.

De même qu'Arrien, l'anonyme a passé sous silence l'entrevue d'Alexandre avec le grand prêtre Iaddus : on peut en conclure, ou qu'il n'avoit point connoissance de l'ouvrage d'Hécatee d'Abdère, ou qu'il n'a point jugé à propos de faire mention de cette entrevue, parce qu'il n'étoit pas chrétien. En effet, tout prouve, comme l'a remarqué le savant éditeur, que l'anonyme étoit demeuré attaché au paganisme, ainsi que la plupart des historiens de ce temps.

On ne peut toutefois s'empêcher de reconnoître qu'il avoit sous les yeux d'autres écrivains, puisque son récit offre des circonstances dont Arrien n'avoit point fait mention. Ainsi cet historien n'a point dit qu'Olympias, mère d'Alexandre, accompagna son fils jusqu'à l'embouchure du Strymon : *Eò usque à matre deductus accitur ad gloriam* (§. 18).

(1) Constance étoit né le 13 août 317; il avoit donc 28 ans en 345, époque de la seconde expédition contre les Perses.

(2) *Igitur, si Terentius Varro Cneo Pompeio olim per Hispanias militaturo librum illum Ephemeridos sub nomine laboravit, ut in habiles res eidem gressuro scire esset ex facili inclinationem (probabl. le flux et reflux) Oceani, atque omnes reliquos motus aërios præscientiæ fide peteret ut declinaret; cur ergo tibi, rem nostræ salutis adgresso, non, ut ex bona flamma, virtutum hanc faciem præferam! Le manuscrit de Muratori diffère ici beaucoup de celui de M. Mai; mais il est plus clair : on lit *igitur — laboravit ut res externas eidem gressuro aperiret, ne is Oceani pericula peteret, atque omnes reliquos motus aërios præscientiæ fide declinaret.* Cette seule citation suffit pour montrer tout le parti que M. Mai auroit tiré de ce manuscrit s'il avoit pu le découvrir, ou tout au moins, s'il avoit connu le fragment publié par Muratori.*

(3) *Nec de loquacium numero vilibus usus auctoribus, sed quos fidei amicissimos vetus censura pronunciat.*

Il n'a point dit non plus, et nous ne voyons pas qu'on trouve ailleurs, qu'Alexandre, à son avènement au trône, fit périr les trois fils de Pausanias, assassin de son père (s. 12). Sans parler d'autres différences peu importantes, nous remarquerons que, selon l'anonyme, Alexandre, dans son expédition en Thrace, poussa ses armes jusqu'aux Palus Méotides (1). Ce seroit là, il faut en convenir, un fait remarquable : malheureusement il n'offre aucun caractère de probabilité. Arrien, si précis et si exact sur tout ce qui concerne cette expédition, dit bien qu'Alexandre poursuivit les Gètes et les Illyriens au-delà de l'Ister : mais ce ne fut qu'une très-courte excursion ; et, *le même jour*, Alexandre rejoignit son camp (2). L'anonyme dit de même qu'Alexandre fit au-delà des Palus Méotides une excursion d'un jour, *eadem die regressus ad suos* : d'où l'on voit qu'il n'a fait que transporter aux bords de cette mer le théâtre du combat qu'Alexandre livra contre les Gètes au-delà du Danube ; et l'on ne sauroit douter qu'il n'ait puisé ce fait dans un des nombreux romans sur Alexandre, puisqu'on le retrouve dans l'ouvrage de Jul. Valerius, traduction de l'ouvrage du faux Callisthène, comme je le prouverai dans un second article. Il en est de même d'un prétendu voyage aux colonnes d'Hercule (3), dont il est fait mention dans les deux derniers paragraphes de l'*Itinerarium*. Quoique le savant éditeur cherche à rendre ce voyage moins invraisemblable, en montrant qu'il peut être question des colonnes d'Hercule sur les bords du Pont-Euxin (4) ; ce n'en est pas moins un conte, que J. Valerius a reproduit (*lib. III, s. 81*) : les romanciers ont transformé en une expédition réelle une expédition simplement projetée (5).

Mais un fait curieux pour l'histoire de la géographie se trouve con-signé dans une courte phrase perdue au milieu d'une description de l'Inde, fort embrouillée (6) ; il résulte de cette phrase que la mer Érythrée auroit été appelée *Hippalum* (ou *Hippalicum*) *mare*. Nous savions bien, par le

(1) *Exinque cum mari dextro perque Euxinum militans, Maeoti transmissâ, jam remeans* (ajout. in) *Gothos* (c. à d. *Getas*) *irruisset, eos quoque superat bello, die eadem regressus ad suos* (s. 16).

(2) Arrian. I, s. 4.

(3) *Ellecto denique sibi ad ejusmodi patientiam comitatu, ad Herculis stelas fanæ jactantiâ persecutus est, diebus nonaginta continuis euensâ viâ* (s. 119).

(4) Servius ad *Æneïd. XI, v. 262*.

(5) Quint. Curt. X, 1, s. 17.

(6) *Ipsa* (sc. *India*) *verò extrinsecus ubique Oceano munitur, interfluo mari Hippalo* (cod. *Hippallo*), *cujus sinus Persas includit* (s. 110).

témoignage combiné de Pline et de l'auteur du Périple (1), que la mousson qui portoit directement du cap Syagrus à Patala s'appeloit *Hippalus*, du nom de l'intrépide marin qui l'avoit connue le premier; mais personne n'avoit encore dit que la reconnoissance pour cette heureuse découverte avoit été jusqu'à faire donner à la mer Érythrée elle-même le nom d'*Hippalus*. Comme ce fait, d'ailleurs très-vraisemblable, n'est pas de ceux que les compilateurs et abrégiateurs inventent, on ne peut douter que l'anonyme ne l'ait trouvé consigné dans quelques-uns des auteurs dignes de foi qu'il dit avoir consultés.

Nous croyons avoir fait ressortir les traits les plus saillans de cet opuscule relativement à l'histoire; il nous reste à l'examiner sous un autre rapport.

Le manuscrit d'où M. l'abbé Mai l'a tiré, de même que l'ouvrage de J. Valerius, paroît être du ix.^e siècle. Il est à peine nécessaire d'ajouter que ce manuscrit fourmille de fautes de toute espèce: on sait que tel est l'état de la plupart des manuscrits latins de cette époque; et nous en avons exposé ailleurs la raison (2). L'éditeur ne s'est point cru obligé de reproduire toutes les fautes d'orthographe et de langue, ouvrage de copistes ignares; le texte qu'il publie est restitué: mais, au bas des pages, les leçons du manuscrit fidèlement rapportées attestent la patience, le savoir, la sagacité de cet habile critique, en même temps qu'elles mettent sur la voie de conjectures plus probables, lorsque les siennes, ce qui arrive bien rarement, ne sont point satisfaisantes. Il nous suffira de transcrire quelques lignes pour donner une idée de son utile et estimable travail.

Longiùs tamen eos in (3) *Sogdianos insecuti, ubi de reditu consulunt; amnemeque Polymetum adfuere sensim prosequentibus Scythis inexploratam adorti* (4) *alvei partem, limo profundius retentantur* (5). *Idque ubi hostis gnarus* (6) *locorum videt, prævenit, adortique* (7) *rerum imperitos ac malè cedentes, comminus conficiunt* (8) *omnes, nisi quis prævenisset pedum aut visuum* (9) *potens. Neque ampliùs XL peditibus* (10) *CCC fugere* (§. 86).

Persuadés que l'*Itinerarium* mérite d'avoir une seconde édition, nous indiquerons au savant éditeur différens passages qu'il ne nous paroît pas avoir corrigés aussi heureusement que les autres. 1.^o Il s'agit de la flotte d'Alexandre mouillée à Amphipolis; le texte porte, *quæ*

(1) Plin. *VI*, 23, p. 327, 6, *ibi Harduin.*

(2) Recherches sur Dicuil, de *Mensura orbis terræ*, p. 33 et suiv.

(3) Cod. *qui.* — (4) Cod. *adortari.* — (5) Cod. *rerentantur.* — (6) Cod. *ignarus.* — (7) Cod. *adortatiqæ.* — (8) Cod. *fugiunt.* — (9) Cod. *visum.* — (10) Cod. *peditum.*

{ classis). *Amphipoli in Strymone INCORIS erat* (§. 18). M. Mai a imprimé *in Strymonis LITTORE erat*, ce qui est un peu éloigné du texte. Une correction plus simple seroit celle-ci, *in Strymone ANCORIS erat*. La suppression de *in* devant *ancoris* n'est qu'une négligence de style, causée par la crainte de répéter la préposition : l'anonyme du reste laisse échapper bien d'autres négligences. 2.° Alexandre, parti d'Alexandrie, marche à la poursuite de Darius : *Tyrum redit, classe præmissâ, IMMINENTEMQUE receptus in urbem; mox duobus pontibus amnem eum* (sic) *transit* (§. 54). Au lieu de *imminentemque*, M. Mai lit *Thapsacumque*. On conviendra qu'il y a bien loin de *Thapsacum* à *imminentem*; on peut même être assuré que les copistes n'ont jamais pu prendre l'un de ces deux mots pour l'autre : il nous semble que le *receptus in urbem* doit se rapporter, non pas à Thapsaque, mais à la ville de Tyr qui précède, où Alexandre en effet s'arrêta pour célébrer des jeux et des sacrifices en l'honneur d'Hercule (1); en sorte qu'il faut lire simplement *eminentemque receptus in urbem*, c'est-à-dire, *celebrem, insignem, claram*, dans le sens où Quintilien a dit, *emineus ingenium, eminentes auctores*. En outre, dans *amnem EUM transit*, que signifie *eum*? On doit y voir simplement l'abréviation du mot *Euphratem*, que le copiste a écrit *eum*, et tout le passage peut se rétablir ainsi : *Tyrum redit, classe præmissâ; EMINENTEMQUE receptus in urbem, mox duobus pontibus amnem EUPHRATEM transit*.

• Nous n'oserions assurer non plus que le savant M. Mai ait été aussi heureux qu'ailleurs, en interprétant ce passage que nous croyons altéré : *Sed ferventiùs obvians, re provisâ, plerosque Alexander dissidit, nec obsequi consilio sinit, adèò torrenti turbine et alacritate, uti Darius ipse, exemplo hostis et pudore AGRICIOR, etiam tunc agminis sui in medio naviter bellans, &c.* (§. 62). La note de M. Mai, sur le mot *agricior* qui fait la difficulté, est ainsi conçue : *Videtur autem putus hellenismûs ex ἀγροικότερος, quamquam sententia duci videtur ab ἀγροος*. Il nous paroît peu naturel de faire venir *agricior* du grec; et ce mot a tout l'air d'un barbarisme. Nous proposerions de lire, avec un léger changement, *exemplo hostis et pudore ignitior*. L'adjectif *ignitus*, qui ne s'emploie ordinairement qu'au propre, a été pris ici, au figuré, de même qu'en cet autre endroit : *Igitur voto pennatior (Alexander) et spe voti IGNITIOR, et via usus asperiore compendio &c.* (§. 69); car le savant éditeur pouvoit, nous le pensons, ne point hésiter à lire *ignitior* au lieu de *ignotior* que porte le manuscrit, et qui ne fait aucun sens. Dans un endroit moins

(1) Arrian, III, c. 6.

difficile, M. Mai n'a peut-être pas touché le but, quoiqu'il ait rencontré plus juste : *Quinetiam nunciatur jam pleniora PERINANTIBUS Besum ibi vincunt à suis communi pretium culpæ servari pro his, quibuscum fugerat, reum.* Le mot *perinantibus* ne signifie rien ; M. Mai propose de lire *permeantibus, peregrinantibus*, corrections ingénieuses ; la vraie leçon est *perviantibus*, qui s'écrit dans les manuscrits *peruiantibus*, dont le copiste, selon l'usage, a fait par métathèse *peruiantibus* ou *perinantibus*. Le mot *perviare* se retrouve dans un autre passage de l'anonyme (§. 104) : *Itaque perviant, multis aliis gentibus cæsis et oppidis captis.* C'est un mot qui lui appartient, ou du moins qui ne paroît pas se trouver ailleurs.

M. Mai nous pardonnera sans doute de le trouver en d'autres endroits un peu timide, et pas toujours assez fidèle à son plan de restitution ; car il lui est arrivé de laisser dans le texte certaines fautes qui viennent évidemment des copistes. Ainsi, par exemple, n'est-on pas sûr que le copiste seul a pu écrire *Pigreta* (§. 55), au lieu de *Tigreta* (pour *Tigrim*) ; *Polimetum*, au lieu de *Polytinetum* (§. 86), fleuve ainsi nommé par tous les anciens auteurs, sans exception ! Le mot *Pistamenes* pour *Spitamenes* n'est-il pas le résultat de ces transpositions que les copistes font si souvent (1) ! Enfin, peut-on douter que *trabilacula* ne soit un barbarisme dont un copiste a gratifié l'auteur de l'*Itinerarium*, et qu'il n'eût fallu imprimer *trabecula* ! Nous n'aurions fait non plus aucune difficulté de mettre dans le texte *ruricularum*, correction certaine de l'éditeur, au lieu de *ruscularum*, qui ne sauroit appartenir à la langue latine : *locus* (sc. *Petra Aornos*) . . . *patiensque industriam mille hominum RUSCULARUM* (§. 108). L'anonyme traduit Arrien, qui a dit : *ὄριον (πέτρα) καὶ χλίοις ἀνδρώπων ἀποχέουσαν ἀν' ἑῖ) ἐπράξεντα* (2).

L'anonyme emploie deux expressions assez remarquables ; ce sont *Cæle*, pour désigner la Coelé-Syrie ; et *Græciæ* au pluriel, pour dire la Grèce : *Alexander verò his Indos præoptans, se ait redire in GRÆCIAS* (§. 96). Cette dernière expression, qui se retrouve dans Julius Valerius (*lib. III, §. 5*) ; se rapporte, selon nous, à l'époque où la Grèce étoit divisée en plusieurs provinces distinctes : *Achaïa*, ou le Péloponnèse (3) ; *Hellas* ou *Græcia* proprement appelée aussi *Attica* (4), s'étendant jusqu'à la Thessalie ; *Thessalia* ; *Epirus* ; *Macedonia* (5). On disoit alors *Græciæ* comme *Hispaniæ*, *Galliæ*, *Britanniæ* : aussi voit-on que quand

(1) Voyez nos *Recherches sur Dicuïl*, p. 52. — (2) Arrian. *IV, c. 28*. — (3) Isidor. *Hispal. Orig. XIV, c. 4*. Salmas. *Exerc. Plin. p. 100, D; 568, A*. — (4) Dicuïl, *de Mens. orb. terr. I, §. 5*. — (5) Socrat. *Hist. eccles. I, c. 8; V, c. 22*. Theodorit. *Hist. eccl. II, c. 8*.

on vouloit désigner toutes ces provinces par une seule dénomination, on disoit ἡ ὅλη Ἑλλάς (1).

Le savant éditeur, dans son intéressante et érudite préface, est loin de se dissimuler tous les défauts du style de l'*Itinerarium*, tels que le manque de naturel et de grâce, la recherche des formes poétiques et anciennes, l'enflure, l'impropriété des termes, l'obscurité et trop souvent l'incorrection des tournures. Inférieur à Sextus Rufus, à Aurelius Victor, et sur-tout à Eutrope, écrivains du même siècle, l'anonyme nous paroît le céder même à Ammien Marcellin, dont la diction, quelquefois si barbare, décèle à chaque instant un homme étranger à l'Italie. Muratori penchoit à croire que l'anonyme étoit plutôt Latin que Grec (2) : nous penserions le contraire; car, outre les défauts propres au style d'Ammien Marcellin, celui de l'auteur de l'Itinéraire est rempli d'un bien plus grand nombre d'hellénismes : c'étoit peut-être un Grec asiatique, écrivant à Constantinople; à moins qu'on n'aime mieux supposer qu'ayant extrait son *Itinerarium* d'écrivains grecs, il a imité les auteurs qu'il avoit sous les yeux. Ainsi, par exemple, il emploie le mot *sacrum* dans le sens de *templum*, lorsqu'il dit *Hammonis sacrum longè in desertis situm* (§. 50); c'est le τὸ Ἀμμῶνος τὸ ἱερόν d'Arrien (3) : ailleurs, en parlant d'Alexandrie, il se sert du mot *alphitum*, pour dire de la farine, *èdque milites jussos, quisque secum ALPHITA esui potuive gestitaret, ea cuncti conferrent* (§. 50), parce qu'Arrien avoit dit : . . . ὅσα ἐν πύχρον ἌΛΦΙΤΑ οἱ στρατιῶται ἐκόμιζον ξυναγαρόνῃα ἐπιβάλλειν τῇ γῆ (4). Si l'on trouve *per* avec le sens de *secundum* dans cet endroit, *eximque cum mari dextro PERQUE Euxinum militans* (§. 17), c'est encore un hellénisme : les Grecs disoient dans le même sens δὲ τῆς θαλάσσης : ainsi Hérodote, τὸ δὲ δὸν Φοινίκης παράκει δὲ τῆσδε τῆς θαλάσσης (5); Thucydide, καὶ παρῆλθε παρὰ τὴν χεῖρην δὲ τῆς θαλάσσης (6); Zosime, τῆς δυνάμειος δὲ τῶν ἡϊόνων συμπαραθεύσης (7); Procope, δὲ τῆς παραλίαις ἐς Λαζικὴν ἰόντῃ (8), &c.

M. l'abbé Mai a réuni dans un index, à la fin de son édition, une quarantaine de mots qui ne se trouvent point dans le Lexique de Forcellini : il ne les garantit pas tous, et ne se dissimule pas qu'il en est de douteux; mais il s'en remet à la critique de M. Furlanetti, auteur de l'appendice au Dictionnaire de Forcellini (9), pour le soin de choisir

(1) Theodorit. I, c. 10. — (2) Murat. in *Antiq. Italic.* t. III, col. 962, B. — (3) Arrian. III, c. 4. — (4) Id. III, c. 2. — (5) Herodot. IV, 39. — (6) Thucyd. I, 62. *Abresch. Dilucid.* p. 60. — (7) Zosim. I, 34, f. 3. — (8) Procop. *Bell. Goth.* IV, 2, p. 567, B. Cf. IV, 34, p. 662, B. — (9) Cf. *Journal des Savans*, ann. 1817, p. 300-304, art. de M. Daunou.

ceux d'entre ces mots qui méritent d'être regardés comme latins. Il nous semble que le savant éditeur pousse la modestie trop loin; un aussi habile latiniste pouvoit oser prendre sur lui de faire ce choix, sauf l'avis qu'auroit donné ensuite M. Furlanetti; et les lecteurs eussent été charmés que, pour leur instruction, il eût voulu d'avance passer au crible, pour ainsi dire, ces mots nouveaux. Dans le nombre, on en trouve d'aussi bons ou du moins qui ne sont pas plus mauvais que la plupart de ceux qu'ont fournis Ammien Marcellin et d'autres auteurs de la moyenne latinité: ainsi, *agnitor*, qui est dans la Vulgate (1), selon la remarque de l'éditeur; *animanda* pour *animalia*; *blanditor, oris*; *conjectator, oris*; *convivus* ou *corrivus*, torrent grossi par les eaux des montagnes, dont l'analogue se trouve dans le *corrivatio* de Pline et de Columelle (ce passage de l'anonyme confirme l'opinion de Daléchamp, qui lisoit dans Pline (2): *CORRIVOS* vocant à *corrivatione, credo*, au lieu de *corrugos*); *dignantissime*; *dinoscibilis* pour *noscibilis*, qui est dans Tertullien et dans S. Augustin (3), analogue à *dinoscentia*, mot dont se sert Julius Valerius (I, §. 21), et que l'on trouve écrit *dignoscentia* (4); *gradibilis*, accessible; *inlimitatus*, sans bornes, autorisé par *limitatus*, qui est de la bonne latinité; *interpellatus, ūs*, substantif, embarras, incommodité; *interscatentes (lymphæ)*, mot qu'on ne s'étonneroit pas de rencontrer dans un classique; *missus* pour *vir missus*, envoyé, qu'on retrouve employé au temps de Théodose le jeune (*missi Theodosii*) (5), et dans la latinité d'une époque postérieure; plusieurs substantifs de la quatrième déclinaison, formés (comme *jactus, contractus, &c.*) du participe; ainsi *cæsus*, action de couper; *obnisus*, ou plutôt *obnixus*, résistance; *septus*, enceinte; *fixus (vectium)*, l'action d'appliquer des machines de guerre; *obsidialis, le (machinamentum)*, machine de siège; *penetrabilis*, adv.; *peramicus, perpinguis, subaquillinus (nasus)*, adjectifs très-bons; *pervio*, dont j'ai parlé; *præcoque* pour *celeriter*; *præcæpi*, pléonasme assez bizarre; *retransmitto*, qui n'est pas plus mauvais que le *retransitio* de Priscien; *simulamentum*; *tuberascens (musculis)*, expression originale; *visabundus*, et *unimamma*, signifiant *amazonne* dans ce passage, *vicinus Scythicis unimammis* (§. 96): il se retrouve dans l'ouvrage de J. Valerius. M. Mai le rapproche avec raison de l'*unomammia* ou plutôt *unimammia* de Plaute (6); mais ce qu'il n'a point observé, c'est que

(1) *Ecclesiasticus*, VII, p. 5. — (2) Plin. XXIII, 4, p. 617, l. 31, *Hard.*
 — (3) S. Augustin, de *Trinitate*, IX, 5. Cette citation manque dans Forcellini.
 — (4) *Append. ad Forcellin. lexic. ad h. v.* — (5) *Dicuilii de Mensura orbis terræ liber: in prolog. §. 2, editionis nostræ.* — (6) *Plaut. Curcul. act. IV, v. 75.*

unimamma avoit déjà été employé par Titien, auteur que cite Servius (1); et il est assez singulier que ce mot ait pu échapper aux recherches de Gesner, de Forcellini et même de M. Fuřlanetti; on ne le trouve point dans leurs lexiques. Tels sont les mots employés par l'auteur de l'*Itinerarium*, qu'on pourroit regarder comme légitimes: tous les autres sont, à nos yeux du moins, suspects de barbarie ou même tout-à-fait barbares, et ne proviennent que de fautes de copistes. M. Mai l'a reconnu pour quelques-uns: nous avons déjà parlé de *agricior*, *perinans*, *trabilacula*, *ruscula*: mais probablement le reste ne vaut pas mieux. Qu'est-ce, par exemple, que *alviabilis* (*petra calli*) (§. 102), pour dire *petra quæ uno calli adiri potest*? C'est évidemment un barbarisme qu'il faut changer en *adviabilis*, synonyme de *accessibilis*, mot du IV.^e siècle, et dont l'opposé est *inviabilis* (pour *invius*), qu'on trouve deux fois dans Jul. Valerius (*lib. I, §. 38 et 61*): ces adjectifs sont régulièrement formés du verbe *viare*, dont se servent l'auteur de l'*Itinerarium* et Prudence; d'où *perviare*, *obviare*, *deviare*, &c.

Un mot non moins douteux est *circumputatus*, dans cette phrase que nous ne pouvons comprendre: *Mittit (Alexander) tamen promptos audaciæ — Onomarchum (i. e. Onsicriten) et Neona (i. e. Nearchum), uti CIRCUMPUTATO Oceano, comperta nunciarent* (§. 114); ce participe ressemble également à un barbarisme: on pourroit lire et ponctuer, *uti, CIRCUMPALATO Oceano, comperta nunciarent*, c'est-à-dire, « afin » qu'après avoir parcouru l'Océan, ils lui annonçassent ce qu'ils y auroient » découvert. » Bien que *palari* soit un verbe déponent dans l'usage ordinaire, on le trouve employé activement dans un poète, *sic nostri palare dicuntur senes* (2): le composé *circumpalare* peut donc être considéré comme formé régulièrement. Nous pensons toutefois que la vraie leçon est, *uti, CIRCUMSPECTATO Oceano, comperta nunciarent*. Un copiste avoit omis le *s* et écrit *circumpectato*; un autre aura corrigé ou lu *circumputato*; car *ec* et *u* se ressemblent à s'y méprendre dans certains manuscrits. L'anonyme emploie ailleurs *circumspectare* (§. 22). Nous ferons une observation analogue sur l'adjectif *suppetulis*, *le*, dans cet endroit: *Quippe hinc Bessus — verum quidquid SUPPETULE insequentibus fret, id omne corruptens abolensque incendio &c.* (§. 76). On entend bien que l'auteur veut dire que Bessus, poursuivi par Alexandre, détruisoit et brûloit tout ce qui pouvoit fournir des ressources à son ennemi; mais *suppetule* est nécessairement barbare: en lisant *suppetile*, on auroit du moins un mot formé analogiquement.

(1) Serv. ad *Æmīd.* XI, v. 651. — (2) Sulpit. *Satyr.* v. 43.

Toutes ces observations, que nous soumettons avec défiance à M. Maï, montrent du moins que nous ne partageons point, à l'égard de l'*Itinerarium*, l'opinion que nous avons rapportée au commencement de cet article, et nous croyons qu'il aura, comme le Fronton découvert par ce savant distingué, l'honneur d'une seconde édition; c'est ce qui nous a fait appeler la critique de cet habile éditeur sur quelques-uns des passages qui réclament encore de sa part une attention particulière. Nous ne voyons pas, à dire vrai, pourquoi cet *Itinerarium* ne seroit pas mis sur la même ligne que d'autres abrégés, tels que celui de Sextus Rufus, qui, s'ils apprennent peu de chose, présentent au moins ce point de vue d'utilité, que, tirés en tout ou en partie d'ouvrages perdus maintenant, ils donnent encore une sorte de garantie nouvelle pour la certitude des faits déjà connus.

Dans un prochain cahier, nous parlerons de l'ouvrage de Julius Valerius, publié par M. Maï; nous dirons ce qu'il faut penser de cet ouvrage, et nous prouverons que ce n'est qu'un absurde roman qui doit être rejeté du nombre des livres historiques.

LETRONNE.

DIE GESCHICHTE DER ASSASSINEN, aus morgenländischen Quellen, durch Joseph von Hammer. — L'Histoire des Assassins, tirée d'écrivains orientaux, par M. Joseph de Hammer. Stuttgart et Tubingue, 1818, 344 p. in-8.

LE nom de la dynastie des Assassins ne sauroit être entièrement étranger à quiconque a une connoissance, même superficielle, de l'histoire du moyen âge, et cependant on peut dire que, jusqu'à ces dernières années, on n'avoit qu'une idée imparfaite et confuse de l'origine; de la constitution, de la doctrine et de l'histoire de cette dynastie, ou, si l'on veut, de cette secte, fameuse par les crimes atroces dont elle s'est rendue coupable, et qui ont fait de son nom un objet d'horreur pour l'Orient et l'Occident. Un mémoire lu en 1809 à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, sur la dynastie des Assassins et sur l'origine de leur nom, mémoire dont un extrait fut inséré dans le Moniteur de la même année, n.° 210, attira de nouveau l'attention des savans sur cette institution politique, unique en son genre, et la littérature orientale doit à cette circonstance l'Histoire des Ismaéliens de Perse, extraite du grand ouvrage de Mirkhond, publiée en persan

et en français dans le tome IX des Notices et Extraits des manuscrits, par M. Jourdain, dont les muses de l'Orient pleurent aujourd'hui la perte encore récente; deux mémoires de M. Étienne Quatremère, insérés, l'un dans le tome II de ses Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte, l'autre dans le tome IV des Mines de l'Orient; enfin l'ouvrage de M. de Hammer que nous annonçons. Cependant le mémoire qui a donné la naissance à ces divers travaux, quoiqu'imprimé depuis long-temps, n'a point encore paru, et il n'est connu que par l'extrait très-court qui en a été publié dans le Moniteur. Ce mémoire fait partie du tome III des Mémoires de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, dont le public jouira très-prochainement.

En entreprenant de traiter ce sujet systématiquement et dans toute son étendue, M. de Hammer n'a négligé aucune des ressources que lui offroient les travaux des savans qui s'en étoient occupés avant lui, et surtout les ouvrages des Orientaux, et il a ajouté aux faits déjà connus un assez grand nombre de détails qui contribuent à jeter plus de jour sur l'ensemble et à compléter le tableau historique de cette secte. Il a eu soin aussi d'introduire le lecteur dans la connoissance du sujet particulier qu'il avoit à traiter, en lui présentant un exposé raccourci de la religion mahométane, de ses dogmes, de la constitution politique de l'islamisme, et des sectes qui l'ont déchiré presque dès sa naissance. Les Ismaéliens de Perse ou Assassins ne sont qu'une branche ou ramification particulière de la secte des Ismaéliens, qui, sous différens noms, tels que ceux de *Baténiens*, *Carmates*, *Fatémites*, *Druzes*, *Nosairis*, &c., a joué souvent un grand rôle dans l'histoire religieuse et politique du mahométisme. M. de Hammer fait connoître, relativement à la secte des Ismaéliens, à son système d'initiation, à sa doctrine exotérique et ésotérique, des faits très-curieux qui n'avoient point encore été publiés. Il auroit pu donner beaucoup plus d'étendue à cette partie de son ouvrage; mais sans doute il a évité à dessein de plus grands développemens, pour ne point anticiper sur la publication d'un travail considérable sur cette matière, fait il y a plus de vingt ans, dont il a eu communication, et qui a été lu, du moins en grande partie, dans les séances particulières de la classe d'histoire et de littérature ancienne.

Il est impossible d'étudier avec quelque attention l'histoire des Assassins, et en général celle des Ismaéliens, sans être frappé des rapports nombreux et très-fortement caractérisés qui existent entre cette secte ou association secrète et l'ordre des Templiers, ainsi que les sociétés secrètes plus modernes qui semblent avoir succédé à cet ordre; rapports qui se trouvent, soit dans l'organisation et la hiérarchie, soit dans la

doctrine, les pratiques, les formes extérieures, les manières de s'exprimer, &c. Toutefois je ne sais si l'on pensera que M. de Hammer étoit suffisamment autorisé, par ces rapports incontestables, à transporter à la secte des Assassins les dénominations d'*ordre*, de *loge*, de *grand-maître*, de *grand-prieur*, *prieur*, &c. empruntées des ordres militaires de l'Occident. Notre auteur a beau affirmer qu'on a eu tort de considérer les Assassins comme une dynastie; que, dans l'intention même des premiers fondateurs de l'association, toute idée de souveraineté et de puissance héréditaire devoit en être bannie; qu'il ne s'agissoit que d'une société philosophique, et, si j'ose le dire, révolutionnaire, dont le but, en dernière analyse, étoit d'élever le trône de la raison sur les ruines de toute religion, et de briser le frein de la morale en lâchant la bride à toutes les passions: il n'en est pas moins vrai que Hasan, fils de Sabbah, le premier fondateur des Assassins, régna effectivement sur un état qu'il chercha constamment à étendre en séduisant les peuples par ses *daïs* ou missionnaires; qu'à commencer de son successeur, la souveraineté devint et resta héréditaire; que les chefs des Assassins, ou, comme les appelle M. de Hammer, les grands-maîtres de l'ordre, entretenirent des troupes, firent la guerre, construisirent des forteresses; en un mot, que, s'ils feignirent pendant un temps de n'être que les lieutenans d'un *imam* caché, qui devoit tôt ou tard se manifester et prendre par lui-même l'administration de l'empire et le commandement de ses fidèles sujets, ils n'exercèrent pas moins en son nom, et comme fondés de ses pouvoirs, toute l'autorité spirituelle et temporelle. Quant au but philosophique de la doctrine des Ismaéliens, il est bien vrai que le système qu'on enseignoit aux adeptes jugés dignes d'être initiés dans les secrets les plus relevés de la secte, étoit éversif de toute religion révélée ou fondée sur une autorité autre que celle de la raison. Toutefois il n'est pas démontré que cette doctrine ésotérique étoit l'*athéisme*, et l'*indifférence morale des actions*. Les deux mots qui expriment toute cette doctrine, doivent, je crois, être entendus d'une manière moins défavorable. Le premier, *tatil*, تعطيل, me semble exprimer un pur déisme, qui fait de la Divinité un être uniquement spéculatif, et anéantit tout rapport moral entre Dieu et l'homme, même celui qui consiste dans la distribution des récompenses et des peines dans une autre vie. Le second, *ibahat*, اباحة, indique l'affranchissement absolu de toutes les obligations prescrites par les lois positives, telles que la prière, le jeûne, l'abstinence de certaines nourritures, et celle de certaines unions que la loi déclare illégitimes; mais il ne renferme pas nécessairement la licence effrénée qui anéantit toute distinction entre le bien et le mal moral, et renverse le fondement nécessaire de toute

société. Cette doctrine n'est donc pas essentiellement incompatible, du moins en théorie, avec une société régulièrement organisée, quoiqu'elle ôte à la morale sa sanction nécessaire; mais d'ailleurs il est vraisemblable, comme le reconnoît M. de Hammer, que le nombre des adeptes auxquels on communiquoit cet enseignement, si dangereux dans ses conséquences pratiques, fut toujours très-petit, et que beaucoup de missionnaires mêmes n'avoient jamais été admis à cette *épopée* philosophique.

Il n'entre point du tout dans mon plan de rendre compte en détail du contenu de cet ouvrage, dont le fond est puisé principalement dans Mirkhond. Je ne pourrois cependant faire connoître les nombreuses additions dont on est redevable à M. de Hammer, qu'en le suivant, pour ainsi dire, pas à pas. Je me bornerai donc à dire que le récit de M. de Hammer laisse peu de chose ou même ne laisse rien à désirer. Ce n'est pas que, sur certains faits, on ne pût adopter une opinion différente de celle qu'il a embrassée. Il attribue, par exemple, la ruine du khalifat et la prise de Bagdad par les Mogols, aux perfides conseils et à la trahison d'Alkami, visir de Møstasem. Ce récit est absolument contraire à celui de Fakhreddin Razi, que j'ai inséré dans ma Chrestomathie arabe. Cet historien rejette tous les désastres de cette guerre sur l'insouciance du khalife, qui ferma constamment l'oreille aux avis d'Alkami, et lui refusa tous les moyens d'agir, se laissant endormir par les mauvais conseils de ses flatteurs. M. de Hammer ne s'est pas sans doute décidé légèrement sur le choix des autorités qu'il a suivies dans ce cas et dans d'autres semblables, quoiqu'il n'ait pas jugé à propos de discuter les récits opposés: aussi n'ai-je point la pensée de lui en faire un reproche; et si au témoignage honorable que je me plais à rendre à son travail, je me permets de mêler quelque critique, elle n'aura pour objet que le style, qui me paroît parfois trop oriental, et certaines allusions qui seront difficilement saisies par les lecteurs moins familiarisés avec les idées des écrivains musulmans. Si l'on traduisoit cet ouvrage en notre langue, je conseillerois volontiers au traducteur de supprimer ou d'abrégér ce luxe d'expressions et de figures, que les lecteurs français n'approuveroient assurément point. Je ne crois pas non plus que la saine critique adoptât tous les rapprochemens que M. de Hammer a hasardés entre les Ismaéliens, les Templiers, les Francs-maçons, les Jésuites, les Illuminés et les associations modernes qui ont ou provoqué ou favorisé le renversement de l'autel et du trône. Parmi ces rapprochemens, il en est qui paroîtront forcés à un lecteur impartial, et il eût suffi de laisser entrevoir les autres. J'aurois aussi quelques légères corrections à proposer en plus

d'un endroit, notamment sur la manière dont l'auteur interprète divers noms ou surnoms, tels que *Bedr aldjémalî*, *Alkaïm* et autres; mais cela m'entraîneroit dans des détails que je veux éviter. Je terminerai donc cette notice, en transcrivant ce que dit M. de Hammer des motifs qui l'ont déterminé à entreprendre cet ouvrage.

« En écrivant cette histoire, dit-il, je me suis proposé deux choses :
 » je desire, plus que je n'espère, avoir atteint ce double but. J'ai voulu,
 » d'abord, offrir un tableau vivant de l'influence destructive qu'exercent
 » les sociétés secrètes, sous les gouvernemens foibles, et de l'abus détes-
 » table qu'on peut faire de la religion, pour favoriser les projets les plus
 » affreux d'une ambition à laquelle rien ne répugne, et d'un amour de-
 » mesuré du commandement. En second lieu, je me suis proposé de
 » donner un aperçu des trésors historiques, importans, rares et encore
 » intacts, que renferme le riche magasin de la littérature orientale.
 » Muller, dans les vingt-quatre livres de son Histoire, n'a pas même
 » fait mention des Assassins; Gibbon, qui, de son propre aveu, n'a né-
 » gligé aucune des scènes de sang qui s'offroient à sa plume, n'a parlé
 » de cette même secte que d'une manière très-superficielle. Ces deux
 » grands historiens cependant ont peint avec toute la supériorité de leurs
 » pinceaux, et par-là sauvé pour toujours de l'oubli, bien des événe-
 » mens d'une très-légère importance, mais dont les sources historiques
 » leur étoient accessibles. Par le tableau resserré que j'ai offert au lecteur,
 » des faits curieux et intéressans que renferment les écrits des Orien-
 » taux, sur un sujet qu'ils n'ont traité que légèrement et avec une sorte
 » de parcimonie, il peut facilement juger combien de trésors cachés et
 » de perles d'un grand prix recèle cet océan d'histoire orientale, dont
 » personne jusqu'ici n'a exploré les abîmes. Puisse la fortune favoriser le
 » plongeur qui en entreprendra la recherche! »

SILVESTRE DE SACY.

LA LUCIADE, ou l'Ane de Lucius de Patras, avec le texte grec, revu sur plusieurs manuscrits. Paris, de l'imprimerie de A. Bobée, rue de la Tabletterie, n.º 9; 1818. 1 vol. in-12 de 340 pages, pap. vélin (1).

PEU d'auteurs ont été lus et étudiés plus constamment que Lucien

(1) Cet ouvrage n'a été tiré que sur papier vélin.

par les Grecs du Bas-Empire et du moyen-âge; ses ouvrages, dès le moment où ils parurent, furent recherchés avec un empressement qui fit même négliger la lecture des écrivains classiques de la Grèce. La piquante variété des sujets qu'il avoit choisis, sa verve et son originalité, les bons mots, les traits ingénieux qu'il avoit semés avec profusion, la grâce, la facilité de son style, enfin le ton léger et railleur qu'il conservoit toujours en parlant des choses les plus graves; ce ton qui plaît tant aux esprits superficiels, procurèrent bientôt à ses ouvrages une vogue presque universelle. Les chrétiens eux-mêmes ne s'en interdirent point la lecture. En faveur des bonnes plaisanteries qu'il s'étoit permises contre les dieux et les pratiques du paganisme, ils lui pardonnèrent son indifférence complète à l'égard de toutes les opinions religieuses, et la manière peu mesurée dont il avoit parlé d'eux dans son *Peregrinus*; et comme la dignité de leur culte les mettoit dans l'obligation de n'opposer aux absurdités de la religion ancienne que la morale divine de l'Écriture, la sainteté de leur exemple, la modération de leur langage et la gravité d'une discussion solide, ils n'étoient pas fâchés de trouver dans un auteur païen un auxiliaire, combattant pour eux avec des armes puissantes dont ils évitoient ou dédaignoient de se servir.

Cette vogue donna beaucoup d'imitateurs à Lucien, imitateurs plus ou moins adroits, dont quelques-uns furent assez heureux pour mettre en défaut la sagacité de leurs contemporains et de la postérité; leurs productions passèrent pour être de Lucien, et il a fallu toute la sévérité de la critique moderne, sinon pour les rejeter entièrement de la liste de ses ouvrages, au moins pour répandre des doutes légitimes sur leur authenticité.

Dans le nombre des écrits attribués jusqu'ici à Lucien, le conte intitulé *l'Ane* ou *Lucius* tenoit un rang distingué. La fable originale qui en fait le fond, l'agrément d'une narration charmante, et peut-être même les détails un peu libres dont il est semé, l'avoient fait considérer par les amateurs de l'antiquité, comme un morceau unique en son genre et tout-à-fait remarquable.

C'est ce morceau dont nous annonçons une édition nouvelle, accompagnée de notes critiques et d'une traduction. Nous devons ce travail à l'helléniste profond et ingénieux qui a déjà déployé tant de sagacité dans son édition du roman de Longus, et sur-tout dans son édition et sa traduction des deux traités de Xénophon sur la cavalerie. Nous pouvons assurer aux amis des lettres grecques que ce dernier travail est encore supérieur à ceux que nous venons de citer.

Il est précédé d'une préface dans laquelle l'éditeur, M. Courier, discute

d'une manière neuve et piquante la question de savoir si ce conte est réellement de Lucien, question que le savant patriarche Photius a lui-même laissée indécise; car voici comme il s'exprime à ce sujet (1): « Nous avons » lu les *Métamorphoses* de Lucius de Patras, en plusieurs livres. Sa phrase » est claire et pure; il y a de la douceur dans son style; il ne cherche » point à briller par un bizarre emploi des mots: mais, dans ses récits, il » se plaît trop au merveilleux, tellement qu'on le pourroit appeler un » second Lucien: et même ses deux premiers livres sont quasi copiés de » celui de Lucien qui a pour titre *la Luciade* ou *l'Ane*; ou peut-être » Lucien a copié Lucius, car nous n'avons pu découvrir qui des deux » est le plus ancien. Il semble bien, à dire vrai, que de l'ouvrage de » Lucius l'autre a tiré le sien comme d'un bloc (2), duquel abattant et » retranchant tout ce qui ne convenoit pas à son but, mais dans le reste » conservant et les mêmes expressions et les mêmes tournures, il a ré- » duit le tout à un livre intitulé par lui *la Luciade* ou *l'Ane* (3). » Il y a bien des choses à dire sur ce passage de Photius; mais nous ne nous y arrêterons pas: nous dirons seulement que, selon toute apparence, il a écrit sa notice long-temps après avoir lu les ouvrages de Lucius et de Lucien, ou qu'en l'écrivant il pensoit à autre chose; ce qui paroît du reste être arrivé plusieurs fois au bon patriarche de Constantinople: il s'arrête à l'idée que Lucien n'a fait qu'abrégé Lucius. Mais, observe très-bien l'éditeur, Lucien n'a probablement jamais rien abrégé; ce n'étoit point sa manière; il amplifie au contraire et donne souvent à ce qu'il dit beaucoup trop de développement: c'étoit d'ailleurs un esprit si ingénieux, si fécond, qu'il n'avoit nul besoin d'emprunt. Il y a plus même (et quiconque aura lu la *Luciade* avec quelque attention; sera très-disposé à partager cette opinion de M. Courier), on ne sauroit considérer ce conte comme un abrégé; loin que ce soit la copie réduite du livre des *Métamorphoses*, comme le dit Photius, c'est bien plutôt l'original lui-même, dont ce livre n'est qu'une amplification écrite ou par un autre que Lucius, ou peut-être par Lucius, mais déjà vieux, ayant perdu toute sa verve. Une des raisons sur lesquelles se fonde l'éditeur, c'est que

(1) Nous empruntons la traduction que l'éditeur a donnée de ce passage.

(2) Il y avoit au texte, καὶ γὰρ ὡς ἀπὸ ΠΛΑΤΟΥΣ ἢ Δουκίαν λόγων ὁ Λουκιανὸς ἔσπολε πύνας ἢ πῶκελαιαν: l'éditeur a lu ὡς ἀπὸ πλάτος, comme d'un bloc. Dans un endroit, Photius dit: ὁ μὲν Δουκιανὸς σκώπτων ἢ διασείρων τὴν Ἑλληνικὴν δεισιδαιμονίαν, ὡς καὶ πῆς ἄλλοις: l'éditeur propose καὶ τῆς ἄλλης. La leçon ordinaire n'est-elle pas préférable! cela signifie καὶ ἐν πῆς ἄλλοις Λουκιανῶ λόγοις.

(3) Dans le texte, Λουκίς. C'est sur cette autorité de Photius et sur celle d'un manuscrit que l'éditeur a changé le titre, et intitulé l'ouvrage *la Luciade*.

les anciens n'abrégèrent que des ouvrages historiques : ce fut assez tard à Constantinople qu'on étendit cette espèce de mutilation aux longs traités de grammaire et de philosophie ; mais alors même on s'abstint de toucher aux ouvrages d'imagination : « Nul ne s'avisait jamais, dit-il, de raccourcir les *Mimes* de Sophron, ni les *Satyres* Ménippées ; et que seroit-ce qu'un abrégé de *Gulliver* et de *Gargantua* ? » En outre, ce livre des *Métamorphoses*, nous l'avons en latin, reproduit par Apulée : on y reconnoît la *Luciade*, mais étendue et délayée dans des amplifications froides et plates, alongées démesurément par des épisodes extravagans, absurdes, par des contes de sorciers. Voilà ce qui avoit choqué Photius dans le livre des *Métamorphoses*, d'où Apulée les a prises : il a cru que l'abrégiateur n'avoit fait que supprimer ces extravagances, et que, de cette manière, le reste s'étoit trouvé former un ouvrage achevé dans toutes ses parties ; mais cela est assez difficile à croire. Quelle apparence que cet abrégiateur eût pu tirer un chef-d'œuvre de narration d'un amas de rêveries confuses ? Il est bien plus vraisemblable, et c'est la conclusion de M. Courier, que Lucius, ayant d'abord composé ce joli conte tel à-peu-près que nous l'avons, y aura voulu joindre ensuite d'autres morceaux, et aura ainsi gâté son premier jet. En effet, quand on compare au grec que nous avons le latin d'Apulée, on voit que tout ce qu'il y a de plus dans ce dernier est hors d'œuvre.

Telle est l'hypothèse de l'éditeur : on ne sauroit l'appuyer de preuves positives ; et si Photius, qui avoit sous les yeux toutes les pièces du procès, n'a pas su quel jugement porter, il seroit assez hardi de prétendre donner une décision, maintenant que la pièce principale manque : du moins cette hypothèse est-elle fort ingénieuse, fort probable, et sert-elle à rendre compte des principales difficultés de ce petit problème littéraire.

L'édition du texte est soignée comme pourroit l'être celle d'un classique du premier ordre. L'éditeur a collationné avec soin six manuscrits, outre l'édition *princeps* de Florence 1496, qui peut passer pour un manuscrit ; et il en a recueilli les variantes, qu'il a consignées, soit au bas des pages, soit dans ses notes. Cet habile critique n'a pas borné sa tâche ; il a choisi parmi ces variantes celles qui lui ont paru préférables, et les a insérées dans le texte au nombre de cent vingt environ. Ce choix a été fait avec une réserve et une sûreté de critique également remarquables. Il est un autre service que M. Courier a rendu au texte de la *Luciade*, c'est d'avoir signalé un grand nombre de passages altérés, auxquels on n'avoit fait nulle attention : il a proposé des corrections dont quelques-unes nous paroissent de toute certitude, et que ses suc-

cesseurs ne manqueront pas de mettre dans le texte ; car il s'est borné à les proposer, à les appuyer d'exemples, laissant aux autres le soin de les juger. Du reste, dans ses notes, il s'est donné libre carrière pour les conjectures ; on voit que son but quelquefois a été seulement de montrer qu'un passage est corrompu, et de proposer l'un des moyens possibles de lui rendre sa pureté première. Le résultat de cette partie de son travail, savoir, du choix des variantes et des corrections proposées, est de faire voir que le texte de Lucius, malgré les travaux des critiques, étoit encore dans un état qu'on n'avoit point soupçonné avant qu'une main aussi habile vînt mettre le doigt sur tous les traits défigurés par les copistes : il est impossible de ne point se demander s'il n'en seroit pas de même de tous les écrits de Lucien, ou tout au moins de la partie que Hemsterhuis n'a point revue, et de desirer qu'ils soient l'objet d'un travail semblable, fait avec le même soin et la même habileté.

Outre la discussion des variantes et des corrections, l'éditeur s'est encore proposé, dans ses notes, d'éclaircir et d'expliquer la diction de Lucius. Elle n'est pas très-pure, ni exempte des défauts du siècle où il a vécu : ils consistoient, comme on le sait, à forger des expressions nouvelles, à détourner les anciennes de leur signification primitive, à rechercher les tournures surannées, à placer bien ou mal des phrases d'Hérodote, de Thucydide, de Platon, d'Homère et des tragiques, enfin à donner au style cette bigarrure qui annonce qu'on écrit moins par inspiration que de souvenir. L'éditeur signale tous ces défauts dans ses notes, indique toutes les phrases d'emprunt, les rend à qui elles appartiennent, et les rapproche d'une multitude de passages d'un grand nombre d'auteurs de la grécité. Ces notes explicatives, ordinairement fort courtes et rédigées d'une manière hardie, sûre et décisive, attestent non-seulement une grande lecture dans ce genre, mais encore un tact, un goût, un sentiment et une connoissance des finesses et délicatesses de la langue grecque, dont nous avouerons que nous connoissons peu d'exemples. Les grammairiens y trouveront rassemblés une foule d'idiotismes qui ne sont point dans les collections grammaticales.

L'éditeur, dans ses citations, s'attache principalement aux textes sur lesquels il y a quelque chose à dire, et il les corrige très-souvent d'une manière certaine, toujours d'une manière ingénieuse et probable. Quand il arrive que ses conjectures n'ont pas toute la certitude desirable, c'est qu'ordinairement il cherche dans un auteur une correction, une symétrie, ou même un purisme que cet auteur n'a pas cherché. Ainsi, par exemple, de ce qu'assez souvent *ἀγρος* est opposé à *ἐπαυλις*, l'éditeur en conclut que, dans cette phrase de S. Marc (V, 14), *οἱ δὲ βόσκοις πρὸς χείρους*

ἔφυγον, καὶ ἀπήγειλαν εἰς τὴν ΠΟΛΙΝ καὶ πρὸς ἀγροὺς, on doit lire εἰς τὴν ἘΠΑΥΛΙΝ καὶ πρὸς ἀγροὺς. Mais pourquoi S. Marc n'auroit-il pas opposé aussi bien la ville et les champs? ou plutôt, cette opposition n'est-elle pas, quant au sens, la plus naturelle? Nous avons remarqué aussi, en quelques endroits, que certaines fautes, remarquées et corrigées par M. Courier, n'existent que dans les anciennes éditions des auteurs, et qu'elles ont disparu depuis long-temps des éditions critiques. On a lieu d'être surpris du nombre d'auteurs dont il restitue des textes : les plus fréquemment cités sont Lucien, Platon, Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Pausanias, Athénée, Démosthène et Lysias; les autres textes corrigés sont tirés d'Euripide, Xénophon, Thucydide, Hippocrate, Théophraste, Théocrite, Diodore de Sicile, Phrynichus, Aristénète, Aristote, Philostrate, Artémidore, Diogène de Laërte, Stobée, Épictète, Marc-Antonin, Eusèbe, Eunapius, Parthénius, Thémistius, Longus, &c. Nous recommandons sur-tout aux amateurs l'explication très-heureuse (p. 213) d'un long passage des Caractères de Théophraste (Coray, p. 108; Schneider, p. 25), que les éditeurs avoient déclaré inintelligible.

Nous regrettons toutefois que M. Courier, dans ses notes, ne se soit pas un peu plus soucie d'épargner de la peine à ses lecteurs, en citant toujours avec exactitude, comme il l'a fait quelquefois : à cet égard, on ne peut nier qu'il n'y ait du caprice dans sa manière; tantôt il cite la page, tantôt il se contente de dire le nom de l'auteur qu'il explique et qu'il corrige. Ceux qui lisent ou plutôt étudient ses remarques avec l'attention qu'elles méritent, et qui aiment à se rendre compte de leur opinion, sont fort embarrassés quand il se contente de les renvoyer à Théophraste, à Plutarque, à Lucien, à Hérodote; car, où chercher le passage? Et cependant il est bien difficile de se faire une idée arrêtée sur le mérite d'une explication ou d'une conjecture, lorsqu'on ne peut à l'instant voir dans l'original ce qui précède et ce qui suit le passage en litige. C'est vouloir, de gaieté de cœur, perdre une partie du mérite de ce genre de travail, que de ne pas satisfaire sur ce point les lecteurs instruits, les seuls pour lesquels, en définitif, ces sortes de remarques aient quelque prix et quelque importance. Une courte note que nous transcrivons au hasard, donnera une idée de la sagacité de l'éditeur, et en même temps du défaut dont nous nous plaignons. Sur les mots ἀξίον θανάτων ἄλλων, il dit : « Lisez θανάτων πολλῶν. Lucien, πρὸς θανάτων » ἀξίον εἶναι νομίζετε; Lysias, ἔμοι γὰρ δοκεῖ ἔχ' εἰδὸς θανάτου ἀξίος εἶναι. Ce » changement de πολλῶν en ἄλλων est une faute très-commune. Dans » Plutarque, Vie de Gracchus, καὶ φόβος ἄλλων (lisez πολλῶν) καθαμῶν. » Parthénius, ἀρπαδείσης Ἰούς, ὁ πατὴρ μασιήρας τε καὶ ἑρευνητὰς ἄλλης (lisez

» πολλούς) καθήκον. Lysias, p. 280 (Reiske), ἢ γὰρ δῆτα σκωφαντῶν, ἀλλὰ
 » ποιούτων γε λόγων ἀπορήσι, εἰ ἐν μαρτύρων, lisez ἢ γὰρ δῆτα σκωφαντῶν πολλά,
 » ποιούτων γε λ. Lucien, *Hermotime*, ἀπομνημόνων τὸ πρῶτον εἰς γενεὰς ἄλλας,
 » lisez πολλάς. Au contraire, dans le même dialogue, μηδὲν οὕτω χαλὸν ἔστι
 » πρὸς τοὺς πολλοῖς, lisez ἄλλοις. Et tom. I, p. 420, τὰ πολλὰ δ' ἐσαυθις ὕψι,
 » lisez τ' ἄλλα. Platon, dans le *Sophiste*, ἥδ' μὲν πολλῶν πέρι, ἐν μὲν τοῦτο
 » σκεψόμεθ', ἂν δὲξῃ, lisez ἥδ' ἢ τίνων ἄλλων πέρι. » Nous insistons sur ce
 point, parce que l'éditeur s'est montré, dans tous ses écrits, attaché à
 cette méthode, dont nous désirerions qu'il sentît l'inconvénient : ce n'est
 pas celle des bons critiques, dans les rangs desquels il mérite à tant de
 titres de tenir une place distinguée.

Il nous reste à dire un mot de la traduction française que M. Courier a jointe au texte ; travail difficile, délicat, dans le cours duquel sa plume a dû hésiter et s'arrêter souvent. Sans examiner s'il a eu raison de l'entreprendre, nous dirons qu'il auroit pu se dispenser de tout traduire ; et puisqu'il a cru devoir laisser en blanc un endroit trop libre, il pouvoit en faire autant pour trois ou quatre autres passages qui ne le sont guère moins. Toutefois il a pris un parti qui décèle l'homme d'esprit et de tact. Les détails libres que renferme la *Luciade*, reproduits gravement dans le français de nos jours, auroient été d'une lecture insoutenable ; il a senti que, pour les faire supporter, il étoit nécessaire d'imiter les formes anciennes, comme l'avoit fait l'auteur grec lui-même, et de recouvrir ces détails de ce vernis d'antiquité qui excuse tant de choses. Il a donc emprunté le langage dont le bon La Fontaine a donné le modèle dans ses contes, et la princesse de Navarre dans ses nouvelles. Habitué que sont les lecteurs à entendre nos vieux écrivains deviser leurs contes un peu grivois dans ce style malignement naïf, auquel il semble permis de tout dire innocemment, ils croient voir, dans la traduction de la *Luciade*, un conte de La Fontaine en prose. A dire vrai, il est difficile de mettre en général plus de goût dans l'imitation du vieux style que n'en a mis l'éditeur, et nous croyons qu'on aura du plaisir à trouver ici un passage qui fera juger du reste. C'est le récit de la déconvenue de ce pauvre Lucius, victime de son désir de connoître la sorcellerie.

« Quelques jours après, Palestre vient à moi, et me dit que sa maî-
 » tresse, le soir même, se devoit changer en oiseau, pour aller devers
 » un sien amant. Et moi : C'est à ce coup, lui dis-je, ah ! ma chère ! c'est
 » maintenant que tu peux combler mes souhaits. Ne t'inquiète, me fit-
 » elle. Et le soir venu, elle me mène à la porte de la chambre où cou-
 » choient Hipparque et sa femme ; et là me montre entre les ais une
 » petite ouverture, où mettant l'œil, je vis cette femme qui se désfra-

» billoit. Déshabillée nue qu'elle fut, s'approchant de la lampe, elle y
 » brûla deux grains d'encens en murmurant quelques paroles, et puis
 » ouvrit un coffret où étoient force petites fioles ; elle en prit une. Ce
 » qu'il y avoit en cette fiole contenu, au vrai, je ne le saurois dire. A
 » voir, il me parut une sorte d'huile, dont elle se frotta toute des pieds
 » jusqu'à la tête, commençant par le bout des ongles ; et lors voilà de
 » tout son corps plumes qui naissent, à foison ; puis, au lieu de son nez,
 » un bec fort et crochu. Que vous dirai-je ! en moins de rien, elle se
 » fit oiseau de tout point, le plus beau chat-huant qui fut oncques ;
 » puis, se voyant bien emplumée, bien empennée, battit des ailes, et,
 » avec un cri lugubre, par la fenêtre s'envola.

» Pour moi, d'abord, je crus rêver, et que c'étoit un songe que tout
 » cela ; et je me frotois les yeux, ne me pouvant persuader que je ne fusse
 » endormi. A toute force, voyant qu'il étoit vrai que je ne sommeillois,
 » ni n'en avois envie, je me mis à prier Palestre qu'elle me voulût,
 » par cette drogue, faire avoir forme d'oiseau, des ailes, et me laissât
 » voler, pour voir si j'aurois, en cette guise, sens et entendement
 » humain. Elle, me voulant satisfaire, entre dans la chambre, m'ap-
 » porte une de ces fioles ; et moi de me froter aussitôt, comme j'avois
 » vu faire à cette femme, pour devenir oiseau. Mais, hélas ! je devins
 » tout autre chose ; car j'eus, au lieu de plumes, à l'heure même, poil
 » bourru par tout le corps, queue au derrière, oreilles en tête, longues
 » sans mesure, corne dure aux pieds et aux mains. En me regardant, je
 » vis que j'étois un âne. Et si n'avois-je plus ni voix, ni parole pour me
 » plaindre ; mais, baissant la tête, semblois d'un regard piteux lamenter
 » ma déconvenue et accuser Palestre. Elle, de ses deux mains, se frap-
 » pant le visage : Ah ! malheureuse, qu'ai-je fait ! j'ai pris une fiole pour
 » l'autre, trompée par la ressemblance. Mais ne te chaille, mon amour ;
 » le remède en est aisé. Tu n'as seulement qu'à manger des feuilles de
 » rose, pour dépouiller cette laide forme, et me rendre l'amant que
 » j'aime. Aye patience cette nuit ; et dès qu'il sera jour demain, je t'en
 » apporterai des roses, dont tu n'auras sitôt goûté que tu seras remis en
 » ta beauté première. Ce disant, elle me caressoit, me polissoit les
 » oreilles, et me passoit la main sur le dos et par-tout. Or, avois-je
 » corps de baudet, mais le sens et la pensée tout de même qu'aupara-
 » vant, fors de ne pouvoir parler. Ça donc, maudissant en moi-même
 » et l'erreur de Palestre, et ma propre sottise, je m'en allai l'oreille basse
 » à l'étable, où étoit mon cheval avec le vrai âne de la maison, lesquels,
 » aussitôt qu'ils me virent, comme ils crurent que je m'allois mettre à
 » la mangeoire et partager leur pitance, me vouloient festoyer de

» ruades pour ma bienvenue : mais je connus leur malice et me retirai
 » dans un coin, là où je me déconfortois; et pensant pleurer, c'étoit
 » braire ce que je faisais, &c. »

Terminons notre extrait de cet ouvrage, que nous regardons comme un petit chef-d'œuvre en son genre, par engager le savant et ingénieux éditeur à nous fournir bientôt une nouvelle occasion de rendre hommage à ses talens. Qu'il se hâte de publier la suite de la traduction de Pausanias, que son respectable beau-père, M. Clavier, a laissée dans ses mains, et qu'il y joigne quelques-unes de ces remarques excellentes que les gens du métier savent apprécier à leur juste valeur : qu'il nous donne ses observations sur Plutarque, dont il a fait une étude approfondie; et sur-tout qu'il ne garde pas trop long-temps dans son portefeuille son travail sur les mathématiciens grecs.

LETRONNE.

ÉLÉMENTS DE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, jusqu'au milieu du XVII.^e siècle; par A. de Charbonnières, chevalier de S. Louis et de la Légion d'honneur. Paris, chez Éverat, imprimeur-libraire, rue du Cadran, n.º 16: 1818. Un vol. in-8.º de 426 pages.

LES matériaux qui doivent servir à l'histoire de la littérature française sont si nombreux et si divers, qu'il sera toujours très-difficile de les rapprocher et de les fondre dans un ensemble où l'on joigne aux détails d'une instruction convenable cet intérêt soutenu, nécessaire au succès des ouvrages d'esprit. La *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet, qu'il intitula aussi *Histoire de la littérature française*, est à-la-fois très-volumineuse et très-incomplète. Il n'a traité que d'une partie de notre littérature; et il n'a pas eu le soin ou le talent de rattacher à des points de vue généraux, à quelques résultats communs, cette multitude de détails et de recherches qui composent son ouvrage. Mervesin et l'abbé Massieu ont l'un et l'autre publié une *Histoire de la poésie française*; mais leurs écrits, quoiqu'ils aient un certain mérite, sur-tout celui de l'abbé Massieu, qui pourtant s'arrête à Marot, ne sont pas de nature à décourager ceux qui veulent traiter le même sujet. J'en puis dire autant des différens auteurs qui ont publié des ouvrages relatifs à des genres spéciaux de notre littérature; tels que Beauchamps et les frères Parfait.

sur les théâtres, &c. M. de Charbonnières a entrepris un ouvrage qui traite, d'une manière élémentaire, mais générale, l'histoire de tous les divers genres, et il a tenté de resserrer dans un seul volume les élémens de l'histoire de la littérature française jusqu'au milieu du XVII.^e siècle, c'est-à-dire, jusqu'au siècle de Louis XIV. La matière ainsi réduite est ingrate, l'exécution en devient très-pénible; ces considérations feront obtenir à l'auteur l'indulgence des gens de lettres, qui doivent toujours proportionner leurs éloges et leurs critiques à la difficulté du sujet.

Il y a sur-tout deux manières d'écrire une histoire littéraire. L'une consiste à suivre l'ordre des temps et à faire connoître chronologiquement, d'après l'époque de la vie des auteurs, leurs différentes productions, sans s'embarasser du mélange des genres: c'est ainsi qu'ont procédé les savans auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*. L'autre manière consiste à classer les matières; alors, par des divisions sagement combinées et appropriées à chaque genre, on suit les progrès de la littérature et l'on obtient plus aisément des résultats généraux: c'est la forme que Tiraboschi et M. Gunguené ont adoptée pour leur *Histoire littéraire d'Italie*.

M. de Charbonnières a suivi la première méthode. J'ai beaucoup regretté qu'il n'ait pas préféré la seconde. Il a intitulé *Lectures* les quatorze divisions de son ouvrage; elles sont précédées d'une introduction dans laquelle il trace l'origine et les progrès de la littérature française jusqu'au règne de François I.^{er} Cette partie de l'ouvrage n'offre peut-être pas tous les développemens que le sujet exige: on sent que l'auteur n'a pas fait pour cette introduction des recherches aussi profondes que pour le reste de son ouvrage; aussi elle donneroit lieu à beaucoup plus d'observations critiques que l'ouvrage même. Je releverai deux erreurs qui m'ont paru importantes dans l'histoire de notre littérature.

L'auteur, qui en cela a suivi une opinion accréditée par plusieurs écrivains, et notamment par les savans Bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, a dit: « Ce fut sous le règne de Charles V que Clémence » Isaure institua les jeux floraux, qui excitèrent une si grande émulation » parmi les poètes de ce temps. »

Cette assertion est inexacte. Ce n'est point sous Charles V, c'est à dire, de 1364; époque où commença son règne, jusqu'à 1380, époque de sa mort, que Clémence Isaure a vécu; et la célèbre institution littéraire et académique qui porte aujourd'hui le nom de *Jeux floraux*, existoit sur-tout depuis 1323, et elle a existé long-temps encore sous le titre de Collège du *gai saber*. Clémence Isaure n'a attaché son nom à cette institution que peu d'années avant l'an 1500.

On peut consulter à ce sujet le *Mémoire pour servir à l'histoire des Jeux floraux*, par M. Poitevin Peitavi, secrétaire perpétuel de l'académie des Jeux floraux, Toulouse, 1815, tom. I.^{er}; ouvrage qui réunit l'agrément du style à la profondeur des recherches et à la sagacité des aperçus.

Dans cette même introduction, l'auteur avance qu'on attribue à Thibaud, comte de Champagne, l'invention des rimes féminines, mais qu'il étoit réservé à Malherbe de nous apprendre long-temps après à les entremêler régulièrement avec les rimes masculines. Cette manière de s'énoncer permettroit de croire qu'avant Thibaud on ne connoissoit pas dans notre poésie les rimes féminines. M. de Charbonnières répète une erreur qui, n'ayant pas été relevée dans le temps, se propage ainsi parmi les écrivains qui adoptent les opinions de ceux qui les ont devancés. Je réfuterai donc les auteurs dont les assertions ont égaré M. de Charbonnières. Je trouve que les éditeurs des *Annales poétiques*, au tome I.^{er} de leur collection, et à l'article THIBAUD, avoient dit : « On remarque que » Thibaud est le premier qui ait introduit dans notre poésie les vers féminins; mais on n'a connu que bien long-temps après lui l'art de les » mêler, de les ramener alternativement. »

Pour démontrer l'erreur des auteurs des *Annales poétiques*, il suffira d'observer que Thibaud a écrit vers le milieu du XIII.^e siècle; et que l'emploi des rimes féminines, c'est-à-dire, des rimes formées par la désinence en *e* muet, qui ne compte pas pour un pied parmi ceux qui composent les vers, se trouve dans les plus anciens monumens de notre poésie française. Je pourrois rapporter de ces sortes de vers qui sont dans l'ancienne traduction des livres des Rois; mais, pour ne citer que des vers qui aient une date certaine, j'en prendrai au hasard dans le Roman de Rou, écrit par Robert Wace, en 1160 (1).

Por remembrer des ancessours
 Les fez et les dis et les mours,
 Les felonies des felons,
 Et les barnages des barons,
 Doit l'on les livres et les gestes
 Et les estoires lire as festes.

On voit, par cet exemple, qu'un siècle avant Thibaud, les poètes français employoient la rime féminine, et que la désinence en *e* muet, tel que *tes* de *gestes* et *festes*, ne comptoit pas dans le nombre des pieds.

Au reste, on ne connoissoit pas encore, et on n'a pas connu au temps de Thibaud, ni même longues années après, la règle qui assujettissoit

(1) Hist. litt. de la France, tom. XIII, p. 525.

à des retours déterminés le mélange des rimes masculines et féminines ; et l'abbé Massieu, qui avoit attribué à Thibaud (1) l'art de ce mélange, s'étoit trompé. Il est vrai que Thibaud, ainsi que tous les chansonniers obligés d'asservir leurs vers aux formes musicales, offre quelquefois un heureux entrelacement de rimes masculines et féminines, comme dans ce couplet :

Nus fins amis ne se doit esmaier
 Se fine amors le destraint et maistroie,
 Car qui atent si precieux loïer
 Il n'est pas droiz que d'amer se recroie.
 Car qui plus sert, plus en doit avoir gré,
 Et je me fi tant en sa grant beauté
 Qui des autres se desoivre et devise,
 Que il me plaist en être à son servise (2).

Mais le plus souvent il entrelace seulement des rimes masculines qui ont des désinences différentes, et quelquefois même de seules rimes féminines qui offrent cette même différence dans les désinences, comme dans ces vers :

Rimes masculines :

Dame cil vostres fin amis,
 Qui tout son cuer a en vous mis
 De vous amer est si souspris
 Qué de jour et de nuit est pris,
 Vos mande que sachiez de voir (vrai)
 Qu'il vous aime sans decevoir
 En vos amer n'a pas mespris (3).

Rimes féminines :

Si j'ai long temps été en Romanie
 Et outre mer ai fait pelerinage,
 Soffert y ai moult douloureux domage
 Et enduré maint grant maladie :
 Mais or ai pis qu'oncques n'oi en Surie,
 Que bon amour m'a donné tel malage
 Dont mille fois la douleur m'assouage (adoucit);
 Ains croist adés (toujours) et double et multiplie,
 Si que la face en ai toute palie.

(1) Hist. de la poésie française, p. 141 et 142. — (2) Poésies du roi de Navarre, t. II, p. 48. — (3) Poésies du roi de Navarre, t. II, p. 11.

Il faut convenir que les plus anciens chansonniers français, antérieurs à Thibaud, ont connu et parfois pratiqué l'entrelacement des vers tel que nous l'avons adopté. Je citerai ce couplet d'une chanson faite avant la fin du XII.^e siècle, par le comte de Bar, prisonnier (1), parce que les vers y sont mélangés d'après les règles actuelles :

Chanson, va, di mon frere le marchis
 Et mes homes ne me facent faillance
 Et si diras a ceux de mon païs
 Que loiautez maints pseudomes avance.
 Or verrai je qui sera mes amis
 Et connoistrai trestoz mes anemis :
 Encor aurai, si Dieu plaist, recouvrance.

Il faut donc regarder comme certain que l'usage des rimes féminines remonte à l'origine de la poésie française ; mais que, si les anciens poètes surent quelquefois les entrelacer habilement et les assujettir à des retours obligés, ils n'en firent point une condition essentielle. Elle n'a été établie que très-tard ; et je ne sache pas qu'aucun historien de nos antiquités littéraires ait fait des recherches pour reconnoître l'auteur ou l'époque qui a fait de cette forme heureuse l'une des règles de notre versification.

Je passe au corps de l'ouvrage (2). Il n'est pas possible d'analyser un ouvrage composé de détails biographiques et de citations motivées des passages des différens auteurs. Pour rendre au travail de M. de Charbonnières la justice qui lui est due, je dirai qu'en général il m'a paru traiter les articles qu'il consacre à caractériser nos écrivains, non d'après les citations et les jugemens de ceux qui l'ont précédé, mais d'après des études personnelles, et qu'à cet égard il offre quelquefois des découvertes heureuses ou des rapprochemens piquans qui distingueront son travail. Parmi les différens rapprochemens que fournit M. de Charbonnières, il en est qui prouvent que plus d'un de nos grands écrivains, ayant lu avec fruit ses devanciers, n'avoit pas dédaigné d'embellir ce qu'ils n'avoient qu'ébauché.

Voici des vers de Maïret dans sa *Sophonisbe*, qui n'ont pu être ignorés

(1) La Borde, *Essai sur la musique ancienne et moderne*, tom. II, p. 161.

(2) Je ne relève pas, mais j'indique une erreur de l'introduction que je ne puis imputer qu'à un déplacement de mots. On lit dans l'introduction, p. 21 ; « au XII.^e siècle et au XIII.^e, un S. Bernard, un Abailard, un S. Grégoire de Tours. » On sait que Grégoire de Tours naquit en 544 et mourut en 595, de sorte qu'il appartient au VI.^e siècle.

de Corneille, et qui lui ont sans doute fourni, pour sa tragédie des *Horaces*, l'idée de l'imprécation de Camille contre Rome.

C'est Massinisse qui parle :

Cependant, en mourant, ô peuple ambitieux!
 J'appellerai sur toi la colère des cieux :
 Puissés-tu rencontrer, soit en paix, soit en guerre,
 Toute chose contraire et sur mer et sur terre;
 Que le Tage et le Pô, contre toi rebellés,
 Te reprennent les biens que tu leur as volés;
 Que Mars, faisant de Rome une seconde Troie,
 Donne aux Carthaginois tes richesses en proie;
 Et que dans peu de temps le dernier des Romains
 En finisse la race avec ses propres mains !

On ne peut nier que le mouvement de cette imprécation ne soit le même dans Mairet et dans Corneille; mais, outre la supériorité du style de Corneille, le dernier vers qui termine le couplet,

Moi seule en être cause, et mourir de plaisir,

est un trait de génie qui vaut bien mieux que l'imprécation même.

Les citations que M. de Charbonnières fait de quelques vers des satires de Dulaurens, prouvent que Boileau avoit emprunté à ce devancier non-seulement des pensées et des expressions, mais même l'idée de quelques satires.

Dans l'examen des tragédies de Garnier, M. de Charbonnières avoit fait remarquer les vers suivans, qui se trouvent dans la déclaration de Phèdre à Hippolyte :

J'ai, misérable, j'ai la poitrine embrasée
 De l'amour que je porte aux beautés de Thésée,
 Telles qu'il les avoit lorsque, bien jeune encor,
 Son menton cotoïnoit d'une frisure d'or.
 Sa taille.....
 Ressembloit égalée à celle d'Apollin (1),
 A celle de Diane; et sur-tout à la vôtre,
 Qui en rare beauté surpassez l'un et l'autre.

 Si nous vous eussions vu, quand votre géniteur
 Vint en l'isle de Crète, Ariane, ma sœur

(1) Il y a *Apollin* dans le texte de Garnier, et non *Apollon*, comme M. de Charbonnières l'a imprimé.

Vous eut, plutôt que lui, par son fil salulaire,
Retiré des prisons du roi Minos mon père.

M. de Charbonnières cite le passage de Racine qui offre les mêmes idées, et il s'exprime ainsi : « Il est impossible de ne pas reconnoître » dans ces beaux vers le même fonds de pensées que dans ceux de Garnier ; mais quelle différence dans la manière dont elles sont exprimées ! Voilà comme l'homme de génie imite. »

On ne peut pas dire que Racine ait imité Garnier. L'un et l'autre poète avoit traduit à sa manière les vers de Sénèque, qui sont ou cités ou indiqués par tous les commentateurs de Racine ; et je puis renouveler en faveur de Racine l'observation que je viens de faire au sujet de Corneille : outre l'immense supériorité de style, Racine termine cette imitation par un trait de passion qui manque et à Sénèque, et à Garnier, qui se borne à dire qu'Ariane eût donné de préférence à Hippolyte le fil qui devoit le sauver du labyrinthe ; mais Racine, après avoir dit,

Ma sœur du fil fatal eût armé votre main,

ajoute avec transport :

Mais non : dans ce dessein je l'aurois devancée ;

L'amour m'en eût d'abord inspiré la pensée, &c.

ce qui conduit Phèdre à faire sa déclaration.

Il me seroit facile de citer dans les articles qui concernent les poètes, plusieurs passages qui prouveroient que M. de Charbonnières a mis dans ses *Elémens de l'histoire de la littérature française*, le soin et le discernement qui sont les premières qualités exigées dans un pareil travail. Son ouvrage laisse desirer de plus grands détails à l'égard de plusieurs prosateurs, tels que les anciens historiens, les orateurs, les romanciers, et sur-tout les traducteurs, dont les travaux ont en général une si grande influence sur la langue et sur la littérature d'une nation.

S'il avoit adopté une division méthodique, il se seroit plus facilement aperçu de ces lacunes. Sans entrer, sur ce point, dans des détails aussi longs que fastidieux, je renverrai et l'auteur et ceux des lecteurs de son ouvrage qui desireroient compléter leur instruction, à la *Bibliothèque française* de Sorel, et à un excellent morceau que M. le comte François de Neufchâteau a publié pour servir de préface à l'édition des *Lettres provinciales de Pascal*, imprimées par M. Didot l'aîné, et faisant partie de son recueil des *classiques français*.

Tel qu'il est, l'ouvrage de M. de Charbonnières est beaucoup plus instructif que ceux qui, jusqu'à ce jour, ont été publiés sur la même matière : l'auteur peut l'améliorer beaucoup, soit en complétant les

articles concernant les prosateurs, soit en adoptant une division qui, classant chaque genre, facilite l'étude des anciens monumens de vers et de prose aux personnes qui voudroient acquérir une notion suffisante de notre littérature, antérieurement au siècle de Louis XIV, pour se mettre en état d'apprécier plus dignement les merveilles littéraires de ce grand siècle.

RAYNOUARD.

OBSERVATIONS sur le texte et la manière de traduire quelques passages de l'Œdipe-roi de Sophocle, pour servir de spécimen à un travail général sur ce poète. (On a suivi l'édition de Brunck, in-8.°, Strasbourg, 1788.)

V. 10. Τίτι τέρπει καθέσθαι ;
 Δείσαντες ἢ σέρξασθαι, ὡς δέλοντος ἄν
 Ἐμοῦ προσαρκεῖν πᾶν δυσάχρητος γδ' ἄν
 εἶνν, τοιάνδε μὴ ἔκποικλείων ἔδραν.

L'incertitude entre *δέσασθαι* et *σέρξασθαι*, qu'offrent les manuscrits; l'interprétation du scholiaste, *παύοντες*; si éloignée du sens de l'un et de l'autre, ont répandu sur ce passage un nuage qui n'est pas dissipé.

On a observé avec raison que, dans les choses incertaines, il n'y avoit d'opposé à la crainte que l'espérance; qu'ainsi le participe opposé à *δείσαντες* ne pouvoit exprimer que ce sentiment: mais c'est arguer de la pensée de l'auteur plutôt que de son expression.

Une erreur de ponctuation me semble avoir beaucoup ajouté à la confusion de ce passage. Le point d'interrogation placé après *σέρξασθαι* l'a réduit à un sens absolu, et a transformé le discours conditionnel qui suit en positif, tandis qu'ils devoient se secourir mutuellement.

Il faut lire: Δείσαντες ἢ σέρξασθαι ὡς, δέλοντος ἄν
 Ἐμοῦ, προσαρκεῖμ' ἄν.

Σέρξαιεν peut se rendre en latin par *amplecti*, sens qui lui convient lorsqu'on veut exprimer qu'on desire la chose qu'on reçoit; tandis que si l'on y souscrivoit contre son vœu, il se traduiroit par *acquiescere*. Cette signification double appartient également à *ἀγαπᾶν*.

Ὡς ne pouvant être suivi d'un infinitif, j'ai dû faire disparaître *προσαρκεῖν*. Πᾶν étoit sans objet, j'ai rétabli ἄν pour marquer son application au verbe; cette répétition étant commune dans les poètes, et la position du premier entre le participe conditionnel et le pronom pouvant

JOURNAL DES SAVANS,

ou le sens, ou rendre sa destination équivoque, Προσαρκύν, mis
autre, se lit, v. 141,

Κείνω προσαρκῶν ὄν, ἑμαυτὸν ὠφελεῶ.

« quelle intention êtes-vous venus ! Dans la crainte ou dans l'idée
» flatteuse que, si je le voulois, je pourrois vous secourir ! Je serois en
» effet bien insensible si (le pouvant) je ne me rendois pas à de pareilles
» instances. »

V. 33. Ἀνδρῶν τε πᾶστων ἔν τε συμφοραῖς βίης
Κεινοίτες, ἔν τε δαιμόνων ξυλλαγαῖς.

Συλλαγή doit s'entendre du commerce intime avec les dieux. L'événe-
ment du sphinx avoit donné à Œdipe la réputation d'inspiré, comme
le dit le poète au vers 37 et suivans, qu'il faut autrement ponctuer
qu'ils ne le sont.

καὶ θεῶθ', ὑφ' ἡμῶν οὐδὲν ἐξειδῶς πλέον
οὐδ' ἐν διδαχθεῖς, ἀλλὰ προσθήκη θεῶ,
λέγη νομίζη θ' ἡμῖν ὀρθῶσαι βίον.

V. 41. Ἰκετεύομέν σε πάντες οἴδε πρόσποτι
Ἄλκην πν' εὐρεῖν ἡμῖν, εἴτε τε θεῶν
Φήμην ἀκούσας, εἴτ' ἀπ' ἀνδρῶς οἴδα πάς.
Ὡς τοῖσιν ἐμπείροισι καὶ τὰς συμφοραῖς
Ζώσας ὀρθ' μάλιστα τῶν βουλευμάτων.

Μάλιστα est ici pour μάλλον, comme au vers 320 βᾶσα pour βᾶον.

Τοῖς ἐμπείροισι veut dire, « pour nous qui avons tout tenté » ; et le tout
doit se traduire :

« Nous vous prions comme des supplians de découvrir un remède
» à nos maux, soit que vous ayez entendu vous-même la voix d'un dieu,
» ou qu'elle vous ait été transmise par un mortel ; puisque, malgré
» toutes nos tentatives, nous voyons les événemens plus forts que nos
» conseils. » (Voy. Euripide, *Iphig. Aul.* v. 1603, et Apollonius de
Rhodes, III, 91.)

V. 46. Ἰθ', ὦ βροτῶν ἀεὶς', ἀνόρθωσον πόλιν
Ἰθ' εὐλαβήθηθ' — ὡς σὲ νῦν μὲν ἦδε γῆ
σωτήρα κλήζει τῆς πάρος προσθυμίας,
Ἄρχῆς δὲ τῆς σῆς μηδαμῶς μεμνώμεθα,
Σπάντες τ' ἐς ὀρθὸν ἔπεσόντες ὑπερον —
Ἄλλ' ἀσφαλεία πίνθη ἀνόρθωσον πόλιν.

On doit, dans cette phrase, considérer comme entre parenthèses tout
ce qui est entre le premier et le dernier vers ; et les rapprocher de cette
sorte :

« O le meilleur des humains, relevez la ville de l'état où elle est, et faites attention que maintenant encore cette contrée vous considère comme son sauveur dans ses premières adversités, quoique nous ne nous souvenions plus en rien du commencement de votre règne, ayant été relevés, mais déchus bientôt après. Relevez donc la ville, mais de manière qu'elle ne soit plus ébranlée. »

V. 82. Ἀλλ' εἰκόσαι μὲν ἠδύς· ἔ γδ' ἂν κέεσσι
Πολυσεφίης ὦδ' εἴρητι παγκέρπου δάφνης.

ἠδύς εἰκόσαι ne me paroît guère applicable à Créon, qui est présent, et de qui l'on pourroit dire tout au plus, ἀλλ' ἰδεῖν ἠδύς : εἰκόσαι ne peut s'appliquer qu'à ce qu'on ne voit pas ; je crois donc qu'il se rapporte à Apollon, qu'Œdipe a invoqué dans les vers précédens, et duquel seul on peut espérer le succès que Créon ne fait qu'apprendre.

Dans ce cas, au lieu de ὦδε, au deuxième vers, il faudroit lire ὄδε.

« Il est à croire que le dieu nous est favorable : en effet, ce prince ne seroit pas revenu le front couvert de lauriers. »

V. 159. Πρῶτά σε κεκλωμένῳ δύγατερ Διός. κ. τ. λ.

Il faut lire κεκλωμένους avec Eustathe. La leçon au datif, déterminée par μοι, du vers 163, me semble forcée, à cause de l'éloignement de ces mots l'un de l'autre, dont le déterminant est le dernier : κεκλωμένος se lit dans les éditions de Junte, de Turnèbe, de H. Estienne et dans quelques manuscrits.

L'anacoluthie dépend du verbe substantif, qu'on sous-entend si fréquemment que personne ne l'ignore.

V. 160. Γαῖάοχόν τ' ἀδελφεάν
Ἄρτεμιν ἢ κεκλώεντ' ἀγορᾶς, θεῶνον εὐκλέα θάσσει
Καὶ φοῖβον ἐκατόλον.

Ἀδελφεά se rapporte à φοῖβος qui suit, et non pas à Ἀθάνα qui précède.

V. 183. Ἐν δ' ἄλοχῳ, πολιᾷ τ' ὄπι ματῆρες
Ἄυτάν παρὰβώμιον ἄλλοθεν ἄλλα
Λυγρῶν πόνων
ἱκτῆρες ὄψενναρχοῦσι.

M. Brunck, sur la correction de Musgrave, a lu αὐτάν au lieu de ακτάν. Je crois que c'est à tort ; et qu'il a détruit ainsi une antithèse qui oppose ceci à ce qui précède, v. 175.

V. 216. Αἰτεῖς ἂ δ' αἰτεῖς, πᾶμι ἐάν δέλης ἐπι
Κλύων δεχέσθαι, τῇ νόσῳ δ' ἀσπρήσειν,
Ἀλκὴν λάβοις ἂν κἀνακούφισιν κελῶν.

Ἄ γὰρ ξένος μὲν τῷ λόγῳ τῷ δὲ ἔξερα,
 Ξένος δὲ τῷ παραχθέντι· ἐ γὰρ ἂν μακρὰν
 Ἰχνευον αὐτός, μὴ ἐκ ἔχων πῶσιν σύμβολον.
 Νῦν δὲ ὑπερος γὰρ ἀστὺς εἰς ἀστὺς τελεω.
 Ὑμῖν προσφωῖω πᾶσι Καδμείοις τάδε.

La manière dont ce passage a été compris et rendu jusqu'à ce jour, prouve qu'un des plus grands défauts de nos traductions vient de la coupure des raisonnemens suivis.

Tout ce passage forme un ensemble dont il faut toutefois séparer les trois premiers mots αἰτέῖς ἃ δὲ αἰτέες, dont je ne comprends pas même bien la signification dans l'état actuel. Je crois donc qu'on doit lire ἔχεις ἃ δὲ αἰτέες, ou quelque chose de semblable.

Traduction. — « Je vous apporte ce que vous souhaitez : si vous » voulez recevoir mes conseils et venir au secours de votre maladie, » vous recevrez du soulagement à vos maux. Je parle comme étranger à » tout ce que je vais dire, comme je le suis à tout ce qui s'est fait ; sans » quoi ce ne seroit pas par de longs détours et sans indice certain que je » me serois mis à la trace de cet événement, comme je viens de le faire : » d'ailleurs je suis venu habiter vos murs le dernier de tous. C'est donc » à vous, descendans de Cadmus, que j'adresse ces paroles. »

Les deux γὰρ ne dépendent pas l'un de l'autre, mais tous deux de ξένος τῷ παραχθέντι.

V. 226. Τοῦτον κελεύω, πάντα σημαίνειν ἐμοί·
 Καὶ μὲν φοβεῖται τυπκλήμῃ παρεξελών
 Αὐτὸς καὶ αὐτῶ· πίσειαι γὰρ ἄλλο μὲν
 Ἄσπεργς ἐδέν· γῆς δὲ ἄπεισιν ἀβλαβής.

« J'ordonne à celui, quel qu'il soit, qui a connu l'assassin de Laïus, » de me dévoiler tout, quand même il craindroit de révéler contre lui » un secret ignoré ; car il ne souffrira rien autre d'odieux : il quittera ce » pays sans insulte. »

La construction réclamerait après πίσειαι γὰρ ἄλλο μὲν οὐδὲν (ἢ τοῦτο) γῆς ἄπεισιν ἀβλαβής.

Ἐπεξαιρεῖν, dans le sens que je lui donne, signifie révéler, tirer de l'obscurité une chose ignorée. Je ne sais si d'autres exemples le confirment ; mais il me semble conforme à l'analogie du terme primitif et de la composition.

V. 236. Τὸν ἄνδρα ἀπαυδῶ σῶτον, ὅστις ἐστὶ, γῆς κ. τ. λ.

On fait dépendre γῆς τῶσδε de πνά : je crois que c'est à tort. Ἀπαυδῶν ici veut dire arcere, prohibere, interdicere. Interdico illi, quisquis sit, hác

terra cujus regnum teneo, neque (sous-entendant copiam facio, volo, jubeo, dimitto alicui) ut eum recipiat &c. Il faut donc ponctuer :

Τὸν ἄνδρα ἀπαυδῶ τέτον, ὅστις ὄντι, γῆς
Τῆσδ' ἥς ἐγὼ κράτη τε καὶ θρόνος νέμω.
Μήτε εἰσδέχσθαι κ. τ. λ.

V. 314. Ἄνδρα δ' ὠφελειν ἀφ' ὧν
ἔχει τε καὶ δύνασθαι κάλλιστος πόνος.

Je préfère πόνος à πόνων : l'un et l'autre sont dans les manuscrits. M. Brunck construit en faisant d'ἄνδρα l'objet d'ὠφελειν, et supposant πρ. Je crois cette syntaxe fautive : ἄνδρα est joint à ὠφελειν par apposition ; c'est notre *on* français. « Qu'on oblige, ou obliger de ce qu'on a et de » qu'on peut, c'est le plus noble soin. »

V. 317. Ταῦτα γὰρ καλῶς ἐγὼ
εἶδως, διώλεσ' ἢ γὰρ ἂν δεῦρ' ἰκοίμην.

Ταῦτα est ici subjectif et objectif tout ensemble ; εἶδως Ταῦτα, Ταῦτα διώλεσέ με.

« C'est précisément parce que je savois ces choses, qu'elles m'ont » perdu ; sans cette science, on ne m'eût pas fait venir. »

V. 324. Ὄρῳ γὰρ εἰδὲ σὺ, πὸ σὸν φώνημ' ἰὸν
Πρὸς καρέον' ὡς ἔν μινδ' ἐγὼ ταῦτον πάθω.

Il faut lire, au second vers, ὡς οὐ μινδ' ἐγὼ ταῦτον πάθω : ἔν n'a rien à faire ici. Οὐ μὴ est une construction constante dans cette manière de s'énoncer : enfin μινδὲ se changeroit en οὐδέ, s'il n'étoit précédé de οὐ.

V. 328. Πάντες γὰρ οὐ φρονεῖτ' ἐγὼ δ' οὐ μὴ ποίη
Τὰμ' ἐξενείπω, μὴ τὰ σ' ἐκφύνω κακά.

L'interposition de, ὡς ἂν entre οὐ μὴ et le verbe qui suit, est contraire à la syntaxe, et a donné l'idée à M. Brunck de forger le verbe ἐξενείπω. Le remède étoit bien plus simple ; il falloit suivre l'indication obscure, il est vrai, mais cependant reconnoissable, du scholiaste, en changeant la ponctuation ou formant une parenthèse.

Πάντες γὰρ οὐ φρονεῖτ' ἐγὼ δ' οὐ μὴ ποίη
Τὰμ' (ὡς ἂν εἶπω μὴ τὰ σ') ἐκφύνω κακά.

« Je ne déclarerai jamais ma peine, pour ne pas divulguer la vôtre. » Tirésias a pu dire τὰμὰ κακά dans cette circonstance, comme il dit plus bas, ὄργην πὴν ἐμήν, la colère que je vous cause.

V. 360. Οὐχὲ ξυνῆκας πρὸσθεν ἢ ἐκπιρᾶ λέγειν.

Ἠ est ici la conjonction comparative *quàm*, et ἐκπιρᾶσθαι, arracher après

de nombreuses tentatives, obtenir par importunité : c'est une des propriétés de la préposition ἐκ dans la composition. Ἐκπολιορκεῖν, ἐκπονεῖν, ἐξήκειν, obtenir par le travail, par le siège, par le chemin.

« Ne m'avez-vous donc pas compris avant de me forcer à parler » clairement ! »

V. 374. ΟἶΔ. Μιᾶς τρέφῃ πρὸς νυκτὸς ὥσε μίτ' ἐμέ,
Μήτ' ἄλλον, ὅστις φῶς ὄρα, βλάψαι ποτ' ἄν.

ΤΕΙΡ. Οὐ γάρ με μῶτα πρὸς γέ σε πεσεῖν, ἐπεὶ
Ἰκανὸς Ἀπόλλων; ἢ τάδ' ἐκπαῖξαι μέλει.

J'ai rétabli l'ancienne leçon, changée mal-à-propos par M. Brunck, en plaçant σε au lieu de με, et ἐμοῦ au lieu de σοῦ. Ἐκπαῖξαι ne veut pas dire πμωρῆσαι, mais il conserve sa signification naturelle d'accomplir, exécuter, faire.

Œdipe parle avec mépris de Tirésias, en lui disant qu'il n'est pas digne de sa colère; c'est ainsi qu'au vers 403 il lui déclare que son âge le préserve de sa vengeance.

Εἶ δὲ μὴ δόκεις γέρον
εἶναι, παθῶν ἔγγως ἂν οἴατο φρονεῖς.

C'est à Créon qu'en veut Œdipe, et lui seul qu'il veut punir.

Enfin Tirésias dit formellement qu'il n'a rien à craindre d'Œdipe, qu'Apollon est son maître et doit disposer de ses jours.

« Mon destin n'est pas de périr de votre main, puisqu'Apollon peut » m'ôter la vie; lui que ce soin regarde. »

V. 380. Ὡς πλοῦτε, ἔπυραννι, καὶ τέχῃ τέχνης
Ἵψ' ἀφέρισα πρὸς πολυζήλω βίῳ,
Ὅσος παρ' ὑμῖν ὁ φθόνος φυλάσσειαι.

Πολύζηλος βίος veut dire le peuple envieux; c'est le contraire de ἐζήλω πλιπῶν, au vers 1526, non·invitis civibus. L'article placé devant φθόνος prouve que ὅσος est pris adverbialement et se rapporte au verbe.

« O richesse, ô puissance souveraine, ô art, qui l'emportes sur tous » les arts aux yeux d'un peuple curieux; combien le sentiment qui vous » poursuit se dissimule près de vous ! »

V. 424. Ἄλλων δὲ πλῆθος ἐκ ἐπαιδάνῃ κακῶν,
Ἄ σ' ἐξισώσῃ σοὶ τε καὶ τοῖς σοῖς τέκνοις.

M. Brunck a raison de réproucher cette phrase: « Qui vous égalera à » vous-même et à vos enfans. »

Il me semble qu'on pourroit lire Ἄ σφ' ἐξισώσῃ σοὶ τε καὶ τ. σ. τ. « Qui » vous égalera mutuellement, vous à vos enfans et vos enfans à vous, »

V. 455.

Ξένην ἐπὶ

Σκήπτρῳ προσδεκνύς γαῖαν ἐμπορεύσεται.

Il faut construire προσδεκνύς ἐπὶ σκήπτρῳ ἐμπορεύσεται γαῖαν ξένην. « Appuyé » sur un bâton, il parcourra une terre étrangère. »

Προδεκνύσαι est ici synonyme de προστένειν, protendere, porrigere, sous-entendu χεῖρας.

Lucien, in *Hercule gallico*, t. III, p. 82, édit. de Reiz : Καὶ τὸ πόξον ἐντέταμένον ἢ ἀεισεῖα προσδεκνύουσι. « La main gauche tient un arc tendu. » *Arcum tensum porrigit laeva.*

V. 463.

Τίς ὄνπν' ἄ διαπέπια

Δελφίς εἶπε πέτρα

Ἄρρητ' ἀρρήτων τελέσασθα

Φοινίαισι χερσίν,

Ὡς νιν ἀλλοπόδων ἵππων

Σθενάρωτερον φυγᾶ πόδα νομῶν.

J'ai changé la ponctuation, réformant le point d'interrogation après χερσίν, et liant le tout ensemble de la sorte :

« Quel que soit celui que la roche prophétique de Delphes a déclaré &c., il est temps pour lui de fuir. » Au vers 1056, Τίς δ' ὄνπν' εἶπε, μηδὲν ἐβραπῆς, on doit également supprimer l'interrogation après εἶπε.

La répétition de νιν, sans autre nécessité que de rappeler le nom ou pronom déjà exprimé dans la phrase, est familière à Sophocle (v. 246, et *Ajax*, 245).

(La suite au prochain Cahier.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ET SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

DANS sa séance extraordinaire du mardi 2 juin, l'Académie française a entendu la lecture des ouvrages suivans : 1.^o Notice historique sur deux comédies de Molière, Don Garcie de Navarre et les Fâcheux, par M. *Auger*. 2.^o Traduction en vers de l'invocation du poème de Lucrèce, par M. *de Lally-Tolendal*. 3.^o Discours sur l'épopée romanesque, ou Considérations sur l'Arrioste et sur quelques poètes qui l'ont précédé, par M. *Laya*. 4.^o Discours intitulé *l'Écrivain littéraire*, par M. *Lauretelle* aîné. 5.^o Ode sur le Camoëns, par M. *Raynouard*.

M. Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a été élu, le 4 juin, membre de l'Académie française, en remplacement de feu M. de Roquetaure.

L'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles a décerné un prix à l'un des mémoires qu'elle a reçus en réponse à la question qu'elle avoit proposée en ces termes : *Quel étoit l'état de la servitude aux Pays-Bas, depuis les temps les plus reculés jusque vers la fin du XIII.^e siècle; comment cet état fut-il successivement abrogé, et quels sont les restes qui en ont subsisté jusqu'à l'introduction des nouvelles lois françaises?* L'auteur du mémoire couronné est M. Adrien-Alexandre-Marie Hoverlant de Beauwelaere, demeurant à Tournay. L'Académie propose, pour 1819, les neuf questions suivantes: 1. « Déterminer, » dans un lieu donné et pendant un espace de temps indiqué, la dépense d'eau » d'une rivière dont on connoît la largeur, la profondeur et la pente; déter- » miner, au même point et pendant le même espace de temps, les variations qui » s'opèrent dans cette dépense, lorsque l'on restreint progressivement la largeur » de cette rivière par des constructions quelconques. » — 2. « Si à chacun des » angles d'un plan immatériel, parfaitement carré, au centre de figure duquel » est suspendu un poids quelconque P, par exemple, cent livres, on attache » une corde qui passe verticalement sur une poulie, et qu'on charge chacune de » ces cordes d'un poids tel, 1.^o que la somme des quatre soit égale à cent » livres, et 2.^o que les poids fixés à chacun des deux angles diagonalement op- » posés soient égaux entre eux; par exemple, deux d'entre eux étant chacun de » quarante-neuf livres, et les deux autres chacun d'une livre, et ainsi à l'infini, » on sait, par les règles de la statique, que ce plan restera horizontalement en » équilibre: d'un autre côté, si ces quatre cordes, au lieu de porter ainsi un » poids en passant par une poulie, sont fixées à un plancher immobile, on voit » évidemment, mais uniquement par le principe métaphysique, *que par-tout où » il y a égalité parfaite des causes efficientes, les effets sont aussi nécessairement » égaux*: on voit, dis-je, que les portions du poids P que portera chacun de ces » quatre points d'attache, seront aussi parfaitement égales l'entre elles. Il s'agit » donc d'assigner un principe vraiment physique, c'est-à-dire, fondé sur les » seules propriétés de la matière, d'où il résulte clairement, parmi ce nombre » infini, mentionné ci-dessus, de rapports entre les quatre poids, tous égale- » ment propres à établir l'équilibre dans la première hypothèse, la préférence » qu'obtient le rapport d'égalité dans la seconde, c'est-à-dire, lorsque la dis- » tribution des efforts à soutenir dépend activement et uniquement du poids P » fixé au centre de figure du plan carré. Dans le XVIII.^e tome des Mémoires » de l'académie de Pétersbourg, Euler a traité ce sujet dans toute sa généralité, » avec un art et une profondeur admirables: mais, au jugement de d'Alembert, » cette solution est encore *incertaine et hypothétique*; et en effet, le principe sur » lequel elle est fondée, semble plutôt une hypothèse mathématique, qu'un » principe physique. On demande donc qu'on discute ce principe à fond, et » qu'on démontre, d'une manière positive, qu'il est en effet ou qu'il n'est point » admissible *comme principe physique*; dans le cas de la démonstration négative, » qu'on examine, si, en présentant ce principe sous un autre point de vue, » on ne pourroit pas le consolider et conserver par-là la belle théorie qui en » découle. Enfin, si ces essais n'offrent rien de satisfaisant, on demande qu'on » assigne, pour le cas particulier énoncé ci-dessus, un principe qui soit à l'abri » de toute objection. » — 3. « Décrire les différentes espèces de minéraux qui » appartiennent au sol du royaume (*des Pays-Bas*) dans leurs propriétés distinc- » tives, avec indication des localités et des gisemens de chaque espèce, et don-

ner la synonymie des auteurs qui en ont déjà traité. » — 4. « S'il y a identité entre les forces qui produisent les phénomènes électriques, et celles qui produisent les phénomènes galvaniques, d'où vient qu'on ne trouve pas une concordance parfaite entre les premiers et les derniers ! » — 5. « Plusieurs auteurs modernes croient à l'identité des forces chimiques et des forces galvaniques : peut-on prouver la vérité ou la fausseté de cette opinion ! » — 6. « Quel a été l'état de la population, des fabriques et manufactures et du commerce dans les Pays-Bas, pendant les xv.^e et xvi.^e siècles ! » — 7. « Quel étoit l'état des institutions et établissemens dans les provinces méridionales des Pays-Bas, avant l'invasion des armées françaises dans ce pays, et quels sont les changemens que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de vingt ans, ont opérés dans l'administration politique, civile et judiciaire, la législation, les institutions religieuses, les établissemens ecclésiastiques, littéraires et ceux d'instruction publique, l'état des citoyens, le commerce, les fabriques et manufactures, les richesses publiques et particulières, l'instruction, le langage, la culture des lettres, des arts et des sciences, les mœurs et le costume des peuples de ces provinces ! Depuis vingt-cinq ans, notre pays a presque entièrement changé de face : d'anciens établissemens ecclésiastiques, de riches abbayes, de nombreux couvens, des chapitres richement dotés, ont été supprimés ; des cours de justice et des tribunaux de forme différente ont été abolis ou changés ; le gouvernement du pays, l'administration des provinces et des villes ont reçu une nouvelle organisation ; les privilèges des villes, des corporations et des métiers, les dîmes, la féodalité, les droits seigneuriaux, ont disparu ; des sommes immenses provenant de la vente des biens nationaux sont sorties de nos provinces ; la fortune publique et celle des particuliers ont reçu de nombreuses atteintes : d'un autre côté, plusieurs écoles ont été établies, les arts se sont perfectionnés, les idées se sont agrandies ; une discussion libre à la tribune et dans les feuilles publiques, de toutes les parties de la législation et de l'économie politique, a répandu de nouvelles connoissances ; un code uniforme a succédé aux nombreuses coutumes des provinces et des villes. L'état de la Belgique, tel qu'il se présente, il y a vingt-cinq ans, est déjà l'histoire ancienne pour la jeunesse naissante ; l'âge présent doit à la postérité la connoissance de ces anciennes institutions et de ces nouvelles réformes : l'Académie ne demande pas l'énumération minutieuse de tous les établissemens de chaque province et de chaque ville, mais un tableau général des institutions abolies, des établissemens supprimés, des réformes et des changemens opérés, écrit avec impartialité, sans satire ni vaines déclamations. » — 8. « Les Belges sont peut-être le peuple de l'Europe qui a éprouvé le plus de changemens dans ses destinées : ils ont successivement été soumis aux Romains, aux Francs ; ils ont été morcelés et partagés en provinces régies par des ducs, des comtes, &c. ; ils ont été derechef réunis sous la maison de Bourgogne ; ils sont passés sous la domination de la maison d'Autriche, tant de la branche allemande, qu'espagnole ; ils ont été incorporés au colosse de l'empire français : dans ces différentes formes de gouvernement, ils ont toujours été exposés à des bouleversemens politiques. Réunis, ils ont souvent lutté contre leurs princes ; séparés, ils ont combattu les uns contre les autres. Au milieu de tant de révolutions, quel caractère ont-ils déployé ! Ces luttes générales ont-elles dans les différens siècles, ces querelles

» particulières ont-elles dans les différentes provinces, apporté quelque altération ou quelque modification au caractère national! ou, en d'autres termes, les Belges ont-ils, dans les différentes époques, déployé un caractère dominant, indépendamment des catastrophes politiques! ont-ils conservé dans les différentes provinces, un caractère commun indépendamment des intérêts domestiques! La réponse à cette question sera comme le corollaire de toute la dissertation. » — 9. « Quel étoit l'état des écoles et autres établissemens d'instruction publique dans les Pays-Bas, depuis Charlemagne jusqu'à la fin du XVI.^e siècle! Quelles étoient les matières qu'on y enseignoit! Quels étoient les livres élémentaires dont on s'y servoit! et quels sont les professeurs qui se sont le plus distingués aux différentes époques! »

Le prix de chacun de ces concours sera une médaille d'or de 25 ducats. Les mémoires, écrits lisiblement en latin, français, hollandais ou flamand, seront adressés, francs de port, à M. Van Hulthem, secrétaire perpétuel de l'académie. Le premier de ces concours sera fermé le 1.^{er} novembre de la présente année 1818, et les huit autres resteront ouverts jusqu'au 31 janvier 1819. L'académie exige la plus grande exactitude dans les citations: les auteurs ne se feront connoître, ni directement ni indirectement, sous peine d'être exclus du concours; ils mettront à la tête de leurs ouvrages une devise qu'ils répéteront dans un billet cacheté, contenant leur nom et leur adresse.

La même académie propose, dès ce moment, pour 1820, les deux questions suivantes: « 1.^o Donner une notice historique et critique des auteurs qui ont le mieux écrit sur l'histoire belgique depuis le commencement du XV.^e jusqu'à la fin du XVII.^e siècle; indiquer les sources où ces écrivains ont puisé, et fixer le degré d'autorité de chacun d'eux. 2.^o Les Pays-Bas ont produit un nombre considérable de poètes latins distingués. Janus Gruterus, sous le nom supposé de Ranutius Gerus, nous a donné un recueil curieux d'un choix de la plupart des ouvrages poétiques des Belges qui avoient vécu jusqu'à son temps, sous le titre de *Deliciae poetarum Belgicorum; Francof. 1614, 4 vol. in-12.* Valère André et Foppens, dans leur *Bibliotheca belgica*; Sweertius, dans son *Athenæ belgica*; Paquot, dans ses *Mémoires littéraires*; Saxius, dans son *Onomasticon litterarium*; Baillet, dans les *Jugemens des Savans*; M. Coupé, dans ses *Soirées littéraires*; les auteurs de la *Biographie universelle*, et beaucoup d'autres savans; nous en font connoître une grande partie. A l'invitation d'une société savante de la Hollande, M. Gér. de Wries nous a donné, il y a dix ans, une histoire intéressante des poètes flamands et hollandais (*Geschiedenis der Nederduitsche dichtkunde; Amst. Allart. 1818, 2 vol. in-8.*): mais il nous manque encore une notice complète et exacte de nos poètes latins. L'académie, desirant éclaircir successivement toutes les branches de l'histoire littéraire des Pays-Bas, si riche et malheureusement si peu connue, demande la *Notice historique et littéraire, par ordre chronologique, des poètes latins des Pays-Bas, avec l'examen critique de leurs ouvrages poétiques.* »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Tableau bibliographique des ouvrages en tout genre qui ont paru en France

pendant l'année 1817; par M. Beuchot. Paris, chez Pillot, 1818, in-8°, 167 pages. Ce volume contient, 1.° une table alphabétique des ouvrages; 2.° une table alphabétique des auteurs; 3.° une table systématique; 4.° une table alphabétique des articles nécrologiques des années 1814-1817. Toutes ces tables renvoient aux numéros ou aux pages de la Bibliographie de la France, ou Journal de l'imprimerie et de la librairie, qui continue de paroître tous les samedis, à Paris, chez Pillot. (Prix de l'abonnement annuel, y compris le *Tableau bibliographique*, 20 fr.) M. Beuchot porte, dans tous les travaux qu'il entreprend, l'exactitude la plus rigoureuse. Depuis 1812, il donne, dans ce journal et dans les tables qu'il y joint, une notion précise et complète de tous les livres et opuscules qui se publient chaque semaine à Paris et dans toutes les villes de France.

Note sur Laurent Coster, à l'occasion d'un ancien livre imprimé dans les Pays-Bas (*Guill. de Saliceto, Card. de Turrecremata et Pii II opuscula*, in-fol. goth.). 7 pages in-8°, extraits du Catalogue de la bibliothèque de M. Renouard sous presse, à Paris, imprimerie de Crapelet.

Il vient de paroître, dans la même semaine, deux traductions françaises des *Frères hongrois*, roman anglais de miss Anna-Maria Porter : l'une par mademoiselle Aline de L. (Lacoste, auteur d'*Anthélia* ou *les Enthousiastes*) (Paris, imprimerie de Feugueray, librairie d'Arthus Bertrand; 3 vol in-12, 34 feuilles 1/6, 5 fr. 50 cent., et par la poste 7 fr.); l'autre, par madame Élisabeth de Bon (Paris, imprimerie de Bossange, librairie d'Eymery; 3 vol. in-12, 6 fr., et 7 fr. par la poste) : ces deux versions sont faites sur la 3.° édition du texte.

Fables de la Fontaine, avec un nouveau commentaire littéraire et grammatical, dédié au Roi; par M. Ch. Nodier. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné, librairie d'Eymery, 1818; 2 vol. in-8°, 51 feuilles 1/4, papier d'Angoulême, 14 fr.; pap. vélin, grav. avec la lettre, 28 fr.; pap. vélin satiné, fig. avant la lettre, cartonné à la Bradel, 50 fr. Le second volume est terminé par six tables : 1.° des fables suivant la division des livres; 2.° des fables par ordre alphabétique; 3.° de mythologie, histoire et géographie; 4.° des personnages célèbres nommés dans les fables; 5.° des locutions irrégulières, surannées, &c.; 6.° des vers-proverbes.

Poésies diverses de M. Jos. Chénier (La Bataviade; poème sur les principes des arts; discours en vers, épîtres, élégies, odes, imitations d'Ossian, traduction de l'Art poétique d'Horace, &c.); recueil contenant plusieurs pièces qui n'ont point encore été publiées. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Maradan, 1818, in-8°, vélin, VIII et 408 pages. 6 fr.

Prospectus d'une traduction nouvelle des Œuvres de Shakespeare. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné, 1818; 7 pages in-8°. Cette traduction, qui sera suivie de commentaires historiques et critiques, est entreprise par une société de gens de lettres, sous la direction du chevalier John Byerley, littérateur anglais. Le tome 1.° commencera par une vie de Shakespeare, où l'on profitera des documens récemment publiés, et sur-tout de l'ouvrage de M. Nathan Drake, *Shakespeare and his times*, annoncé dans notre dernier cahier (juin, pag. 381). Cette vie précédera un discours sur les règles, le but et les progrès de l'art dramatique : on se propose d'y exposer et d'y réfuter les argumens que les novateurs font valoir en faveur du genre qu'ils ont appelé

romantique. Il y aura au moins 10, au plus 12 vol. in-8.^o de 5 à 600 pages chacun; ils seront ornés d'un portrait de Shakespeare et de 35 estampes. Les traducteurs annoncent l'intention de se borner à de simples extraits de quelques pièces d'un mérite inférieur, ou dont l'authenticité semble douteuse: peut-être vaudroit-il mieux ne rien laisser d'incomplet dans cette collection nouvelle. On souscrit à Paris, chez Maradan, rue Guénégaud, n.^o 9; à Londres, chez Longman, à raison de 10 fr. par volume, et 20 en papier vélin: on ne paye rien d'avance. Il paroîtra un volume par mois, à dater du 1.^{er} octobre prochain: les personnes qui n'auront pas souscrit, paieront chaque volume 12 francs.

Théâtre de Pigault-Lebrun. A Saint-Quentin, imprimerie de Moureau, et se trouve à Paris, chez Barba, 1818; 3 vol. in-12, contenant treize pièces.

Lettres inédites de Voltaire (au nombre de 178), avec un portrait et un fac simile. Paris, imprimerie de Plassan, chez Delaunay, Mongie, Pellicier, et chez les éditeurs, rue Basse-du-Rempart, n.^o 56, et rue de Condé, n.^o 12, in-8.^o, 26 feuilles, 6 fr. M. Desoer distribue le *prospectus* d'une nouvelle table analytique des œuvres de Voltaire, 1 vol. in-8.^o, dont le prix sera de 12, ou 13, ou 24 fr., selon la qualité du papier: cette table doit servir particulièrement à l'édition en 12 tomes in-8.^o, laquelle sera bientôt terminée; le tome X vient de paraître. On a publié aussi, dans le cours du mois de juin, le tome XX de l'édition en 35 volumes in-12, imprimerie de la veuve Jeunehomme, librairie de Plancher; et le tome XX de l'édition en 50 volumes in-12, donnée par MM. Lemaire et Beuchot, imprimée chez la veuve Perronneau: ce volume contient les Lettres philosophiques d'après l'édition de 1734, le Supplément au Siècle de Louis XIV, &c.

Mélanges de littérature et de philosophie du XVIII.^e siècle; par M. l'abbé Morellet, de l'institut royal de France (académie française). Paris, imprimerie de Fain, chez madame Lepetit, 1818; 4 vol. in-8.^o, 113 feuilles, 24 fr. On lit dans l'avant-propos de l'éditeur (M. L. S. A.), que: « le 1.^{er} » volume comprend ce qu'on peut appeler les œuvres académiques de l'auteur; » et qu'on y distingue son discours de réception, son Éloge de Marmontel, » et sa réponse à l'écrit par lequel Chamfort demandoit la destruction des » académies.....; que le II.^e renferme des critiques littéraires et philosophiques » de plusieurs productions plus ou moins célèbres, entre autres de quelques » ouvrages de Linguet et de M. le vicomte de Châteaubriand.....; que le » III.^e contient divers écrits politiques, qui peuvent servir à l'histoire de la » révolution, ou à l'éclaircissement de quelques questions importantes.....; » que le IV.^e et dernier volume est formé de différens morceaux de morale, » parmi lesquels se trouvent un Essai sur la conversation, et le Legs d'un père » à ses filles, traduit de l'anglais du docteur Gregory, &c. » On remarque dans cette collection trois opuscules qui ont été attribués à Voltaire, et compris, à ce titre, dans l'édition de Kehl. Nous nous proposons de faire connoître plus particulièrement ces quatre volumes.

Une Macédoine, ouvrage politique, philosophique et littéraire; par M. Amédée de Tissot. Paris, imprimerie de madame Jeunehomme-Cremière, 1818; 31 pag. in-8.^o, outre un appendice de 8 pages, intitulé: *Division de la Chambre des Députés*. L'auteur annonce un mémoire lu, dit-il, dernièrement à l'académie des sciences, et dans lequel il propose un moyen d'interrrompre le cours du

fluide magnétique entre un objet placé sur une balance et la terre. On trouve d'ailleurs ici, sous le titre d'*Innovations poétiques*, des vers de seize syllabes, de quatorze, et de huit avec un repos obligé à la quatrième.

Voyage en Chine, ou Journal de la dernière ambassade anglaise à la cour de Pékin; par M. H. Ellis, traduit de l'anglais par J. Mac-Carthy. Paris, imprimerie de Fain, chez Delaunay et chez Mongie aîné, 1818; 2 vol. in-8.^o, 47 feuilles, avec 8 planches et 3 cartes, 15 francs, et, par la poste, 17 fr. 50 cent.

Voyage dans l'Asie mineure, l'Arménie et le Koordistan, en 1813 et 1814, avec des remarques sur la marche d'Alexandre et la retraite des Dix-mille; traduit de l'anglais de J. Macdonald-Kinneir; 2 vol. in-8.^o, qui paroîtront à la fin de juillet, chez Gide fils, et seront accompagnés d'une grande carte dressée par Arrowsmith.

Lettres sur l'Italie, par Dupaty; nouvelle édition. Avignon, J.-A. Joly, 1818, 3 vol. in-24, 2 fr. 50 cent.

MM. Treuttel et Würtz viennent de faire réimprimer les huit premiers volumes de l'*Histoire des républiques italiennes*, de M. Simonde de Sismondi. Les tomes I, II, III et IV ont été imprimés pour la première fois à Zurich, en 1807 et 1808: il en parut une édition nouvelle en 1809, à Paris, où furent en même temps publiés les tomes V-VIII. Les huit derniers volumes (IX-XVI) n'ont encore eu qu'une édition, donnée en 1817 et 1818. (Voyez Journal des savans, mars 1817, pag. 131-143; mars et avril 1818, pag. 174-182, 209-213). Le prix des 16 vol. est de 96 fr. en papier ordinaire, de 192 fr. en papier vélin.

Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne, par D. J. Ant. Llorente, traduite de l'espagnol, sous les yeux de l'auteur, par Alexis Pellier. Tome X.^e et dernier, terminé par une table alphabétique des matières, des lieux et des personnes. Paris, imprimerie de Plassan; chez Treuttel et Würtz, Delaunay et Mongie aîné, 1818, in-8.^o, 32 feuilles.

Notice sur la Sorbonne. Paris, Le Normant, rue de Seine, 1818, in-8.^o, 62 pages, 1 fr. 50 cent., et par la poste 1 fr. 75 cent. Après avoir exposé le système des écrivains qui ont fait remonter, soit au X.^e siècle, soit au règne de Charlemagne, soit même à des époques plus anciennes, l'origine de l'université de Paris, l'auteur montre que cette corporation n'a réellement commencé de s'organiser que sous Philippe-Auguste, et conséquemment qu'elle n'a guère précédé la Sorbonne, à la fondation de laquelle S. Louis a contribué. Mais l'auteur ne se borne point à des détails historiques sur l'établissement et les réglemens de la Sorbonne; il propose de rétablir cette société, dont il a jadis été membre.

Mémoire sur le système métrique des anciens Égyptiens, contenant des recherches sur leurs connoissances géométriques et sur les mesures des autres peuples de l'antiquité; par E. Jomard. Paris, imprimerie royale, in-folio, 308 pages, avec 10 tableaux; papier vélin. Ce volume fait partie de la dernière livraison de la Description de l'Égypte. « Voici, dit M. Jomard, comment je me représenté » l'origine du système métrique chez les Égyptiens. Ce peuple possédoit, » comme tous les autres, des mesures usuelles et vulgaires, tirées de la stature » humaine; les subdivisions de ces mesures étoient conformes aux proportions » naturelles, et procédoient de deux en deux, de quatre en quatre, de six en

» six, de douze en douze. En effet, la coudée naturelle renferme à très-peu
 » près six palmes ou largeurs de main, &c. Ainsi la division duodécimale étoit
 » offerte sensiblement par la nature. La division sexagésimale étoit déjà adoptée
 » pour les usages de la géométrie et de l'astronomie : elle étoit fondée sur la
 » considération des propriétés des nombres et de celles des figures géométriques.
 » Lorsqu'on eut fait en Égypte une mesure du degré terrestre, on eut l'idée d'en
 » déduire les mesures itinéraires et même les mesures usuelles pour les fixer sur
 » une base invariable. L'époque de cette mesure nous est inconnue ; le fait seul
 » nous est attesté : les monumens le prouvent *à priori*. En cherchant parmi les
 » diviseurs du degré égyptien une quantité qui se rapprochât de la coudée
 » vulgaire et naturelle, il fut facile de remarquer que la 240,000.^e partie de ce
 » degré, égale à 0^m,4618, s'éloignoit peu de cette mesure ; on dut la préférer à
 » toute autre, comme contenue 4000 × 60 fois dans cette grande base : elle
 » remplissoit les deux conditions de pouvoir servir de mesure usuelle, et d'être
 » un diviseur sexagésimal du degré. En faisant la même recherche pour le pied,
 » on s'arrêta à la 360,000.^e partie de la même grandeur, égale à 0^m,3079 ;
 » il en résulta un rapport de deux à trois entre le pied et la coudée, rapport
 » plus grand que le naturel, mais commode pour le calcul. On conserva à ces
 » nouvelles mesures les noms de *pied* et de *coudée*. La mesure itinéraire en
 » usage dès l'origine étoit peut-être égale à 600 fois le pied naturel : on a pu,
 » par ce motif, établir un stade de 600 fois le pied métrique ; mais la série
 » sexagésimale étoit un motif suffisant pour lui donner cette proportion. Il s'en-
 » suit que ce même stade se trouvoit 600 fois au degré ; sa valeur répondoit à
 » 184 mètres $\frac{3}{4}$, à fort peu près. Il résulta de cette détermination que le
 » stade contenoit 400 coudées métriques ; le quart faisoit 100 coudées ; ce quart
 » du stade fit le côté de la mesure agraire connue sous le nom d'*aroure*, &c. »
 L'ouvrage de M. Jomard est divisé en treize chapitres, dont les premiers ont
 pour objet d'établir la valeur du degré terrestre en Égypte, et de déterminer les
 principales mesures égyptiennes par les dimensions des pyramides et par divers
 autres monumens. Le 12.^e offre un tableau des connoissances que les Égyptiens
 avoient acquises en géométrie, en astronomie et en géographie ; et le 13.^e con-
 tient des éclaircissemens et recherches étymologiques. On voit que ce volume
 est le fruit d'un travail fort étendu. M. Jomard a fourni au magnifique ouvrage
 sur l'Égypte, beaucoup d'autres mémoires : *Description des antiquités d'Edfoû*,
d'Abydos, *d'Antæopolis*, *d'Achmouneyn* ou *Hermopolis magna*, *de l'île de*
Philæ, *de Syène* et *des cataractes*, *de l'île d'Éléphantine*, *d'Erment* ou *Hermon-
 this*, *des hypogées de la ville de Thèbes* ; *Observations sur les inscriptions anciennes*
recueillies en Égypte, sur le lac Mæris, sur les Arabes de l'Égypte moyenne, &c.

Essai sur l'histoire de l'économie politique chez les peuples modernes, jusqu'au commencement de l'année 1817. Paris et Londres, 1817, 2 part. in-8.^o, xvj et 263, iv et 224 pages.

De la Minéralogie ; par J. A. H. Lucas, adjoint à son père, garde du Muséum royal d'histoire naturelle et agent de l'Institut royal de France ; professeur de minéralogie à l'Athénée de Paris, &c. Paris, imprim. d'Abel Lanoë, 1818, in-8.^o, 98 pages. C'est l'article *Minéralogie* du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle (tome XXI). Après une définition de la minéralogie et des réflexions sur l'utilité de cette science, l'auteur donne une idée de ce qu'elle étoit chez les anciens, et trace l'histoire des progrès qu'elle a faits dans les temps

modernes, mais sur-tout depuis un siècle. Il fait connoître le système minéralogique de Werner, en joignant à l'exposé qu'en avoit déjà donné M. Patrin dans la première édition de ce dictionnaire, un tableau publié par M. Jameson en 1815. M. Lucas expose ensuite, avec beaucoup de précision et de clarté, le système de M. Haiüy. Il emprunte du Manuel de M. Léonhard, année 1816, le tableau du système minéralogique, purement physique, du professeur J. J. Berzélius. Les dernières pages de l'article contiennent une bibliographie minéralogique, que M. Lucas n'auroit pu rendre complète sans excéder les bornes qu'il s'étoit prescrites, mais qui offre un très-bon choix des ouvrages qui conviennent plus particulièrement à des lecteurs français. — Il n'a été tiré qu'un petit nombre d'exemplaires de cette notice : elle ne se vend point à part. M. Lucas étoit déjà fort avantageusement connu par d'autres travaux, et spécialement par le tableau méthodique des espèces minérales, qu'il a publié en 1806 et 1813, 2 vol. in-8.°, chez Fera jeune, libr., rue des Grands-Augustins.

Traité élémentaire d'arithmétique décimale, par J. Chenu; 6.° édition. Paris, imprim. de Belin, libr. de Le Prieur, 1818, in-12, 7 feuilles 5/6. 1 fr. 25 cent.

Elémens d'algèbre, à l'usage de l'école centrale des Quatre-Nations; par S. F. Lacroix, membre de l'Institut, &c.; 12.° édition, revue et corrigée. Paris, M.^{me} Courcier, 1818, in-8.°, 23 feuilles et demie. 4 fr.

Traité complet de mécanique appliquée aux arts, contenant l'exposition méthodique des théories et des expériences, pour diriger le choix, l'invention, la construction et l'emploi de toutes les espèces de machines; par M. J. A. Borgnis. Paris, impr. de Fain, chez Bachelier, 1818, in-4.°, 58 feuilles et demie, outre 43 planches.

Traité complet de fortification, par M. Noizet de Saint-Paul, maréchal de camp; 3.° édition, revue et augmentée. Paris, imprimerie de Doublet, chez Barrois l'aîné, 1818, 2 vol. in-8.°, 55 feuilles et 73 planches; 25 fr. Tom. I, fortification permanente; tom. II, fortification de campagne.

Uranographie, ou Traité élémentaire d'astronomie, par M. Franœeur; 2.° édit. revue et considérablement augmentée. Paris, M.^{me} Courcier, 1818, in-8.°, 34 feuilles. 9 fr.

Notice sur les opérations entreprises pour déterminer la figure de la terre, lue par M. Biot dans la séance publique de l'Institut, le 24 avril dernier, in-4.° La 28.° et dernière page contient cette note, ajoutée par l'auteur : « Ce que j'ai dit » sur les vertus sociales de l'Écosse et des îles Shetland, présente ces contrées » sous un aspect si différent de nos habitudes continentales, que je ne serois pas » surpris qu'en France, en Angleterre même, beaucoup de personnes supposassent » qu'il y a quelque exagération dans cette peinture, et que j'ai involontairement » cédé à la prédilection qu'un étranger prend toujours pour un pays nouveau où il est reçu avec bienveillance. Je puis cependant assurer que je n'ai » été que vrai. On me croira peut-être pour l'Écosse; mais, pour les îles Shetland, où trouverois-je des témoins! Quoiqu'elles soient peu distantes, la difficulté de la navigation, l'inclémence du climat et le défaut de commerce en » éloignent les voyageurs; et ceux que, par intervalles, la nécessité y amène, se » hâtent de partir, dès que leurs affaires sont terminées. Peut-être un séjour » de deux mois, dans une position libre et désintéressée, m'a-t-il permis de voir » ces îles plus intimement que ne l'ont fait la plupart des Écossais qui les avoisinent : aussi s'en fait-on de bien fausses idées à Edimbourg même; mais, en

» général, c'est un plaisir que l'on peut se procurer d'un bout de l'Europe à
 » l'autre, que d'entendre chacun médire de ses voisins du nord. En Italie, on
 » regarde la France comme un climat rude et sévère; voyez ce qu'en dit Alhier.
 » Ici, nous trouvons notre pays fort beau; mais l'Angleterre nous semble le
 » séjour des brouillards. A Londres, on ne se plaint nullement du climat; mais
 » on parle de l'Écosse comme d'une contrée presque privée du soleil. Les
 » Écossais trouvent cette opinion fort ridicule; mais ils ont en grande pitié les
 » pauvres Shetlandais. Ceux-ci à leur tour prétendent qu'ils ont beaucoup moins
 » froid qu'en Écosse, mais qu'on est bien malheureux en Islande et dans les
 » îles Feroé. Je suis persuadé que les Islandais ont encore quelque dédain pour
 » le Spitzberg. La vérité est que, dans tous les climats du monde, l'homme
 » peut vivre avec une somme de bonheur à-peu-près égale, s'il y porte avec lui
 » les vertus sociales et les ressources du commerce et de la civilisation.»

Sur la distance des étoiles, et sur un nouveau système astronomique; par M. Le Joyand. Paris, C. F. Patris, 1.^{er} mai 1818, in-8.^o, 19 pages. C'est une réclamation contre l'opinion qui attribue à M. Herschell des observations nouvelles sur la distance des étoiles, et contre M. Azais, qui s'est dit l'inventeur du nouveau dogme de l'action stellaire. M. Le Joyand prétend avoir consigné ces découvertes dans ses *Principes naturels*, imprimés en 1785, publiés en 1787. « Personne avant moi, dit-il, n'avoit eu ou du moins n'avoit manifesté l'idée » de mesurer, par la raison inverse du carré de la distance, appliquée aux » différens foyers de lumière distribués dans les cieux, la distance des étoiles » et des autres sphères. . . Ce que M. Herschell a publié, il y a huit mois, n'est » qu'une partie de l'immense théorie que j'ai publiée il y a trente ans, &c.»

Essai sur l'administration de l'agriculture, du commerce, des manufactures, et des subsistances, suivi de l'histoire des moyens qui ont amené le grand essor pris par les arts depuis 1793 jusqu'en 1815; par Cl. Anthelme Costaz. Paris, M.^{me} Huzard, 1818, in-8.^o, 26 feuilles. 6 fr., et par la poste, 7 fr. 30 cent.

Notice sur les Annales de l'agriculture française, par MM. Tessier et Bosc. Paris, M.^{me} Huzard, 1818, une demi-feuille in-8.^o La première collection de ces Annales commence en 1798 et finit avec l'année 1817; 70 vol. in-8.^o, dont le prix est de 300 fr. La seconde collection date de janvier 1818.

Compte rendu des travaux de la Société royale d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles, de Lyon, pendant l'année 1817; par L. F. Grogner. Lyon, Barret, in-8.^o, 13 feuilles.

Tableaux synoptiques, analytique et synthétique, du diagnostique des affections thorachiques; par M. Grateloup, D. M. Paris, chez Igonète et Méquignon, in-plano max., 2 feuilles et demie; 3 fr., et 4 fr. par la poste. Ces tableaux, qui offrent un exposé précis des symptômes de la phthisie, de ses progrès et des divers traitemens indiqués par les meilleurs auteurs, sont utiles aux praticiens, ainsi qu'aux élèves qui doivent subir des examens.

Histoire d'une résection des côtes et de la pièvre, lue à l'académie royale des sciences de l'Institut de France; par M. Richerand. Paris, imprimerie de Crapelet, chez Caille et Ravier, 1818, in-8.^o, 24 pag. 60 centimes.

Texte français et version latine (par M. Gley) de la *Charte constitutionnelle et du Discours du Roi aux deux Chambres*, le 4 juin 1814. Alençon, Godard, et Paris, Delalain, 1818, in-8.^o, 24 pages.

Traduction nouvelle du livre de Job, par M. Eug. Genoude. Paris, A. Le Clère,

1818, in-8.° — M. Eug. Genoude a publié, en 1815, une traduction d'Isaïe. Paris, Le Normant, Le Clère, Pillet, in-8.°

Œuvres de Marc-Ant. de Noé, ancien évêque de Lescar, mort évêque de Troyes, contenant ses discours, mandemens, et traductions (du panégyrique d'Évagoras, par Isocrate; de l'Éloge des guerriers athéniens, par Périclès, dans Thucydide; et de l'Épître de S. Paul aux Romains); précédées d'une notice historique sur la vie et les écrits de ce prélat, et ornées d'un *fac simile* de son écriture. Paris, imprimerie de Richomme, librairie de Guitel, 1818, lxxxviii et 364 pag. in-8.°

L'Israélite français, septième livraison, commençant le tome II. Paris, imprimerie d'Éberhart, chez l'éditeur, rue de Vendôme, n.° 12; 1818, in-8.°, 64 pages. On y trouve, entre autres articles, la mort de Goliath, idylle biblique imitée de l'allemand; des observations sur l'étude de la langue hébraïque; une notice sur le docteur Marc-Éléazar Bloch, né à Anspach en 1723, connu par son Histoire naturelle des poissons, et mort à Berlin en 1799. — M. Michel Berr a distribué quatre pages in-8.°, ayant pour titre: *Sur une réponse à la brochure intitulée*, Lettres sur les premières livraisons de l'Israélite français.

PAYS-BAS. *Les Animaux parlans*, poème italien de Casti, traduit en prose française par MM. P. P. Liège, La Tour (et se trouve à Paris, chez Delaunay), 1818, 3 vol. in-18, 22 feuilles.

RUSSIE. *Découverte sur le croup ou l'asthma synanchicum acutum*; par M. Guttanully. Pétersbourg, Vseroljski, 1817, in-4.°, ccxxij et 418 pages. (Cet ouvrage est écrit en français.)

ANGLETERRE.

Northern Tales &c. Contes du nord de l'Irlande, fondés sur des faits. Londres, Longman, 1817, 2 vol. in-12, 12 sh.

The Dragon Knight, &c. Le Chevalier du Dragon, poème en douze chants; par James Bland Burgess. Londres, Longman, 1817, in-8.°, 12 sh.

Thoughts on Happiness &c. Pensées sur le bonheur, poème; par Francis Humphrey. Londres, Longman, 1818, in-8.°, 8 sh.

Tobias, &c. Tobie, poème dramatique, et autres poésies; par James Jacobson. Londres, Cadell, 1818, in-8.°, 5 sh.

Agnes, &c. Agnès, poème en quatre chants; par Thomas Brown. Edimbourg, Constable, 1818, in-8.°, 7 sh.

The introduction to the beauties of England, &c. Introduction aux beautés de l'Angleterre et du pays de Galles, ou Observations sur l'histoire et les antiquités des Bretons, sur les Romains dans la Grande-Bretagne, sur les Anglo-Saxons, les Anglo-Danois, les Anglo-Normands, &c.; par James Norris Brewer. Londres, Harris, 1817, grand in-8.°, 2 cartes; 1 liv. st. 4 sh.

Memorials &c. Mémoires sur la réformation de la religion en Angleterre sous les régnes de Henri VIII, d'Édouard VI et de Marie, publiés par Strype. Londres, Bagster, 1817; nouv. édit., tirée à 250 exemplaires; 5 liv. sterl. 5 sh.

The philosophical library, &c. Bibliothèque philosophique, ou Collection des ouvrages les plus rares; tant anciens que modernes, tant déjà imprimés que restés manuscrits; qui traitent de la métaphysique, de la morale, des opinions et sectes religieuses, &c.; publiée par Jos. Tela, 1.° et 2.° cahiers. Londres, Souter, 1818, in-8.°: il paroîtra chaque mois un cahier ou 112 pages de ce recueil. Les 224 premières pages contiennent la vie et la morale de Confucius et d'Épicure: le prix de chaque cahier est de 2 sh. 6 d.

The Naturalist's Pocket-book, &c. Manuel du Naturaliste, ou Aperçu des différentes branches d'histoire naturelle, avec les meilleures méthodes de rassembler et conserver les productions de la nature; par G. Graves. Londres, Longman, 1817, in-8.°, fig. 14 sh. et pl. color. 1 liv. st. 1 sh.

Analytical Mineralogy &c. Minéralogie analytique, ou Méthode pratique d'analyser les oxides métalliques, les terres, pierres, engrais, &c., et d'en déterminer l'usage; par M. Accum. Londres, Boys, 2.° édit. 2 vol. in-12, avec planches, 14 sh.

Muscologia &c. Muscologie britannique, contenant les mousses de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, arrangées et décrites systématiquement; par Will. Jackson, Hooker et Th. Taylor. Londres, Longman, 1817, fig. 1 liv. st. 11 sh.

An experimental inquiry &c. Recherches expérimentales sur la nature et les variations du pouls artériel, et sur certaines autres propriétés des grosses artères dans les animaux à sang chaud; par C. H. Parry. Londres, 1817, in-8.°, 8 sh.

Practical inquiry &c. Recherches pratiques sur les causes du non-succès des opérations de la cataracte; nouvelle méthode de faire ces opérations, en évitant les inconvéniens de la pratique ordinaire; par sir Will. Adams. Londres, Murray, 1817, in-8.°, 16 sh.

A Collection &c. Collection relative aux patentes d'invention, et aux droits attachés à ces patentes; par M. Davies. Londres, Phene, 1818, in-8.°, 16 sh.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.° 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

<i>Os Lusitadas de Luis de Camoens. (Article de M. Raynouard.)</i>	Pag. 387.
<i>Observations sur la ressemblance que l'on découvre entre la langue russe et la langue latine. (Article de M. Silvestre de Sacy.)</i>	399.
<i>Itinerarium Alexandri, edente nunc primum cum notis Ang. Maio. (Article de M. Letronne.)</i>	401.
<i>Histoire des Assassins, par M. de Hammer. (Article de M. Silvestre de Sacy.)</i>	412.
<i>La Lucjade, en grec, avec une nouvelle version française et des notes. (Article de M. Letronne.)</i>	416.
<i>Élémens de l'histoire de la littérature française, par M. de Charbonnières. (Article de M. Raynouard.)</i>	424.
<i>Observations sur l'Œdipe-roi, tragédie de Sophocle.</i>	431.
<i>Nouvelles littéraires.</i>	437.

JOURNAL DES SAVANS.

AOÛT 1818.

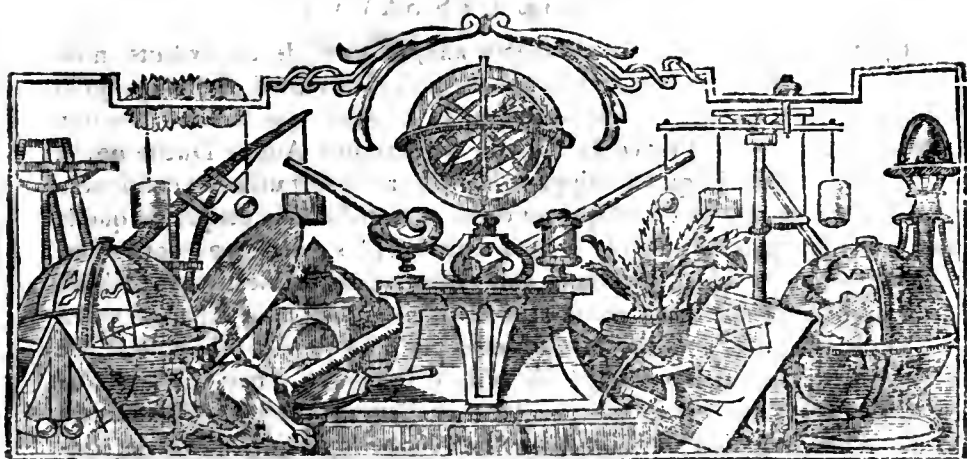


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1818.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

AOUT 1818.

RERUM GALLICARUM ET FRANCICARUM SCRIPTORES; Recueil des Historiens des Gaules et de la France; tome XVII, contenant la première livraison des monumens des règnes de Philippe Auguste et de Louis VIII, depuis l'an 1180 jûsqu'en 1226; par M. Brial, ancien religieux Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, membre de l'Institut de France et de la Légion d'honneur. Paris, Imprimerie royale, et se trouve chez Arthus Bertrand; 1818, in-fol., xlvij et 866 pages. Prix, 30 fr.

LE Journal des Savans a successivement rendu compte, depuis 1739 jusqu'en 1787 (1), des treize premiers volumes de cet important recueil.

(1) Juin 1739, pag. 323-331, et août, 451-457. Nov. 1744, 451-457, et déc. 741-746.... Oct. 1781, 643-652. Janv. 1782, 3-10. Juillet 1787, 451-462: articles de M. Dupuy.

En reprenant, après plus de trente ans, la suite de ces extraits, nous croyons devoir retracer, en fort peu de mots, l'histoire de l'ouvrage qu'ils concernent. On doit à Pierre Pithou le premier essai d'une collection des historiens de France (1). Celle qu'entreprit André Duchesne, et qu'il a conduite jusqu'à Philippe-le-Bel (2), a été fort utile, et continuera de l'être, au moins en ce qui concerne le XIII.^e siècle, jusqu'à ce que la collection plus vaste, et, à tous égards, plus précieuse, dont nous annonçons le XVII.^e volume, soit parvenue au même terme. Colbert avoit conçu l'idée de ce grand recueil : mais le plan n'en fut tracé qu'en 1717, dans des conférences présidées par d'Aguesseau (3); et le P. Le Long, de l'Oratoire, chargé d'abord de l'exécuter, étant mort peu de temps après, on confia ce travail à dom Bouquet, religieux Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Les éminens services que cette congrégation a rendus aux lettres, sont universellement connus; elle a porté de pures et vives lumières dans plusieurs branches de la littérature ecclésiastique et profane, s'est dévouée sur-tout, avec la persévérance la plus honorable, aux travaux immenses qu'exige la recherche des vérités historiques, et n'a rien négligé pour donner à tous les faits, à tous les détails, cette exactitude rigoureuse sans laquelle on n'est jamais sûr que l'ensemble ait assez de consistance et de solidité. Mais, au milieu de tant d'éditions, de collections et de productions savantes, le recueil où sont réunis, appréciés, éclaircis tous les monumens de notre histoire, a l'avantage d'intéresser plus immédiatement la France, de retracer plus de traditions et de maximes nationales, d'être enfin un tribut à-la-fois littéraire et patriotique. Dom Bouquet, depuis 1737 jusqu'en 1752, a mis au jour les huit premiers tomes de cet ouvrage; le IX.^e fut achevé par deux de ses confrères, J. B. Haudiquier et Charles Haudiquier, qui ont aussi publié le X.^e, et concouru à la rédaction du suivant avec trois autres Bénédictins (4). Ces onze volumes conduisoient le recueil de nos historiens jusqu'à la mort de Henri I.^{er}, en 1060. Les tomes XII et XIII, qui entament à-la-fois les trois règnes qui suivent, sont principalement dus à dom Clément : mais son confrère, M. Brial, a commencé dès-lors de contribuer à ce travail; et, aujourd'hui qu'il y a joint quatre autres volumes, il est, après dom Bouquet, celui à qui la France en doit la plus grande partie.

(1) *Annalium et Histor. Francor. Scriptores*. Parisiis, 1588, in-4.^o; Francof. 1596, in-fol. — (2) Lutetiae, 1619-1649, 5 vol. in-fol.

(3) Voyez Mémoires sur la collect. des histor. de France; à la fin du tome III de la Biblioth. histor. de Fr. du P. Le Long; édit. de Fevret-Fontette, p. xv-xxxv.

(4) Dom Housseau, dom Précieux et dom Poirier.

Presque toutes les autres nations de l'Europe possèdent aussi des recueils de leurs historiens : qu'il nous soit permis de dire qu'aucun encore n'a été entrepris sur un plan aussi vaste, n'a exigé autant de recherches, n'a coûté autant de soins. En effet, ce n'est point ici une simple série de livres historiques, réimprimés sur des éditions précédentes, transcrits sans éclaircissement de ce qu'ils peuvent offrir d'incohérent ou d'obscur, rangés dans l'ordre des temps où ils ont été composés, sans égard à l'ordre des faits qu'ils racontent. Au contraire, on a divisé l'histoire de France en plusieurs périodes, sur chacune desquelles on a rassemblé, avec les textes des historiens originaux, les relations, épîtres et autres documens historiques qui la concernent, en ajoutant à tous ces articles, tant déjà connus que jusqu'alors inédits, tout ce qu'il falloit de dissertations, de notices, de notes critiques, de tables chronologiques, géographiques et grammaticales, pour les expliquer, les éclairer l'un par l'autre, et en rendre la lecture aussi facile que profitable. Ce plan, qui imposoit des tâches laborieuses, réunissoit trop d'avantages pour qu'on ne se résignât point aux inconvéniens qu'il pouvoit entraîner, soit en introduisant dans ce recueil beaucoup de pièces accessoires, d'une courte étendue, et quelquefois peut-être d'une foible importance; soit surtout en obligeant de morceler les plus grands corps d'annales (par exemple, les Chroniques de Saint-Denis), afin d'en appliquer exactement les diverses parties à chaque règne ou à chaque période. Ces objections, prévues avant qu'on entreprît l'ouvrage, ont perdu leur force à mesure qu'il avançoit : on a senti de plus en plus à quel point il importoit de n'en pas altérer le plan, au moins quant aux dispositions essentielles; et l'exécution a d'ailleurs paru si heureuse, que nos prédécesseurs n'ont mêlé aucune sorte de critique aux éloges qu'ils ont donnés à chacun des treize premiers volumes. Toutefois, la rédaction ou la publication de l'ouvrage a éprouvé deux interruptions assez longues, l'une depuis 1762 jusqu'en 1781; l'autre, depuis 1787 jusqu'après la création de l'Institut.

Dès les premiers mois de son établissement, l'Institut s'occupa des moyens de continuer une collection si précieuse, et montra tout l'intérêt qu'il y prenoit, en invitant M. Brial (1) à y consacrer ses veilles. Ce choix, justifié d'avance par les preuves que ce savant avoit données de ses lumières et de son zèle, l'a été depuis par les quatre volumes qu'il a successivement publiés, et dans lesquels l'ouvrage, loin de rien

(1) Délibération prise dans la séance générale du 15 floréal an IV, à la suite d'un rapport de M. Camus. Voy. Mémoires de la classe de littérature et beaux-arts, tom. II, pag. 257-43.

perdre des caractères qui le rendoient recommandable, a plutôt acquis de nouveaux titres à l'estime des hommes éclairés. On avoit rassemblé, dans les tomes XII et XIII, les principales histoires, annales ou chroniques des trois règnes de Philippe I.^{er}, Louis VI et Louis VII, avec des extraits d'historiens étrangers en ce qui concernoit les affaires de France depuis l'an 1060 jusqu'en 1180; mais il restoit à recueillir, sur ces mêmes règnes, un très-grand nombre de documens moins connus, plus fugitifs, quelquefois aussi plus curieux; des notices biographiques; des actes de conciles, des relations particulières, des généalogies, des opuscules, sur-tout des épîtres de rois, de papes, d'hommes publics et de personnages célèbres: telle a été la matière des tomes XIV, XV et XVI (1). Plus de 450 articles de ce genre, réunis dans le XIV.^e volume, montrent l'étendue des recherches de M. Brial, le discernement et les soins qu'il y apporte. Quelques-unes de ces pièces étoient inédites, plusieurs autres n'avoient été publiées qu'inexactement: il en a rectifié les dates et souvent les textes, et y a joint des notes concises où les difficultés sont éclaircies par de judicieux rapprochemens. On a distingué dans ce volume 164 lettres de Grégoire VII, relatives à l'histoire de France. Toutes, hors une seule, étoient déjà connues; mais le nouvel éditeur rétablissoit leurs véritables dates, et réunissoit, pour la première fois, en une même série, les épîtres que renferme le registre de ce pape (*decretum Gregorianum*), et celles qui ont été publiées par divers savans. La préface de ce tome XIV ne contient pas seulement la notice des écrits qui le composent; pour en faciliter l'intelligence, M. Brial trace le tableau de l'administration ecclésiastique et civile du royaume de France durant les XI.^e et XII.^e siècles. Là sont traitées sommairement, mais d'une manière fort instructive, la plupart des questions relatives aux loix et usages politiques de ce temps. Cette dissertation étant publiée depuis 1806, nous nous contenterons d'indiquer particulièrement les deux morceaux qui concernent le régime des écoles et l'établissement des communes. En réfutant du Boulay, qui croit trouver, dès le commencement du XII.^e siècle, un recteur de l'université, des degrés, des facultés, des nations, l'auteur incline à lui accorder qu'à la fin de ce siècle les professeurs formoient un corps et avoient un chef; ainsi qu'on le conclut de quelques témoignages, *qui cependant*, ajoute M. Brial, *ne sont pas décisifs*. Loin qu'ils le soient, nous pensois qu'ils ne sauroient empêcher de soutenir que les écoles de Paris n'ont eu, jusqu'en 1199,

(1) Paris, imprimerie royale, 1806, in-fol., cxx et 870 pag. — 1808, xxxij et 1028 pag. — 1814, cxxxvj et 752 pag. Chez Arthus Bertrand.

d'autres chefs que les chanceliers des églises de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève; mais ce n'est point ici le lieu d'entamer cette discussion.

Dans la préface du tome XV, M. Brial s'est borné à rendre compte des matériaux qu'il renferme, et des motifs qui en ont déterminé le choix et l'arrangement. Ce volume est rempli par plus de seize cents lettres historiques, qui servent à éclaircir les récits des chroniqueurs, à remplir des lacunes, à rectifier des traditions hasardées ou des opinions fausses. Elles sont des papes du XII.^e siècle, depuis Pascal II jusqu'à Alexandre III, et de plusieurs hommes illustres, parmi lesquels il nous suffira de nommer Suger, S. Bernard, et Pierre le Vénéral. On en compte une vingtaine qui étoient restées manuscrites, et beaucoup plus qui avoient été altérées, défigurées dans les éditions précédentes. Les remarques critiques de M. Brial ont pour objet de rappeler les faits auxquels ces épîtres font allusion, de faire connoître les personnages qu'elles ne désignent que par des lettres initiales, ou par leur profession, leur dignité ou quelque autre circonstance; mais sur-tout de fixer les dates et d'établir avec précision la chronologie de tous les détails historiques. Nous présumons que les nouveaux éditeurs de l'Art de vérifier les dates ne négligeront pas de profiter des recherches dont les résultats sont consignés dans ce volume et dans les trois autres. Celui-ci présente, sur les lettres de S. Bernard, un travail que Mabillon avoit laissé à désirer : elles sont ici distribuées par années, depuis 1123 jusqu'à 1153, avec une exactitude rigoureuse, qui jette quelquefois beaucoup de jour sur les faits qu'elles énoncent ou qu'elles retracent. Mais ce travail ne pouvoit s'étendre à toutes les épîtres de S. Bernard, qui sont au nombre de quatre cent trente-neuf (1); M. Brial a dû se restreindre aux cent dix qui concernent l'histoire de France; et il est superflu d'ajouter qu'il en a usé de même à l'égard des autres collections épistolaires.

Ce sont encore des lettres qui remplissent le XVI.^e tome; savoir, celles du roi Louis-le-Jeune, de son frère Henri, archevêque de Reims; du chancelier Hugues de Fleuri, de S. Thomas de Cantorbéry, de Jean de Sarisbéry, du roi d'Angleterre Henri II, de l'empereur Frédéric Barberousse, &c. Il y en a environ trente qui avoient échappé aux éditeurs précédens, et dont le public doit la connoissance à M. Brial. A la suite de l'exposé préliminaire de son travail sur toutes ces lettres, des sources où il les a puisées, du nouvel ordre dans lequel il les a disposées,

(1) Nous avons essayé d'établir l'ordre chronologique de toutes ces quatre cent trente-neuf épîtres, dans le tome XIII de l'histoire littéraire de France, article S. Bernard, p. 144-178.

des corrections qu'il y a faites, des éclaircissemens qu'il y a joints, l'auteur a placé deux dissertations, dont la plus courte concerne le costume des Français du XII.^e siècle, leur chaussure, leur chevelure, les formes de leurs vêtemens; l'autre est un examen critique des historiens qui ont parlé du divorce de Philippe I.^{er} avec Berthe, et de son mariage avec Bertrade de Montfort. M. Brial s'efforce d'établir, contre l'opinion de Blondel, de Daniel, de Vély et de plusieurs autres historiens; que Bertrade ne fut jamais regardée comme reine, ni ses enfans reconnus pour capables de succéder au trône, dans le cas où Louis, fils de Berthe, seroit mort sans postérité. Si l'on n'adopte point ce résultat, on conviendra du moins que personne encore n'avoit si bien démenlé toutes les circonstances de cet événement, et n'avoit rapproché, pour l'éclaircir, un aussi grand nombre de témoignages.

L'idée succincte que nous venons de donner des volumes publiés en 1806, 1808 et 1814 par M. Brial, n'avoit pour but que d'y rattacher celui qu'il fait paroître en ce moment, et d'indiquer le point où étoit arrivé ce grand recueil. Les règnes de Philippe I.^{er}, Louis VI et Louis VII, comprenant 120 années, avoient été réunis pour former une même période: c'étoit trop, sans doute; et M. Brial, qui, trouvant cette disposition établie dans les tomes XII et XIII, étoit forcé de s'y conformer dans les trois suivans, a senti mieux que personne les inconvéniens qu'elle entraîne: elle obligera les lecteurs à rechercher à-la-fois dans cinq volumes les élémens de l'histoire de chacun des trois règnes que cette période embrasse. L'auteur a donc beaucoup plus circonscrit la période qui s'ouvre avec le tome XVII; elle ne comprendra que le règne de Philippe-Auguste et les trois années durant lesquelles son successeur Louis VIII a occupé le trône, en tout quarante-six ans, depuis 1180 jusqu'en 1226. Plusieurs chroniques ou histoires de ces deux règnes remplissent la plus grande partie de ce volume, où se trouvent de plus environ cent soixante pièces, chartes, diplômes, conventions, épîtres, quelquefois transcrites par les historiens mêmes, plus souvent ajoutées à leur texte par M. Brial.

La préface où il annonce les divers matériaux employés dans ce tome, est suivie d'une dissertation qui, comme cette préface, se lit à-la-fois ici en latin et en français, et qui a pour objet l'origine de la pairie en France et l'établissement des douze pairs. Ce qui embarrasse le plus les questions de ce genre, c'est la diversité des sens successivement attachés à un même mot. Les pairs dont il est parlé dans la loi des Allemands et dans les capitulaires de Charlemagne, ne sont que des hommes d'égale condition: mais quand, vers la fin de la seconde dynastie, les béné-

ficiers, ducs et comtes cessent d'être amovibles, quand leurs titres et leurs gouvernemens deviennent héréditaires, le nom de pair, quoique assez rarement employé en ces temps-là, désigne néanmoins quelquefois, dit M. Brial; des vassaux du premier ordre. Sous le roi Robert, le duc de Normandie, Richard, déclaroit qu'il ne pouvoit prononcer un jugement sans l'assistance de ses pairs, *sine conventu parium suorum*. C'est ce qu'on lit dans une lettre écrite au roi par l'homme qu'il s'agissoit de juger, Eudés le Champenois, comte de Chartres. Mais ici, et dans tous les monumens pareils, jusqu'à la mort de Philippe-Auguste, il n'est encore question de pairs que lorsqu'il s'agit d'un jugement; et le terme de *pairie* semble indiquer une fonction judiciaire, éventuelle et transitoire, plutôt qu'une dignité fixe et permanente. On avoit joui, dès les premiers temps de la monarchie, du droit de n'être jugé que par ses égaux; et, comme le remarque M. Brial, le jugement par jurés récemment rétabli parmi nous, loin d'être une innovation, n'est qu'une de nos institutions les plus antiques. L'auteur distingue, au commencement de la troisième dynastie, les pairs de France ou féodaux, *pares Francie seu feudales*, et les pairs des communes, qui formoient *la jurée* ou le jury, *pares communiarum, quorum conventus jurata appellabatur*. Dans les domaines de la couronne, les prévôts royaux ne prononçoient sur les causes des plébéiens, qu'après l'examen qu'en avoient fait les jurés du lieu, *jurati loci viri*.

Les grands seigneurs qui assistèrent au sacre de Louis d'Outremer, sont qualifiés *regni principes* par Flodôard, et *primates* par Glaber. Les *primates* défèrent le trône à Hugues Capet; et lorsque les successeurs de ce prince font couronner leurs fils, les personnages dont ils prennent l'avis sont appelés par les historiens contemporains *proceres, primates, barones, principes*. Louis-le-Jeune fait sacrer son fils, Philippe-Auguste, en sa présence, par le conseil et du consentement (*cum consilio et voluntate*) des archevêques, évêques, abbés et barons. Le nom de *pairs* ne se rencontre expressément dans aucun de ces récits; mais M. Brial pense qu'on l'y peut suppléer, comme compris dans celui de *primates*, qui doit s'interpréter par *primi inter pares*. S'il nous est permis de l'avouer, nous croyons qu'en une telle matière il seroit plus sûr de ne point aller au-delà des expressions employées par les historiens ou dans les actes authentiques, et de limiter la pairie, même jusqu'au couronnement de Philippe II, à l'exercice de fonctions purement judiciaires.

Du reste, M. Brial n'aperçoit qu'à la fin du XII.^e siècle l'établissement des douze pairs de France: il reconnoît que les possesseurs des sept souverainetés entre lesquelles étoit partagée la France à l'avéne-

ment de Hugues Capet, ne prenoient point le titre de pairs; c'étoient les ducs de France, de Normandie, d'Aquitaine et de Bourgogne, les comtes de Toulouse, de Flandre, et de Vermandois, depuis de Champagne. L'élévation du duc de France à la royauté réduisit à six le nombre de ces grands terriens; ils se regardoient comme relevant, non du roi, originairement l'un d'entre eux, mais de la couronne; et, lorsqu'on imagina d'établir douze pairs de France, ils furent les six pairs laïcs. Pour avoir six pairs ecclésiastiques, on prit dans le duché de France les évêques qui tenoient immédiatement du roi leur baronnie, et on en trouva cinq dans la province de Reims; savoir, l'archevêque de cette ville et les évêques de Laon, de Noyon, de Beauvais, de Châlons-sur-Marne; ceux d'Amiens, d'Arras, de Soissons, de Senlis, de Cambrai, de Tournay et de Thérouanne, relevoient de seigneurs particuliers. Il en falloit donc un sixième, et l'on prit l'évêque de Langres, qui, n'étant pas vassal du duc de Bourgogne, parut avoir, en 1179, toutes les conditions nécessaires. Mais d'où vint cette idée d'établir douze pairs du royaume? M. Brial pense qu'on a pu la puiser dans le roman fameux qui porte le nom de *Turpin* ou *Tilpin*, et dans lequel il est dit que Charlemagne combattoit, secondé par ses douze pairs, ainsi que Jésus-Christ avoit conquis le monde par le ministère de ses douze Apôtres. Après avoir montré que cette chronique fabuleuse étoit à peine connue en France avant 1170, M. Brial se croit en droit de supposer qu'elle a suggéré la pensée d'instituer douze pairs, à moins que le romancier lui-même, écrivant dans la dernière moitié du XII.^e siècle, n'ait saisi cette institution, alors toute récente, pour la transporter dans l'histoire de Charlemagne. Le premier monument historique où la qualité de pair est ajoutée à celle de duc, et attribuée à un évêque français, est une lettre adressée par le frère Bernard de Vincennes au roi d'Angleterre, après le meurtre de S. Thomas de Cantorbéry: l'archevêque de Reims y est appelé *princeps Henricus de Francia, par Franciæ, dux et archipræsul Remensis*.

C'est dans les relations du sacre de Philippe-Auguste, en 1179, qu'il faut chercher les traces des fonctions à remplir par les pairs de France dans ces cérémonies. Le comte de Flandre s'y rendit à la tête d'une force armée, et revendiqua le droit de porter l'épée royale. La couronne fut soutenue sur la tête du prince par le jeune roi d'Angleterre, duc de Normandie, qui réclama de plus contre ses deux frères, dit une chronique anonyme, le droit d'y remplir la fonction de dapifère ou sénéchal. C'étoit plutôt le comte de Flandre qui, en sa qualité de comte de Vermandois, auroit pu disputer cet honneur. Mais, ainsi que l'observé

M. Brial, le dapiférat avoit été héréditaire dans la famille des comtes d'Anjou; et c'étoit comme comte d'Anjou, non comme duc de Normandie, que le jeune roi d'Angleterre pouvoit le revendiquer. Un chroniqueur anglais, Raoul de Diceto, prétend que si le jeune Henri vint assister à ce couronnement, ce fut par bienveillance, non par obligation: car, ajoute-t-il, la Grande-Bretagne est un autre monde, séparé du reste de l'univers; et jamais les rois bretons et anglais n'ont reconnu la supériorité des rois français, leurs frères. Pour réfuter cette assertion, M. Brial prouve que les rois d'Angleterre qui ont été en même temps ducs de Normandie, ducs d'Aquitaine, comtes d'Anjou, &c., n'auroient pu, sans renoncer aux terres et aux dignités dont ils jouissoient en France, s'affranchir des services attachés à leur qualité de vassaux de la couronne. C'est ce qui a été plusieurs fois éclairci, et, dès le règne de Philippe-Auguste, quand le roi Jean fut cité devant la cour des pairs de France, après le meurtre du duc de Bretagne.

On ne distingue que trois pairs laïcs au sacre de 1179; savoir, deux princes anglais, comme ducs de Normandie et d'Aquitaine, et Philippe, comte de Flandre. Il n'est rien dit du duc de Bourgogne; le comte de Champagne étoit en Palestine, et le comte de Toulouse, qui avoit fait hommage de son comté au roi d'Angleterre, affectoit, à l'égard des rois de France, une indépendance dont on trouva bientôt l'occasion de le punir: car, selon M. Brial, voilà le véritable tort qu'on fit expier à Raimond VI et à son fils, lorsqu'ils eurent à soutenir, comme fauteurs vrais ou supposés de la secte albigeoise, une guerre si longue et si cruelle. On a publié, sur l'origine de la pairie, différens systèmes: la dissertation que nous venons d'analyser, offre un tissu d'anciens témoignages dont les résultats, s'ils ne sont ni très-étendus, ni très-nombreux, nous semblent au moins précis et positifs.

Après ces préliminaires, le corps du volume rassemble des ouvrages et des monumens historiques dont les principaux vont être indiqués.

I. *Chronique de Philippe-Auguste depuis son couronnement, en 1179, jusqu'en 1208, par Rigord, médecin, moine de Saint-Denys et chronographe du roi.* Ce sont les titres que prend l'historien lui-même au commencement de son épître dédicatoire au prince Louis, fils de Philippe. Ce livre est connu par les deux éditions qu'en ont données Pithou et Duchesne. Le manuscrit 5925 de la Bibliothèque du Roi a fourni à M. Brial les moyens de rétablir quelques passages altérés ou mutilés. Rigord, au milieu de ses récits, transcrit des actes publics dont les textes ne se retrouvent point ailleurs. Tel est l'édit sur la dîme saladine; tel aussi le testament de Philippe, c'est-à-dire, l'ordonnance où, en partant pour

la croisade, il prescrit la manière de gouverner le royaume pendant son absence. M. Brial a inséré dans cette chronique, et dans les notes qu'il y a jointes, un plus grand nombre de pièces dont il a trouvé les originaux au Trésor des chartes (1). Quant à l'ouvrage même de Rigord, il est plus recommandable par l'exactitude des dates et des détails topographiques, que par le choix des faits et les formes du style (2).

II. *Continuation de la chronique de Rigord, depuis l'an 1208 jusqu'à la mort de Philippe-Auguste, par Guillaume le Breton.* Les premiers éditeurs avoient attribué cette suite à Rigord lui-même; il paroît d'ailleurs qu'ils s'étoient servis de manuscrits très-inexacts, surchargés de narrations fabuleuses, qui ne se rencontrent point dans celui qu'a trouvé à Londres M. Bétencourt, ancien religieux Bénédictin, aujourd'hui membre de l'Institut. Ce manuscrit, qui est du XIII.^e siècle, a fourni de meilleures leçons et des morceaux qui étoient restés inédits. Ces variantes et ces additions n'étant parvenues à M. Brial qu'après l'impression de la première moitié de ce volume, il n'a pu les placer qu'à la fin, pages 769-775. Elles sont fort précieuses, et l'on peut dire que cette chronique est ici imprimée, pour la première fois, correctement et complètement: elle finissoit à l'année 1219; elle se prolonge ici jusqu'en 1222.

III. *La Philippide, poème latin en douze livres, par Guillaume le Breton.* L'ouvrage en prose que cet auteur avoit d'abord composé, et que nous venons d'indiquer, ne présente nulle part le germe du talent qui brille dans ce poème, l'une des plus remarquables productions littéraires du moyen âge. L'auteur connoît les modèles antiques, particulièrement Virgile, Ovide, Lucain et Stace: lors même qu'il altère leur goût par celui de son siècle, et qu'il mêle à leur langage des expressions barbares, il sait encore reproduire à tel point leurs tours, leurs constructions, leurs mouvemens et quelquefois leurs couleurs, que les poètes latins plus modernes n'ont peut-être sur lui que l'avantage d'une diction plus classique. On avoit déjà trois éditions de la Philippide: la meilleure, à tous égards, étoit celle que Barthius a donnée avec un

(1) Quelques-unes de ces pièces étoient déjà imprimées dans le Corps diplomatique de Dumont; mais M. Brial en a pris, au Trésor des chartes, des copies beaucoup plus exactes.

(2) *Ea porò historia non styli elegantia commendabilis est, sed propter rerum quas ena rar copiam cum accurata locorum ac temporum designatione, aliquanto in pretio habenda . . . Rigordus fabulis etiam, somniis et prodigiis fidem superantibus, opus suum, pro genio scriptorum hujus ævi; inferciit. (Brial, *Præf. lat.*)*

commentaire (1); et M. Brial l'a suivie, en puisant toutefois quelques variantes heureuses dans le manuscrit 5952 de la Bibliothèque du Roi. Mais l'éditeur des Historiens de France n'a pas cru que la partie littéraire du travail de Barthius pût entrer dans le plan de ce recueil, et, en général, il s'est restreint à des notes purement historiques; d'où il suit que l'édition de 1657 doit conserver à-peu-près tout son prix, tandis qu'il n'en peut rester aucun à celles de 1596 et de 1649. Les douze chants de la Philippide contiennent ensemble 9140 vers, et embrassent les quarante-trois années du règne de Philippe-Auguste (2).

IV. *Livre v.^e du Carolinus de Gilles de Paris.* Le *Carolinus* est un poème en vers hexamètres, dont les quatre premiers chants célèbrent la prudence, la justice, la force et la tempérance de Charlemagne: ni Duchesne, ni M. Brial, n'ont jugé à propos de les imprimer. Dans le cinquième, l'auteur ose examiner, du vivant de Philippe-Auguste, jusqu'à quel point ce monarque a pratiqué ou négligé ces quatre vertus. Duchesne n'avoit imprimé qu'un fragment de ce cinquième livre, fragment qui concerne les poètes et les littérateurs qui florissoient dans les écoles de Paris à la fin du XII.^e siècle: M. Brial imprime, pour la première fois, tout ce livre qui contient 657 vers. Le mérite littéraire n'en est pas très-grand; et Guillaume le Breton, qui a loué le talent poétique de Gilles de Paris, auroit eu le droit d'être moins indulgent: mais ce livre est curieux par la hardiesse des réflexions et des censures; et comme il étoit resté inconnu jusqu'à ce jour, nous croyons devoir en citer quelques vers. Le poète, après un éloge assez succinct des bonnes qualités et des bonnes actions de Philippe, lui reproche non-seulement son divorce, qu'il signale comme la cause des maladies contagieuses, des guerres, de la famine et de tous les fléaux dont la France est affligée; mais aussi sa fierté, sa dureté, sa rigueur extrême, qui indispose les hommes paisibles, qui provoque et entretient la résistance des rebelles.

Verùm, divino si de dulcore bibisset

Plus modicùm; scilicet si mansuetidine patris

Sese informaret, si tam suffieret adiri

(1) Lipsiæ, 1657, in-4.^o — (2) Voyez, sur la Philippide, et plus généralement sur les écrits de Rigord et de Guillaume le Breton, un mémoire de La Curne de Sainte-Palaye, tome VIII du Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. « On reconnoît par-tout dans la Philippide, dit Sainte-Palaye, » un poète du premier ordre; mais tout se ressent aussi du mauvais goût qui » régnoit du temps de l'auteur. . . . Les récits, les portraits, les descriptions, » tout y est parlant et animé: la versification aisée semble couler de source; elle » a du nombre et de l'harmonie, &c. »

Quàm fit in oppositum; si tam tractabilis esset,
 Tam patiens, tamque expectans quos rariùs audit,
 Quàm tolerans paucos, quàm formidatus et urgens
 Consilium; si tam placidus quàm strenuus, et se
 Tam moderans circumspecto moderamine, quantum
 Vota premens, ubi nunc in votis accidit illi,
 Majus adhuc meliusque sui sperare liceret
 Proficuum regni, nisi fallor; opinor et illi
 Et sibi subjectis, sine proturbante tumultu,
 Uberiùs genus omne boni cum pacè veniret,
 Et sine conatu, sine vi, sine marte, sine ulla
 Sanguinis impensa, solâ ratione reducti,
 Quos nunc extollit adversa superbia, justo
 Pàrent domino, vellentque subesse rebelles.

V. *Chronique anonyme de Louis VIII.* Duchesne avoit déjà publié cet opuscule, qui est fort superficiel, et dont l'intérêt seroit presque nul, si M. Brial n'y avoit joint des pièces historiques, dont quelques-unes, conservées au Trésor des chartes, n'avoient point encore vu le jour (1).

VI. *Poème de Nicolas de Braia sur le règne de Louis VIII.* C'est encore un article qu'on ne reproduit ici que parce qu'étant dans le recueil de Duchesne, il sembleroit manquer à la collection nouvelle. Les 1870 vers de ce poème contiennent moins de faits que d'amplifications, de descriptions et de mythologie. L'auteur est bien plus occupé des dieux et demi-dieux de la fable que du prince qu'il a entrepris de célébrer. On ne retrouve d'ailleurs aucun manuscrit de cet ouvrage, et par conséquent on ne peut remédier que par des conjectures aux incorrections et aux obscurités qu'on y rencontre. M. Brial, en proposant quelques nouvelles leçons, en changeant la ponctuation, en ajoutant les mots qu'exigeoit la mesure des vers, est parvenu à rendre le texte plus intelligible; mais il avoue qu'il n'a pu réussir à remplir toutes les lacunes de la première édition. Pour rectifier ce qui, dans ce poème, concerne le siège et la prise d'Avignon, en 1226, l'éditeur y a joint le récit qu'en ont fait, dans une lettre (2) à l'empereur Frédéric, les prélats et les barons qui ont pris part à cette expédition.

VII. *Gestes de Philippe-Auguste, extraits des chroniques de Saint-Denis.* Tous les articles compris dans ce volume sont en latin, à l'exception

(1) Trois chartes d'Aimeric, vicomte de Thonars. — (2) Cette lettre, qui se trouve au Trésor des chartes, a été déjà imprimée par D. Vaissette, parmi les preuves du tom. III de l'Histoire du Languedoc, col. 310.

de celui-ci et de quatre pages extraites d'un abrégé de l'histoire de France, traduit du latin (1) au XIII.^e siècle. L'unique intérêt de ces deux articles consiste dans l'idée qu'ils peuvent offrir de l'état de notre langue à cette époque : car, du reste, les chroniques de Saint-Denis ne sont elles-mêmes, en ce qui concerne le règne de Philippe-Auguste, qu'une traduction littérale du latin de Rigord et de son continuateur (ci-dessus, I et II) ; traduction faite en 1274, vraisemblablement par Guillaume de Nangis. La dissertation de La Curne de Sainte-Palaye (2) sur tout le corps de ces chroniques en fait trop bien connoître l'origine, le fond et les caractères, pour qu'il nous soit permis de nous y arrêter. Nous transcrivons seulement, comme exemple du langage et des idées du XIII.^e siècle, le récit de la mort de Louis VIII.

« Après ces choses li roys issi d'Avignon à tout son ost et s'en vint par »
 » Provence; les cités et les chastiaus et les forteresces se rendirent à lui »
 » en pais, sans guerre faire jusques à quatre liues assez près de Thou- »
 » louse. Quant li rois vit ce, si establi et ordena en son lieu garde de »
 » toute la terre et de toute la contrée un sien chevalier Ingebert de »
 » Biaugeu qui est de son lignage, et s'appareilla pour retourner en France. »
 » Le jeudi devant la feste de Tous-Sains s'esmut pour retourner, et »
 » chevaucha tant qu'il vint à Montpencier en Auvergne; il acoucha »
 » malade d'une grant enfermeté, et mourust le dimanche empres les »
 » huitimes de Tous-Sains. Jesu-Crist en ait l'ame, car bon crestien estoit »
 » et avoit esté tousjours de grant saintée et de grant pureté de corps, »
 » tant comme il fu en vie. . . . Assez sont qui dient que par la mort le »
 » roy fu acomplie le prophesie de Mellin, qui dist : *In monte ventris mo-* »
 » *rietur leo pacifcus*; c'est-à-dire, ou *mont du ventre* mourra li leon »
 » paisible. Li rois Lois fu en sa vie fiers comme un lions envers les mau- »
 » vais; et paisibles merveilleusement envers les bons; l'en ne treuve mie »
 » que onques roy de France, ne autres fors cist, mourust à *Montpancier*. »
 » Après ce que li bon roy fut trespasés, si fu portés à Saint-Denis en »
 » France; ilec fu enterré de les le bon roy Phelippe. »

Le surplus du volume consiste en opuscules, généalogies, fragmens de chroniques; en extraits de cinq historiens anglais, qui sont Benoît de Peterborough, Roger de Hoveden, Raoul de Diceto, Gervais de Cantorbéry et Mathieu Paris; extraits toujours réduits à ce qui appartient à l'histoire de France depuis 1180 jusqu'en 1223. L'article de Roger de Hoveden étoit imprimé, quand M. Brial reçut d'Angleterre des

(1) M. Brial donne aussi ce texte latin. — (2) Mémoires de l'académie des inscriptions et belles-lettres, tome XV,

additions à l'ouvrage de cet historien, qui trouveront dans le tome XVIII la place qu'elles n'ont pu prendre ici.

Comme chacun des tomes précédens, celui-ci est terminé par six tables alphabétiques; la première géographique; la seconde des noms propres, la troisième des noms d'offices et de dignités; la quatrième des matières, la cinquième des mots latins barbares, et la sixième des mots français du moyen âge. On trouvoit de plus, dans les premiers volumes de cette collection, des tableaux chronologiques qui retraçoient, selon l'ordre des temps, tous les faits de chaque période. Le tome XVI auroit dû contenir un tableau de ce genre pour la période de cent vingt ans, qui comprend les règnes de Philippe I.^{er}, Louis VI et Louis VII : mais il auroit rempli un trop grand nombre de pages et considérablement augmenté les frais d'impression. D'ailleurs, presque tous les élémens dont il se composeroit, se trouvent dans les tables des matières, où M. Brial a toujours l'attention de marquer l'année et le jour de chaque événement; ce qui donne autant de résumés chronologiques particuliers que ces tables contiennent d'articles. Nous ignorons toutefois si quelques lecteurs ne regretteront pas les tableaux universels dont la série auroit composé le meilleur abrégé chronologique de l'histoire de France, le plus complet du moins; le plus exact, et le plus utile aux savans, à cause des renvois de chaque article aux monumens originaux. S'il est vrai que nous n'ayons encore aucune histoire de France pleinement satisfaisante, le principal avantage du recueil entrepris par dom Bouquet et continué par M. Brial, est de rassembler tous les matériaux qu'un jour sans doute un habile historien, un grand écrivain, saura mettre en œuvre, en confrontant les témoignages, en démêlant les faits véritables, et en les revêtant de couleurs vives et naturelles. Tout le fond d'un si important ouvrage existe, au moins pour ce qui précède l'avènement de S. Louis, dans les dix-sept volumes de cette collection savante, qui sont déjà publiés, et dans le dix-huitième que M. Brial vient de mettre sous presse.

DAUNOU.

MEMOIRS RELATING TO EUROPEAN AND ASIATIC TURKEY, &c.
 c'est-à-dire, *Mémoires relatifs à la Turquie d'Europe et d'Asie,*
publiés d'après des journaux manuscrits, par Robert Walpole.
 Londres, 1817, in-4.^o de 630 pages, avec planches.

LES diverses parties de l'empire ottoman qui, depuis l'époque de la

renaissance des lettres en Europe; attirent les regards et excitent l'intérêt de tous les hommes éclairés; ont été depuis une trentaine d'années l'objet d'une attention toute particulière : à aucune époque elles n'avoient été visitées par autant de voyageurs de différentes nations. Les uns ont déjà fait jouir le public de la relation de leur voyage; d'autres, en plus grand nombre, indifférens pour la réputation littéraire, ont gardé dans leur portefeuille, ou n'ont communiqué qu'à des amis, le résultat de leurs observations, de leurs recherches; et le récit des vives et délicieuses impressions qu'ils ont éprouvées dans la terre classique : il en est enfin qui, surpris par une mort prématurée, n'ont laissé que des fragmens ou des extraits plus ou moins étendus, restés inédits. Ces fragmens sont d'autant plus précieux, qu'écrits ordinairement par des hommes instruits et amis de la vérité, ils offrent un exposé naïf, exempt de prévention ou de préjugés scientifiques; dispersés çà et là, enfouis parmi des papiers de famille; ces fragmens seroient peut-être perdus pour toujours, si un homme zélé, savant et laborieux, ne prenoit soin de les rechercher et de les réunir dans un recueil.

Voilà le genre de service que M. Robert Walpole vient de rendre aux lettres en formant un volume de tous les fragmens ou même de tous les journaux inédits de voyages en Turquie d'Europe et d'Asie qu'il a pu se procurer au moyen d'une correspondance active et de ses liaisons avec ceux de ses compatriotes qui ont récemment parcouru ces contrées. Ce volume ne sauroit donc manquer d'avoir beaucoup de succès, et d'être fort recherché, parce qu'il est le supplément indispensable de tous les voyages dans le Levant publiés jusqu'ici : les observations que l'éditeur a jointes à ces fragmens, et les mémoires qu'il a composés sur différens points d'antiquité, augmentent encore le prix de cette curieuse collection.

Elle se compose en tout de quarante morceaux, dont quelques-uns, très-étendus et très-importans, mériteroient une analyse détaillée : pour pouvoir nous renfermer dans les bornes d'un seul article, nous nous contenterons de les passer rapidement en revue et d'exposer avec brièveté le sujet et les résultats principaux de chacun d'eux.

La plupart de ces morceaux traitent de la Grèce; trois sont relatifs à la Troade, et quatre à l'Égypte: ces derniers sont en général les moins neufs et les moins intéressans. Quoiqu'ils se trouvent presque à la fin du recueil, nous commencerons par en dire quelques mots, pour n'avoir plus à nous en occuper.

Le premier est intitulé, *Observations relatives à quelques antiquités en Égypte, d'après les journaux de feu Nathaniel Davison.* Il est bon de dire

que M. Davison est ce consul d'Alger qui accompagna Wortley Montague en Égypte, dans l'année 1763, et qui découvrit la chambre au-dessus de celle du sarcophage, dans la grande pyramide, comme le disent Niebuhr (1) et Bruce (2). Cette remarque suffit déjà pour montrer que ces observations viennent un peu tard et doivent être un peu surannées. M. Davison parle d'abord des pyramides de Gizeh; il donne quelques détails sur le puits de la plus grande, ou de *Chéops*, et sur la chambre qu'il a découverte. Il présente ensuite un tableau de la hauteur de chacune des assises de ce monument, prise très-exactement à l'aide d'un niveau. Il est intéressant de le comparer avec celui qu'a donné le colonel Grobert (3), et la comparaison n'est point à l'avantage de ce dernier. Le résultat en est même très-remarquable; car, en additionnant la mesure de toutes les assises, on trouve une hauteur totale de 460^{pi} 1¹⁰ anglais, (= 140⁴⁴², le mètre étant de 39³⁸²⁷ pouces anglais,) ce qui surpasse de 3^m 22⁴ en plus la hauteur que M. Nouet a trouvée par des procédés trigonométriques (4); encore cette différence doit-elle être diminuée en raison d'un fait que nous indiquerons en peu de mots. Dans nos recherches sur Dicuil (*p. 95 et suiv.*), nous avons prouvé, contre l'opinion de quelques voyageurs, que la plate-forme supérieure de la pyramide étoit moins large autrefois que de nos jours; conséquemment, que les assises étoient en plus grand nombre, et que le monument étoit plus élevé: en calculant d'après la mesure de cette plate-forme, donnée à différentes époques et combinée avec le nombre des assises, nous avons démontré que, depuis le temps du voyage de Greaves, la pyramide, par suite de dégradations successives, avoit perdu plusieurs assises et s'étoit abaissée de 3^m 68, ou de 11^{pi} 4¹⁰. La mesure donnée par M. Davison est celle de 206 assises, comme il le dit expressément; tandis que les 137^m 53¹ trouvés par M. Nouet n'embrassent que 203 assises: si l'on ajoute environ 3^m, hauteur présumée de trois assises, on a 140^m 5 pour la hauteur totale, au temps de M. Davison; coïncidence tout-à-fait remarquable, sur-tout quand on songe que le colonel Grobert, en mesurant les assises, s'étoit trompé de plus de 8 mètres. Un autre fait également curieux, c'est que la mesure de la base donnée par M. Davison, en 1763, est précisément celle que M. Nouet a trouvée en 1799. Selon le premier, elle est de 746 pieds anglais, ce qui fait 227^m 3; selon M. Nouet, elle est de 227^m 25, en

(1) Voyage, tom. I, p. 162. — (2) Voyage aux sources du Nil, t. I, p. 41. — (3) Description des Pyramides, p. 19. — (4) M. Davison a mesuré ensuite la hauteur avec un théodolithe; et cette mesure a confirmé celle des assises.

mètre provisoire, ou de 227^{m 32}, en mètre définitif; différence, 0^{m 02}; et l'on sera d'autant plus surpris d'un tel accord, que tous les voyageurs qui avoient mesuré ce monument, s'étoient presque tous grossièrement trompés. M. Grobert, en dernier lieu, avoit fait une erreur de 9 mètres. Cette nouvelle coïncidence, purement fortuite, est un sûr garant de l'exactitude que les savans Français et M. Davison ont mise dans cette mesure. On doit convenir en même temps que le voyageur anglais est le premier des modernes qui ait connu les véritables dimensions de la grande pyramide.

Le journal de M. Davison est terminé par un fragment sur les catacombes d'Alexandrie, qui offre maintenant peu d'intérêt. L'éditeur, M. Walpole, y a joint une dissertation sur les peintures que le voyageur a vues dans ces catacombes; et, à cette occasion, il entre dans quelques détails sur l'usage que les Égyptiens, et, d'après eux, les Grecs, firent des couleurs pour les monumens de la sculpture et de l'architecture. Le sujet de cette dissertation n'est pas non plus très-neuf; il a été complètement traité par M. Quatremère de Quincy, dans le Jupiter olympien, dont ce Journal contient une analyse (1). Des remarques sur les mœurs et les coutumes des Égyptiens modernes, par M. Hume, ne se lisent point sans intérêt; elles sont suivies du journal d'un voyage entre Philæ et Ibrim, fait par le capitaine Light, en mai 1814. On y trouve de nouveaux renseignemens sur les ruines qui existent dans cette partie de la Nubie, parcourue par Norden; le capitaine Light relève beaucoup d'erreurs commises par le voyageur danois dans l'indication des lieux et le gisement des ruines. Arrivé à Deïr le 25 mai, notre voyageur rencontre un mameluck et un Grec qui arrivoient de Dongola; ils lui apprirent que les mamelucks, chassés par le pacha d'Égypte s'étoient emparés du pays à l'ouest du Nil, vis-à-vis de Dongola; qu'il étoient au nombre d'environ onze cents sous le commandement d'Ibrahim bey, le rival de Mourad bey, lors de l'expédition française; que les mamelucks, après avoir chassé ou fait périr les petits chefs du pays, avoient armé cinq ou six mille noirs, et trouvé moyen de fondre du canon; que parmi eux se trouvoient huit déserteurs anglais et dix français. « Depuis le temps de Norden, qui visitoit ce pays en 1737 et » 1738, dit le capitaine Light, il est survenu de grands changemens » plusieurs des lieux dont il fait mention, ne se retrouvent point; et » peut-être ont-ils été couverts par les sables: j'ai rencontré dans moi

(1) Année 1817, novembre, p. 657-665; année 1818, février, p. 86-101.

» voyage moins de difficulté que lui ; cependant l'excès de la chaleur m'a
 » empêché d'étendre mes recherches sur les deux rives , beaucoup au-delà
 » du point où il s'étoit arrêté. Si j'avois voulu continuer ma route, rien,
 » dans l'état actuel du pays, ne m'eût inspiré la moindre crainte. L'au-
 » torité du pacha y paroît assez solidement établie pour qu'un voyageur
 » puisse, sous sa protection, s'avancer jusqu'à Dongola ; mais en cet
 » endroit les mamelucks, maîtres du pays, ne respecteroient probable-
 » ment pas un voyageur muni d'un firman du pacha. »

• Venons maintenant aux mémoires et aux fragmens de voyage qui ont rapport à la Grèce et à l'Asie mineure. Le premier morceau du recueil est un discours de l'éditeur sur les causes de la foiblesse et de la décadence de la monarchie turque, et sur le système de gouvernement suivi dans les provinces européennes et asiatiques de l'empire othoman ; discours bien pensé, bien écrit, appuyé sur des faits. Après être entré dans les détails de l'administration de cet empire, et en avoir mis à découvert tous les vices, l'auteur conclut en ces termes : « Ainsi donc les causes
 » de sa foiblesse et de sa décadence peuvent être attribuées à l'existence
 » d'un gouvernement militaire dans la capitale ; au défaut de réglemens
 » salutaires pour l'administration des revenus publics ; aux nombreuses
 » tribus de brigands armés qui, dans une multitude de provinces,
 » arrêtent le développement de l'industrie, et entravent les relations
 » commerciales ; à la difficulté de porter une égale attention sur les di-
 » verses parties de ce vaste empire ; aux préjugés nationaux et religieux
 » qui continuent d'agir sur la masse du peuple ; à la conduite foible de
 » la Porte envers les pachas qui se jouent de ses ordres ; à l'indolence,
 » à la mollesse, qui, de l'aveu des Turcs eux-mêmes, ont remplacé par-
 » tout l'activité, l'ardeur et l'esprit belliqueux de leurs ancêtres ; à leur
 » indifférence pour les sciences et les arts ; enfin, à leur peu de rela-
 » tions avec les nations civilisées de l'Europe. »

Nous avons lu avec un intérêt particulier l'extrait du voyage fait par M. Morritt à travers le Maina, dans le printemps de 1795. M. Morritt y entra par Calanata, du côté de la Messénie, et en sortit du côté de Misitra. Dans le cours de ce voyage, il recueillit beaucoup d'observations sur la nature du pays, sur les mœurs et le gouvernement des habitans. On trouveroit difficilement, ce me semble, un morceau qui fit aussi bien connoître cette peuplade si peu visitée et si singulière, qui a su conserver son indépendance au milieu de la Grèce asservie. Selon notre voyageur, le gouvernement de Maina ressemble, sous beaucoup de rapports, à celui qu'avoient les anciens *clans* de l'Écosse. Le pays est divisé en districts plus ou moins grands, dans chacun desquels com-

mande un chef ou *capitano*, dont la résidence est une tour fortifiée : les habitans du district contribuent pour une portion du produit de leurs terres (un dixième) à l'entretien de la famille du chef ; celui-ci néanmoins a toujours un petit domaine cultivé par ses domestiques et ses esclaves. Ces chefs, entièrement indépendans les uns des autres, sont juges en temps de paix, et commandent les troupes en temps de guerre. Le plus puissant capitano prend le titre de bey de Maina, et, à ce titre, négocie avec les Turcs, ou dirige les armes des Mainotes contre l'ennemi commun : mais, dans l'intérieur du pays, son autorité repose sur l'obéissance purement volontaire des autres chefs ; et, à vrai dire, elle est presque nulle ailleurs que dans son district particulier. La Porte, pour conserver une apparence de pouvoir sur cette tribu indomptée, est dans l'usage d'appuyer par un firman la nomination de chaque bey. La population du Maina est si grande, en proportion de la quantité des denrées qu'il produit, qu'on est obligé d'y importer une grande partie des choses nécessaires à la vie. Les Mainotes échangent leur huile, leur soie et les produits de leur industrie contre du blé, du maïs et autres denrées ; et comme ces moyens d'échange ne peuvent leur suffire, ils sont forcés souvent, pour obtenir ces objets de première nécessité, de faire la contrebande, de payer un tribut régulier au pacha, ou de reconnoître la suprématie de la Porte : mais une excellente récolte, ou quelque ressource imprévue, rend-elle leur soumission moins nécessaire, ils se hâtent de secouer le joug, et c'est alors que les Turcs essaient de les réduire ; mais, toutes les fois qu'ils l'ont entrepris, ils ont été forcés de céder à la résistance opiniâtre des Mainotes, aidés des obstacles que présente un pays inaccessible.

En effet, la côte, hachée par une multitude de petites baies, et contenant les bateaux à rames qui leur servent à la piraterie, est par-tout hérissée de rocs dangereux. A l'arrivée d'un ennemi, les villages et les tours le long de la côte sont en un instant déserts ; tout le monde se retire sur les flancs escarpés du Taygète, où d'autres villages et des vallons plus sûrs offrent un asile temporaire. Un corps de troupes a-t-il pris terre, le premier coup de vent a bientôt forcé la flotte de s'éloigner d'une côte garnie de brisans : alors les Mainotes, armés d'excellentes carabines, arrivent de tous côtés par des sentiers de montagnes qu'eux seuls connoissent ; ils harcèlent l'ennemi nuit et jour, et l'arrêtent à chaque pas : les femmes elles-mêmes, familiarisées avec l'usage des armes, ont plus d'une fois défendu des villages fortifiés et des tours. Si les Turcs veulent attaquer du côté de terre, ils rencontrent de plus grands obstacles encore : une chaîne de rochers escarpés et inaccessibles

occupe toute la frontière septentrionale, et ne laisse passage qu'à deux routes, l'une tracée dans le cœur de la montagne, l'autre se dirigeant le long de la mer. Les sentiers, dans la partie intérieure du pays, sont connus seulement des naturels; et pour oser pénétrer le long de la côte, lorsque les Mainotes sont les maîtres des hauteurs, il faudroit un corps de troupes bien mieux disciplinées, plus aguerries et plus braves que ne le sont les Turcs.

Quelques remarques extraites des papiers du D.^r Sibthorp, qui parcourut le Maina dans la même année 1795, ajoutent des renseignemens curieux à ceux qu'a rassemblés le D.^r Morritt.

Les manuscrits du même voyageur ont fourni à l'éditeur une description de la contrée qui entoure le Parnasse; un morceau intéressant sur l'histoire naturelle de la plus grande partie de la Grèce et de l'île de Chypre; des remarques détachées sur divers pays de la Grèce; un autre sur les plantes usuelles et médicinales de la Grèce (ce dernier peut servir, moyennant les savantes notes de l'éditeur, à éclaircir beaucoup de textes anciens); une liste des oiseaux; quadrupèdes et poissons de l'île de Chypre (1), à laquelle l'éditeur a joint un mémoire sur les différentes manières de faire la pêche parmi les Grecs modernes; enfin des remarques sur l'état actuel de l'Attique:

Le D.^r Sibthorp, dont les manuscrits ont été si utiles à l'éditeur, étoit un botaniste très-instruit, qui fit deux voyages en Grèce; le premier, en 1786; le second, en 1794 et 1795, dans la société de M. Hawkins: il recueillit des matériaux considérables sur l'histoire naturelle de la Grèce; il se préparoit à les publier, lorsqu'il mourut à Bath, en 1796, à l'âge de trente-huit ans. Sa mort prématurée ne privera pas le monde savant du fruit de ses recherches: plein de zèle pour le progrès des sciences, il a légué à l'université d'Oxford une terre de 200 livres sterling de rente, dont le produit annuel doit être d'abord affecté à l'édition de sa *Flora Græca*, qui formera 10 vol. *in-fol.*, renfermant chacun 100 planches coloriées; ensuite cette rente, par la volonté expresse du testateur, sera divisée en deux parts, dont l'une formera les émolumens d'un professeur d'économie rurale, et l'autre servira pour acheter les livres dont ce professeur aura besoin.

Il résulte du mémoire de ce savant et respectable naturaliste sur l'état actuel de l'Attique, que ce pays est divisé en quatre districts,

(1) On trouve également, dans ce recueil, un catalogue de plantes recueillies par le D.^r Hume dans l'île de Chypre.

Mésoïa, Catta Lama, Éleusina, et le territoire avec la ville d'Athènes : ils contiennent 60 villes ou villages, et environ 12,000 habitans, dont 1000 Turcs et 5000 payant capitation (charasch); le reste se compose des femmes et des enfans : ainsi la population est dix-sept fois moins considérable qu'elle ne l'étoit dans l'antiquité, d'après les calculs que nous avons établis dans un mémoire sur la population de l'Attique, lu à l'académie en 1816.

L'Attique produit peu de blé; elle fournit en revanche beaucoup d'huile, dont on retire par an 20,000 mesures; la cueille se fait entre novembre et février : on y cultive encore la garance et le coton. Les montagnès nourrissent des bestiaux : on compte dans l'Attique 100,000 chèvres et 60,000 moutons; on tue chaque année environ 5,000 moutons et 10,000 chèvres, dont la chair forme un petit objet d'exportation, et dont les peaux servent à faire des outres pour l'huile, le vin et le miel, des sandales, des souliers et des bottes. On ne tue les bœufs que quand ils ne peuvent plus servir au labour : le nombre de ces animaux tués chaque année peut être de 200. La totalité des bœufs monte à 3000; les vaches sont un peu moins nombreuses.

Ce mémoire est accompagné d'une vue d'Athènes, dite panoramique, prise de la colline du Musée; elle se compose de quatre croquis, dont chacun embrasse un quart de l'horizon; ils font suite les uns aux autres, et leur réunion forme un panorama. Ils ont été pris à la chambre noire : ainsi leur exactitude est parfaite; et l'explication qu'en a donnée l'auteur, M. Haygarth, ne laisse rien à désirer au lecteur.

Outre ces morceaux, qui nous montrent l'état actuel de l'Attique et d'Athènes, on en trouve deux autres qui se rapportent à l'état ancien de ce pays, et que nous réunirons ici, quoique, dans le recueil, ils soient séparés par un assez grand intervalle : le premier est un mémoire de l'éditeur et du comte d'Aberdeen *sur les mines du Laurium, sur la fabrique des monnoies à Athènes, et sur les revenus de l'Attique*. Il y a des citations dans ce mémoire, mais voilà tout; du reste, on n'y trouve ni un fait ni une idée qui ne soient dans les ouvrages déjà publiés : il ne faut donc le considérer que comme un résumé qui se lit avec intérêt, quoiqu'on y desire plus de méthode. Le second mémoire traite de la *topographie d'Athènes*; l'auteur, M. Hawkins, qui a bien vu les lieux, se propose, comme M. Wilkins, dont l'ouvrage a été analysé dans ce Journal, de retrouver parmi les ruines actuelles l'emplacement des anciens édifices de cette ville célèbre. Il est juste de reconnoître qu'il a jeté quelques lumières nouvelles sur ce sujet, bien digne d'intéresser les savans et les voyageurs, puisque l'explication de beaucoup de textes anciens tient à

la connoissance exacte de la topographie comparée d'Athènes. L'auteur partage notre opinion relativement à l'idée de M. Wilkins sur la position de la ville de Thésée, et sur le sens de l'inscription de la porte d'Adrien; idée dont nous avons déjà prouvé dans ce Journal le peu de fondement (1). M. Hawkins discute les textes relatifs à l'emplacement des portes d'Athènes; il se rencontre également, pour la position des portes Itoniennes, du Lycée et du Cynosarge, avec ce que nous avons dit, dans une note communiquée, il y a deux ans; à M. Boissonadé, et dont cet habile helléniste a consigné quelques résultats dans ses profondes notes sur les lettres du faux Diogène (2).

On trouve encore dans ce recueil deux lettres, l'une de M. Lusieri, l'autre de M. Fauvel, sur des fouilles faites dans des tombeaux à Athènes: la dernière est la plus intéressante; elle contient la description d'un vase peint, qui paroît être d'une époque fort ancienne. L'éditeur, M. Walpole, prouve très-bien, dans une note, que les anciens ont désigné par le mot *λίμυθοι* (3) ces vases peints, si long-temps appelés *étrusques*.

Le même M. Hawkins a fourni à M. Walpole une description de la vallée de Tempé, connue, dans le moyen-âge, sous le nom de *Λυκάσσιμος* [bouche du loup], et maintenant sous celui de *Boghaz* [col ou détroit]. Les observations du savant voyageur confirment l'opinion où l'on est généralement que, dans les anciens temps, toute la plaine arrosée par le Pénée, au-dessus de ce défilé, étoit un grand lac dont les eaux se sont frayé une issue. Il en est de même, comme on sait, de presque toutes les hautes vallées des fleuves. Cette description curieuse est terminée par une liste des plantes qui croissent dans cette fameuse vallée.

Nous ferons encore mention d'une dissertation du même savant voyageur sur le passage de l'Euripe, pour servir à expliquer un texte difficile de Strabon (4). M. Hawkins établit que le continent étoit joint à l'Eubée par une chaussée, au milieu de laquelle on avoit pratiqué une ouverture (*σύνεσις*) assez large pour laisser passer un bâtiment; cette ouverture étoit recouverte d'un pont défendu de chaque côté par une tour: c'est à très-peu près l'idée qu'exprime la version très-exacte de M. du Theil; mais, comme ce savant helléniste a cru devoir répandre lui-même des doutes sur cet endroit de sa propre traduction, lequel est cependant à

(1) Année 1817, octobre, p. 590-596. — (2) Notice des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, tom. X, p. 224, 2.^e partie. — (3) Aristoph. *Eccles.* v. 925. Voyez une savante note de M. Boissonade sur ce mot, p. 226, t. X de la Notice des Manuscrits. — (4) Trad. franç. de Strabon, t. III, p. 408, *Éclaircissement*, n.^o X.

fabri de tout reproche, le travail de M. Hawkins ne sera point inutile.

L'éditeur a recueilli six lettres du professeur Carlisle à lord George Tomline, évêque de Lincoln, sur diverses parties de l'empire turc, et principalement sur Constantinople et ses environs ; une de ces lettres contient la description de la bibliothèque du sérail, que M. Carlisle a eu le loisir d'examiner avec soin, et dont il a dressé un catalogue exact. Ce catalogue fixe en définitif les idées qu'on doit se faire de cette fameuse bibliothèque. Selon Toderini, elle renferme quelques manuscrits grecs et latins. Dosithee, dans son Histoire des patriarches de Jérusalem, imprimée en 1715 (1), parle de la bibliothèque des empereurs grecs comme encore existante. Un fragment du journal de M. Girardin, ambassadeur à Constantinople en 1685, publié par Villoison, nous apprend que les manuscrits grecs étoient au nombre de deux cents environ, dont seize furent achetés pour le Roi de France ; les autres furent vendus à Pera : *Ainsi*, et c'est le texte du journal, *il n'en reste plus de cette langue dans le sérail* (2). Le professeur Carlisle, qui n'a point eu connoissance du journal de M. Girardin, confirme pleinement cette dernière conclusion. Voici ses paroles : « Le nombre des manuscrits de cette bibliothèque est » de 1294, la plupart arabes : toutefois on y trouve aussi les meilleurs » écrivains persans et turcs ; mais, hélas ! on y chercheroit en vain un » seul livre hébreu, grec ou latin. La liste suivante donne le résultat » de mes recherches, et permet d'apprécier à sa juste valeur cette fa- » meuse bibliothèque du sérail. Sur les 1294 manuscrits, on compte 17 » copies du Koran, 143 commentaires de ce livre, 182 collections de » traditions relatives à Mahomet, 324 traités de jurisprudence maho- » métane, 95 traités de logique, 47 ouvrages mystiques, 86 de philo- » sophie, 31 de physique, 192 de grammaire, 79 poètes et littérateurs, » 42 historiens, 56 dictionnaires ou vocabulaires. »

Il paroît que la plupart des bibliothèques musulmanes sont composées de la même manière : telle étoit celle de Djezzar-Pacha, selon ce que nous a dit un célèbre voyageur. Parmi cinq autres lettres du même professeur Carlisle à l'évêque de Durham, on en trouve une sur Jérusalem et les environs : l'auteur y parle de la bibliothèque du couvent de S. Saba ; elle a beaucoup de réputation : cependant, dit M. Carlisle, excepté vingt-neuf copies des évangiles et une des épîtres, elle ne se compose que de 300 volumes environ, qui consistent en légendes, homélies, rituels, ouvrages des Pères. Le professeur obtint la permission de prendre

(1) Citée par Villoison, *Not. des Man. t. VIII, p. 7, 2.^e partie.* — (2) *Not. des Manusc. vol. cité, p. 13.*

six des plus curieux manuscrits ; savoir, deux des plus anciennes copies des Évangiles, une des Épîtres et des Actes, deux collections de lettres apostoliques et un manuscrit de Libanius.

Après les lettres du professeur Carlisle, vient le récit d'un voyage au mont Athos, fait par le D.^r Hunt, en 1800. Ce morceau offre une description très-détaillée de la presqu'île occupée par cette célèbre montagne, et une notice de tous les couvens qu'elle renferme et dont ce docteur a examiné avec attention les bibliothèques. Il résulte de ses recherches qu'elles ne contiennent rien d'inédit, et que les espérances qu'on avoit conçues, n'étoient malheureusement pas fondées. La population de la presqu'île est de six mille âmes environ, dont trois mille seulement payent une capitation de six piastres par tête. La capitation pour chaque couvent est fixée d'après un taux établi anciennement sur le nombre de moines qu'il renfermoit alors ; et comme certains couvens sont beaucoup déçus, tandis que d'autres sont devenus plus florissans, cette capitation n'est plus en rapport avec leur population actuelle. Les vingt monastères de la montagne sainte sont divisés en quatre classes : chaque classe envoie à Charies un député pris tour à tour dans chacun des couvens qui la composent ; ce conseil de députés règle toutes les affaires de la péninsule, et la somme d'argent que les couvens doivent payer lors des contributions extraordinaires. Leur office est annuel, et ils reçoivent pour leurs peines un très-mince salaire. Parmi les traits saillans de cette curieuse description, nous nous contenterons de rapporter celui-ci : « Il n'est permis non-seulement à aucune femme, mais » même à aucun animal femelle, de mettre le pied sur le territoire de la » montagne sainte. On n'y trouve donc ni vaches, ni brebis, ni poules ; » aussi les habitans sont obligés de tirer de Thasos, de Lemnos ou de » la Macédoine, le lait, le beurre, le fromage, les œufs dont ils ont » besoin : ils ne se servent que de bœufs pour le labour et de mulets » pour monture. Les superstitieux ou hypocrites caloyers répètent gra- » vement à tous les étrangers qui les visitent, qu'aucun animal femelle ne » pourroit vivre trois jours sur le mont Athos ; et cependant on voit les » colombes et autres oiseaux faire leurs nids dans les halliers ou sur les » escarpemens des montagnes, les hirondelles pondre dans les trous » des murailles, et la vermine pulluler dans les cellules malpropres des » moines. »

L'éditeur, M. Walpole, en combinant les renseignemens fournis par le D.^r Sibthorp et par M. Hawkins, a donné d'intéressantes notions sur la culture de la vigne, de l'olivier et du blé, dans plusieurs cantons de la Grèce, et principalement à Zante. Il a tiré des papiers de M. Raikes

quelques notions nouvelles sur Négrepont, le lac Copais, Rhamnus dans l'Attique, &c.

Dans un morceau assez court sur l'architecture militaire des Grecs, feu le colonel Squire distingue quatre espèces de constructions, dont la première et la plus ancienne est celle des murs de Tyrinthe et de Mycènes, et qu'on distingue sous le nom de *cyclopéenne* ou *pelasgique*. Les idées exposées par M. Squire sont généralement adoptées maintenant par tous les savans qui ont visité la Grèce; tous reconnoissent, dans les ruines construites en polygones irréguliers, les plus anciens monumens de la civilisation européenne : mais nous remarquerons que ces voyageurs, et M. Squire est du nombre, nous semblent trop oublier que ces idées appartiennent à un Français qui, le premier, a appelé l'attention sur ces monumens jusqu'alors méconnus, dans lesquels Winckelmann lui-même ne voyoit que l'*incertum* de Vitruve. C'est à M. Louis Petit-Radel qu'on doit d'avoir détruit cette opinion erronée, et d'avoir, le premier, soupçonné les rapports des constructions du même genre dans la Grèce et dans l'Italie, en les liant à la marche des colonies grecques. Il est juste de rappeler que le fond de toutes les opinions émises à cet égard depuis dix ans, se trouve en substance dans les éclaircissemens imprimés en 1804 par ordre de la classe des beaux-arts de l'Institut. L'éditeur, M. Walpole, n'a dit qu'un mot sur ce sujet si important pour l'histoire; et ce mot renferme une erreur manifeste et capitale : il dit que *les Romains ont employé quelquefois ce mode de bâtir, comme le prouve l'inscription de Ferentino rapportée par Sickler* (1). Nous rappellerons ici qu'en effet, d'après l'inscription antique gravée sur une des faces de la citadelle de Ferentino, ce sont les Romains qui ont construit le mur depuis les fondations; et comme, selon M. Sickler, la partie inférieure est en blocs polyèdres irréguliers, tels que ceux des constructions dites *pelasgiques*, il en tire la conclusion naturelle et incontestable que les Romains avoient employé ce mode de bâtir : mais M. R. Walpole n'a point su que M. Sickler a été induit en erreur par un dessin de M.^{me} Dionigi (2); dessin absolument inexact, dans lequel cette dame, pour rendre la vue du monument plus pittoresque, avoit transformé en construction cyclopéenne un mur à assises horizontales; elle l'a reconnu elle-même dans une espèce de rétractation (3). Nous nous en sommes assurés en examinant un dessin fait à la chambre noire par le célèbre voyageur Dodwell, qui d'ailleurs a donné sur ce sujet une attestation formelle dans une

(1) Lettre dans le *Magasin encyclop.*, février 1810. — (2) *Viaggi in alcune città del Lazio*. — (3) En tête de la 3.^e livraison.

lettre insérée au Moniteur (1). Ainsi la conséquence tirée par M. Sickler s'écroule avec le fait qui lui servoit de base.

L'éditeur a trouvé dans les papiers du même colonel Squire une description de la plaine de Marathon, avec un plan levé en 1802; c'est un des morceaux les plus curieux de cette collection: il remplit la lacune qui restoit encore parmi les matériaux servant à l'intelligence parfaite de la guerre des Perses contre les Grecs (2), puisqu'on ne possédoit que ceux des Thermopyles, de Salamine et de Platée. Ce plan de Marathon a été levé au moyen d'une base chaînée et d'angles mesurés avec un théodolite: il mériteroit une discussion particulière; mais je suis forcé d'indiquer légèrement tous les articles de ce recueil, et je me hâte de recommander à l'attention du lecteur, 1.° les remarques sur diverses parties du continent de la Grèce, du même colonel Squire; c'est le récit abrégé d'un voyage à travers l'Attique, la Béotie, la Phocide et l'isthme de Corinthe; 2.° une note de M. Walpole sur les édifices appelés *Tresors* chez les Grecs, en particulier sur ceux de Minyas à Orchomène et d'Atrée à Mycènes; 3.° des remarques de M. Walpole et du lord Aberdeen sur des marbres trouvés à Amyclée; ce sont deux bas-reliefs représentant des ustensiles et des objets de parure à l'usage des femmes, des peignes, des miroirs, des aiguilles de tête, des flacons d'odeurs, des souliers, des boîtes à fard, &c. (nous observerons qu'un dessin assez fidèle de ces bas-reliefs existe déjà dans la collection inédite de Fourmont); 4.° des remarques de M. Walpole seul sur vingt-une inscriptions grecques, recueillies en diverses parties de la Turquie (La plupart sont inédites: la plus importante est celle de Daulis, trouvée par le comte d'Aberdeen, et copiée par le colonel Leake; elle contient un décret rendu par Titus Flavius Eubulus, relativement à la concession de quelques portions de terrain, sous le consulat de l'empereur Adrien (pour la seconde fois) et de Cneius Pedianus Fuscus Salinator; elle est de l'an 118 de J. C. Trois autres de ces inscriptions, trouvées à Orchomène, et faisant partie de la collection Elgin, sont aussi de quelque intérêt, sur-tout la dernière); 5.° les remarques de M. Wilkins sur la célèbre inscription contenant le détail des réparations à faire au temple de Minerve Poliade: nous en avons parlé dans ce Journal (3). Ces remarques sont accompagnées du *fac simile* de l'inscription qui fait maintenant partie du *British Museum*. Le *fac simile* est une pièce très-curieuse pour les amateurs de la paléographie; et l'explication à laquelle M. Walpole a joint quelques notes, complète le

(1) Samedi 2 juin 1810. — (2) Voyez notre article sur le plan de Platée par M. Stanhope, décembre 1817, p. 620-625. — (3) Année 1817, octobre, p. 595.

travail que M. Wilkins avoit commencé dans son ouvrage sur les antiquités d'Athènes.

Tels sont les morceaux de cette collection qui ont pour objet la Grèce proprement dite : il nous reste à dire quelques mots de trois mémoires relatifs à la Troade.

Le premier contient le journal du voyage de M. Hunt, accompagné du professeur Carlisle, le long de l'Hellespont, et dans la Troade jusqu'à la ville d'Assos. Parmi les choses intéressantes que contient ce journal, nous citerons le récit d'un voyage au sommet du mont Ida, et la description des ruines d'Assos; elle supplée à ce qui manque dans celle de M. le comte de Choiseul-Gouffier. On aura du plaisir à suivre la narration de M. Hunt en ayant sous les yeux le beau plan que l'auteur du Voyage pittoresque de la Grèce a fait dresser (1). « Assos, » dit M. Hunt, s'élevoit sur une colline légèrement inclinée et faisant » face à l'île de Lesbos; ses murailles, très-solidement construites, » avoient cinq milles de tour : trois portes restent entières; une qua- » trième est en ruine. L'emplacement de l'acropolis contient les ruines » d'un ancien édifice qui est devenu successivement un château génois, » une église grecque et une mosquée turque : on y voit épars des frag- » mens de colonnes en granit cannelées, et des bas-reliefs également en » granit; un, entre autres, dont les figures ont vingt pouces de haut, » représente une procession; il y a trois figures nues armées; le style est » égyptien. Au pied de l'acropolis s'élève un autre édifice très-bien » construit, et surmonté d'une espèce de coupole : les Turcs en ont fait » un bain de vapeurs. A peu de distance vers la mer, sont les ruines » d'une magnifique porte de ville, et les fragmens d'une architrave qui » doit avoir appartenu à un temple d'ordre dorique : sur le penchant » de la montagne, on voit les traces d'un ancien théâtre dont les ruines » sont très-considérables; les rangs des sièges, au nombre de quarante, » sont presque intacts : le diamètre est de soixante-dix pas. »

Le deuxième mémoire contient des observations de l'éditeur sur la carte de la Troade, dressée par le docteur Foster, et qui fait partie de ce recueil. Il combat l'hypothèse proposée récemment par le major Rennell, relativement à l'identité du torrent Shimar avec le Simois, et du Menderé avec le Scamandre : déjà cette hypothèse a été discutée et réfutée par M. Gossellin dans ses doctes observations sur Strabon (2); et par M. Walckenaer dans un numéro du Journal étranger.

(1) Tom. II, p. 87.

(2) Tom. IV de la trad. franç., 2.^e part. p. 174 et suiv.

Enfin, des *remarques sur la Troade*, contenues dans une lettre adressée au docteur Clarke, par M. Morritt, en août 1812 : elles sont en général dignes d'attention ; et pour les personnes un peu au fait de la controverse à laquelle a donné lieu depuis quelques années la topographie de la plaine de Troie, il suffira de récapituler en peu de mots les résultats des recherches du voyageur anglais : 1.° le Menderé est le Scamandre de Strabon, et le Xanthus de Pline ; 2.° le Scamandre d'Homère est la petite rivière qui, de son temps, se jetoit dans le Menderé : le Menderé, au-dessus de cette jonction, est le Simois d'Homère ; 3.° la plaine au N. E. du Menderé est la plaine Simoïsienne ; 4.° les ruines de Palæo-Califat sont celles de Ilium de Strabon ; 5.° les hauteurs près de Tchiblack sont l'emplacement du *Pagus Iliensium* et du *Callicolone* de Strabon ; 6.° Troie étoit placée à Bounârbachi.

L'analyse fort abrégée, et conséquemment un peu sèche, que nous venons de donner des quarante mémoires qui forment cette collection, nous paroît toutefois propre à en faire sentir l'importance et l'utilité ; c'est un livre que les amateurs de l'antiquité ne peuvent se dispenser d'avoir dans leur bibliothèque. Ils n'y trouveront guère à désirer qu'un peu plus d'ordre dans la distribution des matériaux. Il est en effet à regretter que les différens morceaux n'aient point été classés méthodiquement par ordre géographique, afin qu'on pût trouver réunis tous ceux qui traitent de la même contrée ; c'est ce que nous engagerons l'éditeur à faire dans une édition subséquente.

LETRONNE.

SAMLUNG DER BESTEN alten spanischen, historischen, ritter und maurischen Romanzen. — Recueil des meilleures anciennes romances espagnoles, historiques, chevaleresques, et maures &c. ; par Ch. B. Depping. Altenburg und Leipzig, F. A. Brockhaus, 1817, in-12.

ON ne peut se faire une juste idée du mérite de la littérature espagnole, sans avoir apprécié ces anciennes romances qui sont si heureusement célèbres ; non-seulement à cause des traditions historiques qu'elles ont consacrées, mais encore par le caractère noble, simple et touchant qui les distingue. Chez les anciens Espagnols, la romance étoit un chant court et populaire ; qui, selon les circonstances et le sujet, offroit

Le ton, élevé de l'ode, les accents plaintifs de l'épique, l'abandon et la simplicité de l'épique ; jamais l'art ne se montre dans ces monumens des temps antiques ; un style facile et simple rend avec vérité les faits que les poètes racontent sans prétention, et inspire les sentimens qu'ils éprouvent. Ces romances ont l'avantage précieux de se prêter à tous les tons et à toutes les affections, et l'on y trouve une variété inépuisable comme la nature qui les a dictées. Cependant les livres qui les contiennent ne sont pas répandus ; les exemplaires du *Romancero* général, qui est la collection la plus importante, sont à-la-fois très-rares et très-chers. Depuis long-temps on desiroit qu'un littérateur habile appliquât ses soins à faire un choix des principales romances, à les classer dans un ordre qui rapprochât toutes celles qui appartiennent au même genre, à y ajouter des éclaircissemens, soit historiques, soit littéraires, et surtout quelques notes grammaticales dont elles ont quelquefois besoin, à cause des variations de la langue. M. Depping a rempli ce vœu, excepté que le dernier objet, relatif aux notes grammaticales, n'est point entré dans son plan.

Le recueil qu'il publie aujourd'hui est le plus considérable qui, jusqu'à présent, ait été publié hors de l'Espagne : quoiqu'il ait été imprimé en Allemagne, et en l'absence de l'éditeur, le texte est généralement correct ; le choix a été fait avec goût, de sorte que cette collection mérite d'être accueillie avec intérêt par tous les amis de la bonne littérature.

L'éditeur a divisé le choix des romances en quatre parties. A la tête du recueil, on lit une préface où il traite d'abord de la romance espagnole en général, et examine ensuite les quatre divisions dans lesquelles il a classé les romances de sa collection. La première division comprend les romances historiques ; elle offre cent soixante-quatorze romances relatives à l'histoire, depuis le siège de Numance et la chute des Goths, jusqu'à l'expulsion des Maures. La seconde division offre quarante-neuf romances chevaleresques ; la troisième, cinquante-cinq romances maures ; et la quatrième, composée de quarante-six romances mixtes, est une réunion où sont placées toutes celles qui n'appartiennent pas spécialement à l'un des genres précédens. La préface est terminée par une notice bibliographique des principaux recueils de romances espagnoles, publiés jusqu'à présent.

Avant d'examiner en détail ces quatre divisions, je crois devoir dire quelque chose du style de ces romances. Quoiqu'elles aient en général rapport à des temps très-anciens, il s'en faut beaucoup que le style présente les signes d'une haute antiquité. Il existe des pièces de comparaison dont le style a une rudesse et des formes qui caractérisent l'époque

où elles ont été composées; et, pour ne citer que l'une de ces formes grammaticales, ces anciennes poésies castillanes offrent souvent l'emploi des pronoms personnels affixes M, T, S (1), au lieu de *mi, ti, si*. Cette forme n'existe pas dans les romances dont le style paroît le plus ancien; il faut donc admettre, ou que la plupart de ces romances ont été composées long-temps après les événemens auxquels elles se rapportent, ou que le style en a été souvent retouché. Cette seconde conjecture paroît très-vraisemblable, quand on sait que plusieurs n'ont été conservées pendant long-temps que par la tradition orale. Il est cependant permis de croire que ces deux circonstances se sont rencontrées à l'égard de plusieurs de ces romances.

Je crois ne pouvoir donner une idée plus juste de la nature de ces différentes romances qu'en offrant une traduction très-littérale de quelques-unes. Je tâcherai de conserver cette simplicité d'expressions et de formes qui fait le mérite et le charme de l'original; et qui seule peut en faire pardonner la traduction.

Dans la première partie, qui contient les ROMANCES HISTORIQUES, on aime à reconnoître que la romance espagnole étoit consacrée à exciter

(1) Ces affixes se trouvent dans plusieurs des ouvrages contenus dans la *Collección de poesías CASTELLANAS ANTERIORES AL SIGLO XV*, por D. Tomas Antonio Sanchez. Madrid, 1782, 4 vol. in-8.^o Les principaux ouvrages de ce recueil sont l'ancien poème du *Cid*, celui d'*Alexandre*; les poésies de l'archiprêtre de *Hita* &c. L'emploi de ces sortes d'affixes caractérise aussi quelques-uns des monumens les plus anciens de la langue espagnole qui sont parvenus jusqu'à nous. En voici un exemple du XIII.^e siècle (an 1254, revenant à l'an 1216) : *Ego Maria Mingo so pagada et non remanece nada por pagar et si s levantaren algunos de los mios o de straneos que quisieren demandar &c.* (Historia o Descripción de la imperial ciudad de Toledo. Toledo, 1554; fol. LXIX.)

Je crois devoir réfuter ici l'opinion des personnes qui regardent comme une preuve de l'antiquité du style des romances espagnoles, la circonstance qu'on n'y voit point d'adverbes terminés en *mente*. Il s'en faut que j'adopte cette opinion. D'une part, les adverbes en *mente* ou *miente* se trouvent dans les plus anciens monumens de la poésie espagnole, et notamment dans le *Poema del Cid*, qui, au vers 1, porte :

De los sos oios tan FUERTE MIENTRE lorando;

De les siens yeux si forte ment pleurant.

Dans la *Vida de San Domingo*, stroph. 5 :

Lealmente fue fecho a toda derechura.

D'autre part, si ces adverbes ne se trouvent pas dans les romances, c'est qu'ils sont trop longs pour entrer avec grâce dans des vers très-courts. Ainsi, quoique les nombreuses romances qui sont dans la *Historia de las guerras civiles de Grenada*, n'offrent pas l'emploi de l'adverbe en *mente*, la prose l'offre fréquemment : *Peleando tan BRAVAMENTE*, cap. 2.

et maintenir le caractère national. Voici quelques passages de la romance relative à la destruction de Numance par les Romains :

« Déjà les bannières de Scipion menacent les murs de l'antique capitale, » de l'invincible Numance; ce valeureux Alcide adresse ce discours à ses » légions nombreuses et bien ordonnées, &c.

» Les Numantins, qui jugent les forces de l'ennemi, font le pacte » de mourir plutôt que de consentir à l'esclavage de leur patrie.

» Ils n'ont plus aucun moyen de donner des alimens à leurs femmes, » à leurs enfans, et, d'un commun accord, ils les immolent. . . .

» Un horrible bûcher s'élève au milieu de la grande place, et chacun, » d'une main encore libre, y jette, y brûle tout ce qu'il a de pré- » cieux.

» Ils se disent les uns aux autres qu'afin de ne pas voir leur patrie » esclave, ils mourront, et qu'en mourant ainsi ils obtiendront une re- » nommée immortelle.

» Bientôt on n'entend plus du côté des Numantins et du côté des » Romains, que des cris confus : *aux armes ! aux armes !* Les uns criant, » *vive Rome*, les autres, *Numance*, et voyant Scipion si hardi et si puis- » sant, tous, pour ne pas se rendre à lui, se donnent la mort. »

Cet héroïque désespoir des Numantins a été souvent célébré par les auteurs espagnols.

Il est souvent question de Roland dans les romances espagnoles; en voici une qui fait ressortir encore le caractère national :

« Alphonse le chaste n'avoit aucun héritier; il envoie un message à » Charlemagne, roi de France.

» Implorant son secours contre les Maures, il promettoit de lui donner » Léon. Charles, recevant le message, s'apprête aussitôt, part avec beau- » coup de guerriers et amène le brave Roland,

» Et plusieurs chevaliers qui s'appellent *pairs*: mais les grands du » royaume d'Alphonse se plaignent;

» Ils demandent qu'il révoque sa parole, sinon ils le menacent de » le chasser et de choisir un autre chef;

» Ils aiment mieux mourir libres que mériter le nom de lâches: les » Castillans ne veulent pas être sujets des Français.

» Celui qui s'affligeoit le plus, c'étoit Bernard de Carpio, cousin » du roi.

» Alphonse retire sa parole, quoiqu'à regret: Charles en est très- » chagrin et très-courroucé;

» Il somme Alphonse de tenir sa parole, et il lui annonce que, s'il ne » la tient pas, les Français prendront Léon, et même tout son royaume.

» Bernard se courrouce à son tour contre Charles ; les divers rois de l'Espagne se préparent avec leurs troupes.

» Les deux armées se rencontrent à Roncevaux, elles y combattent vaillamment ; il périt beaucoup de Français et beaucoup de Castellans.

» Le roi Alphonse obtient la victoire, par la vaillance suprême de Bernard, son cousin, qui se signale le plus.

» Bernard tue l'intrépide Roland et plusieurs autres capitaines français des plus estimés.

Quelle simplicité dans ce court récit ! mais quelle noblesse ! L'auteur ne se permet aucune réflexion ; le lecteur, qui les fait lui-même, éprouve une émotion plus profonde.

Le même mérite se trouve presque par-tout. Voici une romance du genre *chevaleresque*, que je choisis, parce qu'elle est aussi relative à Roland :

« Dans Paris étoit la belle Aude, future épouse de Roland ; trois cents demoiselles étoient avec elle et composoient sa cour.

» Toutes étoient vêtues d'un même vêtement, toutes chaussoient la même chaussure, toutes mangeoient à une même table, toutes mangeoient du même pain,

» Excepté la seule Aude, qui étoit la maîtresse : cent filoient l'or, cent tissoient les étoffes ;

» Cent jouoient des instrumens pour égayer Aude : au son de ces instrumens, elle s'endormit.

» En songeant, elle eut un rêve, un rêve très-chagrinant : effrayée, elle s'éveilla ; et dans son excessive terreur,

» Elle pousoit des cris si grands, qu'on les entendoit dans toute la cité. Ses demoiselles lui parlèrent ; écoutez bien ce qu'elles diront :

» Qu'est-ce, ô maîtresse ! qui vous a fait mal ? — J'ai fait, ô mes filles, un rêve qui m'a donné beaucoup de chagrin.

» Je croyois être sur un mont, en un lieu désert, et, du haut des montagnes plus élevées, j'ai vu voler un autour.

» Derrière-lui a fondu un aigle qui le pressoit vivement ; l'autour, avec grande hâte, s'est réfugié sous mes habits.

» L'aigle, avec une vive colère, essayoit de le tirer de là ; avec les griffes il le déplume, avec le bec il l'abat.

» La camériste lui répondit ; écoutez bien ce qu'elle dira : O maîtresse ! ce songe, je puis facilement vous l'expliquer.

» L'autour, c'est votre époux qui vient d'outre-mer ; l'aigle, c'est vous qu'il épousera.

» Ce mont, c'est l'église où vous serez mariés. — Si c'est

» ainsi, ô ma chère camériste, j'entends te bien récompenser.

» Un autre jour, de grand matin, on lui apporte des lettres, au dedans
» écrites en noir, au dehors teintes de sang ; c'est que son Roland avoit
» péri à la défaite de Roncevaux. »

Voici des fragmens de deux romances CHEVALERESQUES relatives à l'infortunée Blanche de Bourbon, épouse de Pierre-le-Cruel :

« Blanche étoit à Sidonia, et contoit en ces termes sa triste histoire
» à une duègne qui lui tenoit compagnie dans la prison :

» Je suis, disoit-elle, fille de Bourbon, cousine du dauphin Charles,
» et mes armes sont sur l'écu du roi qui porte les fleurs de lis.

» De France je vins en Castille : jamais je n'avois quitté la France ;
» et lorsque je la quittai, mon ame quitta mon corps. . . .

» Le malheur me maria à Valladolid, avec don Pèdre, roi d'Es-
» pagne ; son apparence est belle, ses actions sont celles d'un tigre
» d'Hyrcanie.

» Il me donna le *oui*, mais non le cœur : sa parole est traïtressé. Un
» roi qui dément sa parole, quel mal ne fera-t-il pas ?

» Je possédai sa main, sans posséder son ame, parce qu'il l'avoit déjà
» donnée à une autre femme plus heureuse ;

» A une dame qu'on nomme Marie de Padille ; et il traite son épouse
» comme une vile concubine. »

Dans la deuxième ; le roi dit :

« Dame Marie de Padille, ne vous montrez pas triste ; si je me suis
» marié deux fois, c'est pour votre avantage. . . .

» Il appelle Ynigo Ortiz, excellent homme, et il lui dit qu'il aille
» à Médine pour tuer Blanche.

» Ynigo Ortiz répond : Je ne ferai point cela ; celui qui tue sa
» reine est perfide envers le roi. Le roi, chagrin de cette réponse, entre
» dans sa chambre ; il appelle un de ces soldats qui sont armés de la
» massue, et lui ordonne d'exécuter ce crime.

» Celui-ci vint vers la reine, et la trouva en prières ; en voyant le
» soldat, elle vit sa triste mort.

» Il lui dit : Madame, le roi m'envoie ici afin que vous régliez les
» affaires de votre ame avec celui qui la créa ; votre heure est venue,
» je ne puis la différer, moi. Aini, lui dit la reine, je vous pardonne
» ma mort ; si le roi mon seigneur l'exige, exécutez ce qu'il a com-
» mandé : je ne ferai pas d'autre confession, sinon que je demande
» pardon à Dieu.

» Ses larmes et ses gémissemens attendrirent le soldat ; tremblante et
» d'une voix affaiblie, elle dit :

» O France, ma noble terre ! ô mon sang de Bourbon ! aujourd'hui
 » j'accomplis dix-sept ans, et je commence mes dix-huit.

» Le roi m'a dédaignée, et je suis digne encore d'aller avec les vierges :
 » Castille, dis ce que je te fis, je ne te trahis pas.

» Les couronnes que tu me donnas sont de sang et de soupirs ; mais
 » j'en obtiendrai dans le ciel une qui sera de plus grand prix.

» Après ces mots, le soldat la frappe de la massue ; elle expire (1). »

Outre l'intérêt touchant du sujet de la deuxième romance, j'ai cru devoir la citer pour faire remarquer combien peu les traditions poétiques s'accordent avec l'histoire. D'après cette romance, Blanche seroit morte à l'âge de dix-huit ans ; l'histoire lui en donne vingt-trois ; et quoiqu'elle eût été empoisonnée, la romance suppose qu'elle périt d'un coup de massue qui lui brisa la cervelle.

Je terminerai les traductions par celle d'une romance du genre amoureux, prise parmi celles qui forment la quatrième partie de la collection. Cette pièce a, dans l'original, une grâce et un abandon qu'il est impossible de rendre dans une langue étrangère.

« Une jeune Maure allant à la fontaine perdit ses boucles d'oreilles ;
 » elle craignit d'être punie : mon amant, disoit-elle, avant qu'il partît,
 » m'avoit donné ces boucles d'or, et il y a aujourd'hui trois mois.

» Il y avoit double fermeture, afin que je n'entendisse point les paroles
 » d'amour que d'autres me diroient ; je les ai perdues en lavant : que
 » dira mon amant absent ! sinon, que toutes les femmes sont les mêmes.

» Il croira que je ne voulus pas fermer mon oreille, que j'employai
 » les fausses clefs ; du changement et du mépris ; il dira que j'écoute
 » tous ceux qui vont et qui viennent, et que, toutes les femmes, nous
 » sommes les mêmes.

» Il dira que je l'ai quitté, parce qu'il ne parut pas le dimanche à la
 » messe, ni le jeudi au marché ; que mon amour léger a mille faussetés,
 » et que, toutes les femmes, nous sommes les mêmes.

» Il s'écriera : Traîtresse, qui piques et déchires mon cœur, comme les
 » épingle piquent ta coiffe ! Quand il me parlera ainsi, je répondrai
 » qu'il ment, et que toutes les femmes ne sont pas les mêmes.

» J'ajouterai que son habit vert de peau me plaît plus que le bro-
 » cart dont les marquis se parent ; que ma première amour a été pour
 » lui, qu'elle est toujours première ; que toutes les femmes nous ne
 » sommes pas les mêmes.

(1) L'espagnol dit : *Los sesos de sa cabeza*
Por la sala los sembrò.

» Je dirai enfin qu'avec le temps, qui change le monde, la vérité que je dis sera prouvée. Amour de mes yeux ! je consens à être abandonnée » et moquée, si je change comme les autres femmes. »

Je ne doute pas que ces diverses traductions, tout imparfaites qu'elles sont, ne donnent une idée beaucoup plus juste du caractère des romances espagnoles, que ne l'auraient fait les dissertations les plus étendues. Je reviens à quelques observations sur le style de l'original.

Le grand Dictionnaire de l'académie espagnole, qui fut fait sur le plan de celui de la Crusca, et qui est en 6 vol. *in-fol.*, a beaucoup de mérite et en acquiert encore lors des réimpressions qui se succèdent. Dernièrement l'académie espagnole a envoyé à l'académie française la cinquième édition du format réduit à un gros vol. *in-4.* A la tête de l'édition en 6 volumes, on trouve la liste des ouvrages qui ont fourni les exemples ; et l'on remarque que le ROMANCERO GENERAL n'est pas dans cette liste, quoiqu'elle offre les monumens les plus anciens de la langue espagnole, tels que le FUERO JUZGO, le POEMA DEL CID, &c.

Cependant plusieurs verbes qui sont indiqués comme neutres dans le Dictionnaire de l'académie espagnole, sont employés activement dans ces romances. Sans doute l'académie a eu ses raisons, pour ne pas en parler dans le dictionnaire, qui ne fait que constater l'usage actuel d'une langue ; mais on doit regretter que l'éditeur du ROMANCERO n'ait pas eu le soin d'indiquer ces différences de signification, et les autres variétés grammaticales qu'on remarque dans les romances. Ainsi le mot de MORIR y est employé souvent activement pour *tuer* ; cette acception active que ce verbe avoit dans la langue des troubadours, s'est conservée également dans l'ancien français, dans l'ancien italien et dans l'ancien portugais.

Mais, pour ne pas sortir des romances que j'ai traduites, je citerai le verbe HOLGAR, *amuser*, de la romance sur la femme de Roland :

Las cientos tañen instrumentos	Cent jouoient des instrumens
Pera doña Alda holgar.	Pour égayer Aude.

HOLGAR n'est plus employé aujourd'hui que comme neutre.

Il est peu de romances qui n'offrissent l'occasion de faire quelques remarques grammaticales ; et si le succès du recueil publié par M. Depping permet, comme j'ai lieu de le présumer, de donner une nouvelle édition, je crois qu'il doit y ajouter quelques observations grammaticales, qu'il est en état de placer avec choix et avec goût.

Je n'ai pas encore parlé des romances relatives au Cid : elles sont au nombre de quatre-vingt-quinze ; mais l'histoire du Cid est beaucoup

connue; il a été parlé des romances qui le concernent dans la Bibliothèque des romans; M. Creuzé de Lesser en a publié une imitation en vers; ce qui me dispensera de m'y arrêter: cependant je saisirai cette occasion de citer quelques passages de la traduction de M. de Lesser, qui offrent tout ce qu'on pouvoit attendre d'un traducteur de ces sortes d'ouvrages, dont le principal mérite consiste dans la facilité et la simplicité de l'expression, dans l'abandon du sentiment, dans la naïveté locale; on pourroit dire que ce sont des fleurs si délicates, qu'elles se flétrissent souvent sous la main qui les cueille.

On aimera sans doute à connoître quelques passages de sa traduction: je choisis la romance où don Diègue, inquiet sur sa vengeance, a déclaré qu'il ne veut plus manger jusqu'à ce que son ennemi ait été puni: Rodrigue revient vainqueur, et trouve son père assis tristement devant la table couverte de mets auxquels il ne vouloit pas toucher; Rodrigue, lui montrant ces mets jusqu'alors dédaignés,

Lui dit, avec orgueil: Mangez, mon noble père.

Mangez, et relevez votre front rembruni.

— Qu'entends-je! Ah, mon enfant! Ce comte téméraire,
Ce guerrier redoutable est-il déjà puni!

— Mort, dit l'adolescent; mangez, mon noble père.

— Rodrigue, asseyez-vous. Preux déjà sans égal,

Don Diègue va manger, mais c'est à votre table:

Celui qui fut vainqueur d'un si vaillant rival,

De sa race honorée est le chef respectable.

— De pleurs, doux cette fois, sentant ses yeux mouillés,

Don Diègue à ce discours et s'avance et chancelle;

Il embrasse son fils, qui, tombant à sès pieds,

Imprime son respect sur la main paternelle (1).

Les romances qualifiées *mauresques* mériteroient d'être l'objet d'une discussion particulière. Il seroit peut-être convenable d'examiner si ce sont des traductions de l'arabe, ou si les Espagnols ont pris leurs sujets dans l'histoire des Maures; mais les renseignemens suffisans nous manquent, pour établir sur ces points une opinion assurée. J'adopte volontiers la conjecture que ces romances sont, les unes, des composi-

(1) Le Cid, romances espagnoles, imitées en romances françaises; par Creuzé de Lesser. Paris, Delaunay, 1814, 1 vol. in-12. Les vers que j'ai rapportés sont loin d'offrir une traduction littérale; mais je les ai préférés, parce qu'ils ont la couleur du sujet.

tions originales, et les autres, des traductions; on peut distinguer plusieurs des unes et des autres au caractère même des romances, au sentiment qu'elles inspirent; et il en est qui sont très-certainement traduites, notamment la plupart de celles qui se trouvent dans le recueil intitulé, *HISTORIA DE LOS VANDOS DE LOS ZEGRIS Y ABENCERRAGES*; par exemple, celle où le traducteur espagnol a conservé le mot d'*alha* pour *dios*, et qui commence par ces mots: *Salé la Estralha*. M. Depping n'a admis dans sa collection qu'un très-petit nombre des romances de ce recueil, et encore offrent-elles des variantes très-remarquables. Je me borne à indiquer celle qui commence par ces mots:

La mañana de san Juan

Al punto que alboreava.

Mais les romances de ce recueil ont une date récente qui ne leur donne pas le droit de figurer en grand nombre dans une collection qui n'offre qu'un choix des plus remarquables.

Il me resteroit à examiner les opinions de l'éditeur sur l'origine et les formes de la poésie espagnole; mais ce travail meneroit trop loin, et je renvoie volontiers à Sarmiento, à Argote de Molina et aux différens auteurs qui ont traité ce sujet.

J'ai déjà exprimé mon opinion sur le mérite du travail de M. Depping; il a rendu service à la littérature en publiant une collection qui mérite d'être accueillie autant par les nationaux que par les étrangers, qui sont bien aises d'étudier et de juger l'un des plus beaux et plus honorables monumens de la littérature espagnole.

RAYNOUARD.

MÉMOIRES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES SUR L'ARMÉNIE, suivis du texte arménien de l'Histoire des princes Orpélians, par Étienne Orpélian, archevêque de Siunie, et de celui des Géographies attribuées à Moïse de Khoren et au docteur Vartan, avec plusieurs pièces relatives à l'histoire d'Arménie; le tout accompagné d'une traduction française et de notes explicatives; par M. Jean de Saint-Martin; tom. I. Paris, de l'Imprimerie royale, 1818, et se vend chez MM. Tilliard frères, rue Hautefeuille, n.° 22.

LE titre détaillé de l'ouvrage dont nous allons rendre un compte sommaire, fait assez bien connoître les objets principaux dont ce recueil

doit se composer. Divers morceaux originaux, relatifs soit à l'histoire, soit à la géographie de l'Arménie, publiés en arménien, et accompagnés d'une traduction française et de notes de tout genre, sont, à proprement parler, la partie essentielle de l'ouvrage de M. de Saint-Martin. L'un de ces morceaux, l'Histoire des princes Orpélians, originaires de la Chine, histoire écrite, vers la fin du XIII.^e siècle, par Étienne Orpélian, archevêque de Siounie, étoit même d'abord l'unique pièce que l'auteur se proposoit de publier; et les notes qui devoient accompagner le texte et la traduction de cette pièce, auroient offert tous les renseignemens relatifs à l'histoire civile et religieuse de l'Arménie, à la géographie de toutes les contrées qui, à des époques différentes, ont été habitées par la nation arménienne; enfin, à la critique du texte et à celle des faits racontés par l'écrivain arménien. Mais, comme l'observe très-bien M. de Saint-Martin, tout ce qui concerne l'histoire, la géographie et la littérature arménienne, est resté jusqu'à présent si peu connu, que chacun des passages de l'historien arménien auroit exigé plusieurs notes, et souvent des dissertations entières, pour orienter le lecteur, et le mettre à portée de connoître les lieux, les hommes et les choses qui, pour la première fois, se seroient présentés à ses regards. L'auteur a donc pensé, et avec raison, que le fragment historique qu'il vouloit publier seroit lu avec plus d'intérêt, s'il le faisoit précéder d'une description géographique de l'Arménie, et d'un précis de l'histoire de ce pays. Par-là les connoissances géographiques et historiques nécessaires au lecteur, au lieu d'être disséminées et jetées çà et là sans liaison, peuvent être présentées systématiquement, et se graver plus facilement et plus sûrement dans la mémoire; et les fragmens d'histoire ou de géographie n'auront plus besoin que de notes critiques essentiellement relatives au texte arménien, ou aux faits particuliers qui sont l'objet du récit.

M. de Saint-Martin ne publie aujourd'hui que le premier volume de son ouvrage; et les morceaux dont il se compose, sont précisément ceux qui forment comme les prolégomènes du recueil. Un avant-propos et trois mémoires remplissent ce premier volume.

Dans l'avant-propos, l'auteur, tout en se tenant en garde contre l'enthousiasme qu'ont manifesté quelques-uns de ceux qui, avant lui, se sont occupés de la littérature arménienne, fait voir que la connoissance de la langue et de la littérature d'une nation qui dans tous les temps a joué, sinon un des premiers rôles, du moins un rôle secondaire, dans l'histoire de l'Asie, qui, pendant une longue suite de siècles, a été en contact immédiat avec les successeurs d'Alexandre, les Romains, les

Parthes, les Grecs de Constantinople, les Arabes, les Persans, les Croisés, les Turcs, les Mogols, et qui aujourd'hui même a des colonies dans presque toutes les parties de l'Asie et de l'Europe, ne sauroit être indifférente à quiconque veut apporter dans la recherche des faits et des vérités historiques, ce scrupule religieux que justifient si bien les différences qui règnent dans le récit des mêmes événemens, lorsqu'ils sont rapportés par des écrivains de diverses nations. D'ailleurs la littérature grecque n'a point été étrangère à la nation arménienne, dans des temps antérieurs à l'ère chrétienne. Devenus chrétiens, les Arméniens eurent encore des relations plus nombreuses avec les peuples qui parloient le grec et le syriaque; ils étudièrent dans l'original et traduisirent Platon, Aristote, Homère, Hippocrate, Galien, et un grand nombre d'ouvrages des Pères grecs et syriens, et d'historiens ecclésiastiques, sans parler de l'Écriture-Sainte. L'étude de leur langue et de leur littérature ne sauroit donc être sans quelque utilité. La Chronique d'Eusèbe, dont une traduction complète en arménien est maintenant sous presse à Venise, justifie suffisamment cette assertion. L'Arménie a aussi produit un grand nombre d'écrivains originaux, qui ont traité, dans leur idiome national, de presque tous les genres de connoissances, mais sur-tout de l'histoire de leur pays et des matières relatives à la religion: elle n'est point non plus entièrement dépourvue d'actes publics et de documens diplomatiques. En ce genre, M. de Saint-Martin publiera, dans son second volume, un morceau curieux sur la religion des Perses; c'est une ordonnance publiée vers l'an 430, par Veh-Mihir-Nersèh, gouverneur d'Arménie pour les Sassanides, qui contient une exposition de la doctrine de Zoroastre, et a pour objet d'engager les Arméniens à embrasser cette religion. M. de Saint-Martin finit cet avant-propos par quelques conjectures sur les causes qui ont jeté jusqu'ici une sorte de défaveur sur la littérature arménienne, et l'ont empêchée de prendre parmi nous le même essor qu'ont pris les autres langues de l'Orient. Sans contester l'influence des diverses causes auxquelles il attribue cette sorte d'indifférence, je crois qu'il a oublié une des principales. La langue arménienne, n'ayant rien de commun avec l'hébreu, s'est trouvée exclue du cercle des études orientales, qui pendant longtemps furent dirigées uniquement vers la langue hébraïque et les textes de l'Écriture. Cette cause, il est vrai, n'a pas eu aussi long-temps le même effet sur le persan et le turc; mais c'est que l'étude de l'arabe entraînoit presque nécessairement vers ces deux langues, qui d'ailleurs s'écrivent avec les caractères arabes, au lieu qu'elle ne présenteoit aucun point de contact avec l'arménien.

Des trois mémoires que renferme ce volume, le premier a pour objet la géographie de l'Arménie; le second traite de l'origine des différens noms donnés à l'Arménie et à quelques-unes de ses provinces; le troisième contient un précis de l'histoire d'Arménie, et il est suivi de tables chronologiques, tant des rois, gouverneurs et princes de l'Arménie, que des patriarches.

Le premier mémoire occupe près de 200 pages: l'auteur y fait d'abord connoître les divisions générales de l'Arménie chez les Arméniens, les Grecs, les Arabes et les Turcs, et à différentes époques; ensuite il traite séparément de la grande et de la petite Arménie. En ce qui concerne la première, il parle, en autant de sections distinctes, 1.^o des montagnes et des rivières, 2.^o des lacs; 3.^o des provinces; et cette dernière section se subdivise en quinze articles, conformément à la division adoptée par l'auteur de la Géographie attribuée à Moïse de Khoren. La description de la petite Arménie, outre les considérations générales, est divisée en cinq sections, conformément à la division de ce pays en cinq provinces, adoptée par les Arméniens.

Dans tout le cours de ce mémoire, l'auteur nous paroît avoir usé avec une sage discrétion de tous les moyens que les écrivains grecs et latins, syriens, arabes, persans, arméniens et turcs, les relations des voyageurs, et les travaux de ses devanciers, mettoient à sa disposition. Ses conjectures, car il est plus d'une fois obligé d'avoir recours à des conjectures pour concilier des écrivains de diverses nations, n'ont rien que de très-naturel, et sont toujours présentées avec toute la réserve convenable. Nous ne pouvons pas entrer ici dans l'examen des résultats nombreux que l'auteur tire de ses recherches; nous en citerons seulement deux ou trois exemples. Le premier aura pour objet un lac de l'Arménie, que Strabon nomme *Ἀρσινὴ* et *Θωνίτις*. M. de Saint-Martin croit que ce lac est le lac de Van, et il pense que les lacs indiqués par les écrivains grecs, sous les noms d'*Arsène*, d'*Arsissa* et de *Thospitis* ou *Thonitis*, ne sont qu'un seul et même lac, le lac de Van. Nous pensons au contraire que le lac nommé par Strabon *Arsène* et *Thonitis*, et par Ptolémée *Thospitis*, est tout-à-fait différent du lac de Van. Et comment pourroit-il en être autrement, puisque le lac *Thospitis* de Ptolémée, ou *Arsène* et *Thonitis* de Strabon, est traversé par le Tigre ou le Nymphæus, qui descend du mont Niphatès: Ἡ δὲ Ἀρσινὴ, ἢν καὶ Θωνίτιν καλοῦσιν. . . φέρεται δὲ δι' αὐτῆς ὁ Τίγρις, διὰ τῆς κατὰ τὸν Νιφάτιν ἄρεινῆς ἑρμηθεΐς, κ. τ. λ. Il faut donc, ce nous semble, quelque opinion qu'on embrasse d'ailleurs sur la source principale du Tigre, reconnoître que le lac *Arsissa* de Ptolémée est le lac de Van ou d'Ardjisch, et que le

Thospitis de Ptolémée est l'*Arsène* ou *Thonitis* de Strabon, et n'a rien de commun avec le lac de Van.

M. d'Anville avoit pensé que la ville d'Amid étoit la même que l'ancienne Carcathiocerta, et il avoit cherché la ville célèbre de Tigranocerta dans un lieu dont le nom peut, a-t-il dit, se prononcer indifféremment *seret*, *esret* ou *serc*; analogie tout-à-fait incoutenable, puisque, dans le nom de *Tigranocerta*, il n'y a de spécial et de caractéristique que le nom de *Tigrane*, le mot *cert* n'étant que l'équivalent du grec *πέλις*. M. de Saint-Martin nous paroît établir avec une vraisemblance qui diffère peu de la démonstration, que Tigranocerta et Amid ne sont qu'un seul et même lieu; et il conjecture aussi que Carcathiocerta a été remplacée par Martyropolis, qui est la même ville que les Arméniens nomment *Nepherguerd*, Մարտիրոսաք, ou *Martirosats khaghakh* Մարտիրոսաք քաղաք [la ville des martyrs], les Syriens *Maisferket*, مار سركت, et les Arabes *Miy-farekin* ميافارقين. Si l'on en croit les historiens arméniens, Martyropolis fut fondue, vers le milieu du v.^e siècle, par l'évêque Maroutha, qui y rassembla toutes les reliques de martyrs qu'il trouva en Arménie, en Syrie et en Perse. M. de Saint-Martin trouve bien plus probable que la ville où l'évêque Maroutha déposa les reliques qu'il avoit recueillies, existoit déjà antérieurement, et qu'à l'occasion de cet événement, elle acquit une plus grande importance, et prit le nom de *vill. des Martyrs*. On peut ajouter que, *Miyafarekin* étant un nom d'origine syriaque qui veut dire *division des eaux*, et *Nepherguerd* n'étant qu'une altération de ce nom syriaque, il est assez vraisemblable que cette ville devoit avoir un nom arménien, tel que *Carcathiocerta*. Ce dernier nom ne se trouve que dans Strabon et Pline, et il est assez difficile de concilier ce que disent ces deux écrivains de la position de cette ville.

Je me borne à ce petit nombre d'exemples, et j'ajoute seulement que M. de Saint-Martin fait connoître, autant qu'il lui est possible, les villes de chaque province, indique les divers noms sous lesquels elles paroissent dans les historiens de différentes nations, et y joint un sommaire de leurs révolutions politiques, quand elles ont joué un rôle important à quelque époque de l'histoire.

Dans le mémoire sur l'origine des différens noms de l'Arménie et de quelques-unes de ses provinces, M. de Saint-Martin expose les traditions arméniennes, relatives à la famille de Haig, premier roi de la nation, à ses enfans et descendans, et aux lieux où chacun d'eux fixa son habitation et auxquels ils donnèrent leur nom. Ces traditions, comme toutes celles qui concernent les origines des nations, sont, sui-

vant toutes les vraisemblances, un mélange de vérités historiques et de fables ; mais il est indispensable de les connoître, si l'on veut entendre les écrivains d'une nation, et s'instruire de l'origine d'une multitude d'opinions populaires, de préjugés, d'usages, de proverbes, &c. Parmi les nations ou grandes familles dont les Arméniens font remonter l'origine à Haïg, par Sisag fils de Kégham, et le quatrième descendant de la tige commune, est celle des Aghovans, habitans du pays auquel les Grecs donnoient le nom d'Albanie. Les Arméniens disent que ce pays fut nommé *Aghouankh* Աղուանք, d'un mot qui exprime la douceur des mœurs, parce que Sisag, à cause de sa bonté, étoit nommé *Aghou* Աղու, ce qui, en arménien, veut dire *douceur, aménité*. M. de Saint-Martin fait observer que le nom donné par les Grecs à ce pays ne diffère point essentiellement de celui que lui donnent les Arméniens ; ce qui est hors de doute, et a déjà été remarqué, les Arméniens étant dans l'usage constant de substituer leur *ghad* զ (consonne fort analogue au *gâin* ع des Arabes) au Δ grec et à l'L des Latins, et disant *Aghesantros*, *Boghos*, *Ghazar*, *Gouregh*, pour *Alexandre*, *Paul*, *Lazare*, *Cyrille*.

Notre auteur est peu disposé à admettre l'identité d'origine des Arméniens et des habitans de l'Albanie : il oppose à la tradition arménienne plusieurs considérations très-graves, et il observe que la plus forte objection qui contredit cette tradition, c'est la différence des langues en usage chez les deux peuples. Ce fait lui-même semble avoué par Moïse de Khoren ; mais on desireroit, pour en établir la certitude, des témoignages plus nombreux et sur-tout plus positifs. Par exemple, que Mesrob, inventeur des caractères arméniens, allant en Albanie pour donner aux peuples de ce pays un alphabet, comme il avoit déjà fait pour les habitans de l'Ibérie, ait eu besoin de se servir d'interprètes que lui procurèrent Arsvagh, roi de ce pays, et le patriarche Jérémie, cela prouve bien que l'on parloit dans l'Albanie un langage différent de l'idiome arménien ; mais cela ne prouve nullement que les deux langues n'eussent pas une origine commune, et ne fussent pas deux dialectes issus d'une même souche. La multitude des idiomes qu'on parloit en Albanie, à différentes époques plus ou moins reculées, suivant les témoignages de Strabon, d'Ebn-Haukal, de quelques écrivains arméniens, et de divers voyageurs récents, ne prouve pas davantage que le corps de la nation albanienne n'eût aucun rapport d'origine et de langage avec les Arméniens. Au surplus, si je fais observer ce qu'on peut opposer à quelqu'un des motifs allégués par M. de Saint-Martin en faveur de son opinion, je dois faire remarquer que cette discussion est une preuve que notre

jeune écrivain est loin d'une partialité trop ordinaire à ceux qui se consacrent à l'étude spéciale de la langue, de l'histoire et de la littérature d'une nation, et qu'il n'admet pas aveuglément les opinions des auteurs qui lui servent de guide, et auxquels peu de savans ont accès.

Après un aperçu assez détaillé de l'histoire des Aghovans, ou peuples de l'Albanie, jusqu'aux temps modernes, M. de Saint - Martin rappelle l'opinion de quelques écrivains, qui, se fondant sur la grande ressemblance qui se trouve entre le nom des Aghovans ou Albaniens, et celui des Afghans, qui ont joué un rôle si important dans les dernières révolutions politiques de l'Asie, en ont conclu que ces deux peuples avoient une origine cominune. Il paroît disposé à rejeter cette opinion, et je pense qu'il a raison; mais c'est à tort qu'il avance que les Afghans de l'Inde ne s'appellent point *Aghvans*, *اغران*, et que le seul nom sous lequel il soit fait mention de cette nation dans les écrivains orientaux, est celui d'*Afghans*, *افغان*. Le vrai est que leur nom s'écrit et se prononce *افغان*, *Afghan*, *اورغان*, *Avghan*, et *اغران*, *Aghvan*. Je renvoie à ce que j'ai dit à ce sujet dans le Journal des Savans, en rendant compte du Voyage de M. Elphinstone dans le royaume de Caboul.

On remarquera particulièrement, dans ce mémoire, les traditions arméniennes sur l'origine du nom de la ville ancienne de *Nakhjévan*, la *Naxuana* de Ptolémée, et de ceux de divers lieux de la province de Vaspouragan dans lesquels les Arméniens croient trouver des indices du séjour de l'arche dans cette contrée.

A ce propos, j'observerai qu'en traitant, dans le premier mémoire, de cette même ville de Nakhjévan, M. de Saint-Martin a omis de parler des évêques latins de cette ville : il a réparé en partie cette omission, dans la description de la province de Sionnie, à l'article de la ville d'Abaran, aujourd'hui *Abaraner*. « Depuis le commencement du xv.^e siècle, il y existe, dit M. de Saint-Martin, une mission de dominicains, entretenue par les papes et administrée par un religieux qui prend le titre d'archevêque de Nakhdjévan et qui réside dans la ville d'Abaran, qui n'est plus maintenant qu'un bourg, qu'on nomme vulgairement *Abarner* *Աբարներ* ou *Abaraner* *Աբարաներ*, et qu'on désigne plus particulièrement par le nom de bourg des Francs, *Քեօղ Ֆրանկայ* *Keogh Erhangats*, parce qu'on y suit la doctrine des Latins, qui y a été établie par les missionnaires dont nous avons parlé, aussi bien que dans les contrées environnantes. » A la fin du xiv.^e siècle et au commencement du xv.^e, l'évêché de Nakhdjévan relevoit du siège métropolitain de Sultaniyéh, et dans les constitutions des souverains pontifes il n'a que le simple titre d'évêché.

Ce second mémoire, au surplus, est rempli de recherches curieuses, d'une érudition très-variée, d'une critique sage, également éloignée du scepticisme et de la crédulité, et fait beaucoup d'honneur aux talens et à la sagacité de l'auteur. J'y ai remarqué avec satisfaction un passage de Moïse de Khoren, qui n'avoit pas été entendu par les frères Whiston, et dans lequel, d'après la traduction de M. de Saint-Martin, se retrouve, entre l'*Iran* et l'*Aniran*; la même opposition que m'avoient présentée les inscriptions de Nakschi-Roustam et les inédailles des Sassanides.

J'ai déjà été si long sur les deux premiers mémoires de M. de Saint-Martin, que je dois me borner à dire peu de chose du précis de l'histoire d'Arménie, qui forme le troisième morceau de ce premier volume.

Le même esprit de modération et d'impartialité qui se fait remarquer dans les deux mémoires de M. de Saint-Martin, caractérise aussi le jugement qu'il porte de l'ancienne histoire d'Arménie, telle qu'elle est rapportée par les écrivains de ce pays. Un fait bien important, et propre à jeter beaucoup de doute sur la partie ancienne de cette histoire, c'est que les historiens arméniens semblent ignorer totalement ce qui s'est passé en Arménie pendant une période de 180 ans environ, depuis la mort d'Alexandre jusqu'à l'établissement de la dynastie des Arsacides, c'est-à-dire, depuis l'an 323 jusqu'à l'an 149 avant Jésus-Christ. Ce sont les historiens arméniens qui en font eux-mêmes l'aveu. C'est ainsi que les Persans qui nous tracent dans un grand détail l'histoire des dynasties des Pischéadiens, des Kéaniens et d'Alexandre, peuvent à peine remplir quelques pages pour les cinq siècles qui se sont écoulés depuis la mort du conquérant macédonien jusqu'à l'extinction des Arsacides, et nous abandonnent, pour l'histoire de la monarchie des Parthes, aux historiens grecs et latins. Autre observation non moins importante. Veut-on comparer ce que ces écrivains nous apprennent sur l'état de l'Arménie pendant les règnes d'Auguste, de Tibère, de Claude, de Néron, avec ce que racontent les historiens arméniens, il semble que ceux-ci écrivent l'histoire d'un pays tout à fait différent de celui dont les premiers se sont occupés. M. de Saint-Martin, qui ne manque point d'en faire l'observation, explique ainsi cette différence : les écrivains arméniens lui paroissent ne s'être attachés qu'à nous conserver l'histoire d'une seule branche de la famille des Arsacides, qui, dans l'origine, ne possédoit que la partie méridionale de l'Arménie, et les cantons de la Mésopotamie et de l'Assyrie soumis aux Arméniens. A cette occasion, je crois devoir transcrire ce que M. de Saint-Martin dit de l'état de l'Arménie dans les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne. « Les divers successeurs de Tigraue, jouets de la politique

» romaine ou de celle des princes parthes leurs parens, virent, dans tous
 » les temps, leur empire ravagé par ces deux puissances : trop heureux
 » encore quand ils purent conserver, sous la protection de l'une des
 » deux, un trône avili. En effet, par la position de ces princes entre
 » les Parthes et les Romains, par le gouvernement intérieur de leur
 » royaume et sa constitution physique, il leur étoit presque impossible
 » d'acquérir une puissance capable de les faire respecter des étrangers,
 » et de les mettre en état de repousser leurs attaques. Souverains d'un
 » pays assez étendu, mais composé presque entièrement de hautes mon-
 » tagnes et de vallées profondes, ils ne pouvoient que très-difficilement
 » en être entièrement les maîtres ; d'abord par les difficultés du terrain,
 » et ensuite parce que la plupart de ces vallées ou cantons étoient pos-
 » sédés par des princes leurs vassaux, qui ne reconnoissoient qu'autant
 » qu'ils le vouloient l'autorité du roi, et qui presque toujours servoient
 » les projets des étrangers contre leur patrie. Le nombre de ces princes
 » étoit si grand, que dans le IV.^e siècle de notre ère, on comptoit
 » plus de cent soixante-dix familles souveraines, dont quelques-unes
 » pouvoient rivaliser de puissance avec les rois. »

Si les historiens arméniens diffèrent beaucoup, dans leurs récits, des écrivains grecs et latins, ils ne sont guère plus d'accord avec les écrivains persans, relativement aux faits qui concernent la fondation de l'empire des Sassanides. Suivant les historiens arméniens, Ardeschir, fils de Babec, auroit été plus d'une fois vaincu et mis à deux doigts de sa perte par les armées de Khosrov, roi d'Arménie et de race arsacide, qui auroit pris les armes pour défendre ou venger Ardevan ou Artaban, que le fils de Babec avoit privé du trône et de la vie ; et ardeschir n'auroit dû son salut qu'à une affreuse perfidie. Khosrov, rentré victorieux dans son royaume, auroit été assassiné par un suppôt d'Ardeschir, un seigneur arsacide nommé *Anag*, qui, feignant une disgrâce, s'étoit réfugié dans les états de Khosrov, et avoit reçu du roi l'accueil le plus hospitalier. *Anag*, disent-ils, porta la punition de son crime. Il fut massacré avec toute sa famille, à l'exception de deux de ses fils, dont l'un fut conduit à Césarée de Cappadoce, où il fut élevé dans la religion chrétienne ; il reçut le nom de Grégoire, et devint, dans la suite, l'apôtre de l'Arménie. Ce récit, qui tient un peu du merveilleux, est tout-à-fait inconnu aux historiens persans : ils nous représentent Ardeschir toujours vainqueur par-tout où il se présente, parcourant en triomphateur toute l'Asie, depuis le Tigre jusqu'à l'Oxus, et n'oubliant point de comprendre l'Arménie au nombre des états qu'il soumit à son empire. Je ne déciderai point entre les deux autorités, quelle est celle

qui mérite la préférence ; mais je ne puis m'empêcher de faire observer que Moïse de Khoren, qui rapporte ces événemens avec beaucoup de détails, convient avoir suivi des écrivains dont le récit renfermoit des faits ridicules qu'il a cru devoir passer sous silence, et avoir été obligé de suppléer au laconisme d'Agathangelus, secrétaire de Tiridate, fils de Khosrov, qui avoit rapporté sommairement tout ce qui concernoit Khosrov et Ardeschir.

Puisque j'ai nommé Tiridate, je dois dire, en passant, que ce fut sous son règne que la famille des Mamigoniens, qui joua depuis un rôle si important dans l'histoire d'Arménie, vint se réfugier dans ce pays, et s'attacha à la fortune de Tiridate ; elle venoit, dit-on, d'un pays nommé *Djénasdan*, situé à l'extrémité de l'Asie vers l'orient et voisin de la Chine, s'il n'est pas la Chine elle-même. On peut voir dans Moïse de Khoren ce qui donna lieu à l'établissement de cette famille étrangère, en Arménie. Ce fut aussi sous le règne du même Tiridate, que l'Arménie devint chrétienne. A cette occasion, M. de Saint-Martin traite, mais fort brièvement, faute sans doute de documens suffisans, de l'ancienne religion des Arméniens, qui, dit-il, étoit ; selon toute apparence, la même que celle des Persans, c'est-à-dire un mélange des opinions de Zoroastre fort altérées, avec le culte des divinités grecques, et avec quelques autres superstitions apportées de la Scythie par leurs aïeux. On est tenté de se demander comment les historiens arméniens, et sur-tout Moïse de Khoren, qui avoit sous les yeux des écrivains contemporains de Tiridate, nous apprennent si peu de chose sur l'ancienne religion de la nation. Il sembleroit, d'après ce que quelques personnes ont écrit de l'ouvrage d'Agathangelus, imprimé en arménien à Constantinople, qu'il devoit offrir plus de notions satisfaisantes sur cet objet.

Je ferai mention ici d'un fait qui m'a frappé, et qui auroit mérité, ce me semble, quelques observations de la part de l'auteur. On lit (p. 203) que Khosrov, père du grand Tiridate, ayant vaincu les Khozars, fit élever sur leur territoire, pour conserver le souvenir de sa victoire, un monument avec des inscriptions arméniennes et grecques. Jusqu'à Mesrob, les Arméniens, du moins suivant l'opinion commune, n'employèrent jamais, pour écrire leur langue, que des caractères grecs, syriaques ou persans. Moïse de Khoren, en rapportant le fait dont il s'agit, ne parle que d'inscriptions grecques. L'auteur duquel M. de Saint-Martin a tiré ce qu'il dit, et qui paroît être le patriarche Jean, a-t-il voulu parler d'inscriptions en langue arménienne et en caractères grecs, ou bien a-t-il cru qu'il existoit alors des caractères propres à la nation arménienne !

Je ne doute point qu'en relisant plus à loisir le volume dont je viens de rendre compte, on ne trouvât encore quelques endroits qui donneroient lieu à plus d'une question, même à plus d'une objection ou d'une critique. Loin qu'il en résultât rien de défavorable pour l'ouvrage et pour l'auteur, puisque c'est là nécessairement le sort de tout ouvrage d'érudition, j'y verrois plutôt une preuve du nombre et de l'importance des faits et des discussions de tout genre que l'ouvrage renferme; et je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit, que ce travail doit donner une idée très-avantageuse de l'auteur, et promet à la philologie et à la critique un écrivain aussi judicieux que recommandable par l'étendue et la variété de son érudition. Les amateurs de l'histoire et de la littérature de l'Orient feront sans doute, comme nous, des vœux pour que le second volume de ce recueil ne se fasse pas long-temps attendre, et que le succès de ce premier ouvrage encourage l'auteur à poursuivre ses recherches géographiques et historiques.

Je dois dire, en finissant, que, chargé de rendre compte, dans ce journal, de l'ouvrage de M. de Saint-Martin, j'ai tâché de ne point me souvenir des sentimens que m'inspiroit personnellement l'auteur, et de l'honneur qu'il m'a fait en me dédiant son ouvrage, en termes que, d'ailleurs, je suis loin d'avouer.

SILVESTRE DE SACY.

OBSERVATIONS sur le texte et la manière de traduire quelques passages de l'Œdipe-roi de Sophocle, pour servir de specimen d'un travail général sur ce poète. (On a suivi l'édition de Brunck, in-8.^o, Strasbourg, 1788.)

SECOND ARTICLE.

V. 488. Τί γδ ἢ Λαβδακίδαις, ἢ
 Τὰ Πολύβη νεῖκος ἔχειτ',
 Οὔτε παροίθεν ποτ' ἔγωγ'
 Οὔτε τάνῳ πω ἔμαδον,
 Πρὸς ἔτε δὴ βασάνω. . . .
 Ἐπὶ τὴν ἐπίδαμον φάτιν εἶμ' Οἰδιπόδα
 Λαβδακίδαις ὀπίκερος ἀδύλων θανάτων.

M. Brunck a ajouté *χρησόμενος* à *βασάνω*. Si le vers exige une extension, je lirai *καρπώσων* ou un mot analogue, dont *εἶμι* sera l'auxiliaire futur.

« Je n'ai pas appris anciennement ni depuis peu quelle dispute pou-
voit exister entre les Labdacides et le fils de Polybe, d'après laquelle,
vengeur des premiers, je soumettrai Œdipe à l'épreuve de cet assas-
sinat clandestin, en lui appliquant l'oracle répandu dans le peuple.

» Quant à Jupiter et Apollon, leur science est sans bornes, et ils
connoissent tout ce qui doit arriver aux mortels; mais que, parmi les
hommes, un prophète en sache plus que moi, c'est un jugement faux.

» Que, par sa science, un homme obscurcisse la mienne, cela se peut;
mais, à moins d'être convaincu par un raisonnement évident, je n'ac-
quiescerai jamais à des plaintes sans fondement. »

V. 557. Καὶ νῦν ἔθ' ὡύτως εἶμι τῷ βεβλεύματι.

Le datif avec ou sans la préposition est indifférent dans cette syntaxe.

V. 562. Τότ' οὖν ὁ μάντις οὗτος ἦν ἐν τῇ τέχνῃ;

Au lieu d'οὗτος, il faut lire ὡύτως pour ὁ αὐτός. « Ce dernier étoit-il
également célèbre dans son art? »

Ἐν τῇ τέχνῃ εἶναι me paroît une plate construction: de plus, Œdipe
demande moins ce qu'il étoit alors absolument que comparativement
au temps présent; aussi Créon répond-il:

Σοφός γ' ὁμοίως καὶ ἴσα πμώμενος.

V. 615. Καλῶς ἔλεξεν εὐλαβεμένῳ πεσεῖν.

« Il a bien répondu à celui qui le croyoit sans réplique. »

Si Œdipe avoit été animé d'une disposition bienveillante envers
Créon, le même verbe signifieroit être dans l'appréhension; ici il veut
dire, soupçonner.

V. 622, 640. Ἢκιστα· θνήσκεις, οὐ φυγεῖν σε βούλομαι,

Δράσαι δικαιοῦ δυοῖν ἀποκρίνας κεκοῖν

Ἡ γῆς ἀπῶσαι παλαιοῦ, ἢ κείναι λαδών.

On doit croire que Créon, parlant ainsi, n'avoit en vue que l'impré-
cation prononcée solennellement contre l'assassin de Laïus, et non pas
un propos dit dans l'emportement.

V. 656. Τὸν ἐναγῆ φίλον μή ποτ' ἐν αἰτία

Ξὺν ἀφανεῖ λόγῳ ἀπμον βαλεῖν.

Le texte de ce passage diffère dans les manuscrits et les anciennes
éditions; on y lit φίλων, λόγων, ἐκβαλεῖν. Pour déterminer la préférence
entre ces diverses leçons, la méthode la plus sûre est de reconnoître
l'influence réciproque des mots.

Ἄπμος et ἀπμία sont des termes de la jurisprudence attique, qui ex-
priment la privation du droit de bourgeoisie; ce qu'on rend en latin

par *imminutio*, *diminutio capitis* (voy. Festus, au mot *Deminutus*). Démosthène, 3.^e *Philippiq.* p. 122, ἀπμία ἐστὶ τῆς κατ' ἄνδρῶν μὴ μετέχειν, καὶ καθαεὶν εἶναι τὸν τῆς τούτων (ἀπμιῶν) πνὰ ἀποκλείναντα.

De la privation des droits civiques, ce mot a passé à signifier la perte d'un avantage quelconque, et se construit avec le génitif. Thucydid. liv. III, §. 78, ἀπμιος γέρον ὧν ἰὺν ἔχουσι, καταλείψετε. Démosth. p. 200, ἀπμιος σὺ· συμβουλευεὶν ποιῆσθαι. Soph. dans cette même pièce, v. 670, γῆς ἀπμιον τῆσδε· v. 789, ὧν μὲν ἰκόμην ἀπμιον ἐξέπεμψεν.

Ces explications sont plus que suffisantes pour fixer la valeur et la syntaxe d'ἀπμιος qui réclamera λόγων.

M. Brunck a préféré βάλλειν à ἐκβάλλειν, parce qu'il se construisoit avec ἐν du vers précédent, et faisoit ἐμβάλλειν, et par ce moyen échappoit à la double préposition ἐν et σὺν qui l'embarrassoit, et ainsi il s'en délivroit. Ἐκβάλλειν, dans le sens de *bannir*, est plus usité par le poète; je lui donnerai donc la préférence, et je compose ainsi cette phrase.

Τῶν ἐν ἄρει | φίλων | μὴ πῶθ' ἐν', αἰ|πῶ |
 Ἐὺν ἀφανεῖ, | λόγων | ἀπ|μιον ἐκ|βαλεῖν.

Ἐναγῆ, τῆ ἀρᾶ ἔνοχον, ne pouvoit pas subsister avec le pluriel, à moins qu'on ne le fit accorder avec εἶνα : mais sa position entre l'article et le nom pluriel ne m'a pas paru pouvoir permettre qu'on le conservât; je l'ai donc changé en ἐν ἄρει, « sous le poids d'une imprécation publique. » Si la quantité m'avoit permis d'y substituer ἐναγῆς ou ἐναγῆ, pluriel neutre adverbial, je l'aurois bien préféré, par opposition à ἀφανεῖ; mais le système choriambique qui est observé dans la disposition actuelle, s'y refuse.

« Je vous conjure de ne pas chasser, en le privant du droit de se » défendre, et sous un prétexte obscur, un de vos amis soumis à une » malédiction publique. »

V. 676.

Πορεύομαι

Σὺ μὲν τυχὼν ἀγνωτος, ἐγὼ δὲ ποῖσθ' ἴσος.

M. Brunck l'a cru génitif d'ἀγνωτος τυχὼν σε ἀγνωτος. Dans ce cas, il seroit doué d'une signification active; ce qu'il prétend confirmer par le vers 1132 : Ἄλλ' ἐγὼ σαφῶς ἀγνωτ' ἀναμνήσω νιν, que le scholiaste rend par ἐπλαθόμενον; mais cette citation me semble porter à faux. Ἀγνωτα, au vers 1132, est un pluriel neutre dépendant d'ἀναμνήσω, qui gouverne souvent deux accusatifs. « Je lui rappellerai des choses oubliées. »

Ἀγνωτος sera donc un nominatif, comme au vers 58.

Τῷ μὲν τυχὼν ἀγνωτος. « Méconnu par vous, le même pour ceux-ci. »

Les adjectifs verbaux placent au génitif l'objet que le verbe met à l'accusatif; vers 83, πολυσεφῆς δάφνης.

Œdipe à Col. 1519, γήρωσ ἄλυπα. 1722, κακῶν δυσλόγιος. Antig. 847, φίλων ἀκλαυστος.

V. 690.

ἴδι δε

Παροφρόνιμον, ἀπορῶν
Ἐπὶ φρόνιμα, πέφανται μ'
Ἄν, εἴ σε νοσφίζομαι.

La syntaxe des phrases conditionnelles réclame impérieusement ici l'optatif; εἴ σε νοσφίζομαι.

V. 700. Ἐρῶ — σὲ γδ' πῶνδε ἐς πλείον, γύμαι, σέβω —
Κρέοντος οἷά μοι βεβελευκῶς ἔχει.

On doit sous-entendre *περί*. Les syntaxes de cette nature prennent plus ordinairement l'accusatif.

Ἐρῶ Κρέοντα οἷά μοι βεβελευκῶς ἔχει.

V. 704. Αὐτὸς Ξυειδᾶς, ἢ μαθὼν ἄλλῃ πάρα;

ne doit pas s'appliquer à Créon, mais à Œdipe : Ξυειδᾶς ὅ, π λήξει.

« Vous l'a-t-il dit à vous-même ! Le savez-vous de lui ou d'un autre ! »
La réponse d'Œdipe vient à l'appui de cette opinion : μάνην ἐπισπέμφας κ. τ. λ.

V. 705. Μάνην μὲν οὖν κακοῦργον ἐπισπέμφας, ἐπὶ
Τό γ' εἰς ἑαυτὸν πᾶν ἐλευθεροῖ σῶμα.

L'inobservation de l'emploi de la conjonction *ἐπὶ* a produit une altération du texte et un contre-sens dans l'explication de cette phrase.

La position naturelle d'*ἐπὶ* est entre la phrase affirmative et la conditionnelle : ἐλευθεροῖ, qui appartient aux trois modes, sera donc, ainsi que le demande la phrase conditionnelle, un positif. Πᾶν, qui s'introduit souvent sans utilité au lieu de *ἄν*, nous donnera lieu de rétablir cette conjonction.

Je lis donc :

Μάνην μὲν οὖν κακοῦργον ἐπισπέμφας, ἐπὶ.

Τό γ' εἰς ἑαυτὸν πᾶν ἐλευθεροῖ σῶμα;

Où avec la négation : Τό γ' εἰς ἑαυτὸν ἄν οὐκ ἐλευθεροῖ σῶμα.

« En faisant arriver un prophète qui se prête à ses criminels desseins ; »
» tandis que de lui-même oseroit-il parler avec cette audace ! ou il n'ose-
» roit pas parler avec cette audace. »

V. 708. Ἐμοῦ ἴπακουσον καὶ μάθ', ἕνεκ' ἐστὶ σοι

βρότειον ἐδὲν μαθηκῆς ἔχον τέχνης.

La construction est ἔχον ἐδὲν τέχνης, et non βρότειον ἐδὲν ἔχον τέχνης. Le verbe ἔχειν veut être suivi de l'accusatif. Ἐχέσαι seul prend le génitif. Οὐδὲν ἔχον τέχνης est la même syntaxe que ποσούτων ἔχει τέχνης.

V. 713. Il faut lire ὧς αὐτὸν ἤξει μοῖρα πρὸς παιδὸς Δανεῖν.

et non pas ἤξει. Le discours oblique ou répété d'un autre veut l'optatif. ἤξει est dans le manuscrit 2794, et dans celui du collège de la Trinité.

V. 717. Παιδὸς δὲ βλαστὰς εἰ διέχον ἡμέραι
 Τρεῖς, καὶ νιν ἀρθρα κείνος ἐνζεύξας ποδῶν,
 ἔρριψεν.

M. Brunck a fait un accusatif indépendant de παιδὸς βλαστὰς, à tort. Καί est mis pour ἢ, comme ac en latin.

Οὐ διέχον ἡμέραι τρεῖς παιδὸς βλαστὰς, καὶ νιν ἔρριψεν.

« Trois jours ne séparèrent pas la naissance de cet enfant, qu'il le fit » jeter. . . » ou, avant que.

V. 744. Οἱ μοι τάλαι, εἰσὶ ἐμαυτὸν εἰς ἀράς
 Δεινὰς περβάλλων ἀρπύως καὶ εἰδέναι.
 Εἰσὶ καὶ εἰδέναι περβάλλων est la construction légitime en grec des verbes suivis du participe, lorsqu'il se rapporte au sujet du même verbe. *Sensit delapsus in hostes.* (Virgil. *Aeneid.* II, 377.)

Le pronom réfléchi est exclu de cette syntaxe; d'abord, parce qu'il n'a pas de nominatif, sans en chercher d'autre cause: dans la langue latine, en rétablissant le pronom, qui doit être par conséquent à l'accusatif, le participe doit s'y rapporter. *Sensit se delapsus in hostes.*

Telles sont les règles difficilement applicables au cas présent, dans lequel il faudroit ou effacer εἰαυτὸν, ou lire περβάλλοντα. On dira peut-être que περβάλλον, n'étant pas un participe passif, mais actif, veut l'accusatif d'un nom placé comme objet et ne sauroit réagir sur lui-même. Ce raisonnement, peut-être bon en soi, est réfuté par l'usage de la langue grecque, qui ne considère un participe complément du verbe que comme adjectif de l'objet de ce verbe, s'il en a un.

Pour ôter à ce passage l'apparence d'un solécisme, il faut, à mon avis, placer εἰαυτὸν après εἰσὶ. Εἰσὶ εἰαυτὸν καὶ εἰδέναι περβάλλων. C'est ainsi qu'au vers 767 nous lisons, δεδοικὲ ἐμαυτὸν μὴ πολλ' ἦν εἰρημένα μοι.

V. 769. Ἀλλ' ἴξεται μὲν, ἀξία δὲ σὺ μαθεῖν.
 Κἀγὼ, τὰ γ' ἐν σοὶ δυσφόρως ἔχοντ' ἀναξ.
 Je crois qu'il faut lire ἀξία δὲ σὺ μαθεῖν κἀγὼ.

V. 817. Ὅ μὴ ξένων ἔξει μὴτ' ἀσῶν πνῆ
 Δόμοις δεχέσθαι.

Sous-entendu αὐτὸν, que les poètes expriment ou sous-entendent à volonté. Voyez, vers 463 et 246, les exemples de νιν répété dans cette construction. (Homér. *Iliad.* I, v. 78.) On trouve des exemples d'omission (*Iliad.* III, v. 235; *Odys.* I, v. 161).

V. 838. Πιφασμένε δὲ, τίς ποθ' ἢ προθυμία; *Prothymia* indique le desir anticipé d'une chose qu'on ne connoît pas encore, par opposition à ἐπιθυμία. *Trachiniennes*, 669 :

Ὡς μὲν ποτ' ἂν προθυμία
Ἄσπλον ἔργον τῶ παραινέσαι λαβεῖν.

V. 851. Εἰ δ' ἔν π κἀκτρέπιτο τῷ ἀρδῶν λόγῳ,
Οὔτε ποτ' ὧ νὰξ, τὸν γε Λαίης φόνον
Φανεῖ δικαίως ὄρδον, ὃν γε Λοξίας
Διείπε χεῖναι πειδὸς ἐξ ἐμοῦ θανεῖν.

Ce passage renferme un vice de syntaxe dans la succession du futur φανεῖ à une protase conditionnelle εἰ ἐκτρέπιτο. Il faut lire φανοῖ ἂν : mais pour rétablir cette conjonction, on la tirera de δικαίως, dont l'inutilité est sensible, et nous restituerons de plus la conjonction ὡς, nécessaire ici :

Οὔτε ποτ' ὧ νὰξ τὸν γε Λαίης φόνον
Φανοῖ δὲ κἄν ὡς ὄρδον, ὃν γε Λοξίας. κ. τ. λ.

Le chœur qui commence au vers 863, présente de nombreuses difficultés.

865. Ὡν νόμοι ἀρόκεινθαι ὑψιπόδες doit se construire comme s'il y avoit ἀρὸ ὧν νόμοι ὑψιπόδες κείνη.

873. Ἦθεις φυτεύει τύραννον.

M. Brunck explique ceci par une antiptose, qui du sujet ferait l'objet, et réciproquement. Ces inventions des grammairiens sont des chimères : dans aucune langue on n'a pu dire, *Pierre bat Paul*, au lieu de *Paul bat Pierre*. C'est dans le sens du verbe φυτεύειν qu'il faut chercher un remède à cette difficulté. (*Electre*, v. 220.)

« C'est la perfidie qui a conçu, l'amour qui a porté le coup, en » façonnant d'avance (προφυτεύσαντες) cet horrible spectacle. »

φυτεύειν, qui veut dire *produire par les moyens naturels*, ne peut-il pas signifier, comme dans cet exemple, *créer artificiellement*, transformer ce qui ne se fait plus par la nature, mais par l'éducation, les mœurs et les passions? Ainsi, Ἦθεις φυτεύει τύραννον voudroit dire que « l'enivré- » ment du pouvoir transforme le caractère du roi, lorsque, gorgé de » tous ces biens que la nécessité ou le moment ne réclame pas, il » l'élève à des hauteurs bordées de précipices, et le met hors d'état de » marcher d'un pas assuré. »

La période commençant par ces mots εἰ δὲ πρὸς ὑπέστηλα χερσὶ, doit finir par δυασήμου χάειν χλιδῆς.

Le point après ματάζων doit être remplacé par un point en haut, de sorte que l'interrogation qui suit serve d'apodose à la supposition précédente. Τίς ἔπ ποτ' ἐν πῶσδ' ἀνήρ

Θυμῷ βέλη ἔξειλαι
 Ψυχᾶς ἀμύνειν.

Au lieu de βέλη ἔξειλαι, je lis μελήσειαι ου κηδήσειαι θυμὸν ἀμύνειν.

« Quel homme désormais, dans un semblable rang, songera à se » défendre des mouvemens tumultueux de son ame! »

V. 903. Ἄλλ', ὦ κρατύνων, εἴ πο' ἄρθ' ἀκουεῖς,
 Ζεῦ πάντ' ἀνάσπων, μὴ λάθῃ
 Σὲ τάν τε σάν ἀθάνατον αἰὲν ἀρχάν.

Sous-entendu τῶσθ'.

« Jupiter tout-puissant, si, avec raison, l'on dit que votre empire » s'étend sur toutes choses, que ceci n'échappe point à votre pensée, » ni à votre domination éternelle. »

V. 964. Φεῦ φεῦ· τί δῆτ' ἄν, ὦ γυναι, σκοποῖτο πρὸς κ. τ. λ.

Quoique cette tirade ne présente pas une difficulté positive, elle est cependant embrouillée par la ponctuation actuelle; ensuite, εἴ π' μὴ τῶ' μῶ' πῶθ' κατέφθιθ', οὕτω δ' ἄν θανάτων εἴη' ἔξ' ἐμοῦ, n'offre pas une construction claire, et le sens qu'on lui donne est burlesque, et indigne, à mon gré, de la muse tragique.

Je crois que de très-légers changemens feront disparaître ces défauts; en mettant le point d'interrogation après γῆς, au lieu de πατέρων τῶν ἐμῶν, et en substituant εἶπω à εἶπω.

V. 1002. Τί δὴτ' ἔργω' ἐσθλὸν τε φόβος σ', ἀναξ,
 Ἐπί πο' εὐνὸς ἦλθον, ἐξελυσάμην;

La forme moyenne me semble ici tout-à-fait déplacée et à contre-sens. Il faut ἐξέλυσαι. (Voy. v. 35, 1025, 1340.)

Dans l'ἑπίγραμμα sur cette pièce, vers 7,

Σφίγγος δὲ Λιγῆς θανάτιμον λύσαι μέλος.

Ἐξελυσάμην se lit au vers 531 de l'Ajax; mais le sens qu'il y a, et la manière dont il est employé, prouvent, mieux que tous les autres exemples, qu'il est mal employé ici:

Αἶ. Κόμιζε νῦν μοι παῖδα τὸν ἐμὸν, ὡς ἴδω.

Τεκν. Καὶ μὴν φόβοσ' ἔγ' αὐτὸν ἐξελυσάμην.

« Je m'en suis séparé par crainte: je l'ai éloigné de moi par crainte. »

Le sens réfléchi du verbe, dans cette citation, condamne le simple transitif du vers d'Œdipe. Ἐκλύειν φόβου diffère encore de ἐκλύσασθαι φόβου: l'un veut dire *délivrer de crainte*; l'autre, *se séparer par crainte*.

On doit donc lire ἐξέλυσαι νῦν, aut simile quid. Nῦν a la vertu de donner un sens présent à l'aoriste, qui ne convient pas ici comme aoriste.

V. 1014. Ἄρ' οἶδα δῆτα πρὸς δίκης ἔδειν πρέμνον;

ἄεξ a évidemment ici la signification de ἄεξ ἔ, *nonne*. « Ne savez-vous » pas que votre crainte est sans fondement ! » Et non ; « Savez-vous que » votre crainte est sans fondement ! » Car alors il auroit cessé de craindre. *Trachiniennes*, 76 :

Ἄρ' οἶδα δήτη, ὦ τέκνον, ὡς ἐλείπε μοι
Μαντεύια πᾶσι τῆσδε τῆς χώρας περὶ.

V. 1025. Σὺ δ' ἐμπολήσας, ἢ τεκνὸν μ' αὐτὰ δίδως ;

La position d'ἐμπολήσας contredit évidemment toutes les idées de vente ou d'achat dans lesquelles on a confondu ἐμπολᾶν avec πωλεῖν.

Œdipe ne vouloit savoir autre chose du vieillard que s'il étoit son fils ou non. Aussi le scholiaste interprète-t-il ἐμπολήσας par εὐρών. Le Cithéron, en effet, ne pouvoit être un marché d'humains ; on ne pouvoit les y porter que pour les cacher ou les perdre.

Cependant ce passage n'est pas le seul dans Sophocle qui puisse faire naître des doutes sur la signification d'ἐμπολᾶν. (Cf. *Trachin.* 92 ; *Ajax*, 977 ; *Philoct.* 579 ; *Antigone*, 1026.)

Je conclus qu'au moins, dans le style de l'auteur, ἐμπολᾶν veut dire *emporter, dérober, ravir, recueillir*. Dans *Philoctète*, v. 303, on lit ἐμπλεᾶ κέρδης, ce qui veut dire *gagner, emporter un bénéfice*, comme dans *Antigone*. Le rapprochement de ces mots est naturel par celui des idées analogues, sans qu'on doive en cela les confondre de signification.

« Est-ce après m'avoir enlevé ou ramassé, ou bien après m'avoir » donné le jour, que vous me remettez entre ses mains ! »

V. 1128. Il faut, ou changer la phrase interrogative en conclusion, en conservant οὖν, ou, avec l'interrogative, lire :

Τὸν ἄνδρα τόνδ' ἐκ οἶδα πῦ μαθῶν ;

V. 1132. Κούδέν γε δαῦμα, δέσποτ' ἀλλ' ἐγὼ σαφῶς

Ἄγνώτ' ἀναμνήσω γιν. Εὐ γὰρ οἶδ' ὅππ
Κάτισθεν, ἦμος τὸν Κιθααρῶνος τόπον
Ὁ μὲν διπλοῖσι ποιμνίοις, ἐγὼ δ' ἐνί,
Ἐπλησίαζεν τῷδε τάνδρῳ τρεῖς ὄλες.
Ἐξ ἧσσι εἰς ἀρπυῶνον ἐμμήνευς χρώνος.
Χεῖμασι δ' ἤδη ταμά τ' εἰς ἔπαυλ' ἐγὼ
Ἥλωνον, ἔπος τ' ἐς τὰ Λαίης σαθμά.

Les vices de syntaxe abondent dans cette tirade ; *κάτισθεν*, manque de complément : la conjonction *ἦμος*, placée immédiatement après, paroissant s'appliquer à *ἐπλησίαζεν*, interrompt la relation avec ce qui suit.

Τὸν Κιθααρῶνος τόπον manque de verbe qui le détermine à l'accusatif ; *ἐπλησίαζεν* a son sujet dans τῷδε τάνδρῳ.

Ἐπλησίαζεν, ou ἐπλησίαζον, d'après certains manuscrits, sont aussi vicieux l'un que l'autre. Le pluriel est d'accord pour le nombre avec les sujets, mais il ne devrait pas être à la troisième personne : de plus, ἐγὼ καὶ σὺ ἐπλησίαζομεν ἑμοὶ ou ἑμαυτοῖς, est absurde ; pour cette cause, on a placé ἐγὼ hors de la construction, et fait dépendre ἐπλησίαζεν du seul ὁ μὲν. De semblables omissions ou suppressions ne se peuvent admettre.

Je trouve que, pour l'harmonie comme pour le sens, εὔ οἶδ' ὅπ' ἔποιθεν fait un mauvais effet.

Tant de trouble dans une seule phrase ne peut subsister : il a donc fallu chercher un complément à ἔποιθεν, un verbe à τὸν Κιθαρωῶνος τόπον, faire dépendre ἐπλησίαζεν d'un sujet singulier de la troisième personne, sans passer sous silence des mots intermédiaires.

Il me semble qu'un léger changement remédie à-la-fois à tous ces désordres, en réformant un seul mot et mettant deux vers entre parenthèses.

Εὔ γδ' οἶδ', ὅπ'
 (Καίπομεν ἡμὸς τὸν Κιθαρωῶνος τόπον,
 Ὁ μὲν διπλοῖσι ποιμνίοις, ἐγὼ δ' ἐνί·)
 Ἐπλησίαζεν τῷδε τάνδρ' ἄνδρ' ὄλως κ. τ. λ.

L'optatif καίπομεν est employé ici comme mode fréquentatif du passé, ce que Sophocle a dû indiquer ici.

Trad. « Je sais bien que, lorsque nous retournions vers le Cithéron, » lui avec deux troupeaux et moi avec un seul, il me fréquentoit trois » mois de l'année, depuis la fin du printemps jusqu'au commencement » de l'arcture. »

Ajoutons qu'il faut lire, au lieu de ἐπλησίαζεν, ἐπλησίαζον, qui se trouve dans tous les manuscrits et dans Alde, et qui sera à la première personne du singulier : ἐπλησίαζον τῷδε τάνδρ', « je m'approchois de cet » homme. »

V. 1152. Σὺ πρὸς χάειν μὲν ἐκ ἐρεῖς, κλαίων δ' ἐρεῖς.
 La supposition est mal énoncée ; on doit lire : Εἰ πρὸς χάειν μὲν ἐκ ἐρεῖς, κλαίων δ' ἐρεῖς, — ou bien, Σὺ πρὸς χάειν μὲν ἐκ ἐρῶν, — ou enfin, avec un point d'interrogation, Σὺ πρὸς χάειν μὲν ἐκ ἐρεῖς ; Κλ. δ' ἐρεῖς.

V. 1182. ἰοὺ ἰοὺ, τὰ πάντ' ἂν ἐξίκοι σαφῆ.
 Ὡς φῶς, τελευσιῶόν. σε πρὸς ἐλέγμαι νῦν.
 Ἄν ἐξίκοι σαφῆ, dans l'expression affirmative, me paroît vicieux. Le second vers, séparé du premier et renfermant un vœu, me sembleroit plutôt devoir en dépendre. Je lis donc :

ἰοὺ ἰοὺ, τὰ πάντ' ἂν ἐξίκη σαφῆ ;

Ω φῶς, τελευτᾶν σε προβλέψαμι νῦν.
 « Si les faits sont évidens, ô soleil, que je te voie pour la dernière
 » fois. » Je sais que l'on prétend que *νῦν* est inusité chez les
 tragiques; mais ces sentences, que les manuscrits combattent, ne me
 paroissent pas des vérités infallibles (cf. v. 1062).

V. 1194. Τὸ σὺν τοι παρὰ δειγμ' ἔχων,
 Τὸν σὺν δαίμονα, τὸν σὺν, ὦ τλάμων
 Οἰδιπόδα, βροτῶν οὐδένα μακαρίζω.

Je suis choqué de ces τὸ σὺν et τὸν σὺν si souvent et si inutilement répétés,
 et suis tenté de lire :

Τοσάτην παρὰ δειγμ' ἔχων,
 Τὸν σὺν δαίμονα, τὸν σὺν, ὦ τλάμων, κ. τ. λ.

V. 1204. Ταῦν δ' ἀκούειν τίς ἀθλιώτερος;
 Τίς ἐν πόνοις, τίς ἀπαις ἀγέαις
 Εὐνοϊκος, ἀλλαγᾶ βίης;

Τίς ἀθλιώτερος ἢ, σὺ εἰ ἀλλαγᾶ βίης; « Quel homme, dans les travaux,
 » dans les afflictions les plus sauvages, peut être dit plus malheureux
 » que vous ne l'êtes par ce changement de vie! »

V. 1212. Πῶς ποθ' αἰ παρρηϊά σ'
 Ἄλοκας φέρειν, τάλας
 Σῖγ' ἐδωάθησαν ἐς πόνονδε;
 Ἐφεῦρέ σ' ἀκοθ' ὁ πάνθ' ὀρίων χρόνος.

Le point d'interrogation après πόνονδε appartient à cette habitude de
 mutiler la suite des pensées, dont les modernes se sont rendus coupables
 envers les anciens.

Trad. « Comment le sein de votre mère a-t-il pu vous supporter en
 » silence, jusqu'à ce que le temps, qui voit toutes choses, vous ait dé-
 » couvert! »

V. 1217. Ἰὼ Λαίειον τέκνον
 Εἶδε σ' εἶδε μή ποτ' εἶδμαν.

On doit lire μή ποτ' εἶδμαν. « Plût à Dieu que je ne vous eusse jamais
 » vu! »

V. 1229. Τὰ δ' αὐτίκ' εἰς τὸ φῶς φανῆι κακὰ
 Ἐκόνῃα κούη ἀκόνῃα.

La phrase est évidemment incomplète. « Qu'allez-vous entendre;
 » qu'allez-vous voir, quelle douleur allez-vous exprimer. . . ! » Il faut
 quand, Je lis donc, au lieu de τὰ δ' αὐτίκ', τὰ δ' d'un seul mot :

Τὰ δὲ ἦνίκα εἰς τὸ φῶς φανῆι κακῶς.

V. 1232. Λείπει μὲν ἐδὲ ἃ πρὸθεν ἤδειμεν, τὸ μὴ ἔ
 Βαρύσειον ἔστι· πρὸς δὲ ἐκείνοισιν ἢ φῆς;

« Il ne manque rien à ce que nous savions déjà pour être digne de nos
 » gémissèmens. »

Τὸ μὴ ἔ paroît donc ici, ou superflu, ou tel que la seconde négation
 détruit la première; « pour n'être pas indigne de nos gémissèmens. »
 Mais cette conséquence pourroit être hasardée : l'emploi de la double
 négation devant l'infinif est trop compliqué et d'une trop grande
 étendue pour que j'entreprenne d'en traiter ici l'ensemble; et, à moins
 de cela cependant, on ne peut pas donner une solution satisfaisante
 des cas particuliers, tels que celui-ci.

J'ai pu traiter ailleurs de l'emploi de la double conjonction devant le
 participe; c'est une circonstance moins étendue, et dont la cause repose
 sur un seul raisonnement. Il y a ici plus de particularités; certains verbes
 semblent réclamer, d'autres rejeter cette double négation. Le verbe
 λείπω est dans un cas suivi de la double négation; il indique avec affir-
 mation l'action du verbe qui suit.

Electr. v. 132. Οὐκ ἐδέλω προλιπεῖν τόδε,
 Μὴ ἔ τὸν ἐμὸν συναχεῖν πατέρ' ἄθλιον.

Trachiniennes, 88; d'après la correction légitime de Brunck :

Οὐδὲν ἐλλείψω τὸ μὴ ἔ
 Πᾶσαι πυθέσθαι τῶνδ' ἀλήθειαν πέει.

(La fin au prochain Cahier.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ET SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE, dans sa séance extraordinaire du mardi 7 juillet,
 a entendu la lecture, 1.^o d'une partie du XI.^e chant du poème de Philippe-
 Auguste, par M. Parseval-Grandmaison; 2.^o d'un fragment de l'ouvrage
 intitulé, *Études historiques et philosophiques*, par M. Charles Lacretelle;
 fragment qui contient une lettre que l'auteur suppose adressée à Plinè le
 jeune, par un Romain, qui lui rend compte du séjour qu'il a fait chez Plutarque,
 à Chéronée; 3.^o d'un Examen de la question de savoir si Le Sage est l'auteur
 du roman de *Gil Blas*, ou s'il l'a pris de l'espagnol, par M. François de Neuf-
 château; 4.^o d'un Rapport de M. Raynouard, secrétaire perpétuel, sur une
 question grammaticale.

Le 3 juillet, l'académie royale des inscriptions et belles-lettres a élu M. Le Prévôt d'Iray, pour remplacer dans son sein feu M. Clavier. Le 17, la même académie a tenu sa séance publique : elle y a proclamé le résultat du concours, dont elle avoit indiqué l'objet en ces termes : « Rassembler ce que les monuments de tout genre peuvent fournir concernant les annales des Lagides, » ou la chronologie des rois d'Égypte, depuis la mort d'Alexandre-le-Grand, » jusqu'à l'asservissement de ce pays par les Romains, après la mort de Cléopâtre, fille de Ptolémée Aulète. L'académie desire qu'on rapporte à leurs dates tous les faits de cette histoire qui ont une époque certaine, et qu'on détermine, autant qu'il sera possible, la date de l'avènement de chaque prince au trône, et la fin de chaque règne. » Le prix a été décerné au mémoire n.º 1, dont l'auteur est M. *Champollion-Figeac*; correspondant de l'académie. Le mémoire n.º 2, ayant pour devise ces mots de Tacite, *Opus aggredior optimum casibus, atrox praeliis, discors seditionibus, ipsa etiam pacisævum*, a obtenu une mention honorable.

L'académie renouvelle l'annonce du prix qu'elle décernera, en 1819, sur ce sujet : « Rechercher quelles étoient, dans les diverses villes de la Grèce, » et particulièrement à Athènes, les différentes fêtes de Bacchus; fixer le nombre de ces fêtes, et indiquer les lieux situés, soit dans la ville, soit hors de la ville, où elles étoient célébrées; et les diverses époques de l'année auxquelles elles appartenoient; distinguer les rites particuliers à chacune de ces fêtes; et déterminer particulièrement ceux qui faisoient partie des cérémonies mystiques. » Pour le concours de 1820, l'académie propose « d'examiner quel étoit, à l'époque de l'avènement de S. Louis au trône, l'état du gouvernement et de la législation en France, et de montrer quels étoient, » à la fin de son règne, les effets des institutions de ce prince. » Chacun de ces prix sera une médaille d'or, de la valeur de 1500 francs. Les ouvrages, écrits en français ou en latin, doivent être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut, et y parvenir avant le 1.º avril : chaque mémoire portera une épigraphe, qui sera répétée dans un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur.

On a entendu, dans la même séance, les lectures suivantes : Notices sur la vie et les ouvrages de M. Ginguéné et de M. Niebuhr, par M. *Ducier*, secrétaire perpétuel; Extrait d'un 1.º mémoire sur les progrès des découvertes dans les îles situées au sud-est et à l'est de l'Asie, depuis les temps anciens jusqu'à l'époque du voyage de Magellan autour du monde, par M. *Walckenaer*; Observations générales sur les médailles d'Égypte, et particulièrement sur celles des nomes; par M. *Táchon-d'Annecy*; Fragment d'un mémoire sur cette question, « Les anciens ont-ils exécuté une mesure de la terre postérieurement à l'école d'Alexandrie! » par M. *Letronne*; Mémoire sur la bibliothèque de S. Louis, extrait des recherches sur les bibliothèques anciennes, par M. *Petit-Radel*.

La société académique du département de la Loire-inférieure, à Nantes, décernera, en 1819, deux prix, consistant chacun en une médaille d'or de 200 francs. Pour sujet du premier de ces concours, la société demande : « Quelle » est la nature des landes du département de la Loire-inférieure! Quel seroit » le moyen le plus sûr de rendre à l'agriculture ces terres vagues et incultes, » qu'on évalue à 120,000 arpens! « Les concurrens auront à indiquer les

» méthodes de défrichement en même temps les plus faciles et les moins dis-
 » pendieuses ; ils devront faire connoître le mode de culture qui , après le
 » défrichement , deviendrait le plus avantageux , en raison de la nature des
 » principales couches du sol des landes. » L'autre prix sera décerné au meilleur
 Éloge de M. Graslin , auteur de l'Essai analytique sur l'impôt , et de quelques
 autres ouvrages d'économie politique. Les concurrens auront sur-tout à le
 faire connoître sous les rapports qui l'ont rendu recommandable à la ville
 de Nantes , dont il a créé un des plus beaux quartiers. On desire que l'éloge
 de M. Graslin soit suivi du tableau des améliorations dont la ville de Nantes
 est susceptible. Les ouvrages seront adressés , francs de port , avant le
 1.^{er} mars 1819 , à M. Le Boyer , secrétaire général de la société , à Nantes ,
 rue du Collège royal , n.^o 9. En 1820 , la même société adjugera une médaille
 d'or de la valeur de 300 francs au meilleur Mémoire sur la vie et les écrits
 d'ABEILARD.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Mélanges d'origines étymologiques et de questions grammaticales ; par M. Éloy
 Johanneau. Paris , imprimerie de Porthmann ; chez Pillet , et chez l'auteur , rue
 des Petits-Augustins , n.^o 16 , in-8.^o , 6 feuilles , 2 fr. C'est le premier nu-
 méro d'un recueil que l'auteur se propose de publier par livraisons.

La divina Commedia di Dante Alighieri , col commento di G. Biagioli , tomo
 primo. Parigi , Dondey-Dupré , 1818 , in-8.^o , 43 feuilles. (Voyez Journal des
 Savans , janvier 1818 , pag. 61.)

Bibliothèque choisie pour les dames , rédigée par Madame Dufrenoy. Paris ,
 Didot aîné , 1818 ; les 3 premiers vol. in-18 , pap. vél. , ensemble 25 feuilles ;
 (Traductions françaises d'ouvrages et opuscules grecs.) Ces 3 vol. commencent
 une collection qui aura 72 vol. , divisés en 6 séries : on souscrit chez le Fuel
 et Delaunay , à raison de 9 fr. pour 3. vol. jusqu'au 1.^{er} janvier 1819.

*Notice des principaux écrits relatifs à la personne et aux ouvrages de J. J. Rous-
 seau* ; par M. A. A. B. Paris , le Normant , 1818 ; 45 pag. in-8.^o , extraites des
 Annales encyclop. de M. Millin.

MM. Treutell et Würtz publient *la Correspondance de Galiani* , d'après les
 lettres autographes qu'ils ont acquises , et que feu M. Ginguené avoit rassemblées ;
 Paris , 1818 ; 2 vol. in-8.^o , 12 fr. (Voyez notre cahier de juin , pag. 377 et
 378.) Cette édition originale ne doit pas être confondue avec celle qui vient
 de paraître chez M. Dentu , 2 vol. in-8.^o , 43 feuilles et demie.

Notice relative à la découverte d'un tombeau qu'on croit être celui du Roi Pepin ;
 suivie d'observations ; par M. Brial. Paris , le Normant , 1818 , 20 pag. in-8.^o ,
 extraites des Annales encyclopédiques de M. Millin.

Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV , et sur les altérations
 qu'il éprouva pendant la vie de ce prince , morceau servant d'introduction à
 une histoire critique de la France , depuis la mort de Louis XIV ; précédé de
 Nouveaux Mémoires de Dangeau , contenant environ 1000 articles , inédits avec
 des notes autographes curieuses et anecdotes ajoutées à ces mémoires , par
 un courtisan de la même époque ; par M. P. T. Lemontey. Paris , imprimerie
 de F. Didot , librairie de Déterville , 1818 , in-8.^o , 30 feuilles 1/2 , 6 fr.

Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes, suivi de notes, lettres et pièces inédites; par le comte. . . . pair de France. Paris, Treuttel et Würtz, 1818, in-8.^o, 6 fr., et 12 fr. en papier vélin.

Examen critique de l'ouvrage posthume de Madame de Stael sur la révolution française; par M. Ch. Bailleul. Paris, imprimerie d'Antoine Bailleul, 1818, in-8.^o, 92 pag., 2 fr.; premier cahier, qui sera suivi de cinq autres: les six formeront 2 volumes.

Archives navales, ou Recueil des pièces intéressantes concernant les deux marines de France et d'Angleterre; par M. Laignel, capitaine de vaisseau en retraite, &c. Paris, imprimerie de Scherff, librairie de Bachelier; et chez l'éditeur, rue Saint-Honoré, n.^o 398, in-8.^o, 425 pag. (Voyez Journal des Savans, janvier 1818, pag. 64; et mars, 189 et 190.) Les feuilles rassemblées dans ce volume contiennent des préliminaires et des articles intitulés: Nécessité d'une marine en France. — Etat comparatif des forces navales de France, en 1777, 1787, 1791, 1801 et 1814. — Budget de la marine française, pour 1817 et 1818. — Personnel et matériel de la marine anglaise, en 1818. — Systèmes suivis en Angleterre et en France, pour la marine. — Réclamations des officiers de marine éloignés en 1815. — Projet pour l'organisation d'un conseil d'amirauté, et d'un ministère de la marine en France.

Considérations sur l'histoire des principaux conciles, jusqu'au grand schisme de l'Occident, sous l'empire de Charlemagne; par de Potter. Paris, imprimerie de Poulet; au bureau du Censeur européen, chez Eymery et Baudouin, 1818, 2 vol. in-8.^o, 10 fr. Nous avons indiqué (décembre 1817, pag. 759), la première édition de cet ouvrage, donnée à Bruxelles en 1816, 2 vol. in-8.^o

MM. Treuttel et Würtz annoncent la réimpression de l'*Histoire de l'inquisition d'Espagne*; par MM. Llorente. « L'extrême rapidité, disent-ils, avec laquelle » la première édition a été enlevée, a rendu nécessaire une seconde édition, » qui, à quelques légères corrections et additions près, est en tout point con- » forme à la première, et comprend de même 4 forts vol. in-8.^o; prix, 26 fr. » — Dans l'annonce que nous avons faite (Journal des Savans, juillet 1818, p. 443) du tom. IV.^e et dernier de la première édition, lisez, ligne 26, IV au lieu de X.

Leçons de philosophie, ou Essai sur les facultés de l'ame; par N. Laromiguière. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Brunot-Labbe, 1818; tome II, in-8.^o, 30 feuilles 1/4. Le tome I.^{er} a été publié en 1815.

Traité d'éducation physique, traduit de l'italien de L. Sinibaldi, par Alexis Bompard. Paris, imprimerie de Scherff; chez Méquignon-Marvis, Croullebois, Mongie, &c., et chez l'auteur, rue du Faubourg-Saint-Denis, n.^o 93; 1818, in-8.^o; 20 feuilles, 5 francs.

Mémoire sur les inondations souterraines auxquelles sont exposés périodiquement plusieurs quartiers de Paris; lu à l'académie des sciences, le 15 juin 1818, par M. Girard. Paris, Firmin Didot, in-4.^o, 16 pages.

Description des machines et des procédés spécifiés dans les brevets d'invention; de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée; par M. Christian, directeur du Conservatoire des arts et métiers; tome II. Paris, M.^e Huzard, 1818, in-4.^o, 38 feuilles 1/2; plus 65 pl. Le tome I.^{er} a été publié par M. Molard, en 1812.

Suite d'études calquées et dessinées d'après cinq tableaux de Raphaël, avec des

notices historiques et critiques; par M. Émeric David, membre de l'Institut; première livraison. Paris, imprimerie de Pierre Didot aîné, 1818, *in-fol.*, 2 feuilles et 4 planches, 24 francs; et figures avant la lettre, 40 francs; chez M. Bonnemaïson, rue Neuve-Saint-Augustin, n.º 59.

Tableau de la séméiologie de l'œil, à l'usage des médecins; par le docteur Loebenstein-Loebel; traduit de l'allemand par J. Fr. Daniel Lobstein. Strasbourg, Levraut, 1818, *in-8.º*, 13 feuillets 1/2.

Compte rendu des travaux de la société de médecine de Lyon, depuis le 30 juillet 1812; par M. Stan. Gilibert, secrétaire général. Lyon, Cutty, 1818, *in-8.º*, 59 pages.

Mémoire sur le magnétisme animal, présenté à l'académie de Berlin. Paris, imprimerie de Bossange, chez Baudouin frères, 1818, *in-8.º*, 3 feuilles 1/2. La *Bibliothèque du magnétisme animal* continue de paroître par cahiers de 5 feuilles 3/4; le 12.º correspond à juin 1818. Paris, Dentu. Prix: 8 francs pour trois mois.

On s'occupe d'une nouvelle édition *in-8.º* de l'*Encyclopédie* (de Diderot et d'Alembert); et l'on rassemble les matériaux qui doivent servir à mettre cet ouvrage au niveau de l'état actuel des connoissances. Le *prospectus* de cette entreprise n'est pas encore publié.

GENÈVE. *De l'économie publique et rurale des Celtes, des Germains, et des autres peuples du nord et du centre de l'Europe*; par L. Reynier. Genève et Paris, Paschoud, 1818, *in-8.º*, XXIV et 551 pag.; 7 fr. 50 cent.

ITALIE.

Compendio di geographia, &c.; *Abrégé de la géographie universelle*, conforme aux découvertes les plus récentes; par Adriano Balbi. Venise, Fuchs, 1817, *in-8.º*; volume auquel doit se joindre un atlas fait d'après les cartes publiées à Paris par M. Lapie.

Memorie storico-civili sopra le successive forme del governo de' Veneziani, opera postuma del N. V. Sebastiano Crotta. Venezia, Alvisopoli, 1818, *in-8.º*.

Nuovi commentarj di medicina, &c.; *Nouveaux Mémoires de médecine et de chirurgie*, publiés par V. L. Brera, C. R. Consigliere, C. Ruggieri, et F. Caldani. Padoue, 1818, *in-8.º*. Prix pour 12 cahiers par an, formant 2 volumes, 12 livres italiennes. Ce journal remplace, depuis le commencement de 1818, le *Giornale di medicina*, que publioit, depuis plusieurs années, M. V. L. Brera.

ANGLETERRE.

An Essay on telegraphical communication, &c.; *Essai d'une correspondance télégraphique universelle*; par Jos. Gonolli, auteur du Dictionnaire télégraphique. Londres, Winchester, 1817, *grand in-8.º*, en anglais et en français, figures.

Spain and Portugal, &c.; *l'Espagne et le Portugal*, ou Vies du cardinal Alberoni, du duc de Ripperda, et du marquis de Pombal; par George Moore; 3.º édit. Londres, Rodwel, *in-8.º*, 12 sh.

The annual biography, &c.; *Biographie et chronologie annuelle* (année 1815-1818). Londres, Longman, 2 volumes *grand in-8.º*.

Poems &c. ; Poésies d'Arthur Brooke. Londres, Longman, 1818, in-8.^o
7 sh.

The Edinburgh Encyclopedia ; Encyclopédie d'Édimbourg, ou Dictionnaire des arts, des sciences et de la littérature; publié par le docteur Dav. Brewster; tome XII, 1.^{re} partie (lettre I et J). Edimbourg, Blackwood, 1818, in-4.^o, avec une carte de l'Irlande et 19 planches; 1 liv. sterl. 1 sh.; et en papier royal, premières épreuves, 2 liv. sterl. 12 sh.

An Introduction to the critical study &c. Introduction à l'étude critique de la Bible (1.^o géographie de la Palestine; état civil, moral et religieux des Juifs; 2.^o règles à suivre en interprétant les livres saints; 3.^o analyse de la Bible; 4.^o indication des principaux manuscrits et des meilleures divisions de l'Ancien et du Nouveau Testament); par Thomas Hartwell Horne. Londres, Cadell, 2 vol. grand in-8.^o, avec cartes.

Il a déjà paru six livraisons de la grande carte de la Grande Bretagne, gravée à Londres sous la direction du colonel d'artillerie William Mudge, sur l'échelle d'un pouce par mille.

MACAO. *A View of China for philological purposes, containing a sketch of chinese chronology, geography, government, religion and customs, designed for the use of persons who study the chinese language; by the Rev. R. Morrison.* Macao, 1817, in-4.^o vj. et 141 pages. (Imprimé sur papier chinois.)

Notes on a Journey in America, from the coast of Virginia to the territory of Illinois; by Morris Birkbeck, 3.^d édition. London, 1818; avec une carte des États-Unis, et des territoires des Illinois et de l'Ohio; in-8.^o de 163 pages.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.^o 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.^o 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

<i>Recueil des Historiens des Gaules et de la France, par M. Brial.</i> (Article de M. Daunou.).....	Pag. 451.
<i>Mémoires relatifs à la Turquie d'Europe et d'Asie, par M. Walpole.</i> (Article de M. Letronne.).....	464.
<i>Recueil des meilleures anciennes romances espagnoles, par Ch. B. Depping.</i> (Article de M. Raynouard.).....	478.
<i>Mémoires historiques et géographiques de l'Arménie, &c., avec des notes explicatives, par M. Jean de Saint-Martin.</i> (Article de M. Silvestre de Sacy.).....	487.
<i>Observations sur l'Œdipe-roi, tragédie de Sophocle.</i> (Second article.).....	497.
<i>Nouvelles littéraires.</i>	507.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1818.

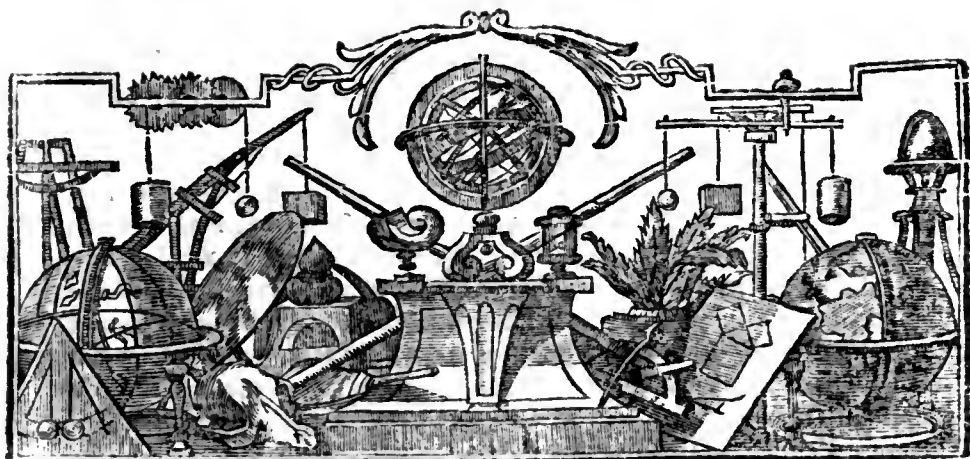


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1818.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

SEPTEMBRE 1818.

SIEGMUND FREYHERR VON HERBERSTEIN, &c.; c'est-à-dire, Sigismond, baron d'Herberstein, considéré spécialement sous le rapport de ses voyages en Russie; par Fréd. Adelung, conseiller d'état, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne (2.^e classe), de l'Aigle rouge (3.^e classe), &c. Un vol. in-8.^o de plus de 500 pages, orné de deux estampes et d'une carte. Saint-Petersbourg, 1818.

IL est une destinée pour la réputation des livres, comme pour celle des hommes : on en trouve un double exemple dans le seul baron de Herberstein, considéré comme homme d'état et comme écrivain. Les

grands services qu'il rendit à l'Autriche dans ses négociations, lui donnèrent de son temps une renommée plus solide que brillante, et qui lui survécut de fort peu. Ses ouvrages, et sur-tout ses *Mémoires sur la Russie*, son plus beau titre de gloire, eurent, il est vrai, le plus grand succès lorsqu'ils parurent, tant en Allemagne que dans le nord de l'Europe; ils furent traduits dès-lors en bohémien et même en italien: mais ils sont restés presque ignorés depuis la fin du xvi.^e siècle; et ce n'est qu'aujourd'hui que l'on peut présager la renaissance de la gloire de leur auteur. Une autre singularité, c'est qu'elle sera due aux soins qui lui sont donnés, non dans la patrie de Herberstein, et par le gouvernement qu'il a servi, mais dans les vastes contrées qu'il a le premier fait connoître, et par un homme qui y exerce une des plus hautes dignités. C'est le comte de Romanzow, chancelier de l'empire de Russie, qui a mis en mouvement la plume du biographe de Herberstein; et en cela il n'a fait que suivre les idées de Catherine II, qui, dès 1795, avoit fait réimprimer son grand ouvrage: entreprise dont les fruits, sans être entièrement perdus, nous ont été dérobés jusqu'ici, d'abord par la mort de cette illustre souveraine, et ensuite par celle de l'éditeur. Catherine ne s'étoit même pas bornée à ordonner une réimpression du livre où la Russie fut montrée à l'Europe pour la première fois; c'est en quelque sorte une contrefaçon qu'elle avoit voulu faire exécuter, en commandant à Paris un papier jaunâtre qui pût imiter la couleur de l'ancien. Cette circonstance, peu importante en elle-même, prouve du moins l'estime de cette grande souveraine pour l'ouvrage de Herberstein; de même que les soins qu'a pris M. de Romanzow de faire écrire sa vie, montrent l'importance qu'il attache à son mérite comme homme d'état. Le choix du biographe ajoute encore quelque chose à l'intérêt du volume que nous avons sous les yeux; M. Frédéric Adelung est fils du célèbre Adelung, auteur du *Mithridate*: voilà les raisons qui nous font penser qu'il ne sera pas inutile de faire connoître, et le livre que faisoit réimprimer Catherine II, et le négociateur qui le composa, et la manière dont M. Adelung a écrit sa vie.

Nous commencerons par ce qui concerne personnellement Herberstein. Il naquit au château de Wippach en Carniole, le 13 août 1486: la noblesse de sa famille remontoit seulement au xiii.^e siècle; quelques pièces de ses armes font croire qu'avant cette époque ses aïeux étoient laboureurs. Herberstein avoit trop d'esprit pour le dissimuler, il s'en glorifioit au contraire: mais il avoit aussi trop de raison pour ne pas desirer l'élevation de sa famille; et le même homme qui se faisoit gloire de descendre de paysans, fut le premier baron de sa race. Au

reste, il paroît que son père avoit déjà de l'aisance et de la considération. Herberstein eut quatre sœurs et trois frères, qui tous jouirent d'une existence honorable : lui-même, dans son enfance, n'annonçoit point qu'il dûs'élever encore plus haut ; il étoit si foible et si malade, que son père, ayant tenté inutilement tous les secours humains, l'envoya sous la conduite d'un de ses frères à Notre-Dame de Lorette, où il trouva en effet un parfait rétablissement : son tempérament devint même si robuste, que les fatigues de la vie la plus pénible et la plus laborieuse ne l'empêchèrent pas d'atteindre quatre-vingts ans. Quelque chose de plus singulier pour ce siècle, c'est que Herberstein étoit né avec un goût particulier pour l'instruction, et que rien ne put l'en détourner. Il se forma dès l'âge de huit ans à parler l'allemand et l'esclavon ; langues usitées à Lonsbach, où ses parens l'avoient envoyé ; et l'esclavon lui fut, dans la suite, de la plus grande ressource. A son retour de Lorette ; il commença chez un de ses parens de véritables études, qu'il alla ensuite terminer à Vienne, où il obtint à seize ans le grade de bachelier ès arts ; et de même qu'à Lonsbach il ne s'étoit point dégoûté de l'esclavon pour les sobriquets de *Kodroltz* et de *Sclaf* que lui avoient donnés les enfans de son âge, de même à Vienne il persista dans ses études, malgré les surnoms de *docteur*, de *barbouilleur*, &c. que lui prodiguoient les jeunes gens de sa condition. Il nous semble que, par cette conduite, Herberstein annonçoit déjà et cette solidité d'esprit et cette fermeté qu'il déploya dans tout le reste de sa vie. Ajoutons qu'il conserva toujours la plus vive reconnaissance pour ses maîtres, qu'il la leur témoigne souvent dans ses ouvrages, et qu'il ne resta pas moins fidèle à son goût pour l'étude et à son titre de bachelier ; il a voulu même l'immortaliser dans une gravure en bois, chargée d'une inscription plus modeste qu'il n'avoit coutume de les composer.

Tout ceci nous paroît d'autant plus étonnant dans un jeune gentilhomme de ce siècle destiné à la profession des armes, qu'il la suivit en effet pendant cinq ans et se distingua dans la guerre contre les Vénitiens. Après la campagne de 1514, Maximilien l'arma chevalier, l'attacha à sa personne et le fit entrer au conseil ; il avoit donc vingt-huit ans lorsqu'il se livra à la carrière diplomatique, qu'il a parcourue pendant quarante ans avec tant de succès.

Pour se faire une idée des travaux et du mérite du baron de Herberstein, il faut se rappeler que la carrière des ambassades n'étoit alors ni aussi facile ni aussi douce qu'aujourd'hui. La plupart des pays où Herberstein eut des missions de l'Autriche, étoient à peine parvenus à un

état de civilisation que l'on prendroit aujourd'hui pour une demi-barbarie. C'est là qu'en étoient la Pologne, la Hongrie, la Transylvanie, le Danemarck, et plus encore la Russie, que notre ambassadeur visita deux fois. La rigueur du climat, la difficulté des routes, le danger du passage des rivières souvent en débâcle; la guerre dont ce pays étoit le théâtre, dans un temps où le droit des gens n'étoit pas toujours respecté; enfin, le défaut total de police sur les grandes routes, qui, aux portes mêmes d'Olmutz, exposa Herberstein à être assassiné par un gentilhomme ivre: tout concourt à nous faire penser qu'en quittant la carrière militaire pour les ambassades, Herberstein n'avoit fait que changer de fatigues et de périls. Une seule mission qu'il eut en Espagne, sembleroit avoir été moins dangereuse: mais il fit une partie du voyage par mer; et la navigation étoit alors si peu perfectionnée, que ce voyage fut peut-être le plus pénible et le plus dangereux de tous.

Voilà sous quelles circonstances Herberstein remplit plus de trente missions dans les divers pays que nous venons de nommer, jusqu'à près de soixante-dix ans. Ce n'est point ici le lieu de les dénombrer toutes; il en a rendu compte lui-même dans divers écrits d'après lesquels M. Adelung en donne l'histoire abrégée: il suffira d'en citer les plus intéressantes.

La première ambassade en Russie, qui eut lieu en 1517, mérite d'abord d'être citée. Il y avoit du courage à l'accepter; car les frayeurs qu'inspiroit ce pays l'avoient déjà fait refuser ou du moins éluder par divers personnages: le but en étoit difficile à atteindre. Sigismond roi de Pologne, et le czar Basile Iwanowitz, se faisoient une guerre cruelle; il falloit les voir l'un après l'autre, et les porter à la paix. En même temps, il s'agissoit de raffermir l'alliance de l'Autriche avec les deux souverains, ce qui pouvoit rendre son ambassadeur suspect à l'un et à l'autre; et il y avoit aussi des mariages à négocier. Qu'on ne s'étonne donc point si Herberstein, après avoir surmonté les plus grands dangers, et avoir passé plus de six mois à Moscou, ne recueillit que de médiocres fruits de ses peines. Il fit beaucoup en s'insinuant lui-même dans l'esprit de deux princes violens qui se détestoient, et en préparant ainsi le succès de sa seconde ambassade. Dès la première, il rassembla des matériaux pour le grand ouvrage qui doit l'immortaliser.

La mort de Maximilien, arrivée en 1519, fut le motif de la mission de Herberstein en Espagne, où il alla porter à l'empereur Charles-Quint l'hommage des états d'Autriche, en même temps que l'excuse de la conduite turbulente que ces états venoient de tenir. Il eut l'art de se rendre si agréable au nouvel empereur, que, deux ans après, Charles,

qui ne l'avoit pas revu dans cet intervalle, lui donna le privilège d'écarteler ses armes de celles d'Autriche et de Castille, et d'en orner le cimier des portraits de l'empereur, du roi d'Espagne et du czar.

En 1521, l'archiduc Ferdinand, qui gouvernoit les états d'Autriche, retint Herberstein à son service; et ce fut au nom de ce prince qu'il repartit en 1526 pour la Russie, avec un autre négociateur, de la part de Charles-Quint. Herberstein eut ainsi des collègues dans la plupart de ses ambassades; et quelquefois l'un d'eux avoit le rang et le pas sur lui: mais, dans toutes, il eut seul la pleine confiance de son prince, et fut le principal négociateur. Il en fut ainsi dans cette seconde ambassade en Russie, qui avoit à-peu-près le même but que la première, mais dans laquelle il réussit mieux. Il trouva en Pologne le roi Sigismond encore plus ombrageux et dans des intentions plus hostiles; mais il vint à bout de l'apaiser; et, dans un nouveau séjour de six mois à Moscou, il parvint à conclure entre la Russie et la Pologne, sinon un traité de paix perpétuelle, du moins une trêve provisoire de cinq ans. Il fut d'ailleurs comblé de grâces et de présens par le czar, qui l'admit à ses chasses et à tous ses plaisirs; et ce fut spécialement pendant cette seconde ambassade, qu'il prit tous les renseignemens nécessaires pour son grand ouvrage, comme l'archiduc Ferdinand le lui avoit recommandé.

Mais, si cette seconde mission de Herberstein en Russie est la plus intéressante pour nous par les lumières qu'elle a répandues sur l'état de cette vaste contrée au XVI.^e siècle, son ambassade auprès de Soliman est celle qui lui fit le plus d'honneur, comme diplomate, et qui fut la plus utile à son pays. En 1541, Soliman, après avoir défait l'armée de Ferdinand sur le Danube, et s'être emparé de la Hongrie, campoit devant Bude et menaçoit Vienne d'un second siège qui sembloit devoir être plus dangereux que le premier. La terreur régnoit déjà dans cette capitale et dans toute la monarchie, lorsque Ferdinand se décida à envoyer deux députés vers Soliman; il nomma Herberstein le premier, et lui laissa le choix de l'autre. Le moindre danger de cette mission d'un prince chrétien vaincu vers un musulman vainqueur, étoit sans doute de subir les humiliations les plus cruelles. Herberstein avoit déjà cinquante-cinq ans et paroissoit épuisé par ses longs et pénibles travaux; il venoit tout récemment de perdre deux frères: mais sa patrie réclamoit ses services; il n'hésita pas un moment, et il la sauva. Tous les écrits du temps lui rendent ce témoignage, que la monarchie autrichienne dut son salut à son éloquence et à ses rares talens comme négociateur.

Pour ne pas trop alonger cet article, nous supprimons et les détails très-curieux de cette ambassade, et même la simple indication des nom-

breuses missions qu'il remplit en Hongrie et en Pologne dans ce temps de guerres étrangères et civiles jusqu'en 1556. Le récit qu'en fait M. Adelung, le plus souvent d'après Herberstein lui-même, jette un grand jour sur l'histoire politique de l'Europe, pendant la première moitié de ce XVI.^e siècle si intéressant pour nous. Roberison l'a traitée en maître pour les parties méridionales et occidentales, en écrivant celle de Charles-Quint : ce tableau demanderoit un pendant pour les parties du Nord et de l'Orient. L'ouvrage de M. Adelung et les écrits originaux de Herberstein seront d'un grand secours pour celui qui voudra l'entreprendre.

De si grands et de si nombreux services ne demeurèrent point sans récompense, malgré les envieux, qui ne manquèrent pas plus au baron de Herberstein qu'aux autres hommes illustres ; il en triompha. De nouvelles baronnies lui furent conférées ; il fut revêtu d'emplois honorables et importants, et obtint même de ces dignités qui se perpétuent dans les familles et qui les illustrent. Sa retraite même des ambassades à l'âge de soixante-dix ans ne laissa pas sa vie inoccupée ; il travailla toujours dans les conseils, et profita, non de ses loisirs, mais de son repos, pour traduire lui-même en allemand et faire imprimer son ouvrage sur la Russie, qu'il avoit donné en latin en 1549. Il mourut le 28 mars 1566, âgé, comme on l'a déjà dit, de quatre-vingts ans : l'empereur Ferdinand l'avoit précédé de huit années.

Le caractère de cet homme très-remarquable ressortiroit mieux de sa seule histoire, si nous pouvions la donner en détail, que de tout ce que nous pourrions ajouter ; mais il faut nous borner dans cet article à résumer quelques-unes des qualités qui l'ont distingué. Nous citerons d'abord sa piété, sa confiance pleine et pure dans la Providence, à laquelle il rapportoit tout ce qui lui arrivoit d'heureux ; et une tendresse respectueuse, pour ses parens qui mérite aussi le nom de piété : il fut bon frère, bon parent, et posséda dans un haut degré une vertu bien rare, la reconnoissance. La justice ne lui fut pas moins chère ; et, à deux époques différentes, il entreprit l'apologie de deux généraux calomniés, et fit triompher leur innocence.

On remarque par-tout en lui ce mélange de candeur et de force, de naïveté et de présence d'esprit, qui semblent appartenir à son siècle. On a vu quel étoit son goût pour l'instruction ; le style de ses ouvrages écrits en latin prouve qu'il se servoit très-bien de cette langue, et il possédoit de plus (outre l'allemand) l'italien, le hongrois, le bohémien, l'esclavon et le russe. Son admirable présence d'esprit contribua beaucoup au succès de ses ambassades ; mais il les dut principalement

au talent de la parole, qu'il possédoit à un degré supérieur. A ce brillant portrait M. Adelung ne mêle que quelques ombres : Herberstein étoit, comme Horace, *irasci celer, tamen ut placabilis esset*, et l'on ne peut le justifier du reproche de vanité. Jamais homme n'a pris plus de soin de se faire louer en vers et en prose, de se faire graver dans toutes les circonstances honorables de sa vie, et revêtu de tous les costumes d'honneur qui lui furent donnés par différens souverains ; jamais un autre ne mit tant d'importance à transmettre à la postérité toutes les particularités de sa propre vie : mais du moins est-il dans tout cela de la meilleure foi ; on peut même croire qu'il n'exagère point son mérite ; et souvent on seroit tenté de lui savoir gré d'avoir senti tout ce qu'il valoit, si la vanité générale des hommes leur permettoit de se pardonner mutuellement leurs vanités. Un tort de Herberstein, que son biographe laisse à peine entrevoir, c'est d'avoir été, je crois, beaucoup moins bon époux que bon fils et bon frère. Cet homme, qui aime tant à nous entretenir de tout ce qui se rapporte à lui, se contente de dire, en passant, qu'il se fiança en 1522 et qu'il se maria en 1523 avec Hélène de Saurau ; et il ne parle plus de sa femme, dont au reste il n'eut point d'enfans. Quelques indices semblent annoncer enfin qu'il étoit plus ardent et plus aventureux en galanterie que la gravité de son caractère ne sembleroit le comporter.

Mais il est temps de nous occuper de ses ouvrages. Outre ses *Commentaires sur la Russie*, dont nous avons déjà parlé et auxquels nous reviendrons bientôt, il a laissé une Histoire de sa vie jusqu'à l'année 1545, qui n'a été publiée qu'en 1805, à Bude, dans le recueil historique de M. Kovachich. Il en avoit donné lui-même une sorte d'abrégé, mais étendu jusqu'à l'année 1558, qui étoit sa soixante-douzième. Ce sont là les sources les plus abondantes où a puisé M. Adelung pour composer la vie de son héros, et il a également profité d'une vingtaine d'autres ouvrages, ou composés ou publiés par Herberstein, qui contiennent des pièces officielles relatives à ses ambassades, des fragmens plus ou moins étendus de sa vie, des renseignemens sur ses ancêtres, des conseils à ses neveux, et des poèmes à sa louange ; souvent ils sont ornés de gravures en bois très-bien exécutées et même enluminées, qui représentent quelques-uns des souverains avec lesquels il avoit négocié (la liste complète qu'il en donne en comprend quatorze), ses armoiries anciennes et nouvelles ; mais le plus souvent Herberstein lui-même, sous différens costumes. Plusieurs de ses écrits sont aujourd'hui fort rares, quelques-uns même sont encore inédits ; un seul a échappé à toutes les recherches de son biographe.

Mais le plus beau titre de Herberstein à la gloire littéraire, ce sont, il faut le répéter, les *Rerum Moscoviticarum commentarii*. Avant lui l'on ne possédoit sur la Russie que très-peu d'ouvrages qui pussent en donner quelques notions; et aucun, pour ainsi dire, qui fût écrit exprès sur ce vaste pays. Herberstein, qui savoit le russe, fut à même, dans ses deux ambassades à Moscou, non-seulement de puiser dans la conversation des habitans les plus éclairés, des notions sûres et positives, mais de consulter les annales inédites de l'empire. Tant de moyens d'information, joints à la sagacité de Herberstein comme observateur, durent nécessairement produire un excellent ouvrage; aussi l'original latin eut-il environ douze éditions ou contrefaçons depuis 1549, date de l'*editio princeps*, jusqu'à la fin du siècle. Il en eut, dans le même intervalle, sept en allemand, dont une seule présentoit la version de Herberstein lui-même, et les autres contenoient une seconde version faite à Bâle, sur le latin, par Henri Pantaléon. Il est assez singulier qu'après une version donnée par l'auteur même, un étranger s'avise d'entrer en lice avec lui. M. Adelung prouve que Pantaléon ne connoissoit point le travail allemand de Herberstein; et tout annonce que Herberstein est mort en 1566, sans avoir connu la traduction de Pantaléon, qui n'avoit paru qu'en 1563 à Bâle. Cette explication n'est peut-être pas elle-même très-satisfaisante: mais la préférence donnée par les éditeurs suivans au travail de Pantaléon paroitra plus naturelle; car Herberstein n'écrivoit pas l'allemand comme le latin; il se servoit d'un dialecte autrichien déjà suranné et qui est aujourd'hui presque inintelligible. Tout cela est d'autant plus fâcheux, qu'il n'avoit point traduit servilement son propre ouvrage; que sa version allemande, en omettant quelques détails de l'original latin, en contient beaucoup d'autres qui y manquent; et toutefois la préférence donnée par les éditeurs à la version de Pantaléon a rendu celle de Herberstein très-rare.

Pour faire sentir l'extrême importance de cet ouvrage, regardé en Russie et en Allemagne comme classique, il suffira de dire, d'après M. Adelung, que Herberstein y a rassemblé tout ce qu'on pouvoit savoir de son temps sur les antiquités, les productions naturelles, la géographie et l'histoire de la Russie et des contrées limitrophes; qu'il y donne les notions les plus étendues de ce qu'elle étoit sous le rapport de la religion, du gouvernement, de la guerre et du commerce; et qu'enfin il y trace le tableau le plus fidèle des mœurs de ses habitans. Sans vouloir donner ici un extrait de l'extrait déjà fait par M. Adelung, de ce grand ouvrage, nous croyons devoir faire observer que la géographie eut sur-tout les plus grandes obligations à Herberstein. Les

cartes qu'il donna de la Russie, furent les premières qui parurent en Europe; il chercha même à rapporter les noms modernes des fleuves à ceux qu'ils portoient chez les anciens. Il prouva le premier que le Wolga étoit le Rha de Ptolémée; que le Don étoit le Tanais; et le Niemen, le Cronon. Nous indiquerons aussi son opinion sur l'origine des Russes, qu'il fait venir du Danube, tout en reconnoissant l'origine scandinave des Warangues. Un fait assez piquant qu'il cite, c'est que le czar Basile Iwanowitz n'étoit pas fâché qu'on le fit descendre des Romains. Herberstein, dans ses Recherches historiques sur les peuples voisins de la Russie, s'est particulièrement attaché aux Tartares Nogais, à ceux de la Crimée, et des royaumes de Casan et d'Astracan; il donne des fragmens du code de Basile Iwanowitz, code qui étoit resté depuis entièrement inconnu, mais dont on peut espérer la publication prochaine sous les auspices du comte de Romanzow.

L'économie politique trouveroit même des données précieuses dans cet ouvrage: Herberstein y rend compte et des prohibitions commerciales, et des monopoles exercés par la couronne, et du taux de l'intérêt et du prix des grains, &c. &c. Pour être justes, nous ne dissimulerons pas que ce livre n'est exempt ni d'erreurs, ni même de fables: mais Herberstein a cela de commun avec Hérodote, qu'il mérite toute confiance dans ce qu'il a vu et observé par lui-même; qu'il a pu se tromper sur les contrées trop éloignées dont il n'a parlé que sur des récits, et qu'il a rapporté simplement toutes les fables qui semblent déparer son livre, sans demander qu'on y ajoutât foi.

On concevra maintenant que Catherine II ait voulu faire réimprimer un pareil ouvrage, qui est un véritable monument, et que M. Adelung exprime le desir de le faire reparoître avec un commentaire où l'on en résoudroit les difficultés. Il avoue lui-même que la tâche ne seroit pas aisée; mais il la croit assez importante pour n'être pas dédaignée par le célèbre historiographe de la Russie, M. de Karamsin. De notre côté, nous pensons qu'une traduction française seroit une entreprise utile, en observant que le traducteur devoit opérer en même temps, et sur l'original latin, et sur la version allemande donnée par l'auteur, et qui, d'après nos observations précédentes, a toute la valeur d'un original.

Après avoir apprécié le mérite du baron de Herberstein, il nous reste à parler de celui de son biographe. M. Adelung n'a rien négligé de ce qui pouvoit lui fournir des lumières sur la vie et les ouvrages de son héros. La liste de ses matériaux, qu'il nous communique dans la préface, et qui comprend tous les ouvrages de Herberstein et tous ceux

de ses contemporains qui l'ont connu, est si nombreuse et renferme des pièces si rares, qu'elle nous donne l'idée la plus avantageuse de la diligente persévérance de celui qui les a rassemblés. Ses notes, assez fréquentes, prouvent qu'il est lui-même très-instruit dans l'histoire ancienne et moderne de la Russie : il le prouve encore mieux dans quelques appendices [*Beylagen*], où il traite de l'étymologie et de la dignité du titre de czar ; d'une ancienne ville de Chlopygorod, qui étoit, au XVI.^e siècle, le plus grand marché du commerce russe, et dont on a cherché presque sans succès à retrouver aujourd'hui l'emplacement ; de l'origine des portes de bronze de l'église de Sainte-Sophie à Novogorod ; d'un chaudron magique dont la description se trouve dans un voyage de Kämpfer en Russie encore inédit, et dont il nous annonce la prochaine publication. M. Adelung a aussi découvert le manuscrit d'un voyage très-curieux fait en Russie, vers le milieu du XV.^e siècle, par un noble Vénitien qui avoit pour but de rétablir le commerce de sa patrie avec les Indes par la voie de terre ; ce qui donne à son ouvrage quelque importance, même pour l'histoire de l'Orient. Mais c'est sur-tout dans ses recherches sur la bibliographie des ouvrages de Herberstein, que M. Adelung s'est montré vraiment infatigable ; peut-être même auroit-il pu n'en pas communiquer au public tous les résultats. Cette bibliographie occupe seule cent trente pages : le volume entier en a plus de cinq cents. C'est beaucoup sur un homme qui n'a pas joué un premier rôle dans l'histoire, et pour des ouvrages dont un seul présente un intérêt général.

Le style de M. Adelung est clair ; mais il nous a paru manquer d'élégance, ce qui tient peut-être à ce qu'il ne l'a pas assez châtié. J'ai été surpris d'y trouver une phrase terminée par trois infinitifs : c'est une tournure qui se présente quelquefois dans la langue allemande, mais que les bons écrivains doivent éviter. Du reste, il faut savoir gré à notre auteur d'avoir semé son ouvrage des anecdotes les plus piquantes qu'il ait trouvées dans les écrits de Herberstein, et des détails de l'étiquette russe, qui paroîtroit aujourd'hui un peu japonaise, même à M. Golownin ; c'est le moyen d'en faire désirer la lecture : je regrette que le défaut d'espace m'empêche de les indiquer. Terminons en disant que des notes sur l'étymologie de quelques mots, et la réfutation des erreurs de quelques écrivains antérieurs, prouvent que M. Frédéric Adelung marche sur les traces de son illustre père.

Deux gravures ornent ce volume. La première représente le baron de Herberstein âgé de soixante-un ans ; elle est en noir. Dans la seconde, qui est enluminée, Herberstein se montre revêtu de l'habillement russe qui lui avoit été donné par le czar. A la fin est une carte de la Mos-

covie, lithographiée d'après celle que Herberstein avoit fait graver à Augsbourg, et qui mérite l'attention des géographes.

VANDERBOURG.

TRAITÉ DES MALADIES DES YEUX, avec des planches coloriées, représentant ces maladies d'après nature; suivi de la description de l'œil humain, traduite du latin de S. T. Sæmmering, par A. P. Demours. Trois volumes in-8.°, et un vol. in-4.°, contenant 68 planches. Paris, 1818.

ON se plaint quelquefois de ne pas rencontrer, chez les personnes qui se consacrent à la culture des sciences, plus d'exemples de cette succession de goûts et de talens qui, en retenant le fils dans la carrière suivie par son père, feroit des leçons de l'un et des progrès de l'autre une sorte d'affaire de famille, ajouteroit aux exemples du maître le poids de l'autorité paternelle, imprimeroit un caractère particulier à l'émulation, et contribueroit aux progrès des connoissances, qui deviendroient un héritage de plus à recueillir et à faire valoir. Heureusement celui de tous les arts où une pareille influence doit être plus salutaire, est aussi celui où elle est moins rare. Les noms de Bartholin, de Geoffroi, de Petit, rappellent des services rendus à l'humanité par plusieurs générations de médecins. La considération qui s'attache à des familles illustrées ainsi par une longue suite de travaux héréditaires, est la plus juste des récompenses et la plus noble des propriétés.

Sous ce point de vue honorable, M. Demours peut espérer d'associer son nom aux noms célèbres qu'on vient de citer. L'ouvrage qu'il publie est le résultat d'un demi-siècle de la pratique de son père, et de vingt années de la sienne propre. Une expérience de soixante-dix ans, résultat de la pratique, non de l'art de guérir dans tout son ensemble, mais d'une seule de ses branches, sembleroit annoncer une matière épuisée, si rien de ce qui tient à l'homme malade pouvoit l'être. Mais l'œil et ses annexes constituent une série d'organes si compliqués, se composent de parties tellement délicates, jouissent de tant de propriétés diverses, et sont conséquemment sujets à des altérations si variées, que ces dernières suffisent pour occuper toute l'attention d'un praticien, et ne sauroient être décrites avec une étendue suffisante que dans un traité particulier.

Celui de M. Demours se compose de quatre parties distinctes, qui sont, 1.° une description de toutes les maladies de l'œil, classées dans un ordre systématique; 2.° un recueil d'observations rassemblées

par Pierre Demours, père de l'auteur, et par l'auteur lui-même; 3.^o la description de l'œil humain, traduite du latin de Scœmmering; 4.^o les planches et leur explication. Dans l'analyse que nous avons à faire de ces différentes parties, nous commencerons par le recueil d'observations, parce que, de l'aveu de M. Demours, elles ont été la base et l'occasion du reste de son travail. Il seroit heureux qu'on en pût dire autant de beaucoup d'ouvrages modernes de médecine.

Pierre Demours, à qui la réputation spéciale qu'il s'étoit faite attireroit sans cesse une foule de mémoires et de consultations, avoit pris de bonne heure l'habitude d'en tenir une note exacte et d'y joindre les réponses qu'il y avoit faites. La réunion de ces mémoires formoit à sa mort sept gros volumes *in-4.*, auxquels son fils a continué d'ajouter, d'après le même plan, de nouvelles observations, fruit de son expérience particulière et de sa pratique journalière. C'est dans ce recueil que M. Demours a puisé trois cent quatre histoires de maladies, lesquelles, avec les remarques et les développemens qu'il y a joints, remplissent les tomes II et III de son ouvrage.

On ne peut guère s'attendre à trouver tous les faits contenus dans cette espèce de cours pratique, également intéressans, également profitables pour la science. Il en est beaucoup qui rentrent les uns dans les autres; il en est quelques-uns d'assez insignifiants. En général, M. Demours s'est complu à citer de préférence les observations de son père, même quand sa pratique personnelle eût pu lui en fournir d'analogues ou de semblables. Il a cédé en cela à un sentiment louable; mais je ne sais s'il a suffisamment consulté le goût des lecteurs auxquels son livre est destiné. Pierre Demours étoit né au commencement du siècle dernier; il avoit étudié sous Duverney et Chirac: c'est dire que son style médical a vieilli, et que ses doctrines ne sont plus en harmonie avec celles qui prévalent aujourd'hui. Un homme instruit sait passer par-dessus ces minuties; et quelle que soit la langue dans laquelle un bon observateur s'est exprimé, il n'est pas embarrassé pour démêler les circonstances d'un fait au milieu des expressions hors d'usage dans lesquelles il est enveloppé. Mais les étudiants ne sont pas, pour la plupart, en état de faire cette petite opération; ils ne savent qu'une langue, qui est celle de l'école à laquelle ils appartiennent; et il est à craindre que, dans beaucoup d'observations de P. Demours, ils ne soient rebutés, par la forme qui est surannée, et ne négligent le fond, qui est de tous les temps. La médecine humorale, dont les formules reviennent souvent sous la plume de cet auteur, est aujourd'hui bien décriée; et je ne sais si les amis de M. Demours, qui l'ont engagé à laisser ces

expressions d'épaississement du sang, d'humeur rentrée, de liqueurs âcres, lui ont donné un conseil utile. Ce ne sont pas ces façons de parler que Bichat avoit en vue, quand il disoit que la médecine humorale avoit des fondemens solides. M. Demours a craint d'ôter aux mémoires de son père leur cachet d'originalité; mais on n'en eût pas diminué l'authenticité, en retranchant quelques explications physiologiques qu'on ne sauroit plus admettre, quelques procédés curatifs qui ne sont plus en usage (1), et même certaines formes de correspondance, dont on ne sauroit trop complètement dégager l'histoire des faits particuliers, quand on veut qu'elle acquière un intérêt général.

Il y a une autre remarque plus importante à faire sur ce recueil, comme sur tous ceux du même genre, où des observations isolées sont offertes aux jeunes praticiens comme modèles complets, moins de la manière d'observer, que de la conduite à tenir dans les cas présumés semblables. On n'est que trop porté, dans les premiers temps d'une carrière médicale, à rechercher ces exemples pratiques, sur l'exactitude desquels on se repose avec complaisance et sécurité, parce qu'il est plus facile d'observer dans les livres qu'au lit des malades. Cette méthode est aussi favorable à la routine que nuisible aux progrès de la véritable expérience. Un des maîtres de l'art a fortement insisté sur le danger qu'il y a à se régler, dans la pratique, sur les observations des autres : « lorsqu'on regarde chacune de ces observations en particulier comme » un modèle, qu'on ne s'arrête qu'au succès, qu'on a trop d'égard à la » renommée des maîtres qui les ont produites; qu'on n'a pas observé par » soi-même les singularités, les variations ou les inconstances que l'on » remarque dans l'exercice de l'art; qu'on n'a pas encore assez de » lumières pour découvrir, dans les observations des autres, les causes » particulières de toutes ces variétés (2). » En rappelant ces réflexions judicieuses, je n'ai pas, plus que l'auteur célèbre à qui je les emprunte, l'intention de révoquer en doute l'utilité de ces amas de faits qui sont la base la plus solide sur laquelle on puisse bâtir en médecine. Je desire seulement faire sentir qu'ici encore l'inconvénient est voisin de l'avantage; et j'en prendrai même occasion de louer la sage distribution que M. Demours a établie entre les différentes parties de son ouvrage, en faisant précéder celle dont l'usage a besoin d'être réglé, par un traité analytique qui servira de préparation aux étudiants.

(1) Je citerai en exemple le conseil de faire couler du sang de pigeon dans un œil ouvert par une contusion (tom. II, p. 516); un cataplasme de cerfeuil cuit dans son jus entre deux plats (*ibid.* p. 191), &c.

(2) Mémoires de l'académie royale de chirurgie (tom. I, p. 231).

Ce traité, qui est renfermé dans le tome I, est partagé par l'auteur en huit sections. La première est destinée à rappeler la situation et la structure des parties accessoires et propres de l'œil, ainsi que plusieurs cas pathologiques, propres à jeter du jour sur certaines altérations dont le tissu de ces parties est susceptible. Si les matières qui sont l'objet de cette section ne sont pas plus approfondies, c'est que l'auteur, qui avoit préparé sur l'anatomie de l'œil des cahiers rédigés d'après les dissections les plus exactes, s'est désisté du projet de les publier, dès qu'il a eu sous les yeux l'ouvrage de Sœmmering. Il a supprimé, par une raison semblable, de nombreux détails qu'il avoit rassemblés sur la circulation des humeurs de l'œil, parce que les expériences qu'il avoit faites à ce sujet lui ont semblé inutiles depuis l'impression du mémoire du docteur Ribes sur les procès ciliaires. Il s'est donc borné à présenter le résumé des analyses de ces humeurs, faites par MM. Orfila, Berzelius et Chenevix; et quant à la description anatomique, il renvoie aux planches du IV.^e volume, et sur-tout aux explications qu'il a traduites du latin de Sœmmering : mais il entre dans quelques considérations un peu superficielles sur la cornée, et rappelle à cette occasion que P. Demours, son père, est le premier qui, en 1741, dans un mémoire inséré parmi ceux de l'académie des sciences, prouva que la cornée et la sclérotique, prises jusqu'à lui pour la continuation d'une seule et même membrane, étoient deux membranes distinctes, la première enchâssée dans une rainure de la seconde. C'est maintenant un point hors de doute; mais il n'en est pas de même d'une question qui a partagé et partage encore les anatomistes : Les nerfs optiques, parvenus au-dessus de la selle turcique, confondent-ils leur substance sans s'entre-croiser, ou bien s'entre-croisent-ils sans se confondre, et, dans ce dernier cas, l'entre-croisement est-il total ou partiel? La dissection des nerfs optiques dans l'homme sain ne suffit pas pour répondre à ces questions : mais l'opinion de l'entre-croisement est la plus répandue; et tout récemment M. Marjolin s'y est attaché, d'après les faits rapportés par Sœmmering. M. Demours se décide pour la négative, d'après d'autres faits indiqués par Valverda, Riolan, Cœsalpinus, Santorini et Vésale, qui ont observé, dans les sujets qui avoient un œil atrophié, le nerf émacié gardant constamment le même côté, depuis son origine jusqu'à son insertion au globe de l'œil. On ne voit pas comment on pourroit accorder ces faits, qui ne sont pas très-rares, avec l'hypothèse de la décusation, à laquelle on peut d'ailleurs opposer tant de considérations déduites des principes les plus simples de l'anatomie générale et comparée.

La 2.^e et la 3.^e sections comprennent les maladies des paupières et

et des voies lacrymales, quelles que soient leur nature et leurs causes, et réunissent par conséquent des affections assez diverses. Chaque section est partagée en autant de chapitres qu'on peut distinguer d'espèces dans le genre qui y est décrit. Dans la IV.^e section, où l'auteur traite d'une manière très-approfondie des phlegmasies de l'œil lui-même, et particulièrement du chemosis, il n'y a que deux chapitres: l'un pour la nosographie, l'autre pour la thérapeutique. La V.^e est consacrée à l'histoire des altérations organiques du globe de l'œil, dont l'auteur rapporte la cause aux phlegmasies, sans en excepter même le s'aphylôme, l'hydrophthalmie, le ptérygion; mais on doit convenir que, dans plusieurs cas, ces affections marchent sans avoir été précédées d'aucun symptôme d'inflammation, ou même sont, par leur nature, indépendantes des phlegmasies.

La VI.^e section a pour objet les lésions du globe par causes externes; elle est très-courte, et n'offre rien de remarquable. Il n'en est pas de même de la VII.^e, où sont décrites les névroses de l'organe de la vue, l'amaurose et ses nombreuses variétés; la nyctalopie, que M. Demours nomme *héméralopie*, avec plusieurs modernes qui ont pris cette expression dans un sens diamétralement opposé à celui que lui ont donné Actuarius (1), Orilase (2) et Paul d'Égine (3); la mydriase ou paralysie de l'iris; la myopie; le presbytisme, &c. La section huitième et dernière est divisée en quatre chapitres, qui traitent de l'exophthalmie; de la cataracte, de la hêrlue, ou, comme la désigne l'auteur, des *filamens voltigeans*, et de l'obturation de la pupille, à laquelle on remédie par l'opération de la pupille artificielle.

L'espace consacré à la description de chacune de ces affections n'est pas très-considérable, et ce n'est pas trop d'un volume pour les contenir toutes, avec l'énoncé de leurs causes, l'énumération de leurs symptômes, et les détails de leurs traitemens. Mais on doit songer que les observations sont toutes rejetées dans les tomes II et III: l'auteur a eu soin de les classer dans un ordre précisément semblable à celui des descriptions, et d'y faire les mêmes distributions; de sorte qu'on peut recourir des principes aux applications, et des faits particuliers aux généralités, seulement en faisant attention aux titres courans des sections et des chapitres, lesquels tiennent lieu de renvois.

(1) Νυχτάλωπις εἰσαρινός φασι οἱ ὑπὲρ γῆν μὲν ὄντος τῆ φωτὸς βλέπουσι, δυομένοι δὲ ἀμολωπιῖσι· νυχτὸς δὲ ἤδη καταλαβύσης, ἔθεν ὕρασι. (Actuar. l. II, c. 7.)

(2) Νυκταλωπίαισι; δὲ βῆνι ὅταν τὴν ἡμέραν ἀμέμπῳς βλέπωσι, ἢ δὲ νυχτὸς πρὸς αὐροῦσι, χιλιῶν. (Orib. l. IV, ad Eunap. c. 17.)

(3) Νυχτάλωπις λέγουσιν ὅταν συμβῆ τῆν μὲν ἡμέραν βλέπιν, δυομένοι δὲ ἡλίῳ, ἀμαιοῦτέραν ὄραν, νυχτὸς δὲ γονομένης, ἔδαμῳς ὄραν. (Paul. Æg. l. III, c. 22.)

Le tome IV, qui est de format grand *in-4.*^o, contient soixante-cinq planches avec leurs explications. Les treize premières sont copiées de l'ouvrage de Soemmering, intitulé *Icones oculi humani*; elles sont au trait seulement: les deux suivantes représentent les instrumens dont la main de l'oculiste a besoin d'être armée dans les différentes opérations auxquelles l'organe de la vue peut être soumis. Toutes les autres offrent la figure des différentes affections du globe de l'œil, dessinées et coloriées avec beaucoup de soin. La plupart de ces dernières ont été prises sur des esquisses que M. Demours père avoit faites lui-même, et où il avoit mis cette exactitude et cette vérité auxquelles l'artiste indifférent ne sauroit jamais atteindre. L'exécution des dessins coloriés a été confiée à M. Laguiche, qui s'est acquitté avec un rare talent de cette tâche, où le zèle d'un peintre ne peut être soutenu que par la certitude d'être utile.

L'estimable auteur, qui veut toujours rapporter à son père la plus grande partie de l'honneur que cet ouvrage doit faire au nom de Demours, a placé à la tête du quatrième volume le portrait de Pierre Demours, de l'académie des sciences; et au commencement du premier, une notice biographique sur la vie et les écrits de cet académicien. Mais, en cela même, il ne s'est pas montré moins animé de respect pour les convenances, que de zèle pour la mémoire de son père, et il a laissé à des plumes désintéressées le soin de louer et d'apprécier le talent de ce respectable oculiste. Tout ce qu'il a dit sur les ouvrages de P. Demours, est puisé dans l'Histoire de l'anatomie de M. Portal, et dans un article de la Biographie universelle, rédigé par M. Chaumeton. La simplicité d'un éloge pareil est elle-même un assez grand éloge.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

NOUVELLE RÉFUTATION DU LIVRE DE L'ESPRIT.
Clermont-Ferrand, 1817, *in-8.*^o

LA Nouvelle Réfutation est divisée en six sections, dans lesquelles l'auteur examine et combat successivement les différentes assertions dont se compose la doctrine du livre de l'Esprit. Cette doctrine ayant été souvent attaquée, les argumens du nouvel adversaire ne pouvoient guère avoir le mérite de la nouveauté: les reproduire ici seroit donc une tâche à-peu-près inutile; et, pour les faire connoître, il suffit de renvoyer le lecteur au deuxième extrait que nous avons donné de la Philosophie morale de M. Dugald Stewart (Journal des Savans, juin

1817). L'intérêt s'attache moins, dans l'ouvrage que nous annonçons, à la réfutation proprement dite, qu'à la doctrine même que l'auteur oppose à celle d'Helvétius, dans l'intention de réfuter plus victorieusement l'erreur en montrant la vérité. Mais est-ce bien la vérité qu'il nous présente? et sa doctrine satisfait-elle mieux que celle d'Helvétius aux conditions que l'esprit impose à toute doctrine morale scientifique?

De quoi s'agit-il précisément en morale? de bannir l'arbitraire, avec lequel il n'y a ni morale, ni science possible. Là-dessus l'auteur de la Nouvelle Réfutation est entièrement de notre avis: or, le contraire de l'arbitraire, logiquement et grammaticalement, c'est l'absolu; le problème moral se réduit donc à savoir: s'il y a ou s'il n'y a pas des principes absolus en morale. S'il y en a, il y aura une obligation morale absolue; et une science morale est possible: s'il n'y en a point, il faudra renoncer à l'espoir d'une science morale. Or, le système d'Helvétius, qui repose sur l'arbitraire, se détruit évidemment lui-même, et comme système, et comme système moral; car, quoi de plus arbitraire qu'un désir du bien-être, divers selon les individus, changeant dans le même individu, susceptible d'une infinie variété de degrés et de nuances; que les objets environnans modifieroient sans cesse, quand même il ne dépendroit pas de dispositions accidentelles, d'une organisation qui se renouvelle à chaque instant? Certes, il n'y a là rien d'absolu; ni par conséquent rien d'obligatoire; car l'obligation n'est pas, ou elle est absolue; et pour être absolue, il faut que l'obligation se rapporte à quelque chose d'absolu. Adressons-nous donc à l'auteur de la Nouvelle Réfutation, et voyons si nous serons plus heureux auprès de lui qu'auprès d'Helvétius. Or, voici le principe qu'il oppose à celui de la morale de l'intérêt:

« L'idée du plaisir qu'une action peut procurer à quelque autre personne qu'à nous, ne nous attire pas moins, ne nous sollicite pas moins à faire cette action, que si c'étoit à nous qu'elle dût en procurer.

« L'idée de la douleur qu'une action peut procurer à quelque autre personne qu'à nous, ne nous repousse pas moins, ne nous sollicite pas moins à nous abstenir de cette action, que si c'étoit à nous-mêmes qu'elle dût en causer. »

Ce n'est donc plus seulement l'idée de nos plaisirs ou de nos douleurs personnelles, qui détermine nos actions, comme le veut Helvétius; l'idée des plaisirs et des douleurs d'autrui nous sollicite et nous arrête; mais cette idée du plaisir et de la douleur qu'une de nos actions peut procurer à une autre personne, n'est-elle pas elle-même susceptible de plus et de moins, de plus ou moins de clarté, de plus ou moins

d'énergie! Qui révèle, qui mesure le plaisir ou la peine d'un autre aux yeux de chacun de nous! notre propre sensibilité. Mais ne retombons-nous pas alors dans l'individuel, et, par-là, dans le variable et l'arbitraire!

« Une circonstance particulière est nécessaire pour que ces deux effets » se produisent (savoir, que l'idée des peines ou des plaisirs d'un autre nous » arrête ou nous sollicite); c'est que nous nous identifions par la pensée » avec la personne à laquelle nous jugeons que notre action causera du » plaisir ou de la douleur. J'appelle s'identifier par la pensée avec une autre » personne que soi, cette opération, ou, si l'on veut, cette illusion de » notre esprit, par laquelle il transporte, si l'on peut ainsi dire, par la » pensée, notre moi dans celui d'une autre personne; en sorte que, ces » deux moi n'en faisant plus en apparence qu'un seul, les modifications » que nous jugeons que cette personne éprouve, deviennent les nôtres » propres, avec cette seule différence qui les distingue de celles que nous » avons la conscience d'éprouver en nous-mêmes, qu'il nous semble que » ce soit en cette personne que nous les éprouvons. »

Ainsi, pour faire le bien, il ne faut pas seulement avoir l'idée de la peine ou du plaisir que telle action pourroit procurer à une autre personne; il faut s'identifier avec cette personne: mais qui nous identifie avec un autre! ce n'est ni la raison, ni la conscience; ce ne peut être que l'imagination et la sensibilité, c'est-à-dire, les deux facultés les plus variables de la nature humaine. Tout-à-l'heure, il ne falloit que se faire sur sa propre sensibilité quelque idée des affections futures d'une sensibilité étrangère; maintenant, il faut la partager, la ressentir en soi; ceci est plus difficile. N'y aura-t-il point des natures qui s'y prêteront moins aisément que d'autres! N'y aura-t-il point des tempéramens et des imaginations plus promptes ou plus lentes, plus froides ou plus vives, plus ou moins sympathiques! Où donc est l'unité du bien, l'égalité du mérite, dans la diversité des conditions de bien faire! De plus, qu'est-ce alors que bien faire! Ou l'identification est complète, ou partielle. D'abord, qu'est-ce qu'une identification partielle! Ensuite, comme l'identification complète est la condition nécessaire pour ressentir la douleur d'autrui et se déterminer à la secourir, il s'ensuit que, si elle n'est pas complète, la condition de la détermination n'existant pas, la détermination ne peut plus avoir lieu, ou du moins ne peut plus constituer un devoir, et que l'obligation périt toute entière dans la plus légère modification de l'identité, à moins pourtant que l'on ne veuille admettre aussi des demi-devoirs et une obligation partielle. D'une autre part, si l'identification est complète, l'action suit spontanée et non

volontaire; ce n'est plus un acte réfléchi et libre, un acte moral, mais un simple mouvement instinctif, et la vertu expire avec la liberté dans l'instinct. Encore, si toutes les vertus se rapportoient à la bienfaisance ! Mais il n'en est pas ainsi. Régner sur soi, ne pas mentir, sont des devoirs qui s'accomplissent ou du moins peuvent s'accomplir sans bien ou mal faire à autrui : en quoi se rapportent-ils, même indirectement, à la pitié, à la sympathie, à l'identification ! Avec qui s'identifie, sur qui s'apitoie, quelle infortune soulage, quelle joie procure celui qui meurt pour la vérité ! La bienfaisance elle-même repose-t-elle toujours sur l'identification ! Au fond, l'auteur convient que cette identité n'est qu'une illusion ; que dire alors des vertus qu'une illusion détermine ! Enfin, si je me suis identifié absolument avec la personne souffrante, si je suis elle et si elle est moi aux yeux de l'imagination et de la sensibilité, ne s'ensuit-il pas que ce n'est pas elle, mais moi-même, que je soulage, ou du moins que j'ai l'intention de soulager ! Ici nous ne sommes plus seulement dans l'arbitraire, mais dans l'arbitraire à-la-fois et dans l'égoïsme ; et nous voilà ramenés au système d'Helvétius.

L'auteur se donne beaucoup de peine pour établir la réalité de ce fait : mais il ne s'agit point de sa réalité, ou de sa non-réalité ; il s'agit de savoir si ce fait résout le problème moral, constitue une obligation absolue, des devoirs égaux pour tous : or, il est clair qu'il ne satisfait point à ces conditions. Plus loin, page 16, l'auteur cherche à expliquer le plus ou moins de facilité que nous avons à nous identifier avec les autres ; mais cela même tourne contre lui : où il y a du plus ou du moins, il y a de l'arbitraire, et le fondement de la morale n'est pas là. Aussi le sens moral de l'auteur, sa droiture et sa sagesse, manquant d'un point d'appui assez ferme, n'ont pu le sauver de quelques assertions hasardées qui tendent à introduire l'arbitraire dans la morale, en donnant le nom de vertu à des sentimens qui n'y ont aucun droit, et en ne reconnoissant pas la vertu là où elle est évidemment. Par exemple, en parlant des vertus politiques, il prétend qu'elles ne sont point absolues, mais relatives à la nature des gouvernemens ; et empruntant la division célèbre de Montesquieu, il adopte, toujours d'après Montesquieu, comme principes des gouvernemens despotiques, monarchiques et républicains, la crainte, l'honneur, et l'amour de la patrie, qu'il appelle des vertus politiques, vertus non absolues, mais seulement relatives : d'où il suit, pour ne point parler de l'honneur des monarchies, que la crainte est une vertu, puisque c'est une vertu relative ; et que l'amour de la patrie n'est point une vertu absolue, c'est-à-dire, que la bassesse d'un aga qui, de peur de déplaire à son maître, opprime ses malheureux compatriotes,

et l'action d'un Régulus qui meurt pour les siens, sont placées au même rang, et confondues sous la même dénomination de vertus relatives. On n'échappe à toutes ces définitions arbitraires que par des principes fixes et absolus ; et on ne trouve l'absolu, ni dans la sensibilité physique d'Helvétius, ni dans ce qu'on appelle, avec plus ou moins de justesse, la sensibilité morale : la raison seule a le privilège d'établir des règles inviolables, parce qu'elle seule aperçoit la vérité, fondement unique de l'obligation morale. Trop long-temps on a cru pouvoir employer la sensibilité et le raisonnement seuls pour atteindre à la vérité, et, par-là, au lieu de la trouver, on l'a perdue. On a donc pris en défiance tout ce qui touche à la sensation et au raisonnement, et l'on s'est réfugié de désespoir dans le sentiment, contre les émotions des sens et les incertitudes de l'entendement. De là cette pente qui entraîne aujourd'hui l'Europe entière au mysticisme. Mais le sentiment, quoique plus intime à l'ame que la sensation, est aussi invariable qu'elle, et n'est pas plus scientifique : c'en est fait de la science, si le mysticisme triomphe ; il endormira les ames, il ne les calmera point ; il énervera les esprits ; il éteindra la spéculation. Même fléau de la part de la sensation et du raisonnement seuls, qui agiteront sans éclairer, et retiendront toujours les recherches philosophiques dans les appréhensions étroites et fugitives d'une sensibilité bornée et nuisible, et dans les cercles vicieux de la dialectique. La raison est le seul asile éternellement ouvert à la dignité de l'homme et à la science : il n'y a là ni trouble, ni changement, ni incertitude ; tout y est pur, universel et fixe : la sensation ni le sentiment n'y atteignent point, et le raisonnement n'y pénètre que pour y puiser les principes qui le légitiment.

Mais la crainte du mysticisme ne doit pas nous rendre injustes envers l'estimable auteur de la Nouvelle Réfutation. C'est déjà beaucoup d'abandonner les voies d'Helvétius ; mais celles de Smith, pour être plus nobles en apparence, ne sont guère plus sûres. S'il m'appartenoit de proposer des guides, j'indiquerois avec plus de confiance Platon, et surtout Zénon. L'auteur, qui ne s'est pas nommé, mais qui se montre partout plein de sens, d'honnêteté et de bonne foi, voudra bien attribuer ces réflexions et les précédentes au seul amour de la vérité et à l'intérêt de la science.

V. COUSIN.

CRATÈS ET HIPPARQUIE, roman de Wieland, suivi des *Pythagoriciennes*, par le même; traduit par M. de Vanderbourg. Paris, 1818, à la librairie grecque-latine-allemande, rue des Fossés-Montmartre, n.º 4: 2 vol. in-18.

ON s'accorde à dire que Wieland a été le Voltaire de l'Allemagne. Il y a quelque chose de vrai dans cette comparaison, qui toutefois ressemble à toutes les comparaisons: d'abord, on trouve dans Voltaire une plus grande diversité de talens, et puis, en poésie sur-tout, des talens d'un plus haut degré, dont l'équivalent ne se retrouve pas chez Wieland. C'est en prose qu'il est plus aisé de les comparer: c'est dans les nombreuses productions de ce genre, fruits d'une plume élégante et facile, qu'on peut reconnoître chez eux une tournure d'esprit assez semblable (toute proportion gardée); le même goût de raillerie philosophique et trop souvent antireligieuse; ce même genre d'esprit fin et pénétrant, qui leur fit saisir les côtés ridicules de plusieurs des institutions modernes, pour les représenter sous le masque des mœurs étrangères ou antiques: enfin, on découvre chez l'un, comme chez l'autre, cette rare variété de connoissances et d'études qu'exigeoient les sujets de mœurs et de critique de goût sur lesquels ils se sont exercés.

Mais, sur ce dernier point, il faut dire (pour être juste) que Wieland l'emporta de beaucoup sur Voltaire. Le goût et l'éducation de son pays lui avoient fait acquérir des connoissances beaucoup plus solides et une sorte d'instruction beaucoup plus classique. S'il eût reçu de la nature moins d'imagination, s'il eût eu moins de ce qu'on appelle *génie*, il eût été un philologue du premier ordre, un antiquaire distingué; il eût brillé à la tête des érudits de son siècle: témoin ses *Épîtres* et *Satires* d'Horace; témoin sa traduction et son commentaire des *Lettres* de Cicéron, ouvrage dans lequel il a su réunir aux remarques savantes du critique, des observations plus savantes encore sur les mœurs, le gouvernement et la politique de l'époque célèbre où vécut l'orateur romain.

Fort de l'étude des anciens, de leurs écrits et de leurs monumens de tout genre, Wieland est peut-être, de tous les écrivains modernes, celui qui a le plus et le mieux pénétré dans les secrets des opinions et des mœurs de l'antiquité. De lui à presque tous ceux qui ont couru la même carrière, il y a la distance qu'on trouve entre celui qui a lu des relations de voyages, et celui qui a voyagé; entre celui qui a étudié l'histoire d'un peuple dans les livres, et celui qui l'a lue dans le livre original de ce peuple, c'est-à-dire, dans le pays même. Naturalisé, si

l'on peut dire , par la profondeur de ses études avec les nations de l'antiquité, il avoit acquis une facilité merveilleuse à en reproduire des portraits qui semblent faits d'après nature, à en retracer les caractères, non d'une manière vague et banale, mais avec les détails et les variétés des lieux et des différentes époques de ces peuples.

C'est à cela qu'il dut son goût pour les romans historiques, genre de composition qu'on censure avec raison, lorsque, s'exerçant sur des sujets trop connus, trop voisins de nous, l'auteur altère à son gré tous les faits, échange la fidélité du portrait contre le caprice d'une peinture imaginaire, et transforme ainsi la réalité en fiction. Mais il y auroit de l'injustice à appliquer cette rigueur de jugement aux romans historiques de Wieland; car, par le fait d'un système tout différent, ses compositions ne tendent qu'à redonner la valeur d'une existence réelle à des personnages devenus en quelque sorte des ombres pour nous, à des faits et des opinions que le temps et la destruction ne nous ont transmis que dans un état d'incohérence et d'incertitude. Ce sont d'ingénieux cadres, où les fragmens épars d'une peinture dégradée viennent en quelque sorte retrouver leur ancien ensemble. Ce sont, si l'on veut, des statues restaurées, mais de manière à ne tromper personne, et dans la restitution desquelles on lui a l'obligation d'avoir refait un tout vrai, ou du moins vraisemblable, de parties qui, détachées et privées de liaison, seroient restées pour le commun des hommes sans intérêt, comme sans instruction.

On peut encore regarder les romans historiques de Wieland comme des espèces de drames, dans lesquels, usant de cette liberté qu'on accorde au poète qui traite des sujets anciens, l'auteur n'est véritablement tenu qu'à ne pas dénaturer la vérité des faits et des caractères, et il aura satisfait aux conditions de son genre; et l'on doit dire qu'il en aura rempli les obligations, si ce qu'il invente n'est employé que comme moyen de mieux faire ressortir l'esprit des personnages, des mœurs, des croyances; de faire mieux saisir ce qu'on appelle les traits caractéristiques et généraux qui échappent aux yeux vulgaires, et dont l'homme de génie sait composer l'idéal d'un peuple ou d'un siècle.

Plusieurs romans de Wieland, tels qu'*Aristippe*, *Agathon*, *Démocrite*, *Peregrinus Proteus*, *Agathodæmon*, sont ainsi devenus de véritables histoires morales et philosophiques, où celui qui n'a pas puisé lui-même aux sources de l'antiquité, trouve une instruction agréable, et où l'homme qui a étudié les originaux, n'a pas moins de plaisir à voir, déguisées peut-être, mais souvent embellies sous le voile d'une fiction ingénieuse, les solides notions qu'il avoit acquises.

On conçoit que Wieland a dû donner à la plupart de ces compositions un but moral qui est ce qu'on appelle, dans le genre de l'apologue, la moralité de chaque fable; ce but y est sensible sous les couleurs et les formes des costumes, auxquels il a toujours été fidèle. Il devoit arriver aussi que, cédant, comme le fait souvent le poète dramatique, au seul génie de son art, il se plût à composer de ces petits tableaux auxquels on seroit en peine de trouver l'intention d'une instruction morale bien prononcée. Ces petits romans, qui se sont multipliés sous sa plume, peuvent être estimés de la manière dont nous estimons les petites pièces de nos auteurs comiques.

Il me semble qu'on peut ranger dans cette classe le roman historique de *Cræus et Hipparchie*, que M. de Vanderbourg vient de traduire. Peut-être est-il permis de douter que Wieland ait eu, en faisant cet opuscule, d'autre motif que le plaisir de le faire.

Il s'est conservé, dans l'histoire des philosophes ou de la philosophie antique, un fait assez remarquable pour que le génie moderne se plût à le mettre en scène, et à nous le retracer avec les développemens et les détails que l'historien avoit négligé et devoit peut-être dédaigner d'y joindre.

Une jeune fille éprise des charmes de la sagesse, à cet âge où le cœur s'ouvre à toutes les jouissances des sens; c'est déjà quelque chose d'assez singulier pour être inscrit, ne fût-ce que comme une rareté, dans les archives philosophiques. Que cette jeune fille, aimable, belle, tendre et sensible, préfère les leçons d'un cours de philosophie aux divertissemens de tout genre et aux amusemens de ses compagnes; cela peut bien, si l'on veut, n'être pas sans exemple: que, de la passion des hautes doctrines de la sagesse, elle passe à un violent amour pour celui qui les enseigne, on accordera que cela ne s'est pas vu souvent. Mais voici ce que doit avoir, pour nous autres modernes, de plus extraordinaire, l'histoire d'Hipparchie; c'est que, chez les Grecs, suivre les leçons d'un philosophe, s'attacher à sa doctrine, devenir son élève, ce n'étoit pas uniquement prêter l'oreille à de belles phrases, passer quelques instans agréables à entendre discourir, se nourrir de beaux sentimens; c'étoit très-réellement les mettre en pratique; c'étoit se réformer dans ses mœurs, et conformer sa conduite et sa vie au système pratique de morale dont le maître devoit donner lui-même l'exemple.

Chez les Grecs, il n'y avoit point d'instruction religieuse qui prit l'homme au berceau, qui lui traçât avec une autorité divine la règle des devoirs, et lui servît de flambeau dans le voyage de la vie: la religion n'étoit qu'en pratiques extérieures. La philosophie s'étoit chargée de

toutes les théories et de l'enseignement moral; les philosophes remplissoient les fonctions d'une sorte de sacerdoce, et leur pouvoir s'étendoit d'une manière directe et active sur les actions et la conduite des hommes. Comme ce pouvoir ne s'exerçoit pas seulement par des écrits que chacun pût lire chez soi; mais par des leçons en action, qui s'adressoient à des hommes réunis en grand nombre, cela seul nous explique comment de semblables leçons pouvoient souvent donner de l'inquiétude aux gouvernemens, et comment les gouvernemens devoient souvent inquiéter de semblables professeurs. Leur puissance, si l'on en croit l'histoire de Pythagore, eut beaucoup d'analogie avec celle de certains missionnaires dans quelques pays; ils savoient porter les peuples jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'aux résolutions les plus vigoureuses, jusqu'à un certain héroïsme de vertu; et l'histoire nous apprend encore que des femmes partagèrent cet enthousiasme.

L'héroïne de notre roman en est elle-même une preuve. Sa passion pour la philosophie et pour la personne du cynique Cratès devoit entraîner pour elle la nécessité d'adopter dans toutes leurs conséquences le rigorisme des opinions du philosophe, la rudesse de ses mœurs, la sévérité de ses doctrines. L'histoire vient ici à l'appui du roman, en nous apprenant sur cette passion philosophique deux choses qui en augmentent à nos yeux le mérite ou le merveilleux: l'une, que la belle Hipparquie, née dans le luxe, l'opulence et les délicatesses de son rang, changea les étoffes diaphanes de Tarente contre la bure de l'école de Diogène; l'autre, que, promise à un des plus beaux et des plus nobles jeunes gens d'Athènes, elle refusa tout, fortune, considération publique, agrémens de la vie, pour obtenir la main d'un sale et dégoûtant cynique, et, de plus, difforme, car Cratès étoit bossu.

Voilà, comme l'on voit, une ample et belle matière à étaler des sentimens d'un genre assez rare; et ce sujet, que la scène repousseroit parce que les yeux en seroient blessés, offroit à l'écrivain un motif ingénieux pour faire valoir, aux dépens de la beauté physique, cette beauté morale qui, comme le dit Wieland, inspire par sa nature même un amour d'autant plus puissant, qu'il est capable d'affoiblir l'impression de la laideur et de la difformité. C'est à développer cette vérité, que Wieland a employé les ressorts d'une intrigue ou d'une action très-simple.

Hipparquie et sa compagne Mélanippe avoient imaginé de se déguiser en hommes pour suivre les leçons de Cratès, et de changer leurs noms contre ceux d'*Hipparchides* et de *Melampus*: or, il arriva que, sous ce déguisement, le nouveau disciple avoit singulièrement fixé l'attention

du philosophe. A l'insu l'un de l'autre, un attachement sympathique s'étoit formé entre eux; et lorsque le maître apprit par une lettre de son élève le secret de son déguisement, et qu'Hipparchides étoit la belle Hipparquie, une certaine joie mêlée d'un pressentiment extraordinaire lui révéla bientôt un secret d'un autre genre, dont jusqu'alors il n'avoit pu s'expliquer le mystère. C'est sur cette confiance que repose toute la correspondance du roman; c'est des sentimens qu'inspire à chacun des deux amans le combat que se livrent en eux l'amour et la vertu, que résulte l'intérêt d'une action dans laquelle le plus grand art a été de triompher de la bizarrerie des positions de chaque personnage. « *Aurois-tu jamais cru possible, écrit Cratès à Diogène, que ton ami Cratès, avec son front large d'une coudée, son nez de faune* » et le petit paquet qu'il a chargé sur son dos, avec son manteau et son bâton à la Diogène, et son revenu net de trois oboles par jour, seroit assez fou pour s'amouracher de la plus riche et de la plus belle fille d'Athènes, et assez heureux pour en être aimé? »

Cependant Hipparquie avoit consulté Cratès sur la conduite qu'elle devoit tenir à l'égard de son père, qui vouloit la marier au beau et riche Léotyclus. *Suis-je obligée, lui dit-elle, par amour pour mon père, de sacrifier le bonheur de ma vie à ses desirs! N'ai-je donc pas aussi des devoirs envers moi!* La réponse de Cratès à cette lettre contient la plus belle morale. « Qu'est-ce que la vertu, lui dit-il, si elle s'effraie d'un sacrifice que lui commande le devoir! — Mais n'ai-je pas aussi des devoirs envers moi-même! demande l'intérêt mal déguisé. Non, Hipparquie! on n'a des devoirs qu'envers les autres. L'homme a des devoirs envers ses parens, sa patrie, envers les hommes en général, envers toute la nature; car toute la nature a sur lui des droits qui se trouvent perdus dès qu'il cesse de reconnoître et de remplir les devoirs qui en découlent. — Quant à ce qu'on appelle les penchans de la nature, on peut s'en reposer sur la force de l'instinct; l'on n'est que trop assuré qu'ils auront leur effet; et c'est se tromper, que de prétendre les élever au rang des devoirs. Toutes les fois que cela arrive, nous pouvons être sûrs que nous couvons un desir caché de nous soustraire à des devoirs véritables par des motifs intéressés. »

On se figure aisément et l'on conçoit qu'il doit entrer beaucoup de philosophie dans une correspondance d'amans philosophes. Il y eût eu là de quoi faire un beau traité de morale et un roman fort ennuyeux; car il faut beaucoup plus de goût qu'on ne pense, pour mettre, au théâtre comme dans les romans, l'homme aux prises avec le devoir et

les passions, et la vraie vertu est peut-être aussi difficile à peindre qu'à pratiquer.

On doit savoir gré à Wieland de l'art avec lequel il a su resserrer dans un petit espace les développemens nécessaires à l'intérêt que devoit exciter la position de ses personnages. Ces sortes de situations, qui sont en quelque sorte hors de la nature, et qui demandent une vertu extraordinaire, deviendroient fatigantes et même fausses par leur prolongation, et par l'extension qu'un écrivain maladroit donneroit à des sentimens vrais, si l'on veut, mais sur lesquels la maligne critique du cœur humain ne doit pas avoir trop le temps de s'appesantir.

Cette juste mesure fait le charme du petit ouvrage de Wieland : le nœud de sa fable n'est pas assez serré pour exiger les efforts d'une solution laborieuse ; tous les incidens y sont ménagés pour l'amener sans peine. Il s'agit de faire consentir le père d'Hipparquie à une union qui d'abord le révolte ; il s'agit de vaincre ses préventions contre Cratès. Un frère d'Hipparquie, Métroclès, corrigé jadis par les leçons du philosophe, dont il avoit été le disciple, revient de ses voyages et retourne à Athènes. Instruit par Diogène des amours de sa sœur avec Cratès, et plein d'estime pour ce dernier, il cherche tous les moyens d'opérer l'union désirée. Celui qui réussit le mieux, est une entrevue ménagée entre le père et le philosophe, qui, sans se connoître, s'accostent, conversent ensemble, se conviennent et se plaisent ; tout se découvre enfin. Le père apprend la noblesse des procédés du philosophe, qui avoit lui-même conseillé à son amante de renoncer à lui, pour se soumettre à la volonté paternelle. Il est vaincu par la réunion de tout ce qui peut triompher des préventions d'un homme raisonnable.

L'auteur a su tirer profit des plus petites circonstances de l'histoire, pour rendre, au lecteur moderne, moins désagréable l'idée d'un mariage entre une riche, jeune et belle Athénienne et un élève de Diogène. Il nous apprend (ce qu'on trouve effectivement dans l'histoire) que Cratès s'étoit réservé, dans l'abandon qu'il avoit fait jadis de sa fortune lorsqu'il revêtit le manteau de philosophe, une somme de cinquante talens, dans le cas où il se marieroit et auroit des enfans. Quelques réflexions du philosophe sur ce qu'il faut entendre par le mépris des richesses, des vanités et des convenances sociales, donnent aussi à penser que son cynisme souffrira plus d'un accommodement avec les usages ordinaires de la vie, et l'on prévoit que, dans son futur ménage, la belle Hipparquie ne sera ni si pauvrement vêtue, ni si mal nourrie ni si durement couchée qu'on l'avoit d'abord craint. Ce sont là de ces petites condescendances que la critique ne sauroit blâmer dans un roman antique

fait pour des modernes. De tels ménagemens tiennent encore à l'usage de ces dénouemens de comédie, où tout s'arrange de façon que tout le monde s'en aille content.

C'est ce qu'on éprouve après avoir lu ce léger ouvrage, qui nous paroît n'avoir rien perdu en français de la grâce et de l'esprit de l'original allemand. M. de Vanderbourg a montré plus d'une fois combien il étoit familiarisé avec la langue et les musés germaniques: Peut-être le moindre éloge qu'on puisse faire de sa traduction, est de dire qu'elle ne paroît pas être une traduction. Je dis le moindre à son égard, car c'en seroit un grand pour beaucoup d'autres.

Le traducteur a complété son second volume par la traduction d'un petit essai de Wieland sur les Pythagoriciennes. Cet opuscule ne participe en rien de la nature du roman; c'est plutôt un morceau d'une érudition historique, mais d'une érudition qui n'a rien de minutieux ni de pédantesque. Il contient tout ce que l'on peut savoir d'intéressant sur les femmes qui ont appartenu à la secte de Pythagore, avec la traduction des seuls écrits de ces femmes que le temps ait respectés.

De quel temps sont les lettres de ces femmes philosophes? A quelle époque furent-elles écrites, et furent-elles écrites par des femmes? Wieland a cherché à se faire un peu illusion sur ces questions. Il lui importoit de ne pas trop détruire le charme que leur donne une haute antiquité. Toujours est-il vrai que la morale qu'elles renferment est digne de Pythagore, de son école et des femmes célèbres qui partagèrent ses travaux et sa gloire à Crotoné.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

THE TRAVELS OF MARCO POLO, a Venetian, in the thirteenth century, being a description, by that early traveller, of remarkable places and things in the eastern parts of the world; translated from the italian with notes, by W. Marsden, F. R. S. &c. with a map. London, 1818, in-4.°, lxxx-784 pages.

DE tous les voyageurs qui, antérieurement au xv.^e siècle, ont visité les parties orientales de l'ancien continent, Marc-Pol est le plus célèbre et le plus généralement estimé. Loin que sa réputation diminue par les progrès de la géographie positive, on trouve de nouvelles raisons d'admirer son exactitude et d'être persuadé de sa sincérité, à mesure

qu'on apprend à mieux connoître les pays qu'il a décrits. Ses contemporains avoient taxé d'exagération des récits alors inouis de la grandeur et de la puissance d'un empire situé à l'extrémité du monde. Ce n'est que peu à peu qu'on a pu se convaincre qu'observateur non moins scrupuleux que crédule, il n'a pas inventé une seule des fables qu'il mêle à sa narration, et qu'il a toujours, comme Hérodote, rapporté avec la même fidélité les choses qu'il avoit vues lui-même et celles qu'on lui avoit contées.

M. Marsden, qui, pendant son séjour à Sumatra, avoit eu occasion de juger par lui-même de l'exactitude et de l'authenticité de la relation de Marc-Pol, en ce qui concernoit cette île, ne cessa depuis lors de desirer que quelque savant donnât une nouvelle édition du texte de ce voyageur, avec un commentaire pour en expliquer les endroits obscurs. Ce vœu étoit aussi celui de beaucoup de savans français (1); mais ce n'est pas une tâche aisée que d'entreprendre une édition critique de Marc-Pol. M. Marsden, qui, heureusement, n'a pas été effrayé des difficultés, ne se les est pourtant pas dissimulées, comme on peut le voir par un fragment d'une lettre de M. l'abbé Morelli, qu'il rapporte, et dont nous transcrivons aussi quelques lignes : « Cette entreprise, » dit le savant Italien, demande une connoissance exacte de la géo- » graphie du moyen âge, de l'histoire orientale, des écrivains de » voyages de ce temps, des langues usitées alors et maintenant chez » les Tartares, les Indiens et les autres peuples de l'Asie; de leurs cou- » tumes, de l'histoire naturelle et des productions peu connues, et aussi » du dialecte de Venise et des usages de cette ville; toutes choses qui » doivent être mises en œuvre, avec une bonne critique et un discerne- » ment fin, et que par conséquent il est presque impossible de trouver » réunies dans une seule personne, quelqu'érudite et laborieuse qu'elle » soit. »

La modestie de M. Marsden ne lui permet pas de croire qu'il ait apporté à son travail sur Marc-Pol toutes les conditions exigées par M. l'abbé Morelli; mais il se flatte, avec beaucoup de raison, qu'elles ne sont pas toutes également indispensables pour donner de la relation de ce voyageur une édition plus complète et plus correcte que toutes les précédentes, et même pour l'éclaircir, en rapprochant de son texte une foule de notions de toute espèce qu'on s'est procurées depuis sur les contrées qu'il a parcourues. L'importance de cette comparaison pour l'histoire et la géographie de l'Asie au XIII.^e siècle rendoit ce

(1) Rapport historique sur les progrès de l'hist. et de la litt. ancienne, p. 190.

travail un digne objet des soins que M. Marsden y a apportés, et elle fera sans peine excuser l'étendue du commentaire, qui forme la partie la plus intéressante de cette nouvelle édition.

Dans une introduction qui est à la tête du volume, et qui seroit même, séparément, un morceau fort estimable, l'auteur a fait entrer plusieurs petites dissertations sur la vie de Marc-Pol, sur l'authenticité de sa relation, sur les manuscrits de cette relation qui ont été conservés, sur les traductions qu'on en a faites dans toutes les langues d'Europe, et les principales éditions qui en ont été publiées. M. Marsden pense, avec Simon Grynæus, que Marc-Pol composa son ouvrage en italien, et combat l'opinion de Ramusio et de quelques autres qui veulent qu'il ait été écrit en latin par un Génois, secrétaire de Marc-Pol, et nommé Rustigiolo. Il ne regarde pas comme une chose aussi bien démontrée, que l'ouvrage ait été écrit d'abord en dialecte vénitien, quoiqu'il trouve la chose assez probable. Cette question, qui semble de peu d'importance, est cependant bonne à examiner, non-seulement pour avoir un moyen de distinguer parmi les copies manuscrites et les différens textes ou versions, celui qui doit s'approcher davantage de l'original et être jugé plus authentique, mais aussi pour avoir des règles plus précises sur la manière de prononcer les noms étrangers, d'après l'orthographe que Marc-Pol a suivie. Sous ces deux rapports, la notice des nombreux manuscrits qui sont conservés dans plusieurs bibliothèques d'Europe et des éditions qui les représentent, ne sauroit être lue sans intérêt. M. Marsden partage ces manuscrits, qui forment autant d'éditions différentes, en plusieurs classes. Il place dans la première les copies de la version latine faite vers l'an 1320 par Pepin de Bologne : il en existe une dans la bibliothèque de Berlin; une seconde se trouve au Musée britannique; une troisième à Paris, et plusieurs autres dans différentes bibliothèques d'Italie. Un manuscrit de Wolfenbüttel, décrit par Lessing (1), et un autre cité par Échard (2), sont, non pas des copies de la version de Pepin de Bologne, mais, suivant toute apparence, des versions distinctes. Il en est de même de celle qu'on attribue à J. Hutichius, et qui a été insérée par S. Grynæus dans son *Novus Orbis*, et publiée de nouveau par André Muller, qui y a joint un commentaire et des *index*; et la de plus collationnée, mais imparfaitement (3), avec un manuscrit de la bibliothèque de Berlin.

(1) *Marco Polo, aus einer Handschrift, u. s. w.* — *Zur Geschichte und Literatur*; u. s. w. t. 262. — (2) *Script. ord. Prædic.* 1, 540. — (3) *Theas. Lacroz.* 11, 283.

Parmi les copies italiennes, celle qui mérite le plus d'attention est celle qu'on trouve dans le manuscrit dit de *Soranzo*, parce qu'il appartenait à une famille romaine de ce nom. Elle est en dialecte vénitien; mais, selon Apostolo Zeno; qui en donne une bonne description, elle ne remonte pas au-delà de 1450 (1), et se trouve par conséquent postérieure aux manuscrits latins, parmi lesquels deux au moins semblent avoir été écrits, au jugement de ceux qui les ont examinés, vers le milieu du XIV.^e siècle, ou au commencement du XV.^e Mais ce qui doit, à notre avis, rendre ce manuscrit recommandable, c'est qu'il est en ancien dialecte vénitien, et que rien ne s'oppose à l'idée qu'il offre une copie de l'original écrit, sous la dictée de Marc-Pol lui-même, par Rustiglielo, dont il contient la préface. Diverses autres copies italiennes se trouvent aussi à la bibliothèque du Muséum britannique, et dans d'autres collections publiques ou particulières; mais toutes sont postérieures au manuscrit de *Soranzo*. Celle qui a servi à la première édition italienne de Venise (1496), passe pour beaucoup plus moderne. L'édition italienne de Ramusio ne sauroit être regardée comme la représentation d'un texte ancien, puisque Ramusio lui-même étoit persuadé que l'ouvrage avoit été primitivement écrit en latin, et que cette conviction l'avoit conduit à choisir un manuscrit latin pour base de son travail.

Nous ne suivrons pas M. Marsden dans le détail où il a jugé à propos d'entrer, au sujet des différentes éditions latines, italiennes, françaises; allemandes, &c. de Marc-Pol. Nous n'avons même rapporté, en les abrégeant, les considérations qu'on vient de lire sur les différens textes du Voyage de Marc-Pol, que pour faire mieux juger les motifs qui ont dirigé M. Marsden dans le choix de celui sur lequel il a fait sa traduction. Il s'est décidé, comme Purchas, à préférer la version de Ramusio, non comme plus ancienne, mais comme plus correcte et plus complète; et en cela il s'est aussi conformé à l'opinion de Lessing, qui regarde l'original latin que Ramusio a suivi comme identique avec le troisième manuscrit de Wolfenbüttel, et qui donne, pour motif de sa préférence, le soin que l'éditeur italien a eu de collationner plusieurs manuscrits du milieu du XIV.^e siècle. Nous n'insisterons pas sur les considérations qu'on pourroit opposer aux motifs qui ont guidé le nouveau traducteur dans son choix. Le soin qu'il a pris de remplir les lacunes du texte de Ramusio, ainsi que de marquer les variantes d'orthographe et les autres différences qui existent entre les principales versions; ce soin, qui rend le texte du voyageur supérieur, dans la

(1) *Lettere, ecc.* IV, 222, lett. 731.

traduction de M. Marsden, à celui de toutes les éditions précédentes, le justifieroit aux yeux même de ceux qui auroient souhaité qu'il eût pris un autre parti.

Ce n'est pas là le seul avantage qu'offre aux lecteurs de Marc-Pol le travail de M. Marsden. Ce savant laborieux, voulant achever de dissiper les doutes qui se sont élevés sur l'authenticité et l'exactitude de la relation de son auteur (doutes qui, pour le dire en passant, ne sont plus à présent fort répandus); voulant de plus débrouiller tout ce qui y restoit d'obscur, et mettre dans tout leur jour les faits historiques qui n'y sont qu'indiqués, a entrepris un grand commentaire, ou une suite de notes, quelquefois très-étendues, et dont le nombre s'élève à quinze cent vingt-neuf. Ces notes, qui supposent des recherches considérables, et la lecture attentive et raisonnée des relations de presque tous les voyageurs qui ont marché sur les pas de Marc-Pol, ainsi que de tous ceux des ouvrages orientaux qui ont été traduits en Europe, sont placées à la fin de chacun des chapitres qu'elles éclaircissent. On y trouve rassemblés tous les passages des auteurs modernes qui ont donné de nouveaux détails sur les événemens racontés par le voyageur vénitien, sur les personnages dont il fait mention; sur les lieux, les mœurs, les productions naturelles et industrielles qu'il a fait connoître. Mais ce qui est sur-tout précieux, c'est le recueil des différentes manières dont les noms propres se trouvent écrits dans les plus anciennes éditions et dans les manuscrits qu'il a pu consulter, ainsi que l'étymologie de ces noms, ou les corrections qui semblent nécessaires pour en retrouver l'orthographe primitive; partie délicate et difficile où M. Marsden s'égare rarement, parce qu'il sait s'arrêter souvent et à propos.

Néanmoins on avoit peut-être lieu d'espérer de la part du nouvel éditeur de Marc-Pol, une amélioration dans la relation de ce voyageur, qui eût mis son travail beaucoup au-dessus de celui de Muller. On s'attendroit, en commençant la lecture de son texte, choisi avec tant de soin et épuré par la collection de plusieurs manuscrits, à ne plus rencontrer ces noms propres altérés, défigurés, méconnoissables, qui, dans les éditions précédentes, choquent à chaque instant un lecteur instruit, tels que *Succuir*, *Sachion*, *Erginul*; *Egrigaya*, et tant d'autres dénominations de villes ou de pays, qui n'appartiennent à aucun des idiomes de la Tartarie, et dont la forme bizarre et évidemment altérée atteste l'ignorance ou la négligence des copistes, et ébranle la confiance qu'on voudroit avoir au récit de l'auteur; car la corruption des mots semble un indice de l'altération des faits, et l'on a peine à croire qu'un voyageur qui rapporte si mal les noms des pays qu'il a visités, les

décrive ensuite avec exactitude. Malheureusement, puisque M. Marsden, dans tant d'éditions anciennes qu'il a conférées, dans tant de manuscrits qu'il a collationnés, n'a pas trouvé les moyens de faire disparaître cette tache, on doit croire qu'elle est indélébile. Peut-être pour la relation du voyageur vénitien, comme pour l'histoire de l'arménien Hayton, l'altération des noms propres remonte-t-elle au temps même où les manuscrits originaux furent rédigés sous la dictée des auteurs, par des copistes peu exercés à rendre des sons étrangers, ou dont l'écriture fut ensuite mal lue par les premiers qui la transcrivirent ; car je ne m'arrête pas un instant à l'idée que ces fautes grossières puissent, dans le Voyage de Marc-Pol, être attribuées au voyageur lui-même. L'examen du manuscrit de *Soranzo* feroit peut-être voir si l'opinion que je hasarde est fondée ; et il est bien fâcheux que les circonstances n'aient pas permis au nouvel éditeur de voir par lui-même quel est, sous ce rapport, l'état de cette précieuse copie.

Il n'est pas moins à regretter que M. Marsden n'ait pu faire usage d'un manuscrit que possède la bibliothèque du Roi, et qui paroît par l'écriture remonter au commencement du XIV.^e siècle ; il offre une traduction de Marc-Pol en français, mais dans un français barbare et corrompu, mêlé de mots étrangers et de termes provinciaux. Non-seulement ce manuscrit peut fournir de bonnes leçons et aider à remplir des lacunes dans les autres textes du même ouvrage ; mais la division des chapitres y est toute différente. Le troisième livre finit avec le deux cent trente-troisième de tout l'ouvrage ; les vingt-sept derniers ne se trouvent dans aucune édition imprimée ; et plusieurs des précédens ne se rencontrent non plus que dans un autre manuscrit de la même bibliothèque, où la relation de Marc-Pol est jointe à celles de Mandeville, du frère Bieulx et d'Oderic de Frioul. On pourroit rechercher si ces chapitres, où sont racontés des événemens de l'histoire des princes mongols de la Perse et du Kaptchak, d'une époque voisine de celle où Marc-Pol revint de l'Asie, doivent être attribués à ce voyageur. Mais, dans tous les cas, une copie pareille eût été un trésor pour le nouvel éditeur, qui regrette, avec beaucoup de raison, de n'avoir pu en faire usage. Au reste, sous le rapport des noms d'hommes et de lieux, il n'y eût trouvé que peu de variantes utiles ; car ce précieux manuscrit n'a, à cet égard, presque aucun avantage sur les autres copies, ni sur les éditions imprimées.

De l'état d'altération où sont les noms rapportés par Marc-Pol, il résulte nécessairement un peu d'arbitraire dans les applications qu'on en fait aux lieux qui sont décrits par d'autres voyageurs ; et pourtant

ces applications sont nécessaires pour mettre sa relation en harmonie avec le reste de nos connoissances géographiques. A la vérité, le savant éditeur a généralement cherché à appuyer ses rapprochemens, moins sur des rapports de sons qui peuvent facilement induire en erreur, que sur le concours de certaines circonstances appliquées au même lieu par notre auteur et par les géographes qui, d'après lui, ont plus exactement décrit les mêmes contrées. Quand ce concours est frappant, il peut suppléer à la ressemblance des noms : mais il faudroit qu'il le fût beaucoup, pour qu'il demeurât prouvé que *Ken-zan-fu* est la même ville que *Si-'an-fou*; *Tin-gui-gui*, la même que *Tchhang-tcheou-fou*; et *Gouza*, la même que *Tso-tcheou*. D'ailleurs on peut faire, contre plusieurs de ces rapprochemens, même de ceux que l'analogie des sons semble justifier, une objection bien forte; c'est que les noms des villes de la Chine, par exemple, et même de la Tartarie, ont changé plusieurs fois depuis le temps de Marc-Pol, et que ceux qu'elles portoient sous la dynastie des Mongols, n'ont quelquefois aucune ressemblance avec ceux qu'elles ont à présent, et qu'on entreprend d'y rapporter. Par exemple, M. Marsden ne voit aucun sujet de douter que *Pi-an-fu* de Marc-Pol ne soit *Phing-yang-fou* du Chan-si. Je n'entre point dans la discussion des raisons géographiques qui le décident à établir cette identité; mais je vois dans les géographes chinois que cette ville, qui a porté successivement les noms de *Ho-toung*, *Thang-tcheou*, *Phing ho*, *Lin-fen*, *Tsin-tcheou*, *Ting-tchhang*, *Kian-hioung*, *Tsin-ning*, n'a reçu celui de *Phing-yang-fou* que sous la dynastie des *Ming*, cent cinquante ans après le temps où Marc-Pol a pu la visiter. Il en est de même de *Tai-youan-fou*, dans le nom de laquelle M. Marsden reconnoît sans difficulté le nom de *Tai-in-fu* rapporté par Marc-Pol. Cependant, au temps des Mongols, il y avoit sept cents ans que cette ville ne portoit plus le nom de *Tai-youan*, et elle ne le reprit que sous la dynastie des *Ming*, après avoir été nommée successivement *Pe-king*, *Si-king*, *Ho-foung*: et c'est ce dernier nom qu'elle devoit avoir à l'époque où notre voyageur y passa. Il semble donc qu'il n'eût pas fallu faire un pas dans l'explication du Voyage en Chine, sans être guidé par la table des noms que les villes de cet empire ont portés sous les différentes dynasties. Cette table est imprimée en français dans le tom. XII de l'Histoire générale du P. Mailla, et nous en possédons l'original beaucoup plus complet et plus exact, imprimé à la Chine sous le titre de *Hoang-thou-piao*.

Ce secours manque par malheur pour la partie la plus importante du voyage et de la description de Marc-Pol, celle qui a rapport à la Tartarie. La plupart des petits états qui la partageoient sous l'empire des

Mongols, ont disparu; beaucoup de villes ont changé de noms; un plus grand nombre ont été détruites dans les guerres que se sont faites, pendant deux cents ans, les différentes tribus qui avoient été soumises à Tchinggis et à ses premiers successeurs. Il n'y a qu'un petit nombre de points principaux qui se retrouvent sur les cartes dressées par les missionnaires de Peking, avec les noms conservés par le voyageur vénitien. Kaschgar, Khotan, Kamoul, servent heureusement de points de reconnaissance et de ralliement au lecteur qui veut suivre sa route au travers de la Tartarie; mais presque tous les espaces intermédiaires sont des régions inconnues, non-seulement pour celui qui voudroit les chercher sur les cartes des Jésuites, mais même pour celui qui auroit à sa disposition des renseignemens plus anciens et plus précis. Nous possédons la relation d'un ambassadeur chinois, qui, vers le milieu du x.^e siècle, vint de la frontière de la Chine à Khotan, en suivant précisément la même route que Marc-Pol, en sens inverse, et traversant, comme lui, le pays des Tangutains et une partie du désert, qu'il décrit avec beaucoup de soin. Les itinéraires du Thang-chou sont aussi très-détaillés. Le compte que rendit le général Tchao-hoëi de l'expédition qu'il fit en 1759 contre Kaschgar, Yerkiyang et Badakhschan, contient encore des documens géographiques très-précieux sur la même contrée; mais, ni dans ces relations, ni dans beaucoup d'autres matériaux du même genre qu'on pourroit rassembler, on ne trouve un seul mot du *Peyn* de Marc-Pol, qui avoit, suivant lui, cinq journées d'étendue, et contenoit beaucoup de villes et de places fortes, ni du Charchan du même auteur, ni de Chinchitalas, ni d'Égrigaya: c'est que la plupart de ces noms sont trop altérés pour qu'on les reconnoisse; c'est aussi que nous n'avons pas encore, pour les comparer, les noms que ces villes portoient au XIII.^e siècle, ou ceux que leur donnoient les Mongols et les Tangutains. Reconstruire la géographie de l'empire Mongol, seroit le chef-d'œuvre d'une personne bien versée dans la lecture des géographes chinois, et capable de s'aider de tout ce que les auteurs chinois et tartares ont écrit sur les événemens qui se sont passés dans la haute Asie depuis le XIII.^e siècle.

On voit clairement maintenant ce qui a pu manquer à M. Marsden dans le projet qu'il a eu de suivre pas à pas le voyageur-vénitien dans sa marche au travers de l'Asie. Ce n'est assurément ni la patience dans les recherches, ni la sagacité dans les raisonnemens, ni l'habileté à mettre en œuvre les matériaux qui étoient à sa disposition. Mais, pour ne rien laisser à désirer dans cette partie de son commentaire, il eût eu besoin d'une description exacte de la Tartarie, faite au XIII.^e siècle

par les Tartares eux-mêmes; description qui est indispensable pour l'intelligence entière de la relation de Marc-Pol, et que cette relation ne sauroit nullement remplacer.

Du moins, dans deux parties de son travail, l'éditeur anglais semble avoir assez complètement atteint son but, et n'avoir laissé dans le texte de son auteur d'autres difficultés que celles qu'il est peut-être désormais impossible d'en séparer. En rapprochant les observations recueillies sur les provinces de la Perse orientale, les pays voisins de l'Indus et la Transoxane, par Goetz, et tout récemment par MM. Forster, Elphinstone, Pottinger, de celles de Marc-Pol, il a parfaitement expliqué les unes par les autres : on voit par-là ce qu'il auroit pu faire, s'il avoit eu par-tout d'aussi bons renseignemens. Quand ensuite le voyageur vient à parler des royaumes de l'Inde orientale et des îles du midi, et qu'il décrit les productions et le commerce de la grande Java, que le commentateur croit être Bornéo, et de la petite Java, qui paroît être Sumatra, et que Marc-Pol partage en huit royaumes, alors le savant historien de Sumatra se trouve sur son terrain. Il faudroit avoir, comme lui, séjourné dans ces contrées, pour juger du degré de solidité de plusieurs de ses explications, et sur-tout pour discuter les points qu'il n'a pu expliquer. Peut-être est-on en droit d'attendre encore de nouveaux éclaircissemens sur cette partie du Voyage de Marc-Pol, du grand travail entrepris par l'habile et ingénieux géographe qui, en réunissant les archipels orientaux sous la dénomination caractéristique de *Monde maritime*, a su jeter un nouveau jour sur leurs habitans et leurs productions, et faire ressortir les traits distinctifs qui semblent effectivement en former une troisième partie du monde.

Au reste, je crois que dans les ouvrages des géographes chinois, qui décrivent les contrées du midi très en détail, qui les rangent dans le même ordre et qui les envisagent de la même manière que Marc-Pol, on pourroit trouver la matière d'un excellent commentaire sur les chapitres de cet auteur qui y ont rapport. Je suis même surpris que M. Marsden n'ait tiré aucun parti des extraits qu'en a donnés le P. Amiot (1), et qui, tout imparfaits qu'ils sont, auroient pu lui procurer quelques lumières. Entre autres choses, il y auroit trouvé des raisons de douter que *Ziampa* soit le *Tchin-la* des Chinois : c'est plutôt leur *San-fô-thsi*, et *Tchin-la* répond certainement au pays de Camboge.

La carte qui est à la tête du volume, et qui a été dressée par MM. Walker et Sons, n'est pas, à mon avis, d'un usage commode : on y a

(1) Mémoires concernant les Chinois, t. XIV, p. 101-111 et suiv.

mêlé, sans distinction, les dénominations du XIII.^e siècle, et les noms de Marc-Pol, dont l'application est toujours en grande partie hypothétique, avec les noms qui résultent des notions positives que nous avons acquises sur les différentes contrées de l'Asie. Kara-koroum s'y trouve encore placée au midi du 45.^e degré, conformément aux cartes de d'Anville ; mais le résultat des recherches présentées à l'académie des belles-lettres par M. E. Quatremère et par un autre membre de cette académie, reporte cette ville célèbre au 49.^e parallèle, et au nord de l'Orgon, l'un des affluens de la Selinga. Le nom de *lac de Lop* qu'on est convenu de donner, d'après Marc-Pol, à la mer de Phou-tchhang, où se réunissent les deux rivières venues de Yerkiyang et de Kharachar, est ici appliqué à un petit lac situé à plus de 30 lieues au midi, et près duquel est la ville de *Cas-dhookha*. Un pareil déplacement, que rien n'autorise dans le texte de M. Marsden, ne devoit pas être adopté sans qu'on rendit compte des motifs qui l'ont fait juger nécessaire.

J'aurois totalement manqué l'objet que je me suis proposé dans cet article, si, par l'analyse que j'ai présentée de l'ouvrage de M. Marsden, par les observations que je me suis permises, et par les objections mêmes que j'ai hasardées, je n'avois pas donné l'idée d'un travail très-estimable et éminemment utile. En appliquant à une relation aussi importante les procédés d'une critique qu'emploient peut-être un peu trop rarement ceux de ses compatriotes qui se livrent à l'étude de l'histoire de l'Asie, M. Marsden s'est acquis un nouveau titre à la reconnoissance des savans, dont son Histoire de Sumatra et ses ouvrages sur la langue malaye lui avoient déjà mérité l'estime.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE ANCIENNE, par M. Delambre, chevalier de Saint-Michel, et de la Légion d'honneur, secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences pour les mathématiques, &c. Deux volumes in-4.^o, avec figures. A Paris, chez M.^{me} veuve Courcier, imprimeur-libraire pour les sciences; 1817.

L'HISTOIRE des sciences est généralement envisagée de deux manières fort différentes par les gens du monde et par les savans. Les premiers, et dans ce nombre on doit comprendre toutes les personnes qui n'ont pas fait des sciences une étude spéciale et pratique, veulent

qu'on leur fasse connoître les auteurs des découvertes les plus importantes, qu'on leur dise à quelle époque elles ont été faites, et qu'on leur explique, en passant, en quoi elles consistent. Ils ne doutent pas que les résultats généraux ne puissent être dépouillés des longs raisonnemens, des procédés pénibles qui ont servi à les découvrir, et sur-tout du langage technique qui, dans certaines sciences, telles que l'astronomie et les mathématiques, est en usage pour les exprimer. Ils veulent en un mot devenir savans sans trop d'étude, et comprendre sans travail ce qui a si long-temps occupé et fixé les méditations des plus grands génies. Les savans, au contraire, regardent de pareilles expositions comme superficielles et inutiles. A leurs yeux, l'histoire des sciences ne consiste pas dans l'énoncé successif des découvertes et des noms de leurs auteurs; elle consiste à rechercher et à signaler les idées créatrices qui, nées en différens siècles, et souvent inaperçues par les contemporains et la postérité même, forment les anneaux de la chaîne par laquelle les découvertes successives d'une science se sont liées les unes aux autres. Ce genre élevé d'histoire ne peut être compris que par ceux qui possèdent déjà la connoissance détaillée des découvertes; il ne peut être écrit que par des hommes de génie, à qui l'habitude de découvrir a donné le sentiment sûr et vif des idées fécondes. Mais, lorsque cet accord de conditions pour le lecteur et pour l'auteur existe, rien n'est comparable aux jouissances profondes que font maître ces sublimes productions: c'est le spectacle du génie observé dans la formation de ses pensées et dans l'acte même de la création. Tel est le sentiment que produisent les pages éloquentes de l'*Exposition du système du monde*, et que font éprouver aussi ces vues générales, ces remarques si fines et si profondes que Lagrange a placées dans tous ses ouvrages pour préparer l'exposé des théories. Mais peu de personnes peuvent jouir de cette philosophie historique, ou même en comprendre la valeur: aussi, en l'admirant de loin, et sur parole, on va chercher ailleurs des aperçus plus faciles, et l'on met le brillant de la pierre factice au même rang que l'éclat du pur diamant. C'est là, je crois, la principale cause du succès si grand et si passager qu'a obtenu l'Histoire de l'astronomie par Bailly. Si vous y cherchez le fond des choses, ou les choses mêmes, vous ne les y trouvez jamais: le désir d'être lu lui a fait élaguer, autant qu'il le pouvoit, les détails techniques qui composent la substance même de la science; ou, quand il s'est vu contraint de les rapporter, il s'est imposé l'obligation de les dissimuler sous les faux attraits d'un langage fleuri, dont les métaphores, toujours recherchées, parce que jamais le sentiment ne les inspire, semblent aussi contraires au bon goût qu'inutiles à la science. Pour comble de malheur, une idée systématique,

celle de faire dériver toute l'astronomie ancienne des travaux d'un ancien peuple, disparu par l'effet d'une grande catastrophe terrestre, achève de dénaturer le peu de traits de vérité que l'auteur a laissés dans son ouvrage; aussi la vogue qu'il avoit obtenue dans les premiers momens de sa publication, paroît-elle complètement tombée aujourd'hui; et il est, je crois, plus ordinaire de le louer sur son ancienne réputation que d'en reprendre la lecture. Je sais tout le respect que l'infortuné Bailly mérite pour les vertus privées de sa vie, et l'admirable courage de sa mort publique: mais le malheur de ses derniers jours ne consacre que sa personne et non ses opinions littéraires; et plutôt au ciel qu'il eût su aussi bien lui-même soustraire les études paisibles de l'homme de lettres à la condition hasardeuse de l'homme d'état!

Les grandes phases de l'astronomie ont été décrites avec la supériorité du génie, dans l'Exposition du système du monde. Un petit nombre de pages de ce sublime ouvrage renferme, pour le philosophe, toute l'histoire de cette science: on l'y voit rester un grand nombre de siècles dans l'enfance, en sortir et s'accroître dans l'école d'Alexandrie; stationnaire ensuite jusqu'au temps des Arabes, se perfectionner par leurs travaux; enfin, abandonnant l'Afrique et l'Asie, où elle avoit pris naissance, se fixer en Europe et s'élever en moins de trois siècles à la hauteur où elle est maintenant parvenue. Ce tableau peint à grands traits n'admettoit point de détails; mais les détails, dans un autre cadre, pouvoient offrir un grand intérêt et devenir d'une importance très-réelle. Il s'agissoit de savoir, aussi précisément que les ouvrages venus jusqu'à nous pouvoient l'apprendre, ce que les anciens ont fait, quels instrumens ils ont eus, quels procédés ils ont mis en usage, quels résultats ils ont pu établir avec assurance, de quelles méthodes ils ont pu se servir pour les combiner. Une telle connoissance, supposée aussi précise qu'elle peut l'être, n'avoit pas seulement l'avantage de fixer notre opinion sur le mérite des anciens astronomes; elle avoit pour conséquence immédiate et bien plus précieuse de nous apprendre exactement le degré de confiance que nous pouvons accorder à leurs observations, à ces observations qui sont aujourd'hui pour nous comme des signaux lointains élevés dans le désert des siècles passés, et dont les résultats, comparés aux indications rétrogrades de nos tables astronomiques actuelles, offrent de celles-ci la vérification la plus satisfaisante pour l'esprit, et la plus étonnante peut-être, quoique non pas encore la plus sévère, par laquelle nous puissions les éprouver. Une telle discussion, solidement établie, devoit résoudre enfin toutes ces conjectures, en partie vagues, en partie fondées sur l'existence supposée d'une science antique, antérieure aux ouvrages

écrits ou aux documens historiques des peuples, et qui, transmise seulement par tradition en perdant la trace de son origine, auroit donné aux Grecs, aux Indiens, aux Égyptiens même, le fondement de leur astronomie. La seule indication du but et des conséquences d'un pareil travail montre les qualités qu'il exigeoit. Pour étudier les traditions dans leurs sources, pour analyser fidèlement les ouvrages qui nous restent des anciens astronomes, il falloit avoir une connoissance approfondie des langues savantes, particulièrement de la langue grecque; il falloit s'être familiarisé avec la marche et le langage de ces auteurs; savoir calculer par leurs méthodes aussi bien qu'eux-mêmes, et pouvoir traduire ces méthodes dans notre langage analytique, beaucoup plus simple que le leur, plus clair, plus concis, et dont la généralité, incomparablement plus grande, concentre aisément dans ses formules toutes leurs conceptions. A ces avantages, qui peuvent s'acquérir par l'étude, il en falloit joindre d'autres non moins nécessaires, mais bien moins ordinairement unis à l'érudition; je veux dire une pratique personnelle des observations qui mît en état de saisir nettement le but et l'exécution des procédés, et, ce qui est plus rare sans doute, une habileté assez grande et une autorité assez décisive pour en apprécier le plus ou moins d'exactitude et pour être cru dans ses jugemens. Ces dernières conditions exigent nécessairement un astronome de profession; car, quel autre qu'un astronome pourroit discuter la valeur d'une méthode d'observation, ou son exactitude, avec cette sûreté et ce sentiment juste de l'imperfection ou du mérite que peut donner l'expérience, et l'expérience fortifiée par l'habitude du succès? Des écarts qui paroissent légers ou indifférens aux yeux d'un savant qui n'a jamais observé, ôtent toute confiance à celui qui sait par lui-même ce qui fait ou ce qui détruit l'exactitude; et, par une opposition singulière, ce dernier est également le seul qui puisse reconnoître les cas dans lesquels une certaine tolérance d'erreurs dans l'observation peut être admise sans nuire à l'exactitude du résultat. Or, si une pareille tâche ne pouvoit être remplie que par un astronome, personne, sous tous les rapports, n'y convenoit mieux que celui dont les grands travaux et les mérites divers sont tellement appréciés, qu'il seroit superflu d'en répéter ici l'éloge, et dont les qualités distinctives sont précisément celles que nous venons d'énumérer. Quelles que puissent être les discussions qui ont eu ou qui auront à l'avenir pour objet les travaux de l'astronomie ancienne, ce sera toujours un élément très-important que de connoître l'opinion qu'en a eue un homme qui avoit autant de titres que M. Delambre pour en bien juger.

La marche qu'il a suivie est très simple, et n'a rien qui tende le moins du monde à la séduction. Il donne successivement l'extrait aussi fidèle qu'il lui est possible des traditions ou des écrits astronomiques qui nous restent de l'antiquité. Les deux premiers volumes, les seuls qui paroissent en ce moment, offrent sous cette forme l'astronomie des Chaldéens, des Grecs, des Indiens, des Chinois : un discours préliminaire fait connoître le plan de l'auteur et pressentir l'opinion générale que son travail même lui a fait prendre sur l'ensemble des connoissances antiques. Nous le suivrons dans cette marche, en résumant en peu de mots l'idée qu'il présente de chaque auteur qu'il analyse, et nous attendrons la fin de l'extrait pour offrir au lecteur la conclusion générale, à laquelle il arrivera probablement lui-même par sa propre conviction.

Mais d'abord, pour éclairer cet examen, nous rapporterons une réflexion très-juste que M. Delambre fait sur les conditions qui constituent véritablement une science d'observation, selon l'acception philosophique que l'on doit donner au mot *science*. On ne doit pas appeler ainsi une simple collection de faits, même nombreux, mais épars, sans liaison reconnue les uns avec les autres, et qui ont pu être déterminés isolément par le simple aspect des phénomènes. Ce qui constitue une science, c'est la méthode qui lie les faits entre eux, qui les assujettit à des déterminations rigoureuses, et qui en déduit des élémens généraux comparables. En un mot, la science ne commence à naître que lorsque l'esprit de combinaison commence à s'exercer.

M. Delambre ne retrouve pas ce caractère dans les connoissances astronomiques attribuées aux Chaldéens. En discutant les notions que l'antiquité nous a transmises sur ce peuple, il ne voit dans leur savoir si célèbre rien que ne puisse donner la simple inspection du ciel, continuée pendant long-temps, sans aucune méthode de géométrie ou d'astronomie rigoureuse. Le seul instrument dont l'existence chez eux lui semble parfaitement certaine, est l'hémisphère concave de Berosé, qui, suggéré par les premières idées du mouvement circulaire du ciel, a pu servir pour diviser le temps d'après la marche diurne du soleil, non pas sans doute avec une bien grande approximation, les dimensions de cet appareil étant limitées par sa nature même. Le gnomon, avec plus de simplicité, est plus susceptible d'exactitude; mais son application à la division du temps suppose des notions plus compliquées. M. Delambre a long temps douté qu'ils en eussent connoissance, et il s'en exprime ainsi dans le texte de son ouvrage; mais, en fidèle ami de la vérité, il rapporte dans les additions un passage d'Hérodote qui le leur attribue formellement: il est toutefois possible qu'ils l'aient seulement

employé pour des mesures d'ombres méridiennes; ce qui n'exige que la simple inspection. Quant aux résultats positifs de leur science, Ptolémée nous a transmis six éclipses observées par eux à Babylone, dans les années 719 et 720. avant notre ère : Hipparque et lui les ont employées, sans doute, à défaut d'observations plus exactes, pour déterminer les mouvemens de la lune, qui, d'après cela même, ne devoient pas être fixés auparavant. Or le seul énoncé de ces observations exclut toute idée d'exactitude: *Tel jour, deux heures avant minuit, ou une heure après le coucher du soleil, la lune a été éclipsée au nord ou au sud, du tiers ou du quart de son diamètre.* Il n'y a rien là que l'on ne puisse apercevoir immédiatement, sans aucun usage quelconque de méthode; et des observateurs qui auroient des méthodes, ou seulement quelque habitude de précision, ne pourroient pas se borner à de tels énoncés. Voilà les seules données de faits qui nous restent. Quant aux renseignemens historiques, Diodore de Sicile, Plutarque et beaucoup d'autres auteurs, nous vantent leur profond savoir en astronomie et en astrologie; ils observoient assidument les levers et les couchers des astres; ils avoient reconnu les mouvemens propres du soleil, de la lune et des planètes; ils avoient divisé l'équateur en douze parties, correspondantes aux douze mois de l'année, et le zodiaque en vingt-sept ou vingt-huit, correspondantes aux positions successives de la lune dans sa révolution de chaque mois: mais tout cela n'exige que du temps et des observations long-temps continuées, sans aucun autre principe que celui de la comparaison des retours à une position pareille. Ce sont encore les Chaldéens qui ont trouvé la période de deux cent vingt-trois lunaisons, ou de dix-huit années, après laquelle les éclipses reviennent à peu près dans le même ordre, et peut-être aussi cette autre période de sept mille quatre cent vingt-une lunaisons, ou de six cents années, qui accorde d'une manière si remarquable la révolution synodique de la lune avec le mouvement annuel du soleil. La découverte de la première période n'exige que l'observation la plus simple du retour des éclipses. Quant à la seconde, si, pour en retrouver l'origine, il falloit la résoudre rigoureusement dans ses élémens lunaire et solaire, on en déduiroit, pour la durée des révolutions des deux astres, des valeurs d'une exactitude extraordinaire, et qui certainement supposeroient des méthodes d'observation trop précises pour avoir été directement déterminées; mais, comme M. Delambre nous paroît le remarquer avec raison, il n'y a point du tout de nécessité à ce que les élémens déduits de cette décomposition rigoureuse aient été connus des Chaldéens, ni employés par eux pour la détermination de cette grande période: d'autres valeurs beaucoup plus

grossières des mouvemens de la lune et du soleil ont pu très-bien y conduire, en bornant l'approximation à des nombres simples, comme le faisoient souvent les anciens, et comme ils devoient le faire, d'après les difficultés que les calculs numériques leur présentoient. Enfin, en rapportant ces périodes qui ont servi de base à tant de conjectures, il faut remarquer encore, avec M. Delambre, que, loin de présenter l'idée d'une astronomie très-perfectionnée, elles ne sont au contraire que l'aveu tacite du défaut de méthodes exactes, puisqu'étant fondées sur les mouvemens moyens seuls, elles sont nécessairement en erreur dans les applications de tout l'effet des inégalités périodiques; elles sont également mises en défaut par la parallaxe, quand on les applique aux éclipses de soleil. Aussi tous les auteurs qui ont parlé des Chaldéens, s'accordent-ils à dire qu'ils n'osoient pas prédire ces éclipses; mais, puisqu'ils ne le pouvoient pas faire, ils n'avoient donc pas de méthodes astronomiques proprement dites, et tout leur savoir se réduisoit à appliquer des périodes que le temps seul suffit pour trouver. Il est vrai que M. Laplace, d'après le témoignage de Geminus, accorde aux Chaldéens la connoissance de l'inégalité du mouvement de la lune en longitude (*Système du monde*, 4.^e édition, p. 451), et rapporte la correction progressive qu'ils appliquoient en conséquence aux mouvemens moyens de cet astre: mais M. Delambre, qui ne se dissimule pas tout ce qu'une pareille autorité a d'imposant, discute les preuves de cette opinion sur le texte de Geminus même, et il n'en trouve aucune qui lui semble rapporter la correction dont il s'agit aux Chaldéens (*tome I.^{er}*, p. 207, et *t. II*, p. 143); il s'appuie encore, contre cette supposition, de l'autorité même d'Hipparque, qui montra et corrigea les erreurs des périodes par lesquelles on avoit essayé, avant lui, de prévoir le retour de la lune à la même anomalie. Quelle que soit celle de ces deux opinions que l'on préfère, il me semble qu'il n'en résulteroit rien de plus quant au point capital de la discussion, qui est l'étendue et la précision de l'astronomie chaldéenne; car cette correction de l'anomalie, étant fondée sur une période, rentre dans le genre des connoissances que la simple inspection du ciel pouvoit faire obtenir à l'aide du temps.

M. Delambre examine sous le même point de vue les connoissances astronomiques attribuées aux anciens Égyptiens, soit qu'ils les aient trouvées par eux-mêmes, soit qu'ils les aient reçues en Chaldée. Ici il y a encore moins de données positives, puisqu'il ne reste point d'observations célestes; on sait seulement que les Égyptiens déterminèrent par expérience le diamètre du soleil au temps des équinoxes, en mesurant par des horloges d'eau le temps que le disque de cet astre emploie à monter sur l'horizon: ils le trouvèrent de 28' 48". Ils répétèrent la même

opération en prenant pour mesure la course d'un cheval ; ce qui montre quelles idées ils avoient de l'exactitude. Ils orientèrent leurs pyramides : ainsi ils savoient tracer graphiquement une méridienne : ils avoient divisé, par la pensée, le ciel en différens cercles ; ils connoissoient la route écliptique du soleil, et même on leur a attribué des notions assez justes sur les mouvemens de Vénus et de Mercure, qu'ils regardoient comme des satellites du soleil : mais ces idées, s'ils les ont eues, n'ont dû être pour eux que des conjectures : car ils ignoroient absolument les rapports des grandeurs et des distances des astres, faisant le diamètre de Saturne double de celui de la lune, et le diamètre du soleil moyen arithmétique entre l'un et l'autre. Leur année civile étoit de trois cent soixante-cinq jours, divisée en douze mois de trente jours, avec cinq jours épagomènes ou complémentaires ; les levers héliques de Sirius retardant d'un quart de jour sur chaque année de trois cent soixante-cinq, ils en avoient pu aisément conclure qu'il faudroit un intervalle de quatre fois trois cent soixante-cinq, ou quatorze cent soixante années, pour qu'ils fussent retardés d'une année de trois cent soixante-cinq jours entiers ; ce qui, à défaut d'une intercalation plus fréquente, devoit ramener leurs mois et leurs fêtes dans les mêmes saisons. On ne voit rien dans tout cela que le temps et la simple observation ne pussent apprendre. Quant à leur respect pour les déterminations astronomiques, au soin qu'ils ont pris de reproduire les images des constellations dans leurs temples, aux mesures mêmes qu'ils ont fixées pour les divers phénomènes annuels qui intéressoient leur agriculture, rien n'est plus naturel chez un peuple où ce genre d'observations fait partie du système religieux. Enfin, si, à défaut de données plus directes, on juge les anciens Égyptiens d'après les philosophes grecs qui sont allés étudier leur doctrine et se pénétrer de leur science, qu'y ont-ils appris ? Très-peu, presque point de données précises ; peut-être quelques conjectures ingénieuses sur le système du monde, et beaucoup d'erreurs (1). M. Delambre examine ainsi quelles

(1) Il est vrai que l'on peut se demander si les philosophes ont réellement réussi à obtenir des prêtres égyptiens une communication franche et entière de leurs doctrines. Voici un passage très-curieux de Strabon que m'a communiqué M. Letronne, et qui donne lieu d'en douter : « A force d'attentions et de politesses, Platon et Eudoxe n'obtinent des prêtres, d'ailleurs très-savans » en astronomie, mais fort mystérieux et peu communicatifs, que la connoissance de quelques théorèmes : car les barbares leur en cachèrent la plus grande partie, &c. (*Lib. XVII, p. 806, ed. 1620 ; p. 1159 D, ed. Amstel.*) Pour ne pas accorder au témoignage de Strabon plus d'autorité qu'il n'en comporte, il faut remarquer que cet auteur étoit déjà fort postérieur aux philosophes dont il parloit. Mais, en admettant toute son assertion, quelle induction en

ont été, non les observations, il n'en reste aucune, mais les opinions d'Hérodote, de Platon, de Thalès, d'Anaximandre, d'Anaximène, de Pythagore et des autres philosophes grecs qui ont précédé Ératosthène et Hipparque. Il discute les longueurs d'ombres solsticiales, observées en différens lieux par Pythéas, et y montre des erreurs considérables (page 18) (1). Après avoir cherché ainsi, dans les résultats mêmes, l'idée

pourroit-on déduire relativement à la science des Égyptiens! Rien, sinon qu'elle étoit peut-être plus étendue et plus parfaite que Platon et les autres voyageurs grecs ne l'ont dû croire: il faut donc se réduire à la juger par elle-même, d'après ce qu'elle a laissé. Or cet examen, fait sur les documens qui nous restent, ne montre aucun vestige d'astronomie mathématique: reste donc à supposer que les prêtres égyptiens ont également trompé sur leur savoir tous les autres peuples aussi-bien que les Grecs, et qu'ils les ont trompés en se faisant passer pour infiniment plus ignorans qu'ils ne l'étoient. Avec cette supposition, on peut en effet admettre une science ancienne d'une étendue illimitée; mais où en sont les preuves, c'est-à-dire, les résultats! c'est à quoi personne ne peut répondre. Il n'y a pas de point de critique où l'on ne pût tout établir pour et contre en admettant ce mode de raisonnement.

(1) M. Lelronne a bien voulu me remettre à ce sujet la note suivante, laquelle tend à prouver que l'erreur de ces ombres solsticiales ne doit pas être attribuée à Pythéas, mais à Hipparque, qui a observé l'une d'elles, et l'a improprement comparée à l'autre. Cette remarque, en rétablissant les faits tels qu'ils sont, entre dans les intentions bien senties et souvent répétées de M. Delambre; mais, de plus, elle ajoute encore une nouvelle force à son sentiment sur le peu de perfection de l'astronomie ancienne, puisque le père de cette astronomie, et certainement le plus grand génie de l'antiquité dans la science des observations, a pu commettre de si fortes erreurs.

« M. Delambre attribue à Pythéas l'égalité supposée des ombres de gnomon à Byzance et à Marseille, et il s'étonne avec raison que le même homme qui a si bien observé la latitude de Marseille, se soit si fortement trompé sur celle de Byzance.

» Il est juste d'observer que cette identité entre les deux positions n'a point été établie par Pythéas: ce navigateur a donné *seulement* la latitude de Marseille; et c'est Hipparque qui s'est imaginé long-temps après qu'à Byzance on trouvoit la même proportion du gnomon à l'ombre; car voici comme Strabon s'exprime: « Hipparque et d'autres [géographes] conjecturent que le parallèle » du Borysthène est le même que celui de la Bretagne, et cette conjecture est » fondée sur ce que le parallèle de Byzance et celui de Marseille sont identiques; » car Hipparque *prétend avoir trouvé* à Byzance, dans le même moment de » l'année, le même rapport entre l'ombre et le gnomon, que Pythéas *a dit exister* » à Marseille; &c. » Οὐ γὰρ λόγον εἶρηκε τὸ ἐν Μασσαλίᾳ γνόμωνος πρὸς τὴν σκιάν, πῶν αὐτὸν Ἰππαρχὸς κτ' τὴν ὁμώνυμον κείσθην εὐρεῖν ἐν τῷ Βυζαντίῳ φησίν. (Strab. I, p. 63, ed. 1620; p. 109 A, ed. Amst.)

» On voit par ce passage que c'est Hipparque lui-même qui s'est trompé sur la latitude de Byzance. Ayant cru trouver entre l'ombre et le gnomon le même rapport (:: 120 : 42 — $\frac{1}{4}$) que Pythéas avoit trouvé à Marseille, il en a conclu

que l'on doit se former de cette ancienne astronomie, il la confirme par l'extrait qu'il donne des traités d'Autolycus sur la sphère en mouvement et sur les levers et les couchers des astres. Ces deux ouvrages, écrits vers 300 ans avant notre ère, sont les plus anciens qui nous restent des travaux des Grecs. Ils peuvent montrer quel étoit alors l'état des connoissances astronomiques. Le premier consiste en douze propositions géométriques sur les apparences produites par les divers points d'une sphère en mouvement ; ce sont les principes de la construction des cercles célestes : mais elles n'offrent encore aucune trace, aucune nécessité de la trigonométrie, sans laquelle on doit remarquer qu'il ne peut y avoir de science astronomique. Le second ouvrage d'Autolycus, qui traite des levers et des couchers des étoiles, ne renferme, comme le précédent, que des conditions générales et géométriques sur ces phénomènes : On n'y trouve point d'applications particulières, point de ces déterminations directes qui auroient exigé la trigonométrie ; et en effet, comme le remarque M. Delambre, si la trigonométrie eût été connue alors, quel besoin auroit-on eu d'énumérer si longuement tant de règles si pénibles, qui ne font que déduire les résultats observables les uns des autres, lorsqu'on auroit pu sans peine calculer chacun d'eux directement ?

M. Delambre extrait de même des Elémens d'Euclide les propositions qui ont quelque trait à l'astronomie ; il analyse avec détail l'ouvrage de ce grand géomètre qui a un rapport plus direct avec cette science, et qui est intitulé *les Phénomènes* : c'est un monument bien précieux sans doute, puisque, venant d'une tête si forte, il fixe nettement le degré où se trouvoient alors les connoissances astronomiques de la Grèce. Or on y trouve, de même que dans Autolycus, une exposition géométrique des rapports que les cercles célestes ont les uns avec les autres,

l'identité des deux latitudes ; c'est ce que prouve cet autre passage : « Si le » parallèle de Byzance est à peu près le même que celui de Marseille, *comme* » *le prétend Hipparque*, se fiant à Pythéas ; car il [Hipparque] dit qu'à » Byzance le rapport entre l'ombre et le gnomon est le même que celui que » Pythéas a donné pour Marseille, &c. » *Ὅτι γὰρ ἐν Βυζαντίῳ τὸν αὐτὸν εἶναι λόγον* » *τῷ γνόμονος πρὸς τὴν σκιάν, ὅν εἶπεν ὁ Πυθαίας ἐν Μασσαλίᾳ* (p. 115, ed. 1620 ; ou 175 B, ed. Amstel.).

Il est clair que les mots, *se fiant à Pythéas*, *πιστεύου Πυθαίας*, se rapportent, non point à l'opinion sur l'identité des deux parallèles, mais simplement à l'observation de la latitude de Marseille donnée par Pythéas, et dont Hipparque avoit conclu cette identité : c'est le sens d'un troisième passage (p. 71, ed. 1620 ; p. 123 B, ed. Amstel.).

« Quoi qu'il en soit de la cause d'une erreur aussi grave de la part d'Hipparque, il est évident qu'elle lui appartient. »

et des règles également géométriques qui expriment les relations des levers et des couchers des astres qui se trouvent placés sur chacun d'eux. Joignez à cela quelques notions exactes sur la perspective d'une sphère et de ses cercles; du reste, point de nombres ni de trigonométrie. Croira-t-on qu'un Euclide eût été si peu instruit sur un sujet pareil, si ses contemporains l'eussent été davantage! et regardera-t-on comme possible que, s'il eût existé avant lui une science incomparablement plus exacte, il eût entrepris d'en donner un nouveau traité qui auroit été si inférieur aux traditions qui le précédoient!

L'astronomie commence à se montrer davantage dans le poème d'Aratus, intitulé *les Phénomènes et les Pronostics*; mais elle y conserve la même incertitude dans ses détails, le même vague dans ses déterminations. Ce poème célèbre est une paraphrase en vers de deux ouvrages d'Eudoxe de Gnide, écrits vers 370 ans avant notre ère, et qui sont aujourd'hui perdus. C'est une exposition détaillée de l'état du ciel tel qu'on le connoissoit alors, et même avec quelques erreurs de plus, desquelles on peut conclure qu'Aratus n'étoit pas observateur. M. Delambre en donne une analyse détaillée, où il rassemble tout ce que l'auteur indique de positions d'étoiles, soit absolues, soit relatives, en faisant remarquer ce qu'elles ont d'exact, de faux ou d'incertain. La manière dont Aratus désigne les routes des planètes, en indiquant comme l'unique méthode l'observation des étoiles qui se trouvent sur leur route, lui semble montrer que l'astrolabe n'étoit pas encore inventé alors. Plusieurs autres remarques de ce genre, et qu'un astronome seul pouvoit faire, rendent ces extraits singulièrement curieux. L'ordre des temps amène ensuite l'ouvrage d'Aristarque sur les grandeurs et les distances, écrit vers 260 ans avant l'ère chrétienne: M. Delambre y cherche de même les traits caractéristiques des connoissances positives qu'on avoit alors, et qu'il trouve encore fort incertaines et limitées. Vient ensuite Manéthon, prêtre égyptien, qui écrivit avec quelque célébrité sous le règne de Ptolémée Philadelphe, et qui eut pour objet d'exposer la haute science des anciens Égyptiens dans l'astronomie. L'annonce d'un tel projet fait espérer enfin de voir cette antique science dévoilée; mais ce livre ne contient encore qu'une exposition assez vague de l'état du ciel, avec des applications à l'astrologie.

Ici se termine, à proprement parler, l'enfance obscure de la science; elle va enfin s'élever avec Ératosthène, et bientôt prendre avec Hipparque un vol assuré: mais, avant d'abandonner ces longues tentatives des premiers âges, regardons-les encore une fois, non plus pour y chercher des secours que leur imperfection ne sauroit nous offrir, mais

pour déterminer les idées précises que nous devons nous en former. Nous devons alors reconnoître que, ni dans la Chaldée, ni dans l'Égypte, elles ne constituèrent jamais une science, si par science on entend un ensemble de faits fixés exactement et liés entre eux par une dépendance méthodique; car, où seroient les preuves d'une méthode, lorsque ceux que l'on suppose l'avoir possédée n'offrent aucune exactitude dans leurs déterminations, au-delà de ce que l'inspection seule donne, ni aucune liaison autre que celle que la plus simple réflexion présente; lorsque les hommes qui sont venus immédiatement après eux, qui ont connu leurs travaux, visité leurs temples, reçu leurs instructions, ceux qui se donnent pour avoir su tout ce qu'ils savoyent, et pour en faire à présent l'exposition complète, ne rapportent pareillement que des résultats vagues, sans précision, sans certitude; lorsque ni les uns ni les autres ne décrivent un instrument, ne donnent un procédé précis, n'indiquent rien qui puisse en faire soupçonner aucun vestige; enfin, lorsque des hommes de génie, tels qu'Hipparque, venant quelques siècles après, et sentant la nécessité de rechercher les déterminations anciennes pour perfectionner leurs découvertes, ne peuvent en recueillir que de très-imparfaites, et se réduisent à les employer! Mais, en reconnoissant le défaut absolu d'instrumens et de méthodes précises, soit pour l'observation, soit pour le calcul trigonométrique, il faut, à ce qu'il nous semble, accorder aux anciens peuples de la Chaldée et de l'Égypte tout ce qu'une longue et assidue contemplation des phénomènes peut donner. Ils auront donc connu le mouvement sphérique du ciel, les déplacements du soleil, de la lune et des planètes, la division du temps par des clepsydras, et ses rapports avec les arcs de l'équateur; la détermination empirique des levers et des couchers des étoiles, l'orientation et le tracé des lignes méridiennes, peut-être les ombres des gnomons et leurs rapports avec les distances solsticiales du soleil; non pas, à la vérité, trigonométriquement, mais à l'aide de constructions graphiques. Ils auront pu encore, par de longues séries d'observations, trouver des périodes empiriques pour le retour des phénomènes astronomiques qui les intéressoient. Avec ces notions, et le libre emploi d'une nombreuse population esclave, on peut creuser des canaux, élever des pyramides, orienter leurs faces, bâtir des temples, y figurer des emblèmes astronomiques, chaîner des distances, les orienter, mesurer même des degrés terrestres et déterminer des différences de latitude avec une approximation qu'un heureux hasard ou des essais réitérés peuvent rendre encore assez grande; en un mot, on peut faire ce que paroissent avoir fait ces anciens peuples. Or tout cela, M. Delambre le leur accordera

comme nous; car l'astronomie mathématique est la seule chose qu'il leur refuse; et jusqu'à ce que l'on produise de leur savoir d'autres preuves que celles qui sont maintenant connues, je ne crois pas qu'aucun astronome contredise ce jugement. Nous acheverons d'exposer dans un second article les idées que M. Delambre donne de l'astronomie des Grecs, et nous en consacrerons un troisième à celle des Indiens et des Chinois.

BIOT.

OBSERVATIONS sur le texte et la manière de traduire quelques passages de l'Œdipe-roi de Sophocle, pour servir de specimen d'un travail général sur ce poète. (On a suivi l'édition de Brunck, in-8., Strasbourg, 1788.)

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE.

V. 1270. Ἀποσπίσας γὰρ εἰμάτων χρυσιλάτους
 Περὶνας ἀπὸ αὐτῆς, αἷσιν ἐξετέλλετο
 ἔρως ἔπεισεν ἄρδρα τῆβ' αὐτῶ κύκλων,
 Αὐδῶν ποιάδ', ὅθ' οὐνεκ' ἐκ ὄφαινό νιν
 Οὐδ' οἱ ἔπαθεν, εἴθ' ὅποι' ἔδρα χεῖρ;
 Ἄλλ' ἐν σιότη τὸ λοιπὸν, εἰς μὲν ἐκ ἔδει
 Οφιάδ', οὐς δὲ ἔχρηζεν ἐ γνώσιαιο!

Ce passage a mis à la torture et a été torturé par les éditeurs. M. Vauvilliers a proposé une correction qui ne remédioit à rien. M. Brunck a prétendu que ἐν σιότη ὄραν étoit la même chose que βλέπειν σκότον du vers 419: mais ce dernier signifie *voir les ténèbres*, c'est-à-dire, *n'y voir goutte*, pour parler vulgairement; et le premier voudroit dire, *voir malgré les ténèbres*.

L'explication étoit moins éloignée qu'on ne l'a été chercher. Il y a dans ce mot d'Œdipe une ironie amère qu'on n'a pas saisie, et un emploi de l'optatif comme mode subjonctif des temps prétérits antérieurs; emploi très-légitime, que rien ne remplace, dont les exemples sont sous la main, auquel on n'a pas fait attention.

« Ayant arraché les agrafes des vêtemens de Jocaste, et s'en étant » frappé les yeux, il dit des choses telles: parce qu'ils n'avoient vu ni » les crimes qu'il avoit soufferts, ni ceux qu'il avoit commis; qu'ils » allassent désormais dans les ténèbres voir ceux qu'il ne falloit pas

» qu'ils vissent, et méconnoître ceux qu'il falloit qu'ils connussent. « Exemples de l'optatif comme subjonctif antérieur prétérit : v. 1161,

Οὐ δὴτ' ἔγωγ'· ἀλλ' εἶπον, ὡς δόην, πάλαι.

« J'ai dit que je l'avois donné. » et v. 843,

Λησῆς ἔφασκες αὐτὸν ἀνδρας ἐνέπην,

ὡς νῦν καταλείνειαν. « Que des voleurs l'avoient tué. »

Le poète a établi une nuance assez remarquable entre ὁψοῖτο et ὁψίατο. Le premier est subjonctif, tandis que la forme ionienne est purement optative.

Ὅθ' οὐνεκα, dans le sens de *parce que*, se lit au vers 1016 :

Ὅθ' οὐνεκ' ἦν σοι Πόλυκος ἐδὲν ἐν γένει.

V. 1300.

Τίς σ', ὦ τλήμων,

Προσέβη μανία; τίς ὁ πηδῆσας

Μείζονα δαμόνων ἤδ' μακίστων

Πρὸς σῆ δυσδαίμονι μοίρα;

Quelques manuscrits ont *κακίστως*. Dans l'un comme dans l'autre cas, ce passage est inintelligible.

Μακίστων, forme dorique, pour *μεγίστων*, sembleroit exiger *μάσωνα* pour *μείζονα*.

Πηδῆν est le terme dont l'emploi dans cette phrase semble le plus difficile; l'accusatif *μείζονα* ne peut pas en dépendre, non plus que *πρὸς σῆ δυσδαίμονι μοίρα*. C'est donc un mot à changer; l'article qui le précède est déplacé dans une interrogation. Dans la phrase précédente, on ne lit pas *τίς σε προσέβη ἢ μανία*,

J'ai donc conçu l'idée qu'on pouvoit lire en un seul mot *ὀπηδῆσας*.

ὀπηδῆω, *ὀπηδέω*, *ὀπάζω*, sont des verbes liés par la forme comme par le sens, qui veulent dire *faire suivre*, *faire avoir*, *pourvoir*, *ajouter*. Dans Homère, on les trouve suivis de la préposition *ἀμα* que notre poète peut remplacer par *πρὸς* avec le datif.

« Quel dieu a ajouté à votre sort, déjà si funeste, des maux plus » grands que ce qu'il y a de plus grand en ce genre ! »

V. 1364. Εἰ δέ π' ἀρεσύτερον ἔφυ κακῆ κακόν,

Τῶτ' ἔλαχ' Οἰδίπους.

V. 1375. Ἀλλ' ἢ τέκνων δὴτ' ὄψις ἢ ἐφίμερος,

Βλασφῶσ' ὅπως ἔβλασε, προσλεύωται ἐμοί;

Οὐ δὴτα τοῖς γ' ἐμοῖσιν ἄφθαλμοῖς ποτέ

Οὐδ' ἄστυ γ', ἐδὲ πύργος, ἐδὲ δαμόνων

Ἀγάλμαθ' ἱερῶν, τῶν ὁ πατλημῶν ἔγω

Ἀπερρήσ' ἐμμουτὸν, αὐτὸς ἐνέπην

Ωδεῖν ἀπαίτας † ἀσεβῆ, † ἐκ θεῶν
 Φανέντ' ἀναγνον, κ' γένους τῆ Λαίης.
 Τοιάνδρ' ἐγὼ κηλῖδα μιλύσας ἐμὴν,
 Ὀρθοῖς ἐμείλλον ὄμμασι τέτοις ὄραν;
 Ημισά γε.

J'ai long-temps cherché la suite d'idées de ce passage. Le *τέτοις* de la fin m'a semblé ne pouvoir se rapporter qu'aux enfans d'Œdipe, et non, comme le veut M. Brunck, aux Thébains, dont il n'est pas question dans tout ce qui précède. De cette première notion, j'ai conclu qu'on devoit rapprocher le dernier vers du premier, en interposant tout ce qui est entre deux, de manière à donner un ensemble d'idées.

Au lieu de prolonger l'interrogation jusqu'à la fin du second vers, je la borne au premier. Je fais de *βλασῦσ'*, *βλασῦσι*, en l'appliquant aux enfans, au lieu de *βλασῦσα* qui s'appliquoit à *ὄψις*. Je change le *ποτέ* du troisième vers en *ὀπίτε*, ou en *ὄπε*, et la ponctuation suivant le besoin, et je traduis :

« La vue de mes enfans ne m'est-elle pas chère? Nés comme ils le sont, il ne peut m'être agréable de les regarder de mes propres yeux, lorsque ni la ville, ni le palais, ni les images, ni les temples des dieux, ne peuvent plus fixer mes regards, et que c'est moi qui m'en suis privé, moi, malheureux, élevé au rang suprême dans cette Thèbes, et qui ai ordonné à chacun de me repousser comme un impie, un impur signalé par les dieux : et lorsque j'ai répandu sur la race de Laïus cette tache qui m'est personnelle, je pourrois les contempler avec tranquillité! Non, jamais. »

V. 1416. Ἀλλ' ὦν ἐπαυτεῖς ἐς θεῶν πάρεδ' ὄδε
 Κρέων, τὸ πρέσσειν κ' τὸ βελεύειν.

Le génitif ne pouvant dépendre d'aucun des trois verbes *αἰτῶ*, *πρέσσειν*, *βελεύειν*, doit faire sous-entendre la préposition *περὶ*.

V. 1424. Ἀλλ' εἰ τὰ σθητῶν μὴ κηλαιχόμεθ' ἐπ
 Γένεθλα, τὴν γῆν πάντα βόσπεσον φλόγα
 Αἰδέειθ' ἀνακτος ἦλίε, τοιόνδρ' ἄγρος
 Ἀκάλυπτον ἔτω δεικύναι, τὸ μήτε γῆ,
 Μῆτ' ὄμβρος ἰερός, μήτε φῶς πρὸςδέξειται.

Il existe une anacoluthie sensible dans cette phrase : *αἰδέειτε* ne peut se construire en même temps avec *φλόγα* et *δεικύναι*. Il faut, ou une conjonction qui attache le second verbe au premier, ou l'en rendre indépendant en séparant la phrase en deux.

La liaison par une conjonction me semble forcée, « Craignez

» le flambeau céleste et de montrer » ; je préfère donc la division.

Τὴν γὰρ πάντα βόσκουσαν φλόγα
Αἰδέϊσθ' ἀνακτος ἡλίου. Τοῖόνδ' ἄγρος
Ἀχλάδων ἐ δει δεικνύναμι, τὸ κ. τ. λ.

V. 1438. Ἐδρασ' ἄν, εὔ τῆτ' ἰδ' ἄν, εἰ μὴ τῆ δεῦ

Προπῆς' ἔχρηζον ἐμαθεῖν τί πρακτίον.

Ἄν, appliqué à un impératif: si cet exemple peut faire loi, voilà toute idée de conditionnalité perdue pour la conjonction qui paroissoit douée de cette propriété par excellence, et par conséquent un renversement total des notions reçues. Il faut en créer d'autres, ou croire qu'une conjonction dépouille et reprend à son gré son caractère primitif; ce que, pour un exemple ou deux au plus qu'on cite, il seroit bien dur de devoir adopter.

M. Brunck a trouvé deux exemples du présent de l'indicatif avec la conjonction ἄν, et les cite avec confiance comme un point résolu. Cependant M. Porson n'a pas déferé à cette sentence; voilà donc la force de cette preuve ébranlée.

Mais appelons le raisonnement asecours; il peut, dans ces matières, contre-balancer ou au moins infirmer l'autorité des exemples.

La fonction incontestable d'ἄν est d'être corrélatif de εἰ dans les phrases conditionnelles.

Lorsque ἄν est dépourvu d'une protase qui renferme εἰ, ou elle est sous-entendue par ellipse, ou le verbe s'est changé en participe ou autrement. Or, un présent de l'indicatif, que les Grecs appellent *définitif*, ὀριστικὸς, un impératif encore plus, semblent exclure toute association de conjonction conditionnelle.

Εἰ peut être mis devant un présent de l'indicatif, mais l'apodose n'en peut être douteuse; ce n'est que la protase seule qui admet l'incertitude. Il faut donc conclure que jamais ἄν ne peut se rencontrer avec un présent de l'indicatif ni un impératif.

On a perdu la trace sur la nature de cette conjonction: non-seulement on l'a attribuée à des temps qui ne peuvent l'admettre, mais même à des noms, des adjectifs, des adverbes; en sorte qu'on ne sait plus ce que c'est; une conjonction ou un simple ornement superflu du discours, qu'on applique en toute circonstance et à tout venant.

Pour en revenir à ce passage, il faut le lire ainsi:

Ἐδρασ' ἄν, εὔ, πούτ' ἰδῶ, ἄν, εἰ μὴ τῆ δεῦ

Προπῆς' ἔχρηζον ἐμαθεῖν τί πρακτίον.

Εὔ ἰδῶ, Ἐδρασα ἄν τῶτο, εἰ μὴ προπῆς' ἔχρηζον ἐμαθεῖν τῆ δεῦ τί πρακτίον

ἄν εἴη. Le second ἄν s'applique à *περακτίον εἴη*, incomplètement énoncé.

V. 1451. Ἄλλ' ἕα με ναίειν ὄρεσιν, ἔνθα κλήζεσαι
 Ὀυμῶς Κισσαίων οὔπος, ὃν μήτηρ τ' ἐμοῖ
 Πατήρ τ' ἐθέδην ζῶντε κύριον τάφον,
 Ἴν' ἐξ ἐκείνων, οἳ μ' ἀπολλύτην, θάνω.

Markland a substitué ζῶντι à ζῶντε : c'est à tort; ζῶντε ici veut dire *de leur vivant*; et ils vouloient le faire périr. La grande incohérence de ces vers est dans le dernier.

« Laissez-moi habiter le Cithéron, que mon père et ma mère m'ont » destiné pour tombeau, afin que je meure de la main de ceux qui » m'ont perdu. »

M. Brunck prétend que cela signifie *qui m'ont voulu perdre*; mais, nonobstant la difficulté de donner un sens désidératif à ἀπόλλυμι, il y a toujours incohérence dans les idées.

Je lis : Ἴν' ἐξ ἐκείνων, οἳ μ' ἀπολλύτην, θάνω.

« Afin que je meure, par leur ordre, au lieu où ils m'ont fait perdre. »

V. 1511. Σφῶν δέ, ὃ τέην, εἰ μὲν εἴχελόν γ' ἦεν φρένας,
 Πόλλ' ἂν παρήνεν· νῦν δὲ τῆτ' εὐχεδὲ μοι,
 Οὗ καίεος αἰὲ ζῆν, βίη δὲ λῶονος
 Ἰμᾶς κερῆσαι τῆ φυτεύσαντος παλῆός.

Le commencement de ce raisonnement est simple; mais la fin ne s'y rattache pas, et n'est pas même intelligible.

Καίεος αἰὲ ζῆν est tellement vide d'idée, que M. Brunck ne l'a pas traduit.

Qu'est-ce que l'occasion de vivre toujours, et quel vœu de ce genre Œdipe peut-il former pour ses filles?

Je crois avec M. Brunck que εὐχεδὲ doit être pris dans un sens passif.

Je lis donc : Νῦν δὲ τῆτ' εὐχεδὲ μοι,
 Οὗ κῆρ ἂν εἴη, ζῆν, βίη δὲ λῶονος
 Ἰμᾶς κερῆσαι τῆ φυτεύσαντος παλῆός.

« Je forme le vœu que vous viviez où le destin vous portera; mais » (quel que soit ce lieu) je vous y souhaite une vie plus heureuse que » celle de votre père. »

L'emploi du mot κῆρ n'est pas étranger à Sophocle (*Trach.* 454).

Ἄλλ' εἰπέ πᾶν τάλιθός, ὡς ἐλευθέρῳ,
 Φευδῆ καλεῖσθαι, κῆρ πρόσειν ἔ κελή.

V. 1524. La sentence en vers trochaïques, qui termine la pièce,

à présenté des difficultés qui ne tiennent qu'à la mauvaise ponctuation et à ce qu'on a méconnu la valeur d'ὄσις employé dans le sens d'ὄσις.

Ὡ πάτραί Θήβης ἔνοικοι, λείψετε Οἰδίπυς ὄδε,
Ὅς τὰ κλέην' αἰνίγματ' ἤδη, καὶ κράτους ἦν ἀνὴρ
ὄσις ἐ ζήλω πολιτῶν· καὶ τύχαις ἐπιβλέπων,
Εἰς ὅσον κλύδωνα δεινῆς ξυμφορῆς ἐλήλυθεν.

Λίψετε καὶ ὄσις ἦν, καὶ εἰς ὅσον κλ. ἐλήλυθεν.

« O citoyens de Thèbes, voyez cet Œdipe qui pénétroit les énigmes
» les plus obscures, et à quelle puissance il a été élevé par le vœu des
» habitans, et dans quel abîme d'infortune il s'est précipité en cher-
» chant à découvrir sa destinée. »

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

LA séance publique annuelle de l'académie française a été remise du 25 août au 27: on y a entendu, 1.^o le rapport de M. Raynouard, secrétaire perpétuel, sur le concours dont le sujet étoit l'Éloge de Rollin; 2.^o des fragments considérables du discours qui a remporté le prix; 3.^o le discours de réception de M. Cuvier; 4.^o la réponse de M. de Sèze, directeur.

L'auteur de l'Éloge de Rollin, qui a obtenu le prix d'éloquence, est M. Saint-Albin Berville. L'académie a décerné le premier accessit au discours n.^o 23, le second accessit au n.^o 26, et une mention honorable au n.^o 6.

« Conformément à l'annonce faite l'année dernière, l'académie française
» propose, pour sujet du prix de poésie qu'elle décernera dans sa séance du
» 26 août 1819, l'Institution du Jury en France. Le prix sera une médaille d'or
» de la valeur de 1500 fr.

» Un homme de lettres, qui n'a point voulu être nommé, ayant remis à
» l'académie une médaille de la valeur de 1200 fr. pour un prix de poésie sur
» les avantages de l'enseignement mutuel, l'académie décernera cet autre prix
» dans la même séance. Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que
» jusqu'au 15 mai 1819. Ce terme est de rigueur. Les ouvrages devront être
» adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut avant le terme prescrit,
» et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée dans un billet
» cacheté joint à la pièce, et contenant le nom de l'auteur, qui ne doit pas se
» faire connoître. Les concurrens sont prévenus que l'académie ne rendra aucun
» des ouvrages qui auront été envoyés au concours; mais les auteurs auront la
» liberté d'en faire prendre des copies, s'ils en ont besoin.

» L'académie rappelle que, dans sa séance publique du 25 août 1819, elle
» décernera une médaille d'or de la valeur de 400 fr. à l'auteur de l'ouvrage
» littéraire, publié dans l'intervalle du 1.^{er} janvier au 31 décembre 1818, qui

» aura été jugé *le plus utile aux mœurs*. On n'admettra au concours que des ouvrages écrits en langue française.

» L'Académie annonce que le sujet du prix d'éloquence qu'elle proposera l'an prochain pour 1820, sera de *déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales propres à l'orateur de la tribune et à l'orateur du barreau.*»

L'Institut a perdu, dans le cours du mois d'août, deux de ses membres, M. Millin, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et M. Périer, de l'Académie des sciences.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Grammaire hébraïque, en tableaux; par P. G. A., seconde édition. Paris, imprimerie de Clô, chez Méquignon junior, Brajeux, Delalain, 1818, in-4.^o, 6 feuilles. Prix 6 fr. — *Grammaire arabe*, en tableaux, à l'usage des étudiants qui cultivent la langue hébraïque; par le même auteur. *Ibid.* 1818, in-4.^o, 6 feuilles: 6 fr.

Études de la langue française sur Racine, ou Commentaire général et comparatif sur la diction et le style de ce grand classique, d'après d'Olivet, Desfontaines, Louis Racine, l'Académie, Luneau de Boisjermain, La Harpe et Geoffroy; pour servir comme de cours pratique de langue française et suppléer à l'insuffisance des grammaires, sur-tout en ce qui concerne l'application des principes; par M. Fontanier. Paris, imprimerie de Béraud, librairie de Belin-le-Prieur, 1818, in-8.^o, 45 feuilles et demie: 10 fr.

Les Tropes de Dumarsais, avec un commentaire raisonné, destiné à rendre plus utile que jamais, pour l'étude de la grammaire, de la littérature et de la philosophie, cet excellent ouvrage classique, encore unique dans son genre, par M. Fontanier. Paris, imprimerie de Béraud, librairie de Belin-le-Prieur, 1818, 2 vol. in-12, 37 feuilles et demie.

Orlando furioso di Lod. Ariosto, con argomenta, dichiarazioni ad ogni canto, ed indice de' nomi proprii e delle materie principali; nuova edizione, nella quale si è adoperato il modo più semplice di notare le voci coll'accento di prosodia. Parigi, Crapelet, P. Aillaud, 1818, 8. vol. in-18, 52 feuilles: 16 fr.

Choix des poésies originales des troubadours, par M. Raynouard; tome III, contenant les pièces amoureuses tirées de soixante troubadours, depuis 1090 jusque vers 1260. Paris, Firmin Didot, 1818, in-8.^o, 30 feuilles. (Le tome I a été publié en 1817; le tome II n'a point encore paru.)

Lais, Fables et autres productions de Marie de France, publiés d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec une notice sur la vie et les ouvrages de cette femme célèbre, la traduction de ses lais en regard du texte, des notes, commentaires, explications des usages du XII.^e et du XIII.^e siècles; par J. B. B. de Roquefort. Paris, imprimerie de Firmin Didot, 2 vol. in-8.^o, avec fig., qui paroîtront au mois de novembre prochain, et pour lesquels on souscrit à Paris, chez Chasseriau et Hécart, au Dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n.^o 3. Le prix de souscription est de 16 fr., et de 32 pour les exemplaires en papier vél. — M. de Roquefort annonce en même temps un supplément au Glossaire de la langue romane, qu'il a publié en 1802: une souscription est aussi ouverte

au Dépôt bibliographique pour ce supplément, qui sera compris en 1 vol. *in-8.*
Prix, 10 fr., et pap. vél. 20 fr.

Œuvres complètes de La Fontaine, précédées d'une nouvelle notice sur sa vie. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné, chez Lefèvre, 1818, 6 vol. *in-8.*, 162 feuilles: 40 fr. (Tomes I et II, fables; tome III, contes; tome IV, théâtre; tome V, Psyché, Adonis, &c.; tome VI, œuvres diverses.)

Jeanne d'Arc, ou la France sauvée, poème en douze chants; par P. Dumesnil. Paris, Cordier, 1818, *in-8.*, 21 feuilles 3/4.

Œuvres de J. J. Rousseau, nouvelle édition, pour laquelle on souscrit jusqu'à la fin d'octobre, chez Le Doux et Tenré, au prix de 11 fr. 25 cent. pour chacune des quatre livraisons. Chaque livraison sera de 5 volumes *in-8.*: les vingt tomes seront imprimés chez Crapelet, avec des figures (dont le nombre total sera de 20) et avec musique gravée.

Œuvres de Den. Diderot, tome 1.^{er}, divisé en deux parties. Paris, Belin, 1818, *in-8.*, 47 feuilles 3/8: 7 fr. (Ce premier tome contient l'Essai sur le mérite et la vertu, les Pensées philosophiques, l'Introduction aux grands principes, les Observations sur une instruction pastorale, la Lettre à mon père, l'Entretien d'un philosophe avec la maréchale de **, les Mémoires sur différens sujets de mathématiques, les Lettres sur les aveugles et sur les sourds-muets, les Pensées sur l'interprétation de la nature, les Principes philosophiques sur la matière et le mouvement, le Supplément au Voyage de Bougainville, les Principes de politique des souverains, enfin des Mélanges ou morceaux divers de littérature et de philosophie, dont plusieurs manquent dans l'édition de Naigeon.)

Correspondance inédite de l'abbé Ferdinand Galiani, conseiller du roi de Naples, avec M.^{me} d'Épinay, le baron d'Holbach, Grimm et autres personnages célèbres du XVIII.^e siècle; édition imprimée sur le manuscrit autographe de l'auteur, revue et accompagnée de notes, par M. **, membre de plusieurs académies, précédée d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par feu Ginguené, avec des notes de M. Salfi, et du dialogue de l'abbé Galiani sur les femmes. Paris, imprimerie de Belin; Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz, 1818, 2 vol. *in-8.*, civ, 348 et 519 pages: 12 fr., et francs de port, 15 fr. (*Voy. Journal des Savans*, juin 1818, pag. 377 et 378, et août, pag. 509.) Voici quelques-unes des différences que l'on remarque entre l'édition publiée au mois de juillet dernier sur une copie de cette correspondance, et l'édition qui vient d'être donnée d'après les lettres autographes. COP. je vous retrancherai les *datons*; AUT. GR. les *rations*. COP. le C.^{te} d'Albaut; AUT. le C.^{te} d'Albaret. COP. assez philosophe; AUT. assez peu philosophe. COP. ces marchands conseillers; AUT. les *inéchons* conseillers. COP. la Rivière, le *prolateur* de toutes les Russies; AUT. *législateur*. COP. (projets d'inscriptions) Ferdinando triticanò cives servatos; AUT. ob cives servatos. COP. tædio ephemeridum profligata. AUT. *profligato* &c. COP. Quesnel; AUT. *Quesnay*. COP. dans le *puits* des esprits; AUT. *pays*. COP. c'est un *sacrifice* qui coûte si peu; AUT. *service*. COP. arrêt artonomique: je vous dirai que ce mot signifie loi sur la paix; AUT. sur le pain. COP. ce carmin; AUT. ce *camée*. COP. la *fraude*; AUT. la *Froude*. COP. si Dieu me donne *avis*; AUT. me donne *vie*. COP. Cervallo... Père... Sgnarra... AUT. Carvalho... Pezay... Ignarra, &c.

Souvenirs de Brighton, de Londres et de Paris, et quelques fragmens de litté-

rature légère, par M.^{me} Simons-Candeille. Paris, impr. de Feuguéray; chez Delaunay, Mongie aîné, Le Normant, l'Huillier, 1818, in-8.^o, 19 feuilles: 5 fr.

Voyage en Allemagne, en Pologne, en Moldavie et en Turquie; par Adam Neale, D.^r en médecine, traduit de l'anglais par Ch. Aug. Def. Paris, impr. de Clô, librairie de Gide, 1818, 2 vol. in-8.^o, 37 feuilles: 10 fr. (*Voy. ci-dessous*, ANGLETERRE, pag. 573.)

Promenades d'un voyageur prussien en diverses parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, en 1813, 1814 et 1815, en forme de lettres; contenant des observations et des anecdotes sur la Prusse, la Suède, l'Autriche, la Hongrie, les îles Ioniennes, l'Égypte, la Syrie, la Palestine, l'île de Chypre, l'île de Rhodes, la Morée, Athènes, la Calabre, Naples, le Tirol, la Bavière, la Hollande et le Danemarck; par M. Bramsen. A Paris, imprimerie de la Bègue, chez Treutel et Würtz, 1818, 2 vol. in-8.^o, 46 feuilles: 12 fr.

Relation d'une expédition entreprise en 1816, sous les ordres du capitaine J. K. Tuckey, pour reconnoître le Zaïre, communément appelé le Congo, fleuve de l'Afrique méridionale; suivie du journal du professeur Smith et de quelques observations générales sur les habitans et l'histoire naturelle de la partie du royaume de Congo arrosée par le Zaïre; le tout précédé d'une introduction expliquant les motifs qui ont déterminé ce voyage: ouvrage publié avec la permission des lords de l'amirauté; traduit de l'anglais par l'auteur de *Quinze jours à Londres*. Paris, imprimerie de Gratiot, librairie de Gide fils, 1818, 2 vol. in-8.^o, 41 feuilles et demie, avec un atlas in-4.^o de 13 feuilles et demie, plus une carte et onze planches.

Notices sur quelques articles négligés dans tous les dictionnaires historiques, et observations sur quelques erreurs ou omissions des vingt premiers volumes de la Biographie universelle, par Alf. Mahul. Paris, imprimerie de M.^{me} Hérisant-le-Doux, 1818, in-8.^o, 34 pages. Cet opuscule, très-bien rédigé, est plein de particularités curieuses. Au nombre des articles omis dans la Biographie universelle, on remarque ceux d'Alexandre Étolien, auteur d'un poème grec, intitulé *les Muses*; de Lucius Ampelius, auteur d'un Abrégé d'histoire romaine qui, depuis 1638, a été souvent imprimé avec Florus; de Barthez-Vaumorière, frère de Paul-Jos. Barthez, et auteur d'Elnathan, ou les Ages de l'homme; de S. Basile, prêtre de l'église d'Ancyre; de Guillaume Besse, auteur d'une Histoire des comtes de Carcassonne, &c.; de Jean Clarke, auteur d'une Introduction à la syntaxe latine; de S. Eustache, patron de l'une des paroisses de Paris; de Jean Galant, *mainteneur* des jeux floraux en 1575, auteur d'une tragédie intitulée *Phalonte*, &c.; de Jacques Gamelin, qui a publié, en 1779, un Recueil d'ostéologie et de myologie, in-fol. &c. M. Mahul propose d'ailleurs des rectifications et des additions aux articles de Gérard de Vic, Anacharsis, Cloots, Marie de Pech Calages, Jean Andrès, auteur de cinq (sept) vol. in-4.^o, intitulés, *dell' Origine, progresso* (progressi) . . . *d' ogni letteratura*. Andrès n'est mort qu'en 1817; il vivoit encore lorsqu'on imprimoit, dans la Biographie universelle, l'article qui le concerne.

Histoire de François I.^{er}, par Gaillard, nouvelle édition en 5 vol. in-8.^o; les deux premiers paroîtront en septembre, les trois derniers en novembre. On souscrit, à Paris, chez Foucault, à raison de 25 fr. pour l'ouvrage entier.

Lettres inédites de Henri II, Diane de Poitiers, Marie Stuart, &c., ou Correspondance secrète de la cour, sous Henri II, d'après un manuscrit de la

Bibliothèque du Roi, par M. J. B. Gail. Paris, impr. de Fain, chez Gail neveu, Delalain, Treuttel et Würtz, 1818, in-8.°, 3 feuilles 3/4. (Le titre annonce des estampes, *fac simile*, qui ne se rencontrent point dans les exemplaires.)

Essais historiques sur le Béarn, par (sen) M. Faget de Baure. Paris, impr. de Denugon, librairie d'Alexis Eymery, 1818, in-8.°, 499 pages. Il sera rendu compte de ce volume dans l'un de nos prochains cahiers.

Choix de rapports, opinions et discours faits et prononcés à la tribune nationale depuis 1789 jusqu'à ce jour; 6 vol. gr. in-8.°, avec des portraits lithographiés. Souscription ouverte jusqu'au 15 septembre, chez Alex. Eymery, à raison de 6 fr. sans les portraits, et de 9 fr. avec portraits.

Histoire des révolutions de Norwége, suivie du Tableau de l'état actuel de ce pays et de ses rapports avec la Suède; par J. B. Catteau-Calléville, de l'académie de Stockholm. Paris, Pillet, 1818, 2 vol. in-8.°, 50 feuilles 3/4: 12 fr.

Mémoire de Jean Ouosk' Herdjàn, prêtre arménien de Wagarchapad, pour servir à l'histoire des événemens qui ont eu lieu en Arménie et en Géorgie à la fin du XVIII.° siècle et au commencement du XIX.°; suivi de vingt-huit anciennes inscriptions arméniennes; traduit de l'arménien, à l'aide de M. Arou-tioum Asiwatsatour, par M. Jules Klapproth. Paris, imprimerie de Smith, librairie grecque-latine-allemande, 1818, in-8.°, 79 pag.: 2 fr.

Histoire critique de l'inquisition d'Espagne, depuis l'époque de son établissement par Ferdinand V, jusqu'au règne de Ferdinand VII, tirée des pièces originales, &c.; par J. A. Llorente; traduite de l'espagnol, sur le manuscrit et sous les yeux de l'auteur, par A. Pellier. Paris, imprimerie de Plassan; Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz, 1818, seconde édition, 4 vol. in-8.°, 132 feuilles: 26 fr. (*Voy. Journal des Savans*, août, pag. 510.)

Observations sur les offrandes que les anciens faisoient de leur chevelure, soit aux dieux, soit aux morts; par le chev. Alex. Le Noir, administrateur des monumens de l'église royale de Saint-Denis. Paris, Lottin, 1818, in-8.°, 24 pag.

Vues sur l'enseignement de la philosophie. Paris, imprimerie de Crapelet, chez Déterville et Delaunay, in-8.°, 50 pages.

Collection de moralistes français (Montaigne, 5 vol.; Charron, 2 vol.; Pascal, 2 vol.; La Rochefoucauld, 1 vol.; La Bruyère, 2 vol.; Vauvenargues, 1 vol.; Duclos, 1 vol.); avec des commentaires et de nouvelles notices biographiques, par M. Amaury Duval, membre de l'Institut, et des portraits gravés par Audoin. On publiera, en octobre, les premiers volumes de cette collection, pour laquelle on souscrit, à Paris, chez Chasseriau et Hécart, au Dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n.° 3, à raison de 5 fr. par vol. (in-8.°), et 10 fr. pap. vél.

L'invariable Milieu, ouvrage moral de Tseù-sse, en chinois et en mandchou, avec une version littérale latine, une traduction française et des notes; précédé d'une notice sur les quatre livres moraux communément attribués à Confucius; par M. Abel-Rémusat. Paris, Imprimerie royale, 1818, in-4.°, 160 pages.

Des lois fondamentales, considérées dans leurs rapports politiques. Paris, Le Normant, rue de Seine, et à sa librairie, quai Conti, n.° 5; 1818, in-8.°, viii et 161 pages. Prix, 2 fr., et par la poste, 2 fr. 50 cent.

Eloge funèbre de M. Monge, comte de Pélusé, ancien sénateur, ex-membre de l'Institut, mort le 18 juillet 1818; par un élève de l'école polytechnique; précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de cet homme célèbre. Paris, veuve Jeune-homme et Plancher, 1818, in-8.°, 75 cent.

Mémoire sur l'art de dorer le bronze, ouvrage qui a remporté le prix fondé par M. Ravrio et proposé par l'academie des sciences; par M. d'Arcei, vérificateur des essais des monnaies, &c. (avec une notice sur M. Ravrio). Paris, chez M.^{me} veuve Agasse, 1818, in-8.^o, 14 feuilles et demie, outre 2 tableaux et 5 planches.

Monumens de Gènes; par M. Gauthier, architecte. « L'ouvrage que j'annonce » (dit M. Gauthier), de format *in fol.*, et gravé au trait, offrira la collection » complète des monumens les plus intéressans de la ville (de Gènes) et de la » campagne, c'est-à-dire, les plans, coupes, élévations et perspectives de plus » de cinquante édifices, accompagnés de grandes vues pittoresques qui repré- » sentent la situation admirable de cette superbe ville. Cet ouvrage, publié » par cahiers de six feuilles, sera divisé en deux parties; l'une pour la ville, » et l'autre pour la campagne: la première sera composée de 20 livraisons, et » la seconde de 15. La première livraison paroîtra dans les premiers jours de » juin prochain; et les autres se succéderont de six semaines en six semaines. » Prix de souscription, 6 fr. par livraison, et 10 fr. sur papier de Hollande. On souscrit chez l'auteur, rue de Furstemberg, n.^o 3 (enclos de l'abbaye de Saint-Germain des Prés), et chez MM. Pierre Didot l'aîné; La Neuville, peintre, rue Saint-Marc, n.^o 15; Salmon, marchand d'estampes, boulevard Montmartre, n.^o 1. On a la facilité de souscrire séparément pour l'une ou l'autre partie de l'ouvrage.

Mémoire sur les trois plus fameuses sectes du musulmanisme, les Wahabis, les Nosaïris et les Ismaéliis; par M. R***, correspondant de l'Institut. Paris, Neveu, passage des Panoramas, n.^o 26, in-8.^o, 75 pages.

Encyclopédie méthodique, 86.^e livraison, 2 vol. in-4.^o, savoir: (I) musique, par MM. Framery, Ginguéné et Monigny, tome II (H-Z), in-4.^o, 70 feuilles, avec 14 planches gravées et un tableau; — (II) Tableau encyclopédique des trois règnes de la nature, 24.^e partie: crustacées, arachnides et insectes; par M. La Treille: grand in-4.^o, 5 feuilles et demie et 130 pages. Paris, chez M.^{me} veuve Agasse, 1818.

Mémorial de l'homme public, ou le Défenseur des libertés françaises; par une réunion de jurisconsultes, de publicistes et d'hommes de lettres. Paris, 1818. Tome I, 1.^{re} partie, 1.^{er} cahier, 176 pages in-8.^o Le prix de la souscription à cet ouvrage périodique est de 7 fr. 50 c. pour un vol. de 5 à 600 pages; de 13 fr. 50 c. pour 2 vol.; de 22 fr. pour 4 vol. On souscrit chez M. Sonis, rue des Bons-Enfans, n.^o 27; chez MM. Treuttel et Würtz, Le Normant, Pillet, Mongie, Defaunay, Denru.

ITALIE.

Proposta di alcune correzioni &c.; *Projet de quelques corrections et additions à faire au Vocabulaire de l'académie della Crusca*, par le chev. V. Monti. Milan, Stella, 1818, tom. 1.^{er}, 1.^{re} partie, in-8.^o: 3 lire 25 c.

Lingua filosofico-universale, &c.; *Langue philosophique universelle*; par Mariana Gigli. Milan, Stella, 1817, in-8.^o: 5 lire.

Biblioteca latina, italiana e francese; *Collection d'ouvrages classiques latins, italiens et français*, entreprise par M. Bettoni, libraire à Brescia. Les volumes seront au nombre d'environ 170, et contiendront les textes latins, ou italiens, ou français, sans traduction. On souscrit à raison de 2 lire par vol. de 240 pages, relié. Le tome I sera délivré *gratis* aux souscripteurs.

Satire di Angelo d'Elci Fiorentino, Firenze, Piatti, 1817, in-8.^o, 235 pages.

Tutte le opere &c.; *Œuvres complètes de Salomon Gessner*, traduites en italien par Franc. Treccani, avec des notes. Brescia et Milan, Stella, 1817, 4 vol. in-16: 10 lire.

La Fisica meccanica &c.; *La Physique mécanique de Fischer*, avec des notes de M. Biot; traduite en italien par Cesare Rovida. Milan, Stella, 1818, in-8.^o, 468 pages.

Nuova Analisi del problema &c.; *Nouvelle Analyse du problème de déterminer les orbites des corps célestes*; par Ottaviano Fabrizio Massotti. Milan, Stella, 1818, in-8.^o

Memorie scientifiche e letterarie &c.; *Mémoires scientifiques et littéraires de l'Athénée de Trévise*; tome I.^{er}, partie littéraire. Trévise et Milan, Silvestri, 1817.

Lo Spettatore italiano, &c.; *Le Spectateur italien*, nouveau journal littéraire, dont le 13.^e cahier a paru au mois de mars 1818, à Milan, chez Stella, in-8.^o M. Stella fait paroître en même temps *lo Spettatore straniero*, le Spectateur étranger, ou Mélanges de voyages, de statistique, d'histoire, &c.: le 13.^e cahier est aussi du mois de mars dernier. Le prix de la souscription à ces deux journaux est de 1 fr. 15 cent. par cahier.

ANGLETERRE.

A pittoresque Voyage &c.; *Voyage pittoresque dans l'Inde, par la route de la Chine*; ouvrage de Th. et W. Daniels. Londres, Longman, 1817, in-fol., avec 50 planches coloriées; 12 liv. st.

A Journey from India to England through Persia, Georgia, Russia, Poland, and Prussia, in the year 1817; by John Jonshon, lieutenant-colonel. Londres, 1818, in-4.^o

A second Journey through Persia, Armenia, and Asia minor, to Constantinople, between the years 1810 and 1816; by James Morier. Londres, 1818, in-4.^o (On a mis sous presse une traduction française de ce voyage; 2 vol. in-8.^o, avec fig.)

Travels through Germany, &c.; *Voyages en Allemagne, Pologne, Moldavie, Turquie*; par Adam Neale. Londres, Longman, 1818, gr. in-4.^o, avec onze planches. 2 liv. st. 2 sh. (Voy. la trad. franç. de ce voy. par M. H. Aug. Def., ci-dessus, page 570.)

Herodiani Partitiones, nunc primùm editæ à T. F. Boissonade; cum notis philologicis. Londini, Black, 1818, gr. in-8.^o

Memoirs &c. *Mémoires du duc de Marlborough*, avec sa correspondance originale; tirés de papiers de famille conservés à Blenheim, &c., et publiés par W. Coxe. Londres, Longman, 1818, tome I, gr. in-4.^o, avec portraits, cartes et plans militaires. 3 liv. st. 3 sh.

A biographical Memoir &c.; *Mémoire biographique sur la princesse Charlotte Auguste de Galles et de Saxe-Cobourg*. Quatrième édition, augmentée. Londres, Booth, 1818, gr. in-8.^o, avec planches. 14 sh.

Transactions &c.; *Mémoires de la société qui s'occupe de la culture des jardins*. Londres, Bulmer, 1818; 6.^e cahier du tome II, in-8.^o, avec 9 planches. Prix, 1 liv. st. 1 sh.

Handbuch der literatur &c.; *Manuel de la littérature allemande jusqu'à la fin de l'année 1817*, contenant un choix, par ordre systématique, des meilleurs ouvrages publiés en allemand depuis les trente dernières années. Arau, Sauerlaender, 1818, gr. in-8.^o, 1 fl.

J. F. Pluschke Commentatio grammatica de radicibus linguæ hebraicæ. Lipsiæ, Vogel, 1817, gr. in-8.^o, 31. pag.

Etymologicum græcæ linguæ Gudianum, cum aliis scriptis nunc primum editis; accedit appendix notarum ad *Etymologicum magnum* ineditarum, quarum auctores sunt E. H. Barker, Imman. Bekker, Lud. Kulencamp, &c.; quas verò digessit et edidit F. Q. Stürzius, cum indice locupletissimo. Lipsiæ, Weigel, 1818, gr. in-4.^o

Arcadius de accentibus; edente Ed. H. Barker, cum appendice. Lipsiæ; Fleischer, 1818, gr. in-8.^o

Apollonii Alexandrini de constructione orationis libri IV, ex recensione Imm. Bekkeri. Berolini, Reimer, 1817, gr. in-8.^o, 2 rxd. 8 gr.

Demosthenis Philippica I.^a; Olynthiacæ tres, et oratio de Pace, cum notis M. E. Rudigeri et selectis aliorum. Lipsiæ, Weidman, 1818, gr. in-8.^o

Cicero's Rede &c.; *Harangues de Cicéron pour Archias, pour Milon, et contre Catilina*, traduites en allemand, avec une introduction et des notes, par le D.^r Grosse. Halle, Hendel, 1818, in-8.^o — *Ciceronis libri III de natura Deorum*, ex recensione J. A. Ernesti, cum notis eruditorum; edidit G. H. Moser. Lipsiæ, Hahn, 1818, gr. in-8.^o — *Ciceronis Cato major, Lælius, et Paradoxa*; edidit Mich. Federus. Hanoviæ, Hahn, 1818, in-8.^o

Hesiodi Opera et Dies, græcè. Recensuit et lectionum varietatem adjecit F. Spohn. Lipsiæ, Weidman, 1818, gr. in-8.^o — *Traduction allemande des poèmes d'Hésiode*, par C. H. Schütz; nouv. edit. Leipsick, Hinrichs, 1818, in-8.^o

Aristophanis Comædiæ, emendatæ à Phil. Invernizio; accedunt scholia græca, notæ, indices: curavit C. D. Beckius. Lipsiæ, Weidman, 1818, gr. in-8.^o (VI.^e volume de l'édition, IV.^e des commentaires).

Bibliotheca classica poetarum græcorum. Lipsiæ, Weigel, 1818, petit in-8.^o (tome VI, qui contient les Argonautiques d'Apollonius de Rhodes).

Observationum in Propertii carmina specimen, editum à C. F. A. Nobbe; accedit index rerum, verborum, &c. Lipsiæ, Weigel, 1818, in-8.^o, 48 pag.: 10 gr.

Vindiciæ Ovidianæ, sive Annotationes in Ovidii Metamorph.; edidit F. H. Bothe. Goettingæ, Dietrich, 1817, gr. in-8.^o: 20 gr.

Ætna &c.; *l'Ætna*, poème de Lucinius junior, avec un fragment d'un poème de Cornelius Severus sur la mort de Cicéron: textes latins, accompagnés de notes et d'une version allemande en vers; par J. F. H. Meineke. Quedlimbourg, 1818, in-8.^o

Juvenalis Satiræ XVI, cum var. lect., perpetuo commentario et indice. Lipsiæ, Hahn, 1818, 2 vol. in-8.^o (Réimpression du Juvénal de Rupert.)

Anthologia poematum latinorum ævi recentioris, curâ A. Pauly. Tubingæ, Laupp, 1818, gr. in-8.^o

Die redenden Thiere; Les Animaux parlans, poème de Casti, traduit de l'italien en vers allemands. Brême, Heyse, 1817, 3 vol. gr. in-8.^o: 4 rxd., et pap. vél., 6 rxd.

Gedichte &c.; *Poésies de Schiller*. Leipsick, Vogel, 1818, 2 vol. in-12, édit. stéréotype, avec deux gravures.

Dramatische Werke &c.; *Œuvres dramatiques de G. Reinbeck*. Heidelberg, Engelmann, 1817, tom. I et II, in-8.° (avec des observations sur la théorie et l'état actuel du théâtre allemand).

Deutsches Theater, &c.; *Théâtre allemand*; par le D.^r L. Tieck. Berlin, librairie de l'École, 1817, 2 vol. in-8.°: 3 rxd. 8 gr.

Undine, &c.; *Ondine*, nouvelle; par M. de Lamotte-Fouqué. Berlin, Dummer, 1818, in-8.°, 3.^e édition. (Voy. la traduction française de ce conte, par M.^{me} de Montolieu, Journ. des Sav. nov. 1817, p. 700.) — *Geschichten &c.*; *Histoires, Traditions et Fictions du monde des esprits*, par Lamotte-Fouqué et F. Lann. Erfurt, Keyser, 1818, 2 vol. in-8.°

Reinhold, &c.; *Reinhold*, roman d'Auguste La Fontaine. Halle, Renger, 1818, 3 vol. in-8.°

Die Einsiedler, &c.; *l'Hermite*, roman; par M.^{me} de Krudener. Leipsick, Weygand, 1818, in-8.°

Romantische Darstellungen, &c.; *Tableaux romantiques*, par Isidorus. Mannheim, Schwan, 1818, in-8.°

Chrestomathie sanscrite; *Choix de morceaux inédits*, que M. Othmar Frank de Munich se propose de publier.

Miscellanea Hafniensia, theologici et philologici argumenti; edidit Frid. Munter. Hafniæ, 1818; toni primi fasciculus secundus, 174 pag. in-8.°

Observationum criticarum in auctores veteres græcos et latinòs specimin quadruplex; auctore E. A. Federo. Heidelbergæ, Mohr, 1817, gr. in-8.°

Werke &c.; *Œuvres complètes de Goethe*; 5.^e livraison, tom. XV, XVI, XVII. Tubinge, Cotta, 1818, gr. in-8.°

Schriften &c.; *Œuvres mêlées, philosophiques et littéraires de Fr. Bouterwek*. Göttingue, Rœwer, 1818, tom. I.^{er}, gr. in-8.°

Blaetter &c.; *Recueil d'opuscules de T. Wallentretter*. Leipsick, Gleditsch, 1818, 2 vol. in-8.; 3 rxd. 8 gr. Le tome I contient des poésies, et le second, seize morceaux de prose sur Dieu, la nature, la vérité, l'essence des choses, &c.

Atlas des quatre parties du monde, en 150 cartes; par MM. Dittemberger et Semmerlatt. Carlsruouhe, Braun. Les feuilles 4, 5, 8, sont des cartes d'Europe, d'Espagne et d'Allemagne. = Autre Atlas de toutes les parties du monde, en 50 cartes, par Ad. Stieler et C. G. Reichard; avec explications. Gotha, Parthez, 1818; 1.^{re} livraison.

Carte générale de l'Allemagne, en 4 feuilles; par J. G. Streit; rectifiée en 1818. Weimar, Bureau d'industrie.

Sammlung &c.; *Recueil de vues pittoresques des principales contrées de l'Allemagne*. Leipsick, Bureau central, 1818, gr. in-4.°; 1.^{re} livraison.

Ansichten &c.; *Vues pittoresques et Observations recueillies pendant un voyage en Hollande, en Allemagne, en Suisse*, par F. Rosenwall. Mayence, Kupferberg, 1818, 2 vol. in-8.°

Umblick auf einer Reise von Constantinopel &c.; *Observations faites dans un voyage de C. P. à Brusse et au mont Olympe, et dans le retour par Nicée et Nicomédie*; par M. Jos. de Hammer. Vienne, 1818, petit in-4.°, 200 pages, avec carte, planches et inscriptions.

Gemaelde &c.; *Tableau géographique et statistique des États de la Bavière sur le Rhin*, par P. A. Pauli. Manheim, Schwan, 1817, gr. in-8.^o; 2 fl. 20 kr.

Corpus historicorum latinorum, curâ F. E. Ruhkopff et J. B. Seebodi; t. VIII continens Quintum-Curtium: edidit J. C. Koken. Lipsiæ, Hahn, 1818, gr. in-8.^o

C. J. Cæsaris Commentarii de bello gallico et civili, cum notitia litteraria et indicibus; curâ N. J. C. Stoephasii. Magdeburgi, Henrichshofen, 1818, in-8.^o

Vetris Mediæ et Persiæ monumenta. Descripsit et explic. Car. Frid. Christ. HoekBrunswicensis; commentatio historico-philologica, ab amplissimo Göttingensi philosophorum ordine, præmio ornata. Göttingæ, 1818, in-4.^o, cum tabulis æneis VIII.

A. J. Moelleri Animadversiones in Cæli Aureliani tractatum de hydrophobia. Marpurgi, Krieger, 1818, gr. in-8.^o

De versionis Pentateuchi Samaritanæ indole; dissertatio critico-exegetica G. B. Wineri. Lipsiæ, 1817, in-8.^o, 70 pages.

Curæ hexaplares in Jobum, è codice syriaco hexaplari Ambrosiano-Mediolanensi; scripsit H. Middeldorf. Uratislaviæ, 1817, XI et 112 pag. in-4.^o

Mémoires de l'Académie de Berlin, années 1814 et 1815. Berlin, 1818, gr. in-4.^o

SUÈDE. *Bibliotheca historica Sueo-Gothica*; *Bibliothèque historique de la Suède*, ou indication des ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits, relatifs à l'histoire de la Suède, avec des notices critiques; par C. G. Warmholz, Upsal, Palmblad, 1817, tome XIV (et avant-dernier), in-8.^o

DANEMARCK. *Handelslage &c.*; *Mémoire sur l'état commercial du Danemarck &c.*; par C. A. Guillaume. Copenhague, Bonnier, 1817, in-8.^o; 10 gr.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.^o 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.^o 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

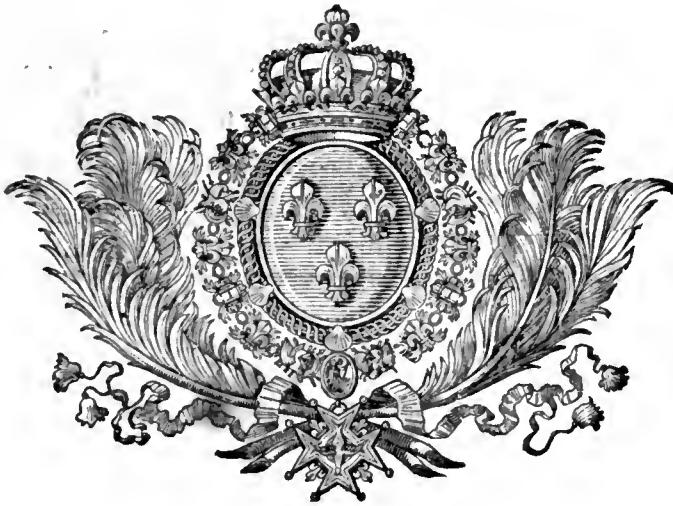
TABLE.

<i>Vie du baron de Herberstein, par M. Adelong. (Article de M. Vanderbourg.)</i>	Pag. 515.
<i>Traité des maladies des yeux, par A. P. Demours (Article de M. Abel-Rémusat.)</i>	525.
<i>Nouvelle Réputation du livre de L'Esprit (Article de M. Cousin.)</i> ...	530.
<i>Cratès et Hipparque, roman de Wieland, traduit par M. Vanderbourg. (Article de M. Quatremère de Quincy.)</i>	535.
<i>Voyages de Marc-Pol, traduits en anglais par M. Marsden. (Article de M. Abel-Rémusat.)</i>	541.
<i>Histoire de l'astronomie ancienne, par M. Delambre. (Article de M. Biot.)</i>	550.
<i>Fin des Observations sur l'Édipe-roi, tragédie de Sophocle</i>	562.
<i>Nouvelles littéraires</i>	567.

FIN DE LA TABLE.

JOURNAL
DES SAVANS.

OCTOBRE 1818.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1818.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. *Treuttel et Würtz*, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 *Soho-Square*. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

OCTOBRE 1818.

TRAVELS IN BELOOCHISTAN AND SINDE, accompanied by a geographical and historical account of those countries, with a map. — Voyages dans le Béloutchistan et le Sinde, accompagnés d'une relation géographique et historique de ces contrées, avec une carte; par Henri Pottinger, lieutenant au service de la Compagnie des Indes, adjoint au résident anglais à la cour du Peischva, et ci-devant attaché aux ambassades envoyées en Perse et dans le Sinde. Londres, 1816, xxx et 423 p. in-4.º

PREMIER EXTRAIT.

LA relation dont nous allons donner l'extrait, n'étoit, dans l'origine, que le compte rendu au gouverneur général des possessions anglaises

dans l'Inde, d'une mission dont M. le lieutenant Pottinger avoit été chargé, avec M. le capitaine Christie, en l'année 1810. Sous sa forme primitive, elle devoit plutôt contenir les résultats systématiques des observations faites par l'auteur, que le récit détaillé de sa marche à travers les provinces par lui visitées, et celui de ses aventures et de sa conduite dans le cours d'une mission délicate et excessivement périlleuse. Mais, pour être offerte au public, il étoit indispensable qu'elle réunît les deux objets; c'est ce qui a engagé M. Pottinger à diviser cette relation en deux parties, dont la première contient le journal exact de tout ce qui lui est arrivé depuis son départ de Bombay, le 2 janvier 1810, jusqu'à son retour dans cette résidence, le 6 février 1811; et la seconde présente, sous un petit nombre de divisions, tous les renseignemens géographiques et historiques recueillis par l'auteur sur les pays compris sous le nom de *Béloutchistan*, soit pendant le cours de son voyage, soit depuis son retour. Il est un grand nombre de relations de voyages dont l'intérêt consiste dans l'importance ou l'antique et haute renommée des contrées parcourues par le voyageur: on aime alors à le suivre jusque dans les moindres détails; et les circonstances les plus minutieuses de son journal acquièrent quelque prix, parce qu'elles se rattachent à des objets déjà connus, mais qu'on ne croit jamais pouvoir assez connoître. Dans la relation de M. Pottinger, au contraire, le lecteur est transporté dans des contrées qui ne lui étoient guère connues que de nom, et dont l'histoire présente d'immenses lacunes, qu'on peut assez justement comparer aux vastes déserts qui séparent les portions cultivées de ces régions inhospitalières. De là naît nécessairement, dans les détails d'un journal exact, un défaut d'intérêt que ne rachètent pas suffisamment des aventures, des dangers, des situations critiques peu différentes les unes des autres: aussi l'ouvrage dont nous allons rendre compte, nous paroît il devoir trouver peu de lecteurs parmi les personnes qui ne cherchent dans les relations de voyages qu'une lecture amusante et une sorte de passe-temps; et le journal du lieutenant anglais pourra bien ne les intéresser guère plus que celui d'une navigation longue et périlleuse. Les hommes qui cherchent l'instruction, verront, au contraire, avec plaisir, dans le récit des aventures de l'auteur, les preuves, et, si j'ose parler ainsi, les pièces justificatives des résultats exposés dans la seconde partie; les géographes sur-tout trouveront dans son ouvrage des matériaux précieux pour remplir sur leurs cartes un vide qui, sans doute, y seroit encore resté long-temps, sans le concours extraordinaire de circonstances qui, il y a quelques années, forçoit le gouvernement anglais de l'Inde d'acquérir des connoissances précises sur

toutes les contrées par lesquelles un ennemi animé par l'ambition et l'esprit de vengeance pouvoit essayer de pénétrer dans la presqu'île. La relation de M. Pottinger renferme aussi beaucoup de détails précieux sur quelques parties de la Perse, que le voyageur a dû traverser depuis sa sortie du Béloutchistan, pour se rendre à Schiraz et de là à Téhéran, où il devoit rejoindre l'ambassadeur anglais, M. le général Malcolm; et par-tout son récit se recommande par un ton de simplicité et de franchise qui inspire la confiance et concilie à l'écrivain l'estime et l'intérêt du lecteur.

Vers la fin de l'année 1809, M. le brigadier général Malcolm, que le gouverneur général de l'Inde envoyoit en ambassade à la cour de Téhéran, se trouvoit à Bombay, d'où il devoit partir pour remplir sa mission. Ses instructions lui recommandoient de prendre tous les moyens possibles de s'assurer de la nature et des ressources de toutes les contrées par lesquelles une armée européenne pourroit tenter une invasion dans l'Hindoustan. A cette même époque, le capitaine Charles Christie, qui avoit fait partie d'une mission envoyée par le gouverneur général vers les émirs souverains du Sindé, étoit de retour à Bombay, où se trouvoit aussi le lieutenant Pottinger. Ces deux officiers offrirent au général Malcolm leurs services pour explorer le pays des Béloutches; leurs offres furent acceptées, et la conduite de cette expédition fut confiée en chef au capitaine Christie, qui eut sous ses ordres le lieutenant Pottinger. Pendant le cours de l'expédition, ils jugèrent à propos de se séparer, pour mieux remplir leur mission. Ils se retrouvèrent à Ispahan, lorsqu'ils se rendoient auprès du général Malcolm. Le capitaine Christie étant mort avant la publication de cette relation, M. Pottinger a réuni les observations de cet officier aux siennes propres.

Pour le succès d'une mission qui ne devoit avoir aucun caractère public, il étoit nécessaire de supposer aux officiers anglais un motif plausible de visiter les contrées qu'ils avoient à parcourir, afin de n'inspirer aucune défiance aux habitans de la côte sur laquelle ils devoient débarquer. Les naturels qui résident dans les ports, sont en général beaucoup plus soupçonneux que ceux des contrées plus intérieures, et la présence d'un Européen est toujours pour eux un sujet d'inquiétude et d'alarme. Il étoit fort important de parer à cet inconvénient, qui pouvoit mettre un obstacle invincible à l'exécution du plan conçu par les voyageurs. Voici le parti auquel on s'arrêta.

Un riche marchand hindou, nommé *Soundardji Sioudji*, qui, pendant plusieurs années, avoit eu l'entreprise de la remonte de la cavalerie pour les deux présidences de Madras et de Bombay, offrit de fournir

les deux voyageurs de lettres et de traites, sous le caractère de ses agens, de lui accrédités et par lui expédiés à Kélat, capitale du Béloutchistan, pour y acheter des chevaux. Une fois parvenus à Kélat, les prétendus agens de Soundardji devoient, ainsi qu'il l'observoit, prendre telle direction qui, d'après les connoissances locales qu'ils auroient obtenues, leur paroîtroit la plus propre à remplir l'objet de leur mission. Dans le cas même où ils se verroient obligés de fuir, ils devoient regagner la côte par une route différente de celle qu'ils auroient d'abord suivie, et ainsi ils ne pouvoient manquer de voir une grande partie du pays. Un agent hindou de Soundardji, nommé *Pitamberdass*, eut ordre d'accompagner les voyageurs jusqu'à Kélat. Les deux officiers prirent en outre avec eux deux Hindous qu'ils engagèrent, par l'espoir d'une riche récompense, à garder le secret sur leur véritable caractère, et de la discrétion desquels ils n'eurent qu'à se louer. Bien munis de lettres, de traites et d'argent comptant, et autorisés en outre à tirer sur le gouvernement de Bombay, au nom de Soundardji, toutes les sommes dont ils pourroient avoir besoin, ils s'embarquèrent à Bombay le 2 janvier 1810.

C'est ici le lieu de faire connoître sommairement la situation, l'étendue, les limites et les principales divisions du Béloutchistan.

Sous le nom de Béloutchistan ou pays des Béloutches ou Boloutches, on comprend toute l'étendue de pays renfermée entre $24^{\text{d}} 50'$ et $30^{\text{d}} 40'$ de latitude nord, et entre $59^{\text{d}} 55'$ et $67^{\text{d}} 30'$ de longitude orientale. Cette étendue du pays dont il s'agit, a été officiellement déterminée en l'année 1739, par Nadir-schah, lorsque ce conquérant de la Perse conféra le gouvernement de toutes les contrées renfermées dans ces limites, avec le titre de beglerbeg de tout le Béloutchistan, à Naser-khan, père du khan actuel de Kélat. Depuis la mort de Naser-khan, l'étendue politique du gouvernement ou de la souveraineté du Béloutchistan a éprouvé de grands changemens.

Pris dans sa plus grande étendue, le Béloutchistan est borné au sud par la mer des Indes; au nord, par le Sistan et le pays des Afghans; à l'ouest, par les provinces de Laristan et de Kirman; à l'est, par une partie de la province de Sinde, et par le district de Schikarpour, qui fait partie du royaume de Caboul. Le Béloutchistan se partage en cinq divisions principales: 1.^o les provinces de Djalavan et Saravan, et le district de Kélat; 2.^o les provinces de Mécran et de Las; 3.^o la province de Katch-Gandava et le district de Harrend-Dadjel; 4.^o le Kohistan, c'est-à-dire, le pays des montagnes, ou le pays proprement dit des Béloutches; 5.^o le désert. M. Pottinger ajoute une sixième division, formée de la province

de Sinde, dont les souverains actuels et la plus grande partie des habitans sont des Béloutches. Pour se faire une idée de la disposition de ces diverses parties sans le secours d'une carte, il faut observer que le Béloutchistan, à son extrémité orientale, formée par le district de Harrend-Dadjel et la province de Katch-Gandava, a au midi le district de Schikarpour et le Sinde, et au nord une portion du royaume de Caboul; qu'en allant ensuite de l'est vers l'ouest, on trouve d'abord la division formée des provinces de Saravan et Djhalavan, et du district de Kélat, division qui, au nord, est limitrophe du royaume de Kandahar; puis le désert, et enfin le Kohistan. Cette partie du Béloutchistan confine, au nord et à l'ouest, au Sistan et au Kirman. La partie méridionale, en allant de même de l'est à l'ouest, à partir du Sinde, offre successivement la province maritime de Las, puis le Mécran. L'extrémité orientale est formée par le district de Baschkard, que notre auteur comprend dans le Mécran, quoiqu'on le considère ordinairement comme une partie du Kohistan. Il a à l'ouest les provinces persanes de Kirman et de Laristan, et se termine à la hauteur du cap de Jask. Ces indications, quoiqu'un peu vagues, nous paroissent suffisantes pour orienter le lecteur. Nous ajouterons seulement, avec M. Pottinger, qu'Alexandre, en quittant les contrées arrosées par l'Indus, prit sa route par les provinces de Las et de Mécran, tandis que Cratère, chargé de la conduite des bagages, s'éleva au nord pour gagner le pays de Kandahar et le Sistan, laissant à sa gauche les chaînes de montagnes du Béloutchistan.

La vaste étendue de pays comprise, depuis Nadir-schah, sous la dénomination commune de Béloutchistan, est habitée par quatre nations principales, les Béloutches et les Brahoués qui forment la population la plus nombreuse, les Déhvars et les Hindous. Les Béloutches parlent une langue qui a une très-grande affinité avec l'idiome persan. Suivant notre auteur, la moitié au moins des mots qui forment le béloutchiki ou l'idiome des Béloutches, lui sont communs avec le persan moderne; une prononciation très-corrompue les rend d'abord difficiles à reconnoître; cependant notre voyageur assure qu'au moyen de la connoissance qu'il possédoit de la langue persane, il entendoit presque tout ce qu'on disoit en béloutchiki. M. Pottinger croit que la nation des Béloutches appartient originairement à la race des Turcomans. Les Brahoués ont un langage tout différent, dans lequel M. Pottinger n'a observé aucune analogie avec le persan: il a reconnu, au contraire, dans le brahouéki, un nombre considérable de mots de l'ancien idiome de l'Inde. Dans la consonnance générale du langage, le brahouéki lui a paru s'approcher infiniment du pendjabi, ou idiome indien du Pendjab. Toutefois

les Brahoués lui paroissent d'origine Tartare. Quant aux Dêhvars, il les regarde comme les descendans des Guèbres, que les conquêtes et le fanatisme des Arabes obligèrent à se bannir de leur patrie; les Hindous, au contraire, lui paroissent être les premiers habitans des provinces maritimes de ce pays. Il conjecture qu'à l'époque où les khalifes de Bagdad portèrent leurs armes dans les provinces de Mécran, de Las et de Sindé; les Hindous se retirèrent sur les hautes montagnes du Béloutchistan; que les Brahoués et les Béloutches vinrent plus tard se joindre à eux, et s'étendirent peu à peu dans tout ce pays. Ni les Béloutches ni les Brahoués n'ont aucun monument écrit; tout ce qu'ils racontent de leur origine et de leur histoire, repose sur des traditions. Nous ne suivrons point M. Pottinger dans l'examen de ces traditions, et nous dirons seulement un mot de l'histoire moderne des Béloutches et de la famille qui tient le sceptre à Kélat, place qui paroît avoir toujours été le siège d'un gouvernement dont le territoire a beaucoup varié en étendue.

A une époque qui ne remonte pas, suivant toute apparence; au-delà de deux siècles, le pouvoir souverain du Béloutchistan, qui, jusque-là, avoit été dans les mains des Hindous, leur fut enlevé par une révolution qui plaça sur le trône la famille des khans actuels de Kélat. Mahmoud-khan, qui l'occupoit lors de la mission de MM. Christie et Pottinger, étoit le septième prince de cette famille, et la succession de ces sept princes offre une suite directe de six générations. Kambar, le chef de cette dynastie, qui avoit d'abord pris les armes pour la défense de Séhwa, raja hindou de Kélat, finit par le détrôner. On suppose que la famille de Kambar tiroit son origine de l'Abyssinie, parce que les Abyssins sont désignés par ce même nom en béloutchiki. Quoi qu'il en soit, Kambar employa toute sorte de violences contre les Hindous, pour les forcer à embrasser la religion musulmane. Ses successeurs, dont l'histoire est d'ailleurs peu connue, suivirent un système contraire, et consolidèrent leur puissance, soit en rappelant dans leurs états une nombreuse population d'Hindous par une sage tolérance, soit en employant tous les moyens possibles pour réunir tous les bergers errans en corps de tribus, tribus auxquelles ils laissoient l'exercice d'une liberté illimitée, n'exigeant d'elles que de reconnoître la suzeraineté de la tribu des Kambaranis, et de fournir à la confédération générale, ou à son chef, c'est-à-dire, au khan de Kélat, un certain nombre de troupes, quand elles en étoient requises. Il est nécessaire d'observer que la tribu des Kambaranis appartient aux Brahoués, et non aux Béloutches proprement dits.

Sous le quatrième prince de cette dynastie, Abd-allah-khan, l'esprit

de conquête se manifesta pour la première fois; une nombreuse armée fut levée, et la province de Katch-Gandava fut conquise sur divers petits princes qui relevoient du nabab du Sindé. Sous ce même prince, Nadir-schah, s'avancant de la Perse pour conquérir l'Hindoustan, envoya de Kandahar dans le Béloutchistan des détachemens qui firent reconnoître son autorité dans cette contrée. Abd-Allah en conserva le gouvernement, et envoya ses deux fils Hadji Mohammed et Nasir, comme otages, au camp de Nadir-schah. A la mort d'Abd-Allah-khan, Nadir-schah investit Hadji Mohammed du commandement qu'avoit eu son père, et le nouveau gouverneur vint résider à Kélat. Hadji Mohammed-khan, par sa cruauté, son libertinage et son gouvernement tyrannique, se rendit insupportable à toute la population du Béloutchistan. Son frère Nasir, qui avoit rendu des services importans à Nadir-schah dans la conquête de l'Hindoustan, ayant obtenu la permission de retourner à Kélat, comblé d'honneurs et de présens, délivra bientôt la contrée du tyran, qu'il poignarda de sa propre main; et telle étoit la haine qu'on avoit vouée à Hadji Mohammed, que le crime de Nasir-khan n'inspira jamais d'horreur qu'à celui qui étoit parvenu au pouvoir par le meurtre d'un frère. Nadir-schah, qui vraisemblablement n'étoit pas étranger à cet événement, se hâta de conférer à Nasir-khan le titre de beglerbeg ou gouverneur général de tout le Béloutchistan. Dans tout ceci, comme dans ce qui suit, je ne fais qu'abrégé le récit de M. Pottinger. L'histoire de Nadir-schah, composée en persan par Méhédi-khan, et traduite en français par W. Jones, fait à peine mention de quelques-uns de ces événemens.

Nasir-khan fut, sous tous les points de vue, un prince accompli, et fit le bonheur des peuples soumis à son autorité. A la mort de Nadir-schah, en 1747, il se reconnut vassal ou lieutenant du roi de Caboul, Ahmed-schah Abdali, fondateur de la dynastie qui occupe encore le trône du Caboulestan. En 1758, Nasir secoua le joug du roi de Caboul, se déclara indépendant, et sut d'abord assurer son indépendance par plusieurs victoires. La fortune cependant l'ayant ensuite abandonné, il fut assiégé dans Kélat, sa capitale; un traité termina cette lutte. Par ce traité, Nasir-khan donna une de ses parentes en mariage à Ahmed-schah; il se soumit à fournir, à certaines conditions, des troupes au roi de Caboul quand il en seroit requis, et fut déclaré exempt de tout tribut. Ce traité fut fidèlement exécuté de part et d'autre, et la bonne intelligence régna constamment entre les deux cours, jusqu'à la mort de Nasir, arrivée en juin 1795. Son fils aîné, Mahmoud-khan, lui succéda, mais n'hérita ni de ses talens ni de ses vertus. Il occupoit le trône lors de la

mission de MM. Christie et Pottinger; mais, par un effet de sa foiblesse et de sa mauvaise politique, il s'étoit vu dépouillé de diverses portions des états que son père lui avoit laissés.

(*La suite au Cahier prochain.*)

SILVESTRE DE SACY.

*OBSERVATIONS SUR LA LANGUE ET LA LITTÉRATURE
PROVENÇALES, par A. W. de Schlegel. Paris, à la librairie
grecque-latine-allemande, rue des Fossés-Montmartre,
n.° 14, 1818, in-8.^a*

LORSQUE j'entrepris de faciliter aux amateurs de notre ancienne littérature la connoissance de ses monumens trop ignorés, lorsque je publiai la grammaire de la langue des troubadours, et que j'annonçai un choix de leurs poésies avec un glossaire roman, de tous les genres de succès qui pouvoient m'encourager davantage, il en est un que je devois peut-être espérer le moins : c'étoit de trouver, sur-tout hors de la France, des personnes assez instruites et assez patientes pour examiner mon travail dans son ensemble et dans ses détails, et le juger avec entière connoissance de cause et impartialité. A peine j'avois publié mes deux grammaires, que j'eus occasion de reconnoître dans mes entretiens avec M. A. W. de Schlegel, que j'avois trouvé en lui un juge compétent. Par de longues études sur la même matière, il s'étoit familiarisé avec plusieurs des manuscrits qui contiennent les ouvrages des troubadours, et il rassembloit des matériaux pour composer un ouvrage plus étendu que le mien. Je rapporterai les termes dans lesquels il s'exprime à ce sujet : « J'avois préparé depuis plusieurs années les matériaux d'un » *Essai historique sur la formation de la langue française* : je suis chariné » d'avoir été prévenu. Les recherches de M. Raynouard m'ont fourni » beaucoup de lumières. Elles ôtent à mes observations une partie de » leur nouveauté ; mais elles ne les rendent peut-être pas entièrement » inutiles : car je me propose de traiter le sujet dans une plus grande » étendue, et de donner, autant que cela est possible, l'histoire des » diverses langues qui ont été parlées simultanément ou successivement » dans les Gaules, dans les pays compris entre les Pyrénées et le Rhin. »

L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui n'est que de 122 pages : mais il offre des vues générales pleines d'intérêt, et des observations de détail très-précieuses; sur-tout il permet d'espérer que les savantes recherches

et la sagacité de l'auteur répandront de nouvelles lumières sur cette partie intéressante de notre ancienne littérature nationale.

Avant de parler de la langue et de la littérature des troubadours, M. de Schlegel remonte à des principes élevés de la philologie grammaticale. Les langues, dit-il, se divisent en trois classes : langues sans aucune structure grammaticale, langues qui emploient des affixes, et langues à inflexions. La première classe n'offre qu'une seule espèce de mots sans déclinaisons, ni conjugaisons, ni dérivés, ni composés ; toute la syntaxe consiste à placer les élémens inflexibles du langage, les uns à côté des autres. Telle est la langue chinoise, à ce que dit M. de Schlegel ; mais je crains qu'il n'ait fait que répéter à cet égard un préjugé littéraire.

Le caractère distinctif des langues de la seconde classe qui emploient des affixes, c'est qu'ils servent à exprimer les rapports et les idées accessoires, en s'attachant à d'autres mots ; et cependant ces affixes, pris isolément, renferment encore un sens complet. Selon l'auteur, toutes les langues indigènes de l'Amérique semblent appartenir à cette seconde classe ; il paroît déterminé à le croire, d'après le résultat des savantes recherches de notre illustre confrère M. Alexandre de Humboldt, qui a fait connoître leur singulière nature, dans la description de son *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent*. M. de Schlegel paroît ranger dans cette même classe la langue basque, qu'il croit un reste des idiomes indigènes de l'ancienne Europe. On sait que M. de Humboldt l'aîné a publié en allemand un Mémoire très-curieux et très-intéressant sur cette langue.

Enfin la troisième classe, à laquelle l'auteur assigne le premier rang, c'est celle des langues à inflexions. Le merveilleux artifice de ces langues est de former et d'offrir une immense variété de mots, et de marquer la liaison des idées que ces mots désignent, moyennant un assez petit nombre de syllabes qui, considérées séparément, n'ont point de signification, mais qui déterminent avec précision le sens du mot auquel elles sont jointes ; en modifiant les lettres radicales et en ajoutant aux racines des syllabes dérivatives, on forme des mots dérivés de diverses espèces, et des dérivés des dérivés ; on compose des mots de plusieurs racines pour exprimer des idées complexes, ensuite on décline, on conjugue, &c. &c. Ces langues à inflexions se subdivisent en deux genres, que l'auteur appelle langues *synthétiques* et langues *analytiques*. Les *analytiques* sont astreintes à l'emploi de l'article devant les substantifs, des pronoms personnels devant les verbes ; elles ont recours aux verbes auxiliaires, suppléent par des prépositions aux désinences des cas, et

usent d'adverbes pour exprimer les degrés de comparaison, &c. &c. ; tandis que les *synthétiques* se passent de tous ces moyens. L'auteur avoue que l'on ne peut remonter à l'origine de ces langues synthétiques, et il pense que les analytiques sont de création moderne, et que toutes celles de ce genre que nous connoissons, sont nées de la décomposition des langues synthétiques ; mais il convient que la démarcation entre les deux genres est difficile à déterminer.

La langue grecque et la langue latine sont des modèles du genre synthétique, et la langue sacrée des Indiens est encore plus essentiellement et strictement synthétique. Les langues de l'Europe latine et l'anglais ont une grammaire tout analytique. Les langues germaniques forment une classe intermédiaire : synthétiques dans leur origine, et conservant toujours une certaine puissance de synthèse, elles penchent beaucoup vers les formes analytiques.

M. de Schlegel prétend que le passage du système synthétique au système analytique a lieu rapidement, lorsque, dans un pays envahi, il s'élève un conflit entre l'idiome des conquérans et l'idiome des anciens habitans ; de la lutte prolongée des deux idiomes, et de l'amalgame final des idiomes et des peuples, sont issus le provençal, le français, l'italien, l'espagnol, le portugais au midi de l'Europe, et l'anglais dans le nord. M. de Schlegel compare d'une manière si juste et si heureuse les langues anciennes et les langues modernes, que je crois convenable de rapporter son opinion, sans l'abrégier : « Un brillant avantage des
 » langues anciennes, c'est la grande liberté dont elles jouissoient dans
 » l'arrangement des mots. La logique étoit satisfaite, la clarté assurée
 » par des inflexions sonores et accentuées : ainsi, en variant les phrases
 » à l'infini, en entrelaçant les mots avec un goût exquis, le prosateur
 » éloquent, le poète inspiré, pouvoient s'adresser à l'imagination et à
 » la sensibilité avec un charme toujours nouveau. Les langues mo-
 » dernes, au contraire, sont sévèrement assujetties à la marche logique,
 » parce qu'ayant perdu une partie des inflexions, elles doivent indiquer
 » le rapport des idées par la place même que les mots occupent dans
 » la phrase. Ainsi une infinité d'inversions, familières aux langues an-
 » ciennés, sont devenues absolument impossibles : encore faut-il em-
 » ployer le petit nombre d'inversions qui sont permises, avec une
 » grande sobriété ; car ces inversions, étant contraires au système général,
 » deviennent facilement prétentieuses et affectées. Les langues modernes,
 » faute de déclinaisons, distinguent le sujet du régime par leur place
 » avant et après le verbe. Les anciens mettoient le régime avant le verbe
 » et le verbe avant le sujet, dans les locutions les plus usuelles, comme

» dans le style le plus élevé. L'Iliade, l'Odyssée d'Homère, les Annales
 » de Tacite, commencent également par une inversion toute simple et
 » cependant inimitable dans les langues analytiques. »

Ces préliminaires conduisent l'auteur à la langue provençale, dont il parle en homme de talent qui, par des études profondes et par une sagacité ingénieuse, a suppléé aux avantages inappréciables que procure à d'autres littérateurs l'usage habituel de l'idiome ; car il a peu varié depuis les troubadours. Je ne rapporterai pas ce que dit M. de Schlegel sur la langue romane et sur les grammaires que j'ai publiées. L'approbation qu'il m'accorde en général me flatte, et je ne suis pas moins flatté des observations critiques qu'il m'adresse quelquefois, parce que, d'une part, c'est mon travail qui les a fait maître, et que, de l'autre, j'y retrouve avec plaisir un philologue pénétré de son sujet. La différence de nos opinions littéraires ne peut amener que des discussions utiles à la science. Parmi ces discussions, j'en choisirai d'abord une dont le résultat ne change en rien les principes et les règles de la langue romane, et qui pourtant présente un intérêt grammatical : c'est l'examen de la question s'il a existé une langue romane primitive, intermédiaire entre la langue latine, et le provençal, le français, l'italien, l'espagnol, le portugais ; ou si ces divers idiomes se sont formés chacun isolément sans le secours d'un type commun. J'ai adopté l'opinion de l'universalité de la langue romane primitive, en convenant qu'elle a été successivement modifiée par chacun des peuples, de manière à établir ces divers idiomes. M. de Schlegel regarde l'hypothèse de la langue intermédiaire comme contraire aux analogies qu'on observe dans l'histoire des langues. Je crois donc convenable, et même utile, d'indiquer les motifs de mon opinion. J'ai vu cinq idiomes conformes dans les principes généraux, et différens par quelques détails, qui, la plupart, ne sont que de simples inflexions. J'en ai conclu qu'ils avoient eu une source commune, et il m'a paru bien plus vraisemblable que cinq idiomes, ayant entre eux des rapports fondamentaux d'identité, et tous les cinq produits évidemment de la corruption de la langue latine avec les formes de laquelle ils ne conservent presque pas de rapport, aient été dérivés d'un type commun et unique, plutôt que de s'être créé chacun isolément un type qui seroit le même. J'appelle type de ces idiomes, les combinaisons et les règles qui ont produit l'absence des désinences des cas latins ; l'emploi des prépositions pour suppléer les cas ; la formation et l'application des articles ; l'admission auxiliaire des verbes *avoir* et *être* ; les formes particulières des conjugaisons, telles que l'infinitif toujours en *re* ou *r* final, le futur formé par l'infinitif et l'adjonction du présent du verbe *avoir*, le

conditionnel formé du même infinitif en y ajoutant la désinence caractéristique de l'imparfait du même verbe *avoir* ; la structure des adverbes terminés en *ment* ; la modification des autres adverbes, des prépositions, conjonctions, soumise à des règles presque générales et uniformes ; enfin un très-grand nombre de combinaisons pareilles et d'idiotismes communs.

En soutenant que chacun des peuples dont l'idiome paroît la continuation de la langue romane primitive, a cependant travaillé son idiome à part, et de la langue latine corrompue a composé un idiome particulier sur des principes qui sont restés les mêmes pour tous ces peuples, on doit nécessairement avouer que le hasard seul n'étoit pas capable de produire ce phénomène littéraire, et alors on est réduit à soutenir qu'il existoit dans l'esprit de ces peuples un instinct égal, un sentiment naturel qui, appliqué aux mêmes opérations de l'esprit, ne pouvoit qu'amener par-tout de semblables résultats. Peut-être dira-t-on que l'état de dégradation de la langue latine devoit inévitablement transformer cette langue synthétique en langue analytique, et que le mode du changement étoit irrévocablement déterminé par la nature même de la langue latine corrompue. Il me semble qu'il est plus aisé d'avancer de telles raisons, que de les faire adopter. En effet, quelles chances et quel nombre de chances eussent été nécessaires pour obtenir isolément en Espagne, en France, et en Italie les mêmes résultats, lorsqu'on recomposoit un idiome des débris de la langue latine !

La langue latine avoit des cas, les nouveaux idiomes les rejettent. L'une n'avoit pas d'articles : les autres non-seulement en admettent, mais les créent ; et cette création est identique dans tous ces idiomes. Je ne dis rien de l'emploi des prépositions *de* et *ad*, qui se présenteoit assez naturellement ; mais je ferai remarquer l'application de ces prépositions aux articles mêmes. Je passe sous silence l'emploi et la forme des pronoms personnels, possessifs, des relatifs, &c., des adjectifs et des adverbes de comparaison, dont les rapports presque uniformes étonneroient, quand même ces idiomes n'offrieroient pas d'autres ressemblances : mais que penser de la formation des conjugaisons, des anomalies mêmes dont plusieurs s'expliquent les unes par les autres, dans ces divers idiomes ; de ces auxiliaires communs *avoir* et *être* ; de ce jeu du verbe *avoir* pour la formation des futurs et des conditionnels ; de l'absence des passifs auxquels on supplée par le verbe *être* ! En combinant ces rapports, ces ressemblances, peut-on se refuser à l'idée que ces idiomes ont eu un type primitif qui a été communiqué à ces différens peuples ?

Mais en quel temps et en quels lieux a été formé ce type commun,

qui a créé cette langue romane primitive ? Au lieu de résoudre cette question, j'exposerai les faits suivans. Les pays où sont nés les divers idiomes de la langue latine ont été occupés, à deux époques successives, par deux puissances sous l'empire desquelles la langue a pu devenir cominune; par les Goths, dans le VI.^e siècle; par Charlemagne, dans le VIII.^e Il est permis de croire que, d'une époque et d'une domination à l'autre, la langue primitive est née, ou du moins s'est répandue, et a été ensuite modifiée par chaque peuple. Les ressemblances frappantes ne permettent guère de rejeter l'idée d'un type commun; mais ce qui m'étonne plus encore que les nombreuses identités, c'est l'absence des dissemblances. Si chaque peuple avoit composé son idiome isolément, sans doute quelqu'un de ces idiomes eût offert plusieurs formes essentielles et indispensables qui ne se fussent pas trouvées dans les autres idiomes, telles, par exemple, que de conserver un passif, ainsi que les Latins, &c. &c. Je ne puis exposer ici que des raisonnemens; mais, dans le cinquième volume de la collection que je publie sous le titre de *Choix des poésies des troubadours*, je placerai les tableaux des identités des divers idiomes: elles sont nombreuses et caractéristiques; et ce qui vient encore à l'appui de mon opinion, c'est qu'à mesure que je remonte aux plus anciens monumens de chaque idiome, je trouve leurs rapports encore plus frappans.

M. de Schlegel a eu soin de réfuter l'opinion de quelques savans qui ont prétendu que la poésie provençale étoit née de l'imitation de la poésie des Arabes d'Espagne. Andrés avoit même fixé le commencement de la poésie provençale à la prise de Tolède, en 1085, où, selon lui, les chevaliers du midi de la France auroient commencé à connoître la poésie des Maures. M. de Schlegel oppose à cette hypothèse le poème sur Boèce, en vers romans, qui est évidemment très-antérieur à l'an 1000, et qui a été reconnu pour tel de la part de tous les érudits qui ont eu à s'expliquer sur son ancienneté. Je publie en entier ce fragment précieux qui est parvenu jusqu'à nous, et j'ajouterai à cette preuve de fait que donne M. de Schlegel, touchant l'ancienneté des vers romans, une preuve historique que nous fournit un document authentique placé à la suite de la vie de S. Adhalard, abbé de Corbie, mort en 826. Paschase Ratbert, mort lui-même en 865, rapporte une églogue dans laquelle les poètes romans et les poètes latins sont à-la-fois invités à célébrer les vertus d'Adhalard.

RŪSTICA concelebrēt ROMANA latinaque lingua
Saxo qui, pariter plangens, pro CARMINE dica:
Vertite huc cuncti cecinit quam maximus ille,

Et tumulum facite, et tumulo super addite CARMEN.

(Act. SS. ord. S. Bened. sæc. IV, pars 1.^a, p. 340.)

D'après ce passage, il est évident qu'il a existé des vers en langue romane, à l'époque du plus ancien monument connu de cette langue, c'est-à-dire, des sermens de 842, si souvent cités.

M. de Schlegel, examinant la traduction interlinéaire dont j'ai toujours accompagné les exemples que présente la *Grammaire de la langue des troubadours*, n'est pas d'accord avec moi sur le sens de quelques mots (1); mais je renvoie au dictionnaire que je publierai de la langue romane, les preuves que je pourrais donner à l'appui de ma traduction, ou la correction de ma traduction, lorsque les observations de M. de Schlegel me paroîtront fondées. Je me réserve aussi de m'expliquer sur les motifs qui m'ont engagé à ne pas faire usage d'accens orthographiques dans l'impression du texte des poésies des troubadours, et à présenter ce texte tel qu'il est dans les manuscrits, circonstance sur laquelle M. de Schlegel exprime des regrets.

(1) Je crois cependant devoir indiquer au moins un des exemples de la traduction de ces mots que M. de Schlegel n'a pas approuvée. Voici ses expressions : « M. Raynouard traduit constamment *lausengier* et *lausenjador* par *médisant* : » cependant ces mots, d'après leur formation, ne sauroient signifier autre chose » que *flatteur*, *adulateur*; en provençal, *lauzar*, *louer*, &c.

Sans doute on peut croire que *lausenjador* signifie *flatteur*, si l'on ne fait attention qu'à la racine *laus*, *louange*; resteroit cependant à examiner si *enjador* ne seroit pas privatif: mais, sans entrer dans la question étymologique, pouvois-je traduire autrement que par *médisant*, quand le sens l'indiquoit non-seulement dans un passage, mais dans tous les passages! J'ai rapporté entre autres, dans la *Grammaire romane*, pag. 44, ces vers:

Als durs, crus, COZENS lauzengiers,
Enuïos, vilans, mals parliers,
Dirai un vers que m'ai pensat.

Aux durs, grossiers, CUISANS *médisans*,
Ennuieux, vilains, mal parlans,
Je dirai un vers que j'ai pensé.

Lausengiers, accompagné de l'épithète de *cozens*, cuisans, pouvoit-il se traduire par *flatteurs*!

Parmi plusieurs exemples que je pourrais donner de l'emploi de ce mot dans cette acception, je citerai les vers suivans:

Aisso conosc ben dels lauzenjadors,
Quan mi cugeron far mal, m'an fait be,
E grazisc lor de la mala merce,
Quar suy de lieys estortz et escapatz.

Ceci je connois bien des *médisans*,
Quand ils me crurent faire mal, m'ont fait bien,
Et leur sais gré de leur mauvaise merci,
Car je suis d'elle délivré et échappé.

(GUILLAUME ADHEMAR: non pot esser.)

On voit que le poète remercie les *médisans* de lui avoir procuré la liberté en le faisant renvoyer par sa belle.

Je pourrais donner des éclaircissemens semblables sur d'autres observations de M. de Schlegel; mais j'aurai occasion de les fournir directement ou indirectement dans le cours de mon ouvrage.

Je l'ai déjà dit, et je crois devoir le répéter, l'ouvrage de M. de Schlegel réunit plusieurs mérites; il auroit été pour moi un sujet d'étonnement, si je n'avois déjà connu quelle variété d'érudition l'auteur joint à la sagacité des aperçus. Il termine cet ouvrage par le passage suivant, que l'on me pardonnera de rapporter, parce que je le regarde plutôt comme un encouragement que comme un éloge de mes travaux sur la langue romane, et parce qu'il peut avoir des résultats utiles à ces travaux mêmes :

« L'entreprise de M. Raynouard doit engager tous les savans qui
 » président à des bibliothèques où il pourroit exister quelque manuscrit
 » inconnu jusqu'ici, à faire des recherches à cet égard; on ne sauroit
 » trouver une meilleure occasion de faire valoir un manuscrit provençal,
 » qu'en le communiquant à l'éditeur des Troubadours. »

RAYNOUARD.

THE SACRED EDICT, containing sixteen maxims of the emperor Kang-hi, amplified by his son the emperor Yoong-ching, together with a paraphrase on the whole by a mandarin; translated from the chinese original, and illustrated with notes, by the rev. William Milne, protestant missionary at Malacca. London, 1817, in-8.° de xv-299 pages.

L'USAGE que les souverains chinois ont toujours observé, de publier de temps en temps des instructions sur la morale, l'agriculture ou l'industrie, remonte aux premiers temps de la monarchie. L'empereur de la Chine n'est pas seulement le chef suprême de l'État, le grand sacrificeur, et le principal législateur de la nation; il est encore le prince des lettrés, et le premier des docteurs de l'empire; il n'est pas moins chargé d'instruire que de gouverner ses peuples, ou, pour mieux dire, instruire et gouverner n'est, à la Chine, qu'une même chose. Les désordres, les crimes de toute espèce ne proviennent que de l'ignorance; et la plus sûre manière de rendre les hommes bons, suivant les Chinois, c'est de faire en sorte qu'ils soient éclairés. Tous les décrets sont des instructions; les ordres sont donnés sous la forme de leçons et en portent même le nom. Les châtimens et les supplices en sont le complément.

Le prince est rigoureusement, aux yeux des Chinois, un père qui instruit ses enfans, et qui est quelquefois contraint de les châtier. Il y a

une manière patriarcale d'envisager toutes ces choses, qui est généralement répandue à la Chine; elle tempère ce qui, dans l'exercice du pouvoir absolu, pourroit avoir l'apparence de l'arbitraire. On croiroit voir une réunion d'étudiens qu'un conseil de sages forme à la vertu pour les conduire au bonheur. Il faut convenir que ce sont là d'assez beaux dehors, et que, si c'est un déguisement, il n'a du moins rien qui ne soit honorable pour l'espèce humaine.

Parmi les pièces moitié politiques et moitié morales que cette coutume a produites dans les temps modernes, l'une des plus célèbres est celle qui porte le titre de *Saint Édît*. Elle se compose de seize maximes publiées par l'empereur Khang-hi, et commentées par son successeur Young-tching. Un sur-intendant des salines du *Chen-si*, nommé *Wang-yeou-po*, a fait sur ce double thème une paraphrase qui a eu cours dans l'empire, et que M. Milne, missionnaire protestant à Malacca, vient de traduire en anglais. C'est cette traduction que nous allons essayer de faire connoître par une courte analyse.

La préface du traducteur est peu étendue; mais elle offre un article intéressant sur la manière dont les maximes de Khang-hi sont lues et expliquées dans toute l'étendue de l'empire. Sous la dynastie des *Tcheou*, c'est-à-dire, depuis le XII.^e siècle jusqu'au III.^e avant notre ère, le premier jour de chaque mois étoit le temps fixé pour la publication des lois. C'est par une imitation de cet usage qu'on a choisi le premier et le quinzième jour de chaque mois pour les leçons à donner au peuple sur le texte du *Saint Édît*. Dans chaque ville ou village, les autorités civiles et militaires, revêtues du costume qui les distingue, se rassemblent dans une salle publique spacieuse. Le maître des cérémonies, personnage indispensable dans une réunion de Chinois, crie à haute voix à tous les assistans de défiler; ce qu'ils font, chacun à son rang. Il avertit ensuite de faire, devant la tablette impériale, les trois genuflexions et les neuf battemens de tête. Cette cérémonie terminée, on passe dans une autre salle, où le peuple et les soldats sont debout, en silence. Le maître des cérémonies dit alors: *Commencez avec respect!* Le magistrat qui a l'office de lecteur, s'avance vers un autel où sont placés les parfums, s'agenouille, prend avec de grandes démonstrations de respect la tablette sur laquelle est écrite la maxime qui a été choisie pour l'explication du jour, et monte sur une estrade. Un vieillard reçoit la tablette et la pose sur l'estrade vis-à-vis du peuple; puis, faisant faire silence avec un instrument de bois en forme de clochette qu'il tient à la main, il lit la sentence à haute voix. Ensuite le maître des cérémonies crie: *Expliquez telle sentence du Saint Édît*. L'orateur se lève et

explique le sens de la maxime. On en use de même pour toutes les parties de cet ouvrage.

Les seize maximes, formées chacune de sept caractères, et qu'on doit à l'empereur Khang-hi, n'ont en elles-mêmes rien qui justifie toutes ces cérémonies : ce sont de ces lieux communs d'une morale usée, que les Chinois seuls peuvent se plaire à voir multiplier sous toutes les formes, ou, pour mieux dire, à voir reparoître en toute occasion. Elles sont fort sages sans doute, dans les idées des Chinois, puisqu'elles prescrivent la piété filiale, l'attachement aux parens, la concorde entre les voisins, la culture de la terre, qui procure aux hommes leur nourriture, et les soins à donner aux mûriers, qui leur fournissent de quoi se vêtir; l'économie, les études littéraires, l'éloignement pour les religions étrangères. Dans les suivantes, on recommande d'expliquer les lois, pour préserver de leur action les ignorans et les méchans; de jeter du jour sur les cérémonies qui sont le complément des bonnes mœurs; de remplir avec exactitude les fonctions de magistrat, pour diriger au bien les sentimens des peuples; d'instruire ses enfans et ses frères cadets, pour les empêcher de faire le mal; de garantir les bons des fausses accusations dirigées contre eux; d'avertir ceux qui cachent des déserteurs, des dangers auxquels ils s'exposent; d'accomplir le paiement des taxes, soit en argent, soit en nature, pour ne pas donner lieu à des poursuites; de rendre, par des réglemens, les chefs de dix et de cent familles responsables les uns des autres, pour parvenir à exterminer les brigands et les voleurs; et enfin de rendre rares les querelles et les haines, pour conserver ce qu'il y a au monde de plus précieux, la vie des hommes. Les précautions qu'on prend pour mettre ces conseils en exécution, auroient plus d'intérêt pour nous que ces maximes générales, dans lesquelles le mérite de l'expression relève à peine, en chinois, la simplicité par trop naïve du fonds et la tournure surannée des pensées.

Le commentaire de Young-tching sur chacune des sentences de son père, et plus encore la paraphrase du sur-intendant des salines, ont un intérêt plus réel, parce qu'on y trouve un plus grand nombre de ces applications et de ces traits de détail qui font connoître les mœurs, l'esprit du gouvernement et le génie de la nation. Les ouvrages de morale nous apprennent ce qui devrait être plutôt que ce qui est. Les anecdotes et les faits nous instruisent mieux de ce que nous desirons savoir. Ceux qui aiment à se former un jugement motivé sur un peuple célèbre, liront donc avec intérêt cette partie de la traduction de M. Milne.

L'un des points sur lesquels le prince commentateur insiste avec le plus de force, c'est l'éloignement pour les fausses sectes; et celle de Fo,

qui est étrangère à la Chine, est sur-tout l'objet de son improbation. Il parle avec mépris des dogmes sur lesquels elle repose; il en tourne les pratiques en dérision. Les Bouddhistes, comme les autres partisans des sectes indiennes, attachent beaucoup d'importance à certains mots ou à certaines syllabes consacrées (au nom d'Amida Bouddhah, par exemple, ou de Bouddhah, être éternel), qu'ils répètent perpétuellement, croyant se purifier de tous leurs péchés par l'articulation seule de ces saintes syllabes, et faire leur salut par cette dévotion aisée. Le lettré raille assez plaisamment cet usage. « Supposez, dit-il, que vous ayez violé » les lois en quelque point, et que vous soyez conduit dans la salle du » jugement pour y être puni; si vous vous mettez à crier à tue-tête, » plusieurs milliers de fois : *Votre excellence! votre excellence!* croyez- » vous que, pour cela, le magistrat vous épargnera! » Ailleurs, la similitude ne tend à rien moins qu'à détruire toute idée d'un culte ou d'un hommage quelconque à rendre à la divinité. « Si vous ne brûlez pas » du papier en l'honneur de Fo, et si vous ne déposez pas des offrandes » sur ses autels, il sera mécontent de vous, et fera tomber son juge- » ment sur vos têtes. Votre dieu Fo est donc un misérable [*a scoundrel*]. » Prenons pour exemple le magistrat de votre district : quand vous » n'iriez jamais le complimenter et lui faire la cour, si vous êtes honnêtes » gens et appliqués à votre devoir, il n'en fera pas moins d'attention à » vous; mais, si vous transgressez la loi, si vous commettez des vio- » lences et si vous usurpez les droits des autres, vous auriez beau » prendre mille voies pour le flatter, il sera toujours mécontent de » vous. » La religion chrétienne n'est pas épargnée par le lettré; commentateur et fidèle disciple de cet empereur, dont la conduite avec les missionnaires fut célébrée en Europe par tous ceux qui étoient peu touchés de leur disgrâce. « La secte du Seigneur du ciel elle-même, » dit *Wang-yeou-po*, en étendant les paroles de *Young-tching*, cette secte » qui parle sans cesse du ciel, de la terre, et d'êtres sans ombre et sans » substance; cette religion est aussi corrompue et pervertie. Mais, parce » que les Européens qui l'enseignent savent l'astronomie et sont versés » dans les mathématiques, le gouvernement les emploie pour corriger » le calendrier; cela ne veut pas dire que leur religion soit bonne, et » vous ne devez nullement croire à ce qu'ils vous disent. »

Il règne en général dans toutes ces instructions un ton de naïveté, et, si j'ose ainsi parler, une honnemie qui a quelque chose de piquant et de caractéristique. On jugera, par un exemple, qu'il n'y a rien d'apprêté dans les vérités que l'empereur prêche à ses peuples. Après s'être attaché à leur prouver que les lois, quoique compliquées et distribuées

en paragraphes, se réduisent toutes à l'observation des règles que le ciel a gravées dans nos cœurs, il continue ainsi : « Quoique vous, peuples » et soldats, soyez naturellement stupides et ignorans, sans intelligence » et méconnoissant la raison et la justice ; cependant, par attachement » pour vos familles et par amour pour vous-mêmes, vous devez sentir » qu'une fois pris dans les filets de la loi, mille douleurs vous sont » préparées. Ne vaudroit-il pas mieux purifier votre cœur et vous » repentir de vos fautes dans le silence de la nuit, que d'attendre le » moment où vous serez placés sous le bâton pour pousser des cris » lamentables ! Au lieu de vous ruiner et de consumer tout ce que vous » possédez pour tâcher d'échapper à des châtimens qui sont inévitables, » ne feriez-vous pas bien mieux de corriger vos vices, de retourner à » la vertu, de ne plus transgresser les lois, et de mettre ainsi en sûreté » votre personne et votre famille ! »

L'empereur Young-tching, en parlant des soins donnés aux enfans par les parens, de ces soins qui doivent nous rendre éternellement reconnoissans, si nous ne voulons être horriblement ingrats, et qui placent la piété filiale au premier rang des vertus, en fait un tableau qui n'offre rien de neuf sans doute, mais qui, dans l'original, est plein de grâce et de sensibilité : « L'enfant qui n'a point encore été privé des » tendres embrassemens de ses parens, a faim ; il ne peut lui-même trouver » sa nourriture : il a froid, il ne sauroit se vêtir : mais son père et sa » mère sont là ; ils sont attentifs à ses moindres cris ; ils examinent le » ton de sa voix ; ils contemplent sa physionomie et observent son » teint. S'il sourit, leur cœur est rempli de joie ; s'il pleure, les voilà » tout contristés. S'il s'essaie à marcher, ils suivent ses moindres mouve- » mens sans en perdre un seul pas : s'il est malade, le repos et l'appétit » sont perdus pour eux. Ils le nourrissent, ils l'instruisent jusqu'à ce » qu'ils en aient fait un homme : ils le marient alors, ils lui donnent » une maison ; ils se tourmentent en cent façons pour l'établir, pour » assurer son existence : toutes les forces de leur cœur s'épuisent. Oh ! » la vertu d'un père et d'une mère est vraiment infinie ; elle est comme » le ciel suprême. » J'ai cité d'autant plus volontiers ce morceau, que le traducteur anglais ne me paroît pas en avoir rendu toutes les délicatesses. En général pourtant, son style est très-propre à donner une idée de l'original : il est simple, clair, facile et naturel. Je crois la traduction assez fidèle ; j'en juge seulement par les seize maximes et par la paraphrase de Young-tching, dont j'ai sous les yeux le texte chinois, accompagné d'une version mandchoue. Je n'ai point vu dans l'original le commentaire de *Wang-yeou-po*, lequel, ainsi que je l'ai déjà

indiqué, forme la partie la plus variée et la plus intéressante pour nous de l'ouvrage de M. Milne; mais on peut croire que son exactitude ne s'est point démentie: l'on ne sauroit lui refuser le mérite d'avoir ajouté un ouvrage intéressant au trop petit nombre de ceux qui ont été jusqu'à présent traduits du chinois; son livre peut contribuer à faire mieux juger la Chine, et servir aux personnes qui en posséderoient l'original, à faire des progrès dans la langue de cet empire.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

PRÉCIS ÉLÉMENTAIRE DE PHYSIOLOGIE; par M. Magendie, docteur en médecine de la faculté de Paris, &c. 2 vol. in-8.º, 326 et 472 pag. Paris, 1817, chez Méquignon-Marvis, rue de l'École de médecine, n.º 9.

DEUXIÈME ARTICLE.

NOUS avons indiqué, dans notre premier article, comment on peut déduire, des propriétés connues de la lumière, une explication satisfaisante des principaux phénomènes de la vision. Le mécanisme de la voix va nous offrir un autre exemple, non moins remarquable, d'une fonction de l'économie animale entièrement soumise aux lois de la physique. Toutefois, si la théorie de la vision présente encore quelques difficultés, c'est de l'anatomie qu'il faut en attendre la solution. La structure de l'appareil vocal, incomparablement plus simple que celle de l'œil, est, au contraire, bien connue dans toutes ses parties; mais l'acoustique, beaucoup moins avancée que l'optique, n'a pu jusqu'ici rendre raison de toutes les modifications qu'une oreille, même peu exercée, distingue facilement dans les sons.

Il étoit naturel de comparer les organes de la voix humaine aux divers instrumens de musique qui l'imitent plus ou moins parfaitement. Aussi les deux lames musculaires et membraneuses qui forment l'orifice du larynx, ont-elles été considérées d'abord comme des cordes dont les vibrations seroient excitées par l'air expulsé des poumons. Pour faire sentir toute l'inexactitude de cette comparaison, il suffit de remarquer qu'il existe une énorme disproportion entre la longueur réelle des cordes vocales et celle qu'elles devraient avoir pour rendre les sons les plus graves de la voix de l'homme; il est impossible d'ailleurs que ces lames vibrent à la manière des cordes, puisqu'elles ne sont libres que par un

de leurs bords. On a encore comparé le larynx aux instrumens à vent de l'espèce des flûtes; cette opinion, plus spécieuse que la première, ne peut cependant supporter un examen approfondi. Il est bien vrai que le canal musculaire qui, dans l'appareil vocal, correspondroit au tuyau de ces instrumens, est susceptible d'allongement ou de raccourcissement; mais ses variations de longueur sont comprises dans des limites beaucoup trop rapprochées pour expliquer la diversité des tons de la voix même la plus bornée. Enfin, l'on a cru voir dans l'organe vocal un instrument à anche. Dodart, qui émit le premier cette idée, ne la présenta néanmoins que comme une conjecture assez vraisemblable: la physique de son temps ne lui eût pas permis de résoudre toutes les objections que l'on auroit pu faire à son explication. Les faits importants que M. Biot a récemment découverts sur la manière dont le son se produit dans les instrumens à anche, offroient de nouveaux moyens de la vérifier. C'est en profitant avec habileté de ces nouvelles lumières, que M. Magendie est parvenu à constater, sur les animaux vivans, l'accomplissement des principales conditions que nécessite la justesse de cette hypothèse.

Suivant le célèbre physicien que nous venons de citer, il existe une différence essentielle entre les circonstances qui font varier le ton dans les instrumens de l'espèce des flûtes, et dans ceux où l'on emploie les anches. Dans les premiers, le ton dépend exclusivement de la longueur du tuyau, en supposant que celui-ci conserve toujours la même forme: le ton de l'anche, au contraire, ne reçoit aucune modification des dimensions du tube dans lequel on la fait parler. Les seules conditions qui puissent le rendre plus grave ou plus aigu, sont la longueur des lames qui entrent en vibration, leur masse et leur élasticité.

Après avoir rappelé ces principes, M. Magendie établit un parallèle suivi entre chacune des pièces de ces derniers instrumens et les diverses parties de l'appareil vocal; et, d'abord, il compare la trachée-artère au porte-vent des jeux d'orgues. A ce sujet, il rapporte une observation curieuse de M. Grenié, de laquelle il résulte que l'intensité du son rendu par une anche, dépend, par quelque cause encore inconnue, de la longueur du porte-vent; or, comme la trachée-artère peut s'allonger et se raccourcir, il est présumable que cette circonstance n'est pas sans influence sur la voix. L'anche proprement dite est représentée par les lèvres de la glotte, communément nommées *cordes vocales*. Les deux muscles logés dans leur épaisseur, en se contractant plus ou moins fortement, doivent acquérir divers degrés d'élasticité; et en s'appliquant l'un contre l'autre dans une partie plus ou moins grande de leur étendue,

ce que favorise leur disposition angulaire, il doit en résulter le même effet que lorsqu'on raccourcit les lames d'une anche ordinaire. Enfin le canal musculaire formé par le pharynx et la bouche correspond au tuyau dans lequel on fait parler l'anche; et par ses changemens de longueur et de configuration, ce canal peut s'adapter aux sons plus ou moins aigus, en modifier le timbre et l'intensité.

Telles sont les conjectures assez vraisemblables que suggère l'anatomie relativement au rôle que jouent les divers organes qui concourent à la production de la voix: mais l'auteur ne s'est pas contenté de ce simple aperçu; il en a confirmé la justesse en constatant sur des animaux vivans que les bords de la glotte entrent réellement en vibration dans toute leur longueur, pour les tons les plus bas, et dans une étendue de plus en plus bornée, pour les tons plus élevés; que les muscles dont la fonction est de diminuer l'ouverture de la glotte, étant paralysés par la section des nerfs qui s'y distribuent, il en résulte une impossibilité absolue de former les tons aigus; qu'en paralysant de la même manière les muscles qui constituent les cordes vocales, ce qui les prive de leur élasticité, l'air, en traversant la glotte, ne produit plus qu'un bruit confus, semblable à celui que l'on entend lorsqu'on souffle dans la trachée d'un animal privé de la vie.

Il est probable que la languette cartilagineuse placée au-devant de la glotte, et qui porte, à cause de sa position, le nom d'*épiglotte*, fait encore partie de l'appareil vocal, et que ce n'est pas un simple obturateur de la glotte, comme on le croit généralement; car M. Magendie s'est assuré que la suppression de cette partie n'est suivie d'aucun inconvénient pour la déglutition des solides ou même des liquides; et, d'un autre côté, M. Grenié a remarqué qu'une languette de papier disposée, dans les tuyaux d'anche, précisément comme l'est l'épiglotte relativement au larynx, jouit de la propriété d'affaiblir les changemens de ton qui surviennent, quand la vitesse du courant d'air n'est pas constante.

Tout en reconnoissant ces nombreuses analogies entre le larynx et les instrumens à anche, M. Magendie ne dissimule pas les différences remarquables qu'ils présentent. Ainsi, dans l'un, ce sont les variations d'élasticité et d'épaisseur des lames vibrantes, qui font monter ou baisser le ton; dans les autres, la même condition est remplie par les variations de longueur de ces lames: toutefois, cette différence consiste plutôt dans les moyens d'exécution que dans le principe du mécanisme. Mais il nous semble qu'il en existe une beaucoup plus importante: en effet, dans les anches simples ou doubles adaptées aux instrumens à vent,

comme aussi dans les anches modifiées suivant l'idée heureuse de M. Grenié, le principe du son paroît être la collision de l'air extérieur contre celui qui occupe la capacité du tuyau de l'instrument; collision qui est le résultat des alternatives de transmission et d'interception du fluide élastique qui fait parler l'anche. C'est ce que M. Biot a confirmé par une expérience très-ingénieuse, en prouvant que le ton de cet instrument est tout-à-fait indépendant de la nature du gaz qui le met en jeu, et qu'il varie seulement en raison de la fréquence des battemens des lames élastiques : or les lames vibrantes du larynx ne sont pas disposées de manière à battre l'une contre l'autre pendant leur vibration, et ne peuvent jamais interrompre le passage de l'air expiré. Si cette remarque est aussi juste qu'elle nous le paroît, il faut en conclure que le mode suivant lequel le son se produit dans le larynx, diffère en un point essentiel du jeu des anches. L'auteur rapporte un fait qui est encore favorable à cette idée ; c'est qu'en paralysant une des cordes vocales, on ne détruit pas pour cela la faculté de rendre des sons, mais on diminue seulement l'intensité de la voix.

Le premier volume de l'ouvrage que nous analysons, consacré entièrement aux fonctions de relation, est terminé par un résumé clair et précis de tout ce qui a été fait sur la mécanique animale, c'est-à-dire, sur l'application des principes de la mécanique aux divers modes de station et de progression de l'homme et des animaux. La plus grande partie du second volume a pour objet les actions organiques qui concourent à la nutrition. C'est cette classe de fonctions qui a été plus spécialement l'objet des recherches de l'auteur. Nous allons donner une idée sommaire de leurs résultats les plus importans.

Tout le monde sait que les alimens, après avoir été triturés par les dents et imbibés des sucs salivaires, sont portés dans l'estomac par un appareil musculaire assez compliqué; que là ils subissent une première altération dans leur nature par l'action dissolvante des sucs digestifs; que, cette altération devenant de plus en plus profonde pendant leur trajet dans le canal intestinal, ils finissent par s'y diviser en deux parties : l'une incapable de servir à la nutrition et qui est rejetée au-dehors; l'autre, seule propre à ce but, devenue complètement fluide, qui est pompée à la surface de l'intestin par des suçoirs absorbans, espèces de racines intérieures très-déliées, mais très-nombreuses, qui, après s'être réunies en un seul tronc, versent ce fluide dans les veines; enfin, que ce même liquide, entraîné par le mouvement général de la circulation du sang, va subir dans les poumons une dernière dépuration qui achève de l'identifier avec le sang artériel; ce qui le rend apte à rétablir la compo-

tion de tous les organes auxquels il se distribue, et à opérer la nutrition proprement dite.

Or cette série de phénomènes se compose d'altérations chimiques dont l'objet est de réunir, dans des proportions déterminées, et peut-être suivant un mode particulier de combinaison, les élémens constitutifs des substances alimentaires; et d'actions mécaniques, qui ont pour but de diviser ces mêmes substances, de les transporter par divers canaux dans les organes où elles doivent être élaborées, enfin de répandre et de distribuer sur tous les points du corps la matière nutritive convenablement préparée.

Nous serons peut-être encore long - temps dans l'impossibilité de suivre les états successifs et les variations de composition par lesquels passent les alimens pour se transformer en fibrine, en matière nerveuse, &c.; du moins, pour y parvenir, il faudroit avoir sur toutes les forces qui concourent à ces phénomènes, des notions beaucoup plus précises que celles que nous possédons. Quant aux actions purement mécaniques, on peut espérer dès à présent de les connoître jusque dans leurs moindres détails. On va voir, du moins, quel avantage on peut retirer des expériences dirigées avec sagacité, pour la solution de plusieurs problèmes très-compiqués de l'organisation.

M. Magendie ajoute d'abord deux faits importans à l'explication du mécanisme de la déglutition. Le premier est relatif à la cause qui empêche les alimens de s'introduire dans la trachée-artère. On a déjà vu que l'épiglotte n'est pas la seule ni même la principale. L'auteur pense que la plus efficace est le rapprochement des bords de la glotte par l'action des muscles propres du larynx; et ce qui le prouve, c'est qu'en paralysant ces muscles, la déglutition devient très-pénible. Le second fait est la découverte d'un mouvement ondulatoire analogue à celui des intestins, dans le tiers inférieur de l'œsophage. Mais les contractions de celui-ci, plus constantes et plus régulièrement périodiques, sont sous la dépendance des nerfs de la huitième paire; leur fréquence varie avec l'état de plénitude ou de vacuité de l'estomac.

Quoique le vomissement soit un phénomène accidentel, et ne fasse point partie des fonctions de l'homme en santé, c'est à la physiologie qu'il appartient d'en expliquer le mécanisme. On croyoit, avant M. Magendie, qu'il étoit le résultat de la contraction brusque et convulsive des fibres de l'estomac. Selon cet ingénieux physiologiste, l'estomac est au contraire à peu près passif dans cette action, et l'expulsion des matières qu'il renferme est un simple effet de la pression exercée sur tous les organes de l'abdomen, par la contraction simultanée des

muscles qui environnent cette cavité. Si l'on considère la disproportion qui existe entre la faiblesse des muscles qui font partie de la structure de l'estomac et l'énergie des efforts nécessaires pour surmonter la puissance des contractions de l'œsophage, cette dernière opinion paroitra déjà beaucoup plus vraisemblable: mais l'auteur ne s'en tient jamais à de simples conjectures dans les questions qui peuvent être décidées par l'expérience; et, dans celle-ci, elle fournit des preuves sans réplique. En effet, lorsque les muscles de l'abdomen ont été mis hors d'état d'exercer aucune compression, il est impossible de déterminer le vomissement, tandis qu'on l'excite au contraire très-facilement, lorsque, la compression se faisant sans obstacle, on substitue à l'estomac un réservoir inerte, une vessie, par exemple: on arrive bien rarement à un pareil degré de certitude dans la connoissance des phénomènes de l'organisation.

C'est un fait incontestable, que la partie des alimens solides qui peut servir à la nutrition, est transmise au système veineux par un ordre particulier de vaisseaux nommés pour cette raison chylifères. Mais les substances liquides, introduites dans le canal intestinal, suivent-elles la même route? Il étoit assurément bien naturel de le supposer. Aussi les expériences de Jean Hunter, malgré leur insuffisance, firent-elles généralement renoncer à l'opinion des anciens sur la faculté absorbante des veines. L'auteur soumet cette importante question à un nouvel examen, et, ne trouvant pas dans les observations connues d'argumens péremptoires, il expose les résultats de ses propres recherches.

Pour savoir, d'abord, si les vaisseaux chylifères absorbent les boissons, il a fait avaler à des chiens des liquides doués, par eux-mêmes ou par les substances qu'ils tenoient en dissolution, de propriétés faciles à reconnoître, des liqueurs alcooliques ou camphrées, par exemple, et il a ensuite recherché la présence de ces liquides dans le chyle. Mais, dans un grand nombre d'essais faits à toutes les époques de la digestion, il n'a pu en découvrir la moindre trace. Il étoit d'ailleurs très-facile de s'apercevoir que ces substances avoient passé dans le sang. Pour résoudre la seconde partie du problème, c'est-à-dire, pour constater d'une manière rigoureuse l'absorption par les veines, M. Magendie a isolé, par une dissection délicate, une portion du canal intestinal d'un chien vivant, de manière que cette partie ne communiquoit plus avec le reste du corps que par une seule artère et une seule veine; puis, ayant injecté dans l'anse intestinale un liquide vénéneux, il a vu tous les phénomènes de l'empoisonnement se développer avec la même promptitude et la même violence que si les organes eussent été dans leur état naturel.

D'après ces expériences, il est donc fort douteux que les vaisseaux lactés possèdent la faculté d'absorber les liquides introduits dans le canal intestinal, et il est, au contraire, clairement prouvé que les radicules de la veine-porte jouissent de cette faculté.

La rapidité avec laquelle les boissons sont évacuées, dans certains cas, par les voies urinaires, avoit porté plusieurs médecins à croire qu'il existoit, entre le canal intestinal et la vessie, un moyen de communication plus direct et plus court que celui qui étoit généralement connu.

M. Brande avoit même cru prouver que les liquides absorbés dans l'intestin ne passent point par l'appareil de la circulation. Après avoir fait boire à un animal une dissolution de prussiate de potasse, il retrouvoit cette substance dans l'urine ; et le sang ne paroissoit point en contenir. Mais cette dernière circonstance tenoit, ainsi que M. Magendie s'en est assuré, à l'insuffisance des procédés analytiques employés par le chimiste anglais. Du reste, l'observation dont il s'agit ne présente plus rien d'extraordinaire, lorsqu'on sait que les liquides ne passent pas, comme on le croyoit, par les vaisseaux chylifères, dans lesquels la circulation est en effet très-lente, mais que l'absorption se fait immédiatement par les veines.

Ce n'est pas seulement dans le canal intestinal que l'on remarque l'absorption des liquides ; le même phénomène s'observe sur toutes les membranes animales, et même dans le tissu des organes. C'est ce dont on peut se convaincre facilement en injectant un liquide camphré dans une cavité quelconque naturelle ou artificielle : car alors on ne tarde point à s'apercevoir que l'air sort des poumons chargé d'émanations camphrées. Mais quels sont les organes de cette absorption ? On admet généralement que ce sont les vaisseaux lymphatiques. L'analogie de structure entre ces vaisseaux et les lymphatiques abdominaux rendoit cette opinion très-vraisemblable, lorsqu'on regardoit ceux-ci comme les agens exclusifs de l'absorption dans le canal intestinal. Mais les résultats précédemment exposés devoient faire naître, sur l'exactitude de cette assertion, des doutes d'autant plus fondés que l'on ne possède encore à cet égard aucune expérience vraiment concluante. Cette nouvelle question, de la même nature que la précédente, se trouve aussi résolue par la même méthode expérimentale. L'auteur s'est assuré, en premier lieu, que les liquides absorbés à la surface des membranes séreuses ne se rencontrent à aucune époque dans le système lymphatique ; il cherche ensuite à mettre en évidence le pouvoir absorbant des veines. Relativement aux membranes séreuses, la preuve est sans réplique. Une

dissolution de noix vomique , injectée dans l'abdomen d'un chien , le fait périr avec tous les symptômes de l'empoisonnement par cette substance , quoique le tronc commun de tout le système lymphatique ait été préalablement coupé ou obstrué par une ligature. A l'égard de l'absorption dans le tissu même des organes , M. Magendie rapporte une expérience qu'il a faite anciennement avec M. Delille , et qui se trouve consignée dans le Mémoire que ces deux savans ont publié sur les effets de l'*upas tieuté* , ce poison subtil qui fournit aux habitans de Java une arme si redoutable. On sait qu'il suffit de piquer un animal , dans un endroit quelconque du corps , avec un instrument enduit de la plus légère couche de cette substance , pour occasionner sa mort en quelques minutes. Une cessation aussi brusque de toutes les fonctions ne sauroit provenir que d'une action exercée sur un des organes les plus indispensables à la vie (d'après les recherches que nous venons de citer , c'est la moelle épinière qui se trouve atteinte). Ainsi , quand la blessure est faite à l'extrémité d'un membre , par exemple , il faut nécessairement que le poison parcoure au moins la longueur du membre avant de produire la mort. Cela posé , si l'on pouvoit réduire aux seuls vaisseaux sanguins le moyen de communication entre la partie blessée et le reste du corps , et que , dans ce cas , les signes de l'empoisonnement se manifestassent de la même manière , il ne seroit plus permis de douter que la substance vénéneuse n'eût été transportée par les veines. Tel est précisément le résultat remarquable auquel MM. Magendie et Delille sont parvenus. Comme on auroit encore pu craindre que les parois artérielles et veineuses n'eussent recélé quelques vaisseaux lymphatiques imperceptibles , ils ont répété la même épreuve et avec le même succès en substituant des tuyaux de plume aux vaisseaux sanguins , dans une partie de leur étendue ; en sorte que , le membre blessé ne tenoit au reste du corps par aucun tissu organique.

Cette belle expérience , la plus hardie peut-être de toutes celles qui ont été tentées sur les animaux vivans , prouve incontestablement que le poison s'est insinué par les veines : cependant , si les observations précédentes ne venoient à l'appui des conséquences que les auteurs en déduisent relativement au pouvoir absorbant des veines dans le tissu des organes , on pourroit encore objecter qu'en introduisant la substance vénéneuse , comme ils l'ont fait , on ouvre inévitablement des veines ; ce qui établit des circonstances différentes de celles qui ont lieu dans l'état naturel. Mais , au reste , on peut tirer de l'anatomie un argument très-favorable à l'opinion dont il s'agit ; car il est généralement connu des médecins que l'absorption se manifeste d'une manière très-

activé à la surface des membranes, du cerveau et de l'œil; où l'on n'a jamais pu découvrir de vaisseaux lymphatiques.

On peut encore ajouter que, si les vaisseaux lymphatiques absorboient les fluides naturellement déposés à la surface des membranes et dans les alvéoles du tissu cellulaire, on devrait remarquer quelques différences entre les propriétés du liquide contenu dans les diverses parties du système lymphatique. Par-tout, au contraire, la lymphe est une liqueur spontanément coagulable, qui a la plus grande analogie avec le sang et qui en affecte même quelquefois la couleur. On ne peut donc se refuser d'admettre avec l'auteur, 1.^o qu'il est douteux que les vaisseaux lactés absorbent autre chose que le chyle; 2.^o qu'il n'est pas démontré que les vaisseaux lymphatiques aient la faculté d'absorber; 3.^o qu'il est prouvé au contraire que les veines jouissent de cette faculté.

Ainsi les véritables fonctions du système lymphatique sont encore très-obscurcs, et l'on ignore les circonstances particulières du mouvement des humeurs dans ces vaisseaux. Le mécanisme de la circulation du sang est beaucoup mieux connu; cependant l'explication que Bichat en a donnée, et qui est adoptée par presque tous les physiologistes, renferme, suivant M.^s Magendie, plusieurs erreurs graves.

On croit généralement que l'impulsion communiquée au sang par la contraction des ventricules du cœur, ne s'étend pas au-delà des petits vaisseaux qui constituent la trame de tous les organes; que le retour du sang par les veines est le résultat de l'action de ces réseaux capillaires; enfin que les grosses artères sont entièrement passives dans l'acte de la circulation. M. Magendie attaque ces trois assertions fondamentales, et cherche à en prouver la fausseté par l'expérience ou par le raisonnement.

Lorsque l'on comprime fortement les parois d'une artère sur un animal vivant, le sang ne s'arrête pas brusquement dans la veine correspondante: il continue de se mouvoir, à la vérité, avec une vitesse rapidement décroissante; mais, aussitôt que l'extrémité de l'artère s'est entièrement vidée, alors il reste absolument stationnaire (1). Cette dernière circonstance montre assez clairement l'insuffisance des vaisseaux capillaires pour entretenir le mouvement du sang veineux. D'un autre côté, puisque ce mouvement ne cesse pas aussitôt que la puissance du cœur ne peut plus se faire sentir, on doit en conclure que la circula-

(1) Pour que cette expérience présente le résultat que l'on indique ici, il faut évidemment que l'artère et la veine ne puissent recevoir de sang d'aucun autre vaisseau.

tion est encore soumise à une force subsidiaire : cette force, c'est la réaction des parois artérielles. Lorsqu'une onde de sang est lancée avec une grande vitesse dans l'aorte, les artères déjà remplies sont instantanément distendues ; mais, pendant l'intervalle d'une systole à la suivante, l'élasticité de ces vaisseaux tendant à les ramener à leur calibre primitif, il en résulte une pression qui remplace momentanément l'action du cœur. L'auteur compare très-judicieusement cet effet à celui du ressort de l'air dans certaines machines hydrauliques, qui ne produiroient, sans son intervention, qu'un mouvement intermittent.

M. Magendie a dû apporter dans l'examen du mécanisme de la respiration une attention d'autant plus sévère, que l'opinion qu'il s'en est formée, est diamétralement opposée à celle que l'autorité de Haller a fait prévaloir dans les écoles. On sait que le poumon, exactement moulé sur la cavité pectorale, est forcé, par la pression de l'atmosphère, de suivre toutes les variations de volume de cette cavité ; en sorte que l'inspiration a lieu parce que la poitrine se dilate, et l'expiration, parce qu'elle revient à ses premières dimensions. La contraction et le relâchement alternatifs du diaphragme est une des causes de cette variation, sur laquelle il ne peut s'établir aucune contestation ; mais comment les côtes y concourent-elles ? Suivant Haller, la première côte seroit immobile et serviroit de point fixe aux muscles intercostaux, qui détermineroient, dans les autres côtes, des mouvemens d'autant plus marqués, qu'elles seroient plus éloignées de la première. Il résulte, au contraire, des observations de M. Magendie, que la première côte, loin d'être fixe, est douée du mouvement *angulaire* le plus étendu ; ce qui s'accorde d'ailleurs avec la conformation plus libre de son articulation ; que ce mouvement angulaire va toujours en diminuant dans les côtes inférieures, et finit par devenir insensible dans la septième sternale : mais, comme l'espace parcouru par l'extrémité libre des côtes est, pour le même angle, proportionnel à leur longueur, laquelle est de plus en plus grande, à mesure que la côte est plus éloignée de la première, on conçoit que la variation angulaire des dernières côtes, quoique plus foible, peut permettre à leur extrémité sternale un déplacement encore assez étendu. Ainsi le mouvement de la première côte détermineroit celui du sternum ; celui-ci, ne pouvant se mouvoir sans entraîner toutes les côtes qui y aboutissent, mettroit en jeu le système des cercles osseux de la poitrine ; et, à cause de l'inégale longueur des côtes et de leur inclinaison sur la colonne vertébrale, le sternum exécuteroit en même temps un léger mouvement de rotation.

L'histoire des fonctions nutritives est terminée par l'examen d'une

question dont la solution conduit à des applications du plus haut intérêt pour la médecine. Les chimistes ont constaté depuis long-temps que presque toutes les substances animales admettent l'azote au nombre de leurs élémens essentiels; et ils n'ont remarqué aucune différence, à cet égard, entre les herbivores et les carnivores. Relativement à ceux-ci, on n'éprouveroit aucune difficulté pour assigner l'origine de l'azote qui se dépose dans leurs organes, puisque ce principe est abondamment contenu dans leurs alimens. Mais, en observant l'identité de composition des animaux qui se nourrissent exclusivement de plantes, dans lesquelles il n'existe qu'une foible proportion de matière animale, on pourroit être tenté de croire que l'azote vient d'une autre source. Pour résoudre cette question, l'auteur a nourri des chiens avec des substances rigoureusement exemptes d'azote, tels que le sucre, la gomme, l'huile, le beurre. Les effets de ce régime ont toujours été les mêmes. Les animaux ont paru supporter sans inconvénient ce changement de nourriture pendant une quinzaine de jours. Alors ils ont commencé à maigrir très-sensiblement. L'émaciation faisant toujours de nouveaux progrès, l'affoiblissement devint tel, qu'ils ne pouvoient faire aucun mouvement. Enfin ils moururent presque tous dans la cinquième semaine de l'expérience. A l'ouverture des cadavres, on ne trouvoit plus un atome de graisse; les muscles avoient diminué des cinq sixièmes de leur volume; l'estomac et l'intestin étoient fortement resserrés; la bile et l'urine avoient perdu les caractères qu'elles offrent dans les carnivores, et se rapprochoient, par leur composition, de l'urine et de la bile des herbivores. On ne sauroit objecter que les organes digestifs des animaux soumis à ces épreuves ont refusé d'agir sur des alimens trop différens de ceux auxquels ils étoient accoutumés; car l'auteur s'est assuré que la digestion s'accomplissoit parfaitement: d'ailleurs on a pu remarquer que, pendant les quinze premiers jours, aucune fonction n'avoit reçu d'altération notable. Il paroît donc que ce sont les alimens qui fournissent aux divers organes l'azote qui entre dans leur composition. Mais ce qui ajoute encore un nouveau degré d'intérêt à ces résultats, c'est qu'ils ont conduit l'auteur à confirmer quelques aperçus suggérés par la chimie, relativement à la guérison de plusieurs maladies cruelles. Les graviers que l'on rend quelquefois avec l'urine, et qui deviennent souvent le noyau des pierres de la vessie, sont formés d'une des substances les plus azotées (l'acide urique). D'après ce qui précède, on pouvoit conjecturer qu'en diminuant la proportion des substances animales dans le régime, on éviteroit la production d'une trop grande quantité de cette matière, et que par conséquent on feroit disparaître la cause même de

la maladie. C'est ce qui est devenu très-probable par le rapprochement d'un grand nombre d'observations très-concluantes que M. Magendie a rassemblées dans un volume qu'il vient de publier récemment (1). Cette dissertation est d'ailleurs rédigée avec tant de méthode et de clarté, qu'elle peut être consultée avec avantage par les personnes tout-à-fait étrangères aux sciences médicales.

Nous regrettons que les limites dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer, ne nous permettent pas de suivre l'auteur dans la troisième et dernière classe de fonctions; mais nous croyons en avoir dit assez pour faire sentir le mérite propre de cet ouvrage, et ce qui le distingue du grand nombre de traités de physiologie, où l'on ne trouve qu'une exposition nouvelle et un arrangement différent de faits déjà connus. Il n'est presque aucune partie de la science qui n'y soit enrichie de quelques observations importantes, ou, ce qui n'est pas moins précieux, qui n'y soit débarrassée de quelque erreur grave. On y remarque sur-tout un talent supérieur dans l'art si difficile d'appliquer l'expérience aux phénomènes toujours très-complicés de l'économie animale. Aussi, quoique cet ouvrage ait été composé dans un but spécial, nous sommes persuadés qu'il sera lu avec le plus vif intérêt par tous ceux qui aiment à suivre le progrès des sciences.

DULONG.

-
- I. *ITINERARIUM ALEXANDRI ad Constantium Augustum Constantini magni filium, edente nunc primùm, cum notis, Angelo Maio, A. C. D. Mediolani, regiis typis, 1817.*
- II. *JULII VALERII RES GESTÆ Alexandri Macedonis, translata ex Æsopo Græco, prodeunt nunc primùm, edente notisque illustrante Angelo Maio, A. C. D. Mediolani, regiis typis, 1817.*

SECOND ET DERNIER ARTICLE.

DANS notre premier article, nous avons essayé de donner une idée juste du premier de ces deux ouvrages, d'apprécier le service que M. Mai vient de rendre en le publiant, et d'indiquer à ce savant et laborieux éditeur quelques-uns des passages qui réclament encore son

(1) Recherches physiologiques et médicales sur les causes, les symptômes et le traitement de la gravelle: brochure de 91 pages. Paris, 1818.

attention. Nous allons faire la même chose pour l'histoire d'Alexandre, traduite par Julius Valerius.

Il s'agit ici, non plus d'un abrégé sec et dénué de faits, mais d'une histoire fort longue, ou plutôt d'un roman historique, rempli de contes invraisemblables ou même absurdes.

Avant de mettre, par une courte analyse, le lecteur en état de juger du contenu de cet ouvrage et de l'intérêt qu'il peut offrir, il est bon de dire un mot de l'état du manuscrit d'où M. Mai l'a tiré.

Ce manuscrit, qui est de la même main que celui de l'*Itinerarium*, est acéphale; il manque seize pages au commencement: aussi, dans l'édition de M. Mai, la première phrase même n'est pas complète. La Bibliothèque du Roi possède heureusement, dans le manuscrit coté 4880, du XIV.^e siècle, une copie du même ouvrage, que M. de Sainte-Croix n'a point citée. Il est également acéphale; mais le nombre des pages qui manquent est moindre que dans le manuscrit Ambrosien; à la marge sont des chiffres qui se rapportent aux pages d'un manuscrit plus ancien, sur lequel il a été copié; c'est ce dont il n'est pas possible de douter, d'après l'égalité des intervalles qui séparent chacun de ces chiffres. Le premier chiffre indique le nombre 8; ce qui prouve qu'il manque sept pages et demie. Le commencement de l'édition de M. Mai tombe entre les chiffres 9 et 10; ainsi notre manuscrit contient deux pages de plus. Par un hasard assez singulier, en cherchant dans les divers manuscrits qui traitent d'Alexandre, nous avons trouvé un fragment, contenu dans le manuscrit 5873, et que le catalogue indique en ces termes: *Fragmentum vitæ Alexandri quæ Callistheni tribuitur*. Ce fragment ne consiste qu'en un seul feuillet: en le comparant avec le manuscrit 4880, il nous a été facile de voir que c'est la même écriture, la même distribution; que la marge porte également des chiffres, et que ces chiffres correspondent juste à ceux de ce manuscrit: car le premier est, comme je l'ai dit, le chiffre 8; et le dernier, dans le feuillet dont je parle, est le chiffre 7. En outre, notre manuscrit commence par le mot *erat*; le fragment finit par *namque nox*: ce qui forme la phrase entière, *namque nox erat*. Il demeure donc évident que ce fragment est un feuillet du manuscrit 4880, détaché par hasard, et relié dans un volume différent. Au moyen de ce feuillet, il n'y a plus au commencement qu'une lacune de quatre pages au lieu de seize, qui manquent dans l'édition de M. Mai. Mais ce n'est pas tout encore: l'éditeur annonce, à la page 118 de son édition, une autre lacune de seize pages, *sedecim omnino paginae in codice desiderantur*; or cette lacune n'existe point dans notre manuscrit (*fol. 70 verso, col. 2, l. antep. — ad fol. 72 verso, col. 2, l. 46*). Il en est de même

de quelques autres passages moins longs, tels que la fin du liv. II, et le §. 23 du liv. III. D'un autre côté, ce manuscrit offre plusieurs lacunes assez courtes, remplies dans celui de Milan.

Ainsi, pour donner une édition à peu près complète de cet ouvrage, il eût été nécessaire de réunir et de combiner les deux manuscrits. Quant à la lacune de quatre pages au commencement, il seroit facile de la remplir au moyen du manuscrit n.º 4877, dont je parlerai tout-à-l'heure. Il reste à savoir si l'ouvrage mérite une seconde édition ; c'est ce dont le lecteur jugera par l'analyse que j'en vais faire et les observations que j'y joindrai.

Il est divisé en trois livres : le premier est intitulé *Ortus Alexandri* ; le second, *Actus Alexandri* ; le troisième, *Obitus Alexandri*.

Le premier livre commence (la lacune étant suppléée) par l'histoire de Nectanébo, roi d'Egypte, de la race Sebennytique, qui vint se réfugier en Macédoine. Ce prince, fort savant dans la magie, fut épris des charmes d'Olympias : profitant d'une absence de Philippe, il se présenta à cette princesse sous la figure de Jupiter Ammon ; et, au moyen de ce déguisement, il jouit de ses faveurs : Olympias en eut Alexandre. Ce jeune prince, élevé avec le plus grand soin, se rend à Olympie, accompagné d'Héphestion, et remporte le prix à la course des chars. Il retourne en Macédoine, au moment où Philippe venoit de répudier Olympias, dans l'intention d'épouser Cléopâtre ; mais Alexandre parvient à réconcilier sa mère avec Philippe. Bientôt après, la ville de Mothane se révolte : Alexandre l'assiège et la soumet. A son retour, il trouve des députés Perses qui venoient demander à Philippe la terre et l'eau ; il les fait partir sur-le-champ sans réponse.

Pendant qu'il étoit occupé à une autre expédition, que Julius Valerius ne fait point connoître, Pausanias assassine Philippe. Alexandre survient, et venge la mort de son père.

C'est alors qu'il songe aux préparatifs de la guerre contre les Perses : il rassemble ses troupes, et part. L'auteur le fait d'abord aller en Lycaonie, qu'on appelle, dit-il, maintenant *la Lucanie* ; puis en Sicile, ce qui n'étoit pas trop sur le chemin de la Perse ; puis encore en Italie, où il reçoit une ambassade et de magnifiques présens de la part des Romains ; de là il se rend à Carthage, et au temple de Jupiter Ammon par le désert. Le dieu lui apprend qu'il est son fils, et lui ordonne de bâtir une ville dans la terre de Protée. Alexandre fonde Alexandrie, près de Taposiris. L'auteur raconte la fondation de cette ville ; il mêle à son récit des circonstances fabuleuses et invraisemblables. Sérapis prédit à Alexandre la conquête du monde. Ce prince ordonne à sa flotte d'aller

Attendre à Tripolis; alors il remonte le Nil jusqu'à Memphis; il entre dans le temple de Vulcain, où il trouve la statue de Nectanébo, qu'il reconnoît pour être celle de son père. Après avoir fait aux habitans de Memphis un long discours à ce sujet, il prend la route de Péluse, fait le siège de Tyr, s'empare de cette ville, écrit à Darius deux lettres ridicules, en reçoit une réponse qui ne l'est pas moins. Darius est battu (l'auteur ne dit point en quel endroit), et s'enfuit; la famille royale tombe au pouvoir du vainqueur. Darius rassemble de nouvelles forces; Alexandre en fait autant: il traverse le Taurus, sur le sommet duquel il plante sa lance en terre; elle y prend racine, personne ne peut l'arracher de la place. Arrivé à la ville de *Pière* ou Hippérie, dans la Bébrycie (1), où se trouvoit une statue d'Orphée, il voit tout-à coup cette statue inondée de sueur: de là il arrive à Ilion en Phrygie, et débite une tirade de vers sur la tombe d'Achille; il prend ensuite la route d'Abdère, qui refuse de lui ouvrir ses portes; de cette ville il se rend sur les bords du Pont-Euxin et du Palus-Méotide; puis chez les Locriens et à Agrigente; enfin à Thèbes, dont il fait le siège: il s'empare ensuite de Corinthe, où il célèbre des jeux gymniques.

Le second livre, intitulé *Actus Alexandri*, est un peu plus court. Alexandre se rend de Corinthe à Platées, dans le temple de Proserpine, où le prêtre lui prédit ses hautes destinées. Il se brouille avec les Athéniens; il leur écrit une lettre, en reçoit une réponse: l'auteur rapporte, à cette occasion, de longs discours d'Æschine, de Démade et de Démosthène, pour et contre la guerre avec Alexandre. Ce prince marche contre Lacédémone, et s'empare de cette ville (2). Ensuite l'auteur recommence à raconter, et sans songer à ce qu'il a dit dans son premier livre, l'expédition d'Alexandre en Asie. La maladie d'Alexandre, la bataille d'Issus, le passage de l'Euphrate, la bataille d'Arbèles, de longues lettres d'Alexandre à Darius et de Darius à Alexandre; voilà ce qui se trouve dans les seize pages qui manquent au manuscrit Ambrosien: puis on trouve une lettre de Darius à Porus, pour implorer son secours. Alexandre marche à la poursuite de Darius, retiré à Ecbatane (3), et l'atteint au moment où, victime de la perfidie

(1) Le manuscrit Ambrosien porte *Habruchiæ urbs*, leçon suivie par M. Mai: le ms. 4880 a *Babruchiæ*; la vraie leçon est *Bebryciæ*. En effet, dans le faux Callisthène, dont je parlerai tout-à-l'heure, il y a *πυργωέλαι ἐν εἰς τὴν Ἰππολείαν (sic) πόλιν τῆς Βεβρυκίας* (fol. 22 verso).

(2) Toute cette partie du 11.^e livre, jusqu'au paragraphe 28, manque dans le faux Callisthène.

(3) M. Mai ne devoit pas hésiter à lire *in Ecbatanis*, au lieu de *in Balanis*. Le faux Callisthène donne *ἐν Βαβυνοῖς*.

de Bessus, il étoit sur le point d'expirer : Darius a encore le temps de lui adresser un discours, dans lequel il l'engage d'épouser sa fille Roxane. Alexandre rend plusieurs édits, l'un sur l'administration des pays qu'il a conquis, l'autre contre les assassins de Darius, qu'il fit mourir du supplice de la croix : ensuite il écrit à la mère de Darius, pour la prévenir qu'il va épouser Roxane ; la mère ne manque point de lui faire une belle réponse. Après les noces, Alexandre marche contre Porus. Ici finit le second livre.

Le troisième, intitulé *Obitus Alexandri*, est plus long, et, si l'on peut dire, plus extravagant que les deux premiers ; il contient les détails de la guerre contre Porus ; cette guerre terminée, Alexandre a de longues entrevues avec les Gymnosophistes, dans lesquelles il se débite de part et d'autre toute sorte d'impertinences. Puis vient une interminable lettre d'Alexandre à Aristote, sur les singularités de l'Inde (1) ; rien n'égaleroit l'extravagance et le ridicule, si elle n'étoit suivie du récit de l'aventure d'Alexandre avec la reine Candace, et de la description des états de cette princesse. Alexandre, disposé à marcher contre les Amazones, leur écrit une lettre assez peu mesurée, à laquelle ces héroïnes répondent longuement par la description de leur pays. Alexandre réplique avec plus de politesse, et tout s'arrange à l'amiable. Le conquérant s'avance ensuite vers le pays des Prasiens ; là, il reçoit une lettre d'Aristote. A peine de retour à Babylone, il écrit à Olympias une lettre dans le goût de celle qu'il avoit envoyée à Aristote : il y raconte en détail son expédition aux colonnes d'Hercule (2), chez les Amazones, son voyage au bord de la mer Erythrée, chez les Troglodytes, vers le Tanais. C'est après toutes ces belles choses, que l'on commence à voir se manifester des prodiges, avant-coureurs de la mort du héros : Antipater lui fait donner du poison, et Alexandre expire. Son corps est transporté à Alexandrie, où on lui élève un tombeau magnifique. Le testament d'Alexandre termine ce troisième et dernier livre.

Cette courte analyse suffit pour montrer en quoi consiste l'ouvrage de Julius Valerius ; on voit que c'est un amas indigeste de faits controuvés, de contes absurdes, d'anachronismes grossiers, de sottises de toute espèce.

Le savant éditeur nous semble beaucoup trop prévenu en faveur de cet écrit : il a pris la peine de distinguer en plusieurs endroits, et d'ini-

(1) Cette lettre se trouve souvent à part dans les manuscrits.

(2) Il en est fait mention dans *l'Itinerarium Alexandri*. Voyez notre article, *Journal de juillet*, pag. 405.

primer en lettres italiques, des pages entières qu'il désigne par l'indication marginale *pars fabulosa*, ce qui laisse à penser que le reste est historique; malheureusement il n'en est rien. Dans sa préface, d'ailleurs fort instructive et curieuse, M. Mai, tout en reconnoissant que l'auteur a beaucoup trop aimé les aventures merveilleuses, cherche à l'excuser par l'exemple d'Hérodote, de Pline, &c. qui ont souvent mêlé à leurs récits des contes et des fables (1) : mais il nous paroît difficile de trouver rien de commun entre ces auteurs et celui d'une des plus indigestes et ineptes compilations qui se soient jamais faites; d'une compilation où tout est controuvé et dénaturé, tellement que même, si l'on retranchoit ce qui est évidemment fabuleux et d'une absurdité palpable, il ne resteroit pas un seul fait qui, tout en ayant une sorte de fondement historique, ne fût altéré et chargé de circonstances étrangères. Aussi, malgré les savantes notes où l'éditeur s'efforce de donner quelque poids à certains faits contenus dans cet ouvrage, malgré le soin qu'il prend de distinguer la partie fabuleuse de la partie historique, nous ne craignons pas d'avancer que cet ouvrage ne sauroit avoir nulle autorité; que c'est, d'un bout à l'autre, un roman compilé sans goût, sans aucune connoissance d'histoire, surchargé successivement de fables ridicules, et dont la rédaction définitive appartient à une époque assez récente.

M. Mai annonce qu'il a trouvé dans la bibliothèque Ambrosienne un manuscrit grec dont le style, sans être barbare, paroît appartenir à la basse grécité. Ce manuscrit, où il est également question d'Alexandre, ne porte point de nom : l'auteur anonyme se rencontre quelquefois avec Julius Valerius; plus souvent son récit et différent; et, dans tous les cas, on a lieu de croire que ce n'est point le faux Callisthène dont parle M. de Sainte-Croix (2). Nous soupçonnons toutefois que c'est le même ouvrage que celui dont la Bibliothèque du Roi possède plusieurs copies, et qui commence par ces mots : *Οι σφωτάλοι Αιγυπτίοι, δειών δαύρονοι, γῆς μέτρα*

(1) *Tot tantaque Julius Valerius quum in suum opus intulerit, quis dubitet hunc quoque historicum optimè meritum esse de Alexandri nomine ac dignitate? — Etsi autem ne graves quidem historici (Herodotus exempli causâ et Plinius) hac laude carent; etsi Dionysius Halicarnasseus plerosque historicos antiquissimos in pervagatis fulularum nugis impunè versatos esse tradiderit. . . . memie tamen et cogitatione prospicio, fore ut nimia Valerii, seu potius Æsopi, credulitas in multas ac varias vitas hujus κριτικῶς reprehensiones incurrat. Sed enim quis demum nescit erravisse olim multis in rebus hominum ingenia? . . . Quis item omnem errorem stultitiarum dicere audeat? Illud præterea me recreat, quod hic auctor, etsi identidem mendaciunculis et commentitiis inquinatior est, nihilominus auget historiam et eruditionem. (Præf. §. 6.)*

(2) Examen des hist. d'Alexandre, p. 165 57.

κατάλαβόμενοι, θαλασσης κύματα ήμερευσάμενοι ποταμὸν Νεῖλον διαπερησάμενοι, ἕσαν ἔσπερθεσίαν διαψηφισάμενοι παρεδεδώκεισι τῇ οἰκουμένη. Cette compilation sur Alexandre a été traduite en latin barbare; on la trouve en cette langue dans les manuscrits 4877, 4880, 5062, 5873, 6831, 8501, 8514, 8515, 8518, 8519, 8520. Ce sont là les traductions dont parle M. de Sainte-Croix, quand il dit : *J'ai compté jusqu'à quatorze traductions du faux Callisthène* (1). Le grec est inédit; mais la traduction a été imprimée plusieurs fois, dans le xv.^e siècle, sous le titre de *Historia præliorum Alexandri Magni*. Au reste, ni les manuscrits grecs de ce morceau, ni les versions latines, ne se ressemblent de tous points: il y en a qui renferment des détails qu'on ne voit point dans les autres; mais tous paroissent être des abrégés, faits par différentes mains, d'un ouvrage du même genre plus complet, originairement composé en grec, et que la version de Julius Valerius paroît reproduire presque en son entier.

Après avoir reconnu, dans les divers manuscrits, en quoi consistoit le morceau qui commence en grec par *Αἰγύπτιοι σφώτατοι*, en latin par *Ægyptii sapientissimi*, nous avons comparé, avec cette version de Julius Valerius, le manuscrit du faux Callisthène, conservé à la Bibliothèque du Roi (2): au verso du quatrième feuillet, nous nous sommes aperçus que le grec dit précisément la même chose que le latin du fragment découvert dans le manuscrit 5873. La même observation s'est trouvée applicable aux quatre feuillets de notre manuscrit 4880, et enfin à la partie publiée par M. Mai (3).

(1) Examen des hist. d'Alexandre, p. 166.

(2) N.^o 1085. Il a pour titre, *Καλλιθέτης ιστοριογράφος ὁ πᾶσι περὶ τοῦ Ἑλλήνων συγγραφέμενος· οὗτος ιστορεῖ Ἀλεξάνδρου πράξεις*. Il commence en ces termes: *Λεῖτος δοκίμην γένεσθαι καὶ γενναιωτάτος Ἀλεξάνδρου ὁ Μακεδῶν ἴδια πάντα πειρησάμενος, σπερθεύσαν αὐτῷ εὐχὴν αἰετῆς ἀρείταις καὶ φρόνιαν*. Une note placée au fol. 54 recto annonce qu'il a été achevé le 21 novembre 6977 (en 1469 de J. C.), par Nectaire, moine d'Otrante. (Cf. Montfaucon, *Palæogr. græc.* p. 83.)

(3) Le grec du faux Callisthène se rencontre, pour la première fois, avec le latin de Julius Valerius (dans le feuillet par nous découvert), à l'endroit où il est question de la grossesse d'Olympias: le grec dit, *ἡμέρας καὶ ἡμέρας (an ἐξ ἡμέρας εἰς ἡμέρας) ὄγκουτο ἢ γαστήρ αὐτῆς*: le latin, *sed jam alvo et lateribus excrescentibus*. Notre manuscrit 4880 commence par les mots, *erat* (le feuillet découvert finit par le mot *nox*) et *secretæ... venerant. Naturali igitur monitus affectu, superponit hominem humeris, quem valentissimè revecat in regiam*: ce qui se retrouve en ces termes dans le grec: *νύξ γὰρ ἦν καὶ ἔρμος ὁ τόπος· καὶ στήρην λαβὼν πρὸς τὴν στήρην, διεσπασίθε ἐσπασαθῶν αὐτῆν ὅτι ἦν ὤμων αὐτῆς (l. αὐτῆς) γενναίως, καὶ ἀπάγει πρὸς Ὀλυμπιάδα (fol. 8 recto, l. 13)*. Enfin l'édition de M. Mai commence par cette phrase incomplète..... *ad votum proclivitas fiat*; la phrase entière, selon notre manuscrit, est, *Equos ait (Philippus) ad hos tibi usus jubeo protinus deducti iri (lis. deducendos)*,

En poursuivant la comparaison, nous avons trouvé que le premier livre se retrouve presque en entier, et souvent mot pour mot, dans le faux Callisthène; la narration procède même tellement dans le même ordre, que nous avons pu diviser le texte grec en paragraphes correspondans à ceux qui divisent le texte latin de l'édition de M. Mai. Dans un petit nombre d'endroits, tels que les paragraphes 3, 9, 15, 39, 41, 48, 52, 60, le grec offre plus de détails; tandis qu'au contraire, pour les paragraphes 8, 36, 38, il en offre moins que le texte latin. On trouve aussi quelques légères différences entre les deux textes, dans le paragraphe 16; enfin, les paragraphes 20 à 23, 24 à 26, 27, 31 à 35, et 63 à 69, manquent dans le grec; pour tout le reste, le latin n'en est que la traduction souvent littérale.

Nous ferons grâce à nos lecteurs de la suite de cette confrontation pour les deux autres livres; elle offrirait à-peu-près le même résultat, c'est-à-dire, un assez grand nombre de différences, qui n'empêchent point que les deux ouvrages n'émanent d'une source commune. Il nous paroît donc difficile de douter que le latin de Julius Valerius ne soit une traduction du faux Callisthène. Mais il y a ici une observation à faire.

Quand on compare entre eux non-seulement le latin de Julius Valerius avec le grec du faux Callisthène, mais encore ceux-ci avec les différentes copies grecques et latines du morceau qui commence par *Αἰγυπτίαι σοφώτατοι*, ou *Ægyptii sapientissimi*, on trouve entre tous des ressemblances frappantes, avec un petit nombre de différences qui consistent en additions ou retranchemens. A prendre les copies du morceau que je viens de citer, on voit que celui-ci n'est qu'un extrait des deux ouvrages de Julius Valerius et du faux Callisthène, fait tantôt sur le grec, tantôt sur le latin, qui diffère en beaucoup de points, selon les copies: il en est une, celle que contient le ms. 4877, sur laquelle on suit très bien Julius Valerius; c'est même moins un extrait, qu'un choix de passages copiés textuellement, liés entre eux par une narration plus abrégée; elle est cependant chargée de quelques faits qui ne sont plus ni dans le faux Callisthène, ni dans le Julius Valerius que nous avons: et de même, quoiqu'on ne puisse douter que le second de ces deux derniers ouvrages n'ait été fait sur le premier, chacun d'eux contient des circonstances qu'on ne trouve plus dans l'autre; d'où

de aulus tibi ad votum proclivitas fiat; le grec dit: *ὁ δὲ φησὶ. πένητον, ἐγὼ γὰρ προσνοήσωμαι σοὶ ἱστέους ἢ ἢ ἐμῶν ἰσπερσοίων ὀλιγηδόνες, ἢ ἔπι μὲ ὀλιμελιθήσονται.* J'ai rapproché ces différens passages pour donner une idée des rapports ou plutôt de la ressemblance qui existe entre le faux Callisthène et Julius Valerius.

il résulte que les compilateurs, les abrégiateurs, et même les copistes, se sont donné libre carrière en ras-semblant, abrégeant ou copiant ces histoires fabuleuses d'Alexandre. Ils ont les uns et les autres, et successivement, ajouté quelques extravagances nouvelles à celles qui s'y trouvoient déjà : notre manuscrit 4880 présente même un exemple assez frappant de cette liberté; au fol. 78 rect. col. 1, l. 10, le copiste a inséré au milieu de la narration, sans en prévenir, un long morceau d'Orose : seulement à la fin, il a mis *huc usque Orosius*. Cette surcharge successive prouveroit que la plupart d'entre eux n'ont pris ces histoires fabuleuses que pour ce qu'elles étoient réellement ; car les voit-on surcharger ainsi les ouvrages historiques ! Peut être le goût pour les aventures merveilleuses et romanesques, qui a marqué les premiers pas de la littérature moderne, a-t-il contribué à multiplier ces copies des histoires fabuleuses d'Alexandre ; et qui sait si ces copistes ont vu dans ces histoires autre chose qu'un roman de chevalerie, qu'ils croyoient pouvoir embellir à leur guise ? Car nous ne pouvons nous empêcher de croire que la rédaction du faux Callisthène, et conséquemment la traduction de Julius Valerius, ne soient d'une époque assez récente; et, à cet égard, nous différons tellement de l'opinion de M. Mai, que nous croyons devoir la soumettre à une courte discussion.

Ce savant et laborieux éditeur pense que Julius Valerius, ou tout au moins Ésope, l'auteur original, étoit d'Alexandrie, d'après un passage qui paroît en effet appartenir à un auteur né dans cette ville (1); il pense également que cet Ésope est antérieur à l'an 389, puisqu'il parle, comme existant, du temple de Sérapis à Alexandrie, détruit par l'ordre de Théodose le Grand en 389 de notre ère (2) : mais on sent que ces passages ne fourniroient une preuve décisive que dans le cas où l'ouvrage seroit bien évidemment d'un seul jet et de la même main ; dans le cas contraire ; ils prouveroient seulement que cette compilation a été puisée à quelques sources assez anciennes; et c'est ce qu'on ne sauroit

(1) *Videt insulam eminens perbreveim rex (Alexander), cui nomen Pharus esse cum diceretur, coluisse verò Pharus istam Protea; conlapsum etiam ibidem cerneret Proteos sepulcrum; id quidem protinus et reformari ad faciem novitatis et coli religiosius mandat : exinque civitas Pharus est; ejusque mos ad nos usque prolapsus sacrum inter nostros heroes [f. heroas] dicitur* (lib. 1, c. 25). Ce passage manque dans le faux Callisthène.

(2) *In eo (templo) obeliscos quoque duos videt proceritudinis erectissimam, qui adhuc Alexandriæ perseverant in Serapis templo* (1, c. 31). Il y a, dans le texte du faux Callisthène, ἐν ᾧ ἔτι τῶν ὀβελίσκων ἐγκαταλιπὼν τῶν μετρίων τῶν νῦν κειμένων ἐν τῷ Σεραπίῳ (fol. 17 recto).

contester : car l'aventure de Nectanébo avec Olympias remonte à Jules Africain, qui écrivoit au III.^e siècle (1). Le voyage d'Alexandre aux Palus Méotides et aux colonnes d'Hercule se retrouve dans l'*Itinerarium Alexandri* (2), qui est du IV.^e siècle; et beaucoup d'autres traits fabuleux du faux Callisthène viennent de plus loin encore : en sorte que l'auteur ou les auteurs de cette compilation ont évidemment mis à contribution quelques-unes de ces relations fabuleuses, composées peu de temps après la mort d'Alexandre, et dont les auteurs anciens eux-mêmes parlent et se moquent si souvent; mais ces passages n'apportent aucune lumière sur l'époque où la compilation a été rédigée.

M. Mai allègue une autre raison en faveur de son opinion sur la patrie d'Ésope et de Julius Valerius; et cette raison paroît, au premier abord, assez péremptoire; c'est qu'aucun auteur ancien n'a donné autant de détails sur la topographie d'Alexandrie : mais cette raison sert précisément à prouver le contraire, parce que ces détails sont d'une absurdité palpable, et décèlent bien certainement un homme qui parle au hasard d'un lieu qu'il n'a jamais vu. Ainsi, par exemple, il dit « qu'Alexandre » étendit l'enceinte d'Alexandrie jusqu'à *Hermopolis*, ou plutôt *Hormopolis* (3); étymologie, dit-il, qui vient de ce que cette ville servoit de » port à ceux qui remontent ou descendent le Nil. » Outre cette étymologie ridicule, on voit que le compilateur connoissoit bien mal Alexandrie : il fait ici une bévue aussi lourde que si quelqu'un étendoit Milan jusqu'à Como, ou Paris jusqu'à Melun. Dans un autre passage de la même force, le compilateur dit que la ville commençoit à *Taposiris*, finissoit à Agathodémon (ou la bouche Canopique), et s'étendoit en largeur depuis Canope jusqu'au lieu appelé *Melanchium* (4); ce qui

(1) Sainte-Croix, *Examen &c.*, p. 163.

(2) Voyez notre article, *Journal du mois de juillet*, p. 401.

(3) *Igitur omne spatium* (ajout. ab) *eo loco cui Interdidium* (lisez *Bendidium*) *vetus nomen est, usque ad Hermopolim, urbis ejus ambitu occupatum est. Sed enim nomen hoc longè secus ac se veritas habet in usu appellationis resedit; Hormo enim polis, non Hermopolis, dicta est, quòd portuosius illic alveus Nili latiusque in latera descendens, fidam stationem navibus per sese labentibus faceret* (1, c. 20). Le grec dit : . . . ὃ δὲ πλάτος ἀπὸ τοῦ βενδιδίης (lis. *βενδιδίης*), μέγας τῆς μικρᾶς Ἑρμοπόλεως· ἢ καλεῖται δὲ Ἑρμοπόλις, ἀλλὰ Ὁρμοπόλις, ὅτι πᾶς ὁ κατέρχόμενος ἐκ τῆς Αἰγύπτου καὶ ἀνερχόμενος ἐκεῖ περὶσσεύει (fol. 15 verso).

(4) *Longitudinem quidem urbi procurat ab eo loco cui Draco nomen est (est autem pars supradicti Taposiris) usque ad locum cui Agathudemonos appellatio manet. Latitudini verò indulget à Canopo usque ad locum qui Eurylochi vel Melanchium dicitur. Il est encore ici curieux de rapprocher le texte grec : Χωρὸς ἑξαφῶς πὸ μᾶκρος τῆς πόλεως ἀπὸ τοῦ Δρακονίου τῷ καὶ τὴν Ταφωσιελικήν τε νέαν (sic)*

n'empêche pas que, dans un autre endroit, il ne donne à cette ville 16 stades et 375 pieds. Que conclure de toutes ces sottises ? Rien, sinon que celui qui a écrit de telles choses n'a jamais vu Alexandrie, qu'il a pris textuellement des passages dans quelques anciens romanciers qui étoient d'Alexandrie, et que, quant au reste, il a parlé de topographie et de géographie à-peu-près comme d'histoire, c'est-à-dire que, prenant au hasard des noms de lieux, il les a disposés, arrangés, dénaturés à sa guise, pour les rendre plus frappans et plus singuliers; en un mot, il a traité Alexandre à-peu-près comme les Scudéry et les Calprenède ont traité Brutus, Clélie et le grand Cyrus.

Ainsi les preuves d'antiquité qu'on avoit cru y trouver, se réduisent seulement à montrer que certaines parties de cet ouvrage ont été prises à d'anciennes sources; ce qu'assurément personne ne voudra contester: pour le reste, il suffit de lire avec attention plusieurs pages de la rhapsodie du faux Callisthène, pour s'assurer que le style est très-moderne, et qu'on ne sauroit le juger d'une époque plus ancienne que le VII.^e ou le VIII.^e siècle. Or, s'il est vrai (et nous en doutons à peine) que la version de Julius Valerius soit une traduction libre de l'ouvrage grec, traduction surchargée, comme nous l'avons vu, de quelques circonstances étrangères, il faut bien que cette traduction soit elle-même, non pas, comme l'a cru M. Mai, un ouvrage assez ancien, mais la production pseudonyme de quelque translateur obscur du moyen âge. Il faut convenir que le style, quoi qu'en dise M. Mai, est presque par-tout d'une étrangeté très-propre à corroborer cette opinion.

Il nous paroît fort probable que le nom de Julius Valerius est tout aussi controuvé que celui de Callisthène et d'Ésope, et que cette traduction ne remonte pas plus haut que le IX.^e siècle. Il est vrai que l'ancienneté du manuscrit Ambrosien, que l'éditeur croit être du IX.^e siècle, en reculeroit l'époque; mais, à en juger d'après le *specimen* qu'il a joint à l'édition, ce manuscrit peut être aussi bien du XI.^e ou du XII.^e siècle.

Dans sa préface, l'éditeur rassemble avec beaucoup d'érudition tous les témoignages des critiques qui, depuis la renaissance des lettres, ont

μέχρι τῆς Ἀγαθοδαίμονος πόλιος τῆς καταιέου (sic), καὶ ἀπὸ τῆς Βενθιδίης τῆς (lisez μέχρι τῆς) Εὐρώφης ἢ Μελαιδίου πὸ πλάγος (fol. 15 verso). Au lieu de καταιέου, lisez κατὰ Κάνωβον, car le fleuve *Agathodamon* n'est autre chose que la branche Canopique (Ptolem. *Geogr.* p. 105, *Merc.*). Au lieu de κατὰ τὴν Ταψωσειακὴν ΤΕ ΝΕΑΝ, on doit lire κατὰ τὴν Ταψωσειακὴν ΤΑΙΝΙΑΝ: il est question de la langue de terre comprise entre la mer et le lac Maréotis, et sur laquelle *Tapsiris* étoit située. On appelloit cette langue *ταΐα*, la *bande*, la *bandelette* (Ptolem. *Geogr.* pag. 104).

connu et cité la version de Julius Valerius : il relève plusieurs erreurs qui leur sont échappées, et entre autres à du Cange. Ce dernier, à l'article Ἐβελίνος de son *Lexique* de la moyenne et basse grécité, dit qu'Ésope, ayant traduit Callisthène, le dédia à l'empereur Constance. M. Mai observe avec raison que du Cange s'est trompé; mais il n'a pas remarqué que ce laborieux lexicographe copie Gaulmin, qui dit la même chose dans les mêmes termes (*de vita Mosis*, p. 235). Après ces renseignemens, intéressans pour les bibliographes, M. Mai examine pourquoi l'ouvrage de Julius Valerius, cité par plusieurs critiques des derniers siècles, n'avoit jamais vu le jour : aux bonnes raisons qu'il en donne nous en ajouterons une troisième, qui n'est peut-être pas la plus mauvaise; c'est que les critiques n'avoient pas cru l'ouvrage digne d'être publié.

Pour nous résumer en peu de mots sur cette publication de M. Mai, nous rappellerons,

- 1.° Que le manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne est incomplet, conséquemment que l'édition de M. Mai ne présente point le texte latin;
- 2.° Que cet ouvrage, fût-il complet, n'est qu'une mauvaise traduction d'une compilation composée originairement en grec;
- 3.° Que cette compilation, n'étant qu'un ramas indigeste de contes absurdes ou de faits entièrement dénaturés, racontés en mauvais grec, n'offre ni intérêt historique, ni utilité sous le rapport de la langue.

Mais, quelle que soit, à l'égard de cet ouvrage de Julius Valerius, l'opinion des savans, ils n'en rendront pas moins encore une fois hommage à l'érudition et à la sagacité que M. Mai a déployées dans sa préface et dans ses notes, et à l'ardeur avec laquelle il recherche sans cesse des trésors nouveaux dans des mines inconnues (1).

LETRONNE.

ESSAI SUR L'ÉTABLISSEMENT MONARCHIQUE DE LOUIS XIV,
et sur les altérations qu'il éprouva pendant la vie de ce prince;
morceau servant d'introduction à une histoire critique de la
France, depuis la mort de Louis XIV; précédé de nouveaux
Mémoires de Dangeau, contenant environ mille articles inédits

(1) Depuis que cet article est écrit, il a paru, dans la Bibliothèque universelle (1818, pag. 209-219; 322-349), un extrait fort curieux du même ouvrage. L'auteur s'est rencontré avec nous, quant au fond et à la nature du *Res gestæ Alexandri*: mais, comme son article est, dans les détails, tout-à-fait différent du nôtre, nous invitons nos lecteurs à y recourir; ils y trouveront des recherches intéressantes autant que neuves.

sur les événemens, les personnes, les usages et les mœurs de son temps, avec des notes autographes curieuses et anecdotiques ajoutées à ces mémoires par un courtisan de la même époque; par P. E. Lémontey. Paris, imprimerie de Didot, 1818, chez Déterville, in-8.º, 484 pages. Prix, 6 fr.

AYANT annoncé, l'andernier (1), l'Abrégé des Mémoires de Dangeau, publié par M.^mc de Genlis, et même les extraits qu'en a donnés M.^mc de Sartory, nous croyons devoir faire connoître aussi le supplément que M. Lémontey vient d'y joindre. Ce nouveau travail a trois objets : rétablir des textes altérés dans l'édition de 1817; mettre au jour des articles inédits; enfin, y ajouter quelques-unes des notes écrites sur l'une des copies des Mémoires de Dangeau, par un de ses contemporains.

Le nombre des articles rétablis est de quarante-quatre : en général, ce ne sont que des variantes légères, dont la plupart proviennent peut-être de la diversité des manuscrits de ces Mémoires. Il se peut néanmoins que, pour rendre la diction un peu moins incorrecte, on se soit permis, en 1817, quelques changemens de pure rédaction : ainsi, dans cette phrase, « le Dauphin vouloit qu'on fût à l'aise avec lui, *et ne contraindre jamais personne* », les derniers mots ont été corrigés de cette sorte, *et qu'on ne contraignît jamais personne*; et, par une erreur qui n'est, à notre avis, que typographique, le mot *craignît* s'est glissé ici au lieu de *contraignît* : voilà l'un des changemens les plus remarquables. Les additions, si M.^mc de Genlis en a réellement hasardé quelques-unes, si aucun manuscrit ne les lui a fournies, ne seroient pas non plus d'une bien grande importance. Après avoir dit que le Roi envoya chercher le duc de Tresmes, et lui fit une réprimande sévère, on auroit ajouté, *mais avec la modération et la politesse qu'il a toujours* : dans le récit de la dernière maladie de Louis XIV, on auroit inséré une ligne, savoir, que *M.^mc de Maintenon, malgré sa douleur de l'état où elle voyoit le Roi, n'étoit occupée que de sa conscience*; enfin, en parlant du jeune Arouet, exilé, mis à la Bastille, on auroit jugé à propos, l'article étant extrêmement court, de l'allonger de ces trois mots, *il paraît incorrigible*. Quant aux omissions de quelques paroles ou de quelques lignes, elles sont plus nombreuses, et peuvent sembler un peu plus graves. Mais, puisqu'on ne publioit, en 1817, qu'un abrégé, on avoit sans doute le droit de supprimer tout ce qu'on réputoit inutile. De son côté, M. Lémontey a fort bien pu juger autrement de l'importance des faits, et il

(1) Journal des Savans, septembre 1818, pag. 567-569.

nous paroît avoir rétabli quelques lignes réellement instructives : par exemple, il est bon de savoir que Dangeau affoiblit lui-même l'autorité des renseignemens qu'il a donnés sur les affaires de Pologne, puisqu'après avoir dit que le prince de Conti étoit de retour en France en 1697, il ajoute : « Tout ce qu'il nous a conté de la Pologne, et de ce qui s'est » passé à son égard, est si différent de ce qu'on avoit mandé ici, qu'il » ne faut plus regarder tout ce que nous en avons écrit que comme des » contes en l'air. »

Nos lecteurs concluront sans doute de ce qui précède, qu'aucun texte n'étoit essentiellement *altéré* dans l'édition de 1817, et que néanmoins il y a lieu de savoir gré à M. Lémontey du soin qu'il a pris de rectifier des inexactitudes, et de rétablir quelques passages. Mais il a rendu un service beaucoup plus utile, par la publication de mille articles inédits ; car, bien qu'ils n'aboutissent point à de très-grands résultats historiques, ils sont en général plus intéressans, ce qui n'est pas beaucoup dire, que tous les extraits des Mémoires de Dangeau, publiés jusqu'à ce jour. Ils concernent, non des formules, des usages de cour, des détails d'étiquette, mais certains actes de l'autorité suprême, des exils, des lettres de cachet, des affaires ecclésiastiques, et même aussi plusieurs faits qui tiennent à l'histoire des lettres. Nous ne parlons pas de quelques anecdotes peu édifiantes, que M.^{me} de Genlis a dû écarter, et dont nous n'indiquerons non plus aucun exemple : mais, pour donner une idée des autres genres d'articles qui étoient restés inédits, nous allons en transcrire deux ou trois des plus courts.

Octobre 1685. « On apprit la mort de Vittorio Siri, historiographe » du Roi, qui avoit eu l'emploi d'écrire l'histoire du Roi en italien. Ses » livres sont pleins des mémoires qu'il avoit eus du cardinal Mazarin et » de M. de Lyonne. »

Juillet 1689. « Le cardinal Azzolini est mort à Rome, âgé de soixante- » six ans. Le Roi nous a dit qu'on lui mande qu'en mourant il avoit fait » dire au pape qu'il se repentoit fort des mauvais conseils qu'il lui avoit » donnés, et qu'il croyoit devoir lui recommander, en mourant, de s'ac- » commoder avec la France le plus tôt qu'il pourroit. »

Mai 1694. « Le Roi a ordonné à tous les généraux de ne lui point » envoyer de courriers cette année, que pour des affaires de la dernière » importance. Il y a des années où la dépense des courriers a monté à » cinq cent mille écus. Le Roi fait encore d'autres retranchemens ; il y a » déjà quelque temps qu'on a donné congé à tous les ouvriers des Gobe- » lins, et qu'on ne paye plus l'Académie des sciences, &c. »

Cependant ces nouveaux articles de Dangeau sont, il faut l'avouer,

moins curieux que les notes de son commentateur, écrivain dont le style négligé, mais piquant et quelquefois énergique, semble indiquer un homme de cour, plus clairvoyant, plus actif et plus passionné que Dangeau. Quel est ce commentateur? c'est ce que M. Lémontey n'a pu découvrir : il n'a reconnu, dit-il, dans le caractère de l'écriture, la main d'aucun des personnages qui ont laissé des lettres ou des mémoires (1); il ne sait trop même si ces notes ne seroient pas de diverses personnes; ce que toutefois nous aurions peine à croire, parce que le tour des idées et du langage demeure constamment le même, du moins dans les parties de ce commentaire qui viennent d'être imprimées. Que l'auteur ait été un homme de cour, et qu'il ait survécu de quelques années à Dangeau, on en trouvera la preuve dans ces notes mêmes. C'est évidemment sous le ministère du cardinal de Fleury, qu'a été écrite celle-ci : « Ce prélat » (l'évêque de Fréjus) règne encore et seul et uniquement. Il n'est donc » pas temps de parler d'un homme parvenu à un état unique et sans » exemple dans l'histoire. Que dire, de son vivant, sans soupçon de » haine ou de flatterie, non-seulement de son gouvernement et de son » personnel, mais même des degrés qui l'ont porté jusque sur le trône! » Le commentateur a plus librement caractérisé quelques hommes célèbres morts avant cette époque, tels que Montausier, Pussort, Vauban, Mansard, La Fare, Villeroy, le cardinal de Janson, l'évêque de Bayeux Nesmond, &c. Ces notes, dont quelques-unes ont assez d'étendue, mériteront l'attention des hommes de lettres qui auront à s'occuper de ces personnages. Nous citerons, parce qu'elle est fort courte, celle qui concerne Pussort. « Il étoit le frère de la mère de M. Colbert, et le dic- » tateur de toute cette puissante famille; homme de probité, quoique » avare à l'excès; riche, et jamais marié; toujours à la tête des grandes » commissions du conseil, et de toutes les affaires importantes du dedans » du royaume. C'étoit une mine de chat fâché, dont il avoit aussi le jeu; » infiniment capable et laborieux, austère, chagrin, malin, glorieux et » difficile. » A l'occasion de la réception de l'évêque de Senlis à l'Académie française, en 1702, le commentateur s'exprime en ces termes : « Cef » évêque de Senlis étoit un homme de bien, et le meilleur homme du » monde, mais un imbécille et le jouet même de toute sa famille. L'Acadé- » mie élut bassement M. Chamillart, parce qu'il étoit alors ministre » favori et tout-puissant, qui d'ailleurs n'étoit rien moins qu'un sujet » académique, et qui donna son frère en sa place. » Dangeau dit ici

(1) Cependant plusieurs personnes attribuent ce commentaire au duc de Saint-Simon.

que l'on avoit pratiqué, dans un cabinet voisin de la salle où se font les réceptions, une tribune pour les dames, tandis que jusqu'alors on n'avoit jamais vu de femmes à aucune assemblée de l'Académie française, mais seulement à celles des Académies des sciences et des inscriptions. Sur ce texte, le commentaire porte que « cette nouveauté des femmes fut en » faveur des filles de Chamillart et de leurs amies, qui y allèrent pour » se moquer du pauvre Senlis. « L'Académie française est encore moins ménagée dans la note relative à l'élection du maréchal de Villars, qui succéda, en 1714, à ce même évêque de Senlis : les choix qu'elle faisoit y sont censurés avec une amertume qui pourroit déceler un aspirant malheureux. Il y a, dans ces notes, d'autres détails plus sérieux, mais que nous nous abstenons de recueillir : en général, elles sont trop satiriques pour avoir besoin de recommandation.

On voit qu'il y a lieu de prendre une idée fort avantageuse du travail de M. Lémontey sur les Mémoires de Dangeau. Nous regrettons seulement qu'il se soit abstenu, comme tous ses prédécesseurs, de nous faire connoître l'état et le nombre des manuscrits, le degré d'authenticité qu'on peut leur attribuer. Jusqu'ici l'on n'avoit presque rien extrait de ces Mémoires qui ne justifîât le jugement fort rigoureux qu'en avoit porté Voltaire : cependant Voltaire passe pour en avoir publié le premier des fragmens en 1770 (1), lesquels ont été réimprimés en 1807 (2) avec le nom de Voltaire, et viennent de reparoître, il y a fort peu de temps, dans le tome XXIII de l'une des nouvelles éditions (3) de ses œuvres. Les remarques jointes à ces extraits ne sont pas du tout des éloges du texte, non plus que les observations générales, qui portent le titre de *Témoignage de l'éditeur* (4).

Les articles de Dangeau, ou publiés pour la première fois, ou rétablis par M. Lémontey, remplissent les trois cent treize premières pages du volume que nous annonçons ; les suivantes contiennent un morceau d'une tout autre nature, qui, par l'extrême importance des résultats, par les

(1) Journal de la cour de Louis XIV, depuis 1684 jusqu'en 1715, avec des notes intéressantes. 1770, in-8.^o — (2) Paris, Xhrouet, in-8.^o — (3) Paris, veuve Perronneau, in-8.^o; éditeur, M. Beuchot.

(4) « A ne considérer, dit Voltaire, que le style de Dangeau, son orthographe » qu'on a corrigée, et sur-tout l'importance qu'il met à tout ce qu'on faisoit dans » Versailles, il ne ressemble pas mal au frotteur de la maison, qui se glisse » derrière les laquais pour entendre ce qu'on dit à table. — On ne peut pas re- » procher à notre auteur d'avoir inventé ce qu'il dit : rien ne seroit plus injuste » que de lui attribuer de l'imagination. On ne peut non plus l'accuser d'être » indiscret ; il garde un profond silence sur toutes les affaires d'état. »

caractères du style et souvent par la nouveauté des aperçus, méritoit un examen approfondi : nous nous bornerons pourtant à une courte analyse, de peur de nous engager dans des questions politiques étrangères à ce journal. M. Lémontey travaille depuis plusieurs années à une histoire critique des règnes de Louis XV et de Louis XIV ; et c'est à servir d'introduction à cet ouvrage, que sont destinées les considérations générales sur le règne de Louis XIV, qu'il publie en ce moment. On peut les concevoir comme divisées en deux parties : la première a pour objet de montrer comment Louis XIV, construisant l'édifice « dont le génie de » Henri IV avoit désigné la place, et *le bras implacable* de Richelieu » nivelé le terrain », établit le premier en France une monarchie absolue et illimitée ; la seconde expose les altérations que ce système a subies depuis 1683 jusqu'en 1715. Mais quelles sont les causes qui ont à-la-fois facilité l'établissement de ce régime, et préparé sa décadence ? M. Lémontey croit les trouver dans le caractère même de la nation française. Selon lui, la nature a donné aux Français, dans une mesure extraordinaire, la sociabilité, l'inconstance et l'orgueil ; et de ces trois sources séparées ou combinées sont sortis, dit-il, les traits profonds et singuliers qui doivent nous distinguer à jamais entre tous les peuples, et qui sont une horreur invincible pour toute domination étrangère, l'amour de la guerre et l'ivresse des succès, un désir effréné des distinctions, et une facilité inimitable à communiquer nos affections. Telles seroient les dispositions nationales dont Louis XIV auroit profité pour donner à la monarchie de nouvelles bases, et fonder un pouvoir sans bornes, que la crainte et l'admiration, entretenues par la force et par la splendeur, devoient concurremment affermir. L'armée fut reconstituée, l'action des pouvoirs civils concentrée et agrandie ; l'institution des intendans acquit plus de vigueur, et la police enfin fut inventée ; nouveau pouvoir qui, formé aux dépens du pouvoir militaire et du pouvoir judiciaire, emprunta l'activité du premier et quelques formes du second. L'auteur examine ensuite comment ce vaste essor de la puissance royale modifia les divers éléments des régimes antérieurs ; et, après avoir parcouru des détails dans lesquels nous ne le suivrons pas, il conclut que, l'unité nationale se trouvant, par l'absence des états généraux, concentrée dans la personne du monarque, Louis XIV réussit à faire du clergé un simulacre, de la noblesse un cortège, de la magistrature un instrument, et de la bourgeoisie une manufacture. Mais, en même temps, un mouvement régulier étoit pour la première fois imprimé à toutes les fonctions publiques ; et voici en quels termes M. Lémontey rend hommage aux progrès que l'administration fit en France depuis 1661 : « Parmi les quatre cents médailles, dit-il,

» que la justice ou la flatterie prodiguèrent à Louis XIV, celle qui auroit
 » couronné son effigie par cette simple légende, *Louis l'administra-*
 » *teur*, eût été à-la-fois la plus glorieuse et la plus véridique : car, sur-
 » passé dans tous les autres devoirs de la souveraineté, il est demeuré
 » sans égal dans celui qu'indiqueroit cet hommage. » La politique
 extérieure de ce prince ne reçoit pas ici autant d'éloges, et ses entre-
 prises guerrières sont amèrement censurées. Enfin, le système, ou,
 pour employer l'expression de l'auteur, l'établissement monarchique de
 Louis XIV est défini « une royauté absolue et dispendieuse, sévère
 » pour le peuple, hostile envers l'étranger, appuyée sur l'armée, sur
 » la police, sur la gloire du Roi, et tempérée par la justice du mo-
 » narque, par la sagesse de ses conseils choisis dans les divers ordres
 » de l'État, et par le besoin de ménager pour la guerre et pour l'impôt
 » le nombre et la fortune des sujets. »

Mais, aux yeux de M. Lémontey, ce magnifique édifice est à peine
 achevé, qu'il se ternit, s'ébranle et se décompose. Ici commence la se-
 conde partie de l'ouvrage, et l'on prévoit que les détails et les critiques
 y abonderont plus que dans la première. Durant la seconde moitié de ce
 grand règne, l'auteur croit pouvoir distinguer en France deux peuples,
 celui qu'avoit formé Colbert, et celui que dirigeoit Louvois; le premier,
 laborieux, économe, jeune encore et plein d'espoir, commençant à s'é-
 clarifier, acquérant sur-tout le sentiment de son mérite; le second, oisif
 et dissipateur, enflé du passé, et ne s'apercevant pas de son déclin, n'es-
 timant que la force et ne respirant que la guerre. Entre ces deux peuples
 tenir *un siphon qui portoit à l'un la substance de l'autre*, élever la France
 au rang des nations industrielles, et vouloir cependant la soumettre au
 pur despotisme, c'étoit, selon l'auteur, tomber dans une contradiction
 manifeste, et tenter un alliage impossible. M. Lémontey trouve à
 relever beaucoup d'autres méprises, et cherche dans le caractère de
 Louis XIV, dans ses mœurs privées, dans les habitudes de sa famille
 et de sa cour, les causes particulières qui ont secondé ou déterminé
 l'action des causes générales de décadence. Parmi les actes arbitraires,
 la révocation de l'édit de Nantes est signalée ici comme l'un des plus
 funestes; d'autres persécutions religieuses sont placées au nombre des
 erreurs par lesquelles le Gouvernement affoiblissoit l'idée qu'on avoit
 d'abord conçue de sa sagesse, de sa grandeur et de sa force. Suivent des
 tableaux du désordre des finances, de la misère publique, de la corrup-
 tion générale des mœurs; et l'auteur finit par ne plus apercevoir, dans
 cet imposant système de Louis le Grand, qu'une autorité sans contre-
 poids qui devoit se perdre par ses excès, qu'une royauté placée sur un

roc isolé, et environnée d'appareils trompeurs, qui ne pouvoient la fortifier ni la défendre; qu'un prestige enfin, qui se dissiperoit tôt ou tard, quand, le despotisme étant par-tout, le despote ne se trouveroit plus nulle part.

En exposant ainsi les idées de M. Lémontey, nous n'avons aucunement l'intention de les professer; au contraire, il en est plusieurs sur lesquelles nous élèverions des doutes, si de pareilles discussions pouvoient se resserrer en peu de paroles. Mais il ne s'agit point ici d'événemens déterminés, ni de circonstances positives, ni même de résultats précis à déduire immédiatement d'une série de faits historiques: il est question des jugemens les plus généraux à porter sur une nation, sur un prince, sur un règne, sur un système de gouvernement; et quoique l'auteur ait toujours à citer, à l'appui de ses jugemens, des faits particuliers, des usages, des traditions, des témoignages authentiques, fort souvent des pièces officielles, on n'est jamais bien sûr qu'il n'en tire pas des conséquences trop étendues, et l'on ne le seroit guère davantage de la justesse des conclusions opposées qu'on voudroit tirer d'un autre choix de détails. Au fond, tout se réduit ici aux impressions définitives que peut faire l'histoire d'un siècle sur l'esprit ou sur l'imagination de celui qui l'écrit ou de ceux qui la lisent. Louis XIV a été, dans ces derniers temps, fort sévèrement jugé, non-seulement par M. Lémontey, mais par plusieurs autres écrivains, et sur-tout dans l'ouvrage posthume de M.^{me} de Stael: mais les livres où il est célébré, et particulièrement celui de Voltaire, subsistent, et, selon toute apparence, conserveront long-temps assez d'autorité pour que l'opinion publique ne se décide qu'après avoir comparé et apprécié les hommages et les critiques.

M. Lémontey dit que « la révocation de l'édit de Nantes ressemble » à la Saint-Barthélemi, autant qu'un crime français peut approcher d'un » crime italien. » Quoiqu'il ait été commis des crimes au sein de toutes les nations, nous sommes persuadés qu'on ne peut, sans injustice, caractériser un crime par le nom d'un peuple; nous affirmerions sur-tout qu'il n'y a point, qu'il n'y a jamais eu, qu'il n'y aura jamais de crimé français; nous ajouterons même qu'en partageant contre l'édit de 1685 l'opinion de M. Lémontey, nous craignons qu'il n'y ait, à le qualifier crime, une sévérité excessive. A la rigueur, toute loi injuste qui cause un grand dommage à des particuliers et à l'État même, pourroit sembler criminelle, et c'est bien le cas de celle qui révoquoit l'édit de Nantes. Mais ne faut-il donc tenir aucun compte des opinions dominantes et des persuasions vives qui, en des circonstances particulières, égarent et entraînent les monarques tout-puissans! Il nous est bien aisé, après

cent trente ans d'observations, d'avoir des idées plus justes sur la liberté des consciences : mais qui peut savoir si les voix qui s'élèvent aujourd'hui contre cet édit de Louis XIV, ne se seroient point alors mêlées à celles qui le célébroient dans les chaires, dans les académies, dans les cours de justice, dans presque tous les ordres et les rangs de la société ? On a vu des victimes mêmes d'une autre persécution préconiser celle-là ; et il ne faut pas oublier que Bossuet, lui que tant de lumières devoient mettre à l'abri d'un tel égarement, n'attendit pas quatre mois pour rendre les hommages les plus solennels à cette proscription déplorable, comme au *plus beau monument de la piété du Roi*, au *plus digne ouvrage de son règne*, et au *plus grand miracle du siècle* (1).

Nous croyons que le style de cet essai a droit à beaucoup d'éloges, car il est énergique ; aucun lieu commun, aucun détail étranger n'en ralentit le mouvement ; et, à quelque hauteur que la pensée s'élève, la diction n'a jamais d'emphase : en un mot, nous ne remarquons ici aucun des défauts essentiels et incurables qui caractérisent le mauvais style. Les expressions demeurent claires, lors même qu'elles n'ont pas toute la justesse desirable ; et quand elles l'ont en effet, elles prennent aussitôt de l'élegance et de la vivacité. Nous avouons qu'il seroit aisé de recueillir dans ces deux cents pages quelques lignes qui présenteroient des mots impropres ou hasardés, ou bien des constructions pénibles (2) : mais ces taches légères disparaîtroient sans doute de ce morceau, lorsqu'il se reproduira bientôt à la tête de l'ouvrage auquel il doit servir d'introduction ; et ce n'est point d'ailleurs par un petit nombre d'incorrections réelles ou prétendues, qu'il conviendrait de juger un écrivain tel que M. Lémontey.

Le volume qui vient de nous occuper, est terminé par des pièces justificatives qui concernent l'aventure de Balthasar de Fargues et les tentatives de Louis XIV pour se faire élire empereur d'Allemagne.

DAUNOU.

(1) Oraison funèbre de Michel Le Tellier, chancelier de France, prononcée le 25 janvier 1686.

(2) « La révolution d'éclat et de revers que, depuis Charles-Quint jusqu'à Philippe IV, la maison d'Autriche avoit mis quatre de ses générations à parcourir, Louis XIV l'accomplit dans une seule vie. — En vain l'expérience (de l'Angleterre) déployoit sous les yeux (des Français) la plus flagrante leçon. — Quoique la délation et la cupidité en fussent les moteurs ostensibles, il ne paroît pas qu'on éprouvât aucune répugnance à l'entreprendre. &c. »

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ACADÉMIES, &c.

DANS la séance extraordinaire de l'académie française, tenue le mardi 1.^{er} septembre, M. *Auger* a lu une notice historique et littéraire sur l'École des maris, comédie de Molière; M. *Andrieux*, un Mémoire sur le vrai dans les ouvrages de littérature, et sur le genre romantique; M. *Pizard*, une Épître inédite de La Fontaine, adressée aux Muses.

M. Dufourny, architecte, membre de l'académie des beaux-arts, est décédé le 16 septembre. « Livré par goût, dès sa jeunesse, à l'étude de l'architecture, » il y apporta ces dispositions heureuses qu'on doit à la nature, et celles qu'une » éducation soignée, une instruction variée, ne peuvent manquer d'y ajouter. . . » Il séjourna plusieurs années en Sicile avec le projet, qu'il réalisa, d'en me- » surer toutes les antiquités. La réputation qu'il s'y étoit acquise, le fit choisir » pour construire à Palerme l'école de botanique, édifice dans lequel il tenta le » premier de faire revivre cet ordre dorique grec sans base, si long-temps mé- » connu des architectes modernes, et dont il avoit étudié les modèles dans les » ruines d'Agrigente, de Syracuse, de Sélinunte et de Ségeste. . . M. Dufourny » s'occupa à rassembler par le moulage une collection précieuse de tous les » ornemens antiques, de tous les détails de décoration, de toutes les parties » d'entablement, de frises, de chapiteaux, d'une infinité de bas-reliefs exécutés » dans tous les systèmes et de toutes les manières dont les anciens usoient, » selon les différences d'emploi, de position, de convenance de chaque monu- » ment et de chaque objet. Il avoit destiné cette collection à l'enseignement » de l'architecture. . . Lorsque M. David Leroy laissa vacante la place de » professeur d'architecture, qu'il avoit honorée par de longs services, place qui » exige la science de l'art, le goût des bonnes doctrines et le talent de les dé- » velopper, il n'y eut qu'une voix pour y appeler M. Dufourny. Depuis lors, » il se concentra dans les occupations de cette place et dans celle de l'aca- » démie des beaux-arts, au point qu'aucun autre travail, même de ceux aux- » quels il devoit attacher sa gloire, ne put l'en distraire. Encore dans la force » de l'âge, et comptant sur l'avenir, il remettoit toujours la publication de » ses voyages d'Istrie et de Sicile, dont à peine il s'est permis d'achever la ré- » daction et la mise au net. Toutefois ces deux ouvrages, sur lesquels se fon- » dera sa réputation, sont assez avancés, pour qu'il soit permis d'espérer qu'ils » ne seront perdus ni pour son honneur ni pour celui des arts. » (*Extrait du Discours de M. Quatremère de Quincy, aux funérailles de M. Dufourny.*)

La société d'émulation de Cambrai a tenu, le 17 août, sa séance publique annuelle. M. le comte de la Tour Saint-Igest a lu le discours d'ouverture, et une dissertation sur un vase antique, traduite de l'italien; — M. le Clay, secrétaire perpétuel, l'exposé des travaux de la société durant l'année, et des considérations sur la botanique; — M. Delcroix, secrétaire annuel, un rapport sur le prix de poésie, dont le sujet étoit l'Éloge de la clémence, et qui a été décerné

à M. X. Boniface de Saintine (1); — M. Pascal Lacroix, un rapport sur les mémoires envoyés au concours, sous le titre de *Précis historique sur Cambrai*: M. Dibos, auteur du n.º 2, a obtenu une médaille d'or, à titre d'encouragement, et M. Albert Rousseau, médecin à Paris, auteur du n.º 1, une mention honorable. — M. Félix a lu un fragment d'un essai présenté par M. le colonel Hill, et intitulé, de *l'Influence qu'exercent les ouvrages d'imagination sur les mœurs*; — M. Tordeux, la description de la floraison d'un *Cactus grandiflorus*; — M. H. Leroy, une notice nécrologique sur M. de Frémery, et l'exposé des motifs qui ont déterminé la société dans le choix des sujets mis au concours pour l'année 1819: 1.º la question d'agriculture qu'elle avoit proposée, ne lui paroissant point assez bien résolue dans les mémoires qu'elle a reçus en 1818, elle la reproduit en ces termes: « Donner le détail des moyens » employés chez les différens peuples, et principalement dans les diverses parties de la France, pour faire le plus avantageusement possible la récolte des » céréales par un temps pluvieux, et indiquer l'application au département du » Nord, de celui de ces moyens dont l'emploi y seroit le plus facile et le plus » convenable »; 2.º elle décernera un prix d'éloquence au meilleur *Éloge de Lamoignon-Malesherbes*. Chacun de ces deux prix consistera en une médaille d'or de la valeur de 200 francs. Les ouvrages seront adressés, francs de port, avant le 1.º juin 1819, à M. le Glay, D. M. secrétaire perpétuel, accompagnés de billets cachetés selon l'usage des concours académiques.

L'académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux avoit proposé, pour sujet d'un prix, l'*Éloge en vers ou en prose de Jacques Delille*. N'ayant été pleinement satisfaite d'aucun des ouvrages envoyés au concours, elle retire ce sujet, mais en décernant à M. Antoine Gaulmier, l'un des concurrens, la médaille qu'elle destine, chaque année, à l'encouragement de la poésie. — Elle n'a reçu aucun mémoire sur la *dépuration des eaux de la Garonne*. Pour rendre la question plus facile, elle la réduit aux termes suivans: « Indiquer les moyens » les plus économiques de dépurer en grand les eaux de la Garonne, dans toutes les » saisons et dans les différens états où cette rivière se trouve devant Bordeaux. Les » concurrens ne perdront pas de vue que les eaux dépurées par leurs procédés » devront être dégagées de la petite quantité de matière végeto-animale que » contiennent toujours les eaux de la Garonne. L'académie, ayant égard aux frais » que pourront entraîner les expériences à faire par les concurrens, porte à » 1200 francs le prix proposé. Les mémoires devront être parvenus avant le » 1.º mai 1819. » — Une autre question, restée aussi sans réponse, est reproduite en ces termes: « Déterminer, par une suite d'observations et d'analyses exactes, » quelles substances minérales utiles aux arts et à l'agriculture renferme le sol de » nos landes. Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 600 francs, » sera décerné à l'auteur dont le travail, à mérite égal, aura embrassé une plus » grande étendue de pays. Les concurrens présenteront les résultats de leurs recherches avec assez de détails pour que l'académie puisse, au besoin, vérifier » leurs observations et leurs analyses; les mémoires devront être parvenus avant » le 1.º mai 1820. » — La même académie propose pour sujet d'un prix de la valeur de 300 francs, l'*Éloge d'Ausone*; ce concours est ouvert jusqu'au 1.º juillet

(1) *La Clémence*, discours (en vers) de Constantin à son fils Constance, par M. X. B. de Saintine. Cambrai, Burez, 1818, in-8.º, 7 pag.

1819. — En outre, l'académie de Bordeaux décerne, tous les ans, des médailles d'encouragement aux agriculteurs, aux artistes, aux littérateurs qui, dans le cours de l'année, lui ont fait parvenir quelque travail important. Elle invite particulièrement les hommes de lettres à lui adresser, avant le 1.^{er} juillet prochain, des notices historiques sur les hommes qui ont bien mérité du département de la Gironde, par leurs bienfaits, leurs services, leurs talens ou leurs vertus : elle décernera une médaille à la meilleure de ces notices. — Pour tous ces concours, les ouvrages, écrits en français ou en latin, seront adressés, francs de port, au secrétariat de l'académie, hôtel du Musée, rue Saint-Dominique, n.^o 1. Les personnes qui veulent concourir pour les médailles d'encouragement, peuvent se faire connoître: les concurrens aux prix joindront à leurs mémoires une devise et un billet cacheté dans la forme ordinaire. Les auteurs sont prévenus que les mémoires couronnés par l'académie ne doivent pas être publiés comme tels, sans son consentement. — La médaille que l'académie de Bordeaux accorde, tous les ans, à celui de ses correspondans qui lui a fait parvenir l'ouvrage le plus estimable, a été décernée par elle, en 1818, à M. Albert de Tonneins, qui lui avoit fait hommage de deux recueils de poésies.

L'académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse avoit proposé, pour le sujet d'un prix qu'elle devoit adjuger en 1818, la question suivante : *Assigner, d'après des caractères physiques et chimiques, la nature du diabète, et celle du flux cœliaque; rechercher s'il existe quelque analogie entre ces deux maladies; indiquer les signes qui annoncent leur imminence, les moyens de les prévenir, et les remèdes propres à les combattre*: elle a décerné, à titre d'encouragement, une médaille d'or de la valeur de 300 fr. à M. J. F. HERNANDÉS, médecin à Toulon, auteur du mémoire n.^o 1. — Elle reproduit, pour 1819, une question conçue en ces termes: *Déterminer les effets produits sur un cours d'eau par la construction d'un barrage moins élevé que les bords de son lit; et donner des formules qui expriment ces effets, et desquelles on puisse déduire, 1.^o la longueur du regonflement produit par la digue dans la partie supérieure du cours; 2.^o la courbure longitudinale de la surface de l'eau dans ce regonflement; 3.^o la section de la tranche d'eau passant sur la digue, et celle de toute autre tranche transversale, prise entre la digue et la partie supérieure du regonflement. On peut, pour simplifier la question, supposer, 1.^o que la longueur du cours est indéfinie; 2.^o que les sections transversales de son lit sont constantes; 3.^o que l'axe de ce lit est une ligne droite, et par conséquent que sa pente est uniforme. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1000 fr. — Elle demande, pour 1820: *Quel a été l'état des sciences, des lettres et des beaux-arts, depuis le commencement du VIII.^e siècle jusqu'à la fin du XIII.^e, dans les contrées méridionales de la France?* Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr. — Elle propose, pour sujet du prix qu'elle doit adjuger en 1821, les questions suivantes « sur la stratification, ou division en » couches des masses minérales, ou système de masses minérales, dont l'ensemble » constitue la partie solide du globe terrestre qui nous est connue»: 1.^o *Faire connoître les circonstances particulières que la stratification de chaque sorte de masse minérale peut présenter, tant sous le rapport de la forme des couches, que sous celui de leur direction et de leur inclinaison; 2.^o déterminer les lois, soit générales, soit particulières, auxquelles la stratification des masses minérales peut être soumise; cette détermination doit être basée sur des faits positifs et bien constatés; 3.^o indiquer, d'après les principes généralement admis en physique et en**

histoire naturelle, la cause de la stratification et de ses lois. « L'académie prévient » que cette dernière demande n'est qu'accessoire, et que la question qu'elle » met réellement au concours se réduit en définitif à la détermination des lois » de la stratification. » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 fr. — Les auteurs sont priés d'écrire en français ou en latin; ils adresseront leurs ouvrages, francs de port, à M. le baron PICOT DE LA PEYROUSE, associé correspondant de l'académie des sciences de Paris, secrétaire perpétuel de l'académie de Toulouse. Les mémoires ne seront reçus que jusqu'au 1.^{er} mai de chacune des années pour lesquelles le concours est ouvert. « L'académie, qui » ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend pas adopter les principes des ouvrages qu'elle couronnera. »

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

L'Enseignement mutuel, ou Histoire de l'introduction et de la propagation de cette méthode par les soins du D.^r Bell, de J. Lancaster et autres; description détaillée de son application dans les écoles élémentaires d'Angleterre et de France, &c. &c.; traduit de l'allemand de Jos. Hamel. Paris, imprimerie de Faip, librairie de Colas, rue Dauphine, n.^o 32, 1818, in-8.^o, 11 feuilles et 12 planches: 6 fr.

Méthode analytique pour apprendre la langue anglaise, divisée en trois parties (Prononciation, Elémens du discours, Syntaxe); par M. P. P. Bourgeois, ancien professeur au collège royal d'Amiens; 2.^e édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, Ant. Bailleul, et Amiens, chez l'auteur, et chez Milon, libraire, 1818, in-8.^o, vj, 48, 70 et 256 pages, dont les huit dernières contiennent une table des matières. Les règles de la prononciation anglaise sont exposées ici avec plus de méthode et de détails que dans la plupart des grammaires; il règne aussi beaucoup d'ordre et de précision dans les deux autres parties de l'ouvrage.

Panégyrique de S. Louis, prononcé, le 25 août 1818, devant l'académie française, par M. Guillon. Paris, Firmin Didot, in-4.^o, 42 pag. — Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'acad. franç. pour la réception de M. Cuvier, le 27 août 1818, *ibid.* in-4.^o, 32 pag. — Éloge de Rollin, par M. Trognon, discours qui a obtenu une mention honorable sous le n.^o 6 (voy. Journ. des Sav. sept. 1818, pag. 567). Paris, Fain, in-8.^o, 2 feuilles et demie.

Lettres de M.^{me} de Sévigné, de sa famille et de ses amis; avec trois portraits, et trois fac simile. Paris, imprim. de Clô, chez J. J. Blaise, 1818, tomes I-VI, in-12, 121 feuilles, Prix, 18 fr. — Il y aura 6 autres volumes, du même prix.

Les Bucoliques de Virgile, en vers français, avec des notes sur le texte, &c. par Henri de Villodon, chef d'institution. Paris, impr. de M.^{me} Hérissant-Le-Doux, chez Delalain, Delaunay, et l'auteur, rue Chantereine, n.^o 42.

Œuvres de Molière, avec des réflexions sur chacune de ses pièces, sa vie; et un discours sur les mœurs du XVII.^e siècle, par M. Petitot; 6 vol. in-8.^o; édition stéréotype, d'après le procédé d'Herhan. Prix, 8 fr. le volume; et 6 fr. pour les personnes qui souscriront avant le 31 octobre 1818, époque où paraîtra la première livraison: la seconde et dernière est fixée au 15 décembre.

Œuvres en vers et en prose de François Aubri, serrurier d'Avignon, résidan, à Nîmes. Nîmes, Gaudé fils; et Paris, Delaunay, 1818, in-12, 5 feuilles.

(Trente-deux) *Élégies* (distribuées en trois livres, avec un quatrième livre contenant la guerre de Caros, poème imité d'Ossian, suivi de notes et de poésies diverses); par L. D. L. Audiffret. Paris, Le Normant, rue de Seine, n.º 8, et quai Conti, n.º 5, 1818, *in-18*, 176 pag., avec le portrait de l'auteur : 2 fr., et par la poste, 2 fr. 30 cent.

Fables, par M. le baron de Stassart, des académies de Lyon, Marseille, &c. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Mongie l'ainé, 1818, *in-12*, viij et 236 pag., avec une gravure lithogr. Ce volume contient une préface, datée de Corioules, 25 mars 1818; un prologue en vers; 127 fables, distribuées en sept livres; un épilogue; 272 notes et une table alphabétique. Dans sa dernière note, l'auteur dit que toutes ces fables, excepté huit qui sont plus anciennes, ont été composées du 16 décembre 1817 au 20 février 1818. — Prix, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 50 cent.

Vie d'Edmond Spenser, poète anglais; traduite de l'anglais d'Aikin, par M. Boulard. Paris, imprimerie de M.^{me} Hérissant-le-Doux, chez Maradan, 1818, *in-8.º*, 40 pages, dont les 4 dernières contiennent un écrit du traducteur sous le titre de *Vœux d'un ami des lettres*.

Novelle morali di Francesco Soave, ad uso della gioventù; nuova edizione, accresciuta delle *Novelle morali* di A. Parea e di L. Bramieri, di 8 *Novelle* di autore incerto, e delle *Memorie* intorno alla vita del conte Carlo Bettoni: nella quale si sono accentate tutte le voci, per facilitar agli stranieri il modo d'imparare la prosodia della lingua italiana. Lione, Barret, Blache, 1818, 2 vol. *in-18*.

Œuvres complètes de Sterne, traduites de l'anglais par une société de gens de lettres (*Vie et Opinions de Tristram Shandy*, et *Voyage sentimental*, trad. par Fresnais; — *Lettres d'Yorick à Elisa*, trad. par M. Salaville; — *Lettres d'Elisa à Yorick*; *Lettres diverses et pensées*, trad. par La Baume; — *Sermons*, trad. par Fresnais et La Baume); nouv. édit. Paris, imprimerie de Clô, librairie de Le Doux et Tenré, 1818, 6 vol. *in-18*, 47 feuilles 5/9 et 9 gravures: 10 fr.

Frankliniana, ou Recueil d'anecdotes, bons mots, réflexions, maximes et observations de Benjamin Franklin; par un Américain. Paris, Tiger, 1818, *in-18*, 3 feuilles: 50 cent.

Nouvelles cartes d'Espagne et de Portugal, en 63 feuilles, outre la carte générale d'assemblage et 2 volumes d'itinéraires. La carte générale et la première livraison paraîtront le 1.^{er} janvier 1819; la seconde livraison, en avril, &c. L'ouvrage sera terminé à la fin de l'année 1821. Souscription ouverte chez l'auteur, M. Calmer Beauvoisin, ancien officier supérieur au corps royal du génie, rue Culture-Sainte-Catherine, n.º 31. Le prix de l'ouvrage entier est de 270 fr. pour les personnes qui auront souscrit avant le 1.^{er} octobre; de 300 fr., du 1.^{er} octobre au 1.^{er} décembre; de 330 fr. en décembre; et passé le 1.^{er} janvier 1819, le prix sera de 360 fr., outre dix francs pour chaque volume de l'itinéraire. On paye un tiers du prix en souscrivant, le second tiers en recevant la première livraison, et le reste en recevant la deuxième.

Le Monde maritime, ou Tableau géographique et historique de l'Archipel d'Orient, de la Polynésie et de l'Australie; par M. W. Tome I.^{er}, Introduction, Archipel d'Orient, Sumatra; — tom. II et III, Java. Paris, impr. de P. Didot, librairie de Nepveu, 1818, 3 vol. *in-18*, 19 feuilles 5/9, avec cartes et figures.

Voyage dans l'Inde Britannique, contenant l'état actuel de cette contrée, l'histoire de la guerre des Anglais contre Holkar et Scindiah, l'histoire de Shah-Aulum, empereur du Mogol, et la description des mœurs et usages de ce pays, avec des vues sur la possibilité d'une invasion dans l'Inde par une puissance européenne; trad. de l'anglais de Will. Thorn et John Macdonald Kinneir. Paris, impr. d'Egron, librairie de Gide fils, 1818, in-8.°, 22 feuilles: 5 fr.

Voyage fait, dans les années 1816 et 1817, de New-York à la Nouvelle-Orléans, et de l'Orénoque au Mississipi, par les petites et grandes Antilles; contenant des détails absolument nouveaux sur ces contrées, des portraits des personnages influens dans les États-Unis, et des anecdotes sur les réfugiés qui y sont établis; par l'auteur des Souvenirs des Antilles. Paris, imprim. de Smith, librairie de Gide fils, 1818, 2 vol. in-8.°, 49 feuilles et demie: 12 fr.

Voyage aux ruines de Babylone, par M. J. C. Riche, résident à Bagdad, avec des notes et une dissertation sur la situation du Pallacopas, par J. Raimond, ancien consul à Bassora. Paris, Firmin Didot, 1818, in-8.°, 16 feuilles et 6 planches: 4 fr. 50 cent.

D. la Chine, ou Description générale de cet empire, &c.; par M. Grosier, bibliothécaire de S. A. R. Monsieur; 3.° édition. Paris, Pillet et Arthus-Bertrand, 1818, tom. I et II, 2 vol. in-8.°, formant la première livraison, 66 feuilles et demie, plus deux cartes: 12 fr. pour les non-souscripteurs. (V. Journal des Savans, déc. 1817, p. 758.)

Histoire de l'empire de Russie, par M. Karamsin, traduite littéralement de la langue russe, par M. Fursi-Lainé, ancien bibliothécaire du grand duc Constantin; revue et corrigée par M. A. Julien. Paris, impr. de F. Didot, 4 ou 5 vol. in-8.°, pour lesquels on souscrit chez MM. Firmin Didot, Treuttel et Würtz, Maginel, Anselin et Pochard, Delaunay, D'eterville, Baudouin frères. Prix de chaque volume, 5 fr. 50 centimes pour les souscripteurs; 6 fr. 50 cent. pour les non-souscripteurs.

Mémoires historiques, relatifs à l'élévation de la seconde statue équestre de Henri IV, avec des gravures à l'eau forte, représentant l'ancienne et la nouvelle statue; publiés par ordre du Ministre de l'intérieur; in-8.°: chez Le Normant, rue de Seine. Le prix de ce volume sera de 8 fr.

De l'état des protestans en France, depuis le XVI.° siècle jusqu'à nos jours; par M. Aignan; 2.° édition. Paris, imprim. de Fain, chez Lymery, Delaunay, Pélicier, 1818, in-8.°; 9 feuilles.

Examen critique de l'ouvrage posthume de M.™ de Stael sur la révolution française; par M. Ch. Bailleul, ancien député; 3.° cahier. Paris, Ant. Bailleul, 1818, in-8.°, 10 feuilles: 4 fr.

De l'Allemagne, par M.™ de Stael-Holstein; 5.° édition. Paris, imprimerie de Cosson, librairie de Nicolle, 1818, 3 vol. in-8.°, 70 feuilles 1/4 et le portrait de l'auteur. — M. Regnault de Warin vient de publier *l'Esprit de M.™ de Stael*, ou Analyse philosophique du génie, du caractère, de la doctrine et de l'influence de ses ouvrages. Paris, imprim. de Gueffier, librairie de Plancher, 1818, 2 vol. in-8.°; 10 fr.

M. Gley annonce une nouvelle édition de *l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, en 35 vol. in-8.°; le travail des continuateurs sera refait, dans les quinze derniers, et amené jusqu'à nos jours. On souscrit, à Paris, chez Gide fils, sans

rien payer d'avance. Le prix de chaque volume sera de 6 fr. pour les souscripteurs, de 7 fr. pour les non-souscripteurs.

Vues sur l'enseignement de la philosophie. Cet essai, annoncé dans notre dernier cahier (pag. 571), est divisé en cinq sections: 1. de l'enseignement de la philosophie en France, avant 1789; 2. de la nature et de l'objet de la philosophie; 3. définition et division de la philosophie; analyse des idées fondamentales qui la constituent. Aux yeux de l'auteur, la philosophie est « la science des principes du vrai, du bon, du beau, par les seules lumières de la raison. » Elle comprend la psychologie et la théologie naturelle, puis la logique, enfin la morale. L'ontologie se réduit à l'explication de quelques termes, sous la forme de notions préliminaires. 4. Composition de l'enseignement philosophique dans les principaux États de l'Europe. 5. Comment il paroît convenable de composer l'enseignement de la philosophie en France: l'auteur pense qu'un abrégé des écrits de Reid pourroit, avec avantage, servir de base à cet enseignement, en y joignant la deuxième partie de l'introduction de *sGravésande*, qui a pour objet la logique.

Mémoires sur la marine et les ports et chaussées de France et d'Angleterre, contenant deux relations de voyages faits dans les ports d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, dans les années 1816, 1817 et 1818; la description de la jetée de Plymouth, du canal Calédonien, &c.; des vues sur le rétablissement de l'académie de marine; le plan et des extraits d'un tableau complet de l'architecture navale militaire au XVIII.^e et au XIX.^e siècle; la description de plusieurs machines à l'usage de la marine, &c. &c.; par M. Ch. Dupin, correspondant de l'Institut de France, capitaine au corps du génie maritime, &c. Paris, imprim. de Fain, librairie de Bachelier, quai des Augustins, n.^o 55, 1818, in-8.^o, xvij et 468 pages. Prix, 6 fr. 50 cent., et par la poste, 8 fr. Ce volume, dédié à M. de Prony, doit sans doute attirer l'attention des mécaniciens et sur-tout des marins. Plusieurs des articles qu'il renferme ont été présentés à l'académie des sciences (v. Journ. des Sav., avril 1818, pag. 251); il en est qui tiennent plus immédiatement à l'administration de la marine française: l'auteur a jeté, dans les deux relations de voyages que le titre annonce, des considérations politiques et morales. Son ouvrage réunit ainsi plusieurs genres d'intérêt. M. Dupin vient d'être élu membre de l'académie des sciences (section de mécanique) en remplacement de feu M. Périer.

Recueil classique d'ornemens et bas-reliefs de sculpture, pris dans les monumens grecs, romains et modernes, dessinés et lithographiés par MM. Fragonard, peintre, et Jules de Joly, architecte. L'ouvrage aura 12 cahiers *in-fol.*, de 4 feuilles chacun, qui paroîtront le 15 de chaque mois, à partir du 15 octobre 1819: on s'abonne chez M. Fragonard, rue Grange-Batelière, n.^o 14, et chez M. de Joly, rue Notre-Dame-des-Victoires, n.^o 34. Prix de chaque cahier, pour les souscripteurs, 4 fr. en papier ordinaire, 6 fr. en papier vélin; et pour les non-souscripteurs, 5 fr. et 8 fr.

Mémoire sur la membrane pupillaire et sur la formation du petit cercle artériel de l'iris; par Jull. Cloquet, D. M., lu à l'académie des sciences, le 6 juillet 1818. Paris, imprimerie de Cellot, libr. de Méquignon-Marvis, in-8.^o, 2 feuilles.

Lettres sur la profession d'avocat, et Bibliothèque choisie des livres de droit; par M. Camus, 4.^e édit., augmentée de plusieurs lettres et autres pièces intéressantes sur la profession d'avocat, telles que le *Dialogue des avocats* de

Loisel, deux discours de d'Aguesseau, l'Histoire de l'ordre des avocats par Boucher d'Argis, &c. La Bibliographie a été revue, corrigée, augmentée d'un grand nombre d'articles nouveaux, par M. Dupin, avocat, l'un des bibliothécaires de l'ordre. Paris, imprimerie de Lottin de Saint-Germain, librairie de B. Warée oncle, 1818, tome 1.^{er}, un volume *in-8.*, 36 feuilles $\frac{3}{4}$. Le prix des 2 volumes est de 15 francs. Cet ouvrage a paru pour la première fois en 1772, sans nom d'auteur; la 2.^e édition, publiée en 1777, porte le nom de M. Camus; elle est, comme la 1.^{re}, en un seul volume *in-12*; la 3.^e, qui en a deux, parut en 1805, quelques mois après la mort de l'auteur, et avec les additions considérables qu'il avoit faites à la partie bibliographique.

Théorie des peines et des récompenses, ouvrage extrait des manuscrits de M. Jérémie Bentham, jurisconsulte, par Ét. Dumont, de Genève; 2.^e édition. Paris, imprimerie de Cosson, librairie de Bossange et Masson; 1818, 2 vol. *in-8.*, 61 feuilles et demie: 12 francs.

Mémorial de l'homme public, ou le Défenseur des libertés françaises; 2.^e livraison, pag. 77-114, *in-8.* (Voyez notre dernier cahier, page 572.)

L'Israélite français, ouvrage moral et littéraire; par une société de gens de lettres: 9.^e livraison, pag. 129-192, *in-8.* On y trouve des observations grammaticales sur l'emploi du mot *juif* dans le sens d'*usurier*; le texte hébreu et une traduction en vers français des 13 articles de la croyance des Israélites, &c.

ROYAUME DES PAYS-BAS. *Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires* des principaux pays de l'Europe; par J. D. Meyer, de l'Institut royal des Pays-Bas, des académies de Bruxelles, de Göttingue et de Nîmes; tome 1.^{er}, partie ancienne. La Haye, de l'imprimerie belge, au Spui, n.^o 72; et se trouve à Paris, chez M. A. A. Renouard, 1818, *in-8.*, lxxiv et 512 pag.

Xenophontis Ephesii, de Anthia et Habrocome, Ephesiacorum libri 5, grecé et latine: recensuit, adnotationibus aliorum et suis illustravit P. Hofman Perlkamp, gymnasii harlemensis rector. Harlemi, 1818, *in-4.* Il sera rendu compte de cet ouvrage et du précédent, dans nos prochains cahiers.

ITALIE.

Philonis Judæi de Cophini festo et de colendis parentibus, cum brevi scripto de Jona, editore ac interprete Angelo Maio, A. C. D. regii Belgici instituti socio, ad Ludovicum principem Etruriæ heredem. Mediolani, regiiis typis, 1818; *in-8.*, xx pages, contenant l'épître dédicatoire et la préface de M. Mai; et 36 pages qui comprennent les deux opuscules de Philon, *de Cophini festo*, *de colendis parentibus*, en grec, d'après un manuscrit de Florence, avec une version latine et des notes. La page 36 contient 25 lignes de Philon sur le prophète Jonas, traduites en latin d'après une version arménienne; on n'en a point le texte grec.

Virgilii Maronis interpretes veteres, Asper, Cornutus, Haterianus, Nisus, Probus, Scaurus, Sulpicius et anonymus; edente (è Veronensi palimpsesto), notisque illustrante Angelo Maio. Mediolani, regiiis typis, 1818, *in-8.*, xlv et 83 pages, fig. La préface de M. Mai contient des notices sur les anciens commentateurs de Virgile, la description du manuscrit de Vérone d'après lequel cette édition est donnée, et un catalogue instructif des manuscrits de Virgile conservés dans la bibliothèque Ambrosienne.

Le Costume ancien et moderne, ou Histoire du gouvernement, de la milice, de la religion, des arts, des sciences et usages de tous les peuples, d'après les

monumens, avec des dessins coloriés; par M. Giulio Ferrario. Milan, imprimerie de l'éditeur, 1816—1818, *in-fol.* il a déjà paru plus de 30 livraisons de ce magnifique ouvrage : on peut s'adresser, pour en prendre connoissance, à MM. Treuttel et Würtz.

J. B. Magistrini, facilis et universalis Delinatio geometrica umbrarum, quas corpora rotunda, præsertim architectonica, vel in semetipsis patiuntur, vel sibi invicem inferunt, vel aliunde mutuantur, lumine à puncto unico, ubivis posito, dimanante. Bononiæ, 1817, in-4.º

Effemeridi astronomiche di Milano, per l'anno 1818, calcolate da Fr. Carlini ed Enrico Brambilla. Milano, Silvestri, 1817, in-8.º, 53.º volume des Éphémérides de l'observatoire fondé à Milan en 1814, d'après le plan de Boscowich.

ANGLETERRE.

A Journey in Italy, &c.; Voyage à Rome et à Naples en 1817; tableau de l'état actuel de la société en Italie, avec des observations sur les beaux-arts; par Henri Sass. Londres, Longman, 1818, in-8.º, 12 sh.

Felix Alvarez, &c.; Félix Alvarez, ou Tableau des mœurs en Espagne; relation descriptive des principaux événemens de la dernière guerre de la péninsule, avec des anecdotes sur le caractère espagnol, des poésies espagnoles, &c.; par A. R. C. Dallas. Londres, Baldwin, 1818, 3 vol. in-12, 18 sh.

Tour through the Netherlands, &c.; Voyage dans les Pays-Bas en 1816 et 1817, par J. Smithers. Londres, 1818, in-8.º, 9 sh.

Observations on Groenland, &c.; Observations sur le Groenland, sur les mers qui l'entourent, et sur le passage nord-ouest dans l'Océan Pacifique, faites dans un voyage au détroit de Davis, en 1817; par Bernard Oreilly. Londres, Baldwin, 1818, in-4.º, avec des cartes et autres planches dessinées sur les lieux par l'auteur, 2 liv. st. 2 sh.

History of ancient Europe, &c.; Histoire de l'Europe ancienne, depuis les premiers temps jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident, avec un aperçu des principales révolutions de l'Asie et de l'Afrique; par le D.^r Russel. Londres, Longman, 1817, 3 vol. gr. in-8.º, 2 liv. st. 2 sh.

Nautical Almanach, &c.; Almanach nautique et Éphémérides astronomiques pour les années 1818, 1819 et 1820; publiés par la commission des longitudes. Londres, gr. in-8.º — Tables pour l'Almanach nautique, avec un appendix. Londres, 1818, in-8.º

A Treatise, &c.; Traité sur la physiologie et les maladies de l'oreille, sa structure, ses fonctions et ses dérangemens; par J. H. Harrison Curtis. Londres, Callow, 1818, in-8.º, 7 sh.

The fourteenth Report of the british and foreign Bible-Society, 1818, with an Appendix containing Extracts of correspondence. London, in-8.º

ALLEMAGNE.

Th. Morelli Lexicon græco-prosodicum, auctum ab Ed. Maltby, auctum à J. Th. Voemel. Francofurti, Broenner, 1818, in-8.º

Quæstionum Menandrearum Specimen primum, auctore A. Meinecke. Berolini, Maurer, 1818, gr. in-8.º

Nicephori Blennidæ duo Compendia geographica, nunc primum edita à Fr. Spohn. Lipsiæ, Weidmann, 1818, gr. in-4.º, fig.

De situ et origine Syracusarum, ad explicandum Thucydidem, Commentatio Fr. Goelleri, qui adjecit Philisti et Timæi fragmenta rerum sicularum. Lipsiæ, Weidmann, 1818, gr. in-8.^o

Geschichte der Griechen, &c.; *Histoire de la Grèce*; par F. M. Vierthaler. Vienne, Gerold, 1818, gr. in-8.^o; tome I.^{er}, qui est en même temps le 6.^o volume de l'Histoire philosophique du genre humain par le même auteur.

Geographia pagorum vetustæ Germaniæ cisrhenanorum, proximè quidem Rhenum à Basilea ad Mœnum fluvium sitorum; auctore F. J. Dumbac. Berolini, Reimer, 1818, gr. in-8.^o

Le Cours du Rhin depuis ses différentes sources jusqu'à la réunion du haut et du bas Rhin, tiré d'après nature, par Primavesi. Francfort, Wilmans, 1818, in-fol. obl., fig., 1.^{er} cahier.

Rheinische Geschichten, &c.; *Histoires et traditions des pays du Rhin*; par Nic. Vogt. Francfort, Hermann, 1817, 3 vol. gr. in-8.^o, avec plusieurs tableaux: 11 florins. L'ouvrage n'est pas terminé; il aura deux ou trois autres volumes.

Lehrbuch &c.; *Manuel complet de la géographie de l'Europe*; tome I.^{er}, contenant la géographie des états de la confédération du Rhin, avec une introduction et des éclaircissemens historiques et statistiques; par H. R. de Cramer. Brême, Heyse, 1818, gr. in-8.^o

Lexicon &c.; *Dictionnaire topographique de la Bavière*; par J. A. Eissenmann. Munich, Fleischmann, 1818, tome I.^{er}, gr. in-8.^o

Handbuch &c.; *Manuel géographique et statistique de la Silésie et du comté de Glats*; par C. F. Fischer. Breslau; Holoenser, 1818, in-8.^o, tome I.^{er}

Handbuch der Geschichte &c.; *Histoire de Frédéric II, roi de Prusse*, par C. F. Tschuke. Berlin, Flittner, 1817, gr. in-8.^o, avec une carte et trois planches: 2 rxd.

Studien &c.; *Études des mœurs et des paysages de Naples et des environs de cette ville*: lettres écrites pendant des voyages faits en 1809 et 1810, par M.^{me} Frederique Brun. Leipsic, Hartleben, 1818, in-8.^o, 250 pages, avec 2 planches, dont l'une représente une maison de Pompéii, et l'autre le tombeau de Cicéron. M.^{me} Brun avoit déjà publié trois autres volumes de lettres du même genre, entremêlées de vers.

On vient de publier à Heidelberg les 2 premiers volumes (in-8.^o) d'une traduction de l'ouvrage posthume de M.^{me} de Stael sur la révolution française.

Grundzuge &c.; *Principes généraux de la politique philosophique*; par G. A. de Seckendorf. Altenbourg, Brokaus, 1817, gr. in-8.^o: 20 gr.

Grundlinien &c.; *Principes fondamentaux de la physiologie des États*, ou de la science administrative et de la politique; par le D.^r J. Schmelzing. Nuremberg, Zeh, 1817, in-8.^o: 1 fl. 20 kr.

Die national Œconomie, &c.; *Économie nationale*, ou Essais philosophiques sur les sources de la richesse publique; par le comte de Soden. Arau, Sauerlaender, 1817; tome VII, in-8.^o, 216 pag.: 1 rxd. 3 gr.

Die Urwelt &c.; *Mémoires archéologiques sur le monde primitif*, ou Preuves de l'existence et de la destruction de plusieurs anciens mondes; par J. G. Baltenfaedt. Quedlinbourg, Basse, 1817, in-8.^o; tome I.^{er}: 1 rxd. 4 gr.

Neve Beiträge &c.; *Nouveau Mémoire de physique dynamique*; par le D.^r Jos. Weber. Landshut, 1818, in-8.^o

Polaritatis, in systemate circulatorio, vestigia et phaenomena, auctore A. Rosengarten. Marpurgi, Krieger, 1818, gr. in-8.^o

Systeme &c. Système de chimie générale; par le D.^r A. L. Ruhland. Berlin, Nicolai, 1818, gr. in-8.^o

Die Reagentien &c.; Traité des réactions chimiques; par le D.^r Aug. Montanus Schulze. Berlin, Flittner, 1817, in-8.^o; 1 rxd. 16 gr.

Handbuch der Botanik &c.; Manuel de botanique d'après le système de Linnée, contenant les plantes qui croissent spontanément en Allemagne et en Suisse, et les principales plantes exotiques; par J. B. Wilbrand. Giessen, Heyer, 1818, gr. in-8.^o, avec 16 planches.

Description des plantes de la Prusse, par C. A. Hagen. Königsberg, Nicolovius, 1818, 2 vol. gr. in-8.^o

Die Rosen &c.; Les Roses dessinées et coloriées, leurs caractères botaniques, &c.; par le D.^r Roessig. Leipsick, 1818, gr. in-4.^o, onzième cahier.

Unterricht &c.; Élémens d'agriculture et de l'art d'élever les bestiaux, à l'usage des cultivateurs, par F. J. Koppe; 2.^e édition, publiée par A. Thaer, et augmentée d'un traité sur la culture des plantes de commerce, &c. Berlin, Rütcher, 1818, 2 vol. in-8.^o

Die Logarithmen &c.; Traité des logarithmes, appliqués aux objets d'économie, de commerce, &c.; par H. Rochstroh. Berlin, Dümmler, 1818, in-8.^o

J. Fr. Posselt Dissertatio analytica de functionibus quibusdam symmetricis. Gœttingæ, Van den Hoek, 1818, gr. in-4.^o

Geschichte der Erfindungen &c.; Histoire des inventions dans toutes les branches des sciences et des arts, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; rédigée par ordre alphabétique, par J. D. Donndorf. Quedlimbourg, Basse, 1818, gr. in-8.^o, cinquième volume contenant les supplémens.

Geschichte &c.; Histoire de l'origine de la peinture et des arts en Italie, par J. Riepenhausen. Tubingue, Cotta, 1818, troisième cahier, in-4.^o

Dictionnaire des monogrammes, chiffres, lettres initiales et marques figurées sous lesquels les peintres, dessinateurs et graveurs ont indiqué leurs noms; par M. Brulliot, employé au cabinet d'estampes du roi de Bavière. Munich, 1817 et 1818; gr. in-4.^o, avec fig. L'ouvrage doit avoir 12 cahiers, se diviser en 3 parties (monogrammes connus, douteux, inconnus) et contenir plus d'articles et de renseignemens que le Dictionnaire des monogrammes de J. Fréd. Christ.

Das Theater &c., Le Théâtre d'Athènes considéré sous les rapports de l'architecture, des scènes et de la représentation; par H. C. Genelli. Berlin, Nauke, 1818; gr. in-4.^o

Zootomie &c.; Élémens de zootomie considérée dans ses rapports avec la physiologie; par le D.^r C. A. Carus. Leipsick; Fleischer, 1818; gr. in-8.^o

De corporis humani gangliorum fabrica atque usu; auctore C. G. Wutzer. Berolini, Nicolai, 1818, gr. in-4.^o, 1 rxd. 12 gr.

Hornhaut &c.; Mémoire sur la cornée transparente, ses fonctions et ses altérations morbifiques; par J. D. Chelius. Carlsruhe, Müller, 1818, in-8.^o

Untersuchungen &c.; Recherches physiologiques sur le système nerveux; par le D.^r G. Wedemayer. Hanovre, Hahn, 1818, gr. in-8.^o

Lehrbuch &c.; Traité des dérangemens de l'esprit et de la manière d'y remédier; par J. C. Heinroth. Leipsick, Vogel, 1818, gr. in-8.^o

Rhino-plastick &c.; *L'Art de réparer organiquement la perte du nez*; par le D.^r C. F. Graefe. Berlin, librairie de l'Ecole, 1818, gr. in-4.^o; avec 6 planches in-fol.

Über die Pest, &c. Mémoire sur la peste qui a régné à Noja en 1815 et 1816, rédigé d'après des rapports officiels et d'après des observations faites sur les lieux, par le D.^r J. A. Schoenberg, avec des notes de G. B. Harles. Nuremberg, Reigel, 1818, gr. in-8.^o

Erfahrunghen &c.; *Expériences et observations sur les maladies des animaux domestiques*, comparées avec celles de l'homme; par B. A. Greve. Oldenbourg, Schulze, 1818, in-8.^o

DANEMARCK. *Fundamenta linguæ arabicæ*, auctore J. Christ. Kallio, editio 2.^a Hafniæ, Schubothe, 1818, gr. in-4.^o, 36 pages.

Observationes criticae in quædam loca libri M. T. Ciceronis, qui inscribitur Brutus, sive De claris oratoribus; auctore H. L. Schering. Hafniæ, Gyldendal, 1818, in-8.^o

RUSSIE. *Fragment &c.*; *Fragment en vers relatif à l'histoire ancienne de la Livonie*; publié par le D.^r L. Bergmann, avec des éclaircissemens et un glossaire. Riga, Hartmann, 1817, in-4.^o, 220 pages.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.^o 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.^o 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

<i>Voyage de M. Pottinger dans le Béloutchistan. (Premier article de M. Silvestre de Sacy.)</i>	Pag. 579.
<i>Observations de M. Schlegel sur la langue et la littérature provençale. (Article de M. Raynouard.)</i>	586.
<i>L'Édit sacré, traduit du chinois par M. Mickle. (Article de M. Abel-Rémusat.)</i>	593.
<i>Élémens de physiologie de M. Magendie. (Second art. de M. Dulong.)</i>	598.
<i>Julii Valerii de rebus gestis Alexandri libri III. (Article de M. Leironne.)</i>	609.
<i>Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV et Supplément aux Mémoires de Dangeau; par M. Lénontey. (Article de M. Daunou.)</i>	620.
<i>Nouvelles littéraires</i>	629.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA. Cahier de septembre, pag. 559, ligne dernière de la note, qu'elle lui appartient; lisez, qu'elle n'appartient pas à Pythéas.

JOURNAL
DES SAVANS.

NOVEMBRE 1818.

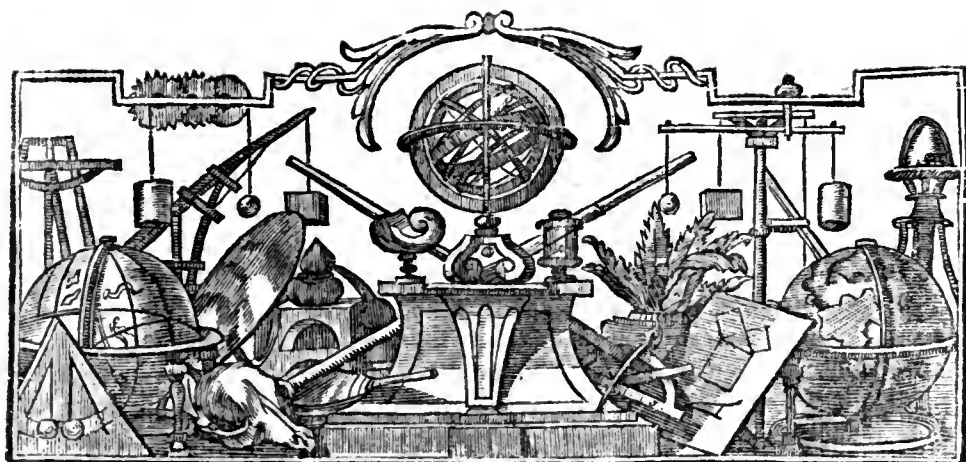


A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1818.

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.



JOURNAL DES SAVANS.

NOVEMBRE 1818.

TRAVELS IN BELOOCHISTAN AND SINDE, accompanied by a geographical and historical account of those countries, with a map. — Voyages dans le Beloutchistan et le Sinde, accompagnés d'une relation géographique et historique de ces contrées, avec une carte: par Henri Pottinger, lieutenant au service de la Compagnie des Indes, adjoint au résident anglais à la cour du Peischva, et ci-devant attaché aux ambassades envoyées en Perse et dans le Sinde. Londres, 1816, xxx et 423 p. in-4.^o

SECOND EXTRAIT.

LES données géographiques et historiques que nous avons extraites jusqu'ici de l'ouvrage de M. Pottinger, étoient indispensables pour

que le lecteur se formât une idée de la contrée et des notions qui sont l'objet de cette relation. Nous allons maintenant tracer l'itinéraire de nos voyageurs à travers une partie du Béloutchistan.

Le 16 janvier 1810, les voyageurs abordèrent dans la baie de Sonmainaï, à l'embouchure de la rivière Pourallaï, dans la province de Las: M. Pottinger reconnoît dans cette baie le port nommé par Néarque, *port d'Alexandre*. Une fois débarqués, les deux officiers anglais adoptèrent le costume des habitans du pays de Sonmainaï. Ils firent route ensuite pour Béla, capitale de la province de Las: on compte dans cette ville environ deux mille maisons, dont trois cents sont habitées par des Hindous; de là, par des hauteurs et des montagnes, ils se rendirent à Khozdar, ville située dans la vallée de Baghvan, et dans la province de Djhalavan; puis, en passant par Bankar et Soherab, à Kélat, capitale de la province de Saravan et résidence de Mahmoud-khan. Kélat, place fortifiée, entourée de murs et de bastions, contient une population nombreuse de Béloutches, de Brahoués, de Dehvars, d'Hindous, et d'Afghans connus sous le nom de *Bâbis*: les Hindous seuls y occupent cinq cents maisons. Le palais du khan est sur une hauteur: on compte dans la ville plusieurs mosquées; on y voit aussi un magnifique bazar: il y règne une grande activité. Nos voyageurs s'arrêtèrent à Kélat depuis le 9 février jusqu'au 6 mars, et employèrent ce temps à recueillir, autant qu'ils purent, des notions sur le pays et ses habitans. Peu s'en fallut qu'ils ne fussent reconnus pour ce qu'ils étoient; mais, s'ils échappèrent à ce danger, ils ne purent se soustraire aux importunités d'une population grossière et ignorante qui les assiégeoit continuellement. Un homme qui sembloit par ses voyages devoir être moins ignorant que les autres, leur demanda fort sérieusement quel âge avoit la *Compagnie*: il avoit toujours cru que la Compagnie étoit une vieille femme qui possédoit un riche trésor en argent comptant.

La province de Saravan, où est située Kélat, est en général fertile; elle renferme néanmoins des contrées stériles et des montagnes incultes: ses principaux produits sont des grains, de la garance, du coton, de l'indigo, des chevaux, du gros bétail, et des vers à soie.

De Kélat, en passant par Nouskhaï et Saravan, ville de cinq cents maisons, M. Pottinger se rendit dans le Mécran. Il s'étoit séparé de M. Christie à Nouskhaï. Avant d'entrer dans le Mécran, il fallut traverser un énorme désert, où le voyageur éprouva le vent pestilentiel nommé *samoum*, et un violent ouragan qui enlevait et transportoit d'immenses monceaux de sable. Dans le Mécran, il passa par les lieux nommés Kallaghan, Gall et Sibb: de là, en traversant le Kohistan, et

passant par Banpour et Basman , dernier lieu du Béloutchistan , de ce côté , il se rendit à Nahimabad , première place du royaume de Perse , située dans la province de Nermanschir , qui fait partie du Kirman. De Nahimabad , l'auteur vint à Bamm , puis à Kirman , capitale de la province du même nom , et ville considérable de trente mille habitans , tant Guèbres qu'Arméniens et Hindous. Parti de Kirman , M. Pottinger se rendit à Schiraz par Killahé , Agha , Babadag et Arzendjan. De Schiraz il alla à Ispahan , puis à Bagdad , et s'embarqua pour Bombai , où il arriva le 6 février 1811 , après treize mois d'absence.

M. Pottinger a joint à sa relation l'itinéraire du capitaine Christie , depuis leur séparation à Nouskhäï , jusqu'à Ispahan. M. Christie traversa une portion du Sistan , du royaume de Caboul et du Khorasan , en se rendant de Nouskhäï à Hérat , puis à Yezd et à Ispahan.

Pour faire connoître , même très - sommairement , ce que contient l'ouvrage de M. Pottinger , relativement à la constitution physique du Béloutchistan , au climat , au sol , aux rivières ou torrens , à la culture , aux produits naturels et artificiels , à la population , à la religion , aux lois , aux mœurs et aux coutumes du pays en général , et de chacun de ses provinces en particulier , il faudroit quatre ou cinq fois autant d'espace qu'il est permis d'en consacrer à la notice d'un seul volume ; et il est d'autant moins nécessaire d'entrer dans ces détails , que la relation de M. Pottinger vient d'être traduite et publiée en français : Nous nous bornerons donc à présenter en raccourci quelques notions générales sur les Béloutches et les Brahoués.

Les Béloutches forment la masse , et l'on pourroit presque , rigoureusement parlant , dire la totalité de la population du Béloutchistan ; car on comprend également sous ce nom les deux branches , dont l'une conserve la dénomination de Béloutches , et l'autre est connue sous celle de Brahoués. Les Béloutches se donnent une origine arabe ; et cette opinion , rejetée par M. Pottinger , n'est pas nouvelle , puisqu'elle est déjà rapportée par Ebn-Haukal , écrivain du IV.^e siècle de l'hégire : ce que notre auteur paroît avoir ignoré. Cette observation , pour le dire en passant , est peu favorable à l'opinion de notre voyageur , qui cherche dans l'invasion des Seldjoukides l'origine de l'établissement des Béloutches , qu'il considère comme des Turcomans , dans les contrées qu'ils habitent aujourd'hui. M. Pottinger fait valoir en faveur de son opinion la grande quantité de mots persans qui se trouvent dans l'idiome béloutchiki : mais , si l'on fait attention qu'Ebn-Haukal dit positivement que le langage commun des habitans du Kirman est le persan , mais que la nation des Béloutches a une langue particulière ;

que, suivant M. Pottinger, la langue des Brahoués n'a aucun rapport avec le persan, et que cependant les Brahoués et les Béloutches ne sont considérés que comme deux branches issues d'une souche commune, on pourra être tenté de croire que la langue propre de toute la nation s'est conservée chez les Brahoués, ou s'est altérée par un mélange d'indien, tandis que les Béloutches, plus voisins du Kirman, ont adopté un dialecte persan, ou du moins ont introduit dans leur langage un grand nombre de mots de la langue persane.

Les Béloutches sont subdivisés en trois branches principales, les Nharoués, les Rinds et les Maghsis. Chacune de ces branches se subdivise en un plus ou moins grand nombre de tribus; et chaque tribu a son chef et est indépendante des autres. Les Nharoués sont, de tous les Béloutches, les plus barbares; ils mettent toute leur gloire dans leurs expéditions nocturnes, nommées *tchapao*, et comptent comme des titres d'honneur le grand nombre de villages qu'ils ont pillés et brûlés; celui des hommes, des femmes et des enfans qu'ils ont tués ou fait captifs, et des troupeaux qu'ils ont égorgés, faute de pouvoir les emmener.

Les Béloutches, comme les Brahoués, sont sunnites et ennemis déclarés des schiïtes. Dans toutes leurs tribus, l'hospitalité est exercée avec une égale générosité; le vol domestique est considéré comme une action honteuse. Les Béloutches mourroient plutôt que d'abandonner celui qu'ils ont une fois pris sous leur protection. Quoique d'un naturel indépendant, ils obéissent exactement à leurs chefs, moins par devoir et par amour de l'ordre, que par un sentiment d'orgueil national. Leur manière de vivre est presque toute pastorale: ils habitent sous des tentes nommées *ghédan*; un certain nombre de tentes réunies forment un *touman* ou village, dont les habitans constituent un *kheil* ou société; chaque *kheil* a son nom, comme *Amirei kheil*, *Daodeï kheil*; et une tribu est subdivisée en un nombre plus ou moins grand de *kheils*.

J'ometts tout ce qui concerne la nourriture, les boissons, les vêtemens, les occupations et les amusemens des Béloutches, la condition des femmes et des esclaves, les armes des soldats, les mariages et les funérailles; mais je ne puis passer sous silence leur manière d'exercer l'hospitalité. Dans chaque ville ou village du Béloutchistan, il y a une maison destinée à recevoir les étrangers, et nommée, à cause de cela, *mihman-khanèh*, c'est-à-dire, la maison des hôtes. Un étranger arrive-t-il dans un *touman*, aussitôt un tapis est étendu devant la porte du *mihman-khanèh*. Le *sirdar*, ou chef du *kheil*, y accourt. L'étranger et lui s'embrassent et se baisent les mains; après quoi tous les gens de la suite de l'étranger s'approchent du *sirdar*: celui-ci leur présente sa main, qu'ils pressent

contre leur front et sur leurs lèvres. Cela fait, sans ouvrir la bouche, on s'assied; après quoi le sirdar demande quatre fois à l'étranger, des nouvelles de sa santé, puis de celle de sa famille et de ses amis, et même des gens de sa suite qui sont là présens : l'hôte répond à ces questions par les termes de politesse accoutumés; il se tourne vers ses gens, comme pour savoir d'eux-mêmes des nouvelles de leur santé, à quoi ils répondent seulement par un signe de tête. L'étranger ensuite fait à son tour des questions semblables au sirdar, sur sa santé et sur celle de sa famille, de ses gens, de ses amis, et du kheil tout entier.

M. Pottinger croit avoir observé chez les Béloutches divers usages empruntés des coutumes et des lois des Juifs : cela lui paroît pouvoir venir à l'appui d'une tradition qui fait descendre les Béloutches d'une tribu d'Afghans, quoique d'ailleurs les Béloutches ne lui semblent avoir aucun trait de ressemblance avec les Juifs; mais j'ai déjà dit, en rendant compte du Voyage au Caboul, que l'opinion qui assignoit aux Afghans une origine hébraïque, me paroissoit dénuée de tout fondement solide.

Les Brahoués sont, comme les Béloutches, divisés en un grand nombre de tribus, dont la première est celle des Cambaranis, à laquelle appartient la famille des khans ou rois du Beloutchistan. Leurs tribus sont aussi subdivisées en kheils. Les Brahoués conservent, encore plus que les Béloutches, les habitudes pastorales et nomades. Jamais ils ne passent l'hiver et l'été dans la même contrée : pendant le cours d'une même saison, ils se déplacent aussi plusieurs fois, afin de se procurer des pâturages pour leurs troupeaux. Peu de nations sont aussi actives, aussi fortes, aussi endurcies, que les Brahoués : ils supportent également et le froid rigoureux des montagnes du Béloutchistan, et la chaleur ardente des plaines basses de Katch-Gandava. Dans le caractère extérieur de leur figure et de leurs traits, ils ne ressemblent en rien aux Béloutches. Ils se livrent avec ardeur à l'agriculture, et leur activité contraste avec l'indolence naturelle des Béloutches. Ils ne le cèdent point à ceux-ci dans l'exercice de l'hospitalité et la fidélité à leurs promesses. Quoique braves, ils ont une opposition naturelle pour les brigandages, qui ont tant d'attrait pour les Béloutches. Leurs chefs exercent dans leurs kheils respectifs une autorité despotique, et ils sont exactement obéis par un noble sentiment, celui du devoir et de l'amour de l'ordre. Avec des manières plus rudes et plus grossières que celles des Béloutches, on voit cependant qu'ils veulent faire un accueil gracieux; et leur gaucherie même, à cause de sa franchise, a quelque chose qui plaît. En un mot, on trouve chez eux les vertus opposées aux vices des Béloutches, qui sont avarés, vindicatifs et cruels.

Cet intéressant tableau, que j'ai beaucoup abrégé, donnera une idée de la manière dont M. Pottinger a étudié et peint les peuples des régions qu'il a parcourues. On est vraiment surpris que, voyageant sous un caractère qui exigeoit la plus grande réserve, sans cesse environné de soupçons et de dangers, obligé d'étudier toutes ses paroles et de peser toutes ses démarches, il ait pu recueillir une immense collection de faits et d'observations sur des contrées et des peuplades chez lesquelles aucun voyageur antérieur ne pouvoit lui servir de guide. L'ordre et la simplicité qui règnent dans tout son ouvrage, y ajoutent encore un nouveau prix.

J'aurois voulu pouvoir dire un mot en particulier des cinq derniers chapitres de la seconde partie, qui concernent la province de Sinde, et le récit de la mission envoyée, en 1808, par le gouverneur général des établissemens anglais dans l'Inde, aux émirs qui gouvernoient en commun cette province; cette relation elle seule formeroit un ouvrage important, et elle ajoute, sous tous les points de vue, un grand prix au travail de M. Pottinger: mais il me tarde de terminer cette notice; et d'ailleurs l'ouvrage dont il s'agit doit être lu par tous ceux qui mettent quelque intérêt à acquérir une connoissance exacte de ces contrées, de leur situation actuelle, et de celle des peuples qui les habitent. Je finirai donc en disant que la relation de M. Pottinger et le voyage de M. Elphinstone dans le royaume de Caboul ont plus augmenté nos connoissances géographiques et ethnographiques, que tous les autres ouvrages du même genre publiés en Angleterre depuis beaucoup d'années.

SILVESTRE DE SACY.

SUR LA MISSION DES BAPTISTES DANS L'INDE.

LE compte que les missionnaires Baptistes de l'Inde ont coutume de rendre à leurs frères d'Angleterre, n'ayant pu être remis à ceux-ci pour l'époque de leur séance annuelle, au mois de juin, on a répandu une lettre de M. William Pearce, datée de Sirampour, au mois de janvier 1818, et qui contient les nouvelles les plus récentes de la mission. Nous tirerons de cette lettre quelques faits relatifs à cette littérature biblique nouvellement créée au milieu des adorateurs de Brahma, et dont les rapides progrès auront bientôt fait passer les livres saints dans une foule de dialectes dont le nom même étoit inconnu il y a vingt ans.

Dans le mémoire pour 1815, on annonçoit que la totalité des Écritures étoit imprimée en *ouriya* : on apprend maintenant qu'on vient de commencer une seconde édition du Nouveau-Testament dans ce dialecte, laquelle se tire à 4000 exemplaires, et qu'on est déjà parvenu, dans l'impression, au milieu de l'Évangile de S. Mathieu.

La version bengali est maintenant rendue aussi correcte qu'on avoit lieu de l'espérer, et les moyens de la répandre deviennent de jour en jour plus faciles. On a commencé une nouvelle édition de toute l'Écriture, tirée à 5000 exemplaires, avec un caractère neuf et beaucoup plus petit que celui de la première; de sorte que la Bible, qui formoit cinq volumes de 800 pages, sera maintenant renfermée dans un seul volume de 850 pages. C'est M. Lawson, artiste distingué, qui a gravé ce petit caractère, et qui a réduit de même les autres caractères orientaux, et en particulier le caractère chinois dans lequel nous avons déjà la Genèse et les Épîtres de S. Paul. Les missionnaires ont le projet de faire imprimer en outre 5000 exemplaires du Nouveau-Testament en bengali, lequel ne formera qu'un volume d'environ 180 pages.

Dans le sanskrit, qui est le latin de l'Orient, et qui est entendu dans l'Hindoustan par tous les hommes instruits, les livres historiques sont maintenant complets, et l'impression est arrivée jusqu'au milieu de Jérémie. On espéroit avoir fini ce volume dans trois mois, et avoir ainsi imprimé la Bible entière dans cette langue.

La Bible hindi est encore plus avancée, et l'on comptoit qu'en un mois la dernière partie pourroit être distribuée. La première édition complète des Écritures se trouvera alors achevée, ainsi que la seconde du Nouveau-Testament.

En mahratte, les livres historiques ont été imprimés, et les hagiographes avancés jusqu'au milieu des Proverbes.

En langue sikh, le Pentateuque vient d'être achevé, et l'on commence les livres historiques.

En chinois, on vient de compléter le Pentateuque, et l'on va entreprendre une seconde édition du Nouveau-Testament. En même temps, le docteur Marshman, qui s'est procuré pour cet objet de nouveaux collaborateurs, fera marcher l'impression des Psaumes.

En telinga, le Nouveau-Testament étoit imprimé jusqu'à l'Épître aux Thessaloniciens, et l'on espéroit que le volume seroit terminé avant que la lettre fût arrivée en Angleterre.

Dans le Nouveau-Testament *paschtou*, l'impression étoit avancée jusqu'à la première Épître de S. Pierre, et, dans les dialectes d'Assam et de Watch, jusqu'à l'Épître aux Romains. L'impression de la version

bradj-bhassa sera continuée, malgré l'éloignement du frère Chamberlain, qui en avoit la direction.

On a fini S. Marc en karnata, et l'on va continuer S. Luc. Depuis le dernier rapport, on n'a pas fait de grands progrès dans les versions *kunkuna*, *moultani*, *sindki*, kaschmirienne, *bikanir*, *nipol*, *oudnipore*, *marwar*, *djaiipour*, et *khasi*, à cause de la difficulté de se procurer des secours pour les langues de ces pays rarement visités par les voyageurs. On les continuera néanmoins, aussitôt que les versions hindi et sanskrite seront terminées. On a déjà fait la distribution de l'Évangile de S. Matthieu dans quatre des langues qu'on vient de nommer.

L'impression des traductions de Sirampour a été retardée, jusqu'à un certain point, par celle de plusieurs ouvrages élémentaires pour les écoles bengalies, aussi-bien que des Bibles catholiques en malai et en arménien, pour la société biblique auxiliaire de Calcutta. Malgré ce retard, on apprend avec surprise que l'imprimerie fournit, indépendamment des épreuves chinoises qui sont envoyées au docteur Marshman, douze épreuves par semaine au vénérable et laborieux éditeur, le docteur Carey.

Le frère Aratoun, Arménien de Surate, ayant désiré aller chercher sa famille qu'il avoit laissée dans cette ville, a traversé tout l'Hindoustan pour y arriver. Dans une lettre datée de Benarès, il annonçoit à ses frères de Calcutta qu'il avoit distribué, ou laissé pour être distribués, aux différentes stations qui s'étoient trouvées sur sa route, 10,250 volumes ou brochures, dont la plus grande partie étoient des livres de la Bible, en bengali, persan, hindi, sanskrit, kaschmirien, mahratte, arabe, sikh, beloutsche, bradj-bhassa et chinois. Un Arménien trouve, pour ces distributions, des facilités qui manquoient à un Européen. Mais on ne voit pas à qui il a pu donner des versions de la Bible en chinois, dans un voyage au travers de l'Hindoustan. Une caisse d'exemplaires de cette version a été envoyée à Java, où il se trouvera plus de personnes en état de la lire. Les troubles d'Amboyne ont empêché le frère Jabez Carey d'y faire le bien qu'on attendoit de lui; mais la tranquillité paroît près de s'y rétablir. On compte aussi pouvoir faire entrer un frère dans les provinces chinoises de l'empire des Barmans (c'est ainsi que s'exprime M. Pearce); et le voyage d'un Européen dans des contrées si peu connues doit procurer de grands avantages à la géographie et à l'histoire des langues de cette partie du monde.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

FUERO JUZGO, en latin y castellano, cotejado con los mas antiguos y preciosos codices por la real academia española, &c.
 — *Code des Juges*, en latin et en castillan, confronté avec les manuscrits les plus anciens et les plus précieux par l'académie royale espagnole. Madrid, Ibarra, 1815, in-fol.

LE FUERO JUZGO est un recueil de la législation des Visigoths. Cet antique monument est doublement précieux : d'une part, il renferme les lois qui ont gouverné ce peuple, et en Espagne et dans le midi de la France, aussi long-temps qu'il a existé en corps de nation, et ces lois ont même été adoptées par des gouvernemens qui avoient remplacé celui des Visigoths ; et, d'autre part, il offre, dans la version en langue castillane, faite à une époque très-reulée, l'état de l'idiome castillan : on ne connoît guère d'écrit considérable en cet idiome (1), dont la date soit reconnue plus ancienne que celle du FUERO JUZGO ; de sorte que le texte de cette version, tel sur-tout que l'académie espagnole le reproduit avec de nombreuses variantes, sera très-utile pour expliquer les origines et les difficultés de la langue castillane.

Il existoit plusieurs éditions du FUERO JUZGO original, c'est-à-dire, latin. Le docte Pierre Pithou, justement surnommé le Varron de la France, publia la première en 1579. Les lois que contient ce recueil, furent ensuite réimprimées en Allemagne et en Italie.

En Espagne, on n'avoit encore publié que l'ancienne version castillane.

L'académie espagnole, ayant formé le dessein de publier une nouvelle édition de l'original latin et de la version castillane, sollicita du roi d'Espagne, et obtint, les 8 février et 20 septembre 1785, des ordres exprès qui non-seulement permettoient à l'académie de prendre com-

(1) Parmi les monumens anciens de la langue castillane qui ont une date certaine, je citerai, entre autres,

Les FUEROS DE OVIEDO, accordés par Alphonse VII, en 1145 ;

Les FUEROS DE LLANES, concédés par Alphonse IX, en 1168 ;

Les FUEROS DE DURANGO, par Sanche VII, en 1180.

Ces FUEROS, rédigés en idiome castillan, sont imprimés, ainsi que d'autres titres anciens de la même époque, dans la collection intitulée : *Noticias historicas de las tres provincias Vasgondadas*, &c. ; por el D.^e D. Juan Ant. Llorente. Madrid, 1808, in-4.^o, tom. IV.

munication des manuscrits de la bibliothèque royale de Madrid et de celle de Saint-Laurent de l'Escorial, mais encore enjoignoient aux universités, grands collèges, couvens et églises cathédrales du royaume, de communiquer les manuscrits qui se trouvoient dans leurs bibliothèques.

Des particuliers, qui possédoient aussi des manuscrits du FUERO JUZGO, s'empressèrent de les mettre sous les yeux de l'académie : une commission de cinq membres, prise dans le sein de l'académie, et dont plusieurs furent successivement remplacés, s'occupa avec zèle et constance du soin de donner à ce pénible travail toute la perfection qu'il exigeoit et dont il étoit susceptible.

Le discours préliminaire a été composé par Dôn Manuel de Lardizabal y Uribe. Après une introduction dans laquelle il prouve que les Visigoths avoient conservé beaucoup des dispositions des lois romaines, il divise en quatre classes ou genres les lois des Visigoths : 1.° celles que les princes donnoient de leur propre autorité, et parmi lesquelles on en trouve que le prince dit avoir faites *avec tout l'office palatin*, c'est-à-dire, les grands officiers du palais et de la cour; 2.° les lois qui étoient le résultat des délibérations des conciles nationaux, où assistoient les prélats et les grands : le roi, qui avoit proposé ces lois, les sanctionnoit, après le consentement du clergé et du peuple (1); 3.° celles qui n'énoncent point de quelle manière elles ont été faites : l'auteur du discours préliminaire pense que ce sont des lois très-anciennes qui ont été placées dans la collection; 4.° enfin, les lois qui ont été corrigées dans la suite des temps, et qui énoncent quelquefois cette circonstance.

J'indique ces divisions, et je me borne à ajouter que l'auteur fait une histoire détaillée de la législation des Visigoths. Il rassemble les textes des différens écrivains qui en ont parlé, et indique souvent des faits curieux que les légistes et les historiens liront sans doute avec intérêt.

Après avoir donné des détails sur la formation de la plupart des lois qui composent le FUERO JUZGO, le savant académicien s'attache à

(1) Voici les textes : *Et ideo, si placet omnibus qui adestis hæc tertio reiterata sententia, VESTRÆ VOCIS EAM CONSENSU FIRMATE. Ab universo CLERO vel POPULO dictum est &c.* (Concil. Tolet. IV, can. 75, n. 82.)

Ab universis Dei sacerdotibus, palatii senioribus, clero vel OMNI POPULO dictum est. (Conc. Tolet. XVI, can. 10, n. 49.)

Estas otras leyes que nos ficiemos con los obispos de Dios e con todos los mayores de nostra corte e con OTORGAMIENTO DEL PUEBLO. (Trad. espagnole, lib. 11, tit. 1, n.° 2, notes.)

déterminer l'époque où elles furent traduites en idiome vulgaire. Le résultat des autorités et des opinions sur ce point historique, est que le roi S. Fernand ordonna cette traduction en l'an 1241.

Dans un dernier chapitre, l'auteur indique les pays où les lois des Visigoths ont été en vigueur, et ceux où elles furent encore observées depuis l'invasion des Maures. Je ne passerai point sous silence le fait remarquable, que ces lois furent observées dans le midi de la France, non-seulement pendant tout le temps que les Goths furent maîtres de la Gaule narbonnaise (1), mais même pendant un assez long temps encore, depuis que les rois de France avoient étendu leur domination sur la Gaule narbonnaise même (2).

Je ne me proposois point de donner des détails sur aucune des lois qui composent le *FUERO JUZGO*; mais, en les examinant, je ne me suis pas souvenu d'avoir vu, dans les collections latines qui contiennent les lois des Visigoths, la partie intitulée; *PRIMUS TITULUS*, qui a X pages; et bientôt j'ai reconnu que cette partie n'étoit pas destinée à entrer dans l'édition, puisque la pagination est en chiffres romains, tandis que le chiffre arabe commence encore à un titre premier.

1. *TITULUS DE LEGISLATORE*: la traduction castillane, qui répond à cette première partie, est pareillement paginée en chiffres romains; et, avec les variantes et les notes, elle contient XVI pages, après lesquelles commence le chiffre arabe. J'abandonne aux conjectures des lecteurs la recherche des motifs qui, dans l'édition des lois des Visigoths, avoient d'abord fait omettre et ont ensuite fait intercaler le titre des lois dont je donnerai une notice succincte.

Ce titre premier concerne sur-tout l'élection des rois, leurs devoirs et leurs droits, ainsi que les devoirs des peuples. Les principes constitutionnels qu'il renferme, ne sont pas une stipulation nouvelle entre le prince et la nation, mais le renouvellement des anciennes lois; le roi Sisenand demande que cette rédaction soit faite par l'assemblée des Visigoths qui sont *paternorum decretorum memores*.

On sait que Sisenand avoit formé une conjuration contre le roi Suinula, parce que celui-ci avoit associé au trône son fils Ricimer;

(1) Dans les conciles de Tolède, tenus pendant les VI.^e et VII.^e siècles, on trouve les souscriptions de plusieurs évêques du midi de la France, qui se rendoient aux conciles nationaux; tels que les évêques d'Agde, de Beziers, de Carcassonne, de Narbonne, de Maguelone, &c.

(2) Voyez, sur ce point historique, la constitution du pape Jean VIII, de laquelle on induit que les lois des Visigoths étoient encore en vigueur dans le midi de la France lors de cette constitution.

ce qui faisoit juger aux Visigoths que l'un et l'autre vouloient rendre héréditaire dans leur famille le suprême rang qui, jusqu'alors, avoit été électif. Sisenand élu roi, après la déposition de Suintila, qui vécut encore quatre ans à Tolède en simple particulier, croyoit sans doute se rendre agréable à la nation en consentant au rétablissement ou à la confirmation des anciennes lois.

Plusieurs des articles de ce titre premier intercalé ont été le résultat de différentes assemblées ; mais il est permis de croire que ces assemblées rappeloient ou expliquoient seulement les usages, les mœurs, les règles qui existoient depuis long-temps.

On commence par la définition du nom de roi : *Reges enim à regendo vocati sunt.* Si le roi agit avec droiture, il conserve son titre ; s'il pèche, il le perd ; et à ce sujet, on cite le proverbe des anciens : *Rex ejus eris, si recta facis ; si autem non facis, non eris.* L'ancien castillan rend ainsi ce proverbe : *Rey serás, si fecieres derecho ; e si non fecieres derecho, non serás rey.* Il est vraisemblable que c'est ce passage qui avoit fourni aux Aragonais leur formule plus énergique, parce qu'elle étoit plus concise : *Si non tno.*

Le proverbe que la loi rappelle est dans Horace, *épit. 1, liv. 1* :
 At pueri ludentes, Rex eris, aiunt,
 Si recte facies.

Horace fait allusion à un jeu des enfans ; mais ce vers d'Horace ne dit point, *si autem non facis, non eris.* Je ne présenterois pas cette remarque, si je ne trouvois que, dans le IX.^e siècle, Hincmar (1), archevêque de Reims, s'est également servi, comme autorité, du même vers d'Horace, en le citant comme le rapporte la loi des Visigoths.

Dans un ouvrage adressé aux évêques du royaume, contenant une instruction pour le roi Carloinan, Hincmar dit : *Apud veteres namque tale proverbium erat :*

Rex eris, si recte facias ; si non facias, rex non eris.

Le §. 2 de ce titre I.^{er} concerne l'élection des rois. « Le choix doit être fait dans la ville royale ou dans le lieu du décès du prince, par l'assemblée des prélats et des grands, avec le consentement du peuple, et non ailleurs, et non par la conspiration d'un petit nombre ou dans le tumulte séditieux du peuple des campagnes.

» Les princes doivent être de la religion catholique.
 » Que, dans l'exercice de la justice, ils soient doux ; dans leur manière de vivre, modestes.

(1) *Hincmari archiepiscopi Remensis Opera*, in-fol. tom. II, p. 224.

» Pour leurs besoins , ils n'exigeront de leurs sujets que ce qui est
 » nécessaire et permis ; leur fortune ne passe pas à leurs enfans , mais
 » au roi élu après eux. »

Je m'arrête sur cette dernière disposition de la loi , qui ne les rend que dépositaires des biens de l'État : elle explique un fait historique relatif à Sisenand et à Dagobert. I.^{er} Quand Sisenand avoit voulu conspirer contre Suintila , il avoit passé en France et avoit engagé Dagobert à favoriser l'entreprise ; ce fut sur-tout à l'approche , ou à la présence des troupes envoyées par Dagobert , que Sisenand dut son heureux succès. Pour s'acquitter envers le roi des Français , il lui avoit promis un grand bassin d'or , donné autrefois par Aetius , général des Romains dans les Gaules , à Torismond , roi des Goths. Ce bassin , enrichi de pierreries , étoit du poids de cinq cents livres. Sisenand le remit aux ambassadeurs français ; mais les Visigoths dressèrent une embuscade et le reprirent , quand ces ambassadeurs l'apportoient en France.

Il est évident que , d'après les mœurs et les lois des Visigoths , leur nouveau roi n'avoit pas le droit de disposer d'un objet aussi précieux , qui devoit toujours rester dans le trésor de la couronne , ou n'en sortir du moins que du consentement de la nation.

Je reprends l'analyse des lois relatives aux rois des Visigoths : « Les
 » rois , dans les choses qui leur seront offertes , ne considéreront pas
 » leurs propres avantages ; mais ils auront égard à la patrie et à la nation.

» Les héritiers d'un roi n'auront à prétendre que la fortune qu'il
 » avoit avant de monter sur le trône.

» Les rois prêtent un serment , et , s'ils le violent , ils perdent leur
 » rang. »

Les §. 16. et 17 assurent aux enfans et aux épouses des rois ce qui doit raisonnablement leur être accordé.

Le §. 3 , concernant le pouvoir judiciaire , dit : « Le roi ne peut pro-
 » noncer seul sur les personnes ni sur les propriétés : mais le jugement
 » doit avoir lieu dans l'assemblée des prêtres , qui inspireront la miséri-
 » corde , et avec le consentement public ; de manière que , par ce juge-
 » ment rendu en public , le délit soit prouvé aux chefs de la terre :
 » mais le droit de faire grâce est réservé aux rois. Ainsi les rois se ré-
 » jouiront dans leurs peuples , les peuples dans leurs rois , et Dieu dans
 » les uns et les autres. »

Après avoir proclamé les devoirs des rois , on n'oublie pas ceux des peuples.

Voici un article remarquable par sa sévérité , §. 11 :

« Quoique la loi divine ait dit , *Le père ne mourra point pour les enfans* ,

» ni les enfans pour leurs parens ; mais chacun mourra pour son péché ; et
 » ailleurs , le fils ne portera point l'iniquité du père , ni le père celle du fils ;
 » néanmoins , pour prévenir les conjurations et les rebellions , on dé-
 » clare que , si des coupables sont convaincus canoniquement et légale-
 » ment d'avoir conspiré à dessein de ravir la vie ou le trône au roi , ou
 » s'ils ont nui de quelque manière par des factions ou des machina-
 » tions à la patrie et à la nation , tant les coupables que toute leur pos-
 » térité seront déchus des honneurs de l'ordre palatin , et ils resteront
 » soumis à la servitude perpétuelle du fisc privé , sauf la clémence du
 » prince. »

Par le §. 18 , il est dit que , « lors du nouveau règne , on ne doit pas
 » déposséder ceux des grands qui avoient obtenu des dignités et des
 » grâces du roi précédent , s'ils n'ont pas démérité. »

Ce que je rapporte de ce titre , indiquera sans doute suffisamment
 combien l'édition des lois des Visigoths , publiée par l'académie espagnole ,
 est nécessaire pour compléter les recueils qui contiennent les lois des
 différens peuples qui ont succédé à la domination romaine , et qu'on a
 désignés sous le nom général de *BARBARORUM LEGES ANTIQUÆ*.

L'édition du texte castillan du *FUERO JUZGO* , faite à Madrid , en
 1600 (1) , contient ce titre premier , omis dans les éditions du texte
 latin ; mais cette édition , pour laquelle Alphonse de Villadiego s'étoit
 servi seulement du manuscrit de l'église de Tolède et d'un autre ma-
 nuscrit qui avoit été collationné avec celui-là , n'offre aucune variante ,
 tandis qu'au bas des pages où se trouve le texte castillan publié par
 l'académie , elle a inséré toutes les moindres variantes qu'offrent les
 divers et nombreux manuscrits. Ces variantes n'ont pas seulement
 l'avantage d'éclaircir quelquefois le texte , souvent elles sont précieuses
 sous le rapport de l'idiome.

Le principal objet de l'académie espagnole a été de faire connoître
 le langage ancien castillan , et il n'est pas douteux que le travail qu'elle
 publie ne devienne très-utile aux personnes qui voudront rechercher
 l'origine et la formation de cet idiome ; je me propose de faire usage
 ailleurs des utiles indications que cette édition fournit. Elle contient
 un glossaire de tous les mots dont l'explication offriroit quelque diffi-
 culté , soit en latin du moyen âge , soit en vieux castillan.

Le travail de l'académie espagnole me paroît si parfaitement exécuté
 et si évidemment utile , que je crois ne pouvoir trop en faire l'éloge.
 Je termine cet article en présentant un vœu que forment les amateurs

(1) Réimprimée en 1792.

de la littérature espagnole : puisse l'académie accorder le même zèle , les mêmes soins , et appliquer les mêmes moyens à donner des éditions du CANZONERO , et du ROMANCERO , ces deux fameux monumens de l'ancienne littérature castillane !

RAYNOUARD.

A VIEW OF CHINA , for philological purposes , containing a sketch of chinese chronology , geography , government , religion and customs ; designed for the use of persons who study the chinese language ; by the Rev. R. Morrison. Macao , 1817 , in-4.°

M. ROBERT MORRISON est, de l'aveu des Anglais qui cultivent la littérature chinoise, un de ceux qui y ont fait les plus grands progrès, et qui en ont le mieux surmonté les difficultés. Il habite depuis plusieurs années à Canton, où il s'est établi dans la vue d'y apprendre à fond la langue du pays. La compagnie des Indes orientales, qui a su apprécier les talens de M. Morrison et l'utilité de ses travaux, s'est généreusement chargée de fournir à tous les frais qu'exigeroit son séjour, aux acquisitions des livres qui lui sont nécessaires, à l'entretien des lettrés qu'il a besoin de consulter. Il ne lui manque donc rien de ce qu'il faut pour rendre d'importans services au genre d'études auquel il s'est consacré. La nouvelle production qu'il offre aux étudiants, ne sauroit manquer de leur être utile ; elle mérite par conséquent de fixer notre attention. D'ailleurs ce petit ouvrage, qui traite de l'histoire et de la géographie de la Chine, a été composé et imprimé à la Chine même, et cette circonstance justifiera sans doute les détails dans lesquels nous allons entrer pour le faire connoître.

En préparant, pour le Dictionnaire chinois qu'il a entrepris (1), les extraits qui doivent faire la base de son travail, M. Morrison s'est aperçu qu'un grand nombre de notions relatives à l'histoire, à la géographie, au gouvernement ou aux usages de la Chine, ne pouvoient trouver place dans un Dictionnaire, quoiqu'elles fussent indispensables à ceux qui veulent lire les livres chinois. Comme il en avoit eu besoin pour lui-même, il a jugé qu'elles pouvoient être utiles à d'autres, et il a pris le parti de les réunir dans un volume qui peut servir de manuel et devenir utiles à ceux mêmes qui n'y apprendront rien de nouveau.

(1) Voyez le Journal des Savans, cahiers de juin et d'août 1817.

Pour la chronologie, l'auteur n'a pas entrepris de soumettre à une discussion nouvelle les grandes questions qui, dans les annales chinoises, ont droit à l'attention de tous les peuples du monde. Il faudroit en ce genre de longues et profondes recherches pour ajouter quelque chose aux connoissances dont nous sommes redevables aux Gaubil, aux Deguignes, aux Couplet, aux Amiot et à tant d'autres savans missionnaires ou laïcs, dont les ouvrages devront toujours servir de guide à ceux qui voudront à l'avenir traiter ces matières. M. Morrison n'a pas eu la prétention de les surpasser; et, s'il est permis de dire sa pensée, on est tenté de croire qu'il ne les connoît pas. Il s'est contenté de rédiger une table, que, par une idée un peu singulière, il a fait commencer à notre temps et terminer aux temps fabuleux. Cette table, moins imparfaite que celles de Fourmont (1) et de M. Deguignes fils (2), est même préférable à celles du P. Couplet (3) et de Deguignes père (4), en ce que les noms des empereurs y sont rapportés en chinois, avec les noms des années de leur règne. Cette dernière addition seroit sur-tout fort utile, si les différens noms qu'un empereur a souvent adoptés les uns après les autres, et qui servent à dater les événemens, avoient été placés séparément avec les années de l'ère vulgaire auxquelles ils se rapportent. De la manière dont les a disposés M. Morrison, on sera encore forcé de recourir à la table qui est à la fin du XII.^e tome de l'Histoire générale, quand on voudra avoir la date précise d'un fait postérieur à l'an 163 avant notre ère, époque où cette manière de compter a commencé d'être en usage.

Outre la liste des empereurs, on trouve dans la table de M. Morrison la série des événemens remarquables, ou, pour mieux dire, des singularités qui ont frappé l'auteur dans la lecture de l'histoire. Il ne seroit pas toujours facile de deviner les motifs qui l'ont guidé dans ses préférences, et l'on ne voit pas non plus à quel propos il fait entrer des circonstances isolées de l'histoire d'Europe, en trop petit nombre pour qu'il en résulte une comparaison ou des synchronismes utiles. Je ne citerai parmi les faits de l'histoire chinoise qu'un petit nombre de ceux qui sont les moins connus.

Suivant M. Morrison, l'empereur Khang-hi avoit des caractères mobiles gravés en cuivre, et en très-grand nombre. Dans un temps où la

(1) Réflexions sur l'origine et la succession des anciens peuples, *tom. II.*

(2) Voyages à Peking, &c., *t. I.*

(3) *Tabula chronol. monarch. Sinicæ.*

(4) Dans la première partie du tome I de son Histoire des Huns.

monnoie étoit rare, Khian-loung les fit fondre. Il en eut ensuite beaucoup de regret, et il fit graver à la place 250,000 types de bois. Sous la dynastie des *Soung* (du x.^e au xiii.^e siècle), on s'étoit servi de caractères mobiles en terre cuite. M. Morrison possède un dictionnaire en 24 volumes, imprimé en caractères mobiles; mais ces sortes d'impressions n'approchent pas, pour la beauté, des éditions ordinaires, imprimées en planches de bois. On a toujours eu tort d'avancer que l'impression en caractères mobiles étoit inconnue aux Chinois; ils s'en sont servis avant nous, et ils n'y ont renoncé que parce qu'ils en ont trouvé les procédés peu compatibles avec la nature de leur écriture.

L'établissement des Européens à Macao est raconté de la manière suivante par les Chinois : « La 32.^e année Kia-thsing [1553], des » vaisseaux étrangers abordèrent à *Hao-King*; ceux qui les montoient ra- » contèrent que la tempête les avoit assaillis, et que l'eau de la mer avoit » mouillé les objets qu'ils apportoient en tribut. Ils desiroient qu'on » leur permit de les faire sécher sur le rivage de *Hao-King*. *Wang-pe*, » commandant de la côte, le leur permit. Ils n'élevèrent alors que » quelques dizaines de cabanes de joncs. Mais des marchands, attirés par » l'espoir du gain, vinrent insensiblement, et construisirent des maisons » de briques, de bois et de pierres. Les *Fo-lang-ki* [Français] obtinrent de » cette manière une entrée illicite dans l'empire. Ainsi les étrangers » commencèrent à s'établir à Macao du temps de *Wang-pe* (1). »

La population de la Chine, au moins pour les classes soumises au dénombrement, étoit, dans la 22.^e année Khang-hi, de 19,432,753 familles; la 50.^e année, de 20,111,380. En 1652, la partie du peuple chinois soumise à Chun-tchi étoit de 14,883,858 familles, ou 89,000,000 individus. En 1394 (*lis*. 1395), on compta 16,052,860 familles, et 60,545,812 individus. On sait, par les remarques de nos missionnaires, les additions qu'il faut faire à ces relevés, pour avoir le nombre total des individus qui forment la population de l'empire.

Après la table chronologique, on trouve un tableau de l'empire des Mandchous, qui comprend, comme on sait, les vingt provinces de la Chine et de la Tartarie orientale. L'auteur rapporte le nom de la capitale de chaque province, son éloignement de Peking en *li*, et les populations particulières, dont il fixe le total à un peu moins de

(1) Je traduis sur le texte chinois, que M. Morrison rapporte tantôt en entier et tantôt en partie seulement. Il y a des phrases de sa table qui sont moitié en anglais et moitié en chinois. Cette irrégularité peut avoir quelque utilité pour les étudiants, à qui elle fournit des occasions de s'exercer.

150 millions. Il donne la liste des tribus mongoles et des autres peuples tartares nouvellement soumis à l'empire. Au nombre de ces derniers sont compris les Khasaks, les Pourouts, les habitans de Taschkend, à 1300 *li* au nord de Kaschgar, de Badakhschan, de Boulour, de l'Hindoustan, &c. On trouve ensuite l'énumération des peuples tributaires, c'est-à-dire, de tous ceux qui ont envoyé des tributs ou des ambassades à la Chine, comme les Coréens, les Tonkinois, les *Ho-lan* [Hollandais], les *Houng-mao* ou cheveux rouges, maintenant nommés *Ing-ki-li* [Anglais], les Oros ou Russes et une infinité d'autres, &c. Comme l'auteur a tiré ce détail du grand ouvrage géographique composé par ordre des empereurs mandchous, il s'y trouve des particularités curieuses. La table des latitudes et des longitudes de plusieurs villes de Tartarie, d'après la carte impériale, doit en particulier fixer l'attention des géographes. Mais ce que M. Morrison ajoute à ces documens authentiques, et les rapprochemens qu'il a tenté de faire, offrent un assez grand nombre d'erreurs graves. Il prend, par exemple, les Kalkas pour les Kirgis; le nom d'un khan des Kalkas [A-lou-tai] pour celui des Olet [E-lou-the]; *Ya-ke-sa*, ou Yaksa, pour Yakoustsk, qui en est éloigné de plus de deux cents lieues; Niptchou ou Nertchinsk pour Tobolsk, qui en est à près de cinq cents lieues. Il semble croire que *Tchha-han-khan* est une corruption du nom de l'impératrice Catherine, tandis que c'est le titre mongol de تچاگان خاقان, *tchagan khakan* [le khan blanc], qu'on donne en Tartarie à l'empereur de Russie. Le savant Deshauterayes a déjà pris ce nom, à une autre époque de l'histoire, pour une corruption de celui d'Iwan Alexiowitz (1). M. Morrison confond encore les feuilles de *Péi-to*, sur lesquelles on écrit les livres sacrés, avec le nom de Bouddhah: presque toutes ses dates sont fautives. Enfin, ce qui est plus remarquable dans un livre imprimé à la Chine, il y a beaucoup de fautes dans l'orthographe ou la prononciation des caractères chinois, et il y en a quelques-unes qui reviennent assez constamment pour qu'il soit difficile de les attribuer à la négligence ou à l'inattention (2).

Les noms et les titres des officiers du gouvernement sont, dans les livres chinois, une des choses qui embarrassent le plus les lecteurs européens. M. Morrison a pris soin d'en rédiger un tableau qui peut

(1) Histoire générale de la Chine, tom. XI, p. 110.

(2) Il écrit *liao*, au lieu de *ting*, p. 18; — *tchhi*, pour *i*, même page; — *kouan*, au lieu de *wa*, p. 19; — *ming*, au lieu de *youan*, p. 12; — *Chun-chi*, pour *Chun-tchi* (nom du premier empereur de la dynastie actuelle), par-tout où ce nom est répété, &c.

être fort utile , quoiqu'il ne soit pas complet. Il y a joint aussi la liste des fêtes, celle des constellations, des vingt-quatre divisions de l'année, et enfin, des divinités ou esprits qu'honorent les trois sectes dominantes, avec quelques notes sur les mariages, les funérailles, les huit trigrammes de *Fou-hi*, &c. Tous ces objets, par lesquels on est arrêté à chaque page dans les livres, demandent des éclaircissemens, qu'il est aussi aisé de se procurer à la Chine, qu'il est difficile d'y suppléer en Europe. Cela suffit, sans doute, pour recommander l'ouvrage où on les trouve réunis ; mais on est obligé de convenir que c'est là son plus grand mérite.

M. Morrison, appliqué, comme chacun sait, à la composition d'un dictionnaire qui doit occuper sa vie entière, termine l'opusculé que nous avons sous les yeux, en observant qu'un Européen n'a què peu de motifs d'entreprendre l'étude du chinois, ou du moins n'a que des motifs trop foibles pour s'y appliquer avec succès. Il lui échappe ailleurs de dire que personne, en Europe, n'a réussi à acquérir la connoissance du chinois *jusqu'à un certain point* : *No person in Europe has succeeded in acquiring the language to any extent.* Ces deux assertions ne nous paroissent guère moins singulières l'une que l'autre ; mais nous ne nous arrêterons pas à les réfuter. Elles partent, à notre avis, de l'opinion où est M. Morrison, qu'on possède à Canton plus de moyens qu'on ne peut en avoir en France ou en Angleterre, pour s'initier dans la littérature chinoise et pour juger de son mérite. Mais c'est-là une grande erreur. Aucune des personnes qui se sont occupées sérieusement de chinois en Europe, n'eût commis les fautes que nous avons relevées dans l'ouvrage de M. Morrison, quelqu'instruit qu'il soit, et quelque secours qu'il tire des naturels du pays au milieu desquels il vit. Quand nous avons avancé, il y a quelques mois, qu'on seroit mieux placé à Londres ou à Paris qu'à Canton pour y composer un dictionnaire chinois, on a pu trouver cette assertion paradoxale. Nous irions plus loin aujourd'hui, et nous dirions qu'il y est plus facile d'acquérir une connoissance approfondie de la langue, sous les rapports littéraires et historiques. On y a plus de moyens de comparaison, plus de matériaux préparés d'avance, plus de véritables secours. On n'est pas, dans une ville de commerce, convenablement situé pour se livrer à des travaux d'érudition : un étranger a bien d'autres choses à faire. Sans parler du chinois, on peut observer ce qui arrive dans l'étude des autres langues orientales. On voit fort souvent des savans qui ne sont jamais sortis de France, l'emporter, par les connoissances qu'ils ont acquises de la langue, de l'histoire et de la littérature des peuples orientaux, sur ceux qui n'ont eu d'autre avantage que de visiter le pays, quelquefois

même sur les voyageurs les plus instruits. Il ne faudroit pas aller bien loin pour en trouver des exemples.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

ESSAIS HISTORIQUES SUR LE BÉARN, par M. Faget de Baure.
Paris, chez Denugon et Alex. Eymery, 1818, in-8.^o,
499 pages.

DE MARCA nous a laissé une savante histoire du Béarn (1) ; mais elle ne s'étend point au-delà du XIII.^e siècle (2) : le fil chronologique y est souvent rompu par des éclaircissemens sur les contrées voisines ; l'auteur ne se borne point à raconter, il examine les récits et discute les opinions des historiens espagnols ; plusieurs parties de son ouvrage offrent un tissu de dissertations et de pièces historiques, plutôt qu'une histoire proprement dite ; enfin ce livre a été composé avant 1640, et la diction peut en sembler quelquefois surannée, quoiqu'elle ne manque jamais de clarté ni de précision. Il y avoit donc lieu d'offrir au public, et particulièrement aux Béarnais, une nouvelle histoire de ce pays, qui fût à-la-fois plus courte et plus complète, plus méthodique et plus accessible à la plupart des lecteurs : c'est le but que M. Faget de Baure s'est proposé, et qu'il nous paroît avoir atteint. Son livre, publié peu de mois après sa mort, est un monument de son zèle pour la gloire de sa patrie et de l'étude approfondie qu'il avoit faite des annales du Béarn.

Toutefois il n'a pas jugé à propos de les conduire jusqu'à nos jours : il s'est arrêté à l'époque où elles viennent se fondre tout-à-fait dans celles de la France, c'est-à-dire, à l'avènement de Henri IV. A vrai dire, l'histoire particulière du Béarn n'offriroit guère, dans le cours du XVII.^e siècle, qu'un affligeant tableau de dissensions religieuses, qui d'ailleurs a été déjà tracé (3), et ne consisteroit, depuis 1700, qu'en un fort petit nombre

(1) Histoire de Béarn, contenant l'origine des rois de Navarre, des ducs de Gascogne, marquis de Gothie, princes de Béarn, comtes de Carcassonne, de Foix et de Bigorre, avec diverses observations géogr. et historiques ; par M. Pierre de Marca. Paris, Camusat, 1640, in-fol.

(2) « J'arrête là, dit de Marca dans sa préface, le premier volume de cette » histoire, pour le faire suivre d'un second qui finira en l'année 1620. » Ce second tome n'a point été publié.

(3) Histoire des troubles du Béarn, au sujet de la religion, dans le XVII.^e siècle, avec des notes historiques et critiques, &c. ; par le P. Isid. Mirasson, barnabite. Paris, Humaire, 1768, in-12.

de faits et de détails de pure administration locale. Nous ignorons pourtant si les compatriotes de M. Faget de Baure ne regretteront pas qu'il n'ait point ajouté à son ouvrage un sixième livre, où il auroit pu, en moins de cent pages, compléter cet abrégé de leur histoire. Des cinq livres qu'il a composés, les deux premiers ont pour matière les faits historiques racontés ou discutés par de Marca; les trois autres, qui remplissent les deux cent vingt dernières pages du volume, continuent l'histoire du Béarn pendant les XIV.^e, XV.^e et XVI.^e siècles.

Mais ces cinq livres sont précédés d'une introduction où l'auteur a recueilli les résultats de toutes les recherches qui ont été faites sur le plus ancien état de ce pays, et sur les révolutions qu'il a essuyées depuis Jules-César jusqu'au IX.^e siècle. Il avoit été, durant quatre cents ans, compris dans l'empire romain, lorsque les Goths l'en séparèrent, en le réunissant à leur monarchie. Tombé depuis entre les mains de Clovis, il fut arraché aux descendans de ce prince par les Vascons, qui envahissoient en même temps les contrées voisines. Après deux cents ans de guerre entre ces Vascons et les Français, le Béarn fut successivement dévasté par les Sarasins qui entroient en France, traversé par Charlemagne lorsqu'il conduisit son armée en Espagne, et envahi par les Normands, dont les ravages ont effacé jusqu'aux vestiges de ses plus anciennes cités, sur-tout de la principale, qui portoit le nom de *Benearnum*, et dont il est devenu presque impossible de reconnoître aujourd'hui la situation.

M. Faget de Baure distingue cinq maisons qui, l'une après l'autre, ont régné sur le Béarn. Il donne à la première le nom de maison de Béarn ou de Clovis; les quatre autres sont celles de Moncade, de Foix, d'Albret, de Bourbon; et c'est à ces cinq séries de princes que correspondent les cinq livres de l'ouvrage.

De Marca n'a point connu une charte de Charles le Chauve, datée de 845 (1), laquelle, selon M. Faget de Baure, prouve que les vicomtes de Béarn descendoient de nos rois Mérovingiens. « Les historiens contemporains, dit-il, avoient gardé le silence sur l'origine de ces princes, » ou ne les avoient présentés que comme des rebelles; et c'est le petit- » fils de Charlemagne qui nous apprend que ces prétendus rebelles » étoient les descendans des Rois de France, et qu'ils étoient eux- » mêmes des souverains légitimes, tandis que leurs ennemis acharnés

(1) *Pro monasterio Beatæ Mariæ de Alæon*. D'Aguirre l'a publiée le premier, pag. 131 du tome III des Conciles d'Espagne; elle a été insérée, depuis, dans le tome VIII du Recueil des Historiens de France, pag. 470-474.

» n'étoient que des usurpateurs. Cette importante découverte explique
 » ce que notre histoire particulière a d'extraordinaire. Il étoit difficile
 » de concevoir comment les ducs de Gascogne et les vicomtes de Béarn
 » avoient pu se former des états indépendans : rien n'est si simple,
 » lorsqu'on voit en eux les premiers Rois de France privés de la plus
 » grande partie de leurs états, mais retenant encore leur prérogative
 » suprême dans le peu qui leur restoit. » Quels que soient les doutes
 qui pourroient s'élever sur cette opinion de M. Faget de Baure, elle
 contribue au moins à jeter de l'intérêt sur le livre où il trace l'histoire
 de ces premiers princes béarnais, dont cinq ont porté le nom de Centulle,
 et cinq celui de Gaston. Cette dynastie s'éteignit en 1173, et les Béarnais
 exercèrent le droit de se choisir un souverain : ils jetèrent les yeux sur les
 deux enfans jumeaux d'un seigneur catalan, tous deux encore au ber-
 ceau. Les députés du Béarn les trouvèrent endormis l'un et l'autre; mais
 le premier avoit les mains fermées, et ils se décidèrent pour le second
 qui les tenoit ouvertes, cette attitude leur ayant paru un signe de libé-
 ralité. Cet enfant portoit le nom de Moncade, qui étoit sans doute aussi
 celui de son père, quoique les historiens ne le disent pas, et il régna
 en Béarn sous celui de Gaston VI. M. Faget de Baure saisit cette occa-
 sion de montrer que les Béarnais avoient le droit d'élire leurs souverains,
 et même de les déposer pour violation de serment. « Nos souverains,
 » dit-il; à leur avènement, étoient tenus de jurer qu'ils seroient fidèles
 » à nos lois, et qu'ils respecteroient nos privilèges : après avoir reçu
 » cette déclaration, nous leur jurions de les reconnoître pour souverains
 » tant que la cour générale le croiroit juste. Mais leur serment devoit
 » précéder le nôtre; et leur autorité, ainsi que notre obéissance, avoit
 » pour limites les jugemens de l'assemblée nationale. Cette forme de
 » serment a toujours été religieusement observée; aucun souverain n'a
 » régné sur nous sans l'avoir remplie. Louis XVI a, comme ses an-
 » cêtres, juré l'observation de nos privilèges, avant d'avoir reçu nos
 » sermens. . . Peu de nations en Europe pourroient se féliciter d'avoir
 » conservé de pareils vestiges de leur ancienne indépendance. »

Après Gaston VI; qui fut excommunié comme Albigeois, la maison
 de Moncade a donné au Béarn trois autres princes, Guillaume-Raymond,
 Guillaume II, et Gaston VII, qui mourut en 1290 sans laisser d'enfans
 mâles. Ce prince avoit fait un testament qui fut le sujet de beaucoup
 de contestations, mais en vertu duquel l'époux de l'une de ses filles
 régna sur les Béarnais : c'étoit Roger Bernard, comte de Foix. Mais,
 avant de quitter la maison de Moncade, l'auteur nous présente un
 exposé intéressant et méthodique des lois, des coutumes, des jugemens

civils et criminels, des finances et de l'administration du Béarn au XIII.^e siècle; il rapproche la constitution politique de ce pays, de celle de la Navarre, de la Biscaye et de l'Aragon. Ce chapitre est l'un des plus étendus et des plus recommandables de l'ouvrage : il s'y est glissé néanmoins quelques inexactitudes peut-être typographiques. On y lit, par exemple, *que les Pandectes de Justinien furent retrouvées au pillage d'Amalfi en 1237* : il faudroit non-seulement changer cette date en 1137, mais modifier les phrases qui suivent, et qui semblent dire que, dans le siècle même où les Pandectes furent découvertes, elles donnèrent lieu aux recueils de lois que publièrent les rois d'Aragon et de Castille, en 1247 et 1252; et S. Louis, en 1270.

De tous les comtes de Foix qui ont régné sur le Béarn, le plus célèbre est Gaston X, ou Gaston-Phœbus. « Son règne, dit M. Faget de Baure, » est dans nos annales ce que le siècle de Louis XIV est dans l'histoire » de France. » Cette réflexion n'a peut-être pas toute la justesse désirable; mais il est sûr que Gaston-Phœbus fut l'un des princes les plus lettrés du XIV.^e siècle, et qu'il n'a eu que trop d'occasions de se distinguer aussi dans la carrière des armes. Du reste, le tableau de sa vie et de son gouvernement ne consiste guère ici qu'en extraits de l'historien Froissard. Suit, en un seul chapitre, le précis des règnes de Mathieu de Castelbon, d'Élisabeth de Foix sa sœur, et d'Archambaud de Grailly, époux de cette princesse; de Jean d'Archambaud, de Gaston XI, et de François-Phœbus, qui, fort jeune encore, mourut subitement en 1483, et avec lequel finit la dernière branche des comtes de Foix, souverains du Béarn.

Catherine, sœur de François-Phœbus, réunissoit à cette souveraineté la couronne de Navarre et tout l'héritage des comtés de Foix : elle étoit demandée en mariage par le prince de Castille, fils du roi Ferdinand V; mais les états de Béarn lui désignèrent un autre époux. M. Faget de Baure a transcrit tous les votes énoncés, en 1483, par les députés, dans cette délibération curieuse. Le plus grand nombre des suffrages fut pour Jean d'Albret, qui épousa en effet Catherine; et commença en Béarn une quatrième famille de souverains. Toutefois le pape Jules II refusa de le reconnoître, l'excommunia, et donna la Navarre au premier occupant. La Navarre fut envahie par les Espagnols; mais Jean d'Albret se maintint en Béarn. Henri, son fils et son successeur, obtint la main de Marguerite de Valois, veuve du duc d'Alençon et sœur de François I.^{er}; femme célèbre, dont l'auteur esquisse à peine le portrait, et qui méritoit peut-être de fixer plus long-temps son attention. Jeanne, fille de Henri d'Albret, et son unique héritière, épousa Antoine de Bourbon, et transféra

ainsi à une cinquième et dernière famille la souveraineté du Béarn.

Le dernier livre de cet ouvrage pouvoit être le plus intéressant de tous, si l'auteur avoit jugé à propos d'y faire entrer plus de détails historiques et biographiques sur Jeanne d'Albret, sur Antoine de Bourbon, et principalement sur leur fils, qui se qualifioit lui-même *le Béarnais*, et qui, ce semble, appartient à l'histoire du Béarn, au moins jusqu'à l'époque où il devint le roi de France Henri IV. Mais l'auteur s'est cru obligé, par son plan, de se restreindre aux faits qui concernoient les troubles religieux et l'administration intérieure du pays. Il faut dire que, dans ce cinquième livre comme dans les quatre précédens, il s'est particulièrement appliqué à retracer et à éclaircir l'histoire des lois, des usages politiques et des formes de gouvernement.

En général, tous les faits qui ne tiennent pas immédiatement à ces grands intérêts, sont indiqués avec une concision extrême, quelquefois même avec la sécheresse d'une table chronologique tissue de dates et de noms propres. A l'exception des pages de Froissard que l'auteur a transcrites, on ne rencontre, dans ce volume, presque aucun de ces détails véritablement historiques, qui attachent vivement l'esprit et l'imagination de la plupart des lecteurs. Le style est pur, élégant même; il n'est jamais énergique ni pittoresque. D'un autre côté, l'auteur s'est dispensé de toute discussion, et à-peu-près de toute citation; il ne met sur la voie d'aucune recherche ceux qui voudroient contester quelques-uns des résultats qu'il recueille. Mais il aime et connoît son pays; et rien sans doute n'est plus honorable que les efforts qu'il fait pour communiquer ses lumières à ses compatriotes, et leur inspirer ses sentimens.

Voici comment il résume toute cette histoire : « Seize princes, depuis
 » Gaston de Moncade jusqu'à Henri de Bourbon, ont régné en Béarn ;
 » la durée de leurs règnes embrasse quatre siècles et demi. Dans ce long
 » espace de temps, aucun ennemi n'est entré en Béarn : une seule in-
 » vasion eut lieu dans la guerre civile excitée sous la reine Jeanne,
 » guerre étouffée en naissant. Otez cette année de nos fastes ; vous n'y
 » verrez qu'une paix perpétuelle. Mais ce n'est rien encore ; nos annales
 » offrent un phénomène unique dans l'histoire des gouvernemens. Seize
 » princes ont régné dans le même pays pendant quatre siècles et demi,
 » sans enfreindre le moindre de ses privilèges. Quelles qu'aient été la dif-
 » férence de leurs caractères et la diversité de leurs situations, au milieu
 » des revers, au sein de la gloire, malgré l'attrait du pouvoir ou les
 » conseils de la nécessité, ils n'ont jamais porté la moindre atteinte à
 » la liberté de leurs sujets. »

Dans les phrases qui précèdent celles que nous venons de transcrire, l'auteur semble regretter que le Béarn soit, depuis la fin du xv.^e siècle, réuni à la France : nous ne pouvons croire que telle soit en effet sa pensée ; depuis Henri IV, tous les Béarnais ont le cœur français. D'ailleurs, s'il est vrai, ainsi que l'insinue l'auteur en quelques endroits de ce volume, s'il est vrai qu'avant cette réunion le gouvernement du Béarn fût resté purement féodal, si tous les droits politiques y étoient concentrés dans l'ordre de la noblesse et dans l'ordre du clergé, si le plus grand nombre des habitans y demeurait réduit à l'état le plus passif, on doit y sentir, mieux qu'ailleurs, le bonheur de participer aux avantages du régime plus équitable qui avoit commencé de s'établir en France, même avant l'avènement de Henri IV.

DAUNOU.

FUNDGRUBEN DES ORIENTS, bearbeitet durch eine Gesellschaft von Liebhabern, u. s. f. — Mines de l'Orient, exploitées par une société d'amateurs, sous les auspices de M. le comte Wenceslas Rzewusky; tome V. Vienne, 1816; 454 pages in-fol.

LE compte que nous avons rendu successivement des quatre premiers volumes de ce recueil, nous impose, en quelque sorte, le devoir de faire connoître ce cinquième volume, dont les quatre cahiers ont paru dans le cours des années 1816, 1817 et 1818 : mais, le grand nombre des morceaux dont il se compose, ne nous permettant pas de nous arrêter sur chacun d'eux, nous nous bornerons à offrir aux lecteurs de ce journal la liste de tous ceux qui ont quelque importance, soit par leur sujet, soit par leur étendue; et nous n'entrerons dans quelque détail que sur un très-petit nombre.

Poème d'Ascha (Maïnoun ben-Kaïs), avec la traduction et des notes critiques, précédé d'une notice historique sur ce poète; par M. Silvestre de Sacy (pag. 1-16).

Ascha étoit contemporain de Mahomet : son poème n'est point au-dessous des *Moallakat*, parmi lesquelles il a quelquefois été placé; il a les beautés et les défauts de ces anciennes compositions poétiques. Les différentes descriptions dont il se compose, sont à peine liées entre elles par quelque transition. Le poème n'a en tout que soixante-quatre vers ou distiques بيت, et ce n'est qu'au quarante-quatrième que le poète entre véritablement en matière, et commence à venger sa tribu

des injustes provocations d'un ennemi acharné à attaquer son honneur et à lui susciter des querelles avec les tribus voisines. « Va, dit-il, » porter ce message à Yézid, fils de Scheïban. Dis-lui : Ne cesseras-tu » point, Abou-Thobaït (c'est le surnom de Yézid), de te livrer aux em- » portemens de la colère qui te dévore ? Ne finiras-tu point de porter » la cognée sur l'arbre de notre honneur ? Tes efforts pour lui nuire » seront vains, aussi long-temps que les chameaux épuisés de fatigue » feront entendre leurs sourds gémissemens. Lorsqu'une rencontre a lieu ; » tu excites contre nous la famille et les frères de Masoud ; tu les livres » à une perte inévitable, et tu te retires. Insensé ! tel qu'un chamois qui » frappe de la corne contre une roche dure pour la fendre, la roche » n'en éprouve aucun dommage, et la corne seule en est brisée. » Le poète continue sur le même ton, et mêle les menaces au souvenir des belles actions par lesquelles sa tribu s'est distinguée précédemment.

Il s'est glissé dans l'impression de la traduction quelques fautes assez graves. Celle qui défigure le plus le sens, mérite d'être corrigée ici. On lit (page 9, ligne 12) : *au milieu d'une troupe de jeunes gens (à l'aile fine), comme le tranchant d'un glaive de l'Inde.* Il faut lire à la *taille fine* : cette faute n'est point indiquée dans l'errata.

Extraits de Moténabbi, poète arabe, avec une traduction allemande ; par M. de Hammer (pag. 17-28 ; 197-203).

Le traducteur n'a pas, ce nous semble, toujours bien saisi le sens du poète, ni celui du commentaire qu'il a consulté. Les morceaux qu'il donne, sont tous de la jeunesse de Moténabbi ; et peut-être ce choix n'est-il pas à l'avantage de ce célèbre poète.

Extrait de l'Histoire des dynasties attribuée à Fakhr-eddin Razi, en arabe, avec une traduction française ; par M. Jourdain (pag. 29-40).

Ce morceau intéressant a pour objet la fin de la dynastie des khalifes Ommiades, et le commencement de celle des Abbasides. On trouve dans ce même volume un autre morceau sur le même sujet (pag. 346-350).

Notice sur les chevaux arabes ; par M. le comte Wenceslas Rzewusky (pag. 49-60).

Capitulation accordée par Omar au patriarche de Jérusalem, lors de la conquête de cette ville par les Arabes (pag. 67-69).

Nous croyons qu'il seroit facile de prouver que cette pièce est apocryphe, et a été fabriquée à une époque bien postérieure à celle d'Omar.

Extrait du livre indien intitulé, *Utter cand*, &c., communiqué par M. Münster, évêque de Sélande, en italien (pag. 71-80 ; 183-196).

Fragment du livre turc intitulé, *De la dignité de l'homme* شرف الانسان,

et qui a pour auteur Lamii, avec une introduction et une traduction allemande; par M. de Hammer (*pag. 85-95*).

Cet ouvrage a beaucoup de rapport avec un chapitre du livre philosophique intitulé *رسائل اخوان الصفا*, chapitre qui a pour objet la nature des animaux et leur parallèle avec l'homme : il a été publié en arabe à Calcutta, en 1812, sous le titre de *تحفة اخوان الصفا* : il en existe une traduction hébraïque imprimée, intitulée *אמית בעלי חיים*. Je crois que le livre *De la dignité de l'homme* a d'abord été composé en persan, ou même en arabe. M. de Hammer feroit une chose utile en donnant une analyse de ce roman.

Essais d'une traduction du *Schah-namèh* en allemand, avec le texte persan, et des notes critiques et historiques; par M. S. Fr. Günther Wahl (*pag. 109-137; 233-264; 351-389*).

M. Wahl travaille depuis long-temps à une traduction complète du *Schah-namèh*, et il est assurément peu de personnes qui réunissent à un plus haut degré que lui les connoissances qu'exige une pareille entreprise. Il ne s'est pas dissimulé que la critique du texte étoit le premier travail auquel le traducteur devoit se livrer, et que c'étoit une tâche extrêmement difficile que de ramener le texte de ces poèmes à sa pureté primitive. Il a cependant osé l'entreprendre : mais, pour juger jusqu'à quel point il y a réussi dans les morceaux qu'il publie, il faudroit recommencer son travail; ce que nos occupations nous permettent moins que jamais. Dans ses observations préliminaires, le traducteur se montre admirateur presque enthousiaste de Ferdousi; et quoique nous soyons peu portés à adopter sans réserve la haute opinion qu'il a de l'auteur et de l'ouvrage, nous sommes loin de chercher à le dissuader. Convaincus, comme nous le sommes, qu'il faut être soutenu par un peu d'enthousiasme pour ne pas reculer devant une entreprise aussi longue et aussi difficile que l'est une traduction complète du *Schah-namèh*, nous nous permettrons seulement d'observer que M. Wahl nous paroît admettre un peu légèrement, dans l'interprétation des mots persans, des significations qui ne sont point autorisées par les dictionnaires. Il les regarde, il est vrai, comme appartenant à l'ancien *parsi*, et tombées en désuétude depuis Ferdousi, et même antérieurement à ce poète. Ces acceptions, inconnues aux lexicographes qui tous ont connu Ferdousi, et en ont fait usage comme d'un ouvrage classique, d'un *testo di lingua*, auroient besoin d'être prouvées par la comparaison de divers passages et par les autres moyens de critique. Sans doute M. Wahl ne négligera point ces précautions, pour se mettre à l'abri d'un reproche qui diminueroit la confiance à laquelle il a

droit à tant d'autres titres. Les réflexions que nous nous permettons ici, nous ont été suggérées par le sens qu'il donne aux mots كلك - تبيع - كاه.

Extraits historiques relatifs aux croisades, traduits de l'histoire arabe de Jérusalem et d'Hébron, en français; par M. de Hammer (pag. 145-163).

Séance 34.^e de Hariri en arabe, avec une traduction française et des notes; par M. Grangeret de la Grange (pag. 164-175).

Litteræ Sultani Bajasidis II ad pontificem Alexandrum VI (pag. 183-187).

Bulariæ urbis origo atque fata, tataricè et latinè; curâ C. M. Fræhni Rostochiensis (pag. 205-212).

La ville de Bolar, qu'Abou'lféda a confondue avec celle de Bolgar, et dont le nom a été diversement altéré, est ruinée depuis long-temps; mais, suivant M. Fræhn, son nom subsiste encore dans celui d'un village construit sur ses ruines, et appelé Biljærsk. Ce lieu est sur le bord d'un ruisseau nommé Bilærka, à environ vingt milles d'Allemagne de Simbirsk, et non loin du fleuve appelé *le petit Tchérémschan*.

Déchiffrement de l'écriture alphabétique égyptienne qui se trouve sur une plaque de pierre, gravée dans le tome III des Mines de l'Orient, et explication d'une pierre gravée persane, en allemand; par M. S. F. Günther Wahl (pag. 217-224).

La traduction qui résulte du déchiffrement proposé, nous paroît bien peu propre à justifier la lecture de l'inscription. L'alphabet égyptien joint à ce morceau auroit besoin d'être appuyé sur une autorité plus forte.

Explicatio tabulæ characteres cuneiformes ex tertia quartaque scriptura recensentis (pag. 225-230).

L'auteur de ce mémoire se propose principalement de montrer que des cinq sortes d'écritures cunéiformes observées jusqu'ici, savoir, trois sur les ruines de Persépolis, et deux sur les monumens babyloniens, la troisième sorte persépolitaine diffère peu de la première sorte babylonienne. Il tire de là des conséquences qu'il seroit à souhaiter que quelque heureux hasard nous mît à même d'apprécier. Malgré les efforts de plusieurs savans, et même malgré ceux de M. Grotefende, nous persistons à penser que le voile qui couvre ces anciennes écritures, n'est point encore soulevé.

Mémoires sur la vie et les ouvrages de Raschid-eddin, par M. Quatremère (pag. 265-272).

Ce morceau n'est qu'un extrait d'un travail beaucoup plus étendu, lu dans le sein de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, et qui n'est point encore imprimé.

La Doctrine du monde inférieure chez les Égyptiens, et les Mystères

d'Isis, éclaircis d'après les tableaux qu'offrent les momies du cabinet impérial de Vienne, en allemand; par M. de Hammer (*pag. 273-308*).

Dans cet ingénieux travail, M. de Hammer, profitant des recherches faites avant lui, et rectifiant en plusieurs points les opinions des antiquaires précédens, explique une suite de tableaux que présente une momie bien conservée du cabinet impérial de Vienne; il y voit les diverses circonstances qui, suivant l'opinion des Égyptiens, devoient se succéder depuis l'instant de la mort jusqu'à celui où l'ame, après avoir subi son jugement, étoit admise devant le trône d'Isis, et mise en possession de la béatitude. Il est difficile de ne pas partager l'opinion de M. de Hammer sur le sens général et l'ensemble de ces tableaux; mais, dans les détails, il y a plus d'une explication qui pourroit être sujette à contestation. Cette réflexion s'applique, par exemple, au second tableau, dans lequel un génie ou figure symbolique semble être occupé autour du mort, et quelquefois paroît se disputer avec une autre figure à tête d'épervier. La première de ces deux figures a généralement été prise pour un Anubis à tête de chien; M. de Hammer y voit une figure à tête de loup, qui est le symbole de Nephthys, divinité opposée à Isis ou Bubastis, comme Typhon l'est à Osiris. Il réfute l'opinion de Barthélemy, qui a cru que cette scène représentoit l'opération de l'embaumement; opinion qui lui paroît inadmissible, parce que déjà l'ame est sortie des limites du monde supérieur, et a passé la porte des tombeaux pour être introduite dans le monde inférieur: d'où il suit que la scène représentée ici est étrangère au cadavre, et appartient toute entière à l'ame et à son état après la mort. La figure prise pour Anubis paroît en contestation avec celle d'Osiris à tête d'épervier; raison de plus, suivant M. de Hammer, pour qu'elle doive signifier toute autre chose qu'Anubis, qui, comme serviteur d'Osiris, ne sauroit être en dispute avec lui. Il faut donc voir dans la figure à tête de loup, une divinité appartenant au mauvais principe ou principe femelle, comme dans la figure à tête d'épervier, l'emblème du principe mâle ou bon principe. Quel est donc, se demande M. de Hammer, le sens de cette scène représentée sur plusieurs momies, et quel rôle jone là le génie à tête de loup! Voici comment il répond à cette question:

« Comme plusieurs dogmes de l'ancienne théologie égyptienne, et » notamment, ainsi qu'on le verra plus loin, l'idée de la balance dans » laquelle les ames sont pesées, et celle de la source de vie, sont passés » de l'antique religion de l'Égypte dans l'islamisme, cette dernière reli- » gion pourroit bien nous conduire à l'explication la plus naturelle de » cette scène des tombeaux. Suivant la doctrine musulmane, l'ame, aus- » sitôt que le mort est placé dans la tombe, a à supporter le tourment du

» tombeau. Cette épreuve consiste dans l'apparition des deux anges
 » Mounkir et Nékir, chargés des fonctions d'inquisiteurs, qui font com-
 » paroître l'ame devant eux, la fatiguent par une longue suite de questions,
 » et l'emmènent ensuite pour qu'elle subisse son jugement. Le génie à
 » tête de loup est ici un ange inquisiteur de l'*Amenthès* (c'est-à-dire, de
 » l'enfer), qui, s'approchant de la momie placée sur le cercueil fait en
 » forme de lion, appelle l'ame pour la faire comparoître en jugement. En
 » effet, sur quelques momies, on voit l'ame, sous la figure d'un oiseau ou
 » d'un papillon, s'échapper en fuyant de la bouche du cadavre; et sur le
 » monument de Carpentras, le bon génie à tête d'épervier semble assister
 » le mort, et le défendre contre les tortures du mauvais génie à tête
 » de loup. »

Ce rapprochement, tout ingénieux qu'il est, ne laisse pas que d'offrir des difficultés, et d'ailleurs il est à-peu-près prouvé que Mahomet a emprunté cette fable, comme beaucoup d'autres, des rabbins. En effet, *la torture du tombeau*, si redoutée des musulmans, *عذاب القبر*, ne diffère pas essentiellement du *הגוז הקבר* des Juifs, sur lequel on peut consulter Buxtorf le fils dans sa *Synagoga judaïca* et son *Lexicon talmudicum*, et Edouard Pockocke dans le *Porta Mosis*.

Fragment du poème héroïque persan intitulé *Barzou-namèh*, avec une traduction allemande; par M. Kosegarten (pag. 309-325).

De l'introduction du sang oriental des chevaux en Europe, par M. le comte Rzewusky (pag. 333-345).

Examen critique des historiens d'Alexis Comnène, et des trois princes de sa famille qui lui ont succédé, et principalement de leur politique envers les croisés; par M. de Hammer (pag. 391-426).

« Ce mémoire, disent les éditeurs, a concouru au prix proposé par
 » la classe d'histoire de l'institut de Paris, l'an 1809. L'ouvrage cou-
 » ronné a été publié en latin par M. Wilken, sous le titre : *Rerum ab*
 » *Alexio I, Joanne, Manuele et Alexio II Comnenis, Romanorum Byzan-*
 » *tinorum imperatoribus, gestarum, libri quatuor.* Avec toute la déférence
 » due au jugement de la classe et au mérite de l'ouvrage de M. Wilken,
 » nous croyons que ce mémoire présente encore quelque intérêt, par le
 » développement des vues politiques et du caractère grec que l'auteur
 » a tâché de tracer d'après les sources et les originaux. »

Nous pensons que les lecteurs des Mines de l'Orient partageront l'opinion des éditeurs.

Extraits d'une lettre de M. Edouard Ruppel à M. de Hammer, en allemand (pag. 427-433).

Cette lettre a pour objet un voyage en Égypte, et quelques-unes

des antiquités de la haute Égypte. Elle est accompagnée d'une planche gravée, et d'une assez longue inscription grecque, qui pourroit être l'objet d'un mémoire intéressant.

Quelques remarques générales sur le langage grec moderne, en anglais (pag. 434-438).

Description de la Macédoine, en italien (pag. 439-448).

Tel est le court aperçu du contenu du cinquième volume des Mines de l'Orient. La richesse des matériaux qu'il contient, auroit mérité une plus longue analyse; mais leur extrême variété nous auroit entraînés dans des détails que ne permet pas la nature de ce journal. Le sixième volume contiendra, dit-on, des recherches et des découvertes qui jetteront un grand jour sur l'histoire des Templiers; non à l'avantage de cet ordre célèbre. Nous nous empresserons de faire connoître ce travail à nos lecteurs.

SILVESTRE DE SACY.

STORIA DELLA SCULTURA dal suo risorgimento in Italia sino al secolo XIX, per servire di continuazione alle opere di Winckelmann e di d'Agincourt; volume terzo. In Venezia, nella tipographia Picotti, 1818. — ou Histoire de la Sculpture depuis sa renaissance en Italie jusqu'au XIX.^e siècle, pour servir de continuation aux ouvrages de Winckelmann et de d'Agincourt.

PREMIER EXTRAIT.

LORSQU'ON voit un grand nombre d'ouvrages, principalement sur les arts, annoncés avec beaucoup de solennité dans de magnifiques prospectus comme des œuvres terminées, obtenir des souscriptions, débiter par quelques livraisons qui en promettent de nouvelles qu'on ne voit plus arriver, et finir par rester incomplets dans les porte-feuilles des amateurs, il faut savoir gré à M. Cicognara d'avoir complété, en si peu de temps sur-tout, les trois volumes *in-fol.* de son Histoire de la sculpture moderne.

Le troisième et dernier, qui vient de paroître, contient, avec la table des matières, 400 pages, et 48 planches gravées au trait.

Le second tome, dont nous avons achevé de rendre compte dans ce Journal, au mois d'avril 1817, avoit conduit l'histoire de la sculpture

jusqu'à la fin du XVI.^e siècle. C'est avec le XVII.^e que commence ce troisième tome, qui se compose de deux livres divisés en chapitres.

Telle est la multiplicité des points de vue que présente le vaste sujet embrassé par l'auteur, que chacun de ses chapitres pourroit former un ouvrage à part. Lorsque, dans une telle matière, l'écrivain veut rendre compte non - seulement du mérite des artistes et des ouvrages, non-seulement du goût et de ses vicissitudes, mais des causes générales ou particulières qui influent sur le génie et sur la direction des talents, il se trouve nécessairement conduit à de très-nombreux développemens; car il doit interroger l'état politique des différens pays, entrer dans les raisons de richesse, de prospérité ou de décadence de chaque époque, rechercher quel fut le caractère des princes, qui sont toujours une des causes premières en ce genre: il faut aussi qu'il pénètre dans les secrets de ce qu'on appelle le goût de chaque siècle; et ces secrets tiennent à la constitution de l'esprit humain, aux passions de l'humanité, et surtout à un sentiment de vanité, qui, à quelque époque que ce soit, persuade aux hommes, en général, qu'ils valent mieux que leurs prédécesseurs, par cela seul qu'ils sont venus après.

Voilà les points de vue que notre auteur a cru devoir parcourir, avant d'entrer véritablement dans son sujet. Si quelque chose de diffus se fait sentir dans la lecture de son ouvrage, si l'on croit y trouver des répétitions, c'est que chacune des époques qu'il parcourt lui donne lieu d'entrer dans des considérations critiques qui se ressemblent quant au genre, bien que différentes dans l'espèce et par les applications. D'ailleurs, un ouvrage aussi volumineux n'est pas destiné à être lu de suite; et c'est une observation à remettre sous les yeux du lecteur, qui alors, loin de se plaindre de la redondance que le tout ensemble peut offrir, sera charmé, en se bornant à une lecture partielle, de trouver que chaque partie est traitée comme un tout.

Cela peut déjà s'appliquer au premier et au second chapitres intitulés: l'un, *De l'état de l'Italie, et des études depuis le XVI.^e jusqu'au XVII.^e siècle*; l'autre, *Des sculpteurs italiens qui fleurirent à la fin du XVI.^e et au commencement du XVII.^e siècle, et observations sur les causes principales de la décadence des arts.*

Dans ces deux chapitres, M. Cicognara passe en revue toutes les sortes de causes qui peuvent expliquer les changemens que l'Italie vit arriver dans l'état du goût et dans la culture des différens arts. Les causes politiques et générales, il les trouve d'abord dans la position en quelque sorte passive où l'Italie se trouva condamnée, après avoir

joué un rôle si actif dans le siècle précédent ; preuve que l'état de paix n'est pas toujours le plus favorable aux entreprises du génie des arts. Parcourant les diverses contrées de l'Italie, où avoient brillé ces arts pendant le XVI.^e siècle, il fait voir qu'à Rome, à Florence, à Ferrare, à Parme, à Venise, les gouvernemens de ces pays n'eurent plus de souverains aussi zélés, aussi ardens amateurs des ouvrages de l'art ; que dans ce siècle l'empire du génie sembla avoir passé en France, où Louis XIV, réunissant toutes les gloires, voulut que tous les talens égalassent sa noble ambition ; qu'en Italie l'esprit humain prit une autre route, et que cette route fut celle de la philosophie et des sciences mathématiques ; qu'alors brillèrent les Galilée, les Toricelli, les Viviani, les Borelli, les Cassini ; que très-difficilement l'esprit des sciences exactes s'allie avec celui des arts et de la littérature, parce qu'autant il est dans la nature et dans les intérêts du premier de découvrir toujours du nouveau, autant cette recherche de nouveauté est préjudiciable au second ; que de là vint dans la littérature la manie du bel esprit, des *concetti*, dont Marini, le plus renommé de cette époque, donna les modèles ; qu'enfin, dans ce siècle, on vit diminuer en nombre et en étendue les occasions d'employer les arts de la manière qui leur est favorable.

Toutefois l'auteur ne manque pas de relever le mérite et la gloire de l'école bolognese, qui se forma vers cette époque : mais, comme le goût de cette école, déjà moins pur, moins savant, plus éloigné des modèles et du style de l'antiquité, donna plus d'essor à la liberté du pinceau, et de proche en proche favorisa les inventions propres de cette manière de peindre licencieuse, brillante et hardie qui eut tant de vogue en ce siècle, il y trouve aussi le germe de la corruption du goût de la sculpture.

Dans l'antiquité et dans les premiers siècles de l'art chez les modernes, la sculpture, le style de composition de cet art, et la simplicité d'invention dont la nature semble lui faire la loi, avoient toujours servi de régulateur à la peinture. Michel-Ange avoit commencé à donner à ses figures sculptées, soit nues, soit drapées, quelque chose du goût large et un peu bizarre de ses peintures. Nous avons vu dans les articles précédens, que les imitateurs de ce grand homme ne le surpassèrent que dans ses défauts. L'école de Bologne élargit bientôt toutes les voies qui devoient porter la peinture hors de ses anciennes limites. Bientôt les Pietro da Cortona, les Carlo Maratta, les Luca Giordano, éblouirent tous les yeux par des prodiges de facilité, par des compositions dans lesquelles le pinceau, aussi rapide que la plume de l'écrivain, sembla

improviser les plus vastes sujets. Ce fut un enchantement général, et tous les arts éprouvèrent l'effet de cette sorte de magie.

Le goût de la sculpture antique ne parut que de la foiblesse et de la timidité. Le style de Raphaël fut réputé être celui de l'enfance de l'art. Les sculpteurs prirent leurs modèles dans les manières de draper, de dessiner, de composer des peintres à la mode. Ils prétendirent faire des tableaux avec des bas-reliefs : de là les groupes pittoresques, les attitudes contournées, les caractères forcés, les draperies heurtées, le dessin maniéré, et cette exécution où l'effet remplaça l'expression vraie de la nature.

C'est à cette malheureuse imitation que M. Cicognara attribue avec beaucoup de raison la décadence de la sculpture pendant le *xvii.*^e siècle; décadence qui fut encore commune à presque toutes les productions des autres arts, et qui se fit remarquer sensiblement aussi dans l'architecture. La vaste basilique de Saint-Pierre lui paroît être un témoignage frappant de cette théorie, comme elle est encore à elle seule une histoire presque complète de l'histoire de l'art. Commencée par Bramante dans le *xvi.*^e siècle, elle ne fut terminée que dans le *xvii.*^e, par Charles Maderne; et Bernin fut en quelque sorte celui qui acheva d'y imprimer, par les grands ouvrages dont il l'orna, le caractère de son goût.

Bernin fut, à vrai dire, l'homme du *xvii.*^e siècle en Italie; et comme, de son vivant, il eut tout l'honneur de cette époque, c'est à lui qu'il est juste de rapporter les principaux effets d'un goût auquel il donna son nom.

M. Cicognara a consacré à la vie de ce célèbre artiste, à l'histoire de ses ouvrages, au développement et à la critique de ses talens et de ses qualités, la plus grande partie de son troisième chapitre. Il seroit trop long et il est peut-être superflu de suivre cette histoire critique dans tous ses détails. Rien n'est plus connu que les grands ouvrages de sculpture et d'architecture du Bernin, et depuis long-temps il n'y a plus de critique à faire de ces ouvrages, qui ne se trouve dans tous les écrits, qui ne coure dans toutes les bouches. M. Cicognara, comme historien, n'en devoit pas moins s'étendre sur tout ce que l'intérêt de l'art et du goût exigeoit de lui; et, à cet égard, nous reconnoissons avec plaisir qu'on ne pouvoit mieux juger cette période importante, mieux faire connoître l'influence de la révolution opérée par Bernin, mieux analyser le génie d'un homme que la nature avoit doué de toutes les qualités qui en auroient fait le plus grand de tous les statuaires, s'il n'avoit eu l'ambition d'être novateur, et en quelque sorte chef de secte plutôt que d'école. En effet, c'est une justice à lui rendre : nul autre sculpteur connu

n'a annoncé d'aussi bonne heure d'aussi extraordinaires dispositions. Il fit à douze ans des ouvrages dont il envia lui-même le mérite dans un âge plus avancé ; le marbre sous sa main n'étoit qu'une cire flexible, dont il se jouoit, et avec laquelle son ciseau improvisoit les caprices de son imagination. M. Cicognara applique également une critique judicieuse à ses ouvrages d'architecture. Bernin fut très-éloigné d'adopter dans cet art toutes les licences et tous les écarts où tombèrent Borromini et ses successeurs : l'architecture lui doit plusieurs chefs-d'œuvre, à la tête desquels doit se mettre la colonnade de Saint-Pierre. Ses pensées furent toujours grandes, ses partis furent ingénieux et nobles alors même que quelques caprices de détail peuvent leur être reprochés.

Les sculpteurs les plus célèbres de cette époque sont ensuite passés en revue par M. Cicognara, et jugés avec beaucoup de discernement sur leurs principaux ouvrages.

A leur tête paroît Algardi, avec son fameux bas-relief d'Attila, bas-relief le plus grand sans doute qui ait jamais été fait. Rien ne prouve mieux ce qui a été avancé plus haut, de l'influence qu'exerça la peinture sur la sculpture. Il est visible que l'ambition d'Algardi fut de montrer qu'il n'y avoit aucune composition propre du pinceau que le ciseau ne pût réaliser. La nature, refusant en quelque sorte à la sculpture, dans les matériaux qu'elle met à sa disposition, des champs assez étendus pour entrer en parallèle avec la toile du peintre, le sculpteur fut obligé ici de se composer un fond assez spacieux, par le moyen d'une réunion de blocs de marbre. Ce fut sans doute un ouvrage prodigieux que ce bas-relief où l'on voit Attila et sa suite arrêtés par le pape S. Léon ; et, dans le ciel, les apôtres S. Pierre et S. Paul, d'une saillie considérable. Mais, après avoir passé dans son siècle pour le plus grand effort de l'art, et le *nec plus ultra* de ce qu'il peut faire, il passe depuis long-temps pour la meilleure démonstration de ce qu'il ne doit pas faire. Du reste, le style et le goût d'Algardi valoient mieux en sculpture que celui de ses contemporains. S'il eut le défaut de prendre la peinture pour régulateur de son art, il eut au moins le bonheur de conformer son style au goût sage et correct du Dominiquin.

Après l'Algardi vient François Flamand, si connu par ses modèles d'enfans, par la vérité d'imitation de la chair qu'il porta dans ces ouvrages, et où il se donna pour modèles les enfans peints du Titien et du Corrège. Mais les deux grands morceaux sur lesquels se fonde sa réputation, sont sa S.^{te} Susanne, et la figure colossale de S. André, dans une des quatre grandes niches de la coupole de Saint-Pierre. On voit que François Flamand chercha à rivaliser, dans cette statue, avec

le Bernin et les maîtres de son temps, par la largeur des plis, le grand effet du ciseau et la hardiesse de l'invention. Heureusement la timidité qui lui étoit naturelle, retint son goût et sa manière dans des termes plus sages, et son S. André est réputé aujourd'hui la meilleure des statues colossales de Saint-Pierre.

Les deux célèbres sculpteurs dont on vient de parler, quoiqu'ils aient participé au goût de leur temps, ne doivent pas cependant être considérés comme sectateurs de la manière de Bernin ; ils furent plutôt ses rivaux, et même ses antagonistes. On trouve entre leur goût et le goût Berninesque une différence sensible, quoique le faux principe de l'imitation de la peinture leur soit commun. Cette différence fut celle qui résulta de la manière de peindre et du style du peintre, que chacun de ces sculpteurs s'étoit donné pour modèle. Or, Algardi et François Flamand furent loin d'adopter les écarts et les caprices d'une peinture bizarre et licencieuse. Ces deux artistes furent malheureusement éclipsés par l'éclat prodigieux que jeta la réputation de Bernin. Celui-ci remplit l'Europe de ses élèves, son école devint universelle. M. Ciconnara en renvoie l'histoire au chapitre suivant, et nous renvoyons aussi à notre prochain article la suite de l'extrait de cette partie de l'histoire de la sculpture dans le XVII.^e siècle.

QUATREMÈRE DE QUINCY.

MEMORIE STORICO-CIVILI sopra le successive forme del governo de' Veneziani, opera postuma del N. V. Sebastiano Crotta. Venezia, Alvispoli, 1818, in-8.^o, 299 pages.

L'AUTEUR de cet ouvrage est mort en 1817 à l'âge de quatre-vingt-six ans. L'exercice de diverses fonctions publiques l'avoit disposé à faire une étude particulière du gouvernement vénitien, et il a profité, pour en esquisser l'histoire, des loisirs que lui ont laissés, depuis 1797, les changemens survenus dans le système politique de ce pays. Son neveu, en publiant ce volume, offre aux Vénitiens un tribut qui leur sera sans doute agréable par les détails qui le remplissent, et qui s'étendent à toutes leurs anciennes magistratures, supérieures et subalternes. Mais ces détails, on le sent bien, ne pourront intéresser au même degré les lecteurs étranger, dont la plupart auroient préféré peut-être des considérations générales sur ces institutions politiques, sur leurs progrès, leurs effets, leurs vicissitudes et les causes de leur décadence. Ce sont là, sans contredit, les plus grandes et les plus utiles leçons que

l'on puisse demander à l'histoire ; et le meilleur tableau des formes successives d'un gouvernement seroit celui qui, par le rapprochement des faits et par la vérité des couleurs, provoqueroit des réflexions instructives. Il ne nous paroît pas que ce but soit atteint dans les Mémoires de M. Sebastiano Crotta : mais l'intérêt extrême qu'il prenoit à des institutions au sein desquelles il avoit long-temps vécu, lui a rendu plus facile la recherche d'un très-grand nombre de détails historiques qui n'avoient point encore été si complètement rassemblés ; et son travail ne peut manquer d'être utile aux écrivains qui s'occuperont de l'histoire de Venise (1).

L'ouvrage de M. Crotta est partagé en deux sections : la première, qui se termine à la page 96, conduit l'histoire du gouvernement vénitien jusqu'à l'établissement de l'aristocratie héréditaire, à la fin du XIII.^e siècle ; la seconde embrasse les cinq siècles suivans. Mais chacune de ces deux parties est subdivisée en quatre époques ou périodes, que nous allons sommairement indiquer.

1.^{re} SECTION. *Première époque* (2). Depuis l'origine de Venise jusqu'à la création du doge en 697, l'affranchissement successif des Vénitiens ; les premiers germes de leurs lois civiles et criminelles, l'institution de leurs magistrats appelés tribuns, les assemblées populaires où s'exerçoit la puissance souveraine : tels sont les objets sur lesquels l'auteur jette ici un coup-d'œil extrêmement rapide. Il avoue que ces premiers temps sont restés fort obscurs, et qu'on manque de monumens propres à les éclaircir (3).

Seconde époque (4) jusque vers la fin du XI.^e siècle. On ne distingue encore, outre le doge, qu'un seul magistrat ou officier public, qualifié maître des soldats, *maestro de' soldati*. Les doges résidoient à Malamocco, ensuite à Rivoalto ou Rialto, depuis Venise ; ils choisissoient eux-mêmes leurs conseillers, et abusoient souvent du pouvoir, jusqu'à ce que l'assemblée du peuple prit le parti d'élire elle-même et de leur imposer les membres de leur conseil.

Troisième époque (5). Elle correspond à-peu-près au XII.^e siècle, et ne fournit à l'auteur que six pages, où l'on remarqueroit principalement ce qui concerne la force navale des Vénitiens.

(1) On a vu dans notre cahier de février 1818, pag. 121, qu'un membre de l'Institut (M. Daru) travaille à une histoire de la république vénitienne.

(2) Pag. 11 - 22.

(3) *Mancando con le pubbliche carte ogni altro privato documento*. Pour cette première époque, l'auteur fait principalement usage de la chronique de Sagorino. — (4) Pag. 23 - 40. — (5) Pag. 41 - 46.

Quatrième époque, ou XIII.^e siècle (1). C'est, à notre avis, la plus importante partie de l'ouvrage ; car elle retrace l'origine d'un si grand nombre de magistratures, que nous ne pouvons entreprendre de les indiquer. On régla les formes des élections, on limita l'autorité du doge ; à proprement parler, la constitution vénitienne ne datoit que de ce siècle. Elle s'y est formée de dispositions particulières successivement provoquées par de nouveaux besoins, de nouvelles circonstances. On sent bien que des élémens qui surviennent ainsi l'un après l'autre, ne s'arrangent pas toujours symétriquement ; qu'ils n'offrent point un système dont les détails et l'ensemble soient faciles à saisir du premier coup-d'œil. Si donc les lecteurs croyoient trouver ici quelque confusion, ce n'est point à M. Crotta qu'ils devoient l'imputer. Il est pourtant vrai de dire qu'il ne laisse pas toujours assez bien apercevoir le fil chronologique de tant d'institutions, et que, dans cette suite de notices où il est obligé de remonter souvent aux âges antérieurs, et de descendre quelquefois au dessous de l'époque dont il parle, il semble avoir trop négligé d'indiquer les dates des faits qu'il énonce ou qu'il rappelle. Nous pourrions même ajouter que les huit époques dont se composent les deux sections de son livre, ne sont peut-être pas assez déterminées. Ce sont huit séries de faits moins exactement distingués par les temps auxquels ils appartiennent, que par la nature des révolutions ou des institutions qui servent à les caractériser.

2.^e SECTION. *Première époque* (2), qui embrasse à-peu-près le XIV.^e et le XV.^e siècle. Le gouvernement devient purement aristocratique ; et ce caractère, en modifiant toutes les institutions nées avant 1297, s'étend de nécessité à toutes celles que l'âge suivant voit naître. La plus remarquable de celles-ci est le conseil des dix, qui ne remonte qu'à l'année 1310, et qu'entre autres écrivains, M. de Sismondi (3) a parfaitement fait connoître.

Seconde époque (4), qui n'est guère que le XVI.^e siècle, au moins jusqu'à l'an 1582. M. Crotta la commence par un tableau de la décadence du commerce vénitien, et la remplit ensuite par des notices relatives à une cinquantaine de magistratures ou d'institutions, dont la plupart n'ont été créées qu'après l'année 1500, et ne concernent d'ailleurs que des branches ou détails d'administrations particulières.

Troisième époque (5). Il se fit en 1582, en 1595, en 1628, des

(1) Pag. 47-96. — (2) Pag. 97-148. — (3) Chap. xxviii de l'Histoire des républiques italiennes, pag. 364-370 du tome IV, &c. — (4) Pag. 149-212. — (5) Pag. 213-248.

réformes qui limitèrent les pouvoirs du conseil des dix, et rendirent au sénat et au grand conseil une partie de la puissance qu'ils avoient perdue. Mais l'auteur s'applique toujours beaucoup moins à tracer l'histoire des principales autorités, qu'à exposer l'origine et les attributions des magistratures inférieures; ce qui du reste peut contribuer à rendre son ouvrage plus précieux à certains lecteurs qui, connoissant déjà les grands ressorts du gouvernement vénitien, attacheroient de l'importance à la description, moins commune, des rouages secondaires. Cette avant-dernière période s'étend jusqu'aux premières années du XVIII.^e siècle.

Dernière époque (1) jusqu'à 1796. L'auteur a été le témoin de la plupart des faits qu'il retrace ici; et comme il y en a plusieurs, sur-tout après l'année 1760, qui n'ont pu être encore consignés dans les grands corps d'histoire, on pourroit considérer cette partie de l'ouvrage de M. Crotta comme la plus curieuse. Toutefois nous sommes forcés d'avouer qu'elle manque aussi de méthode, qu'elle n'offre aucun de ces développemens historiques qui donnent tant de prix et de charmes aux mémoires contemporains; qu'enfin le style, quoique toujours clair, précis et rapide, conserve trop de sécheresse et ne prend jamais assez de couleur.

DAUNOU.

LA DIVINA COMMEDIA DI DANTE ALIGHIERI, col commento di G. Biagioli. — La Divine Comédie de Dante Alighieri, avec le commentaire de G. Biagioli, tom. I.^{er} de 638 pag. Paris, 1818, in-8.^o

DANTE comença la gloire de la littérature italienne à une époque où la littérature des troubadours étoit arrivée à son déclin; mais alors les personnes éclairées lisoient encore les écrits de ces poètes, dont les succès avoient créé un genre qui n'a rien de commun avec le genre classique des Grecs et des Romains. Les compositions des troubadours présentoient deux caractères d'autant plus remarquables, qu'ils étoient très-opposés: 1.^o le dévouement le plus entier, le plus absolu, à la beauté et à l'amour; ce dévouement étoit l'effet des mœurs et sur-tout des préjugés chevaleresques: 2.^o l'audace la plus sévère contre les erreurs du siècle et contre les injustices de leurs contemporains. La puissance d'opinion

(1) Pag. 249-289.

qu'exerçoient ces poètes étoit si redoutable, elle obtenoit une telle influence sur l'esprit public, qu'elle eût suffi pour hâter les progrès de la civilisation, si le secours de l'imprimerie eût pu alors servir à répandre facilement leurs écrits dans toutes les classes de la société. Dante, élevé à l'école des troubadours (1), avoit appris d'eux qu'il étoit possible d'appliquer la langue vulgaire à des idées et à des sentimens nobles, à de hautes compositions. Quand il voulut écrire sa *DIVINA COMMEDIA*, il avoit sous les yeux les exemples de ces poètes qui, pendant si long-temps, et avec des effets si remarquables, firent la distribution du blâme et de la louange, attaquant les erreurs des rois et celles des pontifes, les vices des grands et ceux du peuple, avec une franchise dont le scandale fut souvent utile.

A ces exemples, que fournissoient à Dante les ouvrages et les succès des troubadours, se joignoient des circonstances personnelles qui furent vraisemblablement la cause et l'occasion du choix qu'il fit du sujet de son poème, et qui sans doute le maîtrisèrent durant l'exécution. Né à Florence en 1265, Dante vécut dans les temps de ces troubles et de ces discordes qui, divisant l'église et l'empire, agitoient et partageoient l'Italie, armoient les états contre les états, les villes contre les villes, les citoyens, les amis, les parens, contre les citoyens, les amis, les parens. Dante, ayant exercé des emplois publics pendant ces jours orageux et difficiles, fut victime de l'une de ces révolutions qui se succèdent ordinairement à peu de distance. La haine de ses rivaux ou de ses ennemis le punit du zèle qu'il avoit montré dans le parti contraire; il fut condamné à l'exil. Ses biens furent confisqués; et, séparé de sa famille, de ses amis, de sa patrie, il erra, pauvre et malheureux, en France et en Italie, et souvent menacé encore par la haine de ses persécuteurs. C'est dans cette situation d'esprit et de fortune qu'il composa son poème. D'autre part, l'éducation littéraire de ce siècle n'étoit guère, pour le petit nombre de personnes qui en profitoient, que l'étude de la scolast-

(1) Dans son *Traité della volgare eloquenza*, Dante cite souvent les troubadours, tels que Arnaud Daniel, Bertrand de Born, Giraud de Borneil, Folquet de Marseille, Aimeri de Bellinoï, Aimeri de Peguilan, &c. Non-seulement, au chant XXVI du Purgatoire, il a placé des vers provençaux dans la bouche d'Arnaud Daniel : *Tan m'abelis vostre &c.* mais encore sa *canzone II*, qui offre un mélange de trois idiomes, contient plusieurs vers provençaux :

Canson, vos poques ir per tot lo mond;
(Chanson, vous pouvez aller par tout le monde.)

tique et de la théologie ; et Dante s'étoit illustré dans la connoissance de cette littérature du temps.

M. Biagioli ne dit pas que quelques écrivains ont prétendu que Dante avoit eu d'abord le dessein d'écrire son poème en vers latins. Ils citent même le premier vers, tel que la tradition suppose que Dante l'avoit fait.

Ultima regna canam, fluido contermina mundo.

Si l'avoit véritablement conçu ce projet, sachons lui gré d'y avoir renoncé, et de n'avoir pas fait comme Pétrarque, qui crut fonder sa gloire sur son poème de l'AFRICA composé en vers latins, tandis qu'il est devenu illustre et classique par ses chansons en langue vulgaire.

Jusqu'à présent les nombreux commentateurs de la DIVINA COMMEDIA n'avoient guère cherché qu'à expliquer ou éclaircir les passages difficiles ou obscurs qu'on rencontre souvent dans les vers de cet illustre poète, même quand on a fait une étude profonde de l'ancienne langue italienne et de l'histoire du temps ; plusieurs de ces commentateurs ont plutôt pris soin d'indiquer ou de supposer des allégories pour avoir la gloire de les expliquer (1), que de lever les difficultés que présente souvent le style d'un poète, aussi remarquable par ses expressions que par ses conceptions. Alfieri, digne d'admirer le langage poétique dantesque qu'il a ambitionné et même trop affecté de reproduire, avoit désigné au goût des littérateurs les nombreux passages qui méritent particulièrement leur estime, et qui prouvent que la haute renommée dont jouissent les vers de ce grand poète, est facile à justifier.

Je ne ferai point ici l'énumération des divers commentateurs, traducteurs ou philologues, qui ont exercé leurs talens et leur goût à faire reconnoître les diverses beautés qui caractérisent la DIVINA COMMEDIA. Mais je croirois être injuste envers notre gloire littéraire, si je ne disois que l'analyse de ce sublime poème, dans l'*Histoire littéraire d'Italie* de M. Ginguené, et les observations de cet habile écrivain, font, de cette partie de son ouvrage, un morceau de littérature très-distingué, et peut-être le plus heureusement traité de tous ; on a reconnu que M. Ginguené, par son talent et son érudition, s'étoit élevé

(1) Si jamais des commentateurs ont pu se croire autorisés à considérer comme allégoriques plusieurs inventions et divers passages de leurs auteurs, ce sont, sans doute, les commentateurs de Dante, puisque lui-même avertit ses lecteurs qu'ils doivent chercher un sens caché dans ses vers mystérieux :

O voi ch'avete gl' intelletti sani,
Mirate la dottrina che s'asconde,
Sotto 'l velame degli versi strani.

à la hauteur de son sujet, et qu'il a peint les beautés poétiques avec autant de goût et d'énergie qu'il savoit les sentir. Ayant donc à parler de l'ensemble de l'ouvrage de Dante, je supprime toute analyse, croyant ne pouvoir mieux faire que de renvoyer au travail de M. Ginguené.

Le commentaire de M. Biagioli offre un intérêt tout nouveau pour les littérateurs en général, et sur-tout pour les littérateurs étrangers à l'Italie. Ce que M. Ginguené n'avoit exécuté qu'en grand, M. Biagioli l'exécute pour tous les détails du poème; et non-seulement le nouveau commentateur entre dans les explications convenables pour éclaircir ces nombreux passages qui jusqu'à présent ont exercé la sagacité des autres commentateurs et des divers traducteurs, mais il s'attache spécialement à faire sentir les beautés de chaque vers, la vérité, la noblesse des images, les grâces ou l'énergie des expressions, l'harmonie imitative des mots, et même le mécanisme de la versification; enfin, tout ce qui avoit été négligé presque entièrement par les personnes qui avoient travaillé en détail sur la *DIVINA COMMEDIA*.

Je diviserai cet extrait en trois parties: 1.° j'indiquerai quelques-uns des passages dont M. Biagioli a tenté d'expliquer les difficultés; 2.° je désignerai plusieurs exemples des beautés poétiques que le nouveau commentateur a expressément recommandées à l'admiration des lecteurs; 3.° je démontrerai, par quelques citations, combien la connoissance de la langue et de la littérature des troubadours est utile aux personnes qui veulent expliquer les vers de Dante, et peut le devenir à M. Biagioli lui-même pour la continuation de son travail.

§. I.^{er} Il seroit aussi fastidieux que peu convenable d'entrer dans de longs détails sur les nombreux passages que M. Biagioli a tenté d'éclaircir; je ferois le commentaire du commentaire: je me borne donc à en indiquer quelques-uns (1), et à citer les suivans:

Chant II.^e, vers 60: O anima cortese Mantovana

(1) Chant II.^e, vers 94-108.
 VIII.^e, vers 30-35 et
 117-120.
 IX.^e, vers 66-70.
 XIII.^e, vers 20-21.
 XIV.^e, vers 30-36.
 XVII.^e, vers 31-33.
 X VIII.^e, vers 10-12.
 XI X.^e, vers 130-132.
 X X.^e, vers 19-23 et

vers 28.
 Chant XXI.^e, vers 39-
 XXIII.^e, vers 1-3.
 XXIV.^e, vers 146.
 XXV.^e, vers 12.
 XXVII.^e, vers 73-75.
 XXX.^e, vers 100-103.
 XXXII.^e, vers 57, 175-
 &c. &c. &c.

Di cui la fama ancor nel mondo dura
E durera quanto 'l MOTO lontana.

Divers commentateurs, et entre autres le P. Lombardi, qui a publié à Rome un commentaire du Dante avec le texte (1), avoient imprimé *mondo* au lieu de MOTO, qui, par une belle figure, représente le temps toujours en mouvement. M. Biagioli prouve aisément qu'il a eu raison de rétablir MOTO.

Si je ne voulois que donner à son travail les nombreux éloges qu'il mérite, je rapporterois beaucoup d'exemples pareils; mais je crois plus utile de lui présenter des observations dont il pourra profiter encore.

Ainsi, *chant 1.^{er}, vers 99* : Da ch' ebber ragionato 'nsieme alquanto
Volsersi a me con salutevol cenno,
E 'l mio maestro sorrise DI TANTO.

Après ce DI TANTO, dit M. Biagioli, sous-entendez *honore*. Je proposerai un autre sens qui me paroît incontestable. DI TANTO signifie aussitôt, *incontinent, de suite*. Notre ancien français disoit dans le même sens À TANT.

Andeux les accoupla ensemble,

A TANT s'en torne, se les laisse. . . .

A TANT s'en viennent en meson,

Que ne firent plus longue fable. (*FABLIAU de Brunain, la Vache au prestre.*)

Nicot, dans son Dictionnaire, traduit À TANT par *his dictis, his peractis*; les Espagnols expliquent dans le même sens EN TANTO par *interea*. Sans doute l'explication que le Dictionnaire de la Crusca, le P. Lombardi et autres, ont donnée de cette locution proverbiale, en la rendant par *di cio*, étoit moins satisfaisante que celle de M. Biagioli; mais l'explication que je propose me paroît d'autant plus préférable, qu'elle a en sa faveur et la force du sens et les exemples de l'acception dans les langues analogues.

Chant XXXIII, vers 26 : M'avea mostrato per lo suo forame

Piu LUNE già quand' &c.

Le P. Lombardi, ainsi que d'autres éditeurs, avoit adopté le mot *lume* au lieu de LUNE : M. Biagioli prouve très-bien que la version LUNE est la véritable, et que l'académie de la Crusca avoit eu raison de la préférer. Je crois convenable d'ajouter à la note du commentateur, qu'il étoit

(1) La Divina Commedia di Dante Alighieri corretta, spiegata e difesa dal padre Baldassare Lombardi, M. C. nel MDCCXCI riscontrata ora sopra preziosi codici, nuovamente emendata, &c. Roma, 1815, in-4.^o

d'usage anciennement de compter par LUNES, de même que de compter par mois. Ainsi on lit dans le roman de l'Astrée : « Je prends un plaisir extrême à l'entretenir ; et ainsi deux ou trois LUNES s'écoulerent fort heureusement pour Céladon et pour moi. »

Chapelain a dit dans sa Pucelle :

Ton desir inquiet n'aura guère à m'attendre :

Dans une LUNE au plus vers toi je vais me rendre.

Qu'il suffise ici de ces citations ; j'aurois pu en présenter beaucoup de pareilles : c'est en lisant avec soin l'ouvrage de M. Biagioli qu'on peut se faire une juste idée du mérite de cette partie de son travail, dont quelques détails peuvent paroître trop minutieux, mais dont le plus grand nombre seront utiles et faciliteront l'étude de l'illustre classique italien.

§. II. La partie de l'ouvrage de M. Biagioli qui me paroît la plus neuve et la plus profitable, c'est celle où il indique avec détail au goût des lecteurs les beautés souvent originales des vers de Dante ; et c'est ce qui distinguera éminemment ce dernier commentateur de tous ceux qui l'ont précédé. Je conviens que les indications d'Alfieri ont servi utilement à M. Biagioli ; mais, outre que l'on juge aisément que sa sagacité et son talent lui eussent révélé tout ce qui doit être plus particulièrement admiré dans la DIVINA COMMEDIA, je dois dire que les nombreuses et diverses explications qu'il propose, les développemens dans lesquels il entre quelquefois, lui assurent l'honneur d'un mérite indépendant des indications d'Alfieri.

En général, on croit que Dante ne doit sa grande célébrité qu'à ce petit nombre de morceaux fameux qu'on cite de son poëme ; et cependant il est peu de chants qui n'offrent de très-beaux détails à l'admiration des personnes qui peuvent les apprécier. Parmi le grand nombre que M. Biagioli indique, je choisirai les suivans, en y joignant ma traduction, quoiqu'elle ne donne des beautés de l'original qu'une idée imparfaite.

Chant II., vers 126.

Quale i fioretti, dal notturno gielo
Chinati e chiusi, poi che 'l sol gl' imbianca,
Si drizzan tutti aperti in loro stelo,
Tal mi fec' io di mia virtute stanca.

« Comme les tendres fleurs dont le froid de la nuit a courbé la tige et fermé le calice, dès que la lumière du soleil leur rend la couleur, se relèvent et rouvrent leur sein ; de même se releva mon courage abattu. »

« *Chant III, vers 112 :* Come d'autunno si levàn le foglie
L'una appresso dell'altra, infin che 'l ramo
Rende alla terra tutte le sue spoglie.

« C'est ainsi qu'à la fin de l'automne les feuilles se détachent lentement, tombent, tantôt l'une, tantôt l'autre, jusqu'à ce que les rameaux aient rendu à la terre leur dépouille entière. »

« *Chant V, vers 82 :* Quali colombe dal disio chiamate
Con l'ali aperte e ferme al dolce nido
Volan per l'aer dal voler portate.

« Telles des colombes que l'amour maternel rappelle vers leur nid chéri, traversent l'air d'un vol rapide, les ailes étendues et presque immobiles ; cet amour les entraîne. »

« *Chant IX, vers 67.* Non altrimenti fatto, che d'un vento
Impetuoso per gli avversi ardori
Che fier la selva senza alcun rattento,
Gli rami schianta, abbatte, e porta fiori;
Dinanzi polveroso va superbo
E fa fuggir le fiere e gli pastori.

« Tel un ouragan fougueux, durant les chaleurs dangereuses de l'été, frappe la forêt avec une fureur toujours plus terrible, arrache, abat les rameaux et disperse au loin les fleurs ; précédé d'un tourbillon de poussière, il avance avec orgueil, menace et met en fuite les troupeaux et les pasteurs. »

Voilà, en des genres différens, plusieurs beautés d'image et d'expression, telles qu'on ne les trouve que dans les ouvrages des grands maîtres. J'applique volontiers à Dante lui-même son vers sublime du VI.^e chant : *Udirà quel che in eterno rimbomba.* « Il entendra celui dont les accens retentissent dans l'éternité. »

Je suis forcé de me borner dans le choix de ces citations ; mais je ne crains pas de dire que j'aurois pu les multiplier à l'infini. Je suis persuadé que l'on feroit un livre aussi instructif qu'agréable, si l'on rassembloit tous les passages du Dante qui méritent l'attention spéciale des littérateurs.

§. III. Il n'est guère possible de faire sur Dante et sur Pétrarque un commentaire grammatical et littéraire aussi instructif que les lecteurs peuvent le désirer, si l'on ne connoît à fond la langue et la littérature des troubadours, à l'école desquels ces deux grands maîtres se sont formés ou perfectionnés. Aussi l'une des bonnes éditions de

Pétrarque, avec les observations d'Alexandre Tassoni, les notes de Muzio, et les remarques de Muratori, offre souvent les passages des troubadours : leurs vers non-seulement éclaircissent le texte italien, mais encore rendent raison de diverses expressions qui, de la langue de ces poètes, sont passées et ont resté dans la langue italienne. Pour donner une preuve de mon assertion, je choisirai un exemple relatif à un fait historique, et deux exemples sur des points grammaticaux. Pour l'histoire, j'examine la note de M. Biagioli, relative à Bertrand de Born.

Chant XXVIII, v. 135: Sappi ch' i' son Bertram dal Bornio, quelli
Che diedi al RE GIOVANNI i ma' conforti.
I' feci 'l padre e 'l figlio in se rebelli.

« Sache que je suis Bertrand de Born, qui donnai au roi JEAN (ou JEUNE) de mauvais conseils; je rendis le père et le fils ennemis l'un de l'autre. »

M. Ginguené a avancé que l'expression de RE GIOVANNI étoit, ou une erreur du poète, ou une altération du texte, attendu que le châtement extraordinaire que le poète fait subir à Bertrand de Born ne devoit pas s'appliquer à une révolte secrète du prince JEAN, mais aux diverses révoltes publiques du roi Henri, appelé le ROI JEUNE, *re giovane*. M. Carpani a tenté de réfuter M. Ginguené, dont M. Biagioli rejette aussi les explications. Je crois prouver aisément, par divers passages des manuscrits des troubadours, que M. Ginguené ne s'étoit pas *ingannato cotanto* que l'avance M. Biagioli; mais, pour cela, il faut citer quelques circonstances historiques.

Henri II, roi d'Angleterre, eut quatre fils : 1.° Henri, l'aîné, surnommé *au court mantel*, couronné le 15 juin 1170, du vivant de son père, et qui mourut à l'âge de vingt-huit ans, le 11 juin 1183, au château de Martel en Quercy, dans le temps où il se préparoit à faire la guerre à son père; 2.° Richard, surnommé *Cœur-de-lion*; 3.° Geoffroi, qui fut duc de Bretagne; 4.° Jean, né en 1166, surnommé *Sans-terre*, parce qu'à la mort de son père il n'avoit point d'apanage. Comme l'aîné Henri avoit été couronné, on l'appela REIS JOVES, pour le distinguer de son père. Quand ce REIS JOVES mourut, Bertrand de Born fit, sur son trépas, une complainte dont le refrain est, JOVE REI EN-GLES. Dans une autre complainte, le poète dit :

Car REIS JOVES aviatz nom agut;
« Car Roi jeune aviez nom eu. »

Selon les notices qu'on trouve dans les manuscrits des troubadours,

le roi Henri II haïssoit Bertrand de Born, parce qu'il étoit ami et conseiller DEL REI JOVE son fils, qui avoit eu guerre avec son père, et celui-ci en rejetoit toute la faute sur Bertrand de Born (1). Ce qui démontre que la haine du père contre Bertrand de Born avoit été excitée par l'idée des mauvais conseils donnés par ce seigneur au JEUNE roi, c'est qu'après la mort de celui-ci, Bertrand étant devenu prisonnier de Henri II, ce prince lui demanda s'il avoit tout son sens; à quoi le prisonnier répondit qu'il avoit perdu tout son sens le jour où étoit mort le ROI JEUNE (2). Cette réponse attendrit Henri, qui pardonna à Bertrand. Ne doit-on pas conclure de ces faits que le châtimement de Bertrand de Born dans l'enfer de Dante est relatif aux suggestions coupables par lesquelles il avoit réussi à amener le roi JEUNE contre son père, et qu'il ne peut être question du quatrième fils, JEAN, que rien n'annonce avoir eu de semblables rapports avec Bertrand de Born? M. Biagioli croit justifier le vers de Dante, en disant que JEAN fut appelé ROI JEAN, parce qu'en 1176, son père, ayant conquis l'Irlande, le créa roi de ce royaume. Mais, outre que JEAN ne fut ni sacré ni couronné, la circonstance que son père l'avoit désigné roi ne décide pas la question; il faudroit prouver que ce roi JEAN se révolta contre son père, et qu'il le fit par l'instigation de Bertrand de Born; ce que rien ne permet de présumer. Le tort de Jean envers son père fut une adhésion secrète à la révolte de Richard *Cœur-de-lion*, après la mort du roi JEUNE. Le châtimement infligé à Bertrand de Born dans la DIVINA COMMEDIA est très-sévère, comme je l'ai déjà dit: il est donc évident que le poète a eu en vue le délit de la rébellion grave, prolongée et réitérée du roi JEUNE, et non la simple adhésion de Jean *Sans-terre* à la révolte de son frère Richard, adhésion dont le père n'eut des preuves qu'après avoir accordé le pardon à Richard lui-même. Si à ces considérations décisives on ajoute que, dans le NOVELLIERE ANTICO et dans le livre DE' NOVELLE E DI BEL PARLAR GENTILE qui citent les mêmes faits, en accusant Bertrand de Born, nous trouvons *re giovane* et non *re Giovanni*, comment n'adopteroit-on pas l'opinion de M. Ginguené? Que ce soit une erreur de Dante ou que le vers ait été défiguré par les copistes,

(1) E' l' reis Henrics per so qu'el volia mal a 'N Bertrans, per so qu'el era amics e conseillaire del REI JOVE son fill, loquals aviat avut guerra ab el, e crezia qu' En Bertrans n'agues tota la colpa.

(2) E pueis lo rei lo pres, e quan fo pres, el li demandet si avia tot son sen. . . et el respos qu'el avia tot lo sen perdet; quar tot lo perdet, quan lo RE JOVE mori. Adoncs se ploret lo rei de so fillz, e perdonec li.

Cette note avoit uniquement pour but de prouver que la latitude de Marseille, donnée par Pythéas, est tout-à-fait indépendante de l'opinion de quelques auteurs anciens sur la latitude de Byzance : de sorte que l'erreur énorme dont cette dernière est affectée, ne peut jeter aucune défaveur sur la première, et ne doit point faire regarder celle-ci plutôt comme l'effet d'un hasard heureux que comme le résultat naturel de procédés susceptibles de quelque précision.

Mais la brièveté de cette note n'avoit empêché de développer ma pensée, d'exposer en détail la difficulté qu'offre un des passages de Strabon sur lequel je m'appuie, et de montrer que cette fausse latitude n'a point été observée au gnomon, comme Strabon le fait entendre. Je crois donc utile de reprendre une discussion qui n'est point sans intérêt pour l'histoire de l'astronomie et de la géographie.

Rappelons le fait en peu de mots. On sait que, selon Pythéas, au témoignage d'Hipparque, le rapport entre le gnomon et l'ombre étoit à Marseille, lors du solstice, comme 120 est à 42 moins $\frac{1}{3}$ de partie: ce rapport donne pour la hauteur solsticiale..... $19^{\circ} 12' 17''$. Ajoutant l'obliquité de l'écliptique, selon Ératosthène et Hipparque..... $23^{\circ} 51' 20''$.

on a pour la latitude de Marseille..... $43^{\circ} 3' 37''$.

Cette latitude corrigée du demi-diamètre, de la réfraction et de la parallaxe..... $16' 1''$.

devient..... $43^{\circ} 19' 38''$.

Selon la Connoissance des temps, Marseille est à.... $43^{\circ} 17' 45''$.

Différence..... $0^{\circ} 1' 53''$.

Maintenant, comme la latitude de Byzance est de.. $41^{\circ} 1' 27''$.

Pythéas, ayant trouvé la même latitude de..... $43^{\circ} 3' 37''$.

se seroit trompé de..... $2^{\circ} 18' 10''$.

Comment peut-il se trouver, d'une part, tant d'exactitude; de l'autre, une aussi grave erreur?

Il faut commencer par reproduire les textes tels qu'ils sont, afin de montrer que Pythéas n'a point parlé de Byzance.

Le premier passage et le plus important est celui-ci:

<p>Τον δὲ διὰ τῆ Βορυθένυς παρὰλληλον, πὺν αὐτὸν εἶ) πᾶς διὰ τῆ Βρετανικῆς εἰκάξουσι Ἰσπαρχός τε καὶ ἄλλοι, οὐ τῆ πὺν αὐτὸν εἶ) καὶ πὺν διὰ Βυζαντίου πᾶς διὰ Μασσαλίας· ὅν γδ λ' ἄρον εἶρηκε τ' ἐν Μασσαλίᾳ γάμωνος</p>	<p>« Hipparque et d'autres [géographes] » conjecturent que le parallèle du Bo- » rysthène est le même que celui de la » Bretagne; ils se fondent sur ce que le » parallèle de Byzance doit être aussi » celui de Marseille: car, le même rap-</p>
--	---

« *πυθαγόρας* » peut être l'ombre et le gnomon, que
 « *Pythéas* » dit exister à Marseille; Hip-
 « *parque* » prétend le trouver à Byzance
 « *ΦΗΞΙΝ* (1). » dans le même temps [de l'année]. »

Dans ce passage, que nous examinerons plus bas, la latitude de Marseille donnée par Pythéas se trouve bien distincte de celle de Byzance donnée par Hipparque; il en résulte clairement que la première seule appartient à Pythéas, et que l'opinion sur l'identité des deux latitudes appartient soit, à Hipparque, soit aux autres géographes dont parle Strabon.

Le même fait est établi par cet autre passage:

« *Si le parallèle de Byzance est le même que celui de Marseille, comme le dit Hipparque, se fiant à Pythéas* » (car [Hipparque] dit qu'à Byzance, le rapport de l'ombre au gnomon est le même que celui que Pythéas a donné pour Marseille) &c. »

Ces derniers mots expliquent, avec toute la clarté désirable, le membre de phrase, *se fiant à Pythéas*, et nous empêchent de les appliquer à l'identité présumée des deux parallèles; car il est évident que Pythéas a donné seulement la latitude de Marseille, et qu'Hipparque, qui connoissoit ou croyoit connoître celle de Byzance, en concluait que les deux villes étoient sous le même parallèle; il s'ensuit que les mots *se fiant à Pythéas* se rapportent non à cette identité, mais uniquement à l'observation de la latitude de Marseille, qu'Hipparque adoptoit de confiance.

Ces deux passages servent à fixer le sens d'un troisième, où se trouvent encore employés de la même manière les mots *μενύσας Πυθία* (3). Il semble donc qu'on ne sauroit, d'après cela, conserver de doute sur la vérité de cette proposition: *l'opinion que Byzance et Marseille sont placées sous le même parallèle, n'appartient point à Pythéas, comme on s'est accordé jusqu'ici à le penser.*

Mais à qui appartient-elle, ou du moins à quelle époque peut-on la faire remonter? C'est ce qu'il s'agit de découvrir. Des deux passages de Strabon expliqués ci-dessus, le deuxième ne nous apprend rien, sinon que la latitude de Byzance n'a point été donnée par Pythéas; mais le

(1) Strab. I, p. 63, ed. 1620; — 109, A, ed. 1707.

(2) Strab. II, p. 115, ed. 1620; — 175, B, ed. 1707.

(3) Strab. II, p. 71, ed. 1620; — 123, B, ed. 1707.

premier est formel. « Hipparque prétend trouver à Byzance le même rapport entre l'ombre et le gnomon que Pythéas dit exister à Marseille, &c. » D'après ce passage, non-seulement l'erreur auroit été commise par Hipparque, mais encore elle paroît être le résultat d'une observation gnomonique.

Or, c'est ici que se présente une difficulté considérable qu'il convient de discuter. Est-il possible qu'Hipparque se soit trompé de $2^{\circ} 18'$ sur une latitude observée ?

Il faut commencer par remarquer que cette latitude de Byzance est appuyée, non-seulement sur le rapport de l'ombre au gnomon, mais encore sur d'autres données qui concordent parfaitement entre elles, et qui sont le résultat de calculs suffisamment exacts : ce sont, 1° la longueur du jour solsticial ; 2° le nombre de stades entre Byzance et l'équateur.

En effet, d'après la proportion : $120 : 41^8$, entre le gnomon et l'ombre, on trouve, pour la hauteur solsticial. $19^{\circ} 12' 17''$.

On ajoute l'obliquité de l'écliptique adoptée par Hipparque, et dont cet astronome a dû se servir pour calculer l'observation de Pythéas. $23^{\circ} 57' 20''$.

Latitude de Marseille, {	43°	$3'$	$37''$
— de Byzance, }	43°	$3'$	$37''$

En convertissant cette latitude en stades de 700 au degré, on a 30,142 stades. Or Hipparque plaçoit Byzance à 30,100 stades (1), qui valent juste 43° , diff. $3' 37''$, qu'on peut rejeter sur le nombre rond 30,100.

La longueur du jour solsticial est calculée avec beaucoup d'exactitude. Hipparque la fait de $15^h \frac{1}{4}$ ou $15'$ (2). Or,

log. tang. $43^{\circ} 3' 37''$. . . 9.9705718

tang. obl. $23^{\circ} 51' 20''$. . . 0.3543702

9.6162016

C'est le sinus de $24^{\circ} 24' 30''$ valant $1^h 37' 38''$: cette quantité, doublée et ajoutée au jour équinoxial, donne, pour le jour solsticial, $15^h 15' 16''$, diff. $16''$.

Il y a donc entre ces diverses données tout l'accord desirable. Mais combien elles sont éloignées de la vérité !

(1) Gosselin, *Recherches*, tom. I, p. 25.

(2) Strab. II, p. 134, ed. 1620.

On a vu que la vraie latitude de Byzance est de....	41° 1' 27".
Retranchez l'obliquité adoptée par Hipparque....	23° 51' 20".
	<hr/>
Hauteur solsticielle du centre du soleil.....	17° 10' 7".
Pour avoir celle du limbe boréal, comme les anciens, retranchez le demi-diamètre, plus la réfraction moins la parallaxe.....	= 16' 1".
	<hr/>
Reste.....	16° 54' 6".

D'après cette hauteur, le gnomon étant 120, l'ombre n'auroit été que 36⁴⁶, au lieu de 41⁸ : ainsi Hipparque se seroit trompé de $\frac{1}{7}$ environ. Cette erreur est impossible, quelque petite qu'ait été la dimension du gnomon ; car, en le supposant seulement de 2 pieds = 0^m,65 environ, l'ombre réelle auroit été de 0^m,197, et non de 0^m,226. Hipparque se seroit ainsi trompé de 0^m,023 ou 10 lignes environ sur 7 pouces 3 lignes.

Une pareille erreur atteste que la latitude de Byzance a dû être conclue d'une combinaison de mesures itinéraires, et non trouvée par une observation directe ; car les latitudes observées par les anciens, et le nombre en est peu considérable, ne sont en erreur que de 14 à 15' en moins, parce qu'ils n'ont jamais tenu compte de la pénombre : ainsi, toutes les fois que l'erreur surpasse de beaucoup cette quantité, comme de 1 ou 2°, on peut être sûr qu'il s'agit d'une latitude conclue de quelque combinaison géographique.

Il est certain qu'Hipparque a fait un usage constant de cette latitude, et qu'il ne s'est point douté qu'elle fût en erreur d'une quantité quelconque. Or, cet astronome étoit né en Bithynie aux portes de Byzance : il sembleroit donc que, pour cette position du moins, il n'auroit point dû être dans le cas de prendre de confiance une observation faite par d'autres.

Ici l'on pourroit objecter qu'Hipparque, bien que voisin de Byzance, a pu n'avoir pas l'occasion d'en observer la latitude. En effet, si l'on admet avec M. Delambre qu'Hipparque est l'inventeur de la trigonométrie, on conçoit qu'avant d'avoir composé ses tables du soleil, et trouvé le moyen de calculer la déclinaison pour une longitude donnée, il ne pouvoit déterminer la latitude d'un lieu que le jour même du solstice ; en sorte que, pour connoître celle de Byzance, il falloit que cet astronome pût se trouver dans cette ville à ce moment de l'année. Tout en convenant de la possibilité et même de la probabilité du cas, je répondrois qu'au défaut d'une observation directe à Byzance, la position de son propre pays devoit le mettre en état de déterminer approxi-

premier est formel. « Hipparque prétend trouver à Byzance le même » rapport entre l'ombre et le gnomon que Pythéas dit exister à Mar- » seille, &c. » D'après ce passage, non-seulement l'erreur auroit été commise par Hipparque, mais encore elle paroît être le résultat d'une observation gnomonique.

Or, c'est ici que se présente une difficulté considérable qu'il convient de discuter. Est-il possible qu'Hipparque se soit trompé de $2^{\circ} 18'$ sur une latitude observée ?

Il faut commencer par remarquer que cette latitude de Byzance est appuyée, non-seulement sur le rapport de l'ombre au gnomon, mais encore sur d'autres données qui concordent parfaitement entre elles, et qui sont le résultat de calculs suffisamment exacts : ce sont, 1.^o la longueur du jour solsticial ; 2.^o le nombre de stades entre Byzance et l'équateur.

En effet, d'après la proportion : : $120 : 41^8$, entre le gnomon et l'ombre, on trouve, pour la hauteur solsticial. $19^{\circ} 12' 17''$.

On ajoute l'obliquité de l'écliptique adoptée par Hipparque, et dont cet astronome a dû se servir pour calculer l'observation de Pythéas. $23^{\circ} 57' 20''$.

Latitude de Marseille, {	43°	3'	37''.
_____ de Byzance, }	43°	3'	37''.

En convertissant cette latitude en stades de 700 au degré, on a 30,142 stades. Or Hipparque plaçoit Byzance à 30,100 stades (1), qui valent juste 43° , diff. $3' 37''$, qu'on peut rejeter sur le nombre rond 30,100.

La longueur du jour solsticial est calculée avec beaucoup d'exactitude. Hipparque la fait de $15^h \frac{1}{4}$ ou $15'$ (2). Or,

log. tang. $43^{\circ} 3' 37''$. . . 9.9705718

tang. obl. $23^{\circ} 51' 20''$. . . 0.3543702

9.6162016

C'est le sinus de $24^{\circ} 24' 30''$ valant $1^h 37' 38''$: cette quantité, doublée et ajoutée au jour équinoxial, donne, pour le jour solsticial, $15^h 15' 16''$, diff. $16''$.

Il y a donc entre ces diverses données tout l'accord desirable. Mais combien elles sont éloignées de la vérité !

(1) Gossellin, *Recherches*, tom. I, p. 25.

(2) Strab. II, p. 134, éd. 1620.

On a vu que la vraie latitude de Byzance est de....	41° 1' 27".
Retranchez l'obliquité adoptée par Hipparque.....	23° 51' 20".
	<hr/>
Hauteur solsticielle du centre du soleil.....	17° 10' 7".
Pour avoir celle du limbe boréal, comme les anciens, retranchez le demi-diamètre, plus la réfraction moins la parallaxe.....	= 16' 1".
	<hr/>
Reste.....	16° 54' 6".

D'après cette hauteur, le gnomon étant 120, l'ombre n'auroit été que 36⁴⁶, au lieu de 41⁸ : ainsi Hipparque se seroit trompé de $\frac{1}{7}$ environ. Cette erreur est impossible, quelque petite qu'ait été la dimension du gnomon ; car, en le supposant seulement de 2 pieds = 0^m,65 environ, l'ombre réelle auroit été de 0^m,197, et non de 0^m,226. Hipparque se seroit ainsi trompé de 0^m,023 ou 10 lignes environ sur 7 pouces 3 lignes.

Une pareille erreur atteste que la latitude de Byzance a dû être conclue d'une combinaison de mesures itinéraires, et non trouvée par une observation directe ; car les latitudes observées par les anciens ; et le nombre en est peu considérable, ne sont en erreur que de 14 à 15' en moins, parce qu'ils n'ont jamais tenu compte de la pénombre : ainsi, toutes les fois que l'erreur surpasse de beaucoup cette quantité, comme de 1 ou 2°, on peut être sûr qu'il s'agit d'une latitude conclue de quelque combinaison géographique.

Il est certain qu'Hipparque a fait un usage constant de cette latitude, et qu'il ne s'est point douté qu'elle fût en erreur d'une quantité quelconque. Or, cet astronome étoit né en Bithynie aux portes de Byzance : il sembleroit donc que, pour cette position du moins, il n'auroit point dû être dans le cas de prendre de confiance une observation faite par d'autres.

Ici l'on pourroit objecter qu'Hipparque, bien que voisin de Byzance, a pu n'avoir pas l'occasion d'en observer la latitude. En effet, si l'on admet avec M. Delambre qu'Hipparque est l'inventeur de la trigonométrie, on conçoit qu'avant d'avoir composé ses tables du soleil, et trouvé le moyen de calculer la déclinaison pour une longitude donnée, il ne pouvoit déterminer la latitude d'un lieu que le jour même du solstice ; en sorte que, pour connoître celle de Byzance, il falloit que cet astronome pût se trouver dans cette ville à ce moment de l'année. Tout en convenant de la possibilité et même de la probabilité du cas, je répondrois qu'au défaut d'une observation directe à Byzance, la position de son propre pays devoit le mettre en état de déterminer approxi-

mativement la latitude de cette ville, puisqu'on devoit parfaitement connoître en Bithynie la mesure et la direction de la route qui séparoit Byzance de Nicée; et qu'il étoit bien facile d'en conclure une différence de latitude avec un certain degré d'exactitude. Mais Hipparque a ignoré tout-à-fait la situation de la Bithynie: dans l'ensemble de son système géographique, il a assujetti la situation de la Bithynie à celle de Byzance; en sorte qu'il a remonté cette contrée de deux degrés vers le nord, et s'est trompé de cette quantité sur la latitude de son propre pays, comme sur celle de Byzance. Mais à qui pourroit-on persuader que, si Hipparque eût fait en Bithynie la moindre observation gnomonique, il se fût aussi trompé précisément de deux degrés? Cet accord d'erreur prouve, ce me semble; que cet astronomie avoit quitté fort jeune tant la Bithynie que la région septentrionale de l'Asie mineure, et qu'il ne s'est occupé d'astronomie qu'après son arrivée à Rhodes, ou peut-être à Alexandrie: autrement, l'observation la plus simple, la plus grossière, l'eût mis en garde contre les erreurs énormes qu'il a commises sur la position de Byzance, de la Bithynie et de la Propontide; car on sait que, par un étrange renversement, Hipparque, et, après lui, tous les géographes de l'antiquité, ont placé la Propontide dans le sens du sud au nord, tandis que la direction de cette mer est à-peu-près de l'ouest à l'est, en sorte que l'Hellespont et le Bosphore de Thrace, conséquemment Byzance, se trouvent sous le même méridien, quoique l'écart en longitude soit de plus de 2 degrés 30 minutes. Un tel renversement atteste, de la part de ceux qui l'ont exécuté, un dénuement absolu de données positives.

Dès-lors, on voit qu'Hipparque n'a pas pu dire qu'il *trouvoit à Byzance le même rapport que Pythéas dit exister à Marseille, &c.*; et Strabon s'est bien certainement trompé en s'exprimant de cette manière: *εὔρειν φησίν*. Toute la difficulté consiste dans le seul mot *εὔρειν*, que Strabon aura mis par inadvertance au lieu de *εἶναι*; et ce qui me confirme dans cette idée, c'est que; dans l'autre passage où Strabon rappelle le même fait, il se sert de la même tournure et des mêmes expressions, à la réserve du mot *εὔρειν*, qui y est remplacé par *εἶναι*: car on y lit: *φησὶ γὰρ Ἰππάρχος ἐν Βυζαντίῳ τὸν αὐτὸν εἶναι λόγον τῷ γνώμονος πρὸς τὴν σιάν, ὃν εἶπεν ὁ Πυθέας ἐν Μααυλίᾳ*. et de même, dans le second, il dit: *ἐν γὰρ λόγον εἶρηκε τῷ ἐν Μααυλίᾳ γνώμονος πρὸς τὴν σιάν, τὸν αὐτὸν Ἰππάρχος εὔρειν* (au lieu de *εἶναι*) *ἐν Βυζαντίῳ φησίν*. La ressemblance parfaite des deux phrases, à la réserve du mot *εὔρειν*, qui fait toute la difficulté, et une difficulté insoluble, laisse peu de doute sur la pensée que Strabon a voulu exprimer. Il se pourroit toutefois que la substitution du mot eût été faite par les copistes, qui auront confondu entre elles les abréviations

assez peu différentes de *εἴρα* et de *εὔπειν*; et je m'arrêteroïis volontiers à cette idée : mais, quel que soit l'auteur de la faute, elle n'en paroît pas moins suffisamment établie; et c'étoit là le point important.

En corrigeant donc le premier passage de Strabon par le second, on trouve qu'il signifie : « Car, selon Hipparque, le rapport de l'ombre au » gnomon, que Pythéas dit exister à Marseille, *existe* aussi à Byzance, » dans le même temps de l'année. » De cette manière, il n'y a plus la moindre difficulté : on voit seulement qu'Hipparque s'en est rapporté à une latitude de Byzance conclue, soit par lui-même, soit par d'autres géographes avant lui, de quelque combinaison de mesures itinéraires; et c'est également l'opinion de M. Gossellin (1), qui a même montré de quelle nature a pu être la combinaison d'où l'erreur est résultée.

Je dois faire remarquer ici que cette opinion sur la latitude de Byzance, bien loin de remonter jusqu'à Pythéas, est postérieure même à Ératosthène.

En effet, bien qu'on ne sache pas au juste à quelle latitude Ératosthène plaçoit Byzance, on sait du moins qu'il ne mettoit pas cette ville si haut que les géographes d'une époque postérieure. Strabon nous apprend qu'Ératosthène croyoit la Propontide sous le même parallèle que l'Hellespont (2) : cette opinion est remarquable, et prouve, comme l'a déjà remarqué M. Gossellin, qu'Ératosthène connoissoit la vraie direction de la Propontide (3). Ce fait résulte encore d'un autre passage où Strabon dit qu'Ératosthène plaçoit la Mysie et la Paphlagonie sur le même parallèle que *Lysimachia*, ville de la Chersonèse, située à l'extrémité orientale de l'Hellespont (4); nouvelle preuve qu'il connoissoit le gisement des côtes de la Propontide. Comme la fausse direction de la Propontide est la cause principale qui a obligé les géographes postérieurs de porter si haut la latitude de Byzance (5), il est clair que, dans les idées d'Ératosthène, Byzance devoit se trouver *peu* au nord du parallèle de *Lysimachia*, lequel, selon lui, étoit *fort peu* au nord de celui d'*Alexandria Troas* (6) : or le parallèle de *Lysimachia* et de la Mysie n'étoit, selon Ératosthène, qu'à 28,800 stades ou 41° 8' 34" de l'équateur; on a donc la certitude qu'il n'a pu placer Byzance à 43° 3' 37", comme Hipparque. Ainsi, dans la table des latitudes d'Ératosthène, dressée par M. Gossellin, Byzance ne se trouve portée qu'à 42° 34' 17" (7). C'est donc après Ératosthène, que les géo-

(1) Gossellin, *notes sur Strabon*, t. I, p. 158, not. 1. — (2) Strab. II, p. 68 C, sive 119 A. — (3) Gossellin, *Géogr. des Gr. anal.* p. 11. — (4) Strab. II, p. 134 C, sive 197 A. — (5) Gossellin, *Géogr. des Gr. anal.* p. 86. — (6) Strab. l. l. — (7) Gossellin, *Géogr. des Gr. anal. tabl. n.° 1.*

graphes ont changé la direction de la Propontide, et ont accru l'erreur qui pouvoit exister déjà, du temps d'Ératosthène, sur la latitude de Byzance. Ces derniers rapprochemens confirment la conclusion que j'avois tirée du passage de Strabon, et sont encore une preuve que la latitude de Byzance n'appartient point à Pythéas.

Cette fausse latitude, doit-on l'attribuer à Hipparque lui-même, ou bien aux autres géographes dont parle Strabon? c'est ce que je ne déciderai point. Mais il n'y auroit rien d'étonnant à ce qu'Hipparque eût fait ici une de ces fausses combinaisons géographiques, au moyen desquelles il a plusieurs fois dérangé des positions qu'Ératosthène avoit déterminées ou connues avec plus d'exactitude (1).

Quelque parti qu'on prenne à cet égard, je ne pense pas qu'on puisse contester les deux propositions suivantes :

- 1.° Pythéas n'a point donné la latitude de Byzance ;
- 2.° Cette latitude, et conséquemment la fausse direction donnée aux côtes de la Propontide, sont dues à une combinaison qui appartient peut-être à Hipparque, mais qui bien certainement est postérieure à Ératosthène.

LETRONNE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

Le 2 octobre, l'académie des inscriptions et belles-lettres a élu M. Jomard, en remplacement de feu M. Visconti. Le 26 du même mois, elle a élu M. Dureau de Lamalle, pour remplir la place vacante par le décès de M. Millin.

Le 3 octobre, l'académie royale des beaux-arts a tenu sa séance publique annuelle. M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel, a lu des notices historiques sur la vie et les ouvrages de M. Dejoux et le Comte, sculpteurs, et de M. Monsigny, musicien. M. Garnier a lu un rapport sur les ouvrages des pensionnaires du Roi à l'académie de France à Rome. Ces notices et ce rapport ont été imprimés, depuis, chez M. Firmin Didot, imprimeur de l'Institut; 48 pages in-4.° La distribution des prix de peinture, sculpture, architecture, gravure en taille-douce, et composition musicale, a eu lieu ainsi qu'il suit :

Grand prix de peinture. Le sujet donné par l'académie étoit *Philémon et Baucis*. « Jupiter et Mercure, parcourant la Phrygie sous la forme de mortels, » reçurent de Philémon et Baucis l'hospitalité, que les autres habitans leur

(1) Gossellin, *Recherches*, tom. I, p. 53.

» avoient refusée. Les vieux époux prodiguèrent aux deux étrangers les soins
 » les plus empressés. Après leur avoir lavé les pieds, Philemon étendit une
 » étoffe grossière sur le lit de la cabane, et les dieux s'y placèrent, tandis que
 » Baucis apprêtoit la table chancelante. Pendant le repas, ils s'aperçoivent que
 » le vin augmente dans le vase à mesure qu'on y puise. Étonnés du prodige,
 » ils prient leurs hôtes de les excuser sur leur pauvreté. Cependant une oie leur
 » restoit; ils vont en faire le sacrifice pour augmenter le repas. Mais *Poiseau se*
 » *réfugie près des divinités, qui défendent de le tuer, et, reprenant leur forme,*
 » *disent à Philemon et Baucis : Nous sommes des dieux; vos voisins impies vont*
 » *subir le chatiment qu'ils méritent; abandonnez ces lieux et sauvez-vous.* (Métam.
 d'Ovid. liv 8.) Le premier grand prix a été remporté par M. Nicolas-Auguste
 HESSE, de Paris, âgé de vingt-deux ans, et élève de M. Gros, membre de l'Insti-
 tut; et le second grand prix, par M. Amable-Paul COUTAN, de Paris, âgé de
 vingt-six ans, aussi élève de M. Gros. « L'académie a arrêté de consigner dans
 » son procès-verbal une mention d'intérêt en faveur des tableaux n.^{os} 14 et 18,
 » ouvrages de MM. LANCRENON et DUBOIS, qui ont déjà obtenu un second
 » prix. Ces deux concurrens, quoiqu'ils n'aient pu parvenir cette année au
 » premier, ne lui ont pas paru avoir pour cela démérité, ni être restés en ar-
 » rière de l'opinion qu'ils ont déjà donnée de leur talent. »

Grand prix de sculpture. Sujet du concours, l'exil de Cléombrote. « Cléom-
 » brote, genre de Léonidas, roi de Sparte, s'étoit emparé de la royauté.
 » Léonidas étant rentré dans Sparte, Cléombrote se réfugia dans le temple de
 » Neptune. Léonidas, accompagné d'amis et de soldats, le suivit dans cet asile,
 » résolu de le faire mourir. Mais Chélonis, femme de Cléombrote, et fille de
 » Léonidas, intercédait pour son époux. Elle l'avoit auparavant quitté lors-
 » qu'il s'étoit emparé de la royauté, pour se joindre à Léonidas, parce qu'elle
 » pensoit que Cléombrote faisoit une injustice; elle avoit été suppliante et avoit
 » porté le deuil tant que son père avoit été exilé; mais, comme la fortune avoit
 » changé, elle vint trouver son mari, et parut dans le même habit de sup-
 » pliante auprès de Cléombrote. *Elle le tenoit embrassé avec le bras droit, et de*
 » *l'autre elle embrassoit ses deux enfans.* Les assistans fondoient en larmes, tant
 » ils étoient touchés de la vertu et de la tendresse de Chélonis, qui, tenant
 » un pan de son voile, et montrant ses cheveux en désordre et sans ornement,
 » adressoit la parole à son père. » (Sujet de bas-relief.) Le premier grand prix
 a été remporté par M. Bernard-Gabriel SEURE, de Paris, âgé de vingt trois
 ans, élève de M. Cartellier, membre de l'Institut; et le second grand prix,
 par M. Théophile-François-Marcel BRA, natif de Douai, département du
 Nord, âgé de vingt-un ans, élève de M. Bridan, et de M. Stouf, membre de
 l'Institut; le deuxième second grand prix, par M. Louis Denis CAILLOUET,
 de Paris, âgé de vingt-sept ans, élève de feu M. Rolland et de M. Cartel-
 lier. « L'académie a arrêté de témoigner dans sa séance publique sa satis-
 » faction sur le concours de cette année. »

Grand prix d'architecture. Projet d'une promenade publique, pour une grande
 ville. « Cette promenade est située à l'extrémité des jardins du palais d'un
 » souverain, et sur les rives d'un fleuve, à-peu-près comme les Champs-Ély-
 » sées à Paris. L'étendue totale du terrain est de douze cents mètres sur cinq
 » ou six cent mille mètres de superficie. On doit distinguer parmi les quin-
 » conces et plantations qui sont ornées de fontaines, &c., 1.^o une naumachie

» pour des fêtes, des joutes et d'autres exercices sur l'eau; 2.^o un cirque pour
 » des courses de chevaux, de chars et de manœuvres militaires; 3.^o un jardin
 » particulier, à l'instar de celui du Colisée qui a existé à Paris dans les Champs-
 » Elysées, &c. » L'académie a jugé qu'il n'y avoit pas lieu de décerner le pre-
 mier grand prix. Le second grand prix a été remporté par M. Félix-Emmanuel
 CALLET, de Paris, âgé de vingt-sept ans, élève de M. Delespine. L'académie
 a adjugé une mention honorable au projet de M. Antoine-Jean DESPLAN,
 de Paris, âgé de vingt-huit ans, élève de M. Percier, membre de l'Institut.

Grand prix de gravure en taille-douce. Le sujet du concours étoit, 1.^o *une figure dessinée d'après l'antique*; 2.^o *une figure dessinée d'après nature, et gravée au burin.* Le premier grand prix a été remporté par M. André-Benoît LAUREL, de Paris, âgé de vingt-trois ans et demi, élève de M. Bervic, membre de l'Institut; et le second grand prix, par M. Constant-Louis-Antoine LORICHON, de Paris, âgé de dix-sept ans et demi, élève de M. Forster. L'académie a décerné une mention honorable à l'ouvrage de M. Louis-Pierre HÉRIQUET, dit DUPONT, de Paris, âgé de vingt ans, élève de MM. Guérin et Bervic, membres de l'Institut.

Grand prix de composition musicale. Le sujet du concours a été, conformément aux réglemens de l'académie royale des beaux-arts, 1.^o un contre-point à la douzième, à deux et quatre parties; 2.^o un contre-point quadruple à l'octave; 3.^o une fugue à trois sujets et à quatre voix; 4.^o une cantate composée d'un récitatif obligé, d'un *cantabile*, d'un récitatif simple, et terminé par un air de mouvement. Les paroles de la cantate (*Jeanne d'Arc*) sont de M. J. A. VINATY. L'académie a jugé qu'il n'y avoit pas lieu à décerner le premier grand prix. Le second grand prix a été remporté par M. Aimé-Ambroise-Simon LIBORNE, natif de Bruxelles, âgé de vingt-un ans, élève de M. Chérubini, membre de l'Institut.

« L'Académie ayant accepté, sur la demande qui lui en a été faite par le
 » président du comité administratif de la galerie métallique des grands hommes
 » français, d'être juge de la médaille qui mériteroit le prix annuel que cette
 » société desire accorder au graveur qui se seroit distingué par le meilleur
 » ouvrage, et ayant décidé en outre que le résultat de son jugement seroit
 » proclamé dans la séance publique, immédiatement après la distribution des
 » grands prix, elle a arrêté de proclamer les noms de MM. GAYRARD et
 » GATEAUX, qui ont partagé le prix, le premier sur la médaille du président
 » de Thou, le second sur la médaille de Corneille. »

La séance a été terminée par l'exécution de la scène qui a obtenu le second grand prix de composition musicale; précédée de l'ouverture des *Rigueurs du cloître*, de M. BERTON, membre de l'Institut.

LIVRES NOUVEAUX.

FRANCE.

Sous presse, pour paroître au mois de janvier 1819, *Grammaire chinoise*, ou Principes du Kou wen ou style antique, du Wen tchang ou style littéraire, et du Kouan hoa ou langue mandarinique; suivis de textes servant d'exemples de ces trois styles, et en particulier de celui du Kan ing pian ou Livre des récompenses et des peines. Ouvrage rédigé d'après les leçons du collège royal de

France, par M. Molinier des Maynis. Un vol. *in-8.* d'environ 13 feuilles. Les nombreux exemples que contient cet ouvrage, et tous les textes destinés à servir d'exercices aux étudiants, seront imprimés avec les caractères qui ont servi à l'édition chinoise-mandchou et latine-française du livre intitulé, *Invariable Milieu*, donnée par M. Abel-Rémusat, membre de l'Institut, et professeur de chinois et de mandchou au collège royal de France.

Élémens de la grammaire française, par L. M. B. V. Montenuis, maître de pension à Marquise 3.^e édit. Lille, Béfort, 1818, *in-12*, 8 feuilles.

L'Odyssee, suivie de la Batracomyomachie, des Hymnes, de divers poèmes et fragmens attribués à Homère; traduction nouvelle, par M. Dugas-Montbel. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné, librairie d'Ant. Aug. Renouard, 1818, 2 vol. *in-8.*, 57-feuilles, 12 fr. M. Dugas-Montbel a publié, en 1815, une traduction de l'Illiade, 2 vol *in-8.*

Génie du théâtre grec primitif, ou Essai d'imitations d'Eschyle en vers français; par M. Henri Terrasson. Paris, chez Delaunay, *in-8.*, 264 pages.

Théâtre de Marie-Joseph de Chénier, composé de toutes ses pièces représentées, imprimées et inédites, publié par les héritiers de l'auteur. Paris, chez Baudouin frères et chez Foulon et compagnie. 3 vol *in-8.*, qui paroîtront en novembre: prix 21 fr., et par la poste 24. Cette collection contiendra, d'une part, les pièces de Chénier déjà imprimées, Azémire, Charles IX, Henri VIII, Calas, Caius-Gracchus, Fénélon, Timoléon, le Camp de Grand-pré; de l'autre, plusieurs ouvrages inédits, savoir: Cyrus, Brutus et Cassius, Philippe II, Tibère, Œdipe-roi, Œdipe à Colone, tragédies; Nathan le Sage, drame en trois actes; le premier acte d'Electre, tragédie, et des fragmens de deux comédies.

Du second Théâtre français, ou Instruction relative à la déclamation dramatique; par Népom. L. Le Mercier, membre de l'Institut. Paris, imprimerie de Le Normant, librairie de Nepveu, 1818, vj et 110 pages. L'auteur présente cet ouvrage comme un supplément à son Cours analytique de littérature. « Mon » cours sur la tragédie et sur la comédie, dit-il, resteroit incôplet sans cette » nouvelle instruction, à laquelle tiennent les moyens de leur exécution et les » ressorts de leurs succès. » Aux conseils qu'il donne aux acteurs, il a joint des considérations qui tendent à montrer qu'il est à propos d'établir ou d'entretenir concurremment deux théâtres français dans la capitale.

Nouvelle Encyclopédie poétique, ou Choix de poésies dans tous les genres, par une société de gens de lettres; avec un discours sur chaque genre, des notes, &c., 18 vol. *in-18*. Prix de chaque vol. 2 fr. 50 cent., et 3 fr. par la poste; mais seulement de 2 fr., et par la poste 2 fr. 50 cent., pour les personnes qui souscriront avant le 1.^{er} décembre à Paris, chez les libraires Ferra, Delaunay et Mongie aîné.

Jérusalem délivrée, poème du Tasse, traduit en vers français par M. Baour-Lormian, membre de l'Institut. Paris, imprimerie de Firmin Didot, 3 vol. *in-8.*, pour lesquels on souscrit, jusqu'au 15 décembre, chez l'imprimeur, et chez Eymery, Delaunay, l'Advocat, Corréard, Latour, Fantin et Louis Janet: prix 21 francs, et en papier vélin, 42. Il sera tiré 25 exemplaires sur gr. pap. vélin, fig. avant la lettre, et eaux-fortes en regard. Prix, 100 fr.

Second Prospectus de la Bibliothèque latine, ou Collection d'auteurs classiques latins, avec des commentaires dits perpétuels et des index; chez H. Nicole, chez Gide fils, et à la librairie grecque-latine-allemande, 16 pages. *in-8.* (*Voyez Journal des Savans*, juin 1818, pag. 378.)

Œuvres complètes de Voltaire, tome XII et dernier de l'édition de Desoer. Paris, imprimerie de Fain, 1818, *in-8.*° — Une table des matières, en un vol. *in-8.*°, paraîtra en janvier 1819. Le prix des 12 vol. est, selon la qualité du papier, de 144, ou 156, ou 288 francs. — On vient de distribuer l'annonce d'un *Supplément nécessaire* à toutes les éditions de Voltaire, en 4 ou 5 volumes qui contiendront des articles inédits ou non encore rassemblés. Ces volumes seront tirés à-la-fois *in-4.*°, *in-8.*° et *in-12*, afin qu'ils puissent s'assortir aux diverses éditions. Prix de chaque vol. *in-4.*° 20 fr. ou 18 ou 10; *in-8.*°, 12, ou 8, ou 6 fr.; *in-12*, 6, ou 4, ou 3 fr., selon qu'on demandera des exemplaires en papier vélin, ou en pap. fin, ou en pap. commun. On souscrit à Paris, chez Pélicier et chez M.^{me} l'Advocat.

Œuvres de Vertot; imprimerie de P. Didot aîné. Souscription ouverte chez L. Janet. Ce n'est point une collection complète des ouvrages de Vertot, mais seulement ses *Révolutions romaines*, 3 vol. *in-8.*°; ses *Révolutions de Suède* et ses *Révolutions de Portugal*, 2 vol. dont le dernier comprendra quelques fragmens et écrits divers de Vertot, insérés dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. Prix des 5 vol. (avec le portrait de l'auteur) 25 fr., et en papier vélin 50. Après le mois de mars 1819, ces prix seront portés à 30 et 60 fr.

Œuvres complètes de Rullière; 6 vol. *in-8.*°, dont les premiers paraîtront en novembre 1818. On souscrit chez Menard et Desenne, à raison de 6 fr. par volume. Le prospectus annonce des articles inédits; par exemple, une *Histoire de la diète de Ratisbonne*.

Histoire de la guerre del'Espagne contre Napoléon Bonaparte, écrite et publiée par ordre de S. M. le Roi d'Espagne, traduite en français par MM. Nunez de Taboada, directeur de l'interprétation générale des langues à Paris, et A. V. Picolet, architecte, ancien officier du génie. Le I.^{er} vol. du texte vient de paraître à Madrid; le tome I.^{er} de la traduction sera publié en novembre, et suivi, avec le moins de délai possible, de huit ou neuf autres. On s'abonne pour l'ouvrage entier (en déposant le prix du I.^{er} volume seulement) à l'interprétation générale des langues, rue Feydeau, n.° 26. Prix de chaque vol. (*in-8.*° d'environ 500 pages) 7 fr. en pap. ordinaire; 10 en pap. gr. raisin; 14 en pap. vél. La traduction sera accompagnée de notes, pièces justificatives, tableaux, plans et cartes.

Histoire et Mémoires de l'Institut royal de France, classe d'histoire et de littérature ancienne; tomes III et IV. Paris, Firmin Didot, 1818, 2 vol. *in-4.*°, 165 feuilles et demie et 15 planches. Il sera rendu compte de ces deux volumes dans nos prochains cahiers.

Monumens anciens et modernes de l'Indoustan en 150 planches, d'après MM. Daniell, Hodges, Holmes, Salt, &c.; décrits sous le double rapport archéologique et pittoresque, et précédés d'un discours sur la religion, la législation et les mœurs des Indous; par M. Langlès, membre de l'Institut. Paris, impr. de P. Didot aîné, 1818, XIII.^e livraison, *in-fol.* 6 feuilles et 6 planches. Prix, pap. fin, 15 fr; avant la lettre, 24 fr.; pap. vél. 36 fr.

Monumens romains de Nîmes, dessinés d'après nature, et lithographiés par Alph. de Seyne; Paris, imprimerie lithographique de Motte; chez l'auteur, rue de la Vrillière, n.° 2, et au dépôt général de lithographie, rue Jacob, n.° 14. 1818. 3.^e livraison, gr. *in-fol.* 5 fr.

Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale, depuis 1789, recueillis dans un ordre chronologique; tom. 1.^{er}, année 1789. Paris, imprimerie de Cosson, librairie d'A. Eymery, 1818, in-8.^o, 31 feuilles 378; 6 fr. pour les non-souscripteurs, et avec les portraits, 8 fr. Le 2.^e volume paraîtra en novembre.

Du régime municipal, et de l'administration des départemens. Paris, chez Barrois l'aîné. 1 vol. in-8.^o sous presse.

Éléments de jurisprudence administrative, extraits des décisions rendues par le conseil d'état en matière contentieuse; par M. Macarel, avocar; tome 1.^{er} Paris, Dondey-Dupré, 1818, in-8.^o, 27 feuilles 174 : 10 fr.

Traité de chimie élémentaire, théorique et pratique; par L. J. Thénard, membre de l'Institut. Paris, impr. de Feugueray; chez Crochard. 1818, 2.^e édit. Tom III et IV. in-8.^o, 71 feuilles et 32 planches.

Recherches sur la mesure des températures et sur les lois de la communication de la chaleur; par MM. Dulong et Petit: ouvrage couronné par l'académie des sciences. (Voy. Journ. des Sav. avril 1818, pag. 246.) Paris, imprimerie royale, 1818, in-4.^o, 106 pag. et une planche.

Plantes de la France, ou naturalisées en France, décrites par M. Jaumé Saint-Hilaire, 2.^e partie, 3.^e livraison. Paris, imprimerie de P. Didot; chez l'auteur, rue Furstenberg, n.^o 3, 1818, avec figures. Prix, 8 francs in-8.^o; 15 francs in-4.^o

Voyage de MM. de Humboldt et Bonpland, 6.^e partie. *Botanique*, 3.^e subdivision, plantes équinoxiales. Paris, imprimerie de d'Hautel, librairie grecque, latine, allemande, 1818, in-fol.^o; 20 feuilles et 25 planches.

Exercices du calcul intégral (par M. Legendre, membre de l'Institut); construction des Tables elliptiques, fin du tome III. Paris, M.^{me} Courcier, 1818, in-4.^o, 21 feuilles et demie, 10 francs. L'ouvrage complet forme aujourd'hui 3 volumes, qui se vendent 65 francs.

Manuel du Tourneur, par feu L. E. Bergeron; seconde édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par P. Hamelin Bergeron (rue de la Barillerie, n.^o 15), 2 vol. in-4.^o de plus de 1100 pages, avec un atlas de 96 planches, dont plusieurs sont coloriées. Un rapport très-favorable à cet ouvrage, et spécialement à cette deuxième édition, a été fait à l'académie des sciences, par feu M. Périer.

De l'Hygiène des gens de lettres, ou Essai médico-philosophique sur les moyens les plus propres à développer ses talens et son aptitude naturelle pour les sciences, sans nuire à sa santé, et sans contracter de maladies; par Et. Brunand, médecin. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Méquignon l'aîné père, 1818, in-8.^o, 32 feuilles. 7 francs; et par la poste 8.

Notices sur le but et les travaux de la Société biblique anglaise et étrangère, par M. Silvestre de Sacy; extraites du Journal des Savans (septembre 1816 et mai 1818). Paris, imprimerie de L. E. Herhan, in-8.^o, 11 pages.

Extraits des préfaces de plusieurs éditions (1719, 1728, 1731, 1732, 1735) du *Nouveau Testament*, d'après des versions catholiques. Paris, Herhan, 1818, in-8.^o, 27 pages.

Table générale des matières des 122 volumes qui composent la collection complète du Magasin encyclopédique, rédigée par J. B. Sajou, imprimeur; 4 vol. in-8.^o à publier en mars 1819, et pour lesquels on souscrit, jusqu'en décembre 1818,

chez M. Sajou, rue de la Harpe, n.º 11. Prix 54 francs, et par la poste 60 francs.

ROYAUME DES PAYS-BAS. Livres français, imprimés à Bruxelles, chez P. J. Demat. *Esquisses historiques sur les langues*, considérées dans leurs rapports avec la civilisation et la liberté des peuples; par J. B. J. Plasschaert, 1817, in-8.º, 1 fr. 50 cent. — *Essai sur la noblesse*, les titres et la féodalité; par J. B. J. Plasschaert, 1818, in-8.º, 1 fr. 75 cent. — *Un peu de tout*, ou Amusemens d'un sexagénaire; par le commandeur C. F. de Nieuport, 1818, in-8.º, 7 fr. 50 cent. — *L'Observateur politique*, administratif, historique et littéraire de la Belgique; par MM. d'Elhounge, Doncker et Van-Meenen, depuis 1815 jusqu'en 1818, 15 vol. in-8.º, 150 francs. L'abonnement pour le 16.º vol., quatrième de 1818, est de 10 francs.

Le même imprimeur-libraire, P. J. Demat, a publié *l'Art poétique de Boileau*, traduit en vers latins par M. Jac. Jos. Deglimes, principal du collège de Tirlemont, 1817, in-8.º, 2 francs.

NOTA. On peut s'adresser à la librairie de MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.º 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le *Journal des Savans*. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

TABLE.

<i>Voyage dans le Béloutchistan et le Sinde, par M. H. Pottinger.</i> (Second article de M. Silvestre de Sacy.).....	Pag. 643.
<i>Sur la mission des Baptistes dans l'Inde.</i> (Article de M. Abel-Rémusat.).....	648.
<i>Fuero juzgo, Code des juges, en latin et en castillan.</i> (Article de M. Raynouard.).....	651.
<i>View of China, by R. Morrison.</i> (Article de M. Abel-Rémusat.).....	657.
<i>Essais historiques sur le Béarn, par M. Faget de Baure.</i> (Article de M. Daunou.).....	662.
<i>Tome cinquième des Mines de l'Orient.</i> (Article de M. Silvestre de Sacy.).....	667.
<i>Tome troisième de l'Histoire de la Sculpture en Italie, par M. Cicognara.</i> (Article de M. Quatremère de Quincy.).....	673.
<i>Mémoires sur le gouvernement de Venise, par M. Seb. Crotta.</i> (Article de M. Daunou.).....	678.
<i>Édition du poème du Dante, donnée par M. Biagioli.</i> (Article de M. Raynouard.).....	681.
<i>Éclaircissemens sur un passage de Strabon.</i> (Article de M. Letronne.).....	691.
<i>Nouvelles littéraires.</i>	698.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA. Cahier d'octobre, pag. 615, ligne dernière de la note, *delucendos*; lisez *deductum* *iri*.

JOURNAL
DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1818.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

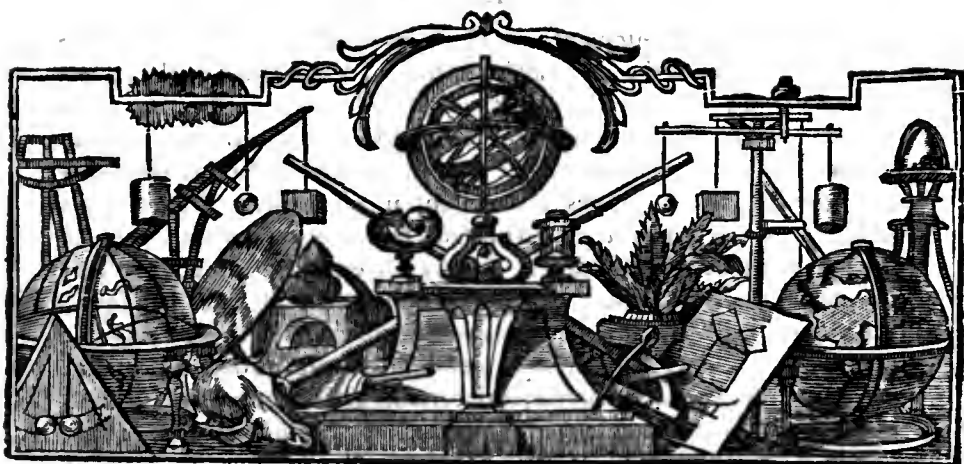
~~~~~  
1818.

---

LE prix de l'abonnement au Journal des Savans est de 36 francs par an, et de 40 fr. par la poste, hors de Paris. On s'abonne chez MM. Treutel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, n.º 30 Soho-Square. Il faut affranchir les lettres et l'argent.

*Tout ce qui peut concerner les annonces à insérer dans ce journal, lettres, avis, mémoires, livres nouveaux, &c. doit être adressé, FRANC DE PORT, au bureau du Journal des Savans, à Paris, rue de Ménil-montant, n.º 22.*

---



# JOURNAL DES SAVANS.

DÉCEMBRE 1818.

---

*LES TROPES DE DUMARSAIS, avec un commentaire raisonné, destiné à rendre plus utile que jamais, pour l'étude de la grammaire, de la littérature et de la philosophie, cet excellent ouvrage classique, encore unique dans son genre; par M. Fontanier, ancien professeur de belles-lettres et de philosophie dans les collèges royaux. Paris, de l'imprimerie d'Antoine Beraud, chez Belin-le-Prieur, libraire, 1818, 2 vol. in-12: tom. I, lxiv, xxiv et 360 pag.; tom. II, 419 pag. Prix, 5 fr., et, par la poste, 7 fr. 50 cent. Le tome II, contenant le commentaire, se vend séparément 3 fr. 50 cent., et, par la poste, 4 fr. 50 centimes.*

**M**ALGRÉ l'hommage rendu au livre de Dumarsais dans le titre même que nous venons de transcrire, et dans les premières pages de la préface

dont ce titre est immédiatement suivi, il ne faut pas croire que M. Fontanier se soit exagéré le mérite du *Traité des tropes*. Voici l'idée qu'il s'en est formée: « Il m'a paru, dit-il, que l'ouvrage en lui-même offroit un assez grand nombre d'inadvertences et de méprises, qu'il en offroit même de très-frappantes dans une foule d'exemples cités à l'appui des principes; que plusieurs tropes n'y étoient ni bien caractérisés ni bien définis; qu'il s'y trouvoit plus d'un faux trope, et qu'il y en manquoit quelques-uns de très-véritables, d'après l'extension donnée à ce mot; que la classification, chose capitale, y étoit non-seulement négligée, imparfaite, mais même à-peu-près nulle; qu'à ce défaut s'en joignoit un non moins grave, le manque sensible d'ordre et de proportion, sur-tout dans la seconde partie; que certains articles auroient demandé beaucoup moins d'étendue, d'autres beaucoup plus, et que, tandis que la matière, là, paroissoit presque épuisée, elle étoit, ici, à peine effleurée. Le dirai-je! il m'a paru que ce qu'on avoit regardé comme un chef-d'œuvre, n'étoit encore, à bien des égards, que l'esquisse d'un grand maître. . . Je n'ai donc pu que me persuader que l'ouvrage de Dumarsais, tel qu'il est, ne pouvoit plus suffire seul, d'après les progrès étonnans de la grammaire philosophique depuis un demi-siècle, et qu'il en laissoit nécessairement desirer un autre, où, en évitant tout ce qu'il a de défectueux, on fit entrer avec soin tout ce qu'il a et tout ce qui lui manque de bon. »

On prévoit donc que M. Fontanier, en commentant le *Traité des tropes*, ne se bornera point à de simples explications du texte. Quelquefois néanmoins il ne fait réellement que développer les principes et les idées de l'auteur, que les éclaircir par des rapprochemens, par de nouveaux exemples ou des applications nouvelles, que les fortifier de ses propres observations et de celles de plusieurs autres grammairiens ou littérateurs. Mais son principal but, ainsi qu'il l'annonce lui-même, est de soumettre à un examen sévère ce livre des *Tropes*, objet d'une sorte de culte, de rectifier ou contredire tout ce qu'il y trouve d'inexact; et ces critiques remplissent plus des deux tiers de son commentaire. Après s'être déclaré l'ennemi des innovations littéraires et philosophiques, il a ajouté qu'il y auroit pourtant de la lâcheté à s'interdire celles qui paroîtroient évidemment nécessaires, commandées par la raison et par la vérité. Nous ne prétendons point contester cette maxime; mais, à vrai dire, elle excuse toutes les innovations que l'auteur sembloit réprouver, toutes celles du moins qui ont été proposées de bonne foi, c'est-à-dire, par des hommes bien persuadés qu'elles n'étoient ni superflues ni déraisonnables. Il n'y a point eu de novateur, en grammaire et en littérature,



qui n'ait dit presque dans les mêmes termes que M. Fontanier, « qu'il » s'agissoit d'examiner les choses en elles-mêmes, et non d'en juger sur » la foi de tels ou de tels hommes; qu'il ne falloit s'en rapporter qu'à » son sens propre et naturel, et non à l'autorité des grands maîtres, » quelque respect qu'elle pût d'ailleurs inspirer. » Nous croyons qu'en effet, en de pareilles matières, tout dépend de l'examen intrinsèque des choses; et qu'il n'y a lieu de se plaindre des novateurs que lorsqu'ils mettent plus d'empressement à condamner les doctrines établies par de grands maîtres, que de soin à les étudier et à les approfondir.

C'est précisément parce que M. Fontanier est à l'abri de ce reproche, c'est parce qu'il a mûrement examiné toutes les questions relatives aux tropes, que nous ne craignons pas de lui soumettre les doutes qui nous restent sur quelques-unes des solutions qu'il en donne. En général, nous trouvons qu'il a jugé trop sévèrement et le fond et les détails de l'ouvrage de Dumarsais : mais, pour ne pas multiplier ni compliquer les discussions, nous écarterons les détails, et, ne nous arrêtant qu'à l'ensemble et à l'ordre du traité, nous exposerons seulement les motifs que nous avons de croire que les tropes ont été définis, caractérisés, classés même, par Dumarsais, aussi bien, ou peu s'en faut, qu'ils pouvoient l'être.

Entre le sens propre et le sens figuré, certains grammairiens ont distingué un sens mitoyen qu'ils appellent sens extensif ou par extension. Suivant eux, lorsque nous disons *feuille d'arbre* et *feuille de papier*, le sens du mot *feuille*, primitif dans le premier cas, est extensif, et non figuré, dans le second; c'est, de part et d'autre, un sens propre. Dumarsais, quoiqu'il ne professe pas cette doctrine, se sert aussi du mot *extension*; et d'ailleurs il sait fort bien que, dans l'état actuel de nos langues, il y a des idées que nous ne pouvons exprimer que par des signes primitivement consacrés à d'autres idées; que plusieurs tropes sont entrés ainsi dans le vocabulaire même, et que nous les employons aujourd'hui, non par choix, mais par nécessité, comme s'ils étoient des mots propres.

Les mêmes faits sont donc reconnus de part et d'autre, et la question se réduit à savoir si, pour s'exprimer avec une parfaite justesse, il faudra dire, avec Dumarsais, qu'il n'y a de sens propre que le sens primitif, que tout sens extensif est figuré, et que, par conséquent, tous les tropes, y compris toutes les catachrèses, sont des figures; ou bien, avec M. Fontanier, que le sens extensif est un second sens propre, et qu'en conséquence les tropes se divisent en deux classes, tropes-catachrèses et tropes-figures : les premiers, donnés, imposés même par le

vocabulaire; les seconds, au contraire, librement employés, choisis ou imaginés pour l'ornement du discours.

Or, de ces deux doctrines, nous serions disposés à préférer la première. N'a-t-on pas en effet parlé figurément, toutes les fois qu'à raison d'une certaine ressemblance ou analogie entre deux objets dont l'un n'avoit point encore de nom propre, on lui a donné, transporté, adapté le nom que l'autre portoit déjà? L'habitude, il est vrai, affoiblit la trace de ces emprunts et de ces similitudes, à tel point que nous pouvons fort bien ne plus songer du tout au bras d'un homme et à l'aile d'un oiseau, quand nous parlons du bras d'une rivière ou de l'aile d'une armée. Mais une figure cesse-t-elle d'exister en elle-même, parce que nous sommes parvenus à ne plus la sentir et à n'y plus voir qu'un nom propre? Nous ne nous faisons pas cette illusion à l'égard des langues qui nous sont moins familières; car nous les trouvons au contraire d'autant plus figurées, qu'elles sont plus souvent obligées, faute d'un assez grand nombre de mots primitifs, de recourir à des catachrèses.

La partie figurée est, dans tout langage, plus considérable qu'on ne pense, et le nombre est presque infini des tropes qu'il est indispensable d'employer, à moins de surcharger le discours de périphrases, ou de locutions vagues, obscures, incomplètes. Où sont les mots propres qui équivaldroient à *passion aveugle*, *désir ardent*, *pensée profonde*, à mille autres expressions semblables que néanmoins les grammairiens n'ont pas coutume de ranger parmi les catachrèses! M. Fontanier, pour rester toujours d'accord avec lui-même, étend cette qualification à toutes les métonymies, synecdoques et métaphores dont l'emploi est inévitable; mais les exemples l'entraînent à l'appliquer même à plusieurs de celles dont l'usage est seulement établi. C'est ainsi qu'il l'accorde au mot *feu*, dans ces phrases : il y a deux cents *feux* dans cette ville; il n'y a qu'un *feu* dans cet appartement; quoiqu'on puisse bien aisément se dispenser de recourir à ce trope, en disant, dans le premier cas, *maison* ou *ménage*; dans le second, *foyer* ou *cheminée*; tout ainsi que rien n'empêche de dire simplement *dix vaisseaux*, et non *dix voiles*. Il trouve ensuite qu'*enivré de plaisir* est une figure, et *plein de plaisir*, une catachrèse : or nous doutons que la dernière de ces expressions soit française, au moins dans le sens qu'elle auroit ici; et loin qu'il y ait nécessité de l'employer, nous croirions qu'il est à propos de s'en abstenir. Plus nous citerions d'exemples, moins il deviendroit facile d'apercevoir la limite précise de la classe de tropes que M. Fontanier entend distinguer par le nom de catachrèses.

Nous aimerions donc beaucoup mieux dire qu'il faut, pour qu'un

discours soit sans figures, que tous les mots y soient pris dans leurs sens primitifs, et que toutes les pensées s'y présentent sous leurs formes les plus immédiates, sous leurs aspects les plus directs, comme de simples affirmations ou négations, sans aucun artifice qui tende à les déguiser, à les voiler, à leur donner plus ou moins d'étendue qu'elles n'en ont en effet, et sans aucune trace des mouvemens de l'imagination ou des passions. Les figures de pensées n'entroient point dans le plan de l'ouvrage de Dumarsais; s'il les indique, c'est pour les écarter: il lui suffit de rappeler ce qu'a dit Cicéron, qu'une figure qui subsiste toujours la même, après qu'on a changé les mots, est inhérente à la pensée. Du reste, il ne s'engage point ici dans les questions délicates que cette matière peut offrir. Il est si pressé d'arriver à son sujet, c'est-à-dire, aux tropes, qu'il ne s'arrête un instant aux figures de mots que pour écarter encore celles à qui le nom de tropes ne peut convenir. Telles sont ( outre les modifications qui n'affectent que les lettres, les syllabes, les inflexions et les constructions ) les figures qui, en variant le mouvement des phrases, en déplaçant ou répétant les mots, leur laissent à tous, leurs sens primitifs. « Les tropes, ajoute Dumarsais, sont des figures par lesquelles on fait » prendre à un mot une signification qui n'est pas précisément la signification propre de ce mot. »

M. Fontanier trouve à cette définition *quatre défauts essentiels*: » « 1.° Elle qualifie tous les tropes de figures, quoique ce titre n'appar- » tienne véritablement qu'aux tropes de choix et de goût, c'est-à-dire, » dont l'usage est libre et qu'on ne puisse nullement le donner aux tropes » de nécessité; 2.° elle n'exprime point assez cette idée particulière de » conversion qui se présente la première dans l'idée totale de trope » 3.° elle ne fait point assez sentir que le mot employé comme trope » avoit déjà auparavant une signification propre, et qu'il peut la con- » server encore avec la nouvelle qu'on lui fait prendre; 4.° elle ne rentre » pas assez dans la définition générale des figures, dont la destination » est de contribuer à l'ornement du discours. »

Nous avons déjà tenté de répondre à la première de ces critiques, et Dumarsais croyoit sans doute avoir prévenu la seconde en donnant, à la suite de sa définition des tropes, l'étymologie et l'explication littérale de ce terme. En troisième lieu, il dit expressément qu'un mot employé comme trope *prend* une signification qui n'est pas proprement la sienne: n'est-ce pas dire assez que ce mot avoit auparavant un sens propre, et même qu'il le reprend dès qu'il n'est plus trope? Enfin il est fort vraisemblable que toutes les catachrèses, sans exception, ont été instituées pour contribuer à l'ornement du discours; et il seroit permis d'ajouter

qu'elles tendent toujours à ce but, autant qu'il est en elles. Encore une fois, elles l'atteindront d'autant moins qu'elles deviendront plus vulgaires. Une expression dont l'usage est commun, cesse de paroître ornée; l'habitude la décolore; et c'est ce qui est arrivé même à plusieurs des métaphores que M. Fontanier ne qualifie point catachrèses, mais qui, de son aveu, vont aussi se flétrissant chaque jour, à force d'être usitées et préférées, jusque dans les discours les plus familiers, à des termes propres reconnus pour moins expressifs et moins clairs. On veut que les catachrèses, loin de parer le langage, n'y soient que des signes de disette et d'indigence: Dumarsais dit au contraire qu'on enrichit une langue en y multipliant les usages d'un même mot. Il pense que ces idées accessoires, ces rapprochemens, ces images, donnent plus d'énergie au discours et occupent l'esprit plus agréablement que n'auroient pu faire des mots propres. « L'imagination, ajoute-t-il, a trop de part dans » le langage et dans la conduite des hommes, pour avoir été précédée, » en ce point, par la nécessité. » Au fond, eût-il été si difficile d'instituer, pour un objet nouveau qu'il s'agissoit de nommer, une appellation toute nouvelle qui n'auroit retracé aucune des idées déjà exprimées dans le langage? Tout annonce qu'on a mieux aimé représenter par la composition même des mots et par leurs emplois divers les rapports qui existent ou peuvent se concevoir entre les choses sensibles et les choses intellectuelles, entre l'ordre physique et l'ordre moral, entre la nature et les arts. Ces rapprochemens, qui, selon toute apparence, ont leur source dans les développemens naturels de l'intelligence humaine, se sont indéfiniment multipliés dans toutes les langues; et nous trouvons même qu'ils surabondent dans celles des peuples qu'une imagination plus vive dispose à puiser, le plus qu'ils peuvent, les dénominations dans les similitudes: mais notre langue elle-même, qui nous paroît user à cet égard de tant de réserve, doit la plus grande partie de son vocabulaire à d'anciennes langues, et recèle ainsi d'innombrables catachrèses qui ne demeurent invisibles que lorsqu'on ne remonte pas à l'origine de chaque expression. Il arrive par-tout qu'en croyant parler le langage le plus simple, on accumule en effet les sens détournés, les transformations, les images.

Après avoir critiqué la définition des tropes donnée par Dumarsais, voici comment M. Fontanier les définit lui-même: « Les tropes en gé- » néral, dit-il, sont des conversions de mots par lesquelles, ou par » nécessité et pour suppléer à l'indigence de la langue, ou par choix » et pour l'ornement du discours, on fait prendre aux mots, dans le » premier cas, à titre de propriété et pour toujours, et dans le second

» cas, à titre d'emprunt, et pour le moment seulement, une nouvelle  
 » signification plus ou moins différente de celle qu'il avoit déjà, mais  
 » qui y a plus ou moins de rapport, et n'y apporte, du reste, aucun  
 » changement. » Si nous avons montré qu'il ne manque rien à la défini-  
 tion de Dumarsais, il doit s'ensuivre que M. Fontanier a surchargé la  
 sienne de détails au moins inutiles. Bornons-nous à quelques remarques  
 sur la première ligne : *les tropes en général sont des conversions de mots.*  
 Pourquoi *en général* ! Cette addition, superflue si on la destine à ex-  
 primer que la définition embrassera tous les genres de tropes, a l'incon-  
 vénient de paroître annoncer, tout au contraire, qu'elle ne conviendra  
 qu'au plus grand nombre. Ensuite, que nous apprend-on sur la nature  
 des tropes, en disant qu'ils *sont des conversions de mots* (1), c'est-à-dire,  
 en substituant une expression empruntée du latin à un terme tiré du  
 grec ! Nous ne manquerons pas de demander tout aussitôt en quoi les  
 conversions de mots consistent ; et la réponse qu'il faudra bien nous  
 faire, n'étoit-il pas plus simple de l'appliquer immédiatement aux tropes ?  
 Il faudroit, pour une étymologie, un peu plus d'éclaircissemens ; et si  
 l'on ne veut que définir la chose, il n'est pas question de remonter à  
 l'origine du mot.

M. Fontanier évite avec un grand soin d'accorder aux tropes *en général* la qualification de figures : l'idée dominante de son commen-  
 taire est de considérer le sens extensif comme un second sens propre ;  
 et c'est de ce point que dérivent la plupart de ses observations critiques  
 sur les détails du traité de Dumarsais. Pour ne rien négliger de ce qui  
 peut appuyer cette doctrine, il cite un article du Dictionnaire de l'aca-  
 démie française, où elle est en effet professée ; mais il ne tenoit qu'à  
 lui d'ouvrir ce même dictionnaire aux mots *Trope* et *Catachrèse*, et d'y  
 lire que les tropes sont des figures, que la catachrèse est une figure,  
 propositions qui contredisent expressément celle qui est énoncée à  
 l'article *Extension*.

Il règne, au contraire, une parfaite cohérence entre les diverses parties  
 du commentaire de M. Fontanier, et l'on peut y suivre, dans toutes ses  
 conséquences, l'idée fondamentale que nous venons d'indiquer. La  
 catachrèse n'est plus un trope à part, mais une espèce dans chaque  
 genre de *tropes de signification*. Il y a des métonymies catachrèses et des  
 métonymies figures ; et la même distinction se reproduit à l'égard des

---

(1) La Harpe s'est servi de cette expression ; mais il l'a donnée pour une  
 simple traduction du mot *trope* : il n'a point dit ; *les tropes SONT des conversions*  
*de mots* ; mais , *les tropes OU conversions de mots, SONT des figures, &c.*

synecdoques et à l'égard des métaphores. M. Fontanier appelle *trope de signification* celui qui ne consiste qu'en un seul mot; et *trope d'expression* celui qui s'étend sur plusieurs. Voilà deux grandes classes, dont la première se subdivise en tropes par correspondance, par connexion, par ressemblance : ce sont les trois genres que l'on distingue ordinairement par les noms techniques de métonymie, de synecdoque et de métaphore : mais il faut en ajouter un quatrième qui est mixte, et qui fait prendre à-la-fois un même mot dans un sens propre et dans un sens figuré; c'est la syllepse. La seconde classe, celle des *tropes d'expression*, se distribue en trois genres, selon que l'expression se fait ou par fiction, ou par réflexion, ou par opposition. Au premier genre appartiennent la personification et l'allégorie; desquelles se rapprochent la subjectification, l'allégorisme et le mythologisme; le second comprend l'hyperbole, l'allusion, la métalepse, la litote, la réticence, et, comme espèce secondaire; l'association : le troisième enfin se compose de la prétérition, de l'ironie, de l'épître, et accessoirement de l'astéisme et de la confision. Telle est la classification établie par M. Fontanier : elle est symétrique et ingénieuse; mais est-elle complète! n'offre-t-elle rien de superflu, rien d'arbitraire! la nomenclature est-elle toujours heureuse et précise! Nous aurions, sur ces questions, trop d'éclaircissemens à demander. Nous ne concevons point assez, par exemple, comment l'hyperbole est un trope d'expression par réflexion : n'y a-t-il pas des hyperboles qui, ne consistant qu'en un seul mot, pourroient passer pour des tropes de signification par ressemblance!

Quintilien, après avoir rappelé les disputes des grammairiens et des philosophes sur les genres, les espèces, le nombre et la subordination des tropes, avoit écarté ces questions comme oiseuses, *omissis cavillationibus*. Dumarsais a caractérisé successivement dix-neuf tropes; et, pour supplément à cette liste, qu'il n'osoit regarder comme complète, il y a joint des observations sur les rapports que les tropes ont entre eux, sur plusieurs autres accidens ou aspects du langage figuré, sur les sens divers dans lesquels on peut employer un même mot. Il en résulte un corps, un enchaînement de notions lumineuses; mais non pas, nous devons l'avouer, un tableau analytique, un système rigoureux, une classification proprement dite. Le traité que M. Fontanier commente, *laissoit*, en effet, à désirer ce travail, dont nous ne contestons pas l'utilité, quoi qu'en ait dit Quintilien, mais dont nous sentons, comme Dumarsais, la difficulté extrême. A notre avis, on ne seroit bien sûr de l'exactitude d'une classification des tropes, qu'autant qu'elle feroit partie d'un système plus général qui embrasseroit, avec les tropes, les autres

figures de mots et même les figures de pensées. Or nous ne savons pas si en effet il sera jamais facile d'obtenir, pour toutes les langues à-la-fois, une énumération complète de tant de modifications du discours, et de tracer le tableau de leurs genres, de leurs espèces, de leurs variétés, d'après une connoissance précise de leurs caractères, de leurs relations et des nuances si fugitives qui les distinguent ou les rapprochent. Le génie et le sort de chaque langue, le caractère et les usages de chaque peuple, ce qu'il y a de véritablement original dans les pensées, le talent et l'imagination de chaque écrivain, les progrès de l'état social, ceux des sciences, des belles-lettres et des arts, le contact ou le mélange des nations, mille causes diverses doivent influencer, en tout sens, sur la partie figurée du langage, y jeter des variétés innombrables, en compliquer excessivement le système. Peut-être seroit-il permis de dire du sens propre des mots ce que Montaigne a dit de la vérité, que son revers a cent mille faces.

Ce que nous pouvons assurer avec une pleine confiance, c'est que M. Fontanier a fait, pour vaincre ces difficultés, les plus honorables efforts, et que ses aperçus, ses observations, son système, supposent une grande habitude de l'analyse. Nous sommes donc bien éloignés de révoquer en doute l'utilité de l'*examen sévère auquel il a soumis le Traité des tropes*; mais nous avons pensé qu'il pouvoit être utile aussi de prendre la défense d'un livre universellement estimé depuis plus d'un demi-siècle, d'élever au moins quelques-unes des questions qui sont à résoudre, avant de déclarer qu'il n'est plus au niveau de l'état actuel des connoissances grammaticales. La principale de ces questions est, comme on l'a vu, de savoir si le sens extensif est figuré, ou s'il n'est qu'un second sens propre. Au premier coup-d'œil, on pourroit croire que c'est une pure question de mot : mais de là pourtant dépend l'opinion à prendre de l'ouvrage de Dumarsais; car si les catachrèses sont réellement des figures, l'ouvrage, à quelques détails près, reste un modèle d'exactitude, et, comme on l'a dit, *le meilleur livre qui existe sur la partie figurée du langage* (1). Si, au contraire, les catachrèses sont des mots propres, M. Fontanier a raison d'un bout à l'autre du commentaire; le Traité des tropes est à rectifier presque en chaque article, ou plutôt, pour nous servir des termes de M. Fontanier, *il en laisse nécessairement désirer un autre*. Nous invitons donc les grammairiens à examiner si les catachrèses ne sont pas originaires et essen-

---

(1) Chénier, *Tableau de l'état et des progrès de la littérature française*, &c., p. 27.

tiellement des figures ; si elles ont pu perdre ce caractère ; s'il leur est arrivé autre chose que ce qui arrive à bien d'autres expressions figurées , dont les couleurs , affoiblies , effacées par l'usage , ne sont plus sensibles qu'aux esprits attentifs , ou ne reparoissent que sous la plume des écrivains habiles. En effet , entre les figures qui , par leur nouveauté ou par leur hardiesse , brillent encore de tout leur éclat , et celles qui ont été déclarées catachrèses , parce que l'usage en est devenu vulgaire et forcé , il en est un bien grand nombre qui , depuis long - temps , descendent par degrés dans cette dernière classe , et que déjà même il faut y comprendre , s'il leur a suffi , pour y tomber tout-à-fait , de devenir nécessaires ou de n'avoir point d'équivalens. Or , si nous étendons la qualification de catachrèse et si nous refusons celle de figures à des expressions telles qu'*esprit léger* , *discours obscur* , *famille ruinée* , &c. , nous ne saurons bientôt plus du tout quelle limite établir entre la partie figurée du langage et celle qui ne l'est point. La doctrine de Dumarsais est la seule qui préserve du danger de les confondre.

Son style peut aussi servir de modèle à ceux qui composent des traités sur ces matières : on y trouve réunies , dit M. Fontanier , toutes les qualités qui conviennent au genre , la simplicité , la clarté , la correction et la grâce. Ce n'est point dans le *Traité des tropes* , c'est dans certains autres écrits de Dumarsais , que M. Fontanier croit apercevoir une diffusion que d'ailleurs il excuse comme inévitable , quand il s'agit de rendre sensibles à de jeunes lecteurs des idées qui ne leur sont point encore familières. Il se peut que l'enseignement oral admette quelquefois ou même exige des développemens un peu prolixes : mais nous ignorons s'il ne convient pas toujours de les éviter dans un livre ; et , puisqu'il faut le dire , nous craignons que M. Fontanier , dans quelques pages de son commentaire , n'ait trop usé de la permission qu'il accorde ici aux professeurs de théories nouvelles : il en a moins besoin qu'un autre ; car bien souvent son commentaire est tout-à-fait digne du texte par la précision et la pureté du style.

Ce commentaire remplit seul le second des deux tomes qui viennent d'être mis en vente. Le premier contient le *Traité des tropes* , précédé des préfaces de Dumarsais et des observations sur l'orthographe qu'il a intitulées *Errata*. Ce sont des exemplaires qui restoient d'une édition donnée en 1805 , qui ont servi à composer le corps de ce premier volume : seulement M. Fontanier y a joint de nouveaux préliminaires ; savoir , sa préface , et une notice sur la vie et les ouvrages de Dumarsais.

DAUNOU.



*A JOURNEY FROM INDIA TO ENGLAND, through Persia, Georgia, Russia, Poland and Prussia, in the year 1817; by lieut. col. John Johnson; illustrated with engravings. — Voyage de l'Inde en Angleterre, à travers la Perse, la Géorgie, la Russie, la Pologne et la Prusse, en l'année 1817; par le lieutenant-colonel J. Johnson; orné de (treize) gravures. Londres, 1818, in-4.º de xij et 376 pages.*

LA route qui conduit de l'Hindoustan en Europe, en traversant la Perse et les autres pays de l'Asie occidentale, paroît destinée à être de plus en plus fréquentée; et il en doit sans doute résulter de grands avantages pour la géographie, l'histoire et les antiquités de ces contrées célèbres. On voyage avec facilité dans des pays habités et généralement assez bien cultivés; le climat de la Perse est, sur-tout dans le nord, assez tempéré, et convient aux constitutions des Européens. On n'a ni de grands obstacles à vaincre, ni des fatigues excessives à essuyer, ni de grandes dépenses à faire; et la variété des objets nouveaux et intéressans qui s'offrent à un observateur instruit, suffiroit seule pour compenser les avantages d'un autre genre que présente la route ordinaire, en faisant le tour de l'Afrique et doublant le cap de Bonne-Espérance.

Telles sont les raisons qui ont engagé, entre autres, le lieutenant-colonel Johnson, en partant de l'Inde, au mois de février de l'année dernière, à prendre sa route par le golfe Persique, la Perse, la Géorgie, le Caucase, l'Ukraine, la Pologne et la Prusse, et à venir, en suivant une ligne presque droite, de Bombay à Hambourg, en passant par Bouschir, Schiraz, Ispahan, Teheran, Tauriz, Téffis, le défilé de Dariel, Kiow et Warsovie. Comme son voyage s'écarte en plusieurs points de la route de ceux qui l'ont précédé, il a eu occasion de décrire quelques monumens qui avoient échappé à leurs recherches, de visiter quelques cantons peu connus, de faire, en un mot, quelques observations nouvelles, sur lesquelles nous aurons soin d'insister dans l'analyse dont sa relation va nous fournir la matière.

M. Johnson partit de Bombay sur un vaisseau marchand, dont le capitaine étoit un marin expérimenté dans la navigation du golfe Persique; cent trente-six passagers, la plupart Arabes et Hindous, se trouvoient sur ce vaisseau, et dans le nombre étoient une trentaine de Musulmans du Carnate, hommes et femmes, qui se rendoient en pèlerinage aux tombeaux de Kerbela et à la Mecque. Une traversée d'un mois, et qui eut lieu sans accident considérable, est décrite fort

succinctement par l'auteur. La seule crainte des pirates *Aldjivasem*, qui infestent l'entrée du golfe, inquiéta les officiers anglais. On sait que, toutes les fois qu'un vaisseau tombe entre leurs mains, ces pirates ne font aucun quartier, et qu'ils massacrent les équipages entiers. La croisière que la compagnie entretenoit dans ces parages, et les paquebots armés qui vont chaque mois porter les dépêches de Bombay à Bassora ou à Bouschir, paroissent insuffisans pour arrêter leurs brigandages. En 1809, une escadre partie de Bombay détruisit leurs repaires sur la côte d'Arabie: mais ils ne tardèrent pas à reparoître; et l'opinion de M. Johnson est qu'on ne parviendra à les détruire sans retour, qu'en prenant possession de quelques îles ou points de la côte à l'entrée du golfe Persique; ce qu'on ne peut faire qu'avec la permission et le secours de l'imam de Mascate.

Le séjour que fit notre voyageur dans cette dernière ville, ne fut pas assez long pour donner lieu à des observations nombreuses. La seule chose digne de remarque qui l'ait frappé, c'est la ressemblance extrême de la population de la ville même de Mascate avec les Abyssins de la côte d'Afrique. Il attribue cette ressemblance, qui ne s'étend pas à l'intérieur du pays, ni aux autres villages qu'il a visités, à l'introduction des femmes esclaves d'Abyssinie chez les Arabes de la côte: mais elle pourroit tenir à une autre cause, plus ancienne et plus digne de fixer l'attention des savans qui s'occupent, dans leurs recherches, de l'origine des nations et du mélange des races humaines.

Le vaisseau arriva le 7 avril à Bouschir, ville mal entretenue, malgré son importance, et mal défendue, malgré la crainte qu'inspirent les tribus arabes du voisinage, qui se sont formées en petits états indépendans, se font sans cesse la guerre les unes aux autres, et obligent les habitans des villes à se tenir sur leurs gardes et à voyager armés. Peu de temps avant l'arrivée de M. Johnson, on avoit employé des ouvriers à tirer des matériaux des ruines de l'ancienne ville de Rischir, située à trois milles vers le midi, et l'on avoit découvert quelques antiquités. Dans les fondations d'un des principaux édifices, on avoit trouvé un assez grand nombre d'urnes, disposées sur plusieurs rangs de l'est à l'ouest, et contenant des restes humains. Une de ces urnes, envoyée par le capitaine Taylor à la société du Bengale, étoit de pierre, et avoit la forme d'une jarre de trois pieds de long et de douze pouces d'ouverture, avec un couvercle d'une substance transparente, qu'on regarda comme du talc. Elle renfermoit des ossemens humains dans du sable sec. D'autres urnes, en terre cuite et garnies d'asphalte, contenoient aussi du sable sec et des os d'hommes. L'auteur pense que

ces restes sont d'une grande antiquité, et peut-être contemporains des Guèbres ou adorateurs du feu, lesquels, après avoir exposé les corps de leurs morts jusqu'à ce que les oiseaux en eussent dévoré les chairs, rassembloient ensuite les ossemens desséchés et les plaçoient dans le voisinage de quelque temple, pour y reposer sous cette protection sacrée. Cette conjecture ne semble pas s'accorder entièrement avec ce que nous savons des pratiques des Parsis, dans les temps modernes et dans l'antiquité.

De Bouschir à Schiraz, les voyageurs n'eurent à souffrir que de l'extrême chaleur du jour et du froid excessif de la nuit, et aussi de la grande quantité de moustiques et de mouches, dont une espèce en particulier, ressemblant à un cousin, vient perpétuellement se poser sur les paupières, et paroît être la cause des ophthalmies qui sont très-communes dans le bas pays. Les Persans se rendoient encore fort importuns en venant sans cesse regarder les étrangers en face, les accabler de questions et leur demander des remèdes, ou leur offrir une fleur ou un fruit, en retour desquels ils attendoient une récompense en argent. Après avoir dépassé *Dauleki*, et fait environ vingt-un milles, on sent une forte odeur de naphthe noir ou de pétrole; et, à deux milles plus loin, la route est traversée par un ruisseau d'eau tiède et verdâtre, d'un goût salé et en même temps acide. Ce ruisseau sort d'une colline formée de rocs, à quatre cents verges de distance environ, par quatre ou cinq sources différentes. En plongeant la main dans l'endroit où l'eau sort, on la trouve très-chaude, et elle est d'une saveur fortement amère et un peu alumineuse. En coulant le long du rocher, elle y dépose un sel acide qu'on recueille pour le mêler à l'eau et faire le *scherbet* ou la boisson. On sait que rien n'est plus commun en Perse que ces sources de pétrole et ces eaux chargées d'alun; mais l'usage qu'indique notre voyageur est assez singulier: cette boisson alumineuse ne doit être ni aussi saine que le croient les gens du pays, ni aussi agréable qu'elle le leur paroît, pour ceux qui n'y sont pas habitués.

En arrivant à Koumaredj, les Anglais eurent connoissance d'un fait qui ne tendroit pas à nous confirmer dans la bonne opinion qu'on cherche à nous inspirer sur l'état intérieur et l'administration de l'empire persan. Quelques habitans du Sind, apportant des présens pour le *Schah zadek*, ou prince gouverneur de Schiraz, arrivèrent à Bouschir, où ils eurent l'imprudance de se vanter de la valeur des objets dont ils étoient chargés. Après avoir séjourné quelques jours dans cette ville, ils en partirent accompagnés d'un petit nombre d'hommes armés, et poursuivirent leur route sans accident jusqu'à Koumaredj. Dans les collines

qui sont à trois milles plus loin, ils furent attaqués par un parti de voleurs Mamehsunnis, beaucoup plus nombreux que leur escorte : il y eut du monde tué ou blessé de part et d'autre ; mais les envoyés perdirent leurs effets. En apprenant cette nouvelle, le prince envoya un gros détachement de cavalerie pour arrêter les principaux habitans de Koumaredj, et punir la négligence qu'ils avoient mise à garder leurs passages, ou, pour mieux dire, à défendre les présens qu'on lui envoyoit. Les habitans, dès qu'ils avoient appris cette résolution du prince, avoient abandonné le village. Les gens armés y avoient placé un autre chef, et l'avoient quitté après avoir pillé toutes les maisons pendant une dizaine de jours qu'ils y étoient restés. Les habitans commençoient à y revenir quand nos voyageurs y passèrent.

En général, la peinture que fait M. Johnson de l'état des contrées de l'empire persan qu'il a parcourues, les faits et les anecdotes qu'il rapporte, souvent comme témoin oculaire, ne sont pas propres à confirmer cette idée qu'on s'est faite, d'après quelques ouvrages assez récents, du bonheur des Persans sous le gouvernement de Feth-Ali-Schah. La multitude des pauvres est telle, suivant notre voyageur, que les trois quarts de la nation semblent réduits à mendier, et l'autre quart à voler sur les grands chemins. On ne peut aller, sans être armé, d'un village à un autre village, et souvent un homme vêtu de haillons est dépouillé par un autre pour qui ces haillons sont un objet d'envie. On n'a pas imaginé, pour arrêter le cours de ces brigandages, de meilleur moyen que d'autoriser certains habitans à se former en compagnies, et à parcourir le pays en armes, en se rendant responsables de tout ce qui peut être enlevé aux voyageurs. Comme équivalent de leur peine et de cette garantie, on leur permet de lever une taxe arbitraire sur chaque bête de somme chargée qui traverse le district placé sous leur protection. Quand quelque objet a été volé, ces gens se mettent à la poursuite des voleurs jusqu'à ce qu'ils puissent le leur reprendre, ou qu'ils soient, comme il arrive souvent, repoussés par une force supérieure. Il faut encore, dans ce cas, qu'ils dédommagent les voyageurs pillés. Cette manière de réprimer les brigands est, comme on voit, sujette à de grands inconvéniens, et l'on ne doit pas s'étonner de la trouver insuffisante.

Ce fut de Kazroun, lieu un peu plus considérable que ceux qu'il avoit vus jusque-là, que M. Johnson se rendit, sous la conduite de deux cavaliers armés, et avec la protection spéciale du khan, aux ruines de la ville de Schahpour. Une lettre du khan de Kazroun à Mir Schems-eddin, commandant des Mamehsunnis ou Bakhtiaris, qui résidoit près

de ces ruines, assuroit à notre voyageur toutes les facilités nécessaires pour visiter les rochers sculptés, les souterrains et les autres restes remarquables de cette ville détruite. A sept milles de Kazroun, sur la route qu'il venoit de parcourir, M. Johnson trouva le lieu nommé *Dariez*; à quatre milles plus loin, un petit endroit fortifié, nommé *Talgouk*; et, sans s'arrêter, on vint à l'entrée de la vallée de Schahpour. Après avoir examiné les sculptures célèbres, si bien décrites par Morier et d'autres voyageurs, M. Johnson se rendit directement au souterrain dans lequel devoit se trouver une statue colossale, renversée et mutilée. Pour y arriver, il eut à gravir une montagne escarpée, et à passer par des chemins si difficiles, qu'il fut contraint de se reposer plusieurs fois et tenté de renoncer à son projet. Après mille fatigues, il parvint enfin au souterrain et y prit un dessin de la statue, qui est vraisemblablement celle du roi Schahpour lui-même; c'est le sujet de la plus curieuse des planches qui accompagnent sa relation. Ce colosse et le piédestal qui le supportoit étoient primitivement d'un seul morceau de pierre calcaire blanche, aussi dure que le marbre : les bras et les jambes sont brisés. D'après les mesures que M. Johnson a prises, et qu'il rapporte avec beaucoup de détails, la statue ne pouvoit avoir, avant d'être renversée, moins de vingt-quatre pieds anglais de hauteur, outre un piédestal de cinq pieds environ : le style n'en est pas très-mauvais. La tête, qui est restée entière, est surmontée d'une sorte de couronne murale; les cheveux et la barbe sont longs et tombant en boucles sur le dos et sur le cou. Cette dernière partie est ornée d'un collier, et le devant de la poitrine est traversé par le reste d'un baudrier qui tenoit à un cimenterre que le roi avoit à son côté.

M. Johnson décrit avec beaucoup de soin les grottes naturelles et les excavations immenses auxquelles sert d'entrée le souterrain où la statue est placée. Peu de voyageurs y ont pénétré; et, si l'on s'en rapporte aux gens de Mir Schems-eddin qui l'accompagnoient, aucun d'eux, avant lui, ne les avoit parcourues. Les stalactites, d'un volume considérable, et les *aspects imposans et sublimes* dont il paroît avoir été frappé, ne sont pas ce qu'il y a de plus remarquable dans ces ruines : un cimetière situé au milieu des maisons de Schahpour offriroit sans doute des objets plus intéressans à découvrir. Le voyageur y aperçut plusieurs sarcophages, avec des inscriptions, qu'il appelle koufiques, sur les faces supérieures et latérales, ainsi qu'aux deux extrémités. Sur plusieurs tombeaux étoient des figures de lion ou de tigre, tenant entre leurs pieds de devant une sorte de tablette avec des caractères koufiques. Il n'est pas sûr que ce mot soit convenable pour désigner ces inscriptions;

elles doivent remonter au temps où la ville de Schahpour étoit dans sa splendeur, c'est-à-dire, au temps de la dynastie des Sassanides. M. Johnson, qui se trouvoit gravement indisposé quand il visita ces ruines, n'ayant copié aucune inscription, il n'est pas possible de rien prononcer à ce sujet.

Puisque des circonstances variées, et qui ne peuvent manquer de se renouveler, obligent les voyageurs anglais à quitter le chemin battu que leurs devanciers ont suivi pour traverser la Perse, et à prendre des routes nouvelles à travers des provinces ou des cantons peu connus, on a lieu d'espérer que des découvertes semblables à celle des ruines de Schahpour auront lieu à l'avenir. On sait par l'histoire et par les récits des géographes orientaux, qu'il existe, dans différentes provinces du midi de la Perse, des restes de ces anciennes villes bâties par les Sassanides, dans les contrées que les princes de cette dynastie habitoient de préférence : mais il est à désirer que ceux qui les visiteront, puissent s'aider de notions quelconques sur les langues et les écritures de l'ancienne Perse ; avantage qui a manqué à M. Johnson, et sans lequel il est difficile de faire des découvertes importantes.

Ne pouvant suivre M. Johnson dans la description de tous les lieux qui se sont trouvés sur sa route, et que d'autres voyageurs avoient examinés et décrits avant lui, nous avons dû indiquer plus particulièrement à ceux qui liront sa relation, ces détails intéressans, et en grande partie nouveaux, qu'il a recueillis sur les ruines de Schahpour. Nous indiquerons par la même raison ceux qu'il a réunis sur les Iliats (1), tribus nomades qui paroissent être d'origine turkomane, et qui habitent entre Kazroun et Schiraz, aux environs d'un village nommé *Koultabad*, et dans toutes les plaines voisines. Ces peuples parlent turc, et sont partagés en plusieurs tribus, telles que les Iliats, les Bakh-tiaris, les Mamehsunnis, les Felhis : M. Johnson y comprend aussi les Lours, qui ne sont pas, je crois, de la même race, et il observe que les Mamehsunnis du *Surhud*, ou habitans des montagnes froides près de Kazroun, ont gardé les traits primitifs et le teint blanc, qui attestent leur origine septentrionale, en s'interdisant toute alliance avec les autres tribus. Leurs femmes sont renommées pour la beauté de leur teint et la régularité de leurs traits. Ces peuples sont grands voleurs, et ils

---

(1) Ce nom d'Iliats paroît être un nom générique, pour désigner les tribus nomades de race turque, qui habitent dans différentes provinces de la Perse, plutôt qu'une dénomination particulière. On peut consulter à ce sujet la notice sur la Perse, qui a paru cette année à Marseille, et quelques autres ouvrages récents.

répandent la terreur dans tous les pays auprès desquels ils habitent.

La description que fait le voyageur anglais de la ville de Schiraz, de la tombe d'Hafiz et des jardins de Kérim-khan, des monumens de Nakschi-Roustam, et des bâtimens publics d'Ispahan, tout cela, entremêlé de remarques sur les mœurs et les costumes des Persans, et de détails sur les circonstances de son voyage, peut offrir une lecture qui n'est pas sans intérêt; mais nous ne nous y arrêterons pas, parce que les relations des nombreux voyageurs qui ont précédé M. Johnson laissent rarement aux observations de ce dernier le mérite de la nouveauté. Par la même raison, nous n'insisterons pas sur le récit de son arrivée et de son séjour à Teheran, et de sa présentation à la cour du roi des rois : le cérémonial en usage dans ces circonstances a été souvent exposé; et tout récemment encore, à l'occasion des négociations qui ont eu lieu entre Feth-Ali-Schah et diverses cours européennes, on a rempli des feuilles publiques de détails sur ces usages orientaux, qui ne peuvent qu'amuser une frivole curiosité et n'ajoutent rien à nos connoissances.

On trouvera plus d'observations vraiment utiles dans la partie du Voyage de M. Johnson qui a rapport aux provinces septentrionales de l'empire persan, en approchant des nouvelles frontières de la Russie. Les changemens politiques qui ont eu lieu dans ces contrées, sont de nature à intéresser beaucoup les Anglais venus de l'Hindoustan : aussi, parmi ceux qui traitent de l'état actuel des États asiatiques, en est-il peu qui ne consacrent quelques pages à discuter les questions sur lesquelles l'ouvrage paradoxal de sir Robert Wilson a appelé l'attention de ses compatriotes. Des villes célèbres que peu d'Européens ont visitées jusqu'à présent, des contrées encore peu connues, mais destinées, selon toute apparence, à le devenir de jour en jour davantage, ont été aussi pour l'auteur le sujet ou l'occasion de remarques d'un autre genre, sur lesquelles nous aimerions à nous arrêter ici, si nous ne craignons de donner trop d'étendue à cette analyse. M. Johnson a séjourné à Nakshtchewan, et y a vu les ruines d'une ancienne ville très-considérable, dont on aperçoit encore les fortifications, les créneaux et les minarets. Une tour de soixante pieds de haut, et de trente de diamètre, lui a paru d'une grande antiquité. La ville nouvelle semble construite sur les ruines de la ville ancienne, et l'on trouve, dans les fondations, des voûtes, des excavations, des débris de murailles. Il y auroit sans doute des découvertes importantes à faire dans ces ruines de la Perse septentrionale, de l'Arménie et de la Géorgie. M. Johnson, en quittant Téflis, passa un bras du Kour, suivit l'autre bras de cette rivière

célèbre, et, quinze milles plus loin, traversa sur un pont une autre rivière nommée *Arragua* [Aragvi]. A environ un quart de mille, se trouvent les restes de l'antique capitale de la Géorgie, Mtskhita, située au confluent du Kour et de l'Aragvi. Dans le centre de la ville est une vaste et ancienne église, et dans le voisinage un cimetière où sont les tombes des rois de Géorgie. Au sommet d'une montagne de forme conique, à l'est de l'église, sont les ruines d'un monastère, et, à un demi-mille environ, du côté gauche de la route, celles d'une autre église. Tous ces édifices étoient anciennement renfermés dans l'enceinte de la ville, qui devoit par conséquent être fort étendue.

M. Johnson, arrivé sur les terres de la Russie, n'interrompt pas pour cela son journal, qui offre encore des détails intéressans sur la Géorgie, le pays des Osetis, le cours du Terek et le Caucase; il le continue même après avoir passé cette limite naturelle des empires septentrionaux; et non-seulement il décrit Mosdok, Stawropol et les autres établissemens russes de ces contrées, mais il donne, au sujet des Cosaques et de leur hetmann Platoff, des détails aussi circonstanciés qu'on pourroit le désirer sur une nation inconnue du fond de l'Asie ou du centre de l'Afrique. Il suit en Pologne, et jusqu'à Hambourg, la même méthode qu'il a adoptée pour la Perse et la Géorgie. C'est cette manie des voyageurs de ne jamais commencer ni finir à propos leurs relations, qui nous a valu tant de descriptions du pic de Ténérife, de Madère et du cap de Bonne-Espérance, lesquelles ne servent trop souvent qu'à allonger des récits déjà trop étendus. Il y a, dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux, cent pages sur les anciennes provinces de la Russie, que cent ouvrages nous ont déjà suffisamment fait connoître.

Deux tables que l'auteur a placées à la fin de son volume, sont le résultat d'une attention qu'il seroit à désirer que les voyageurs apportassent souvent à leurs courses dans les pays peu connus. La première est un itinéraire de Bouschir à Hambourg, où les noms des villes et villages sont rapportés, et les distances soigneusement indiquées en milles ou en werstes, avec le temps mis à arriver d'un lieu à un autre, en heures et minutes. L'autre table est un relevé des dépenses faites pendant le voyage; et comme l'auteur ne néglige aucune de ses observations, même quand elles pourroient paroître superflues, on apprend qu'il lui en a coûté, pour venir de Bombay à Londres, avec son bagage, 220 livres sterling, dans lesquelles sont compris les gages des muletiers, des guides, des interprètes, les présens aux domestiques, aux Cosaques, et toutes les autres menues dépenses



faites pendant un voyage de plus de sept mois, et d'environ 3800 milles.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

---

*MÉMOIRES DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE, classe d'histoire et de littérature ancienne; tomes III et IV. Paris, 1818, de l'Imprimerie royale.*

PREMIER EXTRAIT.

DEUX ans sont à peine écoulés depuis la publication des deux premiers volumes de ce recueil, et deux nouveaux volumes, que nous annonçons aujourd'hui, attestent, dans les travaux de cette compagnie, une activité qui fut rarement aussi bien servie par les circonstances. L'impression des mémoires postérieurs à 1812, époque où s'arrête la livraison actuelle, sera probablement continuée avec une égale diligence; et, dans peu d'années, il nous est permis de croire que la publication des volumes de l'académie suivra le même cours que la composition de ses mémoires; ce qui, pour le remarquer en passant, ne s'est peut-être vu à aucune époque de son histoire.

Une autre remarque bien plus essentielle, que nous croyons nécessaire de placer avant l'analyse que nous allons offrir à nos lecteurs, est relative à la nature des travaux de cette académie. Les mémoires qu'elle admet dans son recueil, ne jouissent de cette distinction qu'après avoir subi l'épreuve de deux lectures consécutives et satisfait aux observations d'une critique ferme et éclairée. Les difficultés qui pourroient avoir échappé à cette double épreuve, sont encore, avant l'impression, soumises à un nouvel examen; et l'on sent que des travaux aussi sévèrement conçus et produits, dont chacun est, en quelque sorte, le résultat commun des études d'un seul et des lumières de tous, doivent donner peu de prise aux atteintes d'une critique individuelle. L'analyse exacte de ces travaux est donc tout ce qu'on doit attendre de nous; et si nous nous permettons quelquefois d'ajouter nos propres observations au résultat de tant de doctes recherches, ce sera toujours avec cette concision et cette réserve que commandent la nature même et l'autorité de ces écrits.

Les dissertations et les notices qui composent le troisième volume, sont précédées, suivant l'usage, des extraits de mémoires qui n'ont pu trouver place en entier dans le recueil. Ces différens morceaux ne

sont pas tous d'un égal intérêt, et l'on sent que des analyses ne sont guère elles-mêmes susceptibles d'analyse. Je me bornerai donc à indiquer spécialement à l'attention des lecteurs, un *Examen de la Pharmaceutrie* ou *Magicienne de Théocrite*, par feu M. Lévesque, morceau plein d'idées ingénieuses, et dans lequel l'auteur établit parfaitement, selon nous, la supériorité de l'idylle grecque sur l'imitation latine de Virgile; les *Recherches* de dom Brial *pour parvenir à l'intelligence de la cinquième lettre d'Ives de Chartres*, mémoire qui répand une clarté toute nouvelle sur des événemens intéressans de notre histoire, et sur quelques personnages célèbres qui y figurent vers la fin du XI.<sup>e</sup> siècle; deux autres extraits du même auteur, dans l'un desquels ce savant propose une nouvelle étymologie du surnom de *Capet* donné au chef de la troisième dynastie de nos Rois, et dont le second a pour objet de détruire l'opinion, si généralement accréditée, que les colonnes surmontées de croix, qui existoient avant la révolution sur le chemin de Paris à Saint-Denis, y avoient été placées par le roi Philippe-le-Hardi, en mémoire de la translation des ossemens de S. Louis, pour marquer les pauses que fit le cortège durant ce trajet. Enfin, je citerai deux morceaux de feu M. Visconti, lesquels, sous la forme modeste d'extraits, et dans un espace peu considérable, offrent cet excellent esprit de critique et cette profondeur de savoir qui caractérisoient toutes les productions d'un savant illustre, trop tôt enlevé à l'académie et aux lettres. Un vase peint, trouvé en Sicile, et qui faisoit partie de la belle collection de M. Tôchon, a fourni à M. Visconti le sujet de l'une de ces dissertations. La forme, la couleur et les ornemens de ce vase n'ont rien qui le distingue de la plupart des vases antiques découverts dans la Sicile ou dans la grande Grèce: mais le style de la figure qui y est représentée, lui assigne une haute antiquité; et les inscriptions grecques qu'on y lit, et qu'on trouve assez rarement sur ces sortes de monumens, rendent celui-ci doublement précieux. Suivant l'ingénieuse explication de M. Visconti, la figure de femme est celle d'une nymphe qui, relevant tant soit peu le bord de son vêtement, semble approcher d'une fontaine dont l'eau jaillit par une gueule de lion, et se disposer à reprendre le vase qu'elle a déposé sur un socle. M. Visconti remarque à cette occasion que l'image du lion, sculptée sur la plupart des monnoies antiques, comme ornement des fontaines et comme symbole de l'eau, étoit un emblème originaire de l'Égypte, d'où il avoit passé dans la Grèce, ainsi que tant d'autres idées égyptiennes. Je me permettrai d'ajouter à cette observation que la même image du lion sert quelquefois, par un usage tout contraire, à désigner le culte du feu; double emploi qui ne doit point sembler

contradictoire, si l'on songe que le lion étoit, en Égypte, l'emblème d'Horus ou du soleil d'été, saison où le Nil, en débordant, féconde les campagnes. La preuve, au reste, que le lion étoit aussi un symbole du feu dans la Grèce, et à l'époque même la plus voisine de celle où l'influence de la civilisation égyptienne s'y fit le plus vivement sentir; cette preuve, dis-je, existe dans le célèbre bas-relief de la porte antique de Mycènes, si bien décrit par le voyageur anglais Gell (1), et dont M. Petit-Radel a donné, il y a déjà plusieurs années, une ingénieuse explication 2). Le rapport de ce monument avec d'autres monumens persépolitains d'une égale antiquité, et où le même symbole se retrouve pour désigner le même culte, avoit été dès-lors entrevu par le savant que je viens de citer, et peut être maintenant changé en certitude, à l'aspect d'un monument unique qui fait partie du cabinet du Roi, et qui, évidemment consacré au culte du feu, présente une forme absolument semblable à celle de l'autel soutenu de deux lions, qu'on voit sculpté au-dessus de la porte de Mycènes.

Les inscriptions grecques que porte le vase expliqué par M. Visconti, fournissent encore à cet habile antiquaire la matière d'observations curieuses concernant la paléographie. Ces inscriptions consistent en trois mots grecs, que M. Visconti lit ainsi, ΔΕΧΕ, ΤΕΡΕ, ΠΑΕΟ, et qu'il traduit, *jouissez, gardez, possédez*; impératifs d'euphémisme ou de souhait, par lesquels le donateur du vase s'adresse à la personne qui doit le recevoir. Cette formule, dont il n'est pas rare de retrouver l'équivalent sur divers monumens latins, se fait remarquer ici par l'orthographe des mots grecs et par la forme des caractères qui la composent. L'absence de l'éta dans le mot ΤΕΡΕ, et la disposition des lettres tracées de droite à gauche, attestent une antiquité bien supérieure à l'époque où l'on croit généralement que l'usage des doubles lettres s'introduisit dans les monumens de la Grèce; et cependant, par une contradiction assez remarquable, on trouve sur celui-ci, dans le mot ΔΕΧΕ, la lettre *chi*, qu'on suppose n'avoir été connue ou du moins employée qu'à la même époque. Il eût été à désirer que M. Visconti, insistant sur cet exemple avec toute l'autorité que lui donnoient son nom et ses lumières, détruisît enfin un système que combattent tant de monumens, et notamment, pour me borner à un seul, dans la foule de ceux que je pourrais citer, l'antique inscription trouvée à Larisse d'Argolide par

(1) Gell, *Argolis*, p. 36-40, planches 8, 9, 10; London, 1810.

(2) Dans un mémoire encore inédit, lu à la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut.

M. Gell, et dans laquelle se lit le mot ΑΡΙΣΤΟΜΑΧΟΣ, écrit avec un *chi* (1).

Je supprime les observations auxquelles pourroient donner lieu les autres extraits renfermés dans la partie historique, afin d'arriver plus promptement et de consacrer plus d'espace à des mémoires conçus sur un plan plus étendu et qui sont conservés dans toute leur intégrité. Parmi les extraits que je néglige d'après ce seul motif, je regretterois beaucoup de ne pouvoir parler de ceux de M. Mongez, si le nom de ce savant et laborieux académicien ne reparoissoit dans la suite de ce recueil avec plus d'éclat, attaché à des travaux plus considérables, dont je rendrai un compte détaillé. Par la même raison, je me contenterai de recommander à nos lecteurs un intéressant rapport de M. de Sacy, *sur les recherches faites dans les archives de Gènes*, et je passe de suite aux mémoires qui font la partie la plus considérable et la plus importante du recueil de l'académie, en commençant par les deux dissertations qu'y a fournies M de Sacy.

La secte qui est l'objet du premier de ces mémoires (2), où l'on recherche l'origine du culte rendu par les Druzes à la figure d'un veau, est une de celles qui ont jeté le plus d'éclat dans l'Orient, et qui, de nos jours encore, ont le plus excité l'attention et partagé l'opinion des voyageurs. Le culte superstitieux dont il s'agit ici fut long-temps regardé comme une de ces imputations calomnieuses dont les sectes rivales, et, par conséquent, ennemies, ne sont jamais avares les unes à l'égard des autres; et, tant que cette accusation ne se trouva que dans les écrits ou dans la bouche des Musulmans, ou même des religieux maronites, on put raisonnablement, comme le fit M. de Volney, la rejeter parmi les traditions douteuses ou mensongères. Mais, après la publication de l'idole même qui recevoit ce culte des Druzes (3), le doute philosophique, reproduit par le voyageur que nous venons de citer, n'étoit plus guère de saison; et d'autres témoignages, tirés des livres sacrés des Druzes et de relations étrangères non moins dignes de confiance, rendent désormais incontestable l'existence de ce culte extravagant. Le fait ainsi avéré, c'est l'origine de cette pratique superstitieuse que M. de Sacy s'est proposé de rechercher dans le mémoire dont nous rendons compte. Pour la découvrir, il lui a fallu remonter jusqu'à la naissance même de la secte des Druzes, et étaler le tableau le plus frappant peut-être des égaremens où soit jamais tombée la raison

(1) Voy. l'ouvrage cité plus haut, planche 7.

(2) Tom. III, pag. 74-128. — (3) *Mus. Cuf. Borg.* tom. I, p. 105.

humaine. En effet, de tous les imposteurs qui se sont joués de la crédulité de leurs semblables, il en est peu qui n'aient cherché, du moins par quelque apparence de vertu et de morale, à concilier du crédit aux nouveaux dogmes qu'ils prêchoient, et du respect à leur personne : au lieu que l'auteur de la religion des Druzes, dieu, prophète et pontife tout ensemble, fut cet absurde et féroce Hakem, le tyran le plus insensé et le plus cruel dont le nom ait souillé les annales de l'islamisme. Les progrès de la nouvelle secte n'en furent pas moins rapides, et ne sont que plus incompréhensibles : car, quoiqu'il y ait sans doute peu d'absurdités que le fanatisme ne soit capable de réaliser ou de croire, on ne conçoit pas comment, en un si petit nombre d'années, une si nombreuse foule de stupides adorateurs put être réunie autour d'une si ridicule divinité. C'est un problème historique dont on doit regretter que M. de Sacy, dans la crainte que cette discussion ne fût étrangère à son sujet, n'ait pas recueilli les élémens et donné la solution : mais il est probable que, dans son *Histoire de la religion des Druzes*, laquelle ne tardera pas à être publiée, l'auteur satisfera sur ce point notre curiosité.

Cette religion présente encore un fait plus étonnant que celui dont j'ai parlé ; c'est que son altération fut aussi rapide que son succès. Il sembleroit pourtant qu'une secte ainsi instituée ne pût admettre de nouvelles erreurs ; c'est ce prodige, réservé à l'un des premiers missionnaires des Druzes, dont M. de Sacy a cherché à indiquer la source et à établir la preuve. Il montre, par de nombreux passages des écrits de Hamza, le pontife suprême des Druzes, et de Boha-ed-din, un des principaux ministres de cette secte naissante, que le culte du veau et du buffle y fut d'abord enseigné comme un objet d'horreur, comme une idolâtrie particulière aux religions ennemies de celle-là ; ou, plutôt, que ces expressions flétrissantes étoient une image familière à ces sectaires pour désigner les cultes nés du judaïsme. De ce fait assez généralement avoué, plusieurs savans, et notamment le célèbre drogman français, M. Venture, avoient cru pouvoir conclure que la figure d'un veau n'étoit pas offerte, dans les assemblées mystérieuses des Druzes, comme un objet d'adoration, mais comme un emblème des religions dominantes à la veille d'être immolé par leur prophète. Mais cette conséquence, qui est la plus raisonnable, devient par-là même inadmissible, quand il s'agit d'une secte où tous les principes du bon sens furent renversés dès l'origine ; et M. de Sacy pense au contraire que ce fut par une méprise bien digne de ces sectaires, que la figure du veau, employée d'abord comme une image allégorique pour désigner au mépris toutes les autres religions, fut transformée en un objet de culte,

et le plus respectable de tous. C'est par des témoignages non suspects, par les plaintes de Boha-ed-din lui-même, que M. de Sacy montre l'origine et fixe l'époque de cette étrange innovation dans le culte primitif des Druzes. Il fait plus, il cherche à en connoître l'auteur, et, par des rapprochemens ingénieux, il parvient à le découvrir. L'amour de la domination, autant que celui de la nouveauté, détermina un des missionnaires que Boha-ed-din avoit investis du gouvernement spirituel de la Syrie supérieure, et dont les livres des Druzes font de fréquentes mentions sous le nom de Sekkin, à usurper l'autorité de ses chefs en introduisant de nouvelles doctrines; et, parmi les reproches adressés à ce ministre infidèle, M. de Sacy prouve clairement qu'a dû être compris celui de l'adoration d'un veau. La seule difficulté qui reste encore, même après tous les développemens dans lesquels est entré le savant académicien, et qui sont appuyés des citations originales, c'est d'expliquer comment une image abhorrée et proscrite a pu devenir, en moins de dix-huit années, aux yeux des sectateurs du même culte, un emblème de la divinité qu'il adoroient. Mais peut-être qu'en effet cette inconséquence, qui nous semble si forte, n'est pas trop invraisemblable de la part d'hommes qui joignoient les préjugés d'une secte aux passions d'un parti.

Le second mémoire de M. de Sacy (1) a pour objet de faire connoître la dynastie des *Assassins*, et de rechercher la vraie étymologie de leur nom. Ce peuple singulier, que nos historiens des croisades ont rendu quelque temps si fameux, et dont le nom a passé dans toutes les langues modernes de l'Europe, comme un monument de la terreur qu'ils inspiroient, n'a, depuis plusieurs siècles, qu'une existence obscure et dédaignée. Des fables ont entouré son berceau; et, à travers les sentimens d'horreur et de mépris qui poursuivent encore aujourd'hui les restes de cette secte, il est bien difficile d'en saisir les vrais principes, et d'en réunir, en un tableau fidèle et complet, les traditions religieuses et historiques. Une même secte, celle des *Ismaéliens*, dont la doctrine allégorique substituoit la liberté indéfinie de penser à l'autorité de la révélation, inonda l'Orient d'une foule de sectes rivales qui, d'accord en quelques points, modifioient, sur tous les autres, cette doctrine commode de l'allégorie, au gré de leurs passions, de leurs vues ambitieuses et de leurs intérêts politiques. Parmi ces sectes, auxquelles M. de Sacy attribue une même origine et un système commun de philosophie, ou plutôt d'impiété, les plus célèbres furent les *Karmates*,

---

(1) Tom. IV, pag. 1-84.

qui dominèrent dans la Syrie ; *les Nosairis*, *les Fatémites*, qui détachèrent l'Afrique et ensuite l'Égypte de l'empire des Abbassides ; *les Druzes*, *les Ismaéliens* de Perse, connus spécialement sous le nom de *Molhed* ou d'impies, sans doute parce que, plus fidèles à l'esprit de leur système, ils s'affranchirent plus ouvertement du joug des bienséances sociales et des pratiques religieuses ; enfin, *les Ismaéliens* de Syrie, auxquels s'applique plus particulièrement le nom d'*Assassins*.

M. de Sacy s'attache d'abord à démontrer les liens secrets et inaperçus jusqu'à ce jour qui unissoient les Karmates et les Fatémites d'Égypte ; et il résulte en même temps de ces rapprochemens curieux, que, dans l'opposition de leurs intérêts, ces deux sectes, d'une origine commune et d'une doctrine semblable, ne songeoient mutuellement qu'à se combattre et à se détruire. M. de Sacy prouve ensuite que les mêmes liaisons existoient entre les Fatémites et les Ismaéliens de Perse, et c'est là le principal objet de son mémoire ; car, jusqu'ici, ces rapports n'avoient été entrevus ou indiqués par M. de Guignes (1) et quelques autres écrivains, que d'une manière très-superficielle ; et, quant à l'identité des Ismaéliens de Perse et des Assassins de Syrie, ce point historique a été constaté par M. Falconet, dans deux mémoires du recueil de l'Académie des belles-lettres (2), de façon que M. de Sacy ait jugé superflu d'y rien ajouter. Avant que de remonter à la naissance de la secte et de la dynastie des Ismaéliens de Perse, M. de Sacy indique les sources originales où avoient été puisées, jusqu'à ce jour, le peu de notions qu'on étoit parvenu à recueillir sur cette secte fameuse ; il en montre l'insuffisance en comparaison des matériaux abondans, réunis par un historien ou compilateur moderne, le Persan Mirkhond, et il assure qu'en joignant aux nombreux témoignages de cet auteur, ceux que fournissent Elmacin, Abou'lféda, Abou'lfaradj et quelques autres écrivains arabes, on peut suivre aisément les progrès de la puissance des Ismaéliens, depuis son origine jusqu'à sa destruction. Tel est, en effet, le tableau que trace M. de Sacy, en commençant par les premières aventures d'Hasan-ben-Sabah, fondateur de cette dynastie, vers l'an 483 de l'hégire : l'établissement d'Hasan à Alamout, chef-lieu des Ismaéliens ; les circonstances les plus avérées de la vie de ce personnage célèbre, et les principaux événemens qui signalèrent le cours de la puissance de ses successeurs, jusqu'à l'an 653, époque où elle fut détruite en Perse par le mogol Houlagou, couronnent ce tableau

(1) Histoire des Huns, tom. III, pag. 221 - 222.

(2) Tom. XVII, pag. 127 et suiv.

plein de faits importans, de notions neuves et curieuses, mais dans lequel on désireroit peut-être des détails plus circonstanciés, et plus de développemens historiques, si l'extrait de cette partie de l'histoire de Mirkhond, traduit en français et accompagné des notes de M. de Sacy (1) lui-même, ne suppléoit à ce que le récit du savant académicien peut offrir ici de trop succinct et, en apparence, de trop superficiel.

M. de Sacy passe ensuite à l'origine du nom des *Assassins*, et il n'en propose une étymologie nouvelle qu'après avoir successivement exposé et réfuté toutes celles qui avoient eu cours jusqu'à l'époque actuelle. Toute cette partie du mémoire n'est point, on le sent bien, susceptible d'analyse, quoique le profond savoir et l'exacte critique de l'auteur ne s'y montrent peut-être en aucun autre endroit avec plus d'éclat et d'avantage. J'observerai seulement, pour ceux qui, étrangers à l'intelligence des langues orientales, pourroient trouver oiseuse ou superflue cette longue discussion grammaticale, qu'elle entre parfaitement dans l'objet de ce mémoire, qui est de faire connoître l'esprit, le caractère et la conduite des anciens Ismaéliens; connoissance qui tient évidemment à celle de la vraie origine de leur nom. Ce rapport devient incontestable par l'étymologie que propose M. de Sacy, et à laquelle il a été conduit par les textes mêmes des historiens arabes, qui désignent fréquemment *les Ismaéliens* ou *Assassins* par le nom de *Haschischis*, ou *Haschaschis*: or, ce nom ne peut venir, suivant la conjecture infiniment probable de M. de Sacy, que du mot arabe *haschisch*, qui signifie en général *herbe* ou *fouage*, et auquel, dans ce cas particulier, il attribue une signification plus étendue, celle d'une boisson enivrante faite avec la plante du chanvre, et dont l'usage, attesté par une foule d'écrivains et de voyageurs anciens et modernes que cite M. de Sacy, est encore aujourd'hui très-répandu dans l'Orient, spécialement en Perse et en Égypte, malgré les avertissemens des philosophes et les défenses du gouvernement. L'état d'extase, de rêverie et de délire, où plonge l'usage fréquent de cette liqueur, étoit trop favorable aux vues de séduction qu'entretenoit le chef des Assassins, et aux prestiges dont il avoit besoin de frapper l'imagination de ses sicaires, pour qu'il ne soit pas naturel d'expliquer par ce moyen les récits merveilleux des historiens du moyen âge; et, si l'on pouvoit encore élever quelque objection ou conserver quelque doute relativement à cette explication, nous osons croire que les développemens dans lesquels est entré M. de Sacy, satisferoient la critique la plus exigeante,

---

(1) Voy. le tome IX des Notices et Extraits des Manuscrits.



aussi-bien que la curiosité la plus avide. Cependant, après tous les témoignages qu'a produits le savant académicien, il en est quelques-uns que nous avons été surpris de ne pas trouver au moins indiqués dans sa dissertation ; et, comme nous ne pouvons mettre cet oubli sur le compte de sa mémoire, il faut bien qu'il ait eu, pour les négliger, quelque raison que nous n'oserions chercher à pénétrer. Ainsi, M. de Sacy ne s'autorise que du témoignage du voyageur vénitien Marc-Pol, et de celui du romancier turc, auteur du conte des *Quarante Vizirs*, pour faire connoître les moyens de séduction employés par le Vieux de la Montagne, et il passe sous silence des témoignages d'écrivains persans et arabes (1), non moins détaillés, non moins positifs, et qui, d'accord avec les relations de nos historiens latins des croisades, offrent peut-être encore un plus grand caractère de certitude et d'authenticité.

Dans la troisième partie de son mémoire, M. de Sacy recherche et explique les diverses dénominations sous lesquelles les Assassins sont quelquefois désignés dans les écrivains orientaux. Cette discussion, qui complète la connoissance que l'auteur a voulu donner de l'origine et de l'esprit de la secte des Ismaéliens de Perse et de Syrie, offrira, sur-tout aux personnes familières avec les langues et l'histoire de l'Orient, beaucoup d'instruction et d'intérêt ; et nous devons nous borner à leur indiquer cette source féconde, sans entrer ici dans des détails qui nous meneroient trop loin.

Feu M. Clavier, au nom duquel on doit nous permettre de joindre ici l'expression des regrets que sa perte encore récente a laissés à tous les amis des lettres, a enrichi de deux dissertations les deux volumes dont nous rendons compte. Dans le premier, ce savant s'est proposé d'éclaircir l'histoire d'une des principales familles d'Athènes, celle des Callias, dont l'illustration, qui date au moins de l'an 561 avant J. C., continua dans tout le cours des deux siècles suivans. Les personnages de cette famille célèbre furent mêlés dans la plupart des grands événemens politiques de cette longue période ; et, à ce titre seul, ils avoient droit à une attention particulière de la part des historiens, quand bien

---

(1) *Voy. dans le journal intitulé Mines de l'Orient*, 4.<sup>e</sup> cahier du volume IV, p. 339-376, une longue et savante dissertation de M. Ét. Quatremère sur les *Ismaéliens de Syrie*, et dans le 3.<sup>e</sup> cahier du III.<sup>e</sup> volume, p. 201-206, une note de M. de Hammer, laquelle contient, ainsi que l'*appendice* ajouté par ce savant au mémoire de M. Quatremère, plusieurs passages originaux, arabes et persans, relatifs à divers points prouvés ou contestés par M. de Sacy, et notamment au Paradis du *Vieux de la Montagne*, et aux jardins délicieux dans lesquels ce chef entouroit ses disciples de toute sorte d'illusions et de prestiges.

même leur goût éclairé pour les beaux-arts et l'usage libéral qu'ils firent de leur opulente maison, devenue le siège de ces entretiens philosophiques qu'ont éternisés le *Protagoras* de Platon et le *Banquet* de Xénophon, ne recommanderoient pas leur mémoire à l'intérêt de tout homme ami des lettres. M. Clavier ne s'est pas borné, en qualité de biographe, à discuter les particularités douteuses de la vie publique et privée de ces personnages, quoique, d'après l'observation que je viens de faire, ces détails fussent encore d'une assez haute importance. La plus grande partie de son mémoire est consacrée à l'examen des transactions politiques des Callias, dont la connoissance est d'un intérêt plus général. C'est ainsi qu'à l'occasion de la célèbre ambassade remplie par Callias II auprès du roi de Perse, et du traité qui en fut la suite, traité par lequel Artaxerce *Longue-main* reconnut la liberté des villes grecques de l'Asie mineure, M. Clavier discute plusieurs questions relatives à cette négociation fameuse : premièrement, son existence, qu'il établit, d'après les témoignages irrécusables de Démosthène, de Lycurgue et de Plutarque, contre les doutes élevés par deux historiens, souvent suspects de partialité en pareille matière, Callisthène et Théopompe; secondement, sa date, que quelques chronologistes, trompés par le récit de Diodore, faisoient plus récente de vingt années, en la rapportant vers l'an 450 avant J. C., au lieu de l'an 470, époque à laquelle la fixe irrévocablement M. Clavier. Cette partie de son mémoire en est la plus curieuse et la plus neuve, à cause des contrariétés qui embarrassoient ce point de chronologie, et qui se trouvent à présent dissipées. M. Clavier n'a pas toujours été aussi heureux en traitant, rapidement, il est vrai, quelques autres points qui se rattachent à la même question : par exemple, la contradiction qui résulte des témoignages de Plutarque et de Démosthène, dont le premier atteste les honneurs prodigués à Callias au retour de cette ambassade, et le second invoque au contraire, dans une affaire à-peu-près semblable, le jugement infamant rendu à l'occasion de cette même ambassade contre Callias. Dans une pareille opposition de sentimens entre deux auteurs certainement très-graves, mais d'un âge fort éloigné l'un de l'autre, la saine critique exigeoit peut-être qu'on adoptât de préférence le récit de Démosthène, témoin presque contemporain, et rappelant à des auditeurs, probablement aussi bien instruits que lui, un fait qui intéressoit tout l'État. M. Clavier a cru devoir cependant se décider en faveur de Plutarque; et voici d'après quels motifs. Il suppose que Démosthène, voulant faire condamner son rival Eschine comme coupable de prévarication, a cherché à tirer de la prétendue condamnation de Callias un

exemple et des argumens favorables à ses vues; et qu'en conséquence il a malignement confondu deux affaires, dans l'une desquelles, suivant M. Clavier, Callias ne recueillit que des récompenses et des honneurs, et dont l'autre eut une issue toute différente : c'est celle-là seulement dont, au jugement du même critique, l'orateur athénien auroit pu s'autoriser. Mais il nous semble que la distinction établie entre ces deux affaires par le savant académicien, n'est rien moins que prouvée. Le fait attesté par Démosthène et avoué de M. Clavier lui-même, est qu'à la suite du procès intenté à Callias au retour de son ambassade, ce personnage fut condamné, d'après le jugement des magistrats chargés d'examiner la conduite et la gestion de tous les officiers publics, à une amende de cinquante talens. M. Clavier prétend, il est vrai, que cette condamnation fut prononcée à titre de restitution, et non comme une amende; qu'on obligea Callias à tenir compte de la valeur des présens qu'il avoit reçus du roi de Perse. Toutes ces distinctions nous paroissent un peu subtiles : d'ailleurs, il en résulte, à ce qu'il nous semble, que les deux procès n'avoient pas été confondus par Démosthène en un seul, uniquement pour donner le change à ses auditeurs, comme le dit M. Clavier, puisqu'ils ont évidemment rapport au même objet, et qu'ils se terminent l'un et l'autre par une amende, ou, si l'on veut, par une restitution. Enfin, il nous a paru encore qu'en bornant à une question de finance l'action intentée contre Callias et l'autorité des magistrats nommés *Εὐθύνοι*, M. Clavier avoit beaucoup trop restreint le cercle des attributions de ces magistrats : car, dans le passage même d'Harpocraton, dont il s'appuie, ce lexicographe déclare, en termes formels, que le compte exigé par les *Εὐθύνοι* s'étendoit à tous les fonctionnaires de l'État, et non pas aux seuls percepteurs des deniers publics (1). Les ambassadeurs sont nommément compris dans cette énumération; et ce ne peut être qu'à ce titre que la conduite de Callias fut soumise à l'examen des *Εὐθύνοι* : nouvelle raison de croire que les deux affaires distinguées par M. Clavier n'en faisoient réellement qu'une seule, comme l'atteste Démosthène. Si pourtant on veut concilier avec le témoignage de cet ancien le récit tout différent de Plutarque, quoi de plus simple que de supposer que, dans la suite des temps, le crédit et l'opulence qui s'accrurent dans la maison des Callias, auront effacé par degrés cette légère tache imprimée sur la réputation de leur aïeul, et que de nouveaux services rendus par les membres de cette famille auront fait prendre

(1) Δέκα τὸν ἀκριβοῦν ἀνδρες ἦσαν, παρ' οἷς ἐδίδοσαν οἱ τορροβούσαντες, ἢ ἀρχαυτες, ἢ διοικηταὶ τῶν δημοσίων, τὰς εὐθύνας. Harpocraton, voc. Εὐθύνας.

sur le compte de l'ancien Callias une opinion nouvelle ! Athènes n'est certainement pas la seule ville au monde où les richesses aient pu produire un pareil changement dans les idées ; et ce que raconte Plutarque peut très-bien avoir été vrai de son temps, sans que Démosthène se soit trompé dans le sien.

En présentant l'histoire des autres individus célèbres de la même famille, M. Clavier discute et éclaircit, presque toujours avec autant de succès que de sagacité, plusieurs particularités importantes qui se rattachent à celles-là. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, qu'il réfute victorieusement l'opinion assez généralement accréditée, suivant laquelle Miltiade mourut en prison, victime de l'ingratitude de ses concitoyens, et par l'impuissance d'acquitter une amende à laquelle il avoit été condamné. Ce dernier fait est le seul qui soit vrai ; et c'est bien assez pour rendre les Athéniens coupables aux yeux de la postérité, sans les charger encore, sur la foi d'écrivains récents et peu exacts, du crime énorme d'avoir laissé périr dans les fers le vainqueur de Marathon et le sauveur de la Grèce. On peut, à la rigueur, trouver des motifs, et même des excuses, pour une amende de cinquante talens imposée à l'un des particuliers les plus riches d'Athènes, que ses services mêmes et son ancien titre de tyran de la Chersonèse rendoient redoutable dans une démocratie. Mais si la mort de Miltiade eût été causée par cette condamnation, ce seroit un fait aussi odieux qu'il est invraisemblable ; et vainement a-t-on cherché à le prouver par l'exemple de Socrate, sans réfléchir qu'il n'y avoit pas plus de rapport entre ces deux événemens, que de ressemblance entre les siècles qui les ont produits, et dont l'un fut l'âge des héros, et l'autre celui des sophistes.

M. Clavier n'a pas seulement étendu ses recherches à tous les personnages connus comme membres de cette illustre maison des Callias ; il a essayé encore d'y rattacher plusieurs individus de ce nom, mentionnés dans l'histoire athénienne, comme ayant rempli des emplois ou rendu des services importans. Nous osons croire que si le savant académicien eût consulté les médailles de cette république, il auroit pu enrichir sa liste de quelques noms qui lui ont échappé. Ceux de ces monumens qui existent au Cabinet du Roi et que nous avons examinés, nous ont fait connoître deux individus, probablement appartenant à la même famille, et d'une époque postérieure à celle où, suivant M. Clavier, le nom de Callias cesse de paroître avec éclat dans les fastes d'Athènes. En parlant du dernier des Callias, M. Clavier a avancé une opinion qui nous paroît aussi mériter d'être remarquée, et qui est du moins nouvelle. Il pense que les *céryces*, ou *hérauts sacrés*, formoient une

curie à Athènes, et que c'étoit celle-là même dans laquelle les *Eumolpides* faisoient inscrire tous leurs enfans. Ces idées, il faut bien le dire, sont absolument contraires à celles qu'on avoit conçues jusqu'à ce jour d'après les témoignages des anciens. Suivant eux, les Céryces et les Eumolpides étoient, non des *curies*, mais des *familles*, γένος, comme l'exprime Harpocraton, investies, exclusivement à toute autre, du droit de remplir certaines fonctions sacrées dans le temple d'Éleusis; et, loin d'être comprise dans les céryces, comme le suppose M. Clavier, la famille des Eumolpides avoit, au contraire, un rang à part, et la première place, non-seulement dans la hiérarchie du temple, mais encore dans l'opinion publique. C'est ce qui résulte de divers témoignages de l'antiquité, qu'il est superflu de rapporter ici, et qu'a suffisamment discutés feu M. de Sainte-Croix dans son ouvrage *sur les Mystères*. M. Clavier n'oppose à ce concours de graves autorités que des raisonnemens peu décisifs, et un passage de l'orateur Andocide, εἰσάγειν εἰς κήρυκας, qu'il assimile à cette locution εἰσάγειν εἰς φράτρες, usitée par les écrivains attiques, pour signifier l'admission dans la curie; mais ces deux passages, ainsi rapprochés l'un de l'autre, prouvent seulement l'analogie du sens du verbe εἰσάγειν, et non pas celle des mots κήρυκας et φράτρες, qu'il falloit établir. Il me paroît donc que l'opinion admise jusqu'à présent est encore la plus sûre, quoiqu'elle ne soit pas la plus nouvelle.

L'étendue que j'ai donnée à l'analyse du mémoire de M. Clavier sur la famille des Callias, et que je n'ai sans doute pas besoin de justifier par l'importance et l'intérêt de la matière, m'empêche d'entrer dans les mêmes détails, relativement à un autre mémoire de cet académicien *sur Apollodore, tyran de Cassandree*. Le mérite principal de cette seconde dissertation très-curieuse consiste dans la discussion chronologique qui aide à fixer l'époque du commencement de cette tyrannie, non moins monstrueuse que celle de Phalaris, quoique beaucoup moins connue. Ce point étoit resté environné de plusieurs difficultés, à cause de la conformité d'âge, de nom et de fortune de quatre princesses appelées Eurydice, l'une desquelles rendit aux Cassandréens la liberté que leur enleva Apollodore, et qu'il falloit par conséquent bien distinguer, pour reconnoître à laquelle des quatre fut dû ce bienfait si funeste d'une liberté sitôt ravie. Ce sont ces difficultés que M. Clavier a parfaitement résolues, en prouvant, par une série de témoignages historiques, que l'Eurydice dont il est question étoit la mère de Ptolémée-Céraunus; que l'affranchissement des Cassandréens dut être de l'an 279 avant notre ère, et l'usurpation d'Apollodore postérieure d'environ deux

années à cette époque ; et, comme cette effroyable tyrannie fut certainement détruite, d'après d'autres combinaisons du même genre, au commencement de l'an 275 avant J. C., il résulte au moins de ce mémoire, l'un des plus lumineux et des plus exacts qu'ait composés M. Clavier, que l'infortune des Cassandréens fut de très-courte durée ; résultat également heureux aux yeux de la critique et de l'humanité.

Nous renvoyons à un second article la suite de l'analyse de ces mémoires.

### RAOUL-ROCHETTE.

*ÉTUDES DE LA LANGUE FRANÇAISE SUR RACINE, ou Commentaire général et comparatif sur la diction et le style de ce grand classique, d'après l'abbé d'Olivet, l'abbé Desfontaines, Louis Racine, Voltaire, l'Académie, Luneau de Boisgermain, la Harpe et Geoffroi; pour servir comme de cours pratique de langue française et suppléer à l'insuffisance des grammaires, sur-tout en ce qui concerne l'application des principes; par M. Fontanier. Paris, chez Belin-le-Prieur, libraire, quai des Augustins, n.° 55. 1818, in-8.° de 590 pages.*

LE titre de cet ouvrage est très-long; mais du moins il annonce parfaitement le sujet que l'auteur a choisi et la manière dont il a essayé de le traiter. C'étoit déjà une heureuse idée que celle de réunir sous un même point de vue et dans un seul volume les plus importantes remarques faites sur la diction et sur le style de Racine, soit par les personnes qui ont entrepris le commentaire de toutes les œuvres de cet illustre classique, soit par les personnes qui ont eu occasion de commenter séparément quelque tragédie, ou d'en expliquer des passages détachés. Un pareil recueil, fournissant au lecteur l'occasion de comparer et d'apprécier les nombreux jugemens portés par différens littérateurs, ne pouvoit qu'être utile au bon goût et à la science grammaticale; et il le devient encore davantage, lorsque M. Fontanier, après avoir rapporté les opinions déjà émises, et quelquefois contradictoires, les compare et les apprécie lui-même : presque toujours il le fait avec le sentiment des convenances et des beautés poétiques, ou avec le tact et la sagacité d'un grammairien exercé. Si je ne voulois que justifier mon assertion, je pourrois indiquer une foule d'articles qui ne laisseroient aucun doute à cet égard;

mais je préfère entrer dans la discussion de quelques-unes des questions qu'offrent ou que peuvent offrir les nombreux articles du recueil.

M. Fontanier a le mérite d'avoir poussé la discussion des questions auxquelles ont donné lieu le style et la diction de Racine beaucoup plus loin et plus avant que ne l'avoient fait les littérateurs qui avoient déjà traité la matière. Je m'attacherai donc de préférence aux mots qui peuvent me fournir l'occasion de joindre mes propres observations à celles de M. Fontanier.

*PLEURS.* Ce mot revient souvent dans les vers de Racine, et à quelquefois des acceptions qui doivent être expliquées.

Elle n'entend ni PLEURS, ni conseil, ni raison. (BÉRÉNICE.)

Le ciel dans tous leurs PLEURS ne m'entend point nommer.

(BRITANNICUS.)

Et dont mes PLEURS encor vous taisent la moitié. (IPHIGÉNIE.)

Sur le premier de ces vers, M. de Voltaire, en son commentaire sur Bérénice, s'exprime comme si le mot *pleurs* étoit la synonyme de *larmes*. M. Fontanier rapporte l'assertion de Roubaud, qui a remarqué que *pleurs*, dérivant de *ploratus*, signifie *plainte, gémissement, lamentation*; et il appuie cette assertion de deux exemples pris, l'un dans Amyot, et l'autre dans M.<sup>me</sup> de Sévigné, qui offrent le mot *pleurs* dans cette acception : mais, pour ne laisser aucun doute sur le sens que l'on donnoit alors à *pleurs* au pluriel, il me paroît convenable de prouver qu'il étoit employé même au singulier, comme synonyme de *plainte, de gémissement*.

Marot avoit dit :

Petit enfant, quel que soit, fille ou fils,

Parfois le temps de tes neuf mois préfix

Heureusement : puis sors du royal ventre,

Et de ce monde en la grand lumière entre :

Entre sans cri, viens sans PLEUR en lumière.

Jean Passerat :

Laissons ce regret et ce PLEUR

A la vieillesse :

Jeunes, il faut cueillir la fleur

De la jeunesse.

Baïf, dans sa traduction de l'ode d'Anacréon sur l'Amour piqué par une abeille :

Le larron Amour

Déroboit un jour

Le miel aux ruchettes

Des blondes aveltes. . . .  
 A ses mains l'enfant  
 Grande douleur sent. . . .  
 Et vole à sa mère  
 La belle Cythère  
 Avec triste PLEUR.

Ces citations, auxquelles je pourrois en joindre beaucoup d'autres, justifient pleinement la belle expression de Bossuet dans l'oraison funèbre de la princesse Palatine : « Là commencera ce *PLEUR* éternel ; là, ce » grincement de dents qui n'aura jamais de fin » ; et elles prouvent que Racine avoit su habilement tirer parti d'une acception qui commençoit à vieillir, pour donner au mot *pleurs* un sens plus étendu, que nous admirons aujourd'hui comme une heureuse hardiesse.

*INJURIEUX.* Et pourquoi ! pour entendre un peuple *INJURIEUX*  
 Qui fait de mon malheur retentir tous ces lieux.  
 ( BÉRÉNICE. )

L'épithète d'*injurieux* appliquée aux personnes paroît à M. de la Harpe une hardiesse poétique ; mais ni lui, ni les autres commentateurs, n'ont fait remarquer que cette hardiesse existoit déjà.

Je trouve que Corneille avoit dit dans *Héraclius*, acte IV, scène 4 :

Prince, ne m'ôtez pas l'honneur de ma naissance ;  
 Avoir tant de pitié d'un sort si glorieux,  
 De crainte d'être ingrat, c'est m'être *injurieux*.

M. de Voltaire, dans son commentaire sur Corneille, n'a fait aucune remarque sur ce mot, et ce silence est évidemment une approbation : au reste, Corneille n'est pas le premier écrivain français qui ait appliqué aux personnes l'épithète d'*injurieux*.

Amyot, dans sa traduction de Plutarque, Vie de Cicéron, avoit dit : « Clodius se trouvoit au-devant de lui parmi les rues, ayant autour de lui des hommes oultrageux, insolens et *injurieux* ».

*ÉPRIS.* Tu sais de quel courroux mon cœur alors *ÉPRIS*

Voulut, en oubliant, punir tous ses mépris. (ANDROMAQUE.)

« On se servoit autrefois du mot *épris*, dit M. de la Harpe, pour toutes » les affections vives. L'usage semble l'avoir restreint dans ce siècle à » être le synonyme d'*amoureux*. On étoit *épris d'amour pour une femme* ; » et aujourd'hui l'on est *épris de cette femme*. Je crois pourtant qu'*épris* peut » toujours être bien employé pour toute affection qui cause une espèce » de transport agréable. Ne diroit-on pas bien *épris d'admiration*, *épris d'enthousiasme* ! » De sorte que M. de la Harpe eût condamné dans les



auteurs modernes l'expression *épris de courroux*, puisqu'elle ne peint pas une affection qui cause l'espèce de transport dont il parle.

M. Geoffroi déclare qu'*épris de courroux* peut se dire en poésie, quoique l'usage ne le permette pas en prose; et M. Fontanier avance qu'*épris*, où se trouve la double signification de *saisi* et de *charmé*, s'est toujours dit particulièrement de l'amour, et qu'il n'a pu se dire, plus ou moins proprement, que des passions qui ont une sorte d'analogie avec l'amour: il conclut qu'en général c'est l'employer à contre-sens que de le dire des passions ou affections pénibles, telles que la haine, l'envie, la jalousie, la douleur, le dépit, le COURROUX, la fureur, la rage, &c.

Qu'on me permette de réfuter ces commentateurs, en employant un moyen dont ils ont trop rarement usé, c'est-à-dire, en remontant à l'origine du sens grammatical de ce mot, puisque son emploi se trouve aujourd'hui très-restreint, et qu'on semble vouloir le restreindre davantage.

Le verbe ÉPRENDRE a signifié anciennement *enflammer, brûler*. Nicot traduit *espris de folie* par *amentiâ flagrare*. Il cite en exemple: *espris d'ire, d'amour*. On trouve dans nos anciens auteurs de fréquens exemples de l'emploi de ce mot au propre:

Et ne durent non plus qu'une flamme allumée  
 Qui soudain est *esprise* et soudain consumée. (RONSARD.)  
 Comme un feu mal éteint peut aisément *s'esprendre*;  
 Si on vient à jeter du soufre sur la cendre. (NICOLAS RADIER.)  
 Entre vos mains voyant un cierge *espris*. (MELLIN DE S.-GELAIS.)

« Le vent d'aventure se trouva impétueux, qui augmenta la flamme » et la porta jusques aux créneaux des murailles; tellement que les prochaines maisons en furent incontinent *éprises*. (AMYOT, trad. de Plutarque, *M. Brutus*.)

C'est donc en faisant allusion à ce sens propre et primitif qu'on a appliqué ce mot à toutes les passions, à tous les sentimens dont l'homme peut être enflammé.

Tant es graindre la convoitise  
 Qui *esprent* mon cœur et atise. (ROMAN DE LA ROSE, v. 3797.)  
 Mes de la fole amor se gardent  
 Dont li cuer *s'esprènent* et ardent. (ROMAN DE LA ROSE, v. 4610.)

Amyot s'étoit servi de ce mot en l'appliquant à d'autres passions qui enflamment les cœurs. « Ne plus ne moins que font ceulx qui sont *espris* » de la fureur des bacchantes. » (AMYOT, trad. de Plutarque, *M. Brutus*.)

» Car il y avoit desjà plusieurs qui estoient *espris* du malheureux et

» calamiteux desir de la Sicile, que depuis Alcibiade *alluma* davantage.»  
(AMYOT, trad. de Plutarque, *Périclès*.)

On voit, dans cet exemple, qu'*épris* est employé comme synonyme d'*allumer*. Ainsi Boileau a dit :

Tels deux fougueux taureaux, de jalousie *épris*.

Amyot, dans la traduction de la vie de Galba, dit qu'Othon estoit amèrement *espris* de despit et de *courroux*.

Il me paroît donc que Racine a pu et dû employer l'expression *épris de courroux* ; et qu'on ne devoit pas condamner aujourd'hui les écrivains qui feroient usage de ce mot *épris* dans son acception primitive, en l'appliquant à toutes les passions qui enflamment les cœurs, comme la Bruyère, qui a dit : « Il y a des ames pétries de boue et d'ordure qui ne » sont *éprises* que du gain et de l'intérêt, comme les belles ames le sont » de la gloire et de la vertu.

Au reste, *espris*, appliqué aux personnes, se trouve dans les anciens auteurs. Marot l'avoit employé dans ce sens. Remi Belleau avoit dit :

Jupiter, amoureux d'Europe,  
*Espris* de la belle Antiope, &c.

*HUMECTÉE.* Le fer moissonna tout, et la terre HUMECTÉE  
But à regret le sang des neveux d'Érechthée. (PHÈDRE.)

Louis Racine auroit préféré l'épithète d'*abreuvée*, d'*inondée*. Luneau de Boisgermain dit que l'épithète d'*humectée* est inutile, mais que c'est l'inconvénient de la rime. M. de la Harpe excuse l'emploi de cette rime à cause de sa richesse, et il n'ose décider que le plus parfait des écrivains français ait employé un mot redondant. M. Fontanier ajoute, avec autant de justesse que de sagacité : « Pour moi, je penserois que la » terre étant personnifiée par l'action de boire à regret, une épithète » relative à sa douleur eût été préférable, tant à celle que le poète a » employée, qu'à celle que son fils indique. » Laissant à part cette observation de M. Fontanier, relative à la personnification de la terre, il est certain que la critique des autres commentateurs n'étoit pas fondée. En donnant à la terre le regret de boire le sang des neveux d'Érechthée, le poète n'a pas dû faire éprouver ce regret à la terre, seulement quand elle a été *abreuvée* ou *inondée*, mais à l'instant même où elle a pu boire du sang, c'est-à-dire, dès qu'elle a été *humectée*. Racine avoit choisi l'épithète convenable quant à la progression de l'image ; mais l'observation de l'incohérence du mot physique *humectée* avec l'expression morale à *regret*, ne me paroît pas aussi facile à réfuter.

Au sujet de cette rime riche d'*humectée* avec *Érechthée*, qu'on me per-

mette de rappeler ici une anecdote littéraire qui a rapport aux deux vers de Racine. Lorsque Voltaire donna son *Œdipe*, il se permit les rimes défectueuses de *char* et *rempart*, de *frein* et *rien*. La Grange-Chancel, qui, à raison de son âge et de ses succès dramatiques, se croyoit en droit de donner des avis au jeune Arouet, lui adressa une épître dans laquelle, après quelques compliments, il lui disoit :

Il ne t'appartient pas, pour tes premières veilles,  
De vouloir réformer nos yeux et nos oreilles;  
Jamais un écrivain, habile dans son art,  
Ne fit rimer les mots de *char* et de *rempart* (1),  
Et de *frein* avec *rien* (2). Tu n'as point d'éloquence  
Qui fasse tolérer l'horrible dissonance.

Après avoir fait l'éloge de la rime, il ajoute :

La rime dans les vers, dans l'homme la jeunesse,  
Sont deux charmans défauts qu'on aimera sans cesse.  
Je vois avec plaisir *les mères à Memphis*  
*Célébrer, en pleurant, le vainqueur de leurs fils* (3);  
Et je bois le nectar, quand la terre humectée  
Boit à regret le sang des neveux d'*Érechthée*.

*S'ACHEMINE.* Depuis ce coup fatal, le pouvoir d'Agrippine  
Vers sa chute à grands pas chaque jour *S'ACHEMINE.*  
(BRITANNICUS.)

Corneille avoit dit :

\* Sa sagesse profonde

*S'achemine* à grands pas vers l'empire du monde.

Louis Racine loue l'expression de son père, *s'achemine à grands pas* ; M. de la Harpe ; qui la trouve belle, mais empruntée de Corneille, pense que l'inversion n'est pas d'un bon effet, et qu'*achemine*, placé à la fin du vers, détruit l'image, tandis, que dans Corneille, les mots à *l'empire du monde* qui terminent le vers, font passer plus heureusement *s'achemine à grands pas*.

M. Fontanier s'exprime en ces termes : « Loin de m'étonner qu'on » eût quelque répugnance à regarder comme très-bien placées les

(1) On ne voyoit jamais marcher devant son char  
D'un bataillon nombreux le fastueux rempart. (*Œdipe*, acte IV, scène 1.<sup>re</sup>)

Ces vers sont restés dans les diverses éditions.

(2) Ce peuple épouvanté ne connoît plus de frein,  
Et, quand le ciel lui parle, il n'écoute plus rien.

Ces deux vers ont été remplacés dans les éditions qui ont suivi celle de 1719.

(3) Vers de Malherbe.

» expressions que Racine a imitées de Corneille, je ne m'étonnerois pas  
 » qu'on crût voir dans cette imitation je ne sais quoi d'absurde. »

Ce jugement est sévère, et exprimé en termes plus sévères encore ; M. Fontanier le motive ainsi : « Que l'on s'achemine vers l'empire du  
 » monde, cela se conçoit ; l'empire du monde est présenté comme un  
 » but, comme un terme au bout de la course : mais comment s'ache-  
 » miner vers sa propre chute ! »

Ne pourroit-on pas répondre à M. Fontanier que s'acheminer vers sa chute, c'est marcher vers l'abîme où l'on doit tomber ; que *chute* désigne figurément le lieu, le point où l'on tombera ! Mais je crois qu'on peut faire une autre observation critique sur ces vers.

*Acheminer* signifie, au propre et au figuré, mettre quelqu'un, quelque affaire en chemin, en voie. *S'acheminer* signifie donc se mettre soi-même en chemin, aller, tendre vers le point où l'on veut arriver : ce verbe réfléchi offre l'idée d'un acte, de la volonté, d'une direction spontanée. Or Agrippine, parlant d'elle-même, peut-elle dire que son pouvoir (en admettant que la personnification de ce pouvoir soit une forme heureuse et poétique) s'achemine vers sa chute ! Non, sans doute, puisqu'Agrippine résiste de tous ses moyens à ce qui peut causer cette chute.

*BRIDE.* Par la *BRIDE* guidât son superbe coursier. (ESTHER.)

M. de la Harpe a condamné le mot *bride* en disant : « Plus tous ces  
 » vers ont la pompe qu'ils doivent avoir, moins je crois que l'on puisse  
 » y passer cette phrase familière, *par la bride*, qui ne passeroit pas même  
 » dans le style oratoire. Je pense que le ton même de ce morceau exigeoit  
 » une tournure plus poétique. »

M. Geoffroi a répondu à M. de la Harpe qu'on pourroit être choqué de la familiarité de cette façon de parler, si la phrase *par la bride* étoit à la fin du vers, mais que, placée au commencement, elle se trouve relevée et ennoblie par le reste du vers dont le style est pompeux.

M. Fontanier observe que le poète eût pu mettre *rênes* au lieu de *bride*, mais qu'il a préféré le terme consacré par l'usage, sauf à l'ennoblir, comme il l'a fait, par le tour et les autres termes de la phrase. Il ajoute qu'en mettant *guidât par les rênes*, l'expression seroit vague. Il termine par ces mots : « C'est là, je crois, tout ce qu'on peut alléguer en  
 » faveur du mot *bride*, qui par lui-même est du style familier et ne con-  
 » vient guère que dans des genres tels que la fable, l'épître, la sa-  
 » tire, &c. »

Et il indique des vers de Boileau où les mots *bride* et *brider* sont placés très-convenablement.

J'entreprends de justifier l'expression de Racine , et même de prouver non-seulement qu'elle n'est point répréhensible , mais même qu'elle offre une beauté de couleur locale qui ajoute à la pompe des autres vers.

Chacun sait avec quelle adresse et avec quel succès Racine a introduit dans ses vers plusieurs mots qui sembloient à jamais exclus du style noble, et entre autres les mots de *pavé, bouc, chien, fange, pluie* ; et il est à remarquer que ces hardiesses de style se trouvent principalement dans Esther et dans Athalie , c'est-à-dire, dans les pièces qu'il a composées quand son talent et son goût étoient à leur plus grande maturité. Nous devons donc admettre que ce grand poète n'a point sacrifié à la difficulté, et que c'est par réflexion qu'il a préféré la phrase *par la bride*, qui ne se trouve pas dans la Bible. Racine avoit jugé qu'il est des circonstances où la simplicité et même la familiarité de l'expression s'allient parfaitement avec la noblesse du style. Ainsi il a placé dans la bouche d'Agrippine un mot que personne n'auroit osé prononcer en parlant d'elle :

Certes, plus je médite, et moins je me figure

Que vous m'osiez compter pour votre CRÉATURE.

De même Racine a dû préférer le mot de *bride* à celui de *rénes* , et à tout autre qui aurait paru ennoblir le style.

Assuérus consulte Aman sur les honneurs qui peuvent être accordés à un sujet :

Par quel gage éclatant et digne d'un grand roi

Puis-je récompenser le mérite et la foi !

Ne donne point de borne à ma reconnoissance.

L'orgueilleux Aman se persuade qu'il va prononcer pour lui-même , et alors il propose que ce mortel heureux, revêtu de la pourpre, comme le roi, et paré du diadème, soit mené dans Suse sur un coursier pompeusement orné. Mais pour le superbe Aman, qui a toujours prétendu que l'on devoit fléchir le genou devant lui, ce qui doit compléter son triomphe, c'est que,

Un seigneur éminent en richesse, en puissance,

Enfin, de votre empire, après vous, le premier,

Par LA BRIDE guidât son superbe coursier, &c.

Il faut que ce personnage éminent ne paroisse ainsi que l'un des derniers domestiques de ce mortel heureux ; ce mot de *bride*, en rabaissant au dernier rang le seigneur éminent, le premier de l'empire après le roi, flatte la folle espérance du superbe Aman.

Voilà, si je ne me trompe, ce qui peut expliquer la préférence que Racine a accordée et a dû accorder au mot *bride*, et ce qui révèle quelque chose de ce secret merveilleux, de cet art admirable que possédoit ce grand poète, pour assortir ses expressions de la manière qui devoit produire le plus d'effet.

Je terminerai mes observations par les passages relatifs à la prononciation des mots dans la terminaison desquels se trouve la diphthongue *OI*.

Tenez, voilà le cas qu'on fait de votre exploit.

—Comment c'est un exploit que ma fille lisoit! (LES PLAIDEURS.)

Oui, je t'acheterai le Praticien françois;

Mais, diantre! il ne faut pas déchirer les exploits. (LES PLAIDEURS.)

M. l'abbé d'Olivet a cru que Racine, en affectant ces sortes de rimes, avoit voulu tourner en ridicule la prononciation des vieux procureurs de son temps, qui faisoient sonner encore la diphthongue *OI* à pleine bouche.

Au sujet de ces vers de Racine, je parlerai du peu de succès d'une tentative qu'il avoit hasardée, lorsque, pour satisfaire à-la-fois et l'œil et l'oreille, il avoit écrit en *AI* la diphthongue *OI*, qui termine nos imparfaits et nos conditionnels; et en *AÎTRE*, les finales en *OÎTRE* de nos infinitifs.

Dans la tragédie d'Alexandre, où sont ces vers,

Seigneur, si Darius avoit su se connoître,

Il régneroit encore où règne un autre maître,

il avoit fait imprimer *connaître*, avec *ai*, et non *oi*; et, dans la première édition d'Andromaque,

Lassé de ses trompeurs attraits,

Au lieu de l'enlever, seigneur, je la fuirais:

*Fuirais* rimant à l'œil et à l'oreille, ce que ne faisoit point *fuirois*. Mais il paroît que Racine n'osa pas soutenir ces innovations orthographiques, que Voltaire a reproduites long-temps après, et avec plus de succès: dans la plupart des éditions on a remplacé l'*oi* de *reconnoître*; et, quant aux vers d'Andromaque, Racine prit le parti de les changer ainsi:

M'en croirez-vous! Lassé de ses trompeurs attraits,

Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais.

Dans Mithridate, il employa la rime de *reconnois* avec *fois*.

M. de la Harpe, dans l'édition de Racine, à laquelle il a joint un commentaire, use de l'orthographe de Voltaire, et se déclare expressément en faveur de cette orthographe. M. Fontanier exprime la même

opinion, indépendamment de ce que l'orthographe de son ouvrage ne faisoit aucun doute à ce sujet.

En attendant que l'usage général termine cette dispute grammaticale, je rappellerai ici une circonstance relative à l'obstination que diverses personnes avoient mise à prononcer à pleine bouche la diphthongue OI, dans *François*, *Françoise*, qui, par ce moyen se prononçoient *Françoas*, *Françoase*. Lorsque Patru fut chargé de haranguer la reine de Suède, en 1652, au nom de l'académie française, cette compagnie, consultée sur la prononciation du mot *françoise*, décida que son orateur devoit dire FRANÇOASE. Dans la suite, Thomas Corneille n'exigea cette prononciation que dans les discours publics. Le P. La Rue affecta de la conserver, lorsqu'il prêchoit ses sermons; et ce préjugé de prononciation se maintint encore long-temps parmi quelques personnes, puisqu'en 1736, lorsque M. l'évêque de Mirepoix fut reçu à l'académie française, il fit sonner FRANÇOAS, FRANÇOASE, dans le débit de son discours.

Si cette affectation étoit bizarre, du moins ceux qui se la permettoient, étoient conséquens; ils vouloient prononcer ces mots comme ils étoient écrits; tandis que les personnes qui refusent d'adopter le léger changement de l'O en A dans notre orthographe, veulent écrire d'une manière et prononcer d'une autre.

Le volume que publie M. Fontanier, répond parfaitement au titre d'*Études de la langue française sur Racine*: un très-grand nombre de questions de grammaire ou de goût, et des plus importantes, ont été successivement élevées par les commentateurs et les admirateurs de ce poète, qui a porté le style tragique au plus haut point de perfection; les connoissances grammaticales, la sagacité de M. Fontanier, ne laissent plus guère à désirer au lecteur qui veut apprécier dignement les beautés de Racine, ou juger les divers passages qui ont donné lieu à des observations critiques. Le travail de M. Fontanier sera sur-tout utile pour former le goût des jeunes gens, ou diriger celui des étrangers. S'il aspireroit à rendre son travail encore plus utile, il n'auroit qu'à rechercher, pour résoudre plusieurs questions relatives ou à l'acception des mots, ou aux tournures des phrases, l'état de la langue française antérieurement à Racine; il trouveroit que nous devons imputer aux variations de la langue certaines acceptions, certaines tournures que des commentateurs ont reprochées comme des fautes; et c'est sur-tout dans la prose d'Amyot que se trouve la justification de plusieurs vers de Racine. Aussi j'applique volontiers à ce grand écrivain ces paroles, cette maxime qu'il avoit invoquée lui-même en faveur des anciens: *MODESTÈ TAMEN*

---

NOTICE sur la substance minérale appelée par les Chinois  
pierre de *Iu*.

LES peuples de l'Asie orientale attachent le plus grand prix à une espèce de pierre nommée en chinois *iu* ou *iu-chi*. Beaucoup de voyageurs et de missionnaires ont parlé de l'estime que les Chinois ont pour cette substance minérale, et des usages multipliés auxquels ils l'emploient; plusieurs auteurs en ont même donné des descriptions: mais ces descriptions, toutes plus ou moins incomplètes, n'ont pas encore permis de déterminer précisément la place que la pierre de *iu* doit occuper dans nos systèmes minéralogiques. Marc-Pol, parlant avec son exactitude accoutumée de la manière dont il avoit vu recueillir le *iu* entre Khotan et Yerkiyang, le nomme *jaspe* et *calcédoine* (2); le P. Goetz, qui entre dans de grands détails sur le commerce du *iu* en Tartarie, appelle cette substance *marbre* et *jaspe*, mais en avertissant que c'est faute d'un nom plus convenable pour le désigner (2). Les auteurs postérieurs n'ont pas tous eu la même réserve: la plupart ont dit du *iu* que c'étoit le plus dur de tous les marbres. Le duc de Chaulnes pensoit que c'étoit une espèce d'agate; c'est l'opinion de Huttner (3); de Van Braam (4), de M. de Guignes fils (5), de presque tous ceux qui ont écrit les relations des deux ambassades anglaises, et aussi de M. l'abbé Grosier (6), cédant en cela à l'autorité de la plupart des missionnaires de Peking. Martini compare le *iu* à l'agate, à l'albâtre et au jayet (7). Toutes ces incertitudes viennent évidemment de ce que, parmi tant d'écrivains, ceux qui ont vu la pierre de *iu* n'étoient pas minéralogistes, tandis que ceux que leurs connoissances auroient mis en état d'en déterminer l'espèce, n'en ont pas eu d'échantillons authentiques à examiner.

Un rapprochement étymologique, aussi ingénieux que plausible, a paru propre à terminer cette incertitude. Un auteur distingué par

---

(1) Liv. 1, c. 33, éd. de Marsden, p. 154. — (2) *De Christian. exped.* p. 552. — (3) *Voyage à la Chine*, p. 88. — (4) *Voy. en Chine*, t. I, p. 266. — (5) *Voy. à Peking*, t. I, p. 401. — (6) *De la Chine*, t. II, p. 230. — (7) *Apud Mullerum, Disquis. geogr. de Chataia*, p. 64.



son érudition a fait observer que la pierre de *iu* est nommé *kasch* par quelques peuples tartares (1) ; que de ce nom de *kasch* pourroit bien être venu, comme l'ont pensé Wallerius, Cronstedt et Pallas, celui de *cacholong*, qu'on donne à une variété de silex et de calcédoine opaque et d'un blanc laiteux, et il en a conclu que la pierre de *iu* devoit être la même substance que notre *cacholong*. On ne peut qu'être frappé de la coïncidence singulière qui auroit lieu, dans cette supposition, entre les opinions que deux savans ont proposées, chacun de son côté, sur des questions absolument étrangères l'une à l'autre. M. Hager a pensé que la pierre de *iu* étoit la matière des vases murrhins (2) ; et M. Mongez, que cette même matière étoit le *cacholong* (3). Cet accord fortuit donne aux deux conjectures une force que peut-être elles n'auroient pas, chacune prise séparément ; et c'est le motif qui m'a déterminé à rechercher si les documens fournis par les écrivains chinois pouvoient fortifier encore ou contredire ces trois opinions, et à faire sur ce sujet un mémoire dont j'ai cru que l'extrait pourroit offrir quelque intérêt pour la minéralogie historique.

Avant d'entrer en matière, je ferai une remarque qui peut trouver son application, non-seulement dans le cas particulier dont nous allons nous occuper, mais encore dans toutes les circonstances où il s'agit de déterminer avec précision à quels objets les anciens, ou ces peuples éloignés qui sont pour nous comme des anciens, entendent appliquer les termes que nous lisons dans leurs ouvrages. La ressemblance ou même l'identité des noms ne prouve pas toujours l'identité des choses, quand des expressions ont passé ; par une suite d'emprunts, de la langue d'un peuple dans celle d'un autre peuple avec lequel le premier n'a pas eu des communications directes ou des rapports immédiats. En histoire naturelle, sur-tout, on s'exposeroit à commettre bien des erreurs, et à faire des rapprochemens bien hasardés, si l'on vouloit s'attacher aux noms seuls, pour la détermination des objets dont on trouve des mentions ou des descriptions dans les livres, et qu'on n'a pas soi-même occasion d'examiner. Avec quelle facilité des hommes qui n'ont aucune idée de la rigueur de nos nomenclatures et de nos méthodes descriptives, ne transportent-ils pas à une plante le nom d'une autre plante, à une pierre le nom d'une autre pierre, pour peu qu'ils croient apercevoir des rapports de formes ou une

(1) Vocabulaire ouïgour-chinois, ms. de la Bibliothèque du Roi.

(2) Numismat. chinoise, p. 153.

(3) Mémoires de l'Institut nat. — Littérature et beaux-arts, t. II, p. 133.

analogie quelconque ! Ne faut-il pas de toute nécessité vérifier soi-même , dès que cela est possible , ces espèces de synonymies hasardées par des naturalistes ignorans , et soutenir les rapprochemens étymologiques les plus plausibles par des considérations prises dans les qualités et les caractères assignés aux êtres dont on cherche à déterminer le genre et l'espèce !

Les Tartares de Khasigâr et de Khotan appellent *kasch* la pierre qu'ils portent en tribut à la Chine et qu'on y nomme *iu* ; mais ne se peut-il pas qu'en d'autres contrées de la Tartarie on ait étendu le même nom à d'autres pierres plus ou moins analogues au *iu* ! Les Mongols de la Daourie , ou les Kalmouks , de la langue desquels le nom de *cacholong* paroît avoir été emprunté , n'ont-ils pas pu appliquer la même dénomination à la première pierre qui se sera offerte à eux , soit sous la forme de galets , qu'affecte le *iu* de la petite Boukharie , soit avec cette translucidité et ces nuances qui le distinguent ! Il est assez naturel qu'ils aient voulu avoir leur *kasch* , et qu'ils aient ainsi appelé la calcédoine qui se trouve dans les ruisseaux de leur pays. Mais je ne puis croire pour cela que le véritable *kasch* ou le *iu* des Chinois soit une calcédoine ou un cacholong , parce que les descriptions qu'en font ces derniers , me semblent inconciliables avec cette supposition.

Suivant leurs auteurs (1) , le *iu* a un éclat tempéré et un poli onctueux ; il est sonore , et d'une dureté inaltérable. On en trouvoit autrefois dans différens pays du midi de la Chine , en Corée et ailleurs ; mais , à présent , c'est de Khotan qu'on en tire la plus grande quantité. Il est roulé par les torrens et les rivières qui viennent des montagnes du Tibet. Il est , ou rouge comme la crête d'un coq , ou jaune comme des châtaignes rôties , ou blanc comme de la graisse , ou noir comme du vernis , ou de couleur verte ; et cette dernière couleur est de beaucoup la plus commune. A présent même , on n'en trouve presque plus de jaune ni de rouge. Le *iu* est inattaquable au fer et au feu ; c'est ce qui fait qu'on ne peut confondre avec cette substance une pierre jaunâtre qu'on nomme abusivement *iu* , mais qu'on peut entamer et graver avec un couteau. Il est extrêmement rare d'en trouver de gros morceaux , qui aient , par exemple , plus d'un pied de longueur. Les morceaux d'une plus grande dimension sont cités comme des raretés sans prix.

Une qualité plus caractéristique est la pesanteur. Dans un traité de mathématiques , intitulé *Souan fa toung tsoung* (2) , on a placé une table

(1) Voyez le *Pen-thsao kang mou* , classe des métaux et des pierres , liv. VIII , p. 47 et suiv. — L'Encyclopédie chinoise et japonaise , liv. LX , p. 1.

(2) Liv. 1 , p. 5.

des pesanteurs de quelques substances, au nombre desquelles se trouve le *iu*. On suppose un morceau ayant un *thsun* [pouce] en tout sens : cela étant,

|                    |      |                       |
|--------------------|------|-----------------------|
| l'or pèse.....     | 16   | <i>liang</i> [onces]; |
| l'argent.....      | 14;  |                       |
| le <i>iu</i> ..... | 12;  |                       |
| le plomb.....      | 9,5; |                       |
| le cuivre.....     | 7,5; |                       |
| le fer.....        | 6;   |                       |
| le lazulithe.....  | 3.   |                       |

Cette table est évidemment fautive, et le rapport de ces différentes pesanteurs, très-inexact. Celle qui résulteroit pour le *iu* comparé à l'or, de la proportion de 12 à 16, seroit, d'après notre manière de compter, 14,4 : comparé à l'argent, il ne peseroit que 8,9, et par rapport au plomb, 14,8. Indépendamment de cette incohérence, il est inoui qu'une substance non métallique quelconque pèse plus que le plomb, le cuivre, et même les métaux anciens les plus légers. Mais, quelque défiance qu'un document si erroné doive inspirer, il me paroît impossible de n'en pas conclure que le *iu* est au nombre des substances dont la pesanteur est remarquable. Cette circonstance est d'accord avec ce que les missionnaires ont observé. Tous les morceaux de *iu*, suivant le P. Cibot (1), pèsent le double du caillou ordinaire. « Nous en avons » vu, dit-il ailleurs, au palais de l'empereur, un morceau brut qu'il » sembloit qu'un homme auroit dû porter; il en fallut quatre, seulement » pour le remuer : il n'avoit cependant que deux pieds et demi de long » sur un demi-pied d'épaisseur. Il étoit d'une figure irrégulière, et de » couleur verte, qui est celle des *yu* les plus communs (2). »

Quoique ces données, fournies par les écrivains chinois, soient en général un peu vagues, je crois qu'on peut en tirer plusieurs argumens pour prouver que la pierre de *iu* n'est pas le cacholong : ce dernier nom est réservé au quartz-agate d'un blanc laiteux ; car, quand le quartz-agate prend d'autres couleurs, on lui donne les noms variés de *sardoine*, de *cornaline*, de *prase*, &c. Or, comme le *iu* est rarement blanc, qu'il est plus souvent blanc verdâtre, ou vert clair, ou vert obscur, il faudroit, en supposant qu'il fût de la nature du quartz, adopter le nom d'*agate*, qui est générique, au lieu de celui de *cacholong*, qui désigne exclusivement une variété blanche. Le poli gras et l'*éclat tempéré* que les Chinois attribuent à la pierre de *iu*, ne convient guère à l'*agate*, qui, quelle que soit sa

(1) Mém. chin. t. XIII, p. 395. — (2) *Id.* t. VI, p. 259.

couleur, prend un poli très-vif, que Werner appelle *glanzend*, ou *glasglanzend*. Enfin la pesanteur spécifique de l'agate n'a rien de remarquable : elle surpasse rarement 2,4, et cette dernière circonstance suffiroit pour faire voir que le *iu* n'est pas de l'agate. Mais ce qui le prouve mieux encore, c'est la description assez exacte que les Chinois font, sous le nom commun de *ma-nao*, de la cornaline, de la calcédoine, et des nombreuses variétés d'agates figurées, herborisées, rubanées, jaspées, fleuries, &c. L'agate est, dans leur opinion, une espèce intermédiaire entre le *iu* et la pierre *fëi iu*, *fïi chi*; ils n'ont pas non plus pris pour du *iu* des sardoines et des morceaux de lazulithe, comme l'a pensé un voyageur moderne (1). La sardoine est leur *ma-nao* jaune; et le lazulithe, leur *thsing kin chi*. S'ils ont pu quelquefois réunir sous le même nom des espèces différentes, ils n'ont pu confondre avec le *iu* que des substances pierreuses qui auroient été, comme celle-là, très-dures, très-lourdes, susceptibles d'un poli gras, et de couleur verdâtre ou blanchâtre. De toutes les pierres qui nous sont connues, celle qui remplit le mieux ces conditions, paroît être la substance, encore assez imparfaitement décrite, à laquelle on donne les noms de *jade* et de *néphrite*. Le jade est à peu près de la même dureté que le quartz. Comme le quartz, il raye le verre et étincelle sous le briquet; il prend un assez beau poli, mais il a toujours un aspect gras : sa pesanteur spécifique est considérable; elle est quelquefois de 3,4 : sa couleur la plus ordinaire est le vert de toutes teintes, depuis le blanc de petit-lait jusqu'au vert olive et au vert noirâtre. Quelques minéralogistes en citent des échantillons jaune-citron et bleuâtres (2) : mais, en général, le jade est vert comme la pierre de *iu* la plus commune. Voilà déjà plusieurs raisons de croire que le *iu* et le jade sont la même substance. On peut, je crois, mettre cette assertion à l'abri de toute contradiction.

Les plaques gravées, les figures d'animaux fantastiques, les fleurs et autres ornemens venus de la Chine et conservés dans nos cabinets, sont le plus ordinairement en jade, et l'on sait qu'à la Chine ces sortes d'ornemens sont presque toujours en pierre de *iu*. Le verre, assez improprement nommé *pâte de riz*, que les Chinois font à l'imitation du *iu*; offre des teintes verdâtres et un aspect gras qui le rendent assez semblable au jade. L'examen d'un cachet en pierre de *iu* rapporté de la Chine a convaincu le célèbre chimiste Klaproth que ce cachet étoit fait de la substance nommée *néphrite*, *lapis nephriticus* (3). Enfin, le docteur

(1) Clarke Abel, *Narrative of a journey in the interior of China*, p. 132.

(2) *Voy. Kidd, Outlines of mineralogy*, t. I, p. 112.

(3) Leichenstein auf dem Grabe, u. s. w. p. 39.

Abel, qui a eu à sa disposition plusieurs échantillons de *iu* pendant son voyage à Peking, n'a pas par lui-même décidé la question; mais la description qu'il donne du *iu* peut y jeter un grand jour. Suivant ce naturaliste, c'est une pierre d'un blanc verdâtre, passant au vert grisâtre et au vert d'herbe foncé. Intérieurement elle est à peine brillante; sa cassure est écailleuse, et les écailles sont blanchâtres: elle est demi-transparente et raye fortement le verre; mais elle ne raye pas le quartz, qui ne la raye pas non plus: au chalumeau, elle est infusible sans addition. Sa pesanteur spécifique est de 2,858; 3,4; 3,19; 3,33. M. Abel n'a pu en faire l'analyse; mais il pense que c'est une espèce qui n'a pas encore été décrite, quoiqu'elle soit étroitement liée à la *Pierre de hache* (1), c'est-à-dire au *beilstein* de Werner.

Il restoit encore quelque incertitude; et, afin de la lever, je me suis adressé à une personne zélée pour les progrès des connoissances utiles: j'ai priée d'examiner, dans les collections publiques de Londres, les sceptres envoyés de la Chine au roi d'Angleterre, et dont l'origine bien connue ne laisse aucun doute sur la matière dont ils sont faits. Voici ce que M. W. Huttman s'est empressé de me répondre: « S. M. (le roi » d'Angleterre) possède deux sceptres; la compagnie des Indes en a un » troisième, et le Muséum britannique, plusieurs échantillons de *iu* tant » bruts que travaillés. M. Kœnig, garde des objets d'histoire naturelle » au Muséum britannique, m'assure que *la pierre de iu est sans aucun » doute [unquestionably] la même substance que le jade de la Chine; et » celle-ci, à son tour, paroît étroitement liée à la prehnite. M. Kœnig a le » projet d'en faire l'analyse, et il m'informerá du résultat de son exa- » men. »*

On voit que cette réponse, qui confirme si pleinement les considérations précédentes, décide sans retour la question historique. La pierre de *iu* est le jade oriental ou la néphrite; mais il reste encore quelques points sur lesquels les minéralogistes ne sont pas entièrement d'accord. Il paroît qu'on a réuni, sous le nom de *jade*, des substances diverses dont la nature chimique n'est pas encore suffisamment connue. M. le comte de Bournon regarde le jade oriental comme une prehnite amorphe et compacte. MM. Jameson (2) et Kœnig paroissent adopter cette opinion: mais la prehnite est fusible au chalumeau, *en écume blanche, remplie de bulles, qui finit par se convertir en émail d'un jaune noirâtre* (3);

(1) Narrative &c. p. 132.

(2) System of mineralogy, t. I, p. 294.

(3) Traité de minéralogie, par M. Haüy, t. III, p. 168.

et, si l'on en croyoit M. Abel, le jade de la Chine seroit infusible sans addition. Au reste, ce sont là des questions et des difficultés qui sont uniquement du ressort de la minéralogie, et auxquelles l'analyse projetée par M. Kœnig mettra sans doute fin; elle décidera si le *beilstein* du fleuve des Amazones, la néphrite ou le bitterstein d'Asie et de Corse, le jade et la prehnite, diffèrent dans leurs élémens constitutifs, ou par leur manière de se comporter au chalumeau, et par conséquent si ces substances doivent former une ou plusieurs espèces distinctes.

Maintenant que nous savons ce que c'est que la pierre de *iu*, il nous sera moins difficile de porter un jugement sur les conjectures de M. Hager, qui pense que cette pierre a été la matière des vases murrhins; c'étoit une question fort épineuse, quand il s'agissoit de décider si une substance célèbre chez une nation de l'Asie, mais inconnue, étoit la même qu'une matière également célèbre dans l'antiquité et pareillement inconnue. Il falloit nécessairement s'en tenir à des rapprochemens vagues, à des approximations, à des suppositions qui n'avoient rien de déterminé. Il n'en sera pas de même à présent, que nous n'avons plus qu'à rapprocher du jade les traits caractéristiques assignés à la matière murrhine par les anciens qui en ont parlé.

La pierre murrhine n'étoit pas transparente (1), comme on l'a pensé d'après un passage d'Arrien mal interprété. Martial donne à entendre que les vases qui en étoient faits, ne laissoient pas paroître à l'extérieur la couleur du vin (2). Il en seroit à peu près de même dans un vase de jade ou de pierre de *iu*. Le *splendor sine viribus*, et le *nitorque veriùs quàm splendor*, que Pline (3) attribue aux vases murrhins, les *macula pingues*, qui, suivant lui, donnoient du prix à quelques-uns de ces vases, représentent assez bien le poli gras et l'éclat tempéré que les Chinois louent dans leur pierre de *iu*, et que nous retrouvons dans le jade; enfin l'épithète de *graves*, que Stace donne aux vases murrhins (4), peut encore, si on le veut absolument, être comptée au nombre des traits de ressem-

(1) Προχαρεῖ δὲ εἰς τὰς πίπας τέτυκτο ἰμάπα... ἢ λιθίας ὑαλῆς πλείονα γένη, ἢ ἄλλης μυρρίνης τῆς γενομένης ἐν Διοσπόλει. *Arr. Peripl. mar. Erythr. p. 4, apud Geogr. vet. script. Græc. minores, 1.*

(2) *Nos bibimus vitro, tu myrrhâ, Pontice; quare!  
Prodat perspicuus vè duo vina calix.* (L. IV, ep. 86.)

Cette épigramme n'a pas été oubliée par tous ceux qui ont écrit sur les vases murrhins, comme l'a pensé M. de Rozière; elle est citée par M. Hager, p. 164 de sa *Numismatique chinoise*.

(3) L. XXXVII, c. 2, §. 8, ed. Harduin. t. II, p. 757, 20.  
*Sylv. l. III, Coma Earini, v. 58; ed. Emer. Crucaei, p. 374.*

blance qui rapprochent la *murrha* du jade, quoique ce mot semble bien plutôt une expression indifférente, ou tout au plus applicable à toutes les substances minérales dont on fait des vases, et qu'on est obligé de tailler un peu épaisses, à raison de leur fragilité.

On ne doit pas négliger les fables mêmes, qui peuvent quelquefois servir à reconnoître la vérité : plusieurs écrivains chinois ont regardé la pierre de *iu* comme de l'eau devenue solide après avoir séjourné cent ans dans le sein de la terre. Les anciens ont dit à peu près la même chose de la matière des vases murrhins (1). On a parlé de certaines espèces de *iu* qui répandoient une odeur agréable, *hiang iu*, et Pline dit aussi que l'on attachoit du prix à l'odeur de la pierre murrhine (2). M. Hager, qui néglige rarement les ressources que son érudition lui fournit en faveur des opinions qu'il adopte, n'a pas manqué de faire observer que l'origine orientale assignée à la *murrha* et la dimension la plus ordinaire des morceaux de cette précieuse substance (3), se rapportoient assez bien à ce que nous savons de la pierre de *iu*.

Voilà, si je ne me trompe, un résumé assez exact des raisons qu'on peut alléguer en faveur de l'identité présumée de la *murrha* et de la pierre de *iu* ou du jade oriental. Mais les objections qu'on peut puiser contre cette opinion dans les descriptions des anciens, me paroissent être beaucoup plus fortes, et la rendre, si j'ose le dire, tout-à-fait inadmissible.

La couleur du jade est souvent blanchâtre; elle passe ordinairement par les nuances du vert, mais elle n'est jamais vive; et, sous ce rapport, plusieurs voyageurs ont eu peine à concevoir la haute estime que les Chinois font de leur *iu* (4). La perfection de celui-ci est d'être d'une teinte uniforme, parce que les taches qui s'y rencontrent, sont plutôt des nuages qui en altèrent la transparence, et le déparent, au lieu de l'embellir. Chez les anciens, c'étoit un défaut qu'il y eût dans les vases murrhins des endroits transparens et pâles (5); le mérite de la couleur étoit dans la variété des nuances (6) et dans des zones concentriques,

(1) *Humorem putant sub terra calore densari. Plin. l. XXXVII, c. II, §. 8.*

(2) *Aliqua et in odore commendatio est. Id. ib.*

(3) *Amplitudine nusquam parvos excedunt abacos; crassitudine verò, quantà dictum est vasi potorio. Id. ib.*

(4) The partiality of the Chinese for this stone seemed to me quite unaccountable, from any quality that it exhibited to my observation. It is generally of a dull, sometimes of a muddy colour, and does not admit so high a polish as agate. *Abel's Narrative, &c. p. 133.*

(5) *Translucere aut pallere quidquam vitium est. Plin. loc. cit.*

(6) *Sed in pretio varietas colorum, subinde circumcingentibus se maculis in*

de pourpre, de blanc, et d'une troisième couleur qui paroissoit comme enflammée, et participoit des deux premières, passant au violet pourpré et au rouge laiteux. Il y avoit des personnes qui estimoient particulièrement certains accidens de couleurs, ou reflets semblables à ceux de l'arc-en-ciel (1). C'étoit sans doute ce qu'on cherchoit à imiter dans la *murrha* factice; et voilà pourquoi Pline, parlant du verre murrhin, et de celui qui imitoit les hyacinthes et les saphirs, l'oppose au verre blanc (2). Il est impossible de trouver une pierre à qui toute cette description convienne moins qu'au jade, ou au *iu*, dans lequel on n'a jamais loué ni zones, ni reflets de lumière, mais un aspect gras, des teintes pâles, un poli doux et onctueux, l'opposé de ce qui faisoit le mérite de la *murrha*.

Mais la raison la plus forte est que cette dernière substance n'étoit pas dure, puisqu'on pouvoit la rayer avec les dents. C'est ce qu'on doit conclure du passage où Pline raconte qu'un personnage consulaire, dans l'enthousiasme que lui causoit la vue d'un vase murrhin qui avoit coûté soixante-dix talens, en avoit rongé le bord (3). Et l'on ne sauroit croire qu'il s'agisse d'une cassure faite à un vase de pierre dure; car Pline ne se seroit probablement pas servi du mot *abroso*, et sur-tout il n'eût pas ajouté cette circonstance remarquable, que cette injure augmenta le prix du vase et devint une marque de sa supériorité sur les autres objets du même genre: car, sur du jade, de la sardonix, ou toute autre matière de la même dureté, l'action du consulaire n'auroit produit qu'une fracture par éclat, telle qu'eût pu la causer tout autre accident. Il falloit que l'empreinte des dents y fût marquée, que le bord eût été rongé, comme le dit Pline, pour qu'il ne restât pas de doute sur l'origine de cette imperfection, et que la valeur du vase s'en accrût dans l'opinion des amateurs.

Je ne puis dissimuler que ces motifs, qui me persuadent que le *jade* n'étoit pas la matière des vases murrhins, ne sont pas moins opposés à

*purpuram candoremque, et tertium ex utroque ignescentem, veluti per transitum coloris, in purpura, aut rubescente lacteo.* Plin. loc. cit. Vide etiam *Isidori Hispal.* Orig. l. XI, c. 12.

(1) *Sunt qui maximè in his laudent. . . . quosdam colorum repercussus, quales in cælesti arcu spectantur.* Id.

(2) *Fit et album (vitrum) et murrhinum, aut hyacinthos sapphirosque imitatum, et omnibus aliis coloribus.* Id. l. XXXVI, c. 26, t. II, p. 759.

(3) *Excrescitque in dies ejus rei luxus, murrhino LXX talentis empto, capaci planè ad sextarios tres calice. Potavit ex eo ante hos annos consularis, ob amorem abroso ejus margine, ut tamen injuria illa pretium augetet; neque est hodie murrhini alterius præstantior indicatura.* L. XXXVII, c. 2, §. 7, t. II, p. 767.



l'opinion de ceux qui pensent que cette matière étoit le cacholong. Il est impossible que cela soit autrement, puisque je n'ai fait, pour ainsi dire, que rappeler les passages dont s'est servi M. de Rozière (1) pour prouver que ces vases n'étoient pas faits d'une substance dure, capable d'étinceler sous le briquet : c'est pourtant ce qu'il faudroit admettre, si l'on supposoit, avec Guibert et l'abbé Leblond, qu'ils étoient en sardonix ; ou, avec M. Mongez, qu'ils étoient d'une substance qui ne diffère de la sardonix qu'en ce qu'elle est tout-à-fait blanche : cette dernière particularité est une difficulté de plus, puisqu'elle semble entièrement opposée à l'un des points essentiels de la description du naturaliste latin. Après avoir examiné toutes les opinions qui ont été émises sur cette matière, M. Larcher finissoit en disant qu'elle réclamoit un nouvel examen. Depuis cette époque, M. de Rozière a proposé une nouvelle conjecture, et son opinion paroît justifier la confiance avec laquelle il l'a présentée. Cette opinion, précédemment émise par de Born (2) et par un auteur anglais (3), est que les vases murrhins étoient de chaux fluatée ou spath-fluor. Cette idée ingénieuse peut bien être sujette à quelques difficultés ; mais je dois avouer qu'en relisant les passages où les anciens ont traité de la matière murrhine, j'ai été beaucoup moins frappé des objections, que de la manière exacte dont cette supposition s'applique aux descriptions de Pline, dont elle peut même servir à expliquer les endroits obscurs : il n'y a pas beaucoup d'hypothèses qui donnent lieu à la même observation.

J. P. ABEL-RÉMUSAT.

## NOUVELLES LITTÉRAIRES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE, ET SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.

L'ACADÉMIE royale des beaux-arts a élu M. Thibault pour remplacer, dans la section d'architecture, feu M. Dufourny. L'académie vient de perdre un autre membre de la même section, M. Bonnard, décédé à Bordeaux.

La société d'émulation de Cambrai et le conseil municipal de la même ville ont résolu d'élever un monument à FÉNELON, et ont ouvert à cet effet, jusqu'au premier avril prochain, une souscription à la mairie de Cambrai ; chez

(1) Mémoire sur les vases murrhins qu'on apportoit jadis en Égypte, et sur ceux qui s'y fabriquoient. *Journal des mines*, t. XXXVI, p. 193 et suiv.

(2) Catal. de M.<sup>lle</sup> de Raab, t. I, p. 356.

(3) *Classical Journal*, september 1810, p. 472.

M. Jacq. Laffite, à Paris; et chez le président de la chambre des notaires, dans tous les chefs-lieux d'arrondissement. La liste des souscripteurs sera publiée et déposée ensuite dans le monument : on rendra un compte public de l'emploi des fonds, dès que les travaux seront achevés.

## LIVRES NOUVEAUX.

## FRANCE.

*Discours sur la théorie physiologique de l'enseignement mutuel*, prononcé dans la séance publique de l'académie de Lyon, le 7 septembre 1818; par Stan. Gilibert, D. M. Lyon, Bohaire; et Paris, Colas, rue Dauphine, n.º 32, 1818, in-8.º, 35 pag. Prix, 1 fr., et par la poste, 1 fr. 15 cent.

*Leçons latines modernes de littérature et de morale*, ou Recueil, en prose et en vers, des plus beaux morceaux des auteurs les plus estimés qui ont écrit en cette langue depuis la renaissance des lettres; par M. Noël, inspecteur général de l'université royale de France, et M. de la Place, professeur d'éloquence latine à la faculté des lettres de l'académie de Paris. A Paris, chez le Normant, impr. libr. rue de Seine, n.º 8, et quai Conti, entre le Pont-neuf et la Monnaie; 1818, 2 vol. in-8.º, xij, 488 et 507 pag. Pr. 12 fr. et 15 fr. 25 cent. par la poste. MM. Noël et de la Place ont déjà publié deux recueils du même genre: l'un de littérature française, l'autre de littérature latine, ancienne ou classique: ils annoncent des *Leçons grecques* et des *Leçons italiennes*, qui seront aussi des chrestomathies, c'est-à-dire, des recueils de morceaux choisis, en vers et en prose. Le premier tome des *Leçons latines modernes* contient plus de trois cents morceaux de prose, distribués sous les titres de narrations, tableaux, descriptions, définitions, allégories, philosophie morale, lettres, dialogues, genre oratoire, portraits ou caractères tant politiques que littéraires. Ce sont des extraits de divers auteurs latins des XIV.º, XV.º, XVI.º, XVII.º, XVIII.º et même XIX.º siècles; auteurs entre lesquels on distingue Pétrarque, Ange Politien, Paul-Émile, Érasme, Muret, de Thou, Juste-Lipse, Strada, Mariana, Grotius, Dan. Heinsius, Balzac, le P. Porée, le P. le Jay, Hersan, Grenan, Rollin, L. Marin, Ch. le Beau. Des pièces de vers, dont le nombre est aussi d'environ trois cents, composent le second volume, et sont distribuées à peu près dans le même ordre et sous les mêmes titres: elles sont extraites des poésies latines de Sannazar, Sadolet, Vida, Théod. de Bèze, du Bartas, Passerat, l'Hospital, Buchanan, Barclay, Quillet, Santeul, Addison, Fléchier, Sautel, Masenius, Doissin, Cossart, Rapin, le Brun, la Rue, Commire, Sanadon, Brumoy, du Cerceau, Vanière, Desbillons, Coffin, de Marsy, la Monnoye, Polignac, P. Boscowich, Yriarte, &c. Ces deux volumes ne peuvent manquer d'être utiles aux professeurs et aux étudiants. Les textes qui peuvent offrir quelques difficultés, sont expliqués en des notes fort courtes et fort peu nombreuses. Il n'est point entré dans le plan des éditeurs d'y joindre des notices sur les auteurs de ces divers morceaux de latinité moderne.

*Charlemagne*, ou la Caroléide, poème épique en vingt-quatre chants, par M. le vic. d'Arlincourt. Paris, le Normant, 1818, 2 vol. in-8.º, 38 feuilles; 10 fr.

*Dissertation sur le passage des rivières et des montagnes, et particulièrement sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal*, l'an 218 avant l'ère chrétienne; par M. le comte de F. d'U. Paris, Pelicier et Dentu, 1818, 23 pages in-8.º

*Second Voyage en Perse, en Arménie et dans l'Asie mineure*, fait de 1810 à

1816, avec le journal d'un voyage au golfe Persique, par le Brésil et Bombay; suivi du récit des opérations de sir Gore Ouseley, ambassadeur de S. M. Britannique, traduit de l'anglais de Jacq. Morier. Paris, imprim. de Smith, librairie de Gide fils, 1818, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, 58 feuilles, outre les planches; 15 fr.

*Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France, depuis Philippe-Auguste.* Cette édition, dirigée par M. Petitot, aura 40 ou 42 vol. in-8.<sup>o</sup> Le prix de chaque volume est de 5 fr. 50 cent., pour les personnes qui souscriront avant le 31 déc. 1818, à Paris, chez Foucault. Les deux derniers tomes, contenant la table générale de l'ouvrage, seront délivrés *gratis* aux souscripteurs.

*Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne*, extraits de la correspondance du marquis de Louville. Paris, imprimerie de Fain, librairie de Maradan, 1818, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, 48 feuilles; 12 fr.

*Histoire de la guerre d'Espagne contre Napoléon Buonaparte*, par une commission d'officiers de toutes armes établie à Madrid; traduite de l'espagnol, avec notes et éclaircissemens, par un témoin oculaire. Paris, le Normant, 1818, tome 1.<sup>er</sup>, in-8.<sup>o</sup>, xxxij et 385 pages.

*Essai sur la vie, les écrits et les opinions de Malesherbes*, par M. le comte Boissy d'Anglas, pair de France, membre de l'Institut. Paris, impr. de Crapelet, librairie de Treuttel et Würtz, 1818, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>, 48 feuilles; 12 fr. et en pap. vél. 24 fr.

*Œuvres posthumes de Benjamin Franklin*: Mémoires sur sa vie et sur ses écrits, publiés sur le manuscrit original, rédigé par lui-même en grande partie et continué jusqu'à sa mort par Will. Temple Franklin son petit-fils. Paris, impr. de Crapelet. Paris, Strasbourg et Londres, Treuttel et Würtz, 1818, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>: prix 12 fr. t. I. xiv et 398 pag. avec un portrait de B. Franklin; — t. II, 435 pag. avec une gravure. Nous avons fait connoître, l'an dernier (juin, pag. 348-356) le volume que MM. Treuttel et Würtz ont publié sous le titre de *Correspondance de Benj. Franklin*. C'étoit la première partie des Œuvres posthumes de cet illustre Américain; la deuxième consiste dans les 2 vol. de Mémoires qui viennent d'être mis au jour. Ces Mémoires sont divisés en six sections. La première conduit l'histoire de la vie de Franklin depuis sa naissance, en 1706, jusqu'à son mariage avec M.<sup>lle</sup> Read en 1730: c'est un intéressant tableau de ses relations domestiques, de ses travaux typographiques, de ses premiers essais littéraires. Sa carrière politique s'ouvre dans la seconde section, qui contient aussi l'exposé de ses premières expériences de physique, et qui se termine à son arrivée à Londres, en 1757. On suit à-la-fois, dans la troisième, le développement de ses découvertes sur l'électricité, et ses tentatives pour obtenir du gouvernement anglais plus de justice à l'égard des colonies dont il étoit le représentant. On le voit, dans la quatrième section, cité devant la cour de la chancellerie, destitué de ses emplois et menacé d'être arrêté. La cinquième comprend dix années, depuis 1775 jusqu'en 1785: cette époque est surtout remarquable par le séjour de Franklin en France et par le succès de ses négociations. La sixième, qui concerne les dernières années de sa vie, jusqu'en 1791, est suivie d'anecdotes diverses et de quelques pièces historiques. Les relations et les lettres, méthodiquement distribuées dans ces six sections, et le volume de *Correspondance choisie*, publié en 1817, ne laissent plus rien à désirer sur la vie privée et publique de Benj. Franklin.

*Histoire littéraire des XI.<sup>e</sup> et XII.<sup>e</sup> siècles*, traduite de l'anglais de Berington,

par M. Boulard. Paris, imprimerie de Cellot, librairie de Maradan, 1818, *in-8.*, 180 pag., y compris un écrit du traducteur, intitulé, *Vœux d'un ami des lettres*. M. Boulard a publié, en 1814 et 1816, la traduction de l'Histoire littéraire des dix premiers siècles par le même auteur, 2 vol. *in-8.* Il vient de traduire aussi de l'anglais (de Knox) des notices sur le président de Thou et sur Jacques Harris, auteur de l'Hermès. Paris, Maradan, 1818, 20 pages *in-8.*

*Catalogue de la bibliothèque de feu M. Clavier*, membre de l'Institut. Paris, imprimerie de Crapelet; Debure frères. 1818, *in-8.*, 24 feuilles. Prix, 3 fr. La vente de cette bibliothèque commencera le 18 janvier 1819, à l'hôtel de Bullion.

*Des principes de l'économie politique, et de l'impôt*, par M. David Ricardo; traduit de l'anglais par F. S. Constancio, D. M., avec des notes explicatives et critiques par J. B. Say. Paris, imprimerie de Crapelet; chez Aillaud, quai Voltaire, n.º 21, 1818, 2 vol. *in-8.*; 12 francs.

*Essai sur les institutions sociales* dans leurs rapports avec les idées nouvelles; par P. S. Ballanche. Paris, imprimerie de P. Didot l'aîné, librairie d'Antoine-Augustin Renouard, 1818, *in-8.*, 420 pages. Prix 6 francs, et par la poste, 7 francs 35 centimes.

*Du régime municipal, et de l'administration de département*. Paris, imp. de Gueffier, librairie de Barrois l'aîné, 1818, *in-8.*, 285 pages, dont les dernières contiennent un catalogue de livres relatifs à l'administration provinciale et municipale.

*De l'autorité judiciaire en France*; par M. Henrion de Pensey. Paris, impr. de P. Didot aîné, librairie de Théoph. Barrois père, 1818, *in-4.*, 74 feuilles et demie.

*Conférence des cinq Codes* entre eux et avec les lois et réglemens sur l'organisation et l'administration de la justice, &c., contenant en outre des notes où l'on rapporte sommairement les lois, ordonnances, décrets, &c...; décisions des ministres, arrêts des cours souveraines, &c...; avec une table générale alphabétique des matières; par M. Bourguignon, conseiller honoraire, auteur de plusieurs ouvrages de jurisprudence, Paris, chez Guillaume et compagnie, rue Hautefeuille, n.º 14, 2 vol. *in-8.*; et *in-12*. Prix: exemplaire *in-8.*, broché, 14 fr.; relié, 16 fr.; par la poste, 18 fr. — Exemplaire *in-12*, broché, 9 fr., et par la poste, 12 fr.; relié, 10 fr. 50 cent.

*Mémoires de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut* (années 1813, 1814 et 1815). Paris, Firmin Didot, 1818, *in-4.*, 79 feuilles, et 3 planches, 18 fr. — *Mémoires de l'académie royale des sciences de l'Institut* (année 1816), tome 1.<sup>er</sup>, *ibid.* *in-4.*, 71 feuilles, 18 francs.

*Connoissance des temps ou des mouvemens célestes*, à l'usage des astronomes et des navigateurs, pour l'an 1821, publiée par le bureau des longitudes. Paris, M.<sup>me</sup> Courcier, 1818, *in-8.*, 22 feuilles et demie; 4 fr., et avec les additions, 6 fr. — *Annuaire* présenté au Roi par le bureau des longitudes, pour l'année 1819. Paris, M.<sup>me</sup> Courcier, 1818, *in-18*, 5 feuilles 1/2; 1 fr.

*Traité des manœuvres courantes et dormantes*, composant le grément des bâtimens marchands de différentes espèces, de 34 à 15 pieds de largeur; précédé de plusieurs tables relatives au système de mâturation convenable à ces bâtimens; suivi de plusieurs autres tables nécessaires à la marine, et d'un vocabulaire des termes de marine, en français, anglais, espagnol et hollandais, relatifs à ce traité; par P. G. Cicquel-des-Touches, capitaine de vaisseau en retraite.

Paris, imprimerie de Fain, chez Simonet et Causette, quai des Augustins, n.º 27 et 35, 1818, gr. in-8.º, vij, 31 et 209 pages.

*Philosophie anatomique*, avec 16 figures de nouvelles préparations d'anatomie; par M. Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Institut. Paris, impr. de Doublet, librairie de Méquignon-Marvis, 1818, in-8.º, 35 feuilles et un cahier oblong de 10 planches: 10 fr.

*Procès-verbal de la séance publique de la Société d'agriculture, de commerce et des arts de Boulogne-sur-mer*, tenue le 29 juin 1818. Boulogne, le Roi-Berger, in-8.º, 40 pages.

*Revue encyclopédique*, ou analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts, par une réunion de membres de l'Institut et d'hommes de lettres; journal littéraire, dont le premier cahier (12 feuilles in-8.º) paroitra le 1.º janvier 1819. Les ouvrages dont on y rendra compte, seront distribués en trois classes: 1.º sciences physiques et mathématiques; 2.º sciences morales et politiques; 3.º littérature et beaux-arts. Ces analyses seront suivies de mélanges (mémoires particuliers, notices, nécrologies) et d'un bulletin bibliographique. On souscrit, à Paris, chez Baudouin frères, rue de Vaugirard, n.º 36, et au Dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n.º 3. Le prix de l'abonnement, pour les 12 cahiers de l'année, est de 42 fr. à Paris; de 45 fr. dans les départemens: pour 6 cahiers, de 24 fr. et de 28 fr. par la poste.

*Le Doctrinaire*; recueil philosophique, politique et littéraire. 1.º livraison. Paris, imprim. de Gueffier, librairie de Plancher, 1818, in-8.º, 3 feuilles. Neuf livraisons formeront un volume, dont le prix (d'abonnement) est de 9 fr. Dix-huit livraisons, ou 2 volumes, coûteront aux souscripteurs 17 fr.; et vingt-sept livraisons, ou 3 volumes, 25 fr.

*Le Pilote*, feuille commerciale de France et de l'étranger, in-4.º. Cette feuille paroît tous les jours, excepté les dimanches et fêtes. Prix de l'abonnement pour l'année, 60 fr.; pour six mois, 32 fr.; pour trois mois, 18. fr. On souscrit rue de la Michodière, n.º 12. Le 1.º numéro a paru le 21 septembre dernier.

## ITALIE.

MM. Maj et Zohrab viennent de publier, à Milan, la traduction latine du 1.º livre de la Chronique d'Eusèbe, traduction faite sur une version arménienne. Ils y ont joint des éclaircissemens et des notes critiques, et les fragmens du texte grec, qui ont été cités et conservés par divers anciens auteurs. Ce premier volume est de 220 pages, y compris le frontispice, ou de 27 feuilles et demie, et le prix de chaque feuille est de 40 centimes pour les souscripteurs, de 55 cent. pour les personnes qui n'ont pas souscrit, outre les frais de port. Le second volume ne tardera point à paroître: les éditeurs y joindront leur discours préliminaire, des tables et des corrections. Cette édition se fait à l'imprimerie royale de Milan, avec des caractères neufs; et l'on tire un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin in-fol. — En même temps, deux religieux arméniens se disposent à publier, à Venise, vers la fin de janvier, la version arménienne de cette même Chronique d'Eusèbe, avec une version latine et les fragmens grecs; ils ont aussi ouvert une souscription à raison de 30 cent. par feuille: leur édition sera, comme celle de Milan, de format in-4.º.

## ANGLETERRE.

*Illustrations of the literary History, &c. Eclaircissemens sur l'Histoire litté-*  
Dddd

raire du *XVIII.<sup>e</sup> siècle*, consistant en mémoires authentiques et lettres originales de personnages célèbres; recueil publié par M. John Nichols, et faisant suite aux *Literary anecdotes*. Londres, 1818, 3 vol. in-8.<sup>o</sup>

*An Essay on spanish literature, &c.; Essai sur la littérature espagnole*, contenant l'histoire littéraire de ce pays, depuis le *XII.<sup>e</sup> siècle* jusqu'à nos jours; par G. Anaya. Londres, Boosey, 1818, in-12: 5 sh.

*A treatise on the living languages, &c.; Traité des langues vivantes* (particulièrement des langues espagnole et italienne); par M. Anaya. Londres, Boosey, 1818, in-12: 4 sh. 6 d.

## TABLE

*DES ARTICLES contenus dans les douze cahiers du Journal des Savans, publiés en 1818.* (On n'a point compris dans cette table les simples annonces bibliographiques qui ne sont accompagnées d'aucune notice.)

I. LITTÉRATURE ORIENTALE. Mines de l'Orient, tome V. Vienne, 1818, in-fol. : article de M. *Silvestre de Sacy*; novembre, pag. 667-673.

*Historia arabum regnorum ante islamismum; & Mss. arabicis collegit, vertit et illustravit D. J. Lassen Rasmussen. Hauniæ, 1817, in-4.<sup>o</sup>* : article de M. *Silvestre de Sacy*; janvier, 18-28.

L'Histoire des Assassins, tirée d'écrivains orientaux, par M. de Hammer (en allemand). Stuttgart, 1818, in-8.<sup>o</sup> : article de M. *Silvestre de Sacy*; juillet, 412-416.

Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie; textes arméniens et trad. franç., &c., par M. de Saint-Martin; 2 vol. in-8.<sup>o</sup>; avril, 253 : article de M. *Silvestre de Sacy*; août, 487-497.

Histoire de la Société biblique, par M. Owen (en anglais). Londres, 1816, 2 vol. in-8.<sup>o</sup> : article de M. *Silvestre de Sacy*; mai, 259-262; nov. 703.

Sur la mission des Baptistes dans l'Inde : article de M. *Abel-Rémusat*; nov. 648-650.

Grammaire de la langue chinoise, par M. Morrison (en anglais). Serampour, 1815, in-4.<sup>o</sup> : article de M. *Abel-Rémusat*; février, 67-70.

Grammaire chinoise, par M. Molinier de Maynis, d'après les leçons données (par M. *Abel-Rémusat*) au Collège royal de France; nov. 700, 701.

Laou-seng-ubn, le vieillard qui obtient un fils; drame chinois traduit en anglais par M. Davis. Londres, 1816, in-16 : article de M. *Abel-Rémusat*; janv. 29-35.

The sacred edict translated from the chinese original by Will. Milne. London, 1817, in-8.<sup>o</sup> : article de M. *Abel Rémusat*; octobre, 593-598.

II. LITTÉRATURE GRECQUE et ancienne littérature latine.

Édition et traduction de Pindare, par M. Tourlet. Paris, 1818, 2 vol. in-8.<sup>o</sup>; févr. 121 : article de M. *Raoul-Rochette*; avril, 213-224.

Édition grecque, traduction française et commentaire des œuvres de Xéophon, par M. Gail. Paris, 1814-1817, 10 vol. in-4.<sup>o</sup> : article de M. *Raoul-Rochette*; mars, 140-150.

Observations sur le texte &c. de l'Œdipe-roi de Sophocle; juillet, 431-437; août, 497-507; sept. 562-567.

Lettere di Pietro Giordani sopra il Dionisio trovato dall' abate Mai. Milano, 1817, *in-8.*; juin, 380.

Philo Judæus de Cophini festo, de colendis parentibus et de Jona; edente Ang. Maio. Mediolani, 1818, *in-8.*; oct. 636.

Explication du passage de Strabon relatif aux édifices sacrés d'Héliopolis, par M. Letronne; mai, 304-310.

Eclaircissemens sur les passages de Strabon relatifs à la latitude de Marseille et de Byzance, selon Pythéas et Hipparque, par M. Letronne; nov. 691-698.

Edition et traduction de l'Almageste de Ptolémée, avec des notes, par M. Halma. Paris, 1813 et 1816, 2 vol. *in-4.*: deux articles de M. Letronne; avril, 195-207; mai, 263-276.

La Luciade, ou l'Ane de Lucius de Patras, texte grec, version française et notes (par M. Courier). A Paris, 1818, *in-12*: article de M. Letronne; juillet, 416-424.

Le quatorzième livre sibyllin, publié par M. Mai. Milan, 1817, *in-8.* — Dissertation de M. Birger Thorlacius sur les livres sibyllins. Copenhague, 1815, *in-8.*: article de M. Visconti; mai, 288-293.

Premier livre de la Chronique d'Eusébe; traduction latine faite sur une version arménienne; avec des fragmens du texte grec: éditeurs, MM. Mai et Zohrab. Milan, 1818, *in-4.*; décembre, 761.

— Auteurs classiques latins: collection de Barboü; mai, 316-317. — Nouvelle collection entreprise par M. Lemaire; mai, 317. — Autre, annoncée par M. Valpy, en Angleterre; mai, 320. — Autre, sous le titre de *Bibliothèque latine*. Paris, chez Nicole, &c.; juin, 378, et nov. 701.

Virgilii Maronis interpretes veteres; edente Ang. Maio. Mediolani, 1818, *in-8.*; oct. 636.

Itinerarium Alexandri. — Et res gestæ Alexandri, ex Æsopo Græco translata à Pub. Valerio; edente Ang. Maio. Mediolani, 1817, *in-8.*: article de M. Letronne; juillet, 401-412; octobre, 609-620.

III. LITTÉRATURE MODERNE. 1.<sup>o</sup> *Belles-Lettres*: Grammaire et littérature didactique. — Poésie. — Mélanges.

Grammaire des grammaires, par M. Girault Duvivier. Paris, 1818, 2 vol. *in-8.*: article de M. Raynouard; mai, 276-283.

Les Tropes de Dumarsais, avec un commentaire, par M. Fontanier. Paris, 1818, 2 vol. *in-12*, article de M. Daunou; décembre, 707-716.

Études grammaticales &c. sur Racine, par M. Fontanier. Paris, 1818, *in-8.*: article de M. Raynouard; déc. 738-748.

De usu italicæ linguæ à seculo quinto, acroasis. Pisis, 1817, *in-4.*: article de M. Raynouard; Juin, 323-331.

Observations sur la langue et la littérature provençales, par M. W. de Schlegel. Paris, 1818, *in-8.*: article de M. Raynouard; octobre, 586-593.

Observations sur la ressemblance frappante qu'on découvre entre la langue des Russes et celle des Romains. Milan, 1817, *in-4.*: article de M. Silvestre de Sacy; juillet, 398-401.

Méthode analytique pour apprendre la langue anglaise, par M. Bourgeois. Amiens, 1818, *in-8.*; octobre, 632.

Cours analytique de littérature générale, par M. Lemercier. Paris, 1817 et 1818, 4 tom. *in-8.*: trois articles de M. Raynouard; janvier, 46-55; février,

101-109; mars, 157-166. = Du second Théâtre français, ou Instruction sur la déclamation, par M. Lemercier. Paris, 1818, *in-8.*; novembre, 701.

Leçons latines modernes, par MM. Noël et de la Place, 2 vol. *in-8.*; déc. 758.

Elémens de l'histoire de la littérature française, par M. de Charbonnières. Paris, 1818, *in-8.*; article de M. *Raynouard*; juillet, 424-231.

— La Divina commedia di Dante Alighieri, col commento di G. Biagioli. Parigi, 1818, *in-8.*; janv. 61 : article de M. *Raynouard*; nov. 681-691.

Recueil d'anciennes romances espagnoles. Altenbourg et Leipsic, 1817, *in-12* : article de M. *Raynouard*; août, 478-487.

Os Lusíadas, nouvelle édition de la Lusiade du Camoëns. Paris, F. Didot, 1817, *in-fol.* : article de M. *Raynouard*; juillet, 387-398.

Nouvelle traduction de Shakespeare; juillet, 441, 442.

Hudibras, poëme anglais de Butler, traduit en vers français, par J. Townley. Paris, 3 vol. *in-12*; janvier, 61.

Œuvres complètes de M. Andrieux. Paris, 1817, 3 vol. *in-12*; janvier, 61.

Agar et Ismaël, scène, par M. Lemercier. Paris, 1818, *in-8.*; mars, 187.

Fables de M. le baron de Stassart. Paris, 1818, *in-12*; octobre, 633.

Cratès et Hipparquie, roman de Wieland, traduit par M. Vanderbourg. Paris, 1818, 2 vol. *in-18* : article de M. *Quatremère de Quincy*; sept. 535-541.

— Éditions nouvelles des Œuvres de Voltaire; juillet, 442; novembre, 702.

— Lettres inédites de Voltaire; juillet 442.

Œuvres posthumes ou Mémoires et Lettres de Benj. Franklin. Paris, 1818, 2 vol. *in-8.*; décembre, 759.

Mélanges de littérature et de philosophie, par M. Morellet. Paris, 1818, 4 vol. *in-8.*; juillet, 442.

Lettres de l'abbé Galiani; juin, 377-378; septembre, 569.

2.<sup>o</sup> Histoire, Géographie et Voyages. — Histoire ancienne et moderne. — Antiquités. — Histoire littéraire et Bibliographie.

Éclaircissemens géographiques sur l'expédition de Cyrus et sur la retraite des dix mille, par le major Rennel (en anglais). Londres, 1816, *in-4.*; article de M. *Letronne*; janvier, 3-18.

Traduction anglaise des Voyages de Marco-Polo, avec des notes, par M. Marsden. Londres, 1818, *in-4.*; article de M. *Abel-Rémusat*; septembre, 541-550.

Voyage à l'embouchure de la mer Noire, ou Essai sur le Bosphore, &c., par M. Andréossy. Paris, 1818, *in-8.*; avril, 252 : article de M. Walckenaer; juin, 359-365.

Memoirs relating to European and Asiatic Turkey, by Rob. Walpole. London, 1817, *in-4.*; article de M. *Letronne*; août, 464-478.

Voyage de l'Inde en Angleterre, par le lieutenant colonel John Johnson : article de M. *Abel-Rémusat*; décembre, 717-725.

Description du royaume de Caboul; Coup-d'œil sur la nation des Afghans, et Histoire de la monarchie des Dourânis; par M. Monstuart Elphinstone (en anglais). Londres, 1815, *in-4.*; trois articles de M. *Silvestre de Sacy*; février, 73-85; mars, 166-174; avril, 228-238.

Travels in Belootchistan and Sind, by H. Pottinger. London, 1816, *in-4.*; deux articles de M. *Silvestre de Sacy*; oct. 579-586; nov. 643-648.



A view of China, by R. Morrison. Macao, 1817, *in-4.*<sup>o</sup>; août, 512 : article de M. *Abel-Rénusat*; nov. 657-662.

Compte rendu par M. Ricord, de ses campagnes et négociations aux côtes du Japon, &c.; trad. du russe en allemand. Leipzig, 1817, *in-8.*<sup>o</sup>; article de M. *Vanderbourg*; avril, 241-245. Traduction franç. par M. Eyriès; mai, 318.

Voyage de M.<sup>me</sup> de Recke en Italie, tome IV. Berlin, *in-8.*<sup>o</sup>; article de M. *Vanderbourg*; juin, 369-371.

— Histoire des républiques italiennes du moyen âge; par M. Sismonde de Sismondi, tomes XII-XVI, *in-8.*<sup>o</sup>; janv. 62 : deux articles de M. *Daunou*; mars, 174-182; avril, 209-213. — Réimpression des tomes I-VIII; juillet, 443.

Memorie storico-civili sopra le successive forme del governo de' Veneziani, da Seb. Crotta. Venezia, 1818, *in-8.*<sup>o</sup>; article de M. *Daunou*; nov. 678-681.

Collection des historiens de France, tome XVII, publié par M. Brial. Paris, 1818; *in-fol.*; juin, 378 : article de M. *Daunou*; août, 451-461.

Essais historiques sur le Béarn; par M. Faget de Baure. Paris, 1818, *in-8.*<sup>o</sup>; article de M. *Daunou*; nov. 662-667.

Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV, par M. Lémontey, avec de nouveaux Mémoires de Dangeau. Paris, 1818, *in-8.*<sup>o</sup>; août, 509 : article de M. *Daunou*; oct. 621-628.

La France, par Lady Morgan. Londres, 2 vol. *in-8.*<sup>o</sup>; février, 124.

Notice sur la Sorbonne. Paris, 1818, *in-8.*<sup>o</sup>; juillet, 443.

Histoire de l'inquisition d'Espagne, par M. Llorente. Paris, 4 vol. *in-8.*<sup>o</sup>; juillet, 443; août, 510; sept. 571.

Recherches sur l'origine des Sarmates, des Esclavons et des Slaves, par M. Stan. Siestrencowitz. Pétersbourg, 4 vol. *in-8.*<sup>o</sup>; févr. 127, 128.

— Mémoires de la classe d'hist. et de littérature anc. de l'Institut, tom. III et IV. Paris, 1818; 2 vol. *in-4.*<sup>o</sup>; nov. 702 : article de M. *Raoul-Rochette*; décembre, 725-738.

Antiquités romaines, trad. de l'anglais de M. Alex. Adam. Paris, 1818; 2 vol. *in-8.*<sup>o</sup>; avril, 253 : article de M. *Daunou*; mai 283-288.

Mémoire sur la Roche tarpéienne, par M. Dureau de la Malle. Paris, 1818, *in-8.*<sup>o</sup>; juin, 379.

Recherches historiques et critiques sur les Mystères du paganisme, par M. de Sainte-Croix; 2.<sup>e</sup> édit. Paris, 1817; 2 vol. *in-8.*<sup>o</sup>; article de M. *Daunou*; janv. 35-43.

Mémoire sur les Oracles, par M. Clavier. Paris, *in-8.*<sup>o</sup>; janv. 62 : article de M. *Daunou*; mai, 296-304.

Mémoire sur les médailles de Marinus, et notice d'une médaille de Jotapianus, par M. Tâchon. Paris, 1817, *in-4.*<sup>o</sup>; janv. 62 : article de M. *Letronne*; juin, 371-376.

E. M. Fræhniî de numerum Bulgaricorum fortè antiquissimo libri 2. Casani, 1816, *in-4.*<sup>o</sup>; article de M. *Silvestre de Sacy*; janv. 55-59.

Iconographie ancienne (tome I.<sup>er</sup> de l'Iconogr. romaine), par M. Visconti. Paris, *in-4.*<sup>o</sup>, fig.; févr. 122.

Note de M. *Jomard* sur des monumens égyptiens; mai, 310-314.

Mémoire de M. *Jomard* sur le système métrique des anciens Égyptiens. Paris, 1818, *in-fol.*; juillet, 443, 444.

— Vie du baron d'Herberstein, par M. Adélung fils (en allemand). Péters-

bourg, 1818, *in-8.* : article de M. *Vanderbourg* ; septembre, 515-525.

Vie de Niebuhr, par M. son fils (en allemand). Kiel, 1818, *in-8.* : article de M. *Vanderbourg* ; févr. 109-117.

Observations sur le soleil d'or offert par Fénelon à l'église métropolitaine de Cambrai, par M. Servois. Cambrai, *in-8.* ; févr. 122.

Elogium Joannis Meermann, auctore H. C. Crass. Amsterdam, 1817, *in-8.* ; février, 126-127.

Notices sur quelques articles négligés dans les dictionnaires historiques, par M. Mahul ; septembre, 570.

Tableau bibliographique de tous les ouvrages qui ont paru en France en 1817 ; par M. Beuchot. Paris, 1818, *in-8.* ; juillet, 440-441.

3.<sup>o</sup> *Philosophie*, morale, politique, législation. — Sciences mathématiques et physiques. — Agriculture. — Médecine.

Traductions italienne et espagnole des quatre parties de l'ouvrage de M. de Tracy (*Elémens d'idéologie*) ; mars, 190-191. — Nouvelle édition de la quatrième partie. Paris, 1818, *in-8.* ; juin, 379.

Essai de philosophie fondamentale, par M. Gerlach (en allemand). Halle, 1816, *in-8.* : deux articles de M. *Cousin* ; mars, 150-156 ; avril, 224-228.

Vues sur l'enseignement de la philosophie. Paris, 1818, *in-8.* ; septembre, 571 ; octobre, 635.

Nouvelle réfutation du livre de l'Esprit. Clermont-Ferrand, 1817, *in-8.* : article de M. *Cousin* ; septembre, 530-534.

Lettres sur la profession d'avocat, &c., par A. G. Camus, quatrième édition donnée par M. Dupin. Paris, 1818, 2 vol. *in-8.* ; octobre, 635-636.

Code des juges, en latin et en castillan, publié par l'académie royale espagnole. Madrid, Ibarra, 1815, *in-fol.* : article de M. *Raynouard* ; nov. 651-657.

Constitution et administration de l'empire Othoman, par M. Jos. de Hammer (en allemand). Vienne, 1815, 2 vol. *in-8.* : article de M. *Silvestre de Sacy* ; juin, 331-342.

— Histoire de l'Astronomie ancienne, par M. Delambre. Paris, 1818, 2 vol. *in-4.* : article de M. *Biot* ; septembre, 505-562.

Notice sur les opérations entreprises pour mesurer la figure de la terre, par M. Biot. Paris, 1818, *in-4.* ; juillet, 445.

Annuaire de 1818. Paris, *in-18* ; janvier, 63 : article de M. *Biot* ; mars, 131-132. — Connaissance des temps pour l'an 1820. Paris, *in-8.* : article de M. *Biot* ; mars, 131-137.

Mémoire sur la marine et les ponts et chaussées, &c. par M. Ch. Dupin. Paris, 1818, *in-8.* ; octobre 635.

— Mémoire pour servir à l'histoire naturelle des abeilles solitaires, par M. Walckenaer. Paris, 1817, *in-8.* : article de M. *Tessier* ; janvier, 43-45.

Nouveau voyage dans l'empire de Flore, ou Principes de botanique, par M. Loiseleur de Longchamps. Paris, 1817, *in-8.* : article de M. *Tessier* ; mai, 293-296.

Les Roses, par M. Redouté ; 1.<sup>re</sup>-viii.<sup>e</sup> livraisons. Paris, 1817 et 1818, *in-fol.* : article de M. *Raoul-Rochette* ; juin, 355-359.

De la Minéralogie, par M. Lucas fils. Paris, 1818, *in-8.* ; juillet, 444, 445.

Notice sur la substance minérale appelée par les Chinois pierre de *iu* ; par M. *Abel-Rémusat* ; décembre, 748-757.

— Annales de l'agriculture française, tomes LXVIII-LXX : article de M. *Tessier* ; février, 70-73 ; mars, 189.

Discours sur l'état ancien et moderne de l'agriculture dans les Pays-Bas, par M. Van-Hultem. Gand, 1817, *in-8.* : article de M. *Tessier* ; avril, 207-209.

— Recueil de mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires, tome III. Paris, 1817, *in-8.* : article de M. *Tessier* ; avril, 239-241.

Précis élémentaire de physiologie, par M. Magendie. Paris, 1817, 2 vol. *in-8.* : deux articles de M. *Dulong* ; juin, 342-355 ; oct. 598-609.

Traité des maladies des yeux, par A. P. Demours. Paris, 1818, 3 vol. *in-8.* : article de M. *Abel-Rémusat* ; septembre, 525-530.

Mémoire sur l'Hydrencéphale, par M. Coindet. Paris, 1817, *in-8.* : article de M. *Tessier* ; février, 117-121.

Description des appareils à fumigation, par M. Darcet. Paris, 1818, *in-4.* : article de M. *Tessier* ; mars, 182-185.

#### 4.° *Arts du dessin.*

Le Jupiter Olympien, ou l'art de la sculpture antique, par M. Quatremère de Quincy. Paris, 1815, *in-fol.* : article de M. *Letronne* ; févr. 86-101.

Storia della scultura del caval. Cicognara, tomo III. Venezia, 1818, *in-fol.* ; juin, 381 : article de M. *Quatremère de Quincy* ; nov. 673-678.

Traité théorique et pratique de l'art de bâtir, par M. Rondelet. Paris, 4 tom. 5 vol. *in-4.* : article de M. *Quatremère de Quincy* ; juin, 365-368.

Monumens de Gènes, par M. Gauthier ; septembre, 572.

Vente de la collection de MM. Boidell, à Londres : mars, 191 ; avril, 254, 255 ; juin, 383.

#### *Institut royal de France ; Académies et Sociétés littéraires.*

Séance générale des quatre académies qui composent l'Institut ; mai, 314.

Académie française ; séances extraordinaires du premier mardi de chaque mois : février, 120, 121 ; mars, 185 ; avril, 246 ; mai, 314, 315 ; juin, 376, 377 ; juillet, 437 ; août, 507 ; oct. 629. — Réception de MM. Laya et Roger ; janv. 59, 60. Mort de M. de Roquelaure ; mai, 315. Élection de M. Cuvier ; juillet, 437 : sa réception ; prix décerné ; prix proposés ; septembre, 567, 568 ; juin, 577 ; oct. 632.

Académie des inscriptions et belles-lettres ; sa séance publique, prix adjugé ; prix proposés ; août, 508. Mort de M. Visconti ; discours prononcés à ses funérailles par MM. Emeric-David et Quatremère de Quincy ; mars, 185, 186. Mort de M. Millin ; septembre, 568. Élection de M. Mongez ; juin, 377 ; de M. Le Prévost d'Iray ; août, 508 ; de MM. Jomard et Dureau de la Malle ; novembre, 698.

Académie des sciences ; sa séance publique ; comptes rendus de ses travaux, par MM. Delambre et Cuvier ; prix adjugés et décernés ; avril, 246-250. Mort de M. Périer ; septembre, 568. Élection de M. Ch. Dupin ; oct. 635.

Académie des beaux-arts ; sa séance publique, distribution de prix, nov. 698-700. Mort de M. Dufourny ; discours prononcé à ses funérailles par M. Quatremère de Quincy ; oct. 629-630. Élection de M. Thibault ; décembre, 757. Mort de M. Bonnard ; décembre, 757.

Société royale et centrale d'agriculture; sa séance publique; prix qu'elle a décernés et proposés; mai, 315, 316. — Académie de Bordeaux, oct. 630, 631. Académie de Toulouse; oct. 631, 632. Mémoire de l'acad. de Marseille, tome IX; février, 123. Académie de Rouen; janv. 60. Société académique du département de la Loire-Inférieure; août, 508, 509. Société d'émulation de Cambrai; oct. 629; déc. 757, 758.

Institut royal des Pays-Bas; janv. 60. Académie de Bruxelles; prix qu'elle propose; juillet, 438-440. Transactions philosophiques de la société royale de Londres; 1817, &c.; févr. 125; juin, 382. Transactions de la société royale d'Édimbourg, 1817; févr. 125.

*Journaux*, Journal général de la littérature de France, et Journal de la littér. étrangère. Paris, Treuttel et Würtz, *in-8.*; mars, 190. Archives des découvertes faites en 1817, *ibid.* La Minerve française; mars, 190. Le Spectateur politique et littéraire; avril, 253. Mémorial de l'homme public; septembre, 572; oct. 636. Répertoire des opinions sur l'économie politique, &c. janv. 63, 64. Annales des faits et des sciences militaires; févr. 122. Archives navales, janv. 64; mars, 189, 190; août, 510. Revue encyclopédique, décembre, 761. Journaux de médecine, chirurgie et pharmacie; avril, 253, 254. L'Israélite français; janv. 64; mars, 190; mai, 319, 320; juillet, 447; oct. 636. — Lo Spettatore italiano. Lo Spettatore straniero; Milano, *in-8.*; septembre, 573. The new monthly Magazine; London, *in-8.*; févr. 125. Journal des sciences naturelles (en anglais). Philadelphie, févr. 128. — Agence littéraire et bibliographique; févr. 123, 124, &c.

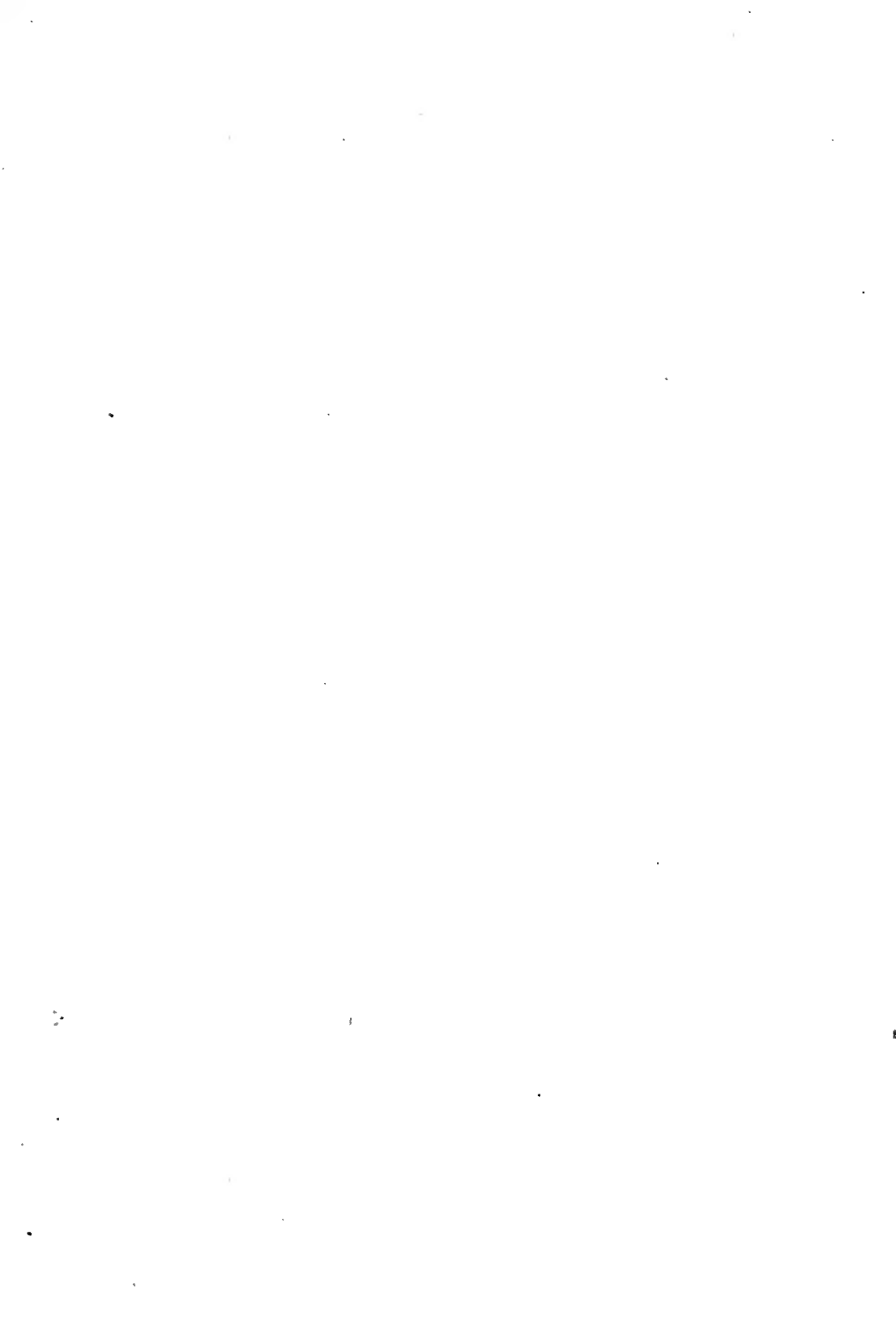
NOTA. On peut s'adresser à la librairie de M.M. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Bourbon, n.º 17; à Strasbourg, rue des Serruriers; et à Londres, n.º 30, Soho-Square, pour se procurer les divers ouvrages annoncés dans le Journal des Savans. Il faut affranchir les lettres et le prix présumé des ouvrages.

## TABLE.

|                                                                                                                         |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <i>Tropes de Dumarsais, avec un commentaire par M. Fontanier. (Article de M. Daunou.)</i> .....                         | Pag. 707. |
| <i>Voyage de l'Inde en Angleterre, par M. John. Johnson. (Article de M. Abel-Rémusat.)</i> .....                        | 717.      |
| <i>Mémoires de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut. (Article de M. Raoul-Rochette.)</i> ..... | 725.      |
| <i>Études grammaticales &amp;c. sur Racine, par M. Fontanier. (Article de M. Raynouard.)</i> .....                      | 738.      |
| <i>Notice sur la substance minérale appelée en Chine pierre de iu; par M. Abel-Rémusat.</i> .....                       | 748.      |
| <i>Nouvelles littéraires</i> .....                                                                                      | 757.      |
| <i>Table des articles contenus dans les douze cahiers du Journal des Savans, publiés en 1818.</i> .....                 | 762.      |

### FIN DE LA TABLE.

ERRATUM. Cahier de novembre, page 694, ligne 29, tang. obliq.; lisez co-tang. obliq.





AS  
161  
J7  
1818

Journal des savants

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

